TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41040

COLLEGE LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XVIII. — 1er AVRIL 1847.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY,
41040

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

LES

COTES DE PROVENCE.

1847
2

ιν ἐλαιόφυτον μεν καὶ καταμπελον,
ερον διὰ τὴν τραχυτητα, ὥστε πε-
ποιθότες τῇ θαλαττῇ μᾶλλον η τῇ γῇ, το προς
ναυτιλίας το φυες εἰλοντο μᾶλλον.

Leur territoire est planté d'oliviers et riche en vignobles, mais pauvre en blé, à cause de son âpreté : aussi, plus confians en la mer qu'en la terre, ont-ils appliqué de préférence leurs facultés à la navigation.

(STRABON, l. IV.)

On voit, dans l'état que Vauban rédigea lui-même en 1703 de ses services (1), qu'il avait six fois visité les côtes de Provence, en 1669, en 1679, en 1682, en 1687, en 1692, et la dernière en 1700. Ce fut dans ces divers voyages qu'il fit construire la nouvelle darse de Toulon, les fortifications de cette place, celles de Marseille, d'Antibes, et réparer les postes nombreux que le cardinal de Richelieu avait établis pour la défense de la côte, depuis le Var jusqu'au port de Bouc.

Si, dans un temps où cette contrée était loin d'avoir son importance actuelle, Vauban revenait cinq fois la parcourir et l'étudier, combien ne doit-elle pas fixer notre attention, aujourd'hui qu'elle est le siége principal de notre puissance maritime, et que les plus hautes questions militaires et commerciales qui agitent le monde semblent devoir se résoudre sur les eaux de la Méditerranée! C'est vers cette mer que gravite

(1) *Abrégé des services du maréchal de Vauban, fait par lui en* 1703, publié par M. Augoyat, colonel du génie.

depuis trente ans la politique des grandes puissances de l'Europe; c'est là que se préparent et se dénoueront les principaux événemens de notre époque; c'est là, par conséquent, qu'il importe aux grandes nations d'être fortes. Aucune d'entre elles n'occupe sur la Méditerranée une position supérieure à la nôtre. Nous avons beaucoup fait pour y consolider les avantages de notre pavillon; il reste à faire beaucoup encore, et la partie de ces côtes qui réclame nos soins les plus assidus est évidemment celle sur laquelle sont assises les villes de Marseille et de Toulon. Là est, en effet, le cœur de notre établissement sur la Méditerranée : les rivages qui s'étendent du Rhône aux Pyrénées, ceux de la Corse et de l'Algérie n'en sont, à certains égards, que les accessoires et le complément; ils tirent leur principale valeur de leurs relations avec les deux métropoles de notre commerce et de nos armes, et se fortifient de tout ce qui ajoute à la puissance de celles-ci.

Remplissant, il y a quelques mois, une mission relative à l'un des objets les plus vulgaires du service de la marine, j'ai parcouru la côte de Provence, et j'ai cherché à reconnaître ce que l'industrie humaine y peut ajouter aux bienfaits de la nature : j'essaie aujourd'hui de l'indiquer, heureux si ces observations imparfaites inspirent à de plus habiles l'envie de considérer de près un sujet si plein d'intérêt pour notre pays!

La marine militaire et la marine marchande, qui, dans leur étroite alliance, protégent ou développent les intérêts auxquels elles sont en apparence le plus étrangères, réclament en retour le concours de tous les arts et de toutes les industries; elles tiennent à tout par les besoins qu'elles ressentent aussi bien que par les bienfaits qu'elles dispensent. Parmi les élémens les plus essentiels de leur puissance, il faut assurément ranger le bon marché des provisions de bord et l'abondance des objets d'exportation et d'échange; l'un et l'autre se rencontrent dans le contact d'une agriculture florissante. Nous sommes, sous ce rapport, moins bien traités que nos voisins. Tandis que les ports concurrens de Gênes, de Livourne, de Naples, sont appuyés sur les territoires féconds du Piémont, de la Toscane, de la Campanie, ceux de Marseille et de Toulon n'ont derrière eux qu'une région montueuse et stérile. Le développement de la production agricole en Provence est donc un objet de l'intérêt le plus direct pour notre marine de la Méditerranée. Si nos ressources sont, à cet égard, fort au-dessous de nos besoins, ce n'est pas que la culture provençale soit mauvaise : elle est, au contraire, en général bien appropriée à la nature du pays; mais l'espace lui manque, elle est à l'étroit entre les rochers des montagnes et les torrens des vallées. Heureusement le sol arable de la Provence est susceptible de recevoir une très grande extension par le desséchement des marais et l'organisation méthodique d'un vaste système d'atterrissemens; d'un

autre côté, l'irrigation, qui, sous le soleil du midi, décuple souvent les produits du terrain, est bien loin d'avoir épuisé ses trésors, et l'emploi judicieux des eaux perdues qui descendent des Basses-Alpes et de leurs contreforts équivaudrait à la conquête d'une province. Ce n'est pas ici le lieu de donner à ces grandes entreprises agricoles toute l'attention qu'elles méritent; mais les laisser passer inaperçues quand leurs élémens se trouvent réunis sous les pas du voyageur, ce serait oublier que, pour élever l'industrie commerciale et maritime de la Provence, il faut en élargir la base.

Les bateaux à vapeur descendent aujourd'hui, quand les eaux sont bonnes, de Lyon à Beaucaire en quinze heures. On connaît la mâle et sévère beauté de cette partie de la vallée du Rhône. — Le paysage change d'aspect à partir de Beaucaire; les montagnes s'écartent; les grandes anfractuosités disparaissent; les soulèvemens calcaires ou volcaniques ne se détachent plus sur la sombre verdure des vallons : la contrée s'aplanit, et les terrains d'alluvion, que les courans descendus des Alpes ont formés en refoulant la mer, ne s'élèvent guère au-dessus de son niveau; le Rhône lui-même a perdu sa rapidité. Le mouvement et l'activité de la population semblent s'arrêter avec la variété d'aspect du sol; les habitations s'éloignent du fleuve et se tiennent en dehors de la large zone sur laquelle il déborde périodiquement; le mistral seul a le pouvoir de troubler le calme majestueux qui règne à l'horizon. Cependant le bateau à vapeur chemine, et bientôt de vieilles et noires murailles, surmontées de tours et de clochers, se dessinant sur l'azur éclatant du ciel, rappellent la présence de l'homme; un repli du courant vous porte à leur pied; des mâts nombreux se montrent en arrière d'un pont de bateaux; vous êtes à Arles.

Cette antique résidence de Constantin, cette Rome des Gaules (1) où la puissance des empereurs se maintint si long-temps en face des barbares, cette capitale déchue d'un royaume auquel elle donnait son nom, était, il y a soixante ans, profondément séparée, par les priviléges et les immunités dont elle jouissait, du royaume de France proprement dit. Arles pouvait être alors une ville française aux yeux de l'étranger : à ceux de ses habitans et de ses voisins, elle était la ville libre par excellence. La révolution a fait passer sur elle le niveau de l'égalité : le chemin de fer, dont le tracé bouleverse à ses portes les tombes romaines que vingt siècles avaient respectées, menace d'un bien autre péril ce qui lui reste d'originalité. Encore un peu de temps, et elle sera comme tant d'autres villes. Chaque année qui approche avancera l'œuvre de nivellement plus que ne le faisait auparavant tout un siècle. Hâtez-vous donc de visiter Arles, vous qui voulez respirer un parfum de civilisa-

(1) *Gallula Roma Arelas*, disait Ausone au IVe siècle.

tion romaine qui va s'évanouir, et contempler, dans la pureté que son isolement lui avait conservée, une belle et noble race qui va se disperser.

Ce qu'Arles a de plus remarquable, ce n'est ni son hôtel de ville, bâti par Mansard, ni son portail et son cloître de Saint-Trophime, chefs-d'œuvre du XIIIe siècle, ni son buste de Livie, qui vaut à lui seul tout un musée, ni ses Aliscamps (*Elysii campi*), où se pressent les tombes romaines (1); ce n'est ni son théâtre antique, où s'assirent tant de personnages consulaires, ni même son cirque, plus grand et mieux conservé que celui de Nîmes (2). On trouve ailleurs d'aussi précieux monumens des arts; mais ce qu'aucune ville, à commencer par Paris, ne peut disputer à Arles, c'est la beauté, c'est la grace héréditaire de ses filles.

D'où leur viennent ces tailles droites et flexibles, cet aplomb gracieux de tous les membres, cette coupe harmonieuse du visage, cette finesse des cheveux et de la peau, en un mot cette distinction de race qui manque à tant d'illustres familles? Les savans ont compulsé sur cet attrayant sujet bien des textes; ils ont beaucoup disserté de l'origine de cette population si distincte de celles qui l'entourent, et, sur les noms consignés dans son histoire, la plupart l'ont jugée romaine. Ces noms appartenaient à une aristocratie conquérante, et, de ce qu'ils étaient latins, il ne s'ensuit pas que le peuple le fût aussi. Quand la domination romaine s'étendit sur ce territoire, Arles était une colonie de Marseille, d'origine grecque par conséquent, et Rome avait alors plus besoin de garnir ses murs et ses armées de la population des provinces conquises, qu'elle n'était en état de leur céder de la sienne. Elle leur envoyait, avec ses lois, des gouverneurs, des patriciens, des légions mêmes (3); mais la masse des gouvernés restait ce qu'elle était, et rien, dans sa nationalité, n'était changé que le nom. Si d'ailleurs, depuis deux mille ans, le peuple d'Arles s'est conservé si différent des populations qui le touchent, comment admettre qu'il se soit renouvelé pendant qu'une domination étrangère passait sur lui? Ses caractères physiques fournissent peut-être sur son origine de plus sûres indications que les livres : les jambes nerveuses du coursier arabe témoignent de sa noblesse bien mieux que la généalogie qu'il porte suspendue à son poitrail. A considérer ainsi le peuple d'Arles, on lui trouve peu d'analogie avec les Italiens aborigè-

(1) Siccome ad Arli, ove 'l Rodano stagna,
Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo....
DANTE, *Inferno*, c. IX.

(2) Le grand axe a 140 mètres, le petit 103; les arcades sont au nombre de 60, et 25,000 spectateurs peuvent tenir sur les assises; c'est le double de la population actuelle de la ville.

(3) La 6e légion était établie à Arles (C. Plin., v. 4.); mais peut-être était-elle de celles qui ne possédaient pas un seul soldat qui fût Romain de naissance.

nes : ceux-ci sont d'une nature plus rude; ils n'ont ni l'élégance de ses formes, ni cette délicatesse de mœurs qui perce ici dans les habitudes des classes les plus humbles; il existe entre eux et lui la même différence qu'entre les statues romaines et les statues grecques : celles-ci offrent, à ne s'y pas méprendre, le type des formes qui se sont conservées dans ce coin de la France, et la famille de la Vénus d'Arles (1) semble y former encore le fond de la population.

Cette belle race ne croît pas en nombre. Dû recensement de 1811 à celui de 1841, la population s'est élevée à Nîmes de 37,721 ames à 41,180; à Avignon, de 23,739 à 32,109; à Marseille, de 102,217 à 147,190: elle est descendue à Arles de 20,151 à 19,406, dont 12,155 seulement sont agglomérées dans l'enceinte de la ville. En remontant au commencement de la révolution, l'amoindrissement est encore plus sensible; en 1789, la commune comptait 25,034 habitans.

Il serait plus curieux qu'utile d'examiner si cette décadence d'une ville, autour de laquelle tout grandit, tient à la perte des institutions locales qui jadis retenaient les Arlésiens chez eux. Quoi qu'il en soit, la diminution a porté sur la population urbaine et non sur celle de la campagne. La ville est parsemée d'hôtels aujourd'hui solitaires, et l'on ne parle pas de fermes abandonnées. Le territoire agricole s'est au contraire accru et assaini, et, si la ville doit revenir à son ancienne prospérité, ce sera par la réaction des améliorations auxquelles il se prête.

Ce territoire ne ressemble à celui d'aucune de nos villes: il a une étendue de 123,014 hectares, et forme à lui seul le quart du département des Bouches-du-Rhône; mais il comprend sur la rive droite du Rhône presque toute la Camargue, et sur la rive gauche de vastes marais et la célèbre plaine de la Crau. On y compte à peine 16 habitans par kilomètre carré, au lieu de 91, comme sur les trois autres quarts du département. Déduction faite de la superficie et de la population de la ville, il ne reste dans la campagne que 6 individus par kilomètre : ce n'est pas les deux cinquièmes de ce qu'offrent les plus mauvais cantons des Landes. Doublement intéressante par le malheur de son état actuel et

(1) La statue de ce nom a été trouvée en 1651 dans une fouille faite au théâtre d'Arles : on la croit copiée d'un bronze de Praxitèle. Les mutilations qu'elle a subies, et dont la plus regrettable est celle des bras, sont la suite d'un accès de ferveur dans lequel les nouveaux chrétiens d'Arles renversèrent, au IIIe siècle, toutes les images païennes qui décoraient leurs murs. La Vénus tenait de la main gauche un miroir, et, cette donnée admise, son mouvement est plein de grace et de coquetterie. En la restaurant avec un médiocre bonheur, on ne lui a pas rendu cet accessoire, et, faute d'être expliquée, l'attitude paraît fausse et maniérée.

La ville d'Arles fit, en 1683, hommage de sa Vénus à Louis XIV; il la fit placer à Versailles, d'où elle est venue au Louvre. La ville n'en possède qu'un mauvais plâtre, en attendant le bronze que lui devrait la direction des beaux-arts.

par la transformation que l'industrie humaine a commencé à lui faire subir, cette contrée est au plus haut degré digne de la sollicitude de l'administration; aucune autre ne paiera par de plus grands résultats les sacrifices dont elle sera l'objet.

Pour l'étudier, il est nécessaire de sortir des murs d'Arles.

La partie de l'arrondissement d'Arles située sur la rive gauche du Rhône consiste en un terrain d'alluvion déposé au pied de la formation calcaire et montueuse qui, des Alpes maritimes au port de Bouc, constitue la côte de France. Les Alpines que ce terrain enveloppe, et quelques îlots voisins, sont les seules roches qui le percent. Il forme un quadrilatère dont l'angle supérieur est à la prise d'eau du canal des Alpines dans la Durance, et qui est borné au nord sur une longueur de 45 kilomètres par cette rivière, à l'ouest sur 74 kilomètres par le Rhône. Le côté oriental a, de la prise d'eau à la mer, 40 kilomètres, et de son extrémité à l'embouchure du grand Rhône on en compte 12. De ces quatre sommets d'angles, les deux derniers sont au niveau de la mer; le confluent de la Durance et du Rhône est à 12 mètres 29, et la prise d'eau du canal des Alpines à 139 mètres 91 au-dessus de ce niveau. Ainsi, considéré dans son ensemble, ce territoire présente, de la Durance à la mer, un plan incliné dont toute la surface, sauf les Alpines, pourrait être inondée par cette rivière, et en effet, dans des temps reculés, celle-ci a sillonné ce vaste espace.

Lorsque les grands courans descendus des Alpes ont creusé la vallée de la Durance, une immense coulée de cailloux roulés s'est précipitée, par la coupure de Lamanon qui sépare la chaîne des Alpines de la grande formation calcaire, dans l'angle à peu près droit, alors occupé par la mer, qu'elles forment entre elles. Ce dépôt pierreux, dont l'épaisseur paraît être de 60 à 80 mètres, est la Crau, le *Campus lapideus* des anciens. Son sommet est à Lamanon; il s'incline régulièrement du nord-est à l'ouest et au sud, et se termine parallèlement au Rhône et à la mer par une arête élevée de 20 à 25 mètres au-dessus de leur niveau.

La Durance a d'abord frayé son chemin droit au sud par cette même coupure de Lamanon; elle tombait dans une baie ouverte au nord du golfe de Fos, le long du gisement des étangs de l'Olivier, de la Valduc, d'Engrenier, et trouvait à 30 kilomètres environ du point de départ le niveau de la mer, auquel ses eaux arrivent aujourd'hui par un détour quatre fois plus long. L'esprit s'effraie au calcul de la force qu'elle déployait lorsque, dans ses grandes crues, une masse de 6,000 mètres cubes d'eau descendait par seconde d'une hauteur de 140 mètres sur ce court espace. De telles cataractes devaient remuer profondément un terrain de cailloux, en entraîner les couches supérieures, et les jeter en vastes bancs sur le plan incliné au bas duquel leur impétuosité s'amor-

tissait dans les flots de la mer. Un jour est enfin venu où les obstacles que ces eaux accumulaient devant elles les ont fait refluer le long du pied méridional des Alpines. Elles ont alors creusé le vallon des marais des Baux, et, arrêtées par le plateau calcaire sur lequel est posée Arles, elles se sont infléchies au sud-est, et sont arrivées à la mer par le lit des étangs de Ligagneau et de Galéjon, laissant pour trace de leur passage les vastes marais qui subsistent encore. Enfin l'étroite tranchée de Lamanon s'est encombrée, et la Durance a été repoussée au nord des Alpines; mais, avant de s'établir dans son lit actuel, elle a fait invasion par Orgon et les Palus de Molèges, puis par Château-Renard, Saint-Gabriel et Eyragues, joignant ainsi le Rhône à peu de distance en amont d'Arles.

La marche de tous ces bouleversemens est restée profondément empreinte sur le sol; on peut y suivre les lits que s'est successivement creusés la Durance, et ce serait une étude du plus haut intérêt sur la génération des terrains d'alluvion et l'action des grands courans d'eau que celle où, relevant, le niveau à la main, les traces de ces érosions, on reproduirait le spectacle de révolutions si modernes aux yeux du géologue.

Le terrain de poudingue de la Crau une fois formé, les dépôts limoneux du Rhône l'ont chaussé, et ont étendu au-dessous de lui un terrain de sable gras, toujours humide et souvent submergé. Ces deux alluvions adjacentes ont des caractères essentiellement différens. Dans leur état naturel, la plus élevée est vouée à la stérilité par la nudité des cailloux dont elle est formée, et la richesse du sol de la plus basse est étouffée sous les eaux : ce qui manque à l'une est précisément ce que l'autre a de trop.

Le premier qui conçut les moyens de tirer parti de cette disposition des lieux fut Adam de Craponne, l'un des plus grands citoyens qu'ait vu naître la Provence, et le premier ingénieur de son temps. Il amena dans la tranchée de Lamanon une dérivation de la Durance prise à 23 kilomètres en amont, et la dirigea sur Arles au travers de la Crau. Le canal de Craponne a 68 kilomètres de longueur et 137 mètres de pente; une de ses branches va de Lamanon à Salon; il arrose 13,500 hectares, dont il décuple la valeur, et fournit des forces motrices à trente-trois usines : cette grande entreprise, commencée en 1554, se terminait en 1559, et, quelques années plus tard, l'homme de génie qui l'avait conçue et exécutée mourait, à peine âgé de quarante ans, dans un hôpital de Nantes.

En 1773, une nouvelle dérivation, le canal des Alpines, fut tirée de la Durance. Elle se divise en deux branches, dont l'une côtoie la route de Marseille à Paris, et arrose au nord des Alpines les territoires d'Or-

gon, de Senas, de Château-Renard; l'autre vient passer à Lamanon, et se bifurque plus bas pour envoyer ses eaux à l'ouest vers le Rhône, et au sud vers Istres.

Lamanon, qu'on pourrait appeler le château d'eau de la Crau, est à 107 mètres au-dessus du niveau de la mer et au sommet de l'angle dans lequel 40,000 hectares de cailloux roulés s'encaissent entre les soulèvemens calcaires. De son bassin, on peut dispenser à volonté l'irrigation sur toute cette étendue; mais sur la plus grande partie on n'arroserait que des pierres, et, pour y cultiver, il faut commencer par former un sol labourable. C'est à quoi sont merveilleusement propres les eaux limoneuses de la Durance. A mesure qu'elles s'étendent sur la Crau, les cailloux disparaissent sous la couche de terre végétale qu'elles apportent, et bientôt une riante verdure se dessine sur le galet aride. On n'a jusqu'à présent tiré qu'un médiocre parti de la puissance de ce moyen d'atterrissement. Rien ne serait plus facile que d'organiser au profit de la culture une conquête méthodique et rapide de toute la surface de la Crau. L'irrigation ne se pratique pas toute l'année; elle est interrompue pendant l'hiver, et lorsque les eaux de la Durance sont bourbeuses, ce qui arrive souvent, on évite de les répandre sur les terres cultivées. C'est précisément alors qu'elles sont le plus abondantes, et au moyen d'artifices très simples, les artères principales qui servent à l'irrigation deviendraient les voies de l'atterrissement. On pourrait, sans grande dépense, jeter ainsi sur la Crau, pendant une centaine de jours de l'année, 30 mètres cubes d'eaux limoneuses par seconde, c'est-à-dire de 3 à 4 millions de mètres cubes de terre, et livrer chaque printemps à la charrue 300 hectares et au-delà. Ces terres descendent par la Durance d'un niveau très supérieur à celui de la plaine :

> ..... Hùc summis liquuntur rupibus amnes
> Felicemque trahunt limum....
> (Géorg., l. II.)

Adam de Craponne a montré comment on pouvait les détourner au passage; il ne s'agit que de compléter son œuvre et d'apporter quelque ensemble dans les vues et dans l'action.

La zone inférieure, baignée par la Durance et par le Rhône, réclamait des soins d'une autre nature.

On comprend qu'encaissées dans des terrains d'alluvion essentiellement perméables, et soutenues par eux au-dessus du niveau des plaines voisines, les eaux de la Durance s'épandent incessamment par infiltration sur ces plaines, et forment, suivant le relief du sol, des étangs, des marais ou des cours d'eau. Au XIIIe siècle, les parties basses du pays compris entre la rive gauche de la Durance et le Rhône présentaient

une succession de cuvettes plus ou moins évasées, se dégorgeant les unes dans les autres, en descendant de la vallée de la Durance à la mer. Tarascon était enveloppé à l'est par de vastes marécages, Arles par un véritable lac; les collines de Cordes et de Montmajour, qu'environnent aujourd'hui des terres si fécondes, n'étaient alors que des îles. Le *corps des vidanges d'Arles*, dès long-temps organisé pour défendre le territoire contre l'envahissement des eaux, luttait péniblement contre cet état de choses. On se préoccupa sérieusement au XVIe siècle de le faire cesser : c'était en Provence un temps de grandes entreprises. Des tentatives infructueuses furent faites en 1540, en 1548, en 1600; enfin, en 1619, on mit la main à l'œuvre, et le *corps des vidanges* se chargea, pour une somme de 28,000 livres, de conduire, au travers du territoire d'Arles, les eaux de la viguerie de Tarascon jusqu'à l'étang de Galéjon, qui communique avec la mer. C'est là l'origine du canal du *Vigueyrat*, qui devait en même temps servir d'émissaire principal aux eaux des marais d'Arles. Soit insuffisance, soit mauvais emploi des ressources, le corps des vidanges n'avait guère réussi qu'à s'embarrasser des eaux dont il délivrait ses voisins. L'air continuait à être infecté par les *mauvaises vapeurs qui s'élevaient des eaux croupissantes*, le terrain restait sans aucune *sorte de profit ni rente* (1), lorsqu'en 1642 le Hollandais Van Ens vint, recommandé par la confiance du cardinal de Richelieu et par ses succès dans d'autres desséchemens faits en France. Il offrit de dessécher seul les marais, d'entretenir les travaux gratuitement pendant douze années après leur achèvement, et moyennant une légère redevance pendant les dix années suivantes, à la condition de recevoir en dédommagement les deux tiers de la surface desséchée à prendre dans les parties les plus basses. Ces conditions, si claires, si loyales et si sûres, devraient, encore aujourd'hui, servir de base aux traités du même genre. L'entreprise ne fut pas aussi avantageuse pour Van Ens qu'il l'avait espéré; il dépensa près de 1,200,000 livres, somme énorme pour ce temps, et eut pour sa part environ 1,600 hectares de marais. Il en avait donc conquis 2,400, sans compter l'amélioration d'une étendue beaucoup plus considérable et l'assainissement de la contrée. Il fut le véritable auteur du canal du Vigueyrat, qui assèche encore aujourd'hui la plaine de Tarascon, et alimente depuis quinze ans, avec les eaux dont il la délivre, le bief de partage du canal de navigation d'Arles à Bouc.

Ce nouveau canal a changé tout le régime hydraulique de la plaine d'Arles : il a d'abord complétement isolé du bassin du Vigueyrat et des Vidanges 10,700 hectares compris entre le Rhône et lui; en ouvrant son lit aux eaux du Vigueyrat, il a dégorgé cet émissaire; enfin, en vertu

(1) Lettres-patentes de 1642.

d'une convention homologuée le 29 mai 1827, l'état s'est engagé à tenir le plafond du canal à deux mètres au-dessous du niveau de la mer, jusqu'à l'écluse de l'Étourneau, située à 20 kilomètres du rivage dans l'intérieur des terres; le débouché des eaux de la plaine étant approfondi, la succion des eaux des marais environnans est devenue bien plus énergique : 3,000 hectares qu'elles couvraient ont été mis au jour, et 4,000 autres, qui ne produisaient que des joncs et des roseaux, convertis en bons pâturages ou en terres arables. Une valeur territoriale de sept à huit millions a de la sorte été conquise sur les eaux, la salubrité du pays a fait de nouveaux progrès, et l'extension du domaine de l'agriculture a compensé les mécomptes éprouvés sur la navigation. A la vérité, les charges ont été pour les contribuables et les profits pour quelques particuliers; mais la richesse nationale n'en a pas moins augmenté, et les premiers n'ont point trop à se plaindre quand on ne place pas plus mal leur argent.

Tels sont les principaux changemens survenus depuis une quarantaine d'années dans l'état physique de cette région. Il est peu surprenant que le système d'administration locale des marais, établi dans d'autres temps, s'adapte mal à un état de choses si différent de celui pour lequel il a été combiné : aussi n'y a-t-il qu'une voix sur ses imperfections; mais, quels que soient les vices du régime actuel, ils ne pouvaient pas empêcher les prodiges opérés par le creusement du canal de frapper vivement les esprits et d'ouvrir les yeux des propriétaires sur les richesses que recélaient les marais voisins. De nouvelles associations n'ont pas tardé à se former : dès 1835, on préparait le projet du desséchement des 1,400 hectares du marais des Baux, à l'est d'Arles; les travaux, évalués à 1,200,000 fr., sont aujourd'hui en cours d'exécution, et l'impulsion donnée ne s'arrêtera point là.

Ce n'est pas, du reste, seulement par l'abaissement du niveau des eaux que se crée dans les environs d'Arles un nouveau territoire agricole; en dévastant en 1840 et 1841 sa vallée, en rompant ses digues en aval de Tarascon, le Rhône lui-même est venu contribuer à cette œuvre; à la place d'une récolte qu'il emportait, il déposait un champ. Ses eaux limoneuses se sont naturellement étendues sur les terrains les plus bas; elles y ont perdu leur vitesse et s'y sont dépouillées des terres qu'elles entraînaient; l'épaisseur des dépôts est à peu près proportionnelle à la profondeur des eaux troubles; sur plusieurs points, elle a atteint 30 centimètres. Ainsi rehaussé, le sol est devenu d'autant plus facile à dessécher, et si de grandes colmates étaient préparées d'avance pour recueillir les atterrissemens que les crues du Rhône portent chaque année à la mer, la fertilité des bas-fonds de l'arrondissement d'Arles deviendrait bientôt proverbiale, comme l'est aujourd'hui leur insalubrité.

Ce système d'amélioration serait surtout efficace dans la Camargue, ce Delta de la France, si mal à propos négligé.

L'étendue de la Camargue est, d'après le cadastre, de 74,200 hectares, dont 52,120 appartiennent à la commune d'Arles, et 22,080 à celle des Saintes Maries, qui en occupe l'angle sud-ouest. Cette étendue comprend :

Terres cultivées	12,600 hectares.
Pâturages et terres vagues	31,300
Marais	10,400
Étangs et bas-fonds salés	19,900

Il existait sur la côte de Toscane, au milieu des maremmes, des alluvions fétides et des étangs salés, semblables en petit à ceux de la Camargue. A l'embouchure de l'Ombrone surtout, les eaux douces de cette rivière et de la Brunna, se mêlant sur leurs dépôts vaseux aux eaux de la mer, formaient un vaste foyer d'infection. Napoléon, ayant résolu d'assainir les maremmes, voulut avec raison commencer l'entreprise par le desséchement des marais de l'Ombrone. M. Fabbroni, que les ingénieurs italiens appelaient *il Fabbroni*, et qu'il avait chargé, comme maître des requêtes, du service des ponts-et-chaussées dans les départemens au-delà des Alpes, M. Fabbroni cherchait à lui démontrer les avantages de l'atterrissement de tout cet espace par les eaux troubles des deux rivières qui s'y déversent, et comme il se récriait sur la lenteur de l'opération : « L'empereur, reprit M. Fabbroni, permettra de remarquer que le moyen qu'il trouve trop lent est en réalité le plus court, puisqu'il n'y en a point d'autre. » Napoléon s'arrêta, regarda plus attentivement les plans et les nivellemens qu'il avait sous les yeux : « Vous avez raison, » dit-il, et le projet fut adopté. Il ne lui était pas réservé de l'exécuter : cette tâche, étendue aux marais de Scarlino et de Piombino, a été accomplie en neuf années, de 1828 à 1837, par le grand-duc Léopold II, et jamais il ne fut fait de plus heureuse application du proverbe hollandais : *Qui fait bien fait vite.* Tous les détails économiques de cette grande opération, avec les plans et les profils des travaux, ont été publiés par le gouvernement grand-ducal (1). Le système suivi partout avec succès a été de fermer d'abord, au moyen de chaussées et d'écluses, l'accès des marais aux eaux salées, puis d'y introduire des eaux troubles et de les en faire sortir clarifiées : on s'est astreint à élever ces sols artificiels de 1 mètre 16 au-dessus du niveau de la mer; dans les marais de Castiglione et de l'Ombrone, l'atterrissement a été de 58 centimètres à 2 mètres 34 de hauteur, dans ceux de

(1) *Memorie sul bonificamento delle maremme Toscane;* 1 vol. in-8°, et un atlas in-folio. Florence, 1838.

Piombino, de 83 centimètres; le remblai entier a excédé 175 millions de mètres cubes, et le résultat de l'entreprise a été la substitution d'excellentes terres arables à des marécages infects sur une étendue de neuf lieues carrées, savoir :

	hectares.	
A Castiglione della Pescaja, de..	9,784	14,095 hectares.
Sur la plage de Grossetto, de...	2,384	
A Albarèse, de.....	286	
A Scarlino, de.....	605	
A Piombino, de.....	1,036	

Les dépenses directes de l'entreprise se sont élevées à 5,292,722 fr. 80 cent. (1), c'est-à-dire à 375 fr. 50 cent. par hectare. Une somme de 1,688,233 fr. a en outre été employée en ouvertures de routes, constructions de ponts et d'usines: le but du gouvernement n'était pas, en effet, un simple desséchement local, mais bien l'amélioration générale de cent soixante et dix lieues carrées de maremmes. Il faudra assurément encore bien du temps et des efforts pour les amener à l'état prospère de la Val di Chiana, naguère tout aussi insalubre (2); mais l'entreprise exécutée par Léopold II n'en est pas moins de celles qui honorent tout un règne, et les pays où seraient nécessaires de semblables travaux doivent à ce prince une profonde reconnaissance pour l'exemple qu'il leur a donné.

La Camargue est faite comme le delta de l'Ombrone, et tous les projets dont elle peut être l'objet se résument dans les paroles que M. Fabbroni adressait à Napoléon. Ses marais et ses étangs sont à la vérité le quadruple de tous ceux des maremmes réunis; mais la population de la Toscane n'est que le vingt-quatrième de celle de la France. Notre inertie n'a donc pas pour excuse l'insuffisance de nos forces; elle n'en aurait pas davantage dans les difficultés de l'entreprise ou l'incertitude de ses résultats.

(1)

Travaux de Grossetto et de Castiglione	2,835,624 fr.	12 cent.
— de Piombino.....	508,233	60
— de Scarlino.....	423,607	80
Logemens, hôpitaux, magasins.....	542,018	40
Indemnités et frais judiciaires.....	450,329	88
Administration.....	516,185	88
Diverses	16,723	12
	5,292,722 fr.	80

(2)

Qual dolor fora, se degli spedali,
Di Valdichiana, tra 'l luglio e 'l settembre,
E di Maremma, e di Sardigna i mali
Fossero in una fossa tutti insembre....

DANTE, *Inferno*, c. XXIX.

Des nivellemens faits avec le plus grand soin ont montré que la forme de la Camargue était celle d'une cuvette dont la partie la plus élevée est le bourrelet d'alluvions qui accompagne les deux bras du Rhône; la partie la plus basse est le lit des étangs salés, dont le Valcarès est le plus considérable. L'étendue de ces étangs est de 15,000 hectares; ils sont séparés de la mer par de petites dunes, et se tiennent ordinairement de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres au-dessous de son niveau; leur profondeur n'atteint pas 1 mètre. Pour élever leur niveau de 1 mètre au-dessus de la mer, la hauteur moyenne de l'atterrissement devrait être de près de 3 mètres; sur une étendue à peu près double, elle devrait être moyennement de 1 mètre. Le colmatage de la Camargue exigerait donc le dépôt de 750 millions de mètres cubes de terre à emprunter aux eaux troubles du Rhône. Le comte Fossombroni, dans les projets qu'il présentait au grand-duc de Toscane pour l'atterrissement des marais de l'Ombrone, évaluait au vingtième du volume des eaux celui de la vase qu'elles transportent dans les crues, et l'expérience a prouvé qu'il ne se trompait pas; il n'a encore été fait à cet égard, il faut l'avouer, aucune expérience complète et satisfaisante sur les eaux du bas Rhône : reconnaissons néanmoins dans l'existence même de la Camargue, dans la rapidité de la marche des alluvions à son embouchure, dans les immenses envasemens du golfe de Lyon, des preuves malheureusement trop certaines de l'abondance des limons qu'il charrie. Si le rapport était le même qu'en Toscane, une introduction de 60 mètres cubes d'eau par seconde dans les temps de crue donnerait par vingt-quatre heures un dépôt de plus de 250,000 mètres cubes, et il faudrait 3,000 jours pour opérer la totalité de l'atterrissement. Si l'expérience démontrait que le rapport est beaucoup moindre, on pourrait y remédier en multipliant les canaux d'alluvion; le courant du Rhône est inépuisable; quant aux niveaux respectifs des prises d'eaux et des émissaires, il n'est pas douteux que les différences n'en soient suffisantes, puisqu'à l'étiage le fleuve est, devant Arles, de 1 mètre 68 au-dessus de la mer, et que dans ses crues il s'élève de plusieurs mètres.

Ces grands travaux d'assainissement du territoire d'Arles et d'extension du sol arable fourniront de nouveaux alimens à la navigation, et ceci nous ramène à considérer, sous ce point de vue, l'état présent de la ville et l'avenir qui lui semble promis.

Depuis le temps où César trouvait à Arles les ressources nécessaires pour faire construire douze vaisseaux (1), le commerce maritime a toujours été l'une des principales sources de la prospérité de cette ville. Son port est aujourd'hui, par son tonnage, le dixième de France, et, à tenir compte des mouvemens sous pavillon français seulement, il

(1) Naves longas Arelate, numero duodecim facere instituit. (*De Bello civili*, I, 12.)

serait le septième (1). Les marines étrangères ne lui fournissent pas le soixantième de son mouvement, tandis que, dans les neuf ports qui le précèdent, leur part est de plus des deux tiers. Il est vrai que ses expéditions ne sont jamais lointaines; elles s'étendent rarement au-delà de nos côtes de la Méditerranée, et les neuf dixièmes d'entre elles ont pour terme Marseille ou Toulon. Établie au point où les bords du Rhône cessent d'être habités, la marine d'Arles n'a presque pas d'autre mission que de conduire dans ces deux ports les marchandises descendues par le Rhône, et de rapporter des chargemens aux bateaux qui le remontent. 107 navires jaugeant 8,207 tonneaux sont aujourd'hui affectés à cet emploi, et font un service qui n'a d'analogues qu'entre Rome et Civita-Vecchia, qu'entre le Caire et Alexandrie. Le Rhône, en effet, a, comme le Tibre et le Nil, une barre à son embouchure.

Le port d'Arles proprement dit est un des plus beaux du monde. Un fleuve de 10 à 15 mètres de profondeur roule ses eaux majestueuses et paisibles entre des quais qui peuvent se prolonger indéfiniment; malheureusement la navigation maritime ne peut se marier qu'imparfaitement sous ces quais à la navigation fluviale. Dans ses grandes crues, le Rhône, comme on l'a vu plus haut, jette à la mer, par vingt-quatre heures, 5 millions de mètres cubes et au-delà de matières terreuses. Les limons qu'il entraîne ont formé la Camargue, les plaines adjacentes, et ils allongent tous les jours ses rivages. La tour de Saint-Louis, bâtie en 1737 sur le bord du Rhône à 2,600 mètres de la mer, en est aujourd'hui à 7,200 mètres. Ces changemens extérieurs font juger de ceux qui se cachent sous les eaux. Une faible partie seulement des dépôts du fleuve apparaît à la surface; la masse s'étend sous la mer, et une large zone de bas-fonds correspond aux terres basses de la Camargue. Lors même que les brouillards qui couvrent habituellement celles-ci sont dissipés, le navigateur les aperçoit difficilement, et il n'est averti du voisinage de cette plage dangereuse que par la sonde. Les sables apportés par le fleuve s'arrêtent naturellement à son em-

(1) Extrait des documens publiés par l'administration des douanes pour l'année 1844 :

	TONNAGE total.	TONNAGE étranger.
Marseille	2,046,842 tonn.	861,953
Le Hâvre	1,163,109	426,201
Bordeaux	737,033	164,449
Rouen	682,494	125,546
Nantes	394,673	69,154
Cette	352,623	65,925
Boulogne	285,134	170,444
Dunkerque	214,051	46,884
Toulon	200,360	25,108
Arles	198,347	335

bouchure; le courant les abandonne en s'amortissant, et ils sont alternativement poussés par ses eaux et par les vents du large. Ainsi s'entretient cette barre, à laquelle le courant du littoral enlève chaque jour une partie des sables qu'il dépose sur la côte du Languedoc, mais dont chaque crue du Rhône répare les pertes. Vainement la percerait-on, ou porterait-on, au moyen de digues, l'embouchure du fleuve au-delà; une nouvelle barre se formerait immédiatement un peu plus loin, et il en sera de même tant que le Rhône aura des crues, tant que ses eaux se troubleront en grossissant. C'est ce qu'exprimait Vauban dans son pittoresque langage : « *Les embouchures du Rhône, pour lesquelles on a tant fait de dépenses, sont,* disait-il, *et seront toujours incorrigibles* (1). »

La belle profondeur du port d'Arles se perd donc dès que les eaux du Rhône cessent d'être pressées entre deux rives; la barre qui défend l'accès du fleuve a très rarement plus de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres d'eau. Pour rendre les navires aptes à la franchir, il a fallu élargir leurs flancs aux dépens de leur profondeur, et renoncer à leur donner les qualités les plus nécessaires pour tenir la haute mer. On a formé de la sorte un matériel naval approprié à des parages inaccessibles aux bâtimens ordinaires, mais se comportant assez mal partout ailleurs, et la marine d'Arles exploite seule son atterrage, à la condition de s'interdire toute autre navigation.

Partout où Vauban a passé, il a étudié les grandes entreprises à exécuter pour l'avantage de notre pays, et les meilleures solutions des difficultés qui lui ont survécu sont presque toujours, aujourd'hui même, celles qu'il a proposées; le temps, qui modifie et renverse tant d'autres projets, n'a fait que mettre en évidence la justesse et l'élévation des siens. Convaincu de l'impuissance de l'homme à écarter de la route des navires les immenses dépôts qu'accumule incessamment le Rhône, il a le premier conseillé d'en abandonner l'embouchure, et d'aller chercher à trois lieues et demie à l'est, et par conséquent hors de la portée des alluvions que le courant du littoral de la Méditerranée entraîne en sens contraire, un débouché facile et sûr dans le port de Bouc. Le port de Bouc, dans lequel la nature et l'art ont opéré depuis d'assez notables changemens, était alors un bassin presque circulaire de 1,200 mètres de diamètre, séparé de la mer par des roches assez élevées, entre lesquelles s'ouvrait une passe de 550 mètres, et sans communications avec l'intérieur des terres. Vauban proposait de faire dériver du Rhône, en aval d'Arles, un canal de douze pieds de profondeur qui serait amené dans ce bassin : il voulait ainsi faire remonter jusque sous les murs de la ville les bâtimens de 400 tonneaux, et les mettre en contact im-

(1) *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de mémoires de sa façon sur différens sujets*, t. I. — *Mémoire sur le canal de Languedoc*.

médiat avec les bateaux du Rhône et du canal de Languedoc, qu'il entendait prolonger. Une des pensées les plus constantes de sa vie était de féconder l'une par l'autre la navigation intérieure et la navigation maritime, et, pour en faire l'application, il ne pouvait pas choisir de meilleure place que celle-ci.

A peine élevé au consulat, Napoléon reprenait ces projets de Vauban. Par un traité du 6 juin 1801, il assurait l'achèvement du canal de Beaucaire, destiné à lier au Rhône le canal du Midi; commencé par les états de Languedoc en 1773, ce canal avait été abandonné pendant la révolution. Le 4 août 1802, le consul faisait entreprendre le canal d'Arles à Bouc : suspendus en 1813, les travaux en ont été repris en vertu de la loi du 14 août 1822, et n'ont été terminés qu'en 1834. La dépense totale a été de 11,476,000 fr. au lieu de 9,200,000 fr. montant des projets primitifs, et cet excédant sera trouvé modéré, si l'on tient compte des difficultés imprévues qui se sont rencontrées dans l'exécution. Tout en rendant de grands services à l'industrie qui se développe sur ses bords, ce canal n'a point atteint son but sous le rapport maritime; fréquenté par des barques, il n'a point assez d'eau pour les navires, et, malgré son secours, la marine d'Arles est restée ce qu'elle était. Il semble, à l'état hydraulique du pays, qu'un remède simple est sous la main des ingénieurs, et l'approfondissement du canal satisferait, en effet, à tous les besoins. Malheureusement les terres vaseuses au travers desquelles il est ouvert ne font que recouvrir un banc de poudingue qui est la base de la formation de la Crau, et c'est dans cette roche d'une extrême dureté qu'il faudrait creuser à la poudre la place de la tranche d'eau nécessaire à la navigation maritime. Pour lui donner un mètre de profondeur de plus, il en coûterait 28,000,000. Il serait beaucoup plus économique de creuser un autre canal. Cette conclusion est celle à laquelle de sérieuses études ont amené M. Poulle, ingénieur en chef de cette navigation. Il a proposé en 1843 d'approfondir d'un mètre sur une longueur de 12,000 mètres, à partir du port de Bouc, le canal actuel, et de le diriger ensuite vers le Rhône en sortant du banc de poudingue et en suivant la laune du Bras-Mort, reste de l'ancienne *Fossa Mariana*. La distance de Bouc au Rhône serait, dans ce système, de 21,245 mètres, et celle de la prise d'eau à Arles de 28 kilomètres; ces deux longueurs réunies excèdent peu celle du canal actuel. M. Poulle évalue, avec la parfaite expérience qu'il a du terrain, la dépense à 8,000,000. Faut-il se contenter, comme lui, de 3 mètres d'eau, ou aller jusqu'aux douze pieds que réclamait Vauban et que comporte le régime du Rhône? C'est là une question digne de la plus sérieuse attention, et les nouvelles exigences de la navigation à vapeur viennent, dans cette circonstance, fortifier la grande autorité de l'opinion de Vauban. Une chose est certaine, c'est qu'avec les nouvelles conditions où le chemin

de fer d'Avignon à Marseille va placer l'industrie des transports, il n'y a pas pour le port d'Arles de milieu entre une ruine complète, avec le maintien de l'état de choses actuel, et une prospérité sans exemple dans le passé, avec l'exécution du canal maritime. Pour quiconque a l'esprit occupé de l'influence que la France doit exercer sur la Méditerranée, il n'y a pas à hésiter entre les deux partis (1).

Jusqu'à 12 lieues d'Arles, le canal chemine, comme entre des murailles, entre deux digues élevées pour le mettre à l'abri des inondations du Rhône. En traversant l'étang de Galéjon, par lequel il communique avec la mer, il est protégé par une digue percée de vannes à clapet, qui s'ouvrent pour l'écoulement des eaux des marais quand la mer est basse, et se ferment d'elles-mêmes quand elle monte. Bientôt on arrive à Foz, qui, bâti sur un monticule isolé de calcaire coquillier, domine au loin le désert aquatique qui s'appelle aujourd'hui le Grand-Marais. Après Foz, le canal traverse, sous la protection de travaux semblables à ceux du passage de Galéjon, l'étang salé de l'*Estomac* suivant les cartes, de l'*Estouma* suivant les gens du pays. C'est le Στωμαλιμνη (la Bouche-des-Étangs) des anciens. Le peuple a laissé perdre la gracieuse désinence du nom grec, mais il en a conservé la première moitié, et de Στωμα il a fait l'*Estouma;* puis sont venus les topographes, qui, prenant l'*Estouma* pour un mot français mal prononcé, l'ont corrigé en conséquence. C'était ici le *Fossæ Marianæ Portus.* Marius avait établi son camp sur la colline de poudingue qui borne à l'est l'étang de l'Estouma, et, dans cette position, il ne pouvait tirer de grands approvisionnemens que de la vallée du Rhône : il fit en conséquence dériver du fleuve un canal qui venait déboucher, vis-à-vis de son camp et en arrière de Foz, au fond de l'étang de l'Estouma. Cet étang, maintenant envasé et rétréci, était alors un golfe où les navires pénétraient par la large passe ouverte entre la colline de Foz et celle du camp. Dans l'état où se trouvaient ces lieux, il était impossible de rien imaginer de plus complet et de mieux entendu que ces dispositions de Marius; les projets de Vauban ont été l'application de la même pensée à des circonstances un peu différentes. A la fin du XIIe siècle, les navires abordaient encore à Foz; l'envasement les en a repoussés. Foz n'est aujourd'hui qu'un village de cinq à six cents ames, désolé par la fièvre, et il n'y a plus à faire du bassin de l'Estouma, réduit à 300 hectares, qu'une prairie : les

(1) La question que je ne fais ici qu'indiquer a été traitée avec beaucoup de savoir et de sagacité par M. Alphonse Peyret-Lallier dans deux mémoires intitulés, l'un : *Études sur le port d'Arles et sur la navigation du Rhône entre Lyon et la mer* (1844); l'autre : *Les Chemins de fer et les Bateaux à vapeur du Rhône. — De l'Avenir commercial du port d'Arles, du port de Bouc et de l'étang de Berre au moyen des relations à établir entre ces ports du Rhône par les canaux maritimes du Rhône à Bouc et des Martigues* (1845). Il est difficile de réunir plus de faits instructifs que ne l'a fait l'auteur.

eaux troubles de la Durance, qu'il reçoit déjà par la branche méridionale du canal des Alpines, y compléteront les atterrissemens commencés par la mer.

Au-delà, le canal pénètre en tranchée dans le poudingue calcaire et n'en sort qu'à son débouché dans le port de Bouc; dans ce passage, il côtoie le singulier gisement des étangs de Rassuin, de Citis, du Pourra, d'Engrenier, de la Valduc. Ce sont, comme nous l'avons vu, les restes épars de l'ancien golfe qui s'allongeait au nord de celui de Foz. Dans le cataclysme au milieu duquel s'est formé le terrain de la Crau, la coulée de poudingues a enveloppé ces nappes d'eau salée et les a complétement isolées de la mer. Les pluies ne leur rendent pas ce qu'elles perdent par l'évaporation, et leur niveau est descendu au Pourra à 5 mètres 60 centimètres, à Engrenier à 7 mètres 15 centimètres, à la Valduc à 8 mètres 12 centimètres au-dessous de celui de la mer. Chacune de ces cuvettes est un creuset naturel sur lequel le soleil et le mistral exercent, au profit de l'industrie de l'homme, leur puissance d'évaporation. La compagnie du plan d'Aren afferme la Valduc 80,000 fr. par an. C'est le mieux placé, le plus étendu des étangs, et la salure y est sextuple de celle de la mer. On calcule qu'il contient aujourd'hui, sur une étendue de 345 hectares, 28 millions de mètres cubes d'eau, et 420 millions de kilogrammes de sel, c'est-à-dire l'équivalent de deux années de la consommation de la France entière. Des salines et des fabriques de produits chimiques considérables se sont établies dans des conditions analogues sur les étangs de Citis, de Rassuin, et ce lieu de désolation est devenu l'un des points de la France où le travail de l'homme est le plus énergique et le plus fécond.

Parvenus au port de Bouc, ne nous arrêtons pas aux constructions qui commencent à s'élever autour.

A Versoix, nous avons des rues,
Mais nous n'avons pas de maisons,

disait Voltaire d'une des créations du ministère du duc de Choiseul. A cela près qu'à Versoix les rues étaient nivelées et qu'on y avait fait quelques simulacres de pavé, cet état est exactement celui de la future ville de Bouc. Tournons plutôt nos regards du côté opposé à celui d'Arles, vers cette mer intérieure qu'on appelle fort injustement l'*Étang de Berre*, et où M. de Corbière se permettait à peine, en 1820, de *supposer que la navigation pourrait avoir lieu* (1).

A 6 kilomètres du port de Bouc apparaît la mer de Berre, étendue de dix lieues carrées, offrant, sur un développement de 70 kilomètres de côtes, des abords faciles, et sur les quatre cinquièmes de sa surface

(1) *Tableau de la Navigation intérieure de la France, annexé au rapport du ministre de l'intérieur du* 16 *août* 1820. In-4°. I. R. 1820.

une profondeur de 7 à 10 mètres (1). Ce bassin magnifique, où manœuvreraient à l'aise des escadres, n'est pourtant sillonné que par de faibles et rares embarcations : c'est qu'il est séparé du port de Bouc et de la Méditerranée par l'étang de Caronte, large et vaseux chenal, qui n'a nulle part aujourd'hui plus d'un mètre à un mètre et demi d'eau.

S'il faut en croire la tradition, la mer de Berre était, il y a deux mille ans, fermée à son débouché actuel par un barrage naturel, et son niveau était d'au moins 2 mètres plus élevé qu'aujourd'hui. Marius, dont les pas sont restés si fortement empreints sur le sol de la Provence, fit détruire cet obstacle par ses légions, et l'abaissement des eaux mit à découvert la plaine long-temps marécageuse de Marignane (*Marii stagnum*) et celle de Berre. L'aspect des lieux n'a rien qui infirme les traditions. Si elles sont fidèles, l'irruption des eaux dut creuser profondément l'étang de Caronte, par lequel elles se précipitaient, et la *Maritima Colonia*, assise à l'entrée de la mer de Berre, sur le sol qu'occupe aujourd'hui la jolie petite ville des Martigues, put devoir à la facilité de ses communications avec la Méditerranée un haut degré de prospérité; mais cette prospérité avait dans le progrès imperceptible de l'envasement du chenal un ennemi dont le temps assurait le triomphe. Des règlemens sur le curage, qui remontent à 1368 et paraissent avoir été rarement observés, attestent que, dès cette époque, la marine locale se sentait menacée. Pour ne pas chercher dans des temps trop reculés et dans des documens sans authenticité des vestiges des vicissitudes qu'elle a éprouvées, il suffira de rappeler ce qu'étaient les Martigues, lorsqu'en 1633 le cardinal de Richelieu fit constater l'état maritime des côtes de Provence : son commissaire trouva le chenal de l'étang de Caronte assez profond pour des bâtimens de 1,000 à 1,200 quintaux de charge, c'est-à-dire de 50 à 60 tonneaux. Les Martigues en possédaient douze de cette dimension; vingt de leurs tartanes faisaient habituellement le commerce entre les côtes de Languedoc et celles d'Italie; quatre-vingts tartanes de sept hommes d'équipage faisaient la pêche, non-seulement dans le golfe de Lyon, mais aussi dans la Rivière de Gênes, sur les côtes de Toscane, des États de l'Église, de Naples, d'Andalousie, et jusque dans l'Océan. Les Martigaux avaient fait, en 1622, pendant le siége de Montpellier, les approvisionnemens de l'armée du roi; ils étaient enfin *estimés les plus courageux et meilleurs mariniers de la mer Méditerranée* (2).

(1) Une carte de la mer de Berre et de ses alentours a été publiée en 1843 par MM. de Gabriac, ingénieur des ponts-et-chaussées, et Robert, capitaine du bateau à vapeur *l'Entreprise*. Au mois d'octobre 1844, M. le baron de Mackau a ordonné le lever d'une carte hydrographique de cette même mer : ce beau travail est terminé et sera publié pour l'époque où le bassin qu'il représente sera ouvert à la navigation générale.

(2) *Procès-verbal contenant l'état véritable auquel sont de présent les affaires*

En 1700, la commune comptait 10,500 habitans, et sa marine 2,300 hommes inscrits, dont 150 capitaines au long cours (1). Aujourd'hui la population n'est plus que de 7,724 habitans; l'inscription maritime, que de 1,003 hommes, dont douze capitaines. Le transport des marchandises s'effectue, au travers de l'étang de Caronte, sur des barques à fond plat de trente tonneaux; encore faut-il, pour le franchir, saisir les momens où les marées de pleine et de nouvelle lune y jettent une tranche d'environ 5 décimètres d'eau.

Le lent exhaussement de la vase de cette lagune affecte jusqu'au régime hydrographique de la mer de Berre. Les courans s'établissent alternativement, en sens contraire, entre elle et la Méditerranée, et l'étang de Caronte sert tantôt à l'émission des eaux douces qu'elle reçoit de l'intérieur, tantôt à l'introduction des eaux salées du large. Depuis que la section de l'étang s'est sensiblement rétrécie, on remarque dans la mer de Berre un affaiblissement de salure très dommageable aux nombreuses salines qu'elle alimente, et, si l'on dit vrai, une aggravation de l'insalubrité qui affecte une partie de ses rivages : l'immense quantité de poisson qui s'y rend au printemps pour frayer paraît aussi diminuer, au grand préjudice de la pêche.

Tels sont aujourd'hui les effets physiques et commerciaux du travail de la nature. La négligence des hommes lui a laissé le champ libre: mais leur industrie peut réparer en deux ou trois ans le tort de plusieurs siècles, et le moment est venu d'écarter les obstacles qui obstruent l'accès de la mer de Berre.

La loi du 3 juillet 1845 affecte à cette destination une somme de 2,800,000 francs. Un canal de 5,580 mètres de long, de 75 mètres 50 centimètres de large et de 3 mètres de profondeur à la basse mer va se creuser, au travers de l'étang de Caronte, du port de Bouc à la mer de Berre; en traversant les Martigues, il s'élargira de manière à former un port de 5 hectares. Ces travaux, faits dans l'intérêt de la navigation, remédieront aux inconvéniens secondaires qui en accompagnaient la langueur; les eaux et les navires circuleront par de larges émissaires, et la pêche, qui s'exerce aujourd hui par l'interception des chenaux des Martigues au profit de quelques propriétaires oisifs, redeviendra, dans la mer de Berre, une industrie maritime et une école de matelots.

Quelques-uns ont voulu, dans l'intérêt de la marine royale, aller fort au-delà de ces projets. On a proposé de donner au canal de jonction 6 et même 9 mètres de profondeur, d'ouvrir ainsi la mer de Berre aux

maritimes de la côte de Provence, par Henri de Séguiran, délégué du cardinal de Richelieu en 1633. (Manuscrits de la Bibliothèque royale, n° 1037.)

(1) Enquête déposée aux archives de la chambre des députés.

vaisseaux de ligne, et de fonder sur cet ensemble un établissement militaire qui rivaliserait avec celui de Toulon (1).

C'est assurément une grande idée, séduisante surtout, que celle d'équiper et d'instruire des flottes sur une mer intérieure tout-à-fait impénétrable aux marines ennemies; mais, quel qu'en soit le prestige, il ne saurait voiler aux yeux des hommes attentifs les circonstances naturelles qui imposent des limites infranchissables au service de l'établissement qu'il s'agirait de créer ici.

Il n'y a point de port militaire sans rades, sans vastes abris extérieurs, et ce qu'offre en ce genre Toulon dans les proportions les plus magnifiques manque tout-à-fait au port de Bouc. Il faut le chercher entre la côte de fer qui s'étend à l'est jusqu'à Marseille et les bas-fonds qui se prolongent à l'ouest en avant de la Camargue; l'atterrage en est environné de dangers pour les petits bâtimens à voile, à plus forte raison pour les grands, qui, même dans les plus beaux temps, sont obligés de se tenir à une distance respectueuse des embouchures du Rhône. Considérée de plus près, l'entrée du port de Bouc est à demi masquée par la roche sous-marine des Tasques, sur une partie de laquelle il n'y a pas plus de 4 à 5 mètres d'eau, et elle est toujours difficile par les vents de l'est et du sud. Enfin ce bassin, qui semble au premier aspect capable de recevoir les plus grandes flottes, n'offre que 30 hectares où la profondeur soit de plus de trois mètres, que 9 où elle soit de 5 à 7. Les vaisseaux et les frégates sont donc exclus du port de Bouc, et il n'offrira jamais qu'un abri passager aux bâtimens de guerre plus légers.

Il pourrait en être autrement de la marine à vapeur. Celle-ci porte en elle-même les forces nécessaires pour vaincre l'action des vents et des courans, et les obstacles devant lesquels échoue ordinairement tout l'art de la navigation à la voile sont le plus souvent pour elle comme s'ils n'existaient pas. Ce mérite de la marine à vapeur permet à l'état de profiter de tous les avantages économiques que présente pour son exploitation le port de Bouc. Quand les houilles anglaises n'affluent pas dans la Méditerranée, et particulièrement en temps de guerre, le port de Toulon ne peut tirer ses approvisionnemens en combustible que des mines d'Alais et de Saint-Étienne, et ils lui parviennent par le Rhône, le canal d'Arles et le port de Bouc. Or, le fret de Bouc à Toulon ne sera jamais de moins de 5 francs par tonne, et à ce prix il y aurait, sur le mouvement actuel des bâtimens à vapeur de l'état, une économie de plus de 200,000 francs par an à prendre Bouc pour point de départ et de ravitaillement. En temps de guerre, où toutes les ressources se ré-

(1) Voir le rapport du 30 avril 1844 de M. d'Angeville à la chambre des députés sur le projet de loi relatif à l'amélioration des ports, la discussion qui a suivi, le rapport du 22 juin suivant de M. le baron Charles Dupin à la chambre des pairs, l'enquête faite à Bouc et aux Martigues par M. Nonay, capitaine de vaisseau.

trécissent, le fret ferait plus que doubler, et la consommation de combustible s'accroîtrait dans la même proportion. Il y aurait alors entre les avantages des deux ports toute la différence qui existe, quand la mer n'est pas libre, entre les ressources intérieures et celles qu'il faut attendre du dehors.

Si l'on ajoute que, pour les trente mille soldats de l'armée d'Afrique qui chaque année arrivent ou partent par la vallée du Rhône, il y a de Bouc à Toulon cinq étapes à épargner, que le matériel d'artillerie et les immenses approvisionnemens de guerre qui vont par terre s'embarquer à Toulon pour l'Algérie descendraient par eau jusqu'à Bouc et se transborderaient sans frais du bateau sur le navire, on calculera facilement combien la marine et l'armée gagneraient à établir par Bouc leurs correspondances avec l'Afrique.

Les fers et le combustible devant toujours être à Bouc à meilleur marché qu'à Toulon, les économies applicables à la marche des bateaux à vapeur se reproduiraient dans une grande partie des frais de leur construction et de leur entretien. Il importe peu que l'état ne s'arrête pas à cette considération; il prend aujourd'hui le sage parti de demander ses bâtimens à vapeur à l'industrie privée, et celle-ci saura bientôt reconnaître quels immenses avantages présente le port de Bouc pour cette sorte de constructions. Il est très probable qu'il ne se passera pas un grand nombre d'années avant que le bon marché de la main-d'œuvre et des matières premières y détermine la formation du premier chantier de marine à vapeur de la Méditerranée.

Je m'abuse beaucoup s'il n'est pas permis de conclure des détails qui précèdent que, tel qu'il est projeté, le canal du port de Bouc à la mer de Berre satisfait aux besoins du présent, et se prête à toutes les améliorations que peut comporter l'avenir. Avec 3 mètres d'eau à la basse mer, il admettra les bâtimens de 200 tonneaux. La largeur du canal, qui est de 75^{m}50, permettra, quand on le jugera convenable, d'en porter par de simples draguages la profondeur à 6 mètres. C'est tout ce que comporte l'état de l'entrée du port, et encore, pour mettre le bassin de Bouc lui-même en rapport avec le canal ainsi creusé, faudrait-il y faire un curage assez dispendieux; mais si, contre toute probabilité, il paraissait un jour utile de donner au canal la profondeur nécessaire à la circulation des vaisseaux de haut bord, il y aurait un premier soin à prendre : ce serait de leur ouvrir l'entrée même du port de Bouc, et pour cela il ne s'agirait de rien moins que d'extraire à la poudre, sous 5 à 10 mètres d'eau, 110,000 mètres cubes de la roche des Tasques. Combien d'argent, combien de temps une semblable opération exigerait-elle? Aucun ingénieur expérimenté ne se hasardera à le prédire, et nous pouvons, sans être accusés de timidité, la léguer à nos neveux.

Il semble que les obstacles accumulés entre Arles, la mer de Berre

et le port de Bouc par l'insalubrité de l'air, la rareté de la culture et surtout l'imperfection des moyens de transport, auraient dû interdire à l'industrie l'accès de ce pays : loin de là; sa force d'expansion l'a emporté sur toutes celles qui se réunissaient pour la comprimer. Indépendamment des établissemens signalés plus haut, les anciennes salines se sont étendues; de nouvelles salines, des minoteries, des fabriques de produits chimiques, des huileries, se sont, depuis vingt ans, multipliées autour de la mer de Berre; ces nombreuses usines emploient à cette heure, en machines à vapeur ou en chutes d'eau, une force de six cents chevaux, et le mouvement de la navigation des six petits ports qui les desservent, c'est-à-dire des Martigues, du Ranquet, de Saint-Chamas, de Berre, de la Tête-Noire et du Lion, est de 50,000 tonneaux à l'entrée, de 75,000 à la sortie (1).

La circulation sur le canal d'Arles à Bouc a été en

1842	de	861	bateaux portant	89,867 tonneaux.
1843		1538	—	194,024
1844		1552	—	190,990
1845		1868	—	223,794

Le tonnage extérieur du port de Bouc, non compris celui de ses deux entrées intérieures par le canal d'Arles et l'étang de Caronte, a été dans ces mêmes années

1842 de.....	75,577 tonneaux.
1843.....	104,903
1844.....	138,949
1845.....	168,880

Si, dans des circonstances si défavorables, le pays a fait de pareils progrès, que n'est-il pas permis d'en attendre lorsque les canaux maritimes d'Arles et des Martigues terminés feront du bassin de Bouc l'avant-port d'une navigation intérieure alimentée par tous les produits et tous les besoins de la vallée du Rhône et des bords de la mer de Berre? Les centres actuels de population s'étendront et se fortifieront; il s'en formera de nouveaux à l'entour; les mille matelots des Martigues ne suffiront pas long-temps aux exigences d'une industrie dont les forces auront doublé; ils remonteront, pour le dépasser bientôt, au nombre qu'ils présentaient sous Louis XIV et sous Louis XIII. Arles aussi reconquerra son ancienne splendeur. L'agriculture y concourra autant au moins que la navigation, et la nécessité d'alimenter les populations laborieuses qui se presseront autour d'elle forcera le vaste désert qui l'environne à se transformer, sous l'action bienfaisante des eaux du Rhône et de la Durance, en campagnes fécondes.

(1) Cette navigation étant intérieure n'est pas mentionnée dans les états des douanes. Le relevé en a été fait par M. de Gabriac, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Des hauteurs qui dominent les Martigues, le regard se perd parmi ces champs de désolation sur lesquels reposent tant d'espérances. Le naturaliste devrait précéder l'ingénieur et l'homme d'état dans l'étude de la partie la plus triste de ce vaste horizon : l'Institut et l'administration du Jardin des Plantes envoient chaque année leurs voyageurs aux extrémités du globe; ils explorent l'Inde et la Polynésie, le Spitzberg et les terres australes, et nous avons en France même une contrée où le sol, les eaux, l'air lui-même, diffèrent de ce qu'ils sont partout ailleurs, sans qu'on daigne y porter ses pas ou y jeter un regard! Les conséquences utiles à tirer des observations qui naîtraient en foule dans une pareille contrée n'en affaiblissent point l'intérêt scientifique, et l'on ne saurait réclamer trop haut contre un oubli si peu mérité.

La mer de Berre est encadrée au nord, à l'est et au sud, entre de riantes campagnes et des collines tapissées de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers. Ce bassin communique avec Marseille par de raides et longues rampes qui franchissent les crêtes arides de l'Estaque. Le chemin de fer exemptera bientôt la circulation de ces retards et de ces difficultés; il passera par-dessous les montagnes, et l'on arrivera, sans monter ni descendre sensiblement, jusque dans les murs de Marseille. Les voyageurs y perdront la magnifique vue du golfe et de la ville, et elle est assez belle pour être regrettée.

La population de Marseille a éprouvé, depuis moins d'un siècle, de nombreuses variations. La ville comptait :

En 1770	90,056 habitans.
En 1790	106,585
En 1801	102,219
En 1811	96,271

La décadence était l'effet de la guerre, le progrès a été celui de la paix. Du recensement de 1811 à celui de 1841, la population s'est accrue de 50,920 habitans. Dans les cinq années qui se sont écoulées depuis, l'accroissement a été bien plus rapide encore, et le dénombrement de la fin de 1846 a constaté une agglomération de 183,186 ames (1). Le Marseille d'aujourd'hui, encore éloigné du terme de la progression dans laquelle il marche, est le double de celui de l'empire. Cet accroissement s'opère surtout par des immigrations, dont quelques-unes sont lointaines. La prospérité, les priviléges mêmes de Marseille sont, à ce titre, un patrimoine de toute la France, j'ai presque dit de tout le bassin de la Méditerranée. Les mœurs, les idées, le langage des nouveaux citoyens qui viennent profiter des avantages de cette position, modifient tous les jours l'ancien caractère de la cité : la vieille couleur locale

(1) Population fixe ..... 167,872 ames.
Colléges, hospices, prisons, inscription maritime, garnison.... 15,314

s'absorbe et se perd dans les élémens hétérogènes que chaque jour lui associe. Ces Marseillais pur sang, qui trouvaient naguère que, *si Paris avait une Canebière, ce serait un petit Marseille,* se sentent aujourd'hui dépaysés au milieu de cette même Canebière; leur accent classique devient étranger parmi les groupes d'intrus qui s'en disputent le pavé; ils ont des fils qui pensent et parlent comme tout le monde, des filles qui comprennent à peine le patois; l'antique bonhomie, la joviale rondeur, la brusquerie nationale, s'en vont; l'originalité provençale se réfugie dans quelques bastides et quelques cabarets privilégiés. Des Dauphinois, des Lyonnais, des Parisiens, des Normands, des Gascons, des Génois, des Suisses, des Juifs, des Grecs, arrivent à la tête des affaires. Dans les rangs inférieurs de la société, les changemens ne sont guère moins considérables. De nouvelles races d'ouvriers ont été attirées par le surcroît de travail qui est résulté des développemens du commerce et de l'industrie; elles ne se sont pas constituées à l'état de colonie, comme les Catalans, qui, de temps immémorial, sont les pêcheurs du golfe de Marseille; elles se mélangent en se fixant, et la seule qui conserve pour un temps encore ses caractères distinctifs, c'est celle qu'envoie la Ligurie. Par leur sobriété, leur patience, leur résistance aux plus rudes fatigues, les Génois, ces Auvergnats de la Méditerranée, se sont si complétement emparés de tous les travaux pénibles du pays, que, s'ils se retiraient, la plus grande partie des établissemens industriels de la Provence seraient réduits à l'impossibilité de fonctionner. Le chemin de fer, qui frappe aux portes de la ville, va compléter l'immixtion, effacer ce qui reste de la couleur locale, jadis si vive et si tranchée, et, sans l'aristocratique corporation des portefaix, qui seule reste encore debout au milieu de tant de nouveautés, on verrait bientôt de tout à Marseille, excepté des Marseillais.

Pour loger 90,000 nouveaux habitans, il a fallu construire une nouvelle ville. On en a fait autant, sans le même degré de nécessité, dans une autre partie du midi, à Bordeaux, et, en parcourant les deux villes, on croit comprendre, au seul aspect des habitations, comment l'une grandit, tandis que l'autre demeure à peu près stationnaire. Bordeaux a construit des hôtels, Marseille des maisons; les uns semblent bâtis pour des familles dont la fortune est faite, les autres pour des familles qui la font; l'ordonnance générale annonce là un luxe hospitalier, ici une sage économie. Les mœurs d'un peuple ne se réfléchissent nulle part si bien que dans son architecture : l'élégance des quartiers neufs de Marseille est tout entière dans la symétrie des alignemens, le choix des matériaux employés et la disposition à peu près uniforme des maisons. On sent d'abord que l'ordre et le travail les habitent. Au rez-de-chaussée sont les bureaux et les comptoirs; une porte intérieure les sépare de l'escalier et des pièces réservées à la famille; il n'y a de places

faites que pour le commerce d'un côté, pour la vie intérieure de l'autre. On reçoit d'ailleurs peu chez soi, et dans aucune ville de France on n'a si bien conservé l'usage qu'avaient les anciens de passer les journées sur la place publique. Les affaires se traitent sur les quais, en plein air. La beauté du ciel donne sur cette côte de la Méditerranée une fête perpétuelle à la terre, et les habitudes de la vie se sont formées sous cette heureuse influence.

La différence d'activité qui règne entre le port de Marseille et celui de Bordeaux (1) ne tient pas à la nature du sol; le bassin du Rhône est très loin d'être aussi fertile que celui de la Garonne et ne produit rien qui soutienne la comparaison des vins de Bordeaux : elle tient moins encore à une supériorité intellectuelle quelconque; on chercherait vainement en France une population plus heureusement douée que celle de la Gironde; Bordeaux enfin n'occupe pas sur l'Océan une position commerciale beaucoup moins forte que celle de Marseille sur la Méditerranée. Les avantages de Marseille ne peuvent s'expliquer que par l'état de l'industrie et l'activité du travail dans le bassin du Rhône.

Supplanté pendant la guerre dans les marchés du Levant, le commerce de Marseille s'est tourné, dès les premiers jours de la paix, vers les industries productrices : il a amélioré celles qu'il possédait déjà, il en a créé de nouvelles et leur a demandé des objets d'exportation; la ville est devenue un grand atelier; le département dont elle est le chef-lieu a élevé de nombreuses fabriques. Le commerce maritime a surtout grandi à mesure que la base territoriale de ses opérations a été mieux fécondée par le travail national; il a fallu chercher alors à l'étranger des matières premières, et le pays a soldé avec ses produits les marchandises qui lui manquaient. Le travail agricole et manufacturier a multiplié les moyens d'échange autour de soi; voilà tout le secret d'une prospérité qui croît de jour en jour, tandis qu'avec des avantages naturels fort supérieurs, d'autres contrées demeurent stationnaires. Nîmes, Avignon, Alais, Vienne, la Voulte, Givors, Rive-de-Gier, Saint-Étienne, Annonay, Tarare, Lyon, sont des villes où se déploie une extrême activité. Autour d'elles, les mines s'excavent, les usines se pressent, les ateliers retentissent du bruit des machines : ici l'on file le coton, la laine et la soie; plus loin on les teint et on les tisse; là fument les hauts fourneaux, les forges, et le verre prend mille formes variées. La Bourgogne et la Franche-Comté apportent sur ce marché intérieur un large contingent. A Marseille et aux alentours, les salines, les manufactures de savon, de produits chimiques, les huileries, les minoteries, s'offrent de tous côtés à la vue; en un mot, les travaux qui s'effec-

(1) Le mouvement du commerce extérieur a été en 1845, à Marseille, de 1,303,706 tonn.
— — — — à Bordeaux, de 278,720

tuent à terre donnent la mesure du mouvement qui règne sur la mer. La vallée de la Garonne n'offre pas un spectacle aussi animé : sauf Moissac et Montauban, pour trouver un centre d'activité de quelque importance, il faut remonter jusqu'à Toulouse, qui, sous ce rapport, n'est pas comparable à Lyon : dans les villes de ce beau pays, le loisir semble être la coutume; Bordeaux même ressemble moins à la métropole commerciale d'une grande province qu'à la capitale d'un état de second ordre, et l'étranger cherchera plutôt dans les hôtels qui la décorent des hommes distingués par l'élégance de leurs habitudes que de simples et laborieux négocians.

Ces différences disent très haut que le travail national est le plus solide aliment du commerce maritime : il lui procure des consommateurs qui sont en état de payer. Toute entreprise agricole ou manufacturière qui réussit dans le rayon d'approvisionnement de Marseille ajoute, si humble qu'elle soit, au chargement de quelque navire, et le pays semble avoir pris à tâche de prouver que la première condition de la prospérité d'un port, c'est d'être entouré d'une population énergiquement laborieuse.

Les résultats obtenus à Marseille se recommandent à l'attention des hommes sincères qui s'attachent à naturaliser en France les doctrines des Anglais sur le libre échange, doctrines que ceux-ci ont soin de ne mettre en pratique chez eux qu'autant qu'ils ont à y gagner, mais dont il leur importe beaucoup de persuader aux autres l'excellence universelle. Il serait curieux d'étudier, en présence des faits accomplis, si l'exclusion de la protection aurait ici produit beaucoup mieux que ce qu'on a. Le contrôle des faits n'est pas à dédaigner sur ces matières; le régime commercial d'une nation n'est point une philosophie, et les théories dont il est le sujet n'ont de valeur que celle des effets auxquels elles conduisent.

Quoi qu'il en soit, le régime de protection de l'industrie nationale n'a point comprimé à Marseille l'essor du commerce extérieur : il ne faut, pour s'en convaincre, que descendre dans la ville et regarder autour de soi. Des livres, des mémoires très dignes d'éloges peuvent être consultés sur ce sujet; mais les personnes chez qui la confiance dans la statistique n'exclut pas un peu de défiance des statisticiens préféreront peut-être une mesure des progrès de ce commerce, dont l'expression soit brève et l'exactitude incontestable; elles la trouveront dans les comptes des recettes du trésor public. Cette mesure n'est autre que le tableau du produit des douanes de la direction de Marseille depuis la paix : il était

En 1810, année de guerre, de	3,221,800 francs.
En 1815, année de guerre et de paix, de.....	4,953,165
En 1820, année de paix, de.....	13,096,610

En 1825,	année de paix,	de	.....	19,760,215 francs.
En 1830,	—	—	de.....	22,183,166
En 1835,	—	—	de.....	26,809,217
En 1840,	—	—	de.....	30,050,925
En 1845,	—	—	de.....	35,977,045

La masse des affaires s'est encore plus accrue que les perceptions auxquelles elle a donné lieu, car, depuis trente ans, l'abaissement des tarifs a été continu, et la quantité de marchandises qui, au commencement de la période, correspondait à un million de droits, est aujourd'hui beaucoup plus considérable.

C'est sous l'influence de routes imparfaites, d'une navigation intérieure pénible et dangereuse, que le commerce de Marseille a pris de tels développemens. Le lit du Rhône s'approfondit et se régularise aujourd'hui; des chemins de fer partant des bassins de Marseille vont rayonner au loin; les routes des Alpes et des Cévennes s'aplanissent : que l'état reboise ces montagnes, qu'il favorise la dérivation des torrens qui s'échappent de leurs flancs, qu'il préside à la transformation des graviers de la Durance et de la Crau, des marais de la Camargue, en territoires fertiles, et, comme un arbre dont une main bienfaisante arrose les racines et cultive le pied, le commerce de Marseille redoublera de sève et de vigueur.

Mais, indépendamment des résultats généraux qu'amènera la bonne gestion de nos affaires intérieures, il en est quelques-uns à rechercher séparément sur les côtes de la Méditerranée. Les plus voisins à obtenir s'offriraient dans l'île de Sardaigne.

Cette île, la seconde de la Méditerranée, était il y a vingt ans moins connue de l'Europe que tel îlot du grand Océan. L'administration éclairée du roi Charles-Albert entreprend aujourd'hui de la régénérer, et, après la nation italienne, la nôtre est la plus intéressée au succès de son œuvre. Il n'existe cependant encore aucunes communications régulières entre nos côtes et celles de Sardaigne. Dès 1842, le commerce suggérait aux cabinets de Paris et de Turin la pensée de faire faire échelle à Bastia aux paquebots sardes qui font le service entre Gênes et Cagliari, et de remplir par un voyage à Porto-Torres, au nord de l'île, le temps que nos bateaux de poste perdent dans la rade d'Ajaccio, à chacun de leurs voyages hebdomadaires. La Sardaigne aurait été de la sorte mise en rapport direct avec Marseille, et ses moyens de correspondance avec l'Italie se seraient accrus de tous les nôtres. Une combinaison si simple ne laissait pas de rencontrer de sérieuses difficultés.

En effet, les rivalités étroites de villes et de provinces, qui servent en Italie d'instrument de domination aux oppresseurs, y sont aussi, par une conséquence naturelle, une entrave à la sagesse des gouvernemens

nationaux. La maison de Savoie a été contrainte, par les jalousies et les préjugés des nouveaux sujets que lui ont donnés les traités de 1814, de frapper de droits de douane, à l'entrée de ses états continentaux, les produits de l'île de Sardaigne : on a invoqué à l'appui de la nécessité d'un tarif protecteur la similitude des denrées fournies par l'île et de celles dont abonde la côte de Ligurie, comme si cette similitude n'imposait pas elle-même une limite à l'importation. La population sarde paraît avoir quelquefois comparé avec un sentiment pénible ce traitement peu fraternel et peu motivé à celui que la France fait à la Corse. D'un autre côté, entre elle et la France, il y a parfaite réciprocité de ressources et de besoins : la Provence est un marché toujours ouvert pour les grains, les huiles, les fruits, les bestiaux de la Sardaigne, et la Sardaigne y trouve, à de meilleures conditions qu'en Italie, les objets manufacturés qui lui manquent. Ce concours des torts de la législation et de la pente des intérêts commerciaux autorisait à craindre que la multiplicité des relations n'établît entre la Sardaigne et la France des liens un peu plus étroits qu'il ne convient à la politique de la maison de Savoie. Cette appréhension a, dit-on, été écartée à Turin avec une généreuse confiance, et, si notre diplomatie avait mis à profit ces loyales dispositions, la Sardaigne aurait depuis quatre ans, dans les avantages de ses rapports avec la France, un motif de plus d'être attachée à son gouvernement et reconnaissante envers lui.

La Sardaigne a l'étendue de trois de nos départemens; sa population, qui s'accroît avec une merveilleuse rapidité, était, au recensement de 1841, de 524,633 habitans; elle est à trois jours de navigation de Marseille, et à peine échangeons-nous avec elle le chargement de quelques navires! Cette situation peut évidemment s'améliorer. De la régularité des communications à l'extension des échanges, la distance n'est pas grande, et il appartiendrait à la chambre de commerce de Marseille de demander l'une pour arriver à l'autre.

Nos relations avec le Levant constituent un objet d'une plus haute importance. Par l'effet des événemens qui se sont succédé depuis soixante ans, notre position politique et notre position commerciale n'y sont pas, à beaucoup près, aussi élevées qu'à d'autres époques; elles réagissent assez fortement l'une sur l'autre pour que rien de ce qui peut fortifier dans ces contrées le commerce de Marseille ne soit sans influence sur des intérêts d'un ordre plus élevé. C'est sur cette considération qu'a été fondée la loi du 2 juillet 1835, par laquelle a été établi le service des paquebots du Levant. Ils portent des voyageurs et des correspondances, et, sauf un petit nombre d'objets de prix, ils ne reçoivent point de marchandises; on croyait favoriser la marine marchande en lui laissant le fret de tout ce que refusaient les paquebots de l'état. Malheureusement, si les voyageurs et les marchandises réu-

nis donnaient les bases d'une excellente affaire, séparés ils ne pouvaient fournir que deux affaires détestables. L'exploitation au compte de l'état lui a fait éprouver depuis dix ans une perte d'au moins 36 millions, et le commerce, ne trouvant pas une rémunération suffisante dans le transport des marchandises par bateaux à vapeur, l'a long-temps délaissé. Cependant des habitudes se sont formées, mais au profit du Lloyd de Trieste, et la fausseté des combinaisons de l'administration française a eu pour résultat de renvoyer à la marine autrichienne ce qui revenait naturellement à la nôtre. Les choses en sont encore là, et les résultats financiers de l'entreprise en donnent la mesure sous d'autres rapports (1). Il est temps de faire pour le Levant ce que le ministère de la guerre fait avec un plein succès pour ses relations avec l'Afrique (2), c'est-à-dire un traité avec le commerce. Les offres ne manqueront pas; les dépenses du trésor seront réduites d'au moins cinq sixièmes; au lieu d'un mauvais service, on en aura un bon, et notre commerce rentrera en possession d'avantages dont il n'aurait jamais dû être dépouillé. Il est probable que ce système, dans lequel les véritables intérêts nationaux sauraient se faire entendre, conduirait bientôt à abandonner, si ce n'est pour les paquebots d'Alexandrie, l'échelle de Malte pour celle de Messine : on obtiendrait ainsi une notable abréviation de parcours, et l'on rattacherait à nos lignes cette belle Sicile qui en est exclue.

Nous devons enfin nous souvenir que, dans les siècles passés, le commerce avec l'Algérie a été aussi profitable à la France que lucratif pour la place de Marseille. Il n'a pas aujourd'hui ce double caractère, mais il peut le reprendre dans l'avenir. L'Algérie est pour le moment un pays où nous soldons cent mille consommateurs, où nous expédions chaque année 100 millions d'argent; les marchandises suivent, et le partage du numéraire qui s'en va commence à s'opérer, dans l'entrepôt même de Marseille, entre les étrangers et nous. Il s'est trouvé à Paris

(1) D'après les comptes de 1845, les paquebots du Levant et de Corse réunis (les dépenses étant confondues, il n'est pas possible de les distinguer) ont coûté pendant cet exercice..... 4,364,110 francs.

Ils ont rendu : Ceux du Levant.....	941,508 francs.	1,029,228 francs.
Ceux de Corse.....	87,720	

Dans cette perte de..... 3,334,882 francs n'est pas comprise la dépréciation d'un matériel naval reconnu impropre à la guerre, et pour l'acquisition duquel il a été alloué, par les lois des 2 juillet 1835 et 14 juin 1841, une somme de 13,377,660 francs.

(2) Ce marché, en date du 25 mai 1843, est celui de la compagnie Bazin. Pour 84,000 fr. par an, elle fait tous les dix jours un voyage de Marseille à Alger et retour; elle porte la correspondance et met gratuitement à la disposition du ministre de la guerre, pour 61,520 francs de places de voyageurs. Les paquebots de la compagnie Bazin sont beaucoup plus rapides que ceux de l'état.

des bureaux et même des cabinets de ministres où cela s'appelait du commerce. Du reste, les relations avec cette contrée ne tiennent pas dans le commerce de Marseille une aussi grande place qu'on le suppose généralement : en 1845, le mouvement auquel elles ont donné lieu a été, navires sur lest compris, de 126,253 tonneaux; ce n'est pas plus du seizième du mouvement total du port. Quand les choses reviendront à l'état de calme où elles seraient depuis long-temps, si, depuis seize ans, nous avions toujours été inspirés par la sagesse avec laquelle nos affaires ont été conduites en Afrique, lorsque du règne de François Ier à celui de Louis XVI elles ont été entre les mains des Marseillais, on verra l'exploitation des deux cent cinquante lieues de côtes que nous avons acquises en face de celles de Provence grandir d'année en année. Les grains de la Numidie, transportés par des bâtimens français, devanceront, sur le marché de Marseille, ceux de la mer Noire qu'y verse la marine russe; les laines du Sahara viendront alimenter nos manufactures, et les conquêtes de la paix seront sur ces rivages bien autrement solides que celles de la guerre.

Le commerce de Marseille ne manque à coup sûr d'aucune des conditions nécessaires au succès des entreprises les plus lointaines; mais, dans cette carrière, il risquera quelquefois de se dessaisir des avantages qui lui sont propres pour attaquer ses rivaux au milieu des leurs. Sans parler de New-York et de Philadelphie, on est aussi bien à Londres, à Rotterdam, à Cadix qu'à Marseille, pour trafiquer avec les Indes, la Chine ou l'Océan Pacifique. Il en est autrement de la Méditerranée : là Marseille n'a lieu de craindre aucune concurrence, et sa marine fera sagement de ne suivre nos diplomates à Canton ou nos amiraux aux îles Marquises que lorsqu'elle n'aura rien à faire dans cette mer.

Le développement maritime du port de Marseille a marché du même pas que le développement commercial; mais, considéré sous ce point de vue, le tableau de cette prospérité n'est pas sans ombres, et, si l'on recherche la part des marines étrangères dans ce mouvement, on voit avec tristesse notre infériorité résulter ici de circonstances générales, sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention du pays. Il est pour les nations comme pour les individus des vérités pénibles qu'il faut sans cesse avoir sous les yeux pour s'exciter à mieux faire.

Le mouvement de la navigation internationale dans les ports de France a été, en 1845, entrées et sorties comprises, de 36,302 navires et 4,063,492 tonneaux. Sur ces quantités, le pavillon français a fourni 11,953 navires et 1,075,091 tonneaux, et les pavillons étrangers, 24,349 navires et 2,988,401 tonneaux. Ainsi, à prendre pour objet de comparaison le tonnage, qui est la véritable mesure de l'importance maritime, notre part dans le commerce en concurrence de nos ports n'est pas beaucoup plus du tiers de celle des marines étrangères. Je

prends l'année 1845 pour base d'appréciation, parce que c'est la dernière sur laquelle aient été publiés des documens officiels. Malheureusement celles qui l'ont précédée lui ressemblent, et les chiffres qui s'y rapportent ne font que confirmer la persistance et la gravité des causes de notre infériorité.

Ces causes sont très complexes, et l'examen en serait ici trop long; mais, dans le nombre, on peut en signaler trois : d'abord, la capacité moyenne de nos navires est de 92 tonneaux, tandis que celle des navires étrangers est de 122, et les frais d'établissement et de navigation de deux bâtimens de ces dimensions diffèrent beaucoup moins que leurs produits; en second lieu, le matelot embarqué correspond chez nous à un chargement de 11 tonneaux 33, et chez nos concurrens, qui la plupart le paient moins cher, à un chargement de 12 tonneaux 85. Nous tendons, dans les constructions nouvelles, à augmenter un peu le tonnage de nos navires, et l'exagération de la force de nos équipages tient surtout au maintien de règlemens surannés, qu'une administration intelligente devrait avoir depuis long-temps réformés. Ces deux vices sont faciles à corriger; il n'en est malheureusement pas ainsi du troisième. Le désavantage essentiel, incurable peut-être, de notre marine marchande, parce qu'il tient à la nature même des productions et des besoins de notre pays, c'est la supériorité du tonnage importé sur le tonnage exporté. Nous recevons annuellement environ 2,500,000 tonneaux de marchandises de l'étranger, nous ne lui en rendons pas plus de 1,500,000 : en d'autres termes, de 5 bâtimens d'égale capacité qui abordent en France avec des chargemens complets, 2 en repartent à vide. Cette balance du tonnage est tout autre chose que celle du commerce : l'une se déduit du poids, l'autre de la valeur des objets échangés, et la navigation d'un pays peut languir dans des conditions où ses manufactures prospèrent. Ainsi, les 100 millions de soieries que nous exportons par mer, tout en employant un nombre immense d'ouvriers, ne fournissent à la marine qu'un aliment insignifiant; le transport d'une bien moindre valeur en fer, en bois, en houille, pourrait occuper cent fois plus de matelots. Nous recevons par mer surtout des marchandises encombrantes et des matières premières; nous renvoyons par la même voie des produits manufacturés d'une valeur très supérieure sous un moindre volume, et l'insuffisance des chargemens est habituelle dans nos ports de commerce.

Il est à peine nécessaire d'expliquer combien, dans les échanges de nation à nation, la marine du port qui fournit le plus de tonnage a d'avantages sur celle du port qui en fournit le moins. Dans l'un, les chargemens sont toujours prêts, les expéditions toujours sûres; il n'y a jamais ni pertes de temps, ni frais de séjour improductif, et c'est en pareilles circonstances qu'on peut dire, avec Francklin, que le temps,

c'est de l'argent. Dans l'autre, on ne réunit qu'avec peine et lenteur, au milieu de mille incertitudes, les élémens d'une cargaison; la concurrence des navires en retour entraîne l'avilissement du fret. Ici, la formation du personnel et du matériel naval reçoit de la demande des moyens de transport un encouragement journalier; là, les circonstances inverses en éloignent et les hommes et les capitaux. Si le patriotisme local lutte ici contre les difficultés, il est là bien plus ardent à profiter des avantages, et, indépendamment de cette considération, il y a toujours, pour confier sa marchandise à des compatriotes plutôt qu'à des étrangers, des raisons commerciales déterminantes. Aussi la supériorité relative des marines marchandes se règle-t-elle sur le rapport des tonnages d'exportation. La Norvége, qui nous envoie 100 bâtimens pour 1 qu'elle reçoit de nous; l'Angleterre, dont le pavillon couvre les cinq sixièmes des marchandises que nous échangeons avec elle, doivent principalement cet avantage, l'une à ses bois, l'autre à ses houilles. Il est allé, en 1845, de Norvége en France, 151,845 tonneaux; de France en Norvége, 5,610; d'Angleterre en France, 807,455 tonneaux; de France en Angleterre, 429,540 seulement.

Malgré la puissance industrielle du territoire desservi par le port de Marseille, le tonnage des exportations pour l'étranger y excède rarement les deux tiers de celui des importations, et la part de notre pavillon dans la navigation est toujours la plus faible. D'après les relevés des vingt dernières années, nos navires ne transportent que le tiers du poids des marchandises échangées. Tout ce que la marine marseillaise a pu faire, c'est de se maintenir dans cette proportion modeste, en suivant les progrès du mouvement général; sans prendre d'accroissement relatif, elle en a pris un réel très remarquable : ainsi la moyenne de son mouvement a été, pendant les trois dernières années de la restauration, de 128,667 tonneaux, et pendant les années 1843, 1844 et 1845, de 360,988 tonneaux.

Dans son développement continu, le port de Marseille est aujourd'hui arrivé à posséder un matériel de 633 navires, jaugeant 53,978 tonneaux; il est, sous ce rapport, inférieur au Havre, à Nantes et à Bordeaux (1), où l'on se livre à des expéditions plus lointaines et par conséquent moins multipliées. Les neuf dixièmes du mouvement dont Marseille est le centre ont pour limites les côtes de la Méditerranée. Il en résulte que la masse des affaires commerciales correspond ici à un mouvement maritime proportionnellement beaucoup moins étendu que dans les grands ports de l'Océan.

Quels que soient les lieux de provenance et de destination des navires,

(1) Le Havre possède 346 navires formant..... 64,555 tonneaux.
Nantes — 555 — — 62,205
Bordeaux — 364 — — 60,528

leur affluence est l'unique règle des dimensions des bassins dans lesquels ils sont reçus, et l'insuffisance de l'ancien port de Marseille est depuis long-temps manifeste.

Dès 1821, il devenait nécessaire de le débarrasser des navires en quarantaine, et l'on créait pour eux, entre les îles de Pomègue et de Ratonneau, le port du Frioul dont il sera question plus loin. En 1839, le mouvement du port atteignait 1,221,769 tonneaux, et l'on consacrait une somme de 8 millions à l'approfondissement du bassin, dont la partie méridionale ne pouvait recevoir que des barques; on le creusait sur une étendue de 28 hectares à une profondeur de 6 mètres; on portait de 950 mètres à 2,250 la longueur des quais abordables pour les navires, et l'on donnait, par la démolition d'un rang de maisons tout entier, une largeur de 20 mètres aux anciens quais du nord, désormais trop étroits pour la quantité de marchandises dont ils étaient encombrés.

Pendant l'exécution de ces travaux, des besoins nouveaux se manifestaient. En 1842, 15,771 navires opéraient dans ce port un mouvement de 1,660,000 tonneaux; l'accès des quais était impossible à la moitié d'entre eux, et les déchargemens s'effectuaient, avec beaucoup de frais et de pertes de temps, au moyen de bateaux plats dont la circulation était toujours pénible et souvent difficile. Parfois les navires qui se pressaient à l'ouverture du port en rendaient l'entrée ou la sortie impossible. Cet état de choses allait s'empirant de jour en jour : le gouvernement et les chambres y ont remédié en 1844, en affectant une somme de 14,400,000 francs à la construction d'un nouveau port dans l'anse de la Joliette, au nord du port actuel. Déjà les fondations d'une digue de 1,120 mètres de longueur sont jetées parallèlement à la côte à 400 mètres en mer; deux digues enracinées au rivage, et distantes entre elles de 500 mètres, se dirigeront perpendiculairement à la première, et laisseront deux entrées sur chacun des avant-ports formés par les prolongemens de la digue du large : ces avant-ports serviront de refuge et de lieu d'appareillage aux bâtimens qui voudront entrer à Marseille ou en sortir, et le nouveau bassin communiquera avec l'ancien par un large canal passant en arrière du fort Saint-Jean. Une route, qui deviendra bientôt la plus belle rue de Marseille, se dirigera de l'entrée de la ville vers le port en construction, et le réunira aux quais récemment agrandis de Villevieille. Rien ne sera comparable sur les bords de la Méditerranée à ce magnifique ensemble. Mais, tandis que le génie des ponts-et-chaussées s'efforce d'aller au-delà de ce que pouvait désirer le commerce de Marseille, la navigation grandit encore, et une lutte d'un nouveau genre semble établie entre elle et l'état : cette circulation de 1,660,000 tonneaux, sur laquelle se fondait la loi de 1844, est aujourd'hui bien dépassée. En 1845, le tonnage du port, entrées et sorties réunies, a été de 1,960,513 tonneaux, en sorte qu'au lieu de choisir entre

les nombreux projets qui ont été présentés pour l'agrandissement de l'établissement maritime de Marseille, il faudra bientôt se décider à les exécuter tous.

Le port proprement dit ne constitue pas tout cet établissement. Plus un atterrage est fréquenté, plus il est nécessaire aux navires qui l'abordent ou le quittent de trouver à proximité des refuges contre les tempêtes et des mouillages où ils puissent attendre des vents favorables; un grand port de commerce n'a guère moins besoin de rade qu'un port militaire. De l'île de Maire au cap Couronne, le golfe de Marseille est bordé d'une côte de fer, et la nature parcimonieuse ne l'a doté que d'un petit nombre d'abris imparfaits. C'est une raison de ne négliger aucune des ressources de l'art et de réaliser, si légères qu'elles soient, toutes les améliorations que comporte la disposition des lieux. Des dépenses, injustifiables partout ailleurs, seront ici, en raison de la multitude des navires appelés à en profiter, d'une haute utilité.

L'on donne par courtoisie le titre de rade à l'anse de l'Estaque, située au fond septentrional du golfe, et à celle sur laquelle débouche le port : l'une est battue en plein par les vents de sud, l'autre par les vents d'ouest. Une quinzaine de bâtimens peuvent, en raison de la bonté du fond, mouiller en sûreté sous les roches d'Endoume; quelques vaisseaux tiendraient même entre la plage de Montredon et Pomègue, mais il n'y a dans le golfe d'abris passables que ceux que procurent les îles. Le plus considérable est celui du Frioul, *fretum Julii,* situé entre celles de Pomègue et de Ratonneau. C'est là que stationnait, pendant le siége de Marseille, l'escadre de César, commandée par Decimus Brutus (1). Ce point a tout-à-fait changé d'aspect depuis vingt-cinq ans. On a fermé par une digue de trois cents mètres le canal qui sépare les deux îles, et l'on a de la sorte formé, en face de la ville, un port de vingt hectares. Cette entreprise est incontestablement la plus utile à la navigation qu'ait exécutée la restauration (2). Cependant elle a laissé le Frioul ouvert aux vents d'est, et les navires y sont souvent horriblement fatigués par la houle. La loi du 5 août 1844 a pourvu, par une allocation de 1,880,000 francs, à l'établissement de deux jetées partant, l'une de l'île de Ratonneau, l'autre de celle de Pomègue. L'effet de ces travaux sera de procurer au port un calme parfait et d'y ajouter dix hectares d'une profondeur de 10 à 14 mètres.

Le Frioul est réservé aux bâtimens en quarantaine; mais aujourd'hui que, grace aux conquêtes de l'esprit positif sur l'ancien domaine de l'i-

(1) ..... Ad nostras naves procedunt, quibus præerat D. Brutus. Hæ ad insulam quæ est contra Massiliam stationem obtinebant. (*De Bello civili,* I, 56.)

(2) Elle a été décidée par une ordonnance du 5 juin 1821. La digue et les quais ont coûté 1,730,000 fr., l'hôpital 638,000 fr., et sur ces 2,368,000 fr. la ville et la chambre de commerce de Marseille ont fourni un million.

magination, deux administrateurs de la Santé ne peuvent pas se regarder sans rire, il est permis d'espérer que l'utilité de ce beau travail sera bientôt agrandie. Il aura le sort de toutes les choses vraiment bonnes, et présentera des avantages que ses fondateurs eux-mêmes n'avaient pas prévus. Affranchi de la servitude des quarantaines, le Frioul deviendrait ce que son isolement et sa proximité des bassins de Marseille lui commandent d'être, l'avant-port de ces bassins et l'entrepôt réel le plus sûr, le plus commode et le mieux situé du monde commerçant. Sous l'égide de l'industrie et de la liberté, les dentelures profondes des îles qui l'encadrent se garniraient de quais et se convertiraient en autant d'abris d'une sûreté parfaite; leurs pentes rocailleuses s'aplaniraient, le désert se couvrirait de constructions, et notre premier port aurait pour annexe immédiate une place de *libre échange* que la marine marchande de la Méditerranée prendrait, aux applaudissemens des protectionistes les plus arriérés, pour rendez-vous général (1).

Les marchandises placées en entrepôt se divisent entre l'admission à la consommation intérieure, le transit, et l'exportation par mer : pour celles qui reçoivent les deux premières destinations, les vices du régime actuel et l'humiliante infériorité de l'entrepôt de Marseille vis-à-vis de ceux de l'Angleterre et de la Hollande sont supportables; pour celles qui sont réexportées, les gênes, les formalités, les abus qu'entraîne après soi la mauvaise appropriation des lieux, se traduisent en frais assez considérables pour comprimer l'essor de cette branche de commerce. Une ère nouvelle lui serait ouverte par la transformation du port du Frioul en un immense dock. Assez voisin de la ville pour profiter de son riche marché, trop isolé pour que le sacrifice d'aucune liberté commerciale y fût nécessaire à la répression de la contrebande, le Frioul aurait pour la France tous les avantages d'un port franc sans aucun de ses inconvéniens. L'Italie et l'Espagne, le Levant et l'Afrique, la Russie et l'Angleterre, y viendraient échanger leurs marchandises, sans interventions fiscales, sans lenteurs administratives, et les produits de notre industrie ne manqueraient pas d'entrer dans le courant de leurs transactions. Les avantages de cet état de choses ne seraient pas exclusivement commerciaux : la paix du monde acquerrait de nouvelles garanties dans cet entrelacement d'intérêts, et la France ne perdrait rien sans doute à ce que les nœuds en fussent formés entre ses mains.

Quelle serait la masse des échanges qui s'effectueraient au Frioul? On peut tout au plus apprécier l'étendue des opérations actuelles. Il passe annuellement aujourd'hui par l'entrepôt de Marseille pour 200 à 250 mil-

(1) Les îles de Pomègue et de Ratonneau ont chacune 2,700 mètres de longueur sur environ 250 de largeur moyenne : ainsi, leur superficie est de 135 hectares. Le Frioul est à 4,500 mètres ouest sud-ouest du port de Marseille.

lions de marchandises (1) : c'est le tiers du mouvement de tous nos entrepôts réunis, et, si les réexportations tiennent proportionnellement ici la même place que dans le commerce général, elles doivent y rouler sur une valeur d'au moins 80 millions. Tel serait le point de départ du nouveau régime; mais, quand il s'agit de développer une branche de commerce, il importe bien moins de mesurer les bases sur lesquelles elle doit s'élever que de les élargir et de les consolider.

L'affectation du port de Frioul au commerce d'entrepôt impliquerait la translation sur un autre point des quarantaines des marchandises et des navires; elles peuvent d'ailleurs être encore bonnes à conserver pour un petit nombre de cas exceptionnels. La station comprise, au sud-est de l'île de Maire, entre la côte de la Gradule et les îles Plane, de Jarre et de Riou, est très convenablement placée pour ce service. Avant la création de l'établissement actuel du Frioul, on reléguait à l'île de Jarre les navires fortement suspects; il ne s'agirait ainsi que de la rendre à son ancienne destination. Les trois îles sont susceptibles d'être réunies, comme celles de Pomègue et de Ratonneau, par des digues dont le calcaire jurassique qui les constitue fournirait les matériaux. Indépendamment des intérêts de la Santé, ce travail aurait l'avantage d'établir, à dix milles de Marseille, un mouillage de cinq cents hectares. La dépense en serait bientôt couverte par la valeur des navires qu'il sauverait. De cette position avancée, une escadre couvrirait, en temps de guerre, tout l'atterrage de Marseille; elle aurait un second point d'appui dans l'extension que reçoit le Frioul, et rien ne manquerait à la défense de la ville et du commerce contre les atteintes de l'ennemi.

Quand la navigation de Marseille, qui a doublé depuis quinze ans, égalera celle de Liverpool, quand il faudra mettre la grandeur de l'établissement naval en harmonie avec l'étendue des débouchés que lui ouvriront du côté de la terre les chemins de fer, le commerce pourra justement réclamer une rade artificielle, comme celle du cap Henlopen, dont le congrès des États-Unis a doté, dès 1828, l'embouchure de la Delaware (2). Les regards des ingénieurs se tourneront naturellement alors

(1) Les valeurs en entrepôt à Marseille au 31 décembre 1844 s'élevaient à..... 56,802,966 francs.
Il y en est entré pendant l'année 1845 pour..... 234,699,187

Total..... 291,502,153 francs.
Il a été retiré pendant l'année..... 231,655,430

Il restait au 31 décembre..... 59,846,723 francs.
(*Administration des douanes.*)

(2) Les digues de Henlopen, construites sur le principe de celles de Cherbourg, ont en tout 1,557 mètres de longueur; elles ont été exécutées de 1829 à 1835, et l'espace mis à couvert est de 120 hectares.

vers la plage de Montredon, que la courbure de la côte défend de tous les vents, excepté de ceux de l'ouest. A douze cents mètres de terre, la mer a dans ces parages de douze à quinze mètres de profondeur, et une digue de deux kilomètres formerait une rade parfaite de deux à trois cents hectares, aussi voisine du port de Marseille que l'est le Frioul; elle servirait de prolongement à la petite rade d'Endoume, et, si l'on revenait alors au projet, à regret ajourné, de l'ouverture d'une passe nouvelle du port à l'anse d'Endoume, tous les dangers de l'entrée et de la sortie de Marseille seraient écartés; les navires gagneraient la haute mer ou accosteraient la terre avec une égale facilité. Je ne sais si, en réunissant, par la plus magnifique avenue qui soit en Europe, la ville à la plage de Montredon, les auteurs de la promenade du Prado ont voulu aller au-devant de cet avenir; mais les complémens naturels de l'établissement maritime de Marseille pourront donner au Prado la perspective d'une forêt de mâts de vaisseaux et amener sur cette plage le principal faubourg de la ville. Ce ne sera pas la première fois qu'en cherchant le beau, on aura trouvé l'utile.

Cette ville, fondée cent cinquante ans après Rome, cent vingt ans avant la bataille de Salamine, qui, avant qu'Alexandrie existât, partageait avec Carthage le commerce du monde connu, cette ville n'est pas, comme on devrait s'y attendre, couverte des monumens de son opulence et de son antiquité; elle est, sous ce rapport, plus pauvre que beaucoup de nos villes de troisième ordre. Les Marseillais d'autrefois n'ont élevé ni temples, ni palais somptueux, comme leurs rivaux de Pise, de Gênes et de Venise; ils n'ont eu ni le luxe ni le goût des arts; ils semblent avoir dédaigné tout ce qui n'était pas d'une utilité immédiate, et n'avoir connu des jouissances de la richesse que celle de la créer et de la répandre. La vieille ville porte l'empreinte de ce caractère de son histoire: la nouvelle, dans son élégance aisée, appelle plusieurs de ces grands édifices publics dont l'usage est une nécessité, et la magnificence un légitime sujet d'orgueil et de satisfaction pour une grande cité. Ce pays catholique n'a point de cathédrale; cette ville de près de 200,000 ames n'a point d'hôtel-de-ville; cette métropole du commerce de la Méditerranée n'a pas de bourse, et ses établissemens commerciaux, au lieu d'être réunis dans un palais, sont disséminés dans d'obscurs réduits. Si l'on reprochait à l'administration actuelle l'ajournement de ces constructions, elle répondrait par la priorité due à des besoins plus urgens. La Halle, disait Napoléon, est le Louvre du peuple; celui de Marseille, il faut en convenir, n'a pas, sous ce rapport, été traité en souverain, et il attend que les finances municipales soient exonérées des charges que leur impose l'entreprise, peut-être inconsidérément abordée, du canal de la Durance. Le premier besoin d'une ville dont la population et l'industrie prennent un si rapide accroisse-

ment était un large approvisionnement d'eau : la dérivation de la Durance y pourvoira, et, lorsque 20 millions y sont déjà engagés, il n'est plus temps d'examiner si l'on n'aurait pas pu se procurer, dans le bassin de l'Huveaume, les mêmes avantages à moins de frais. Enfin, quand Marseille égalera Rome par l'abondance de ses fontaines, elle devra chercher à lui ressembler par ses égouts. Le port est aujourd'hui le réceptacle de toutes les immondices de la ville : chaque orage qui éclate les y précipite par torrens; l'envasement du bassin et l'infection de l'air avancent en même temps, et les embellissemens ne peuvent venir qu'après les remèdes réclamés par la navigation et la salubrité publique. Heureusement ces bassins que l'on creuse, ces digues qui s'avancent du rivage à la conquête d'un nouveau port, ces quais qui s'allongent et s'élargissent, assurent à l'avenir des ressources municipales que ne connut jamais le passé, et la ville peut tenir tout ce que sont en droit d'attendre d'elle la France et le commerce du monde.

Un chemin de fer est projeté entre Marseille et Toulon; il unira notre premier port de commerce à notre premier port de guerre. Un mouvement acquis de 200,000 voyageurs par an promettrait à cette entreprise une base suffisamment large, si les montagnes placées sur la ligne à parcourir opposaient au tracé de moins grands obstacles. Mais l'industrie et l'agriculture du pays sont trop loin d'être saturées de capitaux pour qu'il soit désirable de voir prochainement ceux-ci les quitter pour les chemins de fer; les expériences faites dans des circonstances analogues en France et en Angleterre sont de nature à inspirer de sérieuses réflexions.

Deux tracés étaient praticables pour la route de terre : l'un, beaucoup moins accidenté et mieux approprié aux intérêts du commerce, rapproché de la mer et touchant les ports de la Ciotat, de Bandol et de Saint-Nazaire; l'autre, défendu des entreprises des marines ennemies par les hautes montagnes qui forment la côte, franchissant des crêtes élevées et pénétrant dans la plaine de Toulon par les gorges d'Ollioule. Le tracé le plus militaire a été préféré avec raison.

L'un et l'autre se confondent de Marseille à Aubagne. L'art des irrigations est poussé très loin dans la belle vallée de l'Huveaume que suit la route; on n'y hésite pas à payer 72 francs par an l'eau nécessaire à un hectare, et cet exemple montre quel parti l'on tirerait, sous ce même ciel, de tant d'autres cours d'eau qui portent à la mer le tribut qu'ils devraient à l'agriculture. A Aubagne s'embranche une route, depuis peu terminée, qui, serpentant sur des roches nues, s'élève sur le plateau de Rochefort et en redescend vers la Ciotat. Le plateau est couronné d'un vaste dépôt de calcaire marneux, dans lequel s'exploite près de la route un ciment qui paraît valoir celui de Pouilly : cette formation descend, comme pour se mettre à portée de nombreux travaux hydrauliques à faire sur la côte, jusqu'au port voisin de Cassis.

Cassis est le *Carsici portus* de l'itinéraire d'Antonin : c'était alors une colonie florissante; on citait au loin ses temples, ses aqueducs, et c'est peut-être en méditant sur son passé que le plus illustre de ses enfans a été conduit aux études qui produisirent le *Voyage du Jeune Anacharsis*. Renversé au VIe siècle par les Lombards, au XIIIe par les Sarrasins, Cassis n'a pas toujours occupé sa place actuelle. Le golfe au fond duquel il est bâti contient des bancs de corail qu'exploitent ces mêmes pêcheurs génois dont les barques hardies stationnent chaque année sur nos côtes d'Afrique. Précédé d'un bon ancrage, le port de Cassis a 4 hectares d'étendue; ses marins font un cabotage dont les principaux alimens sont l'excellent vin du voisinage et les matériaux à bâtir. Le vignoble est susceptible de prendre une extension qui serait suivie de celle du nombre des matelots qui en exportent les produits.

Le joli golfe auquel la Ciotat a donné son nom est séparé de celui de Cassis par le cap de l'Aigle, l'un des plus remarquables points de reconnaissance de la côte. La ville est assise au pied de riantes collines, à l'exposition du levant. Une haute et triste muraille l'enveloppe du côté de la terre; reste de l'époque où les incursions des Lombards, des Sarrasins et des Normands désolaient ces rivages, elle est aujourd'hui réduite au prosaïque rôle de protectrice de l'octroi municipal. C'est dans cette enceinte que, rayonnantes de jeunesse, d'espérance et de beauté, les sœurs du jeune Bonaparte tressaillaient au bruit des victoires de l'armée d'Italie, et sans doute le temps des grandeurs passagères qu'elles pleurèrent dans l'exil ne valut pas ces jours de gloire et de pauvreté. La Ciotat est, dit-on, bâtie sur l'emplacement de l'antique *Cytharistès*. Il lui a toujours manqué, pour prendre rang parmi les grands ports de la Méditerranée, un territoire productif et des débouchés étendus du côté de la terre; mais la navigation des Marseillais ne pouvait pas se développer sans recourir fréquemment aux avantages maritimes qu'a conservés cette position : ils y fondèrent une colonie 160 ans avant Jésus-Christ. Plus tard, les Romains y tinrent une de leurs stations navales. Plusieurs fois ravagée par les pirates du moyen-âge, la Ciotat se relevait rapidement aussitôt que l'Europe recouvrait quelque sécurité, et de 3,000 habitans qu'elle comptait en 1429, on la voit passer à 12,000 en 1530. L'établissement du régime des quarantaines et la révocation de l'édit de Nantes la réduisaient à 6,500 au commencement du XVIIIe siècle, et telle était encore sa population à l'époque où la révolution l'a fait déchoir encore. Elle tend aujourd'hui à se relever, et les recensemens officiels y ont constaté la présence de 5,237 habitans en 1820, et de 5,816 en 1841.

Le commerce est peu de chose à la Ciotat : l'année s'écoule quelquefois sans qu'il s'y fasse aucun échange direct avec l'étranger, et, restreint par le peu d'étendue des ressources locales, le cabotage excède

rarement 6,000 tonneaux. En revanche, la pêche du golfe est, après celle des Martigues, la meilleure de la côte, et le port compte 120 bateaux pêcheurs. Les chantiers se recommandent par la perfection de leurs constructions et sont en état de fournir des bâtimens de 800 tonneaux; ils prospèrent ou languissent, du reste, avec la navigation de Marseille. On admire aujourd'hui au milieu d'eux un établissement auquel on ne saurait reprocher, comme à tant d'autres, l'insuffisance de son capital ou de son outillage : c'est celui de MM. Bénet pour la construction des bâtimens à vapeur à coques de fer; il est monté pour fabriquer 800 chevaux de vapeur par an. On a pu craindre un moment que l'habile ingénieur qui le dirige n'eût devancé les temps et créé de grandes ressources pour de faibles besoins; mais l'essor que prend aujourd'hui la marine à vapeur dans la Méditerranée justifie ses prévisions.

Le port de la Ciotat s'ouvre au sud-est. Garni de beaux quais, il a 10 hectares de surface. Les lames qui, par les vents de nord-est, contournent la côte, y pénétraient autrefois à la grande fatigue des navires : on a remédié, en 1838, à cet inconvénient par la construction d'un môle de 100 mètres; mais les ingénieurs sont quelquefois, comme les poètes, conduits par la peur d'un mal dans un pire, et par les vents du sud le môle recueille actuellement au passage plus de lames qu'il ne lui en venait autrefois d'un autre côté. A presque égales distances de Marseille et de Toulon, le port de la Ciotat est surtout précieux comme abri. Ce bassin, qui est si rarement le but des entreprises du commerce, fait souvent le salut des expéditions qui lui sont étrangères, et, si les navires n'y cherchent jamais qu'une sûreté momentanée, ils se pressent quelquefois par centaines sur ses eaux : son utilité locale est médiocre; les services qu'il rend à la navigation générale sont grands. Aussi est-ce dans l'intérêt de celle-ci qu'il faut considérer la rade qui précède le port et étudier des améliorations auxquelles les habitans de la Ciotat pourraient rester indifférens, s'ils ne s'occupaient que d'eux-mêmes.

La baie de la Ciotat est ouverte directement au sud et forme entre le bec de l'Aigle et la pointe Fauconnière un segment de 6 kilomètres de corde. Des montagnes élevées l'abritent du nord, de l'est et de l'ouest; sa partie occidentale est néanmoins la seule où le mouillage soit bon. Les navires y sont en sûreté contre les vents de nord-est, les plus fréquens et les plus violens qui soufflent dans ces parages; mais du côté du midi le mouillage n'est garanti que par l'île Verte, rocher de 15 hectares d'étendue qui s'élève à 600 mètres du bec de l'Aigle et à 1,200 du port. L'île rompt les coups de mer du large, mais ne les empêche pas de se faire sentir, par l'espace qui la sépare de la terre, jusqu'au-delà de la Ciotat : dans les tempêtes qui viennent du sud, les navires mouillés hors de l'espace étroit directement abrité par elle sont dans la situation

la plus critique et courent risque d'être jetés à la côte. La clôture de la passe comprise entre l'île et le bec de l'Aigle donnerait à la rade foraine d'aujourd'hui presque tous les avantages d'une rade fermée. Elle serait en effet alors défendue par un obstacle de 1,100 mètres de longueur directement opposé au sud, et en arrière de cet ouvrage de la nature et de l'art mouilleraient par tous les temps les plus gros vaisseaux.

Les avantages d'une pareille entreprise sont hors de doute; mais ne faudrait-il pas les acheter trop cher? La profondeur de la passe de l'île Verte va jusqu'à 25 mètres, et, d'après l'expérience acquise dans les travaux des digues de Cherbourg et d'Alger, on ne la fermerait pas à moins de 8 millions. Cette dépense ne saurait se justifier par des considérations purement économiques. Pour des bâtimens de moins de 3 mètres 50 centimètres de tirant d'eau, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, l'amélioration du mouillage est d'un intérêt secondaire : ils peuvent entrer dans le port, et le port approfondi recevrait les grands navires de commerce. Les intérêts de la marine marchande sont donc ici faiblement engagés, et l'abri en rade n'est réellement indispensable qu'aux bâtimens de guerre.

Restreinte dans cette limite, l'utilité de l'entreprise mérite encore d'être prise au sérieux. La perte d'un bâtiment de commerce n'est pas une simple affaire d'assurances, puisqu'elle entraîne presque toujours une perte d'hommes; celle d'un bâtiment de guerre a des conséquences plus graves : elle peut mettre en état d'infériorité relative l'escadre à laquelle il appartient, la neutraliser ainsi, et compromettre le succès d'importantes opérations militaires. La sûreté d'un lieu de refuge, tel que pourrait être la rade de la Ciotat, a souvent, dans une circonstance critique, fait le salut d'une escadre, et la confiance qu'il inspire a plus d'une fois rendu exécutables des entreprises qui, sans cela, n'eussent été que téméraires : le sort des batailles peut dépendre du plus ou moins de consistance du point d'appui qui sert de but ou de pivot aux manœuvres, et la nécessité de protéger la navigation toujours croissante du port de Marseille ferait, en temps de guerre, du mouillage de la Ciotat une des stations de nos escadres.

Ce point de vue n'est d'ailleurs pas le seul sous lequel se présente l'île Verte. Armée de batteries, elle commande la rade; qui la possède est maître de celle-ci, et nos ennemis ont eux-mêmes pris soin de nous enseigner le prix de cette position négligée. Pendant la guerre continentale, les Anglais avaient jugé le mal que nous ferait la perte d'une station d'où ils tiendraient à la fois Toulon et Marseille en échec. Dans la nuit du 31 mai 1812, une escadre britannique de neuf vaisseaux parut inopinément au sud du bec de l'Aigle : l'île Verte fut attaquée par cinquante-quatre embarcations; douze autres faisaient une diversion sur la côte. L'expédition échoua contre le courage et l'intelligence

d'une poignée de nos soldats (1); mais, si l'attaque avait été conduite avec la même énergie que la défense, l'avantage restait au nombre, l'île tombait aux mains des Anglais, et ils fondaient sur nos côtes un

(1) Ce fait d'armes a passé inaperçu au milieu de l'éclat des batailles de l'empire. Il n'est pas dans les tendances de la *Revue des Deux Mondes* d'admirer les guerres d'invasion; mais tout ce qui tient à l'inviolabilité du territoire est empreint d'un caractère sacré, et l'on nous saura gré de tirer de la poussière des archives le rapport officiel fait au ministre de la guerre le surlendemain de l'événement. On cite avec admiration sur la côte de Provence ce combat dont la perte eût entraîné de si terribles conséquences; mais, à la Ciotat même, les noms de ceux qui le dirigèrent sont oubliés : la reconnaissance du pays saura maintenant où les chercher.

« Marseille, le 3 juin 1812.

« J'ai à rendre un compte détaillé à votre excellence de l'affaire qui a eu lieu à la Ciotat, le 1er de ce mois.

« A deux heures du matin, cinquante-quatre embarcations ennemies s'avancèrent sur l'île Verte pour y tenter un débarquement. Quelques canonniers et ouvriers d'artillerie qui s'y trouvaient leur opposèrent résistance, et l'amiral fit signal à ses embarcations de se rallier. M. Bellanger, chef de bataillon du 1er régiment de ligne, fit passer de suite à l'île Verte un détachement de soixante-dix hommes de son régiment, commandé par M. le lieutenant Roche. M. de Champeaux, commandant la station de la marine, y joignit quarante hommes du 2e régiment d'artillerie de marine, commandés par M. le lieutenant Gérin.

« Neuf vaisseaux s'approchèrent, et, par un feu continuel, protégèrent le débarquement de plusieurs chaloupes qu'on n'avait point encore aperçues, et l'ennemi parvint à mettre trois cents hommes à terre, qui gagnèrent les hauteurs pour s'en emparer; mais nos troupes qui s'avançaient les rencontrèrent. Bientôt une vive fusillade s'engagea, et, la baïonnette aux reins, les Anglais furent repoussés et poursuivis jusqu'au bout de l'île, où ils se jetèrent à la hâte dans leurs chaloupes, traînant après eux plusieurs morts et blessés.

« Dans le même moment que le débarquement s'opérait à l'île Verte, douze embarcations se présentèrent devant le poste du Sec, à environ une demi-lieue de la Ciotat, où se trouvait un bivouac de quinze hommes, commandé par le jeune Dérivaux, sergent au 1er régiment de ligne. Nul doute que le projet de l'ennemi ne fût de forcer ce poste, tourner la batterie de Mathelas et entrer à la Ciotat pour y brûler et détruire notre convoi, les bâtimens de l'état et les chantiers de constructions; mais le brave Dérivaux sut si bien placer sa petite troupe et diriger son feu, que l'ennemi ne put parvenir à mettre un seul homme à terre.

« Les Anglais, se voyant repoussés de tous côtés, rappelèrent leurs embarcations et reprirent le large. Dans cette affaire glorieuse, canonniers-garde-côtes, marins, soldats de l'armée de terre, tous ont rivalisé de zèle et de courage. On en doit le succès à la parfaite harmonie des autorités militaires, maritimes et civiles, aux sages dispositions qu'ont prises M. le chef de bataillon Bellanger, M. de Champeaux et M. Sarrazin, capitaine de canonniers-garde-côtes commandant l'artillerie, au talent du lieutenant Roche, à l'intrépidité et au courage du sergent Dérivaux.

« L'ennemi a honteusement abandonné ses projets, après avoir reçu plusieurs boulets à bord et deux bombes. Il a eu deux chaloupes coulées. De notre côté, trois jeunes conscrits du 1er régiment ont été blessés, et le lieutenant Gérin, commandant l'artillerie de marine, a reçu deux coups de feu dont il est dangereusement blessé.

« Le général commandant la huitième division militaire,

« FÉLIX DUMUY. »

autre Gibraltar, bien autrement incommode pour nous que ne l'est pour l'Espagne celui dont ils s'emparèrent en 1704, car l'ulcère eût été sur le cœur même de notre établissement maritime.

L'île Verte est donc une de ces positions où il faut être en force, non-seulement à cause de leurs avantages directs, mais aussi pour empêcher que d'autres ne s'en emparent. Par sa jonction avec la côte, l'île lui serait essentiellement subordonnée; l'attaque en deviendrait plus dangereuse, la défense plus facile, et, nous fût-elle enlevée, il serait impossible à l'ennemi de s'y maintenir. Cette impossibilité suffirait probablement à elle seule pour faire renoncer à des entreprises impuissantes à produire aucun résultat durable. Avertis comme nous l'avons été, les Anglais laisseraient-ils un poste de l'importance de l'île Verte à l'état où il a manqué être enlevé? A les voir à Malte et à Gibraltar, il est présumable que non.

De la Ciotat à Saint-Nazaire, l'agriculture se ressent à peine des obstacles que met ordinairement à ses progrès l'imperfection des communications : la campagne a partout l'aspect d'un riche verger; la vigne, le figuier, l'olivier, se disputent l'espace; les hauteurs sont souvent couronnées de beaux bois; il n'est point de parcelle de terre à laquelle le travail n'impose un tribut, et cette activité agricole alimente le commerce des petits ports voisins.

La baie de Bandol communique avec les riches vignobles du Bausset par une délicieuse vallée et une bonne route : on en exporte les meilleurs vins du pays; les expéditions sont ordinairement de 60 à 80,000 hectolitres pour Marseille, et de 30 à 50,000 pour les ports de l'Océan; il se fait même un petit nombre de chargemens pour l'étranger, et le mouvement total, à l'entrée et à la sortie, approche de 18,000 tonneaux. Le bourg, peuplé de 1,800 habitans, est défendu par une bonne fortification, assise sur la pointe qui ferme la baie à l'ouest. Il n'a encore sous ses murs qu'une calanque où les bâtimens de commerce ne mouillent qu'à moins de 500 mètres de terre; du reste, l'ancrage est excellent, et du sud-sud-est au sud-ouest, en passant par le nord, la baie est parfaitement abritée par les montagnes voisines. Jusqu'à présent, on roule à la mer et l'on conduit à la remorque, en les mettant en chapelet, les barriques destinées à être embarquées : la construction d'un môle, pour lequel la loi du 16 juillet 1845 accorde 1 million, va mettre un terme à cette pratique. Le rayon d'approvisionnement du port ne pouvant pas être sensiblement accru, son commerce restera à peu près ce qu'il est; mais il se fera avec plus d'économie et de sûreté, et la condition des gens de mer sera fort améliorée. C'est dans la baie de Bandol que Joseph Vernet a placé la scène de son tableau de la pêche du thon.

Saint-Nazaire est à trois kilomètres à l'est de Bandol, au fond d'une

anse mieux abritée du sud, moins bien de l'ouest : la jolie vallée d'Ollioules y débouche, et l'on y charge en petite quantité des vins et des huiles des environs. Des ports si rapprochés, desservant chacun quelques communes rurales, ont peu d'activité. Le mouvement annuel de celui-ci est d'environ 5,000 tonneaux; la pêche y a plus d'importance; elle occupe soixante embarcations, et partage avec Bandol et les Ambiez l'exploitation de la mer poissonneuse qui s'étend du golfe de la Ciotat au cap Sicié. Le joli port de Saint-Nazaire, formé par deux jetées, suffirait aisément à une navigation décuple; 2,000 habitans sont groupés autour, mais la richesse de ce petit pays se fonde sur l'excellence de la culture de ses terres, bien plus que sur l'avantage de sa position sur la mer. Plus favorisé que Bandol, Saint-Nazaire communique avec Ollioules et Toulon par une excellente route.

Après Saint-Nazaire, la côte, qui, depuis le golfe de Marseille, court à l'est-sud-est, tourne brusquement au sud et se termine par le grand soulèvement qui forme le cap Sicié. Ce soulèvement se prolonge à l'ouest, à trois milles en mer, par l'île des Ambiez et une traînée de rochers sous-marins entre lesquels s'élèvent les îlots du grand et du petit Rouveau. L'atterrage de Saint-Nazaire est ainsi défendu du sud, et derrière l'île des Ambiez se trouve l'excellente rade de Brusc, assez profonde pour les vaisseaux de ligne, assez vaste pour une escadre entière. Elle fait face à la rade de la Ciotat, dont elle est éloignée de dix milles, et, comme leurs expositions sont opposées, elles se complètent réciproquement. Les vents d'ouest, qui empêchent d'aborder à la Ciotat, poussent naturellement les navires à Brusc, et les vents d'est, qui leur interdisent l'accès de Brusc, les conduisent à la Ciotat. Il ne manque à la rade de Brusc qu'une communication facile avec celle de Toulon, dont elle n'est pourtant séparée que par un isthme de moins de deux lieues.

Ainsi, sur un espace de douze lieues à partir du cap qui ferme à l'est le golfe de Marseille, se trouvent les abris de l'île de Jarre, du golfe de Cassis, de la Ciotat, de Bandol, de Saint-Nazaire et de Brusc. Aucun d'entre eux, il est vrai, n'est sorti des mains de la nature tel que nous pourrions le désirer; mais il n'en est aucun à la force et à la sûreté duquel l'art ne puisse ajouter beaucoup. Pour les porter au degré de perfection dont ils sont susceptibles, de grandes dépenses sont encore nécessaires; le pays se les imposera volontiers, car il comprend mieux chaque jour la haute position qu'ont à prendre dans la Méditerranée son commerce et sa politique; il sent que chaque pierre qu'on pose sur ce rivage ajoute à la puissance de la France entière. On se tromperait d'ailleurs, en mesurant les travaux à exécuter entre Marseille et Toulon, et à la Ciotat en particulier, sur l'importance maritime de ces parages à l'époque de la guerre continentale : depuis lors, bien des choses y sont changées. En 1792, l'année qui précéda la guerre avec l'An-

gleterre, le mouvement du port de Marseille fut, entrées et sorties comprises, de 5,059 navires et de 684,180 tonneaux, et il n'est pas nécessaire de dire si, de 1793 à 1815, il tombait au-dessous de ce chiffre : il excède aujourd'hui 18,000 navires et 2 millions de tonneaux, et doublera probablement avant qu'il soit vingt ans. La supériorité de valeur des bâtimens à vapeur ajoute à la nécessité des précautions à prendre pour la conservation du matériel. D'un autre côté, sous l'empire, l'Algérie ne nous donnait pas à exploiter et à défendre, en face des côtes de Provence, une nouvelle étendue de 250 lieues de côtes, et les ports que nous creusons en Afrique doivent, aussi bien que les chemins de fer que nous ouvrons dans notre intérieur, réagir sur le développement de nos ports de la Méditerranée. Enfin le mouvement naval ne sera pas toujours le seul à protéger le long de la côte que nous venons de parcourir : un jour, qui n'est pas loin peut-être, le chemin de fer de Marseille à Toulon passera sur les quais de la Ciotat, de Bandol, de Saint-Nazaire, et cette ligne acquerra, en temps de guerre, une importance proportionnée à celle des opérations dont Toulon sera le foyer. Le passage de la Ciotat doit être le pivot de sa défense; il serait son point le plus vulnérable, si la place et la rade étaient laissées dans leur état actuel. Tandis que les intérêts à sauvegarder prennent de telles proportions, les moyens d'attaque grandissent, et la machine à vapeur introduit dans la tactique navale un élément dont la puissance n'était pas soupçonnée il y a trente ans. Les moyens de défense doivent se mettre à leur niveau.

Par un concours de circonstances peu commun, même dans les mesures qui ont la navigation pour objet, il n'est aucun des travaux à exécuter sur cette partie de la côte qui ne desserve à la fois de grands intérêts commerciaux et de grands intérêts militaires, et, quand les industries de la paix profitent de toutes les dépenses faites pour la guerre, il est permis d'entreprendre avec confiance.

Le cap Sicié, avec ses roches abruptes, ses crêtes sourcilleuses, enveloppe la rade de Toulon comme une immense fortification. Derrière ce rempart formidable, tout change d'aspect; les pavillons étrangers s'y montrent à peine, et la marine marchande s'y efface devant la marine militaire.

J.-J. BAUDE.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

THÉODORIC ET BOËCE.

Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths,
par M. le marquis du Roure. [1]

Montesquieu voulait écrire l'histoire de Théodoric; il avait été frappé de cette sorte de grandeur philosophique imprimée aux lois, aux institutions, à tous les actes de ce chef de barbares. Cette lueur imprévue de la raison humaine au milieu de l'obscurité profonde qui va suivre, ce conquérant du ve siècle qui naquit l'année où mourut Attila et qui décrète l'égalité des vainqueurs et des vaincus, ce roi arien laissant librement élire un pape hostile à sa cause; ce chrétien, nouveau converti, rendant des édits de tolérance en faveur des Juifs; ce barbare qui, selon plusieurs historiens, ne savait ni lire ni écrire, protecteur passionné des lettres et des sciences : il y avait là tout ce qui pouvait tenter un écrivain philosophe. Montesquieu étudiait les origines de notre histoire à l'époque correspondante; il était vivement frappé du contraste : Clovis et Théodoric, ces deux personnages contemporains, semblent séparés par des siècles. Le premier est bien le roi de ce moyen-âge qu'il inaugure; ses mœurs sont les mœurs de son temps; sa morale, sa législation, ses exploits, sont dignes, dans le bien comme dans le mal, du chef de ces illustres barbares, nos aïeux, qui fondèrent la monarchie française. On dirait que l'autre appartient à une civilisation perfectionnée par le progrès des âges. Ce chef des Ostrogoths, qui conquiert l'Italie au ve siècle, semble avoir été à l'école des philoso-

(1) Deux volumes in-8°, chez Techener, Paris, 1846.

phes du XVIIIe. On songe bien plus, en lisant ses édits, aux ordonnances de Joseph II qu'au code des Francs ripuaires ou à la loi Gombette. « Je ferai voir quelque jour dans un ouvrage particulier, dit Montesquieu, que le plan de la monarchie des Ostrogoths était entièrement différent du plan de toutes celles qui furent fondées dans ce temps-là par les autres peuples barbares, et que, bien loin qu'on puisse dire qu'une chose était en usage chez les Francs parce qu'elle l'était chez les Ostrogoths, on a, au contraire, un juste sujet de penser qu'une chose qui se pratiquait chez les Ostrogoths ne se pratiquait pas chez les Francs (1). »

Ce sont ces lignes qui ont inspiré à M. du Roure la première idée de son *Histoire de Théodoric;* l'œuvre indiquée dans *l'Esprit des lois* est aujourd'hui accomplie de manière à laisser peu de chance à de nouveaux essais. Les travaux historiques conçus et exécutés avec talent fixent à jamais l'opinion sur le compte des grands hommes dont ils retracent la vie. Comme ces camées antiques gravés sur la pierre dure qui nous ont transmis à travers les siècles l'image d'Alexandre ou d'Auguste, les œuvres marquées de ce travail patient que Buffon appelait le génie laissent dans l'esprit une image définitive; la précision du burin donne à chaque figure une physionomie nette et originale. C'est là le grand art des historiens de l'antiquité, c'est ainsi que leurs écrits sont nécessairement supérieurs par la forme à nos histoires modernes, chargées de détails infinis et de digressions sur cette foule de sujets dont s'inquiète notre curiosité. Tout n'est point profit pour l'historien moderne dans le prodigieux amas de documens que la publicité multiplie et que l'imprimerie éternise. Au milieu de ces matériaux confusément entassés, l'esprit hésite et recule, il s'affaisse sous le poids. Celui qui veut écrire l'histoire ne devra pas seulement s'attacher à ce qui est utile et curieux, il devra lire aussi l'inutile pour s'assurer qu'il ne laisse rien derrière lui : le génie qui devait ordonner l'édifice se consume à fouiller dans les carrières. S'il se met enfin à l'œuvre, d'autres difficultés se présentent; pour satisfaire la curiosité diverse des lecteurs, il ne faudrait rien moins que la science universelle : il ne s'agit pas seulement de raconter; l'historien doit conclure. On exige qu'il juge de toute la hauteur des principes les questions les plus compliquées de la guerre, de l'administration, des finances, de l'économie politique, des négociations. Qui peut suffire à une pareille tâche? Et pourtant, savoir cela n'est pas tout encore: il faut l'apprendre aux autres, il faut faire comprendre clairement, sans difficulté, sans étude, à tous, à chacun, au plus ignorant, au moins attentif des lecteurs, toutes ces matières si compliquées dont une seule remplirait la vie d'un savant! Comment maintenir l'unité dans une œuvre si complexe? Que devient la pureté des grandes lignes,

(1) *Esprit des Lois*, livre III, chap. 12.

interrompues à chaque instant par des ornemens étrangers? L'art a disparu devant le métier; on a un choix de matériaux, une série de traités, mais l'œuvre manque et l'intérêt languit. L'art historique et la tactique militaire ont marché de nos jours en sens inverse; on dirait que l'un s'est alourdi de tout le bagage que l'autre a rejeté. Nous n'avons plus la narration rapide de Salluste ni la précision de Tacite, tandis que notre infanterie a parcouru l'Europe en moins de temps que les légions romaines, pesamment chargées de piques et de boucliers, n'en mettaient pour arriver au pied des Alpes. Les grands écrivains de l'école historique de la restauration ont bien senti la difficulté; les habiles y ont apporté le seul remède qu'on pût tenter : ils ont choisi dans l'histoire les époques où le monde est dominé par une idée, et autour de cette idée ils ont groupé les événemens. C'est par là qu'on s'élèvera de plus en plus au-dessus de ces compilations où le talent n'a pas plus de part que dans ces produits à demi façonnés, fournis chaque jour à vil prix par nos manufactures aux exigences un peu économes de notre luxe.

Je ne saurais donc regarder comme un inconvénient pour l'ouvrage de M. du Roure la rareté des sources où l'historien a pu puiser. L'auteur a pu traiter un sujet ancien à la manière antique : c'est une bonne fortune dont il était digne; on sent très vite, au respect qu'il témoigne pour les grands maîtres de l'histoire, qu'il s'est formé à leurs leçons. Les gens de goût n'ont pas oublié un petit traité intitulé *Réflexions sur le style original*, qui parut dans les dernières années de la restauration. L'auteur, après avoir exposé les principes généraux, terminait par quelques pages qui devaient servir d'appui à sa théorie. L'expression, le tour et la langue de nos grands écrivains étaient imités avec un art singulier, et les plus habiles auraient pu s'y tromper. Ceux-là ne s'étonneront pas que le style de M. du Roure, formé par cette étude scrupuleuse des modèles, se soit trouvé tout à coup à la hauteur du sujet historique qu'il traitait. Dans de rares endroits, cependant, j'ai remarqué un peu d'obscurité et d'effort. Cette aptitude particulière de l'écrivain à s'approprier la forme et le langage des auteurs qu'il étudie était tout profit quand il vivait dans le commerce des plus excellens; mais, pour écrire la vie de Théodoric, il a fallu contracter de longues habitudes avec la latinité du moyen-âge; la phrase semble quelquefois s'embarrasser et comme s'entraver dans les idées accessoires : c'est l'inconvénient de ceux qui savent trop et veulent tout indiquer; ce sont les embarras que les riches traînent après eux. Il y aurait de la puérilité à insister sur ces imperfections de détail; les laborieuses recherches que l'ouvrage a exigées, les vues élevées qui y dominent, l'instinct politique avec lequel sont jugées la plupart des ques-

tions soulevées par le récit, voilà ce qui doit appeler notre attention et nos éloges. Il est des œuvres qui, par leur nature même, ne peuvent prétendre à un succès de vogue, mais auxquelles les hommes d'étude et de savoir dans l'Europe forment un public d'élite. Ce sont en définitive les arrêts de ce tribunal qui assignent à chaque écrivain la place qu'il doit occuper dans l'estime publique; l'auteur, nous le croyons du moins, n'aura pas à se plaindre de celle qui lui est réservée.

I.

La vie de Théodoric n'avait encore été le sujet d'aucun ouvrage spécial, car on ne saurait compter l'histoire écrite en latin par Cochlæus vers 1479; mais tous les écrivains qui ont eu à s'occuper de l'histoire moderne ont rencontré cette noble figure au début de leur œuvre. Théodoric était de cette race princière des *Amales* dans laquelle les Ostrogoths choisissaient leurs rois. Nous laisserons Grotius donner sa généalogie, qui remonte jusqu'aux demi-dieux du paganisme scandinave. A l'époque où il naquit, en 424, les Ostrogoths, sous la conduite de Théodomir, son père, s'étaient établis sur les flancs de l'empire romain, dans cette partie de la Hongrie qui touche aux portes de Vienne. Ils étaient campés là, sur des terres conquises ou cédées par les empereurs, tantôt ennemis redoutés, poussant leurs incursions jusque dans le voisinage de Constantinople, tantôt auxiliaires chèrement payés, chargés de défendre la frontière de l'empire contre les autres barbares. Leur bravoure et leur fidélité étaient d'ailleurs proverbiales. C'étaient eux qui formaient la garde personnelle de l'empereur; ils remplissaient auprès de lui le rôle qui a été confié aux Suisses dans plusieurs monarchies de l'Europe; des capitulations signées avec eux les assujétissaient à un service militaire; on détournait ainsi au profit de l'empire cette ardeur guerrière qui, sans direction, eût été un danger sérieux.

Une telle situation devait amener cependant et amenait des défiances et des griefs réciproques : après quelques hostilités, l'empire achetait de nouveau la paix. Ce fut à l'occasion d'une trève de ce genre que des otages furent demandés au chef des Goths Théodomir. Son fils Théodoric fut envoyé à Constantinople; il y demeura dix années. L'histoire ne nous apprend pas sous quel maître, sous quelle discipline, s'écoula pour lui cette première partie de la jeunesse qui complète la nature et décide du cours de la vie. Ce prince, sorti d'une tribu à demi sauvage, otage à la cour des empereurs, fut-il retenu captif par leur politique, ou le laissa-t-on se mêler librement dans les écoles publiques avec la jeunesse romaine? Rien encore, dans les documens écrits, ne peut nous aider à résoudre ces questions, et cependant c'est par l'edu-

cation qu'il reçut au milieu de la civilisation, par ce mélange de vertus acquises avec les vertus primitives de son âge et de sa race, qu'on peut seulement expliquer le caractère et la vie entière de Théodoric.

Au ve siècle, plus qu'à aucune autre époque, le monde appartenait à la force, et la force n'existait plus que chez les barbares. L'empire romain n'avait plus que l'apparence de la vie. Quand une cause est perdue, quand une nation est condamnée, des hommes éminens par le talent ou le courage peuvent encore s'élever pour la défendre; mais leurs efforts désespérés, en inspirant quelque estime à l'avenir, n'arrêtent point le cours des choses, leur puissance s'épuise en pure perte. Pour être un grand homme et réussir dans ces siècles de rénovation, il fallait nécessairement être né parmi les barbares et marcher à leur tête, il fallait appartenir à ces races nouvelles à qui la destinée livrait le monde et qui ont fondé les sociétés modernes; mais la barbarie, qui devait vaincre les peuples d'ancienne civilisation, ignorait les conditions de gouvernement nécessaires à la durée des empires. Elle ne savait encore établir ni institutions, ni lois, ni société. Par là s'expliquent la succession, la confusion des peuples barbares, accumulés l'un sur l'autre, chassant les Romains, chassés à leur tour, instrumens de ruine, inhabiles à rien fonder.

Ces arts du gouvernement et de la civilisation, comment douter que Théodoric les apprit à Constantinople? La société du Bas-Empire, toute corrompue qu'elle était, différait autant de la barbarie qu'un homme vicieux de nos jours diffère du sauvage. Quand on déclame contre la corruption, on oublie trop jusqu'à quel point la pire est préférable à l'état barbare. Tacite fait l'éloge des mœurs des Germains, mais ce sont celles de Rome qu'il veut censurer. Il adressait une leçon à ses contemporains, et se préoccupait peu de la vérité historique. Les barbares jugeaient autrement, et plus modestement, la situation relative des deux sociétés. Quand on dit que les barbares méprisaient l'empire romain, il faut s'entendre; ils méprisaient sa faiblesse, mais ils sentaient instinctivement la supériorité de la civilisation, ils en comprenaient la grandeur; c'est ainsi qu'ils se sont hâtés de s'initier à ses secrets et qu'ils se sont, pour ainsi dire, précipités dans l'imitation des vaincus qu'ils sentaient leurs maîtres.

Jamais cette remarque, que l'on oublie trop dans le langage convenu sur ce sujet, n'a été plus profondément sentie que dans une page de l'*Histoire de la civilisation* qu'on nous saura gré de rapporter ici. « Le spectacle seul de la civilisation moderne exerçait sur l'imagination des barbares un grand empire. Ce qui émeut aujourd'hui notre imagination, ce qu'elle cherche avec avidité dans l'histoire, les poèmes, les voyages, les romans, c'est le spectacle d'une société étrangère à la régularité de la nôtre; c'est la vie sauvage, son indépendance, sa nouveauté, ses

aventures. Autres étaient les impressions des barbares; c'est la civilisation qui les frappait, qui leur semblait grande et merveilleuse. Les monumens de l'activité romaine, ces cités, ces routes, ces aqueducs, ces arènes, toute cette société si régulière, si prévoyante, si variée dans sa fixité, c'était là le sujet de leur étonnement, de leur admiration. Vainqueurs, ils se sentaient inférieurs aux vaincus; le barbare pouvait mépriser individuellement le Romain, mais le monde romain, dans son ensemble, lui apparaissait comme quelque chose de supérieur, et tous les grands hommes de l'âge de la conquête, les Alaric, les Ataulphe, les Théodoric et tant d'autres, en détruisant et foulant aux pieds la société romaine, faisaient tous leurs efforts pour l'imiter (1). »

C'est sous de telles impressions que se forma et grandit Théodoric. Son ame forte et neuve reçut profondément l'empreinte des vertus et de tous les nobles sentimens que l'éducation développe. Ni les professeurs ni les habiles instituteurs ne manquaient alors au monde romain; jamais on n'avait entendu de plus belles leçons sur la vertu et le courage. Ce qui manquait, c'étaient des esprits disposés à recevoir et à garder ces leçons. Les théories du vrai et du beau ne changent pas. Sénèque n'a pas dit autrement que Caton; la morale des rhéteurs du Bas-Empire valait celle des philosophes de l'ancienne Grèce : les résultats et non les doctrines les ont profondément séparés dans l'histoire. Les nobles disciples du Portique ont mérité à leurs maîtres le nom de *sages;* les générations de disputeurs et de brouillons qui sortaient des écoles de Constantinople ont valu à leurs maîtres celui de *sophistes.*

J'insiste sur ce séjour à Constantinople, parce que la trace de cette éducation première se retrouvera dans tout le reste de la vie de Théodoric. Nous verrons tout à l'heure, en parcourant les monumens de la législation de son règne, quelle singulière ressemblance cette éducation lui donne avec les principes, je dirai avec le langage même de la philosophie du XVIIIe siècle. C'est ce même amour idéal de la perfection, cette conviction un peu orgueilleuse de la grandeur de l'homme, qui étonne dans la bouche d'un conquérant. L'humanité n'avait pas été habituée par Attila à ce respect sympathique.

On a voulu faire honneur au ministre de Théodoric, à Cassiodore, de ces sentimens, de ce langage inconnus jusqu'alors aux barbares. Rien n'est moins fondé que cette explication. Je ne demanderai point si les autres législateurs contemporains s'inquiétaient beaucoup de rattacher leurs prescriptions aux idées de droit, à l'amour de l'humanité; mais ce ne sont pas seulement ici les paroles, ce sont les actes qui portent l'empreinte de cette préoccupation constante des principes abstraits de la justice. Cela apparaît dès les premiers pas de

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation*, t. Ier, p. 311.

Théodoric, et suffirait à le distinguer de tous les autres conquérans de cet âge. Au moment d'envahir, après Attila, après Odoacre, cette Italie qui semble une proie jetée au premier occupant, il demande à l'empereur Zénon l'investiture qui doit légitimer sa conquête. Attila se faisait appeler le *fléau de Dieu;* Théodoric se présentait aux peuples comme le *lieutenant de l'empereur.* L'opposition des deux noms dit tout; on sent que du chaos de la barbarie on entre dans les régions tempérées du droit et des conventions humaines.

La marche de Théodoric fut un triomphe; il faut voir, dans l'ouvrage même de M. du Roure, avec quelle joie cette brave nation des Goths suivit son jeune chef. « Théodoric Amale avait alors dix-huit ans et présentait dans sa personne l'image d'un prince accompli; son visage était coloré, la sérénité rayonnait dans ses yeux; il y avait dans toute sa physionomie une expression si vive qu'elle annonçait la guerre ou la paix; terrible dans la colère comme la foudre qui va frapper, ou caressante dans la joie comme un beau jour sans nuage : *In ira fulmineus, in lætitia, sine nube formosus.* » C'est ainsi que le représente le saint évêque Ennode, qui vint, après la victoire de Vérone, implorer à la tête de son clergé la clémence du vainqueur.

La prise de Ravenne acheva de soumettre l'Italie à Théodoric : ici, nous retrouvons encore cette modération habile, inconnue des barbares, ces tempéramens diplomatiques, si je puis dire, qui révèlent l'école de Constantinople. Le vainqueur conclut avec Odoacre un traité qui assura au roi des Hérules le partage de la souveraineté. Était-ce une division des provinces attribuées à l'un ou à l'autre? Était-ce un seul pouvoir exercé par deux rois, comme il l'était à Rome par deux consuls, ce qui pouvait avoir donné l'idée de cet arrangement? L'histoire est fort obscure sur ce point. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, cet exemple témoigne d'un esprit déjà capable d'accepter les pratiques de la civilisation. La convention fut d'ailleurs de courte durée; quel qu'ait été celui des deux compétiteurs qui l'ait rompue, le meurtre d'Odoacre laissa bientôt Théodoric seul possesseur de l'Italie.

Je ne veux point raconter son règne; c'est l'homme que je veux regarder en détail et de près : Théodoric mérite qu'on l'étudie avec soin, plus on l'observera, mieux on comprendra ce qu'il y a d'habile, d'ingénieux, de particulier, et, si je puis dire, de tempéré dans sa politique. Les auteurs des histoires générales n'ont pu s'arrêter suffisamment sur cette époque; ils disent tous que Théodoric fut un grand homme, mais ils n'expliquent pas comment il mérita ce nom, et il vaut la peine de le savoir. Les grands hommes ne se ressemblent entre eux que par la distance qui les sépare du vulgaire; pour tout le reste, aucun caractère général; tout est variété, parce que la première condition du génie est l'originalité. C'est dans l'histoire de M. du Roure que chacun désormais

pourra et voudra connaître Théodoric. Ce qui était difficile jusqu'à présent pour les érudits, impossible pour les gens du monde, est devenu facile et agréable. Le nouvel historien a vécu long-temps au milieu du siècle qu'il fait revivre pour nous; Jornandès, Procope, mais surtout les œuvres de Boëce et les lettres de Cassiodore, les vies des saints évêques contemporains de l'Italie et des Gaules, ont été lues, étudiées par lui avec une ardeur consciencieuse. On sent à chaque page cette pleine possession du sujet, sans laquelle il n'y a point d'art et point d'intérêt. C'est que l'auteur ne s'est point pressé d'écrire le jour ce qu'il avait appris la veille, c'est qu'il connaît le fort et le faible de chacun des acteurs qui sont sur la scène. J'aime, pour mon compte, cette intimité de gens qui se connaissent de longue date : en voyant jusqu'à quel point tous les lieutenans, les secrétaires, chaque soldat de Théodoric, sont des personnages familiers à l'historien, on comprend dans quel long commerce il a vécu avec son héros : de là, la ressemblance et la vie que ce portrait reprend après tant de siècles.

La conquête a donné l'Italie à Théodoric, la reconnaissance de l'empereur d'Orient ajoute au fait la sanction du droit. Alors le jeune vainqueur se trouve en présence d'un problème que nul conquérant de ce siècle n'avait encore résolu : faire vivre ensemble les vainqueurs et les vaincus, fondre un peuple jeune et barbare avec un peuple vieux et usé. C'est en surmontant cette difficulté par un instinct supérieur, par une politique au-dessus de son temps, que Théodoric a mérité d'être comparé par Voltaire à Charlemagne lui-même (1). Je voudrais arrêter ici l'attention du lecteur : l'examen de cette question importe non-seulement à l'histoire de Théodoric, mais à celle de toutes les nationalités qui datent de cette époque.

Les historiens contemporains portent à plus de deux cent mille le nombre des guerriers goths qui avaient suivi la fortune de leur chef et s'étaient transplantés avec lui en Italie; en ajoutant les femmes et les enfans, on arrivera à plus d'un million d'ames. Cette multitude dut s'ajouter à la population déjà existante. Comment une telle aggrégation s'est-elle opérée? C'est un des problèmes les plus agités entre les publicistes et les savans qui ont cherché à éclaircir les origines de l'histoire moderne. Comment fut imposée politiquement, matériellement même, cette communauté forcée des vainqueurs et des vaincus? Quelle part fut faite aux premiers dans la possession de la terre, qui composait presque exclusivement la richesse de ces temps? Nous avons là-dessus, pour ce qui concerne la France, autant de systèmes que d'écrivains.

Selon le comte de Boulainvilliers, les Francs s'emparèrent de toutes les terres des vaincus; ils devinrent, sinon les occupans, au moins les

(1) *Essai sur les mœurs*, liv. Ier, chap. XII.

suzerains de *toute terre*. Les Francs constituèrent la noblesse; les Gaulois devinrent serfs et vassaux; c'est là l'origine de ce système, qui voulait, jusqu'en 1789, distinguer la race franque de la race gauloise, les vainqueurs des vaincus, la noblesse du tiers-état. Il y aurait eu, à l'époque de la conquête, une *dépossession universelle*. — Montesquieu n'admet point une usurpation si générale; il y suppose une sorte de modération : « Les Francs ne dépouillèrent point les Romains dans toute l'étendue de la conquête; qu'auraient-ils fait de tant de terres? Ils prirent celles qui leur convenaient, et laissèrent le reste (1). » — Mably s'écarte déjà de cette opinion : « Le silence de nos lois, dit-il, permet de conjecturer que les Francs se répandirent, *sans ordre*, dans les terres conquises, et s'emparèrent, *sans règle*, des possessions des Gaulois; terres, maisons, esclaves, troupeaux, chacun prit ce qui se trouva à sa bienséance, et se fit des domaines plus ou moins considérables, selon son avarice, ses forces ou le crédit qu'il avait dans la nation (2). »

Ces trois systèmes ne s'accordent que sur un point : la violence de l'usurpation, le désordre et le caprice insolent des conquérans; « mais, ajoute Montesquieu, Théodoric, roi d'Italie, dont l'esprit et la politique étaient de se distinguer toujours des autres rois barbares, procéda par des voies différentes. » Tout en assurant à ses guerriers la part qui devait leur revenir dans la victoire, il intervint aussitôt pour substituer l'ordre à la violence, et amener une transaction amiable par laquelle les vaincus devaient céder aux Ostrogoths les terres qui leur étaient nécessaires. Chaque guerrier reçut, dans les quartiers qui lui étaient assignés pour résidence, le *tiers* des terres appartenant aux Romains; ce fut un Romain, ancien préfet du prétoire, Liberius, qui fut chargé de présider à l'exécution régulière de l'opération. Si l'on songe à l'état de dépopulation où se trouvait alors l'Italie, à ces immenses propriétés concentrées dans un petit nombre de mains et à peine connues de leurs maîtres, on comprendra que ce partage, qui ne s'appliqua que dans certaines localités, ait pu s'effectuer sans causer le bouleversement et la désolation qu'il entraînerait de nos jours.

Il est singulier cependant que ce grand déplacement, même dans ces limites, avec ces tempéramens, n'ait pas amené plus de résistance et de collisions. L'explication de ce fait peut se trouver, à notre sens, dans l'examen attentif d'une circonstance particulière à cette époque. Le petit nombre de propriétaires fonciers avait introduit nécessairement dans toutes les provinces le système de la culture par colons (*inquilini*). Les colons payaient au maître une redevance annuelle; leur sort ne fut que très peu changé par l'attribution faite aux chefs ostrogoths des terres

(1) *Esprit des Lois*, livre XXX, chap. 8.
(2) *Observations sur l'Histoire de France*, livre Ier, chap. 2.

prises sur quelques patriciens romains ou même sur des chefs hérules tués ou en fuite après la conquête. Le bouleversement fut donc plus réel qu'apparent; il se fit dans les titres de propriété plus que dans la terre même; chaque colon resta dans sa chaumière, continuant à cultiver la même terre, seulement pour de nouveaux maîtres, ou, comme les appelait la loi de Théodoric, pour de nouveaux hôtes (*novis hospitibus*).

Cette opération une fois consommée, Théodoric n'épargna rien pour mêler les deux peuples, pour en faire une seule et même nation. Loin d'imiter les autres chefs barbares, dont le premier soin, en se transportant dans les pays conquis, était de maintenir rigoureusement leurs lois et leurs coutumes, et de s'isoler des vaincus, Théodoric répétait cette formule que l'histoire a conservée : *Romanus imitetur Gothum, Gothus Romanum sequatur*. Et, sachant toute la puissance des signes sur l'esprit des peuples, il prit, avec la pourpre, la chlamyde et la chaussure romaines. Sa législation entière est conçue dans cet esprit. Je ne pourrai mieux justifier l'analogie que j'ai signalée entre les instincts de Théodoric et les doctrines philosophiques du dernier siècle qu'en citant, avec M. du Roure, quelques fragmens des monumens de son règne.

Théodoric institue de nouveaux magistrats; il écrit aux municipalités du pays : « Vous vous touchez par les possessions, touchez-vous par la charité; je vous envoie un comte goth pour régler les différends entre Goths; entre Goths et Romains, il s'adjoindra un officier romain; entre Romains, le différend se décidera par des officiers romains. »

Ses soldats n'étaient pas toujours contens de la part qui leur était faite; souvent des Romains se plaignaient d'avoir été dépossédés. « Si l'usurpation a eu lieu sous notre règne, répondait Théodoric, sans délégation de terres bénéficiales, qu'il y ait sur-le-champ restitution! qu'on ne respecte que la prescription trentenaire, qui doit consolider toutes choses. » — « Faites rendre à Manicarius, dit-il ailleurs, les esclaves que les soldats goths lui ont enlevés; *en tout, contenez l'esprit militaire, qui se plie difficilement à la règle envers les personnes civiles. Jura, non brachia :* le droit, non la force. »

Là enfin où ne se trouvaient que des magistrats goths : « Ayez soin, leur écrit-il, dans toutes les affaires entre les Goths et les Romains, de tenir la balance égale, et de décider finalement par la seule considération des lois : nous ne permettons pas un droit séparé pour deux races que nous voulons embrasser dans un seul esprit et dans le même amour. »

Il entendait ainsi la justice pour ses anciens compagnons d'armes; voici comment il la pratiquait pour lui-même : « N'oubliez pas, écrivait-il à Marcellus qui devait juger une cause dans laquelle il était in-

téressé, n'oubliez pas que nous n'appelons gain que le profit légitime; qu'il nous importe moins de gagner notre procès que de le gagner justement, et même que c'est un triomphe pour nous de perdre une mauvaise cause. » — Des chefs ostrogoths avaient tenté des usurpations sur des biens appartenant à l'église. Théodoric écrit (qu'on n'oublie pas que c'est un roi arien qui parle) : « La tranquillité des sujets fait l'honneur des princes, et celle de l'église y ajoute les miséricordes divines; vous aurez donc à protéger avec grand soin en Sicile les biens et les personnes dépendantes de l'église de Milan, sur la requête que nous adresse le bienheureux évêque Eustorge. » — Voici des conseils plus généraux adressés par Théodoric aux gouverneurs des provinces, des *instructions ministérielles,* comme on dirait aujourd'hui : « Protégez la province par les armes, gouvernez-la par le droit; faites ressortir de plus en plus la différence qu'il y a entre les barbares et les Goths, chez qui brille, avec la valeur native, la prudence des Romains; revêtez les mœurs de la toge, dépouillez celles de la barbarie, et qu'au lieu de se plaindre d'avoir été placés sous notre empire, les peuples, jouissant d'un bonheur qu'ils ne connaissaient plus que de nom, n'aient qu'un regret, celui d'avoir été soumis trop tard par nos armes. » Ces paroles contiennent toute la pensée politique de ce règne : en demandant à ses guerriers *d'allier à leur valeur native la prudence des Romains,* Théodoric pouvait songer à lui-même; c'est bien la grandeur telle que la définit Pascal : « On ne montre pas sa grandeur pour être en une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et remplissant tout l'entre-deux. »

Nous pourrions multiplier ces exemples; nous pourrions suivre l'auteur dans la comparaison qu'il établit entre les trois principales législations des barbares aux ve et vi^e^ siècles : la loi Gombette, la loi salique, et l'édit de Théodoric, qui devint le premier élément de la célèbre loi des Visigoths. De cet examen ressortirait l'incontestable supériorité de cette dernière. La loi salique n'est guère qu'un code pénal; sur plus de quatre cents articles, les trois quarts renferment exclusivement des pénalités; encore n'y trouve-t-on que les premiers rudimens de toute législation naissante. Le crime n'est considéré comme crime que par rapport à l'individu; toute la sévérité de la loi s'épuise à son profit : c'est le premier pas hors de l'état sauvage. La loi prend à sa charge les vengeances particulières; de là le principe de la composition, du rachat du crime, moyennant une certaine somme payée par le coupable à l'offensé ou à sa famille; mais le législateur ne s'élève point encore à l'idée générale du crime qui attaque la société et du châtiment qui doit le suivre : il ne voit dans les déréglemens de la liberté individuelle qu'une atteinte aux intérêts privés. Il ne s'est point constitué le défenseur de l'ordre social; on peut même dire que l'idée de cet ordre

lui échappe encore, et qu'il ne comprend dans le crime que la moitié du crime. De là ce singulier contraste d'une loi qui révèle par ses prévisions mêmes des mœurs très violentes, très brutales, et qui ne renferme pas de pénalités très sévères. Pour les hommes libres, jamais de châtiment corporel, point d'emprisonnement; la peine de mort est très rare et peut être rachetée. On sent que ce n'est qu'avec quelque doute sur son propre droit que le législateur intervient dans les rapports des individus entre eux; la loi ne fait que proclamer et sanctionner ces rapports.

Quand on passe de cette loi de nos aïeux à la loi des Visigoths, on croit, selon l'expression pittoresque de l'auteur, « quitter un marché tumultueux pour entrer dans un temple. » Ici, en effet, plus de compositions à prix d'argent; la justice apparaît dans toute sa majesté sévère; elle ne se laisse point désarmer par la satisfaction même de l'offensé. Ce n'est pas seulement le dommage qu'elle veut réparer; elle sévit aussi contre le crime et punit le trouble apporté à la société. C'est pourquoi on y trouve une plus grande rigueur dans les châtimens; la peine de mort est souvent appliquée, parce qu'elle est méritée souvent. Il fallait contenir les violences du soldat et réprimer en même temps la corruption romaine. On est dans un ordre d'idées qui répond aux divers besoins de la société. C'est non-seulement un ensemble rationnel de dispositions législatives, dit un des publicistes que nous venons de citer, mais aussi un système de philosophie, une doctrine. Sur quelques points, le législateur a devancé les progrès du siècle dernier et le nôtre même. Ainsi, il stipule que « les enfans de parens libres qui seront vendus par leurs auteurs ne cesseront point d'être libres, la liberté ne pouvant être représentée par aucun prix. » Les fautes sont personnelles : « Que le crime suive son auteur; que le père pour le fils, le fils pour le père, la femme pour le mari, les voisins pour les voisins, n'aient jamais rien à craindre; *crimen cum illo qui fecerit moriatur.* » Et la conséquence écrite de cette loi était l'abolition formelle de la confiscation, effacée de nos codes il y a à peine trente ans, et maintenue encore dans une grande partie de l'Europe!

Voilà les pensées, les paroles, les lois d'un chef barbare qui régnait il y a treize siècles. Ne croirait-on pas entendre les plus pures leçons de la philosophie moderne? n'est-on pas frappé de voir qu'après tout cette civilisation dont nous sommes si fiers n'a guère dit mieux, ou plus? ne retrouve-t-on pas dans les ordonnances de Théodoric la plupart des réformes que la philosophie du XVIIIe siècle réclama pour l'humanité, et que la révolution française a fait passer dans le droit commun? Ce n'est pas seulement le fond, mais la forme même : il y a des ressemblances singulières entre les déclarations philanthropiques des législateurs de l'assemblée constituante et les épîtres du sénateur Cassiodore, rédacteur ordinaire des édits de Théodoric. On décrète le

bien avec un peu d'enflure; on aime sincèrement la vertu, et on déclame sur la vertu. Les préambules des lois sont des sermons; le législateur du ve siècle, comme ceux du siècle dernier, se rend par avance toute la justice qu'il est en droit d'attendre de la postérité. Il faut en revenir à cette explication, que les écoles de Constantinople avaient nourri et formé Théodoric, comme les écrits des philosophes du dernier siècle avaient élevé les générations de 1789, *mens omnibus una.*

C'est sous l'empire de ces lois bienfaisantes que s'écoulèrent trente-trois années d'un règne glorieux et paisible. Il faut se rappeler dans quel chaos le monde connu était alors plongé, se souvenir qu'à quelques pas de cette heureuse Italie, le meurtre ensanglantait chaque jour le trône de Constantinople, que, de l'autre côté des Alpes, les guerres abominables des fils de Clovis se terminaient par des fratricides, pour comprendre avec quel sentiment de reconnaissance et d'amour les peuples soumis au sceptre de Théodoric bénissaient celui qui leur créait ainsi un monde privilégié. « L'âge d'or est revenu dans sa terre natale, » disaient les témoins de ce règne.

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit!

Théodoric avançait ainsi, chargé de gloire et d'années, des bénédictions des vaincus et des vainqueurs, vers la fin de sa carrière. Rien n'y avait manqué, ni l'éclat des armes dans la jeunesse, ni la sagesse et la renommée du législateur dans l'âge mûr. Il aimait la gloire, et songeait souvent au jugement que la postérité porterait sur lui et sur les actions de son règne. Si Théodoric était mort après cette longue période, le jugement rendu par ce tribunal qu'il invoquait eût été exempt de tout blâme, et les récriminations intéressées des historiens du Bas-Empire n'auraient su comment s'attaquer à cette vie aussi pure que glorieuse; mais les destinées souveraines ont moins encore que la vie modeste de chacun de nous ce privilége d'un bonheur sans mélange poussé jusqu'aux extrêmes limites de l'âge.

II.

Nous arrivons à cette catastrophe illustre et déplorable de Boëce et de Symmaque, sur laquelle, selon nous, un jugement impartial reste encore à établir. Les plaintes éloquentes de Boëce ont rendu trop difficile l'équité entre la victime, coupable ou non, et son juge. La poésie, la philosophie, la religion, tout ce qui est puissant sur le cœur de l'homme a conspiré pour donner à la mort de Boëce un éclat sinistre qui projette sa lueur jusque sur ces années que nous venons de rap-

peler. Admirable fortune du génie et du malheur soutenu avec un ferme courage! Boëce a composé dans sa prison quelques chants qui ont plus fait pour sa gloire que trente années de succès et de vertus n'en ont fait pour celle de Théodoric. Pour bien des lecteurs, le nom du conquérant n'a été sauvé de l'oubli que par celui de sa victime, comme on fait vivre le coupable pour faire vivre le châtiment.

Boëce a été le dernier poëte de cette littérature ancienne qui s'associe aux premières impressions de notre jeunesse; pendant tout le moyen-âge, et jusqu'à la réapparition d'Aristote, sa philosophie a régné dans les écoles; enfin la religion a consacré son nom en l'inscrivant au nombre des saints de l'église catholique. Il n'y a donc point à s'étonner de cette faveur, de cette pitié qui s'est attachée à sa mémoire. Il y a cependant pour l'historien quelque chose qui est supérieur encore à toutes ces choses vénérables et sacrées, le talent, la dignité, le malheur : c'est la vérité; selon nous, elle a été étrangement méconnue.

Pour juger avec impartialité ce mémorable procès, pour prononcer entre Théodoric et Boëce, il est nécessaire de se rendre compte de la situation du nouveau roi vis-à-vis de l'empereur d'Orient. Nous avons vu tout à l'heure comment les Ostrogoths avaient obtenu de Zénon l'autorisation d'aller reprendre l'Italie sur les Hérules. Les termes mêmes de la requête qui fut présentée ne laissent pas de doute sur les sentimens qui animaient alors les successeurs de Constantin. Parmi les motifs favorables qui devaient déterminer le consentement de l'empereur, Théodoric mettait au premier rang l'avantage de débarrasser Constantinople du dangereux voisinage de ses compatriotes, ou même de voir les Hérules et les Ostrogoths se détruire les uns par les autres. « Seigneur, quoi que vous fassiez, nous vous serons toujours des hôtes incommodes ou dangereux. Envoyez-nous contre le barbare. Si je suis vainqueur, je tiendrai de vous l'Italie; si je suis vaincu, tout sera dit; dans tous les cas, vous y gagnerez ce que nous vous coûtons. » Ce n'est pas faire injure à la politique du Bas-Empire, d'imaginer que la chance parut aussi souhaitable que probable à l'empereur. Il crut moins donner l'Italie, l'Italie, le berceau de l'empire, que la délivrer des barbares, et profiter de la lutte pour anéantir à la fois les Hérules et les Ostrogoths.

L'événement trompa d'abord ces espérances. Théodoric vainqueur établit sa domination depuis Arles, dans les Gaules, jusque dans la Pannonie, la Dalmatie et la Sicile; l'empereur, pour se débarrasser du tribut qu'il payait aux Goths, se trouvait avoir élevé en face de lui un monarque puissant et habile, auquel il ne manquait que le nom d'empereur d'Occident pour être le rival et peut-être le maître des souverains de Constantinople. J'ai déjà dit que, si telle était au fond la position relative des deux rivaux, le langage officiel n'en trahissait rien : l'ambition de Théodoric était tempérée par tous les ménagemens que com-

mandaient la politique et cette image de l'empire romain toujours imposante aux yeux des peuples. Nous voyons donc Théodoric, à peine installé à Ravenne, envoyer des députés à l'empereur Anastase pour solliciter l'investiture définitive de l'Italie. Rien ne peut mieux prouver les arrière-pensées et les mauvais desseins de l'empereur contre le nouvel établissement italien que la longue attente qu'il fit subir à Théodoric. Son envoyé resta plus de six ans à la cour de Constantinople sans obtenir de réponse formelle. Ce ne fut que lorsque la politique de Théodoric eut consolidé l'œuvre de ses armes que l'empereur se résigna enfin, ou plutôt remit à une autre époque l'exécution de ses projets. L'ambassadeur rapporta à son maître, avec le titre de *patrice*, les ornemens royaux qui devaient consacrer aux yeux des peuples la nouvelle domination.

Cette reconnaissance tardive ne changeait rien à la situation. Théodoric ne se méprit point sur la valeur de ce consentement forcé. Nous le voyons occupé à préparer ses moyens de défense pour la lutte qu'il prévoit. Ce n'est pas seulement sur la valeur de ses soldats qu'il compte, la politique lui viendra en aide; pendant qu'il tient ses guerriers réunis, qu'il leur impose, pour prix des terres distribuées, l'obligation de fournir un certain nombre de soldats et qu'une flotte est créée dans les ports de l'Italie, il recherche, avec tous les chefs des états fondés sur les débris de l'empire romain, des alliances qui doivent établir entre eux une solidarité redoutable. Malgré la différence de religion, il envoie des ambassadeurs à Clovis, et prend en mariage sa sœur Audeflède; il donne une de ses propres sœurs à Gondebaud, roi de Bourgogne; l'autre épouse, en Afrique, le successeur de Genseric; enfin il soutient dans le midi de la Gaule la monarchie des Visigoths, associée à la sienne par une origine commune. Gibbon remarque, avec raison, que Théodoric ne faisait en cela autre chose que pratiquer ce système d'équilibre que la politique moderne a cru avoir inventé le jour où elle lui a donné un nom.

Les périls pouvaient ne pas venir seulement du dehors; les Romains étaient soumis, et plus heureux qu'ils ne l'avaient jamais été sous leurs anciens empereurs; mais la servitude est toujours agitée. Il y avait eu à Rome quelques troubles, et, bien que sa présence les eût promptement apaisés, Théodoric restait inquiet et alarmé. Cependant sa prudence et la douceur de ses lois auraient surmonté ces difficultés et réussi sans doute à créer un seul peuple de sujets fidèles, si les Romains et leur nouveau roi n'avaient été séparés par une cause plus profonde encore que la différence d'origine, par une haine plus irréconciliable que celle du vaincu contre le vainqueur, par la différence de religion : les Romains étaient *catholiques*, les Ostrogoths et leur chef étaient *ariens*.

Théodoric ne s'était jamais fait illusion sur ce point: tout porte à croire que son esprit politique, d'une tolérance inconnue dans ces temps, eût supprimé l'obstacle, si la solution eût pu appartenir à lui seul et s'il n'eût eu affaire qu'à ses propres scrupules; mais tout rapprochement avec l'église de Rome l'eût séparé de ses sujets. Henri IV put acheter Paris au prix d'une messe, sans s'aliéner la fidélité de ses braves compagnons. Théodoric était moins libre; s'il eût accepté le dogme de la Trinité, rejeté par Arius, ses peuples se seraient soulevés contre l'idolâtre. Tout ce que pouvait faire alors un esprit politique et sage, Théodoric le fit; il resta tolérant dans un siècle pour lequel la tolérance semblait une vertu inconnue, impraticable : ce n'était qu'en développant, en exaltant le sentiment religieux, que l'église faisait dans les ames ces grandes révolutions qui peuplaient les déserts de chrétiens et créaient alors au cœur même de l'Italie les premiers de ces ordres monastiques qui devaient plus tard couvrir le monde et le gouverner. Rome était d'ailleurs le centre et le siége de cette église universelle qui ne pouvait accepter sincèrement la domination d'un roi hérétique; cette église était victorieuse et triomphante partout, excepté là même où il avait été promis aux apôtres que serait établi le trône de leurs successeurs! Clovis venait d'embrasser le catholicisme et de se jeter dans les bras des évêques: pour eux, il était le vrai empereur d'Occident. Les Bourguignons n'avaient pas tardé à suivre cet exemple. L'empire d'Orient, un instant égaré par les doctrines d'Arius, était revenu au dogme de la vraie foi. Cette monarchie arienne des Goths, de toutes parts enveloppée par des royaumes catholiques, offrait une étrange anomalie. Après trente ans de règne, Théodoric entrevoyait que tout ce qu'il avait fondé pouvait être remis en question à sa mort, de son vivant peut-être; il se livrait à ces pressentimens sinistres qui assiégent souvent les grands hommes à l'heure même où la multitude croit leur œuvre consommée et immortelle.

A ce moment même, l'empereur Justin commença contre les ariens, restés dans ses états, une cruelle persécution : leurs églises furent fermées, leurs prêtres emprisonnés ou mis à mort. Théodoric se sentit atteint; il comprit que ce n'était pas tant à un petit nombre d'ariens, épars dans l'empire, qu'on en voulait qu'à lui-même, chef de la monarchie arienne; il réclama de l'empereur pour ses coreligionnaires, dont la plupart étaient aussi ses compatriotes, la tolérance dont il avait usé envers les catholiques. Justin repoussa avec hauteur cette intervention. Théodoric irrité, appelé à grands cris par les ariens proscrits, parlait de marcher sur Constantinople, lorsque, regardant autour de lui, il vit qu'au lieu de songer à protéger les autres, il fallait se défendre contre des ennemis plus proches et plus dangereux. Cette conspiration

catholique, par laquelle il se trouvait cerné, avait ses chefs et ses agens au sein même de son empire. Ce n'était pas seulement un suzerain inquiet de la grandeur de son vassal ou des rivaux jaloux, c'étaient des sénateurs romains, comblés de ses bienfaits, qui tramaient contre lui de coupables complots.

Le comte Cyprien, homme considérable et respecté de tous, était venu trouver Théodoric à Vérone. Il accusait Albinus, Boëce et Symmaque, son beau-père, d'entretenir avec l'empereur des intelligences criminelles : une partie du sénat voulait appeler en Italie les armées de l'empereur pour la délivrer du joug des Goths et exterminer l'hérésie; on montrait les lettres des conspirateurs, les réponses de l'empereur; l'antique amour de la patrie et le zèle ardent de la religion s'étaient unis pour préparer cette sanglante restauration, qui devait arriver quelques années après par la main de Bélisaire. Ce n'étaient point des conspirateurs vulgaires qui menaçaient Théodoric : Albinus avait été consul, Symmaque était un des personnages les plus importans dansle parti romain; mais Boëce surtout, Boëce, deux fois consul, Boëce, cher au peuple et tout-puissant à Rome, illustre par ses talens, par ses richesses, par les dignités mêmes auxquelles Théodoric l'avait élevé, voilà ce qui révélait toute la gravité et le danger du complot. Un pareil homme n'avait embrassé que des desseins au succès desquels il pouvait croire. Sa prudence égalait sa vertu. « C'était, disent les auteurs contemporains, le dernier des Romains que Cicéron et Caton eussent voulu avouer pour leurs concitoyens. Sa vie, et surtout sa mort, furent dignes de celles de ces grands hommes. »

La gloire de cette mort a plutôt obscurci qu'éclairé les premières époques de la vie de Boëce; tout s'est effacé devant ce vif éclat. Il en est de la vie des individus comme de l'histoire des peuples; nous sommes accoutumés à n'arrêter nos regards que sur un petit nombre d'époques brillantes ou sanglantes; les autres temps se perdent dans une vague obscurité. Nous ne nous représentons pas sans quelque effort les hommes semblables à nous qui ont rempli ces espaces intermédiaires, et nous supprimons par le fait une grande partie de la vie du genre humain. Nous resserrons les destinées pour accumuler, en quelque sorte, les uns sur les autres, les désastres, les guerres, les révolutions; mais, pour les contemporains, il s'est écoulé entre ces catastrophes, qui nous semblent seules dignes de la majesté un peu dramatique de l'histoire, vingt, trente années de paix et de repos : *Grande mortalis ævi spatium.* Durant ces années, chacun a vécu et s'est développé avec les espérances et les illusions tranquilles que nous pouvons entretenir aujourd'hui. Dans les siècles qui suivront, on passera rapidement aussi sur notre histoire et sur celle de nos pères pour arriver plus vite aux événemens

contemporains. Quelle idée trompeuse donneront alors de notre époque les historiens qui devront resserrer en quelques pages les massacres de la ligue, les troubles de la fronde, les crimes et les grandes guerres de la révolution terminées par la catastrophe de Moscou! Dans cette rapide revue, dans cette course haletante, nos petits-enfans oublieront quelquefois ces jours de prospérité et de loisir où l'esprit humain avait peut-être atteint le plus haut degré de développement, où une société brillante et polie se livrait avec une sécurité complète à toutes les joies du présent. Ces erreurs de perspective sont inévitables : les objets placés près de nous nous dérobent les autres, ou ne nous laissent voir que quelques points culminans. Quand vous entrez dans un pays de montagnes, l'œil n'aperçoit d'abord que les sommets qui s'élèvent à l'horizon; vous n'avez devant vous qu'une décoration fantastique : ce n'est point là le pays que vous voulez connaître; mais, si vous montez sur une de ces hauteurs, alors vous découvrez les vallons et les plaines qui s'étendent entre les montagnes; chaque objet reprend sa vraie proportion, son rapport avec ceux qui l'avoisinent; au milieu des cimes couronnées par les neiges ou frappées par la foudre, vous voyez aussi les prairies et les hameaux paisibles d'où monte doucement la fumée.

Après la pacification de l'Italie par Théodoric, ses contemporains pouvaient se croire arrivés à un de ces intervalles de repos que la Providence accorde quelquefois au genre humain; on renaissait, on se laissait aller à l'espoir et à la sécurité. Quand nous regardons l'histoire avec la lumière que le dénouement connu répand sur les premières scènes d'un drame, nous avons peine à nous mettre dans l'heureuse ignorance des acteurs; nous nous étonnons de leur confiance, nous ne doutons pas de notre instinct supérieur, nous n'imaginons pas qu'il eût pu être mis en défaut par les événemens. Les plus habiles s'y trompent cependant, ceux même qui vivent au sein des affaires. Les premiers auteurs de la révolution française annoncent toujours dans leurs mémoires que la révolution est décidément terminée. « Telle fut, » dit Rabaud de Saint-Étienne dans son histoire de l'assemblée constituante, qui se séparait au moment où il écrivait, « telle fut la fin de cette grande révolution. » Ne nous récrions donc pas si, au commencement du VIe siècle, quelques années avant les guerres sanglantes de Bélisaire, si près de l'invasion des Lombards, à la veille du sac et du pillage de Rome par Totila, des esprits éclairés ont cru aussi que la révolution était terminée. « A présent que Rome goûte une paix profonde, les vertus guerrières ne sont plus de saison; nous n'avons plus qu'à jouir de la paix assurée par le courage des vainqueurs, et à oublier les malheurs qui auront établi la félicité de nos enfans. » Telles étaient les paroles que l'évêque de Pavie, Ennode, adressait, dans la première

année du VIe siècle, à son ami Boëce. Arrêtons quelque temps ici le lecteur; peut-être trouvera-t-on de l'intérêt à connaître ce que l'histoire nous a conservé sur les premières époques d'une vie terminée par une sanglante catastrophe.

Anicius-Manlius-Severinus Boetius appartenait, comme ces noms l'indiquent, aux plus illustres familles de la Rome ancienne. Sa jeunesse avait été paisible. Enfant encore à l'époque de la conquête de Théodoric, il fut envoyé dans les écoles d'Athènes. Rappelé à Rome par la mort de son père, il y avait recueilli, avec ses grandes richesses, l'héritage d'illustres amitiés. Symmaque et Festus, tous deux consuls à l'époque de son retour, avaient été les meilleurs amis de son père; ils devinrent les siens. Tous deux semblent s'être disputés à qui s'attacherait le jeune Boëce par des liens plus étroits. Après avoir épousé la fille de Festus, qu'il perdit bientôt, Boëce se remaria avec la fille de Symmaque, Rusticienne, qui, par sa beauté, ses vertus, son courage, a mérité d'être associée à la gloire de son époux. Les traces de la conquête n'étaient pas encore complétement disparues; les grands noms, les grandes situations se croyaient encore exposés à l'envie et à la ruine. Les citoyens riches quittaient les villes et se retiraient dans les campagnes, où leur puissance s'était maintenue. Plusieurs lois de Théodoric n'ont d'autre but que d'arrêter ce déplacement sensible d'une partie de la population. « Il est indigne, dit-il dans un de ses décrets, il est indigne d'hommes civilisés de fuir la société de leurs semblables pour vivre avec les bêtes fauves, et de se retirer loin des lieux où la chose publique réclame leur concours. » Ces effets de la crainte étaient inévitables; ils se sont reproduits souvent de nos jours, aux époques de crise et de révolution : toute conquête les amène. Quand on parcourt encore aujourd'hui les provinces soumises par les Turcs, on ne trouve aux abords des grandes routes qu'une profonde solitude : les populations se sont réfugiées dans l'intérieur du pays; là seulement se retrouvent, avec la sécurité, les champs cultivés, les troupeaux et de populeux villages.

Ce fut dans la campagne de Rome, derrière les montagnes de Subiaco, où se bâtissait alors le monastère de Saint-Benoît, que Boëce passa avec sa jeune épouse les premières années qui suivirent son retour. Ils vivaient là paisibles et cachés : dans ces belles et inaccessibles retraites, derrière cette ligne bleue de montagnes qui borde l'horizon romain, n'arrivaient point les derniers brigandages et la licence des vainqueurs. Notre imagination se représente à tort les dévastations de la conquête et les scènes sanglantes de la guerre répandues sur toute la contrée comme sur tout le siècle. Loin de ces vastes cités dont la renommée et l'opulence attirent le pillage, loin de ces routes marquées par le sang

qui y conduisent, une grande étendue du pays jouit encore de la liberté et du repos : le sol n'est point foulé par les soldats étrangers, et le bruit des armes y arrive à peine :

No strepito di Marte
Ancor turbò questa remota parte.

Là, Boëce composa les ouvrages nombreux qui sont arrivés jusqu'à nous. L'activité de sa pensée se portait sur toutes les sciences: la philosophie, l'astronomie, la théologie, la musique, rien ne lui fut étranger. Les traités qu'il écrivit sur ces matières diverses témoignent à la fois de l'étendue de ses connaissances et du calme profond qui régnait autour de lui. Les recherches de luxe et d'élégance qui décoraient sa maison auraient été incompatibles avec une existence inquiète et menacée; il parle lui-même « de cette bibliothèque ornée de riches sculptures en ivoire et de glaces polies, où la sagesse avait établi son trône et rendait ses oracles par la voix des philosophes de l'antiquité. » Les heures passées dans cette bibliothèque revenaient souvent au souvenir de Boëce, dans la prison où il composait ses derniers vers; elles n'avaient point été perdues; elles l'avaient préparé à soutenir cette épreuve et à mourir digne de ces grands hommes dont il admirait la vertu.

Cependant la domination de Théodoric s'affermissait chaque jour par les bienfaits de l'ordre et de la paix : il était difficile à un homme aussi illustre que Boëce de se refuser long-temps aux vœux de ses concitoyens, qui l'appelaient à Rome, aux désirs du roi, qui voulait, sans distinction de races ou de partis, s'entourer des plus dignes et des plus habiles. Il revint à Rome. Créé patrice l'année même où Théodoric y fit son entrée solennelle, il fut chargé de le recevoir et de le haranguer à la tête du sénat. « Il sut, dit Procope, satisfaire le vainqueur en maintenant la dignité du sénat et se faire admirer également des deux nations. »

Dès-lors, les dignités et les honneurs s'accumulèrent sur la tête de Boëce. Il y eut comme une émulation entre ses concitoyens et le roi des Goths pour le combler de tous les titres, pour lui décerner toutes les dignités renouvelées de l'ancienne république ou empruntées à la hiérarchie du Bas-Empire. Il fut successivement nommé préfet du prétoire, maire du palais, deux fois consul. Le consulat était alors conféré par le sénat, avec l'approbation du roi. Cette double élection était un symbole de l'esprit de concorde qui unissait pour un moment les deux peuples. En servant sa patrie, Boëce fortifiait de son concours l'établissement de Théodoric; aussi voyons-nous celui-ci lui accorder toutes les marques de sa confiance. Il le mandait souvent à Ravenne, le consultait sur tout ce qui regardait l'administration des villes romaines. Il

l'avait fait le premier magistrat et comme le représentant de son autorité à Rome. Enfin, lorsque Boëce eut, comme son beau-père Symmaque, épuisé tous les honneurs du consulat, Théodoric et le sénat romain élevèrent à cette suprême magistrature ses deux fils, à peine entrés dans la première jeunesse. Ce fut un jour solennel dans la vie de Boëce, que celui où le sénat en corps vint chercher dans sa maison ces deux jeunes gens et les conduire, au milieu des acclamations du peuple, sur les chaises curules, antiques siéges des premiers consuls de la république. Boëce, placé entre ses deux enfans, assista ensuite aux jeux du cirque, et distribua au peuple des largesses dignes de la magnificence des empereurs. C'est ce triomphe sans égal dont le souvenir touchait et agitait encore le prisonnier à la veille de sa mort et que la philosophie lui rappelait, pour lui montrer, par l'instabilité de la fortune, qu'il n'y a de solide au monde que la vertu. Ce jour glorieux termina en effet la prospérité de Boëce. Sans doute cette élévation si grande lui donna des espérances plus grandes encore : il ne lui suffit plus que le repos et la paix fussent assurés à sa patrie; il la voyait esclave! Il arrive toujours dans la vie un de ces momens décisifs où l'on joue sur une chance douteuse tout ce qui a été lentement et laborieusement acquis; les désirs grandissent avec la destinée : Boëce gouvernait Rome sous Théodoric; il voulut plus; il voulut la rendre libre.

Les rapports du sénat avec l'empereur de Constantinople n'étaient point clairement définis; nous voyons que l'empereur intervenait encore dans la nomination des consuls, dans l'élection des papes; les messages étaient fréquens entre Rome et Constantinople. Cette situation incertaine devait encourager et faciliter les complots : les premières communications étaient innocentes peut-être; avec un empereur animé de la passion de ressaisir l'Italie, elles finissaient par être une trahison. Ce fut sans doute ainsi, et par la pente même des choses, que Boëce se trouva entraîné dans les complots tramés contre Théodoric. Ainsi s'expliqueraient son assurance et ses protestations contre ses accusateurs. Nous avons dit quels témoins et quelles charges s'élevaient contre lui; confiant néanmoins dans son crédit, peut-être dans la faveur même de Théodoric, il ne craignit point d'accourir auprès de lui et revendiqua sa part de l'accusation : « Si Albinus est coupable, dit-il, je le suis moi-même avec tout le sénat. »

Telles furent les paroles imprudentes et hautaines de Boëce. Cependant le sénat fut chargé d'instruire son procès, et le condamna à mort. Au lieu de faire exécuter la sentence, Théodoric se contenta d'abord de renfermer Boëce dans la tour de Calvance, sur le territoire de Milan; il espérait encore traiter avec l'empereur et faire révoquer l'édit contre les ariens. Il chargea un des amis de Boëce, le pape Jean, d'aller à Constantinople. C'était sans doute une grande inconséquence de charger

de cette ambassade un tel personnage; le pape devait trahir ou la confiance qu'on lui montrait ou sa propre conscience, le roi ou la religion. Est-ce lui faire injure que de croire qu'il aima mieux, selon la phrase célèbre, obéir à Dieu qu'aux hommes? L'empereur reçut le pape avec les honneurs les plus éclatans, disons mieux, les plus compromettans. Il alla à sa rencontre aux portes de la ville, et se fit couronner par lui une seconde fois dans l'église de Sainte-Sophie. Quant à l'objet même de l'ambassade, à peine s'il en fut question; les nouvelles instances de Théodoric furent repoussées, et la persécution contre les ariens redoubla.

C'est alors que Théodoric, sentant que tout espoir de conciliation était perdu, furieux de se voir trahi par ses propres sujets, ordonna qu'on exécutât la sentence prononcée par le sénat contre Boëce. Il envoya le préfet Eusèbe dans la prison, pour chercher à lui arracher le nom de ses complices. « Eusèbe se rendit dans la prison de Calvance avec cet appareil qui suit les bourreaux. Le grand homme, exercé par une longue pratique de la vertu, le reçut avec le même sang-froid qu'il mettait naguère à disserter sur ses malheurs. On lui demanda des aveux; il n'en fit pas. Alors commença pour lui, entre le déchirement de la chair et la fermeté de l'ame, une de ces luttes mémorables dont l'historien, par une puérile et lâche délicatesse, ne doit point sauver la vue à son lecteur, dont il doit au contraire le repaître en quelque sorte, et se repaître lui-même, pour qu'elle serve à l'un et à l'autre d'enseignement incomparable. En regardant ce corps étendu en cercle sur une roue et meurtri par le bâton, cette tête qui sera bientôt tranchée, mais que d'abord enroule triplement une corde serrée par un treuil jusqu'à faire sortir les yeux de leur orbite (car telles furent les épreuves que Boëce eut à subir); en contemplant du même coup cette puissance qu'il faut bien nommer *volonté*, après tout, qui résiste pour des choses dont elle n'a point d'idées précises, qui demeure toujours calme, toujours la même au milieu des cris que la douleur arrache à son sujet, n'est-on pas plus clairement informé de la double nature et de la véritable fin de l'homme que par les plus profondes études sur la source et les phénomènes de l'entendement (1)? »

Sans doute il faut quelque effort pour raisonner froidement après cette vive peinture du courage et de la volonté aux prises avec l'horreur des supplices. Que l'on songe cependant aux temps dont nous retraçons l'histoire; qu'on éloigne tous ces sanglans appareils que la cruauté des hommes ajoutait alors à la mort de leurs semblables : il ne restera plus que l'exécution d'une sentence capitale, rendue par le sénat lui-même contre un sénateur accusé de haute trahison. Toute-

(1) *Histoire de Théodoric*, par M. le marquis du Roure, t. II, p. 209.

fois, je l'ai déjà dit, la puissance même juste qui s'attaque au génie ne doit pas compter sur l'impartialité du genre humain, et la postérité séduite devient le complice de la victime. Les trois mois qui s'écoulèrent entre la condamnation et le supplice de Boëce firent plus pour sa gloire et l'immortalité de son nom que tous les éclatans services de sa vie entière. C'est dans la tour de Calvance qu'il composa ce poème de *la Consolation philosophique,* qui rappelle cette pensée de Sénèque : « Il n'est point de plus beau spectacle sur la terre et de plus digne de l'œil de Dieu que le courage de l'homme de bien luttant contre le malheur. »

Disons-le, ce livre, qui est surtout un acte héroïque, était, de nos jours, plus admiré que lu : un latin quelquefois barbare, un langage plein de recherches subtiles, d'allusions obscures à des faits peu connus, rendaient cette lecture pénible; aujourd'hui, grace à l'analyse claire et précise de M. du Roure, à la traduction élégante qu'il en donne, tout le monde pourra aborder ce monument de courage et de philosophie. Ces accens convaincus du citoyen, ces images gracieuses du poète, ce raisonnement vif et serré, avec lequel le philosophe expose les grands problèmes de la destinée humaine, ne peuvent nous laisser calmes et indifférens. Ces vers ne sont pas l'œuvre d'un esprit curieux, doucement occupé dans de nobles loisirs; non, tout ici est solennel, parce que tout est réel et prochain; ces méditations sur la mort, la mort ne laissera pas le temps de les terminer : elle est suspendue sur chaque page, elle sera l'inévitable dénouement de toute cette poésie; c'est elle qui, en dissipant par les clartés divines les ténèbres de la prison, viendra délivrer le philosophe des derniers doutes qui l'assiégent :

> Le sommeil du tombeau pressera ma paupière,
> Avant que de ces deux moitiés
> Ce vers que je commence ait atteint la dernière....

Le lecteur serait bien froid, s'il ne rencontrait ici qu'une émotion littéraire, s'il n'oubliait pas le livre pour l'auteur, ou pour songer à d'autres victimes illustres et courageuses comme le fut celle-ci. Pour moi, quand je lisais ces pages, je revoyais sans cesse cette noble image de Mme Roland écrivant aussi dans sa prison, en face de la guillotine, ces pages d'une sombre colère, entremêlées de tableaux qu'on dirait empruntés aux *Confessions.* Les grandes ames de tous les siècles sont plus réunies par l'admiration qu'elles inspirent, que séparées par le temps.

Faisons ici une remarque sur laquelle nous reviendrons plus tard, le livre de Boëce n'offre nulle part de trace des idées chrétiennes que dans ce qu'elles ont de commun avec les doctrines élevées de la sagesse ancienne, mais rien de spécial, aucune allusion au christianisme. Cet ouvrage, sorte de dialogue entre le prisonnier et la philosophie, qui vient

le consoler, semble écrit tout entier par un disciple du Portique. A ce point de vue, il reste un des monumens les plus curieux de la philosophie. Il nous montre la hauteur à laquelle l'ame peut s'élever par le seul secours de ses forces. « Quant à moi, dit le prisonnier, ce n'est pas l'ambition du pouvoir qui m'a séduit : tu le sais, je ne voyais dans la puissance qu'un moyen de faire triompher la vertu! — Et c'est là, répliqua la *consolatrice céleste*, le piége où se prennent les grandes ames qui n'ont pas atteint la perfection... la gloire les séduit... Mais regarde avec moi combien tout cela est vain! La terre entière n'est qu'un point par rapport à l'espace dans lequel se meuvent les cieux... Voilà un vaste champ pour la gloire!... Si, ce que notre foi repousse, nous mourons tout entiers, la gloire n'est rien; et si, ce que nous croyons, l'ame est immortelle, la gloire terrestre est moins que rien pour cette ame vouée au bien céleste... Quand la fortune nous abandonne, elle nous rend à la réalité, emportant ce qui est à elle, nous laissant ce qui est à nous... Cesse donc de gémir (1)! »

Les historiens du Bas-Empire et les chroniqueurs du moyen-âge ont voulu nier la conspiration de Boëce; ils affirment que l'illustre accusé désavoua, jusqu'au dernier moment, les lettres adressées à l'empereur et produites au sénat; ils ne tiennent pas compte de la situation que j'ai expliquée et des vers même de Boëce, plus concluans, selon moi, que des aveux qu'aurait arrachés la torture : « Plût au ciel que la liberté romaine pût renaître! si j'avais appris que l'on conspirât pour elle, tyran, tu ne l'aurais jamais su. » M. du Roure hésite cependant et ne se prononce pas avec netteté; il entrevoit la vérité, et craint de la mettre au grand jour; les témoignages précis manquent, il faut juger sur des conjectures. Il en coûte à l'auteur de se prononcer contre cette noble victime, glorifiée par le malheur. Il est dur aussi de condamner Théodoric, et de brûler tout à coup ce qu'on a adoré. Je suis persuadé que l'historien aura consacré plus d'une veille à peser chacun des faits exposés par lui avec un soin scrupuleux. Sans doute, j'aime qu'on prenne au sérieux ces mots de *tribunal de l'histoire,* qui paraissent un peu pédans de nos jours; mais, pour cela même, je voudrais un jugement, une conclusion, et le lecteur l'attend vainement. Peut-être, si l'auteur eût envisagé d'un œil moins prévenu la situation des Romains vis-à-vis des Ostrogoths, se serait-il épargné ces incertitudes, et aurait-il pu, tout en reconnaissant Boëce coupable vis-à-vis de Théodoric, absoudre sa mémoire et rendre justice tout ensemble à la victime et à son juge.

Si j'ai bien indiqué tout à l'heure les rapports mutuels, chacun était et devait se croire dans son rôle, dans son droit. On peut voir, dans le poème même de Boëce, si le courage et la fierté des anciens Romains

(1) *Histoire de Théodoric*, par M. du Roure, p. 171 et 172.

avaient tout-à-fait disparu du cœur de leurs descendans. Pouvaient-ils oublier que leurs pères avaient été les maîtres du monde? Ils s'étaient soumis, mais, comme Alfieri l'a dit de leur postérité :

Servi siam si, ma servi ognor frementi.

Ils crurent que le temps était venu de reconquérir l'indépendance et la liberté. Quelle conscience si hardie et si sûre oserait les condamner? Pour les peuples réduits à servir, qui pourrait dire où finit le devoir et où commence le crime? Il est des entraînemens, des nécessités de situation auxquels il faut obéir; plus les esprits sont généreux et élevés, moins ils peuvent se soustraire à ces fatales destinées. Boëce dut conspirer, il conspira; les révélations de son livre, ses demi-aveux sont moins explicites encore sur ce point que les preuves qui résultent des données générales. Il conspira, comme tous ces héroïques défenseurs des nationalités vaincues, pour lesquels l'histoire garde au moins son respect et ses sympathies.

Ce point de vue pouvait-il être celui de Théodoric? Quel est le gouvernement régulier qui, après trente ans d'une domination paisible, tolère des conspirations menaçantes pour son existence? L'incertitude qu'on voudrait conserver sur la part que Boëce prit à la conspiration n'a jamais été étendue à la conspiration même. Elle était flagrante, elle agissait au dehors et au dedans; quand on voit, dix ans après, Bélisaire arriver en Italie à la tête d'une armée impériale, qui peut douter qu'on n'eût déjà la pensée de reconquérir l'Italie? Cette pensée dut-elle jamais abandonner la politique des empereurs? Théodoric usait donc d'un droit incontestable en se défendant, en faisant exécuter un jugement régulier, en punissant les conspirateurs partout où ils se trouvaient. Ces conspirateurs, il les avait comblés de bienfaits; pour lui, ce n'étaient que des ingrats et des traîtres. Après Boëce, son beau-père Symmaque fut mis à mort, et le pape Jean mourut en prison. Quant à Rusticienne, elle ne survécut que peu de temps à son époux; tous les historiens s'accordent à nous la représenter comme une veuve chrétienne, digne en tous points de ces simples et nobles paroles que Boëce place dans la bouche de sa consolatrice céleste : « Qui pourrait dire que ton malheur est sans consolation lorsqu'il te reste une épouse, trésor de modestie et de vertu, aussi aimable par la douceur de son esprit que par l'innocence de ses mœurs? Ce que je comprends, infortuné, c'est la douleur d'être séparé d'elle, de voir ses yeux se fondre en larmes, et de sentir qu'elle n'accepte encore cette misérable vie que parce qu'elle est attachée et confondue avec la tienne! »

III.

Nous avons rapporté avec quelque étendue ce que les historiens nous ont transmis de Boëce. Comme je l'ai déjà dit, sa vie est plus célèbre que connue, et le peu que nous en savons doit être recherché çà et là dans ses ouvrages. J'ai voulu d'ailleurs traiter avec détail ce qui se rattache à ce que les historiens du moyen-âge ont appelé la cruauté de Théodoric. Or, la condamnation et la mort de Boëce sont les seuls faits sur lesquels puisse s'appuyer cette accusation. Là, toutefois, ne s'est point arrêté le zèle des écrivains du moyen-âge contre le monarque arien. Ils ont voulu faire un persécuteur du prince dont ils avaient fait un tyran. A les entendre, Boëce n'a pas été seulement une victime innocente, il fut un martyr, victime de sa foi, sacrifié pour sa fidélité à la religion catholique. Théodoric a été une sorte de Néron qui a dirigé au commencement du VIe siècle une nouvelle et sanglante persécution contre l'église catholique. Disons nettement qu'il ne se passa rien de pareil : la différence des religions avait été, sans doute, une des causes premières de la conspiration, mais la répression resta purement politique. Les Romains pouvaient bien conspirer contre Théodoric parce qu'il était arien, mais certainement Théodoric ne poursuivait pas les Romains parce qu'ils étaient catholiques. Est-il sûr d'ailleurs que Boëce fût un catholique bien convaincu? Certes on peut en douter lorsqu'en lisant le traité *de la Consolation,* on n'y découvre nul appel, nulle invocation aux croyances et aux sentimens que la persécution aurait dû exalter. Le citoyen confessait glorieusement son amour pour la patrie; comment le catholique eût-il hésité à confesser aussi la foi pour laquelle il allait mourir?

Quant à faire de Théodoric un persécuteur, l'impossibilité est manifeste; il manquait de cette foi qui, selon les natures, produit les martyrs ou les persécuteurs. Jamais homme, dans ces temps où la religion jouait un si grand rôle, ne poussa à un aussi extrême degré la tolérance religieuse. Son esprit ne l'avait pas acceptée uniquement comme un moyen de transaction, comme un point de ralliement entre les deux religions opposées; non, c'était bien la tendance et la disposition naturelle de son ame, c'en était la substance même. Son histoire en offre de remarquables exemples. Il s'entourait également de catholiques et d'ariens; aucune conversion n'eut lieu dans les trente-trois années de son règne; non-seulement il maintint égale la balance entre ses sujets des deux religions, mais il s'attira même leurs accusations unanimes par la tolérance qu'il leur imposa à l'égard des Juifs, méprisés alors par toutes les églises chrétiennes. Voici ce qu'il écrivait aux Juifs de Gênes : « Nous faisons plein droit à votre requête pour la restauration de

votre synagogue, car nous ne pouvons forcer la religion, et personne ne saurait être contraint à croire malgré lui. Prétendre dominer sur les esprits, c'est usurper les droits de la Divinité. La puissance des plus grands souverains se borne à la police extérieure. »

Pour expliquer ce qu'on appelle la persécution de Théodoric, il faudrait donc supposer une révolution morale qui n'est guère probable. La tolérance n'est point un accident de l'ame, une disposition mobile de l'esprit, qu'une autre foi, une autre conviction puisse soudainement remplacer. Qu'aux temps de nos guerres religieuses un esprit exalté, passant du catholicisme au protestantisme, ou de celui-ci à celui-là, ait apporté dans les deux religions le même fanatisme, ait assassiné tour à tour les partisans de ses anciennes croyances, c'est ce qui est arrivé, c'est ce qui est dans la nature de l'esprit humain; c'est ce qui, en chargeant les individus, absout la religion des crimes commis en son nom : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle n'a pas été assez forte pour dompter la férocité de ces natures. Mais qu'un philosophe tolérant, et même un peu sceptique, un roi arien, pour lequel le christianisme était une sorte de déisme, soit devenu tout à coup un persécuteur sanguinaire, en vérité la critique ne pourrait admettre un fait aussi contraire aux probabilités philosophiques que sur les plus irrécusables témoignages d'auteurs impartiaux. Or, nous n'avons ici qu'un seul récit, celui de Procope, qui écrivait trente ans après le règne de Théodoric, en célébrant les triomphes de Bélisaire, vainqueur des Ostrogoths!

C'est sur la foi de cet auteur d'une véracité si problématique, qui écrivait son histoire secrète à côté de l'histoire officielle où il exaltait les vertus de Justinien et de la courtisane Théodora, que les annalistes du moyen-âge, se copiant les uns les autres, copiés à leur tour par les historiens modernes, ont parlé de persécution. On aurait certainement trouvé des autorités suffisantes à opposer à celle de Procope : je n'en veux pour preuve que la proclamation adressée au sénat et au peuple romain, lors de l'avénement du petit-fils de Théodoric; cette proclamation nous montre bien quel était le jugement que les Romains portaient sur ce prétendu persécuteur. Dans ces jours de flatteuses promesses et d'espérances trop souvent trompées, le successeur de Théodoric ne trouvait rien qui pût valoir, aux yeux des peuples, l'engagement qu'il prenait de gouverner comme son aïeul bien-aimé : « Si c'était un étranger qui héritât de l'empire, vous pourriez peut-être douter qu'il vous aimât, comme faisait son prédécesseur; mais, ici, la personne seule est changée, les sentimens ne le sont pas. Nous voulons, pour votre bien, nous repaître des vertus et des bienfaits que notre vénérable aïeul a répandus sur vous; on ne saurait faillir en suivant un tel modèle. »

J'ai dû accumuler les inductions morales pour combattre l'erreur

accréditée qui a fait de Théodoric un persécuteur de l'église. Cette erreur avait été reproduite jusqu'à nos jours, Gibbon lui-même n'a pas osé en faire justice; mais les travaux de l'école historique allemande lui auront, je le crois, porté un coup décisif. Les écrivains les plus accrédités et les plus récens n'ont pas hésité à adopter l'explication simple et logique de la conduite de Théodoric, telle que nous l'avons exposée : tous ont compris qu'il s'agissait non de religion, mais de politique. Le savant auteur de l'*Histoire de l'Église jusqu'au* VIIe *siècle*, Gfroerer, aujourd'hui professeur de théologie à l'université de Fribourg, a traité cette question dans le dernier volume publié cette année. « Aucun Goth, aucun ami, dit-il, n'a écrit l'histoire de Théodoric; nous ne devons les détails qui nous sont parvenus, notamment sur les dernières années de sa vie, qu'à la plume des catholiques aigris contre sa mémoire. Tous, à la vérité, glorifient les services qu'il a rendus à l'Italie, mais ils présentent la conduite tenue à l'égard de Boëce et de Symmaque comme le résultat de la méfiance la plus cruelle et la plus injuste, en un mot de la plus coupable tyrannie. Pour qui a lu attentivement nos observations sur les événemens qui se passaient en Afrique, il n'est pas douteux que Justinien favorisait en Italie une conspiration qui devait replacer ce pays sous sa puissance. Dès-lors Théodoric avait le droit incontestable de punir, selon la rigueur des lois, ceux de ses sujets qui trempaient dans ces complots. Boëce était-il du nombre des conjurés? Il serait difficile d'en douter. Il l'a nié dans sa prison; mais faut-il ajouter foi entière aux paroles de l'accusé? D'honnêtes gens peuvent avoir, pour juger des crimes politiques, des poids très divers. Boëce pouvait croire à son innocence et être en réalité coupable vis-à-vis du roi goth. Théodoric aurait-il poursuivi ce noble Romain sans aucun droit et sur d'aveugles soupçons? Pendant un règne de trente-six ans, Théodoric consacra ses efforts à affermir sa domination par une sage et juste administration, et ce même roi aurait détruit son ouvrage dans les dernières années de sa vie, volontairement, sans nécessité! Rien n'est en vérité moins probable, et l'historien critique ne peut admettre ces accusations (1). »

Que dirons-nous maintenant des remords que les historiens ecclésiastiques ont prêtés à Théodoric, et de la ridicule légende dans laquelle ils les ont enveloppés? Si les réflexions qui précèdent ont quelque valeur, il faudra bien, avec le crime, supprimer le remords. On suppose que, six mois environ après les condamnations dont nous venons d'ex-

(1) Un savant académicien, M. Naudet, qui a écrit sur l'établissement de Théodoric en Italie un essai couronné en 1808 par la classe d'histoire de l'Institut, avait déjà soutenu cette opinion. On peut lire la remarque qui commence par ces mots : « Pour ce qui concerne ces événemens, on ne doit admettre qu'avec réserve les écrits de Procope... Il n'y eut point de persécution. »

pliquer les justes causes, une seconde révolution se fit, aussi subitement que la première, dans l'esprit de ce roi, vieux, sage et philosophe. Après trente-trois ans de tolérance, on a fait de Théodoric un païen persécuteur; six mois après, on le transforme en une sorte de possédé poursuivi par les démons, et quels singuliers démons! Procope raconte gravement qu'un jour on servit à table, devant Théodoric, la tête d'un énorme poisson : tout à coup le roi se lève éperdu; « cette tête, c'est celle de Symmaque, qui ouvre pour le dévorer une bouche armée de dents aiguës. » Il s'enfuit dans ses appartemens, et expire au bout de trois jours en proie à d'horribles douleurs, demandant pardon au ciel du meurtre de Boëce et de Symmaque. Il avait alors soixante-douze ans.

Je regrette, je l'avoue, que la raison si nette et si ferme de M. du Roure ait pu adopter cette étrange version. Sans doute tous les annalistes du moyen-âge qui ont copié Procope l'avaient suivie; mais vingt auteurs qui racontent un fait l'un après l'autre, l'un d'après l'autre, ne font pas vingt autorités. Gibbon rapporte aussi la tradition reçue, mais du moins fait-il précéder son récit d'une sorte d'apologie; sa réflexion est même assez curieuse : « La philosophie, dit-il, doit se montrer disposée à accueillir tous les récits qui témoignent de l'empire de la conscience et des remords sur les rois! » Les philosophes ont bien dit quelquefois que la religion était utile pour le peuple; celui-ci fait un pas de plus : elle peut être utile aussi pour les rois. N'y aurait-il d'exceptés que les philosophes?

L'imagination des chroniqueurs ne s'est pas arrêtée en si beau chemin; ils ont complété le tableau de Procope, et ajouté le miracle à l'extraordinaire. Baronius rapporte que Boëce, renouvelant le miracle de saint Denis, porta sa tête entre ses mains jusqu'au lieu où il voulait être enterré. Quant à Théodoric, un saint ermite le vit plongé par le diable dans une des bouches de l'enfer qui s'ouvre au volcan de Lipari. Lorsqu'on rencontre à chaque instant dans les histoires du moyen-âge des fables de ce genre, lorsqu'on voit auprès du lit de chaque mourant illustre apparaître toujours ou une légion d'anges enlevant au ciel l'ame qui s'échappe, ou des diables affreux qui la plongent dans les fournaises de l'enfer, il est aisé, avec les historiens du XVIIIe siècle, d'expliquer tout par l'ignorance ou l'hypocrisie des moines, auteurs de ces récits. Qu'on nous permette de ne pas trouver l'explication complète; elle est si claire qu'elle est insuffisante, elle ne tient pas compte de la variété infinie des esprits et de la sincérité des croyances : quand il s'agit de rechercher les causes d'une disposition générale, d'un état d'esprit qui a duré long-temps, plusieurs générations, plusieurs siècles, il faut en trouver de plus avouables pour l'honneur de l'humanité, et qui ne

se fondent pas seulement sur les vices de notre nature. Sans doute ces tristes motifs entrèrent pour beaucoup dans la grande fabrication des légendes : la crédulité, l'imposture, l'avarice, égarèrent alors bien des ames, mais non pas toutes, mais non pas toujours. La partie la plus éclairée, la seule éclairée du monde d'alors, était dans les cloîtres. La foi était si vive et si contagieuse que personne n'y échappait : si l'on nous montrait tout à coup l'un des mécréans de ces siècles, nous serions en admiration devant sa foi. Qu'on ne confonde pas non plus les époques, qu'on ne juge pas les ordres religieux à leur origine par ce que nos pères ont pu voir de leur décadence : ce serait juger de la république romaine par le Bas-Empire. A la fondation de ces ordres, lors de l'invasion des barbares, ce qu'il y avait de plus noble, de plus distingué, de plus ardent dans la jeunesse patricienne, se précipita dans les cloîtres; tous renoncèrent sans regret aux richesses, aux joies du siècle, et, si plus tard la fortune revint les chercher, ce fut par l'influence même que ce premier et décisif renoncement leur avait donnée sur les esprits. Quant au renoncement au monde, dans le sens attaché plus tard à ces paroles, jamais il ne fut moins réel. Les moines d'Orient, suivant le génie particulier de leur pays, avaient pu se vouer à la vie contemplative; mais, dans l'Occident, rien de pareil : le monde au contraire, la société nouvelle, sortie de l'ancienne civilisation et du mélange des barbares, se groupe autour du clergé et surtout autour des ordres monastiques, l'élément le plus actif de la puissance religieuse. C'est dans leur sein que l'état prend ses chefs, ses ministres, ses agens; ce sont eux qui écrivent, qui parlent, administrent, gouvernent : on les retrouve partout; ils sont le seul point de ralliement à cette époque de dissolution générale; ils forment le seul cadre où les individus, isolés, épars, puissent se rapprocher, se réunir. Il n'y a plus là ni Romains ni barbares, ni vainqueurs ni vaincus; il y a une communauté chrétienne sous les chefs naturels que l'église a établis.

Qu'arriva-t-il de là? C'est que, comme la cité était dans l'église, l'église à son tour fut en proie à toutes les agitations, à toutes les passions qui partageaient la cité. Comme son pouvoir n'était pas seulement spirituel, mais temporel, l'église, malgré l'ardeur de sa foi, peut-être en raison de l'ardeur de sa foi, connut toutes les passions, les haines et les persécutions de la vie politique. Elle s'y livra d'autant plus que, n'admettant pas la possibilité du doute dans l'ordre de ses croyances, sincère dans le mépris des richesses et de la volupté, rien ne venait avertir son orgueil, lui suggérer un scrupule sur son droit, sur son devoir. Comme elle avait tout ensemble le gouvernement des affaires et des consciences, des corps et des esprits, elle mêla aussi les récompenses et les châtimens de nature différente dont elle avait la dispo-

sition dans cette vie et dans l'autre. C'est là, si je ne me trompe, sans vouloir exclure les autres explications, l'origine la plus générale de toutes ces légendes sur le sort de ceux qui mouraient après avoir résisté à l'église. Quand l'église n'avait pu les vaincre dans ce monde, comme il arrivait pour Théodoric, l'autre monde lui restait, et là sa revanche était toujours certaine. L'ennemi à main armée, l'adversaire politique, le révolté contre ses prescriptions, était précipité dans les flammes de l'enfer. Dans l'esprit général de cette époque, ce n'était que l'exercice et la continuation de cette autorité légitime et sans partage, à laquelle l'ame appartenait aussi bien que le corps, et qui restait encore maîtresse de l'une quand l'autre était anéanti. Ceux qui exerçaient cette autorité y croyaient fermement, sincèrement. Ils ne doutaient pas plus de l'exécution de leurs arrêts que le juge qui a condamné un assassin, bien qu'il n'assiste pas au supplice.

Après avoir raconté la mort de Théodoric, M. du Roure se demande, avec une émotion sincère et une sorte de piété filiale, si son héros mérite d'être compté parmi les grands hommes dont la postérité conserve à jamais les noms. C'est à dessein que je dis qu'il s'adresse cette question avec une piété filiale. Si les Français du nord sont les fils des Francs et des Gaulois, ceux du midi viennent du mélange des Gaulois avec les Goths. L'auteur établit très bien ce fait, négligé par la plupart de nos historiens, qui se sont occupés plus particulièrement de Paris et du nord de la France. Il cite les noms de diverses familles dont les origines semblent remonter aux races des Ostrogoths : ainsi les Villeneuve (*Walchaire*), les Vogué (*Volguer*), les du Roure (*Ragaldis*), etc. Cette conjecture, que je n'ai garde de contester, m'a donné la clé de l'animosité secrète de M. du Roure contre le rival heureux de Théodoric, contre Clovis : ce sentiment perce dans plusieurs passages du livre, et je ne savais d'abord à quoi l'attribuer. Cette différence d'origine m'a tout expliqué; c'est une querelle de race, une vieille rancune d'Ostrogoth contre Franc : je ne voudrais pas jurer que, si l'auteur eût été moine au moyen-âge, il n'eût plongé Clovis dans les flammes de l'enfer par représailles contre l'ermite qui y avait mis Théodoric. J'aime ces haines innocentes contre des gens morts il y a treize siècles; elles n'entrent qu'aux cœurs qui n'en connaissent point d'autres.

Je n'ai pas besoin de dire dans quel sens je voudrais répondre à la question que l'auteur s'est posée. Les sages vertus de Théodoric, son noble caractère, ce mélange du législateur et du guerrier qui ne se retrouve plus jusqu'à Charlemagne, tout assure au conquérant ostrogoth une place à part dans l'histoire. Sans doute il n'eut pas, comme Clovis, la gloire de fonder une puissante monarchie, qui, à travers treize siècles, a conservé son unité et accru sa grandeur; ces fortunes

sont trop rares pour qu'elles se comparent à aucunes; d'ailleurs elles ne sont pas dues au mérite d'un seul homme; chacun y concourt dans la série des âges. Soixante rois, leurs ministres, leurs guerriers, les grands hommes de tout genre que la France a produits, ont fait remonter vers Clovis un éclat de gloire qu'on ne saurait lui attribuer sans partage; mais les vertus et les mérites de Théodoric sont tous à lui : il était supérieur à son temps, à ses peuples; il a seul résolu ce problème de faire vivre ensemble vainqueurs et vaincus dans la concorde et sous la règle de l'égalité. Il a laissé des lois que nous admirons encore aujourd'hui; enfin il avait donné à l'Italie cette unité qu'elle a perdue sans retour. Son œuvre, à lui, était accomplie, et si, au lieu d'une femme et d'un enfant (Amalasonthe et Athalaric), son sceptre eût passé en des mains vaillantes, dignes de le porter, la gloire même de sa postérité n'eût point manqué à sa propre gloire. J'insiste sur ce point, parce que le jugement de l'auteur sur Théodoric a été récemment contesté. Dans une appréciation remarquable consacrée à l'ouvrage de M. du Roure, on s'est étonné des efforts tentés pour ce qu'on appelle la réhabilitation de Théodoric : « Le succès est presque toujours la mesure de la justice du monde, et il a manqué, a-t-on dit, à Théodoric. » Ce n'est pas le succès qui a manqué à l'œuvre, c'est la durée. Le principe qu'on voudrait établir est sévère. Il rappelle le *væ victis;* il serait triste pour la dignité de la nature humaine et l'impartialité de l'histoire; vrai ou faux, d'ailleurs, on ne saurait, sans injustice ou sans oubli, l'appliquer à Théodoric. De son vivant, rien ne fut plus éclatant et plus universel que cette renommée qu'on veut obscurcir. On dirait vraiment qu'il s'agit d'un de ces successeurs de Sésostris dont le règne se découvre, avec le nom, sur les pierres mystérieuses de l'Égypte. Placé sur le seuil du monde nouveau, le conquérant législateur de l'Italie a dû occuper tous les historiens, et tous lui ont rendu hommage.

Nous avons cité le jugement de Montesquieu et celui de Voltaire : voici un témoignage venu de plus haut, de Charlemagne lui-même, à qui Voltaire comparait Théodoric. Lorsque Charlemagne vint à son tour dans cette Italie, que sa postérité ne garda pas plus que celle du roi ostrogoth, il se fit montrer à Ravenne le tombeau de Théodoric, et voulut qu'on transportât à Aix-la-Chapelle la statue équestre qui surmontait le monument. On aime à voir les génies jugés ainsi par leurs pairs; l'admiration est facile aux grands hommes; ils prêtent ce que la postérité leur rendra.

L'œuvre de Charlemagne, dont personne sans doute ne conteste la gloire, a-t-elle eu plus de durée? Qu'est-il resté de son vaste empire? Qu'est-il resté de ses capitulaires? Les guerres civiles de ses fils et l'a-

narchie du xe siècle. Je ne veux pas dire que l'éclat qui environne Théodoric se soit répandu sur tous les chefs, sur tous les ministres qui l'ont approché; on s'est étonné de voir, dans l'ouvrage qui nous occupe, des noms obscurs ou oubliés; on a reproché à l'auteur d'avoir rappelé ces noms, comme s'il avait prétendu les associer à la renommée de son héros. Rien de pareil sans doute; c'est surtout quand on écrit l'histoire qu'on apprend combien peu il reste de place pour ces noms secondaires, pour ces hommes qui ne furent qu'utiles ou courageux; mais, sans prétendre imposer ces noms à la mémoire du genre humain, il est naturel de les placer dans une histoire spéciale, dans un travail complet, qui épargnera tout recours aux sources maintenant épuisées.

Nous ne suivrons pas l'historien dans la dernière partie de son livre, qui se termine par le récit du règne d'Amalasonthe et de ses rapides successeurs, chassés enfin de l'Italie par les victoires de Bélisaire et de Narsès. Nous avons essayé d'expliquer le génie particulier de Théodoric, l'instinct supérieur qui se révèle dans ses lois, cette sorte de prescience des temps à venir, qui fait les grands hommes de tous les âges contemporains des siècles les plus avancés dans la civilisation. Sans doute le roi ostrogoth ne laissa point à sa mort une œuvre achevée. Après lui, l'Italie fut la proie de nouveaux barbares. Ses lois n'empêchèrent point l'anarchie du moyen-âge. Cette grande monarchie italienne que son génie politique avait appuyée sur l'Occident pour résister à Constantinople, sur l'Orient pour s'opposer à l'invasion de la monarchie française, ne survécut pas à celui qui l'avait fondée; mais, bien que ses vastes projets n'aient pas tous et immédiatement abouti, la philosophie de l'histoire peut aisément recueillir, dans ce qui suivit en Italie, la trace du génie de Théodoric. Tel est le sort des hommes aspirant à des projets qui dépassent la portée de leurs contemporains; il semble que leur supériorité leur fasse manquer souvent l'objet de leur poursuite. Ils n'ont point d'égaux pour les comprendre et les aider, et les disciples ne sont pas encore venus. Tout ce qui sera moyen un jour, quand la postérité aura été initiée à leurs secrets, est obstacle. D'ailleurs rien n'est complet dans l'homme, non pas même le génie. Le vague et puissant instinct qui pousse les grands hommes leur indique le but plus que la route; ainsi, marchant au-devant des lueurs de l'aurore, ils ne savent point à quelle heure elle se lèvera, ni de quel nuage sortira la splendeur; souvent ils tombent quand la nuit dure encore. Si le génie ne croyait pas à l'immortalité de sa pensée, sa destinée serait la plus misérable du monde, car, à ne compter que sur la courte durée d'une vie humaine, il serait presque toujours trompé dans ses calculs. Prenez les noms les plus célèbres depuis Alexandre jusqu'à nos jours, et jugez s'il en est un qui ait vu son œuvre consommée! Instrumens marqués par la Providence pour

l'exécution de ses desseins, comme elle a besoin de l'éternité pour ne pas être accusée d'injustice, ces hommes ont besoin du cours des âges pour ne pas être taxés d'impuissance. Les courtes années de la vie leur donnent tort; les siècles leur donneront raison. Il faut des siècles pour que les peuples arrivent à comprendre les institutions préparées pour eux par le génie des grands hommes. Il est des plantes qui ne fleurissent, dit-on, que cent ans après que la graine a été confiée à la terre : la vertu de ces sucs qui, s'infiltrant goutte à goutte, font germer lentement la fleur séculaire, n'est pas plus mystérieuse et plus certaine cependant que celle de ces influences lointaines qui pénètrent, avec le temps, l'esprit des peuples et produisent les événemens de l'histoire.

Ce serait méconnaître ces grandes lois du monde, ce serait nier, parce qu'on ne peut toujours la suivre, cette hérédité mystérieuse des générations, que de ne point compter le génie de Théodoric parmi les plus puissantes causes qui aient déterminé le développement de l'histoire et de la nationalité italiennes. J'ai indiqué une certaine ressemblance entre Théodoric et les législateurs de l'assemblée constituante : cette ressemblance est plus frappante encore avec les philosophes italiens du dernier siècle; c'est un air de parenté, une physionomie de famille à laquelle on ne saurait se méprendre : Beccaria, Veri, Filangieri, sont des petits-fils de Théodoric et de Boëce; la veine secrète remonte jusque-là.

Ainsi rien ne se perd dans les plans de la sagesse qui régit le monde; ce qu'un homme supérieur a voulu pour ses contemporains peut quelquefois ne profiter ni à ceux-ci ni à la génération qui les suit; mais la semence long-temps cachée porte enfin son fruit, et le genre humain est là pour le recueillir. Comme le vieillard de la fable, le génie peut répondre à la foule impatiente :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage!

E. DE LANGSDORFF.

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE. [1]

I.

Si la France est relativement assez pauvre en combustible minéral, surtout quand elle se réduit à ses propres ressources, elle est au contraire très riche en minerai de fer, à tel point qu'il est permis de douter s'il existe dans le monde un seul pays, nous n'exceptons pas même l'Angleterre, qui puisse lui disputer en cela la préséance. Dès les temps anciens, la Gaule jouissait à cet égard d'une haute réputation justement acquise, et le pays n'a rien perdu en changeant de nom. Non-seulement le minerai de fer abonde en France, mais il y est en

(1) Voyez les livraisons du 15 août, du 1er septembre 1846 et du 15 janvier 1847.

général de bonne qualité; pour mieux dire, on y trouve à peu près toutes les qualités de fer, depuis les meilleures jusqu'aux plus communes, sans en excepter l'acier naturel, dit *acier de forge*, que l'Angleterre ne produit pas et qu'elle demande actuellement à la Suède. En outre, le minerai de fer est presque partout en France d'un emploi singulièrement facile, puisqu'on le trouve généralement dans des minières situées à ciel ouvert (1), où on n'a qu'à le ramasser pour le lavage, tandis que dans beaucoup d'autres pays, et particulièrement en Angleterre, il faut ordinairement, pour le mettre en œuvre, l'extraire au préalable de puits plus ou moins profonds. Ne semble-t-il pas que, dans une situation semblable, la France, au lieu de gémir sans cesse sur la prétendue infériorité de sa situation, de redouter comme un fléau la concurrence étrangère, et de resserrer la triple ceinture de ses douanes de peur d'une invasion, devrait provoquer hardiment la lutte, lancer elle-même ses fers sur le marché européen et aspirer hautement à y tenir le premier rang? Ne nous hâtons pourtant pas de conclure. En faisant le tableau, assez brillant d'ailleurs, de notre situation réelle, n'oublions pas les traits qui le déparent.

On objecte, et ce n'est pas tout-à-fait sans raison, que ces avantages incontestables sont amoindris, sinon entièrement annulés, par l'insuffisance du combustible. Deux sortes de combustibles sont maintenant employés, selon les circonstances et les pays, au traitement du fer : le charbon de bois et la houille, ou, mieux encore que la houille, le coke qui en provient. Pour le traitement du fer par le charbon de bois, la France, dit-on, n'est pas aussi bien partagée que la Suède et l'Autriche, qui produisent ce combustible en bien plus grande abondance et à plus bas prix. Pour le traitement par la houille, elle est loin de pouvoir soutenir la comparaison avec l'Angleterre et la Belgique. Ce qui rend, ajoute-t-on, sa situation particulièrement désavantageuse quant à l'emploi du combustible minéral, ce n'est pas encore tant que la houille lui manque, c'est que malheureusement les houillères n'y sont pas, comme en Angleterre et en Belgique, contiguës avec les gîtes de minerai; qu'elles en sont, au contraire, généralement séparées par de grandes distances, et qu'en raison de cette circonstance fâcheuse, nos maîtres de forges ne peuvent obtenir le combustible minéral qu'à des prix très élevés. Il y a certainement quelque chose de vrai dans ces allégations; mais on les exagère outre mesure, et surtout on généralise beaucoup trop ce qui ne s'applique rigoureusement qu'à certains cas particu-

(1) On compte en France 1,598 minières exploitées, et seulement 103 mines. Le nombre total des minières, exploitées ou non exploitées, est de 1,915; le nombre total des mines n'est que de 162. — (Voyez le *Compte-rendu* des ingénieurs des mines pour 1845.)

liers. Si nos désavantages quant à l'emploi du combustible étaient aussi grands, aussi irremédiables qu'on affecte de le dire, il n'y aurait, selon nous, qu'une seule conclusion raisonnable à tirer de tout cela : c'est que la France ferait très sagement de renoncer à fabriquer le fer; car prétendre qu'elle doive se vouer éternellement à un travail ingrat, condamner éternellement toutes ses industries à une infériorité désolante en renchérissant leurs instrumens, et cela pour le seul plaisir de se dire qu'elle produit elle-même le fer qu'elle consomme, ce serait une bien étrange folie. Quant aux ouvriers, au nombre de quarante-neuf mille, et non pas quatre cent mille, comme on l'a dit quelquefois, que l'industrie du fer occupe, outre qu'ils pourraient trouver de l'ouvrage dans toutes les branches de l'industrie que le bas prix du fer aurait régénérées, la France ferait un excellent calcul si elle les entretenait à ne rien faire plutôt que de les occuper à ce prix. Répétons-le d'ailleurs, le tableau qu'on nous présente est singulièrement forcé, et il sera facile de s'en convaincre.

C'est sur la rareté et l'insuffisance de la houille que l'on insiste le plus, et la raison en est que, l'Angleterre et la Belgique, où le fer se travaille exclusivement à la houille, étant précisément les deux pays de l'Europe qui le produisent à plus bas prix, on suppose, à tort ou à raison, que ce combustible, employé dans ses conditions normales, est de beaucoup le plus économique. Cette conclusion un peu précipitée n'est peut-être pas tout-à-fait inattaquable, et il y aurait lieu d'examiner si le charbon de bois, employé aussi dans ses conditions normales, donnerait des résultats si différens de ceux qu'on obtient avec la houille. Acceptons-la pourtant, et voyons d'abord si, dans cette hypothèse, la France est réellement, et partout, aussi mal partagée qu'on le prétend.

Quand nous jetons les yeux sur la carte métallurgique de la France, où les forges sont divisées en douze groupes, assez irrégulièrement tracés, mais distincts, nous apercevons d'abord, à l'extrémité nord, le *groupe des houillères du nord,* ainsi nommé parce qu'il a son centre et son siége principal au beau milieu du bassin houiller de Valenciennes. Le combustible y est, comme on l'a déjà vu, très abondant et à bas prix. Il est même moins cher pour les producteurs français que pour leurs concurrens belges, qui se trouvent en contact moins direct avec les mines. Ainsi, dans les forges d'Anzin, l'hectolitre de houille ne coûte actuellement que 1 franc 25 cent., et ce prix venant encore à baisser de 15 centimes, plus le décime, si l'importation des charbons de Mons était franche de droits, il se réduirait effectivement à 1 franc 8 centimes (1), tandis que le même charbon revient en moyenne à 1 fr.

(1) Le dernier *Compte-rendu* de l'administration des mines ne porte le prix actuel du

30 c. dans les forges de Charleroi et du Hainaut. Il est vrai que ce n'est pas dans le groupe des houillères du nord que le minerai de fer abonde le plus : il s'en faut qu'on l'y trouve en aussi grande quantité que dans la Champagne, par exemple; il y est même en général d'une qualité plus médiocre. Aussi emploie-t-on dans cette contrée une grande quantité de fontes belges, depuis qu'en 1836 le droit d'importation sur ces fontes a été abaissé de 9 francs les cent kilog. à 4 fr. (1); mais enfin, en telle quantité que le minerai s'y trouve, on l'y travaille aux mêmes conditions qu'ailleurs, et même à des conditions souvent plus favorables. Quant aux fontes belges que les producteurs français mettent en œuvre, s'ils les obtenaient entièrement franches de droits, elles ne leur reviendraient qu'à 75 ou 80 cent. les cent kilogrammes de plus qu'à leurs rivaux de la Belgique, car les frais de transport ne s'élèvent pas au-delà, et cette faible différence serait facilement compensée par la différence que nous venons de signaler sur le prix du charbon. On voit donc que les maîtres de forges du nord sont parfaitement en mesure, dès à présent, de soutenir la concurrence, même sans protection aucune, tout au moins avec les Belges. Si quelque chose les empêche de le faire, ce n'est pas, comme on paraît le croire, le désavantage de leur situation; c'est le monopole, qui, en les dispensant de perfectionner leurs procédés et leurs méthodes, les induit seul, ainsi que nous le verrons bientôt, à travailler plus chèrement.

Remarquons ici en passant que ces forges du nord ont presque toutes surgi depuis 1835; elles sont filles de la réforme partielle effectuée à cette époque et dont nous avons eu déjà occasion d'indiquer les principales dispositions (2). Tout ce groupe, qui était, en 1835, presque le dernier en importance, et qui n'avait produit, dans le cours de cette année, que 21,900 quintaux métriques de fonte et 52,881 quintaux métriques de fer forgé, a produit, en 1844, 218,974 quintaux métriques de fonte et 358,401 de fer forgé, c'est-à-dire que la production en a été à peu près décuplée dans une période de dix ans. Cependant, en même temps qu'on réduisait, en 1834-36, de 15 centimes par quintal métrique le

quintal métrique de houille, pris sur la fosse, à Valenciennes, qu'à 1 fr. 03 centimes. Les prix que nous donnons ici sont ceux indiqués dans un précieux mémoire dû à un ingénieur civil, M. Rigaud de la Ferrage, qui a dirigé les forges d'Anzin et quelques-unes de celles de la Belgique. Nous avons adopté ces derniers prix comme plus rigoureux, quoiqu'ils soient moins favorables à notre thèse.

(1) Avant 1836, et en vertu de la loi de 1822, le droit d'importation était déjà, par exception, et pour les fontes belges, réduit à 4 fr. les 100 kilog., mais seulement sur quelques points de la frontière et pour les gueuses pesant au moins 400 kilog. La loi nouvelle a étendu l'exception à une plus grande partie de la frontière, et l'a appliquée aux masses pesant seulement 15 kilog., ce qui a facilité beaucoup l'importation. En outre, à la même époque, le droit sur les fontes importées par mer a été réduit de 9 fr. à 7.

(2) Voyez la livraison du 15 janvier.

droit sur les houilles étrangères, et de 3 francs, en moyenne, le droit sur les fontes, on ramenait aussi de 25 fr. les 100 kilogr. à 18 fr. 75 cent. (1) l'ancien droit sur les fers, tant il est vrai que des réductions opérées sur les matières premières font plus que compenser des réductions équivalentes sur le produit final. En somme, l'existence même de ce groupe est une protestation éclatante contre les anciennes rigueurs de nos tarifs. Cela n'empêche pas que les maîtres de forges de cette contrée ne se joignent aux autres pour vanter les douceurs du régime restrictif et réclamer hautement contre toute mesure libérale qu'on voudrait introduire dans nos codes. Fils de la liberté, ils renient leur mère, c'est tout simple. Il est probable aussi qu'à l'exemple des autres, ils invoquent, à l'appui de leurs réclamations, l'expérience, qui leur a pourtant donné par avance et sur les lieux mêmes le plus violent démenti.

En passant du nord au midi, nous trouvons encore sur la carte métallurgique de la France le *groupe des houillères du sud*, dont le siége est dans la partie de la France la plus féconde en combustible minéral, au milieu du bassin de la Loire et en quelque sorte sur les mines de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier. Grace à la concurrence des exploitations, qui se pressent et se touchent dans cette région, la houille y est encore moins chère qu'elle ne l'est dans le bassin de Valenciennes, et même qu'elle ne le serait, si l'importation des houilles belges était exempte de droits. Nous voyons, en effet, dans le dernier *Compte-rendu* de l'administration des mines, que le quintal de houille, qui est estimé, pour le bassin de Valenciennes, à 1 fr. 3 cent. pris sur la fosse, n'est porté qu'à 70 cent. dans le bassin de la Loire. A ce point de vue, non-seulement les usines qui appartiennent à ce groupe possèdent tous les avantages dont on jouit ailleurs, mais encore elles sont placées dans des conditions exceptionnellement favorables; tellement que, dans le cas où la libre concurrence serait admise pour toute l'Europe, les protectionistes conséquens devraient se demander si ce n'est pas aux producteurs étrangers que cette concurrence serait fatale. Outre son siége principal, situé au milieu du bassin de la Loire, ce groupe a des ramifications qui se prolongent, d'une part, vers le département du Gard, où il rencontre les abondantes houillères d'Alais, de l'autre, vers le département de l'Aveyron, où il se met en contact avec les mines non moins fécondes d'Aubin, ayant ainsi à son service plusieurs des plus riches bassins houillers de la France. Les gîtes de minerai n'y sont pas, il est vrai, partout en contact direct avec les mines de houille : il n'en est ainsi que dans les départemens du Gard et de l'Aveyron. Quant

(1) Rappelons ici que nous donnons toujours les chiffres des droits tels qu'ils sont indiqués dans nos tarifs, en omettant, comme nous l'avons fait dès le principe, le décime pour franc qu'on y ajoute invariablement dans l'application.

aux usines de la Loire, elles ne trouvent le minerai qu'à une certaine distance, dans la Haute-Saône, l'Ain et l'Ardèche; mais deux beaux fleuves, la Saône et le Rhône, en rendent le transport facile, et, à cela près, toutes les conditions d'exploitation y sont aussi favorables qu'on peut le désirer. On se tromperait d'ailleurs étrangement si l'on supposait que les producteurs des autres pays rencontrent généralement tout à souhait, et qu'ils trouvent constamment les deux matières premières, le minerai et le combustible, réunies sous la main. A tout prendre, il n'y a guère ailleurs de producteurs plus favorisés que les maîtres de forges qui composent ce groupe, et s'ils redoutent la concurrence étrangère, c'est qu'ils ne veulent pas se donner la peine de la braver.

La réduction opérée, en 1836, sur le droit qui frappe les fers étrangers a été, pour les usines de cette contrée, sans aucune compensation, puisque la houille qu'elles consomment ne subit pas l'influence de la concurrence étrangère, et que les fontes qu'elles emploient sont toutes de provenance française. Ne semble-t-il pas dès-lors, à raisonner dans le sens des prohibitionnistes, que cette réduction aurait dû leur être funeste? Au lieu de cela, nous voyons que la production totale de ce groupe s'est élevée, de 1835 à 1844, pour la fonte, de 276,883 quintaux métriques à 687,157, et, pour le fer forgé, de 312,288 à 685,948.

Sur les douze groupes de forges qui constituent l'ensemble des usines métallurgiques de la France, en voilà donc déjà deux qui, étant placés dans des conditions exactement semblables, non pas à celles de tous les pays étrangers, car on ne trouve pas partout, à beaucoup près, de tels avantages, mais à celles des pays les plus favorisés, peuvent, sans le moindre effort et sans aucune espèce de protection, braver la concurrence étrangère. C'en est assez déjà, à supposer même, ce que nous sommes loin d'admettre, que la guerre puisse jamais rompre entièrement nos relations avec le dehors, pour nous rassurer contre les éventualités que l'on redoute. N'y eût-il que ces deux groupes en France, il ne serait pas à craindre que le fer nous manquât jamais pour les besoins les plus urgens : ils ne sont pas, en effet, les derniers en importance, puisque le groupe des houillères du sud occupe même aujourd'hui le premier rang. Au reste, si ces deux foyers de production sont les seuls où l'emploi de la houille et du coke soit général, où la fonte et le fer se fabriquent exclusivement à l'aide de ce combustible, ils ne sont pas, à beaucoup près, les seuls où l'on s'en serve, et surtout où l'on puisse s'en servir avec avantage, si la nécessité le commandait.

Voici d'abord le *groupe du centre*, dont le siége principal est dans le département de la Nièvre, et qui s'étend de là sur les départemens de Saône-et-Loire, du Cher et de l'Allier. Outre qu'il renferme dans son propre sein plusieurs mines de houille qui ne sont pas des moins riches,

celles du Creuzot, de Blanzy, Decize, Commentry, Doyet et Bezenet, etc., il est traversé en divers sens par de fort belles voies navigables, l'Allier, la Loire, les canaux du Centre, du Nivernais et du Berry, qui y font circuler à bas prix les houilles amenées des bassins de la Loire et de Brassac. Malgré ces avantages, l'usage du combustible minéral n'y est pas très étendu. A part les importantes usines du Creuzot et de Fourchambault et quelques autres moins considérables, la plupart des forges de cette contrée persistent à employer pour le traitement de la fonte et du fer le charbon de bois. Pourquoi cela? il serait difficile de le dire. Le bois y est, à la vérité, assez abondant et moins cher qu'en Champagne; les forêts y sont, en outre, généralement situées dans le voisinage des usines. Avec cela, le charbon de bois n'en revient pas moins à plus haut prix que la houille. Pourquoi donc persiste-t-on à s'en servir? N'est-ce pas uniquement parce que la substitution de la houille au charbon de bois forcerait les maîtres de forges à apporter dans leurs procédés et dans leurs appareils des changemens qu'il leur répugne de faire? Grace au privilége dont ils jouissent sur le marché français, ils se trouvent bien de l'état présent des choses; à quoi bon s'enquérir du mieux? Avec leurs procédés vieillis, ils ne laissent pas de réaliser de fort beaux bénéfices; pourquoi se donneraient-ils la peine de les changer? L'industriel ne s'ingénie d'ordinaire, il ne se met en frais de changemens et d'améliorations que lorsque l'aiguillon de la concurrence le presse, et ici cet aiguillon n'existe pas. Il y a même dans le monde industriel une sorte de sagesse proverbiale qui dit que, lorsqu'on est satisfait de son état présent, on doit se garder de le changer, fût-ce pour aspirer au mieux. Cette sagesse, les maîtres de forges du centre la pratiquent, autant peut-être par paresse que par raison. Ils dorment, ces heureux producteurs, sur l'oreiller de la protection, et la France paie les frais de leur sommeil. Quel que soit, au reste, le motif qui les détermine à s'en tenir à l'usage du charbon de bois, constatons seulement qu'il ne tient qu'à eux d'employer la houille, à des conditions généralement aussi favorables que partout ailleurs.

A d'autres égards, tout ce groupe n'est pas moins bien partagé que le précédent. Les gîtes de minerai y sont d'une grande richesse, situés à proximité des usines, et consistent en minières où l'extraction est très facile. Qu'on s'y serve de la houille ou du charbon de bois, ou bien, comme on le fait dans plusieurs usines, d'un mélange des deux combustibles, on y serait peu embarrassé, pour peu qu'on voulût perfectionner ses appareils et sa méthode de travail, de lutter à armes égales avec les producteurs étrangers.

Il en est à peu près de même dans le *groupe de l'est*, qui s'étend sur les départemens de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, en se prolongeant sur les départemens des Vosges et du Haut-Rhin. Les

houilles de la Loire, de Blanzy et d'Épinac y sont transportées sans peine et à des prix modérés, au moins dans une notable partie du groupe, par la Saône, le canal de Bourgogne et le canal du Rhône au Rhin. On ne s'y sert pourtant guère de ce combustible, si ce n'est pour les machines à vapeur. Pourquoi donc ne l'applique-t-on pas à la fabrication du fer, au moins dans les forges les plus rapprochées des mines? Il paraît qu'on l'avait essayé, il y a quelques années, dans plusieurs usines; mais on n'a pas persisté dans ces essais, peut-être incomplets. On trouvait que le fer du pays, qui jouit d'une belle réputation, d'ailleurs bien méritée, y perdait quelques-unes de ses qualités les plus précieuses, et on est promptement revenu au charbon de bois, de peur d'altérer le mérite de ce produit. A la bonne heure, s'il y a des avantages réels à employer de préférence le charbon de bois, soit parce qu'il n'en coûte pas davantage, soit parce que la qualité du fer en compense suffisamment dans ce cas le haut prix, on fera bien de persister dans cette pratique. Qu'il soit reconnu seulement que c'est là pour les maîtres de forges de cette contrée l'effet d'un choix délibéré, et nullement la conséquence d'une nécessité fâcheuse. Dès-lors, dans ce groupe, non plus que dans les précédens, on n'est autorisé à se prévaloir des prétendus inconvéniens de sa position pour réclamer l'appui du monopole.

Quoique les houilles, au moins celles qui sont de provenance française, soient plus rares dans les autres groupes métallurgiques, ou y circulent avec plus de peine, il en est peu qui en soient entièrement dépourvus, et nous pourrions citer encore ailleurs un certain nombre d'usines qui s'en servent. Sans nous arrêter toutefois à ces détails, voyons maintenant quelles ressources nous offre à cet égard l'importation étrangère, et ce que nous pourrions en attendre sous un régime plus libéral.

Dans le *groupe du nord-est,* qui s'étend, le long de notre frontière, sur les départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle et du Bas-Rhin, quoique l'usage du charbon de bois, assez abondant d'ailleurs dans la contrée, soit encore répandu dans un grand nombre d'usines, l'emploi de la houille y est aussi très fréquent, et il tend, depuis 1835, époque du remaniement de notre tarif sur ce produit, à se propager de plus en plus. Ce groupe, est-il dit dans le dernier *Compte-rendu* des ingénieurs des mines, « dispose pour ses approvisionnemens d'un ensemble remarquable de voies navigables. Il s'appuie par ses deux extrémités, d'une part à la Sambre canalisée, de l'autre au Rhin et aux canaux de l'Alsace. L'intervalle compris entre ces points extrêmes est coupé en trois portions à peu près égales par trois autres voies navigables : la Meuse, la Moselle, la Sarre, et son prolongement, le canal des salines de la Meurthe. Ces voies navigables communiquent elles-

mêmes avec de riches bassins houillers situés à peu de distance des usines dans les régions contiguës au territoire français; tels sont, surtout en Belgique, les bassins de Charleroi, de Namur et de Liége, ceux de Sarrebruck et de Saint-Imbert, dans les provinces du Rhin annexées à la Prusse et à la Bavière. Les usines appartenant au groupe du nord-est se trouvent donc placées dans des conditions très favorables pour employer les méthodes de travail fondées sur l'emploi du combustible minéral. » Nous aurions mauvaise grace à rien ajouter à ce tableau. Que si, malgré tant de conditions favorables, il est encore dans ce groupe un grand nombre d'usines, d'ailleurs bien situées, qui ne font pas usage du combustible minéral, répétons-le, il faut s'en prendre au monopole qui les dispense de suivre le progrès. Ajoutons pourtant que ces conditions pourraient s'améliorer encore, si le droit d'importation sur les houilles étrangères, qui, sur cette ligne de frontières, est de 10 ou 15 centimes selon les points d'importation, et du double pour le coke, était entièrement supprimé.

Que dirons-nous du *groupe du nord-ouest*, qui s'étend, assez près de nos côtes maritimes, sur une grande partie des anciennes provinces de Bretagne et de Normandie, depuis la Loire jusqu'à l'embouchure de la Seine? C'est là que la funeste influence des droits établis sur les houilles étrangères se manifeste avec éclat. Malgré son immense étendue, ce groupe n'a qu'une importance médiocre. Il n'occupe que le septième rang pour le nombre des usines et pour la production du fer, le sixième pour la production de la fonte et le dixième seulement pour la production de l'acier. Outre que le minerai de fer y est moins abondant que dans plusieurs autres provinces de la France, il y est aussi en général d'assez médiocre qualité; mais ce qui a nui surtout au développement des usines de cette contrée, c'est l'exagération des droits sur les houilles étrangères, qui, avant la réforme de 1834-36, étaient, dans cette région, de 1 franc, plus le décime, par quintal métrique, et qui sont encore aujourd'hui de 50 cent. en principal. Néanmoins la réduction de moitié opérée sur les anciens droits a produit de ce côté de très heureux fruits, qui peuvent faire juger de tous les avantages qu'on obtiendrait d'une suppression totale. Écoutons à ce sujet les auteurs du *Compte-rendu* de l'administration des mines. « Depuis 1835, disent-ils, le caractère de la fabrication s'est profondément modifié dans le groupe du nord-ouest : ce sont surtout les houilles de la Grande-Bretagne qui y ont déterminé l'adoption des méthodes de fabrication fondées sur l'emploi exclusif ou partiel du combustible minéral... Les houilles provenant principalement des bassins houillers du sud du pays de Galles et de Newcastle sont maintenant usuellement employées pour la fabrication du fer dans les forges de Graville (Seine-Inférieure), de Pont-Audemer, de Vaugouins, de Dampierre et de Bé-

rou (Eure et Eure-et-Loir), de Vaublanc (Côtes-du-Nord), de Paimpont (Ille-et-Vilaine), de la Basse-Indre et de Moisdon (Loire-Inférieure); elles pénètrent même, par la Basse-Loire, jusqu'aux forges d'Aron, au centre du département de la Mayenne. » La consommation de la houille étrangère, qui n'était en 1835, dans toute l'étendue de ce groupe, que de 15,912 quintaux métriques, s'est élevée, en 1844, à 140,388 quintaux. Croit-on, pour cela, que la consommation du charbon de bois ait décru? Elle s'est élevée, au contraire, de 440,700 quintaux métriques en 1835, à 511,588 en 1844. C'est que la possibilité de mêler avec avantage les deux combustibles, ou de les alterner, a augmenté simultanément l'emploi de l'un et de l'autre. Le résultat de ce concours a été un accroissement notable de la production, qui s'est élevée, dans le même espace de temps, pour la fonte, de 208,037 quint. métriques à 291,061, et, pour le fer forgé, de 83,967 à 137,768.

C'est surtout aux usines qui emploient la houille pour l'affinage qu'est dû l'accroissement très notable de la production du fer forgé. On doit se rappeler pourtant que le dégrèvement opéré sur les houilles, en 1836, a coïncidé avec un dégrèvement pareil sur les fers, ce qui prouve de nouveau que l'abaissement du prix des matières premières fait plus que compenser pour l'industrie la diminution de la protection dont elle jouit. On comprend toutefois que le droit actuel, qui est encore très élevé, continue à peser sur cette production et la déprime. « Ce mouvement progressif des forges du nord-ouest, disent encore les auteurs du *Compte-rendu*, a été retardé par les droits de 0 fr. 55 cent (1) imposés, sur cette région du littoral, aux houilles importées de la Grande-Bretagne. » Que ce droit sur les houilles étrangères disparaisse, et les usines du nord-ouest recevront une impulsion nouvelle, plus sensible encore que la première, parce qu'avec la taxe disparaîtront les embarras des exercices et les difficultés de la perception. En outre, à mesure que la consommation s'étendra, le fret baissera dans la même proportion, comme il baisse toujours lorsque les arrivages sont plus fréquens. Ce qui contribuerait, au reste, encore plus que tout cela, à donner aux usines du nord-ouest une vie nouvelle, ce serait la suppression pareille du droit sur le coke. Nul doute, en effet, que l'importation de cette matière, presque nulle aujourd'hui, se régulariserait bientôt, et, comme elle pèse moins que la houille, on obtiendrait encore des économies notables, tant sur le transport par mer que sur le transport par terre, depuis le rivage jusqu'aux usines. Sous l'influence de ces mesures, si bienfaisantes et si justes, qui pourraient être utilement secondées par quelques chemins de fer ou quelques voies navigables de très peu d'étendue, il ne faudrait pas désespérer de voir ce groupe du

(1) Le décime est compris dans ce chiffre.

nord-ouest, si chétif avant 1835 et encore aujourd'hui si médiocre, prendre une importance proportionnée à sa grandeur. Par ce qu'on vient de voir, on peut juger que l'abaissement du droit sur les fers étrangers ne serait pas un obstacle à cet accroissement.

Encore un mot pour épuiser cette série. Le *groupe du sud-ouest*, situé dans les départemens des Landes et des Basses-Pyrénées, serait dans une position semblable à celle du précédent, puisqu'il longe aussi, à peu de distance, le rivage de la mer, s'il n'était si éloigné de l'Angleterre, d'où la houille provient, et s'il avait d'autres points de débarquement que le port de Bayonne; mais, quoique le droit d'importation ne soit, sur cette partie du littoral, que de 30 cent. au lieu de 50 le quintal métrique, l'accroissement des frais de transport fait plus que compenser la différence. Aussi l'emploi de la houille, essayé en 1835, a-t-il été abandonné dans cette région, où d'ailleurs le bois abonde. Ce qu'il faudrait au groupe du sud-ouest, c'est que les riches houillères qui dorment encore inexploitées sur la côte des Asturies fussent mises sérieusement en valeur. Nul doute que la France ne puisse hâter et favoriser l'exploitation de ces mines, en donnant un accès plus facile à leurs produits.

Qui ne voit maintenant que ces plaintes éternelles sur l'insuffisance ou la cherté du combustible minéral réclamé par nos forges sont tout au moins exagérées? Ici ce combustible abonde sur place, ou il circule de toutes parts à l'aide de belles voies navigables, et on l'emploie généralement aux mêmes conditions que dans les pays les plus favorisés. Là, l'étranger nous l'offre à des conditions douces et faciles, et s'il est cher, ou s'il nous manque, c'est que nous nous obstinons, par une inexplicable inconséquence, à le repousser par la rigueur de nos tarifs. Ailleurs enfin, nous ne le payons à très haut prix que parce que nous n'avons rien fait jusqu'à présent pour en favoriser le transport dans le pays. Au reste, cette observation s'applique surtout au *groupe de la Champagne*, qu'on nous permettra de réserver pour le dernier. Quand le pays n'aurait pas d'autres ressources que celles dont nous venons de dérouler le tableau, il ne faudrait pas dire que l'industrie du fer soit exposée à périr, ni même à déchoir en France. Nous avons là des sources précieuses, assurées, inattaquables, et que la concurrence étrangère ne tarira jamais. Loin de là, elles ne feraient que s'ouvrir avec plus d'abondance sous un régime plus libéral, ainsi que l'expérience l'a bien prouvé, car enfin la réduction déjà notable qui fut opérée en 1836 n'est-elle pas un retour, au moins partiel, vers un régime de liberté? Et si ce retour, comme les chiffres mêmes l'attestent, n'a fait que donner à l'ensemble de notre industrie métallurgique une impulsion plus vigoureuse, n'est-il pas naturel de croire qu'un nouveau progrès dans la même voie produirait les mêmes effets? L'expérience! l'expérience! répètent sans cesse les

partisans du monopole. Oh! s'ils voulaient réellement écouter et suivre les conseils de l'expérience, la question qui nous occupe serait bientôt résolue; mais ils s'en gardent bien. Ce qu'ils écoutent, ce sont leurs préjugés aveugles et les suggestions, trop souvent trompeuses, de leur intérêt privé. Quant à l'expérience, ils trouvent bien plus commode de l'invoquer que de la consulter.

II.

Quoique l'on rencontre encore çà et là, dans quelques autres groupes de forges, des usines qui font usage de la houille, ou seule, ou mélangée de charbon de bois, ce combustible n'y est plus guère employé que par exception et généralement à des prix fort élevés, tant parce qu'il manque dans le pays que parce que les arrivages du dehors sont difficiles. Il y a même quelques groupes où il faut presque désespérer de voir jamais ce combustible employé d'une manière avantageuse et générale. Est-ce à dire que les usines de ces contrées doivent périr? Tout le travail au bois est-il destiné à disparaître? Ces anciennes exploitations, qui ont si long-temps fleuri, seront-elles condamnées sans retour? Quelques hommes très éclairés le pensent. Ainsi, M. Ch. Collignon, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (1), déclare hautement que, si les houilles de Sarrebruck ne leur viennent bientôt en aide, c'en est fait de toutes les forges de l'est. Quelque juste considération que nous ayons pour l'opinion de cet homme distingué, si versé d'ailleurs dans la connaissance des choses dont il parle, nous sommes loin d'accepter d'une manière générale un jugement si sévère, qui nous paraît du moins sujet à bien des restrictions.

Qu'on ne pense pas que nous voulions ici faire de l'optimisme à tout prix, uniquement afin de prouver que le retour à la liberté des échanges ne causerait dans le pays aucun trouble, aucune perturbation fâcheuse. S'il nous apparaissait, après un examen sérieux, que l'application du principe de liberté dût être fatale à un certain nombre de nos forges, à toutes celles même qui sont réduites à travailler le fer au charbon de bois, nous le dirions sans détour, parce qu'une telle vérité, si importune qu'elle pût être, n'altérerait en rien nos conclusions. Il ne serait assurément ni raisonnable, ni juste de prétendre que, pour assurer l'existence de quelques établissemens particuliers, placés dans de mauvaises conditions de production, et par là relativement stériles, la France dût sacrifier tant d'industries vitales, dont le fer est l'aliment ou le soutien. Nous dirions : C'est un malheur, mais qu'y faire? Que ces

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de Fer*, par M. Ch. Collignon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

établissemens périssent, puisque les conditions de vie leur échappent : ainsi le veut non-seulement l'intérêt général, mais encore, ce qui est plus grave à nos yeux, le droit général, qui ne saurait être éternellement immolé au profit de quelques intérêts privés. Et pourquoi reculerions-nous devant cette conclusion par rapport à un certain nombre de nos usines à fer, lorsque des hommes qui ont voué leur vie entière à la défense du système protecteur n'ont pas hésité à l'admettre dans un avenir plus ou moins éloigné, et pour certaines éventualités possibles, par rapport à l'industrie du fer en général ? Écoutez ce qu'écrivait à cet égard, en 1829, un homme dont l'autorité est respectable même pour nous qui n'adoptons pas ses doctrines, à plus forte raison pour les partisans du système restrictif. « S'il était prouvé, disait M. Ferrier, que jamais la France ne produira de bon fer, ou que par la rareté du minerai, que par l'absence de houillères assez riches, ou convenablement situées, il fallût se résoudre à conserver cent ans un droit prohibitif qui, en définitive, n'aurait que faiblement agi sur les prix, ce n'est pas moi qui conseillerais de le maintenir (1). » La question de temps, on le conçoit, ne fait rien à l'affaire, et s'il nous était prouvé, à nous, qu'un certain nombre de nos forges fussent dans une condition d'infériorité irremédiable, nous serions autorisé, par ces paroles mêmes, à les condamner dès aujourd'hui. Après tout, si les fers traités à la houille devaient inévitablement chasser du marché les fers traités au bois, ce malheur, si c'en est un, se réaliserait toujours tôt ou tard par le seul effet de la concurrence intérieure, et la concurrence étrangère ne ferait en cela que hâter le moment fatal. Si nous n'adoptons pas cette hypothèse, ce n'est donc pas, comme on pourrait le croire, pour écarter une épine qui nous blesse, c'est parce que tout nous démontre qu'elle n'a pas de fondement dans la réalité.

Deux circonstances surtout ont contribué à propager cette erreur. La première, c'est que les deux pays de l'Europe qui se distinguent par le bon marché de leurs fers, l'Angleterre et la Belgique, sont aussi les seuls où ce métal se fabrique exclusivement à la houille, d'où l'on a conclu que l'emploi de la houille était en cela, et partout, la condition nécessaire du bon marché. On n'a pas assez remarqué que ces deux pays sont aussi les seuls où l'importation étrangère soit libre, où l'on soit affranchi par conséquent du monopole des producteurs (2). Sans nier la grande utilité du combustible minéral dans la fabrication de la fonte et du fer, et l'heureuse influence qu'il peut exercer sur les prix, nous

(1) *Du Système maritime et commercial de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, et de l'Enquête française*, par M. Ferrier; Paris, 1829.

(2) L'importation n'est plus tout-à-fait libre en Belgique, mais seulement sujette à des droits beaucoup moins élevés qu'en France. Notre observation se rapporte à un temps antérieur; on verra ci-après comment le régime belge a été modifié.

croyons plus encore, s'il faut le dire, à l'influence du monopole d'une part, de la liberté de l'autre; et ce qui prouve la réalité de cette influence, c'est que, parmi les producteurs français, ceux qui traitent le fer à la houille aux mêmes conditions qu'on le fait à l'étranger, et ils sont, comme on vient de le voir, en grand nombre, n'ont pas une supériorité bien décidée sur ceux qui le travaillent au bois. La seconde circonstance sur laquelle cette erreur se fonde, c'est que, lorsqu'on parle de l'industrie du fer en France, c'est presque toujours la Champagne seule qu'on a en vue. On ne prend pas garde que les usines de cette contrée sont vraiment placées dans des conditions exceptionnelles, en ce que le nombre même de ces usines et l'extrême abondance du minerai de fer dans toute l'étendue du groupe y rendent plus particulièrement qu'ailleurs la production du bois insuffisante pour les besoins.

Entrons au cœur de la question, et considérons franchement, sans prévention comme sans détour, la vérité des faits.

Le charbon de bois est aujourd'hui, surtout en France où le prix s'en est considérablement élevé depuis trente ans, beaucoup plus cher que la houille à poids égal; mais d'abord le prix actuel est-il le prix normal, et ne serait-il pas susceptible de baisser sous un régime de liberté? Il baisserait sans aucun doute, et d'une manière sensible. Hâtons-nous de dire toutefois que ce résultat ne serait pas obtenu par le seul effet de la réduction des droits sur le fer. On a trop dit et répété que le renchérissement des bois en France était une conséquence certaine, bien qu'éloignée, du monopole des maîtres de forges. Quoique cette assertion, ordinairement émise par ceux qui défendent nos principes, soit en somme très favorable à notre cause, nous ne l'acceptons pas, parce qu'elle ne nous paraît pas juste et que nous ne croyons pas devoir défendre une bonne cause par de mauvaises raisons. Il était, du reste, facile de s'y tromper, car les deux faits coïncident par leur date, puisque c'est en effet depuis que le monopole du fer existe que le prix du bois s'est élevé. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut chercher ailleurs la cause de ce renchérissement. Les bois ont suivi en France, depuis trente ans, le mouvement de hausse qui a affecté d'une manière générale tous les produits du sol, ni plus ni moins, excepté en Champagne, où ils sont arrivés souvent, par suite de la concurrence trop ardente des maîtres de forges, à des prix exceptionnels. Ce qui le prouve, c'est que le produit des plantations, dans les localités où le bois est employé à la fabrication du fer, n'excède pas celui des autres cultures, et que les propriétaires n'y ont aucun avantage à posséder des plantations plutôt que des terres à labour. Ces prix ne sont pas naturels; ils sont exagérés, forcés; mais ce n'est pas le monopole de l'industrie du fer qui en est cause : c'est un autre monopole, celui qu'on a créé, vers le même temps, au profit des propriétaires du sol. On voit qu'ici le sujet

se complique. Les deux questions, celle de l'agriculture et celle des mines, se touchent; aussi, pour arriver à une solution satisfaisante et complète de l'une et de l'autre, faudrait-il les aborder en même temps. Ainsi se justifie de nouveau ce que nous avons dit en commençant, que tout se tient en industrie, et que, pour réformer sans effort et sans trouble notre régime présent, il ne faut pas procéder à cette réforme par actes successifs, mais la pousser à la fois, bien que graduellement, sur plusieurs lignes parallèles.

En supposant même que le prix du bois eût baissé, ensuite de la réduction des droits sur les produits agricoles, il ne descendrait jamais, nous le savons, au niveau du prix de la houille, au moins dans les lieux où ce combustible abonde; mais il faut dire aussi que, dans la fabrication du fer, l'efficacité du charbon de bois est plus grande, qu'il en faut une moindre quantité en poids pour obtenir un effet égal. Si nous prenions à cet égard pour points de comparaison le travail au bois des forges de la Champagne et le travail à la houille des forges du nord, nous trouverions des différences surprenantes. Ainsi, dans un grand nombre de ces dernières, et notamment à Anzin, on a souvent consommé 330 (1) kilogrammes de combustible pour produire 100 kilogrammes de fer, tandis que, dans les forges de la Champagne, on n'en consomme en général que 124 kilogrammes pour obtenir un résultat égal. Il s'en faut de beaucoup, il est vrai, que cette extrême inégalité dans les consommations dérive uniquement de la différence des combustibles employés; il faut faire une large part d'abord à l'imperfection du travail dans les forges du nord, puis à la qualité inférieure des fontes qu'elles emploient; il est incontestable pourtant que dans la fabrication du fer, toutes choses égales d'ailleurs, 100 kilogrammes de charbon de bois produiront plus d'effet utile que 100 kilogrammes de houille.

C'est surtout dans la production de la fonte que le charbon de bois offre d'incontestables avantages. La fonte qui en provient est plus douce, plus pure, plus maniable, meilleure enfin, et, comme elle se travaille plus facilement que celle qui a été produite à l'aide du combustible minéral, elle permet d'obtenir une économie assez notable dans les travaux subséquens. On sait, du reste, qu'elle vaut ordinairement sur le marché 2 ou 3 francs de plus au quintal métrique. A ce point de vue, les forges travaillant au bois ne seraient pas aussi menacées qu'on le suppose. Elles pourraient surtout conserver une partie fort importante de leur travail actuel, la production de la fonte, en laissant aux usines

(1) C'était là, en 1844, le travail normal des forges du nord. Nous avons lieu de croire qu'il s'est un peu amélioré depuis deux ans. Remarquons, du reste, qu'il ne s'agit ici que de la conversion de la fonte en fer.

mieux situées pour l'emploi de la houille le soin de convertir cette fonte en fer. A tout événement, elles conserveraient du moins quelques spécialités qui ne sont pas sans importance, par exemple, la production de l'acier naturel, pour lequel l'emploi du charbon de bois est rigoureusement nécessaire, et de certaines qualités de fers, douées de propriétés particulières, que l'emploi de la houille altérerait. Il n'est pas à craindre, par exemple, que le *groupe de l'Indre*, où le combustible minéral est à peu près inconnu, et où il est permis de croire qu'il sera toujours rare et cher, ne perde pour cela le précieux privilége de fournir au commerce les belles qualités de fers si avantageusement connus sous le nom de *fers du Berry*. Le *groupe du sud-est* (Isère) ne renoncera pas non plus à la production de l'acier naturel, qui constitue dès à présent une des principales branches de sa fabrication (1). Il faut remarquer, en effet, que l'Angleterre, où l'usage de la houille est général dans les forges, ne produit point d'acier naturel et ne produit même en fers que les qualités communes, ce qui l'oblige à demander les autres aux pays étrangers. Qui empêcherait nos forges au bois de se substituer en cela, du moins en partie, à celles de la Suède et de l'Autriche, sur lesquelles elles n'auraient pas de peine à conquérir, si elles le voulaient bien, l'avantage de la supériorité du travail, de manière à compenser la différence du prix du combustible?

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire qu'il est absolument nécessaire, pour que des forges subsistent face à face et se fassent concurrence les unes aux autres, qu'elles se trouvent dans des conditions de production parfaitement égales. S'il en était ainsi, la plus grande partie de celles qui existent en France aurait déjà succombé. La supériorité des unes sur les autres constitue seulement pour elles un avantage relatif, qui leur permet de réaliser de plus amples bénéfices, sans nuire en rien à l'existence simultanée de leurs rivales, à moins que la production totale ne soit réellement supérieure aux besoins. La différence de leurs profits n'aboutit même en général qu'à augmenter la rente du fonds. Il en est de cela comme des exploitations rurales, entre lesquelles on remarque des différences si frappantes quant au degré de fertilité du sol. Voit-on par hasard qu'en agriculture les terres médiocres soient incapables de soutenir la concurrence des terres plus fertiles qui les avoisinent? Non; pour peu qu'elles soient susceptibles de culture, et d'ailleurs convenablement situées, toutes les terres produisent à peu près aux mêmes conditions, en ce sens du moins que les denrées qui en proviennent sont vendues aux mêmes prix dans les mêmes lieux. L'unique différence qu'on y remarque, c'est que les meilleures ou les

(1) Ce groupe a produit, en 1844, 16,452 quintaux métriques d'acier naturel; la production totale de la France n'a été, pour cette même année, que de 32,121 quintaux métriques.

mieux situées rapportent à leurs propriétaires une rente plus forte. Il en serait de même quant aux forges inégalement partagées par rapport à l'emploi, soit du combustible, soit du minerai; le fonds en acquerrait une valeur plus ou moins grande, et voilà tout. Quelques-unes seulement, placées dans des conditions tout-à-fait défavorables, succomberaient, et pour celles-là, quoi qu'on résolve et quoi qu'on fasse, leur destinée est écrite, elles n'y échapperont pas.

Le grand malheur des usines qui font usage du bois, ce qui est leur tort irremédiable, ce qui les condamne à une infériorité perpétuelle et sans aucun espoir de changement, c'est qu'elles ne sont pas susceptibles d'étendre leur fabrication à volonté. La production y est fatalement bornée par l'étendue et la richesse des forêts qui en occupent le voisinage. Or, ces forêts restent et resteront ce qu'elles sont, si même elles ne tendent pas à décroître, à mesure que l'accroissement de la population rendra la culture du sol de plus en plus nécessaire. Ordinairement aménagées pour un certain nombre d'années, par exemple vingt ans, ces forêts donnent tous les ans les mêmes coupes et livrent par conséquent aux forges des quantités invariables de bois carbonisé. Voulût-on, dans l'intérêt de l'industrie du fer, augmenter la production du bois par de nouvelles plantations, on n'y parviendrait toujours qu'après un certain nombre d'années, et, outre le déficit qui pourrait en résulter dans la production d'autres denrées nécessaires, cette ressource ne répondrait jamais à des besoins présens. De là, pour ces forges, une impossibilité absolue, radicale, de suivre pas à pas le progrès de la consommation ou des besoins. Il n'en est pas de même pour celles qui emploient le combustible minéral. Pour peu que les mines d'où elles le tirent soient fécondes, et que le minerai de fer ne leur manque pas, rien ne les arrête dans leur essor; elles peuvent toujours, quand elles le veulent, répondre sans trop de peine aux besoins présens et aspirer dans l'avenir à un accroissement indéfini. Aussi voyons-nous que la fabrication au charbon de bois est demeurée depuis dix ans à peu près stationnaire en France, tandis que la fabrication à la houille ou au coke a doublé pour le fer, et triplé pour la fonte dans le même espace de temps (1).

(1) Voici les chiffres exacts pour les deux années extrêmes de la période décennale :

	FONTE DE FER		FER FORGÉ	
	au charbon de bois.	à la houille.	au charbon de bois.	à la houille.
1835	2,464,848 q. m.	483,159 q. m.	1,081,592 q. m.	1,013,795 q. m.
1844	2,805,861	1,465,892	1,084,912	2,065,213

L'augmentation, assez faible d'ailleurs, qu'on remarque dans la fabrication de la fonte au charbon de bois, provient en grande partie de ce qu'on a appris à mieux utiliser le combustible.

Il résulte de là, pour la fabrication au charbon de bois, deux inconvéniens bien graves, l'un particulier, l'autre général. Le premier, c'est que les usines qui font usage de ce combustible, bornées comme elles le sont dans leur production, ne peuvent jamais s'établir sur une large échelle, ni profiter par conséquent des économies et des avantages divers qui ressortent parfois d'un travail exécuté en grand. Elles ne peuvent que rarement adopter ces méthodes de travail perfectionnées, qui tendent surtout à faire obtenir une plus grande abondance de produits dans un temps donné et avec les mêmes moyens. C'est là peut-être aujourd'hui la plus grave de leurs infirmités. L'autre inconvénient, d'un effet plus général et d'une considération plus haute, c'est que la fabrication par le combustible végétal, ne pouvant pas, comme l'autre, répondre aux besoins croissans de l'industrie, mettrait, si elle existait seule, un obstacle invincible au progrès. Forcément stationnaire, elle tiendrait l'industrie enchaînée avec elle dans les liens du présent, sans lui permettre, au moins dans certaines directions, aucun accroissement. Aussi est-il vrai que la fabrication du fer par le combustible minéral est en cela la providence du monde civilisé : c'est sur elle que repose tout l'espoir de l'industrie dans l'avenir.

Pour le dire en passant, quoique cette vérité ne soit pas assurément ignorée, on n'y a peut-être pas donné toute l'attention qu'elle mérite. Parmi les causes qui ont le plus contribué à l'extraordinaire accroissement de l'industrie moderne, on vante surtout l'invention de la vapeur, et ce n'est pas sans raison; on cite encore les merveilleuses machines qui ont porté si haut l'industrie des tissus, et, par-dessus tout, les chemins de fer : on oublie en général cette invention modeste, mais si féconde, qui consiste dans l'application du combustible minéral à la fabrication du fer. Sans cette invention pourtant, que devenaient et les machines à vapeur, et les chemins de fer, et cette innombrable légion de machines qui peuplent nos ateliers, en ajoutant une si grande somme de puissance à la puissance productive de l'homme? Où en serait l'Angleterre, et que seraient devenues toutes ces conquêtes industrielles dont elle a, depuis cinquante ans, étonné et enrichi le monde, si elle était demeurée réduite, pour la fabrication du fer, à ses anciens moyens? Il faut voir ce qu'elle était avant cette humble découverte, qui ne date guère que de la fin du dernier siècle. La production du fer ne suffisait pas même alors à ses besoins présens, bien plus bornés qu'ils ne le sont aujourd'hui. On peut lire, dans les écrits qui datent du milieu de ce siècle, les plaintes qui s'exhalaient de toutes parts sur l'insuffisance notoire de cette production et sur l'épuisement graduel des bois, qui faisait entrevoir dans l'avenir une insuffisance encore plus grande. On faisait appel aux industriels, aux savans, en les invitant à résoudre à tout prix ce grand problème, qui paraît aujourd'hui si simple. Les sociétés

savantes proposaient des prix pour cet objet; le gouvernement même était prié d'intervenir. Ce problème résolu, l'Angleterre fut sauvée : elle prit le haut bout dans le mouvement industriel du monde, et chez elle la grande industrie naquit. Alors aussi vinrent les machines à vapeur, les machines à tissus, les chemins de fer et le reste.

C'est à ce point de vue surtout que la fabrication du fer au charbon de bois cède hautement le pas à la fabrication à la houille. Est-ce à dire qu'elle doit disparaître aussitôt que cette dernière vient à s'implanter sur le sol? Cela peut être vrai en Angleterre, où les bois, devenus chaque jour plus rares, ont presque entièrement disparu; mais cela n'est pas également vrai en France, où, Dieu merci! il reste encore d'assez notables parties de forêts à exploiter. Outre l'extrême rareté du bois en Angleterre, qui devait nécessairement restreindre et faire abandonner peu à peu la fabrication du fer par ce moyen, il y avait là une autre cause de cet abandon : c'était l'excessive cherté de tous les produits agricoles, déterminée par les lois restrictives sur ces denrées, et à laquelle le bois participait. Si cette cherté se remarque également en France depuis trente ans, elle y est pourtant bien moins sensible qu'elle ne l'était encore récemment en Angleterre, et elle pourrait, comme nous l'avons déjà dit, s'atténuer encore beaucoup sous un régime plus libéral.

Dès-lors, nulle raison pour que, dans notre pays, la fabrication au bois disparaisse, au moins de long-temps. Seulement nous croyons qu'il est nécessaire qu'elle se transforme. Une révolution doit s'y faire, révolution que la force des choses amène et qui déjà commence à se manifester. C'est que les usines réduites à travailler exclusivement au charbon de bois, en conservant toutefois quelques-unes des spécialités dont nous parlions tout à l'heure, se contenteront en général de produire la fonte, genre de travail qui est plus particulièrement leur apanage, et qu'elles laisseront aux autres le soin de convertir cette fonte en fer. Par là elles parviendront à utiliser, bien mieux qu'elles ne le font aujourd'hui, toutes les ressources qu'elles possèdent en minerai de fer dans les localités qu'elles occupent. En renonçant à achever le travail de la fabrication, elles pourront l'étendre davantage et parviendront à mettre dans la circulation, avec une masse de combustible égale, une bien plus grande somme de produits. Elles profiteront en cela, et le pays profitera avec elles, du véritable avantage qui résulte de leur genre de travail, la qualité supérieure des fontes, avantage qu'on ne peut guère leur contester. Au reste, cette révolution que nous annonçons ici dans l'avenir n'est déjà plus tout-à-fait hypothétique; elle est commencée dès à présent, et, quand on examine de près ce qui se passe, on en aperçoit déjà clairement les premiers symptômes. Cette transformation si désirable ne marche toutefois aujourd'hui qu'à pas lents. Une

réduction notable sur les droits qui frappent les fers étrangers pourrait donner à cet égard une impulsion salutaire, et ce ne serait pas le moindre service qu'elle nous aurait rendu.

Ce n'est pas ainsi toutefois que les choses se passeront, selon toute apparence, dans le groupe de la Champagne, dont il nous reste à dire quelques mots.

Rien n'égale la richesse minéralogique de cette contrée : elle présente le terrain le plus fertile en minerai de fer qu'on puisse rencontrer dans toute l'Europe. Les minières, qui s'y pressent en quelque sorte les unes sur les autres, sont en général très abondantes, et le minerai qu'on en retire au moyen d'un travail facile exécuté à ciel ouvert y est presque partout de très bonne qualité. Ce groupe réunit en outre dans son sein un ensemble remarquable de conditions naturelles très favorables à l'exploitation. Tout le pays est sillonné de cours d'eau qui sont pour la plupart des affluens de la Marne et qui offrent toutes les facilités désirables pour le lavage du minerai. C'est sur ces cours d'eau que les usines sont assises, et, quoiqu'elles s'y touchent en quelque sorte, elles y trouvent sans exception de belles chutes qui leur procurent des moteurs à bon marché, moteurs peu puissans, il est vrai, mais réguliers, et dont la force effective serait facilement augmentée par un meilleur système de roues hydrauliques. Enfin la castine, condiment nécessaire dans le travail de la fonte, et qui entre ordinairement pour un quart dans la charge totale des hauts-fourneaux, se trouve en abondance dans le lit même des ruisseaux qui traversent les usines, et on l'y ramasse avec si peu de peine et de frais, qu'on ne fait pas même figurer cette dépense dans le prix de revient des produits.

Ces conditions si favorables sont malheureusement gâtées, dans le département de la Haute-Marne, siége principal du groupe, par l'excessive cherté du combustible; c'est là que s'applique avec vérité, et dans toute sa force, ce qu'on dit souvent, avec assez peu de raison, de la métallurgie française en général. Le charbon de bois y coûte, terme moyen, rendu à l'usine, de 8 à 9 francs les 100 kilogrammes. C'est à peu près le double de ce qu'il coûte dans la plupart des cantons boisés de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin (1). Encore ce prix, qu'on peut considérer comme normal, est-il bien souvent excédé quand il arrive que, lors des adjudications annuelles des coupes, les maîtres de forges, pressés par les demandes du commerce, se font une concurrence plus vive. Ce n'est pas que le bois manque dans cette région, les forêts y abondent au contraire; mais telle est la richesse minéralogique de la contrée, tel est le nombre des usines qui s'y

(1) Il y a même dans ces départemens plusieurs cantons où le bois coûte à peine le tiers de ce qu'il coûte dans la Haute-Marne.

pressent (1), que ces forêts, malgré leur abondance, ne peuvent suffire à tous les besoins. Aussi arrive-t-il presque tous les ans que plusieurs usines sont forcées de se mettre en chômage, faute d'avoir pu trouver le combustible nécessaire pour leur travail.

Cette extrême cherté du combustible végétal explique, ce qui sans cela paraîtrait inexplicable, comment le groupe de Champagne est l'un des premiers qui aient adopté, sur le continent de l'Europe, l'emploi du combustible minéral, au moins pour la conversion de la fonte en fer forgé. Cependant la houille y est relativement tout aussi chère que le charbon de bois. La plus grande partie de celle qu'on y consomme est tirée des mines de Sarrebruck, en Prusse, d'où elle est amenée jusqu'à présent par charretage à une distance de quarante lieues. Malgré le bas prix de cette houille sur le carreau des mines, et quoiqu'elle ne soit encore que de médiocre qualité, maigre et toute composée de menu, elle coûte en moyenne, rendue dans les usines, 5 fr. 50 cent. et 6 fr. les 100 kilogrammes. C'est cinq fois plus que le même combustible ne coûte dans le groupe des houillères du nord, et sept ou huit fois plus que dans le groupe des houillères du sud. Ces houilles de Sarrebruck ne servent guère pourtant que dans une des opérations des forges, le puddlage; pour les chaufferies, on est obligé d'avoir recours aux houilles de Saint-Étienne, qui, venues par eau jusqu'à Gray, sont de là transportées également par charretage jusqu'aux usines, où elles reviennent, en moyenne, à 6 fr. 50 cent. ou 7 fr. les 100 kilogrammes.

« C'est avec de telles difficultés, dit M. Rigaud de la Ferrage dans l'important mémoire que nous avons déjà cité, que, grace au peu de frais des autres parties de la fabrication (et il faut ajouter : grace à l'économie que les maîtres de forges de cette contrée ont su apporter dans l'emploi du combustible), les fers de Champagne repoussent, par leur prix, sur les marchés, les fers laminés des pays houillers. Lorsque les nouvelles voies de communication seront terminées, et que, par leur moyen, les houilles pourront venir aisément dans ces départemens, elles s'y trouveront réduites à 25 fr. les 1,000 kilogrammes. Ce sera un changement suffisant pour que nulle forge de ce pays ne craigne plus alors *qu'on lève toute prohibition et tous droits sur les fers étrangers* (2). »

Tel est le groupe de forges qu'on a presque toujours en vue quand

(1) Cent soixante-treize pour tout le groupe, qui n'est pas très étendu.

(2) *Situation des Forges de France et de Belgique*, par M. H. Rigaud de la Ferrage, ancien ingénieur des établissemens de mines, hauts-fourneaux, usines et laminoirs de Marcinelle et Couillet, près de Charleroi (Belgique), directeur-gérant des forges, fonderies et laminoirs d'Anzin. — Nous citons ce mémoire avec d'autant plus de confiance, qu'après avoir été inséré dans les *Annales des Mines*, il en a été extrait et publié à part par ordre de M. le directeur-général des ponts-et-chaussées et des mines.

on raisonne d'une manière générale sur notre industrie métallurgique. On voit pourtant que les usines qui le composent sont placées, quant à présent, dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles. Il n'est pas étonnant, il est vrai, que les regards du public se soient tournés plus souvent de ce côté que de tout autre, car ce groupe a conservé pendant long-temps, en France, une importance hors ligne. Il y a tenu jusqu'à ces dernières années, à tous égards, le premier rang. S'il l'a cédé, depuis peu, quant à la production de la fonte et du fer, au groupe des houillères du sud, il le tient encore pour le nombre des usines, et il le tiendra toujours pour l'abondance du minerai. Il est même permis de croire que, lorsque les voies de communication actuellement projetées ou en cours d'exécution seront terminées, ce groupe recouvrera sans trop de peine, et sur tous les points, la primauté qu'il a perdue. Nous croyons toutefois que jamais le travail ne s'exécutera dans la Haute-Marne de la même manière que dans les pays houillers. Il est probable que l'on continuera à s'y servir du charbon de bois pour la production de la fonte, en réservant la houille pour opérer la conversion de cette fonte en fer. Par là on conservera aux fers du pays les qualités qui les distinguent, et en même temps l'économie très notable qu'on obtiendra dans l'emploi du combustible végétal permettra d'en modérer le prix.

Les voies de communication qui, dans un avenir prochain, desserviront ce groupe sont : 1° le canal de la Marne au Rhin, lequel, prolongé par le canal dit *des houillères*, y apportera les houilles de Sarrebruck; 2° le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui rendra à peu près les mêmes services; 3° le canal de l'Aisne à la Marne, par où seront transportées jusqu'à Vitry les houilles de Mons et de Charleroi, qui n'ont pas encore paru dans ces contrées; 4° le chemin de fer de Saint-Dizier à Gray, qui apportera au cœur même du groupe, qu'il traversera dans toute son étendue, les houilles de Saint-Étienne. Quand ces travaux seront terminés, et quelques-uns touchent à leur terme, la houille de Sarrebruck ne reviendra, selon M. Ch. Collignon (1), rendue à Vitry, qu'à 2 fr. 30 cent. les 100 kilogrammes, et la houille belge à 2 fr. 50 cent., sur le même lieu. Quant à la houille de Saint-Étienne, elle y sera toujours un peu plus chère, et ce n'est guère que dans la partie méridionale du groupe, ou dans le centre, qu'elle pourra soutenir la concurrence des autres.

Si quelque chose doit étonner, c'est que des travaux de communication si importans, si nécessaires, qui pouvaient épargner à la France de si énormes sacrifices, ne soient pas achevés depuis long-temps; qu'on ait tant de fois gémi sur l'infériorité plus ou moins réelle de notre in-

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer.*

dustrie métallurgique, sans rien faire pour la relever de son abaissement; qu'on ait pu surtout négliger à ce point, durant une paix si longue, ce groupe de Champagne, le plus considérable de tous, dans lequel on semblait même résumer l'industrie entière, et sur lequel on avait incessamment les yeux ouverts. D'où vient cela, sinon de ce que jusqu'à présent, pour les producteurs, la protection douanière a tenu lieu de tout? Oh! qu'il en eût été autrement si, après la paix, en 1814, on eût laissé les choses suivre leur cours. A cette époque, la fabrication du fer par la houille était encore dans son enfance en Angleterre; du moins est-il vrai qu'il lui restait bien du chemin à faire pour arriver au point où nous la voyons aujourd'hui. Si la concurrence était demeurée libre d'un pays à l'autre, elle n'aurait pas agi dès l'abord avec une force irrésistible, et pourtant les producteurs français en auraient senti peu à peu l'aiguillon, comme il arriva de leurs voisins belges. C'est alors que de la Champagne et d'ailleurs se seraient élevées des voix puissantes, unanimes, qui auraient réclamé, à défaut d'une protection qu'on ne leur devait pas, ces voies de communication fécondes. Certes, ni le gouvernement, ni les chambres, n'auraient résisté long-temps à des réclamations si justes. Au lieu de cela, on aima mieux jeter tout d'un coup sur l'importation étrangère un brutal interdit. Ce n'était pas résoudre la question, ce n'était pas même la trancher; c'était prononcer tout simplement un ajournement ruineux pour le pays. Par là nos maîtres de forges, ne se sentant plus ni aiguillonnés, ni pressés, s'oublièrent eux-mêmes, ou, s'ils s'occupèrent de solliciter le pouvoir, ce ne fut plus pour en obtenir l'exécution de ces travaux utiles, mais bien plutôt pour maintenir, contre les justes plaintes du pays, le monopole qu'on leur avait imprudemment concédé. Dès-lors aussi, le gouvernement, les chambres, le public, mal avertis par les intéressés les plus directs, s'endormirent dans une sécurité fatale. Voilà comment tant d'années ont été perdues et tant de millions sacrifiés sans fruit. Voilà comment, par rapport à la Champagne, la question n'est guère aujourd'hui plus avancée qu'au premier jour.

Quoi qu'il en soit, si les forges de cette contrée sont encore dans une situation relativement désavantageuse, il n'en est pas de même de la plupart des autres, et, si l'on avait fait ailleurs seulement la moitié des efforts qu'on a dû faire en Champagne pour économiser le combustible et perfectionner les méthodes de travail, on n'aurait dès à présent rien à craindre de la concurrence du dehors.

III.

Comment se fait-il maintenant que tant d'établissemens si bien situés, qui n'ont absolument rien à envier, quant à l'emploi du combus-

tible et du minerai, aux forges étrangères (et on a vu que la France en compte un très grand nombre dans ce cas), persistent à vendre leurs fers à des prix incomparablement plus élevés? Ce phénomène s'explique par un seul mot, le monopole. Les partisans des restrictions refusent en général de reconnaître la funeste influence de ce principe. Rien n'est pourtant mieux attesté par l'histoire. Partout où le monopole a existé, on a vu les prix se maintenir, en dépit de toutes les circonstances favorables, sans que le progrès même y pût rien. Tous les faits présens et passés confirment cette donnée: il n'y a point de vérité mieux établie. Malheureusement la force de cette vérité est trop souvent affaiblie, il faut le reconnaître, par l'abus qu'en font certains amis de la liberté commerciale. En appliquant mal à propos à toutes les industries protégées ce qui n'est rigoureusement vrai que de celles qui s'attachent à la terre, ils se jettent dans le faux et fournissent ainsi à leurs adversaires une réponse toute prête. Objecte-t-on à ces derniers que les lois prohibitives, en constituant le monopole au profit des producteurs indigènes, empêchent la baisse des prix, ils signalent aussitôt la baisse extraordinaire opérée depuis trente ans, en dépit même des prohibitions les plus absolues, sur tous les articles manufacturés. La réponse est juste, et sur ce terrain ils ont raison. C'est qu'en effet, quoi qu'on en dise, il n'y a point de monopole pour les manufactures, parce que, le nombre des établissemens étant illimité, indéfini, la concurrence intérieure suffit toujours, quand les circonstances sont d'ailleurs favorables, pour modérer les prix. Aussi, dans la grande lutte actuellement engagée sur la question du libre échange, si quelques-uns de ceux qui défendent les droits protecteurs peuvent être considérés comme des calculateurs égoïstes, la plupart des industriels qui suivent la même bannière, les manufacturiers, les fabricans, les mécaniciens, les armateurs, tous ceux enfin qui sont exposés à l'intérieur à une concurrence indéfinie, sont tout simplement des dupes. Mais l'existence du monopole n'est que trop réelle par rapport aux industries qui s'attachent à la terre, c'est-à-dire pour l'agriculture et pour l'exploitation des mines, parce qu'ici le nombre des établissemens est, par la nature des choses, limité et défini. C'est donc sur les produits de l'agriculture et des mines que l'influence du monopole se fait sentir. C'est dans ces deux directions que nous voudrions voir les protectionistes nous signaler une baisse quelconque obtenue par le seul progrès du temps. Qu'ils nous montrent un seul produit agricole dont le prix ne se soit pas maintenu ou même élevé, en France, depuis l'établissement des lois restrictives. S'ils peuvent mentionner une baisse réelle, assez faible d'ailleurs, sur les prix des fers et des houilles, qui ne sait que cette baisse est due uniquement à la réduction des droits effectuée en 1836?

Ce que nous disons de la France ne se justifie pas moins pour la Bel-

gique. Jusqu'en 1830, l'importation des fontes et des fers étrangers avait été libre dans ce pays, ou frappée seulement d'un droit insignifiant. Sous ce régime, la métallurgie belge prospérait, tout en livrant ses produits aux mêmes prix que l'industrie anglaise. Après 1830, une crise s'étant déclarée à la suite des événemens politiques, on crut devoir établir sur les fontes étrangères un droit d'environ 2 fr. 50 cent. les 100 kilogrammes. Qu'arriva-t-il? Le prix des fontes s'éleva dans le pays. Dans la suite, ce droit primitif ayant été porté à 5 fr. 80 cent. les 100 kilogrammes, chiffre actuel, les prix s'élevèrent encore et à peu près dans la même mesure, non pas régulièrement, il est vrai, car les crises se multiplièrent sous ce régime, et les variations y furent très violentes et très brusques, mais de manière à excéder toujours sensiblement, en moyenne, les prix anglais : tant il est vrai que, sous l'empire du monopole, le consommateur n'a rien à attendre du bénéfice du temps.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire et ce qui n'est pourtant pas moins réel, c'est que le monopole, si onéreux au pays qui le tolère, ne profite pas même à la plupart de ceux qui en jouissent. On en a vu des exemples bien remarquables, durant le cours des derniers siècles, dans toutes ces compagnies instituées par privilége, en France, en Angleterre et dans presque tous les états de l'Europe, pour exploiter le commerce de certains pays lointains : compagnies des Indes orientales, du Levant, des côtes d'Afrique, de la mer du Sud, etc. Entourées par leurs gouvernemens de faveurs de toutes les sortes, armées contre les nationaux et contre les étrangers de priviléges monstrueux, on a vu ces grandes compagnies marcher invariablement à leur ruine. Quelque chose de semblable se remarque dans celles de nos industries qui sont vraiment constituées en monopole. L'agriculture, par exemple, malgré ses priviléges, est en souffrance dans toute l'étendue du pays. Les établissemens métallurgiques ne fleurissent aussi que par exception. Il y a même, par rapport à ces derniers, une observation importante à faire : c'est que, depuis 1836, date de la réduction des droits sur les fers, ils se trouvent en général dans une situation meilleure qu'auparavant; on en trouve un plus grand nombre qui jouissent d'une prospérité réelle. En Belgique, c'est le contraire, c'est-à-dire que la même vérité s'y manifeste en sens inverse. Depuis que les droits protecteurs y sont établis, l'industrie s'y trouve dans une situation peut-être moins florissante qu'autrefois et certainement plus précaire, témoin la crise affreuse de 1839, qui a duré quatre ans et ruiné plus de la moitié des usines. Il est même permis de croire que la position incertaine et variable qu'on a faite à cette industrie se changerait en une détresse réelle et constante, si, outre le privilége dont elle jouit sur le marché belge,

elle n'avait encore obtenu des faveurs toutes spéciales sur les marchés de la France et du Zollverein allemand.

Comment, d'un autre côté, n'être pas frappé de cette circonstance, qu'au sein même de la France, des usines si diversement partagées luttent à peu près à armes égales? Entre la situation des forges de la Champagne et celle des forges qui appartiennent au groupe des houillères du nord, la différence est grande, comme on l'a vu, au moins quant à l'emploi du combustible. Si les premières ont à payer des prix exorbitans, et ne peuvent pas même, à ces conditions, augmenter à volonté leur travail, pour en diminuer d'autant les charges, les autres sont au contraire, en tout cela, particulièrement favorisées. Dans cet état de choses, ne semblerait-il pas que la concurrence des producteurs du nord devrait être mortelle pour les producteurs de la Champagne? Au lieu de cela, elle ne leur est pas même gênante. Faut-il croire au moins que les premiers recueillent des bénéfices exceptionnels, tandis que les autres souffrent? Non, aucune différence sensible ne se remarque dans les résultats obtenus : les bénéfices sont à peu près les mêmes des deux côtés. C'est qu'en Champagne, seule contrée de la France où la nécessité des perfectionnemens se soit fait sentir dans une certaine mesure, on en a du moins tenté quelques-uns, tandis que dans le nord, comme ailleurs, on s'est contenté de jouir des avantages naturels qu'on possédait, sans rien faire pour les étendre et pour les féconder.

On a beau s'extasier tous les ans sur les prétendus progrès de notre industrie métallurgique : elle en a fait quelques-uns; qui en doute? Avec cela, elle n'en est pas moins encore, relativement à certaines industries étrangères, dans un état voisin de l'enfance. L'emploi du combustible, question vitale pour la France, y est presque partout, excepté en Champagne, mal organisé et mal conduit. Les laminoirs, qui sont d'un si grand secours pour abréger le travail, qui apportent dans la fabrication des économies si grandes, et dont l'usage est universel en Angleterre et en Belgique, n'y sont encore adoptés que par exception. La partie mécanique y est presque partout, sauf dans quelques établissemens qu'on cite, ou barbare, ou nulle, et là même où cette partie a plus d'importance, les moteurs et les communications de mouvemens sont en général si mal ordonnés, qu'ils feraient reculer d'effroi un contre-maître anglais. Voilà comment cette industrie ne profite pas même des faveurs coûteuses qu'on lui accorde. Voilà comment les millions de la France vont s'engloutir en pure perte dans ce gouffre toujours béant.

De tout ce qui précède, que faut-il maintenant conclure? Si on considère l'industrie française dans ses conditions générales, elle est, sous le rapport du combustible, moins bien partagée que les industries an-

glaise et belge, quoique cette vérité ne soit pas aussi absolue qu'on le prétend; mais, quelle que soit l'importance du combustible dans la fabrication de la fonte et du fer, ce n'est pas le seul objet qui soit à considérer ici. L'abondance et le bas prix du minerai sont bien aussi de quelque poids. Or, à cet égard, l'industrie française est en général plus favorisée qu'aucune autre. Le prix moyen du quintal de minerai rendu aux fonderies et préparé pour la fusion a été, en 1844, de 1 fr. 27 cent. « Si on faisait abstraction, disent les auteurs du *Compte-rendu*, de la redevance, charge qui est en dehors des conditions techniques, et des transports, dont les frais se réduiront encore à l'avenir, le prix du quintal de minerais propres à la fusion ne serait que de 0 fr. 57 cent. Ce chiffre est fort inférieur à celui qui serait calculé sur les mêmes bases pour la plupart des districts de forges de l'Europe et surtout de la Grande-Bretagne; il prouve suffisamment que le sol de la France est riche en minerai d'extraction facile (1). » Le bas prix du minerai pourrait donc compenser dans bien des cas, pour la France, la cherté relative du combustible. Ajoutez à cela que s'il arrivait, sous l'empire du commerce libre, que l'industrie anglaise fût en mesure d'introduire sur nos marchés une quantité considérable de ses produits, ce qui n'aurait d'ailleurs rien d'effrayant pour notre industrie, puisqu'alors la consommation augmenterait, dans cette hypothèse, disons-nous, les redevances s'élèveraient en Angleterre, par suite de l'accroissement même de la production, tandis qu'elles se maintiendraient en France à leur niveau présent, ce qui achèverait d'égaliser les conditions. Cela posé, nous disons que la métallurgie française, prise dans son ensemble, est parfaitement en état de soutenir, même à armes égales, la concurrence étrangère, ou du moins qu'elle le pourra du jour où elle voudra sérieusement l'entreprendre. Seulement il est nécessaire qu'on l'y contraigne; elle n'y arrivera jamais sans cela. Ce n'est pas à dire qu'il faille, du jour au lendemain, supprimer entièrement les droits : un tel changement serait trop brusque, et le pays n'y est d'ailleurs pas préparé; mais on peut du moins, et cela nous paraît nécessaire, réduire dès aujourd'hui ces droits de moitié. « L'habitude acquise par les maîtres de forges, dit M. Rigaud de la Ferrage, d'obtenir de beaux résultats pécuniaires sans efforts et sans nulles dépenses sera pendant longtemps encore un obstacle à tous les changemens qu'il leur serait utile d'introduire dans leur fabrication. » Sans doute; mais ces habitudes funestes se perpétueraient sans terme, si le régime actuel n'était largement modifié. Le seul moyen de les rompre, sans violence pourtant, c'est d'opérer immédiatement sur les droits protecteurs un dégrèvement notable, avant-coureur d'une suppression totale. Le droit actuel

(1) *Compte-rendu* des ingénieurs des mines, de 1845, p. 119.

sur les fers traités à la houille étant de 18 fr. 75 cent., plus le décime, c'est à 9 ou 10 francs qu'il pourrait être convenablement réduit, sans qu'il y eût lieu d'ailleurs de maintenir l'absurde distinction introduite entre les deux espèces de fers. Une telle réduction ne serait guère plus forte que celle qui fut admise en 1836, et dont l'expérience a montré les salutaires effets. C'est alors qu'on verrait les maîtres de forges s'occuper réellement de perfectionner leurs méthodes. Les moindres progrès réalisés dans ce sens suffiraient amplement pour couvrir la différence des prix.

Si un tel changement devait être difficilement supporté quelque part, ce serait tout au plus en Champagne, à cause des conditions particulièrement défavorables où sont actuellement placées les usines de cette contrée, et parce que la marge du progrès réalisable y semble moins forte qu'ailleurs. Toutefois la gêne qui pourrait en résulter ne serait jamais que passagère : elle cesserait aussitôt que ce pays entrerait en possession des voies de communication qu'il attend. Or, les plus importantes de ces voies, en cours d'exécution depuis plusieurs années, touchent à leur terme. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'une réduction de 8 ou 9 francs sur les droits actuels entraînerait immédiatement une réduction égale sur les prix; l'effet en serait neutralisé en partie par une hausse à l'étranger. « Le jour, disait M. Ferrier, où un seul quintal de fer anglais pourra se présenter avantageusement sur notre marché, l'Angleterre nous en enverra pour quatre ans. » Avec plus de justice, nous pouvons dire : Le jour où l'Angleterre, aussi bien que la Belgique, pourront nous envoyer des quantités un peu notables de fers, les prix s'élèveront promptement sur les marchés de ces deux pays. Et ceci n'est pas une hypothèse, car l'expérience a été faite plus d'une fois, sinon par la France, au moins par d'autres pays, et elle a toujours eu son infaillible effet. Lorsque l'Amérique fit à l'Angleterre des commandes un peu fortes pour l'exécution de son réseau de chemins de fer, commandes fort éloignées pourtant d'égaler la consommation annuelle de la France, les prix s'élevèrent, sur le marché anglais, à 26 et 29 francs le quintal métrique, pour retomber ensuite à 19 francs lorsque ces commandes furent remplies. Pareillement, lorsque la convention relative aux fers fut conclue entre le Zollverein allemand et la Belgique, les prix, qui n'étaient précédemment que de 18 francs à peine dans ce dernier pays, s'élevèrent promptement à 26 et même 28 francs. Un semblable effet se produirait sans aucun doute si la France se résolvait seulement à entre-bâiller ses portes. La baisse des prix sur nos marchés n'égalerait donc pas à beaucoup près la réduction opérée sur les droits. Il est probable même qu'elle n'en excéderait pas la moitié. Or, il n'y a guère de forges en France qui ne puissent se mettre promptement en mesure de supporter une di-

minution pareille. Ajoutons à tout cela que les circonstances actuelles sont singulièrement favorables, puisque de toutes parts, pour la marine, pour les chemins de fer, pour l'industrie en général, la demande s'accroît d'une manière sensible, et que la production actuelle de la France est réellement insuffisante pour ses besoins.

Il va sans dire que les droits établis sur les fontes étrangères seraient abaissés dans la même proportion que les droits sur les fers, ou plutôt dans une proportion encore plus forte; car les fontes sont la matière première des forges. Sur la frontière maritime, par exemple, le droit serait immédiatement réduit de 7 fr. à 3 par quintal métrique. Il serait désirable aussi que la distinction actuellement établie entre la frontière de terre et la frontière de mer disparût, aussitôt que l'expiration des traités conclus avec la Belgique le permettrait. La surtaxe de 3 fr. par quintal métrique imposée sur les fontes importées par mer est contraire aux intérêts de la marine, qui n'a pas déjà trop de marchandises pesantes à transporter, et, quelque sympathie que nous ayons pour la nation belge, il ne nous paraît pas raisonnable que la France se sacrifie pour faire fleurir les monopoles qu'il a plu à la Belgique de constituer dans son sein. Sous l'influence de ces bienfaisantes mesures, qui viendraient concourir d'ailleurs avec une suppression totale des droits sur les houilles, nous avons la ferme confiance que la métallurgie française, loin de dépérir, grandirait. Le trésor y gagnerait plutôt qu'il n'y perdrait, car la réduction des droits serait plus que compensée par l'accroissement de la consommation. Quant aux avantages qui en résulteraient pour le pays, ils sont tellement évidens, qu'il est à peine utile d'en parler.

CH. COQUELIN.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

IV.

LE CAIRE ANCIEN ET MODERNE.[1]

20 décembre 1844.

Des pyramides au Caire il y a deux lieues et soixante siècles. On ne peut faire un plus grand saut qu'en passant de cette civilisation primordiale à la civilisation nouvelle, que le pacha essaie d'implanter ici. Il y a loin de Chéops à Méhémet-Ali.

Le contraste est grand aussi entre le silence de ces tombeaux où j'ai vécu depuis deux jours et l'agitation bruyante au sein de laquelle je me réveille aujourd'hui. Il me semble entrer au Caire pour la première fois. Je suis toujours frappé de cette cohue tumultueuse, de ce pêle-mêle étourdissant. Dans des rues où l'on touche presque du coude les deux murailles, des ânes galopent, des spahis courent devant un cheval au trot en distribuant des coups de courbache, des chameaux s'avancent à

(1) Voyez les livraisons des 1er août, 1er septembre et 15 novembre 1846.

la file, chargés de moellons ou portant des poutres placées en travers, de manière à broyer ou à percer les passans. L'excuse de la jeune femme des *Mille et une Nuits*, que le marchand avait mordue, eût été aussi bonne au Caire qu'elle l'était à Bagdad. « Un chameau chargé de bois à brûler, dit-elle à son mari, est venu sur moi dans la foule, et m'a blessée à la joue. » Combien de fois n'a-t-il pas manqué m'en arriver autant! Des buffles que l'on aiguillonne viennent se mêler à la bagarre. Supposez le plus léger encombrement, et vous aurez l'idée d'un désordre, d'une mêlée dont rien n'a jamais approché, pas même cette foule d'Alexandrie, si bien peinte déjà par Théocrite dans *les Syracusaines*, quand Paraxinoé s'écrie tout à coup : On vient de déchirer mon vêtement. C'est ce que je me suis écrié aussi presque en arrivant; à peine sorti de l'hôtel, il a fallu rentrer.

Pour les embarras de Paris, Boileau n'eût pas daigné en parler s'il eût connu les *embarras du Caire*. Un écrivain arabe me paraît avoir assez bien rendu cette confusion, seulement elle lui semble mélancolique, et à moi divertissante. « On se trouve là, dit-il, dans un espace étroit et dans des rues qui n'offrent qu'un sentier obscur et resserré par les boutiques; quand les chevaux s'y pressent avec les piétons, on éprouve un certain serrement de cœur et une tristesse qui tire les larmes des yeux. » Ce qui achève d'étonner ici, c'est la différence de ces rues animées, bruyantes, et d'autres rues silencieuses et presque désertes; peu d'instans après notre arrivée, le drogman nous fit faire une tournée d'un quart d'heure à travers un labyrinthe obscur de ruelles et de passages. Nous traversions des cours, des écuries. A tout instant, il fallait ouvrir des portes, car c'était le soir, et chaque quartier se barricade (1). Par momens, je me croyais dans une cave ou dans un étroit et sombre corridor. Quand je revins à l'air libre, les premières étoiles brillaient au ciel, elles s'étaient levées sans que je les eusse aperçues. J'ai souvent remarqué en Orient ce contraste entre le silence et le bruit, entre le mouvement désordonné et le repos absolu, entre ce qu'il y a de plus lumineux et de plus sombre, de plus vivant et de plus mort.

Les différentes industries sont distribuées, au Caire, dans des quartiers spéciaux, comme elles l'étaient, au moyen-âge, dans nos villes de France, à Paris même, où l'on trouve aujourd'hui la trace de cette distribution dans les noms des rues de la Tixeranderie, de la Ferronnerie, des Maçons, des Brodeurs, etc., dans le nom du quai des Orfèvres, fidèle encore à sa destination primitive. Il en était et il en est encore de même

(1) On divise ordinairement le Caire en vingt-trois mille quartiers, quoique, sur le témoignage de ceux qui m'ont instruit de ces particularités, il n'y en ait *que dix-sept mille bien marqués*. On les ferme tous les soirs avec leurs portes par le moyen de certaines *serrures de bois*. — *Voyages de Lebruyn*, I, 27.

dans plusieurs villes d'Italie. Cette coutume venait-elle de l'Orient, ou, ce qui est plus vraisemblable, tenait-elle à l'organisation des corps de *métiers*, qui eux-mêmes remontaient peut-être aux corporations que les Romains appelaient *collegia*.

L'aspect du Caire est très pittoresque, il y a beaucoup plus d'architecture et d'*art* qu'à Constantinople. Un grand nombre de maisons sont bâties en pierre au lieu de l'être en bois. A chaque coin de rue, on trouve une porte dans le goût arabe, une élégante fontaine, un minaret, en un mot l'original d'une charmante vignette. Ce qui est surtout ravissant, ce sont les *moucharabié*, espèce de balcons garnis d'un treillage de bois travaillé dont l'élégance et la coquetterie attirent les regards et les étonnent toujours.

Dans l'enchantement où vous jettent ces merveilles, on est tenté de s'écrier avec un des personnages des *Mille et une Nuits:* «Qui n'a pas vu le Caire n'a rien vu; son sol est d'or, son ciel est un prodige, ses femmes sont comme les vierges aux yeux noirs, qui habitent le paradis (on ne peut juger que des yeux noirs qu'on aperçoit à travers les trous du voile), et comment en serait-il autrement, puisque le Caire est la capitale du monde! »

De tels souvenirs reviennent naturellement ici, car, en parcourant les rues de cette ville, on croit relire les *Mille et une Nuits*, ces contes charmans que Galland a rendus populaires en France, et qui, grace à la naïveté de sa traduction, du reste assez incomplète, sont devenus, pour ainsi dire, une portion de notre littérature, comme les vies de Plutarque, grace à la version du bonhomme Amyot. Les deux traducteurs ont passablement changé le caractère de leur original. C'est ce que j'ai eu occasion d'établir dans cette *Revue* pour Amyot (1); c'est ce que M. Lane, qui a donné la première version exacte des *Mille et une Nuits*, dit un peu sévèrement peut-être de l'honnête Galland. Du reste, M. Lane, qui connaît la vie arabe et la vie du Caire mieux que personne, déclare que ce sont surtout les mœurs de cette ville qui sont représentées dans les *Mille et une Nuits*. Il a publié une édition de ces contes illustrée par des vignettes, dont plusieurs reproduisaient très fidèlement un costume, un groupe, un coin de rue, tels qu'on en rencontre à chaque pas en se promenant ici. On a beaucoup discuté sur l'origine des *Mille et une Nuits;* plusieurs savans voulaient qu'elles fussent indiennes et persanes. Quelques-uns des élémens de ce recueil se retrouvent en effet dans la littérature sanscrite. L'histoire de Sindbad le marin est persane, sauf une des aventures qui paraît avoir pour origine l'épisode de Polyphème dans l'Odyssée. Cependant M. Lane pense que les principaux contes dont se compose le recueil des *Mille et une Nuits*, que l'on réci-

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1841.

tait encore, il y a quelques années, dans les rues du Caire, sont arabes, ou du moins, quelle que soit leur patrie primitive, ont été transportés au sein des mœurs et de la vie arabes, et rédigés au Caire, dans la forme qu'ils ont présentement, vers le commencement du XVIe siècle; on ne peut placer plus tard l'époque de cette rédaction, car il n'y est question ni de la pipe, ni du café. A cela près, il est impossible d'imaginer un tableau plus fidèle; à chaque pas que l'on fait dans les rues du Caire, on retrouve quelques-unes de ces vieilles connaissances que l'on doit aux beaux contes de Scheerazade. C'est un marchand assis les jambes croisées, un barbier, un portefaix, un derviche qu'on a rencontrés quelque part chez M. Galland. De chacune de ces fenêtres grillées, on s'attend à voir descendre le mouchoir parfumé qui tomba aux pieds d'Azis, en même temps qu'une jolie main et deux yeux de gazelle se laissaient voir à travers le treillage du balcon. Seulement il faut convenir que les mœurs, les habitations, les costumes, ont dans les récits de Scheerazade une fraîcheur et un éclat que le Caire offrait encore au commencement du XVIe siècle, et que depuis la conquête des Turcs il n'a jamais recouvrés. C'est bien l'élégance de l'architecture arabe, mais les maisons sont souvent délabrées; c'est encore la forme pittoresque du vêtement, mais l'opulence a disparu, la misère en turban et en voile s'offre partout aux regards. La page des *Mille et une Nuits* qu'on a sous les yeux est une page salie et déchirée.

La vie orientale ne se retrouve aujourd'hui avec toute sa splendeur que dans l'intérieur des maisons, où les voyageurs ne peuvent pénétrer. Heureusement les touristes féminins, qui abondent chaque jour davantage, sont en état de remplir et ont déjà très agréablement rempli cette lacune. Lady Montague avait donné l'exemple pour Constantinople; mistriss Poole l'a suivi pour le Caire. Sœur de M. Lane, auquel on doit l'ouvrage le plus solide sur *les Égyptiens modernes*, elle a complété avec beaucoup de bonheur le précieux travail de son frère. Dans un aimable petit livre intitulé *l'Anglaise en Égypte*, on retrouve les toilettes merveilleuses, les monceaux de bijoux, les repas féeriques, les belles esclaves, tout le harem enfin; c'est dans le harem que se réfugie et se cache encore ce que la vie orientale a de plus exquis et de plus radieux.

On s'est fait long-temps en Europe une idée bien fausse de la condition des femmes en Orient; on parle encore de leur *réclusion*, tandis qu'elles sortent tous les jours pour aller au bain : or, les bains sont pour elles ce que les clubs sont pour les hommes en Angleterre; elles vont les unes chez les autres passer des journées entières, elles visitent les bazars. A Constantinople, les dames d'un rang élevé sortent en *arabas*, espèce de carrosse traîné par des bœufs. Au Caire, on les rencontre, précédées de leurs esclaves qui font ranger la foule devant elles, mon-

tées sur des ânes de luxe; ces ânes sont de superbes animaux et ne ressemblent pas plus à leurs frères d'Europe qu'un cheval arabe à un cheval de fiacre.

Les femmes en Orient ne sont donc point recluses, mais elles sont séparées des hommes. Elles sont libres de sortir du gynécée (1), mais les hommes ne sont pas libres d'y entrer. Malgré cette séparation, qui est rigoureusement observée, les dames du Caire sont loin d'être étrangères aux affaires et aux intrigues politiques: au contraire, elles y prennent une grande part. Ceux qu'une coutume barbare leur a donnés pour gardiens sont leurs agens. Plus d'une destitution ou d'un avancement, plus d'une cabale, et de ce que nous appellerions ici une révolution ministérielle, est partie d'un harem.

La température du Caire est plus élevée que celle de la plupart des lieux qui se trouvent sous la même latitude. La température moyenne est de 22 degrés. En général, l'Égypte, à latitude égale, est un pays très chaud, et Assouan, presque sous le tropique, passe pour le point le plus chaud de la terre. On trouve ici très rigoureux l'hiver où nous sommes; ce serait à Paris un printemps assez doux. La saison est pluvieuse, c'est-à-dire que pendant plusieurs jours nous avons eu quelques ondées. On assure que les plantations dont Méhémet-Ali et son fils Ibrahim ont embelli les abords de la ville ont déjà modifié le climat, en augmentant sensiblement la quantité de pluie qui tombe annuellement.

La population du Caire est estimée à 200,000 ames; on l'évaluait du temps des Français à 260,000. Ainsi le Caire aurait perdu ce qu'Alexandrie a gagné. On a dit qu'antérieurement ce chiffre s'élevait à 300,000 (2). La capitale de Méhémet-Ali compterait donc 100,000 ames de moins qu'elle n'en comptait sous les Mamelouks; mais il se peut que les chiffres qui se rapportent à cette époque soient exagérés. En Orient, il est très difficile d'arriver à un dénombrement exact de la population, et je ne sais pourquoi les voyageurs sont toujours portés à lui attribuer un chiffre trop élevé, comme les antiquaires à croire les monumens qu'ils ont découverts plus vieux qu'ils ne sont, et les géologues à reculer l'âge des terrains dont ils s'occupent les premiers. On met à son insu une sorte de vanité à faire l'objet qu'on étudie plus con-

(1) Ce mot rend assez exactement celui de harem, qui n'a aucun rapport avec *serai*, château, dont nous avons fait sérail. Ce dernier terme ne doit s'appliquer qu'au palais du grand-seigneur. Confondre le harem et le sérail, c'est faire comme un Turc qui croirait qu'en français *chambre à coucher* est synonyme de *château des Tuileries*. Les mœurs grecques à l'égard des femmes se rapprochaient assez des mœurs actuelles de l'Orient. Les femmes habitaient l'étage supérieur de la maison comme elles le font généralement au Caire, et, on le sait, se mêlaient peu à la société des hommes.

(2) Chabrol, *Expédition d'Égypte*, partie moderne, II, 2,364.

sidérable qu'il n'est réellement, ou à le rendre plus respectable par l'antiquité qu'on lui prête, comme si l'on avait quelque chose à y gagner, comme si l'on devenait par là soi-même plus riche ou de meilleure maison.

La population du Caire se compose d'Arabes qui forment la grande majorité, de Coptes qui en représentent environ un vingtième, et de Juifs qui y entrent pour un cinquantième. Il faut y joindre les employés du gouvernement qui sont Turcs. Voici comment un auteur arabe, Ibn-Abbas, juge ces différentes parties de la population égyptienne : il attribue les neuf dixièmes de l'intrigue et de l'artifice qui est en ce monde aux Coptes, de la perfidie aux Juifs, de la dureté aux Turcs, de la bravoure aux Arabes. Les Coptes sont les descendans des anciens Égyptiens. Leur langue est un dérivé de la langue des Pharaons; c'est à l'aide de cette langue qu'on peut se faire une idée du sens des mots écrits en hiéroglyphes. Malheureusement le copte n'est plus vivant aujourd'hui; il l'était encore au XVIe siècle dans la Haute-Égypte. Un voyageur du XVIIe, le père Vansleb, trouva dans un couvent de l'Égypte un vieux Copte qui parlait la langue nationale; on lui dit que c'était le dernier. Aujourd'hui cet idiome d'antique origine n'est plus employé que pour le culte, comme chez nous le latin. On sait que les Coptes sont chrétiens, et qu'ils ont une littérature ecclésiastique qui date des premiers siècles de notre ère.

Ce débris du peuple pour qui l'écriture était une si grande chose, qui ne pouvait construire un monument ni fabriquer le moindre ustensile sans le couvrir d'inscriptions, et chez lequel presque tous les fonctionnaires, civils, militaires et religieux, recevaient le titre de scribe, comme leurs épitaphes hiéroglyphiques en font foi; ce reste du peuple *écrivain* par excellence est encore aujourd'hui en possession de l'écriture. Tous les scribes qu'emploie l'administration sont Coptes; on les reconnaît à l'écritoire qu'ils portent toujours à la ceinture, assez semblable par sa forme aux écritoires trouvées dans les tombeaux des anciens Égyptiens, et que représente fidèlement l'hiéroglyphe par lequel on exprimait l'action d'écrire et la qualité d'écrivain.

Il serait impertinent de prétendre peindre les mœurs des habitans d'une ville où je ne compte passer que quinze jours, d'autant plus que ce travail a été fait par un homme qui y a passé sa vie. Logeant dans le quartier arabe, parlant arabe, vivant dans la société arabe (1), M. Lane a pu donner de leurs usages sinon un tableau animé, du moins un dictionnaire complet auquel je n'ai la prétention de rien ajouter. Seulement, toujours préoccupé de l'ancienne Égypte au milieu de l'Égypte moderne, je remarquerai en passant quelques traits des mœurs anti-

(1) L'ouvrage de M. Lane a pour titre : *The modern Egyptians*.

ques subsistant au sein des mœurs nouvelles. Chez les anciens Égyptiens, la momie du mort était long-temps conservée par sa famille dans son habitation, et aujourd'hui encore les morts sont conservés souvent à domicile dans des caveaux par les habitans du Caire, et particulièrement par les Coptes. L'usage des pleureuses n'est point musulman, car il n'existe point en Syrie ou à Constantinople, et il a été interdit par Mahomet; il peut être grec, mais il peut être aussi égyptien, car Hérodote en parle déjà, et, sur les monumens où sont représentées si fréquemment les cérémonies funèbres, on voit toujours auprès du cercueil plusieurs femmes dont l'attitude et les gestes expriment la douleur, et de tout point pareilles à celles dont on entend, en se promenant par les rues du Caire, les plaintes étranges assez semblables au gloussement d'une poule qui a perdu ses petits. Quelques-unes des superstitions actuelles semblent remonter à une haute antiquité. Ainsi chaque quartier du Caire a son génie protecteur sous la forme d'un serpent. Or, le serpent était chez les anciens Égyptiens le symbole et l'hiéroglyphe de la divinité.

Des enchantemens par lesquels les Égyptiens étaient célèbres depuis le temps de Moïse, il reste encore quelques vestiges en Égypte. Plusieurs voyageurs ont parlé de cette espèce de seconde vue dont, selon eux, des enfans du Caire ont fait preuve et par laquelle ces enfans apercevaient dans le creux de leur main tachée d'encre (1) et décrivaient exactement des personnages qu'ils n'avaient jamais vus. MM. Lane et Wilkinson rendent assez bien compte de la fraude qui avait trompé d'autres voyageurs. Ces explications m'ont ôté toute envie de voir ces petits jongleurs. Il y a aussi de la fraude, je pense, dans l'empire que prennent sur les serpens certains hommes déjà souvent comparés aux psylles de l'antiquité.

J'ai vu un de ces hommes manier des serpens, jouer avec des scorpions; je l'ai vu irriter une vipere *haje* de manière à la faire se dresser, le col enflé, ainsi qu'elle est représentée sur les monumens et dans les inscriptions hiéroglyphiques, où elle exprime toujours l'idée de la divinité. Cet hiéroglyphe vivant et furieux était terrible à voir, et je concevais qu'à une époque reculée il eût pu inspirer aux peuples une terreur superstitieuse. Puis l'Arabe a saisi la vipère et l'a mordue avec colère. C'était un spectacle étrange : rage de l'homme contre rage de la bête, duel sauvage qui faisait horreur à contempler; mais on m'assura que j'avais sous les yeux un duel innocent à armes émoussées, en d'autres termes, que la dent où gît le venin de la vipère

(1) Cette jonglerie, qui n'est qu'un cas particulier de la catoptromantie (divination par les miroirs), n'est point particulière à l'Égypte; les musulmans de l'Inde ont un procédé de divination semblable. — Reynaud, *Description du cabinet Blacas*, t. II, p. 401-2.

avait été arrachée. Du reste, l'Égypte n'est pas le seul pays où a fleuri et où fleurit encore cette étrange industrie des psylles. Il en est parlé dans l'Écriture, dans Virgile et dans Grégoire de Tours. Un des ordres religieux musulmans de l'Algérie, celui d'Aissoua, se compose en grande partie de jongleurs qui jouent avec les serpens. On a vu des enfans de cette secte manger des scorpions. Il en est de même des sorciers birmans : ils paraissent en public avec des serpens à leurs mains et entortillés à leur col; ils les font battre entre eux et s'en laissent mordre; ils les mettent dans leur bouche. L'excès même de cette audace prouve qu'elle n'est qu'apparente, et que les nouveaux psylles ont mis d'avance leurs ennemis hors d'état de leur nuire. Probablement les anciens en faisaient autant.

Bien que cherchant surtout en Égypte le passé et le passé le plus reculé, je ne saurais fermer les yeux au présent, et il ne m'est point indifférent de rencontrer au Caire plusieurs compatriotes avec lesquels je puis tour à tour m'entretenir des antiquités égyptiennes ou les oublier agréablement. On conviendra qu'il y a plaisir à trouver chaque soir dans une ville d'Orient une conversation européenne qu'on rechercherait partout. Partout on serait heureux de rencontrer M. Perron; j'en dirai autant de M. Linant, qui est à la tête des travaux publics et l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Égypte. Il visitait les ruines de Méroé presque au moment où un autre de nos compatriotes, M. Caillaud, venait de les retrouver dans sa curieuse et courageuse expédition en Abyssinie.

Linant-Bey est un homme d'un esprit vif. Son air est ouvert et décidé, ses manières sont franches et cordiales; on peut l'interroger sur tout ce qui concerne l'Égypte; le soir, il est très agréable d'aller prendre place sur son divan, et, en fumant un excellent narguilé, de converser avec Mme Linant, qui, toute blanche dans son costume demi-oriental et assise sur des carreaux de pourpre, fait en français les honneurs de son salon arabe avec la grace paresseuse des Levantines.

M. Linant m'a beaucoup parlé du canal entre les deux mers, projet sur lequel il a écrit un mémoire approfondi. L'entreprise serait grande et nouvelle. Les deux mers n'ont jamais été réunies directement; anciennement elles communiquaient au moyen d'un canal qui de la mer Rouge venait aboutir au Nil. L'origine de ce canal a été sans raison attribuée à Sésostris. M. Letronne a prouvé qu'elle ne remonte pas au-delà du temps où l'Égypte entra en rapport avec la Grèce (1). Selon lui, l'idée en fut suggérée au roi d'Égypte Néchos par les tentatives un peu antérieures des Grecs pour percer l'isthme de Corinthe. Le canal, qui

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1841, *le Canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes.*

avait cessé d'être navigable, fut repris par les Ptolémées et ne fut pas abandonné avant la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne. Les musulmans rétablirent cette voie de communication entre l'Égypte et l'Arabie, qui ne fut entièrement abandonnée qu'au VIIIe siècle de l'hégire (1). A ces différentes époques, ce fut toujours par l'intermédiaire du Nil que l'on rattacha la mer Rouge à la Méditerranée. Jamais ne fut tentée jusqu'ici la communication directe à travers l'isthme de Suez; c'est qu'il s'agissait, pour ceux qui creusèrent le canal depuis Néchos jusqu'aux sultans du Caire, de lier l'Asie à l'Égypte et non à l'Europe. Pour le but qu'on se proposait, rien ne convenait mieux qu'un canal venant à travers le Delta rejoindre le Nil aux environs de Memphis ou du Caire. Aujourd'hui la jonction des deux mers n'étant plus seulement une entreprise égyptienne, mais pouvant être conçue dans l'intérêt commun de tous les peuples méditerranéens, ce qui s'offre naturellement, c'est la voie directe, c'est la coupure de l'isthme. Ce plan, qui avait été tracé à première vue par les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte, a été repris d'une manière plus complète par M. Linant, et selon lui n'est plus exposé à aucune objection sérieuse.

La différence de niveau dans les deux mers, dont on a fait quelquefois une objection triomphante, n'est point un obstacle. M. Linant m'a dit de quelle quantité le niveau de la Méditerranée pourrait être élevé en cent ans par le canal, et cette quantité est extrêmement petite. La différence de hauteur entre le point de départ et le point d'arrivée, qui est d'environ trente-trois pieds, au lieu d'être un inconvénient, est un avantage; elle permettra de produire un courant qui entraînera les matières obstruantes. Quant aux craintes d'inondation, elle ne sont pas mieux fondées, car, toujours d'après M. Linant, l'eau qui s'écoulera par le canal ne sera que la dix-neuvième partie de l'eau du Nil à l'époque où le niveau du fleuve est le moins élevé.

Maintenant que Riquet a réuni par le canal de Languedoc l'Océan et la Méditerranée, Bernadotte, par le canal de Gotha, la mer du Nord et la Baltique, maintenant que la communication du Rhin avec le Danube, projetée par Charlemagne, a été accomplie par le roi de Bavière, il est temps, ce semble, de percer l'isthme de Suez et l'isthme de Panama. De ces deux grandes opérations réservées à notre siècle, la première paraissait appartenir à Méhémet-Ali, mais il semble y avoir renoncé. Ce qui empêche et empêchera le canal de s'exécuter, c'est l'opposition du gouvernement anglais.

Le canal ouvrirait les mers de l'Inde à toutes les nations de l'Europe. Or, plusieurs de ces nations, les Grecs, par exemple, pourraient, grace à l'habileté et à l'économie qui distinguent leurs marins, faire à l'An-

(1) En 720. Weil, *Geschichte der Kalifen*, 119.

gleterre (1) une concurrence qu'elle redoute. Aussi s'oppose-t-elle sous main à toute tentative pour percer l'isthme de Suez, comme elle s'oppose, dit-on, pour une raison semblable, à tout percement de l'isthme de Panama.

Si les Anglais ne veulent point du canal qui ouvrirait à l'Europe méditerranéenne la mer Rouge et la mer des Indes, ils s'arrangeraient d'un chemin de fer qui réunirait le Caire à Suez. Ce chemin ne pourrait jamais être une route de commerce, mais il serait commode pour les voyageurs, qui prennent la malle de l'Inde, et peut-être pour des transports de troupes. Selon M. Linant, il coûterait 13 millions, et le canal, œuvre à immortaliser un règne, n'en coûterait que 9. Joignez à cela la difficulté de protéger les rails contre le sable du désert et d'obtenir de la paresse arabe la surveillance nécessaire à l'entretien de la voie; tout serait donc à gagner du côté du canal; cependant, si quelque chose se fait, ce sera le chemin de fer (2).

Au premier rang des Français qui ont rendu d'importans services au pacha et à l'Égypte, est le docteur Clot, connu en Europe sous le nom de Clot-Bey. Clot-Bey a établi dans l'armée et au Caire l'organisation sanitaire de l'Europe, il a amélioré le sort des aliénés et fondé une école d'accouchemens; il a montré un grand courage lors de la peste de 1834, dans laquelle d'autres Français firent preuve d'un dévouement qui coûta la vie à plusieurs, parmi lesquels c'est un devoir de citer MM. Rigaud et Dussap, ainsi que deux jeunes saint-simoniens (3). Bon médecin, excellent opérateur, le regard fin, la parole facile, la voix caressante, Clot-Bey a su gagner la confiance du pacha et charme les Français qui visitent le Caire par l'obligeance la plus aimable et la plus empressée. Sa conversation animée, son salon, où un Français aime à trouver réunis plusieurs autres compatriotes distingués, sa belle collection d'antiquités égyptiennes qu'il a mise à ma disposition sans aucune réserve, m'ont laissé le plus reconnaissant souvenir.

Dans cette collection précieuse se trouvent des échantillons rassemblés avec goût : instrumens, ustensiles, petits meubles, ornemens de tout genre, dont se servaient les Égyptiens et les Égyptiennes. Visiter la collection de Clot-Bey et celle du docteur Abbot, dont je parlerai tout à l'heure, après avoir vu les pyramides et les tombeaux qui les environnent, c'est comme se promener dans les *studij* de Naples, après avoir fait une course à Pompéi et à Herculanum. Je ne puis donner un

(1) Omar, pour une autre raison, s'opposa, selon une tradition arabe, au percement de l'isthme : il craignait que les Grecs ne vinssent attaquer la Mecque et troubler le pèlerinage. — Weil, *Geschichte der Kalifen*, 123.

(2) J'apprends qu'une souscription a été ouverte à Trieste pour faire les frais du canal, entreprise à laquelle cette ville est si intéressée.

(3) *Rapport* du docteur Prus sur la peste, pièces et documens, 343.

catalogue de la collection de Clot-Bey. Je mentionnerai seulement, parmi les nombreux objets qui m'ont frappé, ceux qui me semblent de nature à provoquer quelque remarque intéressante. Plusieurs statuettes de la collection de Clot-Bey sont d'une rare beauté d'exécution. Elles suffiraient pour convaincre ceux qui doutent que le mot beauté puisse s'appliquer aux produits de l'art égyptien. Du reste, ils n'auraient pas besoin d'aller si loin, il leur suffirait de voir sans parti pris quelques statuettes du musée Charles X, et surtout d'admirables bronzes égyptiens rapportés par Champollion, et qui sont déposés à la Bibliothèque royale.

Il faut qu'un peuple ait à un degré assez remarquable le sentiment de l'art, pour appliquer ce sentiment aux ustensiles les moins relevés de la vie usuelle. C'est ce qui eut lieu surtout à la renaissance, quand une salière ne semblait pas au-dessous du talent de Benvenuto Cellini. De même les cuillères en bois, par exemple, que possède Clot-Bey, et dont le manche est formé par l'agencement ingénieux d'une figure humaine; ces cuillères, ainsi que d'autres objets usuels du même genre, montrent que le besoin et le goût de l'art étaient assez éveillés chez les anciens Égyptiens pour se mêler aux détails de la vie. Aux époques où le sentiment de l'art se retire de la société, on ne voit plus rien de pareil. Aujourd'hui même, c'est assez qu'une cuillère soit bonne à prendre de la soupe; tout au plus lui demande-t-on d'être en or ou dorée. Une foule de petits objets qu'on rassemble dans les collections sous le nom d'amulettes ont un grand intérêt à mes yeux et un intérêt pour ainsi dire philologique; ce sont des mots, des lettres, de véritables hiéroglyphes détachés. Ceci est le signe de *la vie*, voilà le signe de la *stabilité;* on peut, en plaçant ces figures à côté les unes des autres, écrire en caractères mobiles une phrase hiéroglyphique. On peut, ce qui est plus important, discerner clairement la véritable nature de ces objets dont l'écriture a fait des signes, et qui, sculptés, sont encore plus aisés à reconnaître que lorsqu'ils sont *écrits*. Remontant à l'origine de ces signes, on peut se rendre compte de leur valeur par une sorte d'étymologie figurée qui s'adresse aux yeux; car ici la forme remplace le son, et le radical de ces mots de pierre ou de porcelaine n'est pas une syllabe, mais une chose.

Tout ce qui tient à l'état des arts et métiers chez les Égyptiens est d'un grand intérêt. Les objets contenus dans les collections complètent à cet égard les représentations figurées des monumens, et peuvent servir à résoudre des problèmes dont celles-ci ne donnent pas la solution. Cette toile que je touche est-elle un tissu de coton ou de lin? Ceci conduit à cette question : le coton était-il connu des anciens Égyptiens? Il croissait certainement en Égypte au temps de Pline; cet auteur le décrit de manière à ce qu'on ne puisse s'y tromper, et dit qu'on en faisait des toiles re-

marquables par leur mollesse et leur blancheur, vêtement favori des prêtres égyptiens. Hérodote connaissait une laine végétale (1), qui ne peut être que le coton, mais, selon lui, elle provenait des Indes; il parle bien d'une cuirasse de lin brodée en or et en laine végétale qui avait appartenu à Amasis, roi d'Égypte, mais ce coton pouvait lui-même être venu de l'Inde. Il n'y a donc pas de témoignage qui établisse avec certitude que le coton existât en Égypte avant le temps de Pline; et, quand on remonterait jusqu'à Hérodote, cela ne prouverait rien pour une époque plus ancienne (2). Maintenant que disent les monumens? Sur aucun d'eux on n'a vu représentée la culture ou la récolte du coton. L'on n'a pas trouvé d'une manière certaine le nom de cette plante écrit en hiéroglyphes. Au contraire, on a vu plusieurs fois représentée la moisson du lin, dont le nom est toujours écrit à côté de la plante.

C'est déjà une forte présomption en faveur de l'emploi du lin, de préférence à celui du coton, chez les anciens Égyptiens. Quant aux toiles qui enveloppent les momies, les opinions ont été partagées. On a d'abord affirmé, et Rosellini a répété (3), que les toiles des momies étaient en coton. L'observation microscopique a démontré, au contraire, qu'au moins dans le plus grand nombre des cas, ces toiles étaient de lin. Ce fait paraît acquis à la science (4). Il ne s'ensuit pas rigoureusement que la toile de coton, connue des Égyptiens au temps de Pline et même au temps d'Hérodote, leur fût entièrement inconnue plus anciennement, quand leur pays est si voisin de ceux où le coton paraît croître naturellement. Ce qui est certain, c'est que le coton était, en tout cas, d'un usage infiniment plus rare que le lin. Ces considérations ne rendent que plus curieux les échantillons de toile de coton qui peuvent se trouver dans les collections, et en particulier dans celle de Clot-Bey. Du reste, un microscope eût tranché la question, car le fil de lin est plat et celui du coton est arrondi.

Une autre question se présente : les Égyptiens connaissaient-ils le fer? Voici chez Clot-Bey une hachette et deux petits hoyaux qui sem-

(1) Virgile a dit :

Quid nemora Æthiopum molli canentia lanâ.

(2) On a voulu que le mot *bussos*, en latin *byssus*, en hébreu *butz*, désignât le coton; mais dans plusieurs cas au moins ce mot ne peut avoir été employé que pour désigner le lin. Hérodote dit qu'on enveloppe les morts dans des toiles de *byssos;* on va voir que les momies sont en général enveloppées dans des toiles de lin. Hérodote nous apprend ailleurs que le *byssos* était employé à panser les blessures, ce qui, ainsi que l'a remarqué M. Penot (*Mémoires de la Société de Mulhausen*, t. 14, 72), convient mieux au lin qu'au coton. L'expression *byssos* paraît avoir été appliquée à des substances diverses.

(3) *Monumenti civili*, I, 354.

(4) C'est l'opinion de MM. Thompson, Ure et Baines. Cependant M. Bowring dit avoir trouvé parmi les momies d'Abydos une grande quantité de *raw cotton employed to wrapping round the bodies of the children. — Report on Egypt. and Candia*, p. 19.

bleraient le prouver: mais ces instrumens sont-ils bien certainement égyptiens? ne peuvent-ils point être de fabrication grecque ou romaine? Que ne sont-ils accompagnés d'hiéroglyphes, on verrait clair dans leur origine, — oui, clair, grace aux hiéroglyphes! Ce mot, qui, dans notre langue, est encore synonyme d'inintelligible, doit perdre ce sens désormais. Déjà, dans beaucoup de cas, les hiéroglyphes ne sont plus un mystère, mais une explication. Ici, cette explication nous manquant, nous en sommes réduit aux conjectures. On sait que l'usage du cuivre a partout précédé l'usage du fer, métal difficile à extraire, à forger, à tremper. Les héros d'Homère n'ont que des armes de bronze. Dans les traditions mythologiques, l'âge de cuivre a précédé l'âge de fer, comme l'âge d'or a précédé l'âge d'argent. Il est à remarquer que c'est l'ordre historique de l'exploitation de ces métaux. Du reste, il est certain que l'usage du cuivre a devancé l'usage du fer chez les Grecs (1). D'après les voyageurs Pallas et Gmelin, il en est de même chez les nations tartares. Mais est-il possible que les anciens Égyptiens n'aient pas connu le fer, qu'ils aient taillé le granit et le basalte et y aient creusé des hiéroglyphes innombrables avec une telle netteté à une si grande profondeur (2)? J'avoue que j'ai peine à le croire. Je ne saurais citer, il est vrai, un instrument de fer qui provienne, avec une évidence incontestable, d'un tombeau égyptien (3); mais il faut songer que le fer, en s'oxydant, peut tomber en poussière et disparaître. Où seraient d'ailleurs les instrumens en bronze ou en toute autre matière plus durable que le fer, et que, par conséquent, il serait encore plus inexplicable de ne pas retrouver aujourd'hui? Je suis donc porté à admettre provisoirement l'emploi du fer chez les anciens Égyptiens, et, par suite, la provenance égyptienne des instrumens que j'ai vus dans la collection de Clot-Bey. Outre les petits objets si nombreux et si curieux que renferme cette collection, j'y ai remarqué une mandoline qui porte écrits en hiéroglyphes le nom et la qualité de son possesseur. Cet instrument de musique est semblable par sa forme à un instrument dont on joue encore aujourd'hui dans les rues du Caire.

Clot-Bey possède les planches de deux sarcophages remarquables : l'un se distingue par la beauté des hiéroglyphes creusés dans le bois et remplis par une incrustation colorée; c'était celui d'un certain Pefpanet. Les débris de l'autre sarcophage offrent un intérêt plus grand encore;

(1) La trempe de l'acier est très clairement décrite dans l'Odyssée, l. IX, v. 391. Le passage aurait-il été interpolé?

(2) La même question s'est présentée ailleurs. Les pierres des Amazones, dit la Condamine, ne diffèrent ni en couleur ni en dureté du jade oriental. Elles résistent à la lime, et on n'imagine pas par quel artifice les anciens Américains ont pu les tailler et leur donner diverses figures d'animaux.

(3) M. Letronne m'a parlé d'un morceau de fer trouvé sous un sphinx.

on y lit le nom de Menès, le premier roi de la première des dynasties égyptiennes, le prédécesseur des Pharaons de la quatrième, qui ont élevé les pyramides. Qu'on imagine ma joie, quand Clot-Bey tira d'une cave ces précieux morceaux que n'avait pas vus M. Lepsius, et quand j'y pus lire en beaux hiéroglyphes le nom le plus ancien de l'Égypte et de l'histoire! Malgré le désir que j'en aurais, je ne puis cependant me figurer que cette planche et les hiéroglyphes qui la couvrent remontent au temps du roi Menès : ce serait alors le plus ancien monument écrit. Malheureusement l'inscription hiéroglyphique ne se prête pas à cette conclusion; on y voit que le personnage auquel appartenait le cercueil était prêtre de plusieurs dieux, dont les noms sont énumérés dans l'inscription. Ces dieux sont Osiris, Thot, Phta et Menès. Menès, venant ainsi après des dieux connus du panthéon égyptien, figure évidemment ici comme une divinité dont l'hôte du cercueil était le desservant, ainsi qu'il l'était aussi des autres dieux auxquels Menès est associé. On ne peut admettre que ces mots *prêtre de Menès* veuillent dire ici que le personnage en question fût le chapelain ou l'aumônier de ce roi, car le défunt est avec Menès dans le même rapport qu'avec Osiris, Thot et Phta, et ce rapport ne peut être, par conséquent, que celui d'un prêtre avec la divinité au culte de laquelle il était consacré.

C'est un exemple de plus de l'apothéose des rois d'Égypte, si fréquente sur les monumens. Du reste, le roi fondateur de la monarchie égyptienne n'en est pas ici le seul objet. Dans la partie de l'inscription qui correspond à celle où il est parlé du roi Menès, le défunt est dit prêtre des mêmes dieux et d'un autre roi dont le cartouche est symétriquement opposé à celui de Menès. Ce cartouche, que je n'avais vu dans aucun recueil publié, et que je crois avoir signalé le premier (1), se lit *Sor*. M. Prisse y voit avec beaucoup de vraisemblance le nom du roi Soris. Ainsi, bien que le monument ne soit pas contemporain du roi Menès, il n'en est pas moins d'un haut intérêt, puisqu'il présente le nom très rarement trouvé de cet antique roi, et de plus un autre nom de roi jusqu'ici inconnu, et que j'ai été assez heureux pour découvrir ou du moins pour publier le premier. Le nom de Menès est également gravé sur une lame d'or appartenant à Clot-Bey. J'en parlerai à propos de la collection du docteur Abbot.

Cette collection est la rivale de celle de Clot-Bey. Ici sont également de charmantes statuettes. Des sandales à *la poulaine* montrent que cette mode bizarre est plus ancienne que le moyen-âge. Des castagnettes, si leur origine est bien authentique, font voir que cet instrument, qui accompagne aujourd'hui les danses des almées, et qui est venue aux

(1) Dans ma lettre à M. Villemain, qui a paru dans le *Journal de l'Instruction publique*.

Espagnols par les Arabes, existait dans l'antique Égypte. Un casque de fer et une cotte de mailles confirment ce que j'ai dit plus haut de l'emploi du fer par les Égyptiens. Des vases portent le nom de l'ancien roi Papi, accompagné de cette devise tracée sur son étendard royal : *Qui aime les deux régions*. Cette formule est importante, car elle prouve que le roi Papi régnait déjà sur la Haute et la Basse-Égypte, et que les Pharaons de la sixième dynastie, dans laquelle on le place, n'étaient pas souverains seulement d'une portion du pays.

J'arrive aux deux objets les plus remarquables de la collection du docteur Abbot, la bague de Chéops et le collier de Menès. La bague de Chéops est un anneau d'or. L'inscription qui précède le nom de ce roi semble vouloir dire : *Divine offrande à la terre d'Anubis dans la région de..... offerte au prêtre du trône du roi Choufou* (Chéops). Si le sens est exact, il semblerait indiquer que la bague est contemporaine de Chéops et appartenait à un prêtre attaché à sa personne; mais on ne saurait dissimuler que ce sens laisse quelque incertitude, et que l'inscription présente des singularités qui peuvent tenir, il est vrai, à l'époque reculée du monument.

L'autre merveille de la collection du docteur Abbot est un collier qui porte le nom du roi Menès. Il en est de même pour le collier que pour les planches de Clot-Bey. Si l'on était certain qu'il remonte au siècle du roi dont il porte le nom, on aurait devant les yeux le plus ancien débris du passé. Ici, le nom de Menès n'étant accompagné d'aucun autre hiéroglyphe, on ne saurait établir directement que le collier, ainsi que les pendans d'oreilles qui l'accompagnent, ne remontent pas à cette monstrueuse antiquité; mais rien non plus ne prouve qu'ils aient droit à cet honneur. On peut très bien avoir tracé le nom de Menès sur un collier fabriqué long-temps après lui. Peut-être avons-nous là le collier d'un prêtre consacré au culte du roi-dieu Menès ou de la femme d'un tel prêtre. Quoi qu'il en soit de cette supposition ou de toute autre, on n'est pas obligé d'admettre qu'à l'origine de l'histoire égyptienne, on fût arrivé au degré d'art et de luxe que supposent ces ornemens. Il y a plus : j'ai vu dans la collection de Clot-Bey une lamelle d'or qui a fait évidemment partie de la toilette de femme ou de prêtre dont le docteur Abbot possède dans son beau collier la portion principale. Sur cette lamelle d'or est tracé, comme sur le collier, le nom de Menès; mais, chose singulière, il est accompagné ici du nom d'Amasis. Si l'on suppose qu'il s'agit du premier Amasis, chef de la dix-huitième dynastie, le résultat sera toujours de faire descendre le collier de Menès de 4,500 à moins de 2,000 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire d'environ 3,000 ans. Toutefois la date de ces bijoux pourrait être singulièrement rapprochée, si on la rapportait au second Amasis, celui qui usurpa le trône d'Égypte sur Apriès, peu de temps avant l'invasion des Perses. Dans

cette supposition, l'association du nom d'Amasis et du nom de Menès s'expliquerait naturellement. On concevrait qu'un usurpateur, le chef d'une dynastie, eût voulu abriter son autorité nouvelle sous l'autorité de l'antique fondateur de la monarchie égyptienne, et se rattacher par là aux origines de cette monarchie. César fit ainsi en se disant du sang d'Énée et en mettant sur ses monnaies l'effigie de son aïeule Vénus, et Napoléon en prenant les abeilles de Childéric, qu'on appelait les abeilles de Charlemagne.

Outre les collections d'antiquités égyptiennes de Clot-Bey, du docteur Abbot et celle de M. Rousset, que j'ai eu occasion de citer, il y a au Caire deux sociétés égyptiennes; chacune possède une bibliothèque où l'on trouve les ouvrages les plus utiles au voyageur qui veut étudier l'Égypte (1).

Les collections nous ont conduit bien loin dans l'antiquité. Une visite à M. Lambert va nous ramener au présent et même à l'avenir, car ce n'est point de l'Égypte ancienne, mais de l'Égypte actuelle et de l'Égypte future, que s'occupe M. Lambert, directeur de l'École Polytechnique du pacha. Après avoir prêché le saint-simonisme à Paris avec un éclat dont on se souvient encore, M. Lambert a renoncé de fort bonne grace à son rôle d'apôtre, et s'est résigné à n'être plus qu'un homme de beaucoup de mérite et de beaucoup d'esprit. On a grand plaisir à causer de l'Europe et de l'Égypte avec cet enthousiaste un peu railleur que la réflexion a désabusé, mais n'a point refroidi, qui, renonçant aux illusions excentriques, n'a point abandonné toutes ses espérances, et qui semble avoir surtout gardé de sa croyance à un ordre social nouveau le vif sentiment des imperfections de l'ordre ancien. C'est ce que j'ai cru trouver du moins dans l'ironie grave de M. Lambert; elle semblait toujours me dire : Si je reconnais que nous avons été un peu ridicules, permettez-moi de trouver que d'autres le sont beaucoup.

Je veux nommer encore parmi mes hôtes du Caire le savant et excellent docteur Pruner, orientaliste et médecin très distingué, dans lequel l'étranger qui lui est recommandé trouve un ami, et j'en finirai avec les Européens du Caire par celui qui est resté très bon Français, quoiqu'il s'appelle aujourd'hui Soliman-Pacha. Soliman-Pacha demeure au vieux Caire, dans la ville fondée par le lieutenant d'Omar. Ancien officier de la grande armée, aujourd'hui chef de l'armée égyptienne, il habite sur les bords du Nil une belle maison dont le rez-de-chaussée est meublé à l'européenne. Un excellent billard et des journaux de Paris rappellent d'abord la France; de l'autre côté de la rue est le harem du général. On sait que notre compatriote, comme le fameux comte de Bonneval, a embrassé la religion musulmane. Quelque jugement

(1) L'une de ces sociétés a publié le premier volume d'un recueil intitulé *Egyptiaca*.

qu'on porte sur une détermination dont je ne me fais point le juge, je ne crois pas qu'on puisse connaître Soliman-Pacha sans éprouver du respect pour la loyauté de son caractère, la franchise de ses manières, sans être touché de l'accueil plein de cordialité qu'il fait aux Français. Si je n'exprimais ces sentimens, je me rendrais coupable d'une double ingratitude. D'abord, en ma qualité de membre indigne de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je dois être reconnaissant des soins par lesquels Soliman-Pacha a conservé à cette compagnie un de ses membres les plus éminens, M. le duc de Luynes, qu'il recueillit mourant. Je ne saurais oublier la réception qu'il m'a faite à moi-même. Le major-général de l'armée égyptienne s'est souvenu avec beaucoup de bonne grace d'avoir connu mon père à Lyon, quand tous deux étaient jeunes et encore obscurs. « Lorsque votre père, m'a-t-il dit, venait dîner à mon quatrième étage avec ma vieille mère et moi, nous lui donnions toujours la place d'honneur; aujourd'hui elle doit être pour son fils. » Je n'aime pas, ceux qui m'ont lu le savent, à parler de ce qui m'est personnel; mais j'espère qu'on verra autre chose que de la vanité dans l'émotion que m'a causée ce souvenir d'un père illustre, ainsi honoré au loin dans un fils dont il est la seule gloire.

Mon suffrage très incompétent n'ajouterait rien à la renommée militaire de Soliman-Pacha, que les gens du métier regardent comme un des plus habiles capitaines qui restent aujourd'hui. Il a deviné la grande guerre, a dit de lui quelqu'un qui l'a faite sous Napoléon, le maréchal Marmont. A en croire des témoins oculaires, la victoire de Nezib fut en grande partie son ouvrage. Il est parvenu à discipliner des Arabes, à former une armée régulière avec des fellahs, des Nubiens, des nègres, à vaincre les préjugés de race en se faisant obéir par des populations qui avaient en horreur ses réformes militaires. On sait que, tandis qu'il faisait faire l'exercice à des recrues, une balle vint siffler à ses oreilles : — Vous êtes des maladroits! dit-il, vous ne savez pas tirer; recommencez le feu et visez mieux. — Ce méprisant courage imposa aux Arabes. Les troupes formées par Soliman-Pacha ont pris Saint-Jean-d'Acre, où avaient échoué les soldats de Bonaparte. Plus tard, elles ont héroïquement défendu leur conquête. « Ceux qui auraient douté des qualités militaires des troupes égyptiennes, dit le colonel Smith dans son rapport, auraient pu se convaincre de leur courage et de leur persévérance en contemplant la dévastation et l'horrible spectacle que cette forteresse, autrefois si formidable, offrait à tous les yeux. » En recueillant les éloges accordés aux soldats égyptiens par la loyauté d'un ennemi, l'histoire dira qui les avait formés. Il serait injuste d'oublier que c'est grace à un Français que notre désastre de Saint-Jean-d'Acre a pu être vengé.

Près pic en face de la demeure de Soliman-Pacha est l'île de Rhodah.

Ce nom veut dire *jardin*, et, en effet, c'est un jardin charmant (1). On y voit un grand nombre d'arbres exotiques, et je préfère beaucoup ce beau lieu aux jardins trop vantés de Choubrah, avec leurs plantations régulières, leurs allées cailloutées et leurs kiosques, dont l'ameublement est à demi européen. Ce n'est guère plus oriental que le sérail de Constantinople.

Cette prédilection pour le jardin de l'île de Rhodah m'a peut-être été inspirée en partie par la bonne fortune que j'ai eue d'y rencontrer un sarcophage égyptien avec des hiéroglyphes. J'ai recueilli quelques signes qui m'étaient inconnus, et j'ai retrouvé un titre remarquable, celui de *fille royale*, donné à une femme qui appartenait à une condition privée. J'avais déjà remarqué sur un monument funèbre du musée de Naples une qualification semblable, *fils royal*, appliquée à un simple particulier. A quoi peut tenir ce singulier usage, qui rappelle le titre de *cousin* donné aux ducs par nos rois?

L'île de Rhodah renferme un monument curieux, le fameux nilomètre ou *Mekyas*. Un nilomètre est une colonne graduée qui indique la hauteur des eaux du Nil. Celui-ci a été élevé par les Arabes, mais il avait été devancé par les nilomètres égyptiens. C'était d'après la hauteur atteinte chaque année par le Nil qu'on fixait la cote des impôts. Pour que l'année fût bonne, il fallait que l'inondation atteignît seize coudées; c'est pour cela que seize petits enfans jouent autour de la statue du Nil qui est au Vatican et dont on peut voir une copie dans le jardin des Tuileries.

Une question importante et encore controversée se rattache au nilomètre de l'île de Rhodah : c'est l'origine de l'ogive et de l'architecture que nous appelons si mal à propos gothique. D'abord il faut dédoubler la question pour tenter de la résoudre. Autre chose est l'ogive isolée, autre chose est l'architecture gothique caractérisée par l'ogive, il est vrai, mais aussi par des proportions, une ornementation particulière. De tout temps, il y a eu des arcs pointus qu'on peut appeler des ogives; il y en a, dit-on, à Persépolis, il y en a à Thèbes; j'en ai vu dans les murs pélasgiques de Tirinthe et dans une porte de Tusculum; mais tous ces monumens n'appartiennent point à l'architecture gothique. L'architecture gothique est un ensemble dont l'ogive n'est qu'une partie (2). Ainsi cette question : Comment et en quel pays est née l'architecture

(1) L'île de Rhodah fut de tout temps le but de la promenade des habitans du Caire. On voit un personnage des *Mille et une Nuits* y emmener ses camarades les cuisiniers et les charpentiers, et y passer un mois à boire, à manger, à entendre de la musique.

(2) Cette distinction qu'on a souvent négligée a été faite par M. Vitet, avec cette précision élégante qui le distingue, dans son histoire de l'église de Noyon, qui est une histoire de l'architecture du moyen-âge. — *Notre-Dame de Noyon*, dans les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1844 et du 1er janvier 1845.

gothique? est différente de cette autre question, beaucoup plus restreinte, et que seule j'examine en ce moment : L'ogive a-t-elle existé dans l'architecture musulmane avant de se montrer dans l'architecture chrétienne? Or, c'est à cette dernière question que le bâtiment du Mekyas fournit une incontestable réponse. En effet, on y trouve l'ogive et on y lit une inscription arabe du IXe siècle, époque où fut reconstruit le Mekyas, et tout le monde sait qu'en Europe l'architecture ogivale ne se montre pas avant le XIIe. Je reviendrai sur ce problème important à l'occasion des mosquées.

La fondation du vieux Caire remonte au temps de la conquête musulmane. Selon la légende arabe, tandis qu'Amrou assiégeait une forteresse nommée Babylone, que les Romains avaient construite pour commander le fleuve presque en face de Memphis, une colombe ayant fait son nid sur la tente du lieutenant d'Omar, celui-ci ordonna qu'on ne levât point la tente pour ne pas troubler l'innocente couvée : compassion gracieuse qui peut étonner chez un homme de ruse et de sang comme Amrou, mais qui est dans le caractère musulman. Ne raconte-t-on pas de Mahomet qu'une chatte ayant déposé ses petits sur le pan de la robe du prophète, il en coupa un lambeau plutôt que de déranger la pauvre mère de famille? Il étendit si loin ses ménagemens pour les animaux, qu'il prescrivit aux musulmans de ne tuer les scorpions et les serpens qu'après les avoir priés de laisser en paix les fidèles et sur leur refus d'y consentir. Quoi qu'il en soit, l'incident de la tente d'Amrou fit donner à la ville nouvelle, qui s'éleva au pied de la forteresse romaine le nom de *Fostat* (*la Tente*), qu'elle portait au moyen-âge. On la nommait aussi et on la nomme encore *Misr*, qui rappelle *Misraïm*, appellation biblique de l'Égypte. *Caire* vient de *Cahira*, nom de la planète de Mars, sous l'influence de laquelle Moez voulut que la nouvelle ville fût fondée.

Le Caire fut bâti à la fin du Xe siècle par le gendre de Moez, calife fatimite. La dynastie des Fatimites, qui se proclamaient les légitimes successeurs du prophète, et par laquelle Abd-el-Kader prétend descendre de lui, régnait sur l'Afrique septentrionale et la Sicile. Telle avait été sa part dans le démembrement du califat, dont le centre nominal était toujours à Bagdad. Il se passa alors en Orient quelque chose de semblable à ce qui advint de l'empire franc sous les faibles successeurs de Charlemagne. Le Caire est donc né de la rébellion d'un des grands vassaux de l'islamisme. Fidèle à son origine et à une destinée que lui faisait la nature des choses, il a été à toutes les époques le siége d'une autorité plus ou moins indépendante des califes de Bagdad et des sultans de Constantinople.

C'est sous la dynastie des Fatimites que s'organisa la secte des ismaéliens à laquelle appartenait ce *vieux de la Montagne* si fameux au

moyen-âge dans les récits des croisades; le Caire fut long-temps le siége de cette franc-maçonnerie extraordinaire, dans laquelle on finissait par enseigner aux initiés, comme révélation suprême, le néant de toutes les croyances religieuses, l'indifférence du bien et du mal, doctrine qui se résumait dans cette maxime d'une effroyable audace : *Rien n'est vrai, tout est permis.* La grande loge, qui s'appelait maison de la *sagesse,* était au Caire; elle possédait d'immenses richesses et commandait à de nombreux adeptes qu'elle dispersait dans tout l'Orient. Cette étrange institution avait pour but politique d'élever au califat la dynastie fatimite qui régnait en Égypte. C'était un carbonarisme égyptien fondé sur un athéisme philosophique, et qui se proposait pour fin la conquête de la suprématie musulmane. M. de Hammer y voit un reste des anciennes initiations égyptiennes; mais ces doctrines, si monstrueuses qu'elles soient, sont trop semblables à celles qui furent professées durant les premiers siècles de l'hégire dans diverses parties de l'Asie par les karmathes et d'autres sectaires, qui tous niaient de même la vérité de l'islamisme et la distinction du bien et du mal, pour qu'il y ait lieu d'aller chercher l'origine des initiations ismaéliennes du Caire dans les problématiques initiations d'Héliopolis.

Aux Fatimites succédèrent les Ayoubites, célèbres en Occident par le nom de Saladin, qui montra dans sa personne l'alliance des qualités chevaleresques avec les mœurs et la foi musulmanes. Ce nom est encore présent ici; Saladin a construit les fortifications et la citadelle du Caire; il a fait creuser ce fameux puits au fond duquel un âne peut descendre. Il y en a un semblable en Italie, à Orvieto. Comme il s'appelait Yousouf (Joseph), la tradition l'a souvent confondu avec le ministre de Pharaon, et attribué à celui-ci ce qu'a fait le contemporain de Richard Cœur-de-Lion. Les arts florissaient au Caire sous Saladin. Il envoya une horloge à roues à l'empereur Frédéric II. Ce n'était pas une ame commune, celle du prince qui faisait porter devant lui, en guise d'étendard, son drap mortuaire, tandis qu'un crieur disait au peuple : Voilà tout ce que Saladin emportera de ses conquêtes.

Alors on voit paraître une première fois les Français sous les murs du Caire. Amaury, roi de Jérusalem, avait disputé l'Égypte au père de Saladin. Il avait marché sur le vieux Caire, que ses habitans brûlèrent comme de nos jours les Russes ont brûlé Moscou. Les troupes françaises, alliées aux troupes égyptiennes, virent les pyramides; plus tard, les désastres de saint Louis excitèrent au Caire une grande joie, et, à cette occasion, on chanta, dans les rues de cette ville, des vers qui existent encore.

Deux dynasties de Mamelouks ont régné au Caire. Mamelouk est synonyme d'esclave; ce n'est qu'en Orient qu'on peut trouver des dynasties d'esclaves. Du reste, les Mamelouks, primitivement achetés, il est vrai,

formaient les gardes-du-corps ou, comme leur nom l'indique, la *ceinture* des sultans d'Égypte, qu'ils remplacèrent. Cette ceinture les étrangla. Le Caire ne cessa point, sous les sultans mamelouks, d'être un centre intellectuel et littéraire; l'école du Caire remplaça l'école de Bagdad. Le fils de Tamerlan, dont la race devait faire fleurir l'astronomie aux bords de l'Oxus, entretenait des relations littéraires et scientifiques avec les sultans d'Égypte. Un observatoire s'élevait sur le mont Mokatam; une bibliothèque publique fut fondée, et un sultan d'Égypte sembla vouloir imiter les Ptolémées, créateurs du musée d'Alexandrie. Des professeurs furent attachés à cette bibliothèque, appelée maison de la science (1). Selon le récit, probablement exagéré, des historiens orientaux, la bibliothèque du Caire contenait seize cent mille volumes. Ce qui est certain, c'est qu'elle était fort considérable. On voit que si les musulmans trouvèrent encore à Alexandrie, après César et les chrétiens, quelques livres à brûler, ils remplacèrent largement ce qu'ils avaient détruit.

La prospérité commerciale du Caire était grande sous les Mamelouks. Il y a plus de monde ici, disait le voyageur Frescobaldi, que dans toute la Toscane, et autant de navires qu'à Gênes, à Ancône ou à Venise. La richesse des marchands du Caire est exprimée hyperboliquement, dans les *Mille et une Nuits*, par la mère du jeune Aladin, quand elle lui dit : « Les esclaves de ton père ne le consultent sur la vente d'une marchandise que quand elle vaut au moins mille pièces d'or; pour une marchandise de prix inférieur, ils la vendent sans le consulter. »

Au temps des Mamelouks, le Caire se trouva en contact avec les plus lointaines populations de l'Afrique et même de l'Asie; les rois chrétiens d'Abyssinie faisaient demander au sultan d'Égypte de leur envoyer un métropolitain. Les Mongols s'avancèrent contre le Caire; un jour, on y apporta une lettre d'Houlagou; le terrible petit-fils de Gengiskan y disait : « Nous sommes les soldats de Dieu, qui nous a créés dans sa colère. Nous avons purifié la terre des désordres qui la souillaient, et nous avons égorgé le plus grand nombre de ses habitans. » Ces sauvages menaces n'intimidèrent pas les défenseurs du Caire. D'autre part, les Mamelouks reçurent plusieurs ambassades de l'Inde, le commerce de l'Égypte attira dans la mer Rouge des marchands chinois; le Caire, qui était en rapport avec l'extrême Orient par le commerce, fut mis aussi en rapport avec lui par la religion et par la guerre. En 1350, le sultan de Delhi se soumit à l'autorité spirituelle du calife établi au Caire. Plus tard, les soudans d'Égypte envoyaient leurs flottes disputer l'Inde aux conquérans portugais.

Sous les quatre dynasties qui ont régné successivement au Caire, de-

(1) Quatremère, *Recherches sur l'Égypte*, II, 475.

puis la fondation de cette ville jusqu'à la conquête des Turcs, des monumens remarquables se sont élevés à toutes les époques; mais, au nombre des plus belles mosquées que le voyageur admire aujourd'hui, il en est deux qui sont antérieures à la fondation du nouveau Caire : ce sont les mosquées d'Amrou et de Touloun.

La mosquée d'Amrou, fondée au moment de la conquête, la 21e année de l'hégire, est le plus ancien monument religieux qu'ait élevé l'islamisme. C'est l'architecture musulmane à son état primitif; on peut y étudier le type original de cette architecture, type reproduit dans les autres mosquées du Caire, et plus ou moins modifié en Espagne et en Sicile. Ce qui constitue la mosquée d'Amrou, c'est un grand cloître dont les côtés ont plusieurs rangées de colonnes et entourent un espace découvert; au milieu est une fontaine pour les ablutions. Cette disposition paraît empruntée, comme celle du cloître chrétien, à la disposition intérieure des habitations grecques et romaines, si elle ne l'a été à celle des cours intérieures dans les grands monumens de l'ancienne Égypte. Du reste, une mosquée sans toit convient parfaitement à un pays où le ciel est presque toujours serein.

Le plan général de la mosquée d'Amrou est le même que celui de la mosquée de Cordoue, qui paraît avoir servi de modèle à toutes les mosquées de l'Espagne; seulement, à Cordoue, la portion abritée du monument l'emporte de beaucoup sur les portions laissées à découvert. La colonnade qui forme un des côtés du grand cloître, au lieu de cinq nefs comme dans la mosquée d'Amrou, en offre dix-neuf : c'est qu'il pleut quatre fois autant à Cordoue qu'au vieux Caire. Les mosquées de Tanger et de Fez, au Maroc, rappellent aussi la forme des anciennes mosquées du Caire (1); il en est ainsi de celles d'Alep et de Damas. Enfin c'est sur le même plan qu'ont été construites les mosquées de Médine et de la Mecque (2). La mosquée d'Amrou est donc un monument très important pour l'histoire de l'art musulman, dont il offre un type primordial et souvent répété. Le côté de l'édifice où les colonnes sont le plus multipliées est d'un grand effet. Ici comme à Cordoue et à Tunis, on a dépouillé, au profit de l'islamisme, les monumens de l'architecture gréco-romaine. Des chapiteaux différens de formes et d'époques, dont quelques-uns sont très beaux, servent de bases, comme des bases servent de chapiteaux. La conquête a pris ce qu'elle a trouvé, et comme elle le trouvait. Les colonnes n'étant pas assez hautes, on a démesurément allongé les arceaux qui les surmontent. En somme, il y a de la grandeur dans la mosquée d'Amrou, mais c'est une grandeur

(1) Burckard, *Voyage en Arabie*, I, 208.

(2) Celle-ci a été rebâtie plusieurs fois, mais il est probable qu'on a toujours reproduit le plan primitif. — Burckard, I, 180.

barbare. La main qui a élevé cette mosquée est la main qui a ravagé Alexandrie.

Il en est tout autrement de la mosquée bâtie deux cent cinquante ans après par le fameux Touloun (1) dans la ville qu'il fonda au nord du vieux Caire et qui fait partie du nouveau. Ici l'art a fait des progrès; à côté du pesant arc en fer-à-cheval se montre partout l'ogive élancée, qui ne paraissait qu'une fois dans la mosquée d'Amrou. Les ornemens se sont multipliés et embellis. On sent que ce monument est contemporain des brillans califes de Bagdad, et que l'autre date de la rude époque de la conquête. Une tradition veut que le plan de la mosquée de Touloun ait été envoyé à ce prince par un architecte chrétien du fond de la prison où il était retenu. On pourrait donner à cette tradition un sens plus général et y voir l'expression légendaire de ce fait, je crois très réel, que l'architecture musulmane procède de l'architecture chrétienne. Des artistes chrétiens, envoyés par un empereur grec, travaillèrent à la mosquée de Médine; la Caaba, l'édifice sacré de la Mecque, la Caaba elle-même fut construite, dit-on, par deux architectes chrétiens, l'un Grec, l'autre Copte. L'art byzantin a produit les mosquées du Caire, de Constantinople et de Cordoue, aussi bien que ce même art, ou une autre altération de l'architecture antique, a produit les églises romanes ou saxonnes d'Occident. La coupole arabe vient du dôme byzantin; le *mirhab,* enfoncement situé dans le mur oriental des mosquées pour indiquer la direction de la Mecque, le *mirhab* est une apside (2). Le zigzag est un ornement grec. Enfin la disposition en cloître, si remarquable dans plusieurs des mosquées du Caire, et qui se retrouve dans le *patio* de la mosquée de Cordoue, rappelle le monastère chrétien, héritier lui-même de l'atrium gréco-romain, tel qu'on peut l'observer encore à Pompéi. On voit même au Caire une très belle mosquée, celle d'Hassan, dont la forme, chose étrange, est celle de la croix grecque. La croix semble avoir été placée dans le temple musulman par la main d'un architecte chrétien comme une protestation et une menace, pour dire à l'islamisme : Tu périras par ce signe!

Après les mosquées d'Amrou et de Touloun, antérieures à la fondation du Caire actuel, en vient une qui est contemporaine de cet événement, la célèbre mosquée El-Azar (3), bâtie par Moez en même temps que la ville, qui lui doit sa naissance. Un nouveau progrès se fait sentir. Le fer-à-cheval dominait presque exclusivement dans celle d'Amrou (4),

(1) Son vrai nom était Ahmed, fils de Touloun, Ahmed-ebn-Estouloun.

(2) Orlebar, *Journal of the Bombay branch of the royal Asiatic Society,* january. 1845, 133.

(3) Ce nom est en général traduit par la mosquée des fleurs. Il semble plutôt vouloir dire l'éclatante, la très belle.

(4) On trouve cependant l'ogive dans le *mirhab* de cette mosquée. C'est la première fois qu'on la voit paraître dans les temps modernes.

il figurait encore à côté de l'ogive dans celle de Touloun; dans El-Azar, il a presque disparu. Le fer-à-cheval est le plein cintre de l'architecture orientale. L'ogive lutte contre le fer-à-cheval en Égypte comme elle lutte contre le plein cintre en Europe; mais elle arrive à remplacer le premier environ deux siècles avant de remplacer le second. Ce sont deux siècles d'antériorité qu'a l'architecture ogivale d'Orient sur la nôtre; mais cette antériorité ne tranche pas encore, selon moi, la question d'origine. On voit aux bords du Rhin, en Normandie, dans la Marche de Brandebourg et ailleurs, l'architecture passer trop naturellement et trop spontanément du plein cintre à l'ogive pour qu'on puisse admettre que, dans tous les cas, celle-ci ait une provenance orientale; peut-être a-t-elle plusieurs principes et dérive-t-elle ici de l'architecture romane transformée, là de l'architecture arabe importée; il en serait de l'ogive comme de la rime, qu'on voit naître chez les poètes de la basse latinité et qu'on retrouve chez les Arabes. Je regrette de n'avoir point visité l'intérieur de la mosquée El-Azar; elle est curieuse par tout ce qu'elle contient. C'est une maison d'enseignement aussi bien qu'une maison de prière; c'est une véritable université. On y fait douze cours, les uns sur la religion, les autres sur la jurisprudence, les autres sur les sciences mathématiques et la littérature. L'assassin de Kléber y avait passé plusieurs jours, et les leçons qu'il y avait entendues avaient nourri son fanatisme. La mosquée El-Azar est comme un vaste asile : toutes les nations mahométanes y ont leur demeure marquée dans des bâtimens séparés. Ces établissemens particuliers sont au nombre de vingt-six. Dans cette hospitalité cosmopolite il y a de la grandeur; c'est une sorte de catholicisme musulman.

On voit qu'une mosquée se compose souvent d'un ensemble de bâtimens destinés à des usages fort différens. Dans l'histoire des premiers siècles de l'hégire, la chaire des mosquées sert constamment de tribune aux harangues; on trouve dans celle d'Amrou un *okel* pour les voyageurs, des écuries pour leurs chevaux ou leurs chameaux, et un bain public. A celle d'El-Azar est jointe une école, à celle de Kélaoun est annexé un hôpital, le Moristan, destiné surtout aux aliénés, et qui fut le produit des remords de Kélaoun. Touloun fonda près de sa mosquée une pharmacie et des consultations gratuites pour les pauvres. La beauté de ces mosquées montre que, sous les dynasties qui les ont élevées, le Caire était une ville riche et florissante. Les monumens donnent toujours la mesure de la civilisation d'un peuple.

Après la conquête turque, accomplie par Sélim au commencement du XVIe siècle, on ne bâtit plus de belles mosquées. Les dynasties qui jusque-là avaient gouverné l'Égypte s'étaient incorporées au pays; mais le Turc a toujours été un maître étranger, le pire des maîtres, et

l'Égypte, province exploitée et opprimée de loin, n'a échappé au despotisme que par l'anarchie. C'est au Caire que l'empereur ottoman hérita du pouvoir sacré des califes. Depuis long-temps, les sultans d'Égypte avaient cherché à faire du Caire le siége de la papauté (1) musulmane. Le sultan Bibars avait établi dans cette ville un fantôme de calife et s'était fait donner par lui l'investiture de ses états, à peu près comme certains empereurs d'Allemagne se faisaient couronner par un anti-pape. Au XVIe siècle, quand Sélim soumit l'Égypte, il fit signer au dernier des califes abassides établi au Caire une renonciation en forme et un abandon complet de ses droits à la souveraineté spirituelle de l'islamisme. C'est depuis lors que ces droits sont réclamés par les Ottomans, dont le titre, comme on voit, n'est pas des plus respectables, et je ne comprends pas que Méhémet-Ali, dans sa guerre contre Mahmoud, n'ait pas su trouver au Caire un descendant du dernier calife dépossédé pour mettre de son côté la légitimité religieuse, sauf à hériter ensuite de son calife quand il aurait voulu.

Les Mamelouks continuèrent à gouverner l'Égypte sous l'autorité lointaine et toujours mal affermie des sultans. Un fait peut donner la mesure du pouvoir que ceux-ci exerçaient: il existait parmi les Mamelouks un officier ayant un titre particulier et pour fonction spéciale de signifier au pacha envoyé de Constantinople sa destitution, le jour où il cessait d'agréer au divan du Caire. Ce pouvoir des beys mamelouks, précaire, divisé, disputé perpétuellement par la perfidie ou la violence, fut mortel à l'Égypte. Il durait depuis près de trois siècles, quand nous vînmes le détruire.

On a deux relations arabes de la conquête de l'Égypte par les Français. Il est curieux d'étudier la contre-partie des narrations officielles, de lire l'histoire des *lions* quand ils l'ont écrite. Il est piquant de voir, dans les historiens arabes, le Cid devenu un brigand féroce qui brûle les femmes et les petits enfans, saint Louis et ses pieux compagnons transformés en soldats de Satan, et, dans les historiens grecs, les conquérans de Constantinople, la fleur de la chevalerie européenne, représentés comme des barbares assez grossiers. On ne trouve point un pareil contraste entre les récits musulmans de l'expédition d'Égypte et nos propres récits. Dans celle de ces narrations que j'ai sous les yeux, et dont l'auteur, il est vrai, est un Syrien catholique, il n'y a que de l'admiration pour les généraux français et pour leur chef. L'auteur va même jusqu'à lui faire détruire les murs et la forteresse de Saint-Jean-

(1) Ce rapprochement n'est pas de moi, mais de l'honnête Frescobaldi, qui disait au XIVe siècle : « *Il califfo come tu dicessi il papa....* » Il allait jusqu'à appeler les cadis des évêques.

d'Acre, qui ne nous résistèrent que trop. Il est amusant de voir comment nos généraux républicains sont accoutrés par une imagination orientale. Leurs noms sont accompagnés d'épithètes homériques. Le général Duranteau, qui était chauve, est appelé le lion à la tête noire sans crinière; les cavaliers de Kléber sont semblables aux démons de l'enfer ou aux *diables de notre seigneur Salomon*. Quant à Bonaparte, voici comment en parle Nakoula-el-Turk, c'est le nom de l'historien : « Cet illustre guerrier, l'un des grands de la république française, était petit de taille, grêle de corps et jaune de couleur. Il avait le bras droit plus long que le gauche, était âgé de vingt-huit ans, rempli de sagesse, et dans une position heureuse et opulente. On dit même qu'il possédait l'art de deviner d'après les astres. Beaucoup d'Égyptiens le regardaient comme le Mahadi (1), et ses habits à l'européenne étaient le seul obstacle à ce qu'ils ajoutassent foi à ses paroles. S'il s'était montré à leurs yeux avec le vêtement nommé *feredjé*, tout le peuple l'aurait suivi. »

On peut douter de cette dernière assertion. La singerie des mœurs musulmanes ne réussit pas à Abdallah Menou. Bonaparte n'a été que trop loin dans ces complaisances, qui, sans tromper les musulmans, nous dégradaient à leurs yeux, s'il a dit aux oulémas du Caire, comme l'affirme, je crois à tort, le chroniqueur oriental : « Certes je hais les chrétiens; j'ai détruit leur religion, renversé leurs autels, tué leurs prêtres, mis en pièces leur croix, renié leur foi. Je vous ai souvent dit et répété que j'étais musulman, que je croyais à l'unité de Dieu, que j'honorais le prophète Mahomet. Je l'aime parce qu'il était un brave comme moi et que son apparition sur la terre a eu lieu comme la mienne. Je l'emporte sur lui. » Même sans cette fin, qui gâtait tout, le reste n'aurait pas réussi et ne méritait pas de réussir.

Un passage de cette histoire peut faire juger combien les habitans du Caire comprenaient peu les spectacles que nous étalions à leurs yeux. Notre Syrien, décrivant la fête célébrée en mémoire de la fondation de la république, dit que les Français « fabriquèrent une longue colonne toute dorée et y peignirent le portrait de leur sultan et de sa femme, qu'ils avaient tués dans Paris. » Aucune relation française ne fait, je crois, mention de ces portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette servant d'ornement à une fête républicaine. Les événemens survenus en France après le retour de Bonaparte ont aussi pris une couleur un peu orientale dans le récit du Syrien. Après le fameux discours adressé au directoire par Bonaparte, à son retour d'Égypte, dont la substance est donnée assez fidèlement, on lit ce qui suit : « Un des chefs de la répu-

(1) C'est le dernier iman alide, qui doit reparaître à la fin des temps, le messie attendu par les sectateurs d'Ali.

blique se leva et commençait à s'excuser; mais Bonaparte n'écouta pas ses excuses et l'accabla d'injures. Alors le chef le frappa de son épée à la tête. Bonaparte, sentant la douleur du coup, s'élança sur lui comme un lion furieux et lui tira dans la poitrine un coup de pistolet qui le renversa mort baigné dans son sang; puis, aidé de ses compagnons, il fondit sur les autres et les poursuivit à coups d'épée et de fusil (1). » Voilà la journée du 18 ou plutôt du 19 brumaire transformée en une émeute de Mamelouks mis à la raison par un pacha courageux.

Le Caire fut un moment français. Sous Bonaparte, le drapeau tricolore flotta sur la grande pyramide plus loin que jamais de la terre. Il fut enjoint à tous les habitans de l'Égypte de porter la cocarde républicaine. Les autorités du Caire célébrèrent l'anniversaire de la fondation de la république française. Un autre jour, revêtu du costume oriental, Ali Bonaparte (on lui avait donné ce nom) célébrait l'anniversaire de la naissance de Mahomet, ou bien, assis à côté du pacha, inaugurait par des rites qui remontaient aux Pharaons, l'inondation bienfaisante du Nil : singulière alliance, bizarre et quelquefois fâcheux mélange, de l'Égypte et de l'Europe, de l'Orient et de l'Occident, qui dans le présent manquait souvent de grandeur et de sincérité, mais qui préparait l'avenir, qui, sans vaincre les préjugés des musulmans, accoutumait leurs yeux à des spectacles inconnus et leurs oreilles à un langage nouveau.

La France introduisit l'Europe au Caire sous de meilleurs auspices et avec des avantages plus certains en y apportant les lumières, l'industrie, la police des états civilisés. Dans une maison que tout Français salue avec respect, en mémoire des savans qui l'illustrèrent par leurs travaux et un jour l'honorèrent par leur courage, se tinrent les séances de cet institut d'Égypte dont les membres s'appelaient Fourier, Malus, Monge, Berthollet, Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny, Dolomieu, Desgenettes, Bonaparte. Monge y exposait sa théorie du mirage, Berthollet des découvertes dans l'art de la teinture; Geoffroy Saint-Hilaire montrait dans la structure de l'aile de l'autruche un exemple de la corrélation des parties qui devait le conduire à son grand système de l'unité d'organisation; Fourier lisait un mémoire sur la résolution des équations algébriques, rapportant l'algèbre agrandie sur cette terre d'Égypte qui fut son berceau.

Dans ces séances si remplies, on trouvait du temps pour entendre quelques morceaux de la *Jérusalem délivrée* traduits par le bon Parseval de Grandmaison, ou même un chant arabe en l'honneur de l'expédition

(1) *Histoire de l'Expédition des Français en Égypte*, par Nakoula-el-Turk, publiée et traduite par M. Desgranges aîné, p. 546.

mis en français par M. Marcel. Les antiquités n'étaient pas négligées; le brave Sulkowsky lisait un mémoire sur un buste d'Isis. Pour l'académicien Bonaparte, vice-président de l'Institut (Monge était président), il posa, dans la première séance, six questions : il demandait d'abord quelles améliorations on pouvait introduire dans les fours de l'armée; la première pensée du général était pour le pain du soldat. Les autres questions étaient celles-ci : « Y a-t-il des moyens de remplacer le houblon dans la fabrication de la bière? Quels sont les moyens de rafraîchir et de clarifier les eaux du Nil? Lequel est le plus convenable, de construire des moulins à eau ou à vent? L'Égypte renferme-t-elle des ressources pour la fabrication de la poudre? Quel est l'état de l'ordre judiciaire et de l'instruction en Turquie? » Dans chaque ligne, ne sent-on pas l'homme pratique, l'administrateur, le guerrier?

Un des savans de l'expédition qui concoururent le plus à toutes les entreprises d'utilité générale fut Conté, qui méritait une popularité plus élevée que celle que lui ont donnée ses crayons. « Aucun obstacle n'arrêtait le génie actif et fécond de Conté, dit M. Biot dans un intéressant article biographique; il fit des machines pour la monnaie du Caire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre; il créa diverses fonderies. On faisait dans ses ateliers des canons, de l'acier, du carton, des toiles vernissées. En moins d'un an, il transporta ainsi tous les arts de l'Europe dans une terre lointaine et jusqu'alors presque entièrement réduite à des pratiques grossières; il perfectionna la fabrication du pain; il faisait exécuter des sabres pour l'armée, des ustensiles pour les hôpitaux, des instrumens de mathématiques pour les ingénieurs, des lunettes pour les astronomes, des crayons pour les dessinateurs, des loupes pour les naturalistes, etc.; en un mot, depuis les machines les plus compliquées et les plus essentielles, comme les moulins à blé, jusqu'à des tambours et des trompettes, tout se fabriquait dans son établissement. La physique lui fournit en Égypte plusieurs applications utiles : on lui dut bientôt, par exemple, un nouveau télégraphe, qui était moins facile à établir là qu'ailleurs, à cause du mirage et des autres phénomènes analogues et propres à cette atmosphère brûlante. On voulut, à propos des fêtes annuelles, donner aux Égyptiens un spectacle frappant, celui des ballons, et il fit des montgolfières. »

J'aime à m'arrêter à tout ce que les Français avaient commencé pour la civilisation de l'Égypte. Cette belle place de l'Esbekieh qui est sous mes yeux, dont l'aspect est déjà presque européen et autour de laquelle s'élèveront de jour en jour de nouvelles habitations franques, cette place était un lac. Les Français l'ont comblé et planté. En me promenant sous cet ombrage que m'envoie ma patrie, je me rappelle qu'à

Rome je me suis promené, auprès du Colisée, sous des arbres plantés aussi par mes compatriotes. Là comme ici, comme à Venise, les Français ont laissé une promenade. Un feuillage que le vent emporte et un peu d'ombre, est-ce donc tout ce qui reste des conquêtes? Non, c'est là une phrase; toutes les fois que le peuple conquérant est le plus civilisé, il féconde le sol conquis, et même, lorsqu'il l'a perdu, il laisse un germe que l'avenir développera. On peut annoncer hardiment cet avenir à l'Égypte.

La petite pièce est toujours à côté de la grande, et je serais ingrat de ne pas mentionner un opéra-comique dont la lecture m'a fort réjoui; il est intitulé *Zélie et Valcourt, ou Bonaparte au Caire*. Dans cette pièce, composée *pour être représentée sur le Théâtre de la République et des Arts*, le vaillant Sulkowsky chante avec Aboubokir, pacha du Caire, un duo sur les femmes :

Eh! pourquoi sous vos lois cruelles
Prétendez-vous les enchaîner?
C'est à vous d'en recevoir d'elles,
Au lieu d'oser leur en donner (*bis*).

Bonaparte paraît pour arracher au farouche Aboubokir la belle Zélie et l'unir à Valcourt. De jeunes musulmans crient : Vive la France! en jurant d'exterminer les Mamelouks, et des almées dansent en l'honneur de la liberté. Voilà ce que l'occupation du Caire inspirait aux vaudevillistes de l'an VIII. A tout poème sa parodie.

Mais nous sommes bien loin de cette tragique histoire du Caire que nous avons traversée et surtout des hiéroglyphes que je n'oublie point. Patience, nous allons retrouver le sérieux de l'histoire avec Méhémet-Ali, et les hiéroglyphes à Héliopolis, où nous retrouverons aussi la France.

J.-J. AMPÈRE.

RECHERCHES

SUR LA PÉRIODE GLACIAIRE

ET L'ANCIENNE EXTENSION

des Glaciers du Mont-Blanc depuis les Alpes jusqu'au Jura.

Au mois d'août 1815, un géologue revenait d'une longue excursion sur les glaciers qui occupent le fond de la vallée de Lourtier, vallée latérale à celle qui mène au couvent du grand Saint-Bernard. Désirant se rendre le jour suivant à l'hospice par un col difficile et peu connu, il passa la nuit dans la cabane d'un chasseur de chamois, appelé Jean-Pierre Perraudin, qui devait lui servir de guide le lendemain. Assis devant le foyer où brûlaient des touffes de rhododendron, dont la fumée odorante s'échappait par le haut du toit, le géologue et le montagnard parlaient des hautes régions qu'ils avaient l'un et l'autre si souvent parcourues. Puis la conversation vint à tomber sur ces gros blocs de granite qu'on trouve souvent à une grande distance des rochers d'où ils ont été détachés. Le géologue expliquait longuement au montagnard comment les savans avaient démontré, à l'aide de profonds calculs, que ces blocs erratiques ont été transportés jadis par de grands courans d'eau. A tout cela Jean Perraudin ne pouvait répondre, mais il hochait la tête d'un air de doute et d'incrédulité. « M'est avis, dit-il enfin, que les glaciers de nos Alpes étaient jadis bien plus étendus qu'ils ne le sont actuellement. Toute notre vallée jusqu'à une grande hauteur au-dessus du torrent de la Drance a été remplie par un vaste glacier qui descen-

dait jusqu'à Martigny, comme le prouvent les blocs de roche qu'on trouve dans les environs de cette ville, et qui sont trop gros pour que l'eau ait pu les y amener. » En parlant ainsi, Perraudin ne se doutait guère avoir fait une grande découverte et résolu, à force de bon sens, un problème que le génie des plus célèbres géologues, armé de toutes les ressources de la science, avait abordé sans succès.

Heureusement le savant auquel il venait de communiquer le résultat de ses observations solitaires était un homme pratique, plus soucieux de faits que de théories. Le germe que le paysan avait jeté dans son esprit s'y développa librement, et l'idée d'une ancienne extension des glaciers au-delà de leurs limites actuelles devint pendant vingt ans l'objet constant de ses recherches et de ses méditations. Un ingénieur de ses amis, M. Venetz, avait été amené de son côté aux mêmes vues par l'étude des blocs erratiques du Valais. Enfin, en 1834, lorsque sa conviction fut complète et appuyée sur des preuves nombreuses et irrécusables, M. de Charpentier (car c'était lui qui avait été le confident de Perraudin) émit ses opinions au congrès des naturalistes suisses réunis à Lucerne. Comme toute idée nouvelle, celle-ci fut accueillie avec froideur ou repoussée avec dédain; mais, comme c'était une vérité, elle fit son chemin toute seule, et aujourd'hui c'est une des questions les plus importantes qui aient agité le public géologique. Grace aux nombreux travaux publiés sur cette question depuis quelques années (1), le phénomène des Alpes a pris les proportions d'une grande révolution, qui a eu pour théâtre une portion considérable des deux hémisphères. Si le génie de l'homme peut s'élever un jour à la cause de ce cataclysme glaciaire, il aura jeté la plus vive lumière sur la dernière phase de l'histoire géologique du globe, sur l'époque mystérieuse qui a précédé l'apparition de l'homme à la surface de la terre et sur ce déluge universel dont la trace se retrouve dans toutes les traditions des peuples, en Europe, en Asie et dans les deux Amériques. La relation intime qui lie ces deux phénomènes ne saurait être niée, car elle nous est attestée à la fois par le raisonnement et par l'observation. Néanmoins nous ne poursuivrons pas l'étude des phénomènes glaciaires dans tous les pays où ils ont été signalés; nous nous bornerons à les étudier dans les Alpes, où les faits, bien connus et mieux appréciés, peuvent être vérifiés chaque année par de nombreux voyageurs.

Les glaciers de la Suisse et de la Savoie ont-ils toujours été circon-

(1) Parmi ces travaux, nous citerons ceux de MM. Agassiz, Desor, A. Guyot, J. Forbes, Studer, A. Escher de la Linth et Blanchet dans les Alpes; Leblanc, Renoir, Hogard et E. Collomb dans les Vosges; Agassiz, Lyell, Buckland, Smith, Maclaren en Écosse, en Angleterre et en Irlande; Al. Brongniart, Sefstroem, Keilhau, Boethling, Siljestroem, Daubrée, Murchison, de Verneuil et Durocher en Scandinavie; Hitchkock et Darwin en Amérique.

scrits dans leurs limites actuelles, ou se sont-ils étendus autrefois dans les grandes plaines qui environnent la chaîne des Alpes? Tel est le problème réduit à sa plus simple expression. Mon but est d'exposer les faits sur lesquels s'appuient les partisans de l'ancienne extension des glaciers. Pour faire accepter cette idée, ils ont à combattre, chez les savans, des convictions anciennes appuyées sur les autorités les plus irrécusables en géologie; chez les gens du monde, le témoignage de la tradition biblique et celui de tous les sens qui se révoltent à la seule pensée que ces plaines si fertiles et si animées aient été ensevelies pendant de longues périodes de temps sous un immense linceul de neige et de glace. Les uns et les autres ont le droit d'exiger des preuves nombreuses et positives. Ces preuves existent; mais, avant de les examiner, il est indispensable de posséder quelques notions sur les glaciers actuels; car la méthode suivie par les géologues auxquels on doit les résultats que nous allons exposer a toujours été celle que M. Constant Prévost a introduite dans la science, et qui peut se résumer en ces mots : « Étudier le mode d'action des élémens naturels que nous voyons fonctionner sous nos yeux et comparer les effets qu'ils produisent à ceux dont la surface du globe a conservé l'empreinte. » En procédant ainsi, nous verrons que partout, dans les vastes plaines qui environnent les Alpes, on rencontre les traces de ces glaciers gigantesques dont ceux d'aujourd'hui ne sont, pour ainsi dire, que la miniature. Cependant, quoique réduits à de faibles dimensions, les glaciers actuels nous offrent en petit tous les phénomènes que les nappes de glace offraient jadis sur une plus grande échelle. Les effets sont les mêmes, et de leur identité nous pourrons conclure à celle des agens qui les ont produits.

I. — DES GLACIERS ACTUELS.

Du haut des crêtes du Jura, qui dominent le bassin du Léman, on embrasse d'un seul coup d'œil toute la chaîne des Alpes, depuis le Valais jusqu'en Dauphiné. Seule, la masse colossale du Mont-Blanc, assise sur sa large base, s'élève majestueusement au-dessus de cette longue arête dentelée. Les plus hautes cimes se distinguent des sommets moins élevés par la blancheur éclatante des neiges qui les recouvrent. En été, la limite inférieure de ces neiges perpétuelles forme une ligne droite horizontale, parfaitement tranchée, qui contraste avec la sombre verdure des forêts étendues au pied des montagnes. Cette ligne, c'est celle des neiges éternelles. Au-dessus, l'hiver règne seul; au-dessous, les saisons suivent leur cours régulier. Au-dessus, la vie existe à peine et est représentée seulement par quelques plantes polaires et quelques insectes éphémères; au-dessous, elle se manifeste sous mille formes variées, depuis les plus hautes régions où s'aventurent le pin et le cha-

mois jusqu'aux plaines habitées par les hommes, où les moissons jaunissent et où la vigne mûrit ses fruits.

En Suisse, la limite inférieure des neiges perpétuelles est à 2 700 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais, en s'approchant des Alpes, en pénétrant dans les vallées étroites qui découpent les massifs principaux, tels que ceux du Mont-Blanc, du Mont-Rose, du Saint-Gothard et de la Jungfrau, on s'aperçoit que cette limite n'est pas une ligne droite, comme elle le paraît, quand on la considère de loin. Les champs de neiges éternelles émettent, pour ainsi dire, des rameaux qui descendent dans les vallées sous la forme de masses de glace semblables à des torrens congelés. Ces masses sont des *glaciers*. Leur pied est souvent à plus de 1 500 mètres au-dessous de la limite des neiges perpétuelles et avoisine quelquefois de grands villages, tels que ceux de Chamonix, de Courmayeur et de Grindelwald, dont la hauteur moyenne est de 1 120 mètres au-dessus de la mer. Toutefois il existe un grand nombre de glaciers qui ne descendent pas aussi bas et s'arrêtent sur ces pentes élevées où l'on ne trouve plus que des chalets épars, habités seulement pendant quelques mois de l'année.

Quelles sont les relations qui existent entre ces glaciers et les champs de neige auxquels ils se rattachent? c'est la première question que nous devons examiner. La science l'a déjà résolue. En hiver, au printemps et en automne, il tombe sur les sommets des Alpes des masses de neige considérables (1). Ces neiges, chassées par les vents, emportées par les tourbillons, s'accumulent surtout dans les grandes dépressions qui avoisinent les hautes cimes. Ces dépressions sont connues sous le nom de *cirques*, car elles se terminent ordinairement par une enceinte demi-circulaire, couronnée de sommets élevés. Tels sont, aux environs de Chamonix, le cirque qui s'arrête au col du Géant, le grand plateau, qui n'est qu'à 800 mètres au-dessous de la cime du Mont-Blanc; près de Grindelwald, le cirque qui conduit à la Strahleck; au Grimsel, ceux du Lauteraar et du Finsteraar. Les neiges qui s'accumulent dans les cirques ne restent pas immobiles; elles sont animées d'un mouvement de progression qui les entraîne vers la vallée. Semblables à ces lacs qui alimentent une rivière, et dont les eaux commencent à couler lentement dès que l'influence de la pente se fait sentir, ces champs de neige peuvent glisser sur les terrains les plus faiblement inclinés. A mesure que cette neige descend dans les régions plus tempérées, elle subit, surtout dans la belle saison, des modifications importantes qui en changent complétement la nature et l'aspect : elle se transforme en glace. Voici comment s'opère cette transformation. A la cha-

(1) La hauteur de la neige tombée au Grimsel à 1 880 mètres au-dessus de la mer a été de 16 mètres 6 décimètres depuis le mois de novembre 1845 jusqu'au mois d'avril 1846. La couche d'eau résultant de la fusion de cette neige aurait 1 mètre 4 décimètres d'épaisseur.

leur des rayons du soleil, la surface de la neige commence à fondre; l'eau résultant de cette fusion s'infiltre dans les couches inférieures, qui se changent, sous l'influence des gelées nocturnes, en une masse granuleuse, composée de petits glaçons encore désagrégés, mais plus adhérens entre eux que les flocons qui leur ont donné naissance. Cet état de la neige a été désigné par les physiciens suisses sous le nom de *névé*. Pendant tout l'été, ce névé s'infiltre de nouvelles quantités d'eau provenant toujours de la fonte superficielle ou de celle des neiges environnantes, dont les eaux viennent se réunir dans la dépression qui forme le berceau du glacier. Dans ces régions, le thermomètre tombant chaque nuit au-dessous de zéro, même au cœur de l'été, ce névé se congèle à plusieurs reprises. A la suite de ces fusions et de ces congélations successives, il offre l'apparence d'une glace blanche compacte, mais remplie d'une infinité de petites bulles d'air sphériques ou sphéroïdales : c'est la *glace bulleuse* des auteurs qui ont écrit sur ce sujet. L'infiltration et la congélation de la masse devenant de plus en plus parfaite à mesure que le glacier descend vers les régions habitées, l'eau finit par remplacer toutes les bulles d'air : alors la transformation est complète, la glace paraît homogène et présente ces belles teintes azurées qui font l'admiration des voyageurs. Telle est, en peu de mots, l'histoire de la formation d'un glacier : en réalité, il se compose, comme on le voit, de toutes les couches de neige accumulées pendant une longue série d'années, et qui, peu à peu, se sont converties en glace plus ou moins compacte.

Si les chaleurs de l'été ne limitaient pas l'accroissement des glaciers, ils grandiraient indéfiniment en longueur et en puissance; mais chaque été voit disparaître une épaisseur considérable de la surface glaciaire (1) : c'est le phénomène que M. Agassiz a désigné sous le nom d'*ablation*. En même temps, l'extrémité inférieure fond rapidement, et le glacier diminuerait chaque année, si une progression incessante ne venait contre-balancer cet effet. Il s'établit ainsi une espèce d'équilibre entre la fonte estivale d'un côté et la progression annuelle de l'autre. Si la saison est chaude et sèche, c'est la fusion qui l'emporte, et le glacier recule; si l'été est froid et pluvieux, la progression compense largement les effets de la fusion, et le glacier avance.

On comprend actuellement quelles sont les influences qui assignent aux glaciers une limite moyenne autour de laquelle ils peuvent osciller sans la dépasser jamais. Il est moins facile de se rendre compte pourquoi certains glaciers descendent dans les vallées habitées, tandis que d'autres restent suspendus aux flancs des plus hautes montagnes. Ces différences tiennent à la grandeur et à la hauteur des cirques, qui ser-

(1) Trois mètres environ.

vent à l'alimentation de ces glaciers. Plus ces cirques seront vastes et élevés, et plus la quantité de neige qui s'y accumulera sera considérable, plus aussi les émissaires des champs de neige descendront dans les basses vallées et regagneront, pour ainsi dire, le terrain que la fusion leur fait perdre chaque année. C'est ainsi que le glacier des Bossons, dont la source est au grand plateau du Mont-Blanc, vaste cirque situé à près de 4 000 mètres au-dessus de la mer, s'abaisse jusqu'à 1 040 mètres, et s'avance au milieu des habitations, des vergers et des champs cultivés. Les glaciers d'Aletsch, de Viesch, de Grindelwald, de Zermatt, sont dans le même cas. Tous les ans, le voyageur étonné peut voir des moissons dorées à côté du glacier de la Brenva, qui descend de la face méridionale du Mont-Blanc. L'influence de la grandeur et de l'élévation des cirques contre-balance même, suivant la remarque de M. Desor, celle de l'exposition, et explique ce fait surprenant, que les glaciers les plus longs et les plus puissans des Alpes bernoises se trouvent sur le versant méridional de la chaîne.

Nous avons vu que ces glaciers étaient animés d'un mouvement de progression qui les entraîne vers la plaine. Quelles sont les lois de ce mouvement? La recherche de ces lois a constamment préoccupé tous les physiciens qui se sont livrés à ce genre de travaux, sans qu'ils aient pu jusqu'ici déduire la cause de cet avancement de l'ensemble des phénomènes singuliers qui le caractérisent. M. J.-D. Forbes les a étudiés sur la mer de glace de Chamonix; mais c'est sur les glaciers de l'Aar que les observations ont été continuées avec le plus de soin et de persévérance. Depuis 1842, MM. Agassiz et Desor, aidés du concours de MM. Wild, Otz et Dollfus-Ausset, se sont occupés sans relâche de cette question; ils ont constaté que, dans sa partie moyenne, ce glacier avance de 71 mètres par an. Vers l'extrémité inférieure, la vitesse de la progression se ralentit au point de n'être plus que de 39 mètres; elle s'accélère au contraire un peu vers le haut, où le glacier parcourt annuellement un espace de 75 mètres (1).

(1) Voici en résumé par quelle méthode on mesurait l'avancement du glacier. Sur les deux rives, on choisissait deux rochers situés en face l'un de l'autre; chacun de ces rochers était marqué d'une croix blanche peinte sur la pierre; puis on plantait dans la glace une série de piquets alignés entre ces deux points, de manière à former une ligne droite perpendiculaire à l'axe du glacier. Au bout de quelques jours, un observateur se plaçait devant l'une des croix et dirigeait une lunette portant un niveau et un réticule vers celle qui était en face. Le glacier ayant marché et les piquets avec lui, ceux-ci ne se trouvaient plus dans l'alignement primitif. Alors un guide posté sur le glacier et portant une perche surmontée d'un objet bien visible la plaçait dans la direction de l'ancien alignement. Cette direction lui était indiquée par les signaux de l'observateur, dont l'œil était à la lunette. Celui-ci faisait déplacer la perche en amont et en aval jusqu'à ce qu'elle fût exactement au point occupé primitivement par le piquet. Cela fait, le guide mesurait sur la glace la distance du pied de la perche à celui du piquet. Cet intervalle était précisément la longueur

L'inclinaison de la pente sur laquelle le glacier descend ne paraît pas avoir d'influence sur la rapidité de sa marche, mais elle est singulièrement modifiée par les parois du couloir dans lequel il se meut. Le frottement de la glace contre ces parois ralentit considérablement la progression des parties latérales du glacier. Il y a plus : si un promontoire s'avance vers le milieu de la vallée, le glacier, arrêté par un de ses côtés, contourne l'obstacle avec une extrême lenteur, ou plutôt ce côté reste en arrière, tandis que la partie moyenne et le bord opposé continuent à marcher avec leur vitesse relative.

II. — ROCHES POLIES ET STRIÉES PAR LES GLACIERS ACTUELS.

Le frottement que le glacier exerce sur son fond et sur ses parois est trop considérable pour ne pas laisser de traces sur les roches avec lesquelles il se trouve en contact; mais son action est différente suivant la nature minéralogique de ces roches et la configuration du lit qu'il occupe. Si l'on pénètre entre le sol et la surface inférieure du glacier, en profitant des cavernes de glace qui s'ouvrent quelquefois sur ses bords ou à son extrémité, on rampe sur une couche de cailloux et de sable fin imprégnés d'eau. Si l'on enlève cette couche, on reconnaît que la roche sous-jacente est nivelée, polie, usée par le frottement et recouverte de stries rectilignes ressemblant tantôt à de petits sillons, plus souvent à des rayures parfaitement droites qui auraient été gravées à l'aide d'un burin ou même d'une aiguille très fine. Le mécanisme par lequel ces stries ont été gravées est celui que l'industrie emploie pour polir les pierres ou les métaux. A l'aide d'une poudre fine appelée *émeri*, on frotte la surface métallique et on lui donne un éclat qui provient de la réflexion de la lumière par une infinité de petites stries extrêmement ténues. La couche de cailloux et de boue interposée entre le glacier et le roc sub-jacent, voilà l'émeri. Le roc est la surface métallique, et la masse du glacier, qui presse et déplace la couche de boue en descendant continuellement vers la plaine, représente l'action de la main du polisseur. Aussi les stries dont nous parlons sont-elles toujours dirigées dans le sens de la marche du glacier; mais, comme celui-ci est sujet à de petites déviations latérales, les stries se croisent quelquefois en formant entre elles des angles très petits. Si l'on examine les roches qui bordent le glacier, on retrouve les mêmes stries burinées sur les parties qui ont été en contact avec la masse congelée. Souvent j'ai pris plaisir à briser la glace qui pressait le rocher, et sous cette glace je

parcourue par le glacier entre les deux observations. Cette année, ce procédé a été modifié par MM. Dollfus, Otz et moi, de manière à nous permettre de suivre la marche journalière du glacier de l'Aar avec une exactitude telle, que l'erreur d'observation ne pouvait pas dépasser deux millimètres ou une ligne environ.

trouvais des surfaces polies et couvertes de stries. Les cailloux et les grains de sable qui les avaient gravées étaient encore enchâssés dans le glacier comme le diamant du vitrier est fixé au bout de l'instrument qui lui sert à rayer le verre.

La netteté et la profondeur des stries dépendent de plusieurs circonstances. Si la roche en place est calcaire, et que l'émeri se compose de cailloux et de sable provenant de roches plus dures, telles que le gneiss, le granite ou la protogine, les stries seront très marquées. C'est ce que l'on peut vérifier au pied des glaciers de Rosenlaui et de Grindelwald, dans le canton de Berne. Au contraire, si la roche est gnéissique, granitique ou serpentineuse, c'est-à-dire très dure, les stries seront moins profondes et moins marquées, comme on peut s'en assurer aux glaciers de l'Aar, de Zermatt et de Chamonix. Le poli sera le même dans les deux cas, et il est souvent aussi parfait que celui des marbres qui ornent nos édifices.

Les stries gravées sur les rochers qui contiennent ces glaciers sont en général horizontales ou parallèles à sa surface. Toutefois, aux rétrécissemens des vallées, ces stries se redressent et se rapprochent de la verticale. Il ne faut point s'en étonner. Forcé de franchir un détroit, le glacier se relève sur ses bords et remonte le long des flancs de la montagne qui lui barre le passage. C'est ce qu'on voit admirablement près des chalets de la Stieregg, étroit défilé que le glacier inférieur de Grindelwald est obligé de franchir avant de s'épancher dans la vallée de même nom. Sur la rive droite du glacier, les stries sont inclinées de 45 degrés à l'horizon; sur la rive gauche, celui-ci s'élève quelquefois jusqu'aux forêts voisines, et entraîne de grosses mottes de terre chargées de touffes de rhododendron et de bouquets d'aunes, de bouleaux ou de sapins. Les roches tendres ou feuilletées sont brisées et démolies par la force prodigieuse du glacier. Les roches dures lui résistent; mais la surface de ces roches, aplanie, usée, polie et striée, témoigne assez de l'énorme pression qu'elles ont eu à supporter. C'est ainsi qu'au glacier de l'Aar, le pied du promontoire sur lequel s'élève le pavillon de M. Agassiz est poli sur une grande hauteur, et sur la face tournée vers le haut de la vallée j'ai observé des stries inclinées de 64 degrés. La glace redressée contre cet escarpement semblait vouloir l'escalader; mais le roc de granite tenait bon, et le glacier était obligé de le contourner lentement.

En résumé, la pression considérable d'un glacier, jointe à son mouvement de progression, agit à la fois sur le fond et sur les flancs de la vallée qu'il parcourt. Il polit tous les rochers assez résistans pour n'être pas démolis par lui, et leur imprime souvent une forme [illegible] et caractéristique. En détruisant toutes les aspérités de ces rochers, il en nivèle la surface et les arrondit en amont, tandis qu'en aval ils conser-

vent quelquefois leurs formes abruptes, inégales et raboteuses. On comprend, en effet, que l'effort du glacier porte principalement sur le côté tourné vers le cirque d'où il descend, de même que les piles d'un pont sont plus fortement endommagées en amont qu'en aval par les glaçons que le fleuve charrie pendant l'hiver. Vu de loin, un groupe de rochers ainsi arrondis rappelle l'aspect d'un troupeau de moutons; de là le nom de *roches moutonnées* que de Saussure leur a donné, et qui leur est resté.

III. — MORAINES ET BLOCS ERRATIQUES DES GLACIERS ACTUELS.

Il est un autre ordre de phénomènes qui jouent un grand rôle dans l'histoire des glaciers actuels et de ceux qui couvraient autrefois la Suisse : je veux parler des fragmens de roche de toute grosseur et de toute nature que le glacier transporte avec lui. Les Alpes, leur aspect nous le dit, sont d'immenses ruines. Tout conspire à leur destruction, tous les élémens semblent conjurés pour abaisser leurs cimes orgueilleuses. Les masses de neige qui pèsent sur elles pendant l'hiver, la pluie qui s'infiltre entre leurs couches pendant l'été, l'action subite des eaux torrentielles, celle plus lente, mais plus puissante encore, des affinités chimiques, dégradent, désagrègent et décomposent les roches les plus dures. Leurs débris tombent des sommets dans les cirques occupés par les glaciers, sous forme d'éboulemens considérables accompagnés d'un bruit effrayant et de grands nuages de poussière. Même au cœur de l'été, j'ai vu ces avalanches de pierre se précipiter du haut des cimes du Schreckhorn, et former sur la neige immaculée une longue traînée noire composée de blocs énormes et d'un nombre immense de fragmens plus petits. Au printemps, une fonte rapide des neiges de l'hiver engendre souvent des torrens accidentels d'une violence extrême. Si la fusion est lente, l'eau s'insinue dans les moindres fissures des rochers, s'y congèle et fend les masses les plus réfractaires. Les blocs détachés des montagnes ont quelquefois des dimensions gigantesques; on en trouve dont la longueur atteint 20 mètres, et ceux qui mesurent 10 mètres dans tous les sens ne sont pas rares dans les Alpes.

Si le glacier était immobile, ces débris s'y entasseraient sans aucun ordre; mais la progression amène, dans la distribution de ces matériaux, un certain arrangement et même une certaine régularité fort remarquables. Les blocs se disposent sur le glacier en longues traînées parallèles à ses rives, ou s'accumulent à l'extrémité sous la forme de grandes digues transversales. Les unes et les autres ont été désignées sous le nom de *moraines*.

Voici quel est le mécanisme de la formation des moraines.

Les débris des montagnes environnantes tombant sur les *bords* du

glacier, ces débris participent à son mouvement et marchent avec lui; mais, d'autres éboulemens survenant pour ainsi dire chaque jour, ils se mettent à la suite des premiers, et tous réunis forment ces longs convois de matériaux qui longent les deux rives du glacier : ce sont les *moraines latérales*. Un glacier offre souvent plusieurs moraines latérales, parce que les éboulemens tombent sur des points inégalement distans du milieu, et dont la vitesse est par conséquent différente. La plupart des touristes qui ont visité les grands glaciers de la Suisse connaissent ces moraines latérales, et plus d'un se rappelle encore douloureusement les fatigues qu'il a endurées pour franchir ces accumulations de blocs gigantesques. On dirait un rempart élevé par des géans pour défendre l'accès de ces champs de neiges éternelles où la nature a caché le secret des dernières révolutions de notre globe. Après avoir franchi la moraine latérale, le voyageur découvre presque toujours une traînée plus considérable encore, disposée longitudinalement vers le milieu du glacier et qu'on nomme *moraine médiane*. Elle résulte de la jonction de deux glaciers d'une puissance à peu près égale. A l'extrémité de l'éperon qui les sépare, la moraine latérale gauche de l'un s'adosse à la moraine latérale droite de l'autre. Ces deux moraines latérales se confondent bientôt en une seule, et forment la moraine médiane du nouveau glacier, composé lui-même des deux affluens réunis. Ainsi, à la jonction de l'Arve et du Rhône, on voit les eaux troubles du torrent se mêler au milieu du confluent avec les ondes transparentes du fleuve épuré par son passage à travers le Léman. La moraine médiane participe au mouvement de la partie moyenne du glacier; après un trajet plus ou moins long, chaque bloc atteint à son tour l'escarpement terminal, roule le long de son talus et s'arrête au pied de ce rempart de glace. Sur le glacier de l'Aar, dont la longueur est de 8 kilomètres, un bloc met cent trente-trois ans à parcourir l'espace compris entre le promontoire de l'Abschwung qui sépare les deux affluens principaux et l'extrémité inférieure. L'accumulation de ces blocs forme une digue concentrique à cette extrémité : c'est la *moraine terminale* ou *frontale* qui diffère de toutes celles dont nous avons parlé, en ce qu'elle ne repose pas sur le glacier, mais au-devant de lui sur le fond de la vallée.

Nous connaissons maintenant trois genres de moraines : les unes *superficielles*, étendues à la surface du glacier, qui se divisent en moraines *latérales* et moraines *médianes*, suivant qu'elles sont sur ses côtés ou au milieu, et la moraine *terminale*, due à l'accumulation des blocs qui tombent de l'escarpement terminal du glacier et reposent sur le sol. Il existe encore un autre genre de moraine, c'est la couche de sable et de cailloux interposée entre la surface inférieure du glacier et le roc sous-jacent. Je la désignerai sous le nom de moraine *profonde*, pour la distinguer des moraines *superficielles* et *terminales*.

IV. — CAILLOUX STRIÉS PAR LES GLACIERS ACTUELS.

Transportés lentement à la surface du glacier, tous les blocs des moraines superficielles et terminales conservent leurs formes originelles. Les arêtes de ces blocs sont vives, les angles aigus comme au moment où ils sont tombés sur la glace. Ils ne présentent pas ces traces d'usure et de frottement qu'on observe sur les pierres roulées et arrondies par l'action des eaux. On peut en détacher de jolis groupes de cristaux aussi intacts que dans leur gîte primitif, car, sauf la première chute qui les a précipitées sur le glacier, ces masses n'ont été soumises à aucune violence. Les agens atmosphériques peuvent seuls les démolir ou les dégrader; aussi les blocs composés de roches dures et résistantes conservent-ils souvent les dimensions colossales dont nous avons parlé.

Il n'en est pas de même des fragmens qui ne font point partie des moraines superficielles. Les parois latérales du glacier ne sont point en contact immédiat avec les flancs de la vallée; il existe presque toujours un petit intervalle entre eux. Nombre de blocs et de débris s'engagent entre ce mur de glace et les rochers qu'il polit. Quelques-uns restent suspendus dans cet intervalle; d'autres gagnent peu à peu la surface inférieure du glacier et forment la moraine *profonde*. A ces blocs viennent s'ajouter une partie de ceux qui tombent dans les nombreuses crevasses et les puits (1) si redoutés des voyageurs novices. Tous ces débris, enclavés entre la roche et le glacier, pressés, broyés, triturés par ce laminoir sans cesse en action, ne conservent pas les dimensions qu'ils avaient en se détachant des montagnes. La plupart se réduisent en un limon impalpable qui, mêlé à l'eau qui découle du glacier, forme la couche de boue sur laquelle il repose. Les autres conservent les traces indélébiles de la pression à laquelle ils ont été soumis. Tous leurs angles s'émoussent, toutes leurs arêtes s'effacent, et ils prennent la forme de cailloux arrondis ou présentent des facettes inégales résultant d'un frottement prolongé. Si la roche est tendre comme les calcaires, alors non-seulement le caillou est arrondi, mais il offre une foule de stries entre-croisées dans tous les sens. Ces cailloux striés ont une grande importance pour l'étude de l'ancienne extension des glaciers; ce sont des médailles frustes dont la présence accuse d'une manière presque certaine l'existence antérieure d'un glacier disparu. En effet, le glacier seul a le pouvoir de façonner, d'user et de strier ainsi ces cailloux. L'eau les polit et les arrondit, mais elle ne les strie pas. Il y a plus, elle efface les stries burinées par les glaciers. On peut vérifier ce fait au pied de

(1) Un de ces puits, mesuré par MM. Dollfus, Otz et moi sur le glacier de l'Aar, avait 58 mètres de profondeur. Sur le glacier du Finsteraar, M. Desor en a sondé un autre et n'a trouvé le fond qu'à 232 mètres au-dessous de la surface.

ceux de la vallée de Grindelwald. A 300 mètres de l'escarpement terminal, les torrens qui en sortent ne roulent plus que des cailloux arrondis, mais lisses et complétement dépourvus de stries. Je m'en suis assuré de la manière la plus positive. De son côté, M. Édouard Collomb a résolu la question d'une manière expérimentale. Il a pris des cailloux striés par les glaciers et les a placés avec du sable et de l'eau dans un cylindre horizontal auquel on imprimait un mouvement de quinze tours par minute seulement. Au bout de vingt heures, toutes les stries avaient disparu. Aussi en chercherait-on vainement sur les cailloux roulés par les torrens les plus violens ou sur les galets que le flux et le reflux de la mer brasse continuellement en les poussant sur la grève pour les ramener ensuite vers le large.

Grace à ces détails, nous l'espérons du moins, les preuves que nous invoquerons pour démontrer l'ancienne extension des glaciers actuels seront suffisamment intelligibles. Nous avons omis à dessein tout ce qui n'était pas d'une application directe à l'étude de ce grand phénomène. La méthode que nous suivrons pour prouver cette ancienne extension est à la fois la plus simple et la plus sûre que l'on puisse adopter en géologie. Nous allons parcourir les pays qui environnent les Alpes et chercher s'ils nous offrent des traces indubitables de l'action des glaciers. Si partout nous trouvons ces traces aussi nombreuses, aussi évidentes que dans le voisinage des glaciers actuels, nous serons inévitablement conduit à admettre que jadis ils descendaient dans la plaine et remplissaient l'intervalle qui sépare les Alpes du Jura. L'ancienne extension des glaciers sera démontrée sans que nous puissions encore nous rendre compte des perturbations météorologiques qui l'ont accompagnée, car, dans une étude qui date de quelques années, on ne saurait se flatter d'avoir réuni un assez grand nombre de faits pour pouvoir s'élever à la cause qui a produit le phénomène. On peut affirmer seulement que ce développement prodigieux des mers de glace serait impossible dans les conditions climatériques actuelles, et qu'elle suppose nécessairement un abaissement notable dans la température et par conséquent un climat différent de celui qui règne actuellement en Europe.

V. — DE L'ANCIENNE EXTENSION DES GLACIERS DU MONT-BLANC DEPUIS CHAMONIX JUSQU'A GENÈVE.

Avant de donner une idée de l'étendue des glaciers antédiluviens, j'ai pensé qu'il y aurait avantage à suivre l'un de ces glaciers dans toute sa longueur, depuis son origine jusqu'à sa moraine terminale. Dans ce voyage, nous rencontrerons partout les traces qu'il a laissées sur son passage, et nous constaterons facilement l'identité de ces traces

avec celles qu'on retrouve dans le voisinage des glaciers actuels. Je choisis pour exemple les glaciers du Mont-Blanc, qui jadis remplissaient toute la vallée de l'Arve et s'étendaient depuis Chamonix jusqu'à Genève.

Transportons-nous au Montanvert, à 850 mètres au-dessus du village de Chamonix. La Mer de Glace est à nos pieds; elle descend des vastes cirques du Jardin et de l'aiguille du Géant. Sans être de hardis montagnards, nous pouvons franchir les Ponts, traverser la moraine latérale gauche et nous avancer jusqu'au promontoire de l'Angle. Toute la surface de ce promontoire est polie et striée au-dessus comme au-dessous de la surface du glacier. On peut s'en assurer en plongeant le regard entre la glace et la paroi de granite. Si nous poussons cet examen plus loin, nous verrons que les roches sont polies et striées jusqu'à une grande hauteur, et que les traces de l'action du glacier ne s'arrêtent qu'au pied des hautes aiguilles qui le dominent. Or, les stries que la glace a burinées sous nos yeux étant identiques à celles qui sont à 300 mètres au-dessus de notre tête, nous sommes en droit d'en conclure que l'épaisseur du glacier ou sa *puissance,* pour parler la langue des géologues, était jadis plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais, si sa puissance était plus grande, sa longueur l'était aussi, car il existe une relation nécessaire entre les trois dimensions d'un glacier. Ainsi donc la moraine terminale, au lieu d'être au hameau des Bois, à 3 kilomètres en amont de Chamonix, se trouvait alors beaucoup plus loin. On voit que, sans quitter la surface du glacier actuel, on peut acquérir déjà la certitude que son étendue était autrefois plus considérable que de nos jours. Les autres preuves ne nous manqueront pas.

Au lieu de s'arrêter, comme le glacier, au pied de la montagne du Chapeau, la moraine latérale droite se prolonge sous la forme d'une digue immense qui barre la vallée de Chamonix et porte le hameau de Lavangi. L'Arve s'est frayé un étroit passage entre cette digue et le revers septentrional de la vallée. Pour tracer la route, on a été obligé d'entamer cette levée naturelle, et ce travail a permis de s'assurer qu'elle se compose de sable, de cailloux et de gros blocs anguleux entassés confusément les uns sur les autres comme dans les moraines actuelles. L'un de ces blocs, placé sur la crête, est connu sous le nom de *Pierre de Lisboli.* Cette digue est l'ancienne moraine latérale de la Mer de Glace; mais la forêt qui la recouvre prouve que depuis long-temps la surface du glacier s'est abaissée au niveau où nous la voyons actuellement. Déjà de Saussure (1) avait reconnu l'existence de cette ancienne moraine, qui se révèle avec une évidence que ne sauraient nier les esprits les plus prévenus. Elle s'étend en remontant la vallée jusqu'au

(1) *Voyage dans les Alpes,* § 623.

hameau des Iles, à 2 kilomètres du village d'Argentière. L'Arve, barrée dans son cours par la moraine de Lavangi, formait jadis un lac dont les niveaux successifs sont encore indiqués par des terrasses horizontales qui bordent le cours du torrent.

Du haut de cette moraine latérale, un observateur attentif peut reconnaître dans la vallée l'ancienne moraine terminale de la Mer de Glace à l'époque de sa moindre extension. La forme de cette moraine est caractéristique : c'est celle d'un arc dont la concavité est tournée vers le haut de la vallée. Le village de Chamonix est bâti en partie sur cette moraine et aux dépens des blocs erratiques qui la composent. Le petit monticule situé sur la rive gauche de l'Arve, en face de l'hôtel de l'Union, en est un des points les plus saillans. En 1845, j'ai pu étudier la structure intérieure de ce monticule pendant que l'on creusait les fondemens du nouvel hôtel qui s'élève en face de celui que je viens de nommer, et j'ai trouvé qu'elle était identique à celle des moraines actuelles.

Mais, dira-t-on, où est la preuve que les blocs erratiques de la moraine de Chamonix y ont été déposés par la Mer de Glace? N'est-il pas plus naturel de supposer qu'ils sont descendus du Brevent, dont les éboulemens continuels menacent sans cesse le village et forment le grand delta dont il occupe l'angle oriental? La réponse est facile. Le Brevent est une montagne de gneiss, et la presque totalité des blocs de la moraine sont de la protogine, espèce de granite caractéristique qui constitue la masse du Mont-Blanc et celle des aiguilles dont il est environné.

Continuez à descendre le long de la vallée. Après avoir traversé l'Arve sur un pont de bois, vous arrivez au hameau de Montcuar, qui est entouré de toutes parts d'énormes blocs de protogine. Le terrain, au lieu d'être uni, devient inégal, et la route passe sur plusieurs digues peu élevées. Vous êtes sur une nouvelle moraine terminale correspondant à une plus grande extension de la Mer de Glace et du glacier des Bossons réunis; c'est celle de Montcuar, dont la largeur mesurée, sur les bords de l'Arve, est de 400 mètres environ. Cette moraine se termine un peu au-delà du torrent qui vient du glacier de Taconnay. Les blocs qui la composent sont réellement gigantesques. Tous les étrangers remarquent ceux qui se trouvent dans le petit bois d'aunes qui longe le torrent. Un de ces blocs, appelé *Pierre Belle,* n'a pas moins de 24 mètres 7 décimètres de long sur 9 mètres de large, et au moins 12 mètres de haut. Ce n'est pas une pierre, c'est une véritable colline qui s'élève au-dessus de tous les arbres qui l'entourent. S'il conservait quelques doutes sur la nature de l'agent qui a transporté ces blocs, l'observateur qui ne craindrait pas les chemins difficiles n'aurait qu'à s'élever sur les escarpemens qui dominent la rive droite de l'Arve. Sur le rude sentier qui

mène au hameau de Merlet, il trouverait, entre 336 et 350 mètres au-dessus de la vallée, des roches moutonnées, c'est-à-dire arrondies et polies comme celles que l'on rencontre sous les glaciers actuels.

Après avoir traversé la moraine de Montcuar, le voyageur marche sur un terrain formé de cailloux roulés, amenés par les torrens dont il reconnaît encore les lits desséchés; mais, s'il jette les yeux sur la rive droite de l'Arve, il aperçoit de loin des blocs erratiques et de grandes surfaces polies presque verticales. Il se trouve alors près du village des Ouches, le dernier de la vallée de Chamonix. C'est là que le glacier a laissé les traces les plus variées et les plus évidentes de son passage. Les pressions énormes qu'il a dû exercer pour forcer l'entrée de la gorge étroite des Montées, le changement de direction de la vallée, tout contribuait à produire ces phénomènes que nous observons au pied des promontoires ou près des rétrécissemens qui resserrent le lit des glaciers actuels.

En face du village des Ouches, sur la rive droite de l'Arve, s'élèvent trois monticules d'une forme caractéristique : ils sont arrondis en amont et escarpés en aval. On reconnaît aisément que la force qui a usé les couches inclinées de stéaschiste argileux dont ils se composent venait du haut de la vallée, et a épargné la face tournée vers le bas. De là cette croupe arrondie en amont qui se termine brusquement par un escarpement tourné en sens opposé. Examinons ces collines de plus près; partout, sur le sommet et sur les flancs, nous trouverons ces cannelures rectilignes, ces stries fines dirigées dans le sens de la vallée que les glaciers seuls peuvent tracer, et, pour achever la démonstration, de nombreux blocs de protogine, souvent énormes, aux angles aigus, aux arêtes tranchantes, reposent sur ces surfaces polies et striées. Jusqu'à la hauteur de 593 mètres, toute la montagne de Coupeau, au-dessus de la rive droite de l'Arve, est couverte de roches moutonnées qui disparaissent, pour ainsi dire, sous d'innombrables blocs erratiques. Les stries qui sillonnent ces roches ne sont pas horizontales; elles ne sauraient l'être, car cette montagne formait un promontoire saillant dans la vallée, et le glacier s'est redressé contre l'obstacle qui s'opposait à sa marche, il a buriné des stries ascendantes qui se relèvent d'amont en aval, comme celles que nous avons signalées sur le glacier de l'Aar, au pied du promontoire qui porte le pavillon de M. Agassiz.

Ainsi les traces les plus probantes qu'un glacier puisse laisser de son passage à l'entrée d'un défilé, collines arrondies en amont, escarpées en aval, roches moutonnées avec cannelures et stries rectilignes, horizontales au fond de la vallée, ascendantes sur le promontoire qui la rétrécit, moraine latérale composée de blocs anguleux suspendus aux flancs des montagnes, se trouvent réunies à l'entrée de la gorge des Montées.

Il est des savans qui attribuent encore tous ces phénomènes à l'action

de grands courans aqueux. Ils pensent que ces torrens diluviens ont eu le pouvoir de transporter les blocs erratiques sans en émousser les angles, sans en effacer les arêtes. Ils attribuent au passage rapide de ces blocs les formes arrondies des roches moutonnées et les stries dont elles sont couvertes; ils ne reculent pas devant la nécessité d'admettre des courans de 400 à 500 mètres de profondeur, coulant pendant de longues périodes de temps, ce qui suppose des masses d'eau réellement incalculables et dont l'origine ne saurait s'expliquer. Cependant la foi robuste du diluvialiste le plus convaincu serait, je crois, ébranlée en comparant les traces de l'ancien glacier qui débouchait par la vallée de Chamonix à l'action séculaire de l'Arve, dont les eaux torrentielles se sont creusé un lit dans le même terrain que le glacier a modelé. D'un côté des roches moutonnées, sillonnées de cannelures rayées à l'intérieur, des surfaces polies avec des stries fines toujours rectilignes, souvent ascendantes, des blocs erratiques énormes aux angles vifs, aux arêtes tranchantes, déposés sur les flancs des montagnes, voilà l'œuvre du glacier; de l'autre, des érosions, des canaux sinueux, ramifiés, à parois lisses et unies, toujours dirigés dans le sens de la pente, des cavités cylindriques appelées *marmites de géans*, des blocs de grosseur médiocre, roulés, arrondis, aux arêtes et aux angles émoussés, déposés au fond de la vallée, voilà les effets d'un torrent. On peut les étudier dans le lit de l'Arve à côté des traces du glacier. Dans le premier cas, c'est un corps solide qui nivèle et burine la roche; dans le second, c'est un liquide qui l'attaque incessamment, la creuse, la polit, mais sans la rayer.

En partant du village des Ouches, le voyageur traverse une petite plaine, puis il s'engage dans la gorge des Montées, qui unit la vallée de Chamonix à celle de Servoz. A droite l'Arve gronde au fond d'un précipice, à gauche un espace bas et marécageux s'étend jusqu'au pied du Prarion. Tous les escarpemens de la gorge des Montées, tous les rochers qui surgissent dans la vallée sont moutonnés, semés de gros blocs erratiques et sillonnés de stries rectilignes dont la longueur est souvent de plusieurs mètres. Sans s'écarter du grand chemin, on peut voir une de ces collines sur la rive gauche de l'Arve, après avoir passé le pont Pélissier; c'est celle qui porte les ruines pittoresques de la tour de Saint-Michel. Partout autour de ces collines on trouve des blocs de protogine recouvrant des roches polies et striées. Souvent ces blocs sont comme suspendus sur les flancs de la colline, dans des positions telles qu'on est invinciblement amené à cette conclusion, qu'ils ont été transportés par un agent qui les a déposés doucement et sans secousse à la place où ils sont restés en équilibre, tandis qu'un torrent impétueux les eût entraînés et précipités dans le fond de la vallée.

Quelle était la puissance du glacier au moment où il franchissait le défilé des Montées? Pour résoudre cette question intéressante, je me suis

élevé sur les deux rives de l'Arve; à droite, au-dessus des rochers dont les parois escarpées plongent dans le torrent, j'ai trouvé des roches polies et des blocs erratiques jusqu'à la hauteur de 758 mètres au-dessus du pont Pélissier. A gauche, non loin du col de la Forclaz, les blocs s'élevaient à la hauteur de 683 mètres. Ces deux points, situés vis-à-vis l'un de l'autre, sont séparés par une distance horizontale de 4 kilomètres au moins. Le glacier avait donc une lieue de large dans ce point, et sa puissance moyenne était de 720 mètres (2 215 pieds) au moins; car, dans ce genre de mesures, on n'a jamais la certitude d'avoir suspendu le baromètre précisément au-dessus de la dernière roche polie ou auprès du dernier bloc erratique (1).

Au-delà du village de Servoz, les traces du glacier de l'Arve (c'est le nom sous lequel nous le désignerons désormais) disparaissent pendant quelque temps. On passe en effet sur d'effroyables éboulemens qui ont enseveli les roches moutonnées et les blocs de la moraine sous une couche épaisse de décombres. Un de ces éboulemens, celui de 1751, fut accompagné d'un bruit si formidable et d'un nuage de poussière tellement noir, que les autorités de la ville voisine envoyèrent un courrier à Turin pour annoncer qu'un volcan s'était ouvert dans les Alpes.

Sur la rive gauche de l'Arve, les traces de l'ancien glacier n'ont point été masquées comme sur la rive droite. Si l'on suit le chemin qui mène du village de Chède aux bains de Saint-Gervais, on retrouve les blocs de protogine aux bords du torrent, à la sortie de la gorge étroite d'où il s'échappe pour entrer dans la vallée de Sallenches. Un de ces blocs est surmonté d'un pigeonnier qui le signale de loin à l'attention des voyageurs.

Les bains de Saint-Gervais sont situés à l'extrémité de la vallée de Montjoie, qui côtoie le flanc occidental du Mont-Blanc et vient couper celle de l'Arve sous un angle presque droit. Le torrent du Bonnant, qui forme derrière les bains une cascade célèbre parmi les touristes, coule dans le fond de la vallée. Si la théorie de l'ancienne extension des glaciers n'est point une vaine hypothèse, la vallée de Montjoie devait, comme celle de Chamonix, donner issue à un glacier, et à son point de rencontre avec celui de l'Arve nous devons retrouver les traces des phénomènes qui se passent sur les glaciers actuels à la jonction de deux affluens. Si ces affluens sont d'égale force, ils se réunissent et marchent parallèlement l'un à côté de l'autre; mais, s'ils sont de grandeur inégale, le plus petit est refoulé par le plus grand, et forme seulement une espèce de coin qui pénètre plus ou moins dans le glacier principal. La réunion des glaciers du Lauteraar et du Finsteraar est un exemple d'un

(1) Cette épaisseur n'a rien de surprenant, si l'on réfléchit que celle du glacier actuel de l'Aar près de l'Abschwung est de 400 mètres au moins.

confluent du premier genre; les petits glaciers du Thierberg, de Silberberg, du Grünberg, qui viennent se jeter dans celui de l'Aar, nous montrent ce qui se passe dans le second cas. Comparé à celui de l'Arve, le glacier du Bonnant n'était qu'un faible affluent : toutefois il a déposé ses blocs à l'entrée du val Montjoie, où, sur un espace de quelques kilomètres, ils couvrent seuls les flancs de la montagne entre Saint-Gervais et Combloux; mais en même temps le glacier du Bonnant, refoulant vers le milieu de la vallée la moraine latérale du glacier de l'Arve, a forcé les blocs de protogine de s'éloigner du bord. Aussi, quand le glacier de l'Arve a fondu, ces blocs, au lieu de rester suspendus aux flancs de la vallée de Sallenches, se sont déposés au fond, et nous les trouvons aujourd'hui gisans autour de la gorge occupée par les bains de Saint-Gervais. Nous voyons même devant l'établissement thermal des couches inclinées de cailloux roulés, mélangées de blocs anguleux, preuves certaines de l'ancienne existence d'un petit lac glaciaire semblable à celui du Tacul, qui se trouve dans l'angle formé par la jonction des glaciers du Géant et de Lechaud, affluens principaux de la Mer de Glace de Chamonix.

Au bout de quelques kilomètres, les blocs erratiques déposés par le glacier du Bonnant sont remplacés par ceux de la moraine latérale du glacier de l'Arve, qui reparaît sur les flancs de la montagne et règne sans interruption depuis le village de Combloux jusqu'à la petite ville de Sallenches. C'est au savant évêque d'Annecy, à Mgr Rendu, qu'on doit la découverte de cette moraine. Il avait remarqué avec surprise que la continuité des champs cultivés qui, du fond de la vallée, s'élèvent jusqu'à une grande hauteur, était interrompue par une zone de forêts. En entrant dans l'ombre des noirs sapins, il reconnut immédiatement la cause de cette singularité. Dans cette zone, le sol disparaît sous une accumulation de blocs erratiques entassés les uns sur les autres et s'élevant jusqu'à la hauteur des arbres. Partout on voit des masses de protogine mesurant 10 à 20 mètres dans tous les sens. Les arêtes de ces masses sont aussi vives, les angles aussi aigus qu'au moment où elles se sont détachées des cimes du Mont-Blanc. Non-seulement les arbres ont poussé entre les blocs, mais ils ont envahi les blocs mêmes, et souvent un beau bouquet de sapins et de bouleaux végète, comme une forêt suspendue, sur un socle de granite. Le voyageur a autant de peine à se frayer un passage dans ce dédale que s'il était égaré dans les moraines de la Mer de Glace à Chamonix. Partout où les ruisseaux ont raviné le sol, il aperçoit ce mélange de sable, de cailloux et de blocs anguleux entassés pêle-mêle, qui caractérise les dépôts formés par les glaciers. Ce n'est qu'à la profondeur de plusieurs mètres qu'il trouve les couches schisteuses de la montagne. Les blocs les plus gigantesques de la moraine de Combloux se trouvent à la lisière du bois, au-dessous

du village de ce nom; un autre, situé près du hameau des Caches, à une petite distance de Sallenches, est célèbre dans le pays sous le nom de *Pierre à Mabert.*

La grande accumulation de blocs qui fait de la moraine de Combloux une des plus remarquables dans les Alpes s'explique aisément, si l'on considère que dans ce point le contrefort de la vallée est précisément en face de la gorge de Servoz, par où le glacier de l'Arve débouchait dans la plaine de Sallenches. Cette moraine était donc à la fois latérale et frontale comme celle du glacier actuel de Lauteraar, près du Baerenritz. L'imagination ose à peine supputer l'espace de temps pendant lequel le glacier y a déposé les blocs arrachés aux aiguilles qui environnent le Mont-Blanc. Quelques-uns ont pénétré avec ceux du glacier du Bonnant dans la haute vallée de Megève, qui s'ouvre entre Saint-Gervais et Combloux; mais ils n'ont guère dépassé le point de partage des eaux de l'Arve et de l'Isère. La vallée de Megève ne se terminant point par un cirque couronné de hautes montagnes, on comprend qu'elle n'ait pas donné naissance à un glacier comme le val Montjoie; mais, comme elle s'ouvre d'un côté dans la vallée de l'Arve, de l'autre dans celle de l'Isère, il est probable que deux rameaux des glaciers de même nom se rencontraient à l'endroit où se trouve actuellement le bourg de Megève, car au-delà, sur le versant de l'Isère, on ne trouve plus ces blocs de protogine qui caractérisent les glaciers du Mont-Blanc.

En continuant à descendre le cours de l'Arve, on entre dans la vallée de Maglan, et l'on peut s'assurer que la moraine de Combloux ne s'arrête pas à Sallenches. D'innombrables blocs de protogine couvrent toutes les pentes qui dominent la rive gauche de la rivière. Au défilé de Cluses, plusieurs d'entre ces blocs sont visibles de la grande route, et je les ai poursuivis jusqu'à la hauteur de 286 mètres, qui n'est certainement pas la limite extrême de la moraine. Les blocs erratiques manquent totalement sur la rive droite, dans toute la vallée de Maglan. D'où vient cette différence? Pourquoi trouvons-nous des milliers de blocs de protogine sur la rive gauche de l'Arve et pas un seul sur la rive droite? Depuis Servoz jusqu'à Saint-Martin, en face de Sallenches, on pourrait croire que les blocs sont enfouis sous les éboulemens de la montagne de Fis et de l'aiguille de Varens; mais au-dessus de la gracieuse cascade du Nant d'Arpenaz et du village de Maglan, la montagne offre des gradins découverts. Mgr Rendu a déjà résolu cette difficulté : il fait observer qu'à la hauteur de Servoz, un puissant glacier venant du Buet devait déboucher dans celui de l'Arve par le col d'Anterne. Cet affluent considérable, marchant parallèlement au glacier de l'Arve dont il formait le flanc droit, ne charriait point des blocs de protogine; sa moraine était calcaire comme les montagnes qui le dominent. Or, les contreforts de la vallée de Maglan étant de même

nature, cette moraine se confond avec les roches d'éboulement. Rien n'est en effet plus difficile que de distinguer les blocs erratiques lorsqu'ils ont le même aspect et la même composition minéralogique que la roche sur laquelle ils reposent. D'un autre côté, ces fragmens de calcaire, de schiste, de grès, n'ont point résisté comme la protogine à l'influence des agens atmosphériques, et ont été détruits en grande partie.

On voit que la théorie de l'ancienne extension des glaciers explique très bien la séparation des blocs de protogine et de la moraine calcaire. La supposition d'un courant diluvien est impuissante à résoudre cette difficulté. En effet, comment comprendrait-on qu'un torrent impétueux qui aurait entraîné pêle-mêle les fragmens calcaires et les blocs de granite aurait déposé les uns sur sa rive gauche, les autres sur sa rive droite, sans jamais les mélanger entre eux? Cette supposition est inadmissible et prouve l'insuffisance de l'hypothèse diluvienne.

La longue moraine latérale qui s'étend de Cluses à Bonneville forme une zone non interrompue tout le long du flanc gauche de la vallée. Les derniers blocs de cette moraine sont souvent à 640 mètres au-dessus de l'Arve, témoin ceux qu'on remarque dans le voisinage de l'église du mont Saxonex, dont la position élevée et l'aspect pittoresque attirent de loin les yeux du voyageur. Toute la plaine comprise entre Bonneville et la montagne de Salève est semée de nombreux blocs erratiques. Toutefois ces blocs manquent complétement sur une bande longue de 17 kilomètres et d'une largeur variable qui s'étend depuis l'entrée de la vallée du Bornand jusqu'à Nangy, village situé sur la route de Bonneville à Genève. Cette longue bande, connue sous le nom des *Rocailles*, est presque complétement inculte et contraste par sa stérilité avec la végétation vigoureuse de la plaine environnante. La petite ville de la Roche, les villages de Saint-Laurent et de Cornier sont bâtis sur les Rocailles, tandis que ceux de Pers, de Saint-Romain et de Nangy sont placés sur les bords. En pénétrant au milieu de ces rochers, dont plusieurs, élevés de 30 à 40 mètres, portent les imposantes ruines des châteaux de la Roche, du Châtelet et les tours de Saint-Laurent et de Bellecombe, le géologue se voit transporté tout à coup dans un pays calcaire. La nature minéralogique des roches qui l'environnent, la boue blanche qui couvre la route, tout le confirme dans cette idée. Le botaniste reconnaît immédiatement les plantes propres aux montagnes calcaires, le buis, le cyclamen, le dompte-venin; mais ces apparences sont trompeuses : partout où les torrens ont entamé le sol, on voit les bancs de mollasse sur lesquels reposent ces masses calcaires. Les coquilles fossiles qu'elles contiennent achèvent de démontrer que ces masses ne sont pas à leur place, mais qu'elles ont été arrachées jadis aux parties élevées des montagnes du Bornand, et transportées dans la plaine. On acquiert enfin la conviction que les Rocailles sont

une grande moraine calcaire sortie de la vallée du Bornand à l'époque où un glacier débouchait de cette vallée pour se réunir à celui de l'Arve. Sur plusieurs points, on peut voir la moraine granitique et la moraine calcaire se toucher sans se confondre, à l'entrée, par exemple, de la ville de la Roche du côté de Bonneville, et auprès du pont de Bellecombe, au-dessous du village de Nangy. A un kilomètre en amont de ce village, tous les voyageurs remarquent deux rochers escarpés qui s'élèvent près de la route. L'un supporte un pavillon, c'est le Château de Pierre; l'autre, un bouquet de pins de l'effet le plus pittoresque. Ces deux rochers sont les derniers blocs de la moraine calcaire du Bornand, poussés jadis par le glacier jusque sur la rive droite de l'Arve.

Au-delà de Nangy, la plaine comprise entre le flanc méridional des Voirons et le revers oriental des monts Salèves est semée de blocs de protogine, qui se sont accumulés principalement sur le plateau des *Bornes,* situé derrière ces montagnes; mais c'est sur la face orientale des deux Salèves qu'il faut chercher la moraine terminale du glacier de l'Arve. Malgré une exploitation active qui dure depuis plusieurs années, la croupe arrondie de ces deux montagnes est partout recouverte de ces blocs. Un grand nombre d'entre eux ont pénétré dans la gorge de Monetier, d'autres sont restés suspendus au haut de l'escarpement qui regarde Genève, ou ont été précipités dans la plaine dont cette ville occupe le centre. Près du village de Mornex, situé sur le revers oriental du petit Salève, on trouve aussi des roches polies et des amas considérables de sable, de gravier et de cailloux striés. Ainsi toutes les preuves de l'ancienne existence d'un glacier sont réunies sur le versant oriental des Salèves, aussi visibles, aussi incontestables que dans la vallée de Chamonix, berceau du glacier gigantesque dont nous avons suivi les traces. Pour lui, les Salèves n'étaient point une barrière infranchissable; il a dépassé leurs cimes, contourné leurs extrémités et jeté ses derniers blocs sur le mont de Sion, renflement mollassique situé au sud de Genève et point de partage des eaux qui se rendent dans le lac Léman ou dans celui d'Annecy. Les blocs de protogine occupent les parties les plus élevées du mont de Sion, et le dernier groupe couronne le sommet d'une colline qui s'élève au-dessus du village de Vers, près de la route de Genève à Chambéry.

Sur les deux versans du mont de Sion, le géologue trouve des blocs erratiques de nature très variée, et, en se rappelant les montagnes où ces roches forment des massifs considérables, il acquiert la conviction qu'il se trouve au point de rencontre de trois grands glaciers antédiluviens, celui du Rhône, qui remplissait tout le bassin du Léman; celui de l'Isère, qui débouchait par les lacs d'Annecy et du Bourget, et celui de l'Arve, qui, s'intercalant entre eux comme un coin aigu, venait se terminer près du village de Vers. L'humble mont de Sion était, comme

le dit M. Arnold Guyot, à qui on doit cette belle découverte, le point où venaient converger ces puissans glaciers qui ont si profondément modifié la surface de la plaine comprise entre les Alpes et le Jura. Nous ne les suivrons pas tous dans leur parcours, car tous nous présenteraient des particularités analogues à celles du glacier de l'Arve. Traçons seulement à grands traits les limites de l'ancienne extension de ces glaciers.

Le glacier du Rhône prenait naissance dans toutes les vallées latérales qui découpent les deux chaînes parallèles du Valais, et où se trouvent les montagnes les plus élevées de la Suisse, le Mont-Rose, le Mont-Cervin, la Jungfrau, le Velan, etc. Ce glacier remplissait le Valais et s'étendait dans la plaine comprise entre les Alpes et le Jura, depuis le fort l'Écluse, près de la perte du Rhône, jusque dans les environs d'Aarau. C'était le glacier principal de la Suisse; c'est lui qui a charrié ces blocs innombrables qui couvrent le Jura jusqu'à la hauteur de 1 040 mètres au-dessus de la mer. Les autres glaciers n'étaient que de faibles affluens du glacier du Rhône incapables de le faire dévier de sa direction. Ainsi, lorsque le glacier de l'Arve le rencontre sur la crête des Salèves ou sur les flancs des Voirons, on reconnaît à la disposition des moraines que le glacier du Rhône continue sa marche, tandis que celui de l'Arve s'arrête brusquement. De même un fleuve rapide refoule le faible ruisseau qui lui apporte le tribut de ses eaux.

Les autres glaciers secondaires occupaient les principales vallées de la Suisse. Tels étaient le glacier de l'Aar dont les dernières moraines couronnent les collines des environs de Berne, celui de la Reuss qui a couvert les bords du lac des Quatre-Cantons de blocs arrachés aux cimes du Saint-Gothard. Celui de la Linth s'arrêtait à l'extrémité du lac de Zurich, et la ville est bâtie sur sa moraine terminale. Enfin celui du Rhin, moins étudié que les autres, occupait tout le bassin du lac de Constance, et s'étendait jusque sur les parties limitrophes de l'Allemagne.

Ainsi donc, pendant la période de froid qui a précédé l'apparition de l'homme sur la terre, la Suisse était une vaste mer de glace dont les racines s'enfonçaient dans les hautes vallées des Alpes, tandis que l'escarpement terminal s'appuyait sur le Jura. De même, sur le versant méridional de la chaîne, les glaciers descendaient dans les plaines du Piémont et de la Lombardie. Ceux du revers méridional du Mont-Blanc se réunissaient pour former le glacier de la vallée d'Aoste. Sa moraine terminale s'élève comme une digue gigantesque aux environs de la ville d'Yvrée; c'est la *Serra* du Piémont. La plupart des lacs de la haute Italie doivent leur existence aux moraines frontales de ces grands glaciers; en barrant le cours des fleuves, elles les ont forcés à s'étendre sous forme de nappes liquides. Parmi les moraines les plus

évidentes, je citerai les trois arcs concentriques qui circonscrivent l'extrémité du lac Majeur près de Sesto-Calende : celles du lac de Garde ne sont pas moins bien caractérisées, aux environs de Desenzano et de Peschiera.

VI. — DU CLIMAT DE L'ÉPOQUE GLACIAIRE.

Lorsque l'imagination se représente tous les pays qui environnent les Alpes ensevelis sous la glace à la distance de plusieurs myriamètres, elle frémit pour ainsi dire à l'idée du froid épouvantable que suppose ce développement prodigieux des glaciers alpins. Il semble que les climats de la Sibérie n'offrent rien d'assez rigoureux pour expliquer l'existence permanente de ce manteau de glace étendu sur des contrées qui jouissent maintenant d'un climat tempéré. Il est facile de montrer combien ces idées sont exagérées.

En effet, ce que nous avons dit sur la transformation de la neige en glace par des fusions et des congélations répétées doit faire comprendre qu'il ne saurait y avoir de glaciers avec un climat d'une rigueur extrême, tel que celui du nord de la Sibérie. Le Spitzberg, qui réalise au plus haut degré la conception d'un pays envahi par les glaciers, puisqu'ils descendent partout jusque dans la mer, a une température moyenne de 8 degrés centigrades au-dessous de zéro; celle de l'été est de 2°,4 au-dessus. L'Islande, où les glaciers s'arrêtent au rivage de la mer, mais ne le dépassent pas, comme ceux du Spitzberg, présente dans ses différens points une température moyenne comprise entre zéro et + 4°. Nous pouvons d'ailleurs, à l'aide d'un calcul fort simple, nous former une idée du climat qui a pu amener les glaciers du Mont-Blanc jusqu'aux bords du lac de Genève. La température moyenne de cette ville est de 9°,56. Sur les montagnes environnantes, la limite des neiges perpétuelles se trouve, comme nous l'avons vu, à 2 700 mètres au-dessus de la mer. Les grands glaciers de la vallée de Chamonix descendent à 1 550 mètres au-dessous de cette ligne. Cela posé, supposons que la température moyenne de Genève s'abaisse de 4 degrés seulement et devienne par conséquent 5°,56. Le décroissement de la température avec la hauteur étant de 1 degré pour 188 mètres, la limite des neiges éternelles s'abaissera de 750 mètres et ne sera plus qu'à 1 955 mètres au-dessus de la mer. On accordera sans difficulté que les glaciers de Chamonix descendraient au-dessous de cette nouvelle limite d'une quantité au moins égale à celle qui existe entre la limite actuelle et leur extrémité inférieure. Or, actuellement le pied de ces glaciers est à 1 150 mètres au-dessus de l'océan; avec un climat plus froid de 4 degrés, il sera de 750 mètres plus bas, c'est-à-dire au niveau de la plaine suisse. Ainsi donc l'abaissement de la ligne des neiges éternelles suffirait pour faire

descendre le glacier de l'Arve jusqu'aux environs de Genève. Mais il ne faut pas oublier qu'un glacier descend d'autant plus bas que le cirque d'où il provient est plus vaste; or, des glaciers, ayant pour bassin d'alimentation toutes les vallées et toutes les gorges élevées au-dessus de 1 950 mètres de hauteur, descendront, par cela seul, beaucoup plus bas qu'auparavant. Ainsi, l'action réunie de ces deux causes, l'abaissement de la ligne des neiges éternelles et l'agrandissement des cirques, causes dont chacune, prise isolément, suffirait pour expliquer l'ancienne extension des glaciers, nous fait très bien comprendre comment celui de l'Arve a pu jadis s'avancer jusqu'aux environs de Genève. N'oublions pas que cette extension a été l'œuvre d'une longue suite de siècles dont le nombre nous est, pour ainsi dire, révélé par ces millions de blocs que le glacier a lentement et successivement charriés du pied du Mont-Blanc jusqu'aux bords du Léman.

Le climat qui a favorisé ce développement prodigieux des glaciers n'a rien dont nous ne puissions nous faire une idée fort exacte : c'est le climat d'Upsal, de Stockholm, de Christiana et de la partie septentrionale de l'Amérique dans l'état de New-York. Les géologues, qui n'hésitent pas à élever de 10 à 20 degrés les températures moyennes des zones froides ou tempérées pour expliquer la présence dans le sein de la terre de fougères tropicales ou d'animaux des pays chauds, auraient mauvaise grace, ce me semble, à s'effaroucher de cette altération de la température moyenne annuelle, parce que le changement proposé se fait dans un autre sens, et que le thermomètre descend au lieu de monter. Si l'on accorde que le climat d'une portion du globe a pu changer, il est aussi légitime de supposer qu'il s'est refroidi que d'admettre qu'il s'est réchauffé, et diminuer de 4 degrés la température moyenne d'une contrée pour expliquer une des plus grandes révolutions du globe, c'est, à coup sûr, une des hypothèses les moins hardies que la géologie se soit permises.

Discuter les causes qui ont produit cet abaissement de température, indiquer les changemens géologiques ou météorologiques qui ont amené cette longue période de froid, me paraît une tentative tout-à-fait prématurée. Il faut, avant tout, dresser la carte de l'ancienne extension des glaciers; or, c'est à peine si elle est ébauchée pour les Alpes, les Vosges et les montagnes de l'Écosse. D'anciennes moraines existent dans les Pyrénées, l'Altaï, le Caucase et l'Atlas; mais personne n'a encore entrepris la topographie des glaciers qui les ont poussées devant eux. La Suède, la Norvége, le Danemark, la Finlande, le nord de l'Amérique, étaient couverts de grandes nappes de glace, dont la limite méridionale reste encore à déterminer. Que dire, par conséquent, de positif sur les causes d'un phénomène dont nous ignorons l'étendue? N'imitons pas nos prédécesseurs, dont la brillante imagination appuyait les généra-

lisations les plus hardies sur la base fragile de quelques faits isolés et incomplets. Toutes ces œuvres hâtives sont destinées à périr. La science vient de nous révéler une époque nouvelle dans l'histoire de notre planète: un vaste champ s'ouvre devant les physiciens, les astronomes et les naturalistes. Ne craignons pas de jeter un regard investigateur dans les profondeurs de ce passé lointain, dont la surface de la terre a conservé la trace, mais repoussons ces hypothèses qui devancent les faits, et que le fait le plus minime en apparence renverse impitoyablement. Gardons-nous toutefois de tomber dans l'excès opposé. A côté de la période diluvienne, nous voyons poindre la période glaciaire; saluons l'apparition de cette dernière phase des révolutions du globe, car elle nous a été dévoilée par l'étude attentive de faits bien observés et non par de vaines spéculations de l'esprit. Ne renouvelons pas les querelles oiseuses des neptuniens et des vulcanistes; l'équitable postérité a jugé entre eux. Ils avaient également tort comme partisans passionnés d'une idée exclusive, ils avaient également raison par les faits et les observations qu'ils apportaient à l'appui de leurs théories absolues. Tous les géologues actuels sont à la fois vulcanistes et neptuniens; la science a fait la part de l'eau et du feu. Il en sera de même des glaciers et des courans. Les uns et les autres ont joué leur rôle dans le passé, comme ils le remplissent encore actuellement. Les phénomènes sont restés les mêmes; mais, au lieu de ces manifestations gigantesques, caractère des époques géologiques antérieures à la nôtre, ils se renferment dans les limites d'action qui leur sont imposées par l'équilibre de la période de repos que l'apparition de l'homme a inaugurée sur la terre.

CH. MARTINS.

LES PIGEONS DE LA BOURSE.

Pigeons, vous que la muse antique
Attelait au char des amours,
Où volez-vous? Las! en Belgique,
Des rentes vous portez le cours!
Ainsi, de tout faisant ressource,
Nobles tarés, sots parvenus,
Transforment en courtiers de bourse
Les doux messagers de Vénus.

De tendresse et de poésie,
Quoi! l'homme en vain fut allaité!
L'or allume une frénésie
Qui flétrit jusqu'à la beauté!
Pour nous punir, oiseaux fidèles,
Fuyez nos cupides vautours.
Aux cieux remportez sur vos ailes
La poésie et les amours.

BÉRANGER.

C'est une bonne fortune que de pouvoir offrir au public quelques vers échappés à la muse, aujourd'hui trop discrète, qui a chanté *le Dieu des bonnes gens*. La pièce qu'on vient de lire porte dans sa brièveté même la vive empreinte du talent qui a le mieux su de notre temps unir la concision et la grace. On y sent les ailes, on y sent aussi l'aiguillon de l'abeille. Le cadre étroit de certaines épigrammes antiques admettait de même la double inspiration de l'ode et de la satire. Cette pièce inédite trouvera place, avec quelques autres, dans une édition illustrée des *Chansons* de Béranger que publie l'éditeur Perrotin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1847.

Ceux pour qui la politique n'a d'attrait et d'importance que lorsqu'elle offre une succession rapide d'événemens décisifs et de coups de théâtre doivent être en ce moment assez désappointés. En raison même de la gravité des complications, certaines conséquences plus ou moins vraisemblables, plus ou moins prévues, sont lentes à éclore. C'est d'ailleurs le caractère de notre époque, de se prêter peu aux impatiences, aux fantaisies de qui que ce soit, et de faire prévaloir partout tant la force des choses que la puissance des institutions. On peut s'en convaincre par l'attitude respective des deux gouvernemens de France et d'Angleterre. Il y a entre les deux cabinets, et non pas, grace au ciel, entre les deux pays, des difficultés, des dissentimens. De part et d'autre, l'irritation est d'autant plus vive, qu'aux questions politiques est venu se mêler un incident frivole, au sujet d'une invitation à un bal : les petites choses émeuvent souvent les hommes plus que les grandes. Cependant, en dépit de tous leurs griefs, il faut que les deux cabinets de Londres et de Paris s'acceptent et se supportent. Ils ont chacun de la force, car ils ont chacun la majorité, et, par cela même, ils ne peuvent rien l'un contre l'autre. Ici, les inconvéniens qu'amène dans les relations internationales la liberté du gouvernement représentatif sont neutralisés par les principes mêmes de ce gouvernement. Chacun des deux cabinets se trouve sauvegardé par la majorité qui s'est déclarée en sa faveur, et, chose remarquable, dans l'appui que les deux ministères ont trouvé auprès des deux parlemens, il n'est entré aucune intention d'hostilité d'un pays contre l'autre. Au Palais-Bourbon pas plus qu'à la chambre des communes, on ne veut la rupture de l'alliance anglo-française; seulement on a pensé, dans les deux enceintes, que la majorité devait moins que jamais, en de pareilles conjonctures, faire défaut au gouvernement; ç'a été de la dignité nationale, et non pas de l'inimitié de peuple à peuple.

Après les scènes parlementaires, nous avons eu le spectacle d'un intermède qui

s'est passé en même temps dans le salon de M. Guizot et dans celui de M. le marquis de Normanby. On savait depuis quelque temps qu'un bal devait avoir lieu à l'ambassade d'Angleterre. Il y a des circonstances où les choses les plus futiles prennent de la gravité, et où il est habile de les éviter, car elles deviennent autant d'écueils. M. le marquis de Normanby inviterait-il à son bal M. Guizot? C'est ce qu'on se demandait avec curiosité; à coup sûr, on ne pouvait prévoir la singulière façon dont les choses se passeraient du côté de l'ambassade. Si l'invitation adressée à M. le ministre des affaires étrangères était le résultat d'une méprise, c'était déjà fâcheux; mais que dire de la publicité donnée à cette circonstance dans les colonnes du *Galignani's Messenger*. C'est contre de pareils procédés qu'ont voulu protester les collègues de M. Guizot et les membres de la majorité dans les chambres; aussi y eut-il une affluence extraordinaire à l'hôtel des affaires étrangères dans la soirée du 19, au moment même où M. le marquis de Normanby donnait son bal. Il n'y avait donc à l'ambassade d'Angleterre ni ministres du roi ni membres de la majorité; en revanche, on y voyait d'éminens représentans de l'opposition. On assure que, craignant les vides que devait faire dans ses salons l'absence de beaucoup de personnes, M. l'ambassadeur d'Angleterre avait, la veille et l'avant-veille, lancé de nombreuses invitations dans un monde dont jusqu'alors il ne s'était pas rapproché. C'est ainsi qu'on expliquait la présence d'une assez notable fraction de la société légitimiste. Il est juste cependant de reconnaître que ces invitations si brusquement expédiées pour peupler les salons de l'ambassade ont rencontré quelques refus de bon goût.

Le bal de M. le marquis de Normanby a été ainsi pendant quelques jours un événement politique. Le différend entre l'Angleterre et la France s'est trouvé réduit à de bien petites proportions, et l'on voit que nous sommes loin des questions de paix et de guerre. Il est arrivé que lord Normanby, qui croyait avoir à se plaindre des paroles prononcées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères, a semblé prendre à son tour l'initiative de procédés peu courtois, dont M. Guizot aussi bien que ses collègues, et avec eux tous les amis politiques du cabinet, ont pu se sentir blessés. Ne serait-il pas temps que toutes ces pointilleries eussent un terme? Lord Palmerston a, dit-on, laissé lord Normanby juge et maître absolu de sa conduite : l'ambassadeur peut à sa convenance rester à Paris ou prendre un congé. M. le marquis de Normanby ne paraît pas trouver dans tout ce qui s'est passé des motifs assez sérieux pour nécessiter de sa part en ce moment une absence : loin de nous en plaindre, nous nous en féliciterons. En n'interrompant pas aujourd'hui son séjour parmi nous, M. l'ambassadeur d'Angleterre atténue singulièrement la gravité de toutes ces petites querelles. D'ailleurs, chaque jour qui s'écoule en emporte quelque chose. D'un autre côté, n'y a-t-il pas dans les hautes régions de la diplomatie des intermédiaires qui peuvent travailler à un rapprochement désirable? Lord Normanby et M. Guizot ne peuvent-ils se rencontrer sur un terrain neutre? Ce premier pas ne serait-il pas déjà fait? Quoi qu'il en soit, laissons là ces misères, et gardons-nous, en en parlant trop au long, de les envenimer.

Nous avons bien assez des difficultés réelles qui compliquent la politique extérieure. Aujourd'hui comme au XVIIe siècle, l'Europe a les yeux fixés sur la succession d'Espagne. L'Europe a toujours vu avec dépit la force, la sécurité que donnait à la France un Bourbon assis sur le trône de Charles II. Quand Ferdi-

nand VII, détruisant l'œuvre de Philippe V, abolit la loi salique, il satisfit non-seulement sa haine contre son frère, mais encore les secrets désirs des cabinets européens. A leurs yeux, le décret du 29 mars 1830 portait un coup sensible à la puissance de la maison de Bourbon, par le mariage possible de la fille aînée de Ferdinand VII avec un prince étranger au sang de Louis XIV, avec un prince italien ou allemand. On ne sera pas étonné que la cour d'Autriche ait travaillé à obtenir un résultat si désirable pour elle. S'il faut en croire les souvenirs de diplomates qui à cette époque voyaient de près les choses, les jésuites, qui alors étaient puissans à Madrid, ne contribuèrent pas peu à entretenir la division entre Ferdinand VII et son frère. Ils affermirent le roi dans la pensée de révoquer la loi salique, loi fondamentale de la maison de Bourbon, pour rétablir l'antique constitution espagnole. Ce projet fut soumis à M. de Metternich, qui l'approuva, en le communiquant au gouvernement anglais et aux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin. A coup sûr, les jésuites ne pouvaient rien faire de plus agréable à la cour de Vienne; aussi les vit-on, à partir de ce moment, reprendre peu à peu dans les états de la monarchie autrichienne un crédit auquel ils avaient dû renoncer depuis Joseph II. C'était la récompense du service qu'ils avaient rendu. Cependant, lorsqu'une révolution eut porté au trône le chef de la branche cadette de la maison de Bourbon, ce prince, acceptant la situation faite par le décret du 29 mars 1830, continua par d'autres voies la politique de sa race. Il reconnut sans hésiter, à la mort de Ferdinand VII, la jeune reine Isabelle, et résolut d'empêcher qu'elle prît plus tard un époux en dehors de la maison de Bourbon. Au fond, c'était, dans d'autres conditions, toujours la même lutte entre l'Europe et la France au sujet de l'Espagne. Le problème aujourd'hui est toujours là, aussi compliqué, aussi épineux. Est-il vrai qu'aux yeux de quelques politiques le meilleur moyen de le résoudre serait le rétablissement de la loi salique? Alors, dans le cas où le mariage de la reine Isabelle serait stérile, la couronne appartiendrait aux fils du second frère de Ferdinand VII, don François de Paula. Le pouvoir souverain des cortès consacrerait cette combinaison, qui écarterait ainsi du trône Mme la duchesse de Montpensier et ses enfans. Ce serait faire assez bon marché de la dignité de la France que de lui conseiller de donner les mains à ce nouveau changement, ou du moins de l'accepter avec résignation. Une semblable adhésion serait aujourd'hui un acte de faiblesse. Quant à l'avenir, la nation espagnole est seule maîtresse de ses destinées; c'est à elle de prononcer. Depuis dix-sept ans, elle donne au décret du 29 mars 1830 l'incontestable sanction de son consentement; sans doute elle ne le révoquera pas avec une légèreté capricieuse. Pour ne nous occuper que de la France, qui a si complétement acquiescé aux conséquences du décret de Ferdinand VII, elle a le droit d'en attendre le libre développement. Ce n'est pas la France qui a obsédé Ferdinand VII pour changer l'œuvre de Philippe V. Elle doit aujourd'hui continuer de faire ce qu'elle a fait constamment depuis 1830, respecter l'indépendance et la volonté de la nation espagnole, et en même temps ne pas permettre que dans la Péninsule il s'établisse rien de menaçant pour sa sécurité et pour ses intérêts. Ce dernier point est capital, et il ne comporte ni concessions ni faiblesses. L'Europe retrouve aujourd'hui la France pratiquant la même politique qu'au commencement du XVIIIe siècle, cherchant dans l'Espagne

indépendante et amie une alliée nécessaire, un point d'appui indispensable à sa sûreté, ne voulant rien de plus, mais aussi rien de moins.

Sir Robert Peel a dit dernièrement au sein de la chambre des communes qu'à ses yeux les discussions qui étaient intervenues entre l'Angleterre et la France étaient une suite nécessaire de ce qui s'était passé en Espagne. Ces paroles, qui ont produit une sensation assez vive, n'ont pourtant rien qui doive surprendre, si l'on veut bien y réfléchir. Comment, pour sir Robert Peel, l'Espagne ne serait-elle pas un sujet important et nécessaire de discussion entre la France et l'Angleterre, qui, depuis un siècle et demi, luttent sur ce terrain, soit les armes à la main, soit par les voies diplomatiques? Un instant, en 1834, on a pu croire qu'un accord sincère allait succéder à cette rivalité. Que la durée de cet accord eût été chose heureuse pour la tranquillité de l'Europe! Sir Robert Peel et lord Aberdeen le comprirent : il semblait que toutes les conséquences du traité de la quadruple alliance allaient être loyalement déduites, quand par le fait de lord Palmerston toutes ces espérances ont avorté. Si nous parlons ainsi, ce n'est pas pour la stérile satisfaction d'accuser cet homme d'état, mais nous déplorons profondément les changemens qui ont altéré la situation sur ce point essentiel. Avant la rentrée de lord Palmerston au pouvoir, la question d'Espagne était pour la France et l'Angleterre une question commune, de laquelle les puissances du continent ne se mêlaient plus; elles semblaient presque avoir renoncé à s'en occuper. Sous la tutélaire influence des deux premiers gouvernemens constitutionnels de l'Europe, la jeune monarchie de la reine Isabelle commençait de s'affermir; aujourd'hui tout est ébranlé. L'ordre de succession au trône d'Espagne redevient un problème à la solution duquel le gouvernement anglais convie les autres cabinets. Comme après l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV, la France est seule dans la question d'Espagne contre le reste de l'Europe. Tel est le changement que nous regrettons amèrement, non que nous apercevions au bout de ces difficultés une guerre inévitable. La France aujourd'hui n'a pas à accomplir la tâche que s'était donnée Louis XIV; elle n'a pas à implanter en Espagne une dynastie nouvelle; elle n'a qu'à protéger par son alliance les droits des Bourbons espagnols, droits consacrés par le temps et par les traités. Seulement cette tâche plus modeste est devenue néanmoins beaucoup plus difficile par l'altération si sensible du bon accord entre l'Angleterre et nous. La guerre civile vient de jeter en Espagne de nouvelles et tristes lueurs : un prétendant s'agite; il se vante d'avoir sur le continent de puissans appuis, et, en Angleterre, la connivence même du gouvernement. On annonce le retour en France de Marie-Christine: on parle de divisions qui auraient éclaté entre la reine Isabelle et son époux, don François d'Assis. Il y a là assurément d'assez sérieux sujets de préoccupations. Toutefois nous sommes loin de perdre l'espoir de voir le parti modéré puiser dans la gravité des circonstances de nouvelles forces pour y faire face. C'est lui qui, en présence des tentatives de guerre civile, a la responsabilité des destinées de l'Espagne, car il est au gouvernement. Sans doute, il ne se désarmera pas de gaieté de cœur par des rivalités intestines et misérables. Il y a dans le parti modéré trois fractions distinctes : autour de M. Mon se groupent une soixantaine de députés qui reconnaissent en lui le représentant le plus éminent de leurs opinions. A côté des nombreux partisans de M. Mon, il faut placer

les membres des cortès qui, sans préférence bien marquée pour les personnes, prêtent au gouvernement un persévérant appui. Enfin viennent les puritains, ayant M. Pacheco à leur tête, et qui forment une sorte de tiers-parti. Ces trois fractions ont chacune sa physionomie, et, sur plusieurs points, elles peuvent, dans des temps calmes et ordinaires, montrer des tendances diverses. Un danger sérieux les réunirait. Le parti progressiste a fait, au sein des cortès, une sorte de profession de foi par l'organe de M. Cortina. Il a toujours eu la prétention, on le sait, de se porter le défenseur de l'indépendance morale de l'Espagne. M. Cortina a reproché au ministère de M. Isturitz d'avoir cédé avec trop de complaisance, dans l'affaire des mariages espagnols, à toutes les vues, à tous les desseins de la France. L'accusation est injuste. Ni le gouvernement français n'a eu de tyranniques exigences, ni le gouvernement espagnol de répréhensibles faiblesses. Comment le représentant du parti progressiste, si ombrageux à l'encontre de la France, couvre-t-il de son silence les menées persévérantes et secrètes de l'Angleterre, qui intervient sans relâche dans les affaires intérieures de la Péninsule? M. Cortina, en parlant des projets et des futures entreprises du prétendant, a déclaré que ni lui ni ses amis ne se ligueraient jamais avec les ennemis de la liberté. Ces sentimens sont honorables; mais pourquoi l'orateur progressiste n'a-t-il pas profité de l'occasion pour se plaindre, au sein des cortès, de l'appui que trouvent aujourd'hui dans le gouvernement anglais les intrigues du comte de Montemolin? Cet appui n'est plus un mystère. Quand même lord Palmerston n'aurait pas déclaré expressément à M. le comte de Sainte-Aulaire, comme on en fait courir le bruit, que le traité de la quadruple alliance avait cessé d'exister, il suffit de la conduite du ministre whig pour expliquer clairement ses intentions. Ce que se propose lord Palmerston, c'est de menacer de la manière la plus sérieuse l'ordre de choses établi en Espagne; il pense que de graves complications dans la Péninsule seraient favorables à l'influence anglaise, qui deviendrait maîtresse en poussant au trône le comte de Montemolin, surtout si la reine Isabelle ne donnait pas d'héritiers à la couronne. Voilà donc les whigs devenus les complices du parti apostolique espagnol!

C'est de l'habile générosité de sir Robert Peel que le ministère whig a reçu, dans ces derniers jours, la force et la majorité dont nous parlions en commençant. Sir Robert Peel s'est exprimé en protecteur du cabinet. Lord John Russell s'est empressé d'adhérer à tout ce qu'il avait dit; il a déclaré qu'il partageait en tous points sa manière d'apprécier la situation du pays. Entre ces deux grandes notabilités parlementaires, lord George Bentinck s'est trouvé singulièrement amoindri et réduit presque à désavouer la pensée d'avoir voulu faire échec au cabinet. S'il proposait d'allouer 16 millions de livres sterling pour la construction de chemins de fer en Irlande, c'était pour venir en aide au ministère. Lord John Russell avait refusé dès le principe cet étrange secours, et il avait fait du vote sur cette motion une question de cabinet. Nous avions prévu la défaite de lord George Bentinck; elle n'a étonné personne. Cet incident parlementaire n'a été remarquable que parce qu'il a dessiné la nouvelle attitude de sir Robert Peel. L'ancien chef des tories travaille à se recomposer une armée; il ne veut pas laisser se grossir la fraction qui, faute d'un chef plus expérimenté, a pris lord George Bentinck pour général. Dans les 118 voix qui ont voté avec lord George Bentinck, il faut compter à peu près vingt-cinq Irlandais, ce qui diminue le ba-

taillon tory qui en ce moment ne veut plus reconnaître la direction de sir Robert Peel. Il est naturel que ce dernier protége le ministère whig, puisqu'en ce moment il n'est pas en mesure de lui succéder. Il compte sur le temps, sur sa supériorité connue dans les questions intérieures et financières, pour retrouver la plus grande partie des forces qu'il a perdues et ne laisser à lord George Bentinck qu'une petite phalange de protectionistes exagérés. Quant à l'avenir du ministère whig, les élections générales en décideront cette année. Quelques amis de lord Palmerston affectent une grande confiance dans le résultat futur de ces élections; à les entendre, les tories manquent d'hommes, et les whigs au contraire se fortifient tous les jours. On représente les anciens chefs du parti tory, sir Robert Peel, sir James Graham et lord Aberdeen, comme disposés à se désintéresser eux-mêmes de toute participation directe au pouvoir, pour se contenter du rôle de soutiens du ministère whig. Ce serait de leur part une bien grande abnégation. Nous avons peine à croire que ces hommes éminens et leurs amis ne se croient plus d'autre avenir que de servir d'appoint pour donner la majorité à leurs anciens adversaires.

Au reste, depuis quelque temps, ni dans la chambre des communes, ni dans la chambre des lords, il n'y a eu de débat politique proprement dit; toute l'attention du parlement s'est concentrée sur la situation intérieure du pays. Cette situation serait florissante sous le rapport financier, si l'Angleterre n'avait pas d'autre budget que son budget ordinaire : malheureusement il y a le budget de l'Irlande. Pour subvenir aux besoins les plus urgens de cet infortuné pays, le gouvernement est obligé d'emprunter 200 millions de francs. Cette nécessité a été mise dans tout son jour par le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, qui a déclaré en même temps au nom du cabinet laisser au prochain parlement le soin de statuer sur la prolongation de l'*income-taxe,* qui légalement finit cette année. Il ne faut pas oublier en effet que, si le budget ordinaire a présenté un certain excédant des recettes sur les dépenses, cet excédant est dû à la taxe générale établie sur les revenus par sir Robert Peel. L'*income-tax* semble faire maintenant partie du budget normal : à coup sûr, il sera renouvelé. Seulement le ministère whig ne s'est pas senti assez fort pour prendre la responsabilité d'un pareil acte : tout le monde n'a pas l'habile et audacieuse résolution de sir Robert Peel.

Il semblerait qu'un ministère exclusivement occupé des embarras intérieurs de la Grande-Bretagne devrait apporter dans les affaires du dehors une grande modération et beaucoup de réserve. C'est ainsi, nous le croyons, que plusieurs des membres du cabinet dont lord John Russell est le chef comprennent la situation et les devoirs qu'elle leur impose; mais ils ont au milieu d'eux lord Palmerston, et ils sont jusqu'à un certain point obligés d'accepter la solidarité d'une conduite qu'ils ne peuvent désavouer, même en ne l'approuvant pas. Les partisans de lord Palmerston affirment qu'il ne fait rien sans le concours du cabinet. Nous comprenons qu'il ait aujourd'hui pour ses collègues plus de ménagemens qu'il n'en montrait autrefois. Il n'est plus en situation, comme en 1840, de prendre à l'insu de la plus grande partie des membres du cabinet une de ces résolutions qui changent la face de la politique. Il se voit obligé maintenant à plus d'égards et de précautions. Cependant l'homme est toujours là avec ses passions et ses ressentimens. Nous pouvons, sans exagération, écrire

ce dernier mot, car, dans le monde diplomatique de Londres et de Paris, on sait que lord Palmerston, en exhalant son mécontentement au sujet de la conduite du gouvernement français dans les affaires d'Espagne, n'a pas craint d'ajouter qu'il en garderait un éternel ressentiment. C'est peut-être parce que cette parole de lord Palmerston a fini par être connue, que le bruit a couru, et la presse l'a recueilli, que M. Guizot avait écrit directement à lord John Russell pour se plaindre au chef du ministère whig de la conduite et des discours de lord Palmerston. Lord John Russell aurait sur-le-champ communiqué cette lettre à son collègue. De la presse anglaise, cette histoire a passé dans quelques-uns de nos journaux. La moindre réflexion suffit à en montrer le peu de fondement. Comment admettre qu'un ministre français eût la pensée de dénoncer à un ministre anglais un des collègues qui siégent à côté de lui? Voici sans doute ce qui aura donné lieu à cette étrange invention. Dans un des salons de Londres on a parlé, vers ces derniers temps, d'une lettre de M. Guizot à M. de Jarnac. Dans cette lettre, qui n'avait pas le caractère d'une dépêche diplomatique, M. Guizot aurait exprimé combien il lui serait pénible de voir les hommes honorables qui représentent aujourd'hui le gouvernement anglais, notamment lord John Russell, persuadés que dans l'affaire d'Espagne il avait manqué de mesure et de loyauté. M. le ministre des affaires étrangères se défendait vivement de ce reproche, et rejetait la responsabilité de tout ce qui était arrivé sur lord Palmerston. Il comprenait que les collègues de ce dernier ne lui retirassent pas leur appui dans des circonstances aussi graves. Toutefois il lui était impossible de ne pas faire une grande différence entre lord Palmerston et lord John Russell; s'il se trompait sur ce point, il se trompait avec toute l'Europe, qui reconnaissait dans le chef du cabinet whig une grande rectitude d'esprit et une haute modération. Si tel était effectivement l'esprit de la lettre adressée par M. Guizot à M. de Jarnac, on ne s'étonnera pas que ce dernier l'ait montrée à lord John Russell, qui aura cru devoir n'en pas faire mystère à lord Palmerston.

Quand on est un ami sincère de la paix et de la tranquillité européenne, il est permis de voir avec quelque inquiétude la présence de lord Palmerston au pouvoir; mais on peut éprouver ce sentiment sans tomber dans les exagérations qui malheureusement déparent les lettres, d'ailleurs remarquables, adressées par M. Urquhart au *Morning-Post*. M. Urquhart est pour lord Palmerston un vif adversaire; il serait plus à craindre encore pour le pétulant ministre qui a troublé la paix de l'Europe en 1840, s'il mettait dans quelques-unes de ses accusations plus de mesure et plus de vraisemblance. Sans forcer notre pensée, nous dirons qu'il est triste, pour la sûreté des bonnes relations entre la France et l'Angleterre, d'avoir à craindre chaque matin une surprise, peut-être une offense. Sur quel point le ministre whig cherchera-t-il à nous atteindre? Va-t-il devenir à Tunis l'auxiliaire des prétentions du sultan contre le bey, pour tenter de faire expier à ce dernier la protection et l'alliance de la France? En Grèce, M. Coletti et son ministère sont suspects à lord Palmerston, qui leur reproche d'avoir pour nous trop de sympathies. Le véritable tort de M. Coletti est de maintenir l'indépendance de la Grèce; aussi la diplomatie de lord Palmerston verrait-elle sa chute avec joie, dût cette chute ébranler profondément le trône constitutionnel du roi Othon. On voit comment se trouve compromise l'alliance entre la France et l'Angleterre; il n'y aura pas de collision directe entre les

deux nations; mais là où la cause de la civilisation et de la liberté réclamerait une action commune, des efforts combinés et puissans, l'Angleterre et la France se diviseront et porteront dans des camps opposés leur influence, qui, réunie, eût été irrésistible.

Le Portugal est toujours le théâtre des complications les plus désolantes, et la guerre civile, en se prolongeant, épuise les ressources si minimes qui restaient encore à ce malheureux pays. Elle a fait pis, et d'incidens en incidens elle le place aujourd'hui, par la résurrection du parti miguéliste, sous le coup d'une intervention étrangère. Les formes modernes du gouvernement constitutionnel, l'établissement parlementaire, les lois d'ordre général, auront long-temps encore un double obstacle à surmonter dans ces pays du Midi, si différens par leurs traditions et leurs mœurs de nos pays du Nord : les habitudes impérieuses des souverains, les habitudes indisciplinées des sujets, semblent rivaliser d'opiniâtreté pour contrarier le progrès pacifique de l'esprit nouveau dans ces vieilles sociétés. Nous avons déjà dit ce qu'étaient devenues les libertés portugaises sous l'administration des Cabral; nous avons raconté cette lutte si regrettable sourdement engagée par le palais des Necessidades contre l'administration de M. de Palmella; nous avons déploré le coup d'état qui termina d'une façon si choquante des hostilités si profondément inconstitutionnelles. Doña Maria s'est ainsi, par la faute de ses conseillers les plus intimes, précipitée elle-même avec son pays dans la situation la plus critique; elle a déchaîné les passions de ces masses paresseuses et violentes, telles qu'on les trouve dans ces contrées à la fois bénies et brûlées par le soleil, de ces hommes qui, sans industrie régulière, sans besoin d'aisance et de bien-être, partagent volontiers leur vie entre les aventures et l'oisiveté. Aujourd'hui la guerre est en Portugal ce qu'elle était il y a quelques années en Espagne, un amusement ou un métier; c'est à peu près partout la guerre de partisans; ce sont, dans les sierras d'Estrella et de Monchique, les mêmes gens qu'en Navarre et dans les provinces basques, des indépendans par excellence; il n'y a pas plus d'idées constitutionnelles dans les citoyens que dans le gouvernement. Les juntes d'insurrection, dirigées par des personnages qui devraient avoir plus de notions politiques, ont cependant subi l'aveugle entraînement de la foule; elles ont commis la faute impardonnable de procéder comme on procédait au moyen-âge : elles ont déposé la reine et ouvert le champ-clos aux candidats qui voudront disputer la succession royale; elles ont pactisé sous bénéfice d'inventaire avec dom Miguel, sans voir autre chose dans ce pacte monstrueux entre les libéraux et l'absolutisme qu'un expédient de circonstance. Il n'y a plus ainsi pour le peuple des campagnes à s'inquiéter de savoir quelle charte il faut défendre, et, n'ayant jamais bien saisi les différences qui les séparent toutes, il est beaucoup plus à son aise en face de deux noms entre lesquels on l'invite à choisir : dom Miguel ou doña Maria. Les libéraux ont par là terriblement simplifié la question; mais à quel prix? en la tranchant contre eux-mêmes, grâce à cette funeste alliance dans laquelle ils ont tout confondu. Dom Miguel est aussi impossible à Lisbonne que le comte de Montemolin à Madrid, et, si quelque chose peut déconcerter d'avance l'espoir qui semblait ranimer les carlistes à la suite d'encouragemens inattendus, c'est assurément l'opposition très décidée que l'Angleterre ne peut manquer de faire aux entreprises miguélistes. Lord Lansdowne s'en est très nettement expliqué.

Le tableau seul de la guerre suffit d'ailleurs pour en montrer l'esprit. Le théâtre des hostilités est double; les insurgés sont en force au sud, dans les montagnes de l'Alemtejo, au nord derrière le Douro. Dans le sud, la junte d'Evora pousse des reconnaissances jusqu'au bord du Tage, presque en face de Lisbonne; des partis, lancés d'Evora, ont ainsi pénétré en Estramadure, dépassé Setuval, Alcazar, et menacé Almada. Le général Schwalbach, qui commande de ce côté pour la reine, ne peut atteindre un ennemi si mobile, et le peu de forces qu'il a ne lui permet pas d'attaquer Evora; ne pouvant même répandre assez de colonnes dans la campagne, il est réduit à la laisser sans cesse inquiétée. Il suffit d'une guérilla de vingt hommes pour emporter un gros bourg de deux mille ames; les employés s'enfuient, et les habitans se convertissent à la junte. Que les troupes royales se présentent, la guérilla se sauve, les employés reviennent, et la révolution est encore une fois vaincue jusqu'à nouvelle revanche. En somme, il paraît que cette guerre de surprises ne tourne pas à l'avantage de l'armée régulière du sud : le général Schwalbach a été contraint de rétrograder du sud au nord jusqu'à Estremoz; on lui avait enlevé tout un détachement endormi, éparpillé dans un village ouvert, pendant que l'officier jouait aux cartes. Fiers de pareils succès, les chefs de guérillas supportent difficilement l'autorité de la junte et la renouvellent selon leur bon plaisir.

Au nord sont les miguélistes, combattant aussi à leur vieille mode soit dans les montagnes d'Estrella, soit entre le Douro et le Minho. Sur la côte, à l'embouchure du Douro, la grande ville d'Oporto, résidence de la junte centrale des insurgés, se prépare à soutenir le siége dont la menace maintenant le maréchal Saldanha. Vainqueur du comte Bomfin à Torres-Vedras, après de si longues temporisations, Saldanha s'est aussitôt emparé de Coïmbre, et, maître de toutes les places jusqu'à la ligne du Douro, après avoir battu les miguélistes dans Tras-os-Montes, il temporise derechef avec l'espoir de ruiner ainsi l'armée du comte das Antas, comme il avait ruiné d'avance celle du comte Bomfin. Ses lieutenans ont battu et tué le général Mac-Donald, aventurier écossais, mort en brave au service du prétendant; ils poursuivent avec acharnement le vieux chef miguéliste Povoas, qui les promène sur ses traces dans les montagnes d'Estrella, où les Français, du temps des guerres péninsulaires, traquèrent une poignée d'hommes durant un hiver entier sans jamais les joindre. Das Antas fait, de son côté, des démonstrations militaires au nord d'Oporto, pendant que l'ennemi arrive du sud. Il semble vouloir braver les troupes de la reine, en leur montrant la confiance qu'il a dans la force naturelle de la place, puisqu'il l'abandonne ainsi presque devant les futurs assiégeans. Oporto, qui a résisté, en 1832, aux trente mille hommes de dom Miguel, ne doute pas du succès de la résistance vis-à-vis des sept ou huit mille hommes de Saldanha. La junte gouverne en souveraine, et elle a annoncé hautement qu'aussitôt la déchéance de la reine accomplie, des cortès constituantes donneraient « à qui de droit » la couronne de Portugal : dom Miguel la recevrait à condition de la transmettre au fils du marquis de Loulé, s'il mourait sans héritiers. Si ces folies politiques d'un autre temps pouvaient réussir, elles amèneraient immédiatement le *casus fœderis* prévu par le traité de la quadruple alliance, et il faut espérer que cette fois l'Angleterre, la France et l'Espagne, obligées d'agir de concert pour maintenir le drapeau qu'elles ont arboré en Europe, reconnaîtraient enfin qu'elles ne peuvent séparer ou neu-

traliser réciproquement leur influence sans ouvrir la porte aux intrigues et aux complots de l'absolutisme.

Notre gouvernement a publié quelques nouvelles officielles de Taïti, qui ont fait connaître l'état dans lequel se trouve cette île. La sécurité de nos établissemens y est assurée, mais la tranquillité n'y est point encore complète, et une partie de la population se maintient dans une attitude d'opposition et même d'hostilité. Des lettres particulières nous confirment ces nouvelles; elles donnent sur l'état du pays des détails qui ne permettent pas d'illusion sur les difficultés. Toutefois ces lettres insistent sur l'intérêt qu'il y a pour la France à s'établir dans ces parages. Toutes s'accordent à dire que l'île de Taïti est fertile, que sa position est centrale dans l'Océanie, que le port de Papéété est excellent, facile à défendre, et présente un refuge sûr à notre marine de guerre et de commerce dans le grand Océan. Dans l'une de ces lettres, on remarque que l'Angleterre ne montrerait pas tant de jalousie et de mauvaise humeur de nous voir là, s'il n'y avait pour nous aucun avantage à occuper ces points. « Ce qui dégoûte la France de ces établissemens, dit cette lettre, ce sont les difficultés qui en sont résultées avec l'Angleterre : on a trouvé que les profits de ces possessions lointaines ne compensaient pas les inconvéniens de discussions qui ont failli ébranler l'entente cordiale; mais que l'on suppose un instant que ces difficultés ne se soient pas rencontrées, que l'établissement ait eu lieu d'une manière naturelle, et alors on sera moins sévère : c'est ce qui est arrivé pour Mayotte. Il y a peut-être là un manque de volonté et de saine appréciation qui est peu digne d'un grand peuple. »

Quoi qu'il en soit de la justesse de cette assertion, on ne peut nier que notre établissement à Taïti n'ait rencontré de graves difficultés qui ne sont pas à leur terme. Les lettres que nous avons sous les yeux montrent que ces difficultés ne sont pas aussi exclusivement du fait du gouvernement britannique qu'on l'a supposé, mais qu'elles sont une conséquence naturelle de l'état d'un pays fréquenté depuis un demi-siècle par les Anglais, converti et à demi civilisé par leurs missionnaires, que le gouvernement britannique protége sans doute, mais qui sont hors de sa dépendance. A ces causes, dont on n'a pas assez tenu compte en Europe, il faut joindre le caractère des indigènes, dont on s'était fait une très fausse idée; on les jugeait doux, paisibles, asservis : on les a trouvés tels que l'étude de leur histoire, si on l'avait sue alors, les aurait fait connaître, rusés, batailleurs, tenaces, désireux d'indépendance. Enfin on a rencontré un élément de résistance, auquel on n'avait pas songé, dans les Européens vagabonds qui pullulent sur ces mers, qui se sont mêlés aux indigènes, et qui, plutôt par goût pour le désordre que par tout autre motif, ont pris parti pour eux et les ont poussés à la rébellion.

Toutes ces difficultés ont certainement rendu notre établissement à Taïti très pénible; mais le chef qui a dirigé cette opération épineuse, M. le contre-amiral Bruat, a montré une capacité remarquable, une vigueur mêlée de tempéramens, une prudence et une tenacité qui ont triomphé des obstacles. La décision avec laquelle il a eu recours aux hostilités, le courage avec lequel les forces sous ses ordres, toujours inférieures en nombre, ont attaqué et battu des populations soulevées ou menaçantes, ont conquis une attitude de supériorité que la seule défensive n'aurait jamais donnée, et qui, si elle a été payée de quelques victimes regrettables, a hâté certainement le terme des hostilités et la soumission des indi-

gènes. C'est là un point sur lequel les lettres dont nous parlons sont unanimes, et, tout en faisant la part de l'enivrement où se laissent aller ceux qui viennent de faire la guerre, on doit reconnaître que cette opinion est fondée. Cette attitude, conquise par des démonstrations hardies, s'est conservée jusqu'au mois de novembre, époque des dernières nouvelles. Les troupes de la garnison occupaient les points principaux du littoral, et les indigènes opposans, obligés de se réfugier dans l'intérieur, n'osaient plus se montrer qu'à de rares intervalles. De nombreuses adhésions au gouvernement du protectorat avaient eu lieu. La situation, quoique difficile encore, s'était donc améliorée, et on espérait que le gouvernement se déciderait à envoyer un renfort de troupes, afin d'achever une pacification déjà avancée. « Quand les Indiens, écrit-on, auront définitivement l'assurance que nous voulons être forts et que nous resterons à Taïti, ils se soumettront. Nos partisans, qui augmentent tous les jours depuis nos succès, s'affermiront; les incertains, qui sont nombreux, se décideront; les opposans fléchiront sous la nécessité. Qu'on n'hésite donc plus, car il vaudrait mieux abandonner que de rester ainsi. » On voit que la même question se présente partout où l'on veut s'établir. Il faut s'y attendre, et le mal est, ou de ne pas l'avoir prévu, ou de s'en plaindre quand on a pris l'initiative de l'occupation. Il est donc à désirer, si l'on n'abandonne pas Taïti, que l'on persiste dans cette entreprise avec des forces suffisantes. La question paraît trop engagée pour prendre le parti de l'abandon. S'il y a certains inconvéniens, n'y a-t-il pas aussi des avantages réels à se maintenir où l'on s'est établi? Il faut ici faire les choses nécessaires avec autant de résolution et de persévérance que de modération et de réserve.

A chaque session, dès que les débats de l'adresse sont terminés, la chambre des députés prend une autre physionomie. On se repose des émotions qu'ont données les luttes politiques. Plus de séances publiques pendant plusieurs jours; on ne se réunit que dans les bureaux; les commissions travaillent. C'est le tour des affaires. Quelques lois urgentes ont déjà été votées, notamment celle qui augmente de seize mille hommes l'effectif. La chambre a aussi annulé l'élection de M. Drouillard; le verdict du jury avait dicté d'avance la décision du parlement, qui ne s'est point fait attendre et a été rendue à l'unanimité. C'est quelque chose d'assez nouveau dans nos mœurs publiques que l'éclat et la solennité qui viennent de s'attacher à une accusation de corruption. Sans doute les articles de loi qui ont été appliqués par la cour d'assises de Maine-et-Loire ne sont pas nouveaux, mais ils sommeillaient pour ainsi dire dans le Code pénal. On sait aujourd'hui quelles répressions et quelles peines on peut demander à la justice du pays. Il faut s'attendre à voir les partis chercher les uns contre les autres à se faire une arme des sévérités long-temps oubliées de la législation. La grave question de la corruption politique reviendra devant la chambre, quand celle-ci s'occupera de la proposition que vient de déposer M. Duvergier de Hauranne. L'honorable député a reproduit dans cette proposition les conclusions principales du remarquable livre qu'il vient de publier. Ces conclusions, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, seront un thème inépuisable de débats parlementaires, surtout quand on y joindra la question des incompatibilités que doit présenter de nouveau M. de Rémusat. Ces deux propositions touchent à tous les principes fondamentaux du gouvernement représentatif, et, ce qui n'est pas moins grave, à des habitudes enracinées, à des droits acquis et jaloux. Les

discussions que vont soulever MM. de Hauranne et de Rémusat nous feront connaître si la chambre et la majorité de 1846 ont sur certains points d'organisation intérieure d'autres tendances que la précédente législature. C'est une provocation adressée par l'opposition aux conservateurs progressistes.

Nous parlions dernièrement de la nécessité où pourrait se trouver le cabinet d'appeler dans son sein quelques hommes nouveaux. Il n'y a d'ouvert en ce moment que la succession de M. Martin du Nord. Le portefeuille de la justice est décidément destiné à M. Hébert, l'un des vice-présidens de la chambre. En passant à la chancellerie, M. Hébert laisse vacante la place de procureur-général, et il n'est pas aisé de lui trouver un successeur. Plusieurs noms ont été prononcés; on a parlé de M. Boucly, qui a été vivement recommandé par M. Hébert, mais M. Boucly est sans siége à la chambre et sans caractère politique. M. Delangle aurait de belles chances si l'on ne craignait pour sa réélection; il n'a eu, l'été dernier, au collége de Cosne qu'une voix de majorité. Il a été question aussi de M. Piou, procureur-général près la cour royale de Lyon. La direction suprême du parquet de Paris est un des postes judiciaires les plus difficiles à remplir. Il y faut réunir à la distinction du magistrat une sorte de consistance politique, et nous ne sommes pas étonnés des hésitations du cabinet.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

Voici maintenant une année tout entière écoulée depuis qu'a commencé la guerre qui tient aux prises les deux républiques de l'Amérique du Nord. C'est en mars 1846 que le général Taylor a franchi les limites contestées du Texas; en avril, il a pour la première fois rencontré les Mexicains sous les ordres du général Arista; le mois d'après, il a livré les deux batailles de Palo Alto et de Resaca della Palma. Les Américains ont étendu le théâtre des hostilités en même temps qu'ils multipliaient leurs victoires, et pendant que leurs escadres bloquaient les côtes du golfe, pendant que le général Taylor prenait Monterey et poursuivait vers le sud la route difficile qui mène à Mexico, deux autres corps d'armée transformés presque aussitôt en compagnies de *settlers* s'installaient, bien plutôt qu'ils ne campaient, au nord et à l'ouest, dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie. Aujourd'hui la flotte des États-Unis doit avoir fait une démonstration sur Vera-Cruz; l'armée d'invasion s'est avancée d'un pas de plus vers San-Luis de Potosi, où sont rassemblées les forces mexicaines qui barrent le chemin de la capitale; elle a pris Victoria dans l'état de Tamaulipas. Telles sont les dernières nouvelles de la guerre, et, malgré les conjectures fondées qui pouvaient permettre d'en espérer la fin, malgré les embarras inouis dans lesquels elle précipite les deux nations, il devient chaque jour plus difficile de lui assigner un terme et de lui trouver un accommodement.

On sait pourtant que Santa-Anna n'était rentré dans Mexico qu'avec le laisser-passer du cabinet de Washington. Il avait positivement vendu la paix d'avance, stipulant que les États-Unis lui garantiraient dix années durant le pouvoir dictatorial, et qu'en retour il userait de ce pouvoir à leur profit en leur abandon-

nant les agrandissemens territoriaux qu'ils ambitionnent; mais, à peine débarqué pour faire sa révolution, Santa-Anna comprit vite qu'au milieu de l'irritation générale des esprits, il était impossible à quiconque parlerait de paix de se maintenir en possession du gouvernement. L'*Herald* de New-York avait publié la convention; le général répondit dans le *Republicano* que c'était une ruse inventée par les *Yankee* pour le décrier, et il se hâta d'aller à Potosi prendre le commandement des troupes. C'est là que le retient toujours le conflit prolongé des partis qui déchirent Mexico, et la situation que lui créent à présent les intrigues de l'intérieur l'obligent à montrer vis-à-vis de l'étranger des intentions plus belliqueuses qu'il ne lui conviendrait.

D'autre part, à Washington, on s'aperçoit chaque jour davantage des frais énormes qu'impose la guerre, et l'on s'effraie à la pensée qu'elle peut encore continuer un an avant d'aboutir à des résultats sérieux, suivant ce qu'annonce le général Taylor. Celui-ci a d'ailleurs été aussi maltraité par l'opinion qu'il avait été d'abord exalté; on lui a reproché avec la rudesse américaine d'avoir accordé une capitulation trop favorable à la garnison de Monterey; la presse l'a harcelé sur ce ton qu'il faut pour plaire à l'humeur souvent rustique des législateurs de l'Union : « Il était mort, a-t-on dit, à l'état de chrysalide, comme le ver du tabac quand il est saisi par la gelée. » Chagriné, découragé, le général s'est plaint vivement dans une lettre particulière qu'on a bientôt rendue publique. Cette lettre n'était pas de nature à relever la confiance; elle trahissait la faiblesse réelle des États-Unis. Cela pouvait donner beaucoup à réfléchir d'apprendre que la chute de Monterey était « une occurrence sur laquelle on n'avait pas droit de compter; » qu'il n'y avait devant Monterey, si fort au cœur du territoire ennemi, que six mille deux cent cinquante hommes, dont les deux tiers de volontaires; que les cavaliers du Tennessee et du Kentucky, ayant mis cinq mois à faire la route de chez eux au quartier-général, s'en étaient presque aussitôt retournés, parce que la longueur de la route avait pris tout leur temps de service; enfin qu'on n'avait reçu de la mère-patrie, durant toute l'expédition, ni vivres, ni moyens de transport, ni secours d'aucune espèce. Il y a même eu des membres du congrès qui ont proposé dans les deux chambres de rappeler les troupes à l'est du Rio-Grande, en-deçà de la frontière disputée, qui ont combattu l'accroissement de l'armée, l'accession de nouveaux territoires, l'émission de nouveaux emprunts. Rien n'arrête cependant ce mouvement militaire et conquérant que la force des circonstances, que les passions individuelles ou générales impriment maintenant à la politique des États-Unis. Le gouvernement de Mexico, en repoussant les dernières offres pacifiques qui lui sont arrivées de Washington, a déclaré qu'il ne traiterait point avec l'ennemi tant que celui-ci n'aurait pas vidé le sol national. De son côté, le général Taylor signifiait dans sa fameuse lettre qu'il n'irait point au-delà de Saltillo, parce que les routes et l'eau manquaient pour franchir la distance de trois cents milles qui restait encore jusqu'à San-Luis de Potosi. M. Polk n'a pas tenu compte de ces répugnances, qui perdaient d'ailleurs de leur gravité depuis que Tampico, le port le plus considérable après Vera-Cruz, était tombé aux mains de ses officiers, ce qu'ignorait le général Taylor au moment où il écrivait. L'ordre a été donné de marcher droit sur Mexico; on a nommé un généralissime; le congrès a voté d'emblée neuf régimens de volontaires et dix de réguliers, en tout cinquante mille hommes d'effectif; il a voté

pour suffire à cette énorme dépense la création d'un nouveau papier jusqu'à concurrence de 28 millions de dollars, les billets pouvant au gré des porteurs se convertir en créances remboursables dans vingt ans et produire jusque-là un intérêt de 6 pour 100. La vente des terres publiques, dont le taux s'élève à mesure que les émigrans affluent, doit fournir les ressources nécessaires au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt : l'année dernière seulement, les ventes de terres dans le nouvel état de Wisconsin n'ont pas donné loin d'un demi-million de dollars. Les opposans avaient annoncé qu'une émission si forte ferait baisser les fonds publics; les fonds ont au contraire monté. Les chambres ont repoussé à l'unanimité les deux bills présentés par deux membres isolés qui proposaient de suspendre immédiatement et sans autre garantie les opérations militaires dirigées contre le Mexique; les whigs eux-mêmes ont fini par suivre le torrent où les entraînait la fougue guerrière des démocrates. M. Calhoun a laissé répandre, par l'intermédiaire de ses amis, qu'il tenait pour absurde toute idée de rappeler en arrière les troupes américaines. Les chefs, les journaux du parti, ont reconnu qu'il n'était plus temps de disputer sur les causes de la guerre, mais qu'il fallait la poursuivre activement si l'on voulait en finir; ils se sont déclarés prêts à donner au gouvernement exécutif tous les moyens qu'il lui faudrait pour obtenir « une paix conquérante. »

Disons maintenant la grande raison de cet enthousiasme d'apparence si militaire. *Frère Jonathan*, comme les Anglais surnomment le peuple américain, ne pousse pas d'ordinaire le patriotisme jusqu'au désintéressement, et, s'il n'y avait sous jeu que l'orgueil national engagé dans une lutte trop long-temps indécise, on ne paierait pas volontiers si cher une satisfaction purement idéale. La presse américaine se livre bien à de pompeuses déclamations en l'honneur du vaste avenir qui s'ouvre devant l'Union; elle voit déjà le cabinet de Washington régner sur l'Océan Pacifique, après avoir subjugué l'Amérique entière, et elle menace assez naïvement l'Europe de transplanter de force, au sein des vieilles nations qui l'habitent, les jeunes institutions républicaines du Nouveau-Monde. Derrière cette fantasmagorie se joue cependant le drame sérieux et véritable; les imaginations s'égarent peut-être à plaisir dans ces horizons lointains, les intérêts ne s'y trompent pas et vont au plus court. Pendant qu'on prêche la conquête universelle, on colonise place par place les territoires mexicains, et, loin d'y camper en ennemis, on y travaille et l'on s'y arrange en propriétaires paisibles. Cette population toujours croissante que le paupérisme atteint déjà dans les grands centres de l'ouest se précipite vers ces extrémités nouvelles que la victoire vient de rattacher aux États-Unis, sans même que le droit des traités ait encore confirmé leur possession. Pour la foule incessamment renouvelée des *settlers*, il y a là une irrésistible tentation, des débouchés plus avantageux et plus sûrs que les défrichemens, que les déserts du nord et du nord-ouest; ces grands fleuves qui baignent les beaux sites du Nouveau-Mexique attirent naturellement bien plus que les âpres régions des monts Alleghany. Le général Taylor, au lieu de marcher sur Mexico, voulait simplement occuper tout le pays compris entre les deux mers jusqu'à la hauteur de Tampico, et dire ensuite aux Mexicains : « Chassez-nous si vous pouvez. » Il changeait ainsi de rôle, et passait de l'offensive à la défensive. Si on lui ordonne aujourd'hui de continuer sa route vers le sud, c'est pour assurer définitivement et plus vite à l'Union les contrées du

nord qu'elle a déjà réputées siennes, Santa-Fé, Chihuahua et les Californies, toutes remplies dès à présent d'occupans américains.

Ces Américains sont le plus souvent sans doute des citoyens de fraîche date que l'Europe a déportés en masse au cœur des États-Unis; cette immigration continuelle deviendrait un péril s'il n'y avait pour elle les voies d'écoulement qui l'utilisent; elle devient au contraire un élément de richesse et de force nationales du moment où l'on peut la distribuer comme il faut et sans encombre. Le parti des *natifs*, qui prêche l'*américanisme* dans le nord avec autant d'opiniâtreté qu'on en met à le pratiquer dans la Plata, le parti des *natifs* essaie inutilement d'arrêter ce flot de population étrangère; il a tout récemment demandé qu'on refusât l'accès des ports de l'Union aux arrivans expulsés par leur propre patrie comme pauvres ou comme criminels; il ne réussira pas. La grandeur des États-Unis, c'est de proportionner, sur leur territoire, le nombre d'ames au nombre de milles carrés : l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin et l'Iowa seraient des créations tout européennes, si l'Europe ne se transformait, pour ainsi dire, sous ce régime nouveau que lui impose une vie nouvelle. Les Allemands sont, à coup sûr, la portion la plus active, la plus industrieuse de l'émigration; ce sont eux, à ce qu'il paraît, qui se jettent sur le Mexique avec le plus d'ardeur; ce sont eux qui forment les plus solides de tous les corps volontaires, parce qu'aux habitudes mécaniques de leur discipline primitive, ils joignent, nous dit-on, sur le sol de leur récente patrie, les libres allures de vrais républicains. Cet empressement est au fond moins guerrier qu'il n'a l'air de l'être : tout l'ouest ressemble maintenant au camp de Wallenstein, tant il y a de mouvement et de démonstrations militaires; mais ces soldats qui partent de si grand cœur, ce ne sont que des colons en quête d'un établissement. Le général Kearney a écrit au gouvernement qu'il ne lui serait plus possible de tirer son armée du pays où elle est déjà tout assise, et qu'il fallait au plus vite régulariser cette société déjà naissante en annexant le Nouveau-Mexique et les Californies pour en partager les terres.

Cette annexion, qui semble inévitable, sera cependant à coup sûr une cause d'embarras sans fin, un grand trouble de plus dans la politique intérieure des États-Unis. Les neuf dixièmes de la nation la veulent absolument, et nous avons montré l'intérêt qu'ils ont à la vouloir; ils ne se dissimulent pas davantage le péril qu'ils courront en l'obtenant : ce ne sera rien moins qu'un nouvel élément de division dans cette fédération, qui compte déjà tant d'élémens séparatistes. La question de l'esclavage est, on le sait, aux États-Unis une question politique beaucoup plus que religieuse et morale; c'est une question de prépondérance entre les états du sud et du nord. Il a fallu dès le principe trouver une combinaison qui équilibrât dans le congrès les forces respectives des états mal peuplés du midi et des démocraties populeuses du nord. Si les grands propriétaires de la Géorgie et des Carolines, clair-semés comme ils l'étaient sur leurs vastes campagnes, n'avaient pas pesé individuellement dans le système électoral d'un poids plus lourd que tel ou tel petit marchand de New-York ou du Massachusetts, ils auraient été, sans résistance possible, écrasés par le nombre : il fut donc décidé, pour compenser la différence, que les esclaves des planteurs du midi seraient représentés par leurs maîtres et comptés vis-à-vis des blancs dans la proportion de cinq à deux; la possession de cinq cents nègres donne ainsi le même droit que deux cents voix d'hommes libres. Cet arrangement, accepté

jadis volontiers par les états du nord, est à la longue devenu l'objet des récriminations les plus amères; les abolitionistes élèvent des griefs de toute sorte contre cette représentation factice des esclaves. Qu'arrivera-t-il aujourd'hui de ces récentes conquêtes, plus étendues en territoire que ne le sont les treize états primitifs de l'Union? Les états du sud, qui les avoisinent, prétendent y importer leurs esclaves et y assurer à leurs citoyens les droits politiques dont jouissent chez eux les propriétaires de nègres. Les états du nord, qui travaillent assidument à diminuer la part d'autorité du sud dans la fédération, soutiennent que les nouvelles annexes de la république ne doivent pas ainsi tomber sous le joug exclusif de leurs rivaux, et craignent déjà de leur voir reprendre l'ascendant qu'ils ont perdu dans le congrès. Au fond, la difficulté n'existera qu'en théorie et ne se présentera guère dans la pratique. Le riz, le sucre et le coton sont les seules productions qui paraissent exiger le travail servile; le climat modéré de la Californie, la culture des céréales, l'industrie de la pêche, qui sont ses vraies ressources, appellent naturellement des ouvriers libres. Pour porter ainsi sur une abstraction, le débat n'en sera peut-être pas moins vif au congrès, parce qu'il restera toujours débat de prééminence. Le tarif de 1846 a élevé une barrière entre le sud et le nord; le sud sent plus que jamais le besoin de multiplier ses représentans : il n'a qu'une voix contre trois dans la chambre basse, où le nombre des députés de chaque état est proportionnel au chiffre de la population. Au sénat seulement, où l'on vote par état, chaque état n'envoyant que deux sénateurs, quelle qu'en soit la population, le sud est toujours certain de gagner en importance à mesure que les accessions de territoire augmenteront le groupe qu'il forme dans la fédération. Si maintenant les deux grandes parties de l'Union ne savent pas trouver encore un compromis et résoudre à l'amiable la difficulté qui les met de plus belle aux prises, ce sera une lutte intestine dont on ne peut prévoir les conséquences, pour peu qu'elle se prolonge. L'Union est encore comparativement récente; les intérêts locaux ne se sont pas assez développés pour obscurcir et cacher l'intérêt suprême de la grandeur générale; plus elle s'étend néanmoins, plus les affinités qui en joignaient les membres deviennent fragiles. On a déjà vu dans la question du Missouri les députés du sud, réduits en minorité impuissante, menacer de quitter leur siége et de ne plus reparaître au congrès. Rien ne serait plus grave pour l'avenir des États-Unis que l'accomplissement d'une pareille résolution, et, si la conquête des provinces mexicaines devait jamais l'occasionner, les vaincus seraient bien vengés. Un député du Texas se plaignait dernièrement des mauvais procédés de la majorité du congrès et des injustices du gouvernement : il regrettait tout haut l'annexion. On lui répondit par des éclats de rire, et un Pensylvanien s'écria : « Les Texiens ne voudraient plus de l'annexion, soit; mais qu'ils sachent bien que cet état une fois incorporé a été scellé dans nos cœurs par des crochets d'acier. » Malgré ces rires et cette éloquence pensylvanienne, nous croyons que ces sourdes dissidences pourraient bien un jour ou l'autre amener de graves complications, et ce n'est peut-être pas sans péril pour elle-même que l'Union se rapprochera de ces républiques espagnoles du midi, toujours disposées à se fractionner, à se subdiviser sans fin.

Le Mexique a, depuis long-temps, subi l'influence de cet esprit d'isolement local, d'indépendance provinciale qui ruine presque tous les états de l'Amérique

du Sud. On sait comment il a perdu le Texas. L'Yucatan, qui avait proclamé son émancipation en 1842, n'a guère fait qu'une soumission nominale; les deux provinces limitrophes de Tabasco et de Chiapas sont toujours prêtes à se joindre à lui. Les *pronunciamientos* soulèvent à tout moment des districts entiers, sans autre raison que de favoriser l'introduction des marchandises de contrebande. Le principe de séparation est même ouvertement arboré sous le nom de *fédéralisme :* c'est un mot d'ordre politique, et les *centralistes* luttent péniblement contre la dissolution qui menace la nationalité mexicaine.

On ne saurait imaginer la situation déplorable dans laquelle se débat aujourd'hui cette société singulière, à la fois barbare et corrompue, vaincue certainement par les vices organiques de sa constitution bien plus que par des ennemis dont les vertus militaires sont au moins médiocres. La crise déterminée par la guerre a fait ressortir de la manière la plus curieuse et la plus triste l'impuissance radicale de cet état né d'hier. Ce qui perd le Mexique, c'est l'incurie, la mollesse de ses premiers citoyens, de la classe qui semblait appelée à le régénérer, la classe des grands propriétaires; c'est l'agitation désordonnée d'une autre portion de la race créole, qui, privée des avantages de la fortune sur une terre où il n'y a guère de petits domaines, a cherché la fortune dans le pouvoir, et exploité sans les digérer les idées les plus avancées du radicalisme européen; c'est, d'un côté comme de l'autre, le défaut de sens national; c'est par-dessus tout la mobilité, l'inintelligence, on pourrait presque dire l'enfance encore sauvage, qui caractérise la masse du peuple. Une poignée d'hommes se dispute les faveurs de cette foule capricieuse et la soudoie avec l'argent dont on dépouille le trésor ou les particuliers, oligarchie sans cesse renouvelée, grace à des lois électorales qui confient tous les droits de citoyen aux Indiens même les moins policés.

Tels sont les élémens en lutte sur cet éternel débat du *centralisme* et du *fédéralisme*. On comprend que le *fédéralisme* est par son essence une carrière ouverte aux agitations démagogiques, le *centralisme* un refuge quelconque pour tous les besoins d'ordre et de paix. On comprend aussi que cette dernière opinion ne peut résister à l'autre et l'emporter qu'à la condition de s'appuyer sur un parti militaire qui l'exploite et la domine. Telle est, en somme, la raison des étranges succès qui marquent jusqu'au bout la carrière de Santa-Anna; telle est la vraie force avec laquelle, sorti triomphant de toutes les vicissitudes, il réussit encore à se faire déférer la présidence. Il garde l'armée pour lui, et, sûr des baïonnettes, il s'impose aux centralistes comme aux fédéralistes. Santa-Anna n'a jamais eu qu'un jeu, et ce jeu l'a toujours favorisé : remuer le pays à l'aide des démagogues fedéralistes, traiter avec eux, arriver sur leurs épaules, et, maître du pouvoir, les repousser du pied en se déclarant le protecteur exclusif de ces malheureux centralistes, toujours prêts à tout souffrir de son despotisme régulier, pourvu qu'il les délivre des exactions et des violences du parti démagogique.

A travers tous ces mouvemens sans but et sans fin, un nouveau parti semble prendre racine au Mexique, et cette fois du moins ce serait un parti vraiment politique et non point comme d'ordinaire une association de spéculateurs tentant un coup de main pour piller la douane. Ce parti a déjà de la consistance, parce qu'il se propose comme résultat de ses efforts l'accomplissement d'une idée na-

tionale, la restauration de la monarchie dans ces contrées si long-temps gouvernées par la monarchique Espagne. La chute d'Iturbide, en 1824, avait découragé les adorateurs trop empressés de sa pourpre impériale; avec plus de sang-froid et de maturité, l'on a repris aujourd'hui cette idée qui n'avait alors abouti qu'à un avortement; on la suit avec patience, et l'on brave assez résolûment de nouveaux échecs. Le général Paredès n'était arrivé à la présidence, d'où Santa-Anna l'a précipité, que pour travailler au plus prochain succès du principe monarchique; mais il l'avait trop ouvertement proclamé dans son manifeste, et il fut obligé de se rétracter plus ou moins devant le congrès. Les monarchistes se trouvèrent ainsi livrés sans défense à la rancune des fédéralistes, qui ne les épargnent guère, et Paredès lui-même fut renversé comme on l'a vu. Le *Tiempo,* organe de cette opinion, cessa de paraître, et tous ceux qui la professaient ont dû se renfermer dans un prudent silence devant une réaction victorieuse. Le cabinet de Washington a d'ailleurs activement combattu ces tendances si contraires aux institutions qu'il voudrait propager dans toute l'Amérique; il entretient à Mexico même de nombreux émissaires, et il ne s'est point caché d'avoir contribué beaucoup à la chute de Paredès pour le punir de ses velléités monarchiques. Voilà certes une intervention plus redoutable encore pour les monarchistes que l'opposition intérieure des fédéralistes radicaux.

Nous croyons cependant qu'il y a là des chances réelles d'avenir; tous les centralistes modérés, tous ceux qui ne veulent ni de la loi du sabre ni de la loi des clubs, se rallient intérieurement à la pensée d'un régime aussi ferme, mais moins tendu que la dictature d'un président comme Santa-Anna. Malheureusement ce défaut d'esprit public, cette timidité, cette inertie que nous avons signalés paralysent leurs intentions. Quelques hommes seulement ont osé se mettre en avant avec courage, et parmi ceux-là nous citerons surtout M. Guttierez, ancien ministre des affaires étrangères, qui, il y a quelques années déjà, proposa hautement la transformation de la république en monarchie comme la seule voie de salut qui restât au Mexique. Ce que voudraient surtout ces rares citoyens d'une patrie trop abandonnée, ce serait que l'Europe vînt à leur secours et qu'une grande conférence sauvât la nationalité mexicaine comme elle a restitué la nationalité hellénique, en lui donnant une souche royale. L'état actuel de l'Europe se prête malheureusement moins que jamais à des combinaisons de ce genre, mais on ne saurait s'empêcher d'être frappé des considérations d'intérêt très direct par lesquelles les monarchistes mexicains s'efforcent d'attirer sur eux l'attention européenne. Les Américains, disent-ils, vont pénétrer au cœur des districts des mines. L'Europe sera privée tout d'un coup des 20 millions de piastres (100 millions de francs) que le Mexique verse tous les ans sur ses marchés; qu'elle calcule les conséquences de cette perturbation! Les Américains, toujours à court de numéraire, garderont avidement pour leurs entreprises intérieures cette masse métallique qui jusqu'ici avait alimenté les capitaux européens et contribué partout à réduire le taux de l'argent. Jusqu'où ce déficit ne se fera-t-il pas sentir? Nous croyons pour notre part qu'il y a là une face de la question américaine qu'on n'a point assez étudiée.

Tel est d'ailleurs le désordre qui règne dans toutes les fonctions de la république mexicaine, qu'on se refuse à penser qu'elle ne doive point tomber en poussière, si quelque secours inattendu ne lui survient. Des généraux qui laissent

leurs soldats au feu pour se cacher sous les voûtes d'une église, comme Ampudia et Requena à Monterey; des soldats qui traînent avec eux leurs femmes, leurs concubines et leurs enfans, qui n'ont souvent pour armes que des *lazos*, qui se débandent, officiers en tête, au premier bruit de la fusillade, comme dans la bataille du Rio-Grande; quelques méchantes pièces de campagne mal montées et mal servies, ce sont là toutes les ressources militaires dont Santa-Anna aura dû faire quelque chose dans ses retranchemens de San-Luis. A Mexico, il y a cinq ou six canons de petit calibre qu'on y a laissés pour les salves de cérémonie. La milice dite nationale est divisée en deux bandes : les *leperos*, de véritables lazzaroni qui ont vendu leurs armes et pillé les casernes où l'on avait essayé de les enrégimenter; les bataillons fournis par le commerce et l'administration, et qui, trop heureux d'avoir désarmé à prix d'argent leurs redoutables camarades, gardent la ville contre ces brigands de l'intérieur sans trop savoir comment ils la garderaient devant l'ennemi. Le gouvernement, pour avoir de l'argent, frappe d'emprunts forcés les gros propriétaires, ou traite avec les capitalistes étrangers en leur donnant hypothèque sur les biens du clergé. Celui-ci exaspéré ne serait pas très loin de reconnaître, ou la dictature de Santa-Anna, ou la domination des *Yankee* pour échapper à cette ruine imminente. Partout on vit au jour le jour. Le président Salas, que le nouveau congrès a remplacé par Santa-Anna, était un homme faible qui a laissé ses ministres trafiquer de la chose publique avec une impudeur révoltante au Mexique même. Tout ce que Santa-Anna fera de mieux, ce sera peut-être de trafiquer pour son compte.

Cependant il est tenu jusqu'à présent en bride par la vigueur avec laquelle manœuvre le parti fédéraliste. Ce sont les fédéralistes qui l'ont rappelé en haine des intentions monarchiques de Paredès comme ils l'avaient chassé lui-même dix-huit mois auparavant en haine de sa tyrannie. Tant de fois trompés par l'astuce de Santa-Anna, ils sont aujourd'hui sur leurs gardes. Santa-Anna, de son camp de San-Luis, avait publié un décret qui le désignait d'avance comme le chef souverain de la république. Les fédéralistes l'ont donc nommé président; mais, obligé de rester à la tête de l'armée dans l'intérêt même de sa popularité, il a dû accepter un collègue qui n'est en réalité qu'un surveillant jaloux; on a nommé à la vice-présidence le docteur Gomez Farias, le chef des exaltés, qui s'était déjà trouvé au même poste vis-à-vis de Santa-Anna. Le cabinet, à l'exception d'un seul ministre, a été composé dans le sens radical, et Santa-Anna, malgré son décret impérieux de San-Luis, doit, comme chef de l'armée, suivre plus ou moins les ordres qui lui viennent de ses ennemis secrets établis au centre du gouvernement comme chefs suprêmes du pouvoir exécutif. Cette situation à la fois violente et fausse ne peut ni durer ni se résoudre sans de nouveaux bouleversemens. Santa-Anna promet secrètement à ses officiers de les ramener bientôt à Mexico pour jeter à bas tout l'édifice de l'autorité civile et renverser la tyrannie fédéraliste. Les fédéralistes poussent d'autant plus à la guerre pour écarter Santa-Anna, pour compromettre, s'il est possible, dans quelque mésaventure sa renommée militaire déjà fort entamée. Ils se servent d'ailleurs du pouvoir en gens qui sont à la veille de le perdre, et la population de Mexico passe ainsi par les transes les plus cruelles sans qu'il y ait de garantie d'aucune part ni pour les personnes ni pour les propriétés. On comprend bien que, désespé-

rant d'une nationalité qui s'éteint sans presque avoir duré parce qu'elle n'a pas conscience d'elle-même, le peu d'hommes courageux qui restent encore au Mexique ne reculent pas pour sauver leur patrie devant les moyens les plus extrêmes, et viennent hardiment invoquer le secours de l'Europe.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le spectacle que donne en ce moment la littérature simplifie singulièrement la tâche de la critique. Jamais le silence, à l'égard de certains romanciers, ne nous a été plus facile. Ceux mêmes dont nous avions si souvent condamné les écarts semblent se plaire à nous donner raison. Si sévère que pût être notre langage, il n'égalerait jamais en cruelle précision les aveux qui leur échappent, depuis qu'ils plaident au lieu d'écrire. C'est là pour nous un triste avantage, et dont nous ne voulons pas nous réjouir. Nous avons quelquefois suivi le roman quotidien dans l'arène bruyante du feuilleton, nous ne le suivrons pas dans cette autre arène où il défend aujourd'hui, on sait en quel style, des intérêts qui n'ont rien de commun avec la cause des lettres. Constatons seulement un point que ces étranges débats auront du moins mis en lumière : c'est que la lassitude n'est plus seulement dans le public, elle est chez les écrivains dont la plume affrontait le plus résolûment les hasards de l'improvisation, elle est aussi chez ceux dont le patronage intéressé n'a eu trop long-temps que complaisance pour leurs plus folles prétentions. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre. L'alliance conclue entre les premiers et les seconds devait aboutir tôt ou tard à de pareils conflits. Un succès constant, une fécondité intarissable, étaient les conditions de ce pacte que le premier échec, les premiers symptômes d'épuisement devaient rompre. Aujourd'hui l'impossibilité d'un accord durable entre des exigences incompatibles est trop clairement démontrée pour que nous insistions sur un fait désormais acquis. Nous aimons mieux profiter des loisirs que nous laisse le roman pour parler de quelques publications qui, en nous replaçant sur un terrain plus sérieux, nous ramènent à des questions plus dignes de la critique.

Mahomet législateur des femmes, par M. de Sokolnicki (1). — La période littéraire où nous vivons ressemble beaucoup à celle qui commença la seconde moitié du xviiie siècle. Alors comme aujourd'hui on se jetait dans la curiosité, dans les recherches excentriques, dans le paradoxe en un mot. Si le paradoxe a perdu le xviiie siècle, comme on l'a dit, que fera-t-il encore du nôtre? N'y reconnaît-on pas le mélange le plus incohérent d'opinions politiques, sociales et religieuses, qui se soit vu depuis la décadence romaine? Ce qui manque, c'est un génie multiple, capable de donner un centre à toutes ces fantaisies égarées. A défaut d'un Lucien ou d'un Voltaire, la masse du public ne prendra qu'un intérêt médiocre à cet immense travail de décomposition où s'évertuent tant d'écrivains ingénieux.

(1) 1 vol. in-8°, au Comptoir des imprimeurs-unis.

Le XVIIIe siècle a publié la *Défense du mahométisme*, comme il avait tenté de ressusciter l'épicuréisme et les théories des néo-platoniciens. Ne nous étonnons pas, après les travaux qui reparaissent dans ce dernier sens, de voir un écrivain lever parmi nous l'étendard du prophète. Cela n'est guère plus étrange que de voir se construire une mosquée à Paris, événement annoncé comme prochain. Après tout, cette fondation ne serait que juste, puisque les musulmans permettent chez eux nos églises, et que leurs princes nous visitent comme autrefois les rois de l'Orient visitaient Rome. Il peut résulter de grandes choses du frottement de ces deux civilisations long-temps ennemies, qui trouveront leurs points de contact en se débarrassant des préjugés qui les séparent encore. C'est à nous de faire les premiers pas et de rectifier beaucoup d'erreurs dans nos opinions sur les mœurs et les institutions sociales de l'Orient. Notre situation en Algérie nous en fait surtout un devoir. Il faut nous demander si nous avons quelque chose à gagner par la propagande religieuse, ou s'il convient de nous borner à influer sur l'Orient par les lumières de la civilisation et de la philosophie. Les deux moyens sont également dans nos mains; il serait bon de savoir encore si nous n'aurions pas à puiser dans cette étude quelques enseignemens pour nous-mêmes.

Lorsque l'armée française s'empara de l'Égypte, il ne manquait pas dans ses rangs de moralistes et de réformateurs décidés à faire briller le flambeau de la raison, comme on disait alors, sur ces sociétés barbares; quelques mois plus tard, Napoléon lui-même invoquait dans ses proclamations le nom de Mahomet, et le successeur de Kléber embrassait la religion des vaincus; beaucoup d'autres Français ont alors et depuis suivi cet exemple, et, en regard de quelques illustres personnages qui se sont faits musulmans, on aurait peine à citer beaucoup de musulmans qui se soient faits chrétiens. Ceci peut-être prouverait seulement que l'islamisme offre à l'homme certains avantages qui n'existent pas pour la femme. La polygamie a pu, en effet, tenter de loin quelques esprits superficiels; mais, certes, ce motif n'a dû avoir aucune influence sur quiconque pouvait étudier de près les mœurs réelles de l'Orient. M. de Sokolnicki a réuni, dans un ouvrage un peu paradoxal peut-être, mais où l'on rencontre beaucoup d'observation et de science, tous les passages du Coran et de quelques autres livres orientaux qui ont rapport à la situation des femmes. Il n'a pas eu de peine à prouver que Mahomet n'avait établi en Orient ni la polygamie, ni la réclusion, ni l'esclavage; cela ne peut plus même être un sujet de discussion : il s'est attaché seulement à faire valoir tous les efforts du législateur pour modérer et réduire le plus possible ces antiques institutions de la vie patriarcale, qui furent toujours en partie une question de race et de climat.

L'idée de la déchéance de la femme et la tradition qui la présente comme cause première des péchés et des malheurs de la race humaine remontent spécialement à la Bible, et ont dû par conséquent influer sur toutes les religions qui en dérivent. Cette idée n'est pas plus marquée dans le dogme mahométan que dans le dogme chrétien. Il y a bien une vieille légende arabe qui enchérit encore sur la tradition mosaïque; toutefois nous hésitons beaucoup à croire qu'elle ait jamais été prise entièrement au sérieux.

On sait que les Orientaux admettent Adam comme le premier homme dans l'acception matérielle du mot, mais que, selon eux, la terre avait été peuplée

d'abord par les dives ou esprits élémentaires, créés précédemment par Dieu d'une matière *élevée*, *subtile* et *lumineuse*. Après avoir laissé ces populations préadamites occuper le globe pendant soixante-douze mille ans et s'être fatigué du spectacle de leurs guerres, de leurs amours et des productions fragiles de leur génie, Dieu voulut créer une race nouvelle plus intimement unie à la terre et réalisant mieux l'hymen difficile de la matière et de l'esprit. C'est pourquoi il est dit dans le Coran : « Nous avons créé Adam en partie de terre sablonneuse et en partie de limon; mais, pour les génies, nous les avions créés et formés d'un feu très ardent. » Dieu forma donc un moule composé principalement de ce sable fin dont la couleur devint le nom d'Adam (rouge), et, quand la figure fut séchée, il l'exposa à la vue des anges et des dives, afin que chacun pût en dire son avis. Éblis, autrement nommé Azazel, qui est le même que notre Satan, vint toucher le modèle, lui frappa sur le ventre et sur la poitrine, et s'aperçut qu'il était creux : « Cette créature vide, dit-il, sera exposée à se remplir; la tentation a bien des voies pour pénétrer en elle. » Cependant Dieu souffla la vie dans les narines de l'homme et lui donna pour compagne la fameuse Lilith, appartenant à la race des dives, qui, d'après les conseils d'Éblis, devint plus tard infidèle, et eut la tête coupée. Ève ou *Hava* ne devait donc être que la seconde femme d'Adam. Le Seigneur, ayant compris qu'il avait eu tort d'associer deux natures différentes, résolut de tirer cette fois la femme de la substance même de l'homme. Il plongea celui-ci dans le sommeil, et se mit à extraire l'une de ses côtes, comme dans notre légende. Voici maintenant la nuance différente de la tradition arabe : pendant que Dieu, s'occupant à refermer la plaie, avait quitté des yeux la précieuse côte, déposée à terre près de lui, un singe (*kerd*), envoyé par Éblis, la ramassa bien vite et disparut dans l'épaisseur d'un bois voisin. Le Créateur, assez contrarié de ce tour, ordonna à un de ses anges de poursuivre l'animal. Ce dernier s'enfonçait parmi des branchages de plus en plus touffus. L'ange parvint enfin à le saisir par la queue; mais cette queue lui resta dans la main, et ce fut tout ce qu'il put rapporter à son maître, aux grands éclats de rire de l'assemblée. Le Créateur regarda l'objet avec quelque désappointement : « Enfin, dit-il, puisque nous n'avons pas autre chose, nous allons tâcher d'opérer également; » et, cédant peut-être légèrement à un amour-propre d'artiste, il transforma la queue du singe en une créature belle au dehors, mais au dedans pleine de malice et de perversité.

Faut-il voir ici seulement la naïveté d'une légende primitive ou la trace d'une sorte d'ironie voltairienne qui n'est pas étrangère à l'Orient? Peut-être serait-il bon, pour la comprendre, de se reporter aux premières luttes des religions monothéistes, qui proclamaient la déchéance de la femme, en haine du polythéisme syrien, où le principe féminin dominait sous les noms d'Astarté, de Derceto ou de Mylitta. On faisait remonter plus haut qu'Ève elle-même la première source du mal et du péché; à ceux qui refusaient de concevoir un dieu créateur éternellement solitaire, on parlait d'un crime si grand commis par l'antique épouse divine, qu'après une punition dont l'univers avait tremblé, il avait été défendu à tout ange ou créature terrestre de jamais prononcer son nom. Les solennelles obscurités des cosmogonies primitives ne contiennent rien d'aussi terrible que ce courroux de l'Éternel, anéantissant jusqu'au souvenir de la mère du monde. Hésiode, qui peint si longuement les enfantemens monstrueux et les

luttes des divinités-mères du cycle d'Uranus, n'a pas présenté de mythe plus sombre. Revenons aux conceptions plus claires de la Bible, qui s'adoucissent encore et s'humanisent dans le Coran.

Moïse établissait que l'impureté de la femme qui met au jour une fille et apporte au monde une nouvelle cause de péché doit être plus longue que celle de la mère d'un enfant mâle. Le Talmud excluait les femmes des cérémonies religieuses et leur défendait l'entrée du temple. Mahomet, au contraire, déclare que la femme est *la gloire* de l'homme; il lui permet l'entrée des mosquées et lui donne pour modèles Asia, femme de Pharaon, Marie, mère de Jésus, et sa fille Fatime. Que croire maintenant du préjugé européen qui présente les musulmans comme ne croyant pas à l'ame des femmes? Il est un autre préjugé, plus répandu encore, qui consiste à croire que les Turcs rêvent un ciel peuplé de houris, toujours jeunes et toujours nouvelles : c'est une erreur; les houris seront simplement leurs épouses rajeunies et transfigurées, car Mahomet prie le Seigneur d'ouvrir l'Éden aux vrais croyans, ainsi qu'à leurs parens, à leurs épouses et à leurs enfans, qui auront pratiqué la vertu : « Entrez dans le paradis, s'écrie-t-il; vous et vos compagnes, réjouissez-vous! » Après de telles citations et bien d'autres, on se demande d'où est né le préjugé si commun encore parmi nous. Il faut peut-être n'en pas chercher d'autre motif que celui qu'indique un de nos vieux auteurs. « Cette tradition fut fondée sur une plaisanterie de Mahomet à une vieille femme qui se plaignait à lui de son sort sur le sujet du paradis; car il lui dit que les vieilles femmes n'y entreraient pas, et, sur ce qu'il la voyait inconsolable, il ajouta que toutes les vieilles seraient rajeunies avant d'y entrer. »

Du reste, si Mahomet, comme saint Paul, accorde à l'homme une autorité sur la femme, il a soin de faire remarquer que c'est en ce sens qu'il est forcé de la nourrir et de lui constituer un douaire. Au contraire, l'Européen exige une dot de la femme qu'il épouse. Quant aux femmes veuves ou libres à un titre quelconque, elles ont les mêmes droits que les hommes; elles peuvent acquérir, vendre, hériter; il est vrai que l'héritage d'une fille n'est que le tiers de celui du fils, mais, avant Mahomet, les biens du père étaient partagés entre les seuls enfans capables de porter les armes. Les principes de l'islamisme s'opposent si peu même à la domination de la femme, que l'on peut citer dans l'histoire des Sarrasins un grand nombre de sultanes souveraines absolues, sans parler de la domination réelle qu'exercent du fond du sérail les sultanes mères et les favorites. De notre temps encore, les Arabes du Liban avaient conféré une sorte de souveraineté honorifique à la célèbre lady Stanhope.

Toutes les femmes européennes qui ont pénétré dans les harems s'accordent à vanter le bonheur des femmes musulmanes : « Je suis persuadée, dit lady Montague, que les femmes seules sont libres en Turquie. » Elle plaint même un peu le sort des maris, forcés, en général, pour cacher une infidélité, de prendre plus de précautions encore que chez nous. Ce dernier point n'est exact peut-être qu'à l'égard des Turcs qui ont épousé une femme de grande famille. Lady Montague remarque très justement que la polygamie, *tolérée* seulement par Mahomet, est beaucoup plus rare qu'en Europe, où elle existe sous d'autres noms. Il faut donc renoncer tout-à-fait à l'idée de ces harems dépeints par l'auteur des *Lettres persanes*, où les femmes, n'ayant jamais vu d'hommes, étaient bien forcées de trouver aimable le terrible et galant Usbek. Tous les voyageurs ont rencontré

bien des fois, dans les rues de Constantinople, les femmes du sérail, non pas, il est vrai, circulant à pied comme la plupart des autres femmes, mais en voiture ou à cheval, comme il convient à des dames de qualité, et parfaitement libres de tout voir et de causer avec les marchands. La liberté était plus grande encore dans le siècle dernier, où les sultanes pouvaient entrer dans les boutiques des Grecs et des Francs (les boutiques des Turcs ne sont que des étalages). Il y eut une sœur du sultan qui renouvela, dit-on, les mystères de la Tour de Nesle. Elle ordonnait qu'on lui portât des marchandises après les avoir choisies, et les malheureux jeunes gens qu'on chargeait de ces commissions disparaissaient généralement sans que personne osât parler d'eux. Tous les palais bâtis sur le Bosphore ont des salles basses sous lesquelles la mer pénètre. Des trappes recouvrent les espaces destinés aux bains de mer des femmes. On suppose que les favoris passagers de la dame prenaient ce chemin. La sultane fut simplement punie d'une réclusion perpétuelle. Les jeunes gens de Péra parlent encore avec terreur de ces mystérieuses disparitions.

Ceci nous amène à parler de la punition des femmes adultères. On croit généralement que tout mari a le droit de se faire justice et de jeter sa femme à la mer dans un sac de cuir avec un chat. Et d'abord, si ce supplice a eu lieu quelquefois, il n'a pu être ordonné que par des sultans ou des pachas assez puissans pour en prendre la responsabilité. Nous avons vu de pareilles vengeances pendant le moyen-âge chrétien. Reconnaissons que, si un homme tue sa femme surprise en flagrant délit, il est rarement puni, à moins qu'elle ne soit de grande famille; mais c'est à peu près comme chez nous, où les juges acquittent généralement le meurtrier en pareil cas. Autrement il faut pouvoir produire quatre témoins, qui, s'ils se trompent ou accusent à faux, risquent chacun de recevoir quatre-vingts coups de fouet. Quant à la femme et à son complice, dûment convaincus du crime, ils reçoivent cent coups de fouet chacun en présence d'un certain nombre de croyans. Il faut remarquer que les esclaves mariées ne sont passibles que de cinquante coups, en vertu de cette belle pensée du législateur que les esclaves doivent être punis moitié moins que les personnes libres, l'esclavage ne leur laissant que la moitié des biens de la vie.

Tout ceci est dans le Coran; il est vrai qu'il y a bien des choses, dans le Coran comme dans l'Évangile, que les puissans expliquent et modifient selon leur volonté. L'Évangile ne s'est pas prononcé sur l'esclavage, et, sans parler des colonies européennes, les peuples chrétiens ont des esclaves en Orient, comme les Turcs. Le bey de Tunis vient, du reste, de supprimer l'esclavage dans ses états, sans contrevenir à la loi mahométane. Cela n'est donc qu'une question de temps. Mais quel est le voyageur qui ne s'est étonné de la douceur de l'esclavage oriental? L'esclave est presque un enfant adoptif et fait partie de la famille. Il devient souvent l'héritier du maître; on l'affranchit presque toujours à sa mort en lui assurant des moyens de subsistance. On ne doit voir dans l'esclavage des pays musulmans qu'un moyen d'assimilation qu'une société qui a foi dans sa force tente sur les peuples barbares.

Il est impossible de méconnaître le caractère féodal et militaire du Coran. Le vrai croyant est l'homme pur et fort qui doit dominer par le courage ainsi que par la vertu; plus libéral que le noble du moyen-âge, il fait part de ses priviléges à quiconque embrasse sa foi; plus tolérant que l'Hébreu de la Bible, qui, non-

seulement n'admettait pas les conversions, mais exterminait les nations vaincues, le musulman laisse à chacun sa religion et ses mœurs, et ne réclame qu'une suprématie politique. La polygamie et l'esclavage sont pour lui seulement des moyens d'éviter de plus grands maux, tandis que la prostitution, cette autre forme de l'esclavage, dévore comme une lèpre la société européenne, en attaquant la dignité humaine et en repoussant du sein de la religion, ainsi que des catégories établies par la morale, de pauvres créatures, victimes souvent de l'avidité des parens ou de la misère. Veut-on se demander en outre quelle position notre société fait aux bâtards, qui constituent environ le dixième de la population? La loi civile les punit des fautes de leurs pères en les repoussant de la famille et de l'héritage. Tous les enfans d'un musulman, au contraire, naissent légitimes; la succession se partage également entre eux.

Quant au voile que les femmes gardent, on sait que c'est une coutume de l'antiquité, que suivent également, en Orient, les femmes chrétiennes, juives et autres, et qui n'est obligatoire que dans les grandes villes. Les femmes de la campagne et des tribus n'y sont point soumises; aussi les poèmes qui célèbrent les amours de Keïs et Leila, de Khosrou et Schirai, de Gemil et Schanba et autres ne font-ils aucune mention des voiles ni de la réclusion des femmes arabes. Ces fidèles amours ressemblent, dans la plupart des détails de la vie, à toutes ces belles analyses de sentiment qui ont fait battre les cœurs jeunes, depuis Daphnis et Chloé jusqu'à Paul et Virginie.

Il faut conclure de tout cela que l'islamisme ne repousse aucun des sentimens élevés attribués généralement à la société chrétienne. Les différences ont existé jusqu'ici beaucoup plus dans le costume et dans certains détails de mœurs que dans le fond des idées. M. de Sockolnicki observe très justement que les musulmans ne forment en réalité qu'une sorte de *secte chrétienne;* beaucoup d'hérésies protestantes se sont plus éloignées qu'eux des principes de l'Évangile. Cela est si vrai, que rien n'oblige une chrétienne qui épouse un Turc à changer de religion. Le Coran ne défend aux fidèles que de s'unir à des femmes idolâtres, et convient que, dans toutes les religions fondées sur l'unité de Dieu, il est possible de faire son salut. C'est en nous pénétrant de ces justes observations et en nous dépouillant des préjugés qui nous restent encore, que nous ferons tomber peu à peu ceux qui ont rendu jusqu'ici douteuses pour nous l'alliance ou la soumission des populations musulmanes. G. DE N.

LE PALAIS MAZARIN, par M. le comte de Laborde (1). — La monographie du palais Mazarin, par M. le comte de Laborde, est un travail patient et consciencieux, tel qu'il ne s'en fait plus guère aujourd'hui. Commencée comme un pamphlet il y a quelques mois, elle s'achève maintenant comme un ouvrage de bénédictin. On se rappelle que, l'année dernière, il fut question de transférer la Bibliothèque royale au quai d'Orsay et de vendre à des spéculateurs l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Aussitôt tous les bibliophiles, tous les érudits s'alarmèrent. M. de Laborde fut le premier à dénoncer un projet qui se sentait trop des préoccupations financières et industrielles de notre temps. Dans une brochure fort spirituelle, il démontra tous les inconvéniens, tous les malheurs, résultats inévitables de cette translation, et ses argumens ont eu, je pense, assez

(1) Un volume in-8, chez Franck, rue de Richelieu.

de retentissement pour obliger l'administration d'abandonner ce malencontreux projet. M. de Laborde insistait non-seulement sur les dangers d'un déménagement pour tous les trésors que renferme la Bibliothèque royale, mais il s'élevait encore avec force contre cette funeste manie de détruire, particulière à notre époque, et qui a déjà privé la capitale de tant de beaux édifices. N'était-ce pas un scandale, en effet, d'abattre ces salles magnifiquement décorées par Romanelli, qui seules en France nous donnent une idée de l'architecture et de l'ornementation italiennes, pour élever à leur place des boutiques et bâtir des magasins de nouveautés? Après avoir victorieusement défendu le bâtiment qui contient la Bibliothèque royale, M. de Laborde nous devait son histoire; il nous la donne aujourd'hui complète et intéressante, racontant non point seulement sur quel plan l'édifice fut construit, quels agrandissemens il a reçus, mais encore quels hommes l'ont habité, quels événemens se sont passés à ses portes.

Voici en quelques mots l'histoire de la Bibliothèque royale. En 1643, le cardinal Mazarin acheta pour s'y loger l'hôtel du président Tubeuf, situé au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Richelieu. Alors ce quartier était à peine habité, mais Mazarin en avait compris l'avenir. Bientôt Mansart agrandit la demeure assez médiocre du président Tubeuf. Le cardinal, qui conservait le souvenir des grandes peintures murales de son pays, manda les deux plus célèbres peintres italiens de son époque et les chargea de décorer son palais de compositions à fresque. Grimaldi et Romanelli n'étaient point des Raphaël, mais ils avaient conservé quelques-unes des traditions des maîtres, et les salles qu'ils ont peintes présentent un système, un ensemble de décoration qu'on chercherait vainement aujourd'hui dans nos monumens modernes. Les fresques de Romanelli offrent encore un intérêt particulier. On sait que ces déesses mythologiques plus ou moins décolletées, peintes sur les voûtes de la salle des manuscrits, sont les belles dames de la cour, qui ne firent point de difficulté à donner leurs portraits pour orner la demeure d'un prince de l'église. — Dans ce palais tout resplendissant de dorures et de peintures, le cardinal entassa une foule d'objets d'art, statues, tableaux, tapisseries, meubles précieux, enfin une bibliothèque de quarante mille volumes, magnificence inouie alors, et que peu de parvenus ont cherché depuis à imiter. A la mort du cardinal, son palais et ses immenses collections passèrent entre les mains de sa nièce Hortense de Mancini et du duc de La Meilleraye, qui, pour me servir d'une expression de Saint-Simon, avait l'honneur d'être le plus grand fou du royaume. Cet animal, qui avait à se plaindre des femmes et de la sienne en particulier, s'armant d'un marteau, tombe un jour sur ces belles statues et les mutile. « Il choisit pour partage ce sexe qu'il fuit et qu'il désire, dit Brienne, se jette sur leurs parties les plus éminentes et avec tant d'emportement, que l'on voyait bien à la fureur de ses coups que ces marbres froids l'avaient quelquefois échauffé. » Cela se passait en 1668. Qui croirait qu'en 1846 il a été question d'achever l'œuvre de destruction de M. le duc de La Meilleraye?

Ce furieux mort, le palais Mazarin devint l'hôtel du fameux financier Law, et c'est une question de savoir si le cortége des parasites et des solliciteurs y fut plus ou moins grand qu'au temps du cardinal. Après la déconfiture de l'Écossais, l'abbé Bignon eut l'heureuse idée, en 1724, de demander ce bâtiment vide pour y placer la Bibliothèque royale, alors fort à l'étroit dans le Louvre. Espérons que cette magnifique collection est fixée désormais.

Pour écrire cette histoire que j'abrège en quelques lignes, M. de Laborde avait

à lire un nombre prodigieux de livres et de manuscrits de toute espèce. Il les a lus en homme d'esprit, et, tout en cherchant des dates et des faits archéologiques, il ne néglige pas les traits de mœurs et de caractère qu'il rencontre à chaque instant. De toutes les époques de notre histoire, le grand siècle est toujours celle qui est en possession d'exciter le plus notre intérêt. Il n'y a pas de mémoires, pas de pamphlets de ce temps, qui ne renferment des pages curieuses, des anecdotes charmantes. Malheureusement un grand nombre de ces ouvrages sont devenus d'une rareté extraordinaire; d'autres repoussent le lecteur par leurs colossales dimensions. Étudier l'histoire dans les auteurs contemporains, c'est un travail d'Hercule depuis l'invention de l'imprimerie. Aussi faut-il savoir gré aux érudits qui veulent bien mettre en lumière les perles qu'ils rencontrent éparses çà et là dans un immense fumier. Remercions surtout ceux qui, comme M. de Laborde, joignent, dans un semblable travail, à la patience et à la sagacité de l'antiquaire le discernement de l'homme de goût, qui savent choisir, qui discutent les faits avec une sage critique, et font tourner au profit de l'histoire des recherches où trop de gens ne trouvent qu'une stérile satisfaction de curiosité. L'ouvrage de M. de Laborde est indispensable à toute personne qui veut connaître le XVIIe siècle, et particulièrement le fameux ministre dont le caractère et la politique ont été si diversement jugés. Un grand nombre de faits peu connus ont été réunis par M. de Laborde sur le cardinal Mazarin, et, il faut le dire, il le justifie, pièces en mains, d'une grande partie des accusations accumulées contre lui. C'est surtout dans les notes très volumineuses qui accompagnent *le Palais Mazarin* que le lecteur trouvera une foule d'anecdotes intéressantes et de réflexions judicieuses sur les hommes et les choses de ce temps. Un scrupule a obligé M. de Laborde à ne faire tirer ces notes qu'à un très petit nombre d'exemplaires. Au XVIIe siècle, on disait parfois de gros mots *tout à trac*, comme au temps de Brantôme, et M. de Laborde a craint, je pense, que quelques-unes de ses citations n'effrayassent les lecteurs timorés d'aujourd'hui. Je crois qu'il ne connaît pas assez l'hypocrisie moderne. Bien des gens damneront l'auteur du *Palais Mazarin*, qui n'en auront pas lu les notes et qui voudraient les lire. P. M.

Études sur l'histoire universelle, par M. Arbanère (1). — M. Arbanère, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, a déjà publié six volumes in-octavo sur l'histoire de l'Asie, de la Grèce et de Rome. La troisième partie, celle qui embrasse le moyen-âge et les temps modernes, voit aujourd'hui le jour : c'est le complément de l'œuvre. L'auteur a élevé son monument. Huit volumes compactes de considérations, de méditations et d'apophthegmes, sur l'enchaînement des révolutions qui ont agité le monde et les destinées providentielles de l'humanité, sont un bagage un peu lourd, et pourtant nous devons nous applaudir de voir M. Arbanère borner ici sa carrière et s'enfermer dans des limites aussi raisonnables. Le cadre qu'il a choisi lui permettait de s'abandonner indéfiniment à la pente de ses rêveries, et de gratifier, sa vie durant, le public de plus d'un volume chaque année. En effet, non content de méditer sur le passé, de discuter longuement sur le présent, M. Arbanère se mêle aussi de prédire l'avenir. Où s'arrêter dans une telle voie? La meilleure

(1) Deux volumes in-8, chez Firmin Didot.

partie de son dernier ouvrage est consacrée à nous indiquer les grandes améliorations qui doivent naître de la *commotion européenne des esprits;* un des premiers résultats sera la réforme de la constitution physique de la race blanche. Si l'imprévoyance et l'impéritie des législateurs modernes ont laissé subsister jusqu'à ce jour des vices nombreux dans *l'incubation de l'espèce humaine,* au moins, dit M. Arbanère, doit-on signaler dans cette partie trop négligée quelques heureuses tentatives, telles que l'ouverture du gymnase Amoros, etc., mais de nouveaux efforts doivent être tentés; l'élection réciproque, fondée sur la suppression de la dot pour la fille et garantie du bonheur dans l'hymen, rendra, suivant lui, les *unions plus fécondes* et les *produits plus remarquables;* argument en faveur du *sans dot* dont Harpagon ne s'est pas avisé. De plus, il est avéré que le luxe engendre l'immoralité et énerve les populations, d'où l'auteur conclut à l'établissement de lois somptuaires, à la nécessité de remettre les gens de finance à leur place. Le sacerdoce veut ramener les peuples au moyen-âge; l'ultramontanisme, l'intolérance et le fanatisme menacent de nous envahir. Ce grave danger, que M. Arbanère révèle, ne peut être combattu que par l'organisation consistoriale du clergé, à l'instar des sectes protestantes avec lesquelles le catholicisme devra finir par s'entendre, s'il veut revenir aux vrais principes de l'Évangile.

Nous aurions fort à faire si nous voulions passer en revue toutes les réformes que M. Arbanère propose pour rétablir l'harmonie profondément altérée des élémens sociaux et les moyens faciles qu'il trouve dans la nature du gouvernement représentatif pour en régulariser la marche : indemnité aux députés, adoption des incompatibilités, vote public à haute voix, élection à plusieurs degrés, hérédité de la pairie, etc. Bref, il finit par tracer une esquisse de la géographie future du globe, découpant au gré de sa fantaisie la mappemonde, refaisant la carte d'Europe et remaniant du fond de son cabinet les traités de 1815. A défaut d'autre mérite, ce dernier point a au moins celui de l'à-propos. Si l'étude du passé n'a guère fourni à M. Arbanère qu'une série de banalités, au moins se sauve-t-il ici du lieu-commun. Nous n'en donnerons pour preuve que les idées assez originales qu'il émet à l'endroit de l'architecture grecque. Selon lui, les Grecs n'adoptèrent pas l'architecture gigantesque des Orientaux, « parce que les monumens de l'Egypte auraient fait effondrer par le poids de leur masse montagneuse les parties légères et gracieuses du sol; mais nos régions sont plus larges, plus compactes, et offrent dans leur construction géologique une voûte plus robuste pour supporter de vastes monumens. » D'où il suit que l'architecture égyptienne ne peut manquer d'y prendre racine et le style babylonien de se propager dans nos académies. En tout genre de *style,* M. Arbanère voudrait-il nous ramener aux temps primitifs? A quelle époque appartient celui dans lequel sont formulées toutes ces belles conceptions, c'est ce qu'il serait difficile de préciser. Nous eussions seulement souhaité que sa rage de réformation se fût arrêtée à la grammaire et au dictionnaire. Tout en rêvant l'harmonie universelle, il ne s'est pas aperçu qu'il troublait considérablement celle de la langue.

V. DE MARS.

ATTA TROLL

RÊVE D'UNE NUIT D'ÉTÉ.

> Ainsi que dans une éclipse la lune assombrie sort de son blanc portique de nuages, ainsi le roi nègre, armé pour le combat, sort de sa tente d'une éclatante blancheur.
>
> (Poésies de Ferd. Freiligrath. — *Le Roi nègre.*)

Atta Troll a été composé en allemand et en vers allemands. L'original n'aura-t-il rien perdu, dans une traduction française en prose, de son parfum et de sa couleur, partie si essentielle dans un poème qui n'a pas de sujet bien palpable? et les arabesques, les allusions dont cette fable n'est que le prétexte, seront-elles bien comprises de tous ceux qui ne connaissent pas le mouvement littéraire, politique et social du pays germanique? C'est ce qu'il serait, je le crains, téméraire d'affirmer. Et cependant je livre cette traduction au public français. La confiance que j'ai dans la sagacité des compatriotes de Champollion me fait croire que plus d'un trouvera quelque intérêt dans ces pages, car, pour peu que le lecteur soit capable de deviner sur de simples indices les affaires d'outre-Rhin qu'il ignore, il respirera dans ce poème fantastique la vie intime de la mystérieuse Allemagne.

A l'époque où *Atta Troll* fut écrit, la prétendue poésie politique florissait encore de l'autre côté du Rhin. Les muses avaient reçu l'injonction formelle de ne plus rêver désormais, insouciantes et paresseuses, et d'entrer au service de la patrie à titre de vivandières de la nationalité germanique. Alors aussi le talent était un triste lot, car l'impuissance lâche et envieuse avait enfin trouvé, après des recherches séculaires, sa meilleure arme contre l'insolence du génie : elle venait d'inventer l'antithèse du *talent* et du *caractère*. Le public en masse accueillait avec une complaisance presque intéressée des déclamations qui se résumaient ainsi : « Les honnêtes gens sont en général de mauvais musiciens; en

revanche, les bons musiciens ne sont rien moins que d'honnêtes gens, et pourtant la chose essentielle en ce monde, c'est l'honnêteté, ce n'est pas la musique. » Jamais les temps n'avaient été meilleurs pour l'ineptie vertueuse, pour les grandes convictions qui bredouillent et les nobles sentimens qui ne disent rien du tout. Le règne des justes allait commencer dans la littérature. Je me souviens d'un écrivain d'alors dont le principal mérite à ses propres yeux était de ne pas savoir écrire; en récompense de son style de plomb, il reçut une timbale d'honneur en argent.

Par les dieux immortels! à cette époque il s'agissait de défendre les droits imprescriptibles de l'esprit, l'autonomie de l'art, l'indépendance souveraine de la poésie. Comme cette défense a été la grande affaire de ma vie, je l'ai perdue de vue moins que jamais dans *Atta Troll*. Par le fond et par la forme, ce poème était une protestation contre les plébiscites des tribuns du jour, et, dans le fait, à peine mes *hommes de caractère*, mes austères Romains en connurent-ils quelques extraits, que leur bile s'en émut singulièrement. On m'accusa non-seulement de tenter une réaction littéraire, mais encore de railler les plus saintes conquêtes du progrès social. Quant à la valeur esthétique de mon poème, je leur donnai, je leur donne encore aujourd'hui beau jeu. Je l'ai écrit pour mon propre plaisir, dans le genre capricieux et fantasque de cette école romantique où j'ai passé les plus charmantes années de ma jeunesse, et dont j'ai fini par rosser le maître, ce pauvre Schlegel! La préférence que j'ai donnée à ce genre est peut-être condamnable au point de vue littéraire; mais tu mens, Brutus, tu mens, Cassius, tu mens aussi, Asinius, quand vous prétendez que ma raillerie atteint ces idées qui sont le plus précieux héritage de l'humanité, et pour lesquelles j'ai moi-même tant combattu et souffert! Non, si le rire saisit irrésistiblement le poète, c'est quand il compare ces idées, qui planent devant lui dans toute leur grandeur et leur clarté splendide, avec les formes lourdes et grossières dont les affublent ses contemporains tudesques : il raille alors, pour ainsi dire, la peau d'ours temporelle de ces idées. Il y a des miroirs dont la glace est taillée à facettes si obliques, qu'Apollon même y serait une caricature. Nous rions alors de la caricature et non pas du dieu.

Un seul mot encore. Est-il besoin de faire remarquer qu'en tirant des poésies de Freiligrath une phrase qui revient plusieurs fois dans *Atta Troll*, et qui en fait pour ainsi dire la ritournelle comique, je n'ai nullement eu l'intention de déprécier cet écrivain? Je fais grand cas de Freiligrath, surtout maintenant, et je le compte parmi les poètes les plus remarquables qui aient paru en Allemagne depuis la révolution de juillet. Son premier recueil me tomba sous la main à l'époque même où j'écrivais *Atta Troll*, et la disposition d'esprit dans laquelle j'étais alors doit expliquer l'impression bouffonne que me causa particulièrement la lecture du petit poème intitulé : *Le roi nègre*. Ce morceau est vanté cependant comme un des meilleurs du poète. Pour les lecteurs qui ne le connaissent pas, je dirai simplement que le roi nègre, qui *sort de sa tente blanche, pareil à une éclipse de lune*, possède aussi une brune compagne sur le noir visage de laquelle se balancent de blanches plumes d'autruche; mais dans son ardeur belliqueuse il l'abandonne, et se rend au combat des nègres où résonne le tambour orné de crânes. Hélas! il trouve là son Waterloo africain, et il est vendu aux blancs par les vainqueurs. Les blancs emmènent le noble captif en Europe, et là

nous le retrouvons au milieu d'une troupe de saltimbanques qui lui ont confié le soin de jouer du tambour turc pendant leurs exercices. Il est là, maintenant, sombre et solennel, tambourinant à l'entrée du cirque; mais, pendant qu'il bat la caisse, il pense que, tout humilié qu'il est par la fortune, il a été monarque absolu aux bords lointains du Niger; il se souvient qu'il a chassé le lion et le tigre :

Son œil devient humide; alors il bat si fort,
Que la peau du tambour se crève sous l'effort.

I.

Entouré de sombres montagnes qui semblent vouloir escalader le ciel, et bercé comme un rêve par le bruit des cascades sauvages,

Cauterets, la ville élégante, repose au fond de la vallée. Ses blanches maisons sont ornées de balcons; de belles dames s'y accoudent le rire sur les lèvres.

Le rire sur les lèvres, elles regardent la place du marché inondée d'une foule bariolée; au milieu, un ours et une ourse dansent au son de la musette.

C'est Atta Troll et sa femme, la noire Mumma, comme ils l'appellent, qui sont les danseurs, et les Basques ne se sentent pas de joie et d'admiration.

Raide et sérieux comme un grand d'Espagne, Atta Troll fait son avant-deux; mais sa moitié velue manque de dignité et de réserve.

Le dirai-je? il me semble presque qu'elle cancanne par momens, et que, par un certain mouvement de reins un peu risqué, elle rappelle la grande Chaumière.

Son vaillant conducteur, qui la tient à la chaîne, paraît même s'être aperçu de l'immoralité de sa danse.

Il lui allonge parfois quelques coups de fouet; alors la noire Mumma hurle à faire trembler les montagnes.

Ce conducteur d'ours porte un bonnet pointu orné de six madones, qui doivent protéger sa tête des balles ennemies ou des poux.

Sur ses épaules pend, en guise de manteau, un dessus d'autel aux mille couleurs. Là-dessous sont cachés pistolets et couteau.

Il fut moine dans sa jeunesse, plus tard chef de brigands, et, pour réunir les deux professions, il finit par prendre du service sous don Carlos.

Lorsque don Carlos dut fuir avec toute sa chevalerie, et que les nobles paladins furent obligés de chercher quelque honnête métier,

(M. de Chenapanski se fit auteur) notre défenseur de la foi se fit conducteur d'ours, et s'en alla à travers le monde avec Atta Troll et Mumma;

Et il les fit danser tous les deux devant le peuple, sur les places. Et voilà comme Atta Troll, enchaîné, danse sur la place de Cauterets.

Lui qui autrefois, comme un roi des solitudes, habitait le libre sommet des monts, Atta Troll danse dans la plaine devant la populace!

Et c'est même pour gagner quelques sous qu'il danse, lui qui naguère dans la majesté de sa force se sentait le maître du monde!

Quand il pense aux jours de sa jeunesse, à la royauté perdue des forêts, alors des grognemens étouffés s'échappent du gosier d'Atta Troll.

Il devient sombre comme le roi nègre de Freiligrath, et, de même que ce prince a mal tambouriné, lui il se met à danser mal de désespoir.

Mais, au lieu de sympathie, il n'éveille que la gaieté. Juliette même, du haut du balcon, se prend à rire de ces sauts désespérés.

Juliette n'a pas l'ame allemande. C'est une Française. Elle vit au dehors; mais son baiser est enchanteur, est enivrant.

Ses regards sont comme un filet de lumière dans les mailles duquel notre cœur se prend, tressaille et palpite éperdu.

II.

Que le roi nègre de M. Freiligrath, dans son courroux mélancolique, se mette à faire résonner la peau du grand tambour jusqu'à ce qu'elle éclate et crève avec fracas,

Voilà qui fait vraiment vibrer le cœur et le timpan. — Mais figurez-vous cependant un ours qui vient de briser sa chaîne!

La musique et les rires cessent; le peuple se précipite hors de la place avec des cris d'effroi, les dames pâlissent.

Oui, Atta Troll vient de briser tout à coup sa chaîne d'esclave. D'un bond sauvage, franchissant les rues étroites,

(Chacun lui faisait place très poliment) il grimpe au haut des rochers, jette en bas comme un regard de mépris et disparaît dans les montagnes.

La noire Mumma et le montreur d'ours restent seuls sur la place déserte. L'homme furieux jette son chapeau à terre,

Trépigne dessus, foule aux pieds les madones, arrache sa couverture, met son corps à nu, jure, maudit et se lamente sur l'ingratitude,

La noire ingratitude des ours; car n'a-t-il pas toujours traité Atta Troll comme un ami? Ne lui a-t-il pas enseigné la danse?

L'ingrat ne lui doit-il pas tout, même la vie? Ne lui a-t-on pas offert inutilement cent écus de la peau d'Atta Troll?

La pauvre noire Mumma, comme une statue de la douleur muette, est restée suppliante sur les pattes de derrière, devant la colère du furieux.

Mais la colère du furieux tombe enfin, mais sur ses épaules; il la roue de coups, la nomme reine Christine, femme Muñoz, et cætera. —

Voilà ce qui arriva dans l'après-midi d'une chaude et belle journée d'été, et la nuit qui suivit ce beau jour fut superbe.

Je passai presque la moitié de cette nuit sur le balcon. — Juliette était près de moi, qui contemplait les étoiles.

« Ah! se prit-elle à dire en soupirant, les étoiles sont bien plus belles à Paris, lorsqu'en hiver elles se mirent dans les ruisseaux du faubourg Montmartre. »

III.

Rêve d'une nuit d'été, ma fantasque chanson est sans but, oui, sans but, comme l'amour, comme la vie, comme le Créateur et sa création!

Mon Pégase n'obéit qu'à son caprice, soit qu'il galope, ou qu'il trotte, ou qu'il vole dans le royaume des fables.

Ce n'est pas une vertueuse et utile haridelle de l'écurie bourgeoise, encore moins un cheval de bataille qui sache battre la poussière et hennir pathétiquement dans le combat des partis.

Non! les pieds de mon cheval ailé sont ferrés d'or, les rênes sont des colliers de perles, et je les laisse joyeusement flotter.

Porte-moi où bon te semblera, sur les sentiers aériens des montagnes, où les cascades, avec leurs voix de corbeaux, croassent des avertissemens lugubres, où les abîmes bâillent comme des enfers ennuyés;—

Porte-moi dans les vallées tranquilles, où le chêne méditatif s'élève, et où, du milieu des racines mystérieuses, saillit l'antique source des légendes; —

Laisse-moi boire à ses eaux et y mouiller mes paupières. Ah! je soupire après l'eau miraculeuse qui fait voir et savoir.

Oui, la lumière se fait! Mon regard plonge dans les grottes les plus profondes, dans la tanière d'Atta Troll, et je comprends son langage!

C'est étrange comme cet idiome d'ours me semble connu! N'aurais-je pas dans ma chère patrie entendu déjà ce langage?

IV.

Roncevaux, noble vallée, lorsque j'entends ton nom, il me semble que s'ouvre dans mon cœur la fleur bleue des souvenirs!

La vieille chevalerie surgit, brillante de jeunesse, après un sommeil de mille ans! Les esprits me regardent fixement avec leurs grands yeux, et j'ai peur.

J'entends le bruit du fer, le tumulte des batailles : — ce sont ces preux chrétiens qui combattent les Sarrasins. — Comme le cor de Roland jette un appel douloureux, désespéré!

C'est dans la vallée de Roncevaux, non loin de la Brèche de Roland, ainsi nommée parce que le héros, pour se frayer un chemin de re-

traite, trancha le rocher avec sa bonne épée Durandal, de telle façon qu'il en porte encore les traces aujourd'hui;

C'est dans cette vallée, dis je, au fond d'une sombre crevasse défendue par un épais buisson de pins sauvages, qu'est cachée à tous les yeux la caverne d'Atta Troll.

C'est là qu'au sein de sa famille il se repose des fatigues de sa fuite et des tribulations de sa vie errante.

Bonheur de se revoir! il a retrouvé, dans sa chère caverne, les petits que Mumma lui a donnés, quatre fils et deux filles:

Deux jeunes oursines bien léchées, blondes comme des filles de ministres protestans. Les garçons sont bruns; le plus jeune, qui n'a qu'une oreille, est presque noir.

Celui-là était le Benjamin de sa mère. Un jour, en jouant, elle lui a mangé une oreille, mais par pure affection.

C'est un enfant plein de moyens, surtout pour la gymnastique. Il fait la culbute aussi bien que le professeur Massman à Berlin.

Comme le professeur Massman à Berlin, il n'aime que sa langue maternelle. Jamais il ne voulut mordre au jargon des Grecs et des Romains.

Ourson fier de sa nationalité, il a une sainte horreur des parfumeries françaises. Il dédaigne le savon, ce luxe de toilette moderne, toujours comme le professeur Massman à Berlin.

Mais là où il faut le voir déployer ses talens, c'est lorsqu'il grimpe sur l'arbre qui s'élève le long du rocher à pic du fond du précipice,

Jusqu'au sommet où, le soir, toute la famille se rassemble autour du père pour s'ébattre dans la fraîcheur du crépuscule.

C'est alors que le vieux Troll aime à raconter ce qu'il a vécu dans le monde, combien il a vu d'hommes et de villes et combien il a souffert,

Ainsi que le fils de Laërte, avec cette petite différence que lui, du moins, était accompagné dans ses épreuves par sa femme, sa noire Pénélope.

Aujourd'hui Atta Troll raconte aussi les immenses succès qu'il a eus jadis auprès des hommes avec sa danse.

Il affirme que jeunes et vieux l'admiraient avec acclamations quand il dansait sur les places publiques aux doux sons de la musette.

A l'entendre, surtout les dames, ces délicats connaisseurs, l'auraient applaudi avec fureur et lui auraient lancé des œillades assassines.

O vanité de l'artiste! le vieil ours danseur pense avec une joie mêlée de regrets au temps où le public admirait son talent!

Enthousiasmé par ces souvenirs, il veut donner la preuve qu'il n'est pas un misérable vantard, qu'il a été réellement grand par la danse.

Et soudain il se lève, se pose sur ses pattes de derrière, et, comme autrefois, le voilà qui se met à danser la gavotte, sa danse favorite.

Muets d'admiration, le museau attentif, les oursons contemplent leur père qui danse gravement au clair de lune.

V.

Atta Troll est mélancoliquement étendu sur le dos, dans sa caverne, au milieu des siens; il lèche ses pattes en rêvant, il lèche et murmure :

— Mumma! Mumma! perle noire que j'avais pêchée dans l'océan de la vie, je t'ai donc perdue à jamais dans ce même océan!

Ne dois-je jamais te revoir qu'au-delà de la tombe, à l'heure où, dégagée de tes dépouilles mortelles, tu ne seras qu'une ame sans peau?

Ah! je voudrais auparavant baiser une dernière fois le gracieux museau de ma chère Mumma; il était si doux et comme parfumé de miel!

Je voudrais aussi flairer une dernière fois la douce senteur qui émanait de ma chère Mumma, plus pénétrante que l'odeur des roses.

Mais, hélas! Mumma languit dans les chaînes de cette engeance qui s'appelle l'homme et s'imagine être le propriétaire de toute la terre.

Mort et damnation! ces hommes, ces archi-aristocrates, regardent toutes les autres créatures avec l'insolence du seigneur et maître!

Ils nous enlèvent femmes et enfans, nous enchaînent, nous battent, nous tuent même pour vendre notre peau et notre graisse;

Et ils se croient permis ces forfaits, surtout contre la race des ours, et ils appellent cela les droits de l'homme.

Les droits de l'homme! les droits de l'homme! et qui vous les a octroyés? Ce n'est pas la nature, elle n'est pas dénaturée à ce point.

Les droits de l'homme! qui vous a donné ces priviléges? Ce n'est vraiment pas la raison, elle est toujours raisonnable.

Hommes, valez-vous donc mieux que nous, parce que vous faites cuire et rôtir vos alimens? Nous, nous mangeons les nôtres tout crus.

Mais le résultat final est le même pour tous. Non, ce n'est pas la nourriture qui anoblit. Celui-là seul est noble qui pense et agit noblement.

Hommes, valez-vous mieux que nous à cause de vos arts et de vos sciences? Nous autres, nous ne sommes pas des crétins.

N'y a-t-il pas des chiens savans? et des chevaux qui comptent comme des membres de la haute finance? Les lièvres ne jouent-ils pas du tambour à merveille?

Maint castor ne s'est-il pas distingué en hydrostatique, et n'est-ce pas aux cigognes que l'on doit l'invention des clystères?

Les ânes n'écrivent-ils pas des critiques? Les singes ne jouent-ils pas la comédie? Trouvez-moi une plus grande tragédienne que Batavia, l'illustre guenon?

Les rossignols ne chantent-ils pas? Freiligrath n'est-il pas poète? Qui pourrait mieux chanter le roi nègre que son compatriote le dromadaire?

Dans la danse, moi qui parle, j'ai été aussi loin que Raumer dans l'art d'écrire. Écrit-il mieux que je danse, moi pauvre ours?

Hommes, pourquoi donc valez-vous mieux que nous? Vous portez haut la tête, il est vrai, mais il rampe dans ces têtes de bien basses pensées.

Hommes, valez-vous mieux que nous, parce que votre peau est unie et lisse? Vous partagez cet avantage avec les serpens.

Hommes, race de serpens bipèdes, je comprends pourquoi vous portez des vêtemens. Vous cachez sous la laine empruntée votre nudité de vipères.

Mes enfans, soyez en garde contre ces avortons sans poils! Mes filles, ne vous fiez à aucun de ces monstres qui portent pantalons!.....

Je ne divulguerai pas davantage combien le vieil ours, dans sa rage égalitaire, trouva d'argumens insolens contre le genre humain.

Car, à la fin, je suis homme aussi moi-même, et je ne veux plus répéter ces sottises qui finissent par blesser.

Oui, je suis homme, et je m'estime quelque chose de mieux que les autres bêtes. Jamais je ne trahirai les intérêts de ma naissance,

Et je défendrai toujours bravement contre toutes les prétentions bestiales le drapeau de l'humanité et les imprescriptibles droits de l'homme.

VI.

Pourtant il est peut-être utile aux hommes, qui forment la classe élevée de la société animale, de savoir ce que l'on dit et pense au-dessous d'eux.

Oui, sous nos pieds, dans les couches souterraines, dans les antres ténébreux des classes inférieures et fauves, couvent la misère, l'orgueil et la haine.

Ce qui a été établi par l'histoire naturelle et consacré depuis des siècles par les us et coutumes est nié audacieusement et le museau levé.

Le vieillard grogne à l'oreille de l'adolescent la funeste doctrine qui menace d'anéantir sur terre la civilisation et l'humanité. —

Enfans, — murmure Atta Troll en se roulant sur sa couche sans tapis, — enfans, l'avenir est à nous!

Si tous les ours, si tous les animaux pensaient comme moi, avec nos forces réunies nous déferions nos tyrans.

Que le sanglier s'unisse au cheval, que l'éléphant enlace fraternellement sa trompe à la corne du vaillant taureau;

Que les renards et les loups de toutes couleurs, que les singes et les béliers, que le lièvre lui-même, réunissent quelque temps leurs efforts, et la victoire est à nous!

Unité! unité! voilà le premier besoin de l'époque. Séparés, nous serons asservis; unis, nous bousculons nos tyrans.

De l'unité! de l'unité! et nous sommes vainqueurs. Le régime honteux du monopole, avec les vils usurpateurs, tombe en ruine. Et nous fondons le règne des justes.

Que l'égalité parfaite soit la loi fondamentale. Toutes les créatures de Dieu seront égales sans distinction de croyances, de pelage et d'odeurs.

La stricte égalité! Que tout âne puisse parvenir à la plus haute fonction de l'état; que le lion en revanche porte le sac au moulin.

Pour ce qui concerne le chien, c'est un mâtin qui a des goûts serviles, parce que depuis une éternité l'homme le traite comme un chien.

Cependant, dans notre constitution radicale, nous lui rendons ses vieux droits inaliénables, et il se régénérera bientôt.

Les Juifs eux-mêmes jouiront du droit de citoyen, et ils deviendront, devant la loi, égaux aux autres mammifères.

Seulement la danse sur les places publiques ne leur sera point permise. Je fais cet amendement dans l'intérêt de mon art;

Car le sens du style sérieux en chorégraphie, de la plastique sévère du mouvement, manque à cette race; ils gâteraient le goût du public. —

VII.

Sombre dans sa sombre caverne, Atta Troll le misanthrope, accroupi au milieu de sa famille, grogne et grince des dents :

— O hommes! dédaigneuses canailles! souriez donc! le grand jour de la liberté nous délivrera de votre joug et de votre sourire.

C'est toujours ce qui m'a le plus blessé que ce tressaillement aigre-doux des lèvres. Rien ne m'est plus odieux que le sourire des hommes.

Quand j'apercevais ce mouvement fatal sur leur blanc visage, il me semblait que mes entrailles se retournaient dans mon ventre.

La profonde scélératesse d'une ame humaine se manifeste d'une façon bien plus impertinente par le sourire que par les paroles.

Ils sourient sans cesse! même alors que la décence exige un profond sérieux, dans le moment le plus solennel de l'amour!

Ils sourient sans cesse! Ils sourient même en dansant! ils profanent ainsi cet art qui aurait dû rester un culte.

Oui, la danse, dans les anciens temps, était une pieuse manifestation de la foi. Le chœur des prêtres sautait saintement autour de l'autel.

C'est ainsi que le roi David dansa jadis devant l'arche d'alliance. Danser était un acte sacré, danser c'était prier avec les jambes.

C'est ainsi que moi-même j'avais compris la danse, lorsque j'exerçais sur les places devant le peuple qui m'applaudissait tant,

Ces applaudissemens, je l'avoue, me faisaient du bien au cœur; car il est doux d'arracher des suffrages à un ennemi.

Mais, dans l'enthousiasme, ils souriaient encore. L'art de la danse est lui-même impuissant à moraliser les hommes, et ils restent toujours frivoles!

VIII.

Plus d'un vertueux citoyen sent mauvais ici-bas, pendant que des valets de princes sont parfumés de lavande et d'ambre.

Il y a des ames virginales qui sentent le savon noir, tandis que parfois le vice vient de se laver avec de l'eau de rose.

C'est pourquoi, cher lecteur, ne fronce pas le nez, si la caverne d'Atta Troll ne te rappelle pas les parfums d'Arabie.

Demeure un instant avec moi dans le cercle vaporeux et nauséabond où notre héros parle à son fils cadet comme du milieu d'une nuée : —

Enfant, mon enfant, le dernier rejeton de ma force virile, incline ton unique oreille près du museau paternel et bois mes paroles!

Défie-toi des doctrines de l'espèce humaine; elles te perdraient l'ame et le corps. Parmi tous les hommes, il n'y a pas un seul brave homme.

Même les Allemands, qui jadis en étaient les meilleurs, même ces fils de Tuiskion, nos cousins de toute antiquité, sont aussi dégénérés.

Ils sont maintenant sans croyance et sans Dieu; ils prêchent même l'athéisme. Mon enfant, mon enfant, défie-toi principalement de Feuerbach et de Bruno Bauer!

Ne deviens pas athée, un ours impie qui renie son créateur.

Oui, c'est bien un créateur qui a fait l'univers! Robespierre avait bien raison : — il y a un être suprême!

Sur nos têtes, le soleil et la lune, les étoiles aussi (celles avec queue et celles sans queue également), sont le reflet de sa toute-puissance.

A nos pieds, la terre et les mers sont l'écho de sa gloire, et chaque créature célèbre ses splendeurs.

Même le tout petit insecte qui réside dans la barbe argentée d'un vieux pèlerin chanteur de cantiques, lui aussi chante la louange de l'Éternel!

Là-haut, sous une tente parsemée d'étoiles, sur un trône d'or, siége majestueusement un ours colossal qui dirige l'univers.

Sa pelisse est immaculée et blanche comme la neige; sa tête est ceinte d'une couronne de diamans qui rayonne à travers les cieux.

Sur sa figure rayonnent l'harmonie et la pensée créatrice. Il fait un geste avec son sceptre, et les sphères résonnent et chantent.

A ses pieds sont assis les ours bienheureux qui ont souffert ici-bas avec humilité et résignation. Ils tiennent dans leurs pattes vénérables les palmes de leur martyre.

Parfois un d'entre eux se lève, un autre le suit; ils sautent comme si le Saint-Esprit les possédait, et les voilà tous qui dansent le plus solennel des menuets,

Un menuet où l'inspiration de la grace peut tenir lieu de talent et où l'ame éperdue de joie cherche à sortir de sa peau.

Moi, indigne Atta Troll, jouirai-je un jour de cette béatitude, et, après mes tribulations terrestres, passerai-je dans ce royaume de délices impérissables?

Ivre de volupté céleste, là-haut sous la tente étoilée, une auréole au front, la palme à la patte, danserai-je aussi devant le trône du Seigneur? —

IX.

Comme la langue écarlate que le roi nègre de Freiligrath tire dans sa colère hors de ses lèvres noires et épaisses,

Ainsi la lune rougeâtre sort des sombres et lourds nuages. On entend au loin les cascades, qui ne sommeillent jamais, bruire tristement dans le silence des ténèbres.

Atta Troll est debout au sommet de son rocher favori; il est seul, seul au bord de l'abîme, et il hurle ces paroles qu'emportent les vents de la nuit :

— Oui, je suis un ours! je suis ce que vous nommez ours velu, sauvage, grognon, mal léché, et Dieu sait quoi encore!

Oui, je suis un ours! je suis l'animal qu'il faut pourchasser, la brute objet de votre mépris, de votre sourire.

Je suis la cible de vos railleries, je suis la bête noire avec laquelle vous effrayez le soir les enfans quand ils ne sont pas sages.

Je suis la caricature grotesque des contes de vos nourrices; je le suis, et je le crie à haute voix à ces hommes là-bas.

Entendez-vous? entendez-vous? je suis un ours! Jamais je ne rougirai de mon origine. Je m'en glorifie comme si j'étais issu du sang de Moïse Mendelsohn! —

X.

Il est minuit. Deux formes sauvages se glissent à quatre pattes avec de sourds grognemens et se fraient un chemin à travers le sombre fourré de sapins.

C'est Atta Troll, le père, et son fils, le jeune Une-Oreille. Ils s'arrêtent dans la clairière, près du rocher qu'on appelle la Pierre-Sanglante.

— Cette pierre, grogne Atta Troll, est l'autel où les druides, à l'époque du paganisme, faisaient des sacrifices humains.

O comble de l'horreur et du crime! quand j'y pense, mon poil se hérisse sur mon dos. — On répandait du sang à la gloire de Dieu!

Pour dire la vérité, maintenant les hommes sont plus éclairés, aujourd'hui ils ne s'entretuent plus par zèle religieux, au nom des intérêts du ciel.

Non, ce n'est pas cette pieuse erreur, ce saint délire, cette généreuse folie, mais bien l'égoïsme personnel, qui les poussent au meurtre et à l'assassinat.

Ils s'acharnent à l'envi sur les biens de cette terre; c'est un pillage universel, et chacun tue et vole pour soi-même.

Oui, les biens de la communauté terrestre deviennent la proie d'un seul maître, de l'homme, et il parle alors de droits de possession, de propriété.

Propriété, droits de possession! O vol, ô mensonge! L'homme seul pouvait inventer un pareil mélange de ruse et d'absurdité.

La nature n'a pas créé de propriété, car tous, oui tous, nous venons sans poche au monde, sans poche sur l'épiderme.

Aucun de nous tous n'a de naissance de pareils petits sacs sur le corps inventés pour recéler les vols.

L'homme seul, cet être nu qui se fit avec art un vêtement de la laine étrangère, sut aussi, avec le même art, se procurer des poches.

Une poche! c'est aussi peu naturel que la propriété et les droits de possession. Les hommes ne sont que des filous qui empocheraient les étoiles du ciel.

Je les hais avec une légitime fureur! Mon fils, je veux te transmettre cette haine; ici, sur cet autel, jure haine éternelle au genre humain.

Sois l'ennemi implacable de ces vils oppresseurs, leur ennemi implacable jusqu'à la fin de tes jours. Jure, jure ici, mon fils!.... —

Et le jeune ours jura, comme autrefois Annibal, fils d'Amilcar. La lune éclaira de sa lueur blafarde et sinistre le vieux dolmen et les deux misanthropes.

Un jour, nous dirons comment le jeune ours tint fidèlement son serment. Notre lyre le chantera dans une prochaine épopée.

Quant à Atta Troll, nous l'abandonnons également, mais pour le retrouver plus tard et plus sûrement au bout de notre fusil.

Va, ton affaire est faite. Tu es accusé du délit d'exciter à la haine et au mépris d'un gouvernement humain et juste... Demain nous t'appréhenderons au corps.

XI.

Comme des bayadères assoupies, les montagnes frissonnent dans leurs blancs peignoirs de nuages que la brise du matin soulève.

Mais elles se réveillent bientôt sous les baisers du soleil; il leur enlève peu à peu jusqu'au dernier voile et les contemple dans toute leur beauté.

J'étais sorti à la pointe du jour avec Lascaro pour aller à la chasse de l'ours; à midi nous arrivâmes au pont d'Espagne.

C'est ainsi qu'on appelle le pont qui mène de France en Espagne, chez les barbares de l'ouest, qui sont en arrière de mille ans,

En arrière de mille ans de la civilisation moderne. Mes barbares de l'est, au-delà du Rhin, ne le sont que de cent ans.

C'est en hésitant, en tremblant presque, que je quittai le sol sacré de la France, de cette patrie de la liberté et des femmes que j'aime.

Au milieu du pont d'Espagne était assis un pauvre Espagnol. La misère se lisait dans les trous de son manteau; la misère se lisait dans ses yeux.

Il grattait de ses doigts maigres une vieille mandoline. L'aigre mélodie était renvoyée par l'écho du précipice comme une moquerie.

Parfois il se penchait sur l'abîme et se prenait à rire. Puis il repinçait les cordes avec plus de frénésie et chantait des rimes d'amour.

Je passai et je me dis à moi-même : C'est singulier, la folie est assise et chante sur ce pont qui conduit de France en Espagne.

Ce pauvre fou est-il l'emblème de l'échange des idées entre les deux nations? ou bien est-il le titre frontispice de la folle Espagne?

Vers le soir, nous atteignîmes une misérable posada où une olla-podrida fumait dans un plat crasseux.

J'y mangeai aussi des garbanzos gros et lourds comme des balles, indigestes même pour un estomac allemand nourri d'andouillettes dans sa jeunesse.

Le lit était le véritable pendant de la cuisine, et était comme poivré de vermine. Ah! les punaises sont les plus terribles ennemis de l'homme!

L'inimitié d'une seule petite punaise qui rampe sur votre couche est plus redoutable que la colère de cent éléphans.

Il faut se laisser mordre en silence. C'est bien triste! Ce qui est plus triste encore, c'est d'écraser l'ennemi : toute la nuit une infection vous poursuit.

Oui, ce qu'il y a de plus terrible sur la terre, c'est un combat avec l'insecte qui se sert de sa puanteur comme d'une arme. Un duel avec une punaise!

XII.

Comme ils mentent, ces poètes, même les mieux dressés, quand ils disent, quands ils chantent que la nature est le temple de Dieu!

Un temple dont les splendeurs témoignent de la gloire du créateur! Le soleil, la lune et les étoiles n'en seraient que les lampes d'or suspendues à la coupole.

Allez, allez, bonnes gens, mais avouez que les degrés de ce temple ne sont pas très commodes, des escaliers insupportables!

Ces hauts et ces bas, ces montées et ces descentes, ces ascensions de rochers, cela me fatigue l'ame et les jambes.

A mes côtés marche Lascaro, pâle et long comme un cierge. Jamais il ne parle, jamais il ne rit, le fils mort de la sorcière.

Oui, l'on dit que c'est un mort, défunt depuis longues années, à qui la science magique de sa mère a conservé l'apparence de la vie.

Ces méchans escaliers du temple de Dieu! Je ne puis comprendre aujourd'hui que je n'ai pas vingt fois trébuché dans l'abîme et risqué de me casser le cou.

Comme les cascades mugissaient! comme le vent fouettait les sapins qui hurlaient! Les nuages crèvent tout à coup. Quel temps affreux!

Près du lac de Gaube, dans une petite cabane de pêcheur, nous trouvâmes un asile et des truites : celles-ci étaient délicieuses.

Le vieux pêcheur, malade et cassé, était assis dans une chaise longue. Ses deux nièces le soignaient, belles comme des anges,

Comme des anges un peu gras et quelque peu flamands, que l'on croirait descendre d'un cadre de Rubens : cheveux blonds, yeux bleus et limpides,

Fossettes au milieu des joues roses où l'espiéglerie se tapit, membres forts et arrondis, éveillant à la fois la crainte et la volupté.

Charmantes et bonnes créatures, qui se disputent d'une façon charmante pour savoir quelle boisson conviendrait le mieux au vieil oncle malade.

L'une lui présente une tasse de fleur de tilleul, et l'autre de la tisane de sureau.

« Je ne boirai ni l'une ni l'autre, dit le bon vieux impatienté. Allez me chercher une outre de vin, que j'accueille mes hôtes avec une meilleure boisson. »

Si c'est véritablement du vin que j'ai bu au lac de Gaube, c'est ce que j'ignore. Dans le Brunswick, j'aurais cru que c'était de la bière de Brunswick.

L'outre était faite de la plus belle peau de bouc noir. Elle puait admirablement; mais le vieux en but avec tant de plaisir, qu'il en devint gaillard et mieux portant.

Il se mit à nous raconter les hauts faits des bandits et des contrebandiers qui hantent libres et joyeux les forêts des Pyrénées.

Il savait aussi de vieilles histoires, entre autres les combats des géans contre les ours, dans les temps fabuleux.

Oui, les géans et les ours se sont disputé jadis l'empire de ces montagnes et de ces vallées avant l'invasion des hommes.

A leur arrivée, les géans s'enfuirent épouvantés par une terreur

panique, car il n'y a pas beaucoup de cervelle dans ces grosses têtes.

On dit encore que ces grands niais, arrivés au bord de la mer, voyant le ciel réfléchi dans les flots bleus,

Crurent que la mer était le ciel lui-même, et se précipitèrent dans les flots, pleins de confiance en Dieu, et s'y noyèrent tous ensemble.

Quant à ce qui regarde les ours, l'homme les détruit maintenant peu à peu; chaque année, leur nombre diminue dans les montagnes.

« C'est ainsi, disait le bon vieux, que l'un fait place à l'autre sur la terre; après les hommes, l'empire passera aux nains,

« A ces petites créatures microscopiques et rusées qui habitent sous les montagnes, fouillant et amassant sans relâche des richesses dans les filons d'or et d'argent.

« Je les ai souvent vus au clair de la lune lorsque, pour nous épier, ils sortent leurs petites têtes pleines de malice des crevasses de la terre, et j'ai eu peur en songeant à l'avenir,

« Et au règne crasseux de ces pygmées richards. Hélas! je le crains bien, nos neveux seront forcés de se jeter à l'eau, comme les géans stupides qui croyaient se réfugier dans le ciel. »

XIII.

Le lac aux eaux profondes repose dans sa sombre coupe de rochers. De pâles étoiles regardent mélancoliquement du haut du ciel. C'est la nuit et le silence.

La nuit et le silence! — Les rames s'élèvent et retombent. La barque nage mystérieusement en clapotant. Les nièces du batelier ont pris sa place.

Elles rament gracieusement, avec souplesse. Parfois dans l'ombre, à la lueur des étoiles, on voit briller leurs bras nus, vigoureux, et leurs grands yeux d'azur.

Lascaro est assis à mes côtés, pâle et muet comme de coutume. Cette pensée me vient comme un frisson : serait-il vraiment un revenant?

Et moi-même, ne suis-je pas mort aussi? Et voilà que je navigue maintenant, avec des spectres pour compagnons, dans le triste empire des ombres.

Ce lac, n'est-ce pas le Styx à l'onde noire? Proserpine, à défaut de Caron, ne me fait-elle pas conduire par ses soubrettes?

Non, je ne suis pas encore mort et éteint. — Au fond de mon ame je sens encore brûler et palpiter la flamme joyeuse de la vie.

Ces jeunes filles qui manient gaiement la rame et parfois m'éclaboussent avec l'eau qui en découle, rieuses et folâtres,

Ces belles filles fraîches et potelées, bien sûr, ne sont pas des fantômes infernaux ni les suivantes de Proserpine.

Pour me convaincre parfaitement de leur humanité réelle et m'assurer, pièces en main, de ma propre existence,

J'imprimai fortement mes lèvres sur les fossettes des joues roses de mes batelières, et j'arguai philosophiquement : Je baise, donc je suis.

Arrivé à l'autre bord, j'embrassai encore une fois ces bonnes filles. Ce n'est que dans cette monnaie-là qu'elles voulurent me laisser payer le passage.

XIV.

Les cimes violettes de la montagne rient sur le fond d'or du soleil. A mi-côte, un village est perché fièrement comme un nid d'oiseau.

Quand j'y fus grimpé, je trouvai tous les vieux envolés. Il n'était resté que les enfans, la jeune couvée qui n'a point d'ailes encore;

De jolis petits garçons, de gentilles fillettes presque masquées avec des capuchons de laine blanche ou écarlate, et jouant la comédie sur la grand'place.

Mon arrivée ne troubla pas le jeu, et je pus voir l'amoureux prince des souris s'agenouiller pathétiquement devant la fille de l'empereur des chats.

Pauvre prince! on le marie avec sa belle. Elle gronde, elle tempête, elle mord, elle mange son époux. La souris morte, le jeu est fini.

Je restai presque tout le jour avec les enfans. Nous causions avec une charmante confiance. Ils voulurent savoir qui j'étais et ce que je faisais.

« Chers petits, leur dis-je, mon pays natal s'appelle l'Allemagne; il y a là des ours en quantité, et je suis un chasseur d'ours.

« J'en ai écorché vif plus d'un dans ce pays-là; mais par-ci, par-là, j'ai reçu moi-même quelques coups de patte assez vigoureusement administrés.

« A la fin, je me lassai de me chamailler ainsi tous les jours avec des animaux aussi mal léchés dans les forêts de ma patrie,

« Et je suis venu ici chercher un meilleur gibier. Je veux mesurer mes forces avec le grand Atta Troll.

« Voilà un noble adversaire digne de moi. Ah! en Allemagne, j'ai livré plus d'un combat où je rougissais de la victoire! »

Lorsque je me disposai au départ, les bonnes petites créatures dansèrent une ronde autour de moi, en chantant giroflé! girofla!

Puis la plus petite de toutes s'avança vers moi d'un air mutin et plein de grace, me fit deux, trois, quatre révérences, et se mit à chanter d'une jolie voix :

« Si le roi me rencontre, je lui fais deux révérences, et, si la reine me rencontre, je lui fais trois révérences.

« Mais, si le diable avec ses cornes passe dans mon chemin, je lui fais deux, trois, quatre révérences, giroflé! girofla! »

« Giroflé! girofla! » fut répété en chœur par la petite bande, qui se mit à tournoyer avec espièglerie dans mes jambes tout en chantant.

Pendant que je redescendais à la vallée, le refrain me suivait encore de ses accens éloignés comme un gazouillement d'oiseaux : « Giroflé! girofla! »

XV.

Des blocs gigantesques, difformes et grimaçans m'entourent semblables à des monstres pétrifiés de toute antiquité.

C'est étrange! des nuées grises flottent au-dessous avec les mêmes formes bizarres, et font comme une contrefaçon vaporeuse de ces sauvages figures de pierre.

Dans le lointain, la cascade mugit, et le vent hurle dans les pins : bruit fatal et impitoyable comme le désespoir!

Lugubres solitudes! De noires troupes de choucas s'abattent sur des sapins calcinés et pourris et agitent leurs ailes impuissantes.

Lascaro me suit, toujours pâle et silencieux; nous ressemblons bien à la vieille gravure d'Albert Dürer, où la mort en personne accompagne le chevalier de la démence.

Pays affreux et désolé! Une malédiction pèse-t-elle sur le sol? Je crois voir du sang aux racines de cet arbre rabougri et souffreteux.

Il couvre une cabane qui se cache à demi comme honteuse sous la terre. Le pauvre toit de chaume a l'air de vous supplier et de vous regarder avec crainte.

Les habitans de cette cabane sont des cagots, débris d'une race qui achève dans l'obscurité les restes d'une existence misérable.

Hélas! encore aujourd'hui les Basques ont une profonde horreur des cagots; l'origine de cette aversion fatale est un mystère.

A la cathédrale de Bagnères, on voit une étroite porte basse avec grille. — Voilà, m'avait dit le sacristain, l'ancienne porte des cagots.

Jadis toute autre entrée à l'église leur était strictement défendue, et ils se glissaient furtivement dans la maison du Seigneur.

Là, le cagot s'asseyait sur un petit escabeau, priant seul, séparé, comme un lépreux, du reste de la communauté. —

Mais les lumières modernes finiront par chasser les ténèbres injustes du moyen-âge, même de leur dernière cachette. —

Lascaro resta dehors pendant que j'entrai dans l'humble cabane du cagot. Je tendis amicalement la main à ce pauvre frère.

Et j'embrassai aussi son enfant, qui tétait avidement, cramponné au sein de sa mère. Il ressemblait à une araignée malade.

XVI.

Regarde les sommets des montagnes! comme ils brillent dans le lointain au coucher du soleil, fiers comme des rois et étincelant de pourpre et d'or!

Mais approche : toute cette magnificence s'évanouira. Ici, comme près des autres splendeurs terrestres, tu as été dupe d'une illusion d'optique.

Ce qui te semblait pourpre et or, ah! ce n'est rien que la neige, rien que la pauvre neige qui, glacée et triste, s'ennuie dans la solitude.

Là-haut j'entendis de près la pauvrette soupirer et gémir, et raconter au vent volage et insensible toute sa blanche misère.

Oh! disait-elle, comme les heures passent lentement dans cette solitude, des heures sans fin, des éternités gelées!

Ah! pauvre neige! si, au lieu d'être sur ces hautes montagnes, j'étais tombée dans la vallée, dans la vallée où les fleurs s'épanouissent!

J'aurais fondu là et formé un petit ruisseau, et le plus beau garçon du village serait venu se laver en souriant à mon onde.

Oui, j'aurais peut-être coulé jusqu'à la mer, où je pouvais devenir perle pour orner à la fin la couronne d'un roi! —

Lorsque j'eus entendu ces paroles, je lui répondis : « Chère petite neige, je doute beaucoup qu'un sort aussi brillant t'attendît dans la vallée.

« Console-toi. — Peu de tes sœurs deviennent perles ici-bas. Tu serais peut-être tombée dans un bourbier, et tu n'aurais été qu'une ordure. »

Pendant que je conversais ainsi avec la neige, j'entendis un coup de fusil, et un vautour brun tomba des nues à mes pieds.

C'était une plaisanterie de Lascaro, une plaisanterie de chasseur; mais son visage était, comme toujours, sérieux et impassible. Seulement le canon du fusil fumait encore.

Il prit en silence une plume à l'aile de l'oiseau, la fixa sur son feutre pointu et continua son chemin.

C'était un coup d'œil sinistre que de voir son ombre avec sa plume s'agiter longue et noire sur la neige blanche des glaciers.

XVII.

C'est une vallée qui ressemble à une rue. Son nom est le Ravin des Esprits. De chaque côté, des rochers escarpés s'élèvent à des hauteurs vertigineuses.

Là, sur le versant le plus rapide, la bicoque qu'habite Uraka regarde sournoisement dans la vallée : c'est là que je suivis Lascaro.

Il tint conseil avec sa mère dans la langue mystérieuse des signes sur la manière dont nous pourrions attirer et tuer Atta Troll.

Car nous avions bien suivi sa piste; il ne pouvait plus nous échapper. Tes jours sont comptés, Atta Troll.

Si la vieille, si Uraka est réellement une sorcière des plus distinguées, comme on le prétend dans toutes les Pyrénées,

C'est ce que je ne déciderai jamais. Tout ce que je sais, c'est que son extérieur n'est guère rassurant. Ses yeux rouges pleurent d'une façon fort suspecte.

Le regard est louche et méchant, et l'on dit qu'aux pauvres vaches qu'elle regarde, le lait tarit soudain dans les mamelles.

On assure même qu'elle a tué maint gras cochon, et même les bœufs les plus forts, rien qu'en les caressant de sa main sèche.

Elle a été aussi plus d'une fois accusée d'un pareil maléfice devant le juge de paix. Mais c'est un voltairien, un enfant du siècle,

Léger, frivole, sceptique, sans croyance, et les demandeurs ont été renvoyés avec des railleries.

Officiellement Uraka a un métier fort honnête. Elle vend des simples des montagnes et des oiseaux empaillés.

La hutte était pleine de pareils objets d'histoire naturelle. On sentait cruellement la jusquiame, le coucou, le pissenlit et la fougère.

Il y avait une collection de vautours qui faisaient le plus bel effet avec leurs ailes étendues et leurs becs gigantesques.

Était-ce la folle odeur de ces plantes qui me montait à la tête et m'étourdissait? Le fait est que j'éprouvais une étrange sensation à la vue de ces oiseaux.

Peut-être étaient-ce des êtres humains qui, par les ruses magiques de la sorcière, se trouvaient maintenant dans cette misérable condition d'oiseaux empaillés.

Ils me jetaient des regards fixes, douloureux et en même temps pleins d'impatience. Il me semblait parfois qu'ils regardaient aussi la sorcière de travers et avec terreur.

Mais Uraka est accroupie à côté de son fils Lascaro près de la cheminée. Ils fondent du plomb et coulent des balles.

Ils coulent ces balles fatidiques qui doivent tuer Atta Troll. Comme les flammes pétillent vivement sur le visage de la sorcière!

Elle agite ses lèvres minces, mais sans bruit. Murmure-t-elle la parole magique qui fait réussir la fonte des balles?

Par momens elle chuchote et fait signe à son fils; mais celui-ci continue sa tâche, sérieux et muet comme la tombe.

Oppressé par des frissons de terreur, je vins m'accouder à la fenêtre pour respirer l'air pur, et je regardai au fond de la vallée.

Ce que je vis alors entre minuit et une heure du matin, c'est ce que vous apprendra fidèlement le chapitre suivant.

XVIII.

C'était l'époque de la pleine lune pendant la nuit de la Saint-Jean, alors que la chasse maudite défile dans le Ravin des Esprits.

De la fenêtre du nid de sorcière d'Uraka je pouvais considérer à merveille la cavalcade des spectres pendant qu'elle descendait le ravin.

J'avais une bonne place pour voir le spectacle, et je pus jouir du coup d'œil complet de cette fête bruyante des morts échappés à la tombe.

Hallo et houssa! Cris de chasse, claquemens des fouets, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, sons du cor, rires éclatans, comme tout cela retentissait joyeusement!

Devant, en guise d'avant-garde, d'étranges bêtes fauves, des cerfs et des sangliers couraient de compagnie; derrière s'élançait la meute.

Les chasseurs étaient de climats différens et de temps plus différens encore : par exemple, à côté de Nemrod d'Assyrie, chevauchait le roi Charles X de France.

Ils montaient de blanches haquenées. A pied suivaient les piqueurs, la laisse en main, et les pages avec des flambeaux.

J'en reconnus plus d'un dans la troupe effroyable. Ce chevalier dont l'armure d'or étincelle, n'était-ce pas le roi Arthus?

Et Ogier le Danois ne portait-il pas une brillante cotte de mailles verte qui le faisait ressembler à une grande grenouille des bois?

Je vis aussi dans les rangs plus d'un héros de la pensée. Je reconnus notre Wolfgang Goethe à l'éclat de son regard tranquille.

Car, anathématisé par Hengstenberg, le grand païen ne peut reposer dans la tombe, et il continue en société impie à chasser gaiement comme pendant sa vie.

Je reconnus aussi le divin William au doux sourire de ses lèvres. Les puritains d'Angleterre l'ont aussi damné pour ses péchés.

Il lui faut suivre la bande infernale toute la nuit, monté sur un noir coursier. A ses côtés, sur un âne, trotte un petit homme... Dieu du ciel!...

A sa plate mine de dévot, à son pieux bonnet de coton blanc, à sa frayeur mortelle, je reconnus le piétiste berlinois Franz Horn!

Parce qu'il a écrit cinq volumes de commentaires sur le profane Shakespeare, le malheureux est forcé, après sa mort, de chevaucher avec lui dans le brouhaha de la chasse maudite.

Hélas! mon bénin et languissant Franz Horn est obligé de galoper, lui qui osait à peine marcher à pied, et qui ne savait que s'agenouiller à son prie-Dieu et boire du thé.

Les vieilles filles qui dorlotaient son indolence ne vont-elles pas être saisies d'horreur quand elles apprendront que leur Franz est devenu un compagnon des chasseurs terribles?

Quand on se met au galop, le grand William jette un regard ironique sur son pauvre commentateur, qui le suit douloureusement au trot de son grison,

Presque sans connaissance et cramponné à l'arçon de la selle, mais, après sa mort comme pendant sa vie, suivant fidèlement pas à pas son auteur.

Il y avait aussi beaucoup de femmes dans cette folle cavalcade des esprits, surtout de belles nymphes au corps svelte et juvénile.

Elles étaient assises à califourchon sur leurs coursiers dans une complète et mythologique nudité. Seulement leurs cheveux dénoués ondulaient derrière elles comme des manteaux dorés.

Elles portaient des couronnes de fleurs sur leur tête, et, fièrement renversées dans des postures voluptueuses, elles brandissaient des thyrses bachiques.

A côté d'elles, j'aperçus quelques nobles demoiselles chastement vêtues et obliquement assises sur leurs selles de femme vertueuse; elles portaient le faucon au poing.

Derrière, comme une parodie, chevauchait, sur de maigres squelettes de haridelles, une cohue de femmes parées d'une façon théâtrale.

Leur visage était joli à ravir, mais quelque peu effronté. Elles criaient comme des folles à faire tomber le fard dont leurs joues étaient peintes.

Comme tout cela retentissait joyeusement, sons du cor, rires éclatans, hennissemens des chevaux, aboiemens des chiens, claquemens des fouets! Hallo et houssa!

XIX.

Mais au milieu de la troupe trois figures se détachaient, trois merveilles de beauté. — Jamais je n'oublierai ce trio d'amazones!

La première était facilement reconnaissable au croissant qui surmontait sa tête; fière comme une belle statue sans tache, la grande déesse s'avançait.

La tunique relevée couvrait à demi la poitrine et les hanches; l'éclat des flambeaux et la lumière de la lune jouaient voluptueusement sur ses membres d'une éclatante blancheur.

Son visage aussi était blanc comme du marbre, mais froid comme lui. La fixité et la pâleur de ses traits nobles et sévères faisaient frissonner.

Pourtant au fond de son œil noir brille un feu terrible, un feu doux et perfide qui aveugle et dévore.

Combien elle ressemble peu à présent à cette Diane qui, dans l'orgueil de sa chasteté, changea Actéon en cerf et le fit déchirer par ses chiens!

Est-ce ce péché-là qu'elle expie dans cette très galante compagnie? Chaque nuit, elle chevauche ainsi dans les airs comme un pauvre revenant mondain.

La volupté s'est éveillée tard dans ses veines, mais avec d'autant plus de véhémence, et dans ses yeux profonds brûle une véritable flamme d'enfer.

Elle regrette le temps perdu, le temps primitif où les hommes étaient plus beaux, et elle remplace maintenant la qualité antique par la quantité moderne.

A ses côtés, je vis une belle dont les traits n'étaient pas modelés sur le même type grec, mais la naïveté gracieuse de la race celtique y rayonnait.

C'était la fée Habonde, que je reconnus bien vite à la suavité de son sourire et à l'éclat de sa voix quand elle riait;

Un frais visage, rose et potelé, comme en peint Greuze, le nez au vent, la bouche en cœur toujours entr'ouverte, et des dents blanches à ravir.

Elle portait un léger peignoir de soie bleue, que la brise soulevait parfois. Même dans mes meilleurs rêves, je n'ai jamais vu de pareilles épaules!

Peu s'en fallut que je ne sautasse par la fenêtre pour aller les baiser! Je m'en serais mal trouvé, car je me fusse cassé le cou sur les rochers.

Ah! elle n'aurait fait que rire, quand je serais tombé tout sanglant à ses pieds. Hélas! je connais ce rire-là!

Et la troisième femme qui émut si profondément ton cœur, était-ce un démon comme les deux autres figures?

Si c'était un ange ou un démon, c'est ce que j'ignore. On ne sait jamais au juste chez les femmes où cesse l'ange et où le diable commence.

Son pâle et ardent visage respirait tout le charme de l'Orient, et ses vêtemens aussi rappelaient par leur richesse les contes de la sultane Schéhérazade.

De douces lèvres comme des grenades, un nez de lis un peu courbé, et les membres souples et frais comme un palmier dans une oasis.

Elle était assise sur une haquenée que tenaient, avec des rênes d'or, deux nègres qui trottaient à pied à côté de la princesse;

Car elle était vraiment princesse; c'était la reine de Judée, la femme d'Hérode, celle qui a demandé la tête de Jean-Baptiste.

C'est à cause de ce meurtre qu'elle est maudite et condamnée à suivre jusqu'au jugement dernier, comme un spectre errant, la chasse nocturne des esprits.

Elle porte toujours dans ses mains le plat où se trouve la tête de Jean-Baptiste, et la baise; — oui, elle baise avec ferveur cette tête morte.

Car elle aimait jadis le prophète. La Bible ne le dit pas, — mais le peuple a gardé la mémoire des sanglantes amours d'Hérodiade.

Autrement le désir de cette dame serait inexplicable. Une femme demanderait-elle jamais la tête d'un homme qu'elle n'aime pas?

Elle était peut-être un peu fâchée contre son saint amant; elle le fit décapiter; — mais, lorsqu'elle vit sur ce plat cette tête si chère,

Elle se mit à pleurer, à se désespérer, et elle mourut dans cet accès de folie amoureuse. (Folie amoureuse! quel pléonasme! l'amour n'est-il pas une folie?)

La nuit, elle sort de la tombe, et, en suivant la chasse maudite, elle porte, comme dit la tradition populaire, dans ses mains blanches le plat avec la tête sanglante;

Mais, de temps en temps, par un étrange caprice de femme, elle lance la tête dans les airs en riant comme une enfant, et la reçoit adroitement comme si elle jouait à la balle.

Lorsqu'elle passa devant moi, elle me regarda, me fit un signe de tête si coquet et si languissant, que j'en fus troublé jusqu'au fond du cœur.

Trois fois la cavalcade passa au galop devant moi, et trois fois, en passant, le spectre adorab e me salua.

La chasse s'évanouissait dans la nuit, le tumulte s'éteignait, que le gracieux salut me trottait encore dans la tête;

Et, toute la nuit, je ne fis que retourner mes membres fatigués sur la paille (car il n'y avait pas de lit de plume dans la cabane d'Uraka la sorcière),

Et je me disais : — Que signifie donc ce signe de tête mystérieux? Pourquoi m'as-tu regardé si tendrement, belle Hérodiade?

XX.

Le soleil se lève et lance ses flèches d'or aux blanches nuées, qui se teignent de rouge comme si elles étaient blessées, et s'évanouissent après dans la lumière.

Enfin la lutte cesse, et le jour pose en triomphateur ses pieds rayonnans sur la nuque de la montagne.

La gent bruyante des oiseaux gazouille dans les nids cachés, et une odeur de plantes s'élève comme un concert de parfums.

Nous étions descendus dans la vallée aux premières heures du jour, et, pendant que Lascaro suivait la piste de son ours, je restais seul, las et triste.

Las et triste, je m'assis enfin sur un moelleux banc de mousse. C'était sous ce grand chêne, au bord d'une petite source, dont le murmure et le clapotement m'ensorcelèrent tellement, que j'en perdis presque la raison.

Je me pris d'un désir sauvage pour le monde des rêves, pour la mort

et le délire, et pour ces belles amazones que j'avais vues dans le défilé des esprits.

O douces visions des nuits qu'effarouche l'aurore, dites, où êtes-vous enfuies? Dites, où vous cachez-vous pendant le jour?

Sous les ruines d'un vieux temple, au fond de la Romagne, on dit que Diane se retire pendant le règne diurne du Christ.

Ce n'est que dans les ténèbres de minuit qu'elle se hasarde à sortir et à se livrer au plaisir de la chasse avec ses compagnes réprouvées.

La belle fée Habonde aussi a peur des dévots nazaréens, et elle passe tout le jour dans son sûr asile d'Avalun, l'île fortunée.

Cette île est cachée au loin, dans l'océan pacifique de la fantaisie; on ne peut y aborder que sur le cheval ailé de la fable.

Jamais le souci n'y a jeté l'ancre, jamais bateau à vapeur n'est venu y jeter sa cargaison de badauds curieux et culottant leurs pipes.

Jamais on n'y entend le triste son des cloches, cet ennuyeux et éternel *bimm-boumm* que les fées ont tant en horreur.

C'est là qu'au milieu d'une gaieté inaltérable, dans la fleur d'une éternelle jeunesse, réside la fée joyeuse, la blonde dame Habonde,

Et qu'elle se promène en riant à l'ombre des fleurs tropicales, avec un cortége jaseur de paladins qu'elle a ravis au monde.

Mais toi, Hérodiade, où es-tu, dis-moi? Ah! je le sais, tu es morte, et ta tombe est à Jérusalem!

Le jour, tu dors, dans ton sépulcre de marbre, l'immobile sommeil des morts; mais, à minuit, tu te réveilles au bruit du fouet, au chant du cor, aux cris de chasse,

Et tu suis l'ardente cavalcade avec Diane et Habonde, et les joyeux chasseurs qui détestent la croix et la pénitence.

Quelle ravissante société! Ah! si je pouvais chasser ainsi avec vous à travers bois durant les nuits! C'est toujours à tes côtés que je chevaucherais, belle Hérodiade!

Car c'est toi que j'aime surtout! Plus encore que la superbe déesse de la Grèce, plus encore que la riante fée du Nord, je t'aime, toi la Juive morte!

Oui, je t'aime! je le sens au tressaillement de mon ame. Aime-moi et sois à moi, belle Hérodiade!

Aime-moi et sois à moi! Jette au loin ton plat et la tête sanglante du saint qui ne sut pas t'apprécier.

Je suis si bien le chevalier qu'il te faut! Cela m'est bien égal que tu sois morte et même damnée! Je n'ai pas de préjugés à cet endroit, moi dont le salut est chose très problématique, moi qui doute par momens de ma propre existence.

Prends-moi pour ton chevalier, pour ton cavalier servant : je porterai ton manteau et je supporterai tous tes caprices.

Chaque nuit, je chevaucherai à tes côtés dans la bande des chasseurs, et nous rirons! Pour t'amuser, je te ferai goûter mes bons mots,

— Ou bien des oranges. — La nuit, je te ferai paraître le temps court. Le jour, j'irai m'asseoir sur ta tombe.

Oui, le jour, j'irai m'asseoir en pleurant sur les débris des sépulcres royaux, sur la tombe de ma bien-aimée, dans la ville de Jérusalem.

Et les vieux Juifs qui passeront croiront bien sûr que je pleure la chute du temple et la ruine de Jérusalem.

XXI.

Argonautes sans vaisseau, qui s'aventurent à pied dans les montagnes, et qui, à la place de la toison-d'or, vont à la recherche d'une peau d'ours,

Ah! nous ne sommes que de pauvres diables, des héros taillés à la moderne, et nul poète classique ne nous célébrera dans ses chants épiques.

Et cependant combien nous avons souffert! quelle pluie nous surprit au haut de la montagne où il n'y avait ni arbre ni fiacre!

Une vraie cataracte! il pleuvait à flots. Certes Jason, dans la Colchide, ne reçut jamais une pareille douche.

Je donnerais mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais bien pour un parapluie! Et l'eau ruisselait de mon corps en abondance.

Morts de fatigue, tous maussades et trempés comme des caniches, nous revînmes enfin à la cabane de la sorcière assez tard dans la nuit.

Uraka, assise près d'un feu clair, était en train de peigner son gros et gras caniche. Elle lui donna vite congé

Pour s'occuper de nous. Elle fit mon lit, dénoua mes espadrilles, cette chaussure pittoresque et absurde,

M'aida à me déshabiller, m'ôta même mon pantalon mouillé; il me tenait aux jambes, serré et fidèle comme l'amitié d'un niais.

Mes trente-six rois d'Allemagne, m'écriais-je, je les donnerais maintenant pour une robe de chambre bien chaude! Et ma chemise humide fumait sur ma poitrine.

Frissonnant, claquant des dents, je m'accroupis un instant devant le foyer; enfin je m'étendis sur la paille, presque étourdi par le feu,

Mais sans pouvoir dormir. Les yeux à demi fermés, je regardai la sorcière assise près de la cheminée, qui tenait sur ses genoux la tête et la poitrine de son fils, aussi déshabillé.

Le gras caniche se tenait debout à ses côtés et lui présentait avec beaucoup d'aisance un petit pot dans ses pattes de devant.

Uraka prit dans ce pot une sorte de graisse rouge, en oignit la poi-

trine et les côtes de son fils, puis le frotta vivement avec une hâte convulsive.

Et, pendant qu'elle le frottait et l'oignait ainsi, elle murmurait en nasillant un chant de nourrice, et les flammes du foyer pétillaient étrangement.

Pâle et osseux comme un cadavre, le fils gisait sur le giron de sa mère, ses grands yeux éteints, fixes, grands ouverts et tristes comme un trépassé.

Est-ce donc véritablement un mort à qui l'amour d'une mère communique chaque nuit une vie factice au moyen des baumes magiques?

Que le demi-sommeil de la fièvre est étrange! Les membres fatigués, lourds comme du plomb, sont comme enchaînés, et les sens surexcités sont d'une lucidité terrible.

Comme l'odeur des herbes me tourmentait dans cette chambre! je cherchais douloureusement où j'avais déjà senti la même odeur, et je le cherchais en vain.

Comme le vent dans la cheminée me faisait souffrir! on eût dit les gémissemens de pauvres ames en peine. Il me semblait que je reconnaissais les voix.

Mais ma plus grande torture venait des oiseaux empaillés rangés sur une planche au-dessus du chevet de ma couche.

Ils agitaient lentement à faire frémir leurs froides ailes, se penchaient jusque sur moi avec de longs becs en forme de nez humains.

Où ai-je donc vu déjà de pareils nez? Est-ce à Hambourg ou à Francfort dans le quartier des Juifs? Souvenirs vagues et pleins d'horreur!

Enfin le sommeil s'empara tout-à-fait de moi, et à la place de ces visions bâtardes et grimaçantes (la réalité assaisonnée de cauchemar!),

J'eus un rêve bien net, sur un fond et une base solides, avec des contours franchement accusés, vivant et plastique comme le sont tous mes rêves.

Au lieu d'être dans l'étroite cabane de la sorcière, je me trouvais dans une salle de bal soutenue par des colonnes et éclairée de mille girandoles de lumière.

Des musiciens invisibles jouaient la voluptueuse danse des nonnes de *Robert-le-Diable*. J'étais seul à me promener dans la salle.

Enfin les portes s'ouvrent à deux battans, et voilà qu'arrivent lentement, d'un pas solennel, les hôtes les plus étranges qu'on puisse voir!

Rien que des ours et des spectres! Debout sur leurs pattes de derrière, chaque ours conduit un spectre masqué et enveloppé d'un blanc linceul.

Ainsi appariés, ils se mettent à valser autour de la salle. Curieux coup d'œil à faire rire ou trembler!

Car les ours, avec leur agilité proverbiale, avaient grand' peine à

suivre leurs blanches valseuses, qui tourbillonnaient légères comme le vent.

Ces pauvres bêtes étaient impitoyablement entraînées, et leur respiration bruyante étouffait presque la basse de l'orchestre.

Parfois les couples se heurtaient en valsant, et l'ours donnait quelque coup de pied furtif au spectre qui l'avait poussé.

Parfois aussi, dans l'ivresse de la danse, un ours arrachait le linceul de la figure de sa danseuse, et une tête de mort apparaissait.

Enfin, aux accords bondissans de la trompette et des cymbales, au tonnerre de la grosse caisse, on commence le galop.

Mais je n'en pus voir la fin, car un ours mal léché me marcha si bien sur les cors, que je me mis à crier et que je m'éveillai.

XXII.

Phœbus, sur son tilbury céleste, fouettait ses chevaux en feu, et il avait déjà parcouru la moitié de sa course radieuse,

Tandis que je dormais encore et que je rêvais d'ours et de spectres étrangement enlacés, folles arabesques.

Il était midi quand je me réveillai. J'étais tout seul; mon hôtesse et Lascaro étaient partis de bon matin pour la chasse.

Il n'y avait plus dans la cabane que le caniche de la sorcière. Il était debout au foyer, près de la chaudière, une cuillère à la patte.

Il paraissait très bien dressé, quand la soupe cuisait trop vite, à la tourner rapidement et à l'écumer.

Mais suis-je moi-même ensorcelé, ou la fièvre me trouble-t-elle encore le cerveau? J'en crois à peine mes oreilles. — Le chien parle!

Oui, il parle allemand, et sa prononciation trahit même le grasseyant accent de la bonne Souabe. Rêveur et comme plongé dans ses pensées, il parle ainsi :

— Oh! je suis le plus malheureux des poètes souabes. Il me faut languir tristement à l'étranger et garder la marmite d'une sorcière.

Quel exécrable maléfice que la magie! Que ma destinée est tragique! Sentir comme un homme sous la peau d'un chien!

Ah! si j'étais resté chez nous, près des chers poètes de notre école! Ils ne sont pas sorciers, eux, et ils n'enchantent personne;

Si j'étais resté chez nous près de Carl Mayer, près des doux *vergissmein-nicht* et des soupes aux *noudel* de la patrie!

Aujourd'hui surtout je meurs presque du mal du pays. Si je pouvais seulement voir la fumée qui s'élève des cheminées lorsque l'on cuit la choucroute à Stuttgart! —

Lorsque j'entendis ces paroles, je me sentis ému d'une profonde pitié.

Je sautai de mon lit, vins m'asseoir près de la cheminée, et lui dis avec compassion :

— Noble barde de Souabe, quel destin vous a conduit dans cette cabane de sorcière, et pourquoi vous a-t-on si cruellement métamorphosé en chien?

— Ainsi vous n'êtes pas Français? s'écria le caniche avec joie; vous êtes Allemand, et vous avez compris mon monologue?

Ah! monsieur et cher compatriote, quel malheur que le conseiller de légation Kœlle, quand nous discutions au cabaret, entre la pipe et la bière,

N'ait jamais voulu démordre de sa proposition! A l'entendre, on acquérait seulement par les voyages cette éducation complète qu'il avait rapportée lui-même de l'étranger.

Alors, pour me débarrasser de ma croûte natale et revêtir, ainsi que Kœlle, les élégantes habitudes de l'homme du monde,

Je pris congé de mon pays, et, dans mon voyage de perfectionnement, j'arrivai aux Pyrénées et à la maisonnette d'Uraka.

Je lui remis une lettre de recommandation de la part de Justin Kerner. J'oubliai que cet ami était en relations avec des sorcières.

Je reçus un accueil affectueux; mais, à mon grand effroi, cette amitié d'Uraka ne fit que s'accroître, et finit par dégénérer en une passion charnelle.

Oui, monsieur, la concupiscence avait allumé son feu impudique dans le sein flétri de cette affreuse mégère, et elle voulut me séduire.

Mais je la suppliai : Ah! pardonnez-moi, madame, je ne suis pas un frivole disciple de Goethe; j'appartiens à l'école des poètes de la Souabe.

Notre muse est la morale en personne; elle porte des caleçons de cuir de buffle. Ah! ne vous attaquez pas à ma vertu!

D'autres poètes ont de l'esprit, d'autres la fantaisie, d'autres la passion; mais nous, les poètes souabes, nous avons la vertu.

Voilà notre seul bien! Par pitié, ne m'enlevez pas, madame, le manteau de gueux qui couvre ma nudité!

C'est ainsi que je lui parlais; mais la vieille femme sourit ironiquement, et, tout en souriant, prit une baguette de gui et m'en toucha la tête.

Aussitôt j'éprouvai un froid malaise, comme si tout mon corps avait la chair de poule; mais ce n'était pas la chair de poule,

C'était la peau d'un chien, et depuis cette heure maudite je suis métamorphosé, comme vous le voyez, en caniche! —

Pauvre diable! les sanglots lui coupèrent la parole, et il pleurait si copieusement, que je croyais littéralement le voir fondre en larmes.

— Écoutez, lui dis-je avec compassion, puis-je faire quelque chose pour vous délivrer de votre peau de chien et vous rendre à la poésie et à l'humanité? —

Mais il leva ses pattes au ciel avec désespoir, et enfin j'entendis ces paroles au milieu de ses soupirs et de ses sanglots :

— Je suis incarcéré dans cette peau de caniche jusqu'au jugement dernier, si la magnanimité d'une vierge ne me délivre pas de cet enchantement.

Oui, une vierge que l'approche de l'homme n'a pas souillée peut seule me sauver, et voici à quelle condition :

Cette vierge chaste, durant la nuit de Saint-Sylvestre, doit lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans s'endormir.

Si elle ne succombe pas au sommeil pendant cette lecture, si elle ne ferme pas ses chastes paupières, alors le sortilége est détruit, je redeviens homme, je suis décaniché!

— Ah! dans ce cas-là, repris-je, je ne puis pas entreprendre l'œuvre de votre délivrance, car 1° je ne suis pas une chaste vierge,

Et 2° je serais encore bien moins en état de lire les poésies de M. Gustave Pfizer sans m'endormir au beau milieu. —

XXIII.

Des hauteurs fantastiques qu'habite la sorcellerie, nous redescendons dans la vallée, nous reprenons pied dans le réel, nous marchons dans le monde positif.

Arrière, fantômes, visions nocturnes, apparitions aériennes, rêves fébriles! nous revenons à la raison et à Atta Troll.

Le bon vieux repose dans sa caverne, près de ses petits, et il ronfle du sommeil des justes. Il s'éveille enfin en bâillant.

Derrière lui est son fils, le jeune Une-Oreille, qui se gratte la tête comme un poète qui cherche la rime; il a même l'air de scander le rhythme.

Près de leur père aussi sont couchées, couchées sur le dos en rêvant, les filles d'Atta Troll, belles d'innocence comme des lis à quatre pattes.

Quelles tendres pensées s'épanouissent dans l'ame de ces vierges au poil blanc? Leurs yeux sont humides de pleurs.

La plus jeune surtout paraît profondément émue. Elle sent dans son cœur un transport de bonheur; elle éprouve la puissance de Cupidon.

Oui, la flèche du petit dieu a traversé sa fourrure lorsqu'elle a vu... O ciel! celui qu'elle aime, c'est un homme!

C'est un homme, et il s'appelle Chenapanski. Dans la grande déroute carliste, un matin, dans la montagne, il passa près d'elle en courant à toutes jambes.

Le malheur d'un héros touche toujours les femmes, et, sur la figure de celui-là, on lisait comme d'habitude la pâle mélancolie, les sombres soucis, le déficit financier.

Tout son pécule de guerre (vingt-deux grosch, monnaie de Prusse), qu'il avait apporté en Espagne, était devenu la proie d'Espartero.

Il n'avait pas même sauvé sa montre, restée au mont-de-piété de Pampelune! C'était un héritage de ses ancêtres, bijou précieux et d'argent véritable.

Il courait donc à toutes jambes; mais, sans le savoir, en courant, il avait gagné mieux que la plus belle bataille, — un cœur!

Oui, elle l'aime, lui, l'ennemi de sa race! O trop malheureuse oursine! si ton vieux père connaissait ton secret, quel horrible grognement il pousserait!

Semblable au vieil Odoardo qui poignarda, par orgueil plébéien, Emilia Galotti, Atta Troll tuerait plutôt sa fille,

Il la tuerait de ses propres pattes plutôt que de lui permettre de tomber entre les bras d'un prince.

Mais pour l'instant il est d'humeur moins féroce; il ne songe guère à briser cette jeune rose avant que l'orage l'effeuille.

Il est d'humeur plus reposée. Couché au milieu des siens dans sa caverne, Atta Troll est préoccupé, comme par un pressentiment de mort, d'un mélancolique désir pour l'autre vie.

« Enfans! » soupire-t-il, et des larmes coulent soudain de ses grands yeux. « Enfans! mon pèlerinage terrestre est accompli, il faut nous séparer.

« Aujourd'hui, à midi, il m'est venu en dormant un songe bien significatif. Mon ame a eu l'avant-goût de la béatitude céleste.

« Je suis loin d'être superstitieux, et je ne suis pas un vieux radoteur d'ours. Pourtant il y a entre le ciel et la terre bien des choses que la philosophie ne saurait expliquer.

« Je m'étais endormi en ruminant sur le monde et la destinée animale, lorsque je rêvai que j'étais couché sous un arbre immense.

« Des branches de cet arbre coulait goutte à goutte un miel blanc qui me tomba juste dans la gueule ouverte, et j'éprouvai une grande volupté.

« Dans mon extase, je levai les yeux au ciel, et j'aperçus au sommet de l'arbre une demi-douzaine de petits ours qui s'amusaient à monter et à descendre.

« Les tendres et gentilles créatures avaient une fourrure rose, et aux épaules un flocon de soie blanche comme deux petites ailes.

« Oui, ces petits ours roses avaient comme deux petites ailes, et ils chantaient avec des petites voix douces comme des flûtes.

« A leurs chants, un frisson glacial parcourut tout mon corps; mon ame s'échappa de ma peau comme une flamme, et, rayonnante, elle monta vers les cieux. »

C'est ainsi que parla Atta Troll, avec une voix de basse faible et

mystérieuse. Il se tut un instant, plein de tristesse; mais soudain ses oreilles

Se dressèrent et tressaillirent étrangement. Il se leva de sa couche, tremblant de joie et hurlant de joie : « Enfans! entendez-vous ces sons?

« N'est-ce pas la douce voix de votre mère? Oh! je reconnais les grognemens de ma chère Mumma! Mumma! ma noire Mumma! »

Atta Troll, en disant ces mots, s'élança de la caverne comme un fou. L'insensé courait à sa perte!

XXIV.

Dans la vallée de Roncevaux, à la même place où jadis le neveu de Charlemagne rendit l'ame, Atta Troll tomba,

Il tomba victime d'une embûche, comme Roland, qui avait été trahi par Ganelon de Mayenne, ce Judas de la chevalerie chrétienne.

Hélas! ce fut ce qu'il y a de plus noble dans l'ame d'un ours, le sentiment de l'amour conjugal, qui fut le piége que Uraka lui tendit perfidement.

Elle sut imiter si bien, à s'y méprendre, le grognement de la noire Mumma, qu'Atta Troll dut quitter la retraite qui faisait son salut.

Porté comme sur les ailes de l'amour, il courut dans la vallée, s'arrêtant parfois pour flairer un rocher où il croyait que Mumma se cachait.

Ah! c'était Lascaro qui y était caché, le fusil à la main. Il l'ajuste sur sa victime et lui tire au milieu du cœur. Un torrent de sang s'en échappe.

Atta Troll branle la tête, puis s'abat avec un sourd gémissement et se crispe. — Mumma! fut son dernier soupir.

C'est ainsi que tomba mon noble héros. C'est ainsi qu'il périt; mais, après sa mort, il ressuscitera immortel dans les chants du poète.

Il ressuscitera immortel dans mes vers, et sa gloire parcourra la terre sur des trochées pathétiques de quatre pieds.

Un jour, le roi de Bavière lui élèvera une statue dans le panthéon Walhalla, avec cette inscription en style de sa façon wittelsbachienne :

« Atta Troll, ours sans-culotte, égalitaire sauvage. Époux estimable, esprit sérieux, ame religieuse, haïssant la frivolité.

« Dansant mal cependant! portant la vertu dans sa velue poitrine. Quelquefois aussi ayant pué. Pas de talent, mais un caractère. »

XXV.

Trente-trois vieilles femmes, coiffées du capuce rouge des anciens Basques, attendaient à l'entrée du village.

Une d'entre elles, comme Débora, jouait du tambourin en dansant, et chantait une hymne à la louange de Lascaro le tueur d'ours.

Quatre hommes vigoureux portaient en triomphe l'ours mort. On l'avait assis tout droit sur une chaise, ainsi qu'un baigneur malade.

Derrière, comme s'ils étaient les parens du défunt, suivaient Lascaro et Uraka. — Cette dernière saluait à droite et à gauche, mais non sans un grand trouble.

L'adjoint du maire tint un discours devant l'hôtel-de-ville. Lorsque la procession fut arrivée là, il parla de mainte et mainte chose,

Par exemple, de l'état florissant de la marine française, de la presse, de la question des betteraves et de l'hydre renaissante de l'anarchie.

Après avoir énuméré abondamment les mérites de Louis-Philippe, il passa à l'ours et au grand exploit de Lascaro.

« O Lascaro, s'écria l'orateur, » et il essuya la sueur de son front avec son écharpe tricolore, « Lascaro, ô toi, Lascaro !

« Toi qui as délivré la France et l'Espagne d'Atta Troll, tu es le héros de ces deux hémisphères, le Lafayette des Pyrénées ! »

Lorsque Lascaro s'entendit célébrer de la sorte officiellement, il se prit à rire dans sa barbe et à rougir de contentement.

Il murmura quelques mots sans suite et précipités, et balbutia un remerciement pour l'honneur, le grand honneur qu'on lui faisait.

Tout le monde contemplait avec stupéfaction ce spectacle inoui, et les vieilles femmes murmuraient mystérieusement et avec terreur :

« Lascaro a ri ! Lascaro a rougi ! Lascaro a parlé ! lui, le fils mort de la sorcière ! »

Le même jour, on dépouilla Atta Troll, et sa peau fut mise à l'enchère; un fourreur l'obtint pour cent francs.

Il l'apprêta, la doubla de soie, lui fit une frange écarlate, et la revendit le double de ce qu'elle avait coûté.

Juliette l'eut ainsi de troisième main, et elle lui sert de descente de lit dans sa chambre à coucher à Paris.

Oh ! combien de fois la nuit suis-je resté là, pieds nus, sur la brune dépouille mortelle de mon héros, sur la peau d'Atta Troll!

Alors, plein de mélancolie, je me rappelais les paroles de Schiller : « Ce qui doit vivre à jamais dans le sublime empire de la poésie doit mourir misérablement ici-bas sur cette terre fangeuse. »

XXI.

Et Mumma ! Hélas ! Mumma est une faible femme. Fragilité est son nom ! Ah ! les femmes sont fragiles comme des porcelaines.

Lorsque la main du sort l'eut séparée de son glorieux époux, elle ne mourut pas de chagrin; le désespoir ne la consuma pas.

Non, au contraire, elle continua joyeusement la vie, dansa comme devant, faisant des courbettes au public pour en être applaudie.

Elle a fini par trouver une bonne position, une retraite assurée pour le reste de ses jours, à Paris, au Jardin des Plantes.

Dimanche dernier, j'y étais allé avec Juliette; je lui expliquais l'histoire naturelle, les plantes et les bêtes,

La girafe et le cèdre du Liban, le grand dromadaire, le zèbre, les faisans dorés et le bouc à trois jambes.

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes au parapet de la fosse aux ours. Dieu du ciel! que vîmes-nous là?

Un magnifique ours sauvage de la Sibérie, blanc comme la neige, folâtrant par trop tendrement avec une ourse brune.

Et c'était Mumma, la veuve d'Atta Troll! Je la reconnus à l'éclat humide de ses yeux.

Oui, c'était elle! Elle, la brune fille du midi, elle, la Mumma, vit maintenant avec un Russe, un barbare du Nord!

Un nègre qui s'était approché de nous me dit en souriant: « Y a-t-il un plus beau spectacle que la vue de deux amoureux? »

A qui ai-je l'honneur de parler? lui répliquai-je étonné. Mon interlocuteur s'exclama : — Ne me reconnaissez-vous donc pas?

Je suis le roi nègre de M. Freiligrath, qui jouait si bien du tambour chez les saltimbanques allemands. A cette époque-là, je ne faisais pas de bonnes affaires. — Je me trouvais bien isolé en Allemagne.

Mais ici, où je suis placé comme gardien, où je revois les plantes de mon pays, avec des tigres et des lions,

Ici je me trouve plus heureux que dans vos foires tudesques, où il me fallait journellement battre la caisse, et où je faisais si maigre chère.

Je viens de me marier tout récemment avec une blonde cuisinière d'Alsace, et dans ses bras il me semble que j'ai retrouvé le bonheur natal.

Ses pieds me rappellent ceux de mes chers éléphans; et, quand elle parle français, je crois entendre l'idiome noir de ma langue maternelle.

Quelquefois elle bougonne, alors je pense au tintamarre de ce fameux tambour orné de crânes; les serpens et les lions s'enfuient en l'entendant.

Cependant, au clair de lune, elle devient sentimentale et pleure comme un crocodile qui sort du fleuve embrasé pour respirer la fraîcheur.

Et quels bons morceaux elle me donne! Aussi je prospère. Je mange ici comme au bord du Niger. J'ai retrouvé mon vieil appétit d'Afrique.

Je me suis même fait un petit ventre assez rondelet. Il s'élance de ma veste de toile comme dans une éclipse la lune assombrie sort des blanches nuées. —

XXVII.

A AUGUSTE VARNHAGEN VON ENSE.

Où diable, messer Ludovico, avez-vous péché toutes ces folles histoires? s'écria le cardinal d'Este,

Lorsqu'il eut fini de lire le *Roland furieux* qu'Arioste avait humblement dédié à son éminence.

Varnhagen, mon vieil ami, je vois flotter sur tes lèvres la même exclamation avec le même fin sourire.

Parfois même tu ris aux éclats en lisant; d'autrefois ton front se ride d'un pli méditatif, et tu te rappelles alors et tu dis :

« N'est-ce pas comme un écho de ces rêves de jeunesse que je faisais avec Chamisso, Brentano et Fouqué, dans les nuits bleues aux rayons de la lune?

« N'est-ce pas le tintement pieux de la chapelle perdue dans les bois? et la cape de la folie n'y mêle-t-elle pas ses grelots moqueurs?

« Au milieu du chœur des rossignols résonne lourdement la basse-taille des ours, sourde et grondeuse; puis elle est remplacée par le chuchotement mystérieux des esprits.

« Délire conduit par la raison, sagesse qui déraisonne, soupirs d'agonie, qui soudain se changent en éclats de rire! »

Oui, mon ami, ce sont des accords des temps passés; mais le trille moderne se joue à travers les vieilles et fabuleuses mélodies.

En dépit de ma gaieté, çà et là tu sentiras les traces du découragement. Que ce poème s'abrite sous ton indulgence accoutumée!

Hélas! c'est peut-être la dernière libre chanson de la muse romantique! Elle se perdra dans le vacarme et les cris de guerre des Tyrtées du jour.

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Quel piaillement! On dirait des oies qui ont sauvé le Capitole.

Quel ramage! ce sont des moineaux avec des allumettes chimiques dans les serres qui se donnent des airs d'aigle avec la foudre de Jupiter.

Quel roucoulement! des tourterelles lasses d'amour, qui veulent haïr et traîner dorénavant le char de Bellone au lieu de celui de Vénus!

D'autres temps, d'autres oiseaux! d'autres oiseaux, d'autres chansons! Elles me plairaient peut-être mieux si j'avais d'autres oreilles.

HENRI HEINE.

SOUVENIRS

DE L'EUROPE ORIENTALE.

LA GRANDE ILLYRIE

ET LE MOUVEMENT ILLYRIEN.

A des époques diverses, le même nom d'Illyrie a servi à désigner des circonscriptions territoriales très différentes. Les plus anciennes traditions parlent d'une Illyrie qui, appuyée à l'ouest sur la mer Ionienne, occupait à peu près le sol de la Dalmatie, du Monténégro et de la Bosnie modernes. Habitée par des peuplades fort remuantes, elle eut plus d'un démêlé avec la Macédoine et la Grèce, elle imposa même un tribut à Amyntas, père de Philippe; mais Alexandre en eut raison, et la rendit tributaire à son tour. Rome vint ensuite, sous prétexte de réprimer la piraterie que les Illyriens exerçaient sans scrupule jusque sur les côtes de l'Italie. L'Illyrie finit par devenir une province romaine, et, à l'époque d'Auguste, après la dixième des guerres sanglantes qu'il avait fallu soutenir pour la soumettre entièrement, elle comprenait, selon toute vraisemblance, le pays situé, de l'ouest à l'est, entre l'Adriatique et la frontière occidentale de la Serbie actuelle, et, du nord au sud, entre la Save et l'Épire. Sous l'empereur Constantin, ce même nom était celui d'une préfecture qui embrassait l'espace immense contenu entre les Alpes Juliennes et la mer Noire, et qui fut divisée avec l'empire pour disparaître peu à peu devant les invasions des barbares. En 1810, nous avions aussi une Illyrie française, dont Napoléon avait conçu le plan

dès le traité de Campo-Formio : ce devait être le complément du royaume d'Italie; elle s'est dissoute avec lui. L'Illyrie française s'étendait simplement des bouches du Cattaro, entre la Bosnie et l'Adriatique, jusqu'à la Save. Enfin l'Autriche possède encore aujourd'hui, au nombre de ses subdivisions administratives, une Illyrie, qui se compose des deux gouvernemens de Laybach et de Trieste.

L'Illyrie dont je veux parler n'a point d'existence officiellement reconnue par les diplomates; elle a son origine dans la plus haute antiquité, mais sa force est tout entière dans des souvenirs, des espérances, des passions : c'est un être de raison. De patriotiques esprits l'ont imaginée dans l'intention de réunir en un même corps moral, et, s'il se pouvait, en un même corps politique, toutes les populations styriennes, carniolaises, carinthiennes, croates, slavones, dalmates, bosniaques, serbes, monténégrines et bulgares. C'est une des faces de la grande question slave, qui remplit aujourd'hui l'Europe orientale, dont elle contient assurément l'avenir (1).

En effet, ces populations, partagées aujourd'hui entre deux maîtres, les Autrichiens et les Turcs, régies par des législations fort différentes, séparées même par les rites religieux, appartiennent à une famille originale entre les trois autres familles slaves. Elles parlent un idiome qui n'est ni le bohême, ni le polonais, ni le russe, bien qu'il ait incontestablement la même souche : elles sont donc unies entre elles par un lien étroit, qui est le lien du sang.

Si l'on s'en rapportait à ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays sans avoir pris connaissance des traditions nationales des Serbes et des Croates, le nom d'Illyriens aurait désigné, à l'époque d'Alexandre et de Rome, des peuples autochthones qui n'étaient point de la race slave, et les Slaves ne seraient venus s'établir, pour la première fois, sur les bords de l'Adriatique qu'au moment des grandes invasions; mais les chants populaires des Slaves les plus voisins de la mer rappellent fréquemment Alexandre et sont pleins des souvenirs de la conquête romaine. Sans doute, l'Illyrie de l'époque macédonienne et de celle d'Auguste ne renfermait pas toutes les tribus dont se composait dès-lors cette quatrième famille des Slaves : il en était d'autres, moins connues, qui habitaient entre la frontière de l'Illyrie romaine et le Pont-Euxin, soumises pour la plupart à des peuples conquérans comme les Thraces; mais les Illyriens des bords de l'Adriatique, ceux-là même

(1) Les lecteurs de la *Revue* savent que cette question a été introduite dans la publicité et traitée ici même par M. Cyprien Robert; les études approfondies de cet écrivain sur *le Monde gréco-slave* et sur les *Deux Panslavismes* ont fait connaître l'esprit, les institutions et les tendances de la race slave. Ceux qui abordent après M. Cyprien Robert l'étude des événemens de l'Europe orientale ne sauraient oublier combien ses travaux ont facilité leur tâche, en initiant le public français à un mouvement d'idées qui était trop long-temps resté dans l'ombre, et qu'il n'est plus permis de négliger.

qui eurent l'honneur; au reste fort partagé, d'être battus par Alexandre et par les Romains, étaient du pur sang des Slaves méridionaux.

Quelques légendes nationales flattent encore plus doucement l'orgueil des Illyriens. Suivant ces pieux récits, c'est du sein même de l'antique Illyrie que seraient issus les trois grands peuples slaves du Nord. Un jour, trois frères, Tcheck, Leck et Russ, pour se soustraire aux vexations d'un proconsul, seraient sortis des montagnes de Zagorie, voisines de la Carniole, et, descendant vers le nord, ils seraient allés, par-delà le Danube et les Carpathes, fonder les trois royaumes de Bohême, de Pologne et de Russie. Ainsi, les Illyriens d'aujourd'hui ne seraient pas moins que les premiers nés de la race slave. Plus à plaindre pourtant que les peuples les plus misérables, dans cette longue suite de siècles qu'ils ont traversés, au milieu des bouleversemens sans nombre dont leur pays a été le théâtre, ils n'ont jamais su trouver ni leur heure ni leur place pour se constituer fortement. Ils ont su durer, malgré la Macédoine et Rome, malgré les Bulgares, qui, après avoir donné leur nom à une province, se sont fondus avec les populations illyriennes, comme les Francs avec celles de la Gaule, malgré les Turcs, qui occupent depuis des siècles la majeure partie du pays, enfin malgré les Magyars et les Autrichiens, qui possèdent l'autre; mais ils ne sont point parvenus à conquérir une existence politique. Il y eut, au XIVe siècle, un empire serbe qui les tint un instant réunis; l'union toutefois n'était pas assez solide, et les Turcs la brisèrent à Kossovo. Il y a eu depuis, comme auparavant, de petits royaumes, des cités heureuses et libres, où la pensée illyrienne a pu prendre quelque essor et la poésie jeter quelque éclat, comme Raguse. Il y a eu des tribus indomptées, à demi barbares, qui ont pu trouver un abri pour leur indépendance dans des montagnes inaccessibles, comme les Monténégrins : il n'y a pas eu de peuple illyrien.

Le présent ne vaudrait pas mieux que le passé, s'il n'ouvrait aux imaginations des perspectives nouvelles, et s'il ne leur montrait une sorte de résurrection morale au bout de ces longues et douloureuses vicissitudes. Les Illyriens de l'Autriche et de la Turquie sont loin encore d'être maîtres chez eux; mais au moins travaillent-ils, dès à présent, à unir leurs efforts dans l'espoir d'une émancipation intellectuelle, qui, les circonstances aidant, peut devenir une émancipation politique. La terre promise qui leur apparaît comme prix de ces efforts, c'est la vraie patrie des Slaves méridionaux, c'est la *grande Illyrie*.

I.

J'entrai sur le territoire illyrien, au commencement de l'automne de 1845, par les routes granitiques et majestueuses du Tyrol. On m'avait indiqué Agram, capitale de la Croatie hongroise, comme le foyer de l'illyrisme, le lieu privilégié où il est venu au jour et grandit sans trop

de gêne. C'est à Agram que je me rendais. Cette ville n'est point le centre de l'Illyrie nouvelle, elle n'en est point la cité la plus populeuse; mais, voisine de l'Allemagne, placée d'ailleurs sous la protection du régime constitutionnel, ayant, quatre fois l'an, des assemblées publiques comme chef-lieu d'un comitat hongrois, une sorte de diète générale comme chef-lieu du royaume de Croatie et de Slavonie, mêlée enfin par mille intérêts au mouvement social et politique de la Hongrie, elle est beaucoup mieux située qu'aucune ville serbe ou bulgare pour agiter les questions ardues de l'illyrisme. Belgrade, peu éloignée pourtant de la frontière slavone et fréquentée par les Allemands de la Hongrie, n'est point une ville littéraire, bien qu'on y imprime un journal et quelques livres. Les Serbes se sentent plus à l'aise à cheval qu'à l'école, ou, pour mieux dire, les écoles sont chez eux une institution à peine naissante, et le nombre de ceux qui savent lire, même dans les plus hautes fonctions, ne laisse pas d'être restreint. Si les Serbes ont leurs municipalités, leurs assemblées générales et un sénat sous un prince électif, les lumières leur manquent pour servir par la propagande une cause dans laquelle l'érudition a un rôle à jouer et prend beaucoup de place. Encore moins peut-on attendre ce concours efficace de la Bulgarie, province infortunée, soumise à toutes les rigueurs de l'administration turque, gouvernée par des pachas ignorans, dépourvue de tout centre d'activité et livrée aux intrigues d'un clergé composé en grande partie d'aventuriers grecs qui viennent y chercher fortune. Enfin la Bosnie et le Monténégro, à moitié barbares, ne sont guère occupés que de pillage. C'est donc en d'autres lieux que se débat la question illyrienne : c'est seulement dans la Croatie hongroise, loin de la surveillance de la police autrichienne, que l'illyrisme peut discuter librement ses intérêts, à la faveur de cette constitution presque anarchique que les royaumes unis de Hongrie, de Croatie et de Slavonie ont sauvée du naufrage de leur indépendance.

Je traversai lentement la Carinthie et la Carniole, prêtant une oreille attentive aux premiers sons de la langue illyrienne, mêlée encore, en ces deux provinces, aux sons moins harmonieux de la langue germanique. Les populations avaient changé, et, sous la race des maîtres du pays, je reconnaissais, déjà plus nombreux et plus vifs, les vrais enfans de la race illyrienne. Ici, c'était un paysan revenant de la ville sur son chariot, au grand galop de ses chevaux; plus loin, de jeunes montagnards, pieds nus et les cheveux flottans, descendaient au pas de course une ligne escarpée, rivalisant de vitesse et de témérité. Cette vivacité, cette gaieté bruyante et impétueuse, me frappèrent encore davantage, sitôt que j'eus passé la ligne de douanes qui sépare les provinces autrichiennes de la Croatie et de la Hongrie. D'où venait cet air de contentement, cette joie plus expansive et plus ouverte? Ce n'était pas de l'aisance, qui, loin d'être en progrès, avait diminué dans une propor-

tion très sensible, mais évidemment d'un peu de liberté de plus. Aussi ne l'échangerait-on pas, si imparfaite qu'elle soit, contre le bien-être qui règne tout à côté dans les provinces administrées directement par l'Autriche.

En été, dans les villages croates, les enfans jouent entièrement nus devant les portes au grand soleil; on ne les habille qu'au cœur de l'hiver. Les femmes connaissent peu l'usage de la chaussure, et portent d'ordinaire, pour tout vêtement, une veste à la hongroise par-dessus leur longue chemise. Les hommes se sont fait la part peut-être un peu meilleure : chaussés de lourdes bottes dans toutes les saisons, vêtus de larges pantalons de toile et d'une sorte de blouse serrée à la ceinture, ils se couvrent encore par les temps froids d'un manteau de laine ou d'une peau de mouton. C'est tout le luxe des paysans croates. Les maisons, séparées et entourées d'un enclos, sont de chétive apparence. Quelques-unes n'ont point de cheminées; l'âtre est au milieu de l'aire; à défaut de bois, on y brûle de la paille; la fumée sort par la porte ou par une ouverture pratiquée au sommet du toit. Assis sur des siéges de bois autour de ce foyer d'une simplicité toute primitive, les paysans croates passent leurs soirées à écouter quelques récits joyeux qui les ramènent toujours vers l'Illyrie ancienne et chevaleresque. Parfois le raki, la liqueur aimée des Slaves, vient ranimer l'inspiration des conteurs, après le repas fait en famille; mais l'on sait s'arrêter avant que la raison succombe, à moins pourtant qu'il ne s'agisse de fêter quelque grand saint du paradis et surtout la Vierge très respectée.

Je passai successivement par plusieurs villages qui appartenaient à je ne sais plus quel puissant magnat, riche à plusieurs millions, et dont j'aperçus bientôt la somptueuse villa, bâtie sur un coteau et entourée de jardins dessinés à l'anglaise. Un attelage à quatre chevaux était arrêté tout près du péristyle. Plusieurs coureurs superbement montés, des laquais vêtus d'un costume à moitié albanais et le sabre au côté, attendaient le signal du départ. Un vieillard parut, appuyé sur le bras d'un jeune homme qui lui témoignait beaucoup de déférence; tous deux étaient habillés dans le dernier goût de Paris et de Vienne. Ils prirent place dans le brillant équipage qui, lancé à bride abattue sur la route d'Agram, eut bientôt disparu, quoique le chariot sur lequel je cheminais marchât d'un pas raisonnable. J'avais déjà vu les deux extrêmes de la société illyrienne en Croatie.

Un soir d'octobre, à la nuit tombante, je tournais le dernier mamelon des Alpes qui viennent finir, comme un pan de mur, sur les bords de la Save, à une demi-lieue d'Agram. Le ciel était calme, la route solitaire. Quelques bruits confus, qui grossissaient à mesure que j'approchais de la ville, attirèrent mon attention. Il n'y avait dans ces bruits rien de fort effrayant. Néanmoins, à l'entrée du faubourg, une dizaine de jeunes gens se jetèrent au-devant du chariot sur lequel j'étais

tranquillement étendu, plein de confiance dans l'honnête paysan qui me conduisait. Je ne comprenais point leurs paroles; leurs gestes n'étaient rassurans qu'à demi, et je ne savais trop qu'en penser, lorsque mon guide me dit de crier : *Jivio!* et que tout serait fini. Je ne connaissais point le sens de ce mot; mais je constatai tout de suite qu'il en devait avoir un profond et magique, car je l'eus à peine prononcé, que mes brigands de comédie changèrent de ton et de procédés. Ils se mirent à jeter leurs chapeaux en l'air en signe de joie, et crièrent à leur tour : *Jivio! Jivio!* Mon voiturier m'expliqua que c'était le mot d'ordre, le cri de ralliement, le *vivat* des Illyriens, et, le passage étant libre, il fouetta vigoureusement ses chevaux, qui ne s'arrêtèrent que devant la porte d'une hôtellerie, à l'enseigne du *Cor de chasse.*

J'étais donc à Agram, au cœur même de l'Illyrie. J'appris en arrivant que la congrégation ou diète de Croatie et de Slavonie était assemblée, et qu'une grande effervescence régnait depuis quelques jours dans la ville. Cela me promettait un spectacle intéressant pour tout le temps de mon séjour en Croatie.

II.

Le lendemain, je fus sur pied de bonne heure et j'eus promptement parcouru dans tous les sens la petite ville d'Agram (1). Plusieurs fois assaillie par les Turcs, elle n'a conservé des anciens temps que des ruines qui n'ont rien de pittoresque. Ses églises sont d'une architecture moderne et pesante. Toutefois Agram ne présente ni le sombre aspect des vieilles villes, ni la régularité des villes nouvelles de l'Allemagne; ses rues, bordées de maisons basses, sont larges et tortueuses; ses places immenses peuvent contenir, au besoin, des masses assemblées. A la prendre dans son ensemble, la situation d'Agram est gracieuse et riante. La ville, adossée à un coteau et échelonnée sur ses flancs, regarde au sud et au sud-est; du haut de ses promenades, l'œil plonge sur les plaines qui vont aboutir aux monts de la Bosnie et de la Serbie, et la pensée s'élance naturellement jusqu'aux derniers confins de l'Illyrie méridionale. A peu de distance, on découvre le cours sinueux de l'un des grands fleuves nationaux, de la Save, dotée, il y a quelques années, d'un pyroscaphe qui, sous le nom slave de *Sloga* (concorde), va porter chaque semaine, dans la capitale des Serbes, des pensées d'union et de commune espérance.

Après avoir ainsi, en voyageur consciencieux, pris connaissance de la topographie d'Agram, j'entrai au *Café national.* C'est l'endroit très fréquenté où se donnent rendez-vous, chaque matin et chaque soir, les vrais patriotes illyriens et bon nombre des députés de la congréga-

(1) Le nom illyrien d'Agram est ***Zagreb***, et son nom latin ***Zagrabia.***

tion ou des membres du comitat qui tiennent pour l'illyrisme. En peu d'instans, la salle fut remplie de personnages fort affairés, les uns dans le costume de ville, les autres le sabre au côté, une toque rouge sur la tête et le manteau de même couleur brodé d'hermine sur l'épaule gauche. Ces derniers déjeunèrent à la hâte, parlant très vivement et lançant autour d'eux des regards dont l'expression menaçante s'adressait évidemment à des absens. Quelques-uns argumentaient en illyrien, d'autres répondaient en allemand, d'autres encore interrompaient en latin, et souvent tel qui commençait une phrase en illyrien la continuait en latin et l'achevait en allemand. Ces trois idiomes sont familiers à chacun, et l'on se sert indifféremment de celui dont le mot vient le plus vite, surtout dans les discussions de politique et de science, parce que les termes techniques se trouvent plutôt en latin et en allemand qu'en illyrien.

Je ne tardai pas à comprendre qu'il s'agissait des Magyars. *Voluerunt nos magyarisare*, c'étaient les paroles qui revenaient à tout propos dans le débat, et on ne les prononçait qu'avec un sourire de pitié ou un geste de colère. La plupart de ceux qui étaient armés sortirent ensemble et se répandirent sur la place, parmi des groupes qui commençaient à se former et au milieu desquels je remarquai plusieurs prêtres. J'ignorais l'objet immédiat de ces vives préoccupations. Le journal allemand d'Agram (*Agramer Zeitung*) me fournit à ce sujet des renseignemens de date toute récente. La grande affaire du jour, la cause de tout ce déploiement d'activité, c'était la question des Turopoliens. Mais qu'étaient eux-mêmes les Turopoliens, et quels griefs pouvait-on alléguer contre eux? Voici ce que j'appris sur l'heure.

Les Turopoliens n'étaient ni plus ni moins que des Magyars et des aristocrates, ou plutôt des renégats et des magyaromanes, c'est-à-dire des Illyriens de nationalité et d'origine, qui défendaient en Croatie les intérêts des Hongrois magyars. Ils formaient plusieurs centaines de gentilshommes campagnards, tous dévoués, corps et ame, au comte suzerain du district de Turopolie (1), et, quand ils venaient voter avec lui dans les assemblées de comitat, ils emportaient d'assaut la majorité. Ces procédés avaient même causé souvent de sanglantes prises d'armes. Aux élections précédentes, le ban ou vice-roi (c'est du moins ce qu'on lui reprochait) avait ordonné à la force armée d'intervenir, et un grand nombre d'Illyriens avaient péri dans cette lutte malheureuse. Ainsi une poignée de paysans habilement dirigés mettaient aux mains des

(1) Le district de Turopolie, situé à peu de distance d'Agram, se compose de plusieurs villages placés sous la juridiction d'un comte, et ne possède pas moins de cinq cents familles nobles, quoique très pauvres, dont les titres remontent aux premiers temps de l'annexion au royaume de Hongrie. Le comte de Turopolie est de droit membre de la seconde chambre (*Staende-Tafel*) dans la diète de Presbourg.

Magyars les intérêts du royaume de Croatie et de Slavonie, et, par suite, tous ceux de la race illyrienne. Il avait donc fallu fermer la porte de l'assemblée à ces Turopoliens magyaromanes et aristocrates. Bien entendu, il ne s'agissait point des assemblées ordinaires de comitat, mais d'une assemblée de congrégation, ce qui est très différent. La Croatie forme avec la Slavonie un royaume qui est annexé à la Hongrie et placé sous le régime de la même constitution parlementaire. Ce royaume envoie ses magnats et ses députés à la diète hongroise, et il est divisé, comme la Hongrie, en *comitats* ou départemens, dont tous les nobles s'assemblent quatre fois l'an pour délibérer sur les affaires locales. Outre ces institutions, qui sont communes aux deux royaumes, la Croatie et la Slavonie possèdent encore une sorte de parlement national qui date du temps de l'indépendance de la Croatie, et qui, sous le nom de *congrégation*, est appelé à s'occuper des intérêts généraux du royaume annexé. Ses attributions, son organisation même, sont encore aujourd'hui des sujets de controverse; mais, si faiblement assis qu'il soit, il est d'un grand secours pour les Croates, car, en même temps qu'ils trouvent dans leurs comitats et dans la diète de Hongrie l'occasion de parler hautement en faveur de l'illyrisme, ils trouvent dans la congrégation le moyen de centraliser leurs efforts et de donner à leur nationalité l'appui et l'autorité d'une institution.

On devine que les Magyars devaient tout mettre en jeu pour empêcher la reconstitution de cette assemblée nationale, ou du moins pour en stériliser les bienfaits. Il suffisait, pour cela, que les gentilshommes turopoliens eussent droit de vote personnel dans la congrégation comme dans le comitat. Les Illyriens n'eurent garde de s'y laisser prendre. Tous les savans du parti furent mis en réquisition pour explorer les bibliothèques, exhumer les vieux diplômes et y puiser des argumens contre le droit de vote personnel dans les congrégations : le patriotisme le plus ardent dirigea leurs recherches, et ils purent en effet démontrer, par des preuves irréfragables et en latin, que les nobles n'ont droit de vote en congrégation que par députés. Aussi les Illyriens étaient-ils restés maîtres du terrain scientifique. L'histoire, parlant par leur bouche, avait condamné, comme illégitimes, les prétentions des Turopoliens, et le gouvernement autrichien avait donné raison aux partisans du vote par députés. C'est pourquoi les Turopoliens, ne pouvant agir par les voies légales, avaient eu recours à l'intimidation; ils étaient venus en foule et en armes pour troubler et pour arrêter les travaux de la congrégation. Les troupes de la garnison s'étaient mises alors en devoir de résister aux Turopoliens magyaromanes, et les avaient repoussés hors de la ville. Voilà ce que je pus recueillir en peu d'instans par la *Gazette d'Agram*, et fort à propos, car je n'eusse rien compris aux débats que j'allais entendre dès ce même jour.

Je vis que la foule, qui avait quelque temps stationné sur la grande place, se portait vers un autre point de la ville; je suivis le courant jusqu'à une place moins vaste, située dans la ville haute, à l'endroit même où s'élèvent l'hôtel du ban et la chambre des assemblées de congrégation et de comitat. La foule était immense et bruyante, et plusieurs députés péroraient vivement au milieu de groupes empressés à les écouter. Au bout de quelques instans, trois voitures à quatre chevaux et d'une grande richesse déposèrent, à l'entrée de la salle des députés, trois vieillards, trois évêques, dont deux à longue barbe, et par conséquent du rite grec. Le troisième était M. Haulik, le très riche et très généreux évêque catholique d'Agram. Les cris répétés de *Jivio* marquèrent la joie que causait leur présence. Enfin le ban de Croatie lui-même, dans le costume d'officier-général de hussards, escorté de haïduques, sortit de son hôtel, la tête basse, traversa la foule, redevenue tout à coup silencieuse, et entra dans la congrégation, sans avoir reçu même les plus simples témoignages de politesse. On se souvenait trop bien des massacres des dernières élections, ordonnés, disait-on, par lui, et on ne manquait jamais l'occasion de lui donner des preuves d'une amère rancune, bien qu'il eût courageusement défendu la nationalité croate à la dernière diète de Presbourg.

Les débats de la congrégation sont publics, et les spectateurs ont leur place désignée. J'entrai, avec la foule, dans une salle capable de recevoir plusieurs centaines d'auditeurs et d'où l'on domine la salle des délibérations, située à l'étage inférieur. Les députés étaient assis autour de trois tables oblongues. Le ban, le comte Haller, siégeait à l'extrémité de la table du milieu, et il avait à sa droite l'évêque d'Agram; un peu plus bas, toujours à droite, après deux autres évêques, on remarquait le chef du parti illyrien dans la congrégation et dans la diète de Hongrie, le comte Janco Draschkowicz. Ces trois tables fort simples étaient entourées d'une balustrade derrière laquelle se tenaient debout, en grand nombre, des jeunes gens armés comme les députés eux-mêmes : c'étaient les lettrés (*litterati*), c'est-à-dire ceux qui ont passé par toutes les épreuves de l'enseignement des écoles, et qui peuvent à ce titre assister aux débats de la congrégation avec les députés, y prendre part et donner leur avis, s'ils sont de la classe noble.

Les orateurs discutaient en latin. Un seul s'exprimait dans l'idiome national, et c'était précisément le lettré Kukulewicz, poète et ardent patriote. Aussi, à peine une parole tombait-elle de ses lèvres qu'il était salué par ces mêmes cris prolongés et unanimes de *Jivio!* Au reste, il était fort peu d'orateurs qui ne recueillissent ainsi quelques applaudissemens, et cela contrastait remarquablement avec le silence qui se faisait sitôt que le ban prenait la parole. En définitive, on ne traita, dans cette séance, que des questions que j'appellerai de sentiment; on se fé-

licita surtout, et en termes magnifiques, de la victoire légale que l'on venait de remporter sur les Turopoliens, et l'on arrêta que dès le lendemain on s'occuperait des projets à soumettre à l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, pour la réorganisation de la congrégation et pour le progrès de la nationalité illyrienne. On se sépara ensuite au milieu des expressions d'une joie éclatante et toute juvénile.

III.

L'hospitalité est une vertu commune à tout l'Orient, et l'Orient commence aux frontières occidentales de la Hongrie. Je ne cherchais à Agram que de la bienveillance, je trouvai de l'empressement et de l'amitié. En peu de jours, sans me remuer beaucoup, j'eus sous les yeux tous les renseignemens qui pouvaient m'éclairer sur les affaires de l'Illyrie, et, ce qui vaut mieux, l'explication m'en fut donnée par ceux-là même qui ont eu l'avantage précieux d'y jouer les principaux rôles.

Je suivais d'ailleurs avec assiduité les débats quotidiens de la congrégation, et, comme tous les orateurs s'exprimaient en latin, à l'exception du lettré Kukulewicz, je perdais seulement quelques discours que je retrouvais plus tard traduits en allemand dans la *Gazette d'Agram*. Sans doute, l'assemblée gardait une grande réserve, et il y avait loin de son langage au langage et surtout aux intentions du pays; mais, pour un corps politique dont l'existence était si faiblement assise, oser ce qu'elle osait, c'était le symptôme de bien des éventualités graves, et le sous-entendu n'en devenait que plus intelligible.

Voici d'abord les vœux formulés par la congrégation d'Agram : elle demandait à l'empereur et roi les moyens légaux de compter désormais comme institution régulière et comme représentation réelle et efficace des deux royaumes de Croatie et de Slavonie; en d'autres termes, elle réclamait, à peu de chose près, une administration indépendante de l'administration centrale de Hongrie. Elle exprimait aussi le désir que le siége épiscopal de la Croatie catholique fût transformé en archevêché, pour relever d'autant la condition du royaume; enfin elle rappelait à l'empereur que la Dalmatie, cette belle province, que Zara et l'antique Raguse, ces deux perles de l'Adriatique, appartiennent nominalement au royaume de Croatie, et disait qu'il serait simple et juste de les y rattacher par le fait. Voilà quel était le langage de la congrégation.

L'Autriche se hâta d'y répondre par de bons procédés envers les chefs du parti illyrien; elle donna aux militaires de l'avancement, aux avocats des fonctions judiciaires, à tous de belles promesses; enfin elle destitua le comte Haller, que les fusillades des dernières élections avaient rendu impopulaire, et elle mit provisoirement en sa place l'é-

vêque d'Agram, patriote dévoué, quoique prudent à l'excès. En somme, sans s'expliquer catégoriquement sur les questions spéciales d'organisation constitutionnelle qui lui étaient soumises, elle s'étudiait alors de mille façons à caresser l'illyrisme lui-même. Si peu que ce fût, n'était-ce pas déjà beaucoup? N'était-il pas fort étrange que la Croatie pût exprimer si hautement ses griefs, parler même de sa nationalité, et que l'Autriche se crût obligée de lui répondre sur le ton de la bienveillance? C'était donc une chose sérieuse que tout ce bruit qui se faisait autour des questions discutées par la congrégation, et l'illyrisme était devenu une force politique.

Ce succès, on le pense bien, représentait une somme d'efforts qui ne dataient point de la veille. Cependant, à tout prendre, le mouvement illyrien n'est vieux que de quinze ans. Le sentiment de la race est antique parmi les Slaves méridionaux; mais il ne s'est déclaré bien nettement parmi eux qu'à l'époque où l'attention de l'Europe, sollicitée par la renaissance de la Grèce et la chute de la Pologne, s'est portée sur les questions de races depuis quelque temps agitées par les écrivains allemands. Peut-être aussi la France n'est-elle point tout-à-fait étrangère au réveil de l'illyrisme; au moins aime-t-on à s'en glorifier sur les bords de la Save, où l'on a conservé de notre administration les meilleurs souvenirs. En rendant à une partie de l'ancien territoire illyrien son nom primitif, Napoléon avait assurément touché la fibre nationale des populations voisines de l'Adriatique; il avait fait mieux encore : il avait reconnu plus tard la langue illyrienne pour langue officielle dans les provinces, il avait pris soin qu'un journal fût publié dans les pays dalmates à la fois en italien et en illyrien, et que les lois données par lui fussent écrites dans l'idiome national comme en français. Quelques savans s'étaient grandement réjouis d'avoir trouvé un maître si généreux, et l'un d'eux avait même publié, en tête d'une grammaire éditée à Laybach en 1811, une ode toute pindarique, dans laquelle l'empereur des Français est considéré comme le *régénérateur futur de la grande nation illyrienne.* On se plaisait à croire qu'après avoir foudroyé l'Autriche et dégagé entièrement l'Illyrie du joug des Allemands, il allait frapper quelque grand coup sur l'empire ottoman, pour lui enlever l'autre partie de l'Illyrie et la réunir à la première. C'était, à vrai dire, élargir beaucoup les plans de Napoléon, et l'Illyrie d'alors eût été elle-même peu préparée à saisir la fortune qui se serait ainsi offerte : le sommeil dans lequel elle est retombée en 1815 le prouve assez. Toujours est-il que la fondation des provinces illyriennes a exercé sur les bords de l'Adriatique une influence bienfaisante et qu'elle a porté les populations à rentrer en elles-mêmes. Aujourd'hui encore, c'est pour elles comme un rêve heureux qu'elles s'efforcent de poétiser, et l'on voudrait en vain leur persuader que l'Illyrie de l'avenir n'a pas existé dans la pensée de Napoléon.

L'effervescence nationale qui succéda à cette première, mais fugitive évocation de l'illyrisme, coïncida avec les préoccupations qu'excitèrent successivement en Europe les événemens de Grèce et de Pologne, venus à propos pour démontrer l'importance trop long-temps méconnue des questions de races; mais ces événemens n'auraient peut-être pas suffi eux-mêmes pour émouvoir profondément les Croates, si une atteinte directe n'avait pas été portée à leurs intérêts par les Magyars, qui prétendirent, vers 1830, imposer leur langue nationale aux *Roumains* (Valaques) de la Transylvanie et aux Slaves du nord et du sud. Les Croates s'éveillèrent alors, bien décidés à résister; leurs droits municipaux, leurs institutions locales, se trouvaient menacés; ils se mirent sur la défensive et combattirent ardemment *pro aris et focis*. C'est dans cette lutte seulement, et une idée amenant l'autre, que l'idée de nationalité prit possession de leurs esprits.

Deux hommes de condition différente, le comte Draschkowicz, magnat puissant par sa fortune, et M. Gaj, jeune plébéien d'un esprit pénétrant et très actif, adoptèrent chaleureusement la cause croate. Par une heureuse rencontre de circonstances, M. Gaj, né dans ce vallon de Zagorie d'où la légende fait partir les trois fondateurs des royaumes slaves du nord, comme du berceau même de toute la race slave, avait été conduit, par ces pieux souvenirs, à d'ingénieux travaux d'érudition sur la langue et l'histoire de toute la race illyrienne. Très jeune encore, il avait fait une étude approfondie des traditions populaires et des différens dialectes parlés dans les pays illyriens de l'Autriche. Souvent il gémissait sur l'oubli dans lequel la classe aristocratique et la classe bourgeoise en Croatie laissaient cette belle langue, et sur la misère où toute une race si nombreuse se trouvait plongée. Le renom que le poète Kollar, Slovaque de la Hongrie, avait acquis en chantant la gloire ancienne de toute la race slave aiguillonnait aussi l'ambition de M. Gaj. Il était impatient de tenter quelque effort semblable qui pût attirer l'attention sur son pays, beaucoup moins connu des slavistes du nord que la Bohême, la Pologne et la Russie. Il avait même, dans l'espoir d'y réussir, commencé un grand travail historique qui, prenant la famille illyrienne dès sa plus haute antiquité, devait la suivre dans ses révolutions jusqu'aux temps modernes. L'occasion étant venue de parler et d'agir, au lieu de rester enfermé dans la science, il se jeta sans hésiter dans la voie qui s'ouvrait ainsi devant lui par un bonheur inattendu.

Le comte Draschkowicz n'était point amené dans la lutte par le même genre de conviction ni inspiré par le même enthousiasme littéraire. Ce n'était pas l'homme nouveau jouant son avenir sur une question obscure et courant la fortune d'une théorie. C'était un grand seigneur, ami des priviléges locaux de son pays, jaloux de les défendre. un de ces ardens soutiens de la légalité, tels que peut en offrir l'histoire

parlementaire de l'aristocratie anglaise. Au reste, généreux par nature comme il était libéral par position, il n'aspirait qu'à patroner une cause bonne et brillante.

Ces deux esprits très différens se complétaient l'un l'autre. M. Gaj, privé de droits politiques par sa naissance, n'avait point entrée dans les comitats ni aucune chance d'être député à la congrégation ou à la diète de Hongrie. L'arène où se débattaient légalement les grands intérêts des Croates lui était donc fermée. M. Draschkowicz n'avait point les connaissances étendues, le sentiment littéraire, l'activité remuante et la facilité d'élocution nécessaires pour parler à la foule et pour faire appel à tous ces souvenirs de race par lesquels il fallait la passionner. La besogne fut partagée, et M. Gaj prit pour tâche d'agiter la Croatie et de lui inspirer des sentimens dont M. Draschkowicz était prêt à se faire l'organe dans les corps constitués.

On débuta simplement, avec réserve et patience, et, quoique la question politique ne pût disparaître sous les questions littéraires, on fit si bien qu'elle prit, aux yeux de tous, le caractère d'une simple contestation municipale entre Illyriens et Magyars. Par là, au lieu d'effrayer l'Autriche, on put l'intéresser dans la cause illyrienne. Les Magyars donnaient quelque tracas, peut-être même quelques inquiétudes au cabinet de Vienne; l'Autriche trouva dans l'illyrisme un moyen de faire diversion aux projets de ces populations bruyantes. Loin de le comprimer alors, elle l'eût volontiers fait naître.

M. Gaj commença par fonder des journaux illyriens d'une apparence fort inoffensive. Ces journaux n'étaient destinés, suivant ses déclarations, qu'à remettre en lumière les richesses peu connues de la littérature ragusaine; ils en devaient répandre le goût, et, par occasion, offrir un asile et un appui aux jeunes écrivains qui se voueraient à défendre les droits municipaux, les priviléges locaux, c'est-à-dire l'originalité nationale du royaume croate contre les empiétemens de l'esprit et de l'administration magyares. Tel fut le but de la *Gazette croate* (*Novine Horvatzke*), journal politique qui parut en 1835 avec un supplément littéraire intitulé : *Étoile du matin croate, slavone et dalmate* (*Danica horvatzka, slavonska i dalmatinska*). Ainsi une politique prudente et réservée s'unissait à des travaux d'érudition et de poésie qui contribuaient encore à en voiler le véritable but.

Le succès vint promptement; on n'en fit point trop de bruit; il fallait cependant le constater, il fallait s'en prévaloir, il fallait surtout tenter un nouveau pas plus hardi et aussi sûr que le premier: M. Gaj y réussit. Sa première feuille politique ne s'adressait qu'à la province de Croatie, c'est-à-dire à une population d'environ huit cent mille ames, et sa feuille littéraire n'intéressait de plus que la Slavonie et la Dalmatie, c'est-à-dire, en somme, environ douze cent mille ames. M. Gaj entreprit de

parler désormais pour tous les Slaves méridionaux de l'Autriche et de les réunir dans une commune pensée, en les rassemblant sous leur nom antique d'Illyriens. En même temps qu'il réveillait leurs instincts de race, il voulait les attacher à son œuvre de restauration de l'Illyrie littéraire et politique. C'est dans cette pensée qu'il modifia le titre et l'esprit de ses deux feuilles : la *Gazette croate* devint la *Gazette nationale illyrienne*, et *l'Étoile du matin croate, slavone et dalmate*, devint *l'Étoile du matin de l'Illyrie*. Cette transformation, dont la portée se comprend, eut lieu en 1836. Il n'avait fallu à M. Gaj qu'une année pour conquérir tout ce terrain et pour enrôler plusieurs millions d'hommes sous la bannière moitié politique et moitié littéraire de l'illyrisme.

L'agitation, contenue jusque-là dans les limites de la Croatie, se communiqua non-seulement à la Slavonie et à la Dalmatie, mais à la Carniole, à la Carinthie et à la Styrie méridionale. Les grammairiens, les savans, les géographes, les poètes, les publicistes, se produisirent du sein de la foule. Les uns s'appliquaient à comparer les différens dialectes populaires de chacune de ces provinces et à les émonder d'après la langue des poètes de Raguse acceptée comme langue littéraire (1); les autres remontaient le cours des âges et retrouvaient les traditions populaires de la race depuis les temps de Rome. Les poètes chantaient, avec une naïveté vraie, les faits d'armes, la simplicité, la fraternité des hommes de l'ancienne Illyrie; les géographes calculaient ses frontières à toutes les époques et les marquaient là seulement où expirent les doux sons de sa langue; enfin les publicistes osaient écrire sur les anciennes institutions et ne craignaient pas d'affirmer que l'Illyrie avait vécu autrefois sous les lois d'une pure démocratie patriarcale.

C'était un incontestable progrès; pourtant l'ambition des chefs ne cessait pas d'être maîtresse d'elle-même. Ils ne tiraient point vanité de leur triomphe, et ils avaient le désintéressement d'en faire honneur en partie à la bienveillance insigne du paternel cabinet de Vienne. On y regardait sans doute à deux fois avant d'y croire; mais le compliment était si nouveau, les Magyars si turbulens, on avait si grand besoin de tempérer leur fureur nationale, que l'on était bien aise d'en trouver le moyen tout prêt, sans avoir l'air d'y mettre la main. On ne pensait point

(1) La littérature ragusaine, qui florissait dès la fin du XIVe siècle, a produit un certain nombre d'œuvres remarquables, des poèmes épiques, des tragédies, quelques comédies, des satires, des églogues, des idylles, beaucoup de poésies lyriques, des traductions du grec, de l'italien et du français. Le tremblement de terre qui engloutit Raguse en 1667 a privé peut-être l'histoire littéraire de beaucoup de productions intéressantes. Cependant il existe aujourd'hui en Croatie quelques bibliothèques particulières où l'on compte plusieurs milliers de volumes appartenant presque tous à la littérature ragusaine, et ces richesses s'augmenteront encore, si de nouvelles recherches viennent continuer les premières, qui ne remontent guère plus haut que la naissance de l'illyrisme.

qu'il fût dangereux de laisser ces grands enfans de la Croatie jouer à leur aise à la nationalité.

Aussi bien les Illyriens avaient pris cœur à ce jeu-là, et il eût déjà été fort difficile de leur prouver qu'ils en avaient assez fait. Leurs moyens matériels n'égalaient pas ceux des Magyars; ils n'étaient pas, comme eux, au centre du gouvernement; ils n'avaient pas, comme eux, la haute influence sur l'administration; ils ne disposaient pas de leurs immenses ressources pécuniaires. Cependant ils leur faisaient une rude guerre et répondaient à toutes leurs prétentions par des prétentions de même nature. Ainsi, tandis que les uns fondaient à Pesth une littérature nationale, un théâtre national, une académie et d'autres sociétés nationales; tandis que, dans la diète de Presbourg, ils voulaient contraindre les députés de la Croatie et de la Slavonie à parler le magyar, les autres fondaient aussi leur littérature, leur théâtre, leurs sociétés littéraires, et persistaient à conserver le latin comme langue politique dans la diète de Presbourg, la congrégation et les comitats (1). Les Magyars avaient, il est vrai, trouvé quelques alliés en Croatie, et surtout dans le comitat d'Agram : c'étaient le comte de Turopolie et ses paysans gentilshommes; mais en revanche les Illyriens avaient trouvé des défenseurs non moins hardis et beaucoup plus éclairés sur le territoire hongrois, à Pesth même, parmi les Slaves serbes, et surtout dans les comitats du nord, chez les nombreuses populations slovaques des Carpathes. Il n'y avait de journaux magyares que dans la Hongrie proprement dite; il y eut des journaux illyriens non-seulement à Agram, mais à Laybach en Carniole, à Zara en Dalmatie, à Pesth, et une feuille slovaque publiée à Presbourg adopta l'intérêt illyrien comme un intérêt fraternel. Voilà comment les Illyriens jouaient à la nationalité.

Cela était sans aucun doute une cause de désappointement pour les Magyars, et les Croates ne manquaient pas de s'en prévaloir auprès du gouvernement autrichien. On voit assez combien la Hongrie s'affaiblissait par cette lutte des Magyars et des Slaves. Au lieu de présenter une masse compacte d'environ douze millions d'hommes animés d'un même esprit, elle offrait seulement une population de quatre millions de Magyars prêts à en venir aux mains avec toutes les autres races ou tribus du royaume. L'Autriche ne pouvait pas désirer mieux et ne demandait pas davantage. Mais comment se faire illusion plus long-temps sur la vraie tendance de cette agitation des Slaves méridionaux? Comment ne pas voir qu'en la favorisant on créait pour l'empire un danger beaucoup plus redoutable que toute l'ambition magyare? Les Magyars,

(1) La diète de 1843, à la suite d'une discussion des plus orageuses, a résolu que les députés croates devraient parler le magyar après six ans révolus, et que le latin ne serait plus toléré. Ainsi l'époque fixée se présentera dans trois ans. La question est de savoir si les Croates se soumettront.

seuls de leur race dans le royaume et dans le monde, ont peu de chances de redevenir forts et redoutables. En est-il de même des Croates et des Slavons? Sont-ils isolés et n'ont-ils d'autre influence à prétendre que celle qu'ils exercent aujourd'hui par eux-mêmes? Outre les Dalmates, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, qui agissent avec eux, les Slovaques des Carpathes, qui leur tendent la main, ils ont encore pour alliés par-delà la frontière méridionale, dans la Turquie, des peuplades nombreuses et guerrières; ils ont enfin la fraternité même de tous les Slaves, qui intéresse à l'avenir de l'Illyrie les trois grandes populations bohême, polonaise et russe.

Il faut le dire cependant: si l'unité morale existe dès maintenant dans l'Illyrie nouvelle, si l'unité politique est possible et tend à se former, il est encore beaucoup d'entraves qui en gênent le progrès. Telles sont, par exemple, les différences de religion et de condition politique qui séparent les Croates et la plupart des Illyriens de l'Autriche de ceux de la Serbie, de la Bulgarie et du Monténégro. Les Croates sont en très grande majorité catholiques, et on pourrait ajouter, catholiques intolérans, bien que leur clergé se fasse remarquer par la plus aimable facilité de mœurs. A la vérité, leur législation admet l'exercice du culte grec non uni; mais d'une part elle ne souffre pas l'établissement du protestantisme dans le royaume, et de l'autre elle prive de tout privilége municipal quiconque abandonne l'église latine pour l'église orientale. Le catholicisme de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie et de la Dalmatie est peut-être moins ardent, sans être moins exclusif. Par un contraste regrettable, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins, suivent le rite grec non uni, et nourrissent une défiance traditionnelle pour le rite latin. Ce n'est pas par une foi profonde ni par un attachement très vif au symbole oriental. Le paysan serbe ou bulgare fréquente peu les églises; souvent même il se passe du ministère du pape pour inhumer ses morts et baptiser ses enfans; cependant il n'est point exempt de superstition, et les malencontreux souvenirs des anciennes haines de l'église grecque et de l'église latine vivent dans sa mémoire. Les répugnances qu'inspire le catholicisme croate aux Serbes et aux Bulgares ont beaucoup nui aux succès de l'illyrisme en Turquie (1).

Les différences de condition politique ont eu le même résultat. Parmi les provinces illyriennes de l'Autriche, les unes, comme la

(1) On pourrait citer comme preuve la résistance qu'opposent les Illyriens grecs aux Illyriens catholiques dans une question d'alphabet, ceux-ci écrivant en caractères latins, ceux-là en caractères cyrilliques. Il serait important pour tous qu'il n'y eût dans l'Illyrie qu'un seul alphabet, ne fût-ce que pour faciliter la circulation des journaux d'Agram en Serbie, et réciproquement. M. Gaj l'a proposé, après avoir fait un travail sur les équivalens dans les deux alphabets; mais les Serbes et les Bulgares craignent que le catholicisme ne leur arrive, lui-même déguisé en quelque sorte sous les caractères latins, et la réforme ne s'accomplit point, si nécessaire qu'elle soit.

Dalmatie, la Carniole, la Carinthie, la Styrie, sont gouvernées directement par l'administration centrale, tandis que les autres, c'est-à-dire la Croatie et la Slavonie, sont placées sous le régime constitutionnel de la Hongrie; seulement elles se rapprochent en un point qui est essentiel, elles sont organisées civilement sur le principe de l'aristocratie territoriale. En Turquie, il y a aussi des provinces administrées directement par le pouvoir central, comme la Bulgarie et la Bosnie; mais il y a une province à demi indépendante, c'est la Serbie; il y a enfin la tribu des Monténégrins, qui forme à part un état libre. Civilement, les provinces illyriennes de la Turquie sont organisées d'après le principe démocratique, moins la Bosnie, où l'aristocratie s'est introduite au moyen-âge et maintenue, en adoptant l'islamisme. Parmi ces différences, celles qui se font le plus sentir sont les différences de législation civile. Les Serbes et les Bulgares, accoutumés à une égalité presque absolue, redoutent singulièrement la contagion de l'aristocratie croate et slavonne. Il est peut-être quelques sénateurs serbes qui ne s'en effraient pas et qui regarderaient comme un grand bienfait l'hérédité de leurs magistratures; mais cela même contribue, en Serbie, à jeter de fâcheux soupçons sur les Croates.

Si l'on tenait à faire une étude approfondie des petites causes de division qui se trouvent jetées ainsi en travers de l'illyrisme, on en découvrirait de nouvelles dans les rivalités politiques qui ont parfois éclaté entre certaines tribus. C'est ainsi que les Monténégrins s'obstinent à vivre dans un isolement presque complet, par suite de leur foi en la supériorité de leurs vertus et de leur bravoure. Sans être isolés comme eux, les Serbes ont, avec plus de raison, la même confiance en leur force et en leur courage, et pour les Croates, plus avancés en civilisation, plus instruits et plus expérimentés en l'art de raisonner, ils n'hésitent pas à se croire les seuls dignes de gouverner l'Illyrie.

Ce sont là autant d'obstacles au progrès de l'unité illyrienne. Par bonheur, ces obstacles ne sont pas invincibles, et voici pourquoi : c'est que, dans ce remuement d'hommes et de choses qui s'est fait depuis dix années en Croatie, des idées nouvelles, plus libérales et moins exclusives, ont fini par se produire et commencent à agir puissamment sur les esprits. On a peu perdu de l'ancienne rigueur montrée jusque-là contre les protestans, car le protestantisme n'apparaît aux Croates que sous les traits du magyarisme lui-même : ouvrir le royaume aux protestans, ce serait aussi l'ouvrir aux Magyars, dont un grand nombre appartient à l'église réformée; les Croates ne veulent point s'exposer à un si grand danger. Cependant, s'ils persistent à repousser les protestans, ils n'ont pas la même et sainte horreur pour les Grecs non-unis; les hommes éclairés du parti fraternisent volontiers avec eux, et sentent bien tout ce que gagnerait l'illyrisme à renverser la barrière légale maintenue

par l'Autriche entre les deux cultes. Tous ne pensent pas ainsi; mais les meilleurs sont portés à cette tolérance, et c'est un pas fait vers ce grand but de la réconciliation religieuse des diverses provinces illyriennes, qui doit être le but de tous.

L'esprit politique s'est amélioré comme l'esprit religieux. Sans doute l'aristocratie croate a jeté dans le sol des racines profondes. Toutefois, en remontant aux origines, les Croates se sont aperçus qu'elle a été précédée historiquement par une sorte de liberté fort semblable à celle que l'on peut encore aujourd'hui étudier en Serbie. Eux aussi se sont épris pour ces vieilles institutions, évidemment par amour pour leur nationalité, dont elles sont le fruit antique et primitif. Si l'on ne peut nier qu'il ne se mêle à ces idées de démocratie historique quelques idées de date plus récente, empruntées à l'Occident, il faut reconnaître cependant que celles-ci ne sont point, dans ce mélange, en dose assez forte pour ôter à celles-là leur originalité illyrienne. Elles ont pris avec le temps beaucoup de consistance; elles passionnent même la jeunesse, les lettrés plébéiens, qui en sont venus à ne plus séparer dans leur pensée le développement de l'illyrisme du développement de la liberté illyrienne. Telle est aussi la raison qu'ils invoquent en réponse aux défiances des Serbes et des Bulgares. On peut donc espérer que ces diversités de religion et de législation finiront par disparaître, grace à la sagesse et au bon vouloir des Croates. Alors l'unité de la race et de la langue se révélerait dans toute son énergie.

En attendant ce jour, qui sera le plus beau de l'illyrisme, que feront les Hongrois désespérés pour avoir, par trop d'orgueil national, poussé les Croates à ces extrémités? Que fera l'Autriche, qui, pour régner par la division, a conspiré si long-temps contre les Magyars et conduit d'abord l'illyrisme par la main? Depuis plusieurs années, les feuilles magyares qui se publient à Pesth ne cessent de dénoncer la Croatie comme un foyer de conspiration; des discours passionnés retentissent quatre fois l'an, dans chaque comitat, pour appeler la colère de l'empereur et roi sur les Illyriens d'Agram, que l'on accuse hautement de travailler à la dissolution du royaume de Hongrie; on envoie même à Vienne des députations chargées d'exposer les griefs du pays. Cependant ces écrits, quelquefois pleins de verve et d'amertume, restent sans effet; ces discours n'ont point de retentissement, ces députations ne sont point reçues par l'empereur. La politique autrichienne est pour les Magyars une énigme et en même temps une sanglante humiliation. Peuple sans appui, victime, en cette affaire, de ses propres fautes, qui ont envenimé et même commencé la lutte, il se demande avec anxiété quelles mystérieuses infortunes sont cachées pour lui dans cette protection accordée aux Illyriens contre l'intérêt hongrois. Aurait-on le projet de pousser un jour cette grande querelle jusqu'à ses dernières conséquences? Les

Magyars ne seraient pas éloignés de le craindre. Par bonheur, ils croient encore en eux-mêmes; leur foi nationale leur offre quelques consolations dans ces rêves sinistres et dans les accès de désespoir qui les suivent.

Assurément l'Autriche tient à réduire les Magyars à une complète impuissance par les Illyriens; mais il ne m'a point paru que ce fût là toute sa pensée sur l'illyrisme. Au moins, il y a un an, semblait-elle fonder sur l'avenir de cette idée des projets plus ambitieux, et l'on eût dit qu'elle était prête à lutter de hardiesse avec les Croates. Pourquoi, en effet, n'aurait-elle pas, comme eux, porté ses regards par-delà sa frontière méridionale? pourquoi n'aurait-elle pas profité des conquêtes morales accomplies par eux dans un empire voisin, dont l'Europe a plus d'une fois prédit la ruine? L'illyrisme, sagement dirigé en ce sens, ne pouvait-il pas promettre d'amples compensations aux embarras qu'il causait d'autre part? Le guider dans ces voies, n'était-ce pas d'ailleurs se conformer à des traditions déjà anciennes? Dans les derniers temps, n'avait-on pas cherché à agiter la Bosnie catholique au nom du principe religieux? L'illyrisme était de nature à porter plus loin, à parler un bien autre langage aux imaginations. Avec un peu d'aide, il était assez fort pour prendre moralement possession de la Bosnie, en attendant que le jour vînt d'en prendre possession politiquement.

Voilà ce que l'Autriche semblait penser de l'illyrisme il y a un an; elle connaissait la propagande illyrienne en Turquie, et elle ne la voyait point avec défaveur. On dit qu'inquiétée par les événemens survenus dans sa province polonaise et par les liens de parenté qui rattachent l'illyrisme au slavisme russe, polonais ou bohême, elle ne demanderait pas mieux aujourd'hui que de le ramener en arrière, de le renfermer dans cette lutte municipale, où il n'était redoutable que pour les Magyars. On ajoute même que le mot d'illyrisme, écrit en tête de tant de publications, toléré long-temps, mais non reconnu par la censure, serait devenu essentiellement suspect pour la chancellerie de Vienne, et qu'elle serait décidée à le proscrire sans pitié.

Quoi qu'il en soit, les Illyriens ne s'affligent point plus qu'ils ne le doivent des nouvelles dispositions du pouvoir central. Le mot mis à l'index, l'idée n'en subsistera pas moins. Il est trop tard pour l'étouffer, et l'Autriche ne le pourrait plus. Elle ne peut plus faire qu'il n'y ait pas, entre le Danube et la Grèce, quinze millions d'hommes d'une même race animés tous par l'espoir d'une fraternelle union. Elle ne peut plus faire que ces passions, ces souvenirs, ces espérances, toute cette agitation qui s'est produite autour de l'illyrisme, s'apaisent et disparaissent. L'illyrisme le sait bien. Aussi ne craint-il point qu'on l'abatte ni qu'on l'enchaîne; il a pris son vol assez haut pour être à l'abri de semblables périls. Il sait que le jour où il serait menacé dans les Alpes, il trouverait bien un refuge ailleurs, dans les Balkans.

IV.

Nulle part cette vitalité de l'idée illyrienne ne se révèle plus nettement qu'à Agram. Aussi quittai-je cette ville plein de confiance dans l'avenir de l'illyrisme. J'avais pu me convaincre que le mouvement, d'abord renfermé sur le terrain politique et littéraire, pénétrait dans les mœurs de la société croate, et leur rendait une vivacité, une originalité qu'elles commençaient à perdre. A Agram, rien n'est bien qui n'est pas national, mais aussi rien de ce qui est national ne manque d'être pris pour admirable. La mode s'en est mêlée; les grandes dames de l'aristocratie et de la bourgeoisie, qui avaient oublié complétement la langue de leurs aïeules, y sont revenues par entraînement (1), et il n'est pas rare d'entendre vanter avec complaisance le costume national, tel que quelques Croates le portent déjà, au sein des assemblées de congrégation ou de comitat (2).

Dans ce commun enthousiasme, les barrières des castes s'abaissent, et l'on saisit de part et d'autre avec empressement toutes les occasions de se réunir. Chaque jour, les hommes instruits se rencontrent au *Café national* où ils soupent à la mode allemande, à la *Société littéraire* où ils vont lire les journaux étrangers et les feuilles locales. On affectionne surtout le théâtre lorsque des amateurs patriotes y représentent des drames nationaux ou y jouent de la musique nationale, en attendant que les fonds de la caisse illyrienne permettent d'entretenir une troupe d'artistes en permanence. La congrégation, les nobles, l'évêque d'Agram, le chapitre, les vieux et les jeunes prêtres ont déjà contribué de leurs deniers pour cette fondation pieusement littéraire, et la ville assiste en masse à ces solennités trop rares.

Il faut pourtant faire quelques exceptions, par exemple, pour les magyaromanes qui, par goût et par nécessité, vivent à l'écart et se rassemblent le soir au *Casino*, réservé tout exprès pour eux. Depuis les massacres des élections, les officiers allemands de la garnison ont aussi leurs réunions à part; ils sont exclus du *Café national*, où on les tolérait autrefois. Les Illyriens affectent même de ne plus les saluer et de ne pas les reconnaître. On traite, il est vrai, avec des procédés bien diffé-

(1) Il faut avouer cependant que les dames croates ont un peu tardé à se décider en faveur de la langue illyrienne. Aussi, en 1838, le comte Draschkowicz a-t-il écrit en allemand une brochure à leur adresse, espérant leur faire comprendre les charmes de la littérature nationale et les arracher à la lecture des romanciers et des poètes étrangers. Cette brochure a pour titre : *Un Mot aux nobles Dames de l'Illyrie* (*Ein Wort an Ilyriens hochherzige Töchter*). Elle a obtenu un plein succès.

(2) On peut s'assurer de la faveur dont jouit le costume national parmi les esprits les plus sérieux, en lisant un écrit assez remarquable publié en Illyrie et traduit en allemand sous le titre de : *Petit Catéchisme à l'usage des grands hommes* (*Kleine Catechismus für grosse Leute*).

rens les officiers et même les simples soldats des colonies militaires (*Militär-Grenzen*) établies le long de la frontière turque, en Croatie, en Slavonie, en Dalmatie. Ces régimens, qui sont la meilleure milice de l'Autriche, Illyriens par le sang, sont animés, au plus haut degré, de l'esprit de l'illyrisme. Les officiers de la colonie, dont le chef-lieu est à Carlstadt, reçoivent toujours de la société d'Agram le plus cordial accueil; les Croates n'en parlent jamais qu'avec fierté, et ils ne manquent jamais de dire : Nos régimens. L'Autriche dit aussi : Mes régimens. Le fait est qu'ils appartiennent de tout cœur à l'Illyrie nouvelle.

Ainsi l'illyrisme prend dans la société croate le caractère d'une fraternité simple et expansive. C'est un besoin impérieux de s'entendre, de se rapprocher, de s'aimer, de parler et d'agir en commun, dans l'idée illyrienne et nationale. En dehors de cette idée, une seule chose attire sérieusement l'attention des Croates : c'est ce travail mystérieux, mais puissant, qui s'accomplit depuis quinze ans dans les pays slaves du nord, en Bohême, en Pologne, en Russie, sous le nom de slavisme ou de panslavisme. Il ne s'agit pas, on le sent bien, du panslavisme russe. Sans doute, à l'origine, la Russie eût été fort satisfaite de lier de bons rapports avec les Illyriens de la Croatie. Il y a plus : il n'est pas douteux que s'il n'existait point, pour échapper au germanisme, d'autres moyens que d'invoquer la protection morale de cette nation, les Croates consentiraient à en courir toutes les chances, car, maître pour maître, tout bon Slave préfère les Russes aux Allemands; mais la question ne se poserait ainsi, en Croatie, que le jour où tout espoir serait perdu de trouver un concours efficace, une réciprocité d'appui dans celles des familles slaves qui sont dépendantes et qui souffrent de l'être. Par ce sentiment, les Croates se rattachent au panslavisme des peuples dont la Pologne est considérée comme la tête et le bras, pour la place qu'elle tient dans les événemens, pour son attitude de résistance, enfin parce qu'elle est le type même de l'opprimé et le premier soldat des nationalités. Tant que ce panslavisme n'aura pas été vaincu par le panslavisme opposé, les jeunes Illyriens auront pour celui-ci de la défiance et de la répulsion, et pour celui-là, au contraire, un penchant naturel et spontané. Toutefois les Illyriens ne vont point jusqu'à l'idée d'une confédération; ils comprennent l'action simultanée dans une cause pareille pour tous. Avant toute chose, ils tiennent à leur personnalité illyrienne. Ils se complaisent dans cette riante perspective d'une nation illyrienne existant pour elle-même et se gouvernant elle-même par des lois propres à son génie.

L'illyrisme des Croates est celui de tous les Illyriens de l'Autriche, sauf la vivacité des passions, qui n'ont point dans toutes les provinces une égale liberté pour se produire; mais pour toutes c'est un système. En Turquie, chez les Serbes, les Bulgares, les Bosniaques, les Monté-

négrins, c'est plutôt un instinct, un sentiment. L'illyrisme y tire de la différence des situations une physionomie qui lui est propre. Si l'on excepte la Bosnie, où une portion de la noblesse a adopté l'islamisme et les mœurs musulmanes pour se faire bien voir des Turcs, les populations ont conservé plus fidèlement que les Croates le caractère et les mœurs illyriennes, c'est-à-dire la vie de famille, de municipalité, de tribu, et cet ensemble d'habitudes et d'usages qui appartiennent à la démocratie primitive; elles n'ont point eu à retourner à l'étude de la langue nationale après l'avoir oubliée, ni à reprendre l'antique vêtement de leurs pères après l'avoir quitté, comme la noblesse et la bourgeoisie croates. Les populations illyriennes de la Turquie n'ont point eu à revenir à l'amour des légendes du pays; les traditions se sont maintenues toujours intactes et toujours vénérées. Aussi l'on n'a point eu la joie de la découverte ni l'engouement des résurrections. On a d'ailleurs marché plus droit au but, en s'appliquant à lutter avec calme et avec force contre les difficultés matérielles d'une condition misérable pour tous, excepté peut-être pour les Serbes. Arracher aux Turcs le plus de concessions possible par les supplications, les menaces ou les révoltes, tels ont été à l'origine l'esprit et le but du mouvement national des Slaves dans l'empire ottoman. La nécessité et le bon sens leur ont indiqué cette voie, et, avant que l'on eût donné à leur agitation inquiète et naguère violente le nom d'illyrisme, elle avait déjà pour objet l'émancipation de la race.

Cependant on commettrait une erreur grave, si l'on se figurait que l'hostilité des Illyriens contre les Turcs soit aujourd'hui flagrante; les Serbes, les Bulgares et les Bosniaques eux-mêmes leur témoignent moins de défiance et de haine que les Croates aux Magyars. Si les Ottomans de ces pays ne sont pas en de meilleurs termes avec leurs sujets, la faute n'en est point à ceux-ci. Les Serbes de Belgrade montrent à coup sûr pour les soldats de la forteresse turque plus de tolérance que les Croates pour les magyaromanes de Turopolie. Les Bosniaques et les Bulgares ont, il est vrai, moins de réserve et de patience; cependant ils ne sont point pressés de faire usage des armes qu'ils tiennent toutes prêtes à leur ceinture et qui ne les quittent point. Ils ont de la mesure dans leurs rancunes et dans leurs vœux, et ce qu'ils attendent quant à présent, ils l'attendent de la réforme, les Bulgares en travaillant, les Bosniaques en frémissant.

D'où peut leur venir cette modération et quel en est le but? C'est que dans les dernières années, en levant, eux aussi, leurs regards instinctivement sur cette même question slave qui renferme le secret de toutes les questions orientales, ils ont compris qu'ils ne gagneraient rien en précipitant la ruine de l'empire ottoman. Ils ont vu que la plus grande des difficultés possibles, pour eux, n'est pas de s'affranchir en

toute hâte. Le panslavisme russe s'est fait connaître chez les Bulgares et les Serbes, en cherchant à les séduire. Ils savent ses ambitions, ses projets, ses instrumens, et ils savent, par là même, qu'en portant aujourd'hui un dernier coup au pouvoir des sultans, ils serviraient seulement la fortune des tzars. Ils sont donc résignés à ne tenter ce suprême effort que le jour où ils seraient certains de ne servir que l'illyrisme, c'est-à-dire le jour où, par eux-mêmes, par leurs frères de l'Illyrie autrichienne, et par leurs alliés naturels des autres pays slaves, ils se croiront assez puissans pour conserver tout ce qu'ils auront conquis.

Ainsi agissent, à côté des Slaves de l'Autriche, les Slaves de la Turquie. Ils ne mettent point dans leur poursuite de la nationalité cette connaissance des systèmes politiques, cette vivacité d'esprit, ces passions bruyantes qui éclatent en Croatie. Pourtant ils y mettent aussi de la prudence. Si le moment venait d'y déployer de la force, du dévouement et du courage, combien ne le feraient-ils pas encore plus facilement! Qui ne connaît, en effet, leurs instincts belliqueux, leur habitude des privations, leur mépris du danger, et aussi leur aptitude pour la guerre de partisans, si bien appropriée aux luttes qu'ils espèrent?

Les Croates, les Slavons, les Carinthiens, les Carniolais, les Styriens, les Dalmates, sont donc les penseurs; mais les Serbes, les Bosniaques, les Bulgares, les Monténégrins, seraient les soldats de l'illyrisme. Ainsi, le rôle et la place de chacun sont marqués par la diversité des mœurs. Que manque-t-il encore aux Illyriens, et que leur faut-il de plus pour prospérer, si ce n'est un peu de cette faveur de la fortune qui donne les occasions heureuses?

J'ai vu d'autres populations engagées dans les mêmes voies et suivant la même pensée pour des motifs semblables, les Magyars de la Hongrie, les Roumains de la Transylvanie et des principautés moldo-valaques. Ni les descendans des anciens Huns, ni ceux des colons romains de la Dacie, ne m'ont semblé aussi avancés et plus dignes d'arriver au terme que les fils aînés des vieux Illyriens, ces ancêtres respectés de la grande race des Slaves. Si leur destinée devait en effet s'accomplir telle qu'ils se plaisent à l'imaginer, bien des questions embarrassantes se trouveraient du même coup résolues, car la *grande Illyrie*, maîtresse des provinces méridionales de l'Autriche, couvrirait aussi, à peu de chose près, toute la Turquie d'Europe, et peut-être alors Constantinople, pressée par les Illyriens déjà répandus dans son voisinage et de jour en jour plus nombreux et plus forts, passerait-elle enfin en d'autres mains. Par le cours naturel des événemens et sans péril pour l'équilibre européen, la succession des Turcs reviendrait à leurs héritiers légitimes; l'empire aurait seulement changé de nom, de gouvernement et de principes.

H. Desprez.

LA SUISSE EN 1847.

DES RÉVOLUTIONS ET DES PARTIS DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

La situation politique de la Suisse appelle et retient, depuis plusieurs années, l'attention inquiète de l'Europe. Des révolutions partielles se succèdent avec une sorte de régularité dans les états qui composent cette agrégation de républiques, et l'assemblée souveraine qui devrait régler l'emploi des ressources communes, concilier les différends accidentels, se trouve ordinairement réduite à enregistrer ces changemens violens et brusques, en formulant parfois de vaines protestations. Au milieu de cette perturbation profonde de l'ordre politique, des symptômes alarmans pour le maintien de l'ordre social se manifestent sur plusieurs points d'un territoire qui, malgré son peu d'étendue, appartient au domaine de trois des principaux idiomes de l'Europe occidentale. Enfin les questions les plus difficiles et maintenant les plus périlleuses parmi celles qui touchent aux intérêts religieux trouvent en Suisse une arène où les réclamations de la conscience et les incertitudes du raisonnement sont journellement soumises à l'arbitrage de la force. Un tel spectacle, partout où il nous serait offert, ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt; mais ce n'est pas avec des sentimens de pure curiosité que l'Europe doit assister aux débats intérieurs de la Suisse. La situation géographique de ce pays en accroît singulièrement l'importance, et le place fort au-dessus du rang que lui assignerait, dans toute autre portion du continent, sa population d'un peu plus de deux

millions d'ames, répartie sur une surface de moins de huit cents milles géographiques carrés. En effet, la Suisse couvre une grande partie de la frontière de France; tout le revers oriental du Jura lui appartient; elle possède toutes les sources du Rhin, et, maîtresse des hautes vallées de l'Inn et du Tessin, elle fait pénétrer assez profondément ses limites dans les bassins du Danube et du Pô. Comme une immense citadelle érigée par le soulèvement des plus hautes montagnes de l'Europe, la Suisse domine tout à la fois la Souabe et la Lombardie: elle sépare dans le sens stratégique, elle unit dans le sens commercial les régions allemandes et les régions italiennes. Dans cette situation, la Suisse ne peut manquer de ressentir l'ébranlement de toutes les passions qui fermentent dans les trois régions dont elle est environnée et le contre-coup des grands événemens qui viennent à s'y accomplir : à son tour, elle renferme, protége pour un temps et développe, dans une certaine mesure, les germes de pensées nouvelles ou renouvelées, de sentimens et de systèmes qui doivent exercer une influence marquée sur les états placés à sa portée, d'autant plus que cette terre, féconde de tout temps en esprits remuans, se trouve ordinairement ouverte aux étrangers qui cherchent dans l'exil un refuge contre la persécution. Il y a donc, pour les voisins de la Suisse et pour la France en particulier, un véritable intérêt à connaître exactement la situation intellectuelle et morale de cette contrée, la force proportionnelle, les projets et les chances des partis qui s'en disputent la direction. Nous allons essayer de jeter quelque jour sur ces questions; nous le ferons dans un esprit d'impartialité scrupuleuse et conciliatrice entre tous les droits qui nous semblent légitimement établis.

I.

Toutes modernes que soient les bases de la constitution générale de la Suisse, c'est dans le moyen-âge qu'il faut chercher les racines de son organisation par cantons et des gouvernemens qui régissent séparément ces petites républiques. La configuration du sol et la diversité dans les élémens de la population ont là, plus que partout ailleurs, déterminé cette variété d'esprit politique et de législation qui donne à la Suisse un caractère si distinct. Il est donc indispensable de connaître l'aspect physique, l'histoire, les anciennes révolutions de ce pays, si l'on veut remonter à la source de ses complications actuelles.

Le revers oriental du Jura, le tour entier du lac de Neufchâtel, le bord septentrional du lac de Genève, enfin la vallée du Rhône au-dessous de Sion, avec le massif adjacent des Alpes pennines, forment la *Suisse romande* ou *romane*, où règne l'idiome français. Dans sa partie septentrionale, cette contrée comprend les grandes forêts, les vallées

pastorales, les bourgades paisibles de l'ancien évêché de Bâle. La lisière orientale a reçu les doctrines de la réformation; tout le reste est demeuré catholique. La principauté de Neufchâtel vient ensuite avec sa population industrieuse et pressée, qu'une zone de hauts pâturages et de bois sépare en deux communautés parfaitement distinctes : les artisans des vallées intérieures et les vignerons des bords du lac; tous sont protestans. Leurs voisins de Fribourg ont, au contraire, dans la Suisse occidentale, maintenu debout, avec une constante énergie, l'étendard du catholicisme. Leur canton occupe une bonne portion du plateau de l'Helvétie intérieure, et deux populations différentes s'y rencontrent; mais les Allemands, bien que la fondation de l'état soit leur ouvrage, n'y sont, depuis long-temps, qu'une minorité. Au midi de ce canton, dont les ressources dérivent toutes de l'agriculture et de l'entretien des troupeaux, s'étend, entre le lac de Neufchâtel et celui de Genève, sur les pentes fertiles du Jura et jusqu'au cours torrentueux du Rhône, le riche et pittoresque territoire que ses habitans appelaient jadis avec une tendresse familière la « patrie » de Vaud. La zone riveraine du lac Léman renferme la population la plus dense, la plus active, la plus instruite du canton et peut-être même de toute la Suisse. La culture de la vigne, dans une exposition favorable, donne une valeur extraordinaire au sol; mais le rôle commercial des villes est fort borné.

Le pays de Vaud appartient presque entièrement aux communions réformées; dans celui de Genève, le protestantisme a cessé de présenter ce caractère de prépondérance exclusive auquel sa capitale doit une si haute signification historique. C'est à cette extrémité sud-ouest du territoire helvétique, sur la frontière commune de la France et de la Savoie, que se trouve la capitale industrielle et littéraire de la Suisse romande, la ville la plus considérable de toute la confédération. A l'autre bout du lac de Genève, dans la profonde vallée du Rhône, le Bas-Valais forme le domaine de l'idiome français en contact immédiat avec l'alemannique et le piémontais. Cette population pastorale et clairsemée, dont Martigny est le chef-lieu, ne diffère en rien d'essentiel de ses voisins de Savoie, dont elle a gardé la croyance catholique et les mœurs. Tout l'ensemble de la Suisse romande, partagé entre six états différens, compte à peu près quatre cent soixante mille habitans, dont cent soixante-dix mille sont catholiques.

Le rôle de la *Suisse italienne* est beaucoup moins considérable. Placée au-delà des limites naturelles de la confédération, dont les Alpes sont le boulevard vers le midi, cette petite contrée descend jusqu'à l'entrée des plaines de la Lombardie, touche au lac Majeur et enveloppe celui de Lugano. Le cours supérieur du Tessin et les affluens orientaux de cette grande rivière appartiennent aux deux républiques qui se sont partagé les anciens *bailliages* démembrés du Milanais pendant la domination

troublée et vacillante des Sforza. Les habitans, tous catholiques, parlent une variété du dialecte milanais; c'est du royaume lombard-vénitien qu'ils tirent le grain et le sel nécessaires à leur consommation. Cinq vallées, découpées sur le revers méridional des Alpes rhétiques, appartiennent au canton des Grisons; ce canton se partage en trois *ligues* (*Bündten*). Chacune d'elles s'administre à part. Le reste de la Suisse italienne comprend le canton du Tessin : cent vingt mille habitans tout au plus peuplent cette Lombardie républicaine. Quant aux Grisons, le caractère *roman* (1) demeure également reconnaissable chez les pâtres et les laboureurs qui occupent les vallées de la Haute-Rhétie, divisées entre la ligue Grise et celle de la Maison-Dieu; cependant un élément germanique prédomine même dans cette portion du canton des Grisons, et la ligue des Dix-Droitures est entièrement allemande. C'est autour des sources du Rhin et dans la haute vallée de l'Inn (2) que s'étend le domaine de ces républiques annexées depuis peu de temps au corps helvétique, et dans lesquelles survit un esprit bien prononcé d'originalité. C'est par elles que la Suisse se trouve limitrophe du Tyrol. La Valteline, jadis leur sujette, quoique renfermant une population supérieure en nombre, couvre maintenant la frontière italienne des états impériaux, qu'elle menaçait jadis et dont elle interceptait les communications naturelles avec le cercle d'Autriche. Le canton des Grisons est cependant encore le plus vaste de la Suisse, mais c'est en même temps celui où la population est le plus disséminée (3) : ses quatre-vingt-cinq mille habitans forment une transition entre l'élément romain et l'élément purement teutonique, auquel appartiennent tous les cantons dont il nous reste à parler.

La *Suisse allemande*, beaucoup plus vaste et plus peuplée que les deux autres réunies, berceau de la confédération, siége primitif et principal de ses institutions fondamentales, contient quinze cantons entiers et des portions essentielles de trois autres. Quinze cent quarante mille personnes, dans l'enceinte de la confédération, parlent le dialecte alemannique, dont la forme cultivée, langue de l'administration et des lois, établit une solidarité intellectuelle entre la Suisse et les états germaniques. Une petite fraction de la Suisse teutonique appartient au

(1) Le langage des aborigènes de la Haute-Rhétie présente deux dialectes distincts, dont les noms indiquent suffisamment le caractère : l'un s'appelle *ladin*, et l'autre *romaunzch*.

(2) L'Engadine.

(3) Il existe sous ce rapport des différences très remarquables entre les cantons de la Suisse. Le maximum de densité se trouve dans les cantons de Zurich et d'Appenzell, où vivent 7,300 ames sur chaque mille géographique carré; les Grisons n'en ont, sur une surface égale, que 640; le Valais que 815, Uri que 870. Nous ne faisons point entrer en comparaison les cantons de Genève et de Bâle, où la population urbaine dépasse celle des campagnes, et qui nécessairement font exception.

bassin du Rhône : elle occupe le Haut-Valais, cette région pastorale et toute catholique, et s'arrête aux portes de Sion, centre commun de la vie politique et religieuse du pays, dont nous avons vu que la portion occidentale est française. Le reste de la Suisse allemande s'étend dans le bassin du Rhin, sur le revers septentrional des Alpes et dans les embranchemens orientaux du Jura. Échappé aux gorges de la Haute-Rhétie, le «gardien des frontières teutoniques (1)» entre d'abord dans une plaine étroite, où il forme la ligne de partage entre la Souabe autrichienne (2) et le canton de Saint-Gall; il tombe ensuite dans le lac spacieux de Constance, et prend, en recommençant sa course, la direction du couchant. La grande courbe qu'il décrit entre Constance et Bâle (point où il abandonne le territoire helvétique) fait entrer dans son domaine tout le plateau de la Suisse intérieure, arrosé par des torrens qui portent au Rhin le tribut des lacs creusés au pied des Alpes et sous la grande chaîne du Jura. Au nord du fleuve, les démarcations politiques assignent à la confédération suisse un canton entier, démembrement du pays souabe : c'est celui de Schaffouse. Ce canton ne comprend guère autre chose que la banlieue d'une petite ville industrieuse, protestante, dans laquelle l'esprit des communes impériales s'est maintenu long-temps et subsiste encore en partie, à côté des intérêts suisses développés par une longue association.

L'interruption du cours du Rhin, produite par la célèbre cataracte de Lauffen, a donné naissance à Schaffouse, qui fut dans son origine un dépôt de navigation. Des causes analogues, mais plus puissantes, ont créé l'importance commerciale de Bâle. Placée sur les confins des dominations allemande et française, Bâle occupe de ce côté la même position que Genève à l'autre extrémité de la Suisse. Ces deux cités, florissantes par l'industrie et le commerce, siége l'une et l'autre d'une culture littéraire et scientifique très avancée, forment, pour ainsi dire, l'une le pôle germanique de la Suisse, l'autre son pôle français; mais l'une et l'autre sont en dehors de l'orbite régulière des influences helvétiques et pourraient aisément leur échapper.

Le long de la rive méridionale du Rhin, et sur le plateau de la Suisse intérieure, se présentent, de l'ouest à l'est, d'abord le demi-canton de Bâle-Campagne, puis l'Argovie, le canton de Zurich, la Thurgovie et les districts inférieurs du canton de Saint-Gall. Coupée par des chaînes de hautes collines, la plupart encore revêtues de forêts, cette contrée est le siége d'une agriculture fort perfectionnée; des manufactures considérables entretiennent en outre une vie très active dans les cités de Zurich et de Saint-Gall. Les deux communions religieuses qui se par-

(1) Expression de Schiller.
(2) Le cercle du Vorarlberg.

tagent la Suisse occupent les principales divisions du territoire des cantons que nous venons de nommer. Bâle-Campagne et l'Argovie occidentale sont réformées; l'Argovie orientale, toute catholique, touche, de l'autre côté, à une population protestante considérable, celle du canton de Zurich; l'élément protestant prédomine dans le canton mixte de Thurgovie; les catholiques, au contraire, ont un avantage marqué dans l'état de Saint-Gall, bien que le chef-lieu de ce canton soit un des principaux points d'appui de la réformation dans la Suisse orientale, et qu'un autre district, le Rheinthal, compte moins de catholiques que de protestans. Zurich est, en population, la quatrième ville de la confédération, même entre les seules villes allemandes elle ne peut réclamer, sous ce rapport, que le troisième rang; mais, si l'on considère son importance intellectuelle et commerciale avec les avantages qui dérivent de sa position (laquelle en fait l'intermédiaire naturel entre la région agricole du plateau et la région pastorale des Alpes), on comprend facilement que le rôle de capitale de la Suisse orientale soit échu de bonne heure à cette ville, et qu'elle l'ait conservé sans difficulté jusqu'à nos jours.

Au sud-ouest de la zone rhénane, la moyenne vallée de l'Aar renferme le canton de Soleure, la meilleure partie de celui de Berne et le pays allemand de Fribourg; presque tout le canton de Lucerne appartient également à cette division méridionale du plateau helvétique. On y reconnaît le voisinage immédiat des Alpes à l'élégance fière et grandiose d'une nature d'ailleurs féconde et variée; la richesse de ces districts se fonde sur une agriculture savamment patiente, et l'on n'y trouve aucun centre considérable d'industrie qui puisse balancer la prépondérance des intérêts ruraux. La république de Soleure a constamment repoussé la réformation: en l'admettant, celle de Berne l'a rendue dominante dans la portion la plus vaste et la plus peuplée du territoire helvétique; mais, quand on pénètre dans la Suisse orientale, la religion catholique, seule professée dans le canton de Lucerne, reprend la supériorité. Le domaine du protestantisme embrasse le tour entier du lac de Bienne, quoique les évêques de Bâle fussent demeurés jusqu'en 1798 suzerains de son principal district. Soleure, Lucerne et Berne elle-même, villes bâties pour contrebalancer les pouvoirs féodaux, et qui ont grandi dans la proportion des conquêtes faites par leur corps de bourgeoisie, gardent maintenant encore la physionomie que leur vocation spéciale leur avait imprimée jadis : ce sont des centres d'administration, des siéges de gouvernement. Au troisième rang pour la population parmi les cités suisses, Berne ne vient qu'au cinquième sous le rapport du mouvement intellectuel et commercial : elle cède le pas sur ce terrain, non-seulement à Genève et à Bâle, mais encore à Zurich et à Saint-Gall. Toutefois son importance politique est hors de proportion avec celle de toute autre ville, et, par une sorte de déférence

tacite continuée jusqu'à nos jours, ses rivales lui ont habituellement laissé prendre le rôle apparent de capitale du pays.

La région des Alpes adossée au Valais et à la Haute-Rhétie comprend l'Oberland bernois, les trois cantons *forestiers* ou primitifs, Schwytz, Uri et Unterwalden, ceux de Zug, de Glaris et d'Appenzell, enfin les districts méridionaux de celui de Saint-Gall. Bien que les limites que nous venons d'indiquer ne renferment guère qu'un huitième de la population totale de la Suisse, cependant les vallées des Alpes et la race énergique, simple, persévérante, qui les habite, sont communément regardées comme le type de la véritable Helvétie, et ce n'est pas sans de sérieuses raisons. En effet, le berceau de la liberté suisse est devenu le dernier refuge de son indépendance, quand les contrées, comparativement riches et populeuses, qui s'agrégèrent plus tard à la confédération pliaient sous des agressions formidables; l'esprit entreprenant, résolu, modéré pourtant et capable du dévouement le plus héroïque, l'esprit qui a porté si haut la valeur morale de ce pays, s'est retrouvé dans sa grandeur et son énergie primitives chaque fois que la patrie de Tell et de Nicolas de Flüe a été heurtée par de grands événemens.

Le sénat de Berne a, dans la première moitié du XVIe siècle, introduit, et non sans violence, la réformation dans les vallées classiques de son Oberland; la même cause a, par la volonté plus libre des populations, triomphé dans la portion principale des cantons d'Appenzell et de Glaris. Les districts sauvages qui bordent le lac de Wallenstadt, et que la répartition moderne du sol helvétique assigne au canton de Saint-Gall, sont mixtes sous le rapport des communions; mais Schwytz et ses deux républiques sœurs avec Zug et le tour entier du lac des Waldstetten n'ont admis aucune modification au culte des aïeux, et les anciennes générations y revivent presque tout entières dans les générations nouvelles. Le temps, qui a bouleversé tant de contrées, n'a fait encore qu'effleurer légèrement celle-ci.

II.

Telle est par races, idiomes, souverainetés politiques et communions religieuses, la division actuelle du territoire suisse. L'origine de ce nom remonte aux premières années du XIVe siècle. Jusqu'à cette époque, les destinées des contrées qui composent actuellement la Suisse ne s'étaient point encore dégagées de celles des grandes régions dont elle est environnée, et qui formaient jadis les royaumes de Germanie, d'Arles et d'Italie. La domination romaine avait étendu sur tout le domaine actuel de la confédération les bienfaits de la civilisation matérielle, de l'ordre administratif et de la culture littéraire; à l'aide de ces trois puissans leviers, la religion chrétienne y pénétra au IVe siècle, et la souve-

raineté morale lui fut bientôt acquise. Sous la garantie de ce que les contemporains de Trajan et de Marc-Aurèle appelaient excellemment la *paix romaine*, le canton actuel de Bâle, avec une moitié de l'Argovie, appartenait à la cité des Rauraques; Berne, Zurich, Lucerne, Fribourg, Neufchâtel, Vaud, Zug, Glaris, les cantons forestiers, une partie de l'Argovie et le tour du lac de Wallenstadt, composaient la *cité* des Helvétiens; Schaffouse, Saint-Gall, Appenzell, la Thurgovie, les Grisons, dépendaient de la Rhétie; Genève appartenait aux Allobroges, et le Valais, divisé entre six peuplades galliques, formait une moitié de la province des Alpes pennines. Quelle que fût la différence primitive des populations liées dans ces pays à la fortune du grand empire, le niveau de la loi romaine avait passé sur elles; l'uniformité de la langue latine était entrée dans leurs habitudes; Romains de langage, de mœurs et d'affections, ces peuples présentaient une masse homogène aux Germains indépendans qui menaçaient sans cesse leur frontière du nord. Genève avait un évêque suffragant de Vienne; Sion, un autre, qui relevait de l'évêque métropolitain de Tarentaise; le siége de Coire était dans la province d'Augsbourg; ceux d'Augst (*Augusta Rauracorum*), d'Avenches, de Windisch (*Vindonissa*) et de Nyon, dépendaient de la métropole séquanaise, Besançon.

L'invasion, au commencement du ve siècle, des peuples de langue teutonique, dont les Césars avaient vainement tenté d'abord de comprimer l'indépendance, et ensuite d'arrêter l'ambition, changea complétement l'aspect et l'existence sociale de l'Helvétie. La confédération des Allemands en franchit les barrières, y triompha des troupes impériales et des Burgundes, alliés douteux de Rome, enfin y établit son avant-garde sur les ruines de la civilisation, dont cette race, encore idolâtre et farouche, détestait le principe, bien qu'elle en convoitât les bienfaits. La population romaine fut refoulée dans les hautes vallées des Alpes, dans les retraites intérieures du Jura. Elle tint tête à ses agresseurs autour des sources du Rhin, des lacs de Neufchâtel et de Genève; elle succomba complétement dans le bassin de l'Aar et celui du lac de Constance; la dégradation et l'esclavage furent le partage de ses débris, parmi lesquels, cependant, une lueur de christianisme se conserva toujours, précieuse étincelle à laquelle devait se rallumer plus tard le flambeau de la civilisation (1).

Courbés, depuis la bataille de Tolbiac, sous la suzeraineté des Francs,

(1) Le siége d'Augusta, quelque temps vacant, se releva dans l'enceinte de Basilée, repeuplée par les Allemands. L'évêque d'Avenches transféra sa résidence à Lausanne, et celui de Nyon, dont les barbares avaient abattu l'église, trouva son refuge à Belley. Le siége de Vindonissa fut pareillement transféré à Constance, quand les *cols adoucis* des Allemands se furent inclinés sous la prédication de l'Évangile.

et devenus, au VIIIe siècle, plus régulièrement vassaux de leur couronne, les Allemands durent aux travaux apostoliques de saint Gall, de saint Fridolin et d'autres missionnaires venus de la Gaule et des îles britanniques, leur admission dans la grande famille des chrétiens d'Occident. A partir de cette époque, il n'y eut plus qu'une religion dans les contrées helvétiques; mais la différence fondamentale des races demeura marquée par la séparation des langages. Les Bourguignons s'étaient de bonne heure assimilés, au moins extérieurement, aux Romains. Aussi, dans les portions de la Suisse actuelle qui appartenaient aux royaumes de Châlons et de Genève, la forme septentrionale de l'idiome roman (1) ne cessa point d'être en usage; un autre dialecte néo-latin persista dans les districts qui obéissaient aux Lombards, et un troisième parvint à garder, quoique sous le joug immédiat des Allemands, le terrain qu'il occupait autour des sources de l'Inn et du Rhin. Quant aux descendans des conquérans germains, ils ont conservé jusqu'à nos jours l'usage de cette forme curieuse et mélangée (2) de l'idiome teuton, dont les premières règles furent tracées, dans les solitudes de la Thurgovie, par les disciples de saint Gall, dont les Minnesinger, à la cour des généreux Hohenstauffen, portèrent la culture à un degré remarquable de vigueur et d'élégance, et dont la grande épopée des *Nibelungen* a fixé le type poétique. Seulement cette forme, tombée au rang de dialecte provincial, malgré les efforts heureux de quelques écrivains modernes, a été remplacée par l'allemand classique, comme instrument de l'éducation et comme organe des lois.

Après le partage de l'empire de Charlemagne (en 843), les régions helvétiques se trouvèrent assignées, les unes au royaume de la Bourgogne transjurane, les autres au duché d'Alamannie (3). L'extinction de la nouvelle maison de Bourgogne fit tomber l'Helvétie occidentale sous la suzeraineté des empereurs de la dynastie franconienne, qui réussirent, pendant quelque temps, à effectuer l'union, sinon cordiale, du moins régulière, entre l'Allemagne et l'Italie. Le gouvernement héréditaire du nouveau duché de la Bourgogne mineure (nom que prirent les contrées situées entre le Jura et la Reuss, le Rhin et le lac Léman) échut à la branche aînée des puissans seigneurs de Zœhringen. Lorsque, frappée à son tour par la destinée qui, dans ces âges d'efforts sans relâche et de guerres sans pitié, s'attachait aux grandes familles militaires, la lignée des Berthold eut cessé d'exister, l'Helvétie et ses dé-

(1) Celle qui a servi de base au français actuel.

(2) L'alemannique, *Hoch-Deutsch*.

(3) Une ligne tracée des sources du Rhône à la rive méridionale de l'Aar, un peu au-dessous de l'emplacement actuel de Berne, formait la démarcation entre les deux souverainetés.

pendances se trouvèrent morcelées en comtés relevant de l'empire et en domaines ecclésiastiques, dont les possesseurs recevaient des Césars d'Occident leur investiture « par la crosse et l'anneau. »

On voit combien fut considérable le rôle joué par la hiérarchie ecclésiastique dans la formation de la Suisse; celui des municipes était moins grand. Toutefois, des institutions communales, les unes, héritage direct de l'organisation romaine, d'autres, puisant leur origine dans le vieux droit germanique, donnaient déjà quelque puissance aux villes de Genève, Lausanne, Sion, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne, Constance, Coire, Berne et Fribourg. Ces deux dernières étaient alors des créations toutes récentes des ducs de Zœhringen, qui, pour opposer, dans leur landgraviat de Bourgogne, une barrière efficace aux déprédations des bourgraves insubordonnés, bâtirent ces asiles de la « libre vie communale, » ouverts à la petite noblesse et aux rudimens de la bourgeoisie, tels qu'ils existaient à cette époque (1). Les autres villes helvétiques (sauf l'antique Soleure et Bâle, cité *impériale* dès l'origine) durent leurs premiers accroissemens à la tutelle de l'église, protection d'abord salutaire, mais bientôt onéreuse, et que ces villes, devenues riches et fortes, s'efforcèrent de secouer. L'action directe de l'autorité impériale était presque nulle en Helvétie : les cantons forestiers, le Hasli et la Thurgovie occidentale avaient seuls échappé à la mesure générale de l'inféodation. L'oligarchie militaire des comtes dominait l'ensemble du pays, où la servitude personnelle demeurait la condition commune des cultivateurs attachés au sol. On comptait, dans l'enceinte de la Suisse actuelle, vingt-cinq ou trente grands domaines séculiers, qualifiés pour la plupart de comtés. Entre les chefs de ces familles rivales, ceux qui gagnèrent l'ascendant définitif furent les comtes de Savoie dans le sud-ouest, ceux de Habsburg dans le centre et dans le nord. Un grand rôle était réservé par la Providence à la maison de Habsburg : d'une part, cette maison devait concentrer en elle-même les forces propres au moyen-âge, et leur procurer, en les défendant, une plus longue existence; d'autre part, elle devait provoquer, par ses agressions contre les libertés de ses voisins, l'établissement d'institutions et le triomphe de doctrines qui préparèrent, sous plusieurs rapports, l'inauguration de l'ère moderne. Rodolphe, porté en 1272 sur le trône impérial, fit sortir l'Allemagne de l'anarchie sanglante où elle était plongée depuis la mort de Frédéric second. Sur la frontière orientale de ce pays, il rétablit l'ascendant germanique, renversé par les conquêtes du roi slave Ottocar (2), et l'Autriche, devenue le patrimoine de la maison de Habsburg, assura parmi les dynasties allemandes un

(1) Berthold IV, de Zœhringen, fonda Fribourg en 1179, et Berthold V, le dernier de sa race, posa la première pierre de Berne en 1191.

(2) Souverain de la Bohême et de la Moravie.

rang considérable aux descendans du comte helvétien. Cependant, fixés par la soudaine expansion de leur fortune à une grande distance de leurs montagnes natales, les nouveaux maîtres de Vienne ne furent bientôt plus considérés en Helvétie que comme des étrangers.

Au commencement du XIVe siècle éclata, dans les cantons forestiers, l'insurrection qui, en rendant le nom des Suisses familier à toutes les nations de l'Europe, est devenue pour elles, sous une forme légendaire, un précieux exemple. Trois peuplades de montagnards, paysans pauvres, mais libres au milieu du servage universel, se confédérant pour la défense de leurs priviléges et respectant, après la victoire, tous les droits légalement assis autour d'elles, formèrent le noyau des *grandes ligues* que l'hostilité persévérante des archiducs appela graduellement à l'existence.

L'accession de Lucerne à la confédération *suisse* (ainsi nommée parce que le pays de *Schwytz* en était alors le membre principal) introduisit une première et très essentielle modification dans les élémens de cette république : un municipe florissant, qui nourrissait des projets de conquête, vint se placer à la tête de pâtres héroïques et désintéressés. Lorsque, dix-neuf ans après, Zurich (1) fit à son tour partie des ligues, et que presque immédiatement ensuite (2) Glaris, Zug et Berne complétèrent le nombre des *huit anciens cantons*, toute une puissance de création récente se trouva formée dans le sein de l'empire, dont les Suisses ne songeaient point encore à décliner la suzeraineté. Les démocraties pastorales de Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug et Glaris, laissèrent le premier rang aux trois cités : celles-ci, qui voyaient grandir dans leur enceinte une bourgeoisie martiale, disciplinée, mais avide autant qu'entreprenante, faisaient sous tous les prétextes une guerre sans relâche à la féodalité, dont le réseau, chaque jour détendu, persistait pourtant encore autour d'elles. Les familles comtales, enveloppées dans les revers de la maison d'Autriche, disparaissaient rapidement; les dynasties d'un ordre inférieur et les simples possesseurs de fiefs militaires n'échappaient à la destruction qu'en s'agrégeant aux bourgeoisies victorieuses, et en renforçant l'infanterie des cités par des corps de cavaliers auxiliaires : à ce prix, on leur laissait quelques débris des anciennes juridictions seigneuriales. Quant aux serfs, l'établissement de la domination suisse était pour eux le signal d'un affranchissement immédiat; souvent même l'approche des confédérés déterminait parmi les populations rurales un mouvement qui aboutissait à leur émancipation, et faisait tomber les enceintes chevaleresques devant les massues et les arbalètes des *Eidgenossen* (3).

(1) Lucerne entra dans la ligue en 1332, Zurich en 1351.

(2) Zug et Glaris en 1352, Berne en 1353.

(3) Confédérés par un serment commun, d'où le mot *huguenots*.

Ce principe d'affranchissement, dont l'application était rare encore et nouvelle au XIVe siècle, fut le seul auquel les Suisses tinrent constamment; ils se montraient sur tout le reste disposés à transiger avec les pouvoirs qu'ils trouvaient établis. En recevant sous leur protection des princes féodaux, ecclésiastiques ou séculiers, ils garantissaient à chacun de ceux-ci l'exercice de son ancienne souveraineté. Ces républicains, attachés à leur propre pays avec une tendresse enthousiaste, se courbaient encore avec respect devant l'emblème de l'omnipotence impériale (1); ils délivraient des lettres de combourgeoisie aux comtes de Neufchâtel et de Gruyères, aux évêques de Bâle et de Lausanne, aux abbés d'Engelberg et de Saint-Gall. Dans la constitution des villes qui recherchaient leur alliance, ils admettaient sans objection le principe du patriciat toutes et quantes fois il avait prévalu. Malgré les violences souvent cruelles que, dans ces âges de brutalité, l'état presque constant de guerre entraînait avec soi, on peut affirmer que le respect du droit traditionnel (2), point de départ de l'union du Grütli et de la première prise d'armes des Suisses, persista pendant plusieurs siècles dans l'esprit politique de cette nation. La bonne fortune qui accompagnait toutes ses entreprises tendait pourtant à produire l'affaiblissement de ce principe. Dès le commencement du XVe siècle, après les triomphes de Sempach et de Nœfels, le nom des Suisses fut entouré d'un glorieux prestige; leur exemple portait au loin la contagion de la liberté politique. Alors les pasteurs d'Appenzell chassèrent les baillis de l'abbé de Saint-Gall, et, proclamant l'affranchissement universel des serfs, firent, pour l'accélérer, une sorte de croisade jusqu'au cœur des terres souabes, dont toute la noblesse s'émouvait au seul nom de ces terribles *vachers*. Alors encore les paysans de la Haute-Rhétie, soulevés contre leurs maîtres, ecclésiastiques et séculiers, organisèrent la triple ligue où des institutions politiques, imprégnées du génie du moyen-âge, ont subsisté presque sans modifications jusqu'au lendemain de notre grande révolution. Les Valaisans avaient donné l'exemple aux Grisons (3). Sans vouloir admettre dans leur confédération étroite ces trois républiques naissantes, les cantons suisses leur décernèrent volontiers le rang d'*alliés*. D'un autre côté, Soleure et Fribourg, qui n'appartenaient point encore aux ligues, s'agrandissaient aux dépens des gentilshommes leurs voisins. Berne se composait par des conquêtes successives un domaine égal au quart de l'ancienne Helvétie; le territoire de Zurich prenait aussi de grands accroissemens;

(1) L'aigle à deux têtes, lesquelles figurent l'Occident et l'Orient. Dante l'appelle : *Il santo uccello.*

(2) *Herkommen und Recht.*

(3) Le Valais devint républicain en 1400; les ligues Grises furent établies entre les années 1396 et 1436; l'affranchissement d'Appenzell était complet en 1411.

enfin celui de Lucerne s'augmentait par les dépouilles des comtes de Kyburg et des archiducs eux-mêmes, dont le dernier effort fut tenté devant Dornach, l'année où finit le xve siècle.

Alors, de huit qu'il était, le nombre des cantons fut porté promptement à treize : après l'admission de Soleure et de Fribourg, effectuée en 1481, celle de Bâle et de Schaffouse fut prononcée en 1501; de simples alliés, les citoyens d'Appenzell devinrent confédérés en 1513. La petite ville manufacturière de Mülhausen, en Alsace, et la cité turbulente de Genève, enclavée au milieu des domaines de la maison de Savoie, grossirent d'autre part le nombre des états alliés.

La signification politique de la Suisse avait singulièrement grandi depuis les jours de Morgarten et de Sempach. Des puissances redoutées s'étaient brisées contre cette organisation militaire impénétrable et pourtant flexible : le duc de Bourgogne, après avoir pu se croire au moment de fonder un royaume indépendant de la Gaule orientale, avait succombé sous l'hostilité des Suisses, et l'unité de la monarchie française, ébauchée par Louis XI, se trouvait due en partie aux glorieux combats de ces républicains; le démembrement de la Lombardie par les montagnards des Alpes helvétiennes avait commencé dès 1487; enfin Maximilien Ier, tout en préparant par des empiétemens inattendus la grandeur excessive de l'héritage qu'il destinait à Charles-Quint, abandonnait par le traité de 1499 tout ce qui lui restait de prétentions, comme descendant des Habsburg, au berceau de sa famille, et tout ce qui lui restait de droits réels, comme empereur, à la suzeraineté des cantons.

L'alliance des vainqueurs de Charles-le-Téméraire était recherchée non-seulement par les archiducs et les Sforza, mais encore par les rois de France et les papes. Leur infanterie, réputée presque invincible, et désormais sans occupation dans son propre pays, se mit, pour subsister, à la solde de toutes les puissances belligérantes. De là naquirent des habitudes mercenaires qui corrompirent la dignité naïve des vieilles mœurs; et la guerre, descendue chez les Suisses au rang de métier, fit négliger le commerce, l'agriculture même, et toutes les voies régulières de prospérité. Engagés avec toutes leurs forces nationales dans la lutte sanglante et plusieurs fois renouvelée dont la domination de l'Italie était l'objet, les Suisses songèrent un instant à conquérir pour eux-mêmes ces contrées, à qui la nature a fait, selon le mot poétique de Filicaja, « une dot fatale de leur propre beauté; » mais la chevalerie de François Ier noya ces projets dans des flots de sang sur le champ de bataille de Marignan. Dès-lors l'esprit des grandes entreprises périt chez les Suisses; il fut remplacé par la convoitise, le caprice populaire et les dissensions intérieures, qui se déchaînaient avec plus de force que jamais. Le rôle de la nation perdit de sa grandeur. Néanmoins, avant que

ces causes eussent produit tous les effets qu'on pouvait en attendre, un événement dont les hommes judicieux sentaient l'approche depuis l'invention de l'imprimerie, et même depuis les prédications de Jean Hus, vint ouvrir à la Suisse de nouvelles destinées, retremper son courage dans des dangers nouveaux.

III.

Jusqu'au commencement du XVIe siècle, le caractère des Suisses avait été uniformément marqué par un respect sincère pour la religion; ils en pratiquaient, ils en vénéraient les préceptes avec un sentiment grave et profond qui ne s'était pas démenti, même dans l'irritation des luttes intestines et dans l'enivrement du succès. Quand, au commencement du XVIe siècle, les regards du peuple entier se tournèrent vers l'Italie, l'honneur de servir le saint-siége et de rendre victorieux le *gonfalon de l'église* qui leur avait été confié était ce qui échauffait surtout l'ambition des principaux capitaines; mais le contact avec les prélats d'une cour corrompue, avec les lettrés d'un pays où l'esprit de la renaissance semblait vouloir réhabiliter les influences morales condamnées par le christianisme, ne tarda point, avec l'expérience directe de la politique toute profane qui prévalait alors au Vatican, à porter un coup sérieux aux convictions religieuses des Suisses (1).

Dans le même temps (1517 à 1520), Luther à Wittemberg, Zwingli à Zurich, prêchèrent ouvertement ce qu'ils nommaient la réformation de l'église; d'une extrémité de la Suisse à l'autre, les novateurs trouvèrent des adeptes décidés à les appuyer, s'il le fallait, par le sacrifice de leur vie et de leurs biens. La résistance ne fut guère moins rapidement et moins résolûment organisée. Le différend devint promptement inconciliable, et la Suisse, scindée en deux *communions* par la divergence des vues religieuses, perdit sans retour cette unité de tendances morales sans laquelle l'unité politique n'a rien d'efficace, ou du moins de complet.

De 1521 à 1537, la Suisse fut dévorée par la fièvre des controverses armées; enfin, chacun des états de la confédération adoptant pour soi une communion religieuse exclusive et l'imposant à ses ressortissans, l'ordre se rétablit, quoique l'uniformité demeurât détruite. Les résolutions prises dans plusieurs communes, dans plusieurs assemblées délibérantes, ne furent arrêtées qu'à une faible majorité. Cependant les citoyens hésitèrent rarement à s'y conformer, et les émigrations d'un canton à l'autre n'eurent lieu que sur une petite échelle : singulière preuve du pouvoir que l'idée de la volonté publique légale-

(1) Les chants populaires de cette époque mettent en pleine lumière ce fait important.

ment exprimée possédait alors, non-seulement sur les intérêts, mais encore sur les consciences des particuliers. Les sénats de Berne, de Zurich, de Bâle et de Schaffouse imposèrent la réformation à leurs sujets; les villes de Saint-Gall, Mulhouse, Bienne et Genève se déclarèrent protestantes; les sujets des comtes de Neufchâtel en firent autant; chez les Grisons, dans les pays de Thurgovie, de Glaris et d'Appenzell, l'hésitation et les fluctuations religieuses durèrent près d'un siècle; le reste des contrées helvétiques persévéra dans la profession exclusive du catholicisme. La nécessité établit enfin en Thurgovie et dans la Haute-Rhétie, à Glaris et dans le Toggenburg, une sorte de tolérance mutuelle. Les citoyens d'Appenzell aimèrent mieux partager leurs montagnes entre les deux communions opposées, assignant à chacune son district. Le pays de Vaud, que, dans ce temps-là même, les républiques de Berne et de Fribourg venaient d'enlever aux ducs de Savoie (1536), subit, quant à sa religion, la loi de ses nouveaux maîtres, et le comté de Gruyères fut traité de même, lorsqu'en 1555 son dernier comte, expulsé par ses créanciers, alla mourir à la cour de Henri II, laissant Fribourg et Berne se partager inégalement ces derniers lambeaux de l'antique féodalité helvétienne.

La confession protestante qui, dès le commencement, prévalut en Suisse était un presbytérianisme austère dont les dogmes furent strictement définis et la discipline rigoureusement constituée dans l'église de Genève par le célèbre législateur Calvin. Les travaux de Zwingli et d'Œcolampade ne firent que préparer le terrain à cette rénovation presque radicale quant aux formes extérieures et même à la hiérarchie, mais d'autant plus inflexible sur les principes qu'elle laissait debout, qu'on l'accusait avec plus d'âcreté d'avoir ébranlé tout l'édifice de l'organisation chrétienne. Genève acquit à ce changement une importance hors de toute proportion avec son territoire et sa population. Elle devint une puissance intellectuelle, une sorte de congrès permanent des réformés de France et d'Italie, un asile ouvert à la culture des lettres sérieuses et subordonnées au principe protestant. Dans la Suisse teutonique, Bâle et Zurich, villes également réformées et en constante communication avec les églises presbytériennes d'Écosse et de Hollande, donnèrent pareillement aux études classiques et même à la culture des sciences naturelles des encouragemens généreux. Le commerce, dans la ville entièrement protestante de Saint-Gall, s'élevait à la hauteur d'une science par l'habileté des procédés et l'intelligence des calculs. Enfin le chaos politique dans lequel les scissions en matière religieuse avaient plongé la Suisse n'était éclairci et la confusion des tendances opposées n'était, dans une certaine mesure, dominée que par la conduite prudente et ferme du sénat de Berne, lequel défendait les principes calvinistes comme une des bases fondamen-

tales de l'état. Ainsi, par différens motifs, la supériorité politique aussi bien qu'intellectuelle du parti protestant se trouva solidement établie dans la confédération entière. Les grands monastères épargnés dans les cantons catholiques, et qui auraient pu devenir des foyers bienfaisans de culture scientifique et littéraire, tardèrent trop long-temps à tirer parti de leurs ressources. Wettingen entra fort tard dans la carrière que d'autres congrégations bénédictines parcouraient avec tant d'éclat, et Saint-Gall, après des siècles de ténèbres, ne se releva jamais jusqu'au niveau de son ancienne splendeur intellectuelle. Einsiedlen, Engelberg, Saint-Urbain, demeurèrent presque inutiles aux lettres ecclésiastiques; l'abbaye seule de Disentis conserva dans la Rhétie catholique quelque ombre de vie littéraire à l'idiome *roman*.

Cependant des changemens politiques d'une haute portée s'accomplissaient dans l'intérieur de presque tous les états helvétiques. L'organisation du patriciat s'achevait dans les villes de Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure; des restrictions successivement apportées à l'exercice du droit de cité en matière de gouvernement avaient préparé le triomphe de l'intérêt aristocratique sur le système démocratique uniformément adopté pendant le moyen-âge; des coups d'état hardis et heureux aboutirent à la création d'un *livre d'or* dans chacune des villes souveraines que nous venons de nommer. Il n'y eut plus dès-lors que les gentilshommes qui fussent admissibles aux conseils suprêmes et aux dignités de l'état. Soleure et Lucerne fermèrent de bonne heure le rôle de leurs patriciats, en sorte que l'extinction successive d'une partie des familles qui s'y trouvaient d'abord inscrites réduisit enfin à une véritable oligarchie les corps qui gouvernaient ces deux républiques. Berne et Fribourg donnèrent une base plus large à leurs aristocraties respectives; toutefois la plupart des maisons considérables de l'Argovie et du pays de Vaud furent systématiquement laissées en dehors du patriciat bernois. A Zurich, à Bâle, à Schaffouse, à Genève, à Saint-Gall, une tendance analogue, mais moins exclusive, prévalut : la *haute bourgeoisie* demeura seule maîtresse du terrain politique; les familles qui la composaient se perpétuèrent dans les conseils souverains. Néanmoins la campagne était, dans tous ces cantons, entièrement sujette; les populations rurales n'avaient aucune part à la confection des lois, à la distribution des emplois. Il arriva même que les républiques dont la constitution demeurait strictement démocratique laissèrent une véritable noblesse se former dans leur sein. L'origine de celle-ci était honorable et légitime; elle dérivait de faits éclatans, accomplis jadis pour la défense du pays, et d'un empressement héréditaire à le servir dans des fonctions gratuites. Sans priviléges légaux, sans existence politique reconnue, ce patriciat militaire fournissait, de génération en génération, des chefs aux régimens *capitulés*, des landammans aux pe-

tits conseils, des présidens aux assemblées générales (*Landsgemeinden*). Dans les grands cantons, des domaines publics vastes et d'un revenu considérable formaient indirectement à la noblesse un second patrimoine, distribué entre les baillis et les autres dignitaires de l'état. Le gouvernement des gentilshommes était, en général, éclairé pour son temps, mais arbitraire et accompagné de formes dédaigneuses, qui contribuèrent, avec des griefs plus sérieux, à provoquer une insurrection presque générale dans les cantons de Bâle, de Soleure, de Berne et de Lucerne.

Ce mouvement éclata six ans après qu'une stipulation formelle, insérée dans le traité de Westphalie, en 1648, eut dégagé la Suisse de ses derniers liens féodaux avec l'empire et lui eut laissé prendre une place officielle parmi les états indépendans de l'Europe. Les sénats, attaqués dans le principe même de leur puissance, firent opérer, avec autant de promptitude que de vigueur, les milices bourgeoises des capitales et quelques détachemens de troupes soldées; l'insurrection des paysans, comprimée sans grande effusion de sang, laissa le champ libre à la prépondérance absolue des intérêts aristocratiques. Ceux-ci du moins essayèrent de justifier leur triomphe par l'introduction successive de nombreuses et solides améliorations.

Deux guerres intestines, causées l'une et l'autre par le choc des communions religieuses, qui ne pouvaient s'entendre sur le gouvernement des pays sujets, se terminèrent, à cinquante-six années d'intervalle, sur un même champ de bataille, dans l'Argovie orientale (1). Ces épreuves eurent pour résultat définitif l'établissement d'une sorte d'équilibre, quant à l'exercice du pouvoir politique, entre les catholiques et les protestans. Les progrès de l'école philosophique, dont la France était le foyer principal, faussèrent bientôt ce sentiment de tolérance qu'une expérience sévère avait développé chez les bons citoyens, et l'accord entre les deux communions s'établit graduellement sur la base décevante de l'indifférence en matière de religion. Toutefois les grandes masses des populations suisses ne furent d'abord que légèrement touchées par ces influences, étrangères au véritable caractère national. Une foi vive, une discipline ecclésiastique sévère, subsistaient au sein des deux cultes, non plus ennemis, mais toujours absolument distincts. Genève seule s'abandonnait à l'entraînement des novateurs : l'ordre rigide fondé par Calvin se détendait au milieu des hardiesses de la pensée, de l'éclat des succès littéraires et des séductions du plaisir. Le rôle de cette petite république semblait grandir en se transformant; elle demeurait un asile ouvert à la liberté, mais celle de la pensée en

(1) La première bataille de Vilmergen fut livrée en 1656, et la seconde, immédiatement suivie par la paix d'Aarau, eut lieu le 25 juillet 1712.

profitait désormais plus que celle de la conscience; l'activité de l'école théologique y avait fait place à l'ardeur des investigations scientifiques. Genève envoyait encore au dehors des missionnaires; mais, comme le fit Rousseau, ce qu'ils allaient prêcher, c'était l'abolition des lois politiques et religieuses sous lesquelles vivaient les grands états limitrophes; au lieu des Bèze et des Pudé, les ambassadeurs littéraires que la France, de son côté, adressait à Genève étaient Voltaire ou Diderot.

La Suisse allemande marchait avec bien plus de précautions et moins de retentissement dans la voie des travaux de l'esprit. Haller honorait le patriciat de Berne par son génie; Lavater, dans la bourgeoisie lettrée de Zurich, représentant la docte et bienveillante rêverie, pour laquelle l'Allemagne protestante a toujours eu tant de penchant; à Bâle, les noms des Mérian et des Bernouilli méritaient la reconnaissance des amis des sciences naturelles et mathématiques. La saine métaphysique citait avec orgueil, sur les bords du lac de Genève, les études de Charles Bonnet; Saussure ouvrait la route aux savans explorateurs des Alpes. Lausanne, séjour préféré de Gibbon, semblait à ce génie, à la fois si élégant et si exact, le lieu de l'Europe le plus propre aux grandes études historiques, tempérées par l'agrément de la vie du monde, et favorisées par la complète liberté du jugement.

L'attention des publicistes de l'Europe entière s'arrêtait sur un pays où, dans un espace fort resserré, toutes les formes de gouvernement essayées en d'autres temps et dans d'autres contrées se développaient sans conflit, malgré la juxtaposition de systèmes si divers. On pouvait, en effet, y étudier en même temps le jeu de la démocratie absolue à Schwytz, celui de l'aristocratie strictement définie à Berne, celui de l'oligarchie à Lucerne, celui de la monarchie constitutionnelle à Neufchâtel, celui du pouvoir théocratique ou plutôt patriarcal à Porentruy. Toutes les combinaisons qui peuvent entrer dans des régimes municipaux ingénieusement compliqués existaient à Bâle, à Zurich, à Genève, à Saint-Gall. La grossièreté capricieuse des factions du moyen-âge se maintenait dans les *dizains* ou districts du Valais, tandis que, dans les Grisons, l'ascendant de deux grandes familles patriciennes, les Salis et les Planta, établissait quelque harmonie entre les partis et donnait une direction suivie aux pouvoirs confus de cent cinquante démocraties rurales, unies par un lien fédéral très imparfait. Toutes les nuances entre la dépendance absolue et l'autonomie presque complète se rencontraient dans les territoires sujets des cantons. A chaque pas, on était, en Suisse, frappé par les plus étranges anomalies : des gouverneurs privés de l'exercice de leur culte et presque omnipotens pour le reste (1), des souverains à qui l'entrée de certaines villes de

(1) Les baillis envoyés par l'état de Fribourg dans la terre médiate.

leurs états demeurait habituellement interdite (1), des paysans jaloux à l'excès, dans leurs foyers, de l'égalité démocratique, et gouvernant avec l'arbitraire le plus insolent des populations entières auxquelles ils étaient imposés pour baillis (2). Ces rapprochemens, souvent bizarres, avaient eu du moins pour avantage de faire disparaître sur bien des points l'ancienne intolérance, fruit ordinaire de la séquestration intellectuelle et politique. Des alliances traditionnelles dominaient toute cette confusion et constituaient la situation extérieure du corps helvétique. Des *capitulations* régulières, dont l'usage remontait aux premières années du XVIe siècle, assuraient à la jeunesse des cantons, des pays alliés, et même des pays sujets, cette sorte de patrie imparfaite que les camps donnent aux soldats en échange des foyers paternels. Les Suisses affluaient au service de l'empire, de la Hollande, de l'Angleterre quelquefois, de l'Espagne toujours, et de la France pardessus tout. Zurich tenait pour l'alliance autrichienne; Berne, Fribourg et Soleure se vouaient franchement à l'alliance française, et la prépondérance décidée du sénat de Berne rendait, dans les diètes du corps helvétique, l'intérêt de la couronne de France absolument supérieur à toutes les autres influences du dehors. Quand, en Suisse, on entendait dire *le roi*, c'était au souverain qui siégeait à Versailles que ce titre, prononcé avec affection et respect, s'appliquait exclusivement. La Suisse aimait à croire son indépendance garantie par cette intimité; réciproquement, dans la distribution des forces militaires du royaume et dans l'établissement d'un système de forteresses autour de ses frontières, Louvois, Vauban et leurs successeurs avaient tenu grand compte du contingent assuré par les capitulations à l'armée de la couronne, comme de l'obstacle que le massif belliqueux des montagnes suisses opposait aux opérations de tout ennemi qui aurait voulu profiter, pour attaquer la France, de l'espace presque désarmé que laissent entre eux le Rhin devant Huningue, et le Rhône au pont de Beauvoisin.

Avec toutes les apparences de la sécurité complète au dehors, de la prospérité croissante au dedans, la Suisse s'affaiblissait pourtant à la fin du siècle dernier et courait une périlleuse fortune. La confiance était détruite aussi bien entre les différens états que, dans le sein de chacun d'eux, entre les gouvernans et les gouvernés. L'ancienne organisation militaire n'avait plus, dans ce berceau de soldats mercenaires, qu'une vaine apparence de vitalité. Partout les sujets aspiraient à l'affranchissement, les vassaux à l'indépendance, les citoyens à l'égalité. Dans le pays de Vaud, la conspiration imprudente, mais à quelques égards généreuse, du major Davel avait révélé au sénat de

(1) L'évêque de Bâle à Bienne.

(2) Dans les bailliages italiens, où la rapacité et la morgue des gouverneurs nommés par les petits cantons étaient proverbiales.

Berne la présence d'un danger que des exécutions sévères ne pouvaient détourner que temporairement. De même, à Genève, une intervention étrangère, celle de 1782, avait été indispensable pour rétablir la paix publique, troublée par les exigences des classes que la loi privait des droits politiques.

Toutefois il fallait que du dehors partît l'impulsion nécessaire pour renverser un ordre de choses enraciné par trop d'anciennes habitudes, pour mettre un terme à la lutte sourdement engagée entre la philosophie moderne et les institutions du moyen-âge. Cette impulsion, la révolution française vint la donner avec une violence irrésistible. La France, désormais dominée par le principe de l'égalité absolue entre les citoyens, et dévorée par la fièvre du prosélytisme plus encore que par celle des conquêtes, encouragea les efforts qu'en Suisse les populations sujettes ne tardèrent point à renouveler pour substituer des constitutions démocratiques aux lois politiques sous lesquelles la révolution de 1789 les avait trouvées. L'évêché de Bâle s'insurgea d'abord contre son prince, et le pays de Vaud se souleva bientôt après contre ses baillis. Une convention démagogique remplaça le gouvernement si curieusement pondéré de Genève; elle fit couler quelques gouttes du sang le plus honorable de l'état : lugubre imitation de la tragédie formidable dont l'indignation nationale en France accélérait alors le denoûment.

Cependant, en 1798, le directoire français, alléguant des prétextes futiles, mais déterminé dans le fait par le désir d'affermir ses conquêtes récentes en Italie et d'éloigner en même temps les dangers qui pouvaient venir encore de l'Allemagne; le directoire, jugeant que la fermentation intérieure de la Suisse en rendait l'occupation aisée, y fit pénétrer une armée : celle-ci obtint en effet une série de faciles avantages. On vit s'écrouler sans gloire et avec peu de bruit l'échafaudage, depuis long-temps miné, des institutions aristocratiques, des souvenirs féodaux, des juridictions théocratiques et municipales; Berne et Fribourg, Lucerne et Zurich, ouvrirent leurs portes, perdirent leurs épargnes, renoncèrent à leurs droits de souveraineté. Le directoire crut alors sa cause entièrement gagnée. Il ne se serait pas trompé, s'il n'eût été question que de renverser les gouvernemens dont le principe aristocratique répugnait à la révolution française; mais on voulut aller plus loin. Les nouveaux maîtres de la France retombèrent dans l'erreur qui avait égaré tant de leurs prédécesseurs, rois, ministres et généraux : ils voulurent assimiler à la France la république helvétique, malgré les différences radicales qui séparaient ces deux états. Ils s'arrogèrent d'ailleurs sans aucune délégation régulière une autorité qui, d'après leurs propres principes, ne pouvait appartenir qu'aux citoyens du pays bouleversé qu'on venait de proclamer affranchi. Une constitution uni-

taire fut imposée à la Suisse par les commissaires de la république française. On maintint dans la nouvelle division du territoire l'ancien nom de *canton;* toutefois la répartition du sol était sur plusieurs points arbitraire, et l'organisation des dix-huit nouveaux cantons répondait entièrement à celle de nos départemens. Le gouvernement central et l'assemblée législative devaient siéger en permanence dans la ville d'Aarau.

On vit alors combien il restait en Suisse d'énergie à la vie cantonale, c'est-à-dire au principe d'autonomie des états, principe que l'action violente autant qu'irréfléchie du directoire français voulait anéantir. Les cantons forestiers de Schwytz et de Nidwalden (1) protestèrent les armes à la main contre l'introduction du régime unitaire, auquel ils ne se soumirent qu'après une résistance où l'on vit se renouveler les prodiges de Morgarten et de Grandson. Cette lutte avait à peine cessé, que les armées de la coalition et celles de la France prirent pendant deux ans la Suisse orientale pour un de leurs champs de bataille les plus obstinément disputés. Enfin les armes françaises eurent définitivement le dessus, et la constitution unitaire, fortifiée par l'accession du Valais et des Grisons, essaya de fonctionner avec quelque apparence de régularité : Genève, Neufchâtel et Porentruy, incorporés à la république française, avaient, depuis 1798, cessé de figurer dans le corps helvétique.

IV.

Deux faits restaient établis en Suisse : le triomphe de la démocratie et l'ascendant de la France. Investi de tout le pouvoir qui est compatible avec le maintien de la liberté, Bonaparte, premier consul, voulut assurer à son pays la possession définitive des avantages qu'il avait conquis dans les cantons, et en même temps replacer la république helvétique sur les bases que des affections séculaires, fortifiées par l'expérience des dernières années, lui faisaient considérer comme seules capables de garantir sa prospérité intérieure. L'occasion d'exécuter ce projet bienveillant autant que sage ne tarda point à s'offrir. Aloys Reding, l'intrépide et patriotique défenseur de Schwytz, se mit, au mois de septembre 1803, à la tête d'un mouvement insurrectionnel qui tendait à rétablir les anciennes souverainetés cantonales, et qui renversa, presque sans coup férir, le gouvernement unitaire placé sous la protection déclarée de la France : Bonaparte, que tous les partis s'entendaient alors pour désirer comme médiateur, rétablit avant tout l'occupation militaire du pays; mais, aussitôt qu'il eut désarmé matériellement les partis, il fit droit à leurs justes demandes en leur imposant l'*acte de médiation* qui porte la date du 19 février 1804. La période de décom-

(1) Division orientale du canton d'Unterwalden.

position qui avait suivi la chute de l'ancien régime aboli en 1798 se trouvait ainsi close au bout de six ans, et l'organisation présente de la Suisse a, dans l'acte de médiation, ses racines les plus saines, si elles ne sont pas les plus profondes.

Par suite de cet acte et du pacte dont il devint la base, la république suisse fut une confédération de *dix-neuf cantons*. La constitution de tous restait démocratique; dans les petits cantons (1) le principe du suffrage universel et de l'intervention directe du peuple dans les affaires législatives se trouvait maintenu; mais, dans les cantons jadis aristocratiques ou tempérés (2), l'exercice des droits politiques était subordonné à la possession d'un certain revenu, et les affaires de l'état se traitaient par des conseils souverains, représentant les assemblées primaires qui les avaient choisis. Dans la diète annuelle, les cantons peuplés de plus de cent mille ames (3) avaient chacun deux voix, les autres seulement une. La direction supérieure des affaires communes à toute la confédération appartenait par rotation, et chaque fois pour un an, aux magistrats des cantons de Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne; la diète s'assemblait dans le chef-lieu du *Vorort*, c'est-à-dire du canton directeur. Chaque état se donna librement la constitution qu'il voulut, pourvu qu'elle fût compatible avec les principes généraux que nous venons d'énoncer. Une satisfaction universelle accueillit ce règlement des affaires long-temps presque désespérées de la Suisse : elle ne fut troublée que par le démembrement du Valais, qui ne tarda guère à devenir un département de l'empire français. Quant à la Valteline, Napoléon en conserva la possession au corps helvétique et voulut qu'elle formât une quatrième *ligue* de l'état des Grisons.

Si la médiation française avait été pour la Suisse un bienfait inestimable, le protectorat français imposait au pays de lourdes charges et le privait de cette dignité que l'indépendance politique peut seule conférer. Les revers de l'empire rendirent cette situation plus sensible et plus douloureuse; les principes comprimés par les événemens qui avaient abouti à l'acte de médiation se réveillèrent en 1813 avec une énergie qu'on eût pu croire depuis long-temps éteinte. Les régimens suisses qu'aux termes des nouvelles capitulations les cantons fournissaient à l'armée française avaient été presque anéantis par les désastres de 1812; renouvelés aussitôt, mais encore décimés par la campagne de 1813, ils ne se sentaient plus pour les aigles de Napoléon ni l'ancienne confiance, ni l'ancienne affection. Les armées des puissances

(1) Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, Appenzell.

(2) Berne, Zurich, Bâle, Schaffouse, Lucerne, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Vaud, Tessin, Grisons, Soleure, Fribourg.

(3) Il y en avait alors sept, à savoir : Berne, Zurich, Lucerne, Argovie, Saint-Gall, Vaud, Grisons.

alliées ne s'arrêtèrent point à la déclaration de neutralité que la diète, réunie à Zurich, avait essayé d'opposer à leur marche à travers le territoire helvétique; mais, en y pénétrant, leurs chefs protestèrent qu'ils voulaient n'y paraître qu'en libérateurs. Les événemens qui se passèrent alors furent la contre-partie assez exacte de ceux qui, sous l'influence de la révolution française, s'étaient accomplis en Suisse quinze ans auparavant. Des réactions politiques plus ou moins violentes éclatèrent dans les anciens centres des pouvoirs aristocratiques, ou même des pouvoirs municipaux vigoureusement constitués. Genève ressaisit son indépendance; Berne revendiqua la totalité de ses anciennes possessions. Sous la protection des armées alliées, la diète annula, le 29 décembre 1813, l'acte de médiation et posa les bases d'une alliance fondée sur des principes différens. C'était au congrès des ministres de toutes les puissances réunis d'abord à Paris et ensuite à Vienne que la Suisse devait désormais s'adresser, et pour faire régler ses nouvelles limites territoriales, et pour faire admettre dans le droit général de l'Europe la constitution qu'elle parviendrait à se donner.

Le premier point se trouva réglé par l'acte final du traité de Vienne et par un accord subséquent avec la cour de Sardaigne (3 et 9 juin 1815). La Suisse perdait la Valteline, qui fut concédée à la monarchie autrichienne, mais elle regagnait le Valais; elle acquérait en outre Genève et reprenait l'évêché de Bâle avec la principauté de Neufchâtel; celle-ci, rendue à la maison royale de Prusse, qui en avait la souveraineté depuis 1707 (1), n'en devait pas moins former un canton, le vingt-unième de l'alliance, laquelle en comprit en tout *vingt-deux*. Quelques fractions du pays de Gex et de la Savoie agrandissaient la banlieue de Genève et mettaient ce nouveau canton en communication directe avec l'ancien territoire suisse.

Pour sa reconstitution intérieure, ce pays, dépourvu de centre politique et agité en sens opposés par des passions anciennes et nouvelles, par des intérêts inconciliables, attendait aussi du dehors une direction déterminée : les cabinets alliés, qui venaient de pacifier l'Europe, remplirent ce rôle auprès de la confédération. L'empereur de Russie interposa ses bons offices pour conserver une existence indépendante au pays de Vaud, patrie du général Laharpe, guide de sa première jeunesse. Le maintien du canton de Vaud emportait celui du canton d'Argovie, et en général l'influence d'Alexandre s'employa pour empêcher la restauration des sénats aristocratiques dans l'exercice de leurs anciens pouvoirs sur les pays sujets. Il ne fut sérieusement question du réta-

(1) Comme héritage de la maison de Longueville, qui le tenait elle-même des comtes de Hochberg. Les bourgeois de Neufchâtel décidèrent seuls entre les différens prétendans, et s'assurèrent que celui auquel ils donneraient la préférence confirmerait leurs priviléges dans toute l'étendue de l'interprétation la plus favorable.

blissement d'aucun état ecclésiastique. L'évêché de Bâle fut adjugé au canton de Berne, comme une sorte de compensation pour les restitutions qu'on lui refusait. Ce fut une faute considérable. En introduisant un élément catholique et roman dans une république toute protestante et germanique, on détruisait l'unité ecclésiastique et morale de l'ancien territoire et on plaçait le nouveau dans une situation d'infériorité gênante. On commit une autre faute en laissant à l'état, d'ailleurs tout catholique, de Fribourg le district protestant de Morat, dont la population désirait se réunir au pays de Berne. Les cantons *mixtes* et nouveaux d'Argovie, Saint-Gall et Thurgovie furent conservés tels que les avait reconnus l'acte de médiation.

Nous venons de parler de *sénats aristocratiques :* c'est qu'en effet, depuis le commencement de 1814, des révolutions intérieures avaient fait prévaloir derechef, dans plusieurs états, un principe abattu en 1798 et abandonné en 1804. La chute de l'empire avait déterminé une réaction à laquelle cédèrent entièrement les populations de Berne et de Fribourg, moins complétement celles de Lucerne et de Soleure, et dont les effets, quoique mitigés par un esprit différent, furent également ressentis à Neufchâtel, Genève, Bâle, Zurich, Schaffouse, Coire, Sion et même, quant aux charges municipales, à Saint-Gall. Les anciens patriciats n'avaient pas considérablement souffert dans leurs fortunes héréditaires, et conservaient, avec le désir sincère de servir leur patrie, la ferme conviction de leur aptitude à la gouverner; ces corps, partout honorables et dans quelques lieux fort éclairés, rentrèrent en masse aux affaires. Leur action fut exclusive à Fribourg, prépondérante à Berne, Soleure et Lucerne, indirecte et limitée à Zurich, Schaffouse et Genève; cachée, à Bâle, derrière l'organisation inflexible du municipe; associée, chez les Grisons, aux traditions vivantes de l'ancienne féodalité; subordonnée, dans le pays de Neufchâtel, au gouverneur envoyé par la couronne; protégée, dans le Valais, par le pouvoir épiscopal; encouragée, dans les cantons forestiers, par les souvenirs reconnaissans du peuple. Les seuls états dont l'esprit demeura vraiment démocratique furent ceux de création nouvelle : Vaud, Thurgovie, Saint-Gall, Argovie, Tessin, et trois des anciens petits cantons, dans lesquels il n'existait point de familles prépondérantes : Zug, Glaris, Appenzell. Toutefois ces derniers états, faibles et séquestrés, ne pouvaient soutenir avec quelque vigueur un principe auquel le mouvement général des idées en Europe avait cessé d'être favorable. Ce fut donc seulement à Lausanne, Aarau et Saint-Gall (1), que la démocratie put continuer à s'appuyer sur la tribune; la presse se mit à la servir avec un zèle infatigable à Genève,

(1) L'influence aristocratique des familles patriciennes de Saint-Gall, ne s'étendant point hors de la ville, ne modifiait pas d'une manière très sensible l'esprit démocratique du canton.

à Zurich même, où l'esprit du gouvernement était pourtant contraire à cette direction. La presse devint aussi fort active dans ces petites villes (1) de la Suisse italienne, qui forment comme les sentinelles avancées de l'égalité républicaine auprès des grands centres d'administration monarchique en Lombardie et en Piémont.

Il est temps de parler du *pacte fédéral* qui constitua l'existence commune des *vingt-quatre* (2) républiques suisses, et leur assigna leur place collective dans la famille des peuples européens. Promulgué à Zurich, le 7 août 1815, le pacte fédéral fut reconnu et garanti, le 20 novembre suivant, par les cours de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et de Portugal; celle de Sardaigne lui donna séparément son adhésion officielle; la diète elle-même avait accepté formellement, le 12 août de la même année, les actes du congrès de Vienne, qui fixaient les limites de la Suisse et spécifiaient sa *perpétuelle neutralité*. Je citerai ici les principales stipulations du pacte.

« Les vingt-deux *cantons souverains* de la Suisse se réunissent pour le maintien de leur liberté et de leur indépendance contre toute attaque de la part de l'étranger, ainsi que pour la conservation de l'ordre et de la tranquillité à l'intérieur. Ils se garantissent mutuellement leurs constitutions et leurs territoires.»

Le pacte pourvoit ensuite à la formation et au maintien de milices fédérales, composées des contingens particuliers assignés aux cantons. La force totale de ces troupes fut d'abord fixée à trente-deux mille huit cents hommes; des résolutions successives l'ont élevée à soixante-quatre mille. Les contributions fédérales destinées à l'entretien des cadres de ces corps et aux autres dépenses militaires se montent actuellement à 1,060,000 francs à peu près (3).

« Chaque canton menacé au dehors ou dans son intérieur a le droit d'appeler d'autres cantons à son secours, en ayant soin d'en informer aussitôt le canton directeur.

« Toutes les prétentions et contestations qui s'élèveraient entre les cantons seront décidées par des arbitres fédéraux.

« Les cantons ne peuvent former entre eux de liaisons préjudiciables au pacte fédéral ni aux droits des autres cantons.

« La confédération consacre le principe qu'il n'existe plus en Suisse de pays sujets, et que la jouissance des droits politiques ne peut, dans aucun canton, être un privilége exclusif en faveur d'une classe de citoyens.

« La *diète*, qui dirige les affaires générales de la confédération, se compose des députés des vingt-deux cantons, qui votent d'après les instructions de leurs gouvernemens. Chaque canton a une voix. »

(1) Lugano, Locarno, Capolago.

(2) Il y a deux républiques distinctes dans chacun des cantons d'Unterwalden et d'Appenzell.

(3) 707,700 francs de Suisse.

Par conséquent, l'assemblée générale des états suisses est un congrès de vingt-deux plénipotentiaires liés par leurs instructions, et dont le droit demeure égal, bien qu'entre les états qu'ils représentent il existe des différences de population dont le maximum est d'*un* à *trente* (1).

« La diète se rassemble dans le chef-lieu du canton directeur. Le premier magistrat de ce canton la préside. Ses décisions sont prises à la simple majorité des voix (cette majorité est de *douze* voix contre *dix*), sauf pour les cas de paix et de guerre, ou pour la conclusion de traités d'alliance. Pour ces décisions importantes, les trois quarts des voix sont nécessaires.

« Les cantons peuvent traiter en particulier avec des gouvernemens étrangers pour des capitulations militaires.

« Les envoyés diplomatiques de la confédération sont nommés et révoqués par la diète. Celle-ci peut adjoindre à ce directoire des représentans fédéraux nommés par les cantons, dans l'ordre et les proportions qu'on stipule.

« Trois cantons seuls alternent dans les fonctions de *canton directeur* (*Vorort*): ce sont Zurich, Berne et Lucerne. Chacun d'eux les remplit pendant deux ans. »

Telles sont les bases politiques de la constitution fédérale qui régit actuellement la Suisse. On dirait que les auteurs de cette loi ont voulu ôter au pays la possibilité de la modifier légalement, par la suite, dans ce qu'elle a d'essentiel. Comme le pacte repose sur l'adhésion unanime et libre de vingt-deux *cantons souverains*, le consentement de *tous* est, à la rigueur, nécessaire pour qu'un changement quelconque puisse y être valablement introduit; de même, la garantie des puissances signataires du traité de Paris, ayant été explicitement donnée en vue du pacte, semblerait devoir être invalidée, si cette constitution venait à être modifiée sans la ratification de chacun des états garans. Imposer à la Suisse une sorte d'immutabilité politique, tel fut probablement le but des hommes d'état qui, dans leurs sphères respectives, ont les uns conseillé, les autres déterminé la rédaction et l'acceptation définitive du pacte fédéral.

Pendant quinze ans, cet acte créa à la Suisse une situation qui, examinée superficiellement, pouvait paraître avantageuse. Les capitulations militaires conclues avec la France, la Hollande et d'autres pays, ouvraient à une partie de la jeunesse suisse une carrière que, malgré les protestations de beaucoup d'hommes éclairés et l'expérience de plusieurs générations, on s'accordait à regarder comme honorable. Les relations avec les puissances limitrophes étaient dignes et sûres. De grandes améliorations matérielles s'accomplissaient dans presque tous les cantons. Le commerce prospérait en dépit des restrictions dont il était, à l'intérieur, grevé par les péages, et, à l'extérieur, frappé par les tarifs hostiles des contrées voisines; il prospérait par la force indes-

(1) L'état de Berne renferme le maximum de population, et celui d'Uri le minimum

tructible de la prévoyance et de la liberté. La culture des sciences, des lettres et des arts illustrait Genève, Bâle et Zurich; elle se continuait à Lausanne et à Neufchâtel, quoique avec moins de vigueur. Genève avait repris son ancien rang parmi les foyers intellectuels de l'Europe. Des écrivains du premier ordre, des savans auxquels la voix de tous les pays adjugeait la succession des Linné et des Volta, faisaient de cette petite ville un des séjours les plus désirables qu'aucun état pût offrir. Sous le titre modeste d'académie, l'ensemble de ses écoles constituait une véritable université, fréquentée par une jeunesse d'élite venue de tous les points de l'Europe.

Dans les villes mêmes où les premiers citoyens n'avaient jamais su que combattre et gouverner, à Berne par exemple, une direction ferme et régulière semblait rendue à la politique, et, comme les charges dans le sénat tendaient à devenir en grande partie héréditaires, la diplomatie étrangère, l'ambassade de France surtout, sentaient leur tâche simplifiée, car la Suisse retrouvait à quelques égards un directoire permanent. Les diètes se succédaient avec assez de calme, et, grace à l'union étroite entre les gouvernemens entièrement aristocratiques et les gouvernemens absolument démocratiques, les décisions de ces congrès annuels étaient presque toutes prises à de très grandes majorités. Cette bonne intelligence avait sa source dans un sentiment également puissant à Berne et à Schwytz, à Fribourg et à Glaris : le respect et l'amour du passé, quel qu'il eût été pour chaque pays.

Malgré ces apparences très favorables, les symptômes d'une décomposition prochaine pouvaient, bien avant 1830, être aperçus dans les bases morales sur lesquelles reposaient ces gouvernemens suisses, dépourvus par leur essence même de toute force matérielle, et retenus ensemble par un lien très imparfait. Le parti démocratique, sorti partout de la stupeur dans laquelle les événemens de 1813 à 1815 l'avaient plongé, s'agitait pour restreindre dans les villes l'ascendant des familles patriciennes et pour accroître dans les conseils souverains la part de représentation accordée aux campagnes par les nouvelles constitutions. Le seul canton cependant où ces tendances remportèrent alors un succès législatif fut celui du Tessin; là même, une réforme partielle de la loi politique ne fut décrétée qu'au mois de juin 1830. Partout ailleurs la résistance était molle, parce qu'elle venait des intérêts plus que des convictions; mais elle suffisait pour maintenir un ordre de choses qu'on attaquait sans unité de plan et sans persévérance d'action.

La Suisse n'avait pas renoncé à son vieux et honorable droit d'asile, seulement elle en usait avec beaucoup de précautions, et les nouveaux citoyens, admis pour la plupart dans les cantons de Genève, Vaud, Argovie et Thurgovie, étaient soit des écrivains, des savans distingués, soit des hommes protégés par de grandes infortunes politiques dont

l'état général du monde ne leur laissait pas espérer de voir la fin. Seules, les questions religieuses offraient en Suisse un caractère menaçant et pouvaient faire craindre des crises immédiates.

La réorganisation ecclésiastique de la Suisse catholique avait suivi d'assez près l'établissement du pacte fédéral. Des évêchés avaient été conservés à Sion, Coire et Fribourg; la juridiction de ce dernier diocèse s'étendait désormais sur le canton de Genève. Le siége de Bâle fut transféré à Soleure, et l'on convint que Saint-Gall formerait plus tard un cinquième évêché (1). Comme on ne donna point de métropolitain à cette *province* ecclésiastique, il devint évident que la nonciature apostolique, dont le chef résidait à Lucerne, aurait en Suisse la direction supérieure des affaires catholiques, circonstance qui devait soulever une polémique très vive et servir non-seulement de prétexte à des déclamations violentes, mais encore de motif à des mécontentemens réels.

Un article du pacte fédéral (le douzième) garantissait « l'existence des couvens et chapitres et la conservation de leurs propriétés, en tant qu'elle dépend des gouvernemens des cantons. » La plupart des monastères auxquels s'appliquait cette sanction solennelle appartenaient à l'ordre, justement illustre en plusieurs lieux et partout inoffensif, des bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Plusieurs couvens de femmes attiraient, comme ces monastères, une attention particulière et souvent jalouse par la richesse de leur dotation territoriale. Au contraire, les franciscains, séjournant dans les cantons de Fribourg, Lucerne et Soleure, plaisaient au petit peuple par leur laborieuse et patiente pauvreté. Cependant aucune irritation ne se serait manifestée, même dans la Suisse protestante, contre les établissemens monastiques, si la compagnie de Jésus n'eût, après sa résurrection, en 1814, fondé des colléges à Brigg, à Fribourg et à Estavayer. Le caractère entreprenant, infatigable, de cette association célèbre, l'influence prépondérante qu'elle avait exercée dans plusieurs grands états, la promptitude avec laquelle l'édifice de sa fortune immobilière s'élève dans les pays où elle met le pied, ses prétentions avouées à diriger l'éducation publique sans le contrôle des gouvernemens, tout s'unissait en elle pour exciter des inquiétudes et provoquer de vives récriminations. On savait, en outre, qu'un prosélytisme actif autant qu'adroit faisait partie de ses traditions le plus religieusement suivies.

Un fait considérable (2), dont Berne fut le théâtre, prouva bientôt que la controverse protestante aurait quelquefois le dessous contre de semblables adversaires. Cependant les jésuites ne furent d'abord attaqués

(1) Ce diocèse, séparé de celui de Coire, a été définitivement formé en 1845.

(2) La conversion au catholicisme du baron de Haller, sénateur.

qu'assez faiblement; seulement, dans les cantons catholiques où ils n'avaient pas encore pénétré, on se mit en garde contre leurs tentatives de propagation, et, dans le canton même de Fribourg, des hommes religieux d'une école toute différente parvinrent à donner quelque consistance au système d'éducation populaire conçu par un digne et laborieux cénobite, le père Girard. Du reste, les jésuites acquirent promptement l'affection des villes où ils avaient fondé leurs écoles; effectivement, ils en augmentaient l'aisance matérielle, et en même temps ils y ménageaient soigneusement les influences qu'ils trouvaient établies et qu'ils croyaient capables de les seconder.

Il y avait beaucoup plus d'agitation dans le sein de l'église protestante. Deux principes, dont l'antagonisme entretient le mouvement et la vie dans le monde religieux, donnaient en même temps l'assaut au système de doctrine et de gouvernement ecclésiastique que la *confession helvétique* avait sanctionné après le synode de Dordrecht, et qui régnait, sensiblement mitigé par des théologiens du dernier siècle (1), dans les églises françaises de Genève et de Vaud. Les progrès du socinianisme, lequel empruntait en général aux dissertations allemandes le langage métaphysique d'un rationalisme savant, firent, par opposition, revivre chez plusieurs pasteurs, et rendirent chères à plusieurs troupeaux, l'intégrité des principes, l'austérité des méthodes du vieux calvinisme, tandis que les églises officiellement unies à l'état penchaient de plus en plus vers l'indécision des croyances et le relâchement de la discipline. Des congrégations séparées surgissaient de toutes parts. Dans quelques-unes de celles-ci, l'exaltation de la pensée s'unissait à la violence du langage et déterminait des actes d'un fanatisme inquiétant, mais il y en avait bien peu qui méritassent ce reproche; en général la science théologique, la pratique rigide de la morale évangélique, l'assiduité à la prière, caractérisaient les membres de ces associations indépendantes que des préjugés vulgaires poursuivaient d'appellations odieuses ou ridicules. Les gouvernemens cantonaux ne les voyaient nulle part de bon œil, parce qu'elles dérangeaient l'ordre officiel et la régularité du service dans ce qu'ils considéraient comme une branche de l'administration publique. La lutte entre l'autorité politique et les congrégations dissidentes s'envenima tellement dans le pays de Vaud, que, le 20 mai 1824, une loi empreinte de l'intolérance la moins déguisée fut décrétée contre les congrégations. Leurs pasteurs résistèrent, et des actes qui constituaient une véritable persécution vinrent attrister cette belle contrée. En définitive, l'issue de ce débat fut celle de tous les conflits qu'on a vu ou qu'on verra s'engager entre la force matérielle et la liberté

(1) Principalement par Alphonse Turrettini.

résolue à défendre ses droits; le doute ou la négation purent recourir à la violence contre les convictions qui leur résistaient, mais celles-ci se retrempèrent dans la lutte et ne firent que gagner du terrain.

V.

Telles étaient les complications intérieures qui semblaient devoir préoccuper exclusivement la Suisse, quand un événement inattendu ramena vers les relations extérieures l'attention qui s'en était un moment détournée. La révolution de 1830 fit explosion dans un pays qui à lui seul exerçait sur tous les cantons plus d'influence que le reste du monde, et dont seize mille soldats, fleur de la jeunesse suisse, servaient alors le souverain. Les trois journées eurent un long retentissement en Suisse, et l'on sentit l'ordre politique établi par les événemens de 1814 chanceler dans tous ses fondemens.

Quelques-uns des pouvoirs qui devaient le plus souffrir de ce grand événement s'empressèrent de le saluer par des acclamations joyeuses : Bâle et Genève applaudirent, parce que leurs sympathies libérales et philosophiques étaient flattées. Conduits, comme il arrive souvent, à l'imprévoyance par un long exercice du pouvoir, ces gouvernemens n'apercevaient pas les résultats qu'allait avoir pour eux-mêmes le changement soudain, absolu, du principe sur lequel la première monarchie de l'Europe occidentale s'était rassise après les traités de Paris et de Vienne.

Cependant les gouvernemens patriciens, blessés dans les affections héréditaires de leurs membres, irrités par la rupture des capitulations qui renvoyait en Suisse, sans emploi, un si grand nombre de soldats et d'officiers, pressentant d'ailleurs quelle accession redoutable de forces l'exemple de la France apportait dans les cantons au principe démocratique; ces gouvernemens, dis-je, ne purent dissimuler leurs regrets; ils ne s'en hâtèrent pas moins de reconnaître le nouvel ordre de choses, et ils se bornèrent, quant aux affaires générales de leur pays, à mettre sa neutralité sous l'abri de déclarations renouvelées. En effet, on pouvait prévoir que les légations étrangères, rassemblées alors, sauf une seule (1), dans la ville de Berne, et qui depuis 1815 s'étaient habituellement entendues, quant aux points essentiels, sur les conseils à donner à la Suisse, lui imprimeraient au contraire désormais des directions opposées. Chaque puissance, pour entraîner l'ensemble de la confédération, allait faire usage de ses moyens spéciaux d'influence sur les cantons pris à part. Dans le principe, la France, appuyée avec mesure par l'Angleterre, devait trouver en face d'elle l'Autriche, la Prusse et

(1) La nonciature apostolique, dont la résidence était à Lucerne.

la Russie réunies; la nonciature apostolique et le représentant de la cour de Sardaigne penchaient ouvertement de ce dernier côté. Mais l'action de la Prusse était affaiblie par son indécision, et bientôt d'irrésistibles auxiliaires vinrent en aide à la politique française. Des révolutions cantonales, déterminées par l'enthousiasme et par les espérances du parti démocratique, éclatèrent en douze endroits différens.

L'Argovie prit l'initiative des changemens. Dès le 6 décembre 1830, une émeute de campagnards renversa, sans effusion de sang, le gouvernement qui s'efforçait, d'une main timide, de conserver une sorte d'équilibre entre les partis. Une assemblée constituante fut convoquée, avec la mission expresse d'étendre, le plus qu'il serait possible, le droit de suffrage, et de proportionner uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district.

Ce n'était là qu'une *réforme :* de véritables *révolutions* s'accomplirent dans le courant de 1831, et, pour la plupart (1), pendant les six premiers mois de cette année, à Berne, Zurich, Soleure, Fribourg et Lucerne; des changemens très essentiels furent introduits en même temps dans les constitutions cantonales de Vaud, Schaffouse, Saint-Gall et Thurgovie. Ces substitutions d'un gouvernement à l'autre s'effectuèrent, sur tant de points distincts, avec une sorte d'uniformité. Le peuple prenait les armes dans quelques districts éloignés du chef-lieu; on organisait dans les petites villes, travaillées de longue date par des jalousies implacables contre les capitales, quelques corps expéditionnaires qui observaient dans leur marche une discipline toute militaire; les pouvoirs constitués, abattus par l'inimitié des paysans, par l'apathie des bourgeois, par le découragement, précurseur de presque toutes les défaites, se démettaient pour épargner au pays l'effusion du sang; des administrations provisoires s'installaient aussitôt, et, comme instructions générales aux nouveaux législateurs, la multitude prescrivait l'abolition complète des priviléges de naissance et des avantages de localité, garantis, tant par l'ancienne loi que par un long usage, aux corps des patriciats et aux bourgeois des villes jadis souveraines.

Pendant qu'une agitation, promptement apaisée du moins dans l'ordre matériel, parcourait les anciens cantons de la Suisse, le gouvernement de Genève croyait suffisantes, pour détourner l'orage, quelques concessions qu'il fit à la fin de 1830, et qui consistaient principalement dans l'abaissement du cens électoral. Une insurrection contre l'administration monarchique éclatait, en 1831, dans les montagnes de Neufchâtel; mais la bourgeoisie du chef-lieu la comprima facilement, sans

(1) Voici dans quel ordre se succédèrent, en 1831, les révolutions cantonales : celle de Soleure eut lieu le 11 janvier, celle de Fribourg le 24, celle de Zurich le 20 mars, celle de Saint-Gall peu de jours après, celle de Thurgovie le 26 avril, celles de Vaud, Berne et Schaffouse en juin, celle de Lucerne avant la fin de l'année.

recourir à l'intervention de troupes étrangères; seulement des milices suisses, levées à la réquisition de la diète dans les cantons limitrophes, vinrent prêter main-forte aux pouvoirs constitués. Une guerre civile plus sérieuse et plus affligeante éclatait alors dans le canton de Bâle, et semblait à la veille d'embraser aussi les vallées jusqu'alors paisibles de Schwytz. Dans le canton de Bâle, les campagnards revendiquèrent, les armes à la main, l'égalité des droits politiques; les citoyens de la ville voulaient le maintien absolu de leur régime municipal. En présence de prétentions si opposées et toutes deux poussées à l'excès, une séparation politique des deux territoires semblait devenir nécessaire. Prononcée par la diète en 1832, cette séparation ne s'effectua qu'après que l'issue d'un combat sanglant, livré en août 1833, eut enlevé aux citadins tout espoir de rétablir par la force le système auquel ils étaient attachés. Bâle ne conserva qu'une étroite banlieue. Le reste de l'ancien état forma le *demi-canton* de *Bâle-Campagne,* dont Liestall devint le chef-lieu, et qui, s'abandonnant sans mesure aux impulsions démagogiques, fut bientôt un sujet d'inquiétudes pour les territoires avoisinans. La voix appartenant, en diète, à l'ancien canton se trouva dès-lors annulée par l'opposition inévitable des plénipotentiaires qui en avaient chacun une moitié, et les conséquences fâcheuses que cette mutilation entraîna dans les conseils suprêmes de la Suisse firent prendre au reste des états la résolution de ne plus décréter à l'avenir de semblables dédoublemens. Aussi la diète imposa-t-elle, par une intervention militaire, la paix aux factions qui se combattaient dans le canton de Schwytz. Les anciens districts avaient, en 1814, ressaisi des priviléges qui leur donnaient, sur les districts extérieurs ou nouveaux (1), une véritable suprématie politique. Ceux-ci redemandaient l'égalité absolue. Ils finirent par l'obtenir dans la constitution réformée du 13 octobre 1833.

Le principe aristocratique avait disparu de toutes les constitutions écrites de la Suisse. Il s'effaçait même complétement dans les cantons qu'aucune révolution violente n'avait encore atteints. Les derniers droits seigneuriaux étaient abolis dans la principauté de Neufchâtel. Dans les Grisons, les paysans s'accoutumaient à pourvoir aux emplois sans recourir aux grandes familles qui en avaient la possession séculaire. Aucun membre de l'ancienne noblesse ne siégeait dans les conseils de Vaud. A Genève, des noms nouveaux étaient, dans les carrières publiques, accueillis avec une faveur très marquée. Cependant les intérêts crées ou réveillés par la révolution de 1830 étaient bien loin de se tenir pour satisfaits. Les plébéiens ambitieux, que le nouvel esprit appelait aux affaires dans les grands cantons, trouvaient leur rôle trop étroit et

(1) March, Küssnacht, Wollrau, Einsiedeln. Le vieux territoire comprend Schwytz, Brunnen, Yberg, Arth et Steinen.

s'irritaient de voir dans la diète les propositions dont ils se faisaient les organes systématiquement rejetées par la majorité que formaient les petits états. Pour s'ouvrir une carrière plus large, pour imprimer à l'ensemble de la Suisse une impulsion capable de la faire participer aux grands événemens européens, une modification du pacte fédéral était nécessaire. Les sept cantons chez qui l'élan révolutionnaire subsistait dans toute sa force s'entendirent pour la demander. Berne était, comme on pouvait s'y attendre, à la tête de ce mouvement; Zurich et Lucerne s'y associaient avec plus de réserve. Ceux qui le favorisaient n'accordaient encore que peu d'attention aux différences religieuses; les intérêts politiques les préoccupaient entièrement.

L'argument principal dont les adversaires du pacte faisaient usage reposait sur l'énorme inégalité de droits politiques que cette constitution établit dans le conseil suprême de la nation. Les états les plus considérables en population, en richesses, en lumières, y pèsent moins que les autres cantons, qui, tous ensemble, n'équivalent pas à la seule république de Berne. Les douze mille pâtres d'Uri, dépourvus de capitaux et d'instruction, tiennent en échec par leur vote l'état riche et lettré de Zurich, et Zug, avec ses quinze mille bergers, peut annuler par son opposition le vœu des cent cinquante mille citoyens de Saint-Gall. En outre, on se plaignait que le changement bisannuel de direction condamnât la politique de la Suisse à des fluctuations périodiques qui lui ôtaient toute vigueur; on regrettait que le manque de forces militaires permanentes forçât la diète à faire, en toute rencontre, occuper les cantons troublés ou réfractaires par les milices d'autres états, si bien que la seule ressource contre la guerre civile fût, pour ainsi dire, de l'organiser. On taisait un dernier motif de mécontentement et l'un des plus graves : c'est que dans une république unitaire des existences grandes et lucratives peuvent s'obtenir, tandis que vingt états distincts, dont chacun est médiocre et pauvre, ne sauraient offrir au patriotisme d'autre appât qu'une estime rarement accompagnée de gloire, la médiocrité dans la fortune et l'abnégation dans le travail.

Les défenseurs du pacte répondaient que, les états dont la confédération se compose étant *souverains* dès leur origine, aucun d'eux ne pouvait consentir à recevoir la loi de ses voisins, quelle que fût d'ailleurs la supériorité matérielle ou même intellectuelle de ceux-ci. Le pacte, disaient-ils, avait le mérite essentiel de maintenir l'indépendance cantonale, sans entraver les progrès qui pouvaient s'accomplir dans l'intérieur de chaque état à l'aide des capitaux et de l'intelligence des habitans. Après tout, la défense commune était assurée contre les dangers extérieurs, et plus la Suisse trouverait d'empêchemens à quitter, vis-à-vis du reste de l'Europe, son rôle de neutralité absolue, plus ses intérêts véritables seraient garantis. Enfin l'exemple des ancêtres donnait à ces

maximes l'autorité d'un passé long-temps prospère et souvent glorieux.

Malgré ces considérations, énergiquement soutenues par les cantons primitifs, la nécessité d'une révision du pacte avait tellement gagné les esprits, que la diète en décréta le principe, en juillet 1838, à la majorité de seize voix contre cinq; mais, quand la commission nommée pour élaborer le projet d'une constitution réformée déposa son rapport, dans une diète extraordinaire convoquée à Lucerne vers la fin de cette même année, les oppositions diverses, qui avaient eu le temps de se reconnaître et de se concerter, éclatèrent avec un accord devant lequel s'évanouit bientôt tout espoir d'une solution pacifique (1).

Le projet, qui fut écarté définitivement, malgré les modifications essentielles auxquelles on s'était prêté en 1833, consacrait, mais avec des ménagemens marqués pour les petits cantons, le principe en vertu duquel la représentation dans la diète devait être proportionnée à l'importance des différens états. Lucerne était choisie pour ville fédérale permanente; un directoire de cinq magistrats, nommés par la diète, et renouvelés l'un après l'autre par ce même corps, avait le soin des affaires générales de la confédération. La formation d'un trésor national et l'entretien d'un corps de troupes fédérales, toujours à la disposition du directoire, auraient complété la transformation de la Suisse en une république analogue, sous quelques points de vue, à celle des États-Unis d'Amérique; la différence capitale aurait consisté dans l'absence d'un second corps législatif, correspondant au *sénat*, qui siége à Washington. On sait que, dans l'Union américaine, l'institution du sénat protége efficacement l'autonomie des états les plus faibles, les moins riches, les moins entreprenans, représentés dans ce corps aussi largement que les républiques les plus puissantes. Rien de cela n'aurait existé en Suisse, et cette considération détermina la majorité des états à rejeter le nouveau projet.

Le principal auteur de ce plan remarquable était un jurisconsulte éminent, que les événemens politiques avaient, dix-huit ans auparavant, engagé à quitter l'Italie, et que l'estime éclairée de la France devait bientôt enlever à la Suisse. Au reste, l'état de Genève, jaloux autant qu'aucun autre de son indépendance intérieure, et dont la ca-

(1) Cette opposition au changement du pacte fédéral fut organisée par la *ligue de Sarnen*, qui avait pour but avoué le maintien de tout ce qui restait en Suisse des anciennes institutions politiques après les révolutions cantonales de 1830 à 1832. C'est à Sarnen, chef-lieu du demi-canton d'Obwalden, que se tenaient les conseils de cette confédération purement défensive, où Schwytz, Uri, Unterwalden, Bâle-Ville, Neufchâtel, se trouvaient ordinairement représentés. Elle finit par se dissoudre, mais après avoir atteint son but principal, car elle avait empêché la modification du pacte et l'annulation politique des petits cantons.

pitale ne voulait à aucun prix descendre au rang de *ville de province*, vota, dans la diète de 1833, contre le projet de son ancien plénipotentiaire. Pour des motifs analogues, Bâle rejeta cette même proposition; Neufchâtel suivit en cette rencontre son plan de résistance à toutes les nouveautés politiques qu'on introduisait dans le pays. Le Valais, docile à l'influence de son évêque et des anciennes familles, s'unit aux petits cantons, dont la position déterminait le vote. Du côté opposé, les démocrates absolus, qui recevaient de leurs adversaires et prenaient volontiers eux-mêmes le nom de *radicaux*, irrités des ménagemens que le projet de Lucerne conservait pour les droits acquis et pour le passé historique des cantons, ne permirent point à leurs représentans de lui donner leurs voix. Ainsi, sous une coalition de répugnances les unes honorables, mais peut-être irréfléchies, les autres égoïstes et turbulentes, tomba ce plan de conciliation dont la Suisse aura peut-être à déplorer le mauvais succès. D'ailleurs, la question de la révision du pacte n'a jamais été formellement abandonnée. A la diète de 1844, dix voix et deux demi-voix se sont encore prononcées pour le maintien au recès (1) de cette question, sur laquelle pourtant, dans le partage actuel des intérêts et des esprits, il est impossible d'espérer qu'on se mette pacifiquement d'accord.

VI.

Quand il fut devenu évident qu'on ne devait plus attendre le changement du pacte fédéral, au moins par les moyens légaux, les passions qui bouillonnaient dans la Suisse cherchèrent à s'ouvrir d'autres voies; les constitutions cantonales furent de nouveau examinées avec méfiance et colère; les relations extérieures de la confédération devinrent l'objet de discussions passionnées; enfin les dissidences religieuses, envisagées tout d'un coup avec une ardente intolérance, firent naître pour le pays des difficultés nouvelles, plus sérieuses que celles qu'on avait surmontées jusqu'alors.

Depuis les révolutions cantonales de 1831, l'Autriche, la Prusse et la Russie n'avaient cessé de recommander, par l'organe de leurs représentans en Suisse, la conservation intégrale du pacte fédéral de 1815; la France et l'Angleterre, au contraire, ne témoignaient aucun éloignement pour des modifications qui pourraient être pacifiquement introduites dans cette constitution. La France toute seule se montrait très ouvertement favorable à la prépondérance universelle du principe démocratique, tandis que l'espèce d'ostracisme qui, dans plusieurs états, pesait lourdement sur les membres des anciens patriciats déplaisait

(1) C'est-à-dire sur la liste des objets dont la diète est, jusqu'à solution définitive, appelée à s'occuper.

évidemment aux trois autres puissances du continent, et, dans un moindre degré, à l'Angleterre elle-même. Tout à coup de graves embarras surgirent du côté où la majorité démocratique des états suisses comptait, au contraire, sur des sympathies efficaces : la France menaça la confédération de prendre contre elle certaines mesures de rigueur, comme l'interruption des relations commerciales et la clôture hermétique des frontières, appuyée par un cordon de troupes échelonnées entre le Rhône et le Rhin. Les motifs d'une complication aussi grave dérivaient de la manière dont la Suisse, depuis 1830, entendait le *droit d'asile* et le pratiquait à l'égard des états voisins.

Sitôt que des menées révolutionnaires ou des projets combattus par les lois en vigueur échouaient hors des frontières de la Suisse, des troupes de réfugiés venaient gagner cet asile de la démocratie victorieuse. Quelques Français, quelques Italiens, un beaucoup plus grand nombre d'Allemands et de Polonais, profitaient d'une hospitalité désormais sans précautions et sans limites. Les cantons de Berne et de Thurgovie, avec le demi-canton de Bâle-Campagne, se distinguaient entre tous par la facilité empressée avec laquelle ils prodiguaient le droit de cité à des hommes dépourvus la plupart de ressources régulières, imbus d'une haine fanatique contre les institutions de leur pays, préoccupés d'utopies dangereuses sur la réforme de la société, trop ignorans d'ailleurs du passé de la Suisse, pour ne pas déclarer, dès qu'ils parvenaient aux emplois, une guerre aveugle et opiniâtre à ce que le temps y a laissé de plus honorable dans la théorie et de plus sûr dans la pratique. Bien que l'affluence d'hôtes semblables, surtout quand ils devenaient citoyens, fît nécessairement dans les états de la Suisse allemande, et dans le canton de Vaud où ils pénétraient aussi, baisser sensiblement le niveau de l'intelligence politique et de la moralité sociale, le péril immédiat vint d'un autre point. Naturalisé dans le canton de Thurgovie, le prince Louis Bonaparte s'y était formé une petite cour d'anciens officiers et de jeunes volontaires qui prenaient pour des élémens de force présente les souvenirs gigantesques d'une puissance ensevelie, vingt-cinq ans auparavant, dans les conséquences lugubres de ses propres excès. Strasbourg fut le théâtre d'une tentative dont l'audace pouvait, auprès des cœurs généreux, excuser la folie, mais dont la raison d'état obligeait le gouvernement français à prévenir efficacement le retour. Après une courte captivité, le champion des réminiscences impériales revint en Thurgovie, espérant y mettre ses prétentions à l'abri de la neutralité helvétique, dont il venait de méconnaître si étrangement les priviléges. Notre gouvernement demanda que le prince fût éloigné d'un pays d'où il pouvait continuer à troubler la France. Les circonstances qui précédèrent et suivirent cette notification excitèrent malheureusement dans plusieurs cantons une

aigreur qui donna bientôt l'éveil à la susceptibilité nationale; des paroles amères furent échangées, et l'on pouvait craindre une rupture avec la confédération quand le prince Louis, inspiré cette fois par le vrai sentiment de son devoir, prit le parti de se bannir lui-même et d'aller porter ailleurs la fatalité qui s'attachait à ses pas.

Cet incident passa vite; mais il en resta cette leçon durable, qu'il y avait désormais incompatibilité formelle entre l'influence régulière de la monarchie française, restée favorable au développement modéré des institutions démocratiques en Suisse, et les tendances effrénées de la *démagogie* dont les cantons devenaient le réceptacle plutôt qu'ils n'en étaient le berceau. Au surplus, les dissensions religieuses avaient pris sur ce théâtre mobile la place la plus considérable comme la plus apparente. Elles éclatèrent d'abord dans une vallée séquestrée des Alpes suréniennes, sur le champ glorieux de Nœfels. La constitution du canton de Glaris accordait aux catholiques des droits politiques déterminés, et, par exemple, une part dans la composition du petit conseil tout-à-fait disproportionnée avec la force numérique de leur communion. C'était sous l'influence de la médiation française, au milieu du règne tout-puissant de Louis XIV, que cette transaction avait été conclue; les termes en étaient calculés, afin d'assurer à la minorité, toujours menacée dans les états libres par la souveraineté du nombre, ces sortes de sécurités additionnelles dont elle a besoin pour ne point déchoir; mais la majorité protestante, lassée d'un partage qui lui était désavantageux, réclama l'égalité parfaite des droits politiques, et l'imposa de vive force aux catholiques pendant le mois de juillet 1837.

A Zurich, sur une scène plus vaste, le parti démagogique, qu'une révision nouvelle de la constitution avait, en juin 1837, substitué dans l'exercice du pouvoir aux démocrates modérés, voulut abattre l'autorité rivale du clergé calviniste en sapant la base même des croyances publiques, et le docteur Strauss fut appelé, par un décret long-temps débattu, à la chaire de théologie dans l'université de Zwingli. Cet acte imprudent réveilla dans les populations rurales du canton de Zurich ce que l'ancienne nationalité y avait implanté de sentimens vivaces et résolus; on prit les armes contre les magistrats qui méconnaissaient à ce point les convictions de la multitude dont ils se disaient les mandataires. Le gouvernement fut renversé d'un seul coup; mais, sans altérer la constitution, dont ils aimaient les bases démocratiques, les vainqueurs, qui n'avaient commis aucun genre d'excès, se bornèrent à confier les charges à des hommes modérés dont les sentimens chrétiens étaient connus. Les citoyens les plus éclairés comme les plus intègres de la Suisse orientale, mis en évidence par cette révolution, entrèrent dans la combinaison dont elle venait d'assurer le succès.

C'était en 1839 : le Valais passait alors par une série de crises san-

glantes portant l'empreinte des passions rudes et obstinées qui séparent encore les races entre lesquelles ce pays est partagé. La vieille constitution, attaquée par les tendances démagogiques et philosophiques, s'était écroulée au mois de décembre 1838. Une nouvelle loi politique, élaborée par une commission dans laquelle les délégués des dizains du Valais inférieur et moyen avaient la majorité, proportionnait uniquement au chiffre de la population la représentation de chaque district dans le sein de l'assemblée souveraine. Cette loi fut rejetée par les cinq dizains orientaux, jadis maîtres de toute la contrée, et qui se voyaient condamnés à n'y jouer désormais que le rôle de minorité. Un gouvernement séparé, défenseur des vieilles idées, s'organisa dans la petite ville de Sierre, avec les encouragemens des grandes familles militaires, dont les paysans reconnaissaient volontiers encore la direction. Les jésuites de Brigg, comme on devait s'y attendre, appuyèrent aussi les dissidens. L'autre parti, s'étant mis sans difficulté en possession de la capitale, et se trouvant reconnu par les huit dizains occidentaux, adopta d'abord la constitution nouvelle, et, après un conflit acharné, finit, au mois d'avril 1840, par l'imposer à ses adversaires. Les délégués des deux factions se mesurèrent dès-lors dans le grand conseil. Les uns représentaient la race teutonique et les vieilles traditions de l'état valaisan; les autres siégeaient pour la race romane et pour les intérêts développés depuis la révolution de 1798; mais les tendances religieuses traçaient entre eux une ligne de séparation plus nette. Les uns tenaient pour les maximes et la prépondérance du clergé catholique, tandis que la *jeune Suisse*, personnifiée dans les autres, professait une indifférence générale pour les dogmes de la religion et une aversion prononcée pour ses ministres.

Les troubles de l'Argovie étaient destinés à produire auparavant de plus graves conséquences. Le parti radical, dans ce canton, jetait, depuis plusieurs années, un regard de convoitise sur les riches domaines des couvens. L'administration assez modérée, quoique médiocrement capable, qui gouvernait Aarau, ne se montrant nullement disposée à favoriser la spoliation de ces établissemens, il fallait commencer par une révision de la loi constitutionnelle; on l'obtint aisément d'une multitude que des promesses chimériques, accueillies à la légère, amenaient sans cesse au dégoût de ses institutions présentes. Pendant les opérations qui accompagnèrent un changement dont chacun prévoyait le but, on prétendit (et ce fait n'a rien que de vraisemblable) que des conciliabules de catholiques zélés avaient été tenus dans l'enceinte de Muri et de Wettingen. Des hommes intéressés, quelques-uns par avidité, beaucoup par principes, à la ruine des monastères, présentèrent ces réunions, sans but sérieux et sans résultats, comme des conspirations flagrantes contre l'état, comme des prélimi-

naires de guerre civile. Aussi, le 13 janvier 1841, à une majorité énorme (dans laquelle entrèrent par conséquent la plupart des députés catholiques), le grand conseil décréta le principe de la *dissolution de tous les couvens*. Leurs biens, après qu'on aurait mis de côté ce qui était nécessaire pour l'exercice du culte catholique dans les paroisses où ils étaient situés, devaient être appliqués aux besoins généraux du trésor. Les établissemens frappés par cette mesure avaient négligé de se rendre, dans l'Argovie catholique, réellement populaires en se rendant véritablement utiles. La suppression de ces couvens ne provoqua pas sur les lieux de résistances ouvertes; mais cette infraction à une stipulation formelle du pacte fédéral devait agiter la Suisse entière et y donner le signal des luttes générales dont les élémens s'accumulaient de longue main.

La diète fut saisie des réclamations élevées, au nom des couvens supprimés, par plusieurs députés catholiques. Toutefois, ce ne fut pas uniquement d'après les communions respectives que les votes se répartirent dans cette affaire. Soleure et Tessin, dominés par l'esprit radical, repoussèrent les plaintes de leurs coreligionnaires; le Valais ne les accueillit pas davantage. Au contraire, Bâle-Ville et Neufchâtel, dévoués au principe conservateur, plaidèrent la cause de ces établissemens, frappés par une proscription populaire sans avoir été régulièrement défendus. Genève et Vaud firent prévaloir un terme moyen, qui consistait à autoriser la suppression des couvens d'hommes en rendant l'existence aux couvens de femmes. Cette satisfaction bien incomplète ne fut acceptée qu'à grand regret par le gouvernement d'Argovie, dont le représentant avait déclaré que ses commettans, plutôt que de rétablir Wettingen et Muri, laisseraient une exécution militaire se décréter contre eux, si la diète osait en prendre la responsabilité.

Le rôle conciliateur que Genève avait joué dans cette rencontre désigna le gouvernement de cette ville à l'animosité implacable des meneurs du parti démagogique. Décidés à l'abattre, ils le dénoncèrent aux préventions du vulgaire comme entaché de tendances rétrogrades, dominé par des influences patriciennes et secrètement lié d'intérêts avec la faction ultramontaine. Une émeute éclata sans retard. Mollement défendue par les milices de la campagne, assaillie à l'improviste par les artisans de la ville et voulant d'ailleurs éviter à tout prix l'effusion du sang, cette administration probe, éclairée, dévouée au bien public, et plus capable de servir une telle cause qu'aucun autre centre de pouvoir en Suisse, abdiqua le 22 novembre 1841. Une assemblée constituante fut convoquée pour rédiger une législation nouvelle, dont les bases devinrent entièrement démocratiques. Le droit de suffrage fut étendu à tous les citoyens majeurs qui n'étaient pas sur la liste des indigens, et des colléges électoraux furent établis à la proximité de toutes

les communes. Mais la nouvelle constitution porta les mêmes fruits que la précédente : comme le vœu réel de la population s'y faisait également entendre, un conseil moins nombreux, un corps de magistrats plus généralement choisis dans les familles de récente notoriété, n'en persévérèrent pas moins dans la ligne de modération judicieuse que leur traçaient des exemples restés chers à tous les vrais citoyens.

Entre les couvens de femmes qui avaient existé dans les anciens bailliages libres, le gouvernement d'Argovie n'avait en définitive voulu rétablir que celui d'Hermetschwyl. Toutefois, la diète (à la majorité simple des voix, il est vrai) se déclara satisfaite, et laissa cette affaire sortir du recès le 31 août 1843. Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwalden, Fribourg et Zug protestèrent contre ce déni de justice. Une septième voix ne tarda guère à se joindre à cette minorité imposante : ce fut celle du Valais. Effectivement le parti catholique (ou, si l'on veut, clérical), sortant de l'apathie où il avait été plongé depuis les événemens de 1830, commençait à mesurer ses forces, à calculer ses moyens d'action. Il obéissait désormais à une direction commune. Ce parti sut rattacher à sa cause la grande majorité des paysans qui avaient appuyé le régime révolutionnaire victorieux en 1839; quant aux dizains du Haut-Valais, ils n'avaient pas cessé d'être dévoués au clergé et n'attendaient qu'un signal pour attaquer des adversaires désormais déconcertés et chancelans. Du 18 au 21 mai, on combattit dans les gorges des Alpes, autour du torrent de Trient, non loin du champ sanctifié par le martyre de la légion thébéenne. Les Haut-Valaisans, vainqueurs, usèrent sans ménagement de leurs avantages. Les chefs de la *jeune Suisse* furent bannis; l'exercice, même domestique, de la religion protestante fut interdit dans le canton; la constitution, refondue au mois de décembre 1844, rendit, au moins indirectement, à l'évêque et aux ecclésiastiques de tout rang l'influence qu'ils exerçaient jadis, et, chose qui surprend dans la Suisse actuelle, le vœu impérieux des communes porta quelques hommes d'une naissance illustre aux premières magistratures du pays.

Les rigueurs que cette réaction avait entraînées furent mises par l'opinion publique à la charge des jésuites. En effet, quelques pères de cette compagnie se trouvaient définitivement installés à Lucerne, où, par une décision du grand conseil, l'éducation du clergé leur était officiellement dévolue. Aucune question, dans le canton directeur de la Suisse catholique, n'avait encore soulevé d'aussi longs débats. La compagnie n'avait triomphé qu'en entraînant le clergé séculier dans ses intérêts, qu'elle présentait habilement comme inséparables de ceux de la religion même. L'ascendant des curés, fort aimés et respectés par les populations rurales, avait à la fin dompté les répugnances des citadins, et les jésuites, croyant la cause du patriciat à jamais perdue, s'étaient

ralliés, dans les discussions politiques qu'ils ne pouvaient éviter, aux principes démocratiques, témoignant une préférence flatteuse pour les hommes nouveaux, pourvu que ceux-ci ne missent aucune borne à leur docilité envers leurs instructeurs spirituels. Cette alliance des intérêts démocratiques et des congrégations religieuses, consommée dans sept cantons, changeait la face politique de la Suisse; en mettant d'accord deux élémens de puissance simples et vivaces, elle créait un centre de stabilité, un poste de résistance, dans un pays où tout, depuis quelques années, flottait au gré de majorités équivoques, de passions changeantes et de calculs sans cesse modifiés.

Toutefois, en s'établissant à Lucerne, où la nonciature apostolique, quelque temps retirée à Schwytz, venait de reprendre sa résidence, les jésuites savaient qu'ils soulèveraient un vif mécontentement dans la Suisse protestante, une véritable tempête dans les cantons conduits par le principe radical, enfin des inquiétudes sérieuses au dehors. Il est dans l'esprit de ce corps d'aimer le péril et de braver le combat, où il a grandi plus encore que souffert. Bientôt son ascendant devint tel dans le gouvernement de Lucerne, que rien de considérable ne s'y accomplit sans qu'on l'attribuât à ces religieux. Pouvait-on souffrir que la direction suprême de la confédération, quand le tour en reviendrait à Lucerne, fût indirectement remise entre les mains d'une compagnie qui représentait les principes les plus contraires aux révolutions accomplies depuis 1830 en France et en Suisse? Cette question, les plus modérés même entre les gouvernans protestans n'osaient la résoudre affirmativement; les autres, et avec eux les petits conseils du Tessin et de Soleure, en rejetaient avec colère le simple examen. La diète, saisie de ces plaintes, décida, mais à une faible majorité, qu'on adresserait à Lucerne une *invitation amicale* d'éloigner les pères de Jésus. Lucerne répondit résolûment qu'en leur confiant son collége ecclésiastique, elle avait usé d'un droit inhérent à la qualité d'état souverain, et dont, pour rien au monde, elle ne se laisserait dépouiller. L'impossibilité d'obtenir une décision franche, énergique, d'un corps composé comme l'est, aux termes du pacte, le conseil suprême de la confédération suisse, se trouvait avérée pour tous les esprits. Les démagogues, qu'une suite de faciles succès avait accoutumés à ne point s'arrêter dans la poursuite de leurs désirs, résolurent d'arracher par la force ce que la légalité leur refusait, et l'organisation des *corps francs* (1) commença dans l'hiver de 1844.

Les volontaires qui avaient pris ce nom s'armaient pour une sorte de croisade contre ce qu'ils appelaient les tendances ultramontaines, antifédérales et rétrogrades de Lucerne et des autres cantons où les jésuites

(1) En allemand, *Freyschaaren*.

étaient admis. Bien peu de catholiques prirent part à ces attroupemens, quelques Allemands réfugiés s'y mêlèrent; mais les corps francs se recrutèrent principalement dans le demi-canton de Bâle-Campagne, dans le canton de Berne et l'Argovie occidentale. Des fonds recueillis par les meneurs de l'entreprise, lesquels comptaient, à la faveur de la guerre civile, renverser le pacte fédéral et s'emparer de la direction suprême des affaires, servaient à faire vivre dans leurs dépôts ces hommes dominés par le fanatisme politique, décidés, d'ailleurs, à s'abstenir de tout pillage, et qui se montrèrent fidèles à cette résolution. Un parti fort considérable dans l'enceinte même de Lucerne correspondait avec eux et attendait impatiemment leur venue. L'action s'engagea dans les rues de la ville le 8 décembre 1844; il y avait encore fort peu d'étrangers enrôlés; les bourgeois opposans soutinrent presque seuls l'effort des milices gouvernementales, auxquelles la victoire demeura complétement. L'administration de Lucerne usa de son triomphe sans ménagement ni pitié. Plusieurs centaines de citoyens, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns des hommes du canton les plus considérables, soit par leur fortune, soit par leurs lumières, furent jetés en prison ou forcés de s'expatrier. Ces derniers allèrent grossir les corps francs, dont un échec, qui semblait encore réparable, ne faisait que stimuler l'ardeur. Les gouvernemens de Zurich et de Schaffouse furent sincères dans la condamnation qu'ils portèrent contre l'attaque de Lucerne; ceux de Berne et d'Argovie la blâmèrent officiellement, sans prendre aucune mesure efficace pour l'empêcher de recommencer. A Liestall, on laissa même l'arsenal de la république à la merci des volontaires, qui s'empressèrent d'y puiser. Provoqué par cette animosité si peu déguisée, le gouvernement de Lucerne redoublait de violence vis-à-vis des adversaires que la fortune des armes avait laissés en son pouvoir. L'étude de l'histoire montre combien il serait chimérique d'attendre après la victoire beaucoup de générosité, soit d'une démocratie où la responsabilité de certains actes rigoureux s'éparpille sur trop de têtes pour ne peser sérieusement sur aucune, soit d'une corporation fermée dans laquelle *l'homme* disparaît derrière *l'associé*.

Cependant on voyait s'avancer le printemps de 1845, et les corps francs s'étaient complétement formés. Aucune sorte de discipline militaire ne pouvait s'établir parmi eux; ils avaient élu pour chef un homme d'un caractère entreprenant, d'une intelligence subtile, calme au milieu de l'exaltation qu'il savait inspirer, mais étranger à l'art de la guerre, et beaucoup plus propre au rôle de tribun qu'à celui de général : c'était M. Ochsenbein. Lucerne lui opposait un vieil officier rempli d'honneur et d'expérience, qui, pour défendre sa patrie, venait de quitter un poste avantageux au service napolitain. M. le général de Sonnenberg appartenait à la classe patricienne, où se conservent en-

core les habitudes militaires jadis universellement répandues dans le pays. Depuis la rupture des capitulations avec la France, ces habitudes sont presque perdues dans les cantons protestans, mais elles se maintiennent en partie dans les états catholiques, les seuls qui fournissent encore à des puissances étrangères un contingent de quelque importance (1). Dès ce temps, à la tête du gouvernement lucernois siégeait un homme nouveau, d'un caractère versatile, d'une ambition sans scrupules, et qui, dans les années précédentes, avait dirigé le parti démocratique avec une singulière énergie de langage et d'action, M. l'avoyer Siegwart-Müller.

La lutte dont la Suisse entière attendait l'issue avec anxiété s'engagea le 1er avril; ce jour-là, les corps francs, après avoir, en plusieurs colonnes dont la force totale n'excédait pas quatre mille hommes, traversé sans difficulté la partie occidentale du territoire de Lucerne, se présentèrent sans ordre et sans concert devant les hauteurs qui couvrent la ville; quelques dispositions intelligentes avaient été prises en cet endroit par M. de Sonnenberg. La ferme contenance des bourgeois enrégimentés, mais surtout l'adresse et la vigueur des montagnards des cantons primitifs accourus à l'appel de leurs confédérés firent le reste. La défaite des aventuriers fut prompte, complète et même sanglante; ils perdirent près de deux cents hommes, mille autres demeurèrent prisonniers, et il fallut les racheter par une rançon de plus d'un million de francs, que les cantons délinquans, dont ils ressortissaient, versèrent dans les caisses de Lucerne comme indemnité pour les frais de cette courte guerre. Il n'y eut heureusement, après la victoire, aucune exécution capitale, et l'abattement du parti démagogique prouva bientôt aux catholiques de la Suisse orientale que l'arme naguère dirigée contre eux s'était complétement brisée dans les mains qui l'avaient forgée; mais avec l'excès de la confiance l'orgueil et l'ambition passèrent alors du camp radical dans les rangs opposés.

VII.

Depuis près de deux ans, les cantons catholiques dans lesquels prévalait l'intérêt ecclésiastique montraient une tendance prononcée à concerter leurs efforts, tant pour défendre le terrain qu'ils occupaient encore que pour regagner celui qu'ils avaient perdu; mais, après l'attaque de Lucerne par les corps francs, les négociations entre les plénipotentiaires des sept états (2) devinrent plus actives et furent dirigées vers un but plus précis. Non-seulement la diète refusait de revenir

(1) Six régimens, levés dans ces cantons, servent d'auxiliaires aux gouvernemens pontifical et sicilien.

(1) Lucerne, Fribourg, Valais, Schwytz, Uri, Zug et Unterwalden.

sur la suppression des couvens d'Argovie, mais elle insistait encore, quoique mollement, sur l'éloignement des jésuites qui vivaient à Lucerne (1), et les mesures qu'elle avait décrétées à une grande majorité contre l'organisation des corps francs n'étaient sérieusement exécutées que par le gouvernement cantonal de Zurich. Regardant, par conséquent, la protection de la diète comme à peu près illusoire, et les dispositions de leurs voisins comme décidément hostiles, les cantons catholiques résolurent de conclure une *ligue séparée* (*Sonderbund*). Ils s'engagèrent l'un envers l'autre à se défendre contre tout ennemi du dehors et du dedans, à s'armer à la première réquisition pour repousser les agressions dont le territoire de chacun d'eux deviendrait le théâtre; ils composèrent un conseil permanent, dont Lucerne devait être le siége; ils nommèrent un commandant supérieur de leurs forces disponibles, formèrent une caisse militaire, et donnèrent à ces différentes opérations une publicité jugée imprudente même par leurs amis des autres cantons. Dès le mois de novembre 1845, les bases de ce concordat se trouvaient arrêtées; le texte en était publié, peu de temps après, dans plusieurs journaux suisses, et, le 20 juin 1846, le directoire fédéral, ne pouvant désormais en prétexter ignorance, appela sur cette question l'attention des états, demandant qu'à la prochaine diète des instructions fussent données aux députés pour arriver à une solution formelle.

Lucerne prit le parti d'avouer hautement l'existence du concordat, « résultat de la conférence des cantons catholiques. » Lucerne s'efforçait d'en justifier la légalité; mais, en regard des stipulations positives du pacte, toute cette partie de l'argumentation des cantons séparatistes était d'une évidente faiblesse. L'équité naturelle plaidait beaucoup mieux leur cause : mis en présence de dangers certains, et ne trouvant plus dans une association désorganisée la protection qu'elle aurait dû leur offrir, ces états ne faisaient que recourir à leurs propres ressources pour conserver leur existence. Ils se bornaient, en définitive, à se pourvoir eux-mêmes des sécurités que le directoire et la diète leur auraient vainement promises, et leur accord, dirigé seulement vers la défensive, ne les empêchait pas de remplir toutes leurs obligations matérielles envers l'ensemble de la confédération. Du reste, leur décision était prise avec une irrévocable fermeté. Un blâme de la majorité des états, une menace de la diète, une sommation du directoire, devaient évidemment demeurer sans résultat. Le pacte catholique ne pouvait être dissous que par la force des armes. La diète sentit qu'en

(1) Un autre établissement de la compagnie s'était formé nouvellement dans le bourg de Schwytz.

prescrire l'abolition, c'était déclarer la guerre civile. Parvenus à ce moment suprême, les partis n'avaient plus qu'à passer en revue leurs forces respectives et à faire l'examen attentif des chances que leur offrait le moment présent. Or, il arrivait que deux révolutions récentes, celle de Berne et celle de Lausanne, levaient toute incertitude sur le vote de deux puissans cantons.

Le parti radical, dans le pays de Vaud, profitant de la fermentation que causait la discussion relative aux jésuites de Lucerne, avait voulu forcer la main au grand conseil, assemblé pour délibérer dans le château de Lausanne. La majorité de ce corps ayant persisté à n'autoriser qu'une invitation amiable de la diète à l'état de Lucerne pour l'éloignement de ces religieux, la multitude, entraînée par les discours de quelques démagogues, accourut de tous les districts ruraux sur les places voisines du palais. Ces hommes légers, et dont une instruction superficielle ne fait que rendre les passions plus exigeantes, crurent sans peine que le gouvernement et le conseil, vendus aux intérêts des jésuites, allaient trahir la cause commune de la patrie suisse et de la religion réformée. Des assemblées tumultueuses, tenues les 14 et 15 février 1845, décidèrent les pouvoirs réguliers à déposer leur démission, et mirent à leur place une constituante, dominée par les chefs de la faction victorieuse.

Dès-lors, une proscription générale vint frapper ce qui, dans les institutions administratives, littéraires, ecclésiastiques, arrêtait la marche d'une démagogie jalouse, tiraillée par des clubs de bas étage et dominée par quelques tribuns systématiquement hostiles aux traditions de leur pays (1). La grande majorité des pasteurs, blessés dans leur conscience par les injonctions du nouveau conseil d'état, qui voulait leur imposer la solidarité de ses actes, quitta l'église établie, et les congrégations dissidentes se trouvèrent, dès-lors, remplies par l'élite de la nation. D'ignobles tracasseries, des attaques brutales, des menaces de tout genre, fréquemment dirigées contre ces réunions, n'aboutirent qu'à mettre en lumière la force que des convictions graves et réfléchies auront partout et toujours contre des passions turbulentes et des calculs intéressés. Malheureusement l'académie de Lausanne n'était pas défendue par la même puissance morale, et le parti dominateur n'a point tardé à frapper dans ce corps ce qui restait au pays de supériorités intellectuelles. Cet ostracisme, conçu de longue main et froidement appliqué, atteignit, avec beaucoup d'autres hommes de mérite, un écrivain placé, comme prédicateur, controversiste et critique, à côté des Chalmers, des Néander, des Milman, et qui joint à ces titres,

(1) MM. Druey, Eytel, Delarageaz.

plus enviés qu'appréciés par le vulgaire, la supériorité non moins gênante d'une vertu tout évangélique (1). Ainsi, l'ancienne demeure des Haller, des Gibbon et des Staël perdit ses derniers titres à la considération de l'Europe intellectuelle.

Berne n'avait plus de déchéance pareille à subir; mais, dans ce canton, les chefs du premier mouvement démocratique, initiés par un assez long exercice du pouvoir aux exigences réelles de toute société civilisée, inclinaient désormais vers les conseils de la modération, et n'adoptaient plus que des mesures mitigées à l'égard des adversaires politiques qu'ils rencontraient dans d'autres états. Les organes du parti démagogique n'eurent aucune peine à faire partager aux classes inférieures les doutes qu'ils exprimaient sur la capacité des magistrats dépositaires des pouvoirs publics. La révision de la constitution, demandée par plusieurs milliers de pétitionnaires, fut accordée sans résistance par le grand conseil. Les assemblées primaires, réunies au mois de février 1846, formèrent une constituante dont l'œuvre devint, le 31 juillet, loi fondamentale de l'état : c'est le code systématiquement arrangé d'une démocratie sans contrepoids et sans limites. Le droit de suffrage pour la nomination des représentans et des fonctionnaires appartient à tous les hommes âgés de vingt et un ans, même indigens ou frappés par des sentences criminelles, pourvu qu'ils soient en liberté. Le choix des nouveaux magistrats répondit à ces préliminaires, et le chef de l'expédition des corps francs contre Lucerne, envoyé sur-le-champ comme député à la diète, se trouva désigné d'avance comme le premier dignitaire du canton pour l'époque où celui-ci arriverait à la direction suprême de la Suisse. Il ne restait aux deux partis qu'à supputer les votes de leurs états respectifs. Pour la résistance aux volontés du parti radical, qui exigeait la dissolution violente de l'alliance catholique, on comptait d'abord les sept membres de ce concordat, puis Appenzell intérieur, Bâle-Ville, Neufchâtel, Saint-Gall et Genève. Les deux demi-voix des cantons partagés se trouvant annulées par l'opposition des autres moitiés, neuf voix seulement autorisaient l'emploi de la force; mais toutes ne se prononçaient pas avec la même énergie. Zurich, canton directeur, bien que les fluctuations continuelles de sa politique intérieure eussent rendu dans ses conseils la majorité à des hommes d'une nuance voisine du radicalisme, voulait recourir d'abord à de nouvelles sommations, et ouvrir de la sorte aux cantons réfractaires la route d'un accord dans lequel leur honneur et leur sécurité ne courussent pas risque de périr complétement. Cette tendance à la modération était commune aux Grisons, à Schaffouse et à la Thurgovie. Berne, Argovie et Vaud, organes des passions extrêmes, entraînaient dans leur vote Tessin, So-

(1) M. Vinet.

leure et Glaris, avec Bâle-Campagne et les *rhodes* extérieures d'Appenzell (1). Les deux partis étant balancés parfaitement dans le grand conseil de Saint-Gall (75 contre 75), cet état ne donna pas d'instruction à son mandataire. Ainsi qu'il était arrivé précédemment pour toutes les questions vraiment graves, la diète se sépara sans rien conclure. Pour former contre le *Sonderbund* la majorité de *douze voix*, nécessaire afin d'exprimer la volonté légale de la confédération, il devenait donc évidemment nécessaire de détacher du faisceau de la résistance au moins trois états. Aussitôt les efforts du parti radical se concentrèrent sur ceux où ses chefs pouvaient espérer de susciter des révolutions intérieures : c'étaient Saint-Gall, Bâle-Ville et Genève. L'orage éclata d'abord dans cette dernière république.

Le conseil d'état, ayant à préparer les instructions du député qui porterait à la diète prochaine le vœu du canton sur la question du pacte séparé, pensa qu'il convenait d'essayer encore la voie des représentations pacifiques; considérant en même temps que le nouveau *vorort* ne donnait plus aux cantons catholiques de suffisantes garanties d'équité, le conseil d'état proposa aussi d'adjoindre à Berne des *représentans fédéraux* pendant le cours de sa gestion directoriale. Le grand conseil, auquel fut soumis ce projet d'une loyauté imprudente vu l'état des esprits, l'adopta néanmoins à une grande majorité : telle était en effet la décision de la conscience publique rendue par la portion la plus considérable des citoyens. Mais Genève renferme dans ses murs une population de tout temps factieuse, qui nourrit contre les classes supérieures de la société les sentimens d'une incurable jalousie; il ne fut pas difficile de l'irriter contre des propositions dont l'équité scrupuleuse semblait faire pencher en faveur des jésuites la voix d'un état qui, aux yeux du monde et depuis trois cents ans, représente le *protestantisme absolu*. Favorisés par leur concentration dans un quartier de la ville que le fleuve et les remparts isolent comme une forteresse, les insurgés ne laissèrent au gouvernement d'autre alternative que de se dissoudre lui-même ou de les détruire : ils savaient bien qu'on ne prendrait jamais ce dernier parti. Au bout d'une lutte de deux journées, dans laquelle il y eut fort peu de victimes, l'assemblée factieuse du 9 octobre 1846 changea complétement le gouvernement de l'état; elle en exclut à peu près tous les hommes qui avaient une connaissance pratique des affaires, et qui, depuis 1830, servaient leur patrie à travers toutes les fatigues et tous les dégoûts. Une assemblée constituante, nommée par des assemblées primaires sous l'impression des violences qui venaient de se passer, a maintenant terminé le projet d'une nouvelle loi fondamentale.

(1) C'est le nom local du demi-canton protestant. Les *rhodes* intérieures sont le demi-canton catholique.

Cette loi non-seulement consacre tous les principes d'une démocratie sans bornes et sans correctif, mais encore, rétrogradant vers les institutions du moyen-âge, remet à une assemblée unique, composée de tous les citoyens réunis sur la place publique, le choix des principaux magistrats, c'est-à-dire qu'elle substitue au libre vote et à la délibération raisonnable le tumulte, la violence et la confusion. On n'en resta pas là. Dès le 25 janvier 1847, des mesures arbitraires ont été décrétées par l'assemblée; on a prononcé, bien qu'en termes vagues et embarrassés, certaines confiscations pour des causes politiques. Tous les hommes clairvoyans, sans distinction de partis, se sont accordés à blâmer des tentatives qui, nous l'espérons, demeureront long-temps sans imitateurs en Suisse.

De toutes les institutions qui soutenaient et décoraient l'ancienne nationalité genevoise, et lui donnaient une *raison honorable de subsister* au milieu des grands états qui l'environnent, la seule qui fût encore intacte, à savoir l'organisation financière et scholastique de l'église, se trouve condamnée par le nouveau projet; les biens appartenant à la *Société économique* (c'est le nom de cette administration), et sur lesquels le régime français n'a jamais porté la main, doivent être en presque totalité détournés de leur antique destination. Ce dernier point a pourtant rencontré une opposition raisonnée parmi les promoteurs mêmes de l'ordre actuel, et peut-être l'hostilité trop évidente que les chefs de cette révolution récente, aussi bien que de celle de Vaud, professent contre tout exercice sérieux du christianisme finira par déterminer une réaction dans les classes populaires (1). Pour le moment toutefois, la voix du canton de Genève (tel est l'engagement formel que le parti victorieux a pris envers lui-même et envers ses alliés) se trouve acquise à l'avis le plus énergique que, dans la diète prochaine, on ouvrira contre le *Sonderbund*.

Toutes les tentatives employées pour amener le gouvernement de Saint-Gall à décréter des mesures analogues ont échoué jusqu'ici, et l'on a même quelques motifs pour penser que les opérations prochaines des colléges électoraux fixeront dans des voies modérées le grand conseil de cet état; mais, dans la ville de Bâle, il devint évident, aussitôt

(1) C'est principalement sur ce point que porte l'antagonisme, maintenant public, de M. James Fazy et d'un membre influent du conseil représentatif, M. Fazy Pasteur. Ce dernier soutient la cause de la vieille bourgeoisie, fidèle aux traditions de l'église réformée; l'autre, exercé en France aux luttes de la presse quotidienne, et l'esprit toujours tourné vers des modèles étrangers, vouant d'ailleurs, bien qu'avec des formes polies, une égale aversion aux précédens ecclésiastiques et administratifs de son pays, combat et poursuit sans relâche, dans le corps des pasteurs et dans la *Société économique*, l'unique élément possible d'une reconstitution de l'ancienne Genève.

après la chute du gouvernement genevois, qu'on ne pourrait éviter de faire des concessions aux opinions populaires. Toutefois, dans cette réforme, conduite avec beaucoup d'ordre et de lenteur, on ne sacrifiera, selon toute apparence, que les principes des anciens corps de maîtrises, les priviléges des anciennes *tribus* et les derniers restes d'une organisation municipale arrêtée dans le moyen-âge, avec tout son cortége de lois privées et d'exclusions; la ville gardera, d'ailleurs, son autonomie, et la fusion avec le demi-canton de Bâle-Campagne, espérée par les chefs du parti radical, ne semble encore nullement prochaine.

Le 1er janvier 1847, Berne a remplacé Zurich en qualité de canton directeur. L'ambassadeur de France et le ministre d'Angleterre ont gardé leur résidence dans cette ville; les autres plénipotentiaires des grands états de l'Europe se sont transportés à Berne. La situation financière de Berne, singulièrement embarrassée, peut, suivant la direction que prendront les idées populaires, pousser ce gouvernement à des mesures violentes ou le ramener dans la route économique des précautions. En exagérant le chiffre de toutes ses dépenses, afin d'assurer une existence supportable aux hommes sans patrimoine qui désormais occupent presque seuls les fonctions publiques, le gouvernement de Berne a fini par créer un déficit de 1,050,000 francs. Il a fallu pour le combler établir une taxe sur le revenu; les contribuables, que l'ancien gouvernement ménageait singulièrement, et qui n'ont d'ailleurs pas lieu d'applaudir à la gestion actuelle des domaines publics, ne se soumettront pas sans murmures à une telle charge, qui paraît cependant justifiée par la nécessité. Cette mesure, dont l'Angleterre, la Hollande et plusieurs cantons de la Suisse elle-même peuvent citer d'honorables applications, se trouve dénaturée, il est vrai, par une seconde proposition, laquelle consiste à établir un *impôt proportionnel sur les fortunes*. Les petits patrimoines n'y contribueraient que fort peu; mais le produit des grands domaines serait presque entièrement absorbé. L'adoption de ce projet constituerait une *loi agraire* de la nature la plus subversive, et réaliserait dans un état de près de quatre cent mille ames, au centre de l'Europe, les rêves les plus hardis des ennemis systématiques de l'ordre social, lequel repose principalement, chez les nations modernes, sur la garantie mutuelle et complète des propriétés.

Les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, entrant avec le nouveau vorort en relations officielles, ont répété solennellement que le maintien des bons rapports de la Suisse avec leurs cours reposait sur une stricte observation du pacte fédéral de 1815. Ces dispositions n'étaient depuis long-temps douteuses pour personne; mais, à côté de cette notification officielle, le silence gardé par l'ambassadeur de France et par le chargé d'affaires d'Angleterre acquiert une signification sérieuse,

quoique discrète. Une telle différence n'a point échappé aux partis qui divisent la Suisse.

La marche de quelques troupes françaises vers les frontières de Berne, de Genève et de Vaud, et celle de plusieurs bataillons autrichiens vers l'extrémité méridionale du Tessin, ont montré que les deux puissantes et redoutables voisines de la Suisse ne méconnaissaient pas la gravité des événemens qui pouvaient d'un jour à l'autre s'y accomplir. En effet, le canton de Fribourg devenait, à la fin de janvier 1847, le théâtre de violens désordres, dernier fait considérable dont nous ayons à parler. Des assemblées populaires, convoquées par les ennemis avérés de l'influence jésuitique et par les adversaires politiques du pacte séparé, se réunirent en même temps dans les bourgs de Bulle, Romont, Estavayer et Morat. Les esprits, échauffés par quelques griefs réels et par beaucoup d'injures imaginaires, se laissèrent entraîner à l'insurrection. Des colonnes, très imparfaitement armées et complétement dépourvues d'organisation, marchèrent sur Fribourg, où leurs chefs avaient des intelligences; mais la fermeté du gouvernement, le zèle des paysans allemands, les efforts unanimes et soutenus du clergé, écartèrent promptement le danger. Les assaillans s'enfuirent en désordre et se dispersèrent. Morat et les autres communes mécontentes furent occupés militairement. Il aurait été généreux, et probablement habile, d'accorder ensuite une amnistie; mais le fâcheux exemple de Lucerne fut suivi et même dépassé par le gouvernement victorieux. Les emprisonnemens et les exils ont atteint presque tous les hommes de quelque importance qui figuraient dans l'opposition. En cette occasion, ce fut encore à un de ces patriciens (1) si durement repoussés des emplois civils, qu'il fallut recourir pour donner une bonne direction aux milices; et le conseil supérieur de la ligue catholique, obligé de se choisir un nouveau général, a désigné pour cet office un membre d'une maison chevaleresque des Grisons, M. de Salis-Soglio. Suivant une opinion généralement répandue, l'Autriche ne refuse aux armemens dont Lucerne est le centre aucun genre d'encouragement; mais l'appui indirect de cet empire n'était pas nécessaire pour relever le courage de la ligue, qui venait d'acquérir une preuve nouvelle de la force de cohésion encore subsistante dans les cantons où le clergé continue à diriger les classes inférieures, et de l'inefficacité des attaques à main armée dirigées par le parti radical contre ces pays. L'incertitude, le découragement et les divisions intestines concourent avec une égale intensité à jeter le trouble dans les conseils de ce dernier parti, et, pour établir des conjectures sensées sur les événemens dont la Suisse peut devenir prochainement le théâtre, il faut tenir grand compte de ces dispositions.

(1) M. de Castella.

VIII.

C'est en suivant les républiques suisses à travers les principaux événemens de leur histoire que nous avons cherché à faire connaître leur situation religieuse, intellectuelle et politique. Il nous reste maintenant, les faits étant établis, à observer cette situation en elle-même, et à en compléter le tableau par quelques indications générales.

La Suisse compte 2,200,000 habitans, dont 890,000 catholiques et près de 1,300,000 protestans. Cette population est répartie entre vingt-quatre états, dont un seul (Berne) au-dessus de 300,000 ames, un autre (Zurich) au-dessus de 200,000, cinq autres (Lucerne, Saint-Gall, Argovie, Tessin, Vaud) au-dessus de 100,000, sept au-dessus de 50,000 (Fribourg, Soleure, les Grisons, Thurgovie, Valais et Neufchâtel), enfin dix au-dessous de ce chiffre (Uri, Schwytz, Unterwalden, Glaris, Zug, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffouse et chacune des deux divisions d'Appenzell).

Neuf états sont *protestans*, les uns entièrement, les autres en majorité très forte; ce sont Berne, Zurich, Glaris, Bâle, Schaffouse, Thurgovie, Vaud, Neufchâtel et les rhodes extérieures d'Appenzell. Quatre-vingt-huit mille catholiques à peu près possèdent dans ces cantons les droits de cité. Dans les dix états entièrement ou presque entièrement *catholiques* (Lucerne, Fribourg, Soleure, Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Tessin, Appenzell intérieur et Valais), on ne compte pas en tout plus de dix mille citoyens protestans. Les cantons qu'on peut appeler véritablement *mixtes*, c'est-à-dire où les forces numériques des deux communions se balancent, sont au nombre de quatre seulement, à savoir : Saint-Gall, Argovie, Grisons et Genève. Tous ensemble sont peuplés par 200,000 catholiques et 243,000 protestans.

L'importance matérielle des villes dans l'ensemble du pays n'est pas considérable. Genève, la plus grande de toutes, compte à peine 30,000 habitans. Viennent ensuite Berne avec 24,000, Bâle avec 23,000, Zurich avec 15,000, Saint-Gall, avec 10,000, Fribourg avec 9,500, Lucerne avec un peu moins de 9,000; les autres chefs-lieux de cantons ne sont guère que de gros bourgs.

Ces indications purement statistiques suggèrent quelques réflexions. On reconnaît d'abord de quelle majorité positive les petits cantons, votant d'accord, disposeront dans la diète aussi long-temps que le pacte fédéral demeurera sur ses bases actuelles. Il doit par conséquent arriver d'ordinaire que l'opposition d'une assez faible partie de la population collective paralyse, dans les affaires générales, le vœu le plus clairement prononcé du reste de la nation. En second lieu, on voit que près de quatre-vingt-dix mille catholiques se trouvent, dans des états protes-

tans, à la merci, pour ainsi dire, de la communion opposée; il est vrai que la présence de cet élément catholique impose à la majorité protestante certains ménagemens, dont les cantons entièrement catholiques tendent à se croire dispensés envers leurs adversaires. La position de ceux-ci n'en présente pas moins de sérieux désavantages. Ainsi l'état d'enchevêtrement dans lequel se trouvent les territoires partagés entre les deux communions catholique et protestante peut faire apprécier l'étendue des dangers que créerait à la population inférieure en nombre l'établissement d'une république unitaire en Suisse. Les catholiques pourraient bientôt se trouver réduits à un état d'ilotisme permanent, quoique masqué par une égalité dérisoire. C'est donc surtout pour eux que le maintien de l'autonomie dans chacun des cantons actuellement existans, et le respect, chez tous, des maximes de la tolérance, forment une condition essentielle de prospérité, d'existence même.

La statistique intellectuelle et morale d'un pays aussi compliqué que la Suisse ne saurait s'établir par des formules rigoureuses. Cependant les derniers événemens ont mis en relief quelques points qu'il importe de noter. Ainsi la prépondérance acquise aux doctrines du parti démagogique s'est déjà manifestée par de fâcheux effets dans l'ordre intellectuel. Ce parti, n'acceptant d'autre supériorité que celle du nombre, persécute la distinction de l'esprit avec plus d'acharnement que la distinction même de la naissance. Cette tendance n'a pas tardé à porter ses fruits. L'académie de Lausanne est déjà frappée de déchéance; celle de Genève est fort ébranlée. Les universités de Zurich et de Bâle, la première surtout, ont beaucoup souffert; les hommes éminens sont repoussés partout de la carrière de l'instruction publique. L'*université* organisée à Berne, sous un nom trop pompeux, depuis les événemens de 1831, n'a pas encore donné les signes d'une vitalité bien féconde. A côté de cette décadence de l'enseignement protestant, la Suisse catholique voit une foule d'étudians se presser dans les colléges des jésuites; mais la plupart viennent du dehors, et ces établissemens ne peuvent rivaliser d'ailleurs ni en considération, ni en utilité bien reconnue, avec les anciens centres d'études créés soit par l'Oratoire, soit par les bénédictins. Sur l'horizon intellectuel de la Suisse, les clartés pâlissent ou s'éteignent tout-à-fait. L'instruction primaire, universellement répandue, produit des effets très divers suivant la diversité des cantons. Dans ceux où, de longue date, le peuple avait l'habitude de conduire ses propres affaires, on trouve l'intelligence politique singulièrement développée, et une finesse remarquable de jugement à côté d'une simplicité primitive de formes; mais les populations long-temps sujettes, comme celles du vieux canton de Berne, n'ont point encore acquis la faculté de se gouverner elles-mêmes, et leur émancipation semble (à

juger par l'usage qu'elles en font) avoir été prématurée. Le canton de Vaud offre une preuve affligeante et claire de cette infériorité.

La moralité politique s'est montrée singulièrement avancée dans la presque totalité des cantons. En dépit de l'affluence d'aventuriers étrangers, dont quelques-uns sont animés d'un fanatisme terroriste, les populations suisses ont témoigné assez uniformément une aversion honorable pour les meurtres juridiques, les proscriptions en masse et les confiscations. Les excitations les plus perfides n'ont pu faire entrer encore ces multitudes souveraines dans la voie des spoliations; elles répugnent au pillage plus encore qu'à l'effusion du sang. Partout où l'on a manqué aux lois fondamentales de l'humanité et de la justice, la faute en a été non point au peuple lui-même, dont le tort principal consistait à ne pas s'y opposer, mais à quelques chefs de faction soudainement promus aux dignités et devenus maîtres de l'action publique.

Quant aux qualités sociales qui préparent la ruine ou garantissent la conservation des états, c'est dans les cantons catholiques, et surtout dans ceux qui forment aujourd'hui la ligue de Lucerne, qu'elles se sont manifestées avec le plus d'éclat. Là vivent encore le respect et l'obéissance; on y reconnaît des autorités qui n'ont pas de commettans, des lois qui ne sauraient être abrogées au gré de ceux qu'elles doivent régir. Au contraire, dans les cantons protestans où, depuis 1831, la tourmente révolutionnaire s'est déchaînée, elle n'a guère laissé après elle que désunion, indiscipline, fluctuations douloureuses, alternatives stériles d'exaltation et d'abattement.

La distinction entre les classes de la société est plus tranchée en Suisse qu'en France, en Italie et peut-être même en Angleterre; elle se maintient avec une rigidité traditionnelle dans les républiques où prévalut, de 1530 à 1798, l'ascendant des patriciens. Maintenant c'est au détriment exclusif de ceux-ci que survit une séparation, fondée, non plus sur des règles positives, mais sur des souvenirs ou plutôt sur des ressentimens. L'ostracisme qui pèse, d'une extrémité du territoire à l'autre, sur les familles dans lesquelles l'exercice du commandement et la tradition des affaires s'étaient long-temps concentrés, est non-seulement contraire à l'équité naturelle, mais encore souverainement préjudiciable au pays; il lui fait subir une sorte de décapitation intellectuelle et morale : nulle part les possesseurs de biens considérables, les hommes dont l'ambition naturelle, comme l'occupation ordinaire, est de servir l'état, les héritiers enfin de noms qui imposent envers la patrie des obligations spéciales transmises avec le sang; nulle part ces hommes n'ont été systématiquement tenus en dehors des affaires, sans que, suivant l'expression énergique du plus illustre publiciste des temps

modernes (1), « le pays ne finît par se dépouiller d'une bonne partie de sa générosité. » Les changemens radicaux survenus depuis quinze ans dans le gouvernement des cantons n'ont sans doute porté aucune atteinte au courage martial des Suisses; mais on ne saurait douter qu'un relâchement fâcheux ne se soit glissé à la suite de ces révolutions dans leur organisation militaire.

L'attachement passionné que les habitans de la Suisse portent à leur pays n'a, dans les masses, de réalité vivante qu'autant qu'il s'applique à chacun des cantons pris à part : « la petite patrie passe bien avant la grande. » Cette disposition universelle et constante des esprits ne permet pas qu'un gouvernement unitaire s'établisse par des moyens pacifiques, honorables et légaux. Les citoyens même les plus distingués, ceux qui unissent à des connaissances étendues les vues les plus larges, suivent entièrement à cet égard le sentiment commun, à moins toutefois qu'une ambition purement personnelle ne les en fasse dévier.

L'excessif développement de la population sur quelques points de la Suisse y a nécessité et doit nécessiter encore des expatriations fréquentes. Cependant la plupart des émigrans suisses ne quittent leur pays qu'avec l'arrière-pensée du retour. Jusqu'à présent, les populations de l'Helvétie ont montré moins d'aptitude que les autres portions de la famille teutonique à former, dans des contrées lointaines, des colonies pourvues des conditions d'une vitalité indépendante. Les études et les démarches de quelques citoyens généreux avaient récemment pour but d'ouvrir dans les possessions françaises du nord de l'Afrique un débouché suffisant à cette jeunesse des cantons que le manque d'espace rend turbulente autant que misérable. Les résultats de ces efforts se font encore attendre; s'ils répondaient à l'espérance qu'on semble autorisé à en concevoir, ils resserreraient nécessairement les liens de l'alliance, chère à tous les souvenirs, qui, depuis le milieu du xve siècle, a subsisté presque constamment entre la France et la Suisse. Jaloux, à bon droit, de l'indépendance de la confédération, les citoyens des cantons redoutent cependant pour leur pays les conséquences de l'isolement. Ils croient, en général, qu'une intimité politique avec l'une des puissances étrangères est indispensable à la sécurité de leur avenir. La plupart aiment à chercher cet appui du côté de la France, et cette disposition est même presque générale dans les cantons occidentaux. Dans la Suisse orientale, les sentimens sont partagés. L'ascendant diplomatique de l'Autriche s'est, dans ces derniers temps, beaucoup fortifié à Lucerne et dans les cantons primitifs; Zurich et Saint-Gall s'en méfient sans le repousser entièrement; les Grisons et le Tessin s'y

(1) Machiavel, *Istorie Fiorentine*, lib. II, par. dernier.

montrent habituellement opposés. La cour de Sardaigne exerce, depuis 1844, une influence prépondérante dans le Valais. Le parti qui, dans les districts manufacturiers de la Suisse septentrionale, demande une étroite association commerciale avec les états limitrophes allemands, ne paraît avoir aucune chance de rallier à ses vues l'ensemble des populations helvétiques. Les Suisses préfèrent le maintien de la liberté illimitée des transactions, avec tous les inconvéniens qu'elle entraîne, aux chaînes qu'imposeraient une accession indirecte au Zollverein et l'établissement autour de leur pays d'un cordon de douanes, dût le tarif en être simplement fiscal et n'impliquer aucune idée de protection.

On nous demandera maintenant ce que, dans notre opinion, il importe à la Suisse de faire, soit pour sa constitution fédérale, soit pour l'organisation particulière de chacun de ses cantons, soit enfin vis-à-vis des puissances dont les états environnent la confédération. Nos réponses seront dictées par un sentiment que nous croyons exact, autant que bienveillant, des véritables intérêts d'un pays où rien ne se prête, sans injustice et violence, à des conclusions absolues, où la domination d'aucun système exclusif ne pourrait s'établir sans faire un outrage irréparable au droit.

Vis-à-vis des pays étrangers, les devoirs de la Suisse se trouvent tracés par les stipulations formelles des traités sur lesquels repose l'admission de la république dans la famille des peuples européens; mais il ne lui suffit pas de s'interdire toute agression, même indirecte ou détournée, contre les états limitrophes : le douloureux exemple de l'ancienne Pologne lui enseigne que l'anarchie ne saurait vivre en paix avec personne, et que la désorganisation permanente attire sur une contrée les entreprises des pays plus vigoureusement constitués qui sont en contact avec elle. Les voisins de la Suisse ne lui demanderont, s'ils sont justes, qu'une seule chose considérable : c'est d'exister. La mauvaise foi vînt-elle à entrer dans les conseils de quelques-uns de ces pays, il ne se peut que tous s'entendent pour refuser à la Suisse la faculté de vivre, et l'événement d'une coalition analogue à celle de 1772 ne semble point à redouter aujourd'hui. Toutefois la confédération ne doit pas oublier que le temps peut souvent transformer en raison ce qui n'était d'abord qu'un prétexte. C'est, par conséquent, au rétablissement de l'ordre intérieur que se lie pour elle la conservation de la sécurité extérieure.

Les principes qui ont, en 1803, servi de base à l'acte de médiation nous semblent offrir une lumière secourable pour sortir des complications créées aujourd'hui par le pacte fédéral. Il est indispensable de conserver aux cantons, chacun chez soi, une indépendance administrative complète; mais, dans l'expression légale du vœu national, toutes

les fois qu'il devient nécessaire de l'exprimer, la raison et l'équité positive demandent qu'une certaine supériorité de suffrages soit accordée aux états qui réunissent la grande majorité des citoyens. Concilier ces deux intérêts ou plutôt ces deux droits, c'est une tâche difficile sans doute, mais qui ne dépasserait pas les forces d'un homme d'état véritable, d'un arbitre éclairé, s'il inspirait par son caractère personnel une confiance égale aux deux communions, aux deux grandes opinions politiques entre lesquelles la Suisse se trouve divisée depuis long-temps.

Il paraîtrait aussi désirable de prolonger la période fixée par le pacte actuel pour l'exercice des fonctions directoriales. On composerait le directoire non plus exclusivement avec les magistrats d'un seul canton, mais avec les délégués de la diète choisis dans des états différens; on le renouvellerait non pas intégralement, mais par quarts ou par cinquièmes, peut-être même ferait-on bien de lui assigner une résidence fixe. La *ville fédérale* qu'on désignerait à cet effet pourrait, selon l'opinion de citoyens fort éclairés, être soit *Thun* (1), soit *Zofingen* (2). Cette ville jouerait en Suisse un rôle analogue à celui qui, dans l'Union américaine, appartient à la cité de Washington; la présence du directoire n'exercerait point de pression illégale ou gênante sur aucun des gouvernemens cantonaux, puisque les villes que nous venons d'indiquer ne sont pas au nombre des chefs-lieux d'états. Plus tard, on aurait à discuter l'établissement d'une armée permanente ou plutôt d'une simple *garde soldée*, tenue à la disposition du directoire pour exécuter les décisions de la diète, et dont les officiers seraient nommés par la commission militaire de la confédération. En fixant l'effectif de ce corps à cinq ou six mille hommes, on concilierait le maintien de l'ordre, au moins dans les circonstances ordinaires, avec les précautions jalouses qu'exige la conservation de la liberté.

La balance devrait être tenue scrupuleusement égale entre les deux communions, soit dans l'ensemble de la confédération, soit dans l'intérieur des cantons où deux cultes se trouvent professés à la fois. Partout où il n'est pas impossible d'établir, en matière administrative, ce que l'on appelle en Suisse une *séparation confessionnelle*, il serait bon de recourir à ce moyen, qui empêche toute intervention des membres d'une communion dans les affaires religieuses de l'autre.

Pour chaque canton pris à part, les bases de la constitution ne sauraient, sans une réaction qui serait injuste autant qu'impolitique, cesser désormais d'être véritablement démocratiques; mais l'exercice du droit de suffrage ne peut non plus, sans des inconvéniens aujourd'hui dé-

(1) Dans le canton de Berne.
(2) Dans le canton d'Argovie.

montrés, rester séparé de quelques conditions de cens, et surtout d'instruction élémentaire. Le principe de la représentation doit évidemment prévaloir, dans tous les territoires de quelque étendue et même dans les centres considérables de population, sur celui des *assemblées générales* (1), où règnent presque toujours le tumulte et la confusion.

On ne peut méconnaître dans l'esprit suisse une aptitude réelle à comprendre les questions qui se rattachent à la législation et au gouvernement. L'intervention du peuple helvétique dans ses propres affaires est donc pleinement justifiée, sauf quelques exceptions que le rétablissement de l'ordre moral et religieux dans les pays où il a reçu les plus graves atteintes supprimerait ou du moins atténuerait considérablement. Ce qui cause, en Suisse, un préjudice extrême à l'intérêt public, ce ne sont pas les *admissions*, mais bien les *exclusions*. En abandonnant pour toujours les vieux priviléges de naissance, il est essentiel à la prospérité de chaque république que la possession de la richesse et du savoir soit partout comptée pour sa juste part dans l'exercice des droits communs, dans la composition des corps de magistrature, dans la formation des assemblées délibérantes qui représentent le souverain.

Ces transactions équitables, c'est du bon sens réfléchi, de la modération naturelle du peuple suisse que nous les attendons. Il serait ridicule d'en inscrire les principes dans les lois constitutionnelles; il faut que l'expérience acquise et la conscience éclairée les fassent rentrer dans les mœurs publiques. Il est surtout essentiel que les gouvernemens étrangers n'interviennent en cette matière que par des conseils non-seulement loyaux, mais discrets. La Suisse ne renferme aucun parti honorable, ou même sérieux, qui ne soit disposé à regarder l'occupation du sol helvétique par des forces étrangères comme une humiliation et comme une calamité; les intérêts qu'on voudrait secourir par de tels moyens seraient perdus sans retour dans l'opinion nationale. Le devoir des puissances européennes envers la république helvétique est donc de ne laisser aux factions qui égarent ou oppriment quelques portions de la Suisse aucune illusion sur leur impuissance au dehors; ce devoir leur prescrit en même temps de ne causer aux bons citoyens, qui forment là, comme partout, la majorité de la nation, aucune alarme pour le maintien de leur indépendance au dedans.

A moins d'une agression tentée contre ses voisins (folie qui ne semble à craindre d'aucun parti, quelles que soient d'ailleurs la témérité et l'ignorance de plusieurs d'entre eux), la Suisse, dans son état actuel, tout déplorable qu'il puisse sembler à certains égards, n'appelle certainement pas et n'excuserait même en aucune manière l'in-

(1) Appelées *Landsgemeinden* dans les petits cantons, et à Genève *conseil général*.

tervention à main armée des pays qui l'environnent. Bien loin d'être redoutable pour les gouvernemens monarchiques, le spectacle de tant d'agitations stériles et de passions impuissantes semble devoir à la longue inspirer une commisération dédaigneuse plutôt que des sympathies républicaines. L'intérêt de l'Europe s'oppose néanmoins à ce qu'on fasse durer une si triste expérience. Il importe à tous les états que la Suisse vive, qu'elle se relève, qu'elle regagne le respect de ses voisins. Seule, ou presque seule maintenant, elle représente dans le vieux monde cette antique et noble forme de gouvernement qui s'est associée jadis à la manifestation d'un si haut génie, à la pratique de si glorieuses vertus. Le principe monarchique, entouré par nous d'une considération réfléchie (préférable pour lui peut-être à l'enthousiasme vague et au culte contesté dont il était l'objet sous l'ancien régime), le principe monarchique a lui-même besoin d'un contrepoids présent et sensible, qui, en lui imposant la prudence et la modération, le protège contre cette décadence qui naît trop souvent, l'histoire nous l'atteste, d'une domination sans limites. La Suisse a fourni trop de noms illustres, trop de faits honorables aux annales du moyen-âge et des temps modernes, pour que maintenant l'Europe ne lui accorde pas en retour le respect de ses droits, l'intérêt pour ses souffrances, la patience envers ses erreurs. Tel est en particulier le devoir de notre pays, où les obligations généreuses se comprennent par instinct et se pratiquent par enthousiasme. Et nous le disons avec confiance en finissant : tout ce qui se trouvera convenir à la sécurité de la Suisse, à sa dignité, à son bonheur, satisfera parfaitement les intérêts de la France.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

LE ROMAN

DANS LE MONDE.

On ne sait pas assez ce que l'on perd à ne demander qu'aux écrivains de profession l'expression dernière et complète de la littérature de son temps. En dehors des centres accoutumés de la vie intellectuelle, il y a plus d'une aimable découverte à faire, et aujourd'hui surtout la route commune est assez encombrée, assez bruyante, pour qu'on aime à s'en écarter et à chercher l'ombre dans les sentiers qui la côtoient. En France, heureusement, jamais la société polie n'a cessé d'aimer les lettres, ni de les honorer en les cultivant. Au moment où les marchands envahissent le temple, ne doit-on pas s'applaudir que l'art noble et délicat retrouve ainsi sur des autels cachés, et comme en d'aristocratiques oratoires, les pieux hommages qui lui manquent ailleurs? Pourtant il ne faudrait pas, nous le croyons du moins, que le mystère enveloppât toujours ces tentatives trop rares et trop discrètes. Parmi des œuvres souvent si charmantes, il en est plus d'une autour desquelles il conviendrait d'agrandir le cercle de lecteurs que de trop vifs scrupules voudraient limiter. Moins que jamais peut-être il sied à la littérature de dédaigner les leçons du monde. Il y a là, en présence de certaines ambitions excentriques et bruyantes, une école toute trouvée de naturel et de grace; il y a là surtout cette atmosphère sereine que déjà, sous l'empire, Joubert souhaitait aux lettres, et qu'il nous sera permis de leur souhaiter encore.

On se souvient d'un simple et charmant récit qne cette *Revue* publiait, il y a quatre ans, sous le titre de *Résignation* (1). A propos de ces pages, dont la grace touchante laissait deviner la plume d'une femme, nous signalions déjà l'influence heureuse qu'un contact plus direct avec le monde pouvait exercer sur

(1) Voyez ce récit et l'article qui le précède dans la livraison du 15 mai 1843.

la littérature; nous espérions que d'autres occasions s'offriraient à nous de contribuer à un rapprochement qui promettait d'être fécond. Notre attente n'a pas été tout-à-fait trompée, et, plus d'une fois, de précieux tributs sont venus, de ce côté, enrichir notre recueil. Aujourd'hui encore, un volume, tiré à cinquante ou soixante exemplaires pour un petit cercle d'amis, et que la haute société se dispute sans pouvoir satisfaire sa curiosité, nous permet d'arracher un nouveau filon à une mine qui ne s'épuisera pas, nous l'espérons. On ne nous blâmera point d'enlever ce volume à l'ombre, qui déjà ne le cache plus qu'à demi. Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de partager avec eux quelques-unes des émotions à la fois élevées et douces que nous venons d'éprouver. Après tout, il est, dans l'ordre littéraire, des larcins qui ressemblent fort à des restitutions. Respecter scrupuleusement certaines confidences réservées à un petit nombre d'élus, ne serait-ce pas condamner à l'oubli trop de pages fines et délicates? Un hasard heureux a fait tomber entre nos mains le nouveau recueil de l'auteur de *Résignation,* et l'aimable écrivain voudra bien nous pardonner de faire, en quelque sorte, violence à sa modestie, en donnant dans toute son étendue son premier récit.

LE MÉDECIN DU VILLAGE.

« Mon Dieu! qu'est ceci? » s'écrièrent à la fois plusieurs personnes qui se trouvaient réunies dans la salle à manger du château de Burcy.

La comtesse de Moncar venait d'hériter, par la mort d'un oncle fort éloigné et fort peu pleuré, d'un vieux château qu'elle ne connaissait pas, quoiqu'il fût à peine à quinze lieues de la terre qu'elle habitait l'été. Mme de Moncar, une des plus élégantes et presque une des plus jolies femmes de Paris, aimait médiocrement la campagne. Quittant Paris à la fin de juin, y revenant au commencement d'octobre, elle entraînait chez elle, dans le Morvan, quelques-unes des compagnes de ses plaisirs de l'hiver, et quelques jeunes gens choisis parmi ses danseurs les plus assidus. Mme de Moncar était mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui ne la protégeait pas toujours par sa présence. Sans trop abuser de sa grande liberté, elle était gracieusement coquette, élégamment futile, heureuse de peu de chose, d'un compliment, d'un mot aimable, d'un succès d'une heure, aimant le bal pour

le plaisir de se faire jolie, aimant l'amour qu'elle inspirait pour voir ramasser la fleur qui s'échappait de son bouquet; et lorsque quelques grands parens lui faisaient une docte remontrance : — Mon Dieu, disait-elle, laissez-moi rire et prendre gaiement la vie! cela est moins dangereux que de rester dans la solitude, à écouter les battemens de son cœur! Moi, je ne sais seulement pas si j'ai un cœur. — Le fait est que la comtesse de Moncar ne savait à quoi s'en tenir à cet égard. L'important pour elle était que ce point restât douteux toute sa vie, et elle trouvait prudent de ne pas se laisser le temps de réfléchir.

Un matin donc, elle et ses hôtes, par une belle matinée de septembre, se mirent en route pour le château inconnu avec l'intention d'y passer une journée. Un chemin de traverse, que l'on disait praticable, devait réduire à douze lieues le voyage que l'on entreprenait. Le chemin de traverse fut affreux : on s'égara dans les bois; une voiture se cassa; enfin ce ne fut que vers le milieu du jour que les voyageurs, fatigués et peu émerveillés des beautés pittoresques de la route, arrivèrent au château de Burcy, dont l'aspect ne devait guère consoler des ennuis du voyage.

C'était un grand bâtiment aux murs noircis. Devant le perron, un jardin potager, en ce moment sans culture, descendait de terrasse en terrasse, car le château, adossé aux flancs d'une colline boisée, n'avait aucun terrain plat autour de lui; des montagnes l'écrasaient de tous côtés; elles étaient rocailleuses, et les arbres, poussant au milieu des rochers, avaient une verdure sombre qui attristait les regards. L'abandon ajoutait au désordre de cette nature sauvage. Mme de Moncar resta interdite sur le seuil de son vieux château.

— Voilà qui ne ressemble guère à une partie de plaisir, dit-elle, et il me prend envie de pleurer à l'aspect de ce lugubre lieu. Cependant voici de beaux arbres, de grands rochers, un torrent qui gronde : il y a peut-être là une certaine beauté; mais tout cela est plus sérieux que moi, dit-elle en souriant. Entrons et voyons l'intérieur.

— Oui, voyons si le cuisinier, parti hier en avant-garde, est arrivé plus heureusement que nous, répondirent les convives affamés.

Bientôt on acquit l'heureuse certitude qu'un abondant déjeuner serait rapidement servi, et l'on se mit, en attendant, à parcourir le château. Les vieux meubles couverts de toiles usées, les fauteuils qui n'avaient plus que trois pieds, les tables qui branlaient, les sons discords d'un piano oublié là depuis vingt ans, fournirent mille sujets de plaisanteries. La gaieté reparut. Au lieu de souffrir des inconvéniens de cet incomfortable séjour, il fut décidé que l'on rirait de tout. D'ailleurs, pour ce monde jeune et oisif, cette journée était un événement, une campagne presque périlleuse, dont l'originalité commençait à parler à l'imagination. On avait brûlé un fagot dans la grande cheminée du salon; mais,

des bouffées de fumée s'étant fait jour de toutes parts, chacun s'enfuit dans le jardin. L'aspect en était bizarre; les bancs de pierre étaient couverts de mousse; les murs des terrasses, souvent éboulés, avaient laissé croître entre les pierres mal jointes mille plantes sauvages, tantôt s'élançant droites et hautes, tantôt tombantes à terre comme des lianes flexibles; les allées avaient disparu sous le gazon; les parterres, réservés aux fleurs cultivées, avaient été envahis par les fleurs sauvages, qui poussent partout où le ciel laisse tomber une goutte d'eau et un rayon de soleil; le liseron blanc entourait et étouffait le rosier des quatre saisons; le mûrier sauvage se mêlait au fruit rouge des groseilles; la fougère, la menthe aux doux parfums, les chardons à la tête hérissée de dards, croissaient à côté de quelques lis oubliés. Au moment où les voyageurs entrèrent dans l'enclos, mille petites bêtes, effrayées de ce bruit inaccoutumé, s'enfuirent sous l'herbe, et les oiseaux quittèrent leurs nids en volant de branche en branche. Le silence, qui avait tant d'années régné dans ce paisible lieu, fit place au bruit des voix et à de joyeux éclats de rire. Nul ne comprit cette solitude; nul ne se recueillit devant elle. Elle fut troublée, profanée sans respect. On se fit de nombreux récits des différens épisodes des plus jolies soirées de l'hiver, récits entremêlés d'aimables allusions, de regards expressifs, de complimens cachés, enfin de ces mille riens qui accompagnent les conversations de ceux qui cherchent à se plaire, n'ayant pas encore le droit d'être sérieux.

Le maître d'hôtel, après avoir vainement erré le long des murailles du château pour trouver une cloche qui pût retentir au loin, se décida enfin à crier du haut du perron que le déjeuner était servi. Le demi-sourire qui accompagnait ces paroles prouvait qu'il se résignait, comme ses maîtres, à prendre le parti de manquer ce jour-là à toutes ses habitudes d'étiquette et de convenance. On se mit gaiement à table. On oublia le vieux château, le désert où il se trouvait, la tristesse qui y régnait; tout le monde parla à la fois, et l'on but à la santé de la châtelaine, ou plutôt de la fée dont la seule présence faisait de cette masure un palais enchanté. Tout à coup tous les yeux se tournèrent vers les croisées de la salle à manger.

— Qu'est ceci? s'écria-t-on.

Devant les fenêtres du château, on voyait passer et s'arrêter une petite carriole d'osier peinte en vert, avec de grandes roues aussi hautes que le corps même de la voiture; elle était attelée à un cheval gris, court, dont les yeux semblaient être menacés par les brancards qui, du cabriolet, allaient toujours en s'élevant vers le ciel. La capote avancée de la petite carriole ne laissait voir que deux bras couverts des manches d'une blouse bleue, et un fouet qui chatouillait les oreilles du cheval gris.

— Mon Dieu! mesdames, s'écria Mme de Moncar, j'ai oublié de vous prévenir que j'avais été absolument forcée de prier à notre déjeuner le médecin du village, un vieillard qui jadis a rendu des services à la famille de mon oncle, et que j'ai entrevu une ou deux fois. Ne vous effrayez pas de cet hôte, il est fort taciturne. Après quelques paroles de politesse, nous ferons comme s'il n'était pas là; d'ailleurs je n'imagine pas qu'il veuille beaucoup prolonger sa visite.

En ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit, et l'on vit entrer le docteur Barnabé. C'était un petit vieillard bien faible, bien chétif, à la physionomie douce et calme. Ses cheveux blancs étaient attachés derrière sa tête et formaient une queue, selon la mode ancienne. Un œil de poudre couvrait ses tempes, ainsi que son front sillonné de rides. Il portait un habit noir et des culottes à boucles d'acier. Sur un de ses bras était placée une redingote ouatée de taffetas puce. L'autre main tenait une grande canne et un chapeau. L'ensemble de la toilette du médecin du village prouvait qu'il avait ce jour-là apporté beaucoup de soin à se parer; mais les bas noirs et l'habit du docteur étaient couverts de larges taches de boue, comme si le pauvre vieillard eût fait une chute au fond de quelque fossé. Il s'arrêta sur le seuil de la porte, étonné de se trouver en si nombreuse compagnie. Un peu d'embarras se peignit un instant sur sa physionomie; puis il se remit et salua sans parler. A cette entrée étrange, les convives furent saisis d'une grande envie de rire, qu'ils réprimèrent plus ou moins bien. Mme de Moncar seule, en maîtresse de maison qui ne peut pas faillir à la politesse, garda son sérieux.

— Mon Dieu! docteur, auriez-vous versé? demanda-t-elle.

Le docteur Barnabé, avant de répondre, regarda tout le jeune monde qui l'entourait, et, quelque simple et naïve que fût sa physionomie, il était impossible qu'il ne se rendît pas compte de l'hilarité causée par sa venue. Il répondit tranquillement :

— Je n'ai pas versé. Un pauvre charretier est tombé sous les roues de sa voiture; je passais, je l'ai relevé.

Et le docteur se dirigea vers celle des chaises restée vide autour de la table. Il prit sa serviette, la déploya, en passa une des extrémités dans la boutonnière de son habit, et étala le reste sur sa poitrine et sur ses genoux.

A ce début, de nombreux sourires errèrent sur les lèvres des convives; quelques chuchotemens rompirent le silence. Cette fois, le docteur ne leva pas les yeux, peut-être ne vit-il rien.

— Y a-t-il beaucoup de malades dans le village? demanda Mme de Moncar, tandis que l'on servait le nouveau venu.

— Mais oui, madame, beaucoup.

— Le pays est-il donc malsain?

— Non, madame.

— Mais ces maladies, d'où viennent-elles?

— Du grand soleil pendant les moissons, du froid et de l'humidité pendant l'hiver.

Un des convives, affectant un grand sérieux, se mêla à la conversation.

— Alors, monsieur, dans ce pays sain, on est malade toute l'année?

Le docteur leva ses petits yeux gris vers son interlocuteur, le regarda, hésita et sembla retenir ou chercher une réponse. Mme de Moncar intervint avec bonté.

— Je sais, dit-elle, que vous êtes ici la providence de tout ce qui souffre.

— Oh! vous êtes trop bonne! répondit le vieillard, et il parut fort occupé d'une tranche de pâté qu'il venait de se servir.

Alors on laissa le docteur Barnabé livré à lui-même, et la conversation reprit son cours.

Si les regards par hasard tombaient sur le paisible vieillard, on glissait sur lui un léger sarcasme, qui, mêlé à d'autres discours, devait, pensait-on, passer inaperçu de celui qui en était l'objet. Ce n'était pas que ces jeunes gens et ces jeunes femmes ne fussent habituellement polis, et n'eussent de la bonté au fond du cœur; mais, ce jour-là, le voyage, l'entrain du déjeuner, leur réunion, les rires qui avaient commencé avec les événemens de la journée, tout cela avait amené une gaieté sans raison, une moquerie communicative, qui les rendaient sans merci pour la victime que le hasard jetait sur leur chemin. Le docteur parut manger tranquillement, sans lever les yeux, sans prêter l'oreille, sans proférer une parole; on le tint pour sourd et muet, et le déjeuner s'acheva sans contrainte.

Quand on sortit de table, le docteur Barnabé fit quelques pas en arrière, laissant chaque homme choisir la femme qu'il voulait reconduire au salon. Une des compagnes de Mme de Moncar étant restée seule, le médecin du village s'avança timidement, et lui offrit, non le bras, mais la main. Les doigts de la jeune femme étaient à peine effleurés par les doigts du docteur, qui, légèrement incliné en signe de respect, s'avançait à pas comptés vers le salon. De nouveaux sourires accueillirent cette entrée, mais aucun nuage ne se montra sur le front du vieillard, que l'on déclara aveugle aussi bien que sourd et muet.

M. Barnabé, s'étant séparé de sa compagne, chercha la plus petite, la plus modeste des chaises du salon. Il la poussa à l'écart, bien loin de tout le monde, s'y assit, plaça sa canne entre ses genoux, croisa ses mains sur la pomme de la canne, et vint appuyer son menton sur ses mains. Dans cette position méditative, il resta silencieux, et, de temps à autre, ses yeux se fermèrent, comme si un doux sommeil, qu'il n'appelait ni ne repoussait, eût été au moment de s'emparer de lui.

— Madame de Moncar, s'écria un des voyageurs, je pense que vous n'avez pas le projet d'habiter ces ruines et ce désert?

— Non, vraiment, ce n'est pas mon projet; mais voici de hautes futaies, des bois agrestes. M. de Moncar pourrait bien être tenté, au moment des chasses, de venir ici passer quelques mois d'automne.

— Mais alors il faut abattre, reconstruire, déblayer, arracher!

— Faisons un plan, s'écria la jeune comtesse; sortons, et traçons le jardin futur de mes domaines.

Il était dit que cette partie de plaisir tournerait à mal. En ce moment, un gros nuage creva et laissa tomber une pluie fine et serrée. Impossible de quitter le salon.

— Mon Dieu! qu'allons-nous faire? reprit Mme de Moncar; les chevaux ont besoin de plusieurs heures de repos. Il est évident qu'il pleuvra long-temps. Cette herbe qui pousse partout est mouillée à ne pouvoir laisser faire un pas d'ici à huit jours; toutes les cordes du piano sont cassées. Il n'y a pas un livre à dix lieues à la ronde. Ce salon est glacial et triste à mourir. Qu'allons-nous devenir?

En effet, la bande, naguère joyeuse, perdait insensiblement sa gaieté. Les chuchotemens et les rires étaient remplacés par le silence. On s'approchait des fenêtres; on regardait le ciel : ce ciel restait sombre et chargé de nuages. Tout espoir de promenade était désormais impossible. On s'assit, tant bien que mal, sur les vieux meubles. On essaya de ranimer la conversation; mais il est des pensées qui ont besoin, comme les fleurs, d'un peu de soleil, et qui restent éteintes quand le ciel est noir. Toutes ces jeunes têtes semblaient s'incliner, battues par l'orage, comme les peupliers du jardin, que, d'un regard oisif, on voyait ondoyer au gré du vent. Une heure s'écoula péniblement.

La châtelaine, un peu découragée du non-succès de sa partie de plaisir, languissamment appuyée sur le balcon d'une fenêtre, regardait vaguement ce qui se trouvait devant elle.

— Voilà, dit-elle, là-bas, sur le coteau, une petite maison blanche que je ferai abattre; elle cache la vue.

— La maison blanche! s'écria le docteur. Il y avait plus d'une heure que le docteur Barnabé était immobile sur sa chaise. La joie, l'ennui, le soleil, la pluie, tout s'était succédé sans lui faire proférer une parole. On avait complétement oublié sa présence; aussi tous les regards se tournèrent-ils brusquement vers lui, lorsqu'il fit entendre ces trois mots : — La maison blanche!

— Quel intérêt portez-vous donc à cette maison, docteur? demanda la comtesse.

— Mon Dieu! madame, prenez que je n'aie rien dit. On l'abattra sans nul doute, puisque tel est votre bon plaisir.

— Mais pourquoi regrettez-vous cette vieille masure?

— C'est... mon Dieu, c'est qu'elle a été habitée par des personnes que j'aimais... et...

— Et qu'elles comptent y revenir, docteur?

— Elles sont mortes depuis long-temps, madame, mortes quand j'étais jeune!

Et le vieillard regarda avec tristesse la maison blanche, qui, sur le revers de la montagne, s'élevait, au milieu des bois, comme une marguerite au milieu de l'herbe.

Il y eut quelques instans de silence.

— Madame, dit un des voyageurs bas à l'oreille de Mme de Moncar; madame, il y a ici quelque mystère. Voyez comme notre Esculape est devenu sombre. Un drame pathétique s'est passé là-bas; un amour de jeunesse peut-être. Demandez au docteur de nous faire ce récit.

— Oui! oui! murmura-t-on de toutes parts; le récit! une histoire! une histoire! et, si l'intérêt manque, nous aurons pour nous égayer l'éloquence de l'orateur.

— Non pas, messieurs! répondit à demi-voix Mme de Moncar; si je demande au docteur Barnabé de raconter l'histoire de la maison blanche, c'est à la condition que personne ne rira.

Chacun ayant promis d'être sérieux et poli, Mme de Moncar s'approcha de M. Barnabé :

— Docteur, dit-elle en s'asseyant près du médecin, à cette maison, je le vois, se rattache quelque souvenir d'autrefois qui vous est resté précieux. Voulez-vous nous le dire? Je serais désolée de vous donner un regret qu'il serait en mon pouvoir de vous épargner; je laisserai cette maison si vous me dites pourquoi vous l'aimez.

Le docteur Barnabé parut étonné et demeura silencieux. La comtesse s'approcha plus encore de lui :

— Cher docteur, dit-elle, voyez quel mauvais temps! comme tout est triste! Vous êtes le plus âgé de nous tous, contez-nous une histoire! Faites-nous oublier la pluie, le brouillard et le froid.

M. Barnabé regarda la comtesse avec un grand étonnement.

— Il n'y a pas d'histoire, dit-il; ce qui s'est passé dans la maison blanche est bien simple et n'a d'intérêt que pour moi, qui aimais ces jeunes gens; des étrangers ne peuvent pas appeler cela une histoire. Et puis, je ne sais ni conter ni parler longuement, quand on m'écoute. D'ailleurs, ce que j'aurais à dire est triste, et vous êtes venus pour vous amuser.

Le docteur appuya de nouveau son menton sur sa canne.

— Cher docteur, reprit la comtesse, la maison blanche restera là, si vous dites ce qui vous la fait aimer.

Le vieillard parut un peu ému; il croisa, décroisa ses jambes, chercha sa tabatière, la remit dans sa poche sans l'ouvrir, puis, regardant la comtesse :

— Vous ne l'abattrez pas? dit-il en montrant de sa main maigre et tremblante la demeure qu'on voyait à l'horizon.

— Je vous le promets.

— Eh bien! soit donc! je ferai cela pour eux; je sauverai cette maison où ils ont été heureux.

— Mesdames, reprit le vieillard, je ne sais pas bien parler; mais je pense que le moins savant en arrive toujours à se faire comprendre quand il dit ce qu'il a vu. Cette histoire, sachez-le d'avance, n'est pas gaie. On appelle un musicien pour chanter et pour danser; on appelle un médecin quand on souffre et qu'on est près de mourir.

Un cercle se forma autour du docteur Barnabé, qui, restant les mains croisées sur sa canne, commença tranquillement le récit suivant, au milieu de l'auditoire qui, tout bas, projetait de sourire de ses discours :

— C'était, il y a bien long-temps, c'était quand j'étais jeune, car j'ai été jeune aussi. La jeunesse est une fortune qui appartient à tout le monde, aux riches comme aux pauvres, mais qui ne reste dans les mains de personne. Je venais de passer mes examens; j'étais reçu médecin, et, bien persuadé que, grace à moi, les hommes allaient cesser de mourir, je revins dans mon village déployer mes grands talens.

Mon village n'est pas loin d'ici. De la petite fenêtre de ma chambre, je voyais cette maison blanche du côté opposé à celui que vous regardez en ce moment. Mon village, à vos yeux, ne serait sûrement pas très beau. Pour moi, il était superbe; j'y étais né, et je l'aimais. Chacun voit à sa façon les choses que l'on aime; on s'arrange pour continuer à les aimer. Dieu permet qu'on soit de temps en temps un peu aveugle, car il sait bien que voir toujours clair, dans ce bas monde, n'amène pas grand profit. Ce pays donc me paraissait riant et animé : j'y savais vivre heureux. La maison blanche seulement, chaque fois qu'en me levant j'ouvrais mes volets, frappait désagréablement mes regards : elle était toujours close, sans bruit, et triste comme une chose abandonnée. Jamais je n'avais vu ses fenêtres s'ouvrir et se fermer, sa porte s'entrebâiller, et les barrières du jardin livrer passage à qui que ce fût. Monsieur votre oncle, qui n'avait que faire d'une chaumière à côté de son château, cherchait à la louer; mais le prix était un peu élevé, et personne parmi nous n'était assez riche pour venir y demeurer. Elle resta donc vide, tandis qu'au hameau on voyait à chaque fenêtre deux ou trois joyeuses figures d'enfans écartant des branches de giroflée pour regarder dans la rue au moindre bruit qui faisait japper les chiens; mais, un matin, à mon réveil, je fus tout étonné de voir la maison blanche avec une grande échelle placée le long de ses murs : un peintre peignait en vert les volets des fenêtres; une servante nettoyait les carreaux, un jardinier bêchait le jardin.

— Tant mieux! me dis-je, un bon toit comme celui-là qui n'abrite personne, c'est du bien perdu!

Je vis, de jour en jour, la maison changer d'aspect; des caisses de fleurs vinrent cacher la nudité des murs. Un parterre fut dessiné devant le perron; les allées, débarrassées des mauvaises herbes, furent sablées, et de la mousseline blanche comme la neige brillait au soleil, quand il dardait sur les fenêtres. Un jour enfin, une voiture de poste traversa le village et vint s'arrêter dans l'enclos de la petite maison. Qui étaient ces étrangers? nul ne le savait; mais chacun, au village, désirait le savoir. Pendant long-temps, rien ne se répandit au dehors de ce qui se passait dans cette demeure; on voyait seulement les rosiers fleurir et le gazon verdoyer. Que de commentaires on fit sur ce mystère! C'étaient des aventuriers qui se cachaient; c'étaient un jeune homme et sa maîtresse; enfin on devina tout, hors la vérité. La vérité est si simple, qu'on ne songe pas toujours à elle; une fois l'esprit en mouvement, il cherche à droite, à gauche, il ne pense pas à regarder tout droit devant lui. Moi, je m'agitai peu. N'importe qui est là, me disais-je, ce sont des hommes, donc ils ne seront pas long-temps sans souffrir, et l'on m'enverra chercher. J'attendis patiemment.

En effet, un matin, on vint me dire que M. William Meredith me priait de me rendre chez lui. Je fis ma plus belle toilette d'alors, et, tâchant de me donner une gravité analogue à mon état, je traversai tout le village, non sans me sentir un peu fier de mon importance. Je fis bien des envieux ce jour-là! On se mit sur le seuil des portes pour me voir passer. « Il va à la maison blanche! » se disait-on; et moi, sans me hâter, dédaignant en apparence une vulgaire curiosité, je marchais lentement, saluant mes voisins les paysans, en leur disant : « A revoir, mes amis, à revoir plus tard, ce matin j'ai affaire, » et j'arrivai ainsi là-haut sur la colline.

Lorsque j'entrai dans le salon de cette mystérieuse maison, je fus réjoui du spectacle qui frappa mes regards : tout était à la fois simple et élégant. Le plus bel ornement de cette pièce était des fleurs; elles étaient si artistement arrangées, que de l'or n'eût pas mieux paré l'intérieur de cette demeure : de la mousseline blanche aux fenêtres, de la percale blanche sur les fauteuils, c'était tout; mais il y avait des roses, des jasmins, des fleurs de toutes sortes, comme dans un jardin. Le jour était adouci par les rideaux des fenêtres, l'air était rempli de la bonne odeur des fleurs, et, blottie sur un sofa, une jeune fille ou une jeune femme, blanche et fraîche comme tout ce qui l'entourait, m'accueillit avec un sourire. Un beau jeune homme, qui était assis sur un tabouret près d'elle, se leva, quand on eut annoncé le docteur Barnabé.

— Monsieur, me dit-il avec un accent étranger très fortement marqué, ici on parle tant de votre science, que je m'attendais à voir entrer un vieillard.

— Monsieur, lui répondis-je, j'ai fait des études sérieuses; je suis pénétré de la responsabilité et de l'importance de mon état; vous pouvez avoir confiance en moi.

— Eh bien! me dit-il, je recommande à vos soins ma femme, dont la situation présente réclame quelques conseils et quelques précautions. Elle est née loin d'ici; elle a quitté famille et amis pour me suivre. Moi, pour la soigner, je n'ai que mon affection, mais nulle expérience. Je compte sur vous, monsieur; s'il est possible, préservez-la de toutes souffrances.

En disant ces mots, le jeune homme fixa sur sa femme un regard si plein d'amour, que les grands yeux bleus de l'étrangère brillèrent de larmes de reconnaissance. Elle laissa tomber le petit bonnet d'enfant qu'elle brodait, et ses deux mains serrèrent la main de son mari.

Je les regardais, et j'aurais dû trouver que leur sort était digne d'envie; il n'en fut rien. Je me sentis triste : je n'aurais pu dire pourquoi. J'avais souvent vu pleurer des gens dont je disais : Ils sont heureux! Je voyais sourire William Meredith et sa femme, et je ne pus m'empêcher de penser qu'ils avaient des chagrins. Je m'assis auprès de ma charmante malade. Jamais je n'ai rien vu d'aussi joli que ce joli visage, entouré de longues boucles de cheveux blonds.

— Quel âge avez-vous, madame?

— Dix-sept ans.

— Ce pays éloigné où vous êtes née a-t-il un climat bien différent du nôtre?

— Je suis née en Amérique, à la Nouvelle-Orléans. Oh! le soleil est plus beau qu'ici!

Elle craignit sans doute d'avoir exprimé un regret, car elle ajouta :

— Mais tout pays est beau quand on est dans la maison de son mari, près de lui, et que l'on attend son enfant.

Son regard chercha celui de William Meredith; puis, dans une langue que je n'entendais pas, elle prononça quelques paroles si douces, que ce devaient être des paroles d'amour.

Après une courte visite, je me retirai en promettant de revenir.

Je revins, et, au bout de deux mois, j'étais presque un ami pour ce jeune ménage. M. et Mme Meredith n'avaient point un bonheur égoïste; ils avaient encore le temps de penser aux autres. Ils comprirent que le pauvre médecin de village, n'ayant d'autre société que celle des paysans, regardait comme une heure bénie celle qu'il passait à entendre parler le langage du monde. Ils m'attirèrent à eux, me racontèrent leurs voyages, et bientôt, avec cette prompte confiance qui caractérise la jeunesse, ils me dirent leur histoire. Ce fut la jeune femme qui prit la parole :

— Docteur, me dit-elle, là-bas, par-delà les mers, j'ai un père, des sœurs, une famille, des amis, que j'ai aimés long-temps, jusqu'au jour

où j'ai aimé William; mais alors j'ai fermé mon cœur à ceux qui repoussaient mon ami. Le père de William lui défendait de m'épouser, parce qu'il était trop noble pour la fille d'un planteur américain; mon père me défendait d'aimer William, parce qu'il était trop fier pour donner sa fille à un homme dont la famille ne l'eût pas accueillie avec amour. On voulut nous séparer; mais nous nous aimions. Nous avons long-temps prié, pleuré, demandé grace à ceux auxquels nous devions obéissance; ils restèrent inflexibles, et nous nous aimions! — Docteur, avez-vous jamais aimé? Je le voudrais, pour que vous fussiez indulgent pour nous. Nous nous sommes mariés secrètement, et nous avons fui vers la France. Oh! que la mer me parut belle pendant ces premiers jours de notre amour! Elle fut hospitalière pour les deux fugitifs. Errans au milieu des flots, à l'ombre des grandes voiles du vaisseau, nous avons eu des jours heureux, rêvant le pardon de nos familles et ne voyant que joies dans l'avenir. Hélas! il n'en fut pas ainsi. On voulut nous poursuivre, et, à l'aide de je ne sais quelle irrégularité de forme dans ce mariage clandestin, l'ambitieuse famille de William eut la cruelle pensée de nous séparer. Nous nous sommes cachés au milieu de ces montagnes et de ces bois. Sous un nom qui n'est pas le nôtre, nous vivons ignorés. Mon père n'a jamais pardonné; il m'a maudite!... Voilà pourquoi, docteur, je ne puis pas toujours sourire, même auprès de mon cher William!

Mon Dieu! comme ils s'aimaient! Jamais je n'ai vu une ame s'être plus donnée à une autre ame que celle d'Eva Meredith ne s'était donnée à son mari! Quelle que fût l'occupation à laquelle elle se livrait, elle se plaçait de façon à pouvoir, en levant les yeux, regarder et voir William. Elle ne lisait que le livre qu'il lisait. La tête penchée sur l'épaule de son mari, ses yeux suivaient les lignes sur lesquelles s'arrêtaient les yeux de William; elle voulait que les mêmes pensées vinssent les frapper en même temps, et, quand je traversais le jardin pour arriver à leur maison, je souriais en voyant toujours sur le sable des allées la trace du petit pied d'Eva auprès de celle des pieds de William. Quelle différence, mesdames, de cette solitaire et vieille maison que vous voyez là-bas à la jolie demeure de mes jeunes amis! Que de fleurs couvraient les murs! que de bouquets sur tous les meubles! que de livres charmans pleins d'histoires d'amour qui ressemblaient à leurs amours! que de gais oiseaux chantant autour d'eux! Comme il était bon de vivre là et d'être aimé un peu de ceux qui s'aimaient tant! Mais voyez, on a bien raison de dire que les jours heureux ne sont pas longs sur cette terre, et que Dieu, en fait de bonheur, ne donne jamais qu'un peu.

Un matin, Eva Meredith me parut souffrante. Je la questionnais avec tout l'intérêt que j'avais pour elle, quand elle me dit brusquement :

— Tenez, docteur, ne cherchez pas si loin la cause de mon mal; ne

me tâtez pas le pouls, c'est mon cœur qui bat trop fort. Dites, si vous voulez, que je suis enfant, docteur, mais j'ai un peu de chagrin ce matin. William va me quitter; oui, il va de l'autre côté de la montagne, à la ville voisine, chercher de l'argent qu'on nous envoie.

— Et quand reviendra-t-il? lui demandai-je doucement.

Elle sourit, rougit presque, et puis, avec un regard qui semblait dire : Ne riez pas de moi, elle répondit : *Ce soir!*

Je ne pus m'empêcher de sourire malgré le regard qui m'implorait.

En ce moment, un domestique amena devant le perron le cheval qu'allait monter M. Meredith. Eva se leva, descendit dans le jardin, s'approcha du cheval, et, caressant sa crinière, inclina sa tête sur le cou de l'animal, peut-être pour cacher que quelques larmes s'échappaient de ses yeux. William vint, et, s'étant élancé sur son cheval, il releva doucement la tête de sa femme.

— Enfant! lui dit-il en la regardant avec amour et en la baisant au front.

— William! c'est que nous ne nous sommes pas encore quittés pour tant d'heures à la fois.

M. Meredith pencha sa tête vers celle d'Eva, et baisa de nouveau ses beaux cheveux blonds; puis il enfonça l'éperon dans le flanc du cheval et partit au galop. Je suis convaincu qu'il était aussi un peu ému. Rien n'est contagieux comme la faiblesse des gens que l'on aime : les larmes appellent les larmes, et ce n'est pas un beau courage que celui qui fait rester les yeux secs auprès d'un ami qui pleure.

Je m'éloignai, et, rentré dans la chambre de ma maisonnette, je me mis à songer au grand bonheur d'aimer. Je me demandai si jamais une Eva viendrait partager ma pauvre demeure; je ne songeais pas à examiner si j'étais digne d'être aimé. Mon Dieu! lorsqu'on regarde les êtres qui se dévouent, on voit bien facilement que ce n'est pas à cause de mille choses et pour de bonnes raisons qu'ils aiment si bien; ils aiment parce que cela leur est nécessaire, inévitable; ils aiment à cause de leur cœur, non pas à cause de celui des autres. Eh bien! cette bonne chance qui fait rencontrer une ame qui a besoin d'aimer, je songeais à la chercher, à la trouver, absolument comme dans mes promenades du matin je pouvais rencontrer sur mon chemin une fleur parfumée.

Je rêvais ainsi, quoique ce soit un assez blâmable sentiment que celui qui, à la vue du bonheur des autres, nous fait regretter ce qui nous manque. N'y a-t-il pas là un peu d'envie? et si la joie se volait comme on vole de l'or, ne songerions-nous pas à en faire le larcin?

La journée se passa, et je venais de terminer mon frugal souper quand on vint me prier, de la part de Mme Meredith, de me rendre chez elle. En cinq minutes, j'arrivai à la porte de la maison blanche. Je trouvai Eva, seule encore, assise sur un sofa, sans ouvrage, sans livre,

pâle et toute tremblante. — Venez, docteur, venez, me dit-elle de sa douce voix; je ne puis plus rester seule. Voyez comme il est tard! il y a plus de deux heures qu'il devrait être ici, et il n'est pas encore rentré!

Je fus étonné de l'absence prolongée de M. Meredith; mais, pour rassurer sa femme, je répondis tranquillement : — Que pouvons-nous savoir du temps nécessaire à ses affaires, une fois arrivé à la ville? On l'aura fait attendre; le notaire était absent peut-être. Il y aura eu des actes à rédiger, à signer...

— Ah! docteur, je savais bien que vous me diriez quelques consolantes paroles. Je n'ai pas hésité à vous demander de venir; j'avais besoin d'entendre quelqu'un me dire qu'il n'était pas sage de trembler ainsi. Que la journée a été longue, grand Dieu! Docteur, est-ce qu'il y a des personnes qui peuvent vivre seules? Est-ce qu'on ne meurt pas tout de suite, comme si on vous ôtait la moitié de l'air qu'il faut pour respirer? Mais voilà huit heures qui sonnent!... — Huit heures sonnaient en effet. Il m'était difficile de comprendre pourquoi William n'était pas de retour. A tout hasard, je dis à Mme Meredith : — Madame, le soleil se couche à peine; il fait jour encore, et la soirée est superbe. Venez respirer la bonne odeur de vos fleurs; venez du côté de l'arrivée. Votre mari vous trouvera sur son chemin.

Elle s'appuya sur mon bras et marcha vers la barrière qui fermait le petit jardin. J'essayai d'attirer son attention sur les objets qui l'entouraient. Elle me répondit d'abord comme un enfant obéit; mais je sentais que sa pensée n'était pas avec ses paroles. Son regard inquiet restait fixé sur la barrière verte, encore entr'ouverte comme au départ de William. Elle vint s'appuyer sur le treillage, puis elle me laissa parler, souriant de temps à autre pour me remercier; car, à mesure que le temps passait, elle perdait le courage de me répondre. Ses yeux suivaient dans le ciel le coucher du soleil, et les teintes grises qui succédaient à l'éclat de ses rayons marquaient d'une manière certaine la marche du temps. Tout s'assombrit autour de nous; le chemin qui, à travers le bois, nous avait jusqu'alors laissé voir ses blancs contours, disparut à nos yeux sous l'ombre des grands arbres, et l'horloge du village sonna neuf heures. Eva tressaillit; moi-même je sentis chaque coup me frapper au cœur. J'avais pitié de ce que devait souffrir cette femme.

— Songez, madame, lui répondis-je (elle ne m'avait pas parlé, mais je répondais à l'inquiétude qui parlait sur tous ses traits), songez que M. Meredith ne peut revenir qu'au pas : les routes à travers les bois sont sans cesse coupées de rochers qui ne permettent pas d'avancer vite. — Je lui parlais ainsi parce qu'il fallait la rassurer, mais le fait est que je ne savais plus comment expliquer l'absence de William. Moi qui connaissais la distance, je savais bien que j'aurais été deux fois à la ville et en

serais deux fois revenu depuis qu'il avait quitté sa demeure. La rosée du soir commençait à pénétrer nos vêtemens, et surtout la mousseline qui couvrait la jeune femme. Je repris son bras et l'entraînai vers la maison. Elle me suivit avec douceur. C'était un caractère faible, où tout était soumis, même la douleur. Elle marcha lentement, la tête baissée, les yeux fixés sur les traces laissées dans le sable par le galop du cheval de son mari. Mais qu'il était triste, bon Dieu! de revenir ainsi à la nuit, encore sans William! En vain nous prêtions l'oreille : la nature était dans ce grand silence que rien ne trouble à la campagne lorsque la nuit est venue. Comme tout sentiment d'inquiétude s'augmente alors! La terre paraît si triste au milieu de l'obscurité, qu'elle semble nous rappeler que tout s'obscurcit aussi dans la vie. C'était la vue de cette jeune femme qui me faisait faire ces réflexions; à moi seul je n'eusse jamais songé à tout cela.

Nous rentrâmes. Eva s'assit sur le canapé et resta immobile, les mains jointes sur ses genoux, la tête baissée sur sa poitrine. On avait placé une lampe sur la cheminée, et la lumière tombait en plein sur son visage. Jamais je n'en oublierai la douloureuse expression : elle était pâle, tout-à-fait pâle; son front et ses joues étaient de la même teinte; l'humidité du soir avait allongé les boucles de ses cheveux, qui tombaient en désordre sur ses épaules. Des larmes roulaient sous ses paupières, et le tremblement de ses lèvres décolorées laissait deviner l'effort qu'elle faisait pour empêcher ses pleurs de couler. Elle était si jeune, que cette douce figure semblait celle d'un enfant auquel on défend de pleurer.

Je commençais à me troubler et à ne plus savoir quelle contenance garder vis-à-vis de Mme Meredith. Je me rappelai tout à coup (c'était bien une pensée de médecin) qu'au milieu de ses inquiétudes, Eva n'avait rien pris depuis le matin, et son état rendait imprudent de prolonger cette privation de toute nourriture. Au premier mot que je prononçai à ce sujet, elle leva vers moi ses yeux avec une expression de reproche, et cette fois le mouvement de ses paupières fit couler deux larmes sur ses joues.

— Pour votre enfant, madame! lui dis-je.

— Ah! vous avez raison! murmura-t-elle. Et elle se leva pour se rendre à la salle à manger; mais dans la salle à manger il y avait deux couverts mis à leur petite table, et cela en ce moment me parut si triste, que je restai sans dire un mot, sans faire un mouvement. L'inquiétude qui me gagnait me rendait tout-à-fait gauche; je n'étais pas assez habile pour dire des choses que je ne pensais pas. Le silence se prolongeait. Et cependant, me disais-je tout bas, je suis là pour la consoler; elle m'a fait appeler à cette intention. Il y a sans doute mille raisons pour expliquer ce retard; cherchons-en une... Je cherchais, je

cherchais... puis je restais silencieux, maudissant cent fois en une minute le peu d'esprit d'un pauvre médecin de village.

Eva, la tête appuyée sur sa main, ne mangeait pas. Tout à coup elle se tourna brusquement vers moi, et éclatant en sanglots :

— Ah! docteur, dit-elle, je le vois bien, vous êtes inquiet aussi!

— Mais non; mais non, madame, répondis-je en parlant au hasard. Pourquoi serais-je inquiet? Il aura dîné chez le notaire. Le pays est sûr, et personne ne sait d'ailleurs qu'il rapporte de l'argent.

Une de mes préoccupations venait de se faire jour malgré moi. Je savais qu'une bande de moissonneurs étrangers avait traversé le village le matin pour se rendre dans un département voisin.

Eva poussa un cri.

— Des voleurs! des voleurs! dit-elle. Je n'avais pas songé à ce danger!

— Mais, madame, je n'en parle que pour dire qu'il n'existe pas

— Oh! cette idée vous est venue, docteur, parce que vous pensiez que ce malheur était possible! William, mon William! pourquoi m'as-tu quittée? s'écria-t-elle en pleurant.

J'étais debout, désolé de ma maladresse, hésitant devant toutes mes pensées, balbutiant quelques mots sans suite, et sentant, pour comble de malheur, que mes yeux allaient se remplir de larmes. Allons! je vais pleurer, me disais-je; il ne me manquait plus que cela. Enfin il me vint une idée.

— Madame Meredith, lui dis-je, je ne peux vous voir vous tourmenter ainsi et rester à vos côtés sans rien trouver de bon à dire pour vous consoler. Je vais aller à la recherche de votre mari; je vais prendre à tout hasard une des routes du bois; je vais regarder partout, appeler, aller, s'il le faut, jusqu'à la ville.

— Oh! merci, merci, mon ami! s'écria Eva Meredith. Prenez avec vous le jardinier, le domestique; allez dans toutes les directions.

Nous rentrâmes précipitamment dans le salon, et Eva sonna vivement à plusieurs reprises. Tous les habitans de la petite maison ouvrirent à la fois les différentes portes de la pièce où nous étions.

— Suivez le docteur Barnabé, s'écria Mme Meredith.

En ce moment, le galop d'un cheval se fit distinctement entendre sur le sable de l'allée. Eva poussa un cri de bonheur qui pénétra tous les cœurs. Jamais je n'oublierai l'expression de divine joie qui se peignit à l'instant sur son visage encore inondé de larmes.

Elle et moi, nous volâmes vers le perron. La lune, en ce moment, se dégageant des nuages, éclaira en plein un cheval couvert d'écume, que personne ne montait, dont la bride traînait à terre, et dont les étriers vides frappaient les flancs poudreux. Un second cri, horrible cette fois, s'échappa de la poitrine d'Eva; puis elle se tourna vers moi les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, les bras pendans.

— Mes amis, criai-je aux domestiques consternés, allumez des torches et suivez-moi! Madame, nous allons revenir bientôt, je l'espère, avec votre mari, qui s'est légèrement blessé; un pied foulé, peut-être. Ne perdez pas courage; nous reviendrons bientôt.

— Je vous suivrai, murmura Eva Meredith d'une voix étouffée.

— C'est impossible, m'écriai-je; il faut aller vite; il faut aller loin peut-être, et dans votre état... ce serait risquer votre vie et celle de votre enfant...

— Je vous suivrai, répéta Eva.

Oh! ce fut alors que je sentis combien était cruel l'isolement de cette femme. S'il y avait eu là un père, une mère, on lui eût ordonné de rester, on l'eût retenue de force; mais elle était seule sur la terre, et, à toutes mes rapides instances, elle répondait d'une voix sourde : — Je vous suivrai.

Nous partîmes. Les nuages alors voilaient la lune; il n'y avait aucune lumière ni dans le ciel ni sur la terre. A peine pouvions-nous, à la lueur incertaine de nos torches, distinguer notre chemin. Un domestique marchait en avant. Il inclinait la torche qu'il tenait tantôt à droite, tantôt à gauche, pour éclairer les fossés, les buissons qui bordaient la route. Derrière lui, Mme Meredith, le jardinier et moi, nous suivions du regard le jet de lumière projeté par la flamme, cherchant avec angoisse si quelque objet ne viendrait pas frapper nos yeux. De temps à autre, nous élevions la voix en appelant M. Meredith. Après nous, un sanglot étouffé murmurait à peine le nom de William, comme si un cœur eût compté sur l'instinct de l'amour pour faire mieux entendre ses larmes que nos cris.

Nous arrivâmes dans le bois. La pluie commençait à tomber, et les gouttes, en frappant les feuilles des arbres, faisaient un bruit si triste, qu'il semblait que tout pleurait autour de nous.

Les vêtemens légers qui couvraient Eva furent bientôt pénétrés par cette pluie froide. L'eau ruisselait de toutes parts sur les cheveux, sur le front de la pauvre femme. Elle se heurtait les pieds contre les rochers du chemin, et souvent fléchissait au point de tomber sur ses genoux; mais elle se relevait avec l'énergie du désespoir et poursuivait sa route. Cela faisait mal à voir. La lueur rouge de nos torches éclairait l'un après l'autre chaque tronc d'arbre, chaque rocher. Parfois, à un coude du chemin, le vent semblait éteindre cette lueur, et alors nous nous arrêtions, perdus dans les ténèbres. Nos voix, en appelant William Meredith, étaient devenues si tremblantes, qu'elles nous faisaient peur à nous-mêmes. Je n'osais regarder Eva; en vérité, je craignais de la voir tomber morte devant moi.

Enfin un moment vint où, tandis que fatigués, découragés, nous marchions en silence, Mme Meredith nous repoussa subitement, s'élança

en avant et se jeta à travers les broussailles. Nous la suivîmes. Quand nous pûmes soulever une torche pour distinguer les objets, hélas! nous la vîmes à genoux auprès du corps de William; il était étendu par terre, sans mouvement, les yeux ternes et le front couvert du sang qui s'échappait d'une blessure au côté gauche de la tête.

— Docteur? me dit Eva.

Ce seul mot disait : — William vit-il encore?

Je me penchai; je tâtai le pouls de William Meredith; je posai ma main sur son cœur, et je restai silencieux. Eva me regardait toujours; mais, à mesure que mon silence se prolongeait, je la vis fléchir, s'incliner, puis, sans dire une parole, sans jeter un cri, elle tomba évanouie sur le corps mort de son mari.

— Mais, mesdames, dit le docteur Barnabé en se tournant vers son auditoire, voilà le soleil qui brille; vous pouvez sortir maintenant. Restons-en là de ce triste récit.

Mme de Moncar s'approcha du vieillard : — Docteur, dit-elle, de grace, soyez assez bon pour achever; regardez-nous, et vous ne douterez pas de l'intérêt avec lequel nous vous écoutons.

En effet, il n'y avait plus de sourires moqueurs sur les jeunes visages qui entouraient le médecin de village. Peut-être même eût-il pu voir des larmes briller dans quelques yeux. Il reprit son récit :

Mme Meredith fut transportée chez elle, et elle resta plusieurs heures sans connaissance sur son lit. Je sentais que c'était à la fois un devoir et une cruauté de lui prodiguer les secours de mon art pour la rappeler à la vie. Je redoutais les scènes déchirantes qui allaient succéder à cet état d'immobilité; je demeurais penché vers cette pauvre femme, baignant ses tempes d'eau fraîche et épiant avec anxiété le triste et cependant l'heureux moment où je verrais le souffle de la respiration s'échapper de ses lèvres. Je m'étais trompé dans mes prévisions, car je n'avais jamais vu un grand malheur. Eva entr'ouvrit les yeux, puis les referma aussitôt; aucune larme ne souleva ses paupières pour glisser sur ses joues. Elle resta glacée, immobile, silencieuse, et, si ce n'eût été le cœur qui avait recommencé à battre sous ma main, j'aurais pu la croire morte. Qu'il est triste de se trouver témoin d'une douleur que l'on sent au-dessus de toute consolation! Je me disais que me taire semblait manquer de pitié pour cette malheureuse femme, que parler pour consoler semblait ne pas assez reconnaître la grandeur du malheur. Moi qui n'avais pu rien trouver à dire pour calmer une inquiétude, pouvais-je espérer être plus éloquent en face d'une pareille souffrance? Je pris le parti le plus sûr, celui d'un silence complet. Je resterai là, me disais-je, je soignerai le mal physique, ainsi que cela est mon devoir, puis je me tiendrai immobile auprès d'elle, comme un chien dévoué se coucherait à ses pieds. Une fois ma résolution prise, je fus plus

calme; je la laissai vivre d'une vie qui ressemblait à une mort. Au bout de quelques heures pourtant, j'approchai des lèvres de Mme Meredith une cuillerée de potion que j'avais jugée nécessaire. Eva tourna lentement la tête du côté opposé et resta appuyée loin de la main qui lui présentait le breuvage. Quelques instans après, je revins à la charge.

— Buvez, madame, lui dis-je, et de la cuillère j'effleurais doucement ses lèvres; ses lèvres restèrent fermées.

— Madame, votre enfant! repris-je à demi-voix.

Eva ouvrit les yeux, se souleva péniblement, s'appuya sur son coude, se pencha vers la boisson que je lui présentais, la prit; puis elle retomba sur son oreiller :

— Il faut que j'attende qu'une autre vie soit séparée de la mienne! murmura-t-elle.

Depuis lors, Mme Meredith ne parla plus, mais elle obéit machinalement à toutes mes prescriptions. Étendue sur son lit de douleur, elle semblait éternellement dormir; mais, à quelque moment que ce fût, quand de ma voix la plus basse je lui disais : « Soulevez-vous, buvez ceci, » elle obéissait au premier mot; ce qui me prouvait que l'ame veillait dans ce corps immobile sans trouver un seul instant d'oubli et de repos.

Je fus seul à m'occuper des funérailles de William. On ne sut jamais rien de positif sur la cause de sa mort. On ne trouva pas sur lui l'argent qu'il devait rapporter de la ville; peut-être avait-il été volé et assassiné, peut-être cet argent, donné en billets, s'était-il échappé de sa poche au moment d'une chute de cheval. Et comme on ne pensa que fort tard à essayer de le retrouver, il n'était pas impossible que la pluie de la nuit l'eût fait disparaître dans la terre fangeuse et les herbes humides. On fit quelques perquisitions qui n'eurent aucun résultat, et bientôt on cessa toute recherche à cet égard. J'avais essayé de savoir d'Eva Meredith s'il n'y avait pas quelques lettres à écrire pour prévenir sa famille ou celle de son mari. Je pus difficilement lui arracher une réponse. Enfin je parvins à comprendre qu'il fallait seulement prévenir leur homme d'affaires, qui ferait ce qu'il était convenable de faire. J'espérais donc que, d'Angleterre du moins, il arriverait quelques nouvelles qui décideraient de l'avenir de cette pauvre femme; mais non, les jours succédèrent aux jours, et personne sur la terre ne sembla savoir que la veuve de William Meredith vivait dans un isolement complet au milieu d'un pauvre village. Plus tard, pour essayer de rappeler Eva au sentiment de l'existence, j'avais désiré qu'elle se levât. Le lendemain du jour où je donnai ce conseil, je la trouvai debout, vêtue de noir : c'était l'ombre de la belle Eva Meredith. Ses cheveux étaient séparés en bandeaux sur son front pâle. Elle était assise près d'une fenêtre, et restait immobile comme elle l'avait été dans son lit.

Ce fut ainsi que je passai en silence de longues soirées auprès d'elle. Je prenais un livre par contenance. Chaque jour, en l'abordant, je lui disais quelques paroles de pitié et de dévouement. Elle me répondait par un regard qui me disait merci; puis nous demeurions sans parler. J'attendais qu'une occasion se présentât pour essayer d'échanger avec elle quelques pensées; mais ma gaucherie et mon respect pour son malheur ne savaient pas la faire naître ou la laissaient passer. Je m'accoutumais peu à peu à cette absence de tout discours, à ce recueillement, et puis, qu'aurais-je dit? L'important était qu'elle sût qu'elle n'était pas absolument seule dans ce monde, et, tout obscur que fût l'appui qui lui restait, c'était quelqu'un enfin. Je n'allais la voir que pour lui dire par ma présence : « Je suis là. »

Ce fut une étrange phase de ma vie; elle eut une grande influence sur le reste de ma destinée. Si je n'avais pas témoigné tant de regrets de voir disparaître la maison blanche, je passerais rapidement à la conclusion de ce récit; mais vous avez voulu savoir pourquoi cette maison était pour moi un lieu consacré, il faut donc que je vous dise ce que j'ai pensé, ce que j'ai senti sous son humble toit. Pardonnez-moi, mesdames, quelques paroles sérieuses. Cela ne va pas mal à la jeunesse d'être un peu attristée; elle a tant de temps devant elle pour rire et pour oublier!

Fils d'un paysan enrichi, j'avais été envoyé à Paris pour achever mes études. Pendant les quatre années passées dans cette grande ville, j'avais conservé la gaucherie de mes manières, la simplicité de mon langage; mais j'avais rapidement perdu la naïveté de mes sentimens. Je revins dans ces montagnes presque savant, mais presque incrédule à tout ce qui fait qu'on vit paisible sous un toit de chaume auprès de sa femme et de ses enfans, sans détourner les yeux des croix du cimetière que l'on voit du seuil de sa demeure.

Quand Eva Meredith était heureuse, son bonheur m'avait déjà donné d'utiles leçons. « Ils m'ont trompé là-bas, » me disais-je; il y a des cœurs vrais, il y a des ames innocentes comme des ames d'enfans. Le plaisir d'un instant n'est pas tout dans la vie. Il existe des sentimens qui ne finissent pas avec la fin de l'année. On peut s'aimer long-temps, toujours peut-être.

En contemplant l'amour de William et d'Eva, j'avais retrouvé ma simple nature du paysan d'autrefois. Je me prenais à rêver une femme vertueuse, candide, assidue à l'ouvrage, embellissant mon logis par ses soins et son bon ordre. Je me voyais fier de la douce sévérité de ses traits, révélant à tout venant l'épouse fidèle et même un peu austère. Certes, ce n'étaient pas là mes rêves de Paris au sortir d'une joyeuse soirée passée avec mes camarades! Un malheur horrible tomba comme la foudre sur Eva Meredith. Cette fois, je compris moins vite l'enseignement que chaque jour renouvelait pour moi.

Eva restait assise près d'une fenêtre, le regard tristement fixé sur le ciel. Cette position, assez familière à tous ceux qui rêvent, attira peu d'abord mon attention; cependant à la longue elle finit par me frapper. Tandis que mon livre restait ouvert sur mes genoux, je regardais Mme Meredith, et, bien sûr que ses regards ne surprendraient pas les miens, je l'examinais attentivement. Eva regardait le ciel, mes yeux suivaient la direction des siens. « Ah! me dis-je avec un demi-sourire, elle croit qu'elle ira le retrouver là-haut! » Puis je repris mon livre en songeant qu'il était heureux pour la faiblesse des femmes que de semblables pensées vinssent au secours de leur douleur.

Je vous l'ai dit, mon séjour au milieu des étudians avait mis de mauvaises idées dans ma tête. Chaque jour cependant je voyais Eva dans la même attitude, et chaque jour mes réflexions étaient ramenées vers le même sujet. Peu à peu j'en arrivai à songer qu'elle avait là un bon rêve. Je me mis à regretter de ne pouvoir croire que ce rêve fût vrai. L'ame, le ciel, la vie éternelle, tout ce que mon curé m'avait appris autrefois passait dans mon imagination, tandis que je restais assis le soir devant la fenêtre ouverte. Je me disais: « Ce que le vieux curé m'enseignait est plus consolant que les froides réalités que la science m'a laissé entrevoir! » Puis je regardais Eva, qui regardait toujours le ciel, tandis que les cloches de l'église du village sonnaient au loin, et que les rayons du soleil couchant faisaient briller au milieu des nuages la croix du clocher. Je revins souvent m'asseoir près de la pauvre veuve, persévérante dans sa douleur comme dans ses saintes espérances.

Quoi! pensai-je, tant d'amour ne s'adresse plus qu'à un peu de poussière déjà mêlée à la terre; tous ces soupirs ne vont vers aucun but! William est parti dans ses jeunes années, avec ses vives affections, avec son cœur, où tout était encore en fleur. Elle ne l'a aimé qu'une année, qu'une petite année, et tout est dit pour elle! Il n'y a au-dessus de nos têtes que de l'air. L'amour, ce sentiment si vivant en nous, n'est qu'une flamme placée dans l'obscure prison de notre corps, où elle brille, brûle, puis s'éteint quand la fragile muraille qui l'entoure vient à tomber : un peu de poussière, voilà tout ce qui reste de nos amours, de nos espérances, de nos pensées, de nos passions, de tout ce qui respire, s'agite et s'exalte en nous!

Il y eut un grand silence au fond de moi-même.

En vérité, j'avais cessé de penser : j'étais comme endormi entre ce que je ne niais plus et ce que je ne croyais pas encore. Enfin, un soir, comme Eva avait joint les mains pour prier, devant la plus belle soirée étoilée qu'il fût possible de voir, je ne sais comment cela se fit, mais mes mains se trouvèrent jointes aussi, et mes lèvres s'entr'ouvrirent pour murmurer une prière. Alors, par un heureux hasard, pour la première fois Eva Meredith regarda ce qui se passait autour d'elle,

comme si un instinct secret l'eût avertie que mon ame venait de se mettre en harmonie avec la sienne.

— Merci, me dit-elle en me tendant la main; souvenez-vous de lui, et priez ainsi quelquefois pour lui.

— Oh! madame, m'écriai-je, puissions-nous tous nous retrouver dans un monde meilleur, que nos vies aient été longues ou courtes, heureuses ou éprouvées!

— L'ame immortelle de William est là-haut! me dit-elle d'une voix grave, tandis que son regard, à la fois triste et brillant, revenait se fixer sur le ciel.

Depuis, en accomplissant les devoirs de ma profession, j'ai souvent vu mourir; mais, à ceux qui restaient, j'ai toujours dit quelques paroles consolantes sur une vie meilleure que celle-ci; et ces paroles, je les pensais!

Enfin, un mois après ces silencieux événemens, Eva Meredith donna le jour à un fils. Quand, pour la première fois, on lui apporta son enfant, « William! » s'écria la pauvre veuve, et des larmes, des larmes secourables trop long-temps refusées à sa douleur, s'échappèrent par torrent de ses yeux. L'enfant porta ce nom tant aimé de William, et un petit berceau fut placé tout près du lit de la mère. Alors le regard d'Eva, qui s'était détourné de la terre, revint vers la terre. Elle regarda son fils comme elle avait regardé le ciel. Elle se penchait vers lui pour retrouver l'image de son père. Dieu avait permis une parfaite ressemblance entre William et le fils qu'il ne devait pas voir. Il se fit un grand changement autour de nous. Eva Meredith, qui avait consenti à vivre pour attendre que l'existence de son enfant fût séparée de la sienne, maintenant, je le voyais bien, voulait vivre encore, parce qu'elle sentait qu'il fallait à ce petit être la protection de son amour. Elle passait les journées, les soirées, assise auprès du berceau, et quand je venais la voir, oh! alors, elle me parlait, elle me questionnait sur les soins à donner à son fils; elle expliquait ce qu'il avait souffert; elle demandait ce qu'il fallait faire pour lui épargner le plus petit mal. Elle craignait pour l'enfant la chaleur d'un rayon du soleil, le froid de l'air le plus léger. Penchée vers lui, elle le couvrait de son corps, le réchauffait par ses baisers. Un jour, je crus presque la voir sourire à son fils; mais jamais elle ne voulait, en balançant le berceau, chanter afin que le sommeil fermât les yeux de l'enfant; elle appelait une de ses femmes, et disait : « Chantez pour endormir mon fils! » Puis, elle écoutait, laissant ses larmes doucement couler sur le front du petit William. Pauvre enfant! il était beau, il était doux, facile à élever; mais, comme si la douleur de sa mère eût, même avant sa naissance, pénétré jusqu'à lui, cet enfant était triste; il ne criait guère, mais il ne souriait pas; il était calme, et le calme à cet âge fait songer à la souffrance. Il me semblait

que toutes les larmes versées sur ce berceau glaçaient cette petite ame. J'aurais voulu déjà voir les bras caressans de William entourer le cou de sa mère, j'aurais voulu qu'il cherchât à rendre les baisers qu'on lui prodiguait. Mais à quoi vais-je songer? me disais-je; est-ce qu'il faut demander à cette petite créature qui n'a pas fini une année de comprendre qu'elle est dans ce monde pour aimer et consoler cette femme!

C'était, je vous assure, mesdames, un spectacle qui remuait le cœur, que de voir cette mère jeune, pâle, affaiblie, ayant renoncé à tout avenir pour elle-meme, reprendre à la vie à cause d'un tout petit enfant qui alors ne pouvait pas même dire : « Merci, ma mère! » Quelle merveille que notre cœur! que de peu de chose il sait faire beaucoup! Donnez-lui un grain de sable, il élèvera une montagne; qu'à son dernier battement on lui montre encore un atome à aimer, et vite il recommencera à battre; il ne s'arrête pour toujours que lorsqu'il ne reste plus autour de lui que le vide, et que même l'ombre de ce qui lui fut cher a disparu de la terre!

Eva mettait l'enfant sur un tapis, à ses pieds, puis, en le regardant jouer, elle me disait : «Monsieur Barnabé, quand mon fils sera grand, je veux qu'il soit distingué, instruit, je lui choisirai une noble carrière, je le suivrai partout, sur mer s'il est marin, aux Indes s'il est à l'armée; je lui veux de la gloire, des honneurs, et je m'appuierai sur son bras, je dirai avec orgueil : Je suis sa mère! N'est-ce pas, monsieur Barnabé, il me laissera le suivre? Une pauvre femme qui n'a besoin que d'un peu de silence et de solitude pour pleurer ne gêne personne, n'est-il pas vrai? » Et puis, nous discutions les différentes carrières à choisir; nous mettions à l'instant vingt années sur la tête de cet enfant, oubliant tous les deux que ces vingt années nous feraient vieux et étaient notre petite part des beaux jours de la vie! Mais bah! nous ne pensions guère à nous; nous ne songions à être jeunes et heureux que quand il y aurait pour lui jeunesse et bonheur.

Je ne pouvais, en écoutant ces beaux rêves, m'empêcher de regarder avec effroi cet enfant de qui dépendait si bien l'existence d'une autre. Une vague inquiétude me préoccupait malgré moi; mais je me disais : « Elle a assez pleuré, le Dieu qu'elle prie lui doit un peu de bonheur. »

Nous en étions là, lorsque je reçus une lettre de mon oncle, le seul parent qui me restât. Mon oncle, attaché à la faculté de Montpellier, m'appelait près de lui, pour achever dans cette ville savante de m'initier aux secrets de mon art. Cette lettre, rédigée comme une prière, était un ordre : il fallait partir. Un matin, le cœur bien gros en songeant à l'isolement dans lequel je laissais la veuve et l'orphelin, je me rendis à la maison blanche pour prendre congé d'Eva Meredith. Lorsque je lui dis que j'allais la quitter pour long-temps, je ne sais si un peu de

tristesse se peignit sur ses traits. Son beau visage avait, depuis la mort de William Meredith, une expression de si profonde mélancolie, qu'il n'était possible d'y remarquer qu'un sourire, s'il venait à se montrer; quant à la tristesse, elle était toujours là.

— Partir! s'écria-t-elle, vos soins étaient si utiles à mon enfant!

La pauvre femme oubliait de regretter son dernier ami qui s'éloignait, la mère seulement regrettait le médecin utile à son fils. Je ne me plaignis pas. Être utile est la douce récompense de ceux qui sont dévoués.

— Adieu, reprit-elle en me tendant la main. Partout où vous irez, que Dieu vous bénisse! et, s'il veut un jour que vous soyez malheureux, qu'il place du moins près de vous un cœur compatissant comme le vôtre!

J'inclinai mon front sur la main d'Eva Meredith, et je m'éloignai profondément ému.

L'enfant était couché devant le perron, sur l'herbe, au soleil. J'allai vers lui, je le pris dans mes bras, je l'embrassai à plusieurs reprises; je le regardai long-temps, long-temps, attentivement, tristement; puis une larme mouilla mes yeux. « Oh non! non! je me trompe! » murmurai-je, et je quittai précipitamment la maison blanche.

— Mon Dieu, docteur! s'écrièrent à la fois tous les auditeurs du médecin du village, que craigniez-vous donc pour cet enfant?

— Laissez-moi, mesdames, répondit Barnabé, achever cette histoire à ma manière; chaque chose sera dite en son temps. Je raconte les événemens dans l'ordre où ils sont venus pour moi.

Arrivé à Montpellier, je fus reçu à merveille par mon oncle, si ce n'est toutefois qu'il me déclara qu'il ne pouvait ni me loger, ni me nourrir, ni me prêter de l'argent, et que moi, étranger, sans réputation, je ne devais pas espérer un seul client dans cette ville remplie de médecins célèbres.

— Alors, mon oncle, lui dis-je, je retourne dans mon village.

— Non pas, non pas! reprit-il, je t'ai trouvé une situation honorable. Un Anglais, fort vieux, fort riche, fort goutteux, fort inquiet, désire avoir toujours un médecin sous son toit, un jeune homme intelligent pour suivre sa maladie sous la direction d'un autre médecin. Je t'ai proposé, tu as été accepté : partons.

Nous nous rendîmes immédiatement chez lord James Kysington. Nous entrâmes dans une grande et belle maison, remplie de nombreux domestiques, et après avoir fait plusieurs stations, d'abord dans les antichambres, ensuite dans les premiers salons, nous fûmes introduits dans le cabinet de lord James Kysington.

Lord J. Kysington était assis dans un grand fauteuil. C'était un vieillard d'un aspect froid et sévère. Ses cheveux complétement blancs fai-

saient un singulier contraste avec ses sourcils restés du plus beau noir. Il était grand et maigre, du moins je crus le deviner à travers les plis d'une large redingote de drap faite comme une robe de chambre. Ses mains étaient enfoncées dans ses manches, et une fourrure d'ours blanc enveloppait ses pieds malades. Il avait auprès de lui un guéridon sur lequel étaient placées plusieurs fioles contenant des potions.

— Milord, voici mon neveu le docteur Barnabé.

Lord J. Kysington me salua, c'est-à-dire qu'il fit un imperceptible mouvement de tête en me regardant.

— Il est fort instruit, reprit mon oncle, et je ne doute pas que ses soins ne soient utiles à votre seigneurie.

Un second mouvement de tête fut l'unique réponse faite à mon oncle.

— En outre, reprit celui-ci, son éducation ayant été assez bonne, il pourra faire la lecture à milord, ou écrire sous sa dictée.

— Je lui saurai gré de cette complaisance, répondit enfin lord J. Kysington, qui aussitôt ferma les yeux, soit parce qu'il était fatigué, soit parce qu'il voulait faire comprendre que la conversation devait en rester là.

Je pus alors regarder autour de moi. Il y avait auprès de la fenêtre une jeune femme, fort élégamment habillée, qui travaillait à une broderie sans lever les yeux vers nous, comme si nous n'étions pas dignes de ses regards. Sur le tapis, devant elle, un petit garçon jouait avec des images. La jeune femme ne me parut pas belle au premier abord, parce qu'elle avait des cheveux noirs, des yeux noirs, et qu'être belle, selon moi, c'était être blonde et blanche, comme Eva Meredith, et puis, d'après mon jugement très inexpérimenté, je ne pouvais séparer la beauté d'un certain air de bonté. Ce que je trouvais doux à regarder était ce que je supposais devoir être doux au cœur, et je fus long-temps avant de m'avouer la beauté de cette femme, dont le front était hautain, le regard dédaigneux et la bouche sans sourire.

Elle était, comme lord J. Kysington, grande, maigre, un peu pâle. Il y avait entre eux un certain air de famille. Leurs deux natures devaient trop se ressembler pour pouvoir se convenir. Ces deux personnes froides et silencieuses restaient sûrement l'une près de l'autre sans s'aimer, sans se parler. L'enfant avait aussi appris à ne pas faire de bruit, il marchait sur la pointe du pied, et, au moindre craquement du parquet, un regard sévère de sa mère ou de lord J. Kysington le changeait en statue.

Il était trop tard pour retourner dans mon village; mais il est toujours temps pour regretter ce que l'on a aimé et ce que l'on a perdu. Mon cœur se serra en songeant à ma maisonnette, à mon vallon, à ma liberté.

Voici ce que je parvins à savoir sur ce triste intérieur :

Lord J. Kysington était venu à Montpellier pour rétablir sa santé, éprouvée par le climat des Indes. Second fils du duc de Kysington, lord lui-même par courtoisie, il ne devait qu'à ses talens et non à un héritage sa fortune et sa position politique dans la chambre des communes. Lady Mary était la femme de son plus jeune frère, et lord J. Kysington, maître de disposer de ses biens, avait désigné, comme son héritier, son neveu, le fils de lady Mary. Je me mis à soigner ce vieillard avec tout le zèle dont j'étais capable, bien persuadé que le meilleur moyen d'améliorer les mauvaises positions est de remplir exactement même un devoir pénible.

Lord J. Kysington était à mon égard de la plus stricte politesse. Un salut me remerciait de chaque soin donné, de chaque mouvement qui lui rendait service. Je faisais de longues lectures que personne n'interrompait, ni le sombre vieillard que j'endormais, ni la jeune femme qui n'écoutait pas, ni l'enfant qui tremblait devant son oncle. Je n'avais jamais rien vu d'aussi triste, et pourtant, mesdames, vous savez que la petite maison blanche avait depuis long-temps cessé d'être gaie; mais le silence qui vient du malheur suppose des pensées si graves, que les paroles sont regardées comme insuffisantes pour les rendre. On sent la vie de l'ame sous l'immobilité du corps. Dans ma nouvelle demeure, c'était le silence à cause du vide.

Un jour, tandis que lord J. Kysington semblait sommeiller, que lady Mary était penchée sur son métier, le petit Harry monta sur mes genoux, et, nous trouvant dans un angle éloigné de la chambre, il me fit tout bas quelques questions avec la naïve curiosité de son âge; puis à mon tour, ne songeant guère à ce que je disais, je l'interrogeai sur sa famille.

— Avez-vous des frères ou des sœurs? lui demandai-je.

— J'ai une petite sœur bien jolie.

— Comment s'appelle-t-elle? repris-je, tandis que du regard je parcourais un feuilleton de journal.

— Elle a un nom charmant; devinez-le, monsieur le docteur.

Je ne sais à quoi je pensai. Dans mon village, je n'avais entendu que des noms de paysannes, qui ne pouvaient s'appliquer à la fille de lady Mary. Mme Meredith était la seule femme du monde que j'eusse connue, et l'enfant répétant : « Devinez, devinez, » je répondis à tout hasard :

— Eva, peut-être?

Nous parlions bien bas; mais, au moment où le nom d'Eva s'échappa de mes lèvres, lord J. Kysington ouvrit brusquement les yeux et se souleva sur son séant; lady Mary laissa tomber son aiguille et se tourna avec vivacité vers moi. Je fus confondu de l'effet que je venais de produire; je regardai tour à tour lord J. Kysington et lady Mary sans oser

dire une parole de plus; quelques minutes se passèrent, lord J. Kysington se laissa retomber sur le dossier de son fauteuil et ferma les yeux, lady Mary reprit son aiguille; Harry et moi, nous cessâmes de parler.

Je réfléchis long-temps à ce bizarre incident; puis, toutes choses étant rentrées dans le calme accoutumé, le silence et l'immobilité étant bien rétablis autour de moi, je me levai doucement et cherchai à m'éloigner. Lady Mary repoussa son métier, passa devant moi et me fit signe de la main de la suivre. Une fois entré dans le salon, elle ferma la porte, se tenant debout en face de moi, la tête haute, toute sa physionomie prenant l'air impérieux, qui était l'expression la plus naturelle de ses traits : « Monsieur Barnabé, me dit-elle, veuillez ne jamais prononcer le nom qui s'est échappé de vos lèvres tout à l'heure; c'est un nom que lord J. Kysington ne doit pas entendre. » Elle s'inclina légèrement, et rentra dans le cabinet dont elle ferma la porte.

Mille pensées m'assaillirent à la fois; cette Eva dont il ne fallait pas parler, n'était-ce pas Eva Meredith? était-elle la belle-fille de lord J. Kysington? étais-je donc chez le père de William? J'espérais, je doutais, car enfin, si pour moi ce nom d'Eva ne désignait qu'une personne, pour tout autre il n'était qu'un nom, commun sans doute, en Angleterre, à bien des femmes.

Je n'osais questionner : autour de moi, toutes les bouches étaient closes et tous les cœurs sans expansion; mais la pensée que j'étais dans la famille d'Eva Meredith, auprès de la femme qui dépouillait la veuve et l'orphelin de l'héritage paternel, cette pensée devint la préoccupation constante de mes jours et de mes nuits. Je voyais mille fois en rêve le retour d'Eva et de son fils dans cette demeure, je me voyais demandant pour eux un pardon que j'obtenais; mais je levais les yeux, et la froide, l'impassible figure de lord J. Kysington glaçait toutes les espérances de mon cœur. Je me mis à examiner ce visage comme si je ne l'avais jamais vu; je me mis à épier sur ses traits quelques mouvemens, quelques lignes qui annonçassent un peu de sensibilité. Je cherchais l'ame que je voulais toucher. Hélas! je ne la trouvais nulle part. Je ne perdis pas courage; ma cause était si belle! Bah! me disais-je, que signifie l'expression du visage? que fait l'enveloppe extérieure qui frappe les yeux? Le coffre le plus sombre ne peut-il pas renfermer de l'or? faut-il que tout ce qui est en nous se devine au premier regard? et quiconque a vécu n'a-t-il pas appris à séparer son ame et sa pensée de l'expression banale de sa physionomie?

Je résolus d'éclaircir mes doutes, mais quel moyen prendre? Questionner lady Mary ou lord J. Kysington était chose impossible; faire parler les domestiques? ils étaient Français et nouvellement entrés dans cette maison. Un valet de chambre anglais, seul serviteur qui eût suivi son maître, venait d'être envoyé à Londres avec une mission de con-

fiance. Ce fut vers lord J. Kysington que je dirigeai mes investigations. Par lui je saurais, et de lui j'obtiendrais la grace. La sévère expression de son visage cessa de m'effrayer. Je me dis : « Quand dans la forêt on rencontre un arbre mort en apparence, on fait une entaille à l'arbre pour savoir si la séve n'est pas vivante encore sous l'écorce morte; de même je frapperai au cœur, et je verrai si la vie ne se cache pas quelque part. » J'attendis l'occasion.

Attendre avec impatience, c'est faire venir ce que l'on attend. Au lieu de dépendre des circonstances, on soumet les circonstances.

Une nuit, lord J. Kysington me fit appeler; il souffrait. Après lui avoir donné les soins nécessaires, je restai seul près de lui pour voir les résultats de mes prescriptions. La chambre était sombre; une bougie allumée laissait distinguer les objets, mais sans les éclairer. La noble et pâle figure de lord J. Kysington était renversée sur son oreiller. Ses yeux étaient fermés. C'était son habitude quand il se préparait à souffrir, comme s'il eût voulu se concentrer en lui-même pour ne rien perdre de sa force morale; il ne se plaignait jamais; il restait étendu dans son lit, droit et immobile comme la statue d'un roi sur son tombeau. En général, il se faisait faire une lecture, espérant, soit que la pensée du livre s'emparerait de son esprit, soit que le son monotone d'une voix ferait venir le sommeil.

Cette nuit-là, il me fit signe de sa main osseuse de prendre un livre et de commencer à lire; mais je cherchai vainement, livres et journaux avaient été descendus au salon; toutes les portes étaient fermées, et, à moins de sonner et de répandre l'alarme dans la maison, je ne pouvais me procurer un livre. Lord J. Kysington fit un signe d'impatience, puis de résignation, et me montra une chaise pour que je revinsse m'asseoir auprès de lui. Nous restâmes long-temps ainsi sans parler, presque dans l'obscurité, l'horloge seule rompant le silence par le bruit régulier du balancier. Le sommeil ne venait pas. Tout à coup lord J. Kysington ouvrit les yeux, et, les tournant vers moi :

— Parlez, me dit-il, racontez quelque chose, ce que vous voudrez.

Ses yeux se refermèrent, et il attendit.

— Mon cœur battit avec force. Le moment était venu.

— Milord, lui dis-je, j'ai bien peur de ne rien savoir qui puisse intéresser votre seigneurie. Je ne puis parler que de moi, des événemens de ma vie, et il vous faudrait l'histoire de quelques grands hommes de ce monde pour fixer votre attention. Que peut raconter un paysan qui a vécu content de peu, dans l'obscurité et le repos?... Je n'ai guère quitté mon village, milord. C'est un joli hameau dans la montagne; on n'y serait pas né qu'on le choisirait pour y vivre. — Non loin de mon village, il y a une maison de campagne où j'ai vu des gens riches qui auraient pu partir et qui restaient, parce que les bois sont épais, les

sentiers fleuris, les ruisseaux bien clairs et courant vite sur les rochers. Hélas! ils étaient deux dans cette maison,... et bientôt une pauvre femme y resta seule jusqu'à la naissance de son fils... Milord, cette femme est une de vos compatriotes, une Anglaise, belle comme on ne l'est pas souvent ni en Angleterre ni en France, bonne comme il n'y a que les anges dans le ciel qui puissent avoir cette bonté-là!... Elle venait d'avoir dix-huit ans quand je l'ai laissée sans père, sans mère, et déjà veuve d'un mari adoré; elle est faible, délicate, presque malade, et cependant il faut bien qu'elle vive; qu'est-ce qui protégerait ce petit enfant?...

Oh! milord, il y a des gens bien malheureux dans ce monde! Être malheureux au milieu de sa vie ou quand la vieillesse est venue, c'est triste sans doute, toutefois on a quelques bons souvenirs qui vous font dire qu'on a eu sa part, son temps, son bonheur; mais, quand on pleure avant dix-huit ans, c'est bien plus triste encore, car enfin rien ne ressuscite les morts, on le sait, et il ne reste qu'à pleurer toute sa vie. La pauvre enfant!.... On voit un mendiant sur le bord d'une route, c'est du froid, c'est de la faim qu'il souffre : on lui fait l'aumône et on le regarde sans chagrin, parce qu'il peut être secouru; mais cette malheureuse femme dont le cœur est brisé, le seul secours à lui donner serait de l'aimer.... et personne n'est près d'elle pour lui faire cette aumône-là!

Ah! milord, si vous saviez quel beau jeune homme elle avait pour mari!... Vingt-trois ans à peine, une noble figure, un front haut.... comme le vôtre, intelligent et fier, des yeux d'un bleu foncé, un peu rêveurs, un peu tristes, j'ai su pourquoi... C'est qu'il aimait son père, son pays, et qu'il devait rester exilé loin d'eux! Son sourire était plein de bonté... Ah! comme il aurait souri à son petit enfant, s'il avait assez vécu pour le voir! Il l'aimait même avant qu'il fût né; il prenait plaisir à regarder le berceau qui attendait. Pauvre, pauvre jeune homme!... je l'ai vu par une nuit d'orage, dans une forêt obscure, étendu sur la terre mouillée, sans mouvement, sans vie, ses vêtemens couverts de boue, son front brisé par une affreuse blessure, d'où le sang s'échappait encore par torrens. J'ai vu... hélas! j'ai vu William...

— Vous avez été témoin de la mort de mon fils! s'écria lord J. Kysington, se levant comme un spectre au milieu des oreillers qui le soutenaient, et fixant sur moi des yeux si grands, si perçans, que je reculai effrayé; mais, malgré l'obscurité de la chambre, je crus apercevoir une larme mouiller le bord des paupières du vieillard.

— Milord, répondis-je, j'ai vu mourir votre fils, et j'ai vu naître son enfant!

Il y eut un instant de silence.

Lord J. Kysington me regardait fixement; enfin il fit un mouvement,

sa main tremblante chercha ma main, la serra, puis ses doigts s'entr'ouvrirent, et il retomba sur ses oreillers.

— Assez, assez, monsieur! je souffre, j'ai besoin de repos. Laissez-moi seul.

Je m'inclinai et m'éloignai.

Avant que j'eusse quitté la chambre, lord J. Kysington avait repris sa position habituelle, son silence et son immobilité.

Je ne vous dirai pas, mesdames, mes nombreuses et respectueuses tentatives auprès de lord J. Kysington, les indécisions, les anxiétés cachées de celui-ci, et comment enfin son amour paternel, réveillé par les détails de l'horrible catastrophe, comment l'orgueil de sa race, ranimé par l'espoir de laisser un héritier de son nom, finirent par triompher d'un amer ressentiment. Trois mois après la scène que je viens de raconter, j'étais sur le seuil de la maison de Montpellier à attendre Eva Meredith et son fils, rappelés dans leur famille pour y reprendre tous leurs droits. Ce fut un beau jour pour moi.

Lady Mary, qui, en femme maîtresse d'elle-même, avait dissimulé sa joie lorsque des dissensions de famille avaient fait de son fils le futur héritier de son frère, dissimula mieux encore ses regrets et sa colère quand Eva Meredith, ou plutôt Eva Kysington, se réconcilia avec son beau-père. Le front de marbre de lady Mary resta impassible; mais que de mauvaises passions devaient gonfler son cœur sous ce calme apparent!

J'étais donc sur le seuil de la porte quand la voiture d'Eva Meredith (je continuerai à lui donner ce nom) entra dans la cour de l'hôtel. Eva me tendit vivement la main. « Merci, merci, mon ami! » murmura-t-elle. Elle essuya les larmes qui tremblaient dans ses yeux, et, prenant par la main son enfant, un enfant de trois ans, beau comme un ange, elle entra dans sa nouvelle demeure. « J'ai peur, » me dit-elle. C'était toujours cette faible femme, brisée par le malheur, pâle, triste et belle, qui ne croyait guère aux espérances de la terre, et qui n'avait de certitude que pour les choses du ciel. Je marchais à côté d'elle, et tandis que, toujours en deuil, elle montait les premières marches de l'escalier, sa douce figure mouillée de larmes, sa taille mince et faible penchée vers la rampe, son bras tendu attirant à elle l'enfant qui marchait plus lentement qu'elle encore, lady Mary et son fils parurent sur le haut de l'escalier. Lady Mary portait une robe de velours brun, de beaux bracelets entouraient ses bras; une légère chaîne d'or ceignait son front, digne en effet d'un diadème. Elle marchait d'un pas assuré, la tête haute, le regard plein de fierté. Ce fut ainsi que ces deux mères se virent pour la première fois.

— Soyez la bienvenue, madame, dit lady Mary en saluant Eva Meredith.

Eva essaya de sourire et répondit quelques paroles affectueuses.

Comment aurait-elle deviné la haine, elle qui ne savait qu'aimer? Nous nous dirigeâmes vers le cabinet de lord J. Kysington. Mme Meredith, se soutenant à peine, entra la première, fit quelques pas, et s'agenouilla près du fauteuil de son beau-père. Elle prit son enfant dans ses deux bras, et, le mettant sur les genoux de lord J. Kysington :

— Voilà son fils! s'écria-t-elle.

Puis la pauvre femme pleura et se tut.

Lord J. Kysington regarda long-temps l'enfant. A mesure qu'il reconnaissait les traits du fils qu'il avait perdu, son regard devenait humide et affectueux. Un moment arriva où, oubliant son âge, la marche du temps, les malheurs éprouvés, il se crut revenu aux jours heureux où il serrait son fils encore enfant sur son cœur.

— William! William! murmura-t-il; ma fille! ajouta-t-il en tendant la main à Eva Meredith.

Mes yeux se remplirent de larmes. Eva avait une famille, un protecteur, une fortune; j'étais heureux, et c'est peut-être pourquoi je pleurais!

L'enfant, paisiblement resté sur les genoux de son grand-père, n'avait témoigné ni plaisir ni crainte.

— Veux-tu m'aimer? lui dit le vieillard.

L'enfant leva la tête, mais ne répondit pas.

— M'entends-tu? je serai ton père.

— Je serai ton père! répéta doucement l'enfant.

— Excusez-le, dit sa mère, il a toujours été seul, il est bien petit encore, tout ce monde l'intimide; plus tard, milord, il comprendra mieux vos douces paroles.

Mais je regardais l'enfant, je l'examinais en silence, je me rappelais mes sinistres craintes. Hélas! ces craintes se changèrent en certitude: l'horrible saisissement éprouvé par Eva Meredith pendant sa grossesse avait eu des suites funestes pour son enfant, et une mère seule, dans sa jeunesse, son amour et son inexpérience, avait pu si long-temps ignorer son malheur.

En même temps que moi et comme moi, lady Mary regardait l'enfant.

Je n'oublierai de ma vie l'expression de sa physionomie : elle était debout, son regard perçant était arrêté sur le petit William et semblait pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant. A mesure qu'elle regardait, ses yeux dardaient des éclairs, sa bouche s'entr'ouvrait comme pour sourire, sa respiration était courte et oppressée, comme lorsque l'on attend une grande joie. Elle regardait, regardait... Il y avait sur son visage espoir, doute, attente... Enfin sa haine fut clairvoyante, un cri de triomphe intérieur s'échappa de son cœur, mais ne dépassa pas ses lèvres. Elle se redressa, laissa tomber un regard de dédain sur Eva, son ennemi vaincue, et redevint impassible.

Lord J. Kysington, fatigué des émotions de la journée, nous renvoya de son cabinet. Il resta seul toute la soirée.

Le lendemain, après une nuit agitée, quand je descendis chez lord J. Kysington, toute sa famille était déjà réunie autour de lui; lady Mary tenait le petit William sur ses genoux : c'était le tigre qui tenait sa proie.

— Le bel enfant, disait-elle, regardez, milord, ces soyeux cheveux blonds! comme le soleil les rend brillans!... Mais, chère Eva, est-ce que votre fils est toujours aussi taciturne? Il n'a pas le mouvement, la gaieté de son âge.

— Il est toujours triste, répondit Mme Meredith. Hélas! près de moi, il ne pouvait apprendre à rire!

— Nous tâcherons de l'amuser, de l'égayer, reprit lady Mary. Allons, cher enfant, embrasse ton grand-père! tends-lui les bras et dis-lui que tu l'aimes.

William ne bougea pas.

— Ne sais-tu pas comment on embrasse? Harry, mon ami, embrassez votre oncle, et donnez un bon exemple à votre cousin.

Harry s'élança sur les genoux de lord J. Kysington, lui passa les deux bras autour du cou, et dit :

— Je vous aime, mon oncle!

— A votre tour, mon cher William, reprit lady Mary.

William resta immobile, sans même lever les yeux vers son grand-père.

Une larme roula sur les joues d'Eva Meredith.

— C'est ma faute, dit-elle, j'ai mal élevé mon enfant!

Et ayant pris William sur ses genoux, les pleurs qui s'étaient échappés de ses yeux tombèrent sur le front de son fils; il ne les sentit pas et s'endormit sur le cœur oppressé de sa mère.

— Tâchez, dit lord J. Kysington à sa belle-fille, que William devienne moins sauvage.

— Je tâcherai, répondit Eva avec ce ton d'enfant soumis que je lui connaissais depuis long-temps, je tâcherai, et peut-être réussirai-je, si lady Mary veut avec bonté me dire ce qu'elle a fait pour rendre son fils si heureux et si gai.

Puis la mère désolée regarda Harry, qui jouait près du fauteuil de lord J. Kysington, et son regard retomba sur son pauvre enfant endormi.

— Il a souffert même avant de naître, murmura-t-elle; nous avons tous deux été bien malheureux; mais je vais essayer de ne plus pleurer pour que William soit gai comme les autres enfans.

Deux jours s'écoulèrent, deux jours pénibles, pleins de troubles cachés, pleins d'une morne inquiétude. Le front de lord J. Kysington était

soucieux, son regard par momens m'interrogeait. Je détournais les yeux pour éviter de répondre.

Le matin du troisième jour, lady Mary entra avec des jouets de toute sorte qu'elle apportait aux deux enfans. Harry s'empara d'un sabre et courut par la chambre en poussant mille cris de joie. William resta immobile, tenant dans ses petites mains les jouets qu'on lui donnait, mais il n'essaya pas d'en faire usage; il ne les regarda même pas.

— Tenez, milord, dit lady Mary à son frère, prenez ce livre de gravures et donnez-le à votre petit-fils, peut-être son attention sera-t-elle éveillée par les peintures qui s'y trouvent.

Puis elle conduisit William auprès de lord J. Kysington. L'enfant se laissa faire, marcha, s'arrêta, et resta comme une statue là où on le plaça.

Lord J. Kysington ouvrit le livre. Tous les yeux se tournèrent vers le groupe que formaient en ce moment le vieillard et son petit-fils. Lord J. Kysington était sombre, silencieux, sévère; il tourna lentement plusieurs pages, s'arrêtant à chaque image, et regardant William, dont les yeux fixes ne s'étaient pas même dirigés vers le livre. Lord J. Kysington tourna encore quelques feuillets, puis sa main devint immobile, le livre glissa de ses genoux à terre, et un morne silence régna dans la chambre.

Lady Mary s'approcha de moi, se pencha comme pour me parler à l'oreille, mais d'une voix assez haute pour être entendue de tous :

— Mais cet enfant est idiot! docteur, me dit-elle.

Un cri lui répondit. Eva se leva comme si la foudre l'eût atteinte, et saisissant son fils qu'elle serrait convulsivement sur sa poitrine :

— Idiot! s'écria-t-elle, tandis que son regard indigné brillait pour la première fois du plus vif éclat; idiot! répéta-t-elle, parce qu'il a été malheureux toute sa vie, parce qu'il n'a vu que des larmes depuis que ses yeux sont ouverts! parce qu'il ne sait pas jouer comme votre fils, qui a toujours eu de la joie autour de lui! Ah! madame, vous insultez le malheur! Viens, viens, mon enfant! s'écria Eva tout en larmes. Viens, éloignons-nous de ces cœurs sans pitié, qui n'ont que des paroles dures pour notre infortune!

Et la malheureuse mère, emportant son enfant, monta rapidement dans sa chambre. Je la suivis. Elle posa William à terre, et s'agenouillant devant ce petit enfant : — Mon fils! mon fils! s'écria-t-elle.

William s'avança vers elle et vint appuyer sa tête sur l'épaule de sa mère.

— Docteur, s'écria-t-elle, il m'aime, vous le voyez! il vient à moi quand je l'appelle; il m'embrasse! Ses caresses ont suffi à ma tranquillité, à mon triste bonheur! Mon Dieu, ce n'était donc pas assez! Mon fils, parle-moi, rassure-moi! trouve un mot consolant, un seul mot à

dire à ta mère au désespoir! Jusqu'à présent, je ne t'ai demandé que de me rendre les traits de ton père et de me laisser du silence pour que je puisse pleurer sans contrainte. Aujourd'hui, William, il me faut des paroles de toi! Ne vois-tu pas mes larmes, ma terreur? Cher enfant, toi si beau, si pareil à ton père, parle, parle-moi!

Hélas! hélas! l'enfant resta sans mouvement, sans effroi, sans intelligence; un sourire seulement, un sourire horrible à voir effleura ses lèvres. Eva cacha sa figure dans ses deux mains, et resta à genoux sur la terre. J'entendis long-temps le bruit de ses sanglots.

Alors je demandai au ciel de m'inspirer des pensées consolantes qui pussent apporter à cette pauvre mère une lueur d'espoir. Je lui parlai de l'avenir, de guérison à attendre, de changement possible, probable; mais l'espérance ne se prête guère au mensonge. Là où elle n'existe pas, elle ne se laisse pas entrevoir. Un coup terrible, un coup mortel avait été porté, et Eva Meredith venait de comprendre toute la vérité.

A dater de ce jour, un seul enfant descendit chaque matin dans le cabinet de lord J. Kysington. Deux femmes y venaient, mais une seule semblait vivre, l'autre se taisait comme ceux qui sont morts; l'une disait : Mon fils, l'autre ne parlait jamais de son enfant; l'une portait le front haut, l'autre avait la tête inclinée sur sa poitrine pour mieux cacher ses larmes; l'une était belle et brillante, l'autre était pâle et vêtue de noir. La lutte était finie. Lady Mary triomphait.

On laissait Harry jouer sous les yeux d'Eva Meredith; c'était cruel. Sans prendre souci des angoisses de cette femme, on amenait Harry répéter des leçons en présence de son oncle; on vantait ses progrès. La mère ambitieuse calculait toutes choses pour consolider le succès, et, tandis qu'elle avait de douces paroles, de feintes consolations pour Eva Meredith, elle lui torturait le cœur à chaque instant du jour. Lord J. Kysington, frappé dans ses plus chères espérances, avait repris la froide impassibilité qui m'avait tant effrayé. Maintenant c'était, je le voyais, le dernier mot de son caractère, c'était la pierre qui scelle un tombeau. Strictement poli envers sa belle-fille, il n'avait pour elle nulle parole d'affection; la fille du planteur américain ne pouvait trouver de place dans son cœur que comme mère de son petit-fils. Cet enfant, il le regardait comme n'existant pas. Lord J. Kysington fut plus que jamais sombre, taciturne, regrettant peut-être d'avoir cédé à mes instances, et d'avoir donné à sa vieillesse une émotion pénible et désormais inutile.

Un an s'écoula, puis un triste jour vint où lord J. Kysington fit appeler Eva Meredith, et lui faisant signe de s'asseoir près de son fauteuil :

— Écoutez-moi, madame, dit-il, écoutez-moi avec courage. Je veux agir loyalement envers vous et ne vous rien cacher; je suis vieux et malade, il faut m'occuper de mes affaires. Elles sont tristes et pour

vous et pour moi; je ne vous parlerai pas de mon ressentiment lors du mariage de mon fils. Votre malheur m'a désarmé, je vous ai appelée vers moi, et j'ai désiré voir et aimer dans votre fils William l'héritier de ma fortune, le jeune homme sur lequel se basaient tous mes rêves d'avenir et d'ambition.

Hélas! madame, la destinée fut cruelle envers nous! La veuve et le fils de mon fils auront tout ce qui peut assurer une existence honorable; mais, maître d'une fortune que moi seul ai acquise, j'adopte mon neveu, et c'est lui que je regarderai désormais comme mon unique héritier. Je retourne à Londres pour surveiller mes affaires; suivez-moi, madame, ma maison est la vôtre, je vous y verrai avec plaisir.

Eva (elle me l'a dit depuis) sentit en elle, pour la première fois, le courage remplacer l'abattement. Elle eut la force que donne une noble fierté : elle releva la tête, et, si son front n'avait pas l'orgueil de celui de lady Mary, il avait du moins la dignité du malheur.

— Partez, milord, répondit-elle, partez, je ne vous suivrai pas. Je n'irai pas être témoin de la déchéance de mon fils! Vous vous êtes bien hâté, milord, de condamner pour toujours! Que sait-on de l'avenir? vous avez bien vite désespéré de la miséricorde de Dieu!

— L'avenir! reprit lord J. Kysington, à mon âge, il est tout entier dans le jour qui s'écoule. Si je veux agir, il faut que j'agisse le matin sans même attendre le soir.

— Faites donc comme vous l'entendez, répondit Eva. Je retourne dans la demeure où j'ai été heureuse près de mon mari, j'y retourne avec votre petit-fils, lord William Kysington; ce nom, son seul héritage, il le garde, et le monde dût-il ne connaître ce nom qu'en le lisant sur son tombeau, votre nom, milord, est le nom de mon fils!

Huit jours après, Eva Meredith descendait le grand escalier de l'hôtel, tenant encore, comme lorsqu'elle entra dans cette fatale maison, son fils par la main. Lady Mary était un peu en arrière d'elle, quelques marches plus haut qu'elle; de nombreux domestiques, tristement silencieux, regardaient et regrettaient la douce maîtresse chassée du toit paternel.

En quittant cette demeure, Eva Meredith quittait les seuls êtres qu'elle connût sur la terre, les seuls dont elle eût le droit de réclamer la pitié; le monde s'ouvrait devant elle, immense et vide : c'était Agar partant pour le désert.

— C'est horrible, docteur! s'écrièrent les auditeurs du médecin du village; y a-t-il des vies si complétement malheureuses? Quoi! vous avez vu vous-même?

— J'ai vu, mais je ne vous ai pas encore tout dit, répondit le docteur Barnabé. Laissez-moi achever.

Peu de temps après le départ d'Eva Meredith, lord J. Kysington se

mit en route pour Londres. Me trouvant libre, je renonçai à tout nouveau désir de m'instruire : j'avais assez de science pour mon village, j'y revins en toute hâte.

Nous voilà donc encore dans cette petite maison blanche, réunis comme avant cette absence de deux années; mais que le temps qui venait de s'écouler avait augmenté la grandeur du malheur! Nul n'osait parler de l'avenir, ce moment inconnu dont nous avons tous tant besoin, et sans lequel le jour présent passe, s'il est heureux, en ne donnant qu'un bonheur trop faible, s'il est triste, en laissant le malheur trop grand.

Jamais je ne vis une douleur plus noble dans sa simplicité, plus calme dans sa force que celle d'Eva Meredith. Elle priait encore le Dieu qui la frappait. Dieu pour elle, c'était celui qui peut l'impossible, celui près duquel on recommence l'espérance, quand les espérances de la terre sont éteintes. Son regard, ce regard plein de foi, qui m'avait déjà si vivement frappé, s'arrêtait sur le front de son enfant comme pour y attendre la venue de l'ame qu'elle appelait par ses prières. Je ne saurais vous peindre la courageuse patience de cette mère parlant à son fils, qui écoutait sans comprendre. Je ne saurais vous dire tous les trésors d'amour, de pensées, de récits ingénieux qu'elle jeta à cette intelligence fermée, qui répétait, comme un écho, les derniers mots du doux langage qu'on lui parlait; elle lui expliquait le ciel, Dieu, les anges; cherchant à le faire prier, elle joignait ses mains, mais elle ne pouvait lui faire lever les yeux vers le ciel.

Elle essaya, sous toutes les formes possibles, les premières leçons de l'enfance; elle lisait à son fils, lui parlait, occupait ses yeux par des images; elle demandait à la musique d'autres sons que les paroles.

Un jour même, se faisant un horrible effort, elle raconta à William la mort de son père; elle espérait, attendait une larme. Ce matin-là, son enfant s'endormit pendant qu'elle lui parlait encore; des larmes furent versées, mais ce fut des yeux d'Eva Meredith qu'elles tombèrent.

Elle s'épuisa ainsi en vains efforts, en lutte persévérante; elle travaillait pour pouvoir continuer à espérer; mais aux yeux de William les images n'étaient que des couleurs; à ses oreilles, les paroles n'étaient que du bruit. Cet enfant cependant grandissait et devenait d'une beauté merveilleuse. Si on ne l'eût vu qu'un instant, on aurait appelé du calme l'immobilité de sa physionomie; mais ce calme prolongé, continu, cette absence de tout chagrin, de toutes larmes, avait sur nous un étrange et triste effet. Ah! il faut que souffrir soit bien inhérent à notre nature, puisque l'éternel sourire de William faisait dire à tout le monde : « Le pauvre idiot! » Les mères ne savent pas le bonheur qui se cache dans les pleurs de leur enfant. Une larme, c'est un regret, un désir, une crainte; c'est l'existence enfin qui commence à être comprise! Hélas!

William était content de tout. Il semblait le long du jour dormir les yeux ouverts; il n'allait pas plus vite, il ne se retournait pas; il ne fuyait nul danger; il n'avait jamais d'ennui, d'impatience, de colère. S'il ne savait pas obéir aux paroles qu'on lui disait, il obéissait du moins à la main qui le conduisait. Dans cette nature privée de toute lumière, il ne restait qu'un instinct : il connaissait sa mère, il l'aimait même. Il se plaisait à s'appuyer sur ses genoux, sur son épaule; il l'embrassait. Quand je le tenais long-temps éloigné d'elle, une sorte d'anxiété de mouvement se manifestait en lui. Je le ramenais près de sa mère, il ne montrait aucune joie; seulement il devenait tranquille. Cette tendresse, cette faible lueur du cœur de William, c'était la vie d'Eva. C'est là qu'elle avait trouvé la force d'essayer, d'espérer, d'attendre. Si ses paroles n'étaient pas comprises, ses baisers du moins l'étaient! Que de fois elle prit entre ses mains la tête de son fils et baisa, baisa long-temps le front de William, comme si elle eût espéré que son amour embraserait cette ame muette et glacée! Que de fois elle attendit un miracle en serrant son fils dans ses bras, en mettant le cœur tranquille de William sur son cœur brûlant!

Souvent elle s'oubliait le soir dans l'église du village. (Eva Meredith était d'une famille catholique.) A genoux sur la pierre devant l'autel de la Vierge, à la statue de marbre de Marie tenant son enfant dans ses bras, elle disait : — O vierge! mon fils est inanimé comme cette image du tien! demande à Dieu une ame pour mon enfant!

Elle faisait la charité à tous les enfans pauvres du village, leur donnant du pain, des vêtemens, en disant : « Priez pour lui! » Elle consolait les mères qui souffraient, dans le secret espoir que la consolation viendrait aussi pour elle. Elle ne laissait aucune larme couler des yeux des autres, afin de pouvoir croire qu'elle cesserait aussi de pleurer. Dans tout ce pays, elle fut aimée, bénie, vénérée; elle le savait, et offrait doucement au ciel, non avec orgueil, mais avec espérance, les bénédictions des malheureux, pour obtenir la grace de son fils. Elle aimait à regarder William dormir; alors elle le voyait beau et semblable aux autres enfans; elle oubliait un instant, une seconde peut-être, et devant ces traits réguliers, cette chevelure dorée, ces longs cils qui jetaient leur ombre sur la joue rosée de William, elle était mère, mère presque avec joie, presque avec orgueil. Dieu a des momens de miséricorde même envers ceux qu'il a condamnés à souffrir.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de l'enfance de William. Il atteignit huit ans. Alors s'opéra en Eva Meredith un triste changement, qui ne put échapper à mes regards attentifs; elle cessa d'espérer, soit que la taille déjà élevée de son fils rendît plus frappant le manque d'intelligence, soit que, comme un ouvrier qui, ayant travaillé tout le jour, succombe le soir à la fatigue, l'ame d'Eva parût renoncer à la

tâche entreprise et retomber avec accablement sur elle-même, ne demandant plus au ciel que de la résignation. Elle laissa les livres, les gravures, la musique, tous les moyens enfin qu'elle avait appelés à son secours; elle devint abattue et silencieuse; seulement, si cela était possible, elle fut plus tendre encore pour son fils. Quand elle cessa de croire qu'elle lui rendrait les chances d'aller dans le monde, de se faire des amis, d'acquérir une position, elle sentit en même temps que son enfant n'avait plus qu'elle sur la terre; elle demanda à son cœur un miracle, celui d'augmenter l'amour qu'elle lui portait déjà. Cette femme devint l'esclave, la servante de son fils; toute son ame ne songea plus qu'à le préserver d'une souffrance, d'une gêne quelconque. Si un rayon de soleil frappait le front de William, elle se levait, inclinait le rideau, amenait l'ombre au lieu du jour trop vif qui avait fait baisser les yeux de son enfant. Si elle se sentait atteinte par le froid, c'était à William qu'elle portait un vêtement plus chaud; si elle avait faim, c'était pour William qu'elle allait cueillir les fruits du jardin; si elle se sentait fatiguée, c'était à lui qu'elle avançait le grand fauteuil et les coussins moelleux; enfin elle s'écoutait vivre pour deviner les sensations de la vie de son fils. C'était encore de l'activité, ce n'était plus de l'espérance.

Mais William atteignit onze ans : alors commença une dernière phase de l'existence d'Eva Meredith. William, prodigieusement grand et fort pour son âge, cessa d'avoir besoin de ces soins de chaque instant qu'on donne aux premières années de la vie; ce n'était plus l'enfant qui s'endormait sur les genoux de sa mère; il se promenait seul dans l'enceinte du jardin, il montait à cheval avec moi, il me suivait volontiers dans mes courses de montagne; enfin l'oiseau, quoique privé d'ailes, quittait son nid.

Le malheur de William n'avait rien d'effrayant ni de pénible à voir. C'était un jeune garçon, beau comme le jour, silencieux, calme comme on ne l'est pas sur cette terre, dont le regard n'exprimait rien que le repos, dont la bouche ne savait que sourire; il n'était ni gauche, ni disgracieux, ni importun; c'était une ame qui dormait à côté de la vôtre, n'ayant nulle question, nulle réponse à vous faire. Mme Meredith n'eut plus, pour occuper sa douleur, cette activité de la mère qui est encore restée nourrice; elle revint s'asseoir près de cette fenêtre d'où elle voyait le hameau et le clocher de l'église, à cette même place où elle avait tant pleuré son premier William. Sa figure pâle se tournait vers l'air extérieur, comme pour demander au vent qui soufflait dans les arbres de donner aussi un peu de fraîcheur à son front; ses bras, allongés à ses côtés, s'inclinaient sans force, comme les bras oisifs ou fatigués qui n'ont plus rien à faire sur cette terre.

L'espérance, les soins à donner, tout lui manquait successivement;

elle n'avait plus qu'à veiller, qu'à veiller de loin, le jour et la nuit, comme la lampe qui brûle toujours sous la voûte de l'église.

Mais ses forces étaient épuisées. Au milieu de cette douleur revenue à son point de départ, le silence et l'immobilité, après avoir vainement essayé l'effort, le courage, l'espérance, Eva Meredith tomba en consomption. En dépit des ressources de mon art, je la vis maigrir et s'affaiblir. Où porter le remède quand c'est l'ame qui est atteinte?

Pauvre étrangère! elle aurait eu besoin du soleil de son pays et d'un peu de bonheur pour la réchauffer; mais le rayon de soleil et le rayon de bonheur lui manquaient à la fois. Elle fut long-temps sans s'apercevoir de son danger, parce qu'elle ne pensait pas à elle-même; mais, quand il ne fut plus possible qu'elle quittât son fauteuil, il fallut bien comprendre! Je n'oserai pas vous peindre les angoisses de cette femme à la pensée de laisser William sans appui, sans amis, sans protecteur, de le laisser perdu au milieu des indifférens, lui qu'il fallait aimer et conduire par la main comme un enfant. Oh! comme elle essaya de vivre! Avec quelle avidité elle se jetait sur les boissons que je lui préparais! Que de fois elle voulut croire à sa guérison! Mais la maladie marchait. Alors elle retint plus souvent William à la maison; elle ne voulait plus cesser de le voir.

« Reste avec moi, » disait-elle, et William, toujours content près de sa mère, s'asseyait à ses pieds. Elle le regardait long-temps, jusqu'à ce qu'un torrent de larmes l'empêchât de distinguer la douce figure de son enfant; alors elle l'appelait plus près d'elle encore, le pressait sur son cœur, et, dans une espèce de délire : « Oh! si mon ame qui va se séparer de mon corps pouvait, s'écriait-elle, devenir l'ame de mon enfant, que je serais heureuse de mourir! »

Eva ne pouvait pas en arriver à désespérer tout-à-fait de la miséricorde divine, et, quand toutes chances humaines disparaissaient, ce cœur plein d'amour avait de doux rêves dont il se refaisait des espérances. Mais qu'il était triste, hélas! de voir cette pauvre mère mourir lentement sous les yeux de son fils, d'un fils qui ne comprenait pas et qui lui souriait quand elle l'embrassait!

— Il ne me regrettera pas, disait-elle, il ne me pleurera pas, il ne se souviendra pas!

Et puis elle demeurait immobile, dans une muette contemplation de son enfant; sa main alors parfois cherchait la mienne : — Vous l'aimez, ami docteur? murmurait-elle.

— Je ne le quitterai pas, lui disais-je, tant qu'il n'aura pas de meilleurs amis que moi.

Dieu dans le ciel et le pauvre médecin de village sur la terre, voilà les protecteurs auxquels elle confiait son fils.

La foi est une grande chose!... Cette femme veuve, déshéritée, mou-

rante, auprès d'un enfant sans intelligence, n'avait pas encore un de ces désespoirs sans issue qui font qu'on meurt en blasphémant. Un ami invisible était près d'elle; elle semblait s'appuyer sur lui, et parfois prêter l'oreille à de saintes paroles qu'elle seule entendait.

Un matin, elle m'envoya chercher de bonne heure; elle n'avait pu quitter son lit, et, de sa main amaigrie, elle me montra une feuille de papier sur laquelle quelques lignes étaient tracées.

— Ami docteur, me dit-elle de sa voix la plus douce, je n'ai pas la force de continuer, achevez cette lettre.

Je lus ce qui suit :

« Milord, c'est la dernière fois que je vous écris. Tandis que la santé est rendue à votre vieillesse, moi je souffre et je suis prête à mourir. Je laisse sans protecteur votre petit-fils William Kysington. Milord, cette dernière lettre est pour le rappeler à votre souvenir; je demande moins pour lui votre fortune qu'une place dans votre cœur. De toutes les choses de la vie, il n'a compris qu'une seule chose, l'amour de sa mère. Voilà qu'il me faut le quitter pour toujours! Aimez-le, milord : il ne comprend que l'affection! »

Elle n'avait pu achever; j'ajoutai :

« Lady William Kysington a peu de jours à vivre; quels sont les ordres de lord James Kysington à l'égard de l'enfant qui porte son nom?

« Le docteur Barnabé. »

Cette lettre fut envoyée à Londres, et nous attendîmes. Eva ne quitta plus son lit; William, assis près d'elle, tenait, tout le long du jour, sa main dans les siennes; sa mère essayait tristement de lui sourire; moi, de l'autre côté du lit, je préparais les potions qui pouvaient adoucir le mal.

Elle recommençait à parler à son fils, comme ne désespérant plus qu'après sa mort quelques mots dits par elle ne revinssent à sa mémoire; elle donna à cet enfant tous les conseils, toutes les instructions qu'elle eût donnés à un être éclairé; puis elle se retournait vers moi : — Qui sait, docteur? disait-elle, peut-être qu'un jour il retrouvera mes paroles au fond de son cœur!

Quelques semaines s'écoulèrent encore. La mort approchait, et, quelque soumise que fût l'ame chrétienne d'Eva, ce moment ramenait l'angoisse de la séparation et la terreur solennelle de l'avenir. Le curé du village vint la voir, et, quand il la quitta, je m'approchai de lui, je pris sa main : — Vous prierez pour elle, lui dis-je. — Je lui ai demandé de prier pour moi, répondit-il.

C'était le dernier jour d'Eva Meredith. Le soleil était couché; la fenêtre près de laquelle elle s'était si long-temps assise était ouverte; elle

pouvait voir de loin ce pays qu'elle avait aimé. Elle tenait son fils dans ses bras, et baisait son front, ses cheveux, en pleurant tristement :

— Pauvre enfant! que deviendras-tu? Oh! disait-elle avec amour, écoute-moi, William : je me meurs! ton père est mort aussi! te voilà seul! Il faut prier le Seigneur; je te donne à celui qui veille sur le passereau solitaire sur les toits : il veillera sur l'orphelin. Cher enfant, regarde-moi, écoute-moi! Tâche de comprendre que je meurs, afin de te souvenir un jour de moi!

Et la pauvre mère, perdant la force de parler, gardait encore celle d'embrasser son enfant.

En ce moment, un bruit inusité frappa mes oreilles. Les roues d'une voiture faisaient crier le sable des allées du jardin. Je courus vers le perron. Lord J. Kysington et lady Mary entraient dans la maison.

— J'ai reçu votre lettre, me dit lord J. Kysington; j'étais au moment de partir pour l'Italie; cela m'éloignait peu de ma route de venir moi-même régler le sort de William Meredith : me voici. Lady William?...

— Lady William Kysington vit encore, milord, lui répondis-je.

Ce fut avec un sentiment pénible que je vis entrer dans la chambre d'Eva cet homme calme, froid, austère, suivi de cette femme orgueilleuse qui venait être témoin d'un événement heureux pour elle : la mort de son ancienne rivale. Ils pénétrèrent dans cette petite chambre, simple, modeste, si différente des beaux appartemens de l'hôtel de Montpellier. Ils s'approchèrent de ce lit sous les rideaux blancs duquel Eva, pâle et belle encore, tenait son fils appuyé sur son cœur. Ils se placèrent l'un à droite, l'autre à gauche de ce lit de douleur, et ne trouvèrent pas une parole affectueuse pour consoler cette pauvre femme dont le regard se levait vers eux. Quelques phrases glacées, quelques mots sans suite, s'échappèrent à peine de leurs lèvres. Assistant pour la première fois au douloureux spectacle d'une agonie, ils en détournèrent les yeux, et, se persuadant qu'Eva Meredith ne voyait ni n'entendait, ils attendirent simplement qu'elle fût morte, sans même donner à leur visage une expression d'emprunt de bonté ou de regret. Eva fixa sur eux ses regards mourans, et un effroi subit s'empara de ce cœur qui battait à peine. Elle comprit alors ce qu'elle n'avait pas compris pendant sa vie, les sentimens cachés de lady Mary, la profonde indifférence, l'égoïsme de lord J. Kysington. Elle comprit enfin que c'étaient là les ennemis et non les protecteurs de son fils. Le désespoir, la terreur, se peignirent sur son pâle visage. Elle n'essaya pas d'implorer ces êtres sans ame. D'un mouvement convulsif, elle approcha William plus près encore de son cœur, et, rassemblant toutes ses forces :

— Mon enfant, mon pauvre enfant! s'écria-t-elle dans un dernier baiser, tu n'as pas un seul appui sur la terre; mais là-haut Dieu est bon. Mon Dieu! viens au secours de mon enfant!

Avec ce cri d'amour, avec cette suprême prière, sa vie s'exhala; ses bras s'entr'ouvrirent, ses lèvres restèrent immobiles sur le front de William. Puisqu'elle n'embrassait plus son fils, c'est qu'elle était morte, morte sous les yeux de ceux qui jusqu'à la fin avaient refusé de lui tendre une main secourable, morte sans donner à lady Mary la crainte de voir essayer par une prière de faire révoquer l'arrêt prononcé, morte en lui laissant une victoire complète, définitive.

Il y eut un instant de silence solennel; personne ne remua ni ne parla. La mort fait incliner les fronts les plus orgueilleux. Lady Mary et lord J. Kysington fléchirent les genoux auprès du lit de leur victime. Au bout de quelques minutes, lord J. Kysington se releva et me dit :

— Éloignez cet enfant de la chambre de sa mère, et suivez-moi, docteur; je vous expliquerai mes intentions à son égard.

Il y avait deux heures que William était appuyé sur l'épaule d'Eva Meredith, son cœur placé sur son cœur, sa bouche sur sa bouche, recevant à la fois ses baisers et ses larmes. Je m'approchai de William, et, sans lui adresser d'inutiles paroles, j'essayai de le soulever pour l'emmener hors de la chambre; mais William résista, et ses bras serrèrent plus vivement sa mère sur son cœur. Cette résistance, la première que le pauvre enfant eût jamais opposée à qui que ce fût sur la terre, me toucha jusqu'au fond de l'ame. Cependant je renouvelai l'effort, cette fois William céda; il fit un mouvement, et, se tournant vers moi, je vis son beau visage inondé de larmes. Avant ce jour, William n'avait jamais pleuré. Une vive émotion s'empara de moi, et je laissai l'enfant se jeter de nouveau sur le corps de sa mère.

— Emmenez-le donc! me dit lord J. Kysington.

— Milord, il pleure, m'écriai-je. Ah! laissons ses pleurs couler!

Je me penchai vers l'enfant; j'entendis des sanglots.

— William! mon cher William! lui dis-je avec anxiété en prenant sa main dans mes mains; pourquoi pleures-tu, William?

Une seconde fois William tourna la tête vers moi; puis, avec un doux regard plein de douleur :

— Ma mère est morte! répondit-il.

Je n'ai pas de paroles pour vous dire ce que j'éprouvai. Les yeux de William avaient de l'intelligence; ses larmes étaient tristes comme ne coulant pas au hasard, et le son de sa voix était brisé comme lorsque le cœur souffre. Je poussai un cri; je me mis presque à genoux près du lit d'Eva.

— Ah! vous aviez raison, Eva! lui dis-je, de ne pas désespérer de la bonté du ciel!

Lord J. Kysington lui-même avait tressailli. Lady Mary était pâle comme Eva morte.

— Ma mère! ma mère! s'écriait William avec des accens qui rem-

plissaient mon cœur de joie; puis, répétant les paroles d'Eva Meredith, ces paroles qu'elle disait bien qu'il retrouverait au fond de son cœur, l'enfant reprit à haute voix :

— Je me meurs, mon fils; ton père est mort; tu es seul sur la terre! Il faut prier le Seigneur!

J'appuyai doucement ma main sur l'épaule de William pour le faire s'incliner et se mettre à genoux; il s'agenouilla, joignit tout seul cette fois ses deux mains tremblantes, et levant vers le ciel un regard plein de vie : — Mon Dieu! ayez pitié de moi! murmura-t-il.

Je me penchai vers Eva, je pris sa main glacée. — O mère! mère qui as tant souffert, m'écriai-je, entends-tu ton enfant? le vois-tu de là-haut? Sois heureuse! ton fils est sauvé! pauvre femme qui as tant pleuré!

Eva, étendue morte aux pieds de lady Mary, cette fois pourtant faisait trembler sa rivale, car ce ne fut pas moi qui emmenai William hors de la chambre; ce fut lord J. Kysington qui emporta son petit-fils dans ses bras.

Que vous dirai-je, mesdames? William retrouva la raison et partit avec lord J. Kysington. Plus tard, réintégré dans ses droits, il fut l'unique héritier des biens de sa famille. La science a constaté quelques-uns de ces rares exemples d'une intelligence ranimée par une violente secousse morale. Ainsi donc le fait que je vous raconte trouve là son explication naturelle; mais les bonnes femmes du village, qui avaient soigné Eva Meredith pendant sa maladie, et qui avaient entendu ses ferventes prières, sont convaincues qu'ainsi qu'elle l'avait demandé au ciel, l'ame de la mère a passé dans le corps de l'enfant.

— Elle était si bonne, disent les villageois, que Dieu n'avait rien à lui refuser. Cette naïve croyance est parfaitement établie dans le pays. Personne ne pleura Mme Meredith comme morte.

— Elle vit encore, disent les habitans du hameau; parlez à son fils, c'est elle qui vous répondra.

Et lorsque lord William Kysington, devenu possesseur des biens de son grand-père, envoya chaque année d'abondantes aumônes au village qui le vit naître et vit mourir sa mère, les pauvres s'écrièrent : — Voilà cette bonne ame de Mme Meredith qui pense encore à nous! Ah! quand elle s'en ira au ciel, les malheureux seront bien à plaindre!

Ce n'est pas sur sa tombe que nous portons des fleurs, mais sur les marches de l'autel de la Vierge, où elle priait si souvent Marie d'envoyer une ame à son fils. En déposant là leurs bouquets de fleurs des champs, les villageois se disent entre eux :

— Quand elle priait avec tant de ferveur, la bonne Vierge lui répondait tout bas : « Je donnerai ton ame à ton enfant! »

Le curé a laissé à nos paysans cette touchante croyance, et moi-

même, quand lord William vint me voir dans ce village, quand il fixa sur moi son regard si semblable à celui de sa mère, quand sa voix, qui avait un accent bien connu, me dit, ainsi que le faisait Mme Meredith : — Ami docteur, je vous remercie ! alors, souriez, mesdames, si vous le voulez, je pleurai, et je crus, avec tout le village, qu'Eva Meredith était là devant moi !

Cette femme dont l'existence ne fut que longs malheurs, a laissé, après sa mort, un souvenir doux, consolant, qui n'a rien de pénible pour ceux qui l'ont aimée. En songeant à elle, on songe à la miséricorde de Dieu, et, si l'on a une espérance au fond de son cœur, on espère avec une plus douce confiance.

Mais il est bien tard, mesdames; depuis long-temps vos voitures sont devant le perron. Excusez ce long récit; à mon âge, on ne sait pas être bref en parlant des souvenirs de sa jeunesse. Pardonnez au vieillard de vous avoir fait sourire à son arrivée et pleurer quand vous l'avez écouté.

Ces dernières paroles furent dites du ton le plus doux et le plus paternel, tandis qu'un demi-sourire effleurait les lèvres du docteur Barnabé. Chacun alors s'approcha de lui, on commença mille remercîmens; mais le docteur Barnabé se leva, se dirigea vers sa redingote de taffetas puce déposée sur un fauteuil, et, tandis qu'un de ses jeunes auditeurs l'aidait à s'en vêtir : « Adieu, messieurs; adieu, mesdames, dit le médecin du village; ma carriole est là, la nuit est venue, le chemin est mauvais, bonsoir : je pars. »

Quand le docteur Barnabé fut installé dans son cabriolet d'osier vert, que le petit cheval gris, chatouillé par le fouet, fut au moment de partir, Mme de Moncar s'avança vivement, et, un pied posé sur le marchepied de la voiture, se penchant vers le docteur Barnabé, elle lui dit tout bas, bien bas :

— Docteur, je vous donne la maison blanche, et je la ferai arranger telle qu'elle était quand vous aimiez Eva Meredith !

Puis elle s'enfuit; les voitures et la carriole verte partirent dans des directions différentes.

On a lu ce touchant récit, qui semble échappé à la plume de l'auteur d'*Ourika*. C'est la même sensibilité, la même finesse : oserons-nous ajouter que la tradition se continue sur d'autres points? Ce n'est pas chose indifférente que le milieu où naissent les productions de l'esprit, et, pour les deux écrivains, ce mi-

lieu est un peu le même. Certaines œuvres n'ont pu se produire que dans les régions supérieures où la distinction s'allie naturellement à l'élégance. Comme *Ourika, le Médecin du Village* est une de celles-là. En sortant de ce château de Bury, encore tout ému, on se souvient involontairement d'une autre résidence qui porte un nom illustre dans l'histoire, et où un homme d'état, dont la noble intelligence comprend toutes les supériorités, se plaît à réunir ce que les lettres et la politique comptent de plus éminent. N'est-ce pas là que ces gracieuses pages ont dû être écrites? n'est-ce pas là qu'elles ont dû rencontrer tout d'abord les encouragemens, les sympathies d'élite auxquels de nouveaux suffrages vont se joindre aujourd'hui?

Outre *le Médecin du Village*, le recueil que nous avons sous les yeux contient une autre nouvelle qu'on nous reprocherait de ne pas faire connaître. Ici encore nous trouvons des qualités d'autant plus dignes d'être signalées, qu'elles sont aujourd'hui plus rares. On sait trop ce qu'est devenu entre les mains de certains improvisateurs le cadre gracieux du roman. En présence des combinaisons étranges et puériles qui se disputent encore et ne font que lasser la curiosité du public, il y a vraiment plaisir à se retrouver, avec l'auteur du *Médecin du Village* et d'*Une Histoire hollandaise* (tel est le titre du second récit que renferme le volume), dans les vraies limites du genre, telles que les fixait en France, dès le XVIIe siècle, toute une lignée de glorieux et charmans conteurs. Ce sentiment précieux des conditions du roman est un trait distinctif chez l'aimable écrivain. Dans chacun de ces récits, nous avons pu remarquer une tendance heureuse à simplifier l'action, à tirer l'intérêt, non du mouvement et de la complication des faits, mais de la peinture fidèle et de l'analyse éloquente des sentimens. Ce qui, dans *Une Histoire hollandaise*, suffit à captiver, à retenir l'attention du lecteur, ce sont les luttes, les souffrances ignorées d'une pauvre fille sur laquelle un père implacable se venge d'un soupçon contre la fidélité de sa mère. La mère et la fille, Annunciata et Christine, s'inclinent souffrantes et brisées sous cette main redoutable. Les deux victimes s'appuient en gémissant l'une sur l'autre; mais la plus à plaindre des deux, ce n'est pas la fille. Christine, à côté de sa mère, trouve du moins un autre soutien : c'est l'amour d'un cœur noble et fier comme le sien, amour qu'elle partage, et qui, seul avec l'affection maternelle, jette un doux rayon sur sa triste jeunesse. Un jour vient cependant où Christine perd à la fois ces deux appuis. Sa mère, frêle Espagnole, meurt de chagrin sous le ciel froid de la Hollande. Une tentative de fuite, qui devait réunir Christine à son amant, n'aboutit qu'à replonger la malheureuse enfant dans une captivité plus étroite. Les portes d'un cloître se ferment sur elle, et dès-lors une partie singulièrement touchante s'ouvre dans le roman. On suit ou plutôt on devine une transformation inattendue. La vie du couvent se déroule devant la jeune fille avec une terrible monotonie. D'abord le silence et l'isolement ne font qu'irriter la plaie encore saignante; peu à peu cependant le calme semble renaître dans cette ame blessée. Cinq ans se passent, et le sacrifice paraît accompli. Christine va devenir la sœur Marthe-Marie. Tout à coup un hasard inespéré rouvre devant elle les portes du couvent. La nonne est entraînée hors de la sombre enceinte; elle est ramenée près de son amant; elle revoit les lieux où ils ont aimé, où ils ont souffert. Cette fois, elle n'a qu'un mot à dire, et ce mot, qui la rendra au monde, portera aussi la

joie dans un noble cœur; mais ce mot, Christine ne le dira pas : elle repousse avec un triste sourire la main qu'on lui tend. Désormais c'est à Dieu qu'elle appartient. Qui saura combien ce suprême renoncement a coûté de luttes et d'angoisses ! Sœur Marthe-Marie retourne au cloître, et les tristes voiles auxquels elle tend une tête enfin docile deviennent bientôt son linceul.

Nous n'ajouterons rien à cette simple analyse. Parmi les impressions qu'éveillent de tels récits dans leur grace attendrissante, il en est une seule sur laquelle nous voudrions insister. Il y a quatre ans, nous signalions dans un autre récit dû à la même plume « cette fraîcheur tendre, cette fleur furtive du cœur, » qu'on ne retrouve plus guère dans les écrits contemporains : ce qui nous charme et ce qui nous rassure en effet dans ce concours apporté aux lettres par quelques plumes délicates, c'est l'attrait de rajeunissement qu'elles communiquent à des genres pour lesquels depuis long-temps le courant des suaves inspirations semblait tari. Nous leur devons ainsi des surprises que la littérature nous donne aujourd'hui trop rarement. Qu'on ne s'étonne donc pas de la confiance que nous inspirent ces tentatives et de l'empressement que nous mettons à les signaler. Qui sait quels rayons pourront jaillir de ces ombres aujourd'hui trop discrètes? qui sait si la Muse ne devra pas chercher un jour dans ces abris nouveaux et hospitaliers les clartés sereines et les sources fécondes qui lui manquent ailleurs?

F. DE LAGENEVAIS.

RECHERCHES

ET

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LA PERSE OCCIDENTALE.

Travels in Luristan and Arabistan,
By the baron C. A. de Bode. — Londres, 1846.

Dans la région montagneuse de la Perse, entre les deux chaînes neigeuses de l'Alvend et de l'Ardekan, s'étend depuis la frontière turque à l'ouest jusqu'aux limites des provinces d'Ispahan et de Fars, à l'est et au sud-est, le pays désigné sous le nom de Louristan, que les voyageurs et les savans ont laissé jusqu'à ce jour dans un oubli presque complet. Au sud de l'Ardekan, entre les premières pentes de cette chaîne et les rives septentrionales du golfe Persique, un autre pays, qui n'est guère plus connu que le premier, porte le nom de Khouzistan, ou, plus communément, d'Arabistan, parce qu'il embrasse le territoire des Arabes de la tribu Chaïb. C'est dans ces contrées négligées trop long-temps par la science qu'a pénétré récemment, à la faveur de circonstances exceptionnelles, un courageux et patient voyageur, M. le baron de Bode. Son livre, écrit en vue d'un public restreint et tout spécial, est de ceux qui, sans attirer l'attention de la foule, prennent silencieusement leur place dans les bibliothèques scientifiques.

De tels ouvrages ont des titres particuliers à l'intérêt de la critique. C'est un devoir pour elle, non-seulement de les apprécier, mais d'en exposer, d'en vulgariser, par une fidèle analyse, les principaux résultats. M. de Bode, d'ailleurs, tout en étudiant les monumens du passé, a su porter un coup d'œil attentif sur les populations au milieu desquelles il a vécu. Il y a donc un double intérêt dans son livre, l'intérêt qui s'attache aux recherches archéologiques, et celui non moins vif qu'excitent les mœurs d'une société presque ignorée. La description et la narration forment ainsi, dans ce curieux ouvrage, deux élémens distincts, quoique inséparables, et que nous chercherons de même à unir sans les confondre.

Le voyageur dont nous allons suivre les traces, il est bon de le remarquer avant tout, appartient à la diplomatie russe. Son père, né d'une mère anglaise, était Français par sa famille paternelle, originaire d'Alsace : les hasards de l'émigration le conduisirent en Russie, où il leva un régiment de cavalerie à ses frais, et lorsqu'en 1812 les Français parurent devant Moscou, il mérita par ses services militaires la faveur de l'empereur Alexandre. C'est au fils aîné de l'aventureux officier que nous devons le *Voyage dans le Louristan et l'Arabistan*. La vie agitée de son père s'acheva en Angleterre, et M. de Bode, élevé successivement aux universités de Londres et de Saint-Pétersbourg, fut de bonne heure reçu dans les meilleures sociétés des deux capitales. Il se trouva bientôt en contact habituel, par la spécialité de ses études, avec les savans les plus distingués de l'Angleterre et de la Russie. Les services de son père le recommandaient à la bienveillance de l'empereur Nicolas. Aussi ne tarda-t-il pas à entrer dans la diplomatie russe. Cette double éducation des affaires et de la science était une excellente préparation aux recherches qui devaient amener plus tard M. de Bode dans la Perse occidentale. Par la position du voyageur, on doit comprendre maintenant le caractère particulier de ses travaux; on ne s'étonnera pas si M. de Bode s'offre à nous tour à tour comme un archéologue passionné et comme un observateur pénétrant des mœurs actuelles de la Perse.

En 1836, nommé secrétaire de la légation russe à Téhéran, M. de Bode débuta dans l'exercice de sa mission en assistant à la cérémonie funèbre célébrée pour la translation des restes de M. de Griboedoff et des membres de son ambassade, massacrés dans cette même ville sept ans auparavant, en 1829. On sait que M. de Griboedoff, sa suite et ses domestiques périrent dans une émeute populaire, victimes du fanatisme musulman, pour avoir voulu faire respecter le droit d'asile et l'inviolabilité du pavillon en faveur de quelques sujets moscovites réfugiés à l'hôtel du consulat. Le tableau de cette cérémonie précède le récit du voyage entrepris par M. de Bode quatre années plus tard. C'est un prologue assez pittoresque à cette excursion commencée d'abord dans l'unique intention de visiter Persépolis et prolongée dans une autre direction par des circonstances tout-à-fait imprévues.

Le 23 décembre 1840, M. de Bode partait de Téhéran pour Ispahan et Schiraz. La première singularité qu'offre un voyage en Perse, c'est la manière même de voyager. Un Européen qui veut parcourir ce pays n'a pas le choix des modes de transport; il faut qu'il voyage en cavalier, monté soit sur ses propres chevaux, ce qui est fort long, soit sur ceux de la poste, ce qui est extrêmement fatigant. Comme dans tous les états de l'Asie, vous ne trouvez sur la route, même dans

les grandes villes, ni un hôtel garni, ni une auberge, ni même un cabaret. De espace en espace, dans les principaux centres de population, un caravanseraï infect et le plus souvent en ruines vous présente un abri tel quel dans une vaste cour entourée de cellules en pierres sans portes ni fenêtres. Quant à la poste, elle n'est pas établie pour le transport régulier de la correspondance, mais pour la simple transmission des ordres de l'autorité centrale aux gouverneurs de province, et des dépêches de ceux-ci à l'autorité centrale. C'est, par conséquent, le gouvernement qui en supporte tous les frais, moyennant des relais établis de distance en distance, et appelés *chaperkhanas* (écuries pour sept chevaux). Ces relais sont entretenus, partie en nature, partie en argent. L'administration en est confiée à un directeur ou fermier général, qui obtient, par la voie de l'adjudication publique, la concession des relais sur une ou plusieurs lignes de communication. Il n'y a de *chaperkhanas* que sur les routes qui vont de Téhéran aux chefs-lieux de province, et par conséquent de relations suivies qu'avec Tabriz à l'ouest, Ispahan au midi et Mesched à l'est. Les autres villes de l'intérieur n'ont aucun moyen de correspondance. Enfin, même sur ces grandes lignes, c'est toujours un *goulam*, ou courrier spécial du gouvernement, qui est chargé des paquets et qui voyage à cheval. Les individus qui ont des lettres à faire parvenir s'arrangent avec ce commissaire, qui se charge, moyennant une récompense, de les remettre à destination.

C'est en *chopari*, c'est-à-dire en courrier, qu'on voyage le plus rapidement. Toutefois ce que dit le touriste russe de ce mode de locomotion est fait pour en donner une idée assez triste. Au lieu de sept chevaux que l'on devrait trouver à chaque relai, il n'y en a, la plupart du temps, que deux ou trois, et souvent tellement mauvais, que le cavalier est plus fatigué de faire aller sa bête qu'il ne l'eût été de parcourir la route à pied. Si toutefois l'animal ne veut ou ne peut plus avancer, le voyageur peut, dans ce cas, se donner la satisfaction de la vengeance : il a le droit (c'est écrit dans son passeport) de tuer le cheval, à la condition de porter jusqu'à l'étape prochaine sa queue dans une main et la selle sur ses propres épaules.

Parti de Téhéran, M. de Bode, qui voyageait en *chopari*, arriva à Koum après deux journées de route. Koum est une cité sainte, qui doit son importance au tombeau de Fatimah, sœur de l'imam Hussein. Beaucoup de Persans choisissent cette ville pour lieu de leur sépulture. Ceux qui ont les moyens de se faire porter près du tombeau même d'Hussein préfèrent être enterrés à Kerbelah, où repose le saint imam. Aussi, sur la route de Téhéran à Koum et à Kerbelah, rencontre-t-on à chaque instant des caravanes de *zavars* (pèlerins), qui se chargent, tout en accomplissant leur propre vœu, d'escorter les morts qu'on leur confie jusqu'en terre sainte. Chacun de ces pèlerins conduit un cheval, au dos duquel deux bières sont suspendues au moyen d'un bât. Le baron de Bode rencontra un de ces convois près de Koum. La population s'était portée en masse au-devant des *zavars* pour les féliciter de leur heureux retour et de l'acquisition du titre de *kerbelai* (pèlerins de Kerbelah). A propos de ce titre, l'auteur fait observer qu'il y a pour les Persans shiites trois lieux différens de pèlerinage qui correspondent à trois degrés différens de sainteté. Le moins important de ces trois pèlerinages est celui de Mesched, capitale du Khoraçan. Ceux qui ont été faire leurs dévotions dans cette ville au tombeau de l'imam Reza obtiennent le surnom de

meschedi. Les pèlerins de Kerbelah sont placés un peu plus haut dans l'estime publique. Enfin ceux-là seulement qui ont visité la Caaba et le tombeau du prophète à la Mecque et à Médine peuvent s'intituler *hadji*. Un homme qui a droit au surnom de *kerbelai* ou au titre plus pompeux encore de *hadji* sera très offensé, si on ne lui donne que celui de *meschedi*.

De Koum à Ispahan, si l'on excepte les ruines d'une ville appelée Sinsin, qui a dû être fort importante (1), la route n'offre rien d'intéressant. Il faut six jours pour franchir les deux cent vingt-cinq milles qui séparent Téhéran d'Ispahan, la seconde capitale de l'empire. Des allées en coupe-gorge, bordées de hautes murailles, qui entourent les jardins des faubourgs, puis d'anciens marchés couverts, dont l'enceinte déserte et ruinée est plongée dans une obscurité profonde; plus loin, des bazars modernes, plus vastes, plus aérés, où quelques lampes disséminées répandent çà et là une douteuse lueur, tels sont les premiers aspects qui frappent M. de Bode à Ispahan. On retrouve là ces contrastes de grandeur et de misère, de magnificence et d'abandon, qui sont particuliers aux cités orientales. Ainsi, à côté de rues étroites et tortueuses, on remarque à Ispahan de belles promenades telles que le Chebar-Bagh, avenue célèbre, espèce de boulevard planté de platanes orientaux, qui aboutit à un magnifique pont en pierre jeté sur le Zoyenderod. C'est au-delà de ce pont que s'étend le faubourg de Joulfa, le quartier arménien d'Ispahan.

Cette ville renferme un établissement bien digne de l'attention d'un Européen : nous voulons parler de l'école fondée à Joulfa par notre compatriote, M. Eugène Boré, pour l'instruction de la jeunesse arménienne. Cinq mois après la création de cet établissement, trente et un élèves, dont cinq musulmans, fréquentaient déjà l'école. Un Persan et un Arménien y enseignent les langues persane et arménienne sous la direction de M. Boré, qui se charge de montrer aux enfans le français et la géographie. C'est lui aussi qui explique le catéchisme à la partie chrétienne de son petit troupeau. Un moullah est attaché à l'établissement pour l'instruction religieuse des élèves musulmans. Le fait de parens mahométans qui envoient leurs enfans à une école chrétienne, et cela à Ispahan, le siége de l'orthodoxie musulmane, est une preuve remarquable de la tolérance des Persans en matière religieuse, tolérance qu'il faut attribuer en partie aux progrès toujours croissans du sufféisme, secte nouvelle qui s'attache à l'esprit plutôt qu'à la lettre du Coran.

Ce fut à Ispahan que M. de Bode modifia son itinéraire, et que son excursion projetée à Persépolis se transforma en un plus long et plus périlleux voyage. Manoucher-Khan, gouverneur particulier de la province d'Ispahan, et *moïtemid-oud-daolat*, c'est-à-dire premier ministre, annonça au diplomate russe qu'il se préparait à faire une inspection militaire dans diverses parties du royaume placées sous son administration directe, notamment dans le Louristan et l'Arabistan. Il engagea le baron à l'accompagner dans sa tournée, l'invitant, dans le cas où il ne voudrait point renoncer à son excursion à Persépolis, à venir au moins le retrouver à Shouster, d'où il lui ouvrirait la route de Téhéran par des sentiers

(1) Un missionnaire de la Propagande a découvert dans ces ruines, parmi des monceaux de décombres, plusieurs chambres souterraines avec des hiéroglyphes et des inscriptions cunéiformes.

que nul Européen n'avait encore foulés. C'était pour le savant voyageur une occasion unique de visiter une terre que l'on ne connaissait plus que par les récits d'Hérodote et d'Arrien, et de rechercher s'il n'existait pas dans ces contrées perdues quelques monumens d'un intérêt historique. Les hordes pillardes qui infestent ces régions montagneuses en interdisaient jusqu'alors l'entrée, non-seulement aux Européens, mais même aux Persans des tribus voisines. Pouvoir y pénétrer sous la protection d'une armée commandée par le gouverneur d'Ispahan en personne, c'était une faveur du ciel dont il ne s'agissait plus que de savoir tirer parti. Le baron de Bode s'empressa d'accepter l'offre de Manoucher-Khan, en s'engageant à l'aller retrouver à Shouster, dès qu'il aurait jeté un rapide coup d'œil sur les merveilles de Persépolis.

Persépolis mérite bien en effet qu'on se détourne pour visiter ses ruines, fût-ce même au moment d'entrer, comme M. de Bode, dans une des plus curieuses parties de la Perse. Sans nous arrêter plus long-temps à Ispahan, transportons-nous donc avec lui à Persépolis. Mais d'abord il faut bien s'entendre sur la signification de ce mot. *Persépolis* est la traduction grecque du nom de *Pasargada* ou *Parsagada* (comme il est plus correctement écrit dans Quinte-Curce), qui signifie « le camp des Perses. » Cette dénomination de Pasargada s'appliqua originairement à tout un district, long de vingt lieues de France, et composé des deux plateaux de Merdasht et de Mourghab (ainsi nommés d'après deux villages). Chez les Grecs, l'usage le restreignait à la partie de ce district où Cyrus avait fondé sa ville, bâti sa résidence et préparé son tombeau; la traduction grecque du même mot, *Persépolis,* resta consacrée pour désigner spécialement la demeure des rois, construite au moins un siècle plus tard sur le plateau de Merdasht.

La plaine de Mourghab, arrosée par le Kour, est semée de ruines immenses qui attestent l'existence d'une grande ville. Parmi ces débris on distingue deux monumens fort remarquables qui appartiennent certainement à l'architecture de l'ancienne Perse. Dans l'un, on est autorisé à reconnaître le tombeau de Cyrus, le fondateur de l'empire. On y retrouve, en effet, ce tombeau, tel que l'a décrit Arrien. La base forme un carré oblong, en blocs de marbre blanc d'une grosseur énorme, placés l'un sur l'autre par couches qui sont au nombre de dix. La circonférence, l'entrée étroite, le toit en pierres, tout cela s'accorde parfaitement avec la description de l'historien d'Alexandre. Dans le plancher, composé de deux grands carreaux de marbre, on voit encore les trous où étaient attachées les ferrures qui tenaient le sarcophage. Le tout était en outre entouré d'une colonnade carrée, consistant en vingt-quatre colonnes, dont dix-sept sont encore debout. L'autre monument est une plate-forme longue de trois cents pieds et large de deux cent quatre-vingt-dix-huit. Cette plate-forme s'étend sur un des rochers qui composent le monticule de Mourghab. Elle s'appelle actuellement *Takhte Soliman*, ou le trône de Salomon. C'est un assemblage de blocs de marbre taillés et artificiellement joints ensemble. D'accord avec la tradition populaire et avec le voyageur anglais sir William Ouseley, M. de Bode y voit le trône des anciens rois de Perse, ou du moins le lieu où ils avaient coutume de s'asseoir en public. A l'appui de cette opinion, il mentionne l'usage qui prévaut encore aujourd'hui. « J'ai vu souvent, dit-il, le souverain actuel de la Perse, Mahomed-Shah, au commencement de son règne, venir s'asseoir sur un tertre élevé dans

la plaine de Téhéran, avec un simple pavillon tendu au-dessus de sa tête et quelquefois même tout-à-fait à découvert, afin d'être vu par la multitude assemblée. Je l'ai vu tenir ainsi son *salam*, c'est-à-dire son audience publique, entouré de ses courtisans, avec toute la pompe et la magnificence du cérémonial asiatique. C'était en ces jours de réception en plein air que les députés des provinces éloignées et les chefs des tribus nomades, avec leurs cortéges aussi bizarres que nombreux, s'assemblaient pour rendre hommage au nouveau souverain. Il en était sans doute de même au temps de Cyrus, et c'est apparemment en ce lieu, dans la plaine de Pasargada, qu'il recevait le serment de fidélité et d'obéissance de toutes les divisions de la grande famille persane, ainsi que des nations qu'il avait soumises. »

En suivant vers le sud-ouest, par-dessus la crête montagneuse qui sépare les deux plateaux, la direction du Kour ou rivière de Mourghab, jusqu'à ce qu'il débouche sous le nom de Polvar dans la vallée d'Hapek, on remarque sur la rive gauche les ruines de l'ancienne ville d'Istakar, qui, d'abord simple campement pour les gens du service des rois, a grandi aux dépens de Pasargada et lui a évidemment succédé, comme il paraît par le caractère plus moderne de ses constructions. Sur la rive droite s'élève la montagne de Houssein-Koh, avec les bas-reliefs et les inscriptions de Nakschi-Roustam (images de Roustam). Une superstition locale explique le nom donné à ces bas-reliefs, où on a cru voir représentées les actions de cet ancien héros de la Perse; mais un savant français, M. de Sacy, est parvenu à déchiffrer les inscriptions de Nakschi-Roustam, et nous savons maintenant que les monumens en question appartiennent à l'époque des rois Sassanides. On reconnaît ces souverains à la forme de la coiffure, exactement semblable à celle qu'on retrouve sur leur monnaies.

A partir des ruines d'Istakar s'étend sur la rive gauche du Polvar (Medus), jusqu'au confluent de cette rivière et de l'Araxe, la plaine de Persépolis proprement dite, et, en continuant de longer les montagnes qui dominent cette plaine, on ne tarde pas à arriver devant les ruines colossales du palais de Persépolis ou de *Tchil-Minar* (1) (les quarante colonnes), comme il est actuellement nommé par les Arabes. La description de M. de Bode se ressent de la vivacité des premières impressions; elle est incomplète. L'observateur est ébloui. Si nous ne connaissions déjà les ruines de Persépolis par l'admirable travail de Heeren, nous aurions de la peine à nous y retrouver d'après l'esquisse un peu confuse du baron de Bode. Toutefois la critique aurait mauvaise grace à se montrer sévère, car l'auteur convient lui-même de son impuissance. « L'effet produit sur moi, dit-il, par la série des grandes scènes de Persépolis était à peu près celui qu'on éprouve en parcourant une immense galerie de magnifiques tableaux, la galerie du Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg, par exemple. De même que l'on va presque machinalement de salle en salle et de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre dans un ravissement silencieux, interrompu seulement de moment en moment par une courte exclamation d'admiration et de surprise, de même aussi j'allais d'un groupe de ruines à l'autre, sous le coup d'un étourdissement qui ressemblait à

(1) Il n'y a pas précisément quarante colonnes; il y en a bien davantage, mais les Perses emploient quarante comme nous nous servons du nombre mille pour dire beaucoup, et un grand nombre de leurs palais portent ce même nom de Tchil-Minar.

l'ivresse. » On comprendra une telle émotion pour peu qu'en s'aidant des pages consacrées par Heeren à Persépolis, on cherche à reconstruire en idée cet édifice colossal, dont la position est déjà une première singularité. Le palais s'élève à l'endroit même où se touchent la partie montagneuse de la Perse et la plaine. Une chaîne élevée de magnifiques rochers en marbre gris présente une ouverture semi-circulaire, dans laquelle est contenu le corps de l'édifice, dont une partie dépasse de beaucoup la montagne. L'ensemble des constructions se développe sur trois terrasses étagées en amphithéâtre. Le marbre employé pour ces constructions a été tiré des montagnes mêmes sur lesquelles s'appuie le palais. Des blocs énormes sont réunis, sans chaux ni mortier, d'une manière si admirable, que le regard le plus attentif a peine à découvrir les jointures. Des escaliers de marbre conduisent des terrasses inférieures aux terrasses supérieures; ils sont si larges et si commodes, que dix cavaliers pourraient les monter de front. L'escalier de la première terrasse conduit à un portique dont il ne reste que quatre pilastres. Des animaux gigantesques sont taillés dans chacun de ces pilastres, et semblent être, pour ainsi dire, les gardiens des portes. Ce sont deux taureaux fabuleux du côté de la façade, et deux sphinx tournés vers l'intérieur. Entre les pilastres se trouvent quatre colonnes encore debout; tout le reste n'est que ruines.

De cette première plate-forme, des escaliers semblables aux premiers, quoique moins larges, conduisent à la seconde terrasse, sur laquelle se déploient quatre colonnades différentes. De soixante-douze colonnes dont elles se composaient, le baron de Bode n'en a plus retrouvé debout que treize, et, à ce propos, il fait une observation intéressante sur la marche graduelle de la destruction. Pietro de la Valle, en 1621, avait encore compté vingt-cinq colonnes. Mandelso, en 1638, ne parle plus que de dix-neuf; lors de la visite de Kœmpfer, en 1698, et de Niebuhr, en 1765, le nombre en est réduit à dix-sept; sir W. Ouseley, en 1811, en vit encore quinze; enfin, aujourd'hui, il n'y a plus que treize colonnes. Cannelées et hautes de quarante-huit à cinquante pieds, ces colonnes sont si grosses, que trois hommes peuvent à peine les embrasser. De doubles têtes d'animaux, réunies par la nuque, remplacent les chapiteaux; tel est l'ornement qu'on trouve le plus souvent reproduit dans l'ordre persépolitain : ces têtes laissent entre elles un creux où s'adaptaient évidemment des solives qui supportaient un toit plat, de sorte que le tout formait un grand péristyle. Par ce péristyle, on arrive à plusieurs édifices isolés, dont l'un, le plus grand de tous, occupe encore la même terrasse; les autres, plus reculés, forment réunis comme une troisième terrasse encore plus élevée. Ils contiennent tous plusieurs chambres de différentes grandeurs et paraissent avoir été habités. On rencontre à chaque pas de précieux débris de sculptures, des groupes de personnages aux costumes et aux attributs variés, des combats d'animaux le plus souvent fabuleux et allégoriques. Dans ces images d'animaux mythiques, on reconnaît des élémens empruntés à la réalité. Ainsi les membres du lion, du taureau, du rhinocéros, de l'autruche, ont été combinés de manière à former des figures merveilleuses à l'aide des embellissemens arbitraires que s'est permis l'imagination des poètes et des artistes.

D'après cet aperçu général des ruines de Persépolis, on peut aisément se figurer quelle abondante moisson elles offrent aux recherches des archéologues. Au milieu des objets si admirables et si variés qui se disputaient son attention, M. de

Bode s'est attaché surtout à l'étude des bas-reliefs perso-médiques et des inscriptions cunéiformes. Ses recherches appellent l'attention des lecteurs spéciaux auxquels elles s'adressent; pour nous, c'est au-delà de Persépolis que nous irons retrouver le voyageur, encore charmé des merveilles qu'il lui a été donné de contempler et se dirigeant enfin vers les régions inconnues où il s'est décidé à pénétrer.

Pour se rendre de Persépolis à Shiraz, le pont de Poul-e-Khan jeté sur l'Araxe serait la route la plus directe; mais quiconque a lu le charmant poème de *Lalla-Rookh* veut traverser l'Araxe à la fameuse écluse construite au xe siècle par l'émir Zouzun-Deylemi, d'où vient à la rivière en avant de cette construction le nom de *Bend-Emir* ou rivière de la digue de l'émir. Près de cette rivière s'élève un joli village d'une soixantaine de maisons, enfoncé dans la verdure, dominé par des rochers pittoresques, et tout retentissant du bruit de vingt moulins établis sur la digue. L'aspect de Shiraz, où l'on ne tarde point à arriver, n'est pas fait pour dissiper les riantes impressions qu'éveillent les rives pittoresques du Bend-Emir. Là encore des souvenirs poétiques ajoutent leur prestige aux magnificences de la nature. Célèbre par ses jardins et ses vignobles, Shiraz l'est plus encore par ses deux poètes philosophes, Saadi et Hafiz, dont on trouve ici les tombeaux. Cette ville est la capitale de la province de Fars. Bien que Fars soit la plus riche division de l'empire, les impôts y sont considérablement arriérés, et les ressources des contribuables tellement épuisées, qu'elles ne peuvent plus suffire aux exigences du gouvernement. Cependant la taxation annuelle n'est que de 360,000 tomans ou 180,000 livres sterling, et, le sol étant extrêmement fertile, les produits très variés, le pays devrait pouvoir en acquitter le double. Les causes de cette gêne sont la mauvaise administration de la province et l'insécurité de la propriété. Depuis la mort de Fatteh-Ali-Shah, vers la fin de 1834, la province de Fars a passé par les mains de six gouverneurs différens. Chacun d'eux a eu à payer, outre le fermage nominal, des pots-de-vin considérables pour obtenir la préférence sur ses rivaux, et il a dû se rembourser, aux dépens de ses administrés, par toute espèce d'extorsions.

Shiraz vit mourir, il y a sept ans, une de nos compatriotes, Mme de La Marinière, qui avait lutté d'énergie et d'intrépidité avec les plus aventureuses des femmes touristes de la Grande-Bretagne. D'un caractère fort excentrique, cette dame, par goût pour les voyages, s'était hasardée toute seule dans ces contrées lointaines, où elle était entrée au service d'Abbas-Mirza, l'héritier présomptif de la couronne de Perse, en qualité de gouvernante et maîtresse de langue française de ses enfans. D'un cœur bon et généreux, elle s'était fait adorer dans ce pays par son courage et son dévouement. A l'époque du choléra, elle visita et soigna les pestiférés, bien qu'à peine relevée elle-même de cette maladie, dont elle fut une des premières atteinte. Sa mort, toute récente, avait été la suite de sa propre imprudence. Déjà, quelques années auparavant, elle avait accompli le voyage de Tabriz à Shiraz; bien plus, elle avait écrit un journal de ce voyage, et elle avait publié en même temps une description des ruines de Persépolis, illustrée par les dessins d'un artiste persan qu'elle avait décidé à l'accompagner. Dans le printemps de 1840, il lui vint en idée d'explorer les provinces de Fez et de Darabjird, malgré tout ce que purent lui dire ses nombreux amis pour la détourner de ce projet, ou pour lui persuader au moins d'en différer l'exécution

jusqu'après les chaleurs. Malheureusement Mme de La Marinière n'était pas femme à se laisser ébranler. Elle partit comme elle l'avait résolu; mais, à peine à la moitié de cette excursion, elle fut prise d'une fièvre pernicieuse dont elle revint mourir à Shiraz à la fin de la même année. Mme de La Marinière appartenait à une famille noble de la France qui avait souffert de la révolution de 1789. Elle avait été lectrice de la reine de Naples, Mme Murat, sœur de Bonaparte, et, bien qu'elle eût été constamment froissée dans tous ses rapports avec la France, elle avait conservé le plus vif attachement pour son pays et n'en parlait jamais qu'avec enthousiasme.

La partie périlleuse du voyage commence après Shiraz. L'itinéraire que suit M. de Bode pour revenir de Shiraz à Téhéran le conduit dans le pays des Lours, but principal de ses recherches. Les Lours ou habitans du Louristan se divisent en plusieurs hordes : les Mamaseni, les Khogilous et les Bakhtyari. Les Mamaseni sont divisés en quatre clans réunissant environ quatre mille familles; ils campent dans la vallée de Shab-e-Bevan. Les Khogilous ne comptent pas moins de quatorze mille familles réparties en cinq grandes tribus; ils habitent le territoire de Behbehan. Enfin les Bakhtyari occupent la partie de l'Ardekhan qui s'étend depuis les terres des Khogilous et des Mamaseni jusqu'au mont Zagros (1). Nous l'avouerons, ce qui nous a le plus intéressé dans le livre de M. de Bode, ce ne sont point les descriptions de bas-reliefs, ni les découvertes d'inscriptions; c'est ce qu'il nous apprend, en des pages aussi vives que pittoresques, de toutes ces peuplades moitié sédentaires, moitié nomades, et restées à travers tant de siècles exactement les mêmes depuis Abraham jusqu'à nos jours. La partie nomade de cette population étrange a des habitudes très régulières. Elle passe une moitié de l'année, la saison chaude, dans les pâturages de ses montagnes, c'est-à-dire dans leurs vallées les plus retirées et les plus profondes, et l'autre moitié dans ses *garam e sirs*, ou campemens d'hiver, dans les plaines qui s'étendent sur le rivage septentrional ou occidental du golfe Persique. C'est en allant vivre sous la tente des *Ilyats* (nom vulgaire appliqué à toutes ces familles nomades, sans distinction de tribus) qu'on peut s'initier à toutes les bizarreries de ces mœurs patriarcales; mais, pour tenter une expédition aussi hasardeuse, il faut s'engager dans d'âpres défiles, traverser d'immenses déserts, protégé par toutes les garanties que s'était assurées M. de Bode; il faut surtout savoir tirer parti de ces circonstances exceptionnelles, comme l'a fait le voyageur russe, à force de courage, de persévérance et de sang-froid.

En quittant Shiraz et en se dirigeant vers l'ouest sur les traces de M. de Bode, on rencontre d'abord les ruines de Joundi-Shapour, sur les bords d'une rivière célèbre par une des victoires d'Alexandre, le Granique. De cette station jusqu'au petit fort de Nourabad, des monticules de débris couvrent une étendue de plusieurs milles carrés et offrent aux recherches de l'antiquaire une carrière encore

(1) C'est dans cette grande famille des Lours qu'il faut chercher les véritables aborigènes de la Perse, les Zend, Arti ou Ardi, primitivement descendus de la Bactriane, dont ils ont pris le nom : *Bakhtyari*, Bactriane, tandis qu'ils ont donné leur nom de clan, *Arti*, à la chaîne de montagnes (Ardekhan) qui leur offrit souvent un refuge contre les émigrations plus récentes des Perses et des Mèdes.

inexploitée. Une demi-lieue plus loin s'élève la petite ville de Fahlyan. Il n'y a pas bien long-temps encore, Fahlyan contenait cinq mille habitans; aujourd'hui c'est un misérable bourg d'une soixantaine de maisons. Pourquoi ce changement? l'air est pur à Fahlyan, l'eau abondante, et le sol tellement fertile, que les blés que l'on y sème reproduisent au moins quarante fois ce que l'on a confié à la terre, le sésame jusqu'à cent, et le riz jusqu'à cent cinquante fois. Ici encore se trahissent l'impuissance du gouvernement, la nullité de l'administration locale, et la turbulence indomptable des Mamaseni. Fahlyan, entourée d'une ceinture de palmiers et bâtie immédiatement au-dessous d'une montagne escarpée qui la garantit des feux trop ardens du soleil pendant une partie de la journée, est située à l'entrée d'un vallon fameux, espèce de Tempé chanté par les poètes arabes et persans, qui en font un des quatre paradis terrestres. C'est la vallée de Shab-e-Bevan. Des narcisses sauvages forment dans cette vallée comme un vaste tapis d'une éclatante blancheur et long de plusieurs lieues. L'air y est chargé des plus suaves parfums. Quelques champs cultivés de riz, de coton, de blé, coupent çà et là ce tapis odorant; mais, partout où la terre est laissée à elle-même, le narcisse reparaît aussitôt. Il semble avoir fixé ici son séjour favori et son empire. M. Quatremère, dans ses *Notes* sur l'histoire des Mogols, décrivait ainsi cet Eldorado, d'après les récits des vieux historiens persans : « Le vallon de Shab-e-Bevan, que l'on compte parmi les lieux de plaisance les plus célèbres qui existent au monde, est une vallée située entre deux montagnes. Elle a trois farsangs de longueur et une et demie de largeur. Tout cet espace est couvert d'arbres qui produisent toute espèce de fruits. L'air y est extrêmement pur et tempéré. On y voit un grand nombre de villages. Au milieu de la vallée coule une grande rivière. Les montagnes qui entourent ce terrain ont presque toute l'année leurs sommets couverts de neige. Partout les arbres sont si pressés, que les rayons du soleil ne sauraient pénétrer jusqu'à terre. On y trouve de tous côtés des sources nombreuses et des eaux limpides. » La physionomie de ce lieu célèbre a bien changé depuis les temps auxquels se rapporte la description de M. Quatremère. Il n'y faut plus chercher ces épais fourrés, ces ombrages impénétrables dont il était question tout à l'heure. On n'aperçoit plus dans la vallée que de loin en loin quelques arbres isolés, et à ce propos M. de Bode fait une observation très juste : c'est que, tandis qu'en Europe les forêts disparaissent devant les progrès de la civilisation et l'accroissement de la population, en Perse, au contraire, le pays se déboise en proportion de la destruction ou de la diminution des habitans. Ainsi l'on ne retrouve plus rien des délicieux bosquets de Shab-e-Bevan, et, dans toute la plaine de Mourghab, où le tombeau de Cyrus s'élevait, selon Arrien, au centre des jardins royaux, entouré de bois touffus, on n'aperçoit plus aujourd'hui un seul arbre. C'est que ces arbres, cette verdure, étaient le produit et la récompense du travail de l'homme. Dans ces contrées dévorées par le soleil, on recueillait avidement les sources pour les conduire, par des aqueducs souterrains, d'un endroit à l'autre, et les arbres croissaient au bord de ces rigoles. Une fois venus, leur ombrage attirait les rosées, et ils se multipliaient. Les conduits hydrauliques ont disparu avec les populations mêmes, et plusieurs contrées, comptées dans l'antiquité parmi les plus riches et les plus florissantes, ont pris peu à peu un aspect triste et désolé; le désert les a pour ainsi dire reconquises.

La vallée de Shab-e-Bevan est, nous l'avons dit, occupée par les Mamaseni. Les deux villes principales qu'elle renferme, Fahlyan et Basht, n'ont rien de remarquable. A peine a-t-on dépassé l'extrémité occidentale de cette vallée, qu'on est sur le territoire d'une autre branche de la famille des Lours, les Khogilous. Ce territoire porte le nom de la ville de Behbehan, qui en est la capitale. De Bahst à Behbehan, sur un espace de seize lieues tout sillonné de canaux effondrés et d'anciens débris de caravanséraïs et de villages, on n'aperçoit ni une goutte d'eau ni une habitation. La traversée de ce désert fut marquée cependant pour M. de Bode par une rencontre intéressante, celle d'une troupe d'*Ilyats* qui abandonnaient les montagnes ardekanaises pour aller s'installer dans la plaine autour d'Ispahan, où ils s'étaient donné rendez-vous avec une autre émigration venue d'un point tout opposé, c'est-à-dire des districts méridionaux de la province de Fars. M. de Bode décrit ainsi cette caravane : « Des troupeaux de chèvres et de moutons ouvrent la marche, conduits par les jeunes hommes, la fleur et l'élite de la tribu, accompagnés de leurs chiens fidèles, une espèce de terriers à longs poils. Puis viennent les ânes et les bœufs porteurs (ceux-ci d'une très petite race), montés par les membres les plus faibles et les plus âgés de la communauté, ou bien chargés de rouleaux de toile noire et de poteaux qui doivent servir à la construction des tentes. Par-dessus tout cela, on a jeté les sacs contenant les provisions et attaché par l'aile ou par la patte tout ce que la tribu possède en oiseaux de basse-cour. Tandis que les pauvres volatiles s'exercent à se tenir en équilibre, hommes, femmes et enfans suivent la caravane à pied, marchant séparément ou par groupes, et chacun portant quelque meuble ou quelque ustensile. Les chevreaux ou agneaux nés sur la route sont recueillis dans des paniers et portés au bras, ou bien encore sur le dos des bêtes de somme. Les femelles pleines et les animaux boiteux ont leurs conducteurs séparés, qui tantôt les encouragent doucement à marcher, tantôt s'arrêtent avec eux et les nourrissent quand ils sont fatigués. » Comment ne pas être frappé de cette mise en action naïve de la prophétie d'Isaïe : « Il paîtra son troupeau avec la tendresse du berger; il recueillera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein; il conduira doucement celles qui allaitent? » — « Les jeunes filles, leurs fuseaux à la main, filent tout en marchant; les femmes mariées s'avancent lentement, portant sur leur dos courbé un enfant qui passe ses petits bras autour de leur cou, ses jambes autour de leur taille. Un plus petit marmot sera quelquefois suspendu dans un sac attaché aux épaules, tandis que l'enfant au maillot trouvera encore de la place sur la tête de la pauvre mère. »

La ville de Behbehan, qu'on atteint après une pénible marche de seize lieues, est célèbre par ses teinturiers. Les habitans ont pour le mélange des couleurs un secret qui en assure la finesse et la durée, secret dont ils sont par conséquent fort jaloux. Le sol autour de Behbehan est riche et bien arrosé; il ne lui manque pour donner de beaux revenus à la Perse qu'une population suffisante pour tirer parti de la terre, et surtout une administration plus intelligente et plus stable. La végétation est magnifique et très variée. On remarque dans les jardins les arbres de l'Europe et de l'Asie. Le palmier, le grenadier, l'oranger, prospèrent à côté du pêcher et de la vigne. Enfin les prairies comme celles de la vallée de Shab-e-Bevan sont couvertes d'un odorant tapis de narcisses.

Au sortir de Behbehan, on franchit le fleuve nommé Tab, l'Agradates d'Héro-

dote, et dès ce moment on foule un sol biblique. C'est ici que commence l'ancienne Chaldée, l'Elam de l'Écriture sainte, l'Elymaïs de l'histoire profane. A sept lieues de Behbehan, on rencontre la petite ville de Tashoun. Des ruines de bazars, de palais, de bains publics, épars dans toutes les directions, ainsi que les massifs d'arbres vénérables qui ombragent les places publiques, montrent que cette ville, aujourd'hui très pauvre, a été depuis long-temps et à une époque encore assez récente un centre de population considérable. Ce qui donne un intérêt tout particulier à cette localité, ce sont les traditions religieusement conservées par les habitans. Tashoun revendique l'honneur d'avoir donné le jour à Abraham. C'est à Tashoun qu'Abraham aurait été jeté dans une fournaise ardente par Nemrod, « le hardi chasseur devant le Seigneur; » à l'appui de cette légende, les habitans présentent l'étymologie du nom même de leur ville qui vient du mot persan et chaldéen *ateush* (feu).

A vingt-deux lieues au nord-ouest de Behbehan, on quitte le pays des Khogilous pour entrer dans celui des Bakhtyari, le troisième groupe de la famille des Lours. La limite est marquée par un arc-de-triomphe en ruines dans le style sassanien, composé de trois arches qui interceptent une étroite vallée entre la montagne de Mangasht à droite et celle de Getch à gauche, de telle sorte que la route n'a d'autre issue que sous l'arche principale. Les principaux caractères qui distinguent les Bakhtyari des populations voisines sont le costume uniforme des hommes et le style des tombeaux. Le costume des hommes est un surtout de feutre à manches très courtes, ouvert par devant, descendant un peu au-dessous du genou et très ample autour des hanches. Cet habit ressemble au *sadere*, vêtement sacerdotal des *mobeds* ou anciens prêtres des Parsis. Une chemise et un pantalon turc de toile de coton complètent le costume des Bakhtyaris. Le style des sépultures a aussi son originalité. Une figure de lion sculptée en pierre, ou exécutée en plâtre, décore chaque monument où repose un chef de famille. L'introduction du lion comme un symbole favori chez les Persans date de la conquête arabe; les shiites surtout se plaisent à reproduire ce symbole, et cela tient à ce que leur prophète Ali est désigné *le lion de Dieu*. Chez les disciples de Zoroastre, au contraire, le lion était compté parmi les animaux immondes, et il était regardé comme la créature d'Arihman, l'esprit du mal et l'ennemi d'Ormuzd. Aussi ne le voit-on jamais sur le tombeau des anciens Perses, bien qu'on le retrouve dans les sculptures des palais et entre autres dans les bas-reliefs de Persépolis.

A douze lieues environ de l'arc-de-triomphe qui sert de limite au territoire des Bakhtyari, la route se bifurque en deux chaussées, dont l'une, celle de droite, conduit à Ispahan, et dont l'autre, à gauche, aboutit à Shouster, une des villes principales du Khousistan. Sachant que Manoucher-Khan arrivait d'Ispahan par la chaussée de droite, M. de Bode se porta à la rencontre de ce fonctionnaire, bien qu'il ne pût le faire sans s'écarter lui-même un peu de sa route. Cette excursion l'amena devant les restes d'une chaussée gigantesque dans lesquels il n'eut pas de peine à reconnaître un des monumens les plus antiques et les plus mystérieux de l'Orient. Cette chaussée, appelée aujourd'hui le *Jaddehi-Atabeg* (le chemin des Atabegs), était regardée comme une des merveilles du monde par les anciens historiens qui la désignaient sous le nom de *Klimax megale* (grande échelle). Au temps même d'Alexandre, on n'en connaissait plus

le constructeur. Qu'on se figure un pavé colossal formé de pierres d'environ trois mètres de long sur un mètre de large, reliées à chaque intervalle de quinze ou vingt blocs par des dalles énormes, et franchissant à la montée comme à la descente les versans les plus escarpés. D'après la description de M. de Bode, tout-à-fait conforme à celles de Pline et de Diodore de Sicile, on ne saurait douter de l'identité du *Jaddehi-Atabeg* et du *Klimax megale*.

M. de Bode n'eut que quelques lieues à faire sur la route d'Ispahan pour rejoindre Manoucher-Khan, le gouverneur de la province de Fars. L'escorte de ce haut fonctionnaire, qu'il eut occasion de passer en revue, lui donna une triste idée des ressources militaires de la Perse. Cette escorte consistait en un régiment d'infanterie régulière d'environ mille hommes d'assez médiocre apparence, d'à peu près le même nombre de cavaliers bien équipés et bien montés, et enfin de trois pièces de canon du calibre de 6 avec cent cinquante artilleurs : tout cela pouvait former deux mille cinq cents hommes tant combattans que valets d'armée, et environ trois mille chevaux et mulets y compris les bêtes de somme. Ce déploiement de forces, si médiocre qu'il fût, était cependant proportionné aux obstacles à surmonter et aux ressources à tirer du pays. C'était le seul instrument sur lequel le gouverneur pût compter pour faire rentrer les taxes et respecter son autorité.

M. de Bode utilisa cette halte de quelques jours dans le camp du gouverneur pour se procurer de nouveaux firmans, de nouvelles recommandations. Son but étant de revenir à Téhéran par les districts de Shouster, de Dizfoul et la chaîne du Zagros, Manoucher-Khan lui donna des lettres pour ses lieutenans dans les divers pays que cet itinéraire l'obligeait à traverser. Le diplomate russe put ainsi continuer son voyage avec sécurité. A peine en marche, à quelques lieues seulement de l'endroit où il avait quitté Manoucher-Khan, il se laissa attarder par quelques monumens persépolitains. La nuit le surprit essayant de déchiffrer une inscription cunéiforme. Ce fut un contre-temps pour l'archéologue, mais en même temps une bonne fortune pour le voyageur; car, forcé de chercher un refuge pour la nuit dans un douar de Bakhtyaris, il put observer ces peuplades dans la pittoresque originalité de leur vie domestique. « La tente dans laquelle on nous introduisit était, dit-il, encombrée des divers objets qui composent ordinairement le ménage d'une famille d'Ilyats. Un grand nombre de sacs de toute nature et de toutes dimensions, contenant toute la propriété mobilière, occupaient la majeure partie de la tente. Les uns étaient bourrés de laine ou de vêtemens; d'autres, plus petits, laissaient échapper de leurs ouvertures dénouées des fruits ou des légumes secs. Des peaux de bouc, le poil en dedans, contenant du lait aigre, étaient adossées contre des outres remplies d'eau. Le mélange de ces deux liquides, assaisonné d'un peu de sel, est la boisson favorite des Ilyats. Des chaudrons pour bouillir le lait, noirs de crasse et de fumée, et des sacs de cuir pour battre le beurre, ces derniers suspendus à de grandes lattes dans la longueur de la tente, obstruaient le passage et complétaient le désordre. Malgré la quantité d'objets ainsi entassés, l'intérieur de la tente n'en était pas plus chaud. Effectivement la nuit était glaciale, et le vent, dans ces régions élevées, soufflait impitoyablement à travers les intervalles et les déchirures des draperies. Pour me garantir un peu de la bise, je m'étais assis sur un sac de laine; mes gens, moins bien partagés, étaient étendus sur la terre et grelottaient de

l'air le plus misérable. Un feu clair cependant brillait sur une espèce d'âtre, mais n'étendait son influence ni aussi loin, ni dans la même proportion que l'épaisse fumée qui corrodait nos yeux et gênait notre respiration avant de parvenir à se dégager par les nombreuses ouvertures qui nous apportaient si librement l'air et le froid du dehors. »

M. de Bode put compléter sous cette humble tente les curieuses observations qu'il avait déjà recueillies sur les mœurs toutes bibliques des montagnards du Louristan. Cette race n'a perdu aucune des qualités qui sont le cachet des races primitives. Les hommes du Louristan se distinguent des autres habitans de la Perse par une vigueur et une hardiesse à toute épreuve. Cette hardiesse, cette vigueur, ils la doivent à leur vie active, à leur alimentation simple, à l'air fortifiant qu'ils respirent dans leurs montagnes. Leur principale occupation consiste à soigner leurs troupeaux de chèvres et de moutons; leur nourriture est le gland du chêne, dont ils extraient une farine en le broyant entre deux pierres. Il est un trait pourtant qui les distingue des anciennes peuplades de la Chaldée. Bien que les Lours professent l'islamisme suivant les canons shiites, ils n'ont en général qu'une idée très confuse de leur religion. Toutes leurs croyances consistent en quelques rites superstitieux et en une vénération traditionnelle pour leurs *piri,* c'est-à-dire les saints aux tombeaux desquels ils vont en pèlerinage. Parmi les offrandes qu'ils apportent à ceux-ci, dans l'espoir d'en obtenir quelque faveur, on remarque le plus souvent de petites lampes en fer-blanc qu'ils suspendent avec des ficelles au-dessus de la tombe, ou des lambeaux de chiffons de couleur que leurs femmes attachent à quelque arbre consacré dans le voisinage. On voit en Perse de ces arbres qui comptent plus de chiffons que de feuilles.

Comme contraste à cette rudesse patriarcale, M. de Bode remarqua la bonne tenue des femmes ilyats. Il attribue cette supériorité d'un sexe que les coutumes orientales et musulmanes ont plus ou moins dégradé dans le reste de l'Asie à la liberté qui est inséparable de la vie nomade. La confiance qu'on lui témoigne élève la femme ilyat dans sa propre estime, et le sentiment qu'elle a de sa dignité se communique à ceux qui l'entourent. Il ne faut pas, bien entendu, demander à la compagne d'un Ilyat les vertus douces et les qualités raffinées de l'épouse européenne. On ne doit s'attendre à trouver en elle qu'une femme forte et capable de toute espèce de dévouement conjugal et maternel, mais rude, ignorante, et souvent aussi sauvage que son époux. Exercée dès l'enfance aux plus grossiers travaux, maniant seule la pioche, la hache ou la bêche, elle empiète même quelquefois sur le domaine de l'homme et partage ses dangers à la chasse ou dans le combat.

Une anecdote racontée par M. de Bode met en scène d'une façon fort piquante une de ces femmes qui unissent souvent le courage du guerrier aux vertus de la mère de famille. Le hasard lui fit rencontrer à Kermanshah la veuve d'un chef de tribu qui, pendant la minorité de son fils, montait elle-même à cheval pour commander le contingent militaire de son clan. Entre autres aventures de cette héroïne, voici un trait qui nous reporte aux temps chevaleresques du moyen-âge : « Quand, jeune fille encore, elle vivait sous la tente de son père, c'était son habitude de revêtir des habits d'homme, et, armée d'un sabre et d'une bonne lance, de se placer en embuscade dans le désert pour y rançonner les voyageurs. Un vieux Kourde, ayant eu un jour à traverser une partie

peu fréquentée du Khouzistan, se vit soudainement attaqué avec une grande impétuosité par un cavalier seul armé de toutes pièces, et ce ne fut qu'après avoir reçu et rendu plusieurs blessures assez graves qu'il parvint à se débarrasser de son assaillant. Vers la fin du jour, il arriva tout meurtri et tout sanglant dans un campement d'Ilyats. Il descendit sous la tente du chef de la tribu, qui, en lui accordant l'hospitalité la plus généreuse, lavant et pansant lui-même les blessures de son hôte, se désolait de ne pouvoir laisser ces soins à sa fille. « Mais elle-même, disait-il, avait été grièvement blessée ce jour-là dans un combat qu'elle avait eu à soutenir contre un Kourde dans le désert. » Le voyageur ne put s'empêcher aussitôt de faire plusieurs questions sur l'accident arrivé à la jeune Ilyat, et il demeura convaincu, d'après les réponses du chef, que la fille de son hôte était précisément le voleur qui l'avait attaqué. Voulant s'assurer pleinement du fait, il exprima le désir de voir la jeune fille blessée. Le père n'y fit aucune objection. A peine furent-ils en présence qu'ils se reconnurent; mais, comme tous deux étaient blessés et avaient combattu vaillamment, ils se regardèrent comme quittes l'un envers l'autre, et se serrèrent la main en signe de parfaite amitié. Quant au père, il ne songea pas à témoigner le moindre ressentiment à son hôte, à l'homme qui avait goûté de son sel et s'était reposé à l'ombre de sa tente. »

A quelque distance du douar des Ilyats, M. de Bode rencontra sur sa route un village complétement désert. Les habitans avaient fui dans les montagnes à la première nouvelle de la prochaine arrivée du gouverneur d'Ispahan. De même, dans presque toute la Perse, les villages situés sur les grandes routes, notamment sur celle de Téhéran à Tabriz, sont presque tous abandonnés, et les habitans ont cherché des demeures plus retirées loin du passage des armées et des caravanes. Dans les pays civilisés, une route, un canal, une artère quelconque de communication attire ordinairement la population et les richesses. C'est le contraire en Perse. Les plus riches villages sont cachés dans les gorges les plus inaccessibles des montagnes. De là cet air de désolation et de mort dont un Européen est partout frappé quand il suit en Perse le sentier des caravanes; de là aussi les idées fausses qu'on se fait souvent sur la statistique et les ressources de ce pays.

La ville de Shouster, placée sur la route suivie par le voyageur russe, est justement célèbre par les immenses travaux hydrauliques qui distribuent, avec un art infini, dans ses divers quartiers, les eaux du Kouran, le Pasitigris des historiens d'Alexandre. Grace aux firmans dont il était porteur et aux lettres de recommandation du gouverneur d'Ispahan, dont on connaissait la prochaine arrivée, M. de Bode fut reçu en prince à Shouster. Il en profita pour recueillir sur cette cité de précieux détails archéologiques et statistiques. Shouster est une ville d'un aspect fort original. Les maisons ont en général deux étages couronnés d'une large terrasse entourée de parapets. Dans les cours intérieures, de grands passages voûtés, creusés au-dessous du sol, font le tour de l'édifice. Ces espèces de cloîtres souterrains sont le lieu de refuge des habitans pendant l'été. Ils y passent tout le jour, et ne les quittent que pour monter sur leurs terrasses à l'approche de la nuit. Shouster possède aussi une *kaaba*, forteresse isolée de la ville par d'épaisses murailles, bien que comprise dans la même enceinte, et qui domine les eaux rapides du Kouran. C'est de cette forteresse, au coucher du

soleil, que le panorama de Shouster est surtout curieux à contempler. Les habitans ont pour coutume de souper tous à la même heure sur les toits plats de leurs maisons. Il se fait donc à ce moment une illumination générale. Chaque table est éclairée de grands candélabres contenant des bougies défendues contre le vent et les insectes par des cloches de verre, ou par des cadres de bois doré tendus de fine mousseline. Les domestiques, toujours nombreux, vont et viennent avec d'immenses lanternes de toile ou de papier huilé qui ont jusqu'à trois pieds de diamètre, et leurs silhouettes noires se dessinent sur ces globes lumineux comme des figures de lanterne magique.

Shouster était jusqu'à ces derniers temps une ville très populeuse, mais la peste et le choléra, qui s'y sont succédé pendant les années 1831 et 1832, ont enlevé les trois quarts des habitans. Leur nombre ne dépasse pas actuellement quatre ou cinq mille ames. Beaucoup de familles ont d'ailleurs émigré pour transporter leur résidence à Dizfoul, depuis que cette dernière ville est devenue le chef-lieu de la province et le centre de l'administration, au grand détriment de Shouster, qui avait été jusqu'alors la capitale de tout le Khouzistan. Aussi de très belles maisons, encore en fort bon état, se trouvent-elles abandonnées. — Les Persans de Shouster ont la réputation d'avoir plus d'esprit et en même temps d'être plus corrompus que tous leurs compatriotes. La ville fourmille de bouffons, de danseurs, de musiciens et de saltimbanques de toute espèce. On y fait une chère exquise et on y trouve, en fait de luxe, de plaisirs et de gastronomie, toutes les ressources d'Ispahan.

La ville et sa banlieue paient au gouvernement un revenu annuel de 20,000 tomans ou 10,000 livres sterling. L'octroi en prélève à peu près autant au profit de la ville sur les diverses consommations, et enfin la douane produit encore à l'état à peu près la même somme. Ce sont surtout les produits de l'Inde anglaise qui trouvent à Shouster un débouché considérable, savoir le sucre, les épices, l'opium et le coton expédiés de Bombay. Ces marchandises sont d'abord transportées par mer jusqu'à Mohammerah, port franc situé sur le Kouran, non loin de son confluent avec le Shat-el-Arab et la rivière de Kourdistan. De Mohammerah, elles remontent le Kouran sur de petits bâtimens arabes, jusqu'à environ deux lieues au-dessous de la ville d'Ahvaz. Là, il est nécessaire de les débarquer et de les transporter par terre jusqu'à cette ville, à cause de quelques bancs de rochers qui interceptent le lit de la rivière. Un peu au-dessus d'Ahvaz, on recharge encore une fois les marchandises sur des bateaux qui les remontent jusqu'à trois lieues de Shouster, où elles arrivent enfin à dos de mulet.

Shouster possédait autrefois des plantations considérables de coton et fournissait elle-même la matière première à ses manufactures; mais, depuis l'introduction des cotonnades anglaises par la voie de Bombay et de Mohammerah, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière ont eu le même sort; elles sont tombées, probablement pour ne plus se relever. On ne cultive plus le coton, et les tisserands ont abandonné leurs métiers. Il en est de même pour la canne à sucre; elle florissait autrefois dans ces contrées, surtout dans les environs d'Ahvaz : aujourd'hui la culture en est tout-à-fait négligée. Quand M. de Bode voulut connaître la cause de ce dépérissement, on lui dit que beaucoup d'années auparavant un Anglais était venu s'établir à Ahvaz, et qu'il avait acheté fort cher

toutes les cannes à sucre des diverses plantations du voisinage, tiges, replants et racines; puis il les avait entassées dans un vaste magasin auquel il avait mis le feu, de sorte qu'il n'en était pas même resté pour la semence, et depuis ce temps la plante avait complétement disparu du pays. Cette explication n'est pas tout-à-fait dénuée de vraisemblance, en supposant que l'Anglais eût agi pour le compte de son gouvernement; cependant ceux qui aiment le merveilleux en ont trouvé une autre. Selon leur version, Imam-Reza, l'un des douze successeurs canonisés du prophète, et celui précisément dont on va visiter la tombe en pèlerinage à Meshed, avait un goût très prononcé pour les bonbons. Pendant un séjour à Meshed, il éprouva un vif désir de se procurer du sucre d'Ahvaz et en fit demander aux habitans de cette dernière ville; mais ceux-ci, par avarice, le lui refusèrent. Le saint homme, vindicatif comme tout dévot musulman, pria aussitôt le ciel pour qu'Ahvaz ne produisît plus de canne à sucre. Sa prière fut entendue, et, pour que la punition de ceux qui l'avaient offensé fût plus exemplaire, toutes les cannes à sucre furent immédiatement transformées en scorpions. La preuve que cette histoire est parfaitement vraie, c'est qu'on trouve aux environs d'Ahvaz prodigieusement de scorpions.

La distance de Shouster à Dizfoul, la capitale actuelle du Khouzistan, est d'environ douze lieues. Située sur la rive gauche de la rivière du même nom (le Dizsoul, l'ancien Copratas), la ville de Dizfoul a une grande analogie avec Shouster. Les maisons offrent le même modèle de construction élevée et spacieuse, les mêmes toits en terrasses et les mêmes voûtes souterraines destinées à servir d'abri pendant les chaleurs. La rivière qui coule sous les fenêtres du palais du gouvernement n'est pas aussi large que le Kouran, mais les flots en sont aussi rapides. Un grand nombre de moulins, perchés sur les rochers et sur les petites îles qui en interceptent le cours, sont unis entre eux par un réseau de petits ponts très pittoresques qui donnent au paysage une physionomie chinoise. Ces ponts sont éclairés la nuit, ce qui produit sur la rivière une illumination des plus brillantes. Un pont de vingt-deux arches, à l'extrémité occidentale de la ville, est attribué par les habitans à un prince d'une dynastie antérieure à Zoroastre; mais il est aisé d'y reconnaître une construction sassanienne.

A sept lieues de Dizfoul, on rencontre les ruines de Shoush. Dans ces ruines, M. de Bode croit retrouver la fameuse Suze, la plus ancienne et la plus célèbre capitale de la Perse. Le premier monument qu'on remarque en venant de Dizfoul à Suze est le tombeau du prophète Daniel, rendez-vous, à tous les jours de fête, d'une grande partie de la population musulmane, qui a pour ce saint prophète une vénération plus grande encore que celle des chrétiens. Un rideau de palmiers entoure ce monument surmonté d'une pyramide de marbre blanc, découpée extérieurement en compartimens triangulaires imitant les sections d'une ruche de mouches à miel. Il est évident que le tombeau de Daniel a subi diverses restaurations, car le style de l'architecture actuelle trahit une date assez récente. Rien n'y rappelle l'antique que quelques fragmens de pilastres en marbre blanc, dont les chapiteaux sculptés en feuilles de lotus témoignent d'une époque contemporaine de celle de Suze. Dans l'intérieur d'une cellule carrée, on voit une bière en bois noir qui est censée contenir les restes de Daniel, et qui se trouve séparée du chœur par un grillage dans le genre de ceux qui entourent les tombeaux

d'Esther et de Mardochée à Hamadan. A cette grille sont suspendus divers écriteaux avec des citations du Coran que les pieux musulmans portent respectueusement à leurs lèvres en faisant le tour du tombeau. Au-dessous de l'appartement qui contient le cénotaphe, est une seconde voûte qui est censée représenter la fosse aux lions dans laquelle Daniel fut jeté par ordre de Darius, roi des Mèdes. La muraille occidentale de l'édifice est baignée par le Shapour (l'Eulœus d'Hérodote et l'Ulaï de l'Écriture sainte), petite rivière peu large, mais profondément encaissée et navigable jusqu'à son confluent avec le Kouran, près de la ville d'Ahvaz. A quelques pas du monument, sur le bord de l'eau, on trouve trois grands fragmens de marbre blanc. L'un est un chapiteau de colonne avec des ornemens sculptés en feuilles de lotus; l'autre est une tablette avec des inscriptions cunéiformes, et le troisième, un grand bas-relief représentant un homme entre deux lions grossièrement sculptés. A partir du tombeau de Daniel, tout le terrain compris entre l'Eulœus et le Copratas est semé de ruines ou de tertres recouverts de broussailles, mais formés évidemment, d'après leur configuration, d'autres ruines plus compactes et probablement mieux conservées. Il y aurait ici des trésors archéologiques à mettre au jour. La nature et le cours des événemens semblent s'unir d'ailleurs pour conserver dans ces localités la trace de toutes les traditions bibliques. Ainsi, aux lieux mêmes où l'Écriture sainte nous représente le prophète Daniel comme ayant été jeté vivant dans la fosse aux lions, les lions sont plus nombreux que jamais. Ils sont aujourd'hui les seuls habitans de Suze, et leurs rugissemens éveillent chaque nuit les échos de cette plaine où la tradition place le tombeau du prophète hébreu.

La route suivie par M. de Bode, à partir de Dizfoul jusqu'à Téhéran, n'offre plus rien qui mérite de nous arrêter. Nous pouvons donc constater maintenant les résultats archéologiques de ce voyage, dont nous avons déjà fait ressortir l'intérêt statistique et ethnographique. Ces résultats sont importans et nombreux; nous les citerons dans leur ordre. — On doit d'abord à M. de Bode la détermination des limites exactes et de la physionomie actuelle de l'ancienne Chaldée. — Certains points des Écritures restés douteux jusqu'à lui ont été éclairés par ses recherches. La route d'Alexandre, depuis Suze jusqu'à Persépolis, a été retrouvée et fixée. Enfin M. de Bode a précisé la position géographique de Suze, de façon à rendre sur ce point toute nouvelle controverse inutile. Pendant long-temps, on avait cru retrouver Suze dans Shouster; mais les recherches de M. de Bode ont démontré, contrairement à cette supposition, qu'il fallait chercher l'emplacement de Suze parmi les immenses ruines connues aujourd'hui sous le nom de Shoush. Les palais, les principaux monumens de Suze, ayant été construits non en marbre, comme ceux de Persépolis, mais en briques cuites au soleil, comme ceux de Babylone, ont partagé le sort de ces derniers, c'est-à-dire qu'il n'en est point resté de suffisamment intacts pour que le voyageur moderne pût en reconnaître la destination. Cependant, si l'on ne peut plus distinguer l'usage des diverses constructions, on peut au moins apprécier l'époque et le style de l'architecture. Or, tandis que Schouster n'offre ni un monument ni une ruine que l'on puisse faire remonter à une époque plus ancienne que le kalifat, les ruines de Shoush, au contraire, appartiennent certainement à l'époque babylonico-perse; enfin la position de Shoush s'accorde seule avec celle qui est assignée par les historiens à l'ancienne capitale. Strabon fixe à quatre mille stades (environ

cent soixante lieues) la distance de Suze à Persépolis; or, Schouster n'est qu'à cent dix-sept lieues des ruines persépolitaines, et de ces ruines à Shoush on compte au moins cent quarante lieues à vol d'oiseau.

L'ouvrage de M. de Bode mérite, on le voit, une place distinguée parmi les travaux importans dont l'Asie a été le sujet depuis un demi-siècle. Aujourd'hui plus que jamais, de pareilles recherches ont droit à la reconnaissance du public savant. L'attention de l'Europe se tourne et se concentre de plus en plus vers ces contrées, qui ouvrent un si vaste champ à la curiosité des explorateurs. Jamais de plus nombreux pionniers n'ont parcouru l'Asie dans tous les sens. Ce sont d'abord Niebuhr et Kinneir qui éclairent la route jusqu'au tombeau de Cyrus et aux rives du Bend-Emir; grace à Heeren et à Ker-Porter, le palais de Xercès se relève, pour ainsi dire, devant nous, et ses nobles débris n'ont plus de mystères. L'énergie, la persévérance d'un consul français, M. Botta, secondées par le crayon de M. Flandin, évoquent Ninive, qui semblait enfouie sous la poussière des siècles. Enfin M. de Bode retrouve l'antique Suze et reconnaît, de Babylone à Persépolis, les traces d'Alexandre. En présence de tant d'efforts patiens et d'heureuses découvertes, on aime à répéter ces paroles du savant Heeren, qui les expliquent et qui formulent une conviction devenue aujourd'hui commune : « Plus nous remontons dans l'histoire, plus nous comparons les traditions des peuples sur leur origine et leurs premières destinées, plus aussi nous nous voyons ramenés constamment à l'Asie, et plus il devient vraisemblable que ce fut là le berceau du genre humain, comme ce fut aussi, il faut l'avouer, le berceau de toutes les sciences et la patrie de toutes les religions, qui, en se propageant, se sont élevées jusqu'au rang de religions dominantes. Aucune partie de l'ancien monde n'est donc plus digne que l'Asie d'attirer l'attention de l'antiquaire et du philosophe, qui ne se bornent pas seulement à l'étude de quelques peuples isolés, mais qui veulent arriver à des conclusions générales sur l'histoire universelle de l'humanité. »

E. DE WARREN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1847.

Les petites querelles de forme et d'étiquette ont été mises de côté; au moins désormais on pourra de part et d'autre examiner avec plus de calme les questions en elles-mêmes. En ce moment, nous sommes, dans nos rapports avec l'Angleterre, à une égale distance de l'intimité et d'une rupture ouverte; les deux gouvernemens sont en observation vis-à-vis l'un de l'autre à raison des difficultés qui les divisent, et en même temps de remarquables indices viennent nous montrer combien toute collision serait contraire aux intérêts et aux sentimens des deux pays. On peut à coup sûr compter parmi ces indices le récent *meeting* tenu à Londres. C'était une assemblée d'élite où l'on remarquait un grand nombre de membres du parlement, et qui s'était réunie pour s'occuper de l'affaire de Cracovie. Il s'agissait de convenir des termes d'une pétition à adresser à la couronne contre la violation des traités de Vienne. Après diverses motions qui condamnaient avec énergie le coup d'état frappé par les trois cabinets d'Autriche, de Prusse et de Russie, le lord-maire de Londres, sir G. Carroll, a proposé au *meeting* d'exprimer combien il admirait l'indignation généreuse avec laquelle la France avait accueilli la suppression de l'indépendance de Cracovie, et combien il croyait à la nécessité d'une alliance sincère entre les deux peuples. Un autre orateur, M. E. Beales, en appuyant la proposition du premier magistrat de Londres, n'a pas craint de déclarer qu'à ses yeux une guerre avec la France serait aujourd'hui presque une guerre civile, au moment où les découvertes de la science et surtout les résultats obtenus par la vapeur identifient de plus en plus les intérêts des deux nations. Ce langage a soulevé les applaudissemens de l'assemblée, qui a voté à l'unanimité la motion du lord-maire. C'est sans doute afin de contrebalancer l'effet de cette démonstration que le *Times*, quelques jours après, niait l'importance de l'alliance française pour l'Angleterre, et célébrait dans l'avenir l'union intime de la Grande-Bretagne et de la Prusse, en insistant sur le lien du protestantisme. Si la France n'a pas, aux yeux de l'Angleterre, le mérite d'être protestante, elle a l'avantage d'être sa plus proche voisine. Un des orateurs du *meeting* dont nous venons de parler a remarqué que les chemins

de fer mettaient Paris aussi près de Londres que la ville d'York. C'est cette étroite connexité entre les deux pays qui fait que les hommes pratiques et positifs ne peuvent plus voir dans l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Angleterre qu'une pensée folle et un attentat à la cause de la civilisation.

Aussi le bon sens anglais condamne-t-il au fond l'exagération que lord Palmerston a portée dans les affaires d'Espagne. Sans doute on ne s'est pas écrié en plein parlement, comme on vient de le faire dans le *meeting* de Londres, qu'il est monstrueux de voir tous les grands résultats de l'alliance anglo-française mis en danger par la question de savoir qui épousera la sœur de la reine Isabelle; mais les esprits les plus éclairés n'ont pu méconnaître qu'en poussant à l'extrême l'expression de son mécontentement et de sa résistance, lord Palmerston avait créé lui-même pour l'avenir des embarras à la politique de son pays. A-t-il grandi l'Angleterre aux yeux de l'Europe, parce qu'il l'a séparée violemment de la France et de l'Espagne? En brisant la quadruple alliance, n'a-t-i pas agi comme s'il eût été en quelque sorte le mandataire des cabinets du Nord?

Au reste, il a produit un effet que sans doute il ne cherchait pas. Il a blessé profondément la juste susceptibilité du caractère espagnol. Quand, obéissant aux inspirations de lord Palmerston, M. Bulwer a rappelé, dans sa note du 5 septembre dernier, au gouvernement de la reine Isabelle que l'Espagne avait eu, au commencement du siècle, les armées et les trésors de la Grande-Bretagne pour défendre son indépendance, M. Isturitz lui a répondu qu'en effet les pertes qu'avait faites l'Espagne de ses immenses possessions extérieures, celle de Gibraltar sur son propre territoire, la destruction récente de ses flottes pendant la guerre, lui avaient laissé des souvenirs qui ne sont ni oubliés, ni inutiles, et qui lui apprenaient à ne compter que sur sa propre force et sur sa propre équité. A la déclaration que le gouvernement britannique regardera la descendance du mariage de M. le duc de Montpensier comme inhabile à succéder en aucun cas au trône d'Espagne, la réponse du gouvernement espagnol n'a pas été équivoque. « Le duc de Montpensier, fait remarquer M. Isturitz dans sa réplique du 14 novembre dernier, est actuellement séparé de la succession éventuelle au trône de France par neuf princes, et ses enfans pourraient donc monter sur le trône d'Espagne par le droit de leur mère sans compromettre l'union des deux couronnes. » Tout en affectant une sollicitude protectrice pour l'indépendance de l'Espagne, la diplomatie de lord Palmerston oublie toujours que les questions qu'elle tranche si lestement sont entièrement espagnoles. C'est l'Espagne seule qui doit décider souverainement les difficultés dont la solution appartient à l'avenir. Dans sa note du 14 novembre, M. Isturitz rappelle avec beaucoup d'à-propos l'art. 53 de la constitution espagnole, qui porte en termes exprès : « Tout doute qui, de fait ou de droit, s'élèvera relativement à la succession au trône sera résolu par une loi. » Dans la discussion de l'adresse au sein des cortès, la même pensée a dominé : M. Martinez de la Rosa a soutenu, aux applaudissemens du congrès, que la politique qui avait présidé aux deux mariages de la reine et de sa sœur avait été éminemment espagnole, et qu'on avait tenu compte de la volonté de la nation, qui n'était nullement disposée, pour l'avenir, à se courber sous une influence étrangère. Cet orateur a aussi démontré que l'équilibre de l'Europe ne courrait aucun danger quand même on verrait dans l'avenir deux cousins germains assis sur les deux trônes d'Espagne et de France. Dans le dernier

siècle, en effet, une pareille combinaison a été considérée comme favorable à la paix européenne, et l'expérience a prouvé qu'elle n'avait jamais été contraire à l'indépendance de la monarchie espagnole. En général, la discussion de l'adresse au sein des cortès a été remarquable tant par le talent de quelques orateurs que par la liberté sans licence qui a présidé aux débats. L'Espagne commence à comprendre l'esprit du gouvernement représentatif, à ne plus confondre le droit de contradiction avec la révolte, ou l'amour de l'ordre avec le despotisme. Le parti progressiste a pu parler sans contrainte; on a rendu justice au talent de M. Cortina. En attaquant les principaux actes de l'ancien ministère, les orateurs progressistes ont provoqué deux excellens discours de MM. Mon et Pidal. Avec un esprit moins positif, avec une imagination que l'étude des affaires n'a pas encore assez calmée, M. Donoso-Cortès a captivé le congrès par sa brillante parole. Les idées qu'il a développées ne sont pas toutes d'une exacte justesse. Il se trompe à coup sûr, et on le lui a dit même au sein du congrès, quand il voit l'Espagne menacée par l'établissement des Français en Afrique, qu'il compare, sous ce rapport, à la domination de l'Angleterre en Portugal; mais nous sommes moins sensibles à ces erreurs de détails qu'à la noble énergie avec laquelle M. Donoso-Cortès a protesté contre la singulière prétention de lord Palmerston, qui voudrait arracher à l'infante, à Mme la duchesse de Montpensier, une renonciation au trône d'Espagne, comme si cette princesse pouvait renoncer aux droits de ses enfans, de ses successeurs. Un parlement espagnol aurait seul le pouvoir de prononcer une semblable renonciation. Outre les orateurs déjà connus, quelques hommes dont l'avenir doit agrandir la situation, comme M. Benavidès, ont pris part au débat. Quant au ministère, il a plutôt fait preuve de bonnes intentions que de force suffisante, et sa chute est attendue d'un instant à l'autre. M. le duc de Sotomayor, qui préside le cabinet, a insisté sur l'efficacité que doivent avoir les mesures prises par le gouvernement, qui demande aux cortès la double autorisation de lever cinquante mille hommes et de contracter un emprunt. Toutefois, ni lui ni ses collègues n'ont, aux yeux de la représentation nationale et du pays, l'autorité morale que réclament de plus en plus les circonstances. C'est moins que jamais le moment de rejeter sur le second plan les principaux chefs du parti modéré, pour laisser agir les hommes secondaires. Nous n'exagérons pas les dangers que peuvent créer à l'Espagne les entreprises du parti carliste : Tristany, avec sa bande, a été sur plusieurs points repoussé par les populations; pas un des généraux un peu connus qui ont guerroyé pour la cause de don Carlos n'a voulu se compromettre. Le prétendant est loin de songer à une descente en Espagne, car on annonce qu'il a l'intention de se produire de plus en plus dans les salons de l'aristocratie anglaise; néanmoins l'attitude du parti carliste est pour le gouvernement espagnol une cause d'embarras qui appelle une vigilance active. Il y a en outre les difficultés intérieures. La reine Isabelle est jeune, elle a de l'inexpérience; elle a besoin d'être entourée de conseillers d'un mérite éprouvé, capables d'exercer sur ses déterminations une influence qui sache se faire accepter. Si en ce moment la reine Marie-Christine revient à Paris, c'est que ses avis n'étaient plus accueillis avec la même déférence qu'autrefois, et elle a préféré à une présence devenue inutile une absence de quelques mois, qui pourra plus tard éveiller des regrets et provoquer un retour de confiance.

Athènes est devenue, comme Madrid, une sorte de champ clos pour les deux

diplomaties de la France et de l'Angleterre, et cette lutte s'est compliquée d'un incident qui a produit une sensation fort vive tant dans la capitale de la Grèce qu'à Constantinople. Le sultan était représenté à Athènes par M. Mussurus, qui, dans ses rapports avec le gouvernement grec, mettait beaucoup de raideur et presque de la malveillance. M. Mussurus ne voulut pas délivrer un passeport pour Constantinople à M. Tzami Caratassos, aide-de-camp du roi de Grèce; il se fondait, pour ce refus, sur des instructions générales dont, disait-il, il ne pouvait pas se départir. Le roi Othon ressentit profondément un pareil procédé, et, à un bal de la cour, il apostropha directement M. Mussurus en lui reprochant sa conduite. L'envoyé de la Porte se retira sur-le-champ, il rendit compte à son gouvernement de ce qui s'était passé, et en reçut l'ordre de quitter Athènes dans trois jours, si M. Coletti, président du conseil, ne se rendait pas lui-même chez l'envoyé du sultan, pour lui exprimer ses regrets. Cette réparation réclamée par la Porte parut excessive à M. Coletti, qui, tout en revendiquant la responsabilité constitutionnelle des paroles du roi, ne voulait pas humilier en sa propre personne le gouvernement de son pays. Cependant il fallait faire quelque chose, car on ne pouvait laisser un pareil incident s'envenimer et devenir une cause de rupture ouverte entre Athènes et Constantinople. C'est alors que le roi Othon eut l'idée d'écrire lui-même au sultan. Il fut confirmé dans cette pensée par M. Piscatory et par le ministre plénipotentiaire de Prusse, M. le baron de Werther. Dans cette circonstance, le corps diplomatique se montra plein d'intérêt et de sollicitude pour le roi Othon, placé dans une situation délicate. Le ministre de Russie lui-même, M. Persiani, dit tout haut que ce vieil empire ottoman ne pouvait pourtant pas exiger qu'on lui sacrifiât tout. Le seul représentant de l'Angleterre, sir Edmond Lyons, a persisté à donner complétement raison à M. Mussurus; à l'entendre, c'est le gouvernement grec qui a tous les torts. Cet incident, qui a contristé tous les amis de la paix, est aux yeux de sir E. Lyons une bonne fortune; il peut compliquer les embarras de la Grèce, ébranler le ministère de M. Coletti: c'est tout profit. Le renversement de M. Coletti n'a jamais été poursuivi avec plus de passion par lord Palmerston et son représentant. Dans le parlement anglais, on s'attend à des débats sur l'état de la Grèce; la jeune monarchie du roi Othon ne peut pas plus compter que la monarchie de la reine Isabelle sur la bienveillance du gouvernement britannique. Cependant le gouvernement grec s'occupe de justifier de tout ce qu'il a fait pour remplir ses engagemens envers les trois puissances qui ont protégé son établissement, envers la Russie, l'Angleterre et la France; ainsi il va communiquer aux trois cabinets les projets de loi relatifs à l'aliénation du domaine national. Lord Palmerston ne s'opiniâtrera pas moins à incriminer en plein parlement le ministère de M. Coletti, pendant que sir E. Lyons travaille à sa chute par ses intrigues. Déjà quelques organes de la presse anglaise annoncent qu'un mouvement décisif se prépare en Grèce. Qui peut le savoir mieux que l'Angleterre?

La lettre que le roi de Grèce a adressée au sultan est pleine d'une dignité conciliante : le roi Othon n'hésite pas à déclarer qu'à ses yeux l'attitude et la conduite de M. Mussurus étaient contraires à la bonne intelligence des deux pays; aussi ses reproches s'adressaient uniquement à celui qui oubliait le but élevé de son mandat, et le plus ardent désir du roi est de maintenir la bonne harmonie entre les deux couronnes, entre les deux peuples. Cette démarche

pleine de franchise du roi Othon a été généralement approuvée par les représentans des puissances européennes auprès du sultan. Il n'y a pas eu de leur part de démonstration collective, mais le gouvernement turc n'a pu ignorer leurs sentimens à ce sujet. L'ambassadeur de France, M. de Bourquency, a écrit à Réchid-Pacha qu'à ses yeux la lettre du roi Othon au sultan était la meilleure solution d'une affaire aussi délicate. M. de Metternich a mandé au comte de Sturmer qu'après cette initiative prise par le roi de la Grèce, la Porte devait se tenir pour satisfaite. Il est probable que ces indications ne seront pas sans influence sur le gouvernement du sultan, et qu'il montrera dans cette circonstance de la modération et de la courtoisie. Quant aux relations générales de la France avec la Porte, il y a eu dans ces derniers temps deux faits, dont l'un a jeté quelque froid entre elle et nous, et dont l'autre lui a, au contraire, inspiré à notre égard une sympathique estime. Ce qui l'a mécontentée, c'est la réception que notre politique et nos intérêts en Afrique nous commandaient de faire au bey de Tunis. Nous ne pouvons nous dissimuler que la reconnaissance du bey comme prince souverain a été pour le sultan une assez vive blessure. Toutefois, après l'échange de quelques notes à ce sujet, on est convenu de part et d'autre de laisser tomber la question; on s'en refère au *statu quo*, et la Porte accepte l'état présent de la *province* de Tunis. Heureusement l'attitude et le langage de la France dans l'affaire de Cracovie sont venues dissiper ces impressions fâcheuses. La protestation du gouvernement français, le discours de la couronne, les démonstrations des deux chambres, ont produit le plus favorable effet. Sur ce terrain, les puissances du Nord ont eu le dessous; elles n'ont pu réussir à justifier le coup d'état de Cracovie aux yeux de la Porte. Le gouvernement du sultan a senti que la France, en défendant le droit européen, prenait indirectement sa défense : la Porte a pu voir dans l'avenir sa propre indépendance servant d'enjeu aux combinaisons de la politique. La Russie a été assez inquiète de ce que la Porte pensait à ce sujet pour que son représentant, M. d'Oustinoff, qui a succédé à M. de Titoff, ait demandé au gouvernement du sultan ce qu'il ferait en cas de guerre européenne. M. d'Oustinoff voulait aussi savoir si certaines puissances avaient déjà adressé quelques questions à la Porte sur une semblable éventualité. La Turquie paraît avoir répondu qu'elle garderait la neutralité, mais que, si son indépendance était menacée, elle combattrait avec les alliés que lui donnerait la fortune. Pour des insinuations venues du dehors, aucun cabinet ne lui en avait fait. Il est remarquable que la question de Cracovie ait partagé à Constantinople les gouvernemens européens en deux catégories : d'une part les puissances du Nord qui ont violé les traités, de l'autre les puissances maritimes qui ont protesté contre cette violation. Avec des dispositions pareilles, quel ascendant n'exercerait pas l'action commune de la France et de l'Angleterre! N'est-ce pas là un de ces cas importans où il est de la plus stricte exactitude d'affirmer que leur désaccord compromet la cause de la civilisation, du droit et de la liberté?

Cette cause, qui est au fond la grande affaire du siècle, nous la retrouvons partout sous des aspects différens. Serait-ce véritablement elle que nous verrions en Bavière mêlée au plus imprévu des incidens, qui a tous les caractères d'une folle aventure? Voltaire s'était fait le courtisan de Mme de Pompadour dans l'intérêt de la philosophie : faut-il aujourd'hui que le libéralisme allemand se mette à Munich aux pieds d'une danseuse? Quant aux jésuites, ils tonnent contre la

nouvelle maîtresse du roi Louis; ils n'ont pas toujours été si rigoristes. Le parti ultramontain a été pris au dépourvu; il s'est trouvé sans force contre la pétulante favorite, qui, certaine de son empire sur le monarque, a accepté avec audace une lutte ouverte contre les influences réputées jusqu'alors les plus redoutables. La témérité de la favorite a gagné ses adversaires, qui n'ont pas voulu laisser à Mlle Lolla Montès le monopole du scandale. Un beau matin, l'Europe a pu lire dans ses journaux la dénonciation en règle d'un roi rédigée par quatre de ses ministres. La pièce en elle-même était déjà un fait énorme; la publicité qu'elle a reçue est quelque chose de monstrueux. On assure que le roi Louis, après avoir pris communication de la lettre qu'avaient signée ses ministres, la mit sous clé, sans la montrer à personne; il voulait voir si les signataires oseraient la publier. Quelques jours après, des copies en circulaient à Munich. On expliquait ce nouveau scandale : on disait que, la signora Lolla Montès ne sachant pas l'allemand, il avait bien fallu confier la lettre à un traducteur, qui seul était coupable de cette indiscrétion. Cette publicité a mis le comble à l'exaspération du roi, qui a dit hautement qu'il reconnaissait là un complot des prêtres dirigé contre lui, et qu'il était décidé à rompre avec le parti ultramontain. D'ailleurs, depuis assez long-temps, ce joug pesait au roi, qui se serait écrié aussi, au sujet de son ancien ministre de l'intérieur, M. d'Abel, que c'était un ingrat, un jésuite, et qu'il était fort aise d'être débarrassé de lui. Toutefois, par un reste de bonté, le roi n'a pas voulu laisser sans position aucune M. d'Abel, qui n'a pas de fortune, et il l'a nommé ministre plénipotentiaire à la cour de La Haye. Les trois collègues de M. d'Abel ont échangé contre leurs portefeuilles de hautes fonctions dans l'ordre administratif. Si le roi ne se montre pas vindicatif, il s'entête dans ce qu'il a voulu faire. Le crédit de la favorite augmente tous les jours, et personne n'ignore à Munich quelle est son imperturbable confiance dans la séduction qu'elle exerce sur le roi. Mlle Lolla Montès dit tout haut qu'elle est sûre de son fait, qu'elle aura l'indigénat et le titre de comtesse de Sternfeld, nom d'une terre qui vient d'être achetée pour elle. Elle a reçu 40 mille florins pour la consoler du retard occasionné par le refus des ministres récalcitrans. Aussi son outrecuidance croît encore avec sa faveur, et elle aurait fait dire à deux dames de la cour, qui l'avaient regardée avec dédain, qu'elle les souffleterait à la première occasion. Tout cela paraît fou; tout cela, néanmoins, a un côté sérieux. Le roi de Bavière semble métamorphosé; il déclare qu'il change de système; il se montre ouvertement favorable à la liberté de la presse et à l'extension des institutions libérales; il applaudit à ce qui se passe au sein de la monarchie prussienne. Maintenant ces dispositions dureront-elles? Quel est l'avenir de cette réaction libérale si singulièrement associée aux galanteries d'un roi de soixante ans? Ne damnons pas le roi Louis, comme font les jésuites; mais attendons-le à l'œuvre.

A Berlin, la physionomie de la scène politique est plus grave. Pour la première fois, la royauté et la nation vont se trouver officiellement en présence l'une de l'autre. Dans ces derniers jours, on avait cru un instant que l'ouverture des états-généraux, qui avait été fixée au 11 avril, serait ajournée. Le cabinet prussien compte peu d'orateurs : il n'y a guère qu'un de ses membres, le ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwingh, auquel on reconnaisse quelque talent pour la parole. Or en ce moment la santé de M. de Bodelschwingh est assez gravement altérée, et l'on avait d'abord songé à reculer l'ouverture de la diète

générale. Cette idée a été abandonnée. Dans trois semaines, la réunion de six cent dix-sept députés ouvrira pour la Prusse une ère nouvelle. On a beau se défendre d'imiter le *constitutionalisme* français, on est dès le début en face des conditions et des nécessités du gouvernement représentatif. La couronne va demander de l'argent aux députés : c'est une excellente occasion pour eux de revendiquer l'extension de leurs droits, notamment la périodicité de la diète générale. Il sera difficile au roi de Prusse de refuser cette concession, surtout s'il veut mériter de plus en plus des complimens auxquels il paraît avoir été très sensible, nous voulons parler des félicitations qui lui ont été adressées de la part du cabinet whig par le comte de Westmoreland, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de la cour de Berlin. Si ces éloges pouvaient déterminer le roi Frédéric-Guillaume à faire de nouveaux pas dans les voies du gouvernement représentatif, nous serions loin de nous en plaindre, dût la presse prussienne déclamer encore contre le constitutionalisme français.

Il est remarquable qu'au milieu de la paix générale dont jouit l'Europe depuis longues années, les finances des grands états soient aussi sérieusement en souffrance. Le docteur Bowring disait dernièrement dans la chambre des communes que, lorsqu'on examinait les finances de la France, on y trouvait tous les ans un déficit, que le gouvernement était endetté, et que le ministère n'avait pas osé exposer aux chambres l'état réel des finances. Peut-être, en songeant aux embarras de son propre pays, M. Bowring eût-il pu mettre plus de ménagement dans son langage. Toutefois il ne faut pas méconnaître la vérité, même quand elle est durement dite. Il n'est que trop certain que nos deux budgets, tant le budget ordinaire que celui des travaux extraordinaires, présentent des découverts considérables. Peut-être en 1848 la dette s'élèvera-t-elle jusqu'à 300 millions; peut-être d'ici à deux ans un nouvel emprunt sera-t-il indispensable. Or dans quelles conditions le trésor serait-il réduit à le faire, si d'ici là des nécessités imprévues contraignaient le gouvernement d'affecter la réserve de l'amortissement à un autre emploi que l'extinction du déficit? Les difficultés du présent, les préoccupations de l'avenir provoqueront nécessairement dans le sein de la chambre des députés les plus sérieux débats sur le fond de la situation financière. En attendant, la chambre se montre peu disposée à accueillir les projets qui entraînent avec eux de nouvelles dépenses. C'est ainsi que la demande d'un crédit extraordinaire de 3 millions pour l'établissement de camps agricoles en Algérie semble destinée à rencontrer une vive opposition; elle sera combattue, tant par ceux qui ne veulent plus augmenter le chiffre des crédits que par ceux qui apportent dans la question de l'Algérie des répulsions, des idées systématiques. Ces derniers ont la majorité dans la commission chargée d'examiner la proposition des camps agricoles. M. le général de Lamoricière n'a pas consenti à faire partie de cette commission; il a mis un scrupule de courtoisie à exposer ses idées sur cette matière en l'absence du maréchal Bugeaud, qui d'ailleurs sera à Paris dans quelques jours. Le maréchal n'aura pas seulement à défendre son système, à s'expliquer sur ce que les vues de M. le général de Lamoricière ont de contraire aux siennes; il sera assailli par des théories, par des motions de tout genre sur la manière dont il faut s'y prendre pour coloniser l'Algérie. Beaucoup de députés se préparent à dérouler à ce sujet leurs plans à la tribune : si les colons n'affluent pas encore, nous aurons au moins une foule de colonisateurs théoriciens.

Le cabinet n'a pu se faire illusion sur la vivacité des débats que soulèverait sa demande d'un crédit de 3 millions pour l'établissement des camps agricoles; mais il n'a pas voulu refuser à M. le maréchal Bugeaud d'appeler par un projet spécial l'attention de la chambre sur un système qui est l'objet des prédilections particulières du duc d'Isly. Ce projet sera un terrain de discussion, un champ de bataille sur lequel vont se produire et se heurter les idées les plus diverses. Puisse la lumière jaillir du choc! En attendant, nous constaterons que, si aucun grand système n'a su encore rallier les convictions du gouvernement et des chambres, nous avons déjà en Afrique obtenu des résultats positifs qu'il y aurait injustice et ignorance à contester. L'accroissement de la population civile et européenne en Algérie suit une progression qui peut paraître lente, mais qui ne s'interrompt pas. On comptait, au premier trimestre de 1845, 75,122 individus; au second trimestre, 80,070; au troisième, 85,297; au quatrième, 90,391. En 1846, on comptait, au premier trimestre, 95,321; au second, 99,806; au troisième, 102,680; au quatrième, 105,542. La population augmente, les consommations de cette population augmentent également, et cependant l'importation de plusieurs produits alimentaires diminue. L'explication de ce contraste est principalement dans les progrès de la culture des terres. Les terres actuellement mises en culture par une population agricole d'environ 20,000 individus occupent une superficie de 13,227 hectares dans la province d'Alger, de 2,277 dans la province d'Oran, de 2,840 dans celle de Constantine. Le total des terres cultivées s'élève à 18,344 hectares. Dans le cours de l'année 1846 seulement, il a été approuvé 6 concessions provisoires au-dessus de 100 hectares, 199 au-dessous de 100, 249 concessions définitives au-dessous de 100 hectares. 27 nouveaux centres de population ont été créés dans la province d'Alger depuis la conquête; 6 villes anciennes ont été reconstruites; une population européenne de 73,000 ames s'est constituée dans cette province. Dans la province d'Oran, 8 centres nouveaux ont été créés; 3 villes ont été relevées; une population européenne de plus de 22,000 ames s'est établie. Dans la province de Constantine enfin, une ville toute nouvelle a été fondée; 5 villages agricoles ont été créés. Ces premiers jalons de notre domination se rattachent à un plan d'ensemble. D'importantes mesures ont été prises pour donner la salubrité, la sécurité à ces diverses localités; elles ont été la cause et le principe de la prospérité des centres de population fondés en Algérie.

Cette prospérité a eu sans doute à subir et peut subir encore des épreuves diverses; mais n'est-il pas juste de remarquer que, si elle a été entravée, c'est surtout par les excès ou l'aveuglement des spéculations privées, dont le gouvernement ne peut prévenir ou réparer les désastres qu'à la faveur d'une législation exceptionnelle, dont beaucoup de personnes voudraient cependant contester la nécessité? Les progrès de l'industrie et l'ensemble du mouvement commercial prouvent, au reste, que ces causes de malaise n'ont qu'une influence passagère. L'ensemble du mouvement commercial a atteint, en 1845, le chiffre de 109,851,000 francs, supérieur de 18,937,000 francs au chiffre de 1844. Les importations de France se sont accrues de 16 millions et demi à la faveur de la législation spéciale de 1843. Les importations des pays étrangers ont diminué à la faveur de cette même législation, qui a aussi augmenté considérablement au profit de l'Algérie et de la France le mouvement général de la navigation.

Il est une erreur contre laquelle on ne saurait trop s'élever dans l'intérêt de notre établissement en Algérie, c'est l'erreur de ceux qui demandent l'introduc-

tion immédiate en Afrique du droit commun et de l'ordre social de la France. A les entendre, la colonisation ne peut commencer en Afrique que du moment où l'on y aura transplanté toutes les institutions et toutes les lois de la France. Mais la France elle-même a-t-elle reçu en un jour sa législation et son organisation actuelles? En admettant même qu'il y ait quelque analogie possible entre les deux pays, entre les deux populations de France et d'Algérie, demander que sur-le-champ on improvise en Afrique une imitation de notre ordre social, c'est vouloir substituer aux améliorations progressives données à la France des réformes instantanées et radicales; c'est vouloir faire marcher du même pas deux civilisations qui n'ont ni le même âge ni les mêmes besoins; c'est faire trop pour les temps ordinaires, c'est ne pas faire assez pour les nécessités imprévues d'un état naissant; c'est précipiter le progrès et le retarder; c'est enfin, par une singulière contradiction, demander qu'on agisse pour l'Algérie autrement qu'on n'a fait pour la France. C'est, de plus, méconnaître le principe et la cause de l'utilité, de l'efficacité de la législation qu'on invoque. En effet, cette législation, cette organisation, perfectionnées au fur et à mesure des besoins des diverses époques de notre civilisation, n'ont acquis le degré de perfection et d'utilité que l'on admire, que parce qu'elles ont toujours eu pour base ces mêmes besoins, que parce qu'elles ont été dans l'origine des lois spéciales pour des situations déterminées, étudiées et connues. Il faut donc bien se garder de proscrire systématiquement en Algérie les mesures spéciales : ce serait gravement compromettre l'avenir de la colonisation.

Comment parler de l'Algérie sans songer à notre marine, qui, dernièrement, a été l'objet de l'attention toute particulière du parlement anglais? Nous n'aurons pas l'ingénuité de prendre à la lettre les assertions que M. Ward a portées à la tribune, et dont il connaît certainement aussi bien que nous l'exagération. Pour être plus certain d'obtenir le surcroît de subsides dont il juge que la marine anglaise a besoin, il a grossi démesurément les proportions de la nôtre. Ce qui frappe surtout M. Ward dans notre marine, c'est l'augmentation incessante du budget qui y est consacré; mais, si M. Ward avait analysé ces surcroîts de dépenses, dont il se fait une arme pour en demander d'analogues aux communes d'Angleterre, il aurait reconnu que presque toutes ces augmentations sont consacrées à combler les déperditions causées à la marine par les administrations passées. Ces administrations, placées entre des chambres qui montraient trop peu de bonne volonté pour qu'on pût leur demander les fonds nécessaires et les exigences sans cesse croissantes d'événemens où il fallait que la marine agît, ces administrations ont vécu au jour le jour, laissant appauvrir nos arsenaux en approvisionnemens et en constructions neuves. C'est là le secret de notre budget actuel et du subside extraordinaire de 93 millions voté unanimement il y a quelques mois. C'est en quelque sorte un déficit que nous comblons. Ce mouvement extraordinaire imprimé aujourd'hui à la marine nécessite un développement de moyens administratifs qui est peut-être sans proportion avec le mouvement régulier et normal : de sorte que des économies faites à contre-temps entraînent à des dépenses plus considérables. Quoi qu'il en soit, ce budget français de la marine dont M. Ward fait un épouvantail aux communes a pour objet de rétablir la marine française sur un pied suffisant et régulier, et tel que l'état de paix même l'exige, mais non pas, ainsi qu'il l'insinue, de lui donner un développement extraordinaire qui soit de nature à porter ombrage à l'An-

gleterre. Ce serait se faire illusion que de croire que nous en sommes arrivés là. Il y a d'ailleurs dans la comparaison des budgets de la marine en Angleterre et en France, telle que l'a présentée M. Ward, de graves erreurs qu'il faut rectifier pour faire comprendre quelle différence il y a encore entre les sacrifices que l'Angleterre fait pour sa marine et la portion de fortune publique que nous y consacrons. Un travail très remarquable a été publié sur ce sujet dans les *Annales maritimes* de 1846. Or, il résulte, de l'examen des deux budgets, qu'après avoir déduit pour chacun d'eux les dépenses qui ne sont qu'accessoires à la marine, et qui ne sont pas communes à l'une et à l'autre, c'est-à-dire, dans le budget anglais, les correspondances, les pensions et divers services relatifs à d'autres ministères; dans le budget français, le service colonial, l'artillerie et l'infanterie de marine, la gendarmerie et les chiourmes; ces déductions faites, il reste pour le chiffre du budget anglais, en 1846, environ 150 millions, et, pour le budget français, 78 millions. Voilà les termes véritables de la comparaison, ceux sur lesquels il faut apprécier les efforts faits de part et d'autre. Si l'on considère, en outre, que nos arsenaux, par une conséquence même de l'étendue des côtes et de la position de la France sur deux mers, sont plus nombreux que ceux de l'Angleterre; — si l'on se rappelle que la marine anglaise est l'héritière d'une époque toute de gloire et de richesses, tandis que la nôtre succède à des désastres et à la ruine; — si l'on fait attention que les soins que nous donnons à notre marine sont nouveaux, et que, pendant près de vingt ans, nous avons laissé cette marine effacée, amoindrie, au point d'en discuter l'existence, tandis que l'Angleterre n'a jamais cessé d'entretenir la sienne, on appréciera mieux l'état réel de nos forces navales et tout ce que le pays doit encore faire pour mériter les éloges que nous prodigue M. Ward. La constitution du budget de notre marine est désavantageuse à cette arme. Ce budget, chargé de dépenses accessoires pour près de 40 millions, paraît plus considérable qu'il ne l'est réellement, et l'opinion, sans aller plus au fond, s'effraie des lourdes charges que lui montre le chapitre de la marine dans nos dépenses annuelles. C'est là un sentiment qu'il faut combattre. On ne saurait trop répéter que la dotation de notre marine est à peine la moitié de celle de la marine anglaise, et qu'avec cette dotation on doit satisfaire à un service actuel très actif, réparer la lésinerie du passé et préparer un avenir rassurant pour nos intérêts maritimes.

Dans la même séance, où M. Ward a proposé le budget de la marine, le commodore Napier a prononcé un discours où il n'a pas, suivant son habitude, ménagé les attaques contre l'amirauté. Ses critiques montrent que tout n'est pas non plus pour le mieux dans cette marine que l'on propose avec raison pour modèle, mais dont on s'exagère aussi trop souvent la perfection. La marine à vapeur, à laquelle les Anglais donnent un développement que nous devons imiter, est aussi pour eux un champ d'essais coûteux et quelquefois malheureux. Sir C. Napier nous apprend que plusieurs de leurs vapeurs, dont ils ont voulu augmenter la puissance en forçant le pouvoir des machines, sont devenus trop faibles pour les porter, et ne peuvent plus avoir un approvisionnement de charbon suffisant; il nous dit que, sans avoir convenablement éprouvé l'effet du boulet sur les coques en fer qui n'y résistent pas, on a mis en construction, depuis 1840, trente-trois navires de cette espèce, et fait ainsi une fausse dépense de 50 millions; il nous fait connaître enfin que la question de l'hélice, dont on attend avec impatience la solution en France, n'est encore qu'à l'état d'étude en Angleterre,

ou un seul navire de cette espèce, le *Rattler*, a été expérimenté. Si nous signalons ces critiques de sir C. Napier en ce qui concerne la marine à vapeur, c'est que cette marine est particulièrement celle sur laquelle se portent l'attention et le vif intérêt du pays. Tout le monde, en France, comprend cette marine-là et y met un secret espoir. C'est à ces sentimens qu'il faut attribuer l'émotion qu'ont causée plusieurs sinistres arrivés à des bâtimens à vapeur français dans un assez court espace de temps. Ces événemens sont regrettables, et ceux qui arrivent aux Anglais n'en consolent point. La fréquence de ces sinistres doit certainement avoir des causes dans la nature même de cette navigation. Il serait peu raisonnable de s'en prendre seulement à la capacité des officiers, puisque ces mêmes officiers n'ont pas aussi souvent la chance contraire sur les navires à voiles, qui, en apparence du moins, sont plus difficiles à diriger. Les hommes spéciaux s'accordent à dire que, si, dans certaines circonstances, la navigation à la vapeur offre de grandes facilités, dans d'autres elle est si délicate, qu'elle demande toute la vigilance, toute la capacité d'un homme de mer consommé. Du reste, le département de la marine procède aujourd'hui à une enquête sérieuse. Une commission, présidée par un vice-amiral et composée de six capitaines de vaisseaux, examine en ce moment la question.

Il est évident, pour qui considère aujourd'hui dans son ensemble la politique extérieure de l'Angleterre, que le plus grand désir du cabinet britannique est d'user partout de tempéramens et de ne s'engager nulle part d'une façon trop compromettante. Quelle que soit l'arrière-pensée qu'on puisse chercher sous cette prudence, quels que soient même les écarts qui viennent parfois la déranger, il n'en est pas moins vrai qu'elle est à l'ordre du jour. Le dernier débat introduit à la chambre des communes par M. Hume, au sujet de Cracovie, a bien prouvé qu'on était décidé à n'avoir point d'affaires.

En 1815, par un traité conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Russie, les deux premières puissances s'obligèrent vis-à-vis de la troisième à payer annuellement une somme qui, pour la part de l'Angleterre, s'élevait à 120,000 livres; l'Angleterre avait pris cette charge en considération des accroissemens territoriaux qu'elle avait acquis aux dépens de la Hollande. La régularité du paiement était subordonnée au maintien de l'intégrité du royaume-uni des Pays-Bas; c'était en quelque sorte le prix de la garantie spéciale que la Russie donnait à l'état de choses fondé par les traités de Vienne dans cette partie de l'Europe. Lorsque la révolution de 1830 eut enlevé la Belgique à la Hollande, le gouvernement anglais ne voulut point se prévaloir, pour rompre le contrat, d'un événement qui s'était accompli sans la Russie et contre la Russie; il renouvela le traité et consentit, suivant les termes primitifs, à supporter jusqu'en 1915 cette charge annuelle de 120,000 livres, mais à la condition inverse de celle qu'il avait exigée en 1815; la Russie promettait sa garantie non plus à l'union, mais à la séparation des deux royaumes. « Dans toutes les questions relatives à la Belgique, elle devait identifier sa politique à celle que l'Angleterre avait jugée la plus sûre pour la conservation de l'équilibre européen. » De son côté, la Russie avait sollicité dans ces nouvelles conventions une stipulation moins étroite qui lui assurât sa créance hollandaise, quels que fussent les nouveaux accidens qui pourraient intervenir sur l'Escaut; il était dit que l'Angleterre regardait ce paiement comme obligatoire « à raison des arrangemens généraux du congrès de Vienne, auxquels la Russie avait donné son adhésion, ces arrange-

mens gardant encore toute leur force. » Cette stipulation, écrite en 1831 dans l'intérêt de la créance, est justement celle qu'on invoquerait aujourd'hui pour se libérer. L'incorporation de Cracovie a bien et dûment déchiré les traités de Vienne; ces traités n'existant plus, l'obligation pécuniaire contractée par le gouvernement anglais envers le gouvernement russe a du même moment cessé d'exister. Telles sont littéralement les résolutions soumises par M. Hume à l'approbation du parlement, et l'on a beaucoup remarqué que lord Sandon, un des amis de sir Robert Peel, avait expressément appuyé la motion. L'ancien ministre, néanmoins, ne s'est pas laissé engager; il vient de prendre parti pour la politique du cabinet whig de la manière la plus nette. Le débat ne paraît donc pas devoir tourner en faveur des propositions de M. Hume. Celles-ci sont pourtant basées sur la lettre aussi bien que sur l'esprit du traité de 1831; elles sont dans le droit strict de l'Angleterre, et la question de légalité n'a pas même été abordée par les adversaires qu'elles ont trouvés soit aux communes, soit dans la presse. Lord John Russell, dans un très beau et très habile discours, a caractérisé fort énergiquement la conduite des puissances du Nord à l'égard de la Pologne; mais il a passé très vite sur la clause générale introduite par le cabinet de Saint-Pétersbourg dans le texte des conventions de 1831, et, tout en avouant qu'à la rigueur elle pouvait compter comme obligatoire, il a déclaré qu'il ne croyait point équitable de tourner ainsi contre la Russie une stipulation que l'Angleterre elle-même n'avait point exigée. L'argument d'équité était au moins médiocre; lord John Russell en a trouvé d'autres plus spécieux, dont il a tiré meilleur parti. La chambre pouvait bien donner son opinion sur la situation extérieure, et il ne craignait pas de déclarer solennellement qu'il avait les mêmes sentimens qu'elle; mais la chambre pouvait-elle immédiatement transformer cette opinion en un fait diplomatique, et, empiétant sur la prérogative de la couronne, décider ainsi du sort des traités? D'un autre côté, fallait-il laisser croire que l'indignation causée en Angleterre par la ruine de la Pologne se traduisait ainsi en question d'argent, et aboutissait, par une mesquine chicane, à un bénéfice net de quelques milliers de livres? Les scrupules de droit constitutionnel sont toujours très puissans sur l'esprit anglais, et rien ne le flatte comme de donner beaucoup à penser de sa loyauté. Lord John Russell a touché cette double corde en homme qui connaît à la fois le parlement et le pays. Au fond, il ne veut pas, jusqu'à nouvel ordre, d'embarras extérieurs, et il fera beaucoup pour ne point en provoquer. L'appui que lui a prêté sir Robert Peel ne peut que l'encourager à garder vis-à-vis des puissances du Nord une attitude malheureusement trop équivoque dans l'intérêt général de l'Europe constitutionnelle.

La situation intérieure a donc particulièrement préoccupé le gouvernement et les chambres britanniques durant ces dernières semaines; l'effroyable détresse de l'Irlande a, plus que jamais, absorbé l'attention publique. Nous avons expliqué longuement le sens et l'effet des mesures provisoires ou permanentes proposées par le cabinet pour le salut de ces malheureuses populations. La discussion, qui continue toujours au parlement et dans les journaux, amène insensiblement une révolution morale dans la pensée publique. Les souffrances de l'Irlande sont devenues si cruelles, qu'elles triomphent des préjugés ou des antipathies de l'Angleterre, comme en Irlande même elles ont triomphé de la fureur des factions. La rente hebdomadaire du rappel est tombée à 6 livres, 2 livres de moins que

le traitement hebdomadaire alloué au secrétaire de *Conciliation-Hall,* et il n'y a guère plus d'orangistes qu'il n'y a de *repealers*. Le *parti irlandais* qui s'est formé au sein des chambres, en dehors de tous les antécédens, travaille uniquement à rétablir les ressources matérielles du pays. C'est là, de même, l'unique souci de tous ceux qui sont, en Angleterre, des hommes vraiment politiques. Le temps des récriminations est passé; il importe moins de savoir sur qui l'on doit maintenant rejeter la responsabilité des désastres que de les réparer.

Nous croyons avec lord Brougham, avec M. Roëbuck, avec le *Times,* que les *landlords* irlandais ne font pas et n'ont jamais fait tout leur devoir vis-à-vis de leurs compatriotes indigens, mais nous savons aussi que l'Angleterre n'a pas toujours fait le sien vis-à-vis de l'Irlande entière, et nous pensons avec lord John Russell, avec sir Robert Peel, avec le *Morning Chronicle*, que le moment est mal choisi pour exaspérer l'opinion. L'opinion s'est du reste nettement prononcée sur un point d'une incontestable gravité; elle a reconnu comme maxime d'ordre public que, si la propriété avait ses droits, elle avait aussi ses devoirs. C'est au nom de cette maxime qu'on a rendu obligatoire la mise en valeur des terres incultes; c'est encore sous son influence qu'on remanie aujourd'hui la loi des pauvres. On sait qu'en Angleterre, jusqu'à la loi de 1834, le pauvre avait le droit de se faire apporter dans son domicile les secours qui lui étaient accordés par la paroisse : tout ce qu'a fait la loi de 1834, c'a été de remettre les secours à domicile au jugement des dispensateurs de la charité; le pauvre ne peut plus les exiger, il peut toujours les obtenir. La loi de 1838, qui a fondé le système en Irlande, l'a fondé sur un principe tout contraire; elle a renfermé sans exception dans l'enceinte du *work-house* quiconque invoque l'assistance publique, elle a exclu complétement l'assistance donnée en dehors de cette prison, souvent plus redoutable pour l'affamé que la faim elle-même; elle a interdit l'*out-door relief*. Ce principe est renversé par les dispositions nouvelles de la loi de lord John Russell; l'*out-door relief,* ou secours à l'extérieur, est autorisé, mais en droit plutôt il est vrai qu'en fait, et l'on exige qu'il y ait famine générale pour que la charité légale aille chercher sous leur toit les personnes valides.

L'assimilation entre le pauvre irlandais et le pauvre anglais deviendrait encore plus complète, si l'amendement de lord Stanley n'arrête pas un article du bill qui accorde les secours à ceux mêmes que l'on saurait occuper le sol et posséder une tenure. La petite culture est si peu répandue en Angleterre, la grande absorbe si complétement tous les bras, que le pauvre *cottager* n'a jamais imaginé qu'il puisse réussir à vivre en exploitant le coin de terre où est bâtie sa maison. Les charités de la paroisse complètent les ressources qu'il trouve dans la location de son travail. En Irlande, où l'industrie agricole est trop restreinte pour employer beaucoup d'ouvriers à gages, où le sol est morcelé à l'infini, où « le paysan passe une moitié de l'année à planter ses pommes de terre et l'autre à les voir pousser; » en Irlande, il est fort à craindre que des charités ainsi réparties viennent seulement favoriser une existence oisive et stérile dont le tenancier se contente déjà, dont il se contenterait bien mieux encore, pour peu qu'il fût plus assuré d'avoir toujours sa maigre pitance. La majorité des misérables étant cependant assise sur le sol par la possession précaire d'un acre ou d'un demi-acre, les priver rigoureusement, en temps de famine, de l'*out-door relief,* ce serait les condamner à périr; malgré la justesse des observations de

lord Stanley, tant que les grands propriétaires n'auront pas créé d'occupations suffisantes pour produire dans les campagnes une population ouvrière, il faudra toujours secourir la population actuelle des petits cultivateurs, au risque d'encourager cette division de la culture d'où sort le paupérisme irlandais. Il y a donc là une raison de plus pour justifier ces prêts d'argent que l'état offre aux *landlords,* à la condition de les utiliser sur leurs domaines. De quelque côté que l'on étudie ces dernières mesures du gouvernement anglais, on doit reconnaître que tout le système repose sur le bon emploi de ces avances pécuniaires : il est donc tout-à-fait déraisonnable de les reprocher avec la passion du *Times* au ministre qui les fait et aux intéressés qui les acceptent; il serait encore moins sensé de ne pas donner une valeur efficace aux sanctions pénales qui garantissent l'état contre le mauvais usage de ses deniers. Il est bon qu'on apprenne qu'il peut y avoir au besoin pour l'Irlande un nouveau moyen de la régénérer dans cette menace d'expropriation suspendue sur la tête des propriétaires incapables ou paresseux.

La question du temps de travail dans les fabriques s'est de nouveau présentée dans la chambre des communes, où de nombreuses pétitions sont venues la réveiller. Il y a bien là sous jeu quelque représaille du parti agricole contre le parti manufacturier; lord Morpeth et lord Bentinck ont même assez maladroitement trahi ces ressentimens; lord John Manners les servirait peut-être sans le vouloir, avec les intentions les plus philanthropiques du monde. Puisque le gouvernement s'est mêlé des affaires agricoles et qu'il a touché si rudement aux droits des propriétaires, pourquoi respecterait-il davantage ceux des industriels? Puisque l'on a mis le pain à bon marché, pourquoi l'ouvrier travaillerait-il encore tout le temps qu'il travaillait pendant que le pain était cher? Sir Robert Peel a répondu avec cette raison si pratique et si ferme qui le distingue; diminuer le revenu qui naît de la production, c'est frapper la production d'une charge toute pareille à l'*income-tax,* sauf cette différence, que le profit de la taxe passera tout entier dans les mains étrangères. Les intérêts d'humanité sont d'ailleurs mieux sauvegardés qu'ils n'étaient autrefois dans le travail actuel des fabriques; les ateliers sont mieux bâtis, les règlemens plus convenables, le personnel mieux surveillé. C'est une amélioration dont le législateur doit tenir grand compte avant d'intervenir dans ces relations si délicates du maître et de l'ouvrier, et il faudrait de bien autres griefs pour que la législature osât porter atteinte à cette libre disposition de soi-même qui est le grand trait du caractère anglais.

Pour terminer cette revue des dernières discussions parlementaires, nous dirons encore quelques mots du bill de M. Watson destiné à compléter les mesures d'émancipation qui, depuis 1829, ont affranchi les catholiques d'Angleterre des conséquences légales du principe absolu de la religion d'état. Les peines déterminées par l'acte d'Élisabeth contre ceux qui ne reconnaîtraient pas la suprématie religieuse du souverain avaient été abolies par la législature en 1844 et 1846, après l'avoir été déjà par une longue désuétude; mais la négation de cette suprématie est encore qualifiée de délit comme au temps d'Élisabeth, et des lois particulières qui n'ont pas été formellement abolies en 1829 menacent toujours de peines rigoureuses l'introduction des bulles pontificales sur le sol britannique, condamnent à la déportation les personnes engagées dans les ordres religieux, défendent aux prêtres catholiques d'exercer leur ministère hors de leur

paroisse. C'étaient ces dernières barrières du vieil anglicanisme que M. Watson voulait faire disparaître; son dessein a manqué, et le bill qu'il proposait, arrivé à la seconde lecture avec une majorité de 3 voix, s'est trouvé rejeté à six mois, c'est-à-dire indéfiniment ajourné, sur la motion de sir Robert Inglis; trois voix seulement ont fait la majorité dans le sens protestant, comme elles l'avaient fait quelques jours avant dans le sens catholique. Les esprits semblent donc à peu près partagés. L'activité avec laquelle le parti catholique se remue dans Oxford est probablement la seule raison qui ramène ainsi les suffrages parlementaires dans le camp des *saints* du protestantisme. Les *saints* eux-mêmes sont loin d'être populaires, et ils n'auraient pas repris ce peu de crédit après leur échec de 1844, sans l'inquiétude avec laquelle l'Angleterre observe l'agitation puséyste.

L'approbation générale qu'ont reçue les plans d'éducation proposés par lord Lansdowne montre bien d'ailleurs que ni le gouvernement ni le pays ne sont disposés à reculer dans les voies libérales où ils sont l'un et l'autre engagés. Ce ministère de l'instruction publique, que lord Wharncliff avait le premier appelé par son nom sous l'administration du dernier cabinet, le comité du conseil privé chargé de l'éducation nationale (*committee of council on education*) se développe chaque jour davantage. Lord Lansdowne est digne à tous les titres de diriger cette grande œuvre; les plans qu'il est venu apporter aux chambres font décidément de l'instruction publique une affaire de gouvernement, et l'affranchissent sans violence de toute intervention obligatoire des différens clergés. Il est enfin reconnu que les associations volontaires sont impuissantes pour généraliser les connaissances indispensables à tous les citoyens, pour porter également la culture intellectuelle sur tous les points du territoire national. L'église anglicane semble cette fois abdiquer avec assez de résignation les prétentions qu'elle a toujours affectées jusqu'ici; mais les *dissenters* encore mal rassurés, et d'ailleurs beaucoup plus exaltés que les membres de l'établissement, repoussent dans de nombreux *meetings* les avances du ministère : ils les déclarent incompatibles avec la religion et la liberté; ils professent qu'ils s'en tiendront à leurs associations volontaires, dont ils se figurent malheureusement les résultats bien supérieurs à ce qu'ils sont. Ils disent hautement qu'avec les écoles du dimanche, près de deux millions d'enfans recevant à la fois l'instruction spirituelle et profane, il n'est pas besoin que l'état dépense un million sterling pour couvrir le pays de maîtres salariés. Cette protestation, impuissante contre les nécessités bien constatées de l'ordre social, montre seulement tout ce que l'opinion a dû gagner pour vaincre définitivement ces résistances particulières qu'elle rencontre encore, mais qui ne l'arrêtent plus.

Les nouvelles apportées du Mexique par le dernier paquebot nous peignent une situation plus triste, s'il est possible, que celle dont nous avons récemment donné l'idée. La république est plus menacée que jamais par l'invasion au dehors, au dedans par les discordes intestines. D'après des correspondances dignes de foi, Santa-Anna serait presque à la veille d'en venir aux mains avec son lieutenant, le général Valencia, qu'il aurait empêché de combattre dans les circonstances les plus favorables aux armes mexicaines. Santa-Anna est, dit-on, désormais tout-à-fait suspect, et l'on ne doute presque plus de ses accointances avec les États-Unis. On sait maintenant qu'en évacuant Tampico, il a fait jeter à l'eau les armes et les munitions qui s'y trouvaient, sans vouloir les confier aux habitans de la ville et des villages voisins, malgré les plus vives sollicitations. Pendant

que les Américains débarquent à Tampico en nombre toujours croissant, le général en chef de la république reste enfermé dans son camp de San-Luis, et passe le temps à donner des fêtes, à jouer au *monte* ou à faire battre des coqs. A Mexico, le vice-président Gomez Farias procède rigoureusement à l'application de ses théories radicales, et s'est enfin résolûment attaqué au clergé. Le 11 janvier dernier, il a été promulgué une loi qui confisque au profit de l'état une grande portion des biens ecclésiastiques et en autorise la vente jusqu'à concurrence de 15 millions de piastres. La guerre religieuse pourrait bien éclater en même temps que la guerre civile : la protestation énergique du clergé, l'interdit dont il a frappé la capitale, l'influence absolue qu'il exerce sur certaines provinces, sont autant de motifs qui doivent amener l'explosion d'un nouvel élément de discorde. Un mot seulement encore, pour qu'on saisisse toute cette anarchie matérielle et morale dans laquelle se débat le Mexique : il y a eu quatorze ministres des finances en moins de douze mois. Il est impossible de se figurer le sort que l'avenir réserve maintenant à ce malheureux pays, si quelque autorité honnête et vigoureuse ne sort enfin, comme par désespoir, du milieu de ces désastres. L'Europe, qui s'estimerait heureuse de pouvoir traiter à Mexico avec un gouvernement régulier, s'empresserait assurément de lui donner tout son appui.

Les commissions de la chambre achèvent d'élaborer les projets qui leur ont été soumis. Au milieu des discussions sur les affaires viendra un débat tout politique provoqué par la proposition de M. Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale. La chambre a eu raison d'autoriser la lecture de cette proposition, et de permettre qu'elle fût l'objet d'un premier débat. Ceux des conservateurs qui ont voté cette autorisation n'ont pas voulu que l'opposition pût leur reprocher de se servir de la supériorité du nombre pour étouffer les discussions. Ce sentiment n'est pas moins politique qu'honorable. Sans croire qu'il y ait urgence à changer la loi électorale, on peut penser qu'il n'est pas sans utilité pour la chambre et pour le pays de connaître les griefs que des esprits sérieux croient devoir articuler contre la législation en vigueur, ainsi que les changemens qu'ils proposent en s'efforçant de les rendre pratiques et modérés. La proposition de M. Duvergier ne nous transporte pas dans la région des utopies; elle ne bouleverse rien de fond en comble : aussi les partis extrêmes ne lui ont pas fait un très bienveillant accueil. C'est ce qui, aux yeux de plusieurs conservateurs, a donné à cette proposition le caractère d'une question mise consciencieusement à l'étude. Si, à la chambre, quelques esprits ardens veulent en faire une arme d'opposition, ils nuiront à la cause qu'ils prétendent servir. Il faut étudier le problème de bonne foi, sans tomber dans des récriminations amères et injustes, car ici personne n'est en possession de la vérité, et, dans la pratique de nos mœurs électorales, quel parti oserait se dire irréprochable?

La chambre a accueilli la nouvelle de la mort de M. Martin du Nord avec des démonstrations tout-à-fait honorables pour sa mémoire. M. Martin du Nord est un des hommes qui, depuis 1830, ont été le plus mêlés au mouvement des affaires; tour à tour rapporteur de commissions importantes, vice-président de la chambre, procureur-général près la cour royale de Paris, deux fois ministre du commerce et des travaux publics, garde-des-sceaux, il s'était fait au sein du parlement beaucoup d'amis par son aménité et son obligeance.

Élémens carlovingiens linguistiques et littéraires, par M. J. Barrois (1). — Pour les esprits curieux du mystère et de l'inconnu, la linguistique, comme la philosophie, est une science attrayante, attendu qu'en ce qui touche la formation du langage et la filiation des idiomes la certitude absolue échappera toujours. Qu'on étudie, en effet, la question au simple point de vue philosophique, on se trouve, dès les premiers pas, en présence des systèmes les plus contradictoires : les uns veulent que l'homme ait créé et graduellement perfectionné le langage, comme la musique ou la géométrie; les autres, qu'il ait reçu la parole par une révélation divine, avec une grammaire et un vocabulaire tout faits, et qu'il ait parlé comme les oiseaux chantent. Cette dernière opinion, outre l'autorité de de Maistre et de Bonald, a pour elle la tradition orthodoxe; mais, soit qu'on l'adopte, soit qu'on la repousse, quand il faut en venir aux preuves historiques, les sceptiques et les croyans finissent toujours par se rencontrer au pied d'une tour de Babel. La difficulté qui surgit à l'origine des temps pour la création du langage dans la grande famille humaine se représente dans l'histoire particulière de chaque peuple : on étudie les dialectes, les patois, les noms propres d'hommes et de lieux; on dépense beaucoup de temps, beaucoup de science, souvent même beaucoup de pédantisme, pour faire un système; l'énigme paraît résolue, et, à quelques années de là, surgit un système nouveau, qui disparaît bientôt pour faire place à d'autres. Ainsi en est-il advenu pour l'histoire de la langue française. Au moyen-âge, on use et on abuse des mots, sans s'inquiéter d'où ils viennent. Le XVIe siècle, plus curieux, commence, avec Henri Estienne, les investigations étymologiques, et, tout imbu d'études classiques, ce grand siècle rattache, au moyen des Massaliotes, la langue française à la langue d'Homère. En fait de généalogie, les peuples, comme les individus, ont une vanité chatouilleuse; la théorie de Henri Estienne fut accueillie favorablement, et l'on rappela avec orgueil ces mots de Caton l'Ancien : *Gallica gens duas res industriosissime prosequitur, rem militarem et argute loqui.* Les hébraïsans eurent bientôt leur tour : Guichard, Thomassin, Bochart, réclamèrent pour l'hébreu la paternité du langage français; puis on abandonna la Terre Sainte pour l'Italie, et Caseneuve, Leduchat, Ménage, adoptèrent presque exclusivement les étymologies latines. Pezron chercha d'autres voies, et, le premier, il s'inquiéta des origines de la langue celtique, qu'il croyait avoir retrouvée dans la Bretagne et le pays de Galles. Bullet reprit en sous-œuvre les travaux de Pezron, et s'appliqua à reconstituer le celtique, d'après ce qui en reste dans l'irlandais, le bas-breton, et même, s'il fallait l'en croire, dans le basque. Le celtique une fois retrouvé, Le Brigant et son disciple Latour d'Auvergne marchèrent, ainsi que l'a dit Nodier, à la conquête de la langue universelle par le bas-breton. Jusque-là, on n'avait bâti que des hypothèses, et le mérite de replacer la question sur le terrain de l'érudition sérieuse appartenait à M. Amédée Thierry, qui établit, d'après des textes fort plausibles, qu'au lieu d'une langue celtique il en existait au moins deux : l'une, le kymrique, parlée par les Belges et subsistant encore dans le pays de Galles et la Bretagne; l'autre, la langue des Celtes ou Gaëls, habitant le centre des Gaules, laquelle est encore en usage en Écosse et en Irlande.

Ces données linguistiques étant admises, il reste à éclaircir une foule de ques-

(1) Un vol. in-4°. Paris, 1846, chez J. Renouard, rue de Tournon.

tions accessoires, et même de celles qui ont le plus embarrassé les savans, ou d'expliquer pour l'idiome gaulois et la langue vulgaire des premiers siècles de la monarchie l'absence complète de monumens écrits. C'est à la solution de ce problème que sont consacrées les recherches de M. Barrois. Dans la première partie, il s'attache à démontrer que les lettres des plus anciens alphabets, telles que celles de l'alphabet de Tyr, de l'alphabet punique, syriaque, etc., doivent être considérées comme des imitations de signes digitaux, et que les premières expressions graphiques de la parole ne sont rien autre chose que de la dactylologie.

Après avoir recherché les traces de la dactylologie dans les alphabets les plus anciens, M. Barrois arrive à l'idiome de la Gaule; il s'attache à prouver que la langue gauloise n'a jamais été écrite, et que, jusqu'au IXe siècle, il en a été de même de la langue vulgaire qui s'est substituée au gaulois. Charlemagne le premier aurait tenté d'appliquer la graphie à la langue vulgaire et de familiariser le peuple avec l'écriture, mais sans études préalables et par le seul emploi des signes digités, précurseurs de la représentation graphique, à laquelle les plus ignorans eux-mêmes se seraient initiés sans efforts. L'empereur aurait, dans ce dessein, fait composer, pour l'appliquer à la langue théotisque, un alphabet, qui formait la base et le point de départ de la *Grammaire impériale*, élaborée par les hommes les plus savans du siècle. Cet alphabet nous a été transmis par Trithème, qui, tout occupé de théurgie, l'avait assimilé aux écritures cabalistiques. M. Barrois en donne une reproduction exacte, et en le comparant au démotique égyptien, en traduisant la figure des lettres en signes digités, il y retrouve, ainsi qu'il le dit, les antiques traditions de la dactylologie primitive.

La seconde moitié du livre de M. Barrois, entièrement distincte de la première, est consacrée à l'étude des origines de notre littérature. Dans la partie intitulée *Romane étrangère*, l'auteur s'applique à montrer qu'il ne suffit pas de rejeter l'opinion de M. Raynouard, qui établit une langue romane universelle, mais qu'il faut isoler complétement les troubadours provençaux, que jusqu'à la fin du XVe siècle, ils ont eu une langue particulière, et que non-seulement ils sont restés étrangers à la France, mais qu'ils lui ont toujours été très vivement hostiles. — Dans la quatrième et dernière partie de son livre, M. Barrois trace l'histoire de la langue d'oil, qu'il appelle romane septentrionale française, et il s'attache à combattre et à réfuter l'opinion de M. Fauriel, qui, entraîné, malgré son vaste savoir et la haute portée de son esprit, par des préoccupations exclusives, faisait remonter jusqu'à la Provence l'origine de nos chansons de gestes.

Le livre de M. Barrois n'est pas un livre d'érudition banale; tout ce qui touche à l'alphabet carlovingien, à l'application de la graphie au langage théotisque, peut être considéré comme une véritable découverte; la critique philologique des deux dernières parties est ferme et savante. Les textes nombreux cités dans l'ouvrage, peu connus pour la plupart, présentent un intérêt véritable; mais il est un reproche que nous adresserons à l'auteur : son livre manque de clarté, ce qui provient, non pas du sujet même, mais de l'agencement et de la disposition générale, et, s'il rappelle le savoir et la patience des érudits du XVIe siècle, il rappelle un peu trop aussi leurs procédés de mise en œuvre.

V. DE MARS.

DES

MINES D'ARGENT ET D'OR

DU NOUVEAU-MONDE.

SECONDE PARTIE. [1]

AVENIR DES MINES AMÉRICAINES COMPARÉ A CELUI DES MINES DE L'ANCIEN CONTINENT.

I. — DES EFFETS PRODUITS PAR LES MÉTAUX PRÉCIEUX DU NOUVEAU-MONDE.

Il n'est pas sans intérêt de chercher à se faire une idée de l'influence exercée par ce flux de métaux précieux qui se mit à se précipiter, il y a trois cents ans, sur les rivages de l'Europe. Il faut se rappeler ce qu'étaient ces contrées, aujourd'hui si brillantes par les arts et par leur richesse. C'est à peine si on commençait à sortir de cette hideuse misère dans laquelle les nations avaient croupi depuis la catastrophe où avait péri l'empire romain. Les guerres continuelles de nation à nation, de province à province, de fief à fief, et les extorsions sans fin par lesquelles des chefs brutaux exerçaient leur domination dans tous les re-

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 décembre 1846.

coins de ce qui forme aujourd'hui le domaine d'une civilisation avancée, avaient tari les sources du bien-être. Quelques villes, libres et commerçantes, s'étaient enrichies en Italie, dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne du nord. Dans les grands états, de rares efforts s'étaient faits de loin en loin pour encourager la production et protéger le travail, créateur de la richesse; mais, presque sur tous les points, la barbarie, attachée à sa proie, reprenait aussitôt le dessus. Les métaux précieux, en particulier, n'existaient plus qu'en très petite quantité. Il paraît parfaitement démontré aujourd'hui que les Grecs et Rome en avaient eu des masses considérables en circulation au moment de leur plus grand éclat. La Grèce, avec laquelle je confonds la Macédoine, dut une certaine proportion d'argent à des mines situées sur le sol hellénique proprement dit (1), et une grande quantité d'or à ses relations commerciales avec l'Asie, aux subsides reçus des rois de Perse, qui en avaient un trésor bien garni, à l'exploitation de quelques mines productives dans la Thrace (2), mais principalement aux conquêtes d'Alexandre, qui livrèrent à ce prince les épargnes amoncelées par les souverains de l'Orient. L'or et l'argent accumulés par les rois de Perse seuls montaient, suivant M. Dureau de la Malle, à près de 2 milliards. Rome, en devenant la maîtresse du monde, vida les coffres des rois, qui partout avaient l'habitude de thésauriser, comme au surplus la république elle-même. Ainsi les dépouilles opimes de Persée, d'Antiochus, de Mithridate, et plus tard ce qui restait à Alexandrie de l'opulence des Ptolémées, profitèrent au peuple-roi. Quand les souverains de l'Europe et de l'Asie occidentale eurent été dépouillés, Rome continua d'attirer à elle, de mille manières, tout l'or et tout l'argent qui existaient déjà, ou qui se produisaient dans les provinces, et que le commerce faisait venir du dehors. C'étaient des tributs réguliers qui se versaient dans la caisse impériale, sans cesse épuisée par les largesses au peuple, aux prétoriens ou aux simples légionnaires, et par le luxe insensé des empereurs. C'étaient les exactions des proconsuls, déjà signalés par leur cupidité du temps de la république, qui, après avoir assouvi leur cupidité, rapportaient leur butin dans la capitale du monde, afin d'y vivre au sein du faste et de la luxure. Des mines d'or ou d'argent qu'on exploitait avec succès dans des provinces peu éloignées de l'Italie, particulièrement en Espagne et dans les Gaules, ajoutaient à ce qu'on retirait de l'Asie. Cette abondance des métaux précieux dans la Grèce et à Rome est démontrée par le témoignage des historiens. Elle l'est mieux encore par les changemens qu'y éprouva la valeur des denrées. Ainsi, du temps de Démosthène, l'or et l'argent, par rapport aux denrées de première nécessité, ne valaient plus que le cinquième de ce

(1) Laurium, dans l'Attique, mines d'argent.

(2) Les monts Pangées, mines d'or.

qu'ils avaient représenté sous Solon. On remarque à Rome une révolution analogue, lorsque l'on compare les premiers âges de la république à l'époque des premiers césars.

Que se passa-t-il lorsque l'empire vint à déchoir? L'abondance des métaux précieux diminua peu à peu à Rome et dans l'Italie. Les tributs des provinces se réduisirent successivement. C'est de l'Orient qu'était venue la majeure partie de l'or; mais il ne se présentait plus d'occasion pareille à la capture des trésors des rois de Macédoine, d'Arménie, d'Égypte, de Perse ou de Pont, et ce qui pouvait être transmis des provinces attenantes aux régions productrices de l'or, d'abord extrêmement amoindri, cessa complétement de s'acheminer vers Rome, quand il y eut un autre empire, avec Byzance pour capitale. Les présens qu'exigeaient les barbares faisaient sans cesse sortir de l'or. Les mines mêmes de l'Europe en rendaient moins. Les échanges avec le pays des épices et des parfums, où l'on n'avait aucun produit à expédier, causaient aussi une exportation continuelle de métaux précieux. Enfin, quand les barbares eurent envahi l'Italie, ils la pillèrent, et la masse des métaux qui y était en circulation se dispersa sur un plus grand espace. Au lieu d'une métropole unique qui absorbait tout, il y eut un grand nombre, un nombre presque infini de centres de puissance qui se disputèrent la richesse. Tant que dura le drame violent de l'invasion, et pendant les siècles de désordre et d'asservissement qui y succédèrent, ceux qui avaient de l'or ou de l'argent le cachaient avec soin. Une grande quantité de ces métaux fut ainsi ensevelie par des personnes qui voulaient mettre en sûreté tout ce qu'elles avaient de précieux, et qui ensuite emportèrent leur secret dans la tombe. Cet usage d'enfouir des objets de prix se perpétua dans toutes les crises du moyen-âge, et on l'a pratiqué pendant notre révolution. Au moment de l'émigration, par exemple, beaucoup de richesses ont dû être enterrées par des gens qui comptaient les retrouver plus tard, bientôt, car les émigrés se flattaient d'un retour presque immédiat, et qui n'ont plus reparu. L'Occident, qui n'avait jamais produit que peu de métaux précieux, en comparaison de l'Orient, en mit au jour de moins en moins, parce que, dans ce chaos, sous ce règne de l'anarchie et de la brutalité, toute production se ralentit ou cessa; les arts producteurs, dans ces temps barbares, se réduisaient à demander à la terre une grossière pâture. Cet effet dut se faire sentir plus particulièrement sur une industrie telle que celle des mines, qui exige beaucoup de suite et de prévoyance, non moins de sécurité, et ne peut s'accommoder d'un ordre de choses précaire. Le commerce avec les pays de l'Orient où l'on n'avait rien à envoyer, moins encore que Rome au temps de ses splendeurs, continuait d'enlever une partie de l'or ou de l'argent que conservait l'Europe. Les croisades elles-mêmes causèrent une exportation assez forte dont il ne rentra rien. La piété des fidèles fit

consacrer aux églises ou aux monastères des métaux précieux que souvent il eût été périlleux de garder pour les étaler, et qui étaient ainsi retirés de la circulation; mais cette partie du moins de la richesse métallique n'était pas perdue, et plus d'une fois les procédés sommaires des princes la firent rentrer dans le courant des échanges. Les pièces de monnaie éprouvaient une perte régulière et continue en passant de main en main, indépendamment de toute rognure. C'est cette perte qu'on nomme le *frai*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Par les naufrages et les accidens de toute sorte, il s'en perdait, comme toujours, de petites quantités, qui, mille fois répétées, formaient des masses. La quantité de métaux précieux que possédait la société en général, et particulièrement cette fraction, relativement bien plus importante alors qu'aujourd'hui, qui était sous forme monétaire, se réduisit donc graduellement. Dans les siècles qui précédèrent la découverte du Nouveau-Monde, le signe monétaire était très rare, et la valeur des métaux précieux, par rapport aux denrées, était énorme. Ainsi, pendant un espace de deux cent trente-sept ans terminé à 1509, époque à laquelle l'influence des métaux précieux venus d'Amérique n'avait pu encore se faire sentir, la quantité d'or et d'argent qu'on a frappée en Angleterre représentait une fabrication annuelle de 6,886 livres sterl., au poids et titre de la monnaie actuelle, et, de 1603 à 1829, cette moyenne a été de 819,415 livres sterling, ou cent vingt-deux fois plus grande (1). M. Jacob a estimé, en partant d'une évaluation très peu certaine, il est vrai, de la quantité d'or et d'argent qui circulait sous Vespasien, et en évaluant la perte annuelle d'après une loi qui n'est pas d'une rapidité exagérée, que les espèces monétaires dans toute l'Europe à la fin du xve siècle étaient réduites à 34 millions sterling (860 millions de francs). Eu égard à la valeur relative qu'avaient alors l'or et l'argent, je regarderais cette évaluation plutôt comme excessive.

Il n'est pas inutile de s'arrêter un instant sur ce point. On ne se rend pas bien compte du déchet qu'éprouve la monnaie en circulation, en embrassant un délai de quelques siècles, même dans l'état ordinaire des choses, et abstraction faite des grandes révolutions politiques et sociales, dont les alarmes font enfouir des valeurs qui ne revoient plus le jour. Il y a d'une part le *frai* : c'est, avons-nous dit, cette perte que subissent les pièces de monnaie en passant de main en main, par le frottement mécanique; il y a ensuite ce qui disparaît dans les naufrages ou par l'effet d'autres accidens. Le frai semble susceptible d'être évalué avec quelque exactitude; cependant les divers essais faits pour l'apprécier ne s'accordent pas. Sur les pièces d'argent françaises du

(1) Jacob, *Precious Metals*, I, chap. xiv. Il y a dans ce compte l'omission d'une quantité restreinte d'or, frappée de 1272 à 1347, qui dans aucun cas ne porterait la fabrication de la première période au centième de ce qui a été frappé dans la seconde.

système décimal, d'après les expériences soignées faites sous les yeux de la commission administrative de 1838, qui a eu pour rapporteurs MM. Dumas et de Colmont, elle serait, par an, de seize parties sur cent mille seulement, ou de 1 sur 6,250, diminution bien faible, mais qui, à la longue cependant, deviendrait sensible. D'autres expériences, répétées à la monnaie de Londres à diverses époques, sur des pièces plus semblables par leurs dimensions à celles que frappaient les anciens, en accusent une beaucoup plus marquée. Ainsi, sur les pièces d'or, qui sont cependant plus résistantes que celles d'argent, la perte irait à 1 sur 950. Sur les pièces d'argent, elle monterait à 1 sur 200. Pour l'antiquité et le moyen-âge, en ayant égard autant que possible à toutes les circonstances connues, M. Jacob a pris, pour exprimer le frai annuel, la proportion de 1 sur 360, et dans ses évaluations il a maintenu cette base jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Que si on y ajoute la déperdition due aux naufrages et aux accidens journaliers, on arrive à une proportion très appréciable. M. Mac Culloch estime que, tout compris, il faut calculer sur une diminution annuelle de 1 pour 100. Si l'on part de cette hypothèse, on trouve qu'un milliard frappé à l'ouverture d'un siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions, et après deux siècles 134, et qu'après cinq cents ans il serait réduit à la somme insignifiante de 6,600,000 francs. A ce compte, on voit qu'il ne serait pas resté grand'chose en Europe vers le XIe siècle, quand le travail des mines était à peu près abandonné encore, de la masse de numéraire qu'avait possédée l'empire romain, quelle qu'elle eût pu être (1).

Si on admettait le frai de 1 trois cent soixantième, adopté par M. Jacob, en écartant même, ainsi qu'il l'a fait, toute autre cause de disparition, on trouverait qu'un milliard est réduit : après un siècle, à 755 millions; après cinq cents ans, à 240 millions; après mille ans, à 60 millions. Ainsi, avec le frai de 1 trois cent soixantième, une masse de numéraire qui serait montée à 5 milliards sous Constantin, et que le produit des mines ne serait pas venu entretenir, n'aurait plus été que de 300 millions à l'époque de Philippe-le-Bel.

On voit aussi que déjà, au moment où nous sommes, la masse des trésors fournis par le nouveau continent a dû subir un certain déchet, car la production des mines d'Amérique était déjà considérable il y a deux siècles. Le Potosi, à lui seul, avait alors rendu des sommes prodigieuses.

Ce qui précède explique comment l'or et l'argent étaient devenus

(1) Si l'on suppose une déperdition moitié moindre que celle qu'indique M. Mac Culloch, soit de 1/200e par an, on trouve qu'après un siècle un milliard est réduit à 605 millions; après deux siècles, à 366 millions; après cinq cents ans, à 81 millions; après mille ans, à 6,600,000 francs.

extrêmement rares en Europe, à l'époque de la découverte de l'Amérique, après avoir été en assez grande abondance autour de la capitale de l'empire romain. La plupart des denrées s'échangeaient alors contre une quantité de métaux précieux bien inférieure à ce qui en était l'équivalent à Rome ou en Grèce. C'est ce qui résulte incontestablement des recherches des savans modernes, particulièrement de MM. Letronne, Bœkh, Dureau de la Malle, quoique ces auteurs distingués ne soient pas d'accord sur les termes. Une modique quantité d'argent commandait beaucoup de travail; la moindre parcelle d'or était une richesse.

Cette rareté extrême des métaux précieux explique la surprise et la joie qu'éprouvèrent les Espagnols lorsque, débarquant à Haïti et sur d'autres rivages du Nouveau-Monde, parmi des tribus sauvages, ils trouvèrent l'or employé en ornemens personnels ou en petits ustensiles, comme des hameçons. Un pays où l'on allait à la pêche avec des hameçons d'or! Quelle impression ne dut pas produire ce récit en Europe! Haïti, cependant, n'avait que très peu d'or. Les naturels, séduits par l'éclat de ce métal, le portaient en petites plaques pendues au nez, par exemple, ou s'en ornaient le front et les bras; et, s'ils en faisaient des hameçons, c'est qu'ils manquaient d'autres métaux qui eussent mieux valu pour cet usage. Ce fut de l'enthousiasme lorsque les *conquistadores* virent étalés devant eux les présens réellement magnifiques de Montezuma, ou qu'ils pénétrèrent dans les palais et les temples du Pérou, qui resplendissaient d'or; mais ce fut l'exaltation du délire lorsque le Potosi répandit sa pluie d'argent. Cette fois, comme nous l'avons dit, on avait découvert des richesses infinies (1). C'est seulement à partir de ce moment que le prix des choses éprouve, en Europe, de grands changemens. Les dépouilles de Montezuma et celles des Incas, qu'on a tant vantées, étaient insuffisantes pour y produire rien qui ressemblât à une révolution dans la valeur comparée des denrées et des métaux précieux. Tout l'or que les Pizarre et Almagro arrachèrent aux temples du soleil ne faisait qu'une somme de 20 millions de francs, moins de 6,000 kilogrammes. En supposant que ce fût tout en or (2), c'était une masse du tiers seulement d'un mètre cube. Tout le butin fait à Tenochtitlan (Mexico), après le siége mémorable qu'y soutinrent les vaillans Aztèques contre Cortez, ne ferait, d'après l'estimation de Bernal Diaz, presque double de celle de Cortez lui-même, que 1,125 kilogrammes (3). En volume, ce ne serait que les deux tiers d'un hectolitre. Ferdinand-le-Catholique, qui cependant survécut dix années à Colomb, et qui

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1846, page 1016.

(2) En réalité, il y avait une certaine quantité d'argent, environ un septième de la valeur.

(3) Voir la discussion de M. de Humboldt sur ce sujet, *Nouvelle-Espagne*, tome III, page 421.

par conséquent régnait encore vingt-quatre ans après la découverte, mourut si pauvre, qu'on put à grand'peine subvenir, pour ce puissant prince, aux frais des funérailles les plus modestes, et qu'on fut embarrassé pour donner des habits de deuil à une poignée de serviteurs. Charles-Quint, son successeur, qui régnait pendant qu'on ajoutait à la couronne des Espagnes les magnifiques empires du Mexique et du Pérou, éprouva souvent, selon M. Ranke, une grande pénurie.

Mais la découverte du Potosi, qui date du milieu du XVIe siècle (1545), amena enfin l'abondance de l'argent, jusque-là espérée seulement, quoiqu'on se fût flatté mille fois de la tenir. De ce moment, les prix de toutes choses sont bouleversés, et les historiens du temps rapportent les plaintes amères de ceux-ci, la satisfaction et la confiance de ceux-là, l'étonnement de tous, qui ne savaient à quelle cause attribuer cette révolution. On en parlait en tout lieu, jusque dans la chaire sacrée, et c'était le sujet des sermons prêchés devant les rois eux-mêmes, témoin les prédications de l'évêque Latimer en présence d'Édouard VI et de sa cour. Une même quantité d'argent commande de moins en moins de travail ou s'échange contre une proportion toujours moindre de produits. C'est ainsi que l'hectolitre de blé, qui s'acquérait moyennant 14 à 18 grammes d'argent, en exige presque immédiatement 40, et puis successivement 50, 60; actuellement et depuis plus d'un demi-siècle il en vaut 90. Toutes les redevances fixes exprimées par une quantité déterminée d'argent deviennent plus douces à porter pour celui qui les paie et font une moindre existence à celui qui les reçoit. Tel qui était hier un seigneur opulent n'est plus aujourd'hui qu'un hobereau en détresse. De là un effet politique, puisque les positions respectives des classes qui étaient astreintes à des redevances et de celles qui les obtenaient sont changées à l'avantage des premières. De ce point de vue, la découverte de l'Amérique a aidé à l'émancipation du tiers-état et en a préparé l'avénement, et ce n'est pas de cette manière seulement qu'elle y a servi. Cependant cette influence particulière ne s'est manifestée puissamment que là où les redevances étaient exprimées en métaux précieux et non là où elles se payaient en nature. En Angleterre, où la classe agricole s'acquittait plus communément envers les propriétaires du sol par un fermage en écus comptans et où elle avait de très longs baux, l'effet a dû être infiniment plus prompt et plus intense que dans les pays continentaux où dominait le système du métayage fondé sur le partage des fruits.

La découverte de l'Amérique a aussi changé le rapport d'un des métaux précieux à l'autre. L'or a été enchéri relativement. La valeur relative de l'or et de l'argent dépend de plusieurs causes : des frais de production, et, à un instant donné, de l'offre qui en est faite comparativement à la demande. Lorsque les relations commerciales sont très restreintes,

le rapport de l'or à l'argent peut varier vite et beaucoup, parce qu'alors une agglomération un peu considérable, subitement jetée dans la circulation, ne se nivelle pas immédiatement. C'est ainsi que l'or rapporté des Gaules par César ou pris par lui dans le trésor de la république, où la prudence du sénat en avait entassé une grande quantité pour les besoins de l'état, fit tomber ce métal au point qu'il ne valut plus que neuf fois l'argent; un peu avant, à la suite de la prise de Syracuse, ce rapport s'était élevé exceptionnellement un peu au-delà de 17. La proportion commune alors était de 12. La conquête d'Alexandre, qui fit sortir de l'Asie d'immenses trésors jusque-là enfouis dans l'épargne des princes, abaissa de même, pour la durée d'un siècle, à 10 le rapport, qui était auparavant de 12 et même de 13. C'est le rapport de 10 qui prévalait en Asie.

Avant la découverte du Nouveau-Monde, l'or valait, en Europe, environ dix fois l'argent. L'Amérique a tant fourni de ce dernier métal, que la valeur relative de l'or s'est successivement élevée. Elle oscilla, pendant le siècle qui suivit la découverte, entre 10 sept dixièmes et 12. Dans les deux derniers siècles, elle a flotté, tout en s'élevant dans un mouvement général, entre 14 et 16. Depuis plusieurs années, elle se tient constamment entre 15 et demi et 15 trois quarts. De ces variations, on peut tirer une conséquence pratique : tout système monétaire qui prétend fixer un rapport absolu entre les deux métaux est vicieux. De deux choses l'une : ou il faut n'avoir de monnaie légale qu'un seul métal, c'est le parti qu'a adopté l'Angleterre, qui a choisi l'or; ou, si l'on juge à propos de les admettre tous les deux, il est nécessaire que les deux monnaies soient indépendantes l'une de l'autre et que chacune des deux unités monétaires soit dans un rapport simple avec l'unité de poids. Ainsi, de même que le franc est un poids de 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin, la monnaie d'or devrait être un poids de 5 ou 10 grammes, qui serait au même titre, puisque nous avons adopté d'une manière absolue le système décimal. L'usage règlerait ensuite, à chaque instant et pour chaque transaction, le rapport de l'un des métaux à l'autre. Les contrats spécifieraient séparément les conventions des parties en l'un ou l'autre métal. Pour avoir voulu appeler 20 francs une pièce d'or contenant 5 grammes 806 millièmes de métal fin, après avoir défini le franc 4 1/2 grammes d'argent fin, on a forcé l'or à fuir du sol français. Les Espagnols avaient été mieux avisés quand ils avaient pris un poids déterminé (1) pour unité de la monnaie tant d'argent que d'or.

En Asie, le rapport des deux métaux est tout différent. Dans le Japon,

(1) On [illegible] le poids d'argent [illegible] et le poids du quadruple [illegible] le piastre.

qui est le pays où l'or abonde le plus, le rapport de la valeur des deux métaux est de 8 ou 9 à 1. En Chine, il est plus élevé; au commencement du siècle, il était fort inférieur à ce qu'il est en Europe, de 12 ou 13; on dit qu'actuellement il est venu à peu près au même point que chez nous.

On doit être frappé de ce que la production en or, depuis la fin du siècle dernier, est devenue dans le Nouveau-Monde. 14 à 15,000 kilog. représentent environ les trois quarts d'un mètre cube, ou bien une sphère dont le rayon serait d'environ 56 centimètres. Cette diminution est principalement du fait du Brésil. La production du Nouveau-Monde en or n'est plus supérieure que de peu à celle de cet empire tout seul il y a quatre-vingt-dix ans. Pendant le premier quart et probablement la première moitié du XVIe siècle, l'or dominait, je ne dis pas en poids, mais en valeur. Les conquérans firent leur butin de beaucoup d'or que les naturels avaient recueilli à la surface du sol, où il existait à l'état natif, et dont on avait orné les temples des dieux et les palais des princes, et ce qu'ils en rapportèrent en Europe y causa un éblouissement universel. A partir de 1645 jusqu'au commencement du XVIIe siècle, l'argent prit le dessus à un degré remarquable. C'était le beau temps des mines du Potosi, et ainsi le poids de l'argent produit dépassa celui de l'or dans la proportion de 60 à 1; puis, sans que les arrivages de l'argent diminuassent, vinrent les beaux jours des mines d'or du Brésil. A la même époque, il sortait des trésors des gîtes aurifères du Choco, d'Antioquia, de Popayan. Le monde commercial reçut de l'Amérique 1 kilogramme d'or pour 30 kilogr. d'argent. On passa ainsi le milieu du XVIIIe siècle. Alors les mines d'argent du Mexique se mirent à étaler leur magnificence, et le rapport fut d'environ 40 à 1. Cependant le Brésil vint à baisser pendant que les mines d'argent du Mexique élevaient leur production, et ainsi, au commencement du siècle, l'argent excédait cinquante-sept fois la quantité d'or annuellement extraite. Actuellement l'argent prédomine moins : nous sommes même revenus presque au rapport de 40 à 1; mais c'est l'effet d'une diminution, qu'il faut croire passagère, dans l'extraction de l'argent. Les chances sont pour l'argent plus que pour l'or désormais, quoiqu'il faille s'attendre à voir la Nouvelle-Grenade augmenter son rendement en or.

C'est ainsi que, depuis la découverte de l'Amérique, l'or a enchéri relativement à l'argent. L'enchérissement eût été plus marqué, si l'Amérique avait été seule à produire des métaux précieux, puisque les autres pays producteurs ont rendu une moindre proportion d'argent. Si la masse de l'argent produit par l'Amérique a décru depuis le commencement du siècle, le décroissement n'a pas été général ni égal partout. Ce sont surtout le Mexique et la Bolivie qui ont perdu, et, pour ce qui est du Mexique, on peut mettre une partie de la réduction

sur le compte des mines elles-mêmes, qui n'ont pas offert, autant qu'à la fin du siècle dernier, des amas d'une grande richesse. Le Chili présente l'augmentation la plus sensible. Situé à portée de la mer dans toutes ses parties et sagement gouverné, ce pays prospère. La population, au lieu de ressentir comme au Mexique ces alarmes dont l'effet infaillible est de paralyser l'esprit d'entreprise, travaille en parfaite sécurité. Au Chili, on est laborieux et hardi, et des gisemens de mines tout nouveaux y sont exploités avec ardeur. Malheureusement, de même que dans tout le reste de l'Amérique espagnole ou portugaise, la connaissance des arts mécaniques et l'appréciation des plus simples moyens matériels qui sont familiers à l'industrie européenne n'y sont pas au niveau des bons sentimens du gouvernement ou de l'esprit d'ordre de la population. Dans ces régions, comme dans la péninsule ibérique, comme en Turquie, la notion des avantages d'une route carrossable n'a pas pénétré encore. Mac-Adam est un mythe fabuleux comme l'hippogriffe; l'*arriero*, avec ses mulets porte-bâts, est encore la plus haute expression de l'art des transports.

II. — DE LA PRODUCTION FUTURE DE L'AMÉRIQUE.

Pour l'avenir, de quelque incertitude que soient affectées les prévisions de ce genre, essayons de mesurer ce qu'il est possible d'obtenir de diminution dans les frais de production des métaux précieux en Amérique et particulièrement de l'argent. Occupons-nous du Mexique : ce que nous en dirons sera applicable au Pérou et aux centres de production argentifère disséminés dans le reste du nouveau continent. Passons donc en revue les diverses matières qu'on emploie pour exploiter le minerai d'argent. Voyons quelle réduction de prix chacune peut éprouver, et s'il ne serait pas possible d'en réduire la consommation. Disons aussi un mot des divers autres articles de dépense, afin d'indiquer, autant qu'il est permis de le pressentir, dans quelle proportion on peut les modifier. C'est un sujet d'un intérêt tout spécial pour la France, qui, parmi toutes les nations, est sans comparaison celle qui retient le plus d'argent pour le service des échanges.

Les matières qu'on emploie pour le traitement du minerai, le combustible à part, sont le sel, le *magistral*, le mercure. Les autres articles de dépense sont l'extraction du sein de la terre et la préparation mécanique des minerais pour la fusion ou pour l'amalgamation au *patio*. Pour la fusion, ce n'est qu'un simple cassage qu'il n'y a guère lieu de modifier. Pour le *patio*, il faut bocarder et triturer le minerai, le mettre en farine, en bouillie, et c'est une opération qui nécessite une grande force motrice. Ensuite vient l'amalgamation, qui implique le fou-

lage sous les pieds des hommes ou des chevaux; puis le lavage, la compression de l'amalgame et l'évaporation du mercure.

Afin de traduire en signes sensibles l'importance du rôle que joue chaque matière ou chaque opération dans la production de l'argent, je reproduis ici un calcul de M. Duport, qui a eu l'idée d'exprimer en grammes d'argent les divers labeurs et les consommations diverses qui correspondent moyennement à un kilogramme de métal produit, conduit au port et embarqué :

1° Sel et magistral.	61 grammes d'argent.
2° Mercure.	112
3° Trituration.	171
4° Travail du minerai trituré.	72
5° Loyer et direction.	38
6° Droits du gouvernement, y compris le monnayage. .	145
7° Frais de fonte, transport, embarquement.	35
8° Restant pour l'extraction du minerai et pour les bénéfices.	366
Total égal au kilogramme.	1,000 grammes.

A Guanaxuato et à Zacatecas, qui sont au centre des terres, à égale distance de l'Océan Pacifique et du golfe du Mexique, à moins de 300 kilomètres de l'inépuisable réservoir de sel dont la nature a entouré les continens, le sel se paie encore, sans droits, de 40 à 50 fr. par 100 kilogrammes. En Europe, le sel, sur les bords de la mer, ne vaut à peu près que la peine de le ramasser (1), tant a été perfectionné l'art de l'extraire, car le sel brut, dans des marais salans bien aménagés, ne revient pas à plus de 30 cent. les 100 kilog. (2). Abstraction faite de l'impôt, la valeur du sel, en France, sur un point quelconque du territoire, ne dépasse que de très peu, sauf les cas de monopole, les frais de transport qui, sur nos routes de France, sont de 2 centimes par 100 kilog. et par kilomètre. A ce compte, pour une distance de 300 kilomètres, les 100 kilogrammes de sel ne devraient coûter guère plus de 6 francs environ. Au Mexique, à peu de distance des gîtes argentifères qu'on exploite avec le plus d'activité, la nature a placé des lagunes, celle surtout de Peñon Blanco, dont les eaux sont salées, et qui occupe un terrain où tout fait présumer l'existence du sel gemme. Dès qu'on exploitera convenablement cette localité, le prix du sel sera réduit des deux

(1) Le sel vaut à Guanaxuato 12 piastres la charge de 138 kilogrammes; la piastre a le poids de 5 francs 43 cent.; à ce compte, les 100 kilogrammes reviennent à 47 francs 22 centimes.

(2) En ce moment, c'est sans exagération qu'on peut dire qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé. Sur les bords de la Méditerranée s'organise maintenant une industrie due à un savant chimiste, M. Ballard, pour l'extraction du sulfate de soude de la mer. On devra fabriquer à cet effet d'immenses quantités de sel comme produit intermédiaire obligatoire; mais ce sel sera abandonné ou rejeté à la mer.

tiers pour les mines de Guanaxuato et de Zacatecas, même en laissant les communications dans l'état détestable où elles sont aujourd'hui. La réduction serait de plus des neuf dixièmes avec de bonnes routes.

L'établissement de bonnes communications pourrait diminuer de même, dans une forte proportion, la dépense en *magistral*, car les pyrites de cuivre sont en assez grande abondance dans le pays (1). Cependant, lors même qu'on parviendrait à réduire des deux tiers ou des neuf dixièmes la dépense occasionnée par le sel et le magistral, le prix de l'argent en serait médiocrement affecté, parce que ces deux ingrédiens ne représentent actuellement que 61 grammes d'argent. Une réduction de 50 grammes sur ces deux articles, soit des cinq sixièmes, ce qui serait énorme, équivaudrait à 5 pour 100 seulement des frais de production du kilogramme d'argent.

La dépense en mercure est double de celle du magistral et du sel réunis. Ce métal n'est aujourd'hui exploité sur une grande échelle, pour le commerce général, qu'en deux points, tous les deux situés en Europe : Almaden en Espagne, et Idria dans la Carniole. Les mines d'Almaden sont les plus riches, et, graces à Dieu, ne semblent pas à la veille de se tarir : celles d'Idria sont aujourd'hui pareillement en grande prospérité; mais, pour les mineurs mexicains, tout se passe comme si les mines de mercure se fussent appauvries et eussent haussé leur prix de vente. Sous le régime colonial, la couronne d'Espagne s'était réservé la vente du mercure d'Almaden; elle achetait de même au dehors celui d'Idria pour le revendre. Elle ne livrait d'abord le mercure aux mineurs mexicains qu'avec un gros profit, tandis qu'elle le donnait au Pérou au prix coûtant. Le Mexique réclama, et en conséquence, de 980 francs par 100 kilogrammes, à partir de 1777 (2), le prix, mis d'abord à 732 fr., fut réduit à 500 francs les 100 kilogrammes rendus à Mexico (3). Depuis l'indépendance, la spéculation l'a fait monter très haut; il forme, entre les mains de quelques puissans capitalistes, l'objet d'un monopole. Rendu aux mines, il revient actuellement aux mineurs, selon l'éloignement du port, de 1,550 à 1,750 francs (4). Les Mexicains se plaignent de cet enchérissement, qui les empêche, dès à présent, de traiter les minerais dont la teneur est moindre d'un

(1) Particulièrement à Tepezala. Généralement on peut évaluer que le magistral coûte de 45 à 90 francs les 100 kilogrammes, rendu sur les mines d'argent.

(2) Ce prix coûtant était de 150 francs à Séville par 100 kilogr. Il était de 355 francs à Mexico.

(3) C'étaient les prix du mercure d'Almaden. Celui d'Idria était un peu plus cher.

(4) En convertissant les monnaies espagnoles en monnaies françaises, nous calculons ici, comme partout, la piastre à sa valeur pleine, 5 francs 43 cent., et non pas à 5 francs, comme on le fait ordinairement. Une piastre, tout comme 1 franc, est un poids d'argent, et il faut exprimer ce poids tel qu'il est, sans entrer dans les variations de sa valeur relative selon les différens pays.

millième d'argent. Leurs hommes d'état disent, non sans raison, que l'Espagne tirerait un bien meilleur parti de ses mines d'Almaden, si elle négociait avec le Mexique un traité de commerce avantageux pour les fabriques de la Catalogne, et pour les vignobles de la Péninsule, sous la condition que le mercure serait livré aux mineurs mexicains au prix du régime colonial. Il est certain que le gouvernement de la Péninsule possède dans ses mines de mercure un moyen d'action dont il ne paraît pas soupçonner la puissance sur ses ci-devant colonies.

Le haut prix du mercure est ici la grande préoccupation du mineur. Il s'y mêle le dépit qu'éprouve naturellement l'homme quand il voit son prochain s'enrichir à ses dépens par le seul effet de la spéculation, et ce sentiment est vif chez les races méridionales, vif jusqu'à la passion, quand ce prochain est un étranger. Le Mexicain se rappelle avec amertume l'ancien prix qui donnait des bénéfices à la couronne d'Espagne et qui n'était que le tiers du prix actuel. Si l'on dépensait activement, contre les autres causes qui enchérissent la production de l'argent et particulièrement contre la barbarie des dispositions mécaniques, la moitié de l'ardeur qu'on emploie à se consumer soi-même à propos du monopole du mercure, on aurait vite retrouvé et au-delà le tribut qui va s'engloutir dans les coffres-forts des détenteurs de ce métal; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la pensée des producteurs d'argent se concentre sur le mercure. De tout temps ce fut le grand souci des mineurs mexicains. « Le Mexique et le Pérou, écrivait, il y a quarante ans, M. de Humboldt, produisent en général d'autant plus d'argent qu'ils reçoivent plus abondamment et à plus bas prix le mercure. » La répartition du mercure par les agens du roi entre les exploitans était alors comme la distribution de la manne dans le désert. Le pouvoir de distribuer l'approvisionnement annuel de mercure, au nom de la couronne, était, de toutes les attributions du vice-roi, celle qui excitait le plus d'envie au dehors et lui attirait le plus d'hommages au dedans. C'était, comme chez nous dans l'ancien régime, la feuille des bénéfices. Les ministres de Madrid disputaient cette prérogative aux vice-rois de Mexico, et ceux-ci avaient besoin de se sentir fortement appuyés en cour pour tenir bon. On eût dit que ce métal possédait la puissance, que lui avaient attribuée les alchimistes, de transmuter en argent les substances minérales. Le bruit court qu'il y a du mercure en Chine; vite le vice-roi Galvez organise une expédition comme celle des Argonautes pour aller l'y chercher. Le mercure de la Chine se trouva frelaté, peu abondant et fort cher; on n'y revint plus.

En cela, on a eu tort. Les renseignemens d'après lesquels on avait supposé que la Chine pouvait fournir au commerce beaucoup de mercure ont été corroborés par des informations plus récentes. Le mer-

cure chinois, fût-il impur, serait facile à rectifier. Le Céleste Empire en ce moment se lie avec les peuples de notre civilisation par des échanges beaucoup plus actifs. L'Angleterre et les États-Unis y jettent leurs productions en grande quantité, et il ne dépend que des autres nations d'en faire autant. Le thé ne suffit plus pour les retours. Si donc, parmi les principaux pays argentifères, il s'en rencontrait un dont les citoyens eussent le génie commercial, des rapports s'engageraient indubitablement entre le revers occidental du nouveau continent et les ports chinois. De cette manière, les mineurs du Nouveau-Monde se soustrairaient facilement au monopole des détenteurs du mercure en Europe. C'est même une mission que pourront se donner des tiers; je ne serais pas étonné de voir les Américains du nord, par exemple, s'en charger et en recueillir le bénéfice.

Il y aurait une autre manière de lever la difficulté qu'éprouve le mineur de l'Amérique espagnole à se procurer du mercure à un prix satisfaisant: ce serait d'en faire sortir du sol américain même. A une époque assez reculée déjà, de remarquables indices de mercure avaient été signalés au Mexique, au Pérou, dans la Nouvelle-Grenade et sur d'autres points encore du Nouveau-Monde. Peu de contrées présentent des apparences de cinabre (1) en couches ou en filons aussi nombreuses que le plateau formé par la chaîne des Andes du 19e au 22e degré de latitude boréale, c'est-à-dire au cœur du Mexique. Des recherches faites dans ces espaces conduisirent, dans le dernier siècle, à quelques gîtes intéressans qui furent mal reconnus et dont on ne tira aucun parti. Au Pérou, les indices de mercure sont plus multipliés encore, et, dès 1570, une belle mine y fut découverte et exploitée à Huancavelica. Elle donnait depuis long-temps à peu près autant de mercure qu'en réclamait la vice-royauté du Pérou, lorsque, pendant les dernières années du XVIIIe siècle, l'imbécillité de l'intendant chargé de surveiller l'exploitation pour le compte de la couronne causa dans la mine un écroulement général qui la fit abandonner, quoique l'accident ne fût rien moins qu'irréparable, car il eût été très facile de reprendre un peu plus loin le même filon, qui est reconnu sur une grande longueur. A partir de cette époque, l'exploitation grossière, par les Indiens, des affleuremens de petits filons situés aussi non loin de Huancavelica, près de Sillacasa, produisait encore annuellement 140,000 kilogrammes de mercure, ce qui paraissait justement à M. de Humboldt une preuve de l'abondance du mercure dans cette partie des Andes. L'illustre voyageur n'a pas craint de dire que « peut-être le Mexique et le Pérou, au

(1) Mercure sulfuré. C'est à cet état que le mercure se présente le plus fréquemment dans les gîtes exploitables.

lieu de recevoir ce métal de l'Europe, pourraient un jour en fournir à l'ancien monde. »

Au commencement du siècle, alors que les mines d'argent du Nouveau-Monde étaient exploitées plus activement qu'aujourd'hui, elles réclamaient ensemble 1,350,000 kilogrammes de mercure. Celles du Mexique seul en absorbaient 750,000. L'Europe leur en fournissait 1,150,000 kilogrammes sur 1,700,000 qu'elle rendait, n'en retenant ainsi pour elle-même que 550,000 kilogrammes. En ce moment, l'Amérique absorbe à peu près la même quantité de mercure, quoiqu'elle produise moins d'argent, parce que la méthode d'amalgamation au *patio* a pris de l'extension. Ainsi un ou deux gouvernemens étrangers, dont on est séparé par l'Océan, ou bien une ou deux maisons de commerce substituées à ceux-ci, tiennent entre leurs mains le sort des mines d'argent, ont le pouvoir d'en resserrer ou d'en accroître la production, d'exercer ainsi de l'influence sur l'abondance ou la rareté du signe représentatif de la richesse dans le monde entier, ou tout au moins d'élever le prix de l'argent à leur profit. On conçoit que, pour les états de l'Amérique espagnole surtout, ce soit une dépendance à laquelle ils aient le désir de se soustraire.

Pour atteindre ce but, un moyen plus sûr encore que tous les autres consisterait à modifier le traitement du minerai de manière à réduire, dans une forte proportion, la dose de mercure qui y est aujourd'hui nécessaire. Sur ce point, l'industrie argentière du Nouveau-Monde a présenté sa requête à la science européenne, qui a un immense arsenal d'expédiens de laboratoire propres à être convertis en procédés industriels. Le temps où nous vivons tirera l'un de ses titres de gloire de l'application des connaissances humaines aux besoins des sociétés. La science par là fait tourner au bien-être des générations présentes et futures les secrets que les labeurs et le génie des générations passées ont dérobés à la nature. A la demande de l'industrie métallurgique du Nouveau-Monde, la science européenne a répondu d'abord en recommandant d'imiter la méthode pratiquée avec un grand succès à Freiberg en Saxe, où l'amalgamation, faite dans des tonneaux qui tournent sur eux-mêmes, s'opère en moins d'heures qu'il n'y faut de jours de l'autre côté de l'Océan, et avec laquelle la consommation du mercure est très faible; mais cette solution du problème ne tenait pas compte des conditions auxquelles s'exerce l'industrie argentière dans l'autre hémisphère. Elle supposait la facilité d'avoir à bas prix des matières qu'en Europe on est habitué à se procurer abondamment à très peu de frais, à ce point que le bon marché et l'abondance de ces matières y sont réputés des faits généraux permanens, absolus, mais que, malheureusement, le mineur mexicain ou péruvien n'a pas ainsi à sa disposition. Ainsi le procédé de Freiberg, toutes les fois que le minerai ne renferme par une certaine proportion

de fer sulfuré, exige du sulfate de fer, substance fort commune en effet dans notre Europe, partout où les transports sont aisés. Il nécessite une consommation de combustible modérée assurément, eu égard à la pratique ordinaire de la métallurgie européenne, mais excessive pour l'industrie mexicaine ou péruvienne; car, en ces pays où le minerai d'argent existe en profusion, le bois est une rareté. Une forêt y sera bientôt, si l'on n'y prend garde, une merveille qu'on viendra voir de loin. La méthode saxonne pour le traitement des minerais argentifères suppose aussi un certain avancement des arts mécaniques, la possibilité de construire et d'entretenir partout et à peu de frais certains appareils, et, dans la population, l'habitude de les manier. Or, sous le rapport de la mécanique, le Mexique et l'Amérique espagnole tout entière sont dans l'enfance. La brouette y est inconnue; la charrette y est un objet de curiosité (1). Par-delà ses dix doigts, son couteau et son lazo, le Mexicain n'a guère d'outillage et ne se soucie pas d'en avoir. Enfin, pour mettre en mouvement des tonneaux, comme à Freiberg, dans la proportion qui correspond à une exploitation mexicaine, il faudrait avoir à bas prix une assez grande force motrice.

Vainement donc le procédé de Freiberg réussit-il à faire intervenir un métal commun, le fer, qu'on charge en disques dans les tonneaux, afin de détourner sur lui l'action corrosive, qui, dans l'amalgamation mexicaine, dissout une grande quantité de mercure, et de préserver ce dernier métal si précieux aux yeux du mineur américain. Vainement on réduit ainsi la déperdition du mercure à un dixième du poids de l'argent obtenu, c'est-à-dire au seizième de ce qui s'en consomme en Amérique (2). Cet avantage, qui semble infini, disparaît complétement quand on tient compte et du combustible à consommer (3), et de la plus forte dose de sel qui est requise (4), et des autres circonstances particulières à la métallurgie du Nouveau-Monde. Ainsi le procédé remarquable de l'amalgamation dans des tonneaux animés d'un mouvement de rotation sur eux-mêmes, qui donne de si beaux résultats à Freiberg, et qu'on a reproché aux mineurs mexicains de ne pas avoir imité, ne pouvait s'introduire au Mexique. Il en restera banni tant que les conditions générales de l'industrie mexicaine n'auront pas

(1) Comme chez nous, au surplus, en Corse, avant qu'un gouvernement réparateur y eût commencé des routes, et cette amélioration ne date que de 1836.

(2) Dans le procédé saxon, le mercure n'apparaît que pour recueillir l'argent une fois qu'il a été séparé des substances avec lesquelles il était combiné. Dans le procédé mexicain, cette séparation est elle-même tout aux dépens du mercure. Les efforts qui ont été faits pour opérer la même diversion sur le fer dans l'amalgamation au *patio*, en mêlant du fer à la *torta*, ont été sans succès.

(3) Il faut, avec le procédé saxon, une quantité de bois égale au poids du minerai, afin de rôtir le minerai avant de le charger dans les tonneaux.

(4) Dix à douze pour cent du poids du minerai, au lieu de deux et demi à trois pour cent.

été modifiées profondément. Dans l'état actuel des choses, il enchérirait l'argent au lieu d'en réduire le prix coûtant (1).

Le procédé de Freiberg pour l'économie du mercure une fois écarté, restaient les méthodes fondées sur l'emploi des forces électro-chimiques, qui sont douées de la puissance de rompre les combinaisons les plus intimes des corps, afin d'en extraire un des composans. Il s'agissait de retirer ainsi l'argent de ses minerais. Beaucoup de personnes s'en occupent. En France, M. Becquerel a attaché son nom à ces recherches. Ici même, à Réal del Monte, M. Mackensie, vieux praticien écossais, encore vert de corps et jeune d'esprit, que j'ai trouvé dirigeant l'établissement de Real del Monte, ne se borne pas à s'enquérir avec anxiété des travaux de M. Becquerel, à interroger sur ce point les publications et les voyageurs de l'Europe; il a lui-même un laboratoire, oratoire mystérieux où il procède à des expériences avec une ferveur qui m'a fait ressouvenir des alchimistes accroupis pendant des années entières auprès de leurs fourneaux; mais jusqu'ici la sibylle électrique ne lui a point révélé ses mystères. Il y a tout lieu cependant de croire qu'un procédé d'extraction par l'emploi des forces électro-chimiques sera découvert; c'est même déjà fait. Les travaux de M. Becquerel sont arrivés à leur terme. Il est parvenu, depuis quelques années, à donner à la méthode électro-chimique le caractère industriel. M. Duport a pu en faire des essais sur 4,000 kilog. des principaux minerais mexicains qu'il avait fait venir à Paris; il en avait pratiqué d'autres sur les lieux. « Le résultat de mes recherches, dit-il, a été favorable au procédé électro-chimique, *pour un grand nombre de minerais*, je ne dis pas seulement dans l'hypothèse assez peu probable d'un manque absolu de mercure, mais même avec le haut prix actuel du vif-argent. » Cependant ce procédé n'a été adopté encore par aucune usine, et ne paraît pas devoir l'être encore, ce que M. Duport explique par plusieurs motifs dérivés tous des circonstances sociales, politiques et économiques, dans lesquelles le Mexique se trouve engagé. Et c'est ainsi que la manière d'être toute spéciale de ce pays vient constamment rendre difficile ou impossible ce qui semble parfaitement aisé, lorsqu'on juge les choses d'après la manière dont elles se passeraient dans l'un quelconque des états avancés de l'Europe ou aux États-Unis.

Dans une contrée où l'on est complétement étranger aux arts mé-

(1) C'est ce que les calculs de M. Duport mettent en évidence, même en faisant abstraction de la force motrice et du sulfate de fer. Ils montrent que, pour économiser en mercure une valeur représentée par moins de 112 grammes d'argent, il faudrait dépenser en sus, pour un supplément de sel et de combustible, une valeur de 142 grammes. Le procédé de Freiberg d'ailleurs perd son avantage d'économiser le mercure dans le cas où le minerai renferme de la galène (plomb sulfuré), et dans le plus grand nombre des minerais mexicains cette substance se trouve en assez forte proportion.

caniques, la simplicité extrême du procédé et des appareils qui servent à l'amalgamation mexicaine est un grand obstacle à toute innovation; car où prendre des agens qui soient aptes à conduire une opération plus complexe, ou à manier des appareils plus délicats ou plus savans? En second lieu, un gros capital serait indispensable, parce que toute construction industrielle est fort chère au Mexique. L'usine de Régla, avons-nous dit, a coûté 10 millions de francs. Pour acclimater un procédé nouveau, les inventeurs, qui d'ordinaire ne sont pas gens à capitaux, devraient intéresser les chefs d'industrie: mais ceux-ci ne consentent à risquer de grosses sommes que lorsqu'ils font de gros bénéfices, et, depuis plusieurs années, les mineurs mexicains en général ont mauvaise chance. Supposons cependant un inventeur qui soit enfin parvenu à obtenir un capital passable: il ne serait pas au bout de ses peines, car il faudra se procurer du minerai en quantité suffisante et d'une qualité reconnue. Or, à moins d'avoir une mine à soi, c'est impossible; la manière dont s'achète le minerai est entièrement aléatoire. C'est ainsi qu'à chaque instant on rencontre devant soi, comme un mur à pic, les usages ou les mœurs, la routine, les préjugés, l'indolence, tout ce qui caractérise enfin une civilisation incomplète, où l'homme n'a que très imparfaitement assis son empire sur le sol, sur la nature, sur soi-même. Et puis, quel motif pourrait avoir un inventeur pour aller au Mexique recommander l'adoption d'un procédé nouveau? Qu'en retirerait-il? La protection dont jouissent les brevets d'invention dans un pays où l'administration de la justice est au moins très lente lorsqu'elle n'a pas de pires défauts, est trop douteuse pour qu'on puisse s'y fier. Enfin le procédé électro-chimique a, dans l'état des choses, un inconvénient réel: il exige une beaucoup plus forte quantité de sel. On pourrait, à la vérité, par une opération de plus, retirer la majeure partie de ce sel des boues dans lesquelles il reste dissous sans être dénaturé; mais les appareils propres à cette régénération formeraient un matériel considérable, dispendieux et embarrassant. Sous ce rapport donc, c'est plutôt par l'abaissement du prix du sel, ou en d'autres termes par l'amélioration des voies de transport, ce qui suppose toute une révolution au Mexique, que le traitement électro-chimique, qui pourrait dispenser totalement de l'emploi du mercure pour l'extraction de l'argent à froid, deviendrait applicable avec avantage à *un grand nombre* de minerais : ce sont les expressions de M. Duport, qui ne dit pas à *tous*.

Voilà donc le traitement électro-chimique d'un succès presque désespéré dans l'état présent des choses. M. Duport paraît avoir, à part lui-même, un autre procédé qui, dit-il, serait sûr et prompt, qui exigerait du mercure, mais n'en consommerait que le cinquième ou le sixième de ce qui s'en dévore aujourd'hui, et qui retirerait l'argent plus complétement que la méthode actuelle; mais M. Duport, qui est un

homme de résolution autant que de savoir et d'expérience, a lui-même reculé devant la force d'inertie qui, dans ces contrées, enchaîne l'activité du plus intrépide. Cependant il reste acquis à la cause du progrès que si, d'un coup de baguette, on changeait la pente des esprits et la donnée sociale et politique du pays, on pourrait diminuer des 5 sixièmes, peut-être des 9 dixièmes, la consommation du mercure. Au prix actuel de ce métal, les frais de production d'un kilogramme d'argent seraient réduits de 100 grammes d'argent environ, soit d'un dixième.

En ce moment, l'usine qui dépend des mines de Guadalupe y Calvo emploie régulièrement un procédé dû à deux des agens de la compagnie, M. Lukner, ingénieur allemand, et M. Mackintosh, ingénieur anglais, qui a la vertu, dit-on, de réduire de moitié la consommation du mercure et d'accélérer l'opération. J'ignore s'il serait possible de l'appliquer partout (1).

Je me suis arrêté long-temps au mercure, parce que c'est le sujet qui donne le plus de souci au mineur mexicain. Parmi les autres dépenses, il en est cependant à l'égard desquelles on peut espérer plus d'économie encore que de ce chef. Ainsi la trituration du minerai représente habituellement un déboursé de 171 grammes, et le travail du minerai trituré, consistant principalement dans le piétinement des mules ou des hommes, équivaut à 72. Voilà donc des labeurs mécaniques pour 243 grammes, le quart environ du kilogramme d'argent produit. C'est bien cher, quoique pour obtenir 1 kilogramme d'argent il faille pulvériser et puis fouler, au Mexique, 500 kilogrammes au moins de minerai. C'est que la force motrice, au lieu d'être empruntée aux élémens, à des chutes d'eau, aux courans de l'atmosphère ou à la vapeur, est demandée le plus souvent aux animaux et même à l'homme. Dans un pays où les notions mécaniques seraient plus répandues, ces moteurs si coûteux seraient remplacés bientôt, dans une forte proportion, par d'autres plus économiques.

L'homme ne peut multiplier les chutes d'eau à son gré, il n'en a que ce que lui donne la nature; mais il a le pouvoir de mieux utiliser celles qu'il possède. Rien ne serait plus aisé que d'avoir des roues hydrauliques mieux disposées que celles qu'on aperçoit sur les mines du Mexique et du Pérou, et qui y sont très-rares. Dans plus d'une circonstance, en ces régions où l'eau pluviale est trois fois aussi abondante qu'à Paris, il serait possible de l'emprisonner dans de profonds vallons où l'on dirigerait aussi la fonte des neiges des glaciers éternels, placés à la cime des montagnes, et l'on se créerait ainsi de vastes

(1) Ce procédé consiste à substituer au mercure dans le travail du *patio* un amalgame de cuivre. M. Duport décrit en détail les effets de ce nouvel ingrédient.

réservoirs de force motrice. C'est ce qui était accompli au Potosi dès la fin du XVIe siècle, et les ateliers du Potosi continuent d'être desservis par ce moyen. Les moulins à vent ont été employés accidentellement au Mexique par un ingénieur français, M. Doy; ils pourraient l'être, ainsi que l'indique M. Duport, d'une manière continue et générale dans toutes les mines, pour la portion du minerai qui est la plus pauvre. La vapeur n'a jamais été mise en œuvre pour la trituration du minerai, et elle ne pourrait l'être qu'autant que les forêts auraient été régénérées; mais la restauration forestière ne serait pas difficile, si on le voulait bien, dans ces contrées où la population est rare et où il n'y a pas de grands intérêts qui y soient opposés; ce n'est pas comme dans nos départemens des Pyrénées et des Alpes dont les habitans, n'ayant de ressources que dans le pâturage, ont besoin de mener paître leurs bêtes à tout prix, et ne peuvent guère consentir à ce qu'on fasse de grandes réserves dans les espaces ci-devant forestiers aujourd'hui dénudés où ils les conduisent. La force de la végétation étant très grande dans les régions équinoxiales, la reproduction du combustible serait rapide sur tous les terrains qui n'ont pas une élévation excessive. On rencontre assez souvent dans les montagnes du Mexique des bassins assez étendus qui furent jadis des lacs, où on a trouvé quelquefois de la tourbe; en cherchant, on en découvrirait sans doute des dépôts plus fréquens. Sur quelques points du Nouveau-Monde, non loin des mines, on a reconnu des couches de houille, au Pérou par exemple, auprès des incomparables mines de Pasco, qui semblent les plus riches de l'univers. Au Mexique, rien de semblable; mais il n'est pas démontré que quelque jour, si le pays était coupé de bonnes routes, et que la production intérieure fût mieux organisée de manière à offrir des retours au commerce (1), la houille de la Nouvelle-Écosse et, à plus forte raison, celle qui existe près de Tampico, ne pourrait pas être livrée aux mines mexicaines à des prix abordables. A 5 francs par 100 kilogrammes, ce que l'industrie européenne considère comme un prix exorbitant, les producteurs d'argent du Nouveau-Monde s'estimeraient trop heureux d'avoir de la houille (2). Enfin, dans la plupart des cas, les progrès de la culture et

(1) Le Mexique pourrait expédier au dehors des farines et du sucre, peut-être même du coton, s'il avait de bonnes voies de transport. Sous le régime colonial, il exportait des farines et du sucre.

(2) Par heure et par force de cheval, une très bonne machine à vapeur brûle aujourd'hui 3 kilogrammes de charbon, et un cheval de vapeur a une force double d'un cheval de chair et d'os, et vaut, par conséquent, dix hommes. Les hommes et les bêtes travaillant huit heures par jour, 24 kilogrammes de houille, qui, à 5 francs les 100 kilogrammes, coûteraient 1 franc 20 cent., produiraient le travail de deux animaux, dont la nourriture revient à 2 francs au moins et souvent à beaucoup plus, et celui de dix hommes, qui coûtent, d'après une moyenne de 3 francs par tête, 30 francs. L'avantage serait bien autrement grand avec des chutes d'eau ou des moulins à vent.

l'établissement de bonnes routes produiraient une grande économie sur les frais de nourriture des bêtes de labeur, en supposant que, pour la trituration des minerais et le foulage des *tortas*, on dût persister à à se servir de mulets.

Un exemple entre mille montrera la portée des économies qu'on réaliserait dans l'industrie argentière par de meilleures dispositions mécaniques. Prenons un détail de l'opération métallurgique, le foulage des *tortas*. Un voyageur français visitant le Potosi, il y a quelques années, donna aux mineurs le conseil de remplacer les Indiens payés à raison de 3 francs 40 centimes par jour, qu'on faisait piétiner dans ces boues, non plus seulement par des mulets, comme au Mexique et dans le Pérou proprement dit, mais par une machine pareille à celle qui sert, en Europe, à broyer le mortier, et que nous avons vue tant multipliée autour de nous, à Paris, pendant la construction des fortifications. L'idée fut goûtée par un des mineurs qui, moyennant 1,600 francs environ, établit la machine. Les résultats en furent excellens. Avec une seule mule pour tourner la roue, on eut autant de besogne faite qu'avec vingt Indiens qui auraient coûté 68 francs : la mule avec son conducteur ne revenait pas à 5 francs 50 cent. Comme trait de mœurs propre à faire connaître combien peu de lumières il y a parmi cette population et à quel point elle est esclave de la routine, je dois ajouter que le mineur qui avait fait cette expérience, et auquel elle a si bien réussi, est resté seul à en profiter. C'était un Espagnol; les créoles, ses voisins, se refusèrent à l'imiter. Probablement, au moment où j'écris ces lignes, ils ne se sont pas rendus à l'évidence, et il y a douze ans que ce perfectionnement si simple, si facile, est sous leurs yeux.

Ainsi, pour le travail du minerai comme pour l'acquisition des ingrédiens par lesquels on le traite, la diminution des frais ne peut être bien sensible et affecter le prix de l'argent sur le marché général qu'à la condition que le pays éprouverait un changement complet dans sa pratique, dans ses idées, dans sa civilisation même; mais aussi il y a bien de la marge, et les économies à faire sont énormes.

De même pour l'extraction des entrailles de la terre. Les procédés mécaniques de cette partie du travail sont grossiers et partant très coûteux. Ce qu'il en coûte pour l'épuisement des eaux dépasse tout ce qu'un mineur européen peut imaginer. Le percement des puits absorbe de même des sommes exorbitantes. La poudre, dont le gouvernement a le monopole, n'est pas seulement chère, elle est très mauvaise, quoique le pays offre en abondance le nitre et le soufre pour la fabriquer; c'est un obstacle aux travaux de recherches. Le fer et l'acier, dont on consomme une grande quantité pour les outils, sont pareillement à des prix très élevés, non-seulement à cause des frais de transport, mais aussi à cause des droits de douanes, car on n'en fait point dans le pays. Une exploitation considérable brûlera de la poudre pour un demi-mil-

lion, et usera de l'acier pour 100,000 francs, sans parler du fer. Enfin les capitaux, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ceux d'autrui, ne s'obtiennent qu'à des conditions très dures. Autrefois, au Mexique, le clergé, qui administrait de grandes richesses, les confiait aux hommes industrieux sans jamais en exiger plus de 6 pour 100. Lorsqu'en 1828, d'aveugles passions politiques et les suggestions perfides d'une puissance étrangère eurent fait porter la loi qui chassait du territoire mexicain tout ce qui était natif de la Péninsule, 70,000 personnes environ durent émigrer, et elles emportèrent une très grande partie de la richesse mobilière du pays. L'exil de ces négocians, magistrats, agriculteurs, membres du haut clergé, qui formaient l'élite de la nation, a rompu le lien vivant qui rattachait la population mexicaine aux nations civilisées, et n'a pas peu contribué à livrer le pays à l'anarchie qui le ronge; c'est par là aussi qu'on a tari la source de beaucoup d'entreprises utiles en enlevant aux mineurs la ressource du crédit. L'apport des compagnies anglaises de 1825 n'a point comblé cette lacune. Il faut payer aujourd'hui 18 ou 24 pour 100 le loyer des capitaux.

Ce n'est pas qu'on ne puisse citer des perfectionnemens obtenus au Mexique dans l'industrie minérale. Ainsi, quand je compare ce que j'ai vu à Real del Monte avec la description qu'a donnée des mêmes mines un observateur consciencieux et éclairé venu cinq années après, M. I. Lowenstern, je suis frappé du changement qui s'était opéré dans l'intervalle. Real del Monte lui offrit un spectacle qui, sous plusieurs aspects, ressemblait à celui d'une exploitation à l'anglaise. Des améliorations importantes ont été réalisées dans les ateliers de Guadalupe y Calvo et sur quelques autres points; mais ce sont des phénomènes locaux et restreints. Il a fallu que l'influence étrangère régnât sans partage dans les mines que je viens de nommer, et qu'elle y fît des efforts surhumains. Real del Monte, d'après le récit de M. Lowenstern, n'était pas seulement alors une mine exploitée par le capital anglais; c'était, par le personnel même, une colonie britannique. Tout ce qui n'était pas simple ouvrier mineur était anglais. A Guadalupe y Calvo, c'étaient des Anglais, des Français, des Allemands, qui avaient la haute main, et ils faisaient de leur mieux. Malheureusement ils n'avaient aucun moyen de changer les faits généraux qui enchérissent extrêmement l'exploitation, tels que l'absence des voies de communication et l'ignorance crasse de la population. Dans l'industrie des mines, tout ce qui est mexicain continue de suivre les anciens erremens, semblable à ces quadrupèdes renommés pour leur opiniâtreté, qui, en descendant les sentiers des montagnes qu'ils sont dressés à parcourir, posent invariablement le pied sur la même saillie du roc ou dans le même trou (1).

(1) Comme il n'y a pas de règle sans exception, je signalerai ici, d'après M. Duport, comme animé de l'amour des améliorations, M. Anitua, mineur mexicain fort recom-

Quoiqu'en Europe l'Espagne ne jouisse pas d'une grande réputation en matière de perfectionnemens quelconques, sous le régime colonial l'impulsion vers les améliorations était bien plus grande au Mexique qu'aujourd'hui. Ce qui s'accomplissait à la fin du siècle passé et au commencement de celui-ci était vraiment admirable. Ce qui se projetait et aurait été exécuté était infini. Sentant alors le prix de la science appliquée à l'art du mineur, on avait fondé et richement doté un grand établissement, pour lequel une construction très élégante a été élevée à Mexico, je veux parler de la Mineria, qui était à la fois une institution administrative et une école des mines, et sur laquelle ont répandu de l'éclat les travaux de quelques hommes studieux et capables, comme M. André del Rio et M. d'Elhuyart. Malheureusement les révolutions l'ont empêchée de rendre les services qu'on en attendait. Lorsque je l'ai visitée en 1835, je l'ai trouvée dévastée. Les laboratoires et les collections étaient dans la plus déplorable pénurie; l'édifice même, tout étayé, menaçait ruine, et le vénérable del Rio, qui me le montrait, avait les larmes aux yeux. Je ne pense pas qu'à aucune époque les arts mécaniques y aient été beaucoup enseignés. On a accordé à l'institution, depuis quelques années, un droit de 1 et demi pour 100 sur l'argent produit; mais je ne sais quelle destination cette dotation recevra. Je suppose qu'on s'en servira pour amortir une dette anciennement contractée pour faire des avances à quelques mineurs et non pour former un corps instruit d'officiers des mines : jusqu'à ce jour, le gouvernement mexicain s'est mis très peu en peine de répandre l'instruction générale ou spéciale. M. Lowenstern parle d'une institution du même genre élevée à Guanaxuato par les soins du général Cortazar. Malheureusement tout est éphémère au milieu de l'anarchie qui désole ces beaux pays. Tel établissement qui promet aujourd'hui de fleurir sera peut-être détruit demain, et les fonds qui ont un emploi utile en seront détournés au premier *pronunciamiento* pour être dévorés sans retour.

De tout ce qui précède ressort une double conclusion. Premièrement, l'exploitation des mines d'argent mexicaines comporte des améliorations virtuellement faciles, qui réduiraient dans une très forte proportion les frais de production de ce métal, et par conséquent, après un certain laps de temps, en abaisseraient le prix d'autant. Je ne crains pas de dire qu'il me semble possible de diminuer de moitié au moins les frais de production de l'argent, dans un intervalle de peu d'années. Bien plus, si pendant quarante ou cinquante ans ce pays était dirigé par un gouvernement éclairé, assez fort pour se faire obéir et pour pétrir à son gré ces populations, qui sont maniables; si l'on y implantait ainsi la civilisation active de l'Europe ou des États-Unis, et qu'on y installât

mandable qui a établi au Fresnillo la *hacienda nueva*, immense usine d'amalgamation dont les dispositions sont fort remarquables.

le matériel que cette civilisation comporte, je regarde comme certain que la réduction du prix de revient serait beaucoup plus considérable encore, et qu'il se passerait dans le monde, sous le rapport de l'argent, quelque chose de semblable à ce qui suivit d'un demi-siècle la découverte du nouveau continent. Secondement, l'état politique, social et économique du pays barre le chemin aux améliorations. Dans la situation présente des choses, il serait chimérique d'espérer qu'elles s'introduisent d'une manière générale. Excepté le procédé de Medina, qui lui-même, dans des conditions industrielles pareilles à celles de l'Europe moderne, ne pourrait désormais se soutenir, tout est détestable dans l'exploitation et le traitement des mines. Tout se maintiendra cependant à peu près intact jusqu'à ce que le Mexique ait éprouvé dans sa constitution morale et matérielle une modification profonde. Celles des autres régions de l'Amérique qui pourraient produire beaucoup d'argent sont dans des circonstances analogues, et de même sous le joug du génie du retardement. Jusqu'à ce que donc un esprit nouveau se soit répandu sur l'Amérique espagnole, la valeur de l'argent dans le monde ne subira pas, du fait de l'Amérique au moins, de variation notable.

Mais aussi bien le Mexique est arrivé à ce point qu'une crise qui l'agiterait jusque dans ses fondemens et le renouvellerait, s'il est possible, ne peut plus beaucoup se faire attendre. L'épreuve de l'indépendance portée jusqu'à l'isolement absolu est terminée, et elle n'est pas favorable à ce régime. Depuis vingt-cinq ans qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est sans alliés et sans guides, le Mexique, au lieu d'avancer en civilisation, marche en arrière; il retombe dans la barbarie. Il est à ce point d'impuissance, que ce peuple généreux et brave, avec huit millions d'habitans, n'a pu empêcher une poignée d'aventuriers de lui ravir une riche province, le Texas, et que, dans sa lutte contre ces audacieux conquérans, il a vu ses armées dans la plus épouvantable déroute, son premier magistrat captif. En ce moment, une armée de quinze à vingt mille Américains du nord qui l'a envahi ne rencontre pas de résistance, et, si elle est arrêtée dans sa marche sur Mexico, c'est uniquement faute de s'être pourvue d'avance de moyens de transport pour ses bagages et ses munitions. Dans cet empire si bien doté par la nature, tout semble atteint par une fatalité inexorable. Les édifices même que les Espagnols avaient bâtis comme pour l'éternité s'écroulent, non par l'injure du temps, mais sous les coups de la guerre civile. La morale publique subit la même dégradation que les monumens. Les connaissances humaines s'éteignent; c'est une civilisation qui a déjà un pied dans le tombeau. On ne croirait pas qu'on soit dans ces mêmes régions dont, il y a quarante ans, la prospérité se développait avec tant de vigueur, ou que ce soit le même peuple qui, pendant la guerre de l'indépendance, donna tant de preuves d'héroïsme.

Les hommes éclairés qu'a conservés le Mexique sentent que leur

patrie est au bord de l'abîme, et ils se préoccupent des moyens de la sauver. D'un autre côté, l'ennemi est aux portes et presse pour s'introduire et démembrer l'état. Les États-Unis, entraînés par un esprit de conquête que leurs plus illustres citoyens n'encouragent cependant pas, et qui leur prépare des destinées inconnues, s'apprêtent à s'annexer successivement toutes les provinces mexicaines, et c'est devenu un lieu commun, des bouches du Mississipi au lac Ontario, que de s'entretenir de l'époque prochaine où le pavillon étoilé de l'Union flottera sur la cathédrale de Mexico. Nous serons témoins de cet événement d'ici à peu d'années, à moins que le Mexique, mettant à profit les sévères leçons qu'il a reçues, ne fasse pour se relever un effort sur lequel il semble que tout le monde ait cessé de compter.

La pensée de régénérer la patrie a revêtu, depuis peu d'années, parmi les Mexicains les plus distingués, une forme nouvelle plus salutaire que tout ce qui s'y était produit jusqu'à ce jour. Il s'agirait de constituer le pays en monarchie et d'emprunter à quelqu'une des maisons régnantes de l'ancien continent un prince intelligent et dévoué, qui apparaîtrait au Mexique comme le représentant de la civilisation européenne, sans laquelle la nation mexicaine ne saurait maintenir son existence. Le système de la république fédérale et celui de la république centralisée sont jugés au Mexique par quiconque a des yeux pour voir; tant de secousses, tant de désastres, tant de scandales, ont détruit toutes les illusions d'il y a vingt-cinq ans. Il convient même de le rappeler, la lutte contre la métropole eut pour objet, non pas l'établissement d'une république, mais bien celui d'un gouvernement monarchique séparé. Lorsque, en 1821, Iturbide proclama à Iguala le programme auquel se rallia la nation entière avec enthousiasme, et devant lequel les troupes espagnoles et le vice-roi O'Donoju inclinèrent leurs épées, il s'agissait de fonder à Mexico un trône constitutionnel indépendant, et le sceptre devait être offert d'abord à Ferdinand VII, à condition qu'il vînt habiter la Nouvelle-Espagne; après lui, à l'un des infans, et, à défaut de ceux-ci, à quelque prince d'une des maisons régnantes de l'Europe. Ferdinand VII commit l'irréparable faute de refuser pour les infans comme pour lui-même. Dans ces temps-là, où la légitimité avait tous les hommages des cabinets et où l'idée de reconnaître les états nés de l'insurrection semblait sacrilége, aucune des grandes puissances ne put songer à se substituer à la maison d'Espagne. C'est ainsi qu'après l'empire éphémère d'Iturbide, la république prévalut parmi les Mexicains; mais ce ne fut que comme un pis-aller et parce qu'on ne pouvait prendre autre chose.

La fondation d'un gouvernement monarchique, qui eût été très aisée en 1821, est difficile aujourd'hui. Il y a au Mexique une opinion publique de convention, vrai patriotisme de place, qui repousse la mo-

narchie. On a pu ainsi, en 1841, frapper d'un anathème officiel la proposition faite par un Mexicain fort honorable et fort distingué, M. Gutierrez Estrada, de revenir à la monarchie, comme à la seule forme de gouvernement qui fût propre à donner à la patrie la stabilité, le calme, la puissance, qu'elle a vainement cherchés sous une suite de dictatures marquées les unes par des orages, les autres par l'ignominie; mais c'est pareillement ce qu'on eût fait officiellement en France, la veille du 18 brumaire an VIII, alors que tout était mûr cependant pour que les institutions monarchiques se relevassent de la poussière où elles gisaient. Ainsi, la réprobation apparente qui a atteint M. Gutierrez Estrada ne prouve rien. Le parti démagogue, qui seul soutient sérieusement la république, est méprisé au Mexique, sans chefs capables, sans aucune racine dans le sol. Au contraire, les élémens monarchiques ne manquent pas. Tout ce qui reste des grandes fortunes faites dans les mines se grouperait avec transport autour d'un trône. Comme partout, le clergé, qui est puissant, est favorable à la monarchie, et il a en ce moment des raisons toutes personnelles pour en souhaiter le rétablissement, car les biens qui lui restent sont une proie sur laquelle le parti de la république est toujours prêt à se jeter. Ces jours derniers, une loi avait été rendue pour mettre ces biens en vente, afin de subvenir aux frais de la guerre. Le clergé de la capitale a répondu à cette tentative de spoliation en suspendant les pratiques du culte, et la loi de mise en vente est demeurée comme non avenue. Les populations mexicaines, qui, de même que la France en l'an VIII, soupirent après la sécurité, accueilleraient, c'est incontestable, la monarchie comme une providence, si elle se présentait avec quelques-uns des attributs de la force. On croirait qu'un pareil ensemble de vœux devrait suffire pour que, dans un très bref délai, Mexico dût saluer un roi; mais qu'on se reporte au mois de brumaire an VIII, et on comprendra quel labeur c'est de retirer tout un gouvernement, tout un peuple, d'une ornière où ils se sont embourbés, pour les remettre dans la bonne voie. Sans la vigoureuse main du vainqueur de Rivoli et des Pyramides, le retour de la France à la monarchie eût été impossible en brumaire, quoique la France le voulût. Il n'y a personne au Mexique pour assumer ce rôle d'arbitre suprême des destinées de la patrie, proclamer la volonté nationale, et, une fois accomplie, la faire respecter au dedans et au dehors. Une partie de cette gloire fut donnée à Iturbide en 1821. Il décréta, avec l'assentiment général, que le Mexique voulait la monarchie; mais son entreprise échoua, parce qu'il manqua d'un roi à présenter à ses concitoyens, si bien que, faute d'un prince d'une des familles souveraines de l'Europe, il fut conduit à placer la couronne sur sa tête, où elle ne pouvait tenir. Le même embarras se reproduirait aujourd'hui, lors même qu'il y aurait un homme qui pût se faire reconnaître pour l'interprète du

vœu général. Il est fort douteux que, parmi les maisons régnantes de l'Europe, on en trouvât une qui, même sur l'appel des populations, consentît à risquer un de ses membres dans la difficile entreprise de restaurer la puissance mexicaine, et qui pût lui donner, le cas échéant, l'assistance dont le nouveau trône aurait besoin pour traverser de laborieuses épreuves. Ensuite les États-Unis feraient semblant de regarder les institutions monarchiques comme une souillure pour le sol du nouveau continent; ils verraient de mauvais œil cette tentative d'élever un trône à leurs portes. De leur part, il faudrait être prêt à plus que du mauvais vouloir, à des hostilités en règle.

En fait, comme puissance militaire, les États-Unis, avec leurs institutions politiques actuelles, seraient des adversaires peu dangereux. On peut croire que l'Angleterre serait bien aise de voir un gouvernement régulier s'établir au Mexique sous les couleurs de la monarchie, afin de barrer le chemin aux empiètemens de l'Union. La France, au lieu de concevoir de l'humeur de la réorganisation du Mexique sous les auspices de la monarchie, devrait y applaudir, parce qu'il doit lui convenir que des peuples catholiques, dont elle est le coryphée naturel, ne soient pas effacés de la liste des vivans, et au contraire se remettent à prospérer. Le choix à faire d'un monarque pour l'asseoir sur un trône destiné à un bel avenir devrait concilier à cette combinaison d'autres suffrages, car pour un cadet de famille ce serait un magnifique établissement. Lors donc qu'on fait le dénombrement des forces qui peuvent militer en faveur de la restauration monarchique du Mexique, on les trouve infiniment supérieures à celles qui y sont opposées, et pourtant cette œuvre, d'où dépend la résurrection d'un peuple, me semble avoir toutes les chances contre elle : c'est que le parti monarchique au Mexique est sans nerf; il permet qu'une poignée d'hommes à peine médiocres et dépourvus de tout prestige frappe d'intimidation tout le pays; et l'Europe, qui seule pourrait animer l'entreprise, est désunie, en proie à des rivalités puériles, à des haines sans motifs. Abandonné à lui-même, le Mexique n'a devant lui qu'une anarchie profonde, d'où il ne sortira que pour accepter, avec reconnaissance peut-être, le joug des Anglo-Américains.

On est ainsi ramené comme par un arrêt de l'inflexible destin à considérer la prochaine absorption du Mexique par les États-Unis comme la solution probable de la crise dont la ci-devant Nouvelle-Espagne est travaillée. Sans disserter ici sur les conséquences générales de cette absorption de la nationalité mexicaine par l'Union, ne nous occupons que de l'influence qu'exercerait bientôt cette conquête sur l'exploitation des mines d'argent; cette influence serait grande et se ferait promptement sentir. Les Anglo-Américains déploieraient au Mexique leur puissance de domination sur le monde matériel. Personne aussi bien

qu'eux n'apprécie l'utilité des voies de communication; ils jetteraient sur le pays un réseau de routes carrossables, de chemins de fer peut-être. Ils attaqueraient les mines avec tout l'arsenal que peut fournir la science mécanique et chimique; ils y appliqueraient leurs moyens de crédit. Ils sont doués d'un tel entrain dans les spéculations et les affaires, qu'ils triompheraient de l'apathie et de la routine des indigènes, et, pour peu que le hasard les favorisât, pour peu que quelques compagnies rencontrassent des gisemens comparables à ceux sur lesquels tombèrent quelques mineurs heureux à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, les mines seraient assaillies avec tant de vigueur, qu'elles seraient portées bientôt à leur maximum de production et au degré d'économie qui est raisonnablement possible. Le citoyen des États-Unis ne brille pas précisément par la prévoyance à longue date dans ses spéculations. Ainsi on ne devrait pas s'attendre à voir les individus consacrer beaucoup d'efforts à la régénération des bois, qu'on doit cependant considérer comme une des conditions du développement de l'industrie métallurgique du Mexique; mais ce serait l'affaire des pouvoirs publics : une législature du Mexique qui compterait beaucoup d'hommes nés dans le Massachusetts ou dans le Connecticut, par exemple, ne manquerait pas de prendre à cet égard telle mesure qu'il faudrait. Elle saurait écrire et faire observer une législation spéciale escortée de toutes les clauses pénales dont besoin serait. Ce ne serait pas absolument nouveau dans le pays. Les rois qui avaient porté à l'apogée la puissance mexicaine avant l'arrivée des Espagnols avaient fait pour la conservation des forêts des règlemens minutieux empreints de cette excessive sévérité qui est le cachet ordinaire des législateurs primitifs, et on en trouve la trace dans les légendes.

Sans s'évertuer à soulever le voile qui cache l'avenir politique du Mexique, on peut dès à présent tenir pour certain qu'avant peu des circonstances nouvelles se produiront, dont l'effet sera d'y métamorphoser l'industrie métallurgique. L'activité des citoyens des États-Unis, qui seront les agens de cette métamorphose, semble même devoir faire sentir ses effets plus loin, sur l'étendue tout entière du nouveau continent; car, maîtresse déjà de la Californie et de la majeure partie de l'Orégon, la race anglo-américaine va apparaître en dominatrice sur les eaux de la mer du Sud, où elle ne faisait que montrer son pavillon; sur ces belles mers elle détient déjà, pour ne pas s'en dessaisir, un littoral de plusieurs milliers de kilomètres. Le nouveau continent une fois pris à revers par ces hommes entreprenans, il est probable que l'industrie humaine, plus arriérée sur le versant occidental du Nouveau-Monde, le Chili excepté, que sur le versant qui regarde l'Europe, y recevra une vive impulsion. On peut donc prévoir que des mines autres que celles du Mexique amélioreront leurs procédés et agrandiront leur extraction par les mains des

races qui les possèdent aujourd'hui, sous la direction des Américains du nord. C'est peut-être ainsi seulement que les mines péruviennes de Pasco, jusqu'à ce jour indignement exploitées, seront forcées de livrer les inépuisables trésors qu'elles recèlent.

Dans ces circonstances, la production des métaux précieux se développera beaucoup, on ne saurait en douter. La chaîne des Andes, qui, au milieu de toutes les chaînes de montagnes dont la surface de la terre est parsemée, se distingue par sa longueur de plus de 14,000 kilomètres en ligne droite, n'est pas moins extraordinaire par l'abondance des métaux précieux dont la nature l'a injectée. Se réduisît-on au Mexique, c'est déjà prodigieux. M. de Humboldt a exprimé de mille manières, et toujours dans les termes les plus positifs, son admiration et sa confiance en l'avenir de la production des métaux précieux dans le Nouveau-Monde. Je reproduirai ici quelques-uns des témoignages que la contemplation de ces terrains métallifères lui arrachait :

« Si l'on considère la vaste étendue de terrain qu'occupent les Cordilières et le nombre immense des gîtes de minerai qui n'ont pas encore été attaqués, on conçoit que la Nouvelle-Espagne, mieux administrée et habitée par un *peuple industrieux*, pourra donner un jour à elle seule les 163 millions de francs que fournit actuellement l'Amérique entière. Dans l'espace de cent ans, le produit annuel de l'exploitation des mines mexicaines s'est élevé de 25 à 110 millions de fr. (1). »

Ailleurs : « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on attaquait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfectionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerai de Balaños, de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de Pachuca, de Sultepec, de Chihuahua, et tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste célébrité. » Plus loin encore : « Il n'y a aucun doute que le produit des mines du Mexique ne puisse doubler ou tripler dans *l'espace d'un siècle.* »

Voici venir maintenant ce *peuple industrieux* supposé par le naturaliste philosophe; ce peuple dévore le temps, et ce qui pour d'autres réclamerait l'*espace d'un siècle* peut n'être pour lui que l'affaire de vingt-cinq ans.

Tous les hommes compétens qui sont venus après l'illustre auteur du *Voyage aux régions équinoxiales* ont parlé de même. M. Duport, par exemple, écrivait, en les motivant, les lignes suivantes : « C'est assez dire que les gisemens travaillés depuis trois siècles ne sont rien auprès de ceux qui restent à découvrir... Mais sans chercher de nouveaux districts on peut, dans les anciens, suivre encore les travaux avec plus de chances de succès qu'on ne le croit généralement. Après avoir visité seulement Tasco, Real del Monte et Guanaxuato, M. de Humboldt disait,

(1) *Nouvelle-Espagne*, tom. III, page 341.

il y a quarante ans, qu'il existait dans les mines de la Nouvelle-Espagne assez d'argent pour en *inonder* le monde; que n'eût-il pas dit s'il avait poussé ses recherches plus au nord! »

Citons encore de M. de Humboldt quelques lignes : « En général, l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable fonds de richesses que renferme le Nouveau-Monde. »

Or, si, comme je le pense, les frais de production de l'argent en Amérique, dans une hypothèse que j'ai indiquée et qui chaque jour devient plus probable, sont réduits de moitié au moins, en même temps que la production s'accroîtrait dans une forte proportion, que doit-il arriver en Europe?

Un phénomène semblable à celui qui bouleversa les prix et transforma tant d'existences, il y a trois siècles, se manifestera. La crise, cependant, serait bien moins rapide et moins violente, parce que la masse d'argent que possède déjà l'ancien continent étant énorme, l'influence d'une quantité même considérable jetée sur le marché doit être plus lente à se faire sentir. Le niveau se rétablit entre les centres commerciaux bien plus aisément qu'autrefois, et par conséquent il n'y aurait pas à craindre d'engorgement sur un point isolé. Ainsi, une grande affluence de lingots d'un prix de revient réduit ne provoquera pas les plaintes amères d'un autre évêque Latimer. Après un certain délai, cependant, la valeur de l'argent se réglera partout sur le prix coûtant; et, si les frais de production sont abaissés de moitié, tel pays qui possède aujourd'hui en argent 3 milliards environ de numéraire sera appauvri de 1,500 millions, puisque la quantité de travail et de jouissance que représentera alors une pièce de 1 franc sera moitié moindre. Si la baisse des frais de production de l'argent était poussée jusqu'aux trois quarts, la perte qu'éprouverait ce même pays excéderait 2 milliards.

La conclusion est que notre patrie, car c'est d'elle qu'il s'agit, ferait acte d'habile et prévoyante administration, si elle retenait pour le service de ses échanges intérieurs une masse d'argent moins exorbitante. Nul autre pays au monde n'a une pareille quantité d'argent pour servir à ses échanges. On estime communément que le numéraire de l'Europe est de 8 milliards de francs, et que la France en a près de 3 milliards, presque tout en argent. L'Angleterre, pour une population assez peu inférieure à la nôtre, et pour une quantité de transactions commerciales beaucoup plus considérable, n'a guère qu'un milliard de numéraire. Les États-Unis, avec une population fort éparse, circonstance qui nécessite la multiplication du signe représentatif des valeurs,

n'avaient pas, en écus, plus d'un demi-milliard en 1835, à une époque de grande prospérité. Rien n'est moins sage que de conserver une aussi grande partie de la richesse mobilière de la France sous une forme sujette à la dépréciation.

Lors même que le danger d'une forte dépréciation de l'argent ne serait pas nettement visible à l'horizon, il serait encore fort désirable que des mesures fussent prises pour restreindre la masse de numéraire que retient la France; car, si 1,500 millions devaient suffire à l'accomplissement de toutes nos transactions, les 1,500 millions de surplus sont pour le pays un placement stérile. Ils n'ajoutent rien à la richesse de la France, pas plus que s'ils étaient à cent pieds sous terre ou au fond de la mer. Remplacez ces 1,500 millions d'écus par des machines perfectionnées pour les manufactures, ou par de bons outils agricoles, et l'impulsion nouvelle qu'en recevra la richesse publique sera admirable. Dans un temps où il y a tant de mains intelligentes pour utiliser tout capital disponible, il y a une sorte de sacrilége à laisser ainsi improductive une somme de cette importance.

Après des raisons aussi fortes, il y a des motifs moindres pour que les gouvernemens européens, et le gouvernement français plus qu'un autre, portent leur attention sur l'inconvénient d'accumuler chez soi une grande quantité d'argent. Un droit assez élevé est perçu par les gouvernemens américains sur l'exportation de ce métal. En ces temps où, dans les discussions d'économie politique, on parle beaucoup, à tort et à travers souvent, de *tribut payé à l'étranger*, il nous semble que c'en est un cette fois qui est bien constaté, et il est bon de s'y soustraire autant qu'on le peut.

Comment faire pour restreindre cette masse d'écus qui menace la France d'une perte énorme pour une époque que les événemens peuvent rendre plus ou moins prochaine? Pour avoir moins de numéraire métallique chez soi, pour se réduire sous ce rapport au nécessaire, il n'y a qu'à imiter, toute différence de situation observée d'ailleurs, ce que font les peuples qui, sans rien compromettre, sont parvenus à s'organiser économiquement sous ce rapport. C'est surtout par des modifications au service des échanges qu'on atteindrait ce but. S'il est des contrées où les billets de banque figurent pour une trop forte part dans le signe représentatif des valeurs, il en est d'autres où on les a beaucoup trop rigoureusement cantonnés; la France est de ces dernières. Ainsi, à Paris, le *minimum* des billets de banque est de 500 francs. Anomalie étrange! on émet dans les départemens des billets de 250 fr., et on croit que la population parisienne n'en peut porter de moins de 500. La circulation des billets est par conséquent fort restreinte. Voilà comment on produit ce résultat singulier, que la Banque de France a ordinairement autant d'espèces en caisse que de billets dans la rue.

De cette manière, le mécanisme de la Banque n'ajoute absolument rien aux moyens de crédit et n'a aucune puissance pour remplacer une partie des écus par un signe représentatif moins dispendieux. On réclame depuis quelque temps l'émission de billets de 100 francs, qui seraient fort commodes pour remplacer l'or, dont la France est tout-à-fait dépourvue. Assurément cette nouvelle classe de billets ajouterait beaucoup à la circulation de la Banque, et en même temps à ses moyens de crédit, à l'étendue des services qu'elle rend au commerce.

Si les billets de la Banque de France avaient cours partout, au lieu d'être inconnus hors de l'enceinte de Paris au point qu'un commerçant de province à qui on les présente les regarde comme des curiosités, ils se substitueraient bien vite à une partie du numéraire métallique. L'émission de billets de 100 francs contribuerait à les accréditer partout, en les faisant pénétrer dans les transactions de chaque jour, de la vie courante. Un autre moyen de rendre beaucoup plus usuel l'emploi des billets de banque serait que les receveurs de l'impôt les acceptassent plus volontiers en paiement; ils ne le font aujourd'hui que par manière de grace. Les billets de banque à échéance fixe et portant intérêt, justement recommandés depuis quelques années, qui ne seraient, après tout, que l'imitation, sous une forme mieux appropriée aux échanges, des bons du trésor ou du papier émis avec succès par la caisse Laffitte et la caisse Ganneron, pourraient aider puissamment à remplacer dans la circulation l'excès de métaux précieux qui s'y trouve, et ils tendraient à ce but sans provoquer l'inquiétude légitime que fera toujours naître une grande masse de monnaie de papier dont le remboursement en espèces est immédiatement exigible, ainsi qu'il l'est pour les billets de banque actuels, qui sont au porteur et à vue. Enfin, si nous voulons restreindre, autant qu'on doit le désirer, la portion du capital national qui, pour servir aux besoins des échanges, se détourne de la production, et, sous la forme de numéraire métallique, n'a plus, pour ainsi dire, qu'une valeur latente, il faudrait que nous empruntassions, dans la vie commerciale et dans la vie ordinaire, les habitudes dont d'autres peuples se trouvent bien. Il serait nécessaire, par exemple, de se défaire du déplorable penchant à thésauriser en cachant des espèces métalliques. Il faudrait encore que le service des paiemens journaliers de toute sorte subît chez nous la centralisation à laquelle il est soumis parmi les populations anglo-saxonnes des deux hémisphères.

III. — DE LA PRODUCTION DE L'EUROPE EN OR ET EN ARGENT AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

L'Europe renferme un très petit nombre de mines d'or et d'argent. La majeure partie de l'or y est le produit des lavages. L'argent provient

ordinairement des mines d'autres métaux, où il apparaît comme un produit accidentel ou secondaire, métallurgiquement parlant. Ainsi la plupart des mines de plomb, sur le continent, sont argentifères, et plusieurs ne s'exploitent plus qu'en vertu de l'argent qui s'y trouve, en bien petite dose cependant, associé au plomb. De même d'un certain nombre de mines de cuivre. Une petite portion d'or accompagne fréquemment l'argent.

Depuis la découverte de l'Amérique, la baisse de valeur qu'ont éprouvée les métaux précieux peut avoir été la cause de l'abandon de quelques exploitations européennes, dont le vulgaire attribue les ouvrages aux Romains et aux Sarrasins. Il ne faudrait cependant pas croire que l'Europe produisît, avant la découverte de l'Amérique, plus de métaux précieux qu'elle n'en a fourni après. Par l'effet du perfectionnement des arts métallurgiques et mécaniques, le plus grand nombre des mines de l'Europe continuèrent d'être travaillées, et de nouvelles furent ouvertes avec profit. La recherche des métaux précieux, en Europe, devint plus active au bruit des succès qu'obtenaient les mineurs dans l'autre hémisphère, et assurément la production de l'Europe en métaux précieux est plus grande aujourd'hui qu'avant Christophe Colomb.

Jusqu'à ces dernières années, l'Allemagne et le reste de la vallée du Danube ont eu le privilége presque exclusif, dans l'Europe proprement dite, de la production des métaux précieux. La Bohême cependant n'en est plus aux beaux jours des mines de Joachimsthal. La Saxe (1), si savante dans l'art du mineur, et les montagnes du Harz, où les mines sont si intéressantes par la hiérarchie sympathique qui lie les uns aux autres, du faîte aux plus humbles rangs, tous les hommes livrés aux travaux souterrains, continuent d'être productives en argent. De même le Tyrol. La Hongrie, qui rend une assez belle quantité d'argent, donne en même temps, par les mêmes mines, avec la Transylvanie, la majeure partie du contingent des états européens en or. La Suède et la Norvége fournissent un peu d'argent, quoique les mines de Kongsberg soient bien déchues. L'Angleterre, qui fouille avec tant d'énergie et de succès les entrailles de la terre et qui possède d'admirables mines de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, de houille, ne compte ni l'argent ni l'or en quantité appréciable parmi ses productions. C'est à peine si, dans son traité sur les métaux précieux, M. Jacob mentionne vaguement quelques mines du nord de l'Angleterre comme rendant, à titre de produit accessoire, quelque peu d'argent.

L'Espagne, depuis trois siècles, avait cessé de fournir des métaux précieux. La mine de mercure d'Almaden y restait florissante; mais

(1) Les gîtes métallifères de la Saxe et de la Bohême sont dans les montagnes appelées l'*Erzgebirge*. Le démembrement de la Saxe, en 1815, en a donné une portion à la Prusse.

ces mines d'argent où avait puisé Annibal et qu'avait célébrées Strabon, ces mines d'or qui, d'après les recherches de M. Bœkh, avaient rendu jusqu'à 6,500 kilog. du temps des Romains, étaient abandonnées. Ce ne fut point volontairement que l'industrie les délaissa il y a trois cents ans. Elle y fut forcée par Charles-Quint, qui, pour fournir aux mines d'Amérique le personnel de mineurs exercés dont elles avaient besoin, avait imaginé ce procédé héroïque de clore par un décret les mines de métaux précieux de la Péninsule (1), et c'est ainsi que de magnifiques gisemens sont demeurés frappés de stérilité jusqu'à ces dernières années.

Au commencement du siècle, l'Europe, sans la Russie, qui n'a de métaux précieux qu'en ses provinces de l'Asie boréale en attribuant à celle-ci toute la surface occupée par les monts Ourals, rendait 1,300 kilog. d'or et 52,670 kilog. d'argent. La Russie produisait alors 672 kil. d'or et 21,709 kilog. d'argent.

Il faut aussi mentionner ici, autant qu'il est possible, la production de quelques autres pays dont les métaux précieux entrent en partie au moins dans le commerce général. Ainsi il y a lieu, selon M. Jacob, d'attribuer à l'empire turc, pour les provinces asiatiques, une certaine quantité d'argent provenant des environs d'Erzeroum. Elle monterait à 100,000 liv. sterlg., soit 2,521,000 fr. ou 11,245 kilog. de fin. Cet argent est expédié par caravanes à Constantinople, d'où il se répand sur le marché général. L'archipel des îles de la Sonde a fourni de toute antiquité une quantité d'or qu'un observateur qui s'est donné beaucoup de peine pour découvrir la vérité, M. Crawford, évalue à 4,700 kilog. L'Afrique également rend de l'or de temps immémorial. Il y a dans l'intérieur de l'Afrique des alluvions aurifères que les naturels du pays lavent de leur mieux, et dont le produit va se troquer contre des produits manufacturés dans les comptoirs des Européens ou de l'iman de Mascate. Le nom de la Côte-d'Or, celui de Guinée, adopté pour l'ancienne monnaie d'or anglaise, montrent que l'Europe, depuis qu'elle est en rapport avec l'immense péninsule africaine, va y chercher de l'or. M. Crawford a estimé à 14,000 kilog. l'or qui, tous les ans, est produit en Afrique. C'est certainement exagéré, mais nous n'avons pas de moyen exact de dire de combien. Nous sommes donc réduit à de pures hypothèses, et c'est avec beaucoup de défiance que nous avancerons ici un chiffre quelconque. Disons qu'il n'y a pas lieu de supposer que cette production soit de plus de 4,000 kilog.

Les contrées de l'extrême Orient, au commencement du siècle, n'é-

(1) C'est ce que rapporte M. Berghaus (*allegemeine Lænder und Volkerkunde*, tom. III, page 530). Il fixe la date de l'ordonnance à l'an 1535, soit quatorze ans après la prise de Mexico, et presque immédiatement après la conquête du Pérou. D'autres écrivains confirment cet acte étrange de despotisme.

mettaient aucune quantité d'or et d'argent. Elles en recevaient de notre Occident un courant continuel, qui y était absorbé comme dans un gouffre. Ainsi, il y a quarante ou cinquante ans, on pouvait évaluer approximativement les métaux précieux qui étaient livrés au commerce général du monde, en nombres ronds, à 900,000 kilogrammes d'argent et 25,000 kilogrammes d'or représentant, d'après le tarif de la monnaie française, 200 millions pour le premier métal, 86 pour le second : total 286 millions de francs; cette masse se répartissait comme il suit entre les différens pays producteurs :

	ARGENT EN KILOG.	OR EN KILOG.
Amérique.	795,581	14,118
Europe.	52,670	1,300
Turquie d'Asie.	11,245	»
Asie boréale.	21,709	672
Archipel de la Sonde.	»	4,700
Afrique.	»	4,000
TOTAUX.	881,205	24,790

Ainsi l'Amérique entrait dans la masse de métaux qui était jetée sur le marché général pour un contingent des 91 centièmes de l'argent, et de 57 pour 100 de l'or (1). On voit aussi qu'il y avait une production de 1 kilogramme d'or contre 36 kilog. d'argent, ou de 1 franc en or contre 2 fr. 33 cent. en argent.

Mais actuellement les rapports qui existaient au commencement du siècle sont complétement changés. C'est par la Russie principalement que ce changement s'est opéré, quoique la baisse de la production de l'argent en Amérique soit très sensible.

IV. — MINES D'OR DE LA RUSSIE.

Les mines d'or de la Russie orientale et de la Sibérie, exploitées depuis un petit nombre d'années, produisent des quantités de métal toujours croissantes. Les résultats qu'elles donnent sont faciles à connaître : le gouvernement russe fournit à l'Europe les renseignemens les plus détaillés sur tout ce qui concerne ces vastes exploitations, au moyen d'une publication faite périodiquement à Paris même, par les soins d'un de ses agens officiels, sous le titre de l'*Annuaire du Journal des Mines de Russie.*

Actuellement ces gîtes d'or d'alluvion sont sinon exploités, du moins reconnus sur un espace immense. Depuis le Kamtchatka et les monts Oudskoï, dont le pied est baigné par l'Océan Pacifique, jusqu'au méri-

(1) Je ne présente qu'avec réserve, je le répète, les évaluations relatives à ce dernier métal, parce qu'elles sont beaucoup plus hypothétiques que celles qui concernent l'argent, surtout pour les pays en dehors de l'Amérique et de l'Europe.

dien de Perm, à l'ouest de l'Oural, sur une distance qui embrasse la moitié du cercle qu'on décrirait en faisant le tour de la planète à cette hauteur, des groupes de terrains diversement espacés, mais couvrant chacun une grande surface, présentent des dépôts aurifères. Cette zône, démesurément longue, a une largeur moyenne de 8 degrés de latitude ou de près de 900 kilomètres. La présence de l'or sur une pareille superficie est un des phénomènes les plus généraux qu'on puisse signaler sur notre globe. Elle répond au surplus à l'uniformité de configuration des régions du nord de l'Europe et de l'Asie qui, depuis le détroit de Behring, par lequel l'ancien et le nouveau continent sont séparés du côté de l'Orient, jusqu'à notre pays de Picardie, ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule plaine.

Ce sont quelques points choisis sur ce grand espace qui, depuis une trentaine d'années, se sont mis à produire tant d'or qu'on n'y soupçonnait pas. Et cependant le père des historiens, Hérodote, avait positivement indiqué l'existence de beaucoup d'or dans ces contrées septentrionales qu'il appelait l'Europe orientale et que les modernes rangent dans l'Asie. C'est dans le nord de l'Europe, disait-il, que se trouve la plus grande abondance de l'or. Venait ensuite son récit des Arimaspes, qui enlèvent l'or aux griffons gardiens de ce métal et le transmettent par le trafic aux Issédons. La fable des griffons qu'Hérodote mêle à sa narration s'explique assez bien par les ossemens des grands quadrupèdes pareils aux éléphans et aux rhinocéros qu'on trouve bien conservés et en grand nombre dans les couches du sol qui recouvrent les sables aurifères, et dans lesquels, aujourd'hui encore, selon ce que rapporte M. de Humboldt dans son récit sur l'*Asie Centrale,* les tribus indigènes, peuples chasseurs, croient reconnaître les griffes, le bec et même la tête entière d'un oiseau gigantesque. Ces peuples barbares trouvaient à la surface du sol de grosses pépites dont il y a de nombreux exemples, et les vendaient aux Issédons, qui les livraient aux Scythes, qui à d'autres; nécessairement aussi ils avaient lavé des sables.

Voilà comment ce champ immense où s'exploite aujourd'hui, comme on va le voir, la majeure partie de l'or que reçoive la civilisation est exactement le même d'où l'antiquité presque la plus reculée retirait son approvisionnement de ce même métal. Il est remarquable que la connaissance de ce fait, si parfaitement propre cependant à tenir en éveil chez les peuples et chez les princes une des passions les plus vivaces et les plus infatigables, la soif des richesses métalliques, se fût effacée de la mémoire des hommes, en dépit du soin que le plus classique des historiens avait pris de le consigner expressément dans ses écrits, et qu'il nous revienne par l'effet du hasard après un oubli de deux mille ans. Peu d'exemples pourraient donner une preuve plus convaincante de ce que notre nature a de léger, notre savoir de fugitif.

Un premier groupe de mines d'or est formé par la circonscription des monts Ourals, grande chaîne dirigée à peu près du nord au midi, comme la chaîne des Andes, et qui occupe, à la séparation de l'Europe et de l'Asie, une longueur d'environ 1,900 kilom. Les monts Ourals sont couverts d'immenses forêts propres à fournir à tous les besoins de la métallurgie. On y rencontre des mines de fer et de cuivre que l'on exploite, depuis long-temps déjà, sur une grande échelle. Les alluvions qui contiennent l'or et le platine, disséminées sur les flancs de la chaîne, sont beaucoup plus riches sur le versant oriental que sur celui qui regarde l'Europe ou l'Occident.

En 1774, des réparations à un des engins de la mine de Klutchefsk firent rencontrer un gîte de sable aurifère dont on soumit une partie au lavage l'année suivante. Vers 1813, d'autres découvertes du même genre eurent lieu; mais ce n'est qu'à 1823 que remontent les exploitations actuelles. Ce sont des couches éparses dans la masse des alluvions de sable qui composent le sol de l'Asie et de l'Europe septentrionale. La forme et la puissance des couches aurifères varient beaucoup; ce sont en général des zones oblongues dont la largeur n'est que le vingtième de la longueur dans les plus grandes (celles qui ont jusqu'à 500 mètres), et du douzième dans les plus courtes. Elles sont disposées en plus ou moins grand nombre, tantôt sur des plateaux arides, tantôt le long des rivières ou dans les endroits marécageux. Leur épaisseur se réduit à 20 centimètres quelquefois; mais elle approche souvent de deux mètres et va au-delà sur quelques points. On en exploite qui ne contiennent pas en poids plus d'un trois cent millième d'or, ce qui suppose une proportion huit ou neuf fois moindre en volume. Il s'en est trouvé cependant qui en avaient vingt et quarante fois autant. L'or est disséminé tellement en petites parcelles au milieu des sables et des graviers, que l'œil le plus subtil, armé de la loupe la plus grossissante, chercherait en vain à l'apercevoir dans la tranche des couches, quoiqu'il s'y rencontre cependant à l'état métallique, à nu, dégagé de toute combinaison.

On trouve, au milieu de la masse des montagnes, quelques filons de quartz où l'or se montre en quantité suffisante pour qu'on les exploite; mais l'or qui a cette origine ne forme qu'une imperceptible portion de la production totale : c'est à Berézofsk particulièrement que cette exploitation se fait.

A plus de 2,000 kilomètres de l'Oural dans le cœur de la Sibérie, les vallées à sables aurifères sont exploitées au milieu d'autres richesses métallurgiques. La chaîne de l'Altaï, plus étendue que l'Oural, avec des cimes plus élevées, couvre un grand espace en Asie dans les possessions russes et à la limite des empires qui obéissent l'un au czar, l'autre au fils du ciel. Au milieu de ces âpres montagnes, on exploi-

tait déjà depuis assez long-temps quelques mines d'argent et d'autres métaux; dès le XVIIe siècle, un Grec industrieux avait apporté au czar quelques lingots d'argent qu'il en avait retirés. L'exploitation de l'or y est bien plus récente et remonte seulement à 1830. On distingue dans l'Altaï deux circonscriptions minéralogiques : la région des monts Alatau, qui est fort spacieuse et d'où l'on retire beaucoup d'or; l'autre, bien plus loin à l'est, aux confins extrêmes de la Sibérie, est celle de Nertschinsk, où sont d'autres sables aurifères, en ce moment très productifs. La contrée offre aussi des mines de plomb argentifère, d'étain, de fer, on y rencontre enfin des pierres précieuses; mais c'est malheureusement un climat très rigoureux, car la température moyenne y est de 3 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Les régions de l'Altaï qu'a parcourues, en 1829, M. de Humboldt à la tête d'une expédition organisée par les soins de l'empereur de Russie, et dont un intrépide et savant voyageur, M. de Tchihatcheff, après une exploration pénible, a fait connaître les parties les plus sauvages par une publication qu'a justement remarquée le monde scientifique, offrent aux arts métallurgiques un champ infini. Pour nous borner à ce qui regarde les métaux précieux, l'or y est en gisemens plus vastes que dans l'Oural. C'est d'ailleurs la même richesse à peu près, ou, pour mieux dire, la même rareté de l'or au milieu des sables. Lorsqu'il s'agit de l'or, on compte en Sibérie comme partout, dans l'Altaï comme dans les montagnes plus voisines de la Chine, par fractions de cent millième. Il faut cependant que l'or justifie les frais que cette rareté occasionne, puisqu'on continue de l'exploiter. Les couches d'alluvion aurifère de l'Altaï, de même que celles de l'Oural et des autres contrées qui produisent de l'or, sont maintes fois recouvertes par une certaine épaisseur d'autres sables qui sont stériles, et qu'il est le plus souvent nécessaire de déblayer, ce qui enchérit l'extraction. Même dans ces conditions coûteuses cependant, les gisemens sont attaqués avec succès par les moyens mécaniques que fournit la science européenne. L'extraction de l'or a donné, dans certains cas, des bénéfices énormes, comme il est arrivé pour les mines d'argent au Mexique. Le vulgaire, ébloui par les fortunes brillantes qu'il a vues sortir tout à coup de l'exploitation des sables aurifères, sans se donner la peine de compter les chercheurs de trésors qui s'étaient ruinés, s'est pris de passion pour cette industrie, et c'est ainsi qu'elle a acquis de grands développemens dans l'Altaï plus encore que dans l'Oural, malgré l'âpreté du climat, la rareté de la population, et la difficulté de se procurer des subsistances dans ces déserts lointains, plus inhospitaliers encore que ceux où la nature a placé les mines du Potosi.

Ce fut d'abord dans l'Oural, avons-nous dit, que l'exploitation de l'or de la Russie commença. La couronne se partagea la tâche et le profit

avec les particuliers. Elle s'adjugea à elle-même, et dans cette chaîne et dans l'Altaï, le versant occidental des montagnes, abandonnant à l'industrie privée le versant oriental. Ce partage s'est trouvé de fait très inégal au détriment de la couronne. Les gisemens du versant occidental sont beaucoup moins riches et moins nombreux que ceux du versant opposé. Quelques années après l'Oural, l'Altaï fut mis en exploitation. Il s'éleva graduellement de manière à dépasser l'Oural, qui, au surplus, fut bientôt en décroissance. Ainsi, en 1845, l'Oural a donné, d'après les relevés officiels, 5,358 kilogrammes, et la Sibérie 16,009 kilog. M. de Humboldt évaluait qu'à la fin de 1838 la production totale de toutes les mines de la Russie, depuis 1823, avait été de 84,362 kilogrammes d'or pur, soit moyennement par année 5,273 kilogrammes; mais la production ne s'est point répartie également dans cette période : elle suit une progression ascendante.

Les résultats officiels des lavages d'or de la Russie, pendant les dix dernières années, sont consignés dans le tableau suivant que je dois à l'obligeance de M. de Boutowski, agent officiel de l'administration commerciale et financière de l'empire russe à Paris.

OR DE LAVAGE DES MINES DE RUSSIE.

	DE LA COURONNE.		DES PARTICULIERS.		TOTAL.
	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
1836	2,108	338	2,690	1,384	6,520
1837	2,146	427	2,924	1,751	7,248
1838	2,160	458	2,757	2,706	8,081
1839	2,294	389	2,780	2,612	8,075
1840	2,197	538	2,691	3,548	8,974
1841	2,154	477	2,703	5,263	10,597
1842	2,134	620	2,655	9,469	14,878
1843	2,251	693	2,891	14,504	20,339
1844	2,226	755	2,841	15,088	20,910
1845	2,121	862	3,237	15,147	21,367

Mais l'or mentionné dans ce tableau n'est pas pur, il contient 12 pour 100 d'alliage, presque tout argent. D'un autre côté, le droit de 20 à 25 pour 100, qui est perçu au profit de la couronne, détermine les particuliers à dissimuler autant qu'ils le peuvent une partie de leur production. M. Mac Culloch (1) évalue la proportion d'or qui s'écoule ainsi sur le marché général au cinquième de la production déclarée. Nous admettrons cette évaluation.

La Sibérie contient aussi des mines d'argent qui même sont connues

(1) Dictionnaire du Commerce, article *Precious metals.*

depuis long-temps. Dans l'Altaï, on cite plusieurs mines d'argent dont les plus belles étaient en activité dès 1726, grace à l'industrie d'Akenfi Demidoff, chef de la famille qui a tant contribué à mettre en valeur les richesses minérales de l'empire russe. Depuis l'origine des travaux, elles avaient rendu, en 1835, d'après les renseignemens officiels, 1,141,817 kilogrammes d'argent, d'où on avait extrait 31,122 kilog. d'or. Pendant les seize années de 1823 à 1838, les mines de l'Altaï ont donné en argent 240,855 kilog., ou moyennement 15,053 kilog. La production actuelle est évaluée à 16,380 kilogrammes. Ces mines sont curieuses par l'extrême pauvreté du minerai, qu'on traite cependant avec avantage. Les plus favorisées, celles de Zérianofsk, ne contiennent que 4 et demi zolotniks par poud (1), ou 117 sur 100,000, c'est-à-dire à peine un atome par-delà le point où l'on cesse de traiter les minerais mexicains, et celles de Palairsk n'ont qu'une teneur de six à sept fois moindre, exactement 184 sur 1,000,000. On les traite par la fusion, ce qui suppose un combustible dont la valeur puisse n'être comptée pour rien. Le procédé est tel cependant, que, sur cent parties d'argent contenues dans le minerai, on en perd 35. Plus à l'est encore, dans la circonscription de Nertchinsk, les mines d'argent, travaillées jadis par des populations de race finnoise, furent reprises, au commencement du XVIIIe siècle, par des Grecs. On estime que de 1704 à 1835, elles avaient rendu 323,783 kilogrammes d'argent, qui avaient fourni 1,132 kilogrammes d'or. Leur plus grande prospérité fut vers 1765. Alors le produit s'élevait à 8,190 kilogrammes d'argent. De 1823 à 1838, en seize ans, il a été de 54,082 kilogrammes, soit moyennement par année 3,380 kilogrammes. On l'évaluait, il y a dix ans, à 3,767 kilogrammes (2).

Pendant la période décennale close le 31 décembre 1845, les mines d'argent de la Russie ont rendu, d'après les relevés officiels, 199,449 kilogrammes, et 5,813 kilogrammes d'or fin. La production a peu varié d'une année à l'autre, et les oscillations tantôt dans le sens de l'accroissement, tantôt dans le sens opposé, indiquent un état stationnaire.

La production de l'empire russe, calculée d'après la dernière année connue, 1845, en tenant compte de la contrebande estimée à un cinquième pour l'or et à un dixième pour l'argent, se présente ainsi :

22,564 kil. d'or fin, d'une valeur de	77,700,000 fr.
20,720 kil. d'argent fin, —	4,600,000
Valeur totale.	82,300,000 fr.

(1) Un poud représente 16 kilog. 38; 1 livre russe de 40 au poud, 41 grammes; 1 zolotnik, de 96 à la livre, 4 décigrammes.

(2) *Annuaire du Journal des Mines de Russie*, introduction, 156.

Mais cette production n'est pas stationnaire pour le plus précieux des deux métaux. L'extraction de l'or en 1846 paraît avoir sensiblement excédé celle de 1845.

Les trésors fournis par l'empire russe depuis 1823 pour l'or, depuis le commencement du XVIIIe siècle pour l'argent, s'élèvent à 217,534 kilogrammes d'or, équivalant, d'après le tarif de la monnaie française, à 750 millions de francs, et à 1,831,554 kilog. d'argent ou 407 millions de francs. La somme totale est de 1,157 millions. Comparé à ce qui est sorti des mines de l'Amérique, c'est pour l'or 7 et demi contre 100, pour l'argent presque une parcelle, 1 centième et demi, et pour l'ensemble une fraction par-delà 3 pour 100.

Si, au lieu d'envisager la production totale, on considère l'extraction annuelle, l'empire russe apparaît dans une position beaucoup plus avantageuse. Dès à présent, pour ne parler que de l'or, la production américaine étant représentée par 100, celle de la Russie l'est par 144. Comme les lavages de la Russie asiatique vont s'étendant sans cesse, et que le champ sur lequel ils s'exercent semble indéfini, nous sommes bien éloignés encore du terme qui sera atteint. Il faut s'attendre à ce que prochainement, par le fait de la Russie, la production générale de l'or approche du triple de ce qui apparaissait, à la fin du siècle dernier, sur le marché du monde. Cet accroissement de l'extraction devra, après un certain délai, amener une baisse de prix, parce que, à moins d'un développement rapide de la richesse parmi les populations, l'on cesserait bientôt de trouver l'emploi de cette masse d'or, et l'offre ainsi excéderait la demande. En d'autres termes, en supposant que l'argent restât au même point par rapport au blé, l'or ne vaudrait plus que quinze ou quatorze ou douze fois son poids en argent. La valeur relative des deux métaux précieux (je ne parle pas de la valeur absolue ni de la valeur rapportée à celle des objets de première nécessité) se rapprocherait de ce qu'elle était chez les peuples anciens ou avant la découverte de l'Amérique. D'un autre côté, la baisse de la valeur vénale de l'or ne pourrait se soutenir qu'autant que les frais de production auraient diminué, autrement la production s'arrêterait; mais, quand on songe aux progrès surprenans que font tous les jours les arts mécaniques, on ne peut douter que le prix de revient de l'or n'éprouve une réduction, sous la seule condition que les gisemens restent les mêmes. Ainsi la baisse, si elle vient à se déclarer, ne fera guère reculer l'extraction. Au surplus, il devra s'écouler du temps avant que, devant une production d'or même triple de celle du commencement du siècle, le prix courant de ce métal éprouve une réduction significative. La quantité d'or qui existe chez les peuples civilisés est tellement forte, qu'une addition annuelle de 40,000 kilogrammes par-delà ce qui s'y plaçait ordinairement avant 1823 n'en augmenterait pas vite la masse

d'une manière bien sensible, et n'en changerait pas la valeur vénale, si ce n'est après un certain délai. (1). La civilisation ensuite est dans une veine de paix dont il faut croire que le verbiage insensé de passions rétrogrades réduites aux abois ne la fera pas sortir. A la faveur de la paix, l'aisance et la culture gagnent parmi les populations; un peu d'élégance et de luxe s'introduisent dans tous les rangs de la société. Voilà de quoi assurer à une production de l'or plus considérable que celle du jour un placement facile, sans que les extracteurs aient à se préoccuper de la baisse de la valeur vénale de l'or. Avant que dans notre Europe chaque personne, homme ou femme, ait sa montre en or, une bague en or ou une croix d'or, la Sibérie a de la marge. Or, avec l'aide de la paix, pourquoi n'en viendrions-nous pas là tout comme à la poule au pot du bon roi Henri IV?

Il ne faut pas s'attendre non plus à ce que l'or éprouve une baisse de valeur comparable à celle qu'on peut prévoir à l'égard de l'argent pour une époque encore incertaine, à moins de la découverte de quelque Eldorado, où les conditions de l'exploitation seraient complétement changées. L'extraction de ce métal ne se prête pas à des perfectionnemens aussi étendus à beaucoup près que l'industrie argentière, qui, dans les centres principaux de production, ceux de l'Amérique, est barbare. De ce point de vue, l'Angleterre, dont le numéraire métallique est en or, n'est pas exposée à la même perte que la France, dont la monnaie réelle est uniquement en argent.

IV. — PRODUCTION DE L'ARGENT EN ESPAGNE.

Dans l'ancien continent, la Russie n'est pas tout-à-fait le seul état qui ait agrandi sa production de métaux précieux. C'est un progrès qui est presque général parmi ceux des états européens qui comptent sous ce rapport. Les succès qu'en ce genre a obtenus la Russie sont éclatans, incomparables. Cependant on va voir que quelques autres nations ont fait aussi des pas dignes d'être cités. Au commencement du siècle, l'Europe, sans compter la Russie, que nous prenons ici dans son ensemble, tant à l'est de l'Oural qu'à l'ouest, donnait en métal fin 1,300 kilogrammes d'or et 52,670 kilogrammes d'argent. En 1835, c'était encore à peu près la même quantité d'or, mais il y avait un produit en argent d'environ 15,000 kilogrammes de plus. La production de l'or et de l'argent en Europe était, en 1835, comme au commencement du siècle, concentrée dans l'Allemagne et le bas de la vallée

(1) Ainsi, il y a vingt-cinq ans, lorsque l'Angleterre a attiré à elle pour fabriquer de la monnaie en or, afin de remplacer les billets de banque qui seuls avaient eu cours depuis 1797, une somme de plus d'un milliard, représentant au moins 300,000 kilogrammes d'or fin, le prix de l'or n'en a pas été sensiblement altéré dans le commerce.

du Danube, c'est-à-dire, pour être plus précis, dans les montagnes du Hartz, en Hanovre, dans celles de l'Erzgebirge, que se partagent la Saxe, la Bohême, la Prusse, dans la Hongrie et la Transylvanie, ces deux derniers pays, répétons-le, ayant à peu près le monopole de l'or. Hors de l'Allemagne et de la vallée du Danube, il ne se produisait pas, en 1835, plus de 10,000 kilogrammes d'argent d'une valeur d'environ 2 millions, et de 20 ou 25 kilogrammes d'or. L'industrie, qui, depuis 1835, a pris en Europe un beaucoup plus grand essor, s'est attachée aux métaux précieux plus que par le passé. En ce moment, il s'en faut de peu que la production de l'argent ne soit du double de ce qu'elle était en 1835. La principale cause du développement qu'elle a reçu tient à ce que l'Espagne, dont le territoire recelait en ce genre de grandes richesses fort célèbres autrefois, s'est remise à les exploiter.

Les mines d'or, et plus encore celles d'argent de l'Espagne, ont eu une grande renommée. Strabon, dont chaque jour on apprécie mieux l'exactitude, en constate la fécondité. Bien avant lui, le prophète Ézéchiel l'avait signalée dans ses menaçantes prophéties contre Tyr. On travaillait avec succès les gisemens d'argent de la Péninsule sous les Maures comme sous les Romains; on les a repris depuis que le pays a eu plus de liberté, en même temps qu'on s'est mis à exploiter avec vigueur les nombreuses couches de houille que la nature a placées dans les Asturies tout près de la mer avec des mines de fer inépuisables.

Ce sont des mines de plomb argentifères situées dans les royaumes de Murcie et de Grenade, à peu de distance de la Méditerranée, qui ont donné autrefois et qui rendent présentement une grande quantité d'argent. Le plomb n'y est cependant pas toujours associé à l'argent. Les mines de la sierra de Gador, situées derrière Almeria, qui ont donné jusqu'à 39 millions de kilogrammes de plomb, et qui en rendent encore 13 à 14, ne fournissent pas d'argent; mais les mines qui sont derrière Carthagène, particulièrement à Almazarron, et plus encore celles qu'on exploite dans un petit vallon nommé le *Baranco Jaroso*, dans la sierra Almagrera, petit chaînon du royaume de Grenade, ont une teneur en argent assez remarquable. Elle est de 1 pour 100 par rapport au plomb. Visitées successivement par plusieurs ingénieurs français fort éclairés, tels que MM. Le Play, Paillette, Sauvage, les mines du midi de l'Espagne, ont été, en 1845, l'objet d'une exploration nouvelle, par M. Pernolet, directeur des mines de Poullaouen en Bretagne. D'après cet observateur (1), les seules mines de la sierra Almagrera rendent actuellement au moins 40,000 kilogrammes d'argent, et par conséquent on ne saurait évaluer à moins de 50,000 kilogr. l'extraction de la Péninsule entière.

(1) *Annales des mines*, 4e série, tome X, page 257.

Quant à l'or, ce que donne la Péninsule est tout-à-fait insignifiant. On peut regarder cependant comme probable que la réussite extraordinaire des lavages d'or dans la Russie asiatique excitera les recherches de ce métal dans tous les pays où autrefois on s'était livré à des travaux semblables. Le succès a sur le cœur de l'homme une puissance de fascination. L'exemple du succès provoque quelquefois les entreprises les plus folles, à plus forte raison peut-il légitimer des tentatives qui se présentent avec des chances passables. Il n'y aurait rien de déraisonnable à attaquer désormais, avec les moyens qu'indique la science et que chaque jour la Russie perfectionne, les gisemens d'alluvion qui furent renommés autrefois pour l'or qu'ils recèlent. Il en existe non-seulement dans la péninsule ibérique, mais aussi chez nous, au pied des Pyrénées, qui ont été jadis d'un bon rendement, spécialement dans la vallée de l'Ariége, où paraissent se reproduire les circonstances caractéristiques du gisement de l'or en Sibérie. On en cite aussi en Irlande.

V. — PRODUCTION GÉNÉRALE DE L'OR ET DE L'ARGENT.

Nous pouvons essayer maintenant de nous faire une idée de la quantité de métaux précieux que les divers pays livrent à l'industrie humaine. Pour l'Europe, nous adoptons les chiffres de 1,300 kilogrammes d'or et de 120,000 kilogrammes d'argent. La répartition à l'égard de ce dernier métal se ferait ainsi : Allemagne du nord, 35,000 kilogrammes; Allemagne du midi avec ses dépendances danubiennes, 25,000; Espagne, 50,000; presqu'île scandinave, France et autres états, 10,000. Nous classerons l'empire russe à part.

TABLEAU DES QUANTITÉS ANNUELLES D'OR ET D'ARGENT QUI SONT PRODUITES DANS LE MONDE.

	ARGENT.		OR.		
	POIDS.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.	VALEUR TOTALE PAR CONTRÉE.
	kilogram.	francs.	kilogram.	francs.	francs.
Amérique.	614,641	136,476,000	14,934	51,434,000	187,910,000
Europe.	120,000	26,667,000	1,300	4,478,000	31,145,000
Russie.	20,720	4,604,000	22,564	77,720,000	82,324,000
Afrique.	»	»	4,000	13,778,000	13,778,000
Archipel de la Sonde.	»	»	4,700	16,189,000	16,189,000
Divers.	20,000	4,444,000	1,000	3,444,000	7,888,000
TOTAUX.	775,361	172,191,000	48,498	167,043,000	339,233,000

Nous ne comptons rien ici pour divers pays qui sont certainement producteurs d'or et d'argent. En Chine et dans les diverses parties de l'Inde, l'or s'extrait depuis long-temps des sables d'alluvion, pour satisfaire au luxe des princes et des grands, ou pour les réserves métalli-

ques que les souverains aiment à former dans tout l'Orient. Les récits des voyageurs qui ont pu pénétrer au Japon sont unanimes à attester que les palais de l'empereur offrent de l'or à profusion; cependant l'exploitation des mines paraît s'y être fort ralentie. Les estimations de M. Jacob, répétées par M. Berghaus, attribuent à l'Asie méridionale, y compris l'archipel de la Sonde, 11,900 kilogrammes d'or et, avec la Turquie d'Asie, 25,000 kilogrammes d'argent. Déduction faite des îles de la Sonde et de la Turquie d'Asie dont nous avons déjà tenu compte, ce serait 7,200 kilogrammes d'or et environ 14,000 kilogrammes d'argent seulement. Si l'on jugeait à propos d'avoir égard à ces quantités de métaux précieux, qui me semblent, dans leur évaluation, bien hypothétiques, et dont la totalité ne parvient pas au marché général du monde, on arriverait aux résultats suivans :

789,000 kil. d'argent, d'une valeur de. . .	175,333,000 fr.
55,698 kil. d'or, — . . .	191,843,000
Total de la production des deux métaux.	367,176,000 fr.

Ainsi il y aurait 1 kilog. d'or contre 14 kilog. d'argent, ou 1 franc en or contre 92 centimes en argent.

Il est très digne de remarque qu'en ce moment la production de l'or représente une somme égale et même supérieure à la production de l'argent. C'est un fait nouveau dans l'économie générale de la civilisation. Rien de pareil ne s'était vu depuis le milieu du XVIe siècle, et personne ne s'y serait attendu il y a trente ans.

La chaîne des Andes d'un côté et la Russie asiatique de l'autre sont les deux principales sources des métaux précieux. Dans la production générale du monde, l'Amérique fournit 78 pour 100 de l'argent, la Russie boréale 41 pour cent de l'or.

Ici se présente naturellement une grande question, celle de savoir ce que deviennent tout cet argent, tout cet or, où est passé tout ce qui est sorti des mines. Ce problème a été longuement agité, particulièrement pour l'argent et l'or qu'a donnés l'Amérique, et, après toutes les discussions auxquelles on s'est livré, on est réduit encore à de vagues conjectures, à des estimations sommaires. On calcule qu'il y a en Europe une masse d'espèces monétaires de 8 milliards, qui se renouvelle perpétuellement, mais aussi dans laquelle on puise sans cesse pour les besoins des arts. Le courant des échanges a pendant très long-temps transporté de fortes quantités d'argent d'Europe et d'Amérique dans les Indes et en Chine. On supposait, au commencement du siècle, que c'était une exportation annuelle de 117 millions, somme vraiment énorme et probablement exagérée; mais, depuis lors, ce courant, jusqu'alors

incessant, variable seulement dans sa masse, s'est d'abord amoindri, a suspendu son cours et puis changé de direction. La Chine nous envoie de l'argent plus qu'elle n'en reçoit de nous, ou plutôt c'est de l'or qu'elle nous expédie, par l'intermédiaire de l'Inde principalement. On calculait à la même époque que le Levant nous prenait tous les ans une vingtaine de millions en argent. A cause de l'entreprise de la France en Algérie, il s'en écoule par là encore une quantité notable. Les pays grands producteurs de métaux précieux, l'Amérique et la Russie, en retiennent très peu. Ce n'est donc pas ce qui leur en reste qui peut donner la clé de la destination que reçoivent l'or et l'argent. La fabrication de la bijouterie et de l'orfévrerie, la dorure et l'argenture, absorbent ou même font disparaître une partie de la production; mais laquelle? C'est ce qu'on s'est vainement évertué à deviner; les manufacturiers qui emploient des métaux précieux mettent indistinctement au creuset des lingots arrivés des pays des mines, des bijoux qui ne sont plus de mode et de vieille vaisselle, même de la monnaie. On sait approximativement par l'impôt, qu'on nomme en France de *garantie*, quelle est la fabrication totale en matières d'or et d'argent; mais il n'en résulte aucune donnée certaine sur l'emploi de la production annuelle des métaux précieux. Les matières vieilles ou neuves qui sont fondues pour la fabrication des bijoux et de tous les ustensiles en or et en argent, pour le seul usage de l'Europe et de l'Amérique du Nord, montent à plus de 150 millions de francs. Voilà à peu près tout ce qu'il y a de plausible à dire. Le frai des monnaies et les pièces d'or et d'argent qui se perdent par accident, dans les naufrages ou autrement, représentent un déficit à couvrir tous les ans. C'est plus considérable qu'on ne le croirait. M. Mac Culloch est d'avis qu'il faut le porter au centième de la masse totale des monnaies. S'il y a 8 milliards de monnaie en Europe, ce serait une perte annuelle de 80 millions, chiffre qu'il est bien difficile d'admettre. Je reproduis ici, avec beaucoup de réserve, tous ces aperçus. Ce sont des évaluations dépourvues de bases certaines, bonnes seulement à faire connaître dans quelles directions s'est agitée la sagacité des écrivains, lorsqu'ils ont voulu suivre les métaux précieux une fois lancés sur le marché général.

J'arrête ici le cours de ces observations sur les métaux précieux. Je laisse à chacun le soin d'en tirer la conclusion, et de les interpréter à son gré. Elles laissent le champ ouvert à beaucoup de conjectures. Il y a cependant une idée pratique que je crois solidement établie, à savoir que d'ici à un terme qu'il est impossible de déterminer exactement, mais qui pourrait être assez prochain, la valeur de l'un des deux métaux précieux, particulièrement l'argent, éprouvera, par l'application des sciences et des arts, tels que nous les avons aujourd'hui, aux mines

qui en fournissent le plus fort contingent, celles de l'Amérique, une révolution plus ou moins comparable à celle que produisit, il y a trois siècles, la découverte même du nouveau continent. De là une conséquence que j'ai tout à l'heure soumise au lecteur et sur laquelle je demande qu'on me permette d'insister. En France, le signe représentatif dont la constitution est reconnue pour onéreuse au pays par les hommes qui possèdent la science financière, à côté des autres inconvéniens qu'on y a déjà signalés, en présente un de plus, celui d'exposer la nation à une perte sèche d'un milliard ou de plus. C'est un point sur lequel l'attention du gouvernement et de tous les hommes qui exercent quelque influence sur la direction des affaires publiques devrait se fixer. Parce qu'un dommage ne sera pas absolument imminent, ce n'est point une raison cependant de ne pas s'en préoccuper et de ne pas chercher à le repousser. La prévoyance, qui est une vertu chez les individus, ne messied pas, je suppose, aux états, quoique nous soyons dans un temps où les gouvernemens font profession de songer fort peu à ce qui est au-delà de la limite d'une session parlementaire; elle leur est même plus impérieusement ordonnée, puisqu'un état est un corps qui ne doit pas mourir ni être atteint de caducité. Et si l'on y regardait de près, peut-être verrait-on que les habitudes nouvelles qu'il faudrait introduire dans les mœurs pour que la France en vînt à organiser son signe représentatif des valeurs sur des bases tout aussi économiques que ce qu'offre la Grande-Bretagne, par exemple, exigeront, pour s'implanter chez nous, des efforts d'aussi longue haleine que pourra l'être, à la rigueur, dans certaines hypothèses, la conquête du Mexique par les Anglo-Américains, et la transformation, par les intrépides enfans de cette race envahissante, de l'industrie métallurgique dans le Nouveau-Monde. Il convient donc de s'y mettre sans retard. Pendant que d'autres gouvernemens agrandissent leurs domaines et conquièrent de vastes régions, des continens entiers, chez notre nation, qui voudrait n'être surpassée par personne, ce ne serait pas trop que les pouvoirs publics usassent de tous leurs moyens d'action pour aider les populations, par une initiative soutenue, à faire la conquête au moins de quelques bonnes habitudes dont nous recueillerions le fruit aussitôt.

MICHEL CHEVALIER.

DE L'HISTOIRE ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,
by George Grote. — Tomes 1 et 2, Londres, 1846, Murray.

L'histoire moderne est décidément seule en vogue parmi nous; en France, aujourd'hui, loin d'encourager les recherches sur l'antiquité grecque et romaine, on pense qu'elles appartiennent exclusivement aux érudits, aux pédans, disons le mot, et qu'elles ne s'adressent qu'aux écoliers, encore seulement pour le temps qu'ils sont condamnés au grec et au latin. Je suis de ceux qui trouvent ce préjugé fort injuste. A mon avis, le malheur de l'histoire ancienne, c'est d'être enseignée par contrainte et d'être apprise lentement et péniblement. Nous l'avons épelée dans de sombres classes en regardant à la dérobée un coin de ciel bleu à travers les barreaux de nos fenêtres, en pensant avec regret à la balle ou aux billes que nous venions de quitter. Nous avons lu Hérodote et Thucydide lambeau par lambeau, comme on lit maintenant un roman feuilleton, oubliant le chapitre de la veille et comprenant à moitié celui que nous avions sous les yeux. Hors du collége, si par fortune nous avons retenu quelque chose de ce qu'on nous y a montré, l'histoire ancienne pourra devenir la plus attachante lecture. Tout le monde n'est pas roi ou ministre pour avoir besoin des enseignemens de l'histoire, mais il n'est personne qui ne prenne intérêt au jeu des passions, aux portraits de ces grands caractères qui dominent des peuples entiers, à ces alternatives de gloire et d'abaissement que de près on nomme la fortune,

mais qui, vues de loin et d'ensemble, deviennent la révélation des terribles et mystérieuses lois de l'humanité. Où trouvera-t-on ce spectacle plus animé, plus fécond en péripéties que dans cette classique Grèce, ce grand pays qui tient une si petite place sur la carte? Dans cette terre privilégiée, pas une montagne qui ne redise le nom d'un poète, d'un sage, d'un héros, d'un artiste. Pour nous, les noms des hommes illustres de la Grèce, de *ses grands morts*, comme disait César à Pharsale, sont encore les synonymes de génie et de vertu. Quelle contrée, si vaste qu'elle soit, peut se vanter d'avoir produit un Socrate, un Platon, un Phidias, un Homère, un Eschyle, un Aristote? Souvent le monde a été bouleversé par des hordes brutales mises en mouvement, comme les Huns, par un fléau de Dieu. A la Grèce seule était réservée la gloire d'éclairer les autres nations et de les policer. Ses arts, sa littérature, ses armes, ont été bienfaisans. Dans l'espace de quelques siècles, vingt peuples helléniques, ou plutôt vingt petites villes ont déployé une activité sans égale pour réaliser tout ce qui se peut imaginer de bon, d'utile et de beau. Leurs institutions si variées, leurs mœurs plus variées encore se sont ressemblé pourtant par un but commun, celui de conserver à l'individu sa valeur propre et de lui offrir le plus libre développement de toutes ses facultés.

Le temps a cruellement mutilé l'histoire de la Grèce comme toutes les autres parties de sa littérature. Pour reconstruire l'édifice avec ses débris épars, il faut non-seulement le jugement et la critique nécessaires à tout historien, mais encore une variété de connaissances spéciales qui rarement se trouvent réunies dans le même homme : d'abord une intelligence profonde d'une langue difficile et d'une étonnante richesse, puis des études sérieuses sur toutes les branches de l'archéologie, cette science qui fait servir les monumens figurés à remplir les lacunes des monumens écrits. Les rapports de la Grèce avec l'Orient et l'Égypte ont été trop fréquens pour qu'il ne soit pas indispensable d'être préparé à plus d'une excursion dans ces contrées, où maint habile antiquaire ne s'aventure que timidement. Sans doute une forte éducation classique et d'immenses lectures, auxquelles on ne se résigne guère que lorsqu'on est doué de cette curiosité particulière aux érudits, peuvent mettre aux mains d'un littérateur les premiers matériaux, et, pour ainsi parler, les instrumens indispensables à son œuvre; ce ne sera rien encore tant qu'il n'aura pas compris, ou plutôt deviné par une sorte d'intuition la vie antique, si différente de notre vie moderne. A toutes les époques, des savans laborieux, des hommes de lettres instruits ont écrit sur la Grèce; aujourd'hui, on ne trouve guère dans leurs ouvrages que les idées et les opinions de leur temps. Dans ces drames composés successivement sur le même sujet, les noms des personnages sont les mêmes, mais les costumes et, ce qui est plus fâcheux, les caractères et le lan-

gage se transforment continuellement et s'éloignent de plus en plus de la vérité. Il y a quelque vingt ans, Courier se moquait de Larcher, qui n'avait vu dans Hérodote que seigneurs, princesses et gens de qualité. Au moyen-âge, les trouvères racontaient aux barons de France les aventures du bon chevalier Hector le Troyen et les amoureuses entreprises formées pour les beaux yeux de madame Hélène. Aujourd'hui, aux Thermopyles, le pâtre qui vous guide vous montre le lieu où le klephte Léonidas trouva la mort en défendant le *Dervéni* contre un pacha.

Notre siècle a peut-être un avantage sur ceux qui l'ont précédé : les mœurs constitutionnelles nous ont habitués aux débats politiques, et, à force d'entendre parler de nos constitutions modernes, nous comprenons mieux les gouvernemens libres de l'antiquité. Nos chambres, nos élections, nous expliquent l'*agora* d'Athènes ou le sénat de Sparte, que les courtisans de l'OEil-de-Bœuf avaient peine, je pense, à se représenter clairement. D'un autre côté, nous n'avons plus de ces grandes passions, ni même de ces modes tyranniques, comme on en avait autrefois, qui plient tout à un certain caprice et à de certaines conventions. Accoutumés au scepticisme, blasés, indifférens pour le présent, nous pouvons juger plus sainement du passé. En littérature, comme dans les arts, il n'y a plus d'écoles, ou, s'il en existe encore, on y professe l'éclectisme. Le meilleur temps pour traduire, pour comprendre ceux qui ont inventé, c'est peut-être le temps où l'on n'invente plus; c'est le nôtre. En résumé, nos progrès, nos qualités, nos défauts même, favorisent aujourd'hui les études historiques. On peut en voir déjà les heureux effets. Le moyen-âge, lettre close pour nos aïeux, s'est éclairé d'une vive lumière, grace aux savantes recherches de M. Guizot et de M. Augustin Thierry. L'histoire de la Grèce et celle de Rome se sont rajeunies en Allemagne par les doctes travaux de Niebuhr et d'Ottfried Müller. Malheureusement ces deux grands chefs d'école se sont montrés plus habiles à détruire l'œuvre de leurs prédécesseurs qu'à fonder un monument durable. Le premier a bien convaincu Tite-Live d'avoir écrit un joli roman sur les premiers siècles de Rome, mais il n'a pu persuader à tous ses lecteurs que les choses se passaient au Capitole comme dans la *Rathhaus* de Ditmarschen. Esprit plus juste et moins aventureux, O. Müller n'est arrivé en général qu'à des résultats négatifs, ou bien à des fables reconnues il n'a substitué que des hypothèses plus ingénieuses que solides. L'un et l'autre, avec les défauts de leur pays, s'abandonnent trop souvent à leur imagination et se passionnent quand il s'agit de raisonner. Admirables pour découvrir un filon dans la mine la plus obscure, ils en perdent quelquefois la trace par leur empressement à tout bouleverser pour l'atteindre. Pour ma part, j'ai foi dans le bon sens britannique, et je vois avec plaisir qu'un Anglais, c'est-à-dire un esprit pratique et positif, qu'un ancien membre du parlement

comme M. Grote, entreprenne d'écrire l'histoire de la Grèce. C'est un bonheur qu'une vaste érudition (et personne ne contestera celle de M. Grote) se rencontre au service d'un homme d'affaires, long-temps spectateur, acteur même dans le grand drame de nos révolutions modernes. En effet, ce qui a toujours manqué aux érudits pour écrire l'histoire, c'est de connaître les affaires et les hommes. Ce n'est point dans le cabinet qu'on acquiert cette science, non moins indispensable pour juger le passé que pour se conduire dans le présent. L'ouvrage que nous allons analyser porte donc avec le nom de son auteur une recommandation particulière et toute nouvelle. Au reste, les deux premiers volumes, les seuls qu'ait encore publiés M. Grote, sont précisément ceux pour lesquels il a eu le moins besoin de son éducation politique. Ils ne forment, à proprement parler, qu'une introduction contenant l'exposé critique des légendes, plus ou moins incertaines, relatives aux premiers âges de la Grèce. Bien qu'un tel travail soit plutôt du ressort de l'érudit que de l'historien, il suffit cependant pour apprécier la méthode de l'auteur et le but qu'il s'est proposé.

Sur les événemens antérieurs aux premières olympiades, nous ne savons que ce que les poètes et les mythographes nous ont transmis. C'est une suite de récits étranges, qui, pour le merveilleux, ne le cèdent en rien à nos contes de fées. Des dieux s'humanisant avec les jolies mortelles, tantôt battant, tantôt battus, mourant quelquefois; des métamorphoses d'hommes en animaux, voire d'hommes en dieux, voilà le fonds ordinaire des mythes antiques. Au premier abord, on est tenté de laisser ces prodiges aux poètes et aux lecteurs des *Mille et une Nuits;* mais, si l'on ne tient pas compte de ces fables, l'histoire de la Grèce n'aura plus de commencement. En effet, la mythologie et l'histoire grecque s'enchaînent si étroitement que la seconde est incompréhensible à qui ne connaît pas la première. De même qu'il existe une transition insensible entre les trois règnes de la nature, les dieux, les héros et les hommes se suivent et se confondent dans les premiers âges. Chez les anciens, la guerre de Troie, et même le combat des géans contre les dieux, trouvaient autant de créance que le dévouement de Léonidas ou la bataille de Salamine. Dans la Grèce civilisée, dans la Grèce administrée par de sceptiques préteurs romains, à l'occasion de débats politiques entre deux peuples, on argumentait sur un ancien mythe comme on discute aujourd'hui les articles du traité d'Utrecht, et il n'y avait pas de ville si petite qui n'eût quelque famille en possession de priviléges honorables, qu'elle devait à une arrière-grand'mère séduite ou violée par un dieu. Hécatée disait et croyait qu'il était le descendant de Jupiter au dix-septième degré. A Rome, où l'on ne se piquait pas de poésie, César, esprit fort positif, discourant au forum, parlait de Vénus, son aïeule, aussi gravement que de son oncle Marius.

Ces légendes, que les anciens acceptaient aveuglément, contiennent-elles quelques élémens historiques ou philosophiques, et peut-on dégager ces élémens des ornemens étrangers qui les enveloppent? Sur la première question, il ne peut y avoir, je pense, diversité d'opinions qu'au sujet de la proportion plus ou moins grande de vérité mêlée à la fable. La rivalité de Thèbes et d'Orchomène, par exemple, et la guerre dans laquelle cette dernière ville perdit sa prépondérance politique en Béotie, ne sauraient être révoquées en doute, bien que le Gargantua grec, Hercule, y joue un rôle, et que l'événement soit raconté entre l'aventure des cinquante filles de Thestius et celle du lion de Némée.

Quant à la possibilité d'interpréter les mythes et surtout de mettre en lumière le fonds historique qu'ils renferment, pour en juger, il faut chercher d'abord à se rendre compte de la manière dont la mythologie s'est formée, c'est-à-dire étudier les élémens divers qui la constituent.

Partout les premiers enseignemens donnés aux hommes ont pris la forme de récits poétiques. C'est, à ce qu'il paraît, celle que l'esprit humain saisit le plus facilement. La forme didactique n'appartient qu'à une civilisation déjà avancée et à des langues assez perfectionnées pour pouvoir exprimer des idées générales ou même des idées abstraites. Ainsi, pour des barbares grossiers, l'idée que nous attachons au mot *peuple*, en tant qu'une réunion d'hommes ayant un même langage, des mœurs et des institutions communes, est une idée pour laquelle ils n'ont souvent point de mots. Au lieu de tel *peuple*, ils diront telle *famille;* plus souvent encore ils diront tel homme, tel héros, d'autant plus grand que le peuple sera plus nombreux. « Les légendes grecques, suivant la remarque de « M. Grote, ne nous présentent que de grandes figures individuelles; les « races, les nations disparaissent derrière le prince; les héros éponymes « surtout sont non-seulement les souverains, mais les pères, les repré- « sentans de la horde à laquelle ils donnent leur nom. » De là vient que l'histoire du peuple se résume souvent tout entière dans la vie de son héros éponyme.

La difficulté d'exprimer des idées abstraites n'est pas moins grande, et les premiers hommes ont remédié à la pauvreté de leur langue par l'emploi de figures et d'allégories. Les Arcadiens avaient conservé le souvenir de l'invasion de leur pays par la mer et de la stérilité, qui ne cessa que grace aux alluvions de leurs rivières. Voici comment leurs géologues racontaient la chose : « Cérès, ayant été violée par Neptune, « demeura long-temps irritée. Sa colère cessa quand elle se fut baignée « dans le fleuve Ladon. » Observons que les mythes ne contiennent guère que des idées très vulgaires et, pour ainsi dire, enfantines. La forme qu'ils emploient est enfantine aussi.

Cette forme étant la même pour toutes les notions qu'il s'agit de conserver, il s'ensuit qu'au même récit se rattachent des idées ou des évé-

nemens qui n'ont nul rapport entre eux. Il semble que, le récit poétique étant un moyen de fixer la mémoire, on s'en soit servi, comme d'un registre, pour inscrire pêle-mêle tout ce qu'il importait de ne pas oublier. Les premiers livres de tous les peuples sont des espèces d'encyclopédies. On y trouve comme un résumé de toutes les connaissances existant à l'époque où ils furent écrits. Cette confusion est encore plus marquée dans les mythes de la Grèce, et il est rare que la même légende ne réunisse des notions d'astronomie, de physique, de religion, d'histoire, de métaphysique et de morale. Prenons un exemple pour rendre plus sensible ce mélange hétérogène. Je choisirai le mythe d'Hercule comme un des plus connus. La plupart des antiquaires sont d'accord pour voir dans les douze travaux d'Hercule des allusions astronomiques. A un certain point de vue, le fils de Jupiter et d'Alcmène est identifié avec le soleil, et, pour parler le jargon de l'archéologie moderne, c'est un *héros solaire.* — Ce héros solaire devient le captif d'Omphale. Il s'habille en femme et file de la laine, tandis que sa maîtresse se revêt de la peau de lion et porte la massue. Nouvel aspect de la légende, où l'on peut chercher un sens cosmogonique et religieux. — Ailleurs Hercule est un symbole de la fécondité, un dieu bienfaiteur, lorsque dans son combat avec Acheloüs il ravit au fleuve la corne d'abondance. — Destructeur des monstres, protecteur des opprimés, passant toute sa vie au milieu d'épreuves et de dangers continuels, Hercule sera encore le prototype du courage et de la vertu. Braver les périls et la souffrance par amour de la gloire, tel fut le choix d'Hercule, disaient les philosophes de l'antiquité en le proposant pour modèle. — Maintenant n'est-il pas probable qu'à ces voyages d'Hercule, où nous avons vu tout à l'heure une allégorie du cours du soleil, se lient quelques souvenirs d'anciennes expéditions maritimes? Dans le combat du héros contre Albion et Bergius en Ligurie, il n'est pas difficile de deviner une allusion aux anciens démêlés des marchands ou des pirates grecs et phéniciens avec les peuples de la Gaule. D'autres aventures tirées du même cycle portent encore plus décidément le caractère historique. Nous avons déjà parlé de la guerre des Thébains contre Orchomène : Hercule, dit la légende, ruina les Orchoméniens en obstruant les émissaires du lac Copaïs, les fameux *catabothra,* gigantesques travaux dont on reconnaît encore les vestiges. En présence de ces ruines prodigieuses, il est impossible de douter que les mythes ne contiennent une notable portion de réalité historique. Rattacher toutes les grandes traditions à un nom populaire est une pratique ancienne et qui ne s'est pas perdue de nos jours. Aujourd'hui le peuple attribue à César tous les travaux des Romains; Charlemagne concentre sur lui seul toutes les traditions du moyen-âge.

Amalgame de notions différentes, la mythologie s'est encore em-

brouillée par les altérations et les additions répétées que le même récit a dû subir en passant de bouche en bouche chez un peuple rempli d'imagination, beaucoup plus sensible à la forme de la narration qu'au sens qu'elle renfermait. En Grèce, les poètes prêtèrent des passions aux héros et aux dieux, comme les sculpteurs donnèrent des formes humaines aux monstrueuses idoles qu'ils avaient reçues de l'Asie. D'un autre côté, par suite de la grande analogie qu'ont entre eux les différens cultes de la nature, des superstitions étrangères, s'introduisant de bonne heure dans les religions helléniques, les modifièrent et y apportèrent de nouveaux épisodes qui vinrent s'encadrer çà et là dans le cycle des légendes nationales. C'est ainsi que nous avons vu l'aventure d'Omphale, empruntée au culte du Sandon de Lydie, prendre place dans le mythe d'Hercule. L'Asie et l'Égypte ont exercé la plus grande influence sur la mythologie grecque, et n'ont pas peu contribué à en augmenter le désordre.

Quelque incohérentes que fussent ces histoires héroïques ou divines, elles composèrent, pendant un espace de temps assez long, toute la masse de connaissances que possédassent les anciens. C'était, pour me servir de l'heureuse expression de M. Grote, tout leur fonds intellectuel (*their mental stock*). Dès une époque fort reculée, quelques esprits hardis, choqués de tant d'absurdités et de contradictions, essayèrent d'interpréter les mythes et d'y chercher un sens qui satisfît la raison. Plusieurs philosophes, faisant ressortir des vérités morales plus ou moins déguisées sous des allégories, voulurent rendre utiles les vieilles légendes, en les commentant à leur manière. D'autres y cherchèrent de l'histoire et proposèrent un système d'explication qui, supprimant tous les miracles, changeait les récits les plus merveilleux en une espèce de chronique poétisée. Telle fut la méthode d'Évhémère, qui, pour cette tentative, encourut le reproche d'impiété et la colère des prêtres et des païens orthodoxes. Avec lui, plus de dieux, plus de héros, plus de prodiges. Jupiter était un roi de Crète; les centaures, des gens qui montaient bien à cheval; Pluton, un richard, qui, pour garder ses trésors, se servait d'un mâtin hargneux, nommé Cerbère, ayant *triple gueule*, comme le chien de La Fontaine. Ces systèmes eurent, comme il semble, assez peu de vogue en leur temps, ou tout au plus ne servirent qu'à donner des armes au scepticisme. Pour les masses, les mythes demeurèrent une chose sacrée qu'on ne devait pas approfondir. La doctrine : *point de raison*, n'appartient pas au père Canaye, elle est renouvelée des Grecs; parmi eux, elle était favorisée prodigieusement par la beauté de la poésie fondée sur ces antiques traditions, et les merveilles des arts, les pompes religieuses, l'orgueil national, rappelaient à chaque instant les vieilles croyances et les rendaient chères à ceux mêmes qui voulaient en douter.

Chez les modernes, plus d'une tentative d'explication s'est reproduite : d'abord le système d'Évhémère; c'est le plus commode, et je me souviens que notre professeur de grec, en nous faisant traduire la fable d'Orythie enlevée par Borée, nous avertissait que cette jolie histoire était fondée sur une anecdote vraie, mais qu'il s'agissait tout bonnement d'une jeune fille qui se promenait imprudemment sur un rocher à pic, lorsque le vent, s'engouffrant dans sa robe, la précipita. Cela est bon pour celui qui voulait écrire en madrigaux toute l'histoire romaine. — D'autres érudits ont pensé encore que les mythes cachaient un sens sublime, dont quelques adeptes avaient seuls la connaissance. La lettre des légendes formait, disent-ils, la religion du peuple : les honnêtes gens et surtout les initiés aux mystères possédaient le sens caché; mais le secret a été bien gardé, comme il semble. — Enfin Dupuy, frappé de certaines formes sans cesse répétées dans la plupart des mythes, fit un gros livre pour prouver que la mythologie n'était que de l'astronomie poétique. A son compte, les Leverrier d'autrefois ne procédaient pas par des x, comme on fait au Bureau des Longitudes, mais consignaient leurs observations dans de petits contes pleins de grace. La meilleure réfutation de cette belle découverte a été le pamphlet d'un Belge, qui, par l'application de la méthode de Dupuy, démontra que Napoléon n'a pas existé, et que sa prétendue histoire n'est qu'une allégorie du cours du soleil.

Après une infinité de livres composés sur ce sujet, la question est demeurée à peu près aussi obscure qu'auparavant. M. Grote, qui en expose les élémens avec beaucoup de netteté et d'exactitude, n'arrive qu'à une conclusion négative. « Les mythes, dit-il, sont un produit « particulier de l'imagination et des sentimens, sans relation avec « l'histoire ou la philosophie. On ne saurait les décomposer pour y « découvrir des faits historiques, ni les interpréter comme des allé- « gories philosophiques. Certaines légendes, il est vrai, portent la « présomption d'une tendance à l'allégorie (*an allegorising tendency*); « d'autres, qu'on ne peut préciser, contiennent une portion de réalité « amalgamée à la fiction; mais cette réalité ne peut être reconnue à « aucun indice intrinsèque, et on n'en peut supposer l'existence que « lorsqu'elle est confirmée par un témoignage collatéral. Enfin, aux « récits mythiques, on ne peut appliquer les règles de la probabilité « historique, et, quant à leur date, il n'y a pas de chronologie qu'on « y puisse adopter. » Ainsi, selon M. Grote, les mythes seraient à peu près des énigmes sans mots. Il reconnaît pourtant qu'on ne peut les passer sous silence, parce qu'ils forment une introduction obligée à l'histoire de la Grèce. Ils méritent d'être étudiés, parce qu'ils constituent la croyance des anciens, et qu'ils font connaître les mœurs et les idées des hommes qui ajoutaient foi à de pareils récits. Pour écrire

une histoire de la Grèce, il faut rapporter les légendes des dieux et des héros, de même que pour écrire l'histoire des Arabes on doit analyser le Coran.

Peut-être le parti suivi par M. Grote est-il le plus sage. La tâche de l'historien n'est point celle de l'archéologue, et, pour en venir à l'expédition de Xercès et à la guerre du Péloponnèse, il n'est pas nécessaire de travailler à débrouiller la cosmogonie d'Hésiode. Cependant je ne puis être d'accord avec M. Grote sur l'opinion qu'il se forme des mythes. Quelque vive qu'il suppose l'imagination des Grecs, quelle que fût leur passion pour le merveilleux, je ne puis croire qu'ils aient inventé des contes uniquement pour le plaisir de conter. Son principal argument, qu'il emprunte à Platon, est celui-ci : « Après avoir inter-« prété une fable par une méthode quelconque, il faut *nécessairement* « employer la même méthode pour une autre fable. Or, cela sera im-« possible : donc la mythologie est inexplicable. » Le raisonnement serait juste si la mythologie avait été fabriquée de toutes pièces par un seul homme et dans un certain système; mais l'auteur de *l'Histoire de la Grèce* ne me paraît pas s'être rendu compte de la manière dont s'est formée la masse des légendes antiques. Nous avons essayé tout à l'heure d'en donner une idée, et l'on a pu voir combien d'élémens avaient concouru à leur composition. Le nom seul que tout à l'heure M. Grote donnait à la mythologie, ce *fonds intellectuel* des anciens, devait l'avertir qu'elle était l'œuvre de plusieurs mains et qu'elle renfermait les notions les plus variées. Un homme prend un livre dans une bibliothèque, il comprend les premières pages de ce livre et conclut avec raison qu'il comprendra le reste, si l'auteur a le sens commun; mais peut-il inférer qu'il comprendra de même tous les livres de la bibliothèque? Assurément non, car il ne sait pas d'avance si tous sont composés dans la même langue et traitent de sujets à sa portée. A mon sentiment, la mythologie est une bibliothèque, et pour en faire l'exploration il faut lire plus d'une sorte de caractères.

Puisque les mythes se composent d'élémens divers, on voit d'abord qu'il sera impossible de les expliquer tous par un système unique d'interprétation. Non-seulement le même système ne s'appliquera qu'à une certaine classe de légendes, mais quelquefois la même légende nécessitera l'emploi de plusieurs systèmes. Et cette variété n'a rien d'extraordinaire, car tout à l'heure on a pu voir, par l'exemple d'Hercule, que le personnage principal d'un mythe doit être considéré sous plusieurs aspects différens. La forme légendaire servant à exprimer des notions de toutes sortes, il arrive nécessairement que deux ou plusieurs ordres d'idées distinctes sont confondus dans le même récit. Pour étudier la mythologie, il faut avant tout, je pense, s'appliquer à connaître sa langue; j'appelle ainsi les figures ou les métaphores par lesquelles les

hommes, dans un certain état de civilisation, traduisent ordinairement leurs idées. Cette langue, très pauvre assurément, est, suivant toute apparence, naturelle aux hommes encore grossiers et incultes, car on la trouve en usage dans des pays fort éloignés les uns des autres, et elle sert d'organe à des religions fondées sur des croyances très variées. C'est ainsi qu'on ne peut lire les cosmogonies antiques sans être frappé des rapports qu'offrent entre eux les différens récits sur l'origine des choses, je ne dis pas quant à la substance de ces récits seulement, mais surtout quant à la manière de représenter les mêmes idées par les mêmes figures. Toutes ces religions de l'antiquité, qu'on appelle cultes de la Nature, font usage des mêmes métaphores, des mêmes allégories. Tantôt elles considèrent la Nature dans son ensemble, tantôt dans ses propriétés particulières, mais toujours elles la représentent par une suite de personnifications procédant les unes des autres, d'abord vagues, puis plus précises, et ayant une tendance de plus en plus forte à se rapprocher de l'humanité. Ces personnifications des forces naturelles deviennent bientôt des *personnages* avec leur apparence de réalité. Les mythographes leur donnent des rôles et des caractères, comme nos romanciers en prêtent aux héros de leur imagination. Partout les premiers hommes, fuyant les idées abstraites, s'efforcèrent d'y substituer des images à la portée de leur intelligence. Plus d'une fois on peut observer l'influence que le génie particulier des langues exerce sur l'idée qu'on attribue à ces personnifications naturelles, et le caractère d'une divinité dépend souvent du genre que son nom a dans la langue du peuple qui lui rend un culte. Là où le nom du soleil est féminin, comme dans les langues germaniques, et je crois aussi dans plusieurs idiomes de l'Asie, la personnification divine du soleil ou la *divinité solaire* aura quelque chose de féminin dans son caractère, et tous les récits où elle figurera auront quelque trait en rapport avec son sexe. Pour moi, je ne doute pas que le caractère de la Cérès grecque, si empreint d'amour maternel, ne tienne en grande partie à l'idée de maternité qu'éveille le nom de *Demêter*. Le génie particulier d'un peuple, ses mœurs, ses habitudes, le climat sous lequel il vit, contribuent encore à modifier ses légendes et à dicter le choix de ses allégories. L'action des forces naturelles, leur combinaison pour produire l'ordre du monde, le mystérieux *Cosmos*, s'expriment tantôt par des combats et des meurtres, tantôt par des mariages et des amours divins. N'est-il pas évident que, dans l'un et l'autre cas, les mythographes ont employé les figures les plus familières au génie de leur nation? Mars était le grand dieu des Thraces farouches, Vénus la déesse des Cypriotes voluptueux. En résumé, quelles idées faut-il chercher dans ces légendes de dieux et de héros? — Toutes les idées que rappelaient aux anciens ces mots de *dieux* et de *héros :* tantôt la Nature dans la confusion de ses élémens, tantôt quelques-unes

de ses propriétés, quelques-uns de ses phénomènes, ou l'action bienfaisante ou destructive qu'ils exercent. Quelquefois un dieu représentera l'inventeur des arts ou plutôt les arts eux-mêmes; il sera le législateur d'un peuple, souvent il sera ce peuple lui-même.

En voilà bien assez, et trop peut-être, sur un sujet qu'il est difficile de traiter sans d'immenses développemens; je m'arrête pour revenir à l'*Histoire de la Grèce*. De quelque manière qu'on les envisage, les aventures des héros et même celles des dieux offrent toutes un fonds de vérité que ne pouvait méconnaître l'esprit observateur de M. Grote. Cette vérité, on la trouve dans le tableau de mœurs transmis par ces légendes, et l'on ne peut douter qu'elles ne nous donnent des renseignemens exacts sur la société dans laquelle elles s'accréditèrent. Soit qu'on les considère comme des allégories ayant un sens caché, soit qu'on n'y veuille voir que des contes faits à plaisir, restera toujours la forme même du récit empruntée à la nature. Romanciers, poètes et mythographes ne peuvent prendre autre part leurs ornemens et leurs couleurs. M. Grote a noté avec beaucoup de soin et de sagacité les traits principaux de la civilisation héroïque, et, pour en faire ressortir davantage les singularités, il la compare souvent à la civilisation grecque des temps historiques. Il montre qu'une grande révolution s'est opérée dans l'intervalle de temps inconnu qui sépare les deux époques. Dans la première, le pouvoir des chefs est immense; quelquefois, il est vrai, ils prennent l'avis des anciens de leur tribu, mais leurs décisions sont toujours sans appel. Aux monarchies barbares succéda l'autorité de l'*agora* ou assemblée du peuple. Plus de rois dans la Grèce historique, leur nom même est voué à l'exécration, et l'assassinat de quiconque aspire à la royauté est proposé à la jeunesse comme l'action la plus noble et la plus méritoire. Ce n'est qu'à Sparte que les rois se sont conservés, mais de leur ancien pouvoir ils n'ont retenu que le privilége de commander les armées, et ils l'exercent sous la jalouse surveillance d'une puissante aristocratie. Chez les mythographes, les rois jouent parmi les mortels le rôle de Jupiter dans l'Olympe, ou plutôt leur Olympe est l'image d'une ancienne cité hellénique. Ils donnent à ces pasteurs d'hommes toutes les qualités qui conviennent à un âge grossier, beauté, force physique, valeur; ils n'oublient pas l'éloquence. Le roi doit commander dans les assemblées par la puissance de sa parole, autant que dans les combats par la terreur de son bras. L'éloquence forme ainsi la transition entre l'âge des héros et les temps historiques. Elle était destinée à remplacer la force brutale et à devenir chez les Grecs le fondement de toute autorité.

Si le pouvoir des chefs paraît absolu dans les temps héroïques, la religion n'a pas encore réuni tous les individus composant une nation dans un culte général. Le sentiment d'obligation envers les dieux ne se

manifeste guère que par des actes individuels, des vœux et des sacrifices, espèce de contrat entre l'homme et la divinité au moment du péril. Cependant un sentiment de respect pour les dieux se mêle déjà dans les engagemens des mortels entre eux. Le lien qui unit un Grec à son père, à son parent, à son hôte, à quiconque lui donne ou en reçoit un serment, ce lien, dis-je, est considéré comme en rapport avec l'idée de Jupiter qui en est le témoin et le garant; association remarquable attestée par quelque surnom caractéristique du dieu. Voilà, suivant l'observation fort juste de M. Grote, en quoi consistaient toutes les idées de morale d'un héros des anciens âges. La loi n'était pas séparée de la religion ni des relations particulières; le mot même de loi, avec l'idée qu'on y attacha plus tard, est inconnu aux poètes du cycle épique. Alors en effet la société n'accordait aucune protection à l'individu hors d'état de se faire respecter par ses propres forces.

L'amour de la patrie, si puissant dans les républiques grecques à l'époque de leurs démêlés avec les Perses, semble n'avoir été d'abord qu'un attachement vague au sol, une disposition à la nostalgie, et les relations de famille constituent le lien principal entre les individus. Dans la suite, le patriotisme et les sentimens d'orgueil exclusif qui en sont la conséquence affaiblirent probablement ces affections du foyer domestique. Dans la Grèce libre du ve siècle avant notre ère, on voit les femmes traitées en esclaves par leurs maris. L'amour des ames est presque inconnu, ou bien ce ne sont pas les femmes qui l'inspirent. Au contraire, dans les temps héroïques, elles exercent une influence considérable, et dans toutes les légendes leur rôle est important. La femme est-elle condamnée à perdre son empire dans les gouvernemens libres?

Nous ne suivrons pas M. Grote dans son long examen des mœurs héroïques, un des morceaux les plus intéressans de son travail, mais qui nous éloignerait du plan que nous nous sommes tracé. J'aime mieux passer à un autre chapitre : c'est une dissertation curieuse sur les poèmes d'Homère, source principale de nos connaissances sur les premiers âges de la société grecque. Un témoignage de cette importance méritait d'être discuté dans le plus grand détail, et l'auteur, en traitant la question si souvent débattue de l'origine des poèmes attribués à Homère, a montré la critique la plus judicieuse, et même a émis quelques idées nouvelles dont je vais essayer de rendre compte.

On n'a jamais pu fixer, je ne dirai pas avec certitude, mais avec quelque précision, la date de l'Iliade et de l'Odyssée, admirables débris d'un grand cycle épique qui a disparu. D'après Hérodote, la plupart des critiques modernes s'accordent à poser les limites de nos incertitudes entre les années 850 et 776 avant notre ère. On sait que les deux épopées ne furent point écrites d'abord, mais que pendant assez longtemps elles furent apprises par cœur et récitées par une classe d'hommes

nommés rapsodes : c'étaient les trouvères des Grecs. Il est probable qu'elles ne furent consignées par écrit qu'environ deux siècles après leur composition. Dans un intervalle de temps si considérable, et avec un mode de transmission si défectueux, on est en droit de supposer que bien des changemens se sont introduits dans ces deux poèmes.

Wolf le premier attaqua l'unité de composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Il prétendit qu'elles étaient l'œuvre de plusieurs rapsodes, dont les chants, d'abord composés isolément, avaient été dans la suite rassemblés et liés tant bien que mal les uns aux autres; en un mot, il soutint que ces épopées ne sont que des compilations analogues à la collection des romances du Cid, aux sagas d'Islande, ou aux ballades de la frontière écossaise. Lachmann, continuant la thèse de Wolf, a proposé une nouvelle division de l'Iliade en seize chants, œuvres de différens auteurs, ou plutôt il ne reconnaît dans le poème que seize morceaux originaux composés à peu près à la même époque, sur autant de sujets distincts. Ces ballades ou ces récits poétiques auraient été cousus les uns aux autres par les académiciens de Pisistrate, ou tous autres premiers éditeurs, quels qu'ils puissent être.

N'est-il pas étrange que des érudits du premier ordre trouvent *de vives raisons* comme le docteur Pancrace, bien plus, de bonnes raisons, pour ne voir qu'une compilation hétérogène là où toute l'antiquité et tant de modernes ont reconnu un chef-d'œuvre de composition? Ainsi Virgile, le Tasse et tant d'autres qu'on n'ose citer après eux, auraient trouvé le plan de leurs poèmes dans quelque chose qui n'a pas de plan! Après tout, cela n'est pas plus extraordinaire que la poétique qu'on a prétendu tirer des tragiques grecs.

Voici fort en abrégé les argumens présentés par Wolf et son école : les uns ne sont appréciables que par les érudits, ou plutôt par certains érudits qui, je crois, savent le grec mieux que Thucydide, et qui décident que telle partie de l'Iliade est, par le style, indigne du reste, et ne peut être que l'œuvre d'un rapsode obscur. Je m'incline humblement devant ces arrêts, et, faute de les pouvoir comprendre, je ne m'en occuperai pas. J'exposerai d'autres argumens à ma portée, c'est-à-dire à la portée de tous les lecteurs. — Il est impossible de ne pas reconnaître dans l'Iliade des contradictions nombreuses et choquantes. Tantôt c'est un héros tué dans les premiers chants, qui reparaît plein de santé dans les derniers; tantôt ce sont des événemens qui occupent une place importante au commencement du récit, et dont on ne tient plus compte dans la suite. Par exemple, l'ambassade envoyée par Agamemnon à Achille pour lui offrir de lui rendre Briséis, racontée fort longuement dans le neuvième chant, est complétement oubliée dès le onzième, et plusieurs passages prouvent que l'auteur ou les auteurs des chants qui suivent n'ont pas connu cet épisode. Ces contradictions sont trop fortes

et trop nombreuses pour qu'on puisse les expliquer par des distractions ou des interpolations légères. En outre, c'est en vain qu'on cherche un lien continu dans le poème, et rien n'y justifie le dessein annoncé à son début. Qu'ont de commun avec la colère d'Achille les combats devant le rempart des Grecs, les prouesses de Diomède, la mort de Dolon, l'entrevue d'Hector et d'Andromaque, le duel de Pâris et de Ménélas, etc.? Continuons à citer : au premier chant, Jupiter promet à Thétis de punir tous les Grecs de l'outrage qu'Achille a reçu d'Agamemnon. A cet effet, Jupiter convoque l'assemblée des dieux : c'est au second chant du poème; il décide qu'*Oneiros,* ou le Songe, sera détaché auprès d'Agamemnon pour le tromper et l'obliger à quelque sottise. Or, Agamemnon ne se laisse pas tromper, et le projet du *maître des dieux et des hommes* est une machine fort inutile, ou plutôt, disent les disciples de Wolf, l'œuvre d'un premier rapsode est demeurée interrompue, et ses confrères ne s'en sont point mis en peine. Plus loin, dans le quatrième chant, Jupiter, oubliant tout-à-fait Thétis et le serment qu'il a fait, ouvre dans l'Olympe une nouvelle délibération sur la question de savoir si la paix se fera entre les Grecs et les Troyens ou si la guerre doit continuer. Nouvelle preuve que le quatrième chant ne peut avoir été composé par l'auteur du premier....

Homère n'a pas plus manqué d'avocats que Wolf d'auxiliaires. La question a été et est encore chaudement controversée en Allemagne. Tous les érudits conviennent qu'il existe de nombreuses interpolations dans les poèmes homériques; mais des savans tels que Nitzsch, O. Müller, Welcker, soutiennent l'unité de composition. A leur sens, l'Iliade serait un poème primitivement composé par un seul auteur, mais altéré par des suppressions, et surtout par des additions. Entre ces différentes opinions, M. Grote a pris un parti moyen qui me semble fort sage. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici toute son argumentation, qui est à mon avis un modèle de clarté et de méthode. Lachmann ayant tranché la question, avec une assurance toute germanique, en établissant qu'une épopée ne pouvait être inventée au VIIIe ou au VIIe siècle avant notre ère, c'est à réfuter cette décision que M. Grote s'attache d'abord. Il commence par établir que l'épopée est au contraire une des formes les plus anciennes de la poésie, et qu'à l'époque d'Homère on faisait autre chose que des ballades. Ce fait, il le met hors de doute, en prouvant qu'aucune des objections élevées contre l'unité de composition de l'Iliade n'est applicable à l'Odyssée; que ce dernier poème parfaitement suivi ne peut être, sauf toujours quelques interpolations, que l'ouvrage d'un seul auteur. L'examen de l'Odyssée avait été fort négligé jusqu'à présent, et la discussion a presque uniquement roulé sur l'Iliade. Or, entre le premier et le second de ces poèmes, il est impossible de supposer un intervalle de temps considérable, et, s'ils ne sont pas dus au

même homme, il faut convenir qu'ils appartiennent à une même école poétique, qu'ils supposent les mêmes mœurs et un état de la société absolument semblable. Ainsi tombe la première assertion qui déciderait *à priori* l'impossibilité d'une Iliade.

Restent les graves contradictions que je viens d'indiquer. M. Grote les explique par la fusion de deux épopées originairement distinctes, puis réunies dans la suite. L'une avait eu pour sujet la colère d'Achille, l'autre le siége de Troie. Si l'on relit l'Iliade avec cette donnée-là, les contradictions et l'incohérence de certaines parties s'expliqueront fort naturellement. L'Iliade, dit M. Grote, peut se comparer à un édifice bâti d'abord sur un plan resserré, qui s'est agrandi par des additions successives. Le plan primitif ne comprenait qu'une Achilléide, et à ce plan se rapportent le premier chant, le huitième, puis douze autres de suite, depuis le onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement. On peut y réunir encore les deux derniers chants, qui toutefois ressemblent un peu à des hors-d'œuvre ajoutés après coup. Voilà pour *l'Achilléide*. Les six chants, depuis le second jusqu'au huitième, puis le dixième, constituent les fragmens d'une autre épopée, sur la guerre de Troie, d'une *Iliade* à proprement parler, et ces fragmens auraient été fondus dans l'Achilléide par une édition postérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi. Quant au neuvième chant, qui raconte la tentative infructueuse des Grecs pour ramener Achille aux combats, ce serait dans l'opinion de M. Grote une addition postérieure, fabriquée peut-être pour relier les deux poèmes l'un à l'autre, invention d'autant plus malheureuse, qu'elle ne sert, comme on l'a vu, qu'à manifester plus évidemment leur manque de liaison. Tout le monde peut apprécier maintenant l'hypothèse de M. Grote. Elle me semble la plus ingénieuse comme la plus satisfaisante qui ait été encore proposée.

Les différentes questions dont je viens de rendre compte occupent la plus grande partie des deux premiers volumes; aux derniers chapitres du second volume seulement commence l'histoire de la Grèce proprement dite, histoire encore fort obscure et empreinte des couleurs poétiques de la légende; on voit déjà percer cependant à travers bien des nuages un fonds de réalité qu'il appartient à la critique de mettre en évidence. — Cette seconde partie contient d'abord une description géographique de la Grèce et l'examen des différentes races qui se partagèrent autrefois son territoire. Vient ensuite l'exposé de la grande révolution qui changea la position des peuples et qui donna lieu à l'établissement de nouvelles institutions sur toute la surface du pays. Le Péloponnèse, occupé, au temps d'Homère, par la race achéenne, est envahi par les Doriens et les Étoliens, qui se fixent à demeure dans la plupart de ses provinces.

Selon les auteurs qui rapportent cette expédition, les Doriens partent de l'Histiéotide, petite contrée entre le Pinde et l'Olympe, qui d'ailleurs

ne paraît pas avoir été leur patrie primitive. De là ils passent en Étolie et s'avancent jusqu'au golfe de Crissa. Après s'être alliés avec des tribus étoliennes, ils traversent le golfe à Naupacte, abandonnent l'Élide à leurs alliés, et remontent la vallée de l'Alphée jusqu'au point où la source de ce fleuve est voisine de celle de l'Eurotas. Alors, s'engageant dans cette dernière vallée, ils descendent dans le territoire de Sparte, puis se répandent dans la Messénie et l'Argolide.

Telle est cette immigration célèbre, nommée par les anciens le retour des Héraclides, car ils supposent que les rois ou les chefs légitimes du Péloponnèse furent ramenés par les Doriens, leurs auxiliaires. La marche des conquérans que je viens d'indiquer a été admise, avec quelques restrictions, par O. Müller dans son livre des *Doriens*. M. Grote, avec beaucoup de vraisemblance, combat ce que cette opinion a de trop absolu. D'abord il fait remarquer que l'invasion des Héraclides, telle que la rapportent la plupart des écrivains grecs, porte dans ses détails ce caractère légendaire qui ne tient compte ni des difficultés, ni du temps, et qui, pour expliquer un fait accompli, donne aux événemens une connexité et une rapidité qu'ils n'ont pu avoir en effet. Il paraît sans doute probable que les Doriens pénétrèrent par l'Elide et l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, car c'est la route naturelle de toute expédition militaire contre la Laconie, mais il est bien difficile de croire que les conquérans d'Argos et de Corinthe aient suivi le même chemin. Dans l'opinion de M. Grote, la relation vulgaire de l'immigration dorienne serait due à l'influence politique exercée par les Lacédémoniens dans le Péloponnèse. Il est naturel en effet que l'orgueil national de ce peuple ait fait de la conquête de son territoire le but principal de l'expédition des Héraclides. L'explication est ingénieuse et plausible; l'auteur la confirme en montrant que la prépondérance de Sparte ne fut pas immédiate, et qu'avant de donner l'essor à ses conquêtes, elle demeura quelque temps dans une position d'infériorité par rapport à l'Argolide. En rattachant l'occupation d'Argos à la conquête précédente de Sparte, les Spartiates auraient prétendu constater l'ancienne et primitive suprématie de leur patrie.

M. Grote suppose que les conquérans d'Argos et de Corinthe sont venus par mer, et, à son avis, leur invasion est absolument distincte de l'occupation de la Messénie et de la Laconie. Les Doriens établis dans le nord-est du Péloponnèse lui paraissent être arrivés par les golfes Argolique et Saronique, et avoir envahi le pays, non point par le sud ou l'ouest, comme le principal corps des Héraclides. Pour éclaircir cette question, l'examen d'une bonne carte et la connaissance du pays fournissent des renseignemens beaucoup plus sûrs que les vagues traditions de l'antiquité. Il faut encore remarquer que deux anciennes villes, ou plutôt deux forteresses élevées évidemment pour tenir en bride Argos et Corinthe, le *Teme-*

nion et le *Soligeios,* ne peuvent avoir été bâties que par des agresseurs venant de la mer et débarqués sur la côte orientale du Péloponnèse. De l'existence de ces forteresses et de la tradition constante qui les attribue aux premiers conquérans doriens, on peut conclure que la conquête du Péloponnèse n'a point été rapide, et qu'elle a eu lieu non par l'effort momentané d'une seule horde, mais par une suite d'attaques successives opérées sur plusieurs points. Il m'a paru que, dans la discussion de ces événemens, la vraisemblance est toujours du côté de M. Grote.

Les dernières pages du second volume sont consacrées au récit des premières conquêtes des Spartiates dans la Messénie et dans l'Argolide et à l'analyse des institutions extraordinaires attribuées à Lycurgue. O. Müller, partant de cette idée que la conquête de Sparte fut le but principal de l'immigration dorienne, a vu dans la constitution de Lycurgue l'expression la plus complète de ce qu'il appelle le *Dorismus,* c'est-à-dire des mœurs et du caractère dorien. Malgré tout le talent déployé par l'érudit Allemand pour soutenir cette opinion, elle est réfutée de la manière la plus complète par M. Grote. En effet, à quelle époque les lois de Lycurgue ont-elles été établies? Sur ce point, l'histoire est muette, et les légendes n'offrent que les plus grandes incertitudes. Que si l'on cherche des renseignemens dans l'étude même de ces institutions, il est impossible, en les examinant avec soin, de ne pas reconnaître qu'un travail lent et successif les a produites. Ici encore le procédé ordinaire de la légende a obscurci l'histoire, et le législateur Lycurgue lui-même a tout l'air d'une de ces personnifications héroïques qui résument sur une seule tête l'œuvre de plusieurs générations. Loin d'être l'expression de l'esprit dorien, les institutions de Sparte ne sont qu'une exception, aussi bien parmi la horde dorienne que parmi les autres Grecs. Le seul point de ressemblance qu'on puisse alléguer entre les Spartiates et le reste des Doriens, c'est la *syssitie* ou les repas en commun qu'on trouve établis en Crète aussi bien qu'à Lacédémone; mais d'abord on ne peut dire si, en Crète, cet usage était particulier aux Doriens, ou bien s'il était répandu parmi les autres habitans de l'île. En outre, la *syssitie* crétoise n'avait de commun avec celle de Sparte que la forme et non l'esprit de l'institution.

M. Grote analyse avec beaucoup de soin la constitution de Lycurgue, et cependant il fait justice de plus d'une fausse opinion accréditée : telle est, par exemple, celle qui attribue à Lycurgue un partage égal du territoire et qui fait de la loi agraire le fondement de sa législation. Un préjugé semblable a existé au sujet des lois agraires chez les Romains. Vers le déclin de Sparte, il se fit contre le despotisme de l'oligarchie une réaction qui, cherchant des armes partout, feignit de trouver dans les vieilles Rhètres de Lycurgue une tendance démocratique qu'elles n'avaient jamais eue. Un même motif a fait attribuer à

Licinius et aux Gracques le projet d'un partage intégral de tous les patrimoines, opération insensée et impossible à laquelle ils ne pensèrent jamais.

Le caractère principal de la constitution de Lycurgue paraît à M. Grote une organisation militaire fort remarquable, que les Spartiates possédèrent dès une époque très reculée. Non-seulement ils s'exerçaient aux armes et à tous les exercices gymnastiques avec plus de soin que les autres Grecs, mais encore ils eurent de bonne heure des chefs permanens, une tactique régulière, des manœuvres d'ensemble. Sous ce rapport, Sparte peut être comparée à ces colonies de soldats établies dans différentes parties de l'empire russe. Ces habitudes de discipline régimentaire favorisèrent à Lacédémone la centralisation du pouvoir. La ville était un camp, et dans un camp il faut que l'autorité se concentre et que l'obéissance soit passive. A leur forte organisation militaire, les Lacédémoniens durent leurs succès et la prépondérance qu'ils obtinrent de bonne heure dans le Péloponnèse et dans toute la Grèce. Sur un champ de bataille, ils avaient la supériorité que des troupes régulières ont sur des milices urbaines. Ajoutez à cet avantage celui d'une position géographique qui les mettait presque à l'abri d'une invasion hostile, et qui leur permettait de porter inopinément leurs forces contre leurs voisins.

Je viens d'analyser les deux volumes de M. Grote, et, ne pouvant le suivre dans la discussion approfondie des nombreuses questions qu'il examine, je me suis borné à présenter les plus importantes de ses conclusions. Il me reste à dire quelques mots sur l'ensemble de son travail. M. Grote appartient à l'école de Gibbon; il en a la méthode, la prudence, le scepticisme, et je dirai encore l'ordre, qualité rare chez un Anglais, et que Gibbon dut peut-être à l'étude de nos bons auteurs. Comme lui, M. Grote ne se borne pas à présenter les faits et les argumens avec exactitude et netteté; il sait les placer dans leur meilleur jour et les grouper heureusement, de manière à éviter à son lecteur le cruel travail de synthèse nécessaire avec nombre de bons écrivains anglais et allemands. Notre paresse française lui saura gré de cette heureuse qualité. Son style est simple et rapide. Je vois dans une *revue* anglaise qu'on lui reproche quelques néologismes et surtout l'emploi d'un assez grand nombre de mots forgés, intelligibles seulement aux érudits. Il faut dire pour sa justification que la plupart de ces mots, tirés du grec, sont à peu près inévitables dans une histoire de la Grèce, à moins de longues périphrases, probablement beaucoup plus choquantes pour des lecteurs délicats.

P. Mérimée.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

PERICO EL ZARAGATE.

I. — LA JAMAÏCA ET LE MONTE PARNASO.

De toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde, Mexico est, sans contredit, la plus belle, et l'Europe pourrait s'enorgueillir de la compter au nombre de ses cités. Celui qui veut contempler dans toute sa splendeur le magnifique et bizarre panorama de la capitale du Mexique n'a qu'à monter, vers le coucher du soleil, sur l'une des tours de la cathédrale. De quelque côté qu'il porte ses regards, il aperçoit à l'horizon les dentelures de la Cordilière, gigantesque ceinture azurée de soixante lieues de tour. Au sud, les deux volcans qui dominent la *sierra* élèvent majestueusement leurs sommets couverts de neiges éternelles, et que les rayons obliques du soleil teignent en rose pourpre. L'un, le *Popocatepetl* (montagne fumante), se dessine en cône aigu sur l'azur déjà foncé du ciel; l'autre, l'*Iztaczihuatl* (la femme blanche), affecte la forme d'une nymphe couchée qui livre ses épaules de glace aux dernières caresses du soleil. Au pied des deux volcans étincellent comme des miroirs trois lagunes où les nuages se reflètent, où les cygnes prennent leurs ébats. A l'ouest, le palais de Chapultepec, lieu de plaisance des empereurs aztèques et plus tard des vice-rois espagnols, déploie ses lignes imposantes. Autour de la montagne sur laquelle il est bâti, s'étend et ondule en vagues de ver-

dure une forêt de cèdres dix fois séculaires. Du sommet de cette montagne, un fleuve s'élance et franchit la plaine sur les cent arches de ses aqueducs pour venir désaltérer une ville populeuse. A droite, à gauche, de tous côtés, des villages, des clochers, des coupoles, s'élèvent du sein de la vallée. Des sentiers poudreux s'entrecroisent et se découpent comme des rubans d'or sur la verdure ou le long des flaques d'eau. L'arbre du Pérou, le saule pleureur des sables, incline, sous les bouffées de la brise, ses rameaux échevelés, ses feuilles odorantes, ses grappes de baies rouges, et des palmiers dressent çà et là leurs troncs isolés au-dessus de massifs d'oliviers au pâle feuillage.

Ce ne sont là toutefois que les plans lointains et les grandes lignes du tableau. Ramenez vos regards sur la ville elle-même, ou plutôt regardez à vos pieds. Au milieu de l'échiquier formé par les terrasses des maisons, et parmi les fleurs dont ces terrasses sont ornées, vous verrez surgir, comme d'un immense bouquet, les clochers, les églises, avec leurs dômes de faïence jaune et bleue, les maisons enfin avec les murs bariolés et les balcons pavoisés de coutil qui leur donnent sans cesse un air de fête. La cathédrale occupe un des côtés de la *plaza Mayor;* elle domine de toute la hauteur de ses tours le palais présidentiel, parallélogramme écrasé qui renferme à lui seul les sept ministères, — une prison, un jardin botanique, une caserne, les deux chambres. L'*Ayuntamiento* (municipalité) forme avec le palais un angle droit que continuent le portail de *Las Flores* et le *Parian*, vastes capharnaüms commerciaux. Ainsi le pouvoir législatif et exécutif, le domaine de la ville, le commerce, toute l'organisation mexicaine est là, résumée dans quelques édifices que l'église semble grouper sous son ombre. Le peuple est là aussi, car les rues de Santo-Domingo, de San-Francisco, de Tacuba, de la Monnaie, de la Monterilla, vomitoires de la grande cité, versent sur la *plaza Mayor* un flot toujours renouvelé, toujours en mouvement, et il ne faut que se mêler quelques instans à cette foule pour connaître la société mexicaine dans ses plus étranges contrastes de vice et de vertu, de splendeur et de misère.

A l'heure de l'*Angelus* surtout, cavaliers, piétons et voitures composent, sur la plaza Mayor, une foule chamarrée, compacte, multicolore, où l'or, la soie et les haillons se mêlent de la façon la plus bizarre. Les Indiens vont regagner leurs villages, la populace va retrouver ses faubourgs. Le *ranchero* fait piaffer son cheval au milieu des promeneurs, qui ne s'écartent que lentement; l'*aguador* (porteur d'eau), qui finit sa journée, traverse la place, courbé sous son *chochocol* de terre poreuse; l'officier se dirige vers les cafés ou les maisons de jeu, où il passera sa soirée; le sous-officier se fait faire place à l'aide du cep de vigne, indice de son grade, comme jadis le centurion romain. Le jupon rouge de la femme du peuple tranche sur la *saya* et la mantille noire de la femme du monde, qui s'abrite sous son éventail du dernier rayon

de soleil. Des moines de toutes couleurs fendent la foule en tous sens. Ici le *padre*, avec son grand chapeau à la Basile, coudoie le franciscain avec son froc bleu, sa ceinture en corde de soie et son large feutre blanc; là passe le dominicain, avec son lugubre costume blanc et noir, qui fait souvenir de Torquemada, le fondateur de l'inquisition; plus loin, le froc brun du capucin contraste avec les draperies blanches et flottantes du frère de la Merci. Des spectacles, des incidens variés se succèdent sans cesse au milieu de cette foule bigarrée et s'en partagent l'attention. Tantôt c'est le tambour de la caserne qui bat aux champs, les portes du *santuario* s'ouvrent à deux battans, une voiture en sort étincelante de dorures, les sons d'une cloche se mêlent aux roulemens des tambours, et toute la foule se découvre, s'agenouille et s'incline devant le saint sacrement qu'on porte à quelque mourant. Malheur à l'étranger philosophe ou ignorant qui dédaignerait de plier le genou! Tantôt on voit déboucher sur la place un détachement de trois soldats escortés de six officiers et précédés de douze musiciens : c'est un *bando* de l'autorité suprême pour la promulgation duquel on déploie ce luxe de musique et d'uniformes brodés. Tel est avant l'*oracion* l'aspect général de la plaza Mayor, vrai forum au milieu duquel le peuple de Mexico, le peuple souverain (c'est ainsi que ses flatteurs l'appellent), s'agite sous ses haillons, sans cesse en quête d'un nouveau maître à qui il puisse sacrifier le maître de la veille; très insouciant d'ailleurs en fait de principes politiques, et prenant le désordre pour la liberté, sans se douter que les atteintes multipliées de l'anarchie pourraient bien un jour abattre le corps vermoulu de cette étrange république, déjà caduque après vingt-cinq ans d'existence!

Chaque soir cependant, aux premiers tintemens de l'*Angelus*, tout bruit cesse comme par enchantement sur la plaza Mayor. La foule frémissante s'arrête et se tait. Puis, quand les dernières vibrations des cloches ont expiré dans l'air, le mouvement renaît. La cohue s'écoule en tous sens, les voitures s'ébranlent, les cavaliers galopent, les piétons s'écartent, mais pas toujours assez promptement pour se dérober à l'épée ou au *lazo* de hardis voleurs qui assassinent ou dévalisent ceux qu'ils choisissent pour victimes, quelquefois même en plein jour et à la face de tous (1). La nuit venue, la place est déserte; quelques rares promeneurs parcourent au clair de la lune le trottoir qui borde le parvis; d'autres restent assis ou se balancent nonchalamment sur les chaînes de fer qui rattachent entre elles les bornes de granit du *santuario*. La journée est achevée, les scènes nocturnes commencent, et les *léperos* deviennent pour quelques heures les maîtres de la ville.

(1) Le journal le *Siglo XIX*, du 11 novembre 1845, publiait une plainte adressée à l'excellentissime *ayuntamiento* au sujet de voleurs qui auraient devancé même le déclin du jour et choisi l'heure de midi pour exercer leur redoutable industrie. La plainte et la réponse du conseil municipal sont deux documens aussi curieux l'un que l'autre.

Le *lépero* est un des types les plus bizarres de la société mexicaine. Celui surtout qui a pu voir Mexico non-seulement livrée à cette agitation joyeuse qui précède l'*oracion*, mais plongée dans le silence sinistre que la nuit ramène, celui-là peut seul dire ce qu'il y a de redoutable et de singulier dans le caractère de ce *lazzarone* mexicain. A la fois brave et poltron, calme et violent, fanatique et incrédule, ne croyant à Dieu que juste pour avoir du diable une terreur salutaire, joueur éternel, querelleur par caractère, voleur par instinct, d'une sobriété qui n'a d'égale que son intempérance, le *lépero* sait accommoder sa paresse comme son humeur à toutes les fortunes. Tour à tour porte-faix, maçon, conducteur de chevaux, paveur de rues, commerçant, le *lépero* est partout. Il exerce partout sa profession préférée, aux églises, aux processions, aux spectacles, et toujours au détriment des assistans; aussi sa vie n'est-elle qu'un long démêlé avec la justice, qui n'est pas elle-même à l'abri de ses larcins. Prodigue dans la richesse, le *lépero* n'est pas moins résigné, moins courageux dans la pauvreté. A-t-il gagné le matin de quoi subvenir à peu près à la dépense de la journée, il cesse aussitôt tout travail. Souvent aussi ses ressources précaires viennent à lui manquer. Tranquille alors et sans souci des voleurs, il s'étend, enveloppé de sa couverture déchirée, à l'angle d'un trottoir ou sur le seuil d'une porte. Là, raclant sa *jarana* (petite mandoline), contemplant avec une sérénité stoïque la *pulqueria* (cabaret) où le crédit lui est inconnu, il prête une oreille distraite au sifflement de la friture voisine, resserre plus étroitement la corde qui sangle son ventre, déjeune d'un rayon de soleil, soupe d'une cigarette et s'endort sans penser au lendemain.

J'avouerai ma faiblesse : parmi cette foule oisive et bruyante qui m'attirait chaque soir sur la plaza Mayor, mon attention négligeait volontiers l'élite des promeneurs pour s'arrêter sur les groupes déguenillés qui m'offraient une expression à la fois plus triste et plus vraie de la société mexicaine. Je n'avais jamais, par exemple, rencontré un *lépero* dans tout le pittoresque délabrement de son costume sans me sentir l'envie d'observer de plus près cette classe de bohémiens qui me rappelaient les plus étranges héros des romans picaresques. Il me semblait curieux de comparer ce fils impur des grandes villes aux sauvages aventuriers que j'avais rencontrés dans les bois et les savanes. Pendant les premiers temps de mon séjour à Mexico, je cherchai donc et je réussis, par l'intermédiaire d'un moine franciscain de mes amis, à me faire admettre dans l'honorable intimité d'un *lépero* de la meilleure souche, nommé Perico le Zaragate (1). Malheureusement nos relations étaient à peine commencées, que j'étais déjà, pour de très bonnes

(1) *Zaragate*, vaurien de la plus dangereuse espèce.

raisons, tenté de les rompre : je n'avais encore tiré du *lépero* que des révélations fort insignifiantes sur sa condition comme sur celle de ses pareils, et la quantité de piastres que Perico avait su m'arracher était assez considérable pour me donner fort à réfléchir. J'étais fermement résolu à en finir avec des leçons si coûteuses, quand je vis un matin entrer chez moi fray Serapio, le digne moine qui m'avait fait connaître Perico.

— Je viens vous chercher, me dit le franciscain, pour vous mener aux taureaux de la place de Necatitlan; il y a une *jamaïca* et un *monte Parnaso* qui rendront la course des plus piquantes.

— Qu'est-ce qu'une *jamaïca* et un *monte Parnaso?*

— Vous le saurez tout à l'heure; partons, car onze heures vont sonner, et nous arriverons à peine à temps pour nous bien placer.

Je n'avais jamais su résister à l'attrait d'une course de taureaux, et je trouvais dans la compagnie de fray Serapio l'avantage de traverser en sûreté les faubourgs qui entourent Mexico d'une formidable ceinture. Dans celui surtout qui avoisine la place de Necatitlan, il est presque toujours dangereux de se hasarder avec un habit européen, et ce n'était jamais sans un certain malaise que je le traversais seul. Le capuchon du moine allait servir d'égide au frac parisien. J'acceptai avec empressement l'offre de fray Serapio, et nous partîmes. Pour la première fois je contemplai d'un œil tranquille ces rues sales sans trottoirs ni pavés, ces maisons noirâtres fendues et lézardées, berceau et refuge des bandits qui infestent les chemins et pillent souvent même les habitations de la ville. Une multitude de léperos borgnes, couturés, cicatrisés par le couteau, buvaient, sifflaient, criaient dans les tavernes, drapés dans leurs draps de coton souillés ou dans leurs *frazadas* (1) à jour. Des femmes à peine vêtues d'affreux haillons se tenaient sur le seuil des maisons au milieu d'enfans nus qui se roulaient dans la fange en poussant des cris aigus. En traversant ces hideux repaires, effroi de la police, le juge criminel récite une oraison, l'alcade se signe, le *corchete* (recors) et le régidor se font petits, l'honnête homme frissonne; mais le moine y passe le front haut, le sourire aux lèvres, et le frôlement de sa sandale y est plus respecté que le bruit du sabre d'un *celador;* souvent même, comme des tigres apprivoisés qui reconnaissent leur maître, les bandits se découvrent sur son passage et viennent baiser sa main.

La place de Necatitlan présentait un spectacle bizarre et nouveau pour moi. D'un côté, le soleil versait d'insupportables clartés sur les *palcos de sol* (2), et derrière les couvertures, les *rebozos* étendus pour donner de l'ombre, la populace, échafaudée en pyramides hurlantes,

(1) Couverture de laine commune et distincte en cela du *sarape*.

(2) Nom donné aux loges de la partie du cirque exposée au soleil.

se livrait à un abominable concert de cris et de sifflemens. Du côté de l'ombre, les plumets des officiers, les châles de soie aux couleurs variées, formaient un coup d'œil qui consolait en quelque sorte le regard attristé par la misère et la nudité des loges exposées au soleil. J'avais vu cent fois ce spectacle, j'avais vu cette foule fatiguée, mais non rassasiée de carnage, lorsque vers le soir, à la fin des courses, les gosiers épuisés ne laissaient plus échapper que de rauques exclamations, lorsque le soleil dardait de longs rayons à travers les planches mal jointes de l'amphithéâtre, lorsque l'odeur du sang attirait au-dessus du cirque des bandes de vautours affamés; mais je n'avais jamais vu l'arène même transformée comme elle l'était ce jour-là. De nombreuses armatures de bois remplissaient toute l'enceinte consacrée d'ordinaire aux courses; revêtus d'herbe, de fleurs et d'odorantes ramées, ces échafaudages ne présentaient qu'une vaste salle de verdure, qu'une sorte de frais bosquet avec ses avenues mystérieuses, ses ruelles ménagées pour la circulation. Les cabanes disposées sous ce bosquet étaient autant d'asiles ouverts à la gastronomie mexicaine, autant de cuisines ou de *puestos* (1) d'eaux fraîches. Dans les cuisines, c'était, comme toujours, ce luxe extravagant de ragouts sans nom à base de piment, de feu et de graisse de porc; dans les *puestos* brillaient, au milieu des fleurs, des verres gigantesques remplis de boissons rouges, vertes, jaunes, bleues. La populace des *palcos de sol* s'enivrait à longs traits de l'odeur nauséabonde de la graisse, tandis que d'autres plus heureux, assis dans cet élysée improvisé, savouraient sous des tonnelles de verdure la chair du canard sauvage des lagunes.

— Voilà, me dit le franciscain en me montrant du doigt les nombreux convives attablés dans l'arène, voilà ce qu'on appelle une *jamaïca.*

— Et ceci, comment l'appelez-vous? dis-je à mon compagnon en lui désignant un arbre de quatre à cinq mètres de haut, planté avec toutes ses feuilles au milieu de l'arène, et tout pavoisé de grossiers mouchoirs de couleur qui flottaient à chacune de ses branches.

— Ceci est le *monte Parnaso,* me répondit le franciscain.

— Aurions-nous par hasard une ascension de poètes?

— Non, mais de léperos et des moins lettrés, ce qui sera beaucoup plus divertissant.

Comme le moine me faisait cette réponse, qui ne m'instruisait qu'à demi, les cris de *toro! toro!* vociférés par la galerie que le soleil dévorait, devinrent de plus en plus bruyans; les cuisines, les *puestos* d'eaux rafraîchissantes furent désertés en un clin d'œil; les déjeuners furent subitement interrompus, et les débris des vertes cabanes jonchèrent le

(1) *Puesto,* boutique en feuillages.

sol de l'arène sous le choc impétueux d'une bande de léperos qui se laissèrent glisser, à l'aide de leurs couvertures, des loges les plus élevées dans l'enceinte. Parmi ces forcenés qui hurlaient, gambadaient en détruisant les frêles cabinets de verdure, je ne fus pas surpris de retrouver mon ancien ami Perico. Sans lui, la fête n'eût pas été complète. Le *monte Parnaso,* avec ses foulards de coton, s'élevait seul au milieu des débris de toute espèce qui encombraient l'arène, et devint bientôt le point unique des regards et des efforts de cette populace. Tous essayèrent d'y grimper à l'envi pour s'emparer des foulards qu'ils convoitaient; mais, comme il arrive toujours, les efforts des uns paralysaient les efforts des autres, et l'arbre restait debout sans qu'aucun des prétendans pût en embrasser la circonférence. Au même instant, la trompette retentit dans la loge de l'alcade, la porte du *toril* s'ouvrit et donna passage au plus magnifique taureau que les *haciendas* voisines eussent pu fournir. Malheureusement pour les assistans, qui comptaient voir les léperos aux prises avec un ennemi plus redoutable, le taureau était un *embolado* (1). Les *lauréats* du *monte Parnaso* montrèrent néanmoins quelque hésitation et jetèrent du côté du toril un regard effrayé. Le taureau, après avoir hésité lui-même, se dirigea au galop vers l'arbre toujours debout. Quelques léperos s'enfuirent, et les autres, délivrés de cette concurrence, purent s'élancer les uns après les autres sur les branches du monte Parnaso. Une catastrophe était imminente; le taureau, arrivé au pied de l'arbre qui abritait les léperos, donnait dans le tronc des coups de corne redoublés. Sous le poids dont les branches étaient chargées, l'arbre s'inclina bientôt de côté; enfin, au moment où Perico faisait une ample moisson de foulards, il s'inclina davantage et s'abattit, entraînant dans sa chute une grappe hideuse de corps entrelacés. Des rires frénétiques, des applaudissemens enthousiastes éclatèrent parmi les douze mille spectateurs qui garnissaient les gradins et les loges, à l'aspect des malheureux qui, meurtris, éclopés, cherchaient à se dégager de leurs étreintes mutuelles et des branchages dans lesquels ils étaient enchevêtrés. Le taureau vint ajouter à la confusion en égrenant à coups de corne cette noire guirlande, et j'eus la douleur de voir l'infortuné Perico, lancé à dix pieds en l'air, retomber dans un état d'immobilité qui m'ôtait tout espoir de continuer jamais sous un maître si habile mes études encore bien incomplètes sur la vie mexicaine.

Au même instant où Perico était emporté à grand'peine hors de l'enceinte, cent voix s'élevèrent pour appeler un prêtre. Fray Serapio se tapit à ce moment dans un angle de la loge; mais, quoi qu'il en eût, il ne put esquiver le devoir que lui imposait la volonté du peuple. Il se

(1) C'est-à-dire avec une boule à l'extrémité de chaque corne. Dans toutes les courses, c'est le taureau consacré à la populace.

leva donc avec une gravité qui dissimulait aux yeux du public son vif désappointement, et me dit tout bas :

— Suivez-moi, vous passerez pour médecin.

— Vous plaisantez? lui dis-je.

— Non, parbleu! si le drôle n'est pas tout-à-fait mort, il aura un médecin et un confesseur de la même force.

J'accompagnai le moine avec une gravité pour le moins égale à la sienne, et, pendant que nous descendions les escaliers du cirque, les éclats de rire et les vivats de la foule nous prouvèrent que le public de l'*ombre*, comme celui du *soleil*, avait déjà oublié un incident aussi ordinaire. Nous fûmes introduits dans une petite pièce sombre pratiquée au milieu des couloirs du rez-de-chaussée. Dans un coin de cette pièce, on venait de déposer l'infortuné Perico, qu'on avait au préalable débarrassé de ses foulards. Puis, moitié par respect pour l'église et la faculté si dignement représentées l'une et l'autre, moitié par le désir de ne pas perdre le spectacle de la course, les assistans nous laissèrent seuls. Le lépero, la tête appuyée contre la cloison et ne donnant aucun signe de vie, était assis plutôt que couché; ses bras pendans, sa figure d'une pâleur cadavéreuse, indiquaient que, si la vie n'avait pas abandonné ce corps inerte, il ne devait plus en rester qu'une bien faible étincelle. Nous nous regardâmes, le franciscain et moi, aussi embarrassés l'un que l'autre de notre rôle.

— Je crois, dis-je au moine, que vous pouvez à tout hasard lui donner l'absolution.

—*Absolvo te,* dit fray Serapio en poussant rudement du pied le lépero, qui parut enfin sensible à cette marque d'intérêt, et qui murmura en ouvrant à demi les yeux :

— Je crois en Dieu le père, le fils et le saint.... Ah! les coquins m'ont enlevé mes foulards.... *Señor padre!* je suis un homme mort.

— Pas encore, mon fils, lui répondit le moine; mais peut-être ne te reste-t-il que peu de temps pour confesser tes péchés, et tu ne feras pas mal d'en profiter pour que je puisse t'ouvrir à deux battans les portes du ciel. Je te préviens que je suis pressé.

— La course n'est donc pas finie? dit naïvement le pauvre Perico. Mais je crois qu'à tout prendre, continua-t-il en se tâtant, je suis peut-être moins mal que vous ne pensez.

Puis, m'apercevant, Perico ferma les yeux, comme s'il se fût senti de nouveau défaillir, et reprit d'une voix éteinte :

— Au fait, je me sens mal..., très mal, et, s'il vous plaît d'écouter ma confession, j'aurai bientôt fini.

— Commence donc, mon fils.

Le moine s'accroupit pres du malade, qui, du reste, ne portait aucune trace extérieure de blessure. Otant son large chapeau gris, Perico

se pencha à l'oreille du moine, et je m'écartai pour ne pas interrompre le lépero, qui commença ainsi :

— Je m'accuse d'abord, mon père, d'avoir répondu par la plus noire ingratitude aux prévenances du cavalier que voici, en le mettant à contribution aussi souvent que j'ai pu le faire, et... cependant moins que je ne l'aurais désiré, ce dont je le prie de ne pas me conserver rancune, car dans le fond... je lui étais tendrement attaché.

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— Je m'accuse aussi, mon père, d'avoir dérobé la montre en or du juge criminel Sayosa la dernière fois que je comparus devant lui.

— Comment cela, mon fils?

— Le seigneur Sayosa eut l'imprudence de vouloir regarder l'heure devant moi et de faire un geste de surprise en se plaignant d'avoir oublié chez lui sa montre en or et sa chaîne. Je me dis dès-lors que, si je n'étais pas pendu, il y avait un bon coup à faire. Ignorant le sort qui m'était réservé, je donnai le mot d'ordre à un mien ami qu'on élargissait à l'instant même. Il faut vous dire que le seigneur juge avait un faible bien connu pour le dindon...

— Je ne te comprends pas, mon fils.

— Vous allez me comprendre. Mon compère acheta un dindon superbe et courut le présenter à la femme du seigneur Sayosa, en lui disant que son mari l'avait chargé de lui offrir cette belle bête; le seigneur juge la priait en même temps, ajouta mon ami, de remettre au porteur la chaîne et la montre en or qu'il avait oubliées chez lui. Ce fut ainsi que la montre...

— Ceci est grave, mon fils.

— J'ai fait pis encore, mon père : le lendemain j'ai volé à la femme du juge pendant que son mari était en séance...

— Quoi? mon fils.

— Le dindon, mon père. Vous concevez, on n'aime pas à perdre, murmura Perico d'une voix dolente. Le moine contint à grand' peine un accès d'hilarité causé par la révélation du lépero.

— Et quel motif, mon fils, reprit-il d'une voix mal affermie, t'avait conduit devant le seigneur juge criminel Sayosa?

— Une bagatelle : je m'étais engagé à servir, moyennant quelques écus, la vengeance d'un habitant de cette ville (le nom ne fait rien à l'affaire). On me fit voir l'homme que je devais frapper. C'était un jeune et beau cavalier, reconnaissable surtout à une longue et mince cicatrice qui se dessinait très distinctement au-dessus du sourcil droit. Je m'embusquai à la porte d'une certaine maison où cet homme allait d'habitude tous les soirs après l'oraison. Je le vis en effet entrer dans la maison qui m'avait été signalée. La nuit tombait, et j'attendis. Deux heures se passèrent; il n'y avait plus personne dans la rue, devenue

silencieuse, et celui que j'attendais ne sortait pas. Il me prit envie de voir ce qui pouvait le retenir si long-temps. L'appartement était au rez-de-chaussée; je regardai donc à travers les barreaux d'une fenêtre qu'on avait laissée entr'ouverte, sans doute à cause de l'extrême chaleur...

Perico, soit par faiblesse, soit pour tout autre motif, semblait, en continuant sa confession, ne céder qu'avec répugnance à l'ascendant exercé sur lui par fray Serapio : on eût dit un de ces somnambules qui ne dévoilent leur pensée qu'à regret sous le fluide magnétique qui les domine. J'interrogeai le moine du regard pour savoir si je devais m'éloigner; un coup d'œil me retint à ma place.

— Au-dessous d'une image des saintes ames, continua Perico, sommeillait une vieille femme enveloppée jusqu'aux yeux de son *rebozo*. Le beau cavalier, que je reconnus, était assis sur un canapé. Agenouillée devant lui, la tête appuyée sur ses genoux, une femme jeune et belle semblait, les yeux levés sur lui, s'enivrer d'une amoureuse contemplation. Le jeune homme effeuillait une rose rouge qui s'épanouissait dans la conque transparente d'un peigne d'écaille que des tresses de cheveux retenaient sur la tête inclinée devant lui. Je compris pourquoi le temps lui paraissait si court. Peut-être le mouvement de compassion que j'éprouvai me sera-t-il compté là-haut pour quelque chose, car je me sentis tout triste d'avoir à couper le fil d'un si doux roman.

— Tu l'as donc tué, malheureux? s'écria le moine.

— Je m'assis dans l'ombre sur le trottoir en face de la maison. J'étais ému, le découragement m'avait pris, si bien que je m'endormis à mon poste. Le bruit d'une porte qui s'ouvrait m'arracha à mon assoupissement; un homme sortit. Je me dis alors qu'une parole devait être sacrée, que ce n'était pas le moment d'écouter ma sensibilité naturelle, et je me levai. Une seconde après, j'étais sur les talons de l'inconnu. Les sons d'un piano se firent entendre presque en même temps derrière la fenêtre qui s'était refermée. On sentait que le bonheur devait doubler l'agilité des doigts qui parcouraient le clavier. — Pauvre femme! me dis-je, ton amant va mourir, et tu chantes! — Je frappai... l'homme tomba...

Le sensible Perico se tut et soupira.

— Le chagrin m'avait-il troublé la vue? reprit-il après un court silence. Un rayon de lune éclaira en ce moment la figure de celui que j'avais frappé. Ce n'était pas mon homme. J'en fus, ma foi, content; j'avais été payé pour tuer, j'avais tué, et, ma conscience tranquillisée à cet égard, je me mis en devoir de couper une mèche des cheveux de l'inconnu, afin de pouvoir rapporter à celui qui me payait un signe quelconque de l'accomplissement de ma mission. Tous les cheveux se ressemblent, me disais-je. Je me trompai encore; l'homme que j'avais tué

était un Anglais; il avait les cheveux rouges comme un piment mûr. Le beau cavalier vivait. Alors, dans mon désappointement, je blasphémai le saint nom de Dieu, et c'est ce dont je m'accuse, mon père.

Perico se frappa la poitrine, tandis que le franciscain lui représentait toute la noirceur de ce dernier crime en passant très légèrement sur le premier, car la vie d'un homme, d'un Anglais hérétique surtout, est d'un poids bien léger aux yeux de la classe la moins éclairée de la nation mexicaine, dont le moine et le lépero m'offraient deux types fort distincts. Fray Serapio termina son homélie en administrant à la hâte à Perico une absolution dans un latin digne des comédies de Molière; puis il reprit en bon espagnol :

— Maintenant il ne te reste plus qu'à demander pardon à ce cavalier de l'avoir mis trop fréquemment à contribution, ce qu'il te pardonnera volontiers, vu l'impossibilité où tu es de recommencer de long-temps.

Le lépero se tourna vers moi, et, de l'air le plus languissant qu'il put prendre :

— Je suis un grand pécheur, me dit-il, et je ne me croirai tout-à-fait absous que si vous daignez me pardonner les tours indignes que je vous ai joués. Je vais mourir, seigneur cavalier, et je n'ai pas de quoi me faire enterrer. Ma femme doit être avertie à l'heure qu'il est, et ce serait un grand soulagement pour elle, si elle trouvait dans ma poche quelques piastres pour payer mon linceul. Dieu vous les rendra, seigneur français.

— Au fait, dit le moine, vous ne pouvez guère refuser cette faveur à ce pauvre diable, et ce sont les dernières piastres qu'il vous coûtera.

— Dieu le veuille! dis-je sans penser que je faisais presque un souhait homicide, et je vidai ma bourse dans la main que me tendait Perico, qui ferma les yeux, laissa tomber sa tête à la renverse, et ne parla plus.

— *Requiescat in pace!* dit fray Serapio; la course doit être bien avancée, et je n'ai plus rien à faire ici.

Nous sortîmes. — Après tout, me disais-je en m'éloignant du cirque, je n'avais pas encore obtenu du Zaragate des confidences aussi curieuses. Une telle confession me dédommageait amplement du mécompte que m'avaient causé mes premières relations avec ce singulier personnage. D'ailleurs, cette leçon était la dernière que devait me donner le lépero, et à cette pensée je ne pouvais me défendre d'un peu de pitié pour lui. J'avais tort cependant, comme on va le voir, de croire tous mes comptes réglés avec mon maître Perico.

II. — L'ALAMEDA. — LE PASEO DE BUCARELI.

Il est peu de villes au Mexique qui ne possèdent leur *alameda* (1), et, comme il convient à la capitale d'une république ou d'un royaume, celle de Mexico est sans contredit la plus belle. Une promenade de ce genre manque à Paris. Hyde-Park à Londres est celle qui s'en rapproche le plus. L'Alameda de Mexico forme un carré long, entouré d'une muraille à hauteur d'appui, qui longe un fossé profond, dont les eaux bourbeuses, aux exhalaisons fétides, déparent ce lieu de plaisance, irréprochable du reste. Une grille, à chacun des angles, donne passage aux voitures, aux cavaliers et aux piétons. Des peupliers, des frênes et des saules forment un berceau de verdure au-dessus de la chaussée principale, destinée aux chevaux et aux voitures, qui roulent et galopent silencieusement sur un terrain uni. Des allées qui convergent à de grands centres communs, ornés de fontaines aux eaux jaillissantes, interposent leurs massifs de myrtes, de rosiers et de jasmins entre les voitures et les promeneurs à pied, dont l'œil peut suivre, à travers ces ombrages embaumés, des équipages luxueux, des chevaux pleins d'ardeur dans leurs évolutions répétées autour de l'Alameda. Le bruit des roues, étouffé par le sable des allées, arrive à peine à l'oreille, mêlé au murmure des jets d'eau, à la brise parfumée qui frémit dans une verdure éternelle et toujours jeune, aux bourdonnemens des abeilles et des colibris. Les carrosses dorés se croisent, dans une circulation incessante, avec les voitures européennes, et les splendides harnachemens des chevaux mexicains ressortent dans tout leur éclat à côté de la selle anglaise, qui paraît bien mesquine au milieu de ce luxe vraiment oriental. Les femmes du monde ont quitté à l'heure de la promenade la *saya* et la mantille pour revêtir des costumes en arrière de six mois sur les dernières modes parisiennes. Nonchalamment étendues sur les coussins des voitures, elles laissent reposer dans une chaussure souvent, hélas! trop négligée ce pied qui fait leur orgueil et l'admiration des Européens. Heureusement les glaces baissées ne laissent entrevoir que leur diadême de noirs cheveux rehaussés de fleurs naturelles, leur séduisant sourire, leurs gestes, où la vivacité s'unit si gracieusement à la nonchalance. L'éventail s'agite, et parle aux portières son mystérieux langage. La foule des promeneurs à pied ne présente pas un spectacle moins piquant; seulement l'Europe mêle en moins grand nombre ses tristes costumes aux costumes bariolés de l'Amérique.

Après un certain nombre de tours, les voitures abandonnent l'Alameda, les cavaliers suivent les voitures; toute cette foule passe indifférente devant une fenêtre grillée, qui donne sur le trottoir qu'il faut

(1) *Alameda*, littéralement, lieu planté de peupliers, *alamos;* nom générique des promenades publiques.

longer pour gagner une promenade nommée le *Paseo* de Bucareli (1). On ne devinerait guère quelle hideuse exposition ces grilles rouillées protégent chaque jour, à deux pas de la plus brillante promenade de Mexico : cette fenêtre est celle de la morgue où l'on expose les cadavres. La sollicitude de la justice ne commence que de ce moment, et ces cadavres d'hommes et de femmes sont jetés là pêle-mêle, à moitié nus, encore sanglans; chaque jour, cette morgue a des hôtes nouveaux! Quant au Paseo, voisin du funèbre édifice, il n'étale pour tous ornemens qu'une double rangée d'arbres, des bancs de pierre destinés aux promeneurs à pied, et trois fontaines surchargées de détestables statues allégoriques. De ce lieu, on découvre le même paysage que du haut de la cathédrale : ce sont encore les deux pics neigeux des volcans avec leurs panaches de nuages, les sierras nuancées de tons violets, et, à leur pied, les façades blanches de quelques haciendas, des champs de maïs entrevus à travers les arches d'aqueducs gigantesques, enfin quelques dômes d'églises et de châteaux presque toujours noyés, à l'heure où les promeneurs fréquentent le Paseo, dans les vapeurs lumineuses du soir.

C'était le soir aussi, le soir du jour où j'avais assisté à la course de taureaux, que je m'étais mêlé à la foule des oisifs qui couvre ordinairement l'espace compris entre le Paseo et l'Alameda. La nuit commençait à le disputer au jour; les réverbères allaient s'allumer, les promeneurs à pied et en voiture regagnaient rapidement leurs demeures. C'était un dimanche. Bruyamment répétés par les cloches sans nombre des églises et des couvens, les tintemens de l'*Angelus* dominaient le bourdonnement de la foule, dont une partie s'arrêtait avec respect, et dont une autre se précipitait comme un torrent qu'aucun obstacle ne peut retenir. Le jour, qui jetait ses dernières lueurs à travers les grilles de la morgue, n'éclairait plus que faiblement les victimes qui gisaient pêle-mêle sur un lit de maçonnerie maculé de larges plaques de sang. En vain repoussées par des soldats qui les envoyaient pleurer plus loin, des femmes se lamentaient devant les barreaux et poussaient des cris de douleur. Leurs cris ameutaient les passans; les uns les plaignaient, les autres se contentaient de les regarder curieusement. Agenouillé près des grilles de la morgue, la tête découverte et tenant la bride d'un cheval richement caparaçonné, un homme récitait dévotement ses oraisons. A son costume, il était facile de reconnaître qu'il appartenait à la classe aisée des habitans de *Tierra Afuera* (2), qui repoussent avec un égal dédain les modes et les idées de l'Europe. Cet équipement pittoresque s'alliait bien du reste à des traits mâles

(1) Du nom du vice-roi qui en dota la ville.

(2) Pays du dehors, par contraste avec ceux qu'en Sonora et sur les frontières on appelle *Tierra Adentro*, pays du dedans.

et pleins de distinction. Au-dessus du sourcil droit de l'inconnu, une longue et mince cicatrice se dessinait en blanc sur son front découvert. C'était, sans nul doute, le beau jeune homme dont Perico m'avait le matin même fait le portrait. Rendait-il grace à Dieu de l'avoir arraché au danger, ou le remerciait-il d'aimer et d'être aimé? La question resta douteuse pour moi, et d'ailleurs les dévotions qui donnaient matière à ces conjectures furent subitement interrompues. Effrayé par le bruit des voitures, un cheval rebelle aux efforts de son cavalier vint heurter violemment l'échelle au haut de laquelle un *sereno* allumait un réverbère suspendu aux murs de la caserne de La Acordada. Le sereno tomba d'une hauteur de quinze pieds, et resta sans mouvement sur le pavé. Il me serait facile de décrire la stupeur du malencontreux cavalier à la vue du sereno privé de connaissance et peut-être mortellement blessé, car ce cavalier, il faut bien le dire, c'était moi; mais j'aime mieux raconter ce qui s'ensuivit.

On connaît les habitudes bienveillantes de la populace des grandes villes à l'endroit de ceux qui par malheur commettent d'aussi tristes maladresses. Pourtant on ne se rend peut-être pas un compte bien exact de l'attitude d'une pareille populace au Mexique, surtout vis-à-vis d'un étranger qui n'est pour elle qu'un ennemi naturel. Contenu, malgré sa fougue, au milieu d'un flot pressé de léperos qui ne délibéraient que sur le genre de supplice à infliger à l'auteur désolé d'un pareil crime, mon cheval n'était pour moi d'aucune ressource, et je me surpris un instant à envier le sort du sereno insensible du moins aux atteintes de cette multitude, qui le foulait aux pieds sans prendre de lui nul souci. Fort heureusement le hasard m'envoya deux auxiliaires sur l'un desquels au moins j'étais loin de compter. Le premier fut un alcade qui, escorté de quatre soldats, se fit jour jusqu'à moi, et me dit qu'à ses yeux j'étais convaincu d'avoir causé la mort d'un citoyen mexicain. Je m'inclinai silencieusement. D'après les ordres du magistrat, on chargea le corps du sereno toujours immobile sur un *tapestle* (espèce de brancard) tenu en réserve dans la caserne pour des cas semblables; puis, m'invitant poliment à descendre de cheval, l'alcade m'enjoignit de suivre à pied le brancard jusqu'au palais, d'où je me trouverais tout naturellement à deux pas de la prison. Je n'eus garde, on le pense bien, de céder sur-le-champ à cette invitation; j'essayai de démontrer à l'alcade que le cas exceptionnel où je me trouvais n'autorisait nullement une pareille procession judiciaire. Malheureusement l'alcade était, comme presque tous ses pareils, doué d'une ténacité à toute épreuve, et à tous mes raisonnemens il ne répondit qu'en insistant de plus belle sur le respect dû à la coutume. Je songeai alors à chercher parmi les assistans quelqu'un qui voulût bien me servir de caution, et tout naturellement mes regards se portèrent sur l'endroit où j'avais remarqué

le cavalier agenouillé qui, à la première vue, m'avait inspiré un si profond intérêt; mais le cavalier avait disparu. Allais-je donc être forcé de me soumettre à l'odieuse formalité exigée par l'alcade? C'est à ce moment que le hasard m'envoya le second auxiliaire dont j'ai parlé. Le nouveau personnage qui vint s'interposer entre l'alcade et moi était très majestueusement drapé d'un manteau de drap de Queretaro, couleur olive, dont un pan relevé cachait presque entièrement sa figure. A travers les nombreuses déchirures du manteau, on pouvait apercevoir une veste d'un drap non moins équivoque. Arrivé devant l'alcade, après avoir, non sans peine, fendu la foule, ce personnage passa le bras à travers un des trous de son manteau, et put ainsi, sans déranger les plis de sa cape, porter la main au débris de chapeau qui couvrait sa tête. Il se découvrit courtoisement, tandis que dans sa chevelure noire et hérissée restaient accrochés quelques cigarettes, un billet de loterie et une image de la miraculeuse vierge de Guadalupe. Je ne fus pas médiocrement surpris en reconnaissant dans ce respectable bourgeois mexicain mon ami Perico, que je croyais mort et à la veille d'être enterré.

— Seigneur alcade, dit Perico, ce cavalier a raison. C'est involontairement qu'il a commis ce meurtre, il ne doit donc pas être confondu avec les malfaiteurs ordinaires, et d'ailleurs je suis ici pour le cautionner, car j'ai l'honneur de le connaître intimement.

— Et qui te cautionne, toi? demanda l'alcade.

— Mes antécédens, reprit modestement le Zaragate.... et ce cavalier, ajouta-t-il en me désignant.

— Mais puisque c'est toi qui le cautionnes?

— Eh bien! je cautionne ce cavalier, ce cavalier me cautionne, ce sont donc deux cautions pour une, et votre seigneurie ne peut pas mieux rencontrer.

J'avoue que, placé entre la justice de l'alcade et la fatale protection de Perico, j'hésitai un instant. De son côté, l'alcade ne semblait guère convaincu par le syllogisme que Perico venait de lui lancer avec une si triomphante assurance. Je crus devoir alors terminer le débat en me penchant à l'oreille de l'alcade et en lui donnant mon adresse à voix basse.

— Eh bien! reprit-il en se retirant, j'accepte la caution de votre ami à la cape olive, et je me rends de ce pas à votre domicile, où je compte vous trouver.

L'alcade et les soldats s'étaient éloignés; la foule restait aussi compacte et toujours menaçante, mais un sifflement aigu et deux ou trois gambades eurent bientôt fait reconnaître Perico des gens de sa caste, qui se rangèrent avec empressement devant lui. Le lépero prit alors mon cheval par la bride, et je m'éloignai ainsi de ces groupes sinistres, fort inquiet

sur le dénoûment de mon aventure, et fort triste surtout du malheureux événement qui en avait été l'origine.

— Comment se fait-il que je vous trouve si bien portant? dis-je à mon guide quand j'eus recouvré un peu de sang-froid. J'avoue que je croyais vos affaires dans ce monde à jamais terminées.

— Dieu a fait un miracle en faveur de son serviteur, reprit Perico, et il leva dévotement les yeux au ciel; mais on dirait, seigneur cavalier, que ma résurrection vous contrarie. Vous concevez du reste que, malgré tout mon désir de vous être agréable...

— Nullement, Perico, nullement, je suis enchanté de vous revoir en vie; mais comment s'est opéré ce miracle?

— Je n'en sais rien, reprit gravement le lépero; seulement il s'est accompli assez rapidement pour que j'aie pu reprendre ma place parmi les spectateurs de la course, et même tenter une dernière ascension. Je venais d'être confessé et absous à neuf, c'était une occasion unique de risquer ma vie sans exposer mon ame; j'ai voulu en profiter, et cela m'a porté bonheur, car, cette fois, en dépit du taureau qui m'a soulevé sur ses cornes, je suis retombé sur mes jambes, au grand contentement du public, qui a fait pleuvoir sur moi les réaux et les demi-réaux. Alors, me trouvant, grace à vous surtout, la bourse assez bien garnie, j'ai pensé à satisfaire mes goûts pour la toilette, et je suis allé au *baratillo* faire emplette de ce costume, qui me donne un air fort respectable. Vous avez vu avec quelle considération l'alcade m'a traité. Il n'y a rien de tel que d'être bien vêtu, seigneur cavalier!

Je vis clairement que le drôle m'avait joué une fois de plus, et que sa feinte agonie, comme sa confession, n'avait été pour lui qu'un excellent moyen de me tirer quelques piastres. J'avoue néanmoins que ma colère fut désarmée en ce moment par la dignité comique avec laquelle le lépero se pavanait dans son manteau troué, tout en me tenant ces étranges discours. Je ne songeai qu'à me débarrasser d'une compagnie qui me devenait importune, et je me contentai de dire en souriant à Perico :

— Si je compte bien, les maladies de vos enfans, l'accouchement de votre femme, votre linceul, m'ont coûté à peu près une centaine de piastres; vous faire remise du tout, ce sera, j'aime à le croire, payer assez généreusement le service que vous venez de me rendre. De ce pas donc je regagne mon domicile, et je vous renouvelle mes remerciemens.

— Votre domicile, seigneur cavalier! y pensez-vous! s'écria Perico, mais, à l'heure qu'il est, votre maison doit être cernée par la force armée; on vous cherche chez tous vos amis; vous ne savez pas à quel alcade vous avez affaire?

— Vous le connaissez donc?

— Je connais tous les alcades, seigneur cavalier, et ce qui prouve

combien je mérite peu le surnom qu'on me donne, c'est que tous les alcades ne me connaissent pas; mais, de tous ses pareils, celui qui vous poursuit maintenant est le plus fin, le plus rapace, le plus diabolique.

Bien que j'eusse quelque raison de trouver ce portrait exagéré, je me sentis un moment ébranlé dans ma résolution. Puis Perico me représenta, en termes vraiment pathétiques, le bonheur que sa femme et ses enfans éprouveraient à voir leur bienfaiteur venir leur demander un asile pour la nuit. Ayant à choisir entre deux protecteurs également intéressés, je me laissai convaincre par celui dont l'avidité avait les moins tristes dehors; je me décidai à suivre de nouveau le lépero.

Cependant la nuit avançait; nous traversions des ruelles suspectes, des carrefours déserts, des rues inconnues pour moi et remplies d'une formidable obscurité. Les serenos devenaient de plus en plus rares; je me sentais entraîné vers le fond de ces faubourgs où la justice n'ose pas pénétrer, et j'étais sans armes, à la merci d'un homme dont j'avais entendu l'épouvantable confession. Jusqu'alors le Zaragate, je l'avoue, ne m'avait guère paru trancher beaucoup par ses crimes si effrontément avoués sur une population démoralisée par l'ignorance, la misère et les guerres civiles; mais, à cette heure et au milieu de ce dédale de sombres ruelles, au milieu du silence de la nuit, mon imagination prêtait à cette figure picaresque de fantasques et colossales dimensions. La position était critique : abandonner brusquement un pareil guide, dans ces quartiers perdus, était dangereux; le suivre ne l'était pas moins.

— Mais où diable demeurez-vous? demandai-je à Perico.

Le lépero se gratta la tête pour toute réponse; j'insistai.

— A dire vrai, reprit-il enfin, n'ayant pas de domicile fixe, je demeure un peu partout.

— Et votre femme, et vos enfans, et cet asile que vous m'offriez?

— J'avais oublié, reprit imperturbablement le Zaragate, que j'avais envoyé hier ma femme et mes enfans à... à Queretaro, mais quant à un asile...

— Est-ce à Queretaro que vous me l'offrez aussi? demandai-je à Perico, reconnaissant trop tard que la femme et les enfans de cet honnête personnage étaient aussi imaginaires que son domicile.

— Quant à un asile, reprit Perico avec la même impassibilité, vous partagerez celui que les ressources de mon imagination vont me procurer, et que je sais trouver quand mes moyens ne me permettent pas de louer un domicile, car le ciel ne nous envoie pas tous les jours des courses de taureaux et d'autres aubaines semblables... Tenez, ajouta-t-il en me montrant du doigt une lueur vacillante et lointaine qu'on voyait se refléter sur le trottoir de granit, voilà peut-être notre affaire.

Nous avançâmes vers la lueur qui brillait au loin, et je pus bientôt reconnaître qu'elle s'échappait de la lanterne d'un sereno. Drapé dans

un manteau jaunâtre qui n'était guère en meilleur état que celui de Perico, le gardien de nuit, accroupi sur le trottoir, semblait suivre d'un regard mélancolique les grands nuages qui traversaient le ciel. A notre approche, il resta immobile dans son indolente attitude.

— Holà! l'ami, lui demanda le Zaragate, n'avez-vous pas connaissance dans le quartier de quelque *velorio*?

— Oui, parbleu! d'ici à quelques *cuadras* (pâtés de maisons) et près du pont de l'Ejizamo, vous en trouverez un, à telle enseigne que si je ne craignais quelque ronde du seigneur régidor, ou si je trouvais quelque brave garçon qui voulût prendre mon manteau et garder ma lanterne, j'irais moi-même à la fête.

— Bien obligé, dit courtoisement Perico; nous allons profiter du renseignement.

Le sereno jeta un regard d'étonnement sur mon costume, qui jurait singulièrement avec celui de Perico.

— Les pareils de ce seigneur cavalier ont peu l'habitude de fréquenter ces réunions, dit l'homme de police.

— C'est un cas de force majeure; ce seigneur a contracté une dette qui l'oblige à ne pas retourner ce soir chez lui.

— C'est différent, dit le sereno; il y a des dettes qu'on n'aime à payer que le plus tard possible. — Et, prêtant l'oreille aux sons d'une horloge lointaine, le gardien de nuit, sans plus s'occuper de nous, cria d'une voix lugubre :

— Il est neuf heures, et le temps est orageux.

Puis il reprit sa première attitude, tandis que des voix lointaines de serenos lui répondaient successivement dans le silence de la nuit.

Je me remis mélancoliquement à marcher derrière Perico, suivi de mon cheval que je menais en laisse, car les règlemens de police interdisent, après l'oraison, de parcourir les rues de Mexico à cheval, et je n'étais nullement disposé à avoir de nouveau maille à partir avec les alcades. L'avouerai-je? ce qui me décidait en ce moment à ne pas me séparer de mon guide, c'était ma curiosité, que ses paroles venaient de mettre en éveil. Je voulais savoir ce que pouvait être un *velorio*, et cet amour de l'imprévu, qui trouve tant d'occasions de se satisfaire au Mexique, venait une fois encore m'arracher à mes ennuis.

Nous n'avions pas marché dix minutes que, selon le renseignement du sereno, nous avions atteint un pont jeté sur un étroit canal. Des maisons crevassées baignaient leur pied verdâtre dans une eau grasse et bourbeuse. Une lampe, qui se consumait tristement devant un *retablo* des ames du purgatoire, jetait des reflets livides sur cette eau stagnante. Sur les *azoteas* (terrasses), des chiens de garde hurlaient après la lune, tantôt cachée, tantôt encadrée seulement par un mobile rideau de nuages, car nous étions dans la saison des pluies. Sauf ces lugubres ru-

meurs, tout était silencieux là comme dans les autres quartiers que nous venions de traverser. Les fenêtres d'un premier étage, assez vivement éclairées en face du tableau des ames du purgatoire, tranchaient seules sur cette double rangée de sombres masures. Perico frappa à la porte de la maison illuminée. On tarda quelque temps à venir; enfin la porte s'ouvrit, mais à demi, un des ventaux étant retenu, selon l'usage, par une chaîne de fer.

— Qui est là? dit une voix d'homme.

— Des amis qui viennent prier pour les morts et se réjouir avec les vivans, répondit Perico sans hésiter.

Nous entrâmes. Éclairés par la lanterne de celui qui remplissait les fonctions de portier, nous traversâmes le vestibule et pénétrâmes dans une cour intérieure. Le guide montra à Perico un anneau scellé dans le mur : j'y attachai mon cheval par la bride; nous montâmes une vingtaine de marches, et j'entrai, précédé de Perico, dans une pièce assez bien éclairée. J'allais enfin apprendre ce que c'est qu'un *velorio.*

III. — LE VELORIO.

La réunion dans laquelle Perico m'avait introduit présentait un spectacle des plus étranges. Des hommes et des femmes du menu peuple, au nombre d'une vingtaine, étaient assis en cercle, causant, criant, gesticulant. Une odeur fétide, cadavéreuse, mal combattue par la fumée des cigares, la vapeur du vin de Xérès et du *chinguirito* (1), remplissait la salle. Dans un coin de l'appartement, une table s'élevait surchargée de provisions de toute espèce, de tasses, de bouteilles, de flacons. A une table plus éloignée, des joueurs assis mêlaient au cliquetis de la monnaie de cuivre tous les termes techniques du *monte,* et se disputaient, avec une ardeur excitée par les liqueurs fortes, des piles de *cuartillas* et de *tlacos* (2). Sous la triple inspiration du vin, des femmes et du jeu, l'orgie que je surprenais ainsi à son début paraissait devoir prendre rapidement un formidable essor; mais ce qui me frappa le plus fut précisément l'objet qui semblait le moins préoccuper les assistans. Un jeune enfant, qui paraissait avoir atteint à peine sa septième année, était couché sur une table. A son front pâle, couvert de fleurs fanées par la chaleur de l'atmosphère étouffante, à ses yeux vitreux, à ses joues amaigries et plombées, déjà nuancées de tons violâtres, il était facile de voir que la vie s'était retirée de lui, et que depuis plusieurs jours peut-être il dormait du sommeil éternel. Au milieu des cris, des rires, du jeu, des conversations bruyantes, au milieu de ces hommes et de ces femmes qui riaient et chantaient comme des sauvages, l'aspect de

(1) Eau-de-vie de cannes à sucre.

(2) La *cuartilla* vaut trois sous, le *tlaco* un sou et demi.

ce petit cadavre était navrant. Les fleurs, les bijoux qui le couvraient, loin d'ôter à la mort sa lugubre solennité, ne faisaient que la rendre plus hideuse. Tel était l'asile que je devais à l'ingénieuse sollicitude de Perico.

Un silence général suivit notre entrée. Un homme, dans lequel j'eus bientôt reconnu le maître de la maison et le père de l'enfant mort, se leva pour nous recevoir. Son front, loin d'être chargé de tristesse, semblait au contraire rayonner de contentement, et ce fut d'un air d'orgueil qu'il nous montra les nombreux hôtes réunis pour célébrer avec lui la mort de son fils, regardée comme une faveur du ciel, puisque Dieu avait daigné rappeler à lui le jeune enfant avant l'âge de raison. Il nous assura que nous étions les bienvenus dans sa maison, et que pour lui, en un jour semblable, les étrangers devenaient des amis. Grace à la loquacité de Perico, j'étais devenu le point de mire de tous les regards. J'avais un personnage difficile à remplir, Perico ayant cru devoir affirmer, à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il était impossible de tuer les gens de meilleure grace que je ne l'avais fait. Pour m'élever à la hauteur de mon rôle, je me hâtai de mettre mes gants dans ma poche et d'affecter une assurance cavalière, persuadé qu'il était prudent de hurler avec les loups.

— Que pensez-vous du gîte que je vous ai trouvé? me demanda Perico en se frottant les mains; celui-là ne vaut-il pas mieux que celui que je pouvais vous offrir? En outre, vous saurez maintenant ce qu'on appelle un *velorio*. C'est une ressource dans les soirées de tristesse ou de désœuvrement. Grace à moi, vous acquerrez ainsi des titres à la reconnaissance éternelle de ce digne père de famille, dont l'enfant, mort avant l'âge de sept ans, est maintenant un ange dans le ciel.

Et Perico, jaloux sans doute de s'assurer aussi une part dans ce tribut de gratitude, s'empara sans façon d'un énorme verre de *chinguirito* qu'il vida d'un trait. J'étais pour la première fois témoin de cette coutume barbare qui ordonne à un père de famille d'étouffer ses larmes, de dissimuler ses angoisses sous un front riant, de faire les honneurs de chez lui au premier vagabond qui, sur le renseignement d'un sereno, vient se gorger de viandes et de vins devant le cadavre de son fils, et partager des largesses qui souvent condamnent le lendemain toute une famille à la misère. Une fois que l'orgie, un moment troublée, eut repris de plus belle, je retrouvai un peu de calme, et je me mis à jeter les yeux autour de moi. J'aperçus alors, au milieu d'un cercle empressé de ces femmes qui se font un devoir de ne jamais manquer une veillée des morts, un front pâle, une bouche qui essayait de sourire malgré des yeux pleins de larmes, et, dans cette victime d'une superstition grossière, je n'eus pas de peine à deviner la mère, pour laquelle un ange dans le ciel ne remplaçait pas l'ange qui lui manquait sur la

terre. Parmi les commères qui se pressaient autour d'elle, c'était à qui redoublerait par les plus maladroites importunités l'affliction de la pauvre femme. L'une racontait les phases de la maladie et des souffrances du jeune défunt; l'autre énumérait les remèdes infaillibles qu'elle aurait appliqués, si on l'avait consultée à temps, tels que les emplâtres de saint Nicolas, les moxas, la vapeur du pourpier cueilli un vendredi de carême, les décoctions d'herbes filtrées dans un morceau du froc d'un dominicain, et la pauvre mère crédule se détournait pour essuyer ses larmes, bien convaincue que ces remèdes auraient en effet sauvé son enfant. Le vin de Xérès, les cigarettes se succédaient rapidement pendant ces consultations; puis on proposa et l'on mit en pratique tous les jeux innocens en vogue dans l'Amérique espagnole, tandis que des enfans, succombant à la fatigue, s'étendaient pour reposer dans tous les coins de la salle, comme s'ils eussent envié le sommeil de celui dont le front décoloré protestait, sous ses fleurs flétries, contre cette odieuse profanation de la mort.

Retiré dans l'embrasure épaisse d'une des croisées qui donnaient sur la rue, je suivais des yeux avec assez d'inquiétude tous les mouvemens de Perico. Il me semblait que cette protection qu'il m'avait imposée par surprise devait cacher quelque embûche. Ma physionomie devait trahir mes préoccupations, car le lépero s'approcha de moi et me dit en forme de consolation :

— Voyez-vous, seigneur cavalier, il en est de tuer un homme comme d'autre chose; il n'y a que le premier pas qui coûte. D'ailleurs, votre sereno fera peut-être comme mon Anglais, qui aujourd'hui se porte mieux que jamais. Ces hérétiques ont la vie si dure! Ah! seigneur cavalier, dit Perico en soupirant, j'ai toujours regretté de ne pas être hérétique.

— Pour avoir la vie dure?

— Non, pour me faire payer mon abjuration. Malheureusement ma réputation de bon chrétien est trop bien établie.

— Mais ce cavalier que vous deviez tuer? — demandai-je à Perico, me trouvant tout naturellement ramené au souvenir du mélancolique jeune homme que j'avais vu agenouillé devant la morgue, — croyez-vous qu'il vive encore?

Perico secoua la tête.

— Demain peut-être sa folle passion lui aura coûté la vie, et sa maîtresse ne lui survivra pas. Pour moi, je n'ai pas voulu faire deux victimes à la fois, et j'ai renoncé à cette affaire.

— Ces sentimens vous honorent, Perico.

Perico voulut profiter de l'impression favorable que sa réponse venait de produire sur moi :

— Sans doute... on n'expose pas ainsi son ame pour quelques pias-

tres... Mais, à propos de piastres, seigneur cavalier, continua-t-il en me tendant la main, je me sens en veine, et votre bourse est peut-être encore assez bien garnie; au cas où je débanquerais le *monte*, je m'engage à vous mettre de compte à demi dans mon bénéfice.

Je crus prudent de ne pas répondre à cette nouvelle demande du Zaragate par un refus. Le *monte* allait d'ailleurs me débarrasser pour quelque temps d'une compagnie qui me devenait importune. Je glissai donc quelques piastres dans la main de Perico. Presque au même instant minuit sonna. Un des assistans se leva et s'écria d'une voix solennelle :

— C'est l'heure des ames en peine, prions!

Les joueurs se levèrent, les divertissemens furent suspendus, et tous les assistans s'agenouillèrent gravement. La prière commença à haute voix, interrompue par les répons à intervalles égaux, et pour la première fois on parut se souvenir du but de la réunion. Qu'on imagine ces convives aux yeux éteints par l'ivresse, ces femmes presque nues, réunis autour d'un cadavre couronné de fleurs; qu'on fasse planer sur cette foule agenouillée les vapeurs d'une atmosphère épaisse, où des miasmes putrides se mêlent aux exhalaisons des liqueurs fortes, et on aura une idée de l'étrange, de l'horrible scène à laquelle j'étais forcé d'assister.

Les prières finies, les jeux recommencèrent de nouveau, mais avec moins d'ardeur. Il y a toujours, dans les réunions nocturnes, un moment de malaise où le plaisir lutte avec le sommeil; mais, ce moment franchi, la joie devient plus bruyante et prend l'aspect d'une sorte de délire, de frénésie. C'est l'heure de l'orgie : ce moment allait arriver.

J'avais repris mon poste dans l'embrasure de la fenêtre, et, pour échapper aux sollicitations du sommeil comme à l'air méphitique de la salle, j'avais entr'ouvert la croisée. Interrogeant du regard l'obscurité de la nuit, je cherchais à lire dans les étoiles l'heure qu'il pouvait être, je tâchais aussi de m'orienter au milieu du dédale de rues que j'avais traversé; mais à peine apercevais-je au-dessus des maisons voisines un coin du ciel, qui, ce soir-là, n'avait pas sa sérénité ordinaire. Je consultai en vain mes souvenirs; rien ne me rappelait dans Mexico ce canal aux eaux plombées, ces ruelles sombres qui ouvraient perpendiculairement aux deux quais leurs bouches obscures. J'étais complétement dépaysé. Devais-je rester plus long-temps au milieu de cette hideuse orgie? devais-je affronter les périls d'une tentative d'évasion à travers les rues de ce faubourg écarté? Pendant que je me posais, sans pouvoir les résoudre, ces questions également embarrassantes, un bruit de pas, des murmures confus, vinrent tout à coup me distraire. Je m'effaçai derrière un des contrevents intérieurs, de manière à voir et à entendre sans être vu. Une demi-douzaine d'hommes ne tardèrent

pas à déboucher d'une des ruelles qui s'ouvraient en face de la maison où je me trouvais. Celui qui marchait en tête était couvert d'une *esclavina* (1) qui ne cachait qu'à demi le fourreau de son épée; les autres tenaient à la main leurs lames nues. A leur allure timide, un Européen nouvellement débarqué les eût pris pour des malfaiteurs; mais mon expérience ne se laissa pas mettre en défaut : la justice pouvait seule avoir une contenance aussi craintive, et il me fut facile de reconnaître une ronde de nuit composée d'un régidor, d'un alcade auxiliaire et de quatre *celadores.*

— *Voto a brios!* dit l'homme à l'*esclavina*, — sans doute un de ces magistrats auxiliaires à la fois alcades et cabaretiers, qui hébergent les malfaiteurs pendant le jour, quitte à les poursuivre la nuit; — à quoi pense le seigneur préfet, en nous envoyant faire des rondes dans ces quartiers où jamais la justice n'a pénétré? Je voudrais le voir chargé de cette besogne!

— Il aurait soin d'apporter avec lui les armes à feu qu'on nous refuse, dit l'un des *corchetes,* qui paraissait de tous le plus rassuré, car les criminels et les malfaiteurs n'ont pas l'habitude de ne porter comme nous que des armes blanches, et celui qu'on nous a chargés de protéger en fera peut-être cette nuit l'expérience à ses dépens.

— Que diable! dit l'alcade, quand on sait qu'on s'expose à être assassiné la nuit, on reste chez soi.

— Il y a de ces enragés que nulle crainte n'arrête, reprit un des *corchetes;* mais, comme dit l'Évangile, celui qui cherche le danger y périra.

— Quelle heure peut-il être à présent? reprit l'auxiliaire.

— Quatre heures, répondit un des recors; et, levant les yeux vers la fenêtre derrière laquelle je me cachais, le même homme ajouta : J'envie le sort des gens qui passent si gaiement leur nuit dans cette *tertulia.*

En conversant ainsi, les *celadores* longeaient le parapet qui borde le canal. Tout à coup l'auxiliaire qui marchait en tête trébucha dans l'obscurité. Au même instant, un homme se dressa debout et de toute sa hauteur devant les gardes de nuit.

— Qui êtes-vous? demanda l'alcade d'une voix qu'il essaya de rendre imposante.

— Que vous importe? répliqua l'homme d'un ton non moins arrogant. Ne peut-on dormir dans les rues de la ville sans avoir à subir un interrogatoire?

— On dort chez soi... autant que possible, balbutia l'alcade visiblement intimidé.

(1) Petit surtout ou manteau court.

L'individu surpris en flagrant délit de vagabondage fit entendre un sifflement aigu; puis, repoussant l'alcade, il se jeta en courant dans la ruelle la plus voisine. A ma grande surprise, l'alcade et les celadores, au lieu de le suivre, s'éloignèrent, en gens qui devinent un piége, dans une direction tout opposée. Presque en même temps, une main se posa sur mon épaule; je tressaillis et me retournai. Perico et l'hôte à qui il m'avait présenté étaient devant moi.

— Voici un sifflement qui m'a tout l'air d'un appel de mon compère Navaja occupé à quelque expédition, s'écria le premier en se penchant vers la fenêtre, tandis que le second, les jambes chancelantes, les yeux avinés comme un homme qui a trop consciencieusement rempli ses devoirs de maître de maison, me présentait un verre plein d'une liqueur que sa main tremblante laissait déborder. Puis, avec la susceptibilité particulière aux ivrognes :

— On dirait vraiment, seigneur cavalier, me dit-il, que vous faites fi de la société de pauvres gens comme nous; vous ne jouez pas, vous ne buvez pas, et cependant, pour certains cas de conscience, le jeu et l'eau-de-vie sont d'une grande ressource. Voyez, moi, j'ai bu et mangé, pour régaler mes amis, ce que j'avais et ce que je n'ai pas : eh bien ! je suis content, quoique je ne possède plus un *tlaco* dans le monde, et, si vous le voulez bien, je vous joue le corps de mon enfant. C'est un enjeu, continua-t-il d'un air confidentiel, qui en vaut bien un autre, car je puis le louer encore, et bien cher, à quelque amateur de *velorio*.

— Jouer le corps de votre enfant! m'écriai-je.

— Et pourquoi pas? Cela se fait tous les jours. Tout le monde n'a pas le bonheur d'avoir un ange là-haut, et le corps de ce cher petit porte bonheur ici-bas.

Je me débarrassai comme je le pus des obsessions d'un père aussi tendre pour reporter mes regards vers la rue; mais les abords du canal étaient redevenus silencieux et déserts. Je ne tardai pas cependant à me convaincre que cette tranquillité, cette solitude, n'étaient qu'apparentes; des bruits vagues, des rumeurs indécises, s'échappaient par momens d'une des ruelles qui aboutissent au canal. Bientôt je crus entendre crier le gravier sous des pas mal assurés. Le corps penché en dehors du balcon, l'oreille au guet, j'attendais l'instant où ce redoutable silence allait être troublé par quelque cri d'angoisse. Des éclats de voix ramenèrent de nouveau mon attention vers la salle à laquelle je tournais le dos. L'orgie avait en ce moment atteint son paroxysme. Le Zaragate, entouré d'un groupe menaçant de joueurs dont sa veine trop obstinément heureuse avait excité les soupçons, cherchait, mais en vain, à se draper fièrement des lambeaux de son manteau olive déchiré en longues lanières sous les mains furieuses de ses adversaires. Les épithètes les plus injurieuses tombaient sur lui de toutes parts.

— Je suis un homme de bien, s'écriait impudemment le drôle, aussi vrai que vos façons discourtoises ont mis en lambeaux un des plus beaux manteaux que j'aie possédés.

— Effronté voleur, criait un joueur, ton manteau avait autant d'accrocs que ta conscience!

— En tout autre endroit, reprit Perico, qui manœuvrait prudemment vers la porte, vous me rendriez raison de cette double injure. Seigneur cavalier, continua-t-il en m'appelant, soyez ma caution comme j'ai été la vôtre; la moitié de mon gain vous appartient, c'est un gain loyal, et tout ceci n'est qu'une calomnie.

Je maudissais une fois de plus mon intimité avec Perico, quand un événement plus grave vint faire une diversion heureuse à la scène où je me voyais menacé d'être acteur. Un homme sortit précipitamment d'une des pièces les plus reculées de l'appartement. Sur ses pas, un autre individu s'élança le couteau à la main, bientôt suivi par une femme échevelée qui poussait des cris aigus.

— Me laisserez-vous assassiner ainsi? s'écriait pitoyablement l'individu poursuivi, personne ne me donnera-t-il un couteau?

— Laissez-moi, laissez-moi ouvrir le ventre de ce larron d'honneur! hurlait le mari outragé.

Les femmes, par esprit de corps sans doute, poussèrent toutes à la fois des cris lamentables et se jetèrent entre les deux adversaires, tandis qu'un des amis de l'offenseur lui remettait furtivement un long couteau entre les mains. Celui-ci se retourna et se lança intrépidement à la rencontre de son rival. Les cris des femmes redoublèrent; ce fut une infernale confusion. Les deux ennemis acharnés faisaient des efforts prodigieux pour fendre les groupes agglomérés entre eux. Le sang allait couler, quand, dans la lutte engagée entre tous, la table qui supportait l'enfant mort fut renversée. Le corps alla heurter le carreau avec un bruit sourd, et les fleurs qui le couvraient jonchèrent le sol. Un large cercle s'ouvrit aussitôt autour du cadavre profané. Un cri perçant domina tout ce tumulte, et la mère désolée se jeta sur les restes de son enfant avec une suprême et navrante sollicitude.

J'en avais trop vu. Je m'élançai vers le balcon pour jeter un dernier regard sur la rue et m'assurer qu'une évasion était encore possible; mais de ce côté aussi le passage m'était fermé. Un homme venait de sortir d'une des ruelles qui s'ouvraient sur le bord opposé du canal. D'autres hommes couraient derrière lui en brandissant des armes. Ce Navaja, dans lequel Perico venait de reconnaître un confrère, avait sans doute réuni sa troupe, et j'allais le voir terminer, sans pouvoir porter secours à la victime, un de ces coups nocturnes qui font la gloire sinistre de certains léperos. L'homme qu'on poursuivait atteignit bientôt le parapet du quai et s'y adossa. Je l'entendis distinctement s'écrier :

— Arrière, lâches coquins, qui vous mettez cinq contre un!

— Courage, *muchachos!* cria de son côté celui qui paraissait être le chef de la bande. Il y a cent piastres à gagner!

Ce qui se passa ensuite, est-il besoin de le décrire? La lutte trop inégale qui s'était engagée ne dura que quelques instans; bientôt un cri de joie féroce m'annonça qu'elle s'était terminée à l'avantage des assassins. Pourtant le malheureux si lâchement attaqué respirait encore, il put même se traîner sur le pont, d'où, agitant un tronçon d'épée, il bravait encore les cinq assaillans; mais ce fut un dernier effort. De nouveau entouré par ces misérables, de nouveau il tomba sous leurs coups. Aux blafardes lueurs de la lampe qui brûlait pour les ames du purgatoire, je vis les cinq hommes soulever un corps sanglant et le lancer dans le canal, dont la surface ne fut qu'un moment troublée. Une seconde après, les assassins avaient disparu, et cela si rapidement, que je pus me demander si je ne venais pas de faire un mauvais rêve; mais la réalité me serrait de trop près pour que je pusse caresser longtemps cette erreur. Un nouvel incident vint d'ailleurs me prouver que j'étais parfaitement éveillé. Un homme à cheval sortit de la maison où m'avait conduit un si fatal enchaînement de circonstances, et dans cet homme je reconnus Perico, dans ce cheval le noble animal que j'avais amené à si grand'peine de l'hacienda de la Noria.

— Holà, drôle! m'écriai-je, ceci passe la permission; tu me voles mon cheval!

— Seigneur cavalier, reprit Perico avec un sang-froid imperturbable, j'emporte une pièce de conviction qui pourrait être accablante pour votre seigneurie.

Tel fut l'adieu que me laissa le lépero, et le cheval, vigoureusement stimulé, partit au galop. Pour moi, sans prendre congé de personne, je m'élançai à la poursuite du Zaragate. Il était trop tard, je n'entendis plus dans le lointain qu'un hennissement plaintif et le bruit du galop, que la distance rendit bientôt insaisissable. Je m'élançai à tout hasard dans une des lugubres ruelles qui aboutissaient au canal. Il me fallut errer long-temps dans ce dédale avant de retrouver un quartier connu, et le jour pointait quand je pus m'orienter. La nuit m'avait porté conseil, et je résolus de faire la déclaration en règle du malheur que j'avais causé la veille. Je me dirigeai donc résolûment vers le *juzgado de letras* (1). Quand j'entrai, le juge n'était pas encore arrivé, et j'attendis dans le vestibule. La fatigue et le sommeil ne tardèrent pas à l'emporter sur mes préoccupations de tout genre; je m'endormis sur mon banc. Des rêves confus me retraçant les scènes bizarres dont j'avais été témoin, il me sembla entendre un bruit sourd autour de

(1) Salle d'audience. Le *juez de letras* est le juge criminel.

moi, puis le silence se fit tout à coup. J'ouvris les yeux, et je crus continuer encore le cauchemar qui m'avait oppressé. Une civière couverte d'un drap ensanglanté était déposée presque à mes pieds. Une pensée me traversa l'esprit comme un éclair. Je m'imaginai que j'avais été reconnu, et que, par un raffinement de justice barbare, on voulait me confronter avec celui dont j'avais causé la mort. Je me retirai dans le fond du vestibule; la vue de ce drap sanglant m'était insupportable. Peu à peu cependant je me rassurai, et, m'armant de courage, j'allai soulever un coin du drap funèbre. Je n'eus pas de peine à reconnaître la victime. Sa belle et pâle figure, son front marqué d'une longue et mince cicatrice, avaient laissé dans ma mémoire une trop profonde empreinte. Les plantes marécageuses et le limon verdâtre qui souillaient ses joues me rappelaient aussi quel avait été le théâtre du crime. C'était bien là l'homme que j'avais vu si vaillamment mourir, que je savais si tendrement pleuré. Je laissai le drap retomber sur cette noble tête.

Un court épisode terminera ce trop long récit. Quinze jours s'étaient écoulés, et il ne m'était resté de mes aventures nocturnes qu'une horreur invincible pour toute la classe des léperos, quand je reçus l'ordre de comparaître devant un alcade inconnu. Un homme d'une quarantaine d'années, et qui m'était non moins inconnu que l'alcade, m'attendait à la barre.

— Seigneur cavalier, me dit cet homme, je suis le *farolero* que votre seigneurie a tué plus d'à moitié, et, comme cet accident a entraîné une incapacité de travail pendant quinze jours, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande une indemnité.

— Non, certes, dis-je, assez satisfait de voir que je n'avais à me reprocher la mort de personne. Combien demandez-vous?

— Cinq cents piastres, seigneur.

J'avoue que cette demande exorbitante changea immédiatement ma satisfaction en colère, et je ne pus m'empêcher d'envoyer *in petto* l'allumeur de réverbères à tous les diables. Cependant j'eus honte presque aussitôt de ces sentimens, et, l'alcade m'ayant conseillé de transiger, je fus trop heureux d'en être quitte pour le cinquième de la somme demandée par le *farolero*. Après tout, si mes études sur les léperos me coûtaient cher, l'expérience que j'y gagnais avait son prix, et, parmi ces largesses forcées, je n'avais rien à regretter, pas même les piastres que m'avait extorquées mon trop ingénieux ami Perico.

GABRIEL FERRY.

POÈMES ÉVANGÉLIQUES.

LE PRÉCURSEUR.

LIVRE PREMIER.

I.

Sur son trône d'argent aux degrés de porphyre,
Calme comme les dieux qui peuvent se suffire,
Le roi, ceint du bandeau par l'orgueil allégé,
Dans la pourpre de Tyr est mollement plongé;
Il a pour escabeau digne de ses sandales
Les crins de deux lions assoupis sur les dalles;
La hache, à ses côtés, veille au bras des licteurs;
Le palais retentit des pas des serviteurs,
Et les soldats sans nombre, épars sous les portiques,
Font sonner le pavé sous le fer de leurs piques.

Voici des nations les pâles envoyés
Déposant le tribut des villes à ses pieds;
Ils passent, et, muets en adorant sa face,
Toute crainte des dieux dans leur terreur s'efface;
Cent peuples ont saigné pour grossir son trésor,

Et cent urnes sont là pleines de lingots d'or;
Ils ont offert encor la laine deux fois teinte,
L'or et l'argent frappés du roi portant l'empreinte,
Des tigres et des lynxs les manteaux tachetés,
Les plumages d'autruche en Libye achetés,
Les coffres de santal, les robes d'écarlate,
Les perles en colliers dans les coupes d'agate.
Puis viennent, tout sellés, sur le marbre piaffans,
Les chevaux du désert, domptés par des enfans,
Et si prompts que leur vol, sur l'océan des sables,
Devance du simoun les pieds insaisissables;
Puis, d'un pas cadencé, les chameaux au long cou
Aux mains des chameliers balançant leur licou
Sous un fardeau d'ivoire et d'huiles et de gommes;
Puis les lourds éléphans, ces rochers chargés d'hommes,
Qui, s'émouvant au bruit des trompes, des tambours,
Porteront au combat les guerriers dans les tours,
Quand le roi, pour servir sa gloire ou sa justice,
S'étant levé, ceindra son glaive sur sa cuisse;
Enfin, tribut charmant, et que d'un cœur jaloux
La reine en son palais recevra de l'époux,
Cent filles du Niger, belles au sein d'ébène,
Esclaves dont peut-être une un jour sera reine,
Qui, d'un rouge collier fière, darde en passant
D'un œil sauvage et doux le sourire innocent.

Car la terre est au roi! les plaines et les ondes
Épuisent sous sa main leurs entrailles fécondes.
Aux voluptés du roi tout doit payer tribut;
Toute vie a sa joie ou son orgueil pour but.
Pour enrichir le roi, la mine ténébreuse
Livre l'or et l'airain au bras vil qui la creuse;
La mer jette à ses pieds la perle et le corail;
Pour ses chars, des chevaux s'élargit le poitrail;
Des étoiles du ciel buvant les pleurs nocturnes,
L'aloès et le nard fleurissent pour ses urnes.
Le raisin d'Engaddi n'embaume les pressoirs
Que pour verser au roi son ivresse des soirs;
Pour lui seul, pour peupler ses tours et ses galères,
Le rude enfantement ouvre les flancs des mères,
Et des vierges, pour lui, mûrissant les couleurs,
L'été d'un fin duvet dore leur joue en fleurs.

Et le roi voit, d'en haut, le flot des tributaires
De son trône effleurer les marches solitaires,
Et cette foule, au loin, s'écarter lentement
De l'amas des trésors qui monte incessamment;
Planant sur les humains, son regard les méprise.
Telle, sur la montagne, et dans sa force assise,
La tour de Siloë penche sur les coteaux
Son front proéminent et ridé de créneaux,
A l'heure où l'occident, l'inondant de lumière,
Revêt de pourpre et d'or ses épaules de pierre,
Et, sur ses larges pieds, que l'ombre déjà mord,
Du manteau flamboyant soulève un peu le bord;
Tandis qu'en longs troupeaux défilent devant elle
Les brebis et les boucs que l'abreuvoir appelle,
Poudreux, baissant la tête et l'œil demi-fermé,
Si las du poids de l'air sous ce ciel enflammé,
Que, malgré l'eau plus proche et leur soif plus brûlante,
Le pasteur doit encor presser leur marche lente.

Dans la paix et l'orgueil qui ne craint que l'ennui,
Dénombrant tout un peuple à genoux devant lui,
Tel Hérode régnait, lorsqu'entre et se prosterne
Un messager hâtif, et que la peur gouverne;
Il tremble, et dit : « Seigneur, des vieillards étrangers,
Des serviteurs nombreux à leur suite rangés,
Partis, comme l'apprend leur langue et leur costume,
Du lointain Orient où le soleil s'allume,
Viennent en demandant, par la ville en émoi :
Où donc est-il, ô Juifs! l'enfant né votre roi? »

Il dit. Mais ont paru trois fronts sacrés par l'âge
Et par la majesté du monarque et du sage.
Ces pasteurs des humains au savoir éprouvé
Parlent : « A l'orient un astre s'est levé
Que nos yeux, dans l'éther accoutumés à lire,
Sur son antique azur jamais n'avaient vu luire;
Les étoiles du ciel s'éclipsaient alentour,
Car l'astre nouveau-né changeait la nuit en jour.
Il marchait, et, du haut de la splendide voûte,
Sur terre ses rayons décrivaient une route;
Il faisait chaque soir sa halte dans le ciel,
Et nous l'avons suivi du côté d'Israël.
Les ancêtres, pour qui l'avenir fut sans voile,

Telle du roi des rois nous ont prédit l'étoile;
C'est lui que nous cherchons. Les livres des vieux temps
Témoignent aux yeux purs, en termes éclatans,
Qu'un sceptre doit fleurir dans l'heureuse Judée,
Par qui la terre entière un jour sera guidée.
Dites-nous la cité, le palais triomphal
Où, dans son berceau d'or, sourit l'enfant royal,
Pour qu'à ses pieds divins Saba, Suze et Palmyre
Présentent par nos mains l'or, l'encens et la myrrhe. »

Tel le sage Orient, dont l'esprit garde encor
Des leçons de l'Eden le mystique trésor
Et du livre des cieux interprète les pages,
Vient demander un dieu par la voix de ses mages.

D'abord paisible et sûr de son éternité,
Le roi fronce bientôt un sourcil irrité.
Il demande à la fin ses docteurs et ses prêtres;
Et ceux-ci : « Nous lisons au livre des ancêtres :
— « Bethlêm, dont les enfans seraient bientôt comptés,
« Tu n'es pas dans Juda la moindre des cités;
« Sois joyeuse! en ton sein naîtra le chef auguste
« Qui régira Sion sous une loi plus juste. » —
Donc, ô roi! dans Bethlêm, au gré des imposteurs,
Un enfant peut grandir sous des signes menteurs;
Toi, pour garder la paix à ton peuple tranquille,
Tiens l'œil de ta vengeance ouvert sur cette ville. »

Et, du maître sondant l'impénétrable front,
Ils regardent germer le vœu qu'ils flatteront.

Le roi se tait. Nul œil encore n'a vu poindre
La crainte sur sa face et la fureur s'y joindre;
Devant l'arrêt sacré qu'il veut tenir pour vain,
Le trouble de son cœur se masque de dédain.

Mais, dès le livre clos, un serviteur sinistre
Se lève, des soupçons insidieux ministre :
« O roi! ceux qui, veillant par un zèle assidu,
Vont écoutant pour toi dans l'ombre, ont entendu
D'étranges bruits gronder parmi les multitudes :
Voix qui percent les murs des prisons les plus rudes;
Voix d'ouvriers rétifs expirant sous le fouet,

Murmures de la poudre où ton pied se jouait;
Voix de vils mendians et de lépreux infâmes
Attroupant autour d'eux les enfans et les femmes,
De vagabonds guettant au coin des carrefours,
De pâtres hérissés et pleins de longs discours,
Et qui se font, le soir de leurs courses lointaines,
De mystiques appels sur le bord des fontaines;
Voix de pêcheurs grossiers, d'ignorans matelots,
Soupirs entremêlés de rire et de sanglots;
Voix d'étrangers douteux venus des caravanes,
Paroles serpentant des cachots aux cabanes,
Que les hommes impurs, méprisés, dangereux,
Déjà, comme un salut, se transmettent entre eux;
Que l'esclave murmure en s'éloignant du maître,
Disant : Le jour est proche où notre roi va naître! »

Et du tyran vieilli l'œil s'est rougi de sang,
Tant la rage en son ame avec la peur descend.
Jaune, le cou gonflé, trouant d'une morsure
Sa lèvre aux bords vineux qu'a bouffis la luxure,
D'un coup, sur le pavé, tordant son sceptre d'or,
Affreux... « Judas saura qu'Hérode règne encor!
O terre de Bethlêm, nid d'imposteurs rebelles,
J'écraserai tes fils jusqu'entre tes mamelles!
Allez, broyez du pied, égorgez par le fer
Tout mâle en son sein né de deux ans et d'hier,
Et que, sur les tronçons de leurs fruits éphémères,
Le glaive aille fouiller les entrailles des mères! »

II.

Les échos de ces mots, par cent voix répétés,
Comme des chars sanglans roulaient dans les cités,
Quand, sortis de Bethlêm, des hommes de la plèbe,
Chantant et louant Dieu, retournaient à leur glèbe;
Des harpes dans les airs et d'invisibles voix
Accompagnaient d'en haut leurs chants le long des bois.

« Nuit du message, ô nuit d'amour et de merveilles!
Près des agneaux dormans nous prolongions nos veilles,
En cercle, autour des feux, sur la montagne assis,
Écoutant des vieillards les antiques récits,

Abraham et Jacob, le grand pasteur Moïse
Marchant, par le désert, vers la terre promise,
David, roi de la fronde, et l'enfant immortel
Qui naîtra de son sang pour sauver Israël.
Voilà qu'un chant suave interrompt nos paroles;
Sur les buissons ardens luisent des auréoles,
Et, jusqu'à l'horizon, tout le désert en feu
Nous tient environnés de la clarté de Dieu.
Un chœur, un peuple entier dans les airs se compose
Des anges, des Esprits sortis de toute chose;
Ils s'élancent des bois, des sources, des rochers,
Du milieu des grands bœufs autour de nous couchés,
Et, remplissant de voix l'atmosphère enflammée,
Bientôt de Jéhovah parut toute l'armée,
Disant : — « Paix sur la terre aux gens de bon vouloir,
« Gloire au Très-Haut! Soyez pleins de joie et d'espoir,
« O bergers! dans Bethlèm le Sauveur vient de naître!
« A ces signes l'enfant se fera reconnaître :
« Il est, près d'un vieillard, d'une femme à genoux,
« Couché dans une crèche, aussi pauvre que vous. » —
Et nous partons sur l'heure, obéissant aux anges,
Nous cherchons dans Bethlèm le Christ encore aux langes,
Et nous voyons l'enfant. Le Sauveur des humains,
Souriant sous ses pleurs, nous tend ses frêles mains;
A genoux, devant lui, sa mère adore et prie,
Si belle en sa prière et si pure, ô Marie!
Qu'il semble, à sa fraîcheur, que ce lis abrité
Ne s'est jamais ouvert pour la maternité.
Les vents aigus et froids sifflent dans la cabane,
Mais sur le nourrisson veillent le bœuf et l'âne,
Et ces doux serviteurs, en l'adorant aussi,
D'un souffle épais et chaud couvrent le dieu transi.
Et nous, pauvres bergers, en disant nos cantiques,
A la sainte famille offrons nos dons rustiques,
Les agneaux les plus blancs, les petits des ramiers,
Et le lait et le miel et les fruits des palmiers;
Puis, de sauvages fleurs, de thym, de menthe fraîche,
Nous avons embaumé la paille de la crèche. »

Heureux pasteurs! à vous tout d'abord s'est montré
L'enfant divin, l'enfant promis et désiré.
Les sages, que le monde avec orgueil écoute,
Ont perdu leur étoile et demandent la route;

Les docteurs de la loi, dont le cœur ne bat plus,
Citent le texte mort de leurs livres mal lus;
Les rois contre celui dont le règne se lève
Invoquent les bourreaux et tirent le vieux glaive.
Pour vous seuls, ô bergers, ô cœurs simples et droits,
Le désert s'est peuplé de regards et de voix;
Vous seuls pouviez prêter une oreille assez pure
Aux chansons des Esprits épars dans la nature,
Et, dirigés par eux vers un pauvre berceau,
Vous avez les premiers trouvé le dieu nouveau,

III.

Ton œuvre est faite, ô roi! ta crainte et ta colère
S'éteindront, à la fin, dans le sang populaire.
Le bourreau vigilant fouille encor, dans Judas,
Les berceaux échappés aux meutes des soldats;
Pas de toits si cachés, pas de tours si puissantes,
Ni ruses ni fureurs des mères rugissantes,
Rien n'a sauvé leurs fils marqués par tes soupçons :
Le fer a sur le sein cloué les nourrissons;
Dans le réduit secret qui les dérobe encore
L'incendie allumé les trouve et les dévore;
Sur les dalles brisés, comme des fruits trop mûrs,
Leur sang mêlé de lait jaillit contre les murs;
Dans les places, les cours, les sentiers qui ruissellent,
De ces frêles agneaux les débris s'amoncellent.

C'est alors qu'une voix dans Rama s'entendit,
Des pleurs et des sanglots, comme il était prédit,
Et ces longs hurlemens, roulant de faîte en faîte,
Qu'au fond de sa caverne écoutait le prophète;
Rachel pleurant ses fils... Jamais tu ne voulus,
Mère, être consolée, alors qu'ils ne sont plus.

Or, deux anges, sortis de ces murs lamentables,
Précédaient, dans la nuit, deux familles semblables.
Avec leurs fils sauvés, par des chemins divers,
Les deux couples élus fuyaient, d'ombres couverts;
L'un, — dont l'enfant, au bras d'une mère plus belle,
De son front plus divin répand l'éclat sur elle,
Ce fils que, vers la crèche avec amour rangés,

Ont appelé Sauveur les rois et les bergers, —
Vers l'Égypte marchait, vers la terre des sages
Où s'est accumulé le savoir des vieux âges,
Où la Grèce a versé les trésors agrandis
Des saints enseignemens qu'elle y puisait jadis;
L'autre, — plus chargé d'ans et d'aspect plus austère,
Avec un fils pareil aux enfans de la terre, —
S'approchait du désert, berceau des visions,
Trépied toujours fumant des inspirations,
Bûcher où, pour mourir en nous cachant ses traces,
S'enfonce, au jour marqué, l'Esprit des vieilles races,
Qui, renaissant du feu, vole, oiseau rajeuni,
Et poursuit dans les temps son voyage infini.

LIVRE SECOND.

I.

Dans les plaines où luit, d'un éclat jaune et morne,
Des sables ondoyans l'aridité sans borne,
Loin des puits et de l'ombre et plus loin des humains,
Est accroupi, couvrant sa tête de ses mains,
Fauve, sombre, immobile et différant à peine
Des rochers calcinés perçant la molle arène,
Un homme aux durs contours, aux flancs maigres, nerveux,
Inculte, hérissé de barbe et de cheveux;
Un éclair parfois brille en son orbite cave,
Il a l'œil d'un voyant et l'habit d'un esclave;
Des lanières de cuir serrent contre ses reins
Les poils roux du chameau tissus avec des crins;
Hors lui seul, il n'est pas, sous ce ciel rouge, une ame,
Pas un insecte errant dans cet air tout de flamme,
Pas un brin d'herbe et pas une haleine de vent;
Lui seul, dans la fournaise, a pu rester vivant;
Autour de lui, sans fin, le silence et le vide,
Et du sable éternel la mer morte et livide;
La lumière, inondant son immense prison,
D'un cercle épais de feu ferme tout horizon.

Or, l'hôte du désert qui, sans tomber en cendres,

Habite ainsi le feu, pareil aux salamandres,
Disait : — « Toi que j'entends, où donc es-tu caché,
Esprit retentissant à mon ombre attaché?
J'écoute, je te suis; seul avec ta parole,
Sourd à toutes les voix de ma chair que j'immole,
J'ai marché bien des jours, bien des nuits, sans savoir
Où tu fais ta demeure, Esprit, et sans te voir.
Dans les buissons ardens peut-être tu te voiles?
Incliné sur les puits où tremblent les étoiles,
Le moindre bruit de l'eau tient mon ame en suspens,
Mais au fond je n'ai vu nager que les serpens.
Dans les bois du Carmel, en écartant leurs branches,
J'ai vu des nids s'ouvrir et fuir des ailes blanches,
Et dans l'antre, devant mon œil qui te poursuit,
L'œil sanglant du lion flamboyer dans la nuit.
En tous lieux, dans la plaine ou la vallée étroite,
Dans les flots, ta voix parle à ma gauche, à ma droite;
Jamais pourtant, Seigneur, tu n'as voulu montrer
La gloire de ton front que je viens adorer. »

— « Va partout où des yeux le rayon peut s'étendre;
Ne te lasse jamais ni de voir, ni d'entendre;
Que ton regard des bois perce les sombres murs;
Fouille au creux des volcans; du bord des puits obscurs,
Vois l'onduleux serpent sillonner les eaux calmes;
Entr'ouvre les rameaux des cèdres et des palmes,
Écoute leurs oiseaux, et considère encor
Le grand désert couché dans sa cuirasse d'or;
Des sables, des forêts, des flots, d'où qu'elle vienne,
La voix qui parlera sera toujours la mienne. »

— « Seigneur! te voir un jour, pour prix des ans nombreux
Consumés au désert en jeûnes rigoureux!
Tu le sais, j'ai si bien dompté la faim grossière,
Qu'on dirait que je vis de flamme et de poussière.
Marchant vers l'horizon, qui recule toujours,
A peine ai-je trouvé, tous les deux ou trois jours,
Une source, un peu d'herbe et quelques sauterelles.
J'ai quitté la maison, la vigne paternelles,
Et ma mère et les miens, pour suivre ton sentier;
A tes commandemens j'appartiens tout entier;
A peine des humains sais-je encor le visage;
Donne-moi mon salaire après ce dur voyage,

Découvre-moi ta face, et ces lèvres d'où sort
Un souffle nourricier plus puissant que la mort. »

— « Que veux-tu? Je n'ai pas de lèvres ni de face.
Renonce à me trouver dans un coin de l'espace;
Je n'habite pas l'antre, ou le cèdre, ou le puits.
Tes bras s'ouvrent en vain pour me saisir; je suis
Plus prompt que le simoun, et plus insaisissable
Que n'est dans un rayon l'atome ailé de sable,
Plus subtil que le feu, plus transparent que l'eau,
Plus fluide que l'air agité par l'oiseau.
Touche, là-haut, des nuits les blanches étincelles;
Moi je suis plus lointain, plus innombrable qu'elles.
Enlace dans tes bras le désert ou les mers,
Moi je suis plus grand qu'eux, plus un et plus divers;
Je suis plus beau, je n'ai ni couleur ni figure;
Qui prétend m'avoir vu commet une imposture.
Reste mon serviteur, écoute, obéis-moi,
Moi, lorsque tout se tait, qui retentis en toi...
Mais c'est assez; tes yeux ont puisé de lumière
Ce qui peut en tenir sous l'humaine paupière;
Va, tout plein du désert, prêchant ce qu'il t'apprit,
Homme, retourne aux lieux d'où t'a tiré l'Esprit. »

— « Moi, ton hôte, ô Seigneur, m'enfermer dans les villes,
Et porter avec eux le joug des lois serviles,
Faire aspirer ton souffle à leurs poumons impurs! »

— « T'ai-je dit d'habiter à l'ombre de leurs murs?
Tu parlerais en vain dans leurs palais frivoles;
Il faut l'ardent soleil, l'air libre à tes paroles.
Dans le bruit des cités la voix de Dieu se perd;
Il faut que les humains retournent au désert,
Qu'ils brûlent leurs vieux toits, qu'ils partent, qu'ils oublient
Leurs trésors, leurs plaisirs, ces chaînes qui les lient,
Les festins éternels, les fornications,
Viciant jusqu'aux os les générations.
Le jeûne du désert est leur dernier remède;
Tu ne peux rien sur eux si le désert ne t'aide.
Mais, aussi loin que toi, nul, sans mourir brûlé,
N'offensera du pied ce sable immaculé;
Va plus près d'eux, habite une terre moins rude
Dont leurs cœurs puissent mieux porter la solitude,

Où l'air, plus tempéré par l'ombre et par les eaux,
Ait l'humide douceur qu'il faut à ces roseaux.
Va-t'en vers le Jourdain, prêchant la pénitence,
La crainte, la justice : un autre qui s'avance,
D'une loi plus parfaite enseignant le devoir,
Porte un mot plus divin que tu n'as pu savoir.
Va donc, reprends le peuple, et qu'un flot pur le lave
Des taches de la chair qui le rendait esclave.
A toi de nettoyer de tout le vieux levain
Le vase qu'un plus digne emplira de son vin.
Pars, et si tu trouvais, avant d'atteindre au fleuve,
Le zèle du désert dans quelque ame encor neuve,
Mène-la plus avant dans ce pays ardu
Où ta chair s'est durcie, où tu m'as entendu.
Tout homme doit venir aussi près que possible
De ces lieux où ton œil voulut voir l'invisible. »

II.

Or, docile à l'Esprit, Jean se leva soudain,
Et l'ardent précurseur marcha vers le Jourdain;
Et déjà le suivaient, dans ses sentiers austères,
Des hommes imitant ses jeûnes solitaires.
Tous dans les vives eaux, à sa voix, se plongeaient
Affranchis de la chair, et tous l'interrogeaient :

— « O maître, qu'as-tu vu, qu'as-tu fait, dis, ô maître,
Dans la contrée où nul après toi ne pénètre? »

— « Comme vous m'écoutez, j'écoutais une voix. »

— « Qui te parlait, celui qu'aperçut autrefois
Moïse, et qui grava ses décrets sur dix tables?
Maître, dis-nous sa forme et ses traits redoutables?
Peut-être ce conseil qui marchait avec toi,
C'était entre tes mains le livre de la loi;
Les aïeux, le passé dont tu faisais l'étude,
De leurs doctes leçons peuplaient ta solitude? »

— « Mes yeux n'ont jamais lu qu'aux pages du désert,
Et son esprit au mien s'est peut-être entr'ouvert.
J'ignore des aïeux la sagesse éphémère,

Et j'oubliai, là-bas, jusqu'au nom de ma mère.
Je vous offre après moi le livre souverain
Que nul n'a copié sur l'écorce ou l'airain;
Les étoiles au ciel en ont tracé les pages;
Par les monts sinueux, les forêts, les rivages,
Par le flot qui serpente et l'herbe qui fleurit,
Son vaste enseignement sur la terre est écrit;
Pour y lire, il suffit d'en aimer les merveilles,
D'être pur et d'ouvrir ses yeux et ses oreilles,
Et d'aller quelquefois, priant, loin des cités,
Seul, écouter son cœur, dans les lieux écartés;
C'est mon livre éternel, je laisse en paix les autres. »

— « Chaque année, à Sion, comme ordonnent les nôtres,
Disciple du désert, les autels négligés
N'ont pas eu ta prière et les dons obligés;
Tu n'as jamais offert encens ni sacrifice? »

— « Non; à d'autres présens je crois Dieu plus propice.
Je n'égorgeai jamais, sur les autels anciens,
Les brebis et les bœufs comme les pharisiens.
Sur les sables fumans des plaines d'Idumée,
J'offrais ma propre chair de jeûnes consumée,
Et mes vils appétits, et tout penchant grossier,
Retranché par l'esprit plus aigu que l'acier.
Non, je n'ai pas prié dans ces enceintes vides
Où tombent des docteurs les paroles arides,
Mais au temple de vie, où mes sens, immolés,
Dans la lumière et l'air se sont renouvelés;
Je m'y dépouille encor, chaque fois que j'y plonge,
De quelque impur lambeau de haine et de mensonge.
Donc, vous qui me suivez dans le lit des torrens,
Rendez-vous comme moi nus, maigres, ignorans;
Chassez loin dans l'oubli toutes vieilles doctrines,
Et que la vieille chair sèche sur vos poitrines. »

— « Ta voix, maître, nous semble inviter à la mort! »

— « Nul ne vivra toujours sans s'immoler d'abord,
Sans avoir traversé, voyageur intrépide,
La région du vide et le sable torride.
Écoutez le désert : « Sur mes sables sans fin
« J'endure le soleil et la soif et la faim;

« Je n'ai ni frais manteau de gazon, ni ceinture
« De ruisseaux ombragés, ni turban de verdure.
« Je jeûne et je suis nu de toute éternité;
« C'est pourquoi le Seigneur m'a toujours habité,
« Et tous les cœurs impurs, en qui la mort pénètre,
« Doivent se consumer dans mes feux, pour renaître. »

— « Maître, à qui le désert a parlé si souvent,
Dans ses secrets sentiers conduis-nous plus avant;
Sans doute il t'a montré ce que l'œil ne voit guères? »

— « Non, la terre m'offrit ses spectacles vulgaires.
J'ai vu les loups gloutons et les chacals, plongés
Dans le sang des troupeaux par le tigre égorgés,
Luttant pour assouvir leur faim terrible, ancienne,
Quand l'horrible chasseur avait repu la sienne;
Ils mangeaient ardemment, longuement, sans repos;
Après la chair encor leurs dents broyaient les os.
Mais je n'ai jamais vu la brute, dans son antre,
Mourir de plénitude en festoyant son ventre.
En vérité, sachez que les chiens et les loups,
Hommes, dans leurs repas, sont moins hideux que vous!
J'ai vu, lorsqu'au printemps le rut les aiguillonne,
Se cherchant, s'appelant, le lion, la lionne;
Le couple en rugissant sur l'herbe se roulait;
De leurs fauves plaisirs le sol même tremblait.
Puis, de forts lionceaux, apparus à la vie,
Attestaient de l'amour la sainte loi suivie.
Et je dis : Les lions, dans leurs fougueux hymens,
Sont plus purs devant Dieu qu'aujourd'hui les humains,
Et, libres des forfaits que la nature abhorre,
Condamnent vos cités, ces filles de Gomorrhe! »

— « Parle encor du désert, ô maître, tes discours
Dussent-ils accuser et maudire toujours;
Ne t'a-t-il pas montré des choses moins cruelles? »

— « J'ai vu les grands troupeaux des daims et des gazelles,
Après un long parcours de sables, de rochers,
Trouver enfin la source et le gazon cherchés;
Et tous se répandaient sur la pelouse verte,
Chacun broutait un peu de l'herbe à tous offerte;
Et je ne voyais pas le plus faible, à l'écart,

Contraint par le plus fort de lui céder sa part;
Et, plutôt que laisser mourir de la famine
Le troupeau fraternel qui suit sa loi divine,
Notre père commun, devant les pieds des daims,
De ce vert oasis allongeait les jardins.
J'ai vu, dans ses travaux, le peuple des abeilles
De sa ville embaumée ordonnant les merveilles;
Des flancs de l'arbre creux, nettoyés avec soin,
De nombreux ouvriers se répandent au loin,
Et nul, en épuisant les parfums des calices,
Ne songe à s'enivrer d'égoïstes délices;
Tous travaillent; aussi la féconde cité
Conserve tout l'hiver les présens de l'été;
L'abondance l'habite, et la ruche encor laisse
Fuir des fentes du chêne un trop plein de richesse,
Et répand, pour la faim du pauvre voyageur,
L'aumône d'un miel pur béni par le Seigneur. »

III.

Loin des hommes, ainsi, la voix de Jean captive
Des élus du désert la famille attentive.
Puis, quand il vint plus près des pays habités,
De nouveaux pénitens sortaient de tous côtés;
Car le bruit de son nom, dans les cités surprises,
Tombait, comme apporté du désert par les brises.
Tels d'un fleuve lointain, dans le calme des nuits,
Avec l'odeur des bois roulant vers nous les bruits,
Un vent frais les répand, en sonores bouffées,
Dans les murs des cités de poussière étouffées.
Plusieurs, dans la mollesse et les mauvaises mœurs,
S'éveillaient et marchaient, frappés de ces rumeurs,
Et couraient au-devant de celui qui châtie,
Et courbaient sous sa main leur tête repentie,
Jeûnant, marchant les reins du cilice entourés,
D'un besoin de douleur tout à coup dévorés.
Or, du maître en courroux, dont la voix tonne et gronde,
Plus le joug est sévère et plus la foule abonde;
Et lui, les flagellant du fouet de leurs péchés,
Savait rouvrir aux pleurs les yeux les plus séchés.

« Age impur, race avide, au front bas, à l'œil terne,

Qui gouverne le peuple et que la chair gouverne!
Leurs monstrueux festins, leurs amours plus hideux,
Répandent la famine et la peste autour d'eux;
Les plus divins trésors de la terre y périssent,
La perle s'y dissout, les vierges s'y flétrissent,
Et meurent par milliers dans leurs embrassemens;
Tous leurs jeux sont ornés de l'aspect des tourmens;
Des hommes, déchirés par ces hommes de proie,
Dans leurs viviers sanglans engraissent la lamproie.
Toi qui portes leur joug et le trouves si dur,
Peuple, en ta pauvreté tu n'es pas moins impur!
Tu prends part, quand tu peux, à leur orgie infâme,
Où tous vous oubliez que vous avez une ame.
Vous, lâches affranchis, vous avez regretté
Les ognons de l'Égypte et la captivité.
D'une chaîne à vos cous souffrant la flétrissure,
Pour savourer en paix l'ivresse et la luxure,
Devant l'or et l'argent vous vous agenouillez.
Les grands et les petits, vous êtes tous souillés;
Vous êtes corrompus dans vos forces viriles;
Votre exécrable hymen rend les femmes stériles.
Jeûnez donc, refusez le pain même et le vin,
L'amour dont vous avez flétri le nom divin;
Quittez femmes et sœurs, car vous avez fait d'elles
Un servile bétail et d'impures femelles;
Laissez là vos enfans, qui, dans votre maison,
D'un exemple mortel aspiraient le poison.
Vous ne méritez plus ni cités, ni familles.
Jeûnez donc de l'aspect de vos fils, de vos filles,
Fuyez même la face humaine; allez, épars,
Habitant les rochers comme les léopards,
Et pleurez, au désert, les jours où vous vécûtes,
Tels que vous gagneriez en imitant les brutes,
Tels que, dans votre chair menacés de pourrir,
Il faut la retrancher si vous voulez guérir. »

Debout sur une roche étroite, et que du fleuve
La blanche écume atteint, si peu que l'eau s'émeuve,
Pieds nus, d'un long bâton armé comme un pasteur,
Il s'appuie, et, parlant de toute sa hauteur,
Châtie ainsi la foule incessamment accrue,
De loin, pour l'écouter, vers le fleuve accourue;
Foule étrange de gens incultes ou maudits,

Pâtres, bandits, soldats semblables aux bandits;
Obscènes mendians aux sourires farouches;
Publicains aux doigts noirs, au front blême, aux yeux louches,
Sur de tels compagnons encor peu rassurés;
Et, couvertes de fard, de voiles bigarrés,
Sanglotant et joignant leurs mains de pleurs mouillées,
Maintes filles de joie, en groupe agenouillées.
Tous attentifs, les uns sur le sable couchés,
D'autres assis plus loin dans les creux des rochers,
Sous les grands aloès et sous les palmiers rares,
Cherchent l'ombre et le frais dont ces lieux sont avares;
D'autres, pour voir le maître et l'ouïr à leur gré,
Entrent jusqu'aux genoux dans le fleuve sacré.
Tout fait silence au loin, le vent, l'eau jaune et lente,
Et des plaines de Gad l'immensité brûlante.
Seul, l'homme du désert parle à ce peuple, et dit
Ce qu'il peut répéter de ce qu'il entendit :

« Rendez droits les sentiers et préparez la voie;
Toute chair connaîtra le salut et la joie.
Approchez! Le Seigneur est déjà sur le seuil;
Des superbes sommets son pied courbe l'orgueil.
Loin des molles cités que l'esclavage habite,
Venez, dans le désert, attendre sa visite;
Venez, et, par le jeûne et les mâles travaux,
Faites-vous des cœurs neufs et des membres nouveaux.

« Pour tirer ses élus des longues servitudes
Dieu les pousse lui-même au fond des solitudes.
Il fait, pour les nourrir dans l'aride séjour,
De la manne du ciel leur pain de chaque jour.
Le désert affranchit le corps ainsi que l'ame;
La fierté se respire avec ses vents de flamme.
Venez! dans la prière et l'air libre des monts
Vous secouerez le joug des rois et des démons.

« Et si la solitude en votre ame agrandie
De sa soif immortelle allume l'incendie,
Le prophète apparaît qui jamais ne faillit;
Il frappe le rocher, et l'eau vive jaillit,
Jaillit à flots pressés et coule intarissable;
Elle creuse son lit sur le roc, dans le sable,
Et vous y buvez tous, esclaves triomphans,

La liberté, la vie. Hommes, femmes, enfans,
Tous s'y viennent plonger, et toute plaie immonde,
Toute marque des fers disparaît sous cette onde;
Vous marchez jeunes, purs, pleins d'audace et de foi,
Vers le mont foudroyant d'où descendra la loi.

« Venez donc! au passé dites l'adieu suprême,
Entrez tous hardiment dans la mer du baptême;
L'eau renferme la force avec la pureté
Et l'oubli des douleurs de la captivité;
La terre, aux anciens jours coupable, y fut lavée.
L'onde en touchant le corps fait que l'ame est sauvée,
Elle donne une voix prophétique aux roseaux;
L'esprit du Dieu vivant flotte encor sur les eaux! »

Tel Jean les entraînait dans le sein pur du fleuve
Pour engendrer au père une famille neuve,
Et tous y descendaient, confessant leurs péchés,
Et devant lui passaient, et, sur leurs fronts penchés
Élevant à deux mains la conque qui déborde,
Jean répandait à flots l'eau de miséricorde.
D'un peuple si nombreux le Jourdain se remplit,
Que les hommes couvraient ses rives et son lit.
Durant l'automne, ainsi, quand les forêts sont mûres,
Un grand vent, annoncé par de lointains murmures,
Éclatant tout à coup, enlève en tourbillons
Les feuilles, les rameaux qui comblent les sillons;
Sur la vigne et les prés, comme un épais nuage,
Ils courent, longuement balayés par l'orage,
Tant qu'au bout de la plaine ils n'ont pas rencontré
Le lac qui les reçoit dans son lit azuré;
Le feuillage, en monceaux, sur l'eau tombe et s'amasse,
Et d'une nappe sombre il en couvre la face.

IV.

Or, des pharisiens enveloppés d'orgueil,
Des scribes pleins de fiel, mais le sourire à l'œil,
Des prêtres méditant déjà leur anathème,
Attendaient à l'écart pour s'offrir au baptême;
Et Jean les reconnut, et de sa rude voix :
« Hypocrites maudits, est-ce vous que je vois?

Qui vous apprit à fuir les futures colères,
A tromper l'œil du maître, ô race de vipères?
Malheur à vous! Armés de longues oraisons,
Des veuves, des enfans vous mangez les maisons;
Et, selon le tribut que la peur vous apporte,
Vous nous ouvrez du ciel ou nous fermez la porte,
Comme de votre bien trafiquant ici-bas
Du royaume d'amour où vous n'entrerez pas.
Malheur à vous! Quand Dieu daigne envoyer un sage,
De l'avenir au peuple apportant le message,
Votre haine le suit et le désigne aux rois
Qui le font flageller et clouer à la croix.
Maintenant s'enquiert-on de vos œuvres, vous dites :
Oh! nous sommes les fils des saints et des lévites!
Et Dieu dit : Ces gentils, ces hommes sans aïeux,
J'en fais mes ouvriers, mes fils les plus pieux.
Cessez donc de parler des vertus de vos pères,
Montrez à votre tour des œuvres salutaires;
Car la hache est à l'arbre, et va dans un moment
Jeter au feu tout bois infertile et gourmand. »

Et le peuple inquiet l'interrogeait : « O maître,
Que faire donc? » Et Jean : « Voici ce qui doit être;
Quiconque a deux habits lorsqu'un autre homme est nu,
Doit donner le meilleur à ce frère inconnu,
Et quiconque a du pain, un toit, un héritage,
Doit à ceux qui n'ont rien en faire le partage. »

Or, au fond de leurs cœurs ils se demandaient tous :
« Jean n'est-il pas le Christ apparu parmi nous? »
Et lui : « Je ne suis pas le Messie, et pas même
Un prophète. Je viens vous donner le baptême;
Je viens laver dans l'eau les hommes pénitens,
Et préparer la voie à celui que j'attends.
Voyez : lorsque la nuit vers l'occident recule,
Annonçant le soleil, paraît le crépuscule;
Le Seigneur, de là-haut, l'envoie avec amour
Aux yeux que blesserait le brusque éclat du jour;
Il vient, il verse à flots sa limpide rosée,
La moindre fleur des champs est par lui baptisée;
Aux arbres des chemins comme à ceux des forêts
Chaque rameau lavé luit plus vert et plus frais,
Afin que le soleil n'échauffe rien d'immonde

En visitant le sein du bourgeon qu'il féconde.
Ainsi, moi, précurseur d'un baptême nouveau,
Pour vous purifier je vous plonge dans l'eau;
Mais, comme un grand soleil nécessaire à la vigne,
Un autre va venir, dont je ne suis pas digne
De toucher la sandale, et dans l'esprit de Dieu
Il vous baptisera du baptême de feu;
Sa flamme au sang d'Adam rendra toute sa force,
A la sève ascendante il ouvrira l'écorce,
Afin que le vieux cep que le père a planté
Donne au saint vendangeur le fruit de charité. »

V.

Jusqu'alors confondu dans le peuple en prières,
Et simple comme un frère au milieu de ses frères,
Un homme au front pensif, mais sans austérité,
Se lève et vient s'offrir, si divin de beauté
Qu'une lueur paraît émaner de sa face,
Et que les yeux émus s'humectent quand il passe.
Un sourire aperçu de tout être innocent
Attire à lui les cœurs d'un attrait tout-puissant;
Les tout petits enfans, pareils encore aux anges,
De son manteau d'azur viennent baiser les franges,
Et de ses cheveux blonds les oiseaux soupçonneux
De l'aile en se jouant touchent l'or lumineux.
Il marche; aux pieds de Jean à son tour il s'arrête,
Au baptême commun il tend déjà la tête;
Voilà qu'un grand frisson saisit, à son aspect,
Le baptiseur courbé de crainte et de respect;
Il refuse et lui dit : « Ah! Seigneur, c'est vous-même
De qui j'implore ici le don du vrai baptême;
Je baptise dans l'eau, maître, et vous dans l'esprit. »
Mais celui-ci : « Faisons ce que Dieu nous prescrit. »
Jean cède, et de sa main sur l'homme pur s'écoule
La même eau qui lavait les péchés de la foule.
Et dès qu'au bord du sable ont paru, hors de l'eau,
Les pieds étincelans du baptisé nouveau,
Voilà que le ciel s'ouvre, un large éclair en tombe,
L'Esprit de Dieu descend sous forme de colombe,
Une voix dit dans l'air, où la splendeur a lui :
« C'est mon fils bien-aimé, je me complais en lui. »

De lui seul et de Jean cette voix entendue
Remplit de longs échos l'invisible étendue,
Et, palpitant d'amour du nadir au zénith,
Dans son sein attentif l'univers la bénit.
Les germes non éclos de toutes créatures,
Les vieux morts attendant au fond des sépultures,
Les globes nouveau-nés et dans leur floraison,
Les anges, les Esprits d'amour et de raison,
Le cèdre et l'humble mauve en ses frêles corolles,
Tout a frémi d'attente au vent de ces paroles;
Car, en montrant à Jean celui qu'il espérait,
La colombe annonça Jésus de Nazareth!

Faites silence, ô voix des prophètes, des sages;
Descendez de votre aigle, ô porteurs de messages;
Mourez avec la nuit, étoiles, pâles sœurs :
Le vrai soleil éteint les flambeaux précurseurs!
En rayons inégaux autrefois dispersée,
La lumière elle-même enfin s'est élancée,
Et le Verbe, que Dieu mesurait entre vous,
Est donné sans mesure à ce cœur humble et doux.
Donc, ô Jean, la plus grande entre les voix humaines,
Sagesse du désert, flot des douze fontaines,
Ton baptême finit sur ce front tout-puissant;
Tu n'as plus sur la terre à verser que ton sang.

LIVRE TROISIÈME.

I.

Les urnes, les trépieds, les flambeaux étincellent
Dans le festin d'Hérode, et les fleurs s'amoncellent.
Des hôtes accoudés les robes à longs plis
Jettent mille couleurs sur la pourpre des lits.
Les échansons, levant à deux mains les amphores,
Versent les vins mielleux; les blanches canéphores,
Dans les paniers tressés d'argent flexible et fin,
Offrent les blonds gâteaux étalés sur le lin.
Les disques sont chargés de mets savans et rares.
Sur les tables de jaspe, en figures bizarres

De fleurs et d'animaux que l'art a transformés,
L'ivoire et les métaux semblent s'être animés.
L'encens fuit des trépieds en vapeur tournoyante,
Le nard, aux lampes d'or, brûle dans l'amiante.
Le festin chante et rit, et mêle à tous momens
Le bruit des coupes d'or au son des instrumens.
La lyre alterne avec les flûtes et les trompes.
Le roi veut aujourd'hui montrer toutes ses pompes;
Au sortir de sa fête, il faut que mille voix
Le proclament heureux et grand parmi les rois,
Car il goûte à la fois le meurtre et l'adultère;
Le belle Hérodiade, enlevée à son frère,
A su, d'un cœur usé réveillant les désirs,
Mêler ses cruautés d'incestueux plaisirs.
Grands et riches sont là, mendiant ses sourires,
Des rois les plus mauvais ministres cent fois pires,
Qui des vices du maître ont toujours fait leurs dieux.
Mais les bruits échappés de cet antre odieux
Attroupent alentour l'oisive multitude.

II.

Or, loin des carrefours qu'il hantait d'habitude,
Ce jour-là, mendiait, aux portes du palais,
Vieux, d'ulcères rongé, Lazare; les valets,
Arrogans et cruels, et dignes de leur maître,
Le huaient, le battaient dès qu'il osait paraître;
Il souffre de la faim, et voudrait seulement
Avoir pour toute aumône et tout soulagement
Les plus minces débris, les miettes de la table;
Mais nul ne les lui donne, et sa voix lamentable
N'éveille sur ce seuil que l'insulte et les coups;
L'esclave armé du fouet le chasse avec courroux,
De l'aspect du lépreux craignant quelque souillure;
Mais les chiens s'approchaient et léchaient sa blessure.

O cœurs des mendians à l'outrage endurcis!
Plus bas, sur l'escalier, le vieillard reste assis, —
Impérieuse faim! et, tenace, il bourdonne
De l'appel usité le refrain monotone.
Des enfans vagabonds criant : Sus au lépreux!

De boue et de clameurs le harcelaient entre eux,
Puis du bâton fuyaient en riant la menace.

Tout à coup, s'avançant à grands pas sur la place,
Un homme s'est montré; sous sa saie en lambeau,
Sous son poil noir, ses os semblent percer sa peau;
Montant vers le palais, il va franchir la dalle
Où gronde le vieux pauvre, où sa lèpre s'étale;
Mais Lazare, à l'aspect d'un nouveau mendiant
Plus jeune et plus hardi, s'irritait, lui criant :
« Retire-toi d'ici, misérable! est-il juste
Qu'avec ces bras nerveux, encor vert et robuste,
Un pareil fainéant dérobe ici la part
Qu'on donnerait peut-être à l'infirme, au vieillard? »

Et les pierres volaient avec les cris lancées
Sur le noir étranger; et lui, de ses pensées
Distrait, parle, et, laissant à l'autre son erreur :
« Quel mal ici te fais-je? où tend cette fureur?
Qu'ai-je dit? ai-je ôté rien des mains de personne,
Ou t'aurais-je envié l'aumône qu'on te donne?
Ce seuil, tu le sais bien, si dur aux supplians,
Ne peut-il pas tenir, hélas! deux mendians?
Tais-toi, renonce aux coups, à l'insulte farouche;
Si je frappais, ce poing te briserait la bouche,
Et du festin j'aurais, pour moi seul, les débris. »

Mais, redoublant alors les pierres et les cris,
Le lépreux : « Écoutez ce bavard; sur mon ame,
De même, au coin du feu, grogne une vieille femme!
Viens, et je fais pleuvoir tes dents sous ce bâton,
Et je veux te traiter comme le porc glouton
Surpris à dévorer les blés semés pour l'homme,
Et qu'avec son épieu le laboureur assomme. »

La foule du portique encombrait les degrés,
Passans, soldats, valets, par ces cris attirés;
Et ceux-ci se penchaient au bord des balustrades,
Riaient, faisant de loin signe à leurs camarades.
Ils excitaient Lazare, et c'était un concert
De rire et de clameurs. Mais l'homme du désert
Darde un œil tout-puissant sous sa fauve crinière,

Se dresse, et rejetant son front large en arrière :
« Fils d'Israël, dit-il, ô peuple sans pitié,
Par le joug des gentils justement châtié !
Aux pauvres voilà donc l'aumône que vous faites ?
Durs, moqueurs, insolens pour vos frères, vous êtes
Toujours prêts à ramper dans l'adoration,
Quand passent le licteur et le centurion.
Bien dignes de servir, de trembler sous un homme,
De marcher enchaînés vers Babylone ou Rome,
Vous qui ne servez plus le Seigneur et riez
Des captifs qu'à son joug la misère a liés !
Les chiens des carrefours, les brutes vous enseignent
Vainement la pitié : sur ces membres qui saignent,
Caressans au lépreux, ils lèchent; vous mordez;
Vous bafouez encor ceux que vous lapidez..... »

Il parle, et tout à coup une voix : « C'est lui-même,
Criait-elle, c'est Jean qui donne le baptême. »
Et la foule, déjà frappée en l'écoutant,
Des rires au respect changée en un instant,
Se presse et fait silence, et lui reprend : « Mon frère! »
— Vers Lazare tourné, — « loin de nous la colère;
L'humble bonté du cœur convient aux malheureux;
Qui pourra les aimer s'ils ne s'aiment entre eux ?
Le pauvre allégera son fardeau de misères
En marchant dans la paix et l'amour de ses frères.
Toi, Lazare, affamé, nu, maudit par les tiens,
Toi qui n'as jamais eu que la pitié des chiens,
Dont le corps et le cœur ne sont plus qu'une plaie,
Cesse un jour de haïr, sois patient; essaie
De pardonner, d'aimer; apprends-nous ce devoir.
Dieu compta tes douleurs, et peut-être ce soir
Des anges imprévus, te prenant sur leurs ailes,
Dans le sein d'Abraham, où dorment les fidèles,
Blanc, vêtu de fin lin, un bandeau d'or au front,
Au festin nuptial, ami, t'emporteront.
Mais l'homme de céans qui se fait rendre un culte,
Et de ses longs banquets jette à ta faim l'insulte,
Alors, étant scellé dans sa tombe de fer,
Lèvera ses yeux lourds des ombres de l'enfer, —
Et d'Abraham, au loin, découvrant la lumière,
Et Lazare en son sein, — fera cette prière :
Abraham, oh! pitié! laisse approcher un peu

Lazare, et se pencher sur ma couche de feu;
Qu'il trempe au moins dans l'eau son doigt, et qu'il en touche
Ma langue, ardent tison qui me brûle la bouche;
Car d'un supplice affreux je souffre... Mais la voix
D'Abraham : — Tu n'as eu dans tes jours d'autrefois
Que joie et que plaisirs, Lazare que misères;
Paie aujourd'hui le prix de tes biens éphémères;
Lazare va jouir de son bonheur au ciel,
On l'achète en souffrant, mais il est éternel. —
Voilà ce que dira la justice; et toi-même,
O lépreux, invoquant votre père suprême,
Tu voudras obtenir pour ce riche damné
Le don de la pitié qu'il ne t'a pas donné;
La prière du pauvre elle-même, ô Lazare,
N'éteindra pas le feu qui doit ronger l'avare.
En vérité, celui qui met son cœur dans l'or
L'enfouit à jamais avec ce lourd trésor;
Il ne peut plus monter vers les divines sphères.
Et je dis : L'or et Dieu sont deux maîtres contraires,
Et par un trou d'aiguille un câble entrerait mieux
Qu'un riche n'entrera par la porte des cieux. »

Le peuple ému disait : « Parle encore, ô prophète! »
Mais lui, sans plus l'entendre et sans tourner la tête,
Droit au seuil d'où l'orgie au loin a retenti
Monte, laissant Lazare en pleurs et converti;
Et, bravant des valets le groupe encore hostile,
Il franchit fièrement le royal péristyle.

III.

Le festin redoublait de joie et de splendeurs,
Et déjà, de l'ivresse annonçant les ardeurs,
Le rire avait couvert de ses éclats sonores
Le son des coupes d'or se heurtant aux amphores.
Des flambeaux plus nombreux s'allument, éclipsant
Les obliques rayons du soleil pâlissant.
Le métal des bassins et des disques s'embrase;
Une étoile jaillit du flanc de chaque vase;
Et, complices des vins, les feux et les odeurs
Endorment la raison sous les fronts ceints de fleurs.
Le corps s'étend et pèse avec plus de mollesse

Sur l'ondoyant duvet du coussin qui s'affaisse;
Sur le marbre empourpré du vin qui la remplit
La coupe échappe aux doigts et roule au bord du lit.
C'est l'heure où le nectar, qu'enfin la main repousse,
Suscite le désir d'une ivresse plus douce.
Entre les gais propos et les folles chansons,
Un chœur plus gracieux bannit les échansons;
De la reine ont paru les plus belles suivantes
A la lyre, à la danse, aux voluptés savantes;
Elles entrent; leurs yeux, leur langoureux maintien,
Attestent l'art impur d'un maître ionien.
Une d'elles s'avance au pied du lit d'ivoire
D'où sourit aux flatteurs Hérode dans sa gloire,
Et, prêtant l'ornement du luth et de la voix
Aux chants d'un vil rapsode, hôte gagé des rois,
Philtre plus enivrant que la coupe écumante,
Elle verse à l'amant l'éloge de l'amante :

« Ta bouche a le parfum du raisin d'Engaddi;
Tes yeux ont les ardeurs de l'heure de midi;
Ceux des vierges, pour moi, sont froids comme l'aurore
Qui sans fondre la neige un moment la colore;
Leur souffle est, sur ma couche, ainsi qu'un vent des eaux,
Sorti des nénuphars dormant sous les roseaux.
Toi, du brûlant simoun tu me verses l'haleine;
De flammes et d'encens ton urne est toujours pleine.
Je préfère le vin qui cuve en ton cellier
Au fruit laiteux et vert de leur pâle amandier.
Plus mûre en ton verger, la pomme d'or plus ronde
De mielleuses saveurs sous mes lèvres abonde;
Ton rosier, éclatant des plus vives couleurs,
Cache un frais rejeton né sous ses larges fleurs.
Tes lèvres ont le miel et le dard des abeilles.
Ouvre-moi ton enclos, et qu'à pleines corbeilles,
Sur ton arbre, où la fleur se mêle encore au fruit,
Je cueille avec transport.... »

Mais sur le seuil un bruit,
Un pas ferme et tonnant résonne, et dans la fête,
Orage inattendu, gronde le noir prophète.
L'œil en feu, le front haut, il parle; un morne effroi
Sur leur pourpre a cloué les convives du roi;
Il parle, et le frisson vole avec sa voix prompte;

Il lance, à chaque mot, un geste qui les dompte,
Et d'un murmure entre eux pas un ne l'a bravé;
Le luth seul vibre encor tombé sur le pavé.

« Malheur à vous, dit-il, rois, grands, race funeste!
Malheur à ce palais où s'étale l'inceste;
Qui s'allume, le soir, d'infernales splendeurs,
Et des parfums lascifs sème au loin les odeurs!
Qu'un homme vienne ici, cherchant justice, il trouve
La maison de David comme un antre de louve,
Où passe, au bruit des chants et des rires impurs,
L'ivresse aux doigts souillés rampant le long des murs.
O roi, pour t'annoncer ses colères prochaines,
Dieu vient dans ma prison de délier mes chaînes.
Je t'avertis encor, ton étoile pâlit.
Chasse, avant de mourir, l'inceste de ton lit;
Bannis les grands du monde, artisans de tes vices,
Qui conseillent tes rapts pour en être complices,
Et pour avoir leur part, dans cet affreux festin,
De l'or et de la chair dont vous faites butin.
Malheur à vous! Pillant la veuve et le pupille,
Au champ qui vous revient vous en ajoutez mille;
Chaque jour vous joignez un toit à votre toit;
Sur le sol d'Israël vous êtes à l'étroit.
Croyez-vous, oubliant que les autres sont hommes,
Grands du monde, habiter seuls la terre où nous sommes?

« Malheur au peuple entier, quand du trône descend
Du vice couronné l'exemple tout-puissant;
Quand la foule respire, à travers les scandales,
Les émanations des débauches royales!
Pour avoir de tels rois porté le joug en paix,
Tu seras châtié, peuple, de leurs forfaits,
Car ton heure est venue, et le Seigneur se lève;
Il aiguise sa flèche, il est ceint de son glaive;
L'ongle de ses chevaux est d'un silex tranchant.
Devant lui, vers tes murs, son char pousse en marchant,
Comme un sommet qui croule en entraînant les chênes,
Cent peuples engendrés dans les neiges lointaines;
Ils raseront tes tours. Sur ton sol dévasté
Tu verras l'étranger construire sa cité;
Et toi, peuple, enchaîné sur ton seuil en ruine,
Dans ton champ plein d'épis souffriras la famine,

Pour avoir adoré ton ventre, et tu mourras,
Rongeant ta propre chair sur chacun de tes bras.
Car l'Esprit du Seigneur, t'ayant trouvé rebelle,
Choisit pour se répandre une race nouvelle. »

Il dit. Princes du peuple et des soldats tremblaient,
Et, dans l'affreux réveil de l'ivresse, ils semblaient
Écouter dans le fond de leur propre poitrine
Une voix répétant la sentence divine.
D'une foudre invisible on les dirait frappés;
La pourpre se déchire entre leurs doigts crispés.
S'agitant tour à tour sur ces faces livides,
L'étonnement, la haine, en tourmentent les rides;
Puis, reprenant leurs sens et l'instinct du flatteur,
Cherchant à ne pas voir le spectre accusateur,
Ils consultent les yeux du maître avec prière,
Comme pour s'abriter derrière sa colère.

Ainsi, quand le chasseur, dans le charnier du loup,
Fier et l'épieu levé, se dresse tout à coup,
D'immondes louveteaux une troupe effarée,
Abandonnant la chair dont elle fait curée,
Se jette sous les flancs de la mère, attendant
Que la louve à l'œil rouge, aux reins arqués, grondant,
Bondisse, et qu'elle étreigne entre ses crocs d'ivoire
La gorge du chasseur trop sûr de sa victoire.

Or, frissonnant lui-même et glacé de stupeur,
— Car il sentait là Dieu, — mais recouvrant sa peur
Du fard de majesté, de calme et de justice
Dont le front des tyrans possède l'artifice,
Le roi de sa vengeance a suspendu le trait
Aiguisé dans son cœur. Un seul mot lancerait
Le glaive, et des licteurs la hache toujours prête
A saluer le prince en tranchant une tête.
Il n'ose encor frapper; il sait qu'avec honneur
Le peuple accueillit Jean comme élu du Seigneur,
Qu'il est dans les tribus des hommes forts, sans nombre,
Nourris de ses leçons et se comptant dans l'ombre;
Il craint d'obscurs vengeurs par sa mort engendrés,
Et croit voir, du palais franchissant les degrés,
Au lieu des vains remords qu'une autre orgie emporte,
La révolte aux cent bras déracinant sa porte.

S'armant d'une fierté que sa pâleur dément,
Il parle avec orgueil, mais veut être clément :

« Suis-je roi? d'un esclave ai-je enduré l'audace?
La poudre de mes pieds me juge et me menace!
Toi qui prétends parler au nom de Dieu, sais-tu
Que de sa majesté mon front est revêtu?
Ce qu'est Dieu dans le ciel, le roi l'est sur la terre;
Tu dois devant son ombre adorer et te taire.
Va, prophète menteur, souffler aux révoltés
Le vent tumultueux des folles nouveautés!
Ton sang vil des festins ne doit troubler la joie,
Le bouc est au lion une trop lâche proie.
Mais il faut, pour la paix de l'état raffermi,
Que la nuit des cachots, qui t'avait revomi,
Étouffe enfin ta langue, et, dans ses ombres sourdes,
Courbe ton front rétif sous des chaînes plus lourdes. »

Il fait signe; à l'instant, un ministre d'enfer
S'élance et saisit Jean, et du carcan de fer
Enroule au cou du saint la rigide couleuvre.
Mais l'homme du désert jusqu'au bout fait son œuvre;
Sa voix tonne plus haut : « Malheur à qui m'entend,
Si, quand le Seigneur parle, il reste impénitent!
J'ai crié pour l'esclave et le roi : voici l'heure;
Préparez les sentiers du maître et sa demeure;
Soyez purs; il n'est pas de grandeur devant lui.
Revêts pour le combattre, ô roi, comme aujourd'hui,
La majesté de Dieu, vainement usurpée,
Qu'opposent tes pareils à la foule trompée :
Sous ce bandeau sacré qui garantit ton front,
Toi, sans juge ici-bas, les vers te jugeront;
A leur morsure, alors, disputant tes chairs vives,
Étends ton sceptre d'or sur ces affreux convives!
Pour moi, libre ou captif, de ce jour je me tais;
Fais ici de mon corps ce que tu veux; j'étais
La voix qui va devant pour annoncer le maître;
Celui qui doit venir est là, prêt à paraître,
Mes yeux l'ont vu. Seigneur, maintenant à mes os,
Ma journée étant faite, accordez le repos! »

Les soldats ont traîné le captif au cœur ferme
Hors de l'impure salle, et sur lui se referme

Le cachot, noir sillon où, dans l'ombre jeté,
A germé si souvent le grain de vérité.
Et, tandis que le saint sur la pierre connue
Prie à genoux, là-haut la fête continue,
Ce festin éternel du riche et du puissant,
Dont l'insolente odeur jusqu'au pauvre descend;
La salle en est de fleurs et de chants inondée,
Mais sur une prison elle est toujours fondée.

IV.

Une plus large coupe et des vins plus ardens,
Aux trépieds ravivés les parfums abondans,
Les chants, les cris, l'éclat des trompettes de cuivre,
La nuit changée en jour dont la vapeur enivre,
Les bruits tourbillonnans, dans l'ame de chacun,
Ont fait taire l'écho du prophète importun.
Enfin, pour mieux chasser les visions moroses,
Au front des conviés renouvelant les roses,
La danse aux pieds lascifs vient leur sourire, et mieux
Que l'ivresse du vin elle éblouit leurs yeux.

Cent beautés, par l'eunuque habilement choisies
Pour réjouir des yeux les folles fantaisies,
Esclaves de l'Euxin plus blanches que le lait,
Noires filles d'Afrique et Grecques de Milet,
S'élancent par essaim, par couple ou dispersées,
Ou formant des réseaux de leurs mains enlacées.
Blanche aux yeux d'escarboucle et presque enfant encor,
Leur belle coryphée aux épais cheveux d'or,
Fille d'Hérodiade et par sa mère instruite,
Mais insensible encore aux transports qu'elle imite,
Salomé vient offrir, en effleurant le sol,
Les charmes de sa danse ou plutôt de son vol.
C'est d'abord, vive et gaie, un oiseau sur les branches;
Bientôt un lent frisson fait onduler ses hanches,
Et son corps de serpent s'agitant par degré
Se déploie ou se tord sous l'aiguillon sacré;
Ses bras s'ouvrent, son dos se renverse et se cambre;
La fièvre de ses yeux frémit dans chaque membre;
Elle bondit, tournoie, et sa prunelle en feux
D'un éclair circulaire entoure ses cheveux;

Puis s'affaissse et languit, et, doucement penchée,
Sur un lit invisible on la dirait couchée.
Réveillant tous les yeux par le vin engourdis,
La vierge en souriant subit leurs traits hardis;
Le roi de longs regards l'entoure avec ivresse,
Aspire de ce corps l'ardeur ou la mollesse,
Et s'incline, et la suit, palpitant, éperdu;
Car l'obscène serpent dans le cœur l'a mordu,
Et de ses sens éteints rallume l'agonie.
Enfin, lorsqu'à ses pieds, la danse étant finie,
Vermeille et toute en feu sous le lin transparent,
La danseuse, avec art, se plie en l'adorant :

« Enfant, dit-il, ta danse à nos yeux trouve grace.
Forme un vœu, qu'à l'instant ton roi le satisfasse.
Dans son royaume entier choisis : tout l'or d'Ophir,
Mes coffres, mes colliers, perles, rubis, saphir,
Choisis et prends. J'en jure ici, devant mes princes,
Demande la moitié du trône et des provinces,
Par le ciel et ce sceptre, et mon serment de roi,
Mes peuples, mes trésors, enfant, seront à toi! »

Hésitant, mais adroite, aux ruses d'un autre âge
Déjà mûre, et voulant le prix de son ouvrage,
La jeune fille sort, court, s'arrête un instant
Au seuil du gynécée, où sa mère l'attend,
Écoute, et peu de mots ont fait son cœur docile;
Au sang qu'elle a reçu tant le crime est facile,
Tant la jeune vipère apprend vite et sans art
Le secret du venin renfermé sous son dard.
Elle rentre, et le roi lui sourit : « Jeune belle,
Qu'exigez-vous du roi? » — « Je ne veux, lui dit-elle,
Qu'un seul don; il me faut, dans ce bassin d'argent,
Sur l'heure, entre mes mains, voir la tête de Jean. »

Mais Hérode est muet; à ce désir farouche
Qu'un enfant exprimait le sourire à la bouche,
Son cœur, un cœur de roi dans le crime vieilli,
De tristesse et d'horreur lui-même a tressailli.
Sa prudence d'ailleurs se révolte, alarmée,
Car d'un peuple nombreux la victime est aimée.
Mais son serment le presse, et, témoins dangereux,
Les princes du regard s'avertissent entre eux,

Esclaves peu soumis s'ils doutaient de sa force;
Enfin la volupté qui lui tend son amorce,
Ce fruit que sur sa lèvre un frais rameau suspend,
L'éclat fascinateur des doux yeux du serpent...
D'ailleurs, c'est le destin, son serment le décide :
Il jette en frémissant la parole homicide;
Le bourreau déjà sort, armé du glaive. Ainsi
Ce que n'avaient osé le vieillard endurci
Et son courroux de fer aiguisé par l'injure,
Le meurtre s'accomplit, œuvre de la luxure
Et des philtres dont Ève, aux lèvres du démon,
Sous l'arbre de l'Éden, a sucé le poison.

V.

Le bourreau, se montrant sur le seuil de la salle,
Abaisse un large fer dégouttant sur la dalle,
Et tient, de l'autre main, le vase horrible à voir,
Où, parmi les caillots d'un sang épais et noir,
Le col rouge et fluant, une tête coupée
Vacille à chaque pas du sombre porte-épée;
Il vient lent et stupide, il présente à l'enfant
L'affreux don accueilli d'un geste triomphant.
La vierge aux tresses d'or sur le disque se penche,
Dans les cheveux crépus enfonce une main blanche,
Lève, non sans effort, mais la paix sur le front,
Le poids lourd à son bras de la tête sans tronc,
Sourit en l'attirant, et sur ces traits livides
Promène des regards restés sereins et vides;
Puis vers le lit royal, fière, se retournant,
Tend cette face aux yeux d'Hérode frissonnant.
Les nerfs vibrent toujours sous les chairs convulsives;
Les orbites en feu jettent des lueurs vives;
Dans les rides du front, jaune et de sang baigné,
Le courroux siége encore, et l'esprit indigné,
Du cratère béant de la bouche profonde,
Semble lancer encor l'anathème au vieux monde.

VICTOR DE LAPRADE.

LES

ARTS INDUSTRIELS.

DE L'IMPRESSION DES TISSUS.[1]

I.

Bailly a dit quelque part que l'histoire des sciences était celle des pensées de l'homme; ne pourrait-on pas dire, et avec plus de justesse peut-être, que l'histoire de l'industrie est celle de son intelligence appliquée au bien-être matériel de la société? C'est mal comprendre en effet l'importance des arts industriels que de les étudier d'un point de vue spécial et sans tenir compte des rapports qui les unissent avec le mouvement général de la civilisation. Les annales de ces arts touchent par plus d'un point aux annales des peuples; des deux côtés se présentent souvent les mêmes phases et s'exercent les mêmes influences. Les alternatives de paix et de guerre, les invasions, les conquêtes, les fractionnemens de territoire, les révolutions politiques, impriment à l'industrie comme à la civilisation une marche tantôt progressive, tantôt rétrograde, et il suffit, pour comprendre quelle place doit tenir dans l'histoire cette branche trop peu connue de l'activité humaine, d'avoir résumé une seule fois dans sa mémoire une période historique de quelque étendue. On s'est trop accoutumé surtout à vouer une admiration exclusive aux arts proprement dits; les arts industriels, eux aussi, ont leurs hommes de génie : ce sont les inventeurs ou les propagateurs de ces belles découvertes auxquelles des populations entières doivent parfois une source inépuisable de travail et de prospérité commerciale. A une époque comme la nôtre, où règne une tendance si prononcée vers les intérêts matériels, la vie de ces

(1) *Traité historique et pratique de l'impression des tissus*, par M. Persoz; 4 volumes in-8° et un atlas, 1846.

hommes utiles présente des enseignemens qu'il importe de recueillir, de nobles exemples qu'il y aurait injustice à ne pas mettre en lumière.

L'histoire d'une industrie, conçue d'après les idées que nous venons d'exposer, ne doit pas comprendre uniquement l'énumération de ses progrès divers; examiner en même temps les branches de commerce que cette industrie est destinée à alimenter, décrire les procédés qu'elle emploie, faire connaître, parmi les savans et les fabricans eux-mêmes, les hommes qui ont mérité par quelque découverte importante de vivre dans la mémoire du pays, tel est le plan que l'historien d'une industrie quelconque est, selon nous, tenu de remplir; telle est aussi la méthode que nous essaierons d'appliquer à l'une des branches les plus productives et les plus curieuses de la fabrication moderne : nous voulons parler de l'impression des tissus.

Il est constant que les peuples de l'antiquité connaissaient l'art d'imprimer les étoffes, et, d'après les auteurs anciens, l'origine de cet art paraît remonter aux époques les plus reculées : Hérodote cite, en effet, les habitans des bords de la mer Caspienne comme représentant sur les tissus des figures d'animaux avec des couleurs dont il vante la solidité; plus tard, Strabon rapporte que, du temps d'Alexandre, les Indiens fabriquaient déjà des étoffes imprimées; Pline l'ancien décrit également, en le qualifiant de merveilleux, un procédé qu'employaient les Égyptiens pour la peinture de leurs vêtemens. En comparant le passage de Pline aux descriptions que renferment des publications plus modernes, telles que les *Lettres édifiantes* du révérend père Cœurdoux, et une notice récente sur les impressions de tissus exécutées par les Malais, due à un naturaliste français, M. Diard, qui a long-temps habité les Indes orientales, on reconnaît que les procédés de fabrication des toiles peintes n'ont presque pas varié depuis l'antiquité. L'exposition même des produits rapportés par notre mission de Chine est venue prouver que les sujets du Céleste Empire n'entendaient exactement rien à la combinaison des couleurs et à la netteté des contours; nous devons ajouter que la solidité du teint ne rachète pas dans ces produits la mauvaise exécution du dessin. Si donc il est avéré que l'industrie des indiennes eut, elle aussi, l'Orient pour berceau, il est juste de remarquer qu'elle n'y a fait, à proprement parler, aucun progrès depuis sa naissance.

C'est aux Portugais qu'est due, en Europe, la première apparition des toiles peintes, qu'ils avaient trouvées en Orient, lorsqu'ils y firent la conquête des Indes; mais ils se bornèrent à faire connaître ces produits remarquables, et l'honneur d'avoir importé les procédés de la peinture sur étoffe doit revenir tout entier aux Hollandais, ces infatigables spéculateurs du XVIe siècle. Pendant près de cent ans, à la vérité, cette fabrication n'eut, en Hollande, qu'une très mince importance, et, par une conséquence inévitable, réalisa peu de perfectionnemens. Enfin la révocation de l'édit de Nantes (1685), cette mesure impolitique du grand roi, qui priva la France de cinq cent mille habitans, *gens adonnés, pour la plupart, aux manufactures,* suivant l'expression d'un contemporain, vint donner un essor remarquable à l'industrie des tissus peints. Une partie de cette population, aussi active qu'intelligente, que la nécessité de se créer des moyens d'existence sur le sol étranger (1) obligeait à un travail opiniâtre, alla chercher en

(1) Un grand nombre de ces familles protestantes que Louis XIV condamnait ainsi à l'exil ne rentrèrent jamais en France, et se fixèrent définitivement dans leur patrie adop-

Hollande les procédés de cette industrie, qui créa dès-lors, pour le commerce de ces contrées, de nouvelles branches de produits. Ce mémorable événement, qui devait avoir une si grande portée religieuse, politique et industrielle, est d'une haute importance dans l'histoire des toiles peintes, car c'est à cette époque que la fabrication s'en propagea sur le continent européen. Jacques Deluze, émigré français, alla porter en Suisse cet art précieux, qui ne tarda pas à prendre entre ses mains un développement considérable : les succès amenèrent les concurrences, et, la Suisse devenant trop étroite pour le mouvement industriel qu'elle venait d'enfanter, de nombreux fabricans allèrent successivement s'établir en Allemagne, en Portugal et en France. C'est alors que se fondèrent chez nous d'immenses fortunes manufacturières, qui devaient se continuer dans la période suivante et que nous voyons encore subsister de nos jours.

Les Anglais, les Suisses, les Allemands, avaient déjà réalisé des progrès assez notables dans la confection des indiennes, lorsque, vers le milieu du siècle dernier (1746), l'art des toiles peintes s'introduisit à Mulhouse. Cette métropole industrielle de notre province d'Alsace, alors petite ville libre de la Suisse, trouva tout d'abord en elle-même de puissans élémens de prospérité commerciale. Placée au centre de l'Europe continentale, Mulhouse avait, grace à sa situation géographique, pour débouchés de ses produits, la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Hollande. A cette position si favorable, elle joignait des eaux pures et abondantes, avantage précieux ou plutôt condition indispensable à la fabrication des tissus. La vie matérielle y était à bon marché, le combustible d'un apport facile ; sa population laborieuse et pauvre, intelligente et hardie, était éminemment propre à recevoir une éducation industrielle. L'établissement des premières fabriques de tissus imprimés dans la ville de Mulhouse est dû à trois hommes, Samuel Kœchlin, Jean-Henri Dollfus, Jean-Jacques Schmaltzer, dont les descendans sont encore aujourd'hui à la tête des plus célèbres manufactures de l'Alsace. Ils avaient commencé par s'entourer d'ouvriers empruntés à la Suisse, mais leurs succès tentèrent bientôt la population de Mulhouse, qui se livra tout entière à une industrie si féconde en précieuses ressources. Le nombre des habitans cessa dès-lors d'être en rapport avec l'exiguité du territoire, et de nouvelles fabriques allèrent se former à Thann, à Cernay, à Wesserling et enfin dans le bourg de Munster, où se fonda une maison qui a pris de nos jours un développement colossal, la maison Hartmann.

A cette époque, le gouvernement français, cédant aux sollicitations intéressées de la compagnie des Indes, s'opposait de tout son pouvoir à l'établissement des manufactures nationales. Mulhouse alimenta donc long-temps nos marchés intérieurs, ne partageant ce privilége qu'avec une fabrique que le pape possédait à Orange, et ne redoutant nullement les tissus de l'Orient, d'un prix nécessairement très élevé. L'usage des toiles imprimées devint en France si général, que les autres industries textiles commencèrent à en prendre de l'ombrage. Les chambres de commerce s'émurent, firent entendre des plaintes énergiques

tive. Ce fait explique pourquoi à l'exposition de l'industrie prussienne, en 1844, on remarquait beaucoup de noms français parmi ceux des plus habiles exposans. Ceci nous rappelle un mot attribué à Frédéric-le-Grand. L'ambassadeur de France s'informant de quel procédé agréable son gouvernement pouvait user à l'égard de la Prusse, Frédéric aurait répondu : « Faites encore une révocation de l'édit de Nantes. »

contre l'introduction des indiennes, et demandèrent même l'interdiction de toute fabrication indigène. Le gouvernement, alarmé de ces réclamations qui s'élevaient de toutes parts, défendit bientôt l'entrée des cotonnades étrangères, blanches ou imprimées. Cette mesure, qui en apparence ne donnait satisfaction qu'à la partie à peu près sage des demandes formulées par les chambres de commerce, combla en même temps les vœux de ceux qui voulaient interdire absolument l'usage des étoffes peintes. En effet, notre fabrication de cotonnades blanches suffisant à peine à la consommation, il lui était radicalement impossible de produire celles qu'on eût voulu livrer à l'impression. On conçoit aisément qu'un pareil état de choses ne pouvait durer; aussi la prohibition ne tarda-t-elle pas à être levée et remplacée par la mesure beaucoup plus sage d'un droit *ad valorem*. Aux plaintes nouvelles que ne manqua pas de soulever ce retour à des idées économiques plus saines, le gouvernement répondit en recherchant les moyens de nous préparer à soutenir avantageusement la concurrence. Dans ce dessein, il encouragea notre fabrication avec une constante sollicitude, s'attachant à répandre tous les documens qu'il put recueillir sur les procédés des Anglais, que nous devions dépasser plus tard, mais qui nous étaient alors de beaucoup supérieurs. Enfin il établit à Paris, dans les cours de l'Arsenal, une sorte de manufacture modèle, qu'un Anglais nommé Cabane fut appelé à diriger; mais l habileté de cet étranger était au moins contestable, et les vues progressives qu'on avait conçues attendaient un autre auxiliaire. Néanmoins c'est de la levée de cette singulière prohibition (1770) que date en France l'origine des manufactures de toiles peintes. C'est à la suite de ce grand événement commercial et industriel qu'un jeune Suisse, laborieux et instruit, sortit des ateliers de Cabane où il était imprimeur, et, à la tête d'un capital plus que modique, entreprit de fonder pour son compte un établissement près de Versailles. Cet homme, à qui le génie donnait ainsi une pieuse témérité, portait un nom que plus tard il devait illustrer; Louis XVI devait lui octroyer des lettres de noblesse, et Napoléon lui offrir une place dans le sénat : c'était Christophe-Philippe Oberkampf, qui allait jeter les bases de la fabrique de Jouy.

Associé au mécanicien Samuel Widmer, son neveu et son beau-frère, et guidé dans son industrie par les conseils des plus habiles chimistes de Paris, Oberkampf réalisa de nombreux perfectionnemens qui assurèrent à son établissement une réputation européenne. L'élan était donné, des priviléges furent sollicités, et de nombreuses manufactures s'élevèrent sur divers points de la France; mais à l'instar de celle que nous venons de citer, dans le principe, la plupart étaient dirigées par des étrangers, et beaucoup de leurs ouvriers n'étaient pas d'origine française. La concurrence, résultant naturellement de ce mouvement industriel, provoqua, dans cette période, de notables améliorations. Au bout de quelques années, les fabricans se coalisèrent avec une compagnie des Indes établie à Paris en 1785, pour demander la prohibition des tissus de Mulhouse. D'un autre côté, la Lorraine et l'Alsace, qu'aurait indirectement frappées une pareille mesure, réclamèrent vivement. On était alors en 1789, et ces plaintes diverses allèrent se perdre dans les premiers orages de la révolution.

En France donc, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une opposition acharnée se déclare contre l'usage des toiles peintes, quelle qu'en soit la provenance; une funeste prohibition est la conséquence désastreuse de cette opposition; enfin, un édit de rappel commence une ère nouvelle et florissante pour l'impression des

tissus. Une analogie vraiment remarquable se rencontre dans les différentes phases qu'a suivies de l'autre côté de la Manche cette branche spéciale de l'industrie cotonnière. — C'est par des mains françaises qu'elle fut transportée de la Hollande dans la Grande-Bretagne, où un réfugié établit la première fabrique de tissus imprimés à Richmond, sur les bords de la Tamise (1690). Déja, quelques années auparavant, les tisserands anglais avaient pillé les magasins de la compagnie des Indes, en haine de ses importations de tissus, et le gouvernement avait exclu des marchés nationaux la majorité de ses produits manufacturés. Cependant la compagnie conserva le privilége d'importer les indiennes; malheureusement l'abus qu'elle en fit pour introduire frauduleusement une grande quantité de toiles ne tarda pas à exciter une nouvelle révolte (1720). Une loi, arrachée par la peur, vint appliquer à ces maux un remède infaillible dans son absurdité même : en prohibant l'usage, quel qu'il fût, des tissus imprimés, elle ruina des populations entières qui vivaient de la confection de ces tissus. L'édit fut rapporté; le gouvernement lui substitua des taxes de douane onéreuses et des entraves dans la fabrication qui gênèrent long-temps les progrès industriels. Enfin les restrictions cessèrent, et à l'époque où l'art des toiles peintes ne faisait, en France, que commencer à naître, le Lancashire (1), cette Alsace de la Grande-Bretagne, entrait à pleines voiles dans la voie prospère qu'il ne devait plus quitter.

Nous mériterions d'être taxés d'indifférence pour des souvenirs dont notre pays peut tirer un orgueil légitime, si nous ne signalions hautement l'influence toute française qui a présidé à l'introduction en Europe de l'industrie des tissus imprimés. C'est à deux réfugiés français qu'en est due l'importation en Suisse et en Angleterre, les deux seules contrées où cet art se soit montré florissant au commencement du XVIIIe siècle. Le fils de Deluze, qui avait hérité de toute l'activité paternelle, fut long-temps à la tête d'un des plus grands établissemens du continent, la fabrique du Bied. A la fin de cette même période, le petit-fils d'une autre victime de l'édit de Nantes, Pourtalès, entretenait à la fois des manufactures en Angleterre, en France, en Allemagne et en Suisse, et en répandait les produits sur tous les marchés accessibles. Par son esprit ingénieux et actif, ce fabricant donna à son industrie une puissante impulsion, que devaient encore seconder les nombreux perfectionnemens qui y furent successivement apportés.

Long-temps et à juste titre, l'exécution et la beauté du coloris des toiles de l'Inde les firent seules considérer comme étoffes de luxe. Ce fut seulement après la substitution de l'impression en relief au lent *pinceautage* des Orientaux, que les tissus européens commencèrent à occuper un rang de quelque importance sur les marchés du continent. Cependant le grand problème de l'industrie des indiennes ne reçut une solution vraiment incontestable qu'à la découverte d'un mode continu d'impression. L'Angleterre nous précéda dans cette voie de progrès par une admirable invention mécanique. L'intérêt que l'industrie de ce pays attachait à l'usage de ses précieuses machines fut tel, dans le principe, que les

(1) A l'histoire de l'impression des cotonnades dans ce comté se rattachent deux noms justement illustres aujourd'hui en Angleterre. Le grand-père de sir Robert Peel fut, dans le Lancashire, à la tête d'une importante fabrique de toiles peintes, qui n'employait pas moins de quinze cents ouvriers. Richard Cobden, l'ardent promoteur du libre échange, est imprimeur sur coton à Manchester; c'est comme notable manufacturier qu'il a été appelé à faire partie du parlement, où il représente le district industriel de Stockport.

lois prononcèrent des peines sévères contre quiconque en livrerait le modèle à des étrangers. Heureusement cette prohibition, si éloignée de l'esprit d'une époque vraiment civilisée, vint se briser contre l'essor du génie d'un simple serrurier français, Lefèvre, qui, sur la seule description verbale d'une machine à rouleau qu'Oberkampf avait réussi à introduire dans sa manufacture de Jouy, parvint à son tour, sans autre secours que son inspiration, à construire une machine à imprimer bien supérieure à celle des Anglais. Pourquoi faut-il qu'après avoir si complétement réussi, succombant pour ainsi dire sous la grandeur de sa découverte, Lefèvre ait cédé au premier obstacle qu'il ait rencontré sur sa route, et que le malheureux, aveuglé par un orgueil fatal, n'ait trouvé d'autre refuge que le suicide contre les déceptions qu'il redoutait? En 1821, Samuel Widmer, l'associé d'Oberkampf, poussant l'amour-propre jusqu'au délire, mettait aussi volontairement fin à ses jours : douloureux rapprochement! l'introducteur de l'impression au rouleau en France et le propagateur de ce procédé ne purent consentir à vivre quand ils se virent dépassés dans leur industrie.

Il y a dans l'histoire commerciale du monde une période remarquable dont l'importance, même de nos jours, ne paraît pas suffisamment appréciée. Nous voulons parler de ces dix premières années de notre siècle, où Napoléon conçut la pensée du blocus continental, qui devait refouler sur elles-mêmes toutes les forces productrices de l'Angleterre, en lui fermant à la fois tous les marchés de l'Europe. Jamais péril aussi réel n'avait menacé les intérêts de la Grande-Bretagne. En même temps qu'il imposait aux rois vaincus l'obligation de repousser de leurs ports les produits des manufactures anglaises, le conquérant faisait appel à toutes les industries pour subvenir par des inventions nouvelles aux besoins de la consommation européenne. Ce fut alors que la mécanique fit des progrès immenses pour remplacer les lins et les cotons filés dont l'Angleterre s'était depuis long-temps attribué le monopole. L'analyse chimique de quelques végétaux jusque-là méprisés tira de la betterave le sucre indigène, qui remplace presque entièrement aujourd'hui le sucre des colonies. La culture et la préparation de diverses plantes tinctoriales, à peine étudiées jusqu'alors, prirent en même temps un immense développement qui affranchit temporairement l'ancien monde du tribut que lui imposait, depuis des siècles, la nécessité de se procurer la cochenille et l'indigo.

A la vérité, aucun encouragement ne manqua pendant cette période à nos fabricans. Certes, le jour où Napoléon détacha sa croix pour en décorer la poitrine du vénérable Oberkampf fut un jour glorieux pour l'industrie française : c'est que l'empereur entrevoyait dans un avenir peu éloigné que cet homme modeste, qui recevait ainsi de sa main un témoignage éclatant de la reconnaissance nationale, avait donné à la France, contre la prépondérance commerciale de l'Angleterre, une arme plus puissante que les six cent mille baïonnettes qui faisaient alors pâlir sur leurs trônes tous les potentats du continent (1). Cependant, à cette époque, les procédés de fabrication des toiles peintes étaient loin d'avoir atteint le degré de perfection auquel ils se sont élevés depuis. Les connaissances en chimie et en mécanique peu répandues encore dans le monde industriel, l'insuffisance des seules machines à imprimer qui fussent en usage, les traditions rou-

(1) « Vous et moi, dit à ce sujet le grand capitaine au manufacturier, nous faisons tous deux une bonne guerre aux Anglais; » puis, après un instant de réflexion, il ajouta : « et c'est encore vous qui faites la meilleure. »

tinières de l'atelier, semblaient autant d'obstacles qu'on ne pouvait franchir sans peine et qu'on ne tarda pas néanmoins à surmonter. D'ingénieux fabricans, tout en se cachant mutuellement leurs moindres succès de peur d'éveiller la concurrence, parvinrent par le tâtonnement à obtenir d'importantes améliorations; de savans théoriciens, se hâtant au contraire de livrer leurs découvertes à la publicité, pour s'assurer un rang de priorité, provoquèrent les applications dont elles étaient susceptibles. Tous simultanément, mais par des voies différentes, marchaient donc au même but, et ce fut par les efforts de plusieurs générations de travailleurs, continués sans interruption jusqu'à nos jours, que l'on parvint à étudier la nature des couleurs propres à l'impression, les moyens de les fixer sur les tissus, et d'associer la variété de leurs nuances aux plus heureux résultats de l'art du dessinateur.

Cet historique ne serait pas complet si, à côté des cotonnades, nous omettions de mentionner ici les autres étoffes sur lesquelles pourtant s'exécutent aussi des impressions. Toutefois nous n'avons à signaler dans le développement de ces diverses industries aucun fait digne de remarque. Évidemment dues à l'art des indiennes, qui leur donna successivement naissance, elles lui empruntent tous ses procédés. De légères modifications doivent seulement être apportées, suivant la fibre textile dont ils sont formés, aux préparations préliminaires que subissent les tissus. Ces subdivisions de l'industrie des toiles peintes ont d'ailleurs, comme celle-ci, atteint un haut degré de prospérité: nous n'en voulons pour exemple que l'impression des soieries, qui, malgré son origine toute récente (1817), est actuellement l'une des branches principales du commerce lyonnais.

On connaît les phases qu'a traversées la fabrication des tissus imprimés; examinons maintenant quels sont les procédés employés dans cette précieuse industrie des indiennes, qui assure désormais à la consommation des étoffes à bon marché faites avec autant de soin et de solidité que les riches tissus dont se parent le luxe et l'élégance. Une remarquable publication de M. Persoz, professeur de chimie appliquée à la faculté de Strasbourg, le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus*, a transporté dans le domaine scientifique des questions qui semblaient uniquement du ressort de l'industrie, et qui, nous espérons l'avoir en partie démontré, relèvent aussi jusqu'à un certain point de l'histoire et de l'économie politique.

II.

Parmi les matières tinctoriales qui servent à la coloration des étoffes, les unes, dont l'histoire est purement chimique, comme le bleu de Prusse, l'acide nitrique, appartiennent au règne inorganique; les autres sont ou des êtres organisés, ou le résultat de préparations que l'on fait subir à certains végétaux, ou enfin les parties seulement d'une plante, mais très rarement la fleur. Les travaux des chimistes, au premier rang desquels il faut citer M. Chevreul, qui a exploré ce champ avec tant de succès, ont établi que les matières colorantes doivent être considérées comme des substances complexes renfermant des principes immédiats, qui en possèdent au plus haut degré les propriétés, et en forment à proprement parler la partie essentielle. Primitivement incolores, ou au moins très peu colorés, ces principes ont toujours besoin d'être soumis à l'action d'agens

chimiques et physiques pour contracter les couleurs particulières des substances qui en sont tirées. Faute de connaissances positives sur la provenance de ces principes, on n'a pu en isoler qu'un petit nombre, et l'industrie attend que de nouveaux faits viennent soulever un coin du voile qui recouvre encore, dans l'état actuel de la science, les phénomènes de la formation des couleurs.

La cochenille, la garance et l'indigo nous paraissent les meilleurs exemples à choisir pour faire nettement concevoir les diverses origines que nous venons d'assigner aux matières colorantes du règne organique. L'indigo, rapporté des Indes orientales vers la fin du XVIe siècle, arrive dans nos ports sous la forme d'une fécule, résultat du traitement particulier d'une famille de végétaux. La cochenille, cet insecte long-temps pris pour une graine en raison de sa forme hémisphérique, est recueillie au Mexique sur les plantes grasses dont elle fait sa nourriture. Enfin la garance a été importée en Europe par les Hollandais, à la suite de leurs conquêtes dans le Levant, où elle paraît avoir été cultivée de toute antiquité. Ce ne fut réellement qu'à l'époque de la révolution française, et surtout pendant la durée du blocus continental, que la culture de cette plante prit une extension considérable dans le midi de la France, où cette précieuse racine est devenue maintenant l'un des principaux produits agricoles.

De toutes les matières premières que le commerce livre à l'industrie, aucune peut-être ne se prête plus facilement à la fraude que les substances tinctoriales. Ainsi la pureté de l'indigo est continuellement altérée par une poudre colorée en bleu à l'aide du campêche. Il en est de même de la garance, dont les fabricans, faute de moyens suffisans d'appréciation, favorisèrent en quelque sorte pendant long-temps la falsification, au point qu'il arriva à certains d'entre eux de refuser des garances d'une pureté absolue pour en admettre d'autres profondément altérées. Une des fraudes les plus piquantes est sans aucun doute celle de la cochenille; on alla jusqu'à falsifier cette précieuse matière en la mélangeant d'une pâte colorée et moulée en grains, de manière à imiter les contours de l'insecte. En pareille occurrence, l'industriel, pour plus de certitude, s'aidant des moyens colorimétriques que lui fournit la science, a recours à un essai qui lui indique en petit ce qu'il doit attendre de la richesse, de l'éclat et de la solidité de la couleur. — En général, lorsque les agens chimiques dont il fait usage se trouvent mêlés de substances étrangères, le fabricant d'indiennes, outre sa perte pécuniaire immédiate, court toujours grand risque de voir ses opérations gravement compromises. C'est donc un but d'une haute utilité pratique que poursuit M. Persoz, en consacrant une partie de son livre à l'étude des corps organiques et inorganiques, simples ou composés, dont on se sert dans les diverses opérations de l'impression des tissus. Négligeant avec raison la classification philosophique d'un traité de chimie générale, il groupe ces corps par des considérations purement industrielles; il s'attache à en caractériser les usages divers, et décrit avec détail les moyens d'en constater la valeur commerciale, en donnant toujours la préférence à cette simple et ingénieuse méthode des liqueurs titrées de M. Gay-Lussac, dont une heureuse application vient encore d'être faite par M. Pelouze au dosage du cuivre dans les alliages monétaires, et par M. Marguerie au dosage du fer.

La cause si importante à connaître, au point de vue industriel, de l'adhérence des couleurs aux fibres textiles des tissus a donné lieu chez les savans à des opinions très diverses. Les uns, comme Hellot, Le Pileur d'Apligny et, plus ré-

cemment, Walter Crum, l'un des chimistes fabricans les plus distingués de l'Angleterre, veulent la rattacher à l'existence assez problématique de pores et de cavités; les autres, suivant l'opinion émise, à la fin du dernier siècle, par Bergmann et Dufay, et adoptée par Berthollet, croient à une action purement chimique. M. Persoz, par ses beaux travaux scientifiques sur les matières colorantes et ses connaissances pratiques, était naturellement préparé à reprendre la discussion. Combattant vivement les partisans de l'adhérence mécanique, il est venu étayer, de considérations le plus souvent industrielles et expérimentales, l'opinion contraire, à laquelle M. Chevreul avait déjà apporté, dans le *Dictionnaire technologique,* l'autorité de ses recherches sur l'art de la teinture.

Quoi qu'il en soit, eu égard au mode d'application sur les étoffes, les couleurs se divisent en deux grandes catégories : celles qui se fixent par elles-mêmes, c'est-à-dire qu'il suffit d'étendre comme une couche de vernis, pour qu'en se desséchant elles adhèrent aux tissus; celles qui exigent le concours préalable d'un auxiliaire dit *mordant,* destiné à les relier aux étoffes par son intervention. Ces agens, parmi lesquels l'alun est le plus fréquemment et aussi le plus anciennement employé, ne manifestent pas toujours leur présence de la même manière. Tandis que les uns ne font éprouver aux couleurs que de légers changemens de nuance, les autres les modifient complétement et différemment en proportion de la quantité de mordant dont on a fait usage. Il ne suffirait pas d'avoir *mordancé* une étoffe par un simple passage dans un bain préparé, si cette opération n'était suivie d'une seconde, dite *fixage* du mordant, et qui consiste essentiellement à faire passer le tissu dans un nouveau bain d'une composition convenable. Ainsi qu'on le prévoit, dans les deux cas, les couleurs sont amenées à l'état liquide par l'intermédiaire de certains vernis. En outre, lorsqu'elles doivent être appliquées sur les étoffes, suivant des contours déterminés, comme il arrive pour la formation d'un dessin, il est nécessaire de leur donner un certain degré de viscosité pour les empêcher de s'étendre sur les parties voisines. La solution de ce problème, assez difficile eu égard à de nombreux élémens dont il faut tenir compte, s'obtient au moyen d'agens dits *épaississans,* dont les plus usuels sont l'amidon et la gomme.

Avant d'aller plus loin dans cet exposé des notions générales de l'impression des tissus, il convient de dire que l'étoffe elle-même a dû être préalablement l'objet de diverses opérations, sans le secours desquelles les meilleurs procédés de l'art de la teinture ne produiraient que des résultats incomplets. Quels que soient, en effet, les progrès obtenus dans la filature des fibres textiles du coton, du lin, du chanvre, de la laine et de la soie, qui servent à la confection des divers tissus, il est impossible de se procurer des fils complétement dépourvus de duvet. Ce duvet, qui recouvrira les étoffes après leur tissage, a tout d'abord le fâcheux effet de ternir notablement les couleurs, quelle qu'en soit d'ailleurs la vivacité. D'autre part, les brins de fils et les nœuds formés pendant la fabrication empêchent, en se rabattant sur le tissu durant l'impression, les parties ainsi masquées de recevoir la couleur; ils se relèvent ensuite et les font apparaître en autant de points blancs. On conçoit, dès-lors, la nécessité de procéder à ce qu'on nomme le *rasage* en terme de fabrique. Deux genres de moyens, spécifiquement appelés *tondage* et *flambage,* sont ordinairement employés pour raser les tissus. Le tondage, anciennement fait à la main par des femmes armées de ciseaux courbes, s'opère maintenant à l'aide d'une admirable

machine dite *tondeuse*, inventée par un Français et tellement perfectionnée aujourd'hui, qu'elle sert au rasage des cachemires les plus fins. Dans le flambage, on détruit par le feu les aspérités que présentent les étoffes en les exposant à la flamme d'un gaz en combustion, celui de l'éclairage par exemple. La seule précaution à prendre est de faire traverser le tissu par la flamme avec une rapidité de mouvement assez grande pour ne lui causer aucun dommage.

Pour que les couleurs puissent être fixées définitivement et conserver tout leur éclat, il faut, en outre, faire subir aux étoffes un apprêt, dont le but essentiel est d'enlever la matière colorante que contient toujours la fibre brute; mais la présence de principes gras, résineux et autres vient compliquer ce *blanchiment* d'un *dégraissage* préalable. L'opération pratiquée dans les ménages pour couler les lessives, et l'effet mécanique que produisent les laveuses en battant leur linge, donnent une idée fort exacte de la série d'appareils qu'on peut employer pour dégraisser les tissus. Dans le blanchiment, on se sert du procédé qu'avait proposé l'illustre Berthollet, en se fondant sur l'action décolorante que le chlore exerce sur les étoffes. Ce procédé n'a plus maintenant aucun des inconvéniens qu'il avait primitivement présentés, depuis qu'on a substitué à l'emploi du chlore à l'état libre des dissolutions de substances qui le contiennent en combinaison.

Ce n'est point encore assez d'avoir parfaitement rasé et blanchi un tissu; celui-ci doit subir une dernière préparation, qui le rendra plus apte à recevoir uniformément les couleurs. Dans le *calendrage*, qui est, en définitive, l'opération de la repasseuse exécutée sur une grande échelle, on fait simplement passer les toiles destinées à l'impression entre des cylindres qui les laminent et en lustrent convenablement la surface.

Dans le cas très simple où une seule teinte doit être appliquée sur un fond blanc, il suffit, à moins de vouloir compliquer le dessin en y marquant des ombres ou des doubles nuances, de plonger l'étoffe, préalablement mordancée s'il y a lieu, dans la liqueur colorante. On n'aura alors qu'à régler convenablement le nombre et la durée des immersions, de manière à obtenir la nuance voulue. C'est ainsi qu'on procède essentiellement à la teinture en garance, opération fondamentale pour le fabricant d'indiennes. Seulement le *garançage* présente cette curieuse particularité, que le bain de couleur doit nécessairement contenir de la craie en proportion déterminée. Ce fait industriel fut signalé, pour la première fois, par J.-M. Haussmann, en 1781. Après avoir obtenu de magnifiques couleurs garancées aux environs de Rouen, il était allé s'établir à Colmar, où, malgré une parfaite identité de procédés, il ne pouvait produire *rien de beau*, ainsi qu'il l'écrivit à Berthollet. Analysant alors successivement, avec toute la patience et la sagacité de son esprit inventif, les matières diverses dont il faisait usage, il découvrit bientôt que ses mécomptes provenaient uniquement de ce que les eaux de l'Alsace étaient dépourvues de craie. En effet, l'addition de ce calcaire rendit à Haussmann les succès qu'il avait toujours obtenus pour la solidité de ses couleurs et la vivacité de leurs nuances. Depuis cette découverte, les fabricans portent la plus grande attention à la composition des eaux dont ils font usage, et complètent soigneusement la proportion de craie qu'elles contiennent généralement.

Pour peu qu'on réfléchisse aux conditions dans lesquelles est placé le fabricant

d'indiennes, on rejette promptement la comparaison qu'on serait tenté d'établir entre son art et celui du teinturier. En effet, le cas le plus fréquent, dans l'usage que fait des couleurs le premier de ces industriels, est évidemment l'impression de fonds couverts, sur lesquels se détachent des sujets diversement colorés. Si la couleur de ces sujets est assez foncée pour absorber celle du fond en s'y superposant, on l'applique à la manière ordinaire. Sinon, il faut à la fois anéantir la couleur du fond sur tous les points que doit occuper la figure, et conserver à celle-ci un encadrement aussi exact que possible. Une première solution de ce double problème nous est venue de l'Inde et de la Chine. Physique, mécanique ou chimique, suivant l'occurrence, elle a toujours pour effet de s'opposer à la fixation d'une couleur sur certaines parties du tissu qu'on désire *réserver*, et cela à l'aide d'une préparation dont on fera ensuite disparaître facilement les traces. Un autre moyen, l'inverse du précédent et reposant d'ailleurs sur le même principe, consiste à répandre préalablement sur le tissu la couleur en couches uniformes, puis à l'*enlever* par divers *rongeans*, suivant les contours du dessin. On *rentre* alors, selon l'expression consacrée, la figure dans les parties blanches, qu'on a, suivant le procédé employé, *réservées* ou *enlevées*.

La chimie prête même un secours encore plus complet au fabricant de toiles peintes, en lui préparant des couleurs d'une telle composition, qu'elles fonctionnent tantôt comme *réserves* et tantôt comme *enlevages*. C'est ainsi qu'une figure étant représentée sur un fond blanc, il est possible d'appliquer sur toute la surface du tissu une couleur qui, respectant les parties déjà imprimées, ne se fixe que sur celles restées blanches. Enfin on est parvenu à étendre sur une étoffe déjà teinte une autre couleur, qui, tout en détruisant la première aux points où elles sont mises en contact, vînt en outre s'y substituer.

On comprend maintenant de quel ordre peuvent être les procédés employés pour la juxtaposition ou la superposition des couleurs dans l'art des tissus peints. L'analyse de ces procédés tient une grande place dans le livre de M. Persoz, et, grace à ses curieuses explications (1), on peut suivre l'étoffe, depuis le moment où elle sort des mains du tisserand jusqu'à celui où le manufacturier la livre au commerce, recouverte de ces figures dont la variété n'a plus maintenant d'autres bornes que les caprices du goût ou les oscillations de la mode. Résolvant alors le problème inverse, M. Persoz indique des moyens à la fois rapides, faciles et précis, de reconnaître, d'après le simple échantillon d'une indienne, les couleurs et les mordans dont celle-ci est chargée, l'ordre dans lequel ces divers agens y ont été déposés, et par quels procédés a été opérée l'adhérence. Ce système d'essai, entièrement nouveau, est essentiellement propre à l'habile chimiste. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que doivent avoir de pareilles indications pour le légiste appelé à se prononcer sur certaines questions de jurisprudence commerciale ou même de médecine légale.

L'impression n'exerce aucune influence sur la qualité et la durée des tissus; c'est, à proprement parler, un objet de luxe et de mode. A ce titre, la partie du dessin y est, sans contredit, d'une haute importance. Dans l'origine surtout, alors qu'on ne pouvait employer qu'un petit nombre de couleurs, c'est sur l'art

(1) Ces explications sont singulièrement facilitées par l'intercalation dans le texte de quelques centaines d'échantillons, qui font réellement passer les diverses phases de la fabrication sous les yeux du lecteur.

du dessinateur que reposaient principalement l'agrément et la variété des toiles peintes. Comme dans tous les arts appliqués à l'industrie, l'artiste doit nécessairement se soumettre ici à toutes les exigences de la fabrication, et tel genre qui lui semble plus conforme aux principes du goût se trouve rigoureusement écarté comme ne se prêtant pas suffisamment aux besoins du commerce. Toutefois il est à propos de faire remarquer que le dessinateur d'indiennes n'a pas, comme le peintre à l'huile, la faculté de retoucher son œuvre et d'en corriger les effets, si l'exécution lui semble défectueuse. Il doit donc avoir une connaissance approfondie des procédés de la fixation des couleurs pour ne pas composer un dessin dont la réalisation serait incompatible avec les opérations du fabricant; il doit enfin prévoir les modifications physiques qui peuvent résulter du voisinage des teintes qu'il veut associer : nous voulons parler de ces effets bien connus de contraste que M. Chevreul a si bien expliqués dans son bel ouvrage sur l'assortiment des objets colorés. Chacun peut vérifier, en effet, que deux couleurs de même nature, mais de tons différens, sont toujours modifiées dans leurs nuances, quand elles sont contiguës. Semblablement deux couleurs différentes, mais de tons sensiblement correspondans, n'affectent plus nos organes visuels, dans ces circonstances de juxtaposition, de la même manière que si elles étaient isolées. Le rouge et le jaune, pour prendre un exemple, tournent respectivement au violet et au vert, quand ces deux couleurs sont juxtaposées. On sait enfin que de deux pains à cacheter de même dimension et de même couleur, mais placés sur des fonds différens, l'un paraît notablement moindre que l'autre.

A une classification des tissus peints au point de vue de la fabrication proprement dite, M. Persoz a cru devoir en ajouter une seconde, basée sur la forme des dessins et les couleurs qu'ils affectent : cette classification est empruntée à un travail encore inédit de M. Dollfus-Ausset, qui a fait de ce sujet une étude spéciale. L'habile fabricant s'est proposé de classer un dessin au moyen de formules, en le définissant par ses couleurs et ses contours. Si, modifiant d'une manière heureuse la classification adoptée par les peintres, il a parfaitement réussi dans la première partie de la solution du problème qu'il s'est donné, nous ne saurions en dire autant du groupement empirique de ses formes. M. Persoz paraît être de notre avis, lorsqu'il tente d'y substituer un mode de classement basé sur la géométrie, et de ramener la composition d'un dessin à une combinaison de lignes droites et de portions de cercles. Toutefois cet essai nous semble aussi défectueux que celui qu'il était destiné à remplacer. La géométrie peut, dans certains cas, prêter son secours à l'artiste; mais, sous aucun prétexte, elle ne doit entraver la spontanéité de son imagination, ni surtout suppléer à l'inspiration par une espèce de jeu de patience.

Il nous reste à donner quelques indications sur les procédés par lesquels l'œuvre du dessinateur peut être reportée sur l'étoffe. Les Indiens et les Égyptiens, que nous avons vus de temps immémorial représenter sur leurs vêtemens des figures diversement coloriées, n'ont jamais employé que le pinceau dans leurs opérations, et long-temps le pinceautage fut le seul moyen d'enluminure usité en Europe. Enfin on découvrit un mode plus expéditif qui consistait à imprimer les tissus à l'aide de planches de bois gravées en relief, qu'on recouvrait de couleurs et qu'on appliquait à la main. Il est hors de doute que ce perfectionnement capital est essentiellement moderne, mais il est regrettable que le

nom et le pays de l'industriel européen auquel doit en revenir l'honneur soient restés complétement inconnus. L'impression en relief reçut bientôt quelques améliorations; puis, empruntant le procédé de la gravure en taille-douce, elle se compléta par l'impression en creux. Bien que le progrès fût immense et incontestable, les dessins étaient encore péniblement reproduits par un travail lent et successif. Aussi les incorrections qui en étaient les conséquences inévitables firent-elles conserver l'usage du pinceau pour les indiennes fines, quelque défectueux qu'il fût au double point de vue de l'économie et de la promptitude dans l'exécution. Il était réservé à nos habiles voisins d'outre-mer de couronner tant de notables perfectionnemens par l'invention des machines dites à rouleau, destinées à imprimer d'une manière continue. Dès-lors seulement la partie mécanique de l'impression des tissus put se regarder comme définitivement constituée. L'inventeur fut un Écossais du nom de Bell, et, en 1785, la maison Lwessy, Hurgrave, Hall et compagnie, de Manchester, imprimait déjà avec succès au rouleau gravé en creux. Quinze ans plus tard, Oberkampf parvenait à se procurer une des machines anglaises et lui faisait imprimer par jour cent cinquante pièces d'étoffe. C'est alors que Lefèvre, cet homme de génie dont nous avons dit la fin déplorable, construisit d'imagination, en la perfectionnant, la première machine à rouleau d'origine française. Les Anglais gravaient leurs rouleaux à la main, ce qui leur occasionnait une énorme dépense; Lefèvre, se servant du burin des imprimeurs en taille-douce, leur appliqua tous les procédés de la gravure à la planche plate. Dès 1805, ce mode continu d'impression s'introduisit en Alsace, où il ne tarda pas à être adopté par tous les fabricans de toiles peintes.

Depuis long-temps de nombreuses tentatives avaient été faites en France, en Angleterre et en Allemagne, en vue de réaliser mécaniquement les impressions à la main, et elles étaient restées presque toutes infructueuses, lorsqu'en 1834, M. Perrot, ingénieur-mécanicien à Rouen, résolut complétement le problème par la découverte d'une admirable machine. Dans l'impression en relief, le dessin, préalablement calqué sur un papier végétal, est reporté à l'aide d'une pointe sèche sur une planche d'un bois dur; colorant alors les traits en rouge, pour les rendre plus visibles, l'ouvrier découpe et vide la figure avec des outils appropriés. En coulant dans cette sorte de moule un alliage fusible, qui se solidifie, il obtient des cachets qu'il cloue en nombre convenable sur une planche d'impression. C'est cette planche ainsi gravée en relief et recouverte de couleurs que l'on applique sur le tissu par l'entremise de la *perrotine*. On ne saurait se faire une idée plus exacte de l'avantage que présente cette machine à imprimer qu'en le comparant à celui qu'offrent dans la typographie les presses mécaniques sur les presses à bras; simple et économique tout à la fois, la perrotine, par son mouvement régulier et précis, permet d'obtenir les dessins les plus délicats avec la plus rigoureuse correction. Enfin les perfectionnemens successifs qui ont été apportés à cette ingénieuse machine, tant par l'inventeur que par d'autres mécaniciens, en ont rendu le maniement tellement facile, que deux hommes impriment maintenant dans une journée jusqu'à 1,500 mètres de calicot, travail qui exigerait au moins le concours de 50 imprimeurs à la main (1).

(1) Pour cette raison même, les ouvriers s'opposèrent long-temps à l'introduction des perrotines dans les fabriques de toiles peintes; cependant, en 1841, trois cent cinquante

Les deux procédés dont nous venons de donner une idée font, on le voit, le plus grand honneur à l'esprit d'invention et de perfectionnement de nos industriels. Ils peuvent d'ailleurs être considérés comme types des deux genres principaux d'impression : l'impression en relief et l'impression en taille-douce.

Nous n'avons plus, pour compléter ces indications générales, qu'à parler de l'*apprêt* que l'on fait subir aux étoffes avant de les livrer au commerce. Une première préparation qui s'applique spécialement aux toiles revêtues de couleurs garancées consiste à les plonger, comme s'il s'agissait de les teindre, dans des bains alternatifs de savon et d'acides. On croyait primitivement que cet *avivage* n'avait d'autre objet que de débarrasser les tissus des matières étrangères introduites pendant la fabrication, qui pouvaient ternir la pureté des nuances. Un examen plus attentif a fait reconnaître que cette opération était indispensable pour donner aux couleurs une solidité et une fixité dont elles seraient, sans cet apprêt, si peu susceptibles, qu'une exposition au soleil pendant quelques instans suffirait pour les altérer. On *foularde* ensuite les étoffes teintes et imprimées, c'est-à-dire qu'on les soumet à un traitement dont le but est de leur donner du corps sans les priver de leur souplesse, de leur brillant naturel. On y parvient en imbibant l'étoffe d'un mélange de fécule ou d'amidon avec une certaine quantité d'alun, de savon et même de cire. Les tissus sont ensuite de nouveau *calendrés* comme au moment de l'impression. Enfin on procède au *satinage* ou *lustrage* à l'aide d'une machine dite à *lisser*, dont la partie essentielle est une pierre d'agate bien polie qu'on promène par un mouvement de va-et-vient sur toute la surface de l'étoffe. Il ne reste plus, avant de livrer l'indienne au commerce, qu'à la subdiviser en pièces dont la longueur n'excède pas 50 mètres. La tâche de l'industriel est alors terminée; le rôle du négociant commence.

III.

C'est principalement en France et en Angleterre que l'industrie des toiles peintes a pris un développement remarquable. C'est aussi dans ces deux grands centres manufacturiers qu'il faut étudier cette industrie, envisagée dans ses rapports avec le mouvement commercial du monde.

L'absence de documens rend cette étude très difficile en France. Ainsi, aucun travail n'ayant été fait jusqu'à présent sur la production des fabriques nationales, il est impossible de formuler en chiffres les quantités d'indiennes absorbées par les marchés intérieurs. Si on veut asseoir quelques conjectures sur la valeur réelle de ce commerce des tissus imprimés, dont la prospérité est invariablement liée au bien-être matériel de la civilisation moderne, il faut consulter le tableau de nos exportations annuelles. Le mouvement des douanes, observé pendant une période convenablement longue et suffisamment rapprochée, est alors le seul guide que l'on puisse adopter. Encore ce document officiel ne distingue-t-il pas les tissus de coton teints des tissus imprimés; néanmoins les fluctuations diverses indiquées par le tableau des douanes pour les deux genres de tissus réunis ne doivent être attribuées vraisemblablement qu'au mouvement

machines de ce genre étaient déjà établies dans la Seine-Inférieure, à Paris, en Alsace, en Belgique, en Suisse et en Prusse.

des toiles peintes, la proportion de ces dernières étant infiniment supérieure à celle des étoffes soumises à une simple teinture.

Nous avons donc soigneusement relevé, — d'après la *Statistique générale du commerce de la France*, que remet annuellement l'administration aux chambres législatives, — la période décennale de 1835 à 1844, qui nous a paru la plus convenable pour donner une idée de l'importance relative des divers débouchés qui s'offrent actuellement aux cotonnades imprimées d'origine française. Presque toutes les contrées du globe, dans des proportions plus ou moins étendues, accueillent sur leurs marchés les indiennes de nos manufactures. L'Espagne, par exemple, malgré les efforts continuels de l'Angleterre pour s'attribuer le monopole du commerce péninsulaire, en s'associant aux tentatives souvent fructueuses de la contrebande, a importé chaque année, au-delà des Pyrénées, des quantités considérables de nos toiles peintes. Avant la dernière entrée des Français dans la Péninsule, cette contrée ne recevait que par fraude les produits de nos fabriques; mais, depuis cette époque, notre exportation en tissus peints y a toujours été en croissant. C'est ainsi qu'en 1835 elle n'excédait pas 298,477 kilogrammes, tandis qu'en 1840 elle atteignit tout à coup le chiffre énorme de 820,557 kil.; pendant la période totale, elle est donc en moyenne de 517,271 kil., représentant une valeur de 13,449,046 francs. On est en droit de s'étonner de l'élévation de ce chiffre, si l'on songe aux guerres civiles qui troublent si souvent nos malheureux voisins des Pyrénées, si on compare surtout l'Espagne aux états divers dont nous approvisionnons en partie les marchés; mais cette primauté de la Péninsule, comme débouché de nos toiles peintes, est plutôt apparente que réelle. Recherchant en effet de préférence les indiennes communes, l'Espagne doit vraisemblablement le premier rang qu'elle occupe dans nos exportations de tissus peints à l'expression en kilogrammes que fait de celles-ci l'administration des douanes; car on doit alors, pour avoir ce qu'on nomme la *valeur officielle* des toiles exportées, en multiplier la quotité ainsi exprimée en poids par le nombre 26, taux moyen d'évaluation en francs d'un kilogramme de cette sorte de marchandise (1).

Si l'entrée de la Russie, de la Lombardie, de l'Autriche, nous est presque entièrement interdite, en revanche, et par une sorte de compensation, la Suisse vient enlever dans nos manufactures des quantités toujours croissantes de ces étoffes imprimées qu'elle fabrique pourtant à meilleur marché que notre industrie nationale. Ainsi, nos envois dans ce pays limitrophe se sont élevés, dans les deux années extrêmes de la période que nous examinons, de 55,664 kil. à 149,601 kil. L'Angleterre elle-même, qui semblerait devoir regorger de ce genre de produits, nous présente un vaste débouché qui ne remonte pas au-delà de 1830, mais peut déjà s'évaluer annuellement à 1,539,564 fr. L'exportation de nos toiles peintes n'obtient pas à la vérité le même succès en Hollande depuis 1838, ni en Allemagne depuis 1841, où elles ont cessé d'être expédiées directement, par suite de l'influence qu'exerce aujourd'hui l'association doua-

(1) C'est ici le lieu d'appeler l'attention sur une cause générale d'erreur qui plane sur tous les chiffres dont nous faisons usage; nous voulons parler de la base trop élevée sur laquelle repose actuellement l'appréciation de la valeur officielle d'un kilogramme de tissus imprimés. Il y a vingt ans, à l'époque où ce taux fut établi, il pouvait être de 26 francs; mais de nos jours il est certainement diminué, de moitié peut-être.

nière sur la presque totalité de l'ancien empire germanique. Une cause différente est également venue entraver notre marche commerciale à l'extérieur : certains états, s'étant enrichis de fabriques indigènes, ont dû les protéger par une sévère prohibition des produits étrangers, ou au moins par la perception de droits considérables, ainsi que cela existe depuis 1841 aux États-Unis. Aussi le chiffre de 446,102 kil. qu'ils recevaient de nos manufactures en 1835, après avoir diminué rapidement d'année en année, est-il descendu, en 1843, à la faible valeur de 22,452 kilogrammes.

Parmi les contrées d'outre-mer dont les marchés nous sont ouverts, nos colonies, où la franchise des ports nous permet des débouchés plus faciles, méritent une mention toute particulière. Aucune d'elles, cependant, mieux que l'Algérie, n'offre une marche constamment ascendante à l'exportation de nos cotonnades imprimées. En 1835, 11,639 kil. suffisaient aux besoins de notre colonie naissante, et l'introduction de ces cotonnades en Afrique parut subir, durant l'année suivante, toutes les vicissitudes de la lutte acharnée que la barbarie africaine soutient depuis seize ans contre la civilisation de l'Europe; mais, à dater de 1837, le mouvement ascensionnel ne s'est pas ralenti un seul instant, et c'est un succès véritable, obtenu par nos manufactures, que d'avoir exporté en Algérie, dans l'année 1843, la quantité déjà fort considérable de 136,092 kilogrammes de tissus imprimés.

Le tableau officiel, dont nous venons d'indiquer les résultats les plus saillans, nous permet aussi de constater la voie définitivement croissante qu'a suivie à l'étranger l'écoulement des produits de nos fabriques de toiles peintes. L'Angleterre et même la Suisse nous font une redoutable concurrence sur tous les marchés du monde. L'association allemande, la Belgique elle-même, — qui long-temps avec la Hollande avait été notre seule issue dans cette branche de négoce, — élèvent contre nous des rivalités formidables, dont l'importance nous est révélée par le commerce de transit, que notre position géographique nous assure mieux qu'à aucune autre contrée du continent. Néanmoins, la moyenne du mouvement de nos exportations d'indiennes atteint, dans la période que nous examinons, la somme considérable de 55 millions de francs, et en 1844 elle dépasse ce chiffre d'environ 4 millions. La plus haute valeur officielle qu'ait jamais eue cette branche spéciale de notre commerce extérieur est de 77 millions. On était alors en 1840. Deux ans après, elle descendait à 50 millions. Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant cette hausse subite, suivie d'une réaction si rapide, aux bruits de guerre entre l'Angleterre et la France, qui, à cette époque, alarmèrent un moment l'Europe, et firent craindre au commerce de voir la production se ralentir dans ses deux foyers les plus importans.

Le gouvernement britannique publie chaque année une statistique générale des opérations commerciales du Royaume-Uni, qui nous a permis de dresser, pour l'exportation des toiles peintes produites par les manufactures anglaises, un tableau comparatif embrassant également la période décennale de 1835 à 1844. Certes, comparés aux valeurs énormes en tissus imprimés que livre annuellement l'Angleterre, les chiffres que nous venons de citer paraîtront mesquins et presque dérisoires. Notre rivale d'outre-Manche semble avoir atteint l'apogée de la prospérité matérielle. Rien de plus facile d'ailleurs que d'apprécier, dans toute son immensité, cette puissance qu'elle a fondée sur l'alliance

indissoluble des capitaux et des forces motrices. Il nous suffira de citer, en regard de quelques-uns des chiffres pris dans le tableau du commerce français, ceux qui leur correspondent de l'autre côté du détroit.

La moyenne du mouvement total des exportations anglaises en toiles peintes peut s'évaluer à 198 millions de francs, c'est-à-dire à près de trois fois le chiffre maximum qu'ait jamais atteint ce commerce spécial de la France. Bien que l'établissement de fabriques nationales ait également produit une baisse notable dans les envois de la Grande-Bretagne aux états de l'Union américaine, — puisque les chiffres extrêmes de ces envois ont été, en 1836 et 1842, de 1,365,227 kil. et 228,102 kil., — les États-Unis ont reçu néanmoins en 1844, de l'Angleterre, 497,306 kil. Si la France, défendue par le système restrictif et protecteur de l'industrie nationale, ne reçoit annuellement que pour 1,071,950 francs en tissus imprimés des manufactures anglaises; si l'Espagne, où ces produits ne s'introduisent que par une fraude honteuse, ne figure dans le tableau que nous avons sous les yeux que pour une somme moyenne de 127,985 fr., le Portugal absorbe par an, sur les marchés, pour 9,612,875 francs de toiles peintes, et, sur cette somme considérable, notre part n'est que de 114,504 fr. Gibraltar, cet immense entrepôt que l'Angleterre possède entre les deux mondes, lui offre, pour l'écoulement de ses indiennes, un débouché annuel de 9,187,150 francs. Sur les 507,242 kil. d'étoffes imprimées que fournissent chaque année à la Turquie les deux grandes puissances industrielles de l'Europe, 13,256 kil. seulement sont d'origine française. Indépendamment du traité avantageux que, là comme partout, notre rivale a su conclure, il faudrait, dit-on, assigner pour cause à notre infériorité sur ce point un acte d'une inconcevable légèreté. Nous aurions envoyé aux Turcs des tissus sur lesquels étaient figurés des animaux, et blessé vivement en cela la susceptibilité religieuse de ce peuple. Chacun sait, en effet, que le Coran interdit expressément aux sectateurs de Mahomet la représentation de tous les êtres vivans.

La Grande-Bretagne, constamment menacée, suivant l'heureuse expression d'un économiste, d'une congestion industrielle, ne néglige rien pour satisfaire ce besoin d'expansion qui est devenu pour elle une véritable nécessité. Aussi, — abstraction faite de ses cinquante colonies, — a-t-elle sur tous les points du globe des comptoirs dont plusieurs sont d'une grande importance. Il n'est pas dans le monde entier une contrée assez éloignée, une peuplade assez sauvage, un climat assez rigoureux, un îlot d'assez petite valeur, pour que nos industrieux voisins d'outre-mer n'y trouvent un débouché à leurs produits. Aussi la côte occidentale d'Afrique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, les îles de l'Ascension, celles de la mer du Sud, reçoivent déjà, depuis plusieurs années, des quantités assez notables de cotonnades teintes et imprimées. La Chine elle-même, qui est à peine ouverte aux Anglais depuis 1840, a vu son île de Hong-Kong transformée, le lendemain du traité, en un vaste entrepôt de marchandises britanniques, qui recevait déjà, en 1844, une valeur de 324,175 fr. en toiles peintes. Espérons qu'un des résultats de la mission que le gouvernement vient d'envoyer en Chine sera d'y introduire à son tour cette branche du commerce français.

L'Angleterre et la France possèdent toutes deux, dans le Lancashire et dans l'Alsace, des foyers permanens pour la fabrication des toiles peintes, vers lesquels s'est portée la population qu'appelle infailliblement le concours des capi-

taux et des forces motrices. Manchester et Mulhouse, les principales villes de ces provinces, sans avoir atteint précisément un degré équivalent de prospérité commerciale, peuvent cependant donner une idée assez exacte du rapport des puissances productrices des deux pays.

Ville essentiellement manufacturière, Manchester a vu, par le seul effort de son industrie, sa population s'élever depuis 1774 jusqu'à 1831, époque du dernier recensement, de 41,032 habitans à 270,961. Sa position géographique est une des causes principales de sa prospérité. Située au milieu des plus riches districts houillers, la métropole du Lancashire se procure facilement et à très bas prix les 26,000 tonnes de charbon qu'elle consomme par semaine. En 1835, ses établissemens de tout genre ne possédaient pas moins de 191 machines à vapeur; le nombre des ouvriers de tout âge et de tout sexe employés dans ses fabriques atteignait déjà 41,968, et ne fait que s'accroître depuis cette époque. Il n'est pas rare de voir des manufactures produire annuellement plusieurs centaines de mille de pièces d'étoffes. Enfin cette ville, la première du monde pour la filature et le tissage du coton, la fabrication des tissus de tout genre, l'impression des toiles, absorbe à elle seule les neuf dixièmes de l'immense quantité de coton en laine (1) que chaque année l'Orient et l'Occident envoient à l'Angleterre.

Dans des proportions plus restreintes, l'accroissement de Mulhouse et de quelques autres villes du Haut-Rhin n'a pas été moins remarquable. Nous avons dit quelle fut l'origine de la fortune manufacturière de l'ancienne Alsace dans cet art des toiles peintes qu'elle cultive aujourd'hui avec tant de succès. Si on ajoute aux causes premières que nous avons citées toutes les industries auxiliaires que la fabrication des tissus de coton a fait surgir successivement à côté de l'industrie principale, on comprendra facilement que ce n'est point à un concours de circonstances fortuites que Mulhouse doit l'importance qui lui est acquise. Au nombre des causes qui ont agi sur le développement de cette cité industrielle, il faut compter en effet les ateliers de construction de machines à vapeur et autres mises en mouvement par des cours d'eau naturels ou factices, l'établissement de manufactures de produits chimiques, et enfin la culture de certaines plantes tinctoriales, comme la garance, la gaude, le pastel et le carthame, dès longtemps acclimatées en Alsace. On ne doit donc pas s'étonner que Mulhouse, qui, en 1798, époque de sa réunion à la France, ne comptait pas au-delà de 10,000 ames, renferme à présent dans ses murs une population qui dépasse 30,000 habitans, non compris 10,000 ouvriers qui se rendent chaque jour dans ses ateliers de toutes les communes environnantes.

Ce n'est pas d'ailleurs à cette ville seule que l'industrie cotonnière, dont Mulhouse est le berceau, se trouve actuellement limitée en Alsace. Quoique placées dans des circonstances moins avantageuses, plusieurs autres localités du Haut-Rhin, telles que Munster, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Cernay, Wesserling, ont élevé successivement des manufactures dont le développement est devenu considérable. Aujourd'hui ces fabriques emploient annuellement plus de 4 mil-

(1) Environ 300 millions de kilogrammes, soit en argent 600 millions de francs. Cette importation est quintuple de la nôtre. Nous employons dans nos filatures de coton 3,500,000 broches; les Anglais 17,500,000, — plus de deux fois autant que *tous* les états du continent européen.

lions de kilogrammes de coton en laine que le tissage et la filature y transforment en 7 à 800,000 pièces d'étoffe (calicots, perkales, mousselines), sur lesquelles 5 à 600,000 sont destinées à recevoir l'impression. La valeur totale de ces toiles peintes est estimée à 38,000,000 de francs, dont 11 à 12,000,000 sont absorbés par la teinture. Les seuls établissemens existant à Mulhouse et dans les autres lieux que nous avons cités plus haut occupent journellement 11 à 12,000 ouvriers, dont le salaire, originairement beaucoup plus faible, s'est élevé progressivement jusqu'à 30 ou 40 fr. par semaine pour les imprimeurs, 36 à 50 fr. pour les graveurs sur bois. Les dessinateurs et les graveurs de rouleaux reçoivent des appointemens annuels qui peuvent varier de 3,000 à 6,000 fr. Les quinze manufactures de tissus imprimés du Haut-Rhin consomment, en moyenne, chaque année, 57,400 tonnes de houille et 59,000 stères de bois. — En 1844, d'après les documens que publient les ingénieurs des mines, le nombre des établissemens de ce genre en activité sur tout le territoire français était de 164, et ils employaient 85 machines à vapeur; il faut évidemment ajouter à ce chiffre celui beaucoup plus grand des moteurs hydrauliques affectés au même genre de fabrication.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons établi un constant parallèle entre la France et l'Angleterre. Nous avons voulu montrer qu'ici comme partout, comme toujours, il y avait lutte, pacifique il est vrai, mais cependant acharnée, entre les deux rivales. Contrairement à ce qui arrive sur le terrain brûlant de la politique, les circonstances fixent nettement leurs prétentions respectives, — au double point de vue du commerce et de l'industrie.

Pendant le blocus continental, la Grande-Bretagne vit l'Europe presque entière se fermer devant elle, et trouva dans les colonies un vaste, mais unique débouché. Cédant alors aux exigences de la nécessité, elle s'attacha à produire à bas prix et en masse les qualités inférieures de toiles peintes, en mettant à profit ses belles inventions mécaniques. La France, au contraire, maîtresse du continent, s'appliqua spécialement aux étoffes de luxe. La chute de l'empire vint changer cette situation industrielle si avantageuse pour nous, et la concurrence normale fut rétablie sur les marchés extérieurs. Dès-lors, les deux adversaires durent entrer dans les voies nouvelles que leur traçaient les besoins du commerce. L'Angleterre chercha à compléter sa production par la fabrication des indiennes fines. La France se proposa le but précisément inverse : Rouen se chargea de la confection des toiles peintes communes, et en fit bientôt une branche importante de son industrie; l'Alsace nous conserva notre supériorité pour les étoffes riches. C'est au goût parfait que portent, dans la création des choses nouvelles, les habiles dessinateurs de nos manufactures, plus encore qu'à une exécution pourtant admirable, qu'il faut attribuer la vogue universelle dont jouissent les tissus du Haut-Rhin.

On ne peut le nier, le génie de la mécanique est véritablement inné chez les Anglais. Aussi, dans la fabrication des indiennes, à eux la majeure partie des inventions de machines et de leurs perfectionnemens; mais, par une assez large compensation, à nous revient l'honneur des grands progrès de la chimie appliquée à l'art de la teinture. C'est aux Kœchlin, aux Dollfus, à Oberkampf, à J.-M. Haussmann surtout, que sont dus les succès que nous obtenons par la beauté et la solidité de nos couleurs. C'est à Berthollet, à Chaptal, à M. Chevreul, que l'industrie des toiles peintes doit le gigantesque développement qu'elle a pris de-

puis une quarantaine d'années. Aussi pouvons-nous dire, sans crainte d'encourir le reproche d'exagération, que, sous le rapport de l'impression proprement dite, la France est actuellement sans rivale.

Au moment où nous écrivons, il est impossible de traiter une question de commerce, même spécial, sans se préoccuper de la lutte engagée entre les partisans de la liberté absolue du commerce et les défenseurs du maintien des droits de douane, faussement caractérisés le plus souvent par le titre de droits protecteurs. Il ne peut entrer dans notre plan de ranimer la discussion à l'occasion du cas très particulier qui nous occupe; mais nous devons dire quelques mots du libre échange appliqué au commerce des toiles peintes. Les fabricans du Haut-Rhin, après avoir délibéré entre eux sur les moyens à employer pour obtenir des tarifs avantageux à l'écoulement de leurs produits sur les marchés étrangers, ont demandé l'extension des relations internationales avec tout autre pays que l'Angleterre. Le fait est significatif. L'opinion des manufacturiers d'indiennes de la Seine-Inférieure a toujours été contraire aux doctrines des libre-échangistes. Tous se sont rappelé que, dans une séance de la ligue, Cobden avait dit à Manchester : « L'impression sur coton va mal, et menace d'aller plus mal encore, » et ils ont craint peut-être que ce ne fût dans la pratique de son art que le nouvel agitateur eût puisé les élémens du système qu'il s'efforce de propager. Pour nous, dans l'état actuel de la question, nous verrions avec peine tous les marchés de l'Europe et les nôtres même ouverts à la libre importation des tissus imprimés de l'Angleterre, contre lesquels nous luttons déjà si péniblement. Le passé nous semble, à cet égard, un pronostic certain de l'avenir : c'est au blocus continental, à l'exclusion des marchandises anglaises de toutes les places de l'Europe, que nos fabriques durent, sous l'empire, les immenses perfectionnemens réalisés dans l'art des indiennes. Pour réunir le bon marché à la beauté des toiles peintes, disent depuis long-temps quelques économistes, celles-ci devraient être tissues en Angleterre et imprimées en France. Chacun sait, en effet, que le degré si remarquable de perfection qu'a atteint de nos jours le tissage des cotonnades est dû aux Anglais; d'autre part, nous avons dit quelle est notre supériorité en matière d'impression. Donc, rien de plus vrai, eu égard à l'extension du commerce des indiennes; mais que deviendrait notre industrie cotonnière si laborieusement créée, et dont la prospérité tend chaque jour à s'accroître? Voudrait-on aujourd'hui, en abolissant les droits restrictifs, la sacrifier à la concurrence illimitée des manufactures de la Grande-Bretagne? Nous ne pensons pas que là soit pour l'administration française le point de vue vraiment libéral des droits du commerce international. En thèse générale, l'Angleterre nous inspire une grande défiance, quand nous voyons ce type de l'individualisme national réclamer à grands cris la liberté du commerce; la suppression des douanes nous paraît d'une extrême importance pour un pays qui ne vit, en quelque sorte, que de ses exportations; enfin nous nous rappelons certains discours de quelques hommes d'état de la Grande-Bretagne, où les intentions de nos voisins d'outre-Manche semblaient se montrer sous un jour bien différent de celui de l'intérêt universel.

Pour qu'une industrie prospère, ce n'est point encore assez cependant de l'appui qu'elle peut trouver dans de bons règlemens commerciaux; il lui faut le secours éclairé de la science, et c'est à ce titre que le livre de M. Persoz nous

paraît digne d'une attention sérieuse. Les avantages précieux que le commerce des toiles peintes offre à la France, la regrettable lacune qui existait pour cette industrie dans notre technologie nationale, déterminèrent, il y a quelques années, la *société d'encouragement* à solliciter, en proposant un prix, un *traité méthodique* de l'impression des tissus. Cette généreuse initiative n'eut pas tout d'abord le succès qu'on était en droit d'espérer. Quatre années se passèrent, pendant lesquelles aucun ouvrage ne parut digne d'être couronné, et ce sujet de prix dut être retiré du concours. Cependant M. Persoz avait entendu l'appel qui venait d'être adressé à la science et s'était mis à l'œuvre; mais les longues et laborieuses recherches que nécessitait une pareille entreprise l'empêchèrent d'avoir terminé son travail avant la fermeture du concours. Il continua néanmoins, et ce ne fut qu'en 1845 qu'il put recueillir le fruit de sa persévérance, quand, au nom de la section des arts chimiques, M. Dumas lui exprima publiquement la haute satisfaction de la société. Comme le fit remarquer l'illustre rapporteur, les circonstances ont heureusement servi M. Persoz dans la tâche qu'il s'était imposée. Né dans une fabrique d'indiennes, il s'était familiarisé de bonne heure avec les procédés qui y sont employés. Son début dans la carrière scientifique fut une série de travaux sur l'application de la chimie à l'art des toiles peintes, travaux qui lui valurent de M. Thénard, dont il était alors le préparateur au Collége de France, la plus flatteuse marque d'estime : le savant professeur daigna lui confier la partie de son cours relative à la teinture et aux matières colorantes. Plus tard, envoyé comme professeur de chimie appliquée au centre de nos belles manufactures d'Alsace, il compléta son éducation industrielle. C'est alors seulement que, chimiste distingué et presque fabricant, il jeta les bases de son beau travail. Grace à M. Persoz, l'industrie des indiennes pourra substituer désormais les féconds enseignemens de la science à ces manuels incomplets, qui ne retracent guère que les pratiques de la routine. De tels ouvrages sont presque toujours plus nuisibles qu'utiles, en ce qu'ils ne font point connaître méthodiquement les procédés usités dans les arts qu'ils prétendent propager, et se gardent bien de poser les principes généraux de la science appliquée, qui seuls peuvent présider à ses progrès. Faire rentrer dans des voies scientifiques une de nos plus importantes industries nationales, donner aux fabricans de précieuses indications qui pussent leur éviter des recherches toujours dispendieuses et bien rarement suivies de succès : telle nous a paru être la pensée dominante de l'ouvrage de M. Persoz. Non content des documens qu'il a recueillis dans les travaux de ses devanciers et des renseignemens qu'il a puisés dans le concours intelligent que lui ont généreusement prêté nos plus habiles fabricans, il s'est éclairé, à chaque pas qu'il fait dans cette carrière difficile, par des expériences soigneusement exécutées. Il a exposé, avec autant de précision que de clarté, les principes qui lui semblent régir les faits, et est parvenu souvent ainsi à jeter un nouveau jour sur des questions jusqu'alors incomprises ou au moins mal interprétées. Le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus* nous paraît donc, sous tous les rapports, appelé à marquer une ère nouvelle pour l'art précieux des indiennes. Quant à la place qu'il doit occuper dans la technologie, M. Persoz semble l'avoir marquée lui-même en mettant son œuvre sous le patronage de deux noms illustres depuis long-temps dans les sciences et dans l'industrie : ceux de MM. Chevreul et Daniel Kœchlin.

E. Lamé Fleury.

D'UNE

RENAISSANCE GRECQUE

AU THÉATRE.

La Tragédie antique, la Tragédie du XVIIe siècle et le Drame moderne.

André Chénier, ce poète un peu philologue, a égaré sur sa trace bien des esprits qui ne sont ni philologues ni poètes. On l'a pris pour un Grec, et on s'est fait Grec à son image. Il est le père de tous les Grecs d'aujourd'hui, qui se piquent d'entendre ceux d'autrefois comme jamais on ne les a entendus, comme ils ne s'entendaient pas eux-mêmes. Ce n'est plus dans le père Brumoy, c'est dans les traductions de la *Bibliothèque grecque-latine* que nos Athéniens lisent Sophocle et Euripide. Ce sont ensuite ces traductions qu'on retraduit pour notre scène; cela dispense d'inventer. Seulement on retranche, on ajoute, on arrange. Tragédie grecque! dit-on au public. Le public, qui a ses affaires, n'a garde d'aller vérifier et s'en rapporte à l'affiche. Or, voici ce qui arrive : si quelque chose de la pièce grecque perce çà et là à travers cette suite de traductions et de métamorphoses, c'est justement ce que la plupart des spectateurs laissent passer sans y prendre garde, ou ce qu'ils entendent à leur façon, mêlant plus ou moins leurs idées modernes aux idées du poète antique; mais, en revanche, tout ce qui est ajouté au

texte, scènes ou détails, ou bien tout ce dont le sens a été détourné, à dessein ou non, tout ce qui n'est pas grec enfin, c'est ce qu'on prend pour tel et ce qu'on applaudit. Les jeunes gens apportent à la représentation quelques souvenirs de collége et un enthousiasme préconçu qui essaie de se prendre à tout; les femmes, une sensibilité toute prête et un certain instinct des beautés naturelles. Le plus grand nombre se laisse aller à l'impulsion que donnent les jeunes gens et les femmes, ou attend, pour se prononcer, les jugemens du feuilleton. Bref, on applaudit ou l'on siffle; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce n'est ni Euripide, ni Sophocle, ni Eschyle, qu'on siffle et qu'on applaudit. A moins de recourir au texte même, plus le spectateur est sympathique, plus il s'égare; plus il est intelligent, plus son admiration porte à faux. Ces traductions ou ces paraphrases lui donnent des idées très inexactes du théâtre antique. Elles le trompent par mille contre-sens ou anachronismes de composition, d'idées, de style, de mise en scène et de jeu. Elles le conduisent et l'habituent à faire des rapprochemens sans justesse, tantôt entre la tragédie grecque et la tragédie du XVIIe siècle, tantôt entre la tragédie grecque et le drame moderne. Quelques critiques même, sur ces fondemens mal établis, se mettent à échafauder des théories arbitraires, déclament, font de la couleur, parlent de *peplon* et de frontons blancs, de quadriges et de Phidias, d'Isis et de bas-reliefs éginétiques. Ils imaginent et improvisent ainsi une antiquité entièrement nouvelle. Ce que tout cela signifie, je ne sais; mais je sais bien que l'on confond des choses qui ne se ressemblent pas du tout.

Qu'est-ce que la tragédie grecque? Qu'est-ce que la tragédie du XVIIe siècle? Qu'est-ce que le drame? Qu'est-ce qu'ils sont et qu'est-ce qu'ils ne sont pas? car, en marquant ce qu'ils ne sont pas, nous ferons voir encore mieux ce qu'ils sont. On étudie surtout par contraste. Après avoir éclairé de face la figure que l'on analyse, rien n'en fait mieux saisir toutes les lignes, tous les plans, toute la physionomie, que de l'éclairer comme par des rayons obliques, au moyen de rapprochemens comparatifs qui en varient les aspects.

D'une part, le XVIIe siècle, en imitant les tragédies grecques, s'imagina de bonne foi qu'il les reproduisait fidèlement. A la réserve de quelques modifications, nécessaires pour les accommoder, comme on disait, au goût des modernes, on crut vraiment alors qu'*Andromaque*, *Iphigénie* et *Phèdre* étaient des pièces grecques. Rien de plus faux. D'autre part, le XIXe siècle, doué d'un plus grand sens historique, mais qui souvent devine au lieu d'apprendre, égaré d'ailleurs par diverses préoccupations, s'avise de vouloir retrouver dans la tragédie grecque le drame moderne. Malgré quelques analogies apparentes, cela ne peut pas davantage se soutenir. L'*Alceste* d'Euripide, *arrangée pour la scène française* et jouée dernièrement à l'Odéon, suffirait seule à le démontrer. Prenons donc cette occasion de marquer les différences qui séparent les trois systèmes dramatiques représentés par la tragédie antique, la tragédie du XVIIe siècle et le drame.

I.

Il faut se souvenir avant tout que la tragédie, chez les Grecs, fait partie de la religion; qu'elle n'est pas, comme chez nous, un genre littéraire ayant en lui-

même sa raison d'être, mais qu'elle est un simple appendice des fêtes de Bacchus. Le chœur chanté à ces fêtes fut d'abord toute la tragédie; puis dans ce chœur *survint* un récit qui, à cause de cela, se nomma *épisode* ou *action épisodique* (1). Cette action se développa, et, tout en conservant le nom d'*épisode,* chose caractéristique, l'accessoire devint le principal. Le chœur fut la tige; l'action fut la greffe, et la greffe finit par devenir l'arbre presque tout entier. L'action, racontée d'abord, ne tarda pas à se représenter et à mériter son nom; mais, pour se raconter et se représenter tout ensemble, elle dut se dialoguer. Or, comment serait-il possible de dialoguer n'étant qu'un? Et le chœur n'était qu'un. On le coupa en deux, on en fit deux hémi-chœurs. En outre, Thespis, après une quinzaine d'autres poètes dont les essais comme les noms sont inconnus, ajouta au chœur un acteur, innovation considérable, ou plutôt véritable moment de la création du genre dramatique. En effet, alors seulement le dialogue et l'action furent réellement constitués. Les deux moitiés du chœur opposées l'une à l'autre, ce n'avait pas été le drame encore : il n'y avait toujours là qu'un élément, et un élément ancien, l'élément lyrique. Dès-lors il y en eut deux : d'un côté le chœur, de l'autre l'acteur, encore unique, mais représentant à lui seul tout un monde nouveau. L'acteur, toutefois, se contente long-temps encore de faire des récits au lieu d'agir, c'est-à-dire que l'élément épique continue de se développer parallèlement à l'élément chorique, mais ils se combineront enfin, et achèveront de constituer le genre dramatique, qui alors les absorbera l'un et l'autre et règnera. Eschyle introduit un second acteur; Sophocle un troisième : voilà tout. Si le poète a besoin, après cela, d'un plus grand nombre de personnages, le même acteur en représentera plusieurs, car Eschyle vient aussi d'inventer le masque. Il suffira donc de changer les masques, au lieu de changer les acteurs, et dans la distribution de la pièce, au lieu de dire les personnages, on dira *les masques du drame.*

Voilà comment s'organise la tragédie grecque, voilà quels en sont et les élémens et les moyens. On voit qu'ils sont très simples. Aussi l'action dramatique elle-même, résultant de ces élémens et de ces moyens, sera-t-elle pareillement d'une extrême simplicité. Comme la tragédie primitive avait consisté d'abord en un chœur, puis en un seul épisode entre deux chœurs, Eschyle disposa l'action en trois épisodes, ou actes, comme diraient les modernes, le chœur formant les intermèdes; mais, pour ne pas trop s'éloigner de la forme primitive, il eut soin que, dans chaque épisode, ce fût un nouveau personnage qui parût. Le moyen d'ailleurs de faire autrement, n'ayant que deux acteurs à sa disposition? Par exemple, lorsque, dans *les Perses,* l'un avait joué le rôle de la reine Atossa, il devait, pendant que le second jouait le rôle du messager, changer de costume et de masque, pour revenir sous les traits de Xercès; et le second, après avoir joué le messager, devait, pendant que le premier reparaissait en Xercès, se préparer à reparaître à son tour pour faire l'ombre de Darius. On voit que nous n'en sommes pas encore à ce qu'Aristote appellera tragédie *implexe;* nous n'en sommes qu'à la tragédie *simple.* C'est une action courte, en droite ligne, un moment dramatique plutôt qu'un drame; une exposition et un dénoûment qui s'entrechoquent, si l'on peut dire qu'il y ait dénoûment là où il n'y a point de nœud.

(1) δρᾶμα ἐπεισόδιον, ou ἐπεισόδιον tout seul, l'adjectif devenant substantif.

La tragédie *implexe*, quoiqu'elle ne mérite guère mieux ce nom, paraît dans Sophocle. Chez ce poète, le chœur cesse d'être le premier personnage de la pièce, et l'*épisode* devient le principal, c'est-à-dire que, le chœur occupant moins de place, l'action en prend davantage, ou réciproquement. Les caractères, marqués dans Eschyle de quelques traits profonds, mais rares, tels que les donnait la légende, vont, dans Sophocle, se dessiner, se proportionner, notamment par des contrastes (Antigone et Ismène, Électre et Chrysothémis). Quelques péripéties vont les mettre en lumière en les soumettant à des épreuves vives et soudaines; car, non contens de se succéder, les épisodes se croisent et les situations se nouent. On verra enfin deux acteurs principaux, trois au besoin, parler ensemble : Œdipe et Jocaste échangeront leurs confidences terribles. L'action, malgré tout cela, est très simple et très élémentaire encore, et elle le sera toujours. C'est le caractère du théâtre grec.

Euripide imagine quelques nouveautés, mais sans multiplier les incidens. Esprit souple et divers, dont l'originalité naturelle s'était développée par une éducation de toutes pièces; tour à tour athlète, peintre, rhéteur avec Prodicus, philosophe avec Anaxagore, que d'impressions, que de souvenirs, que d'élémens à manier! que de moyens d'exciter l'intérêt! Et c'est ce qu'il voulut à tout prix; mais, loin de compliquer l'action, il la serra beaucoup moins au contraire, et, s'il enrichit la tragédie, ce fut surtout par les détails. Aristophane l'appelle *recouseur de lambeaux*. La vérité est que, aux poètes comme aux spectateurs de ce théâtre naissant, le fonds le plus mince paraissait riche. Une légende homérique, hésiodique ou autre (celle d'*Alceste* est thessalienne) sur quelque événement extraordinaire ou sur une mort funeste, c'en était assez pour défrayer une tragédie. Maintenant les deux ou trois idées principales que comporte ce fonds, retournées chacune deux ou trois fois, sous la forme chorique et sous la forme iambique; puis quelques développemens du genre oratoire, autre genre nouveau qui commence à poindre dès Eschyle : en voilà certes plus qu'il n'en faut pour contenter l'esprit grec. Si donc sur tout cela on ajoute encore les maximes gnomiques, les définitions ingénieuses, les antithèses, les cliquetis de dialogues vers par vers, enfin toute l'escrime et tout l'éclat du style, ce sera le superflu avec le nécessaire; les Athéniens n'auront rien à désirer de plus. Et cependant j'oublie encore la musique, les chants du chœur, l'appareil de ces costumes magnifiques par lesquels les chorèges captaient la faveur du peuple, les processions, les évolutions et les danses, toute la fête de Bacchus enfin, dont la tragédie n'était qu'une continuation, ou plutôt qu'un moment, qu'un détail.

En outre, c'était avec la plus grande liberté que les poètes travaillaient sur un fonds si simple. La composition était pour eux une sorte d'improvisation pleine de hasards. Ils saisissaient dans la légende quatre ou cinq momens, quelquefois moins, et, sans trop s'occuper de les lier entre eux, les fixaient un à un sous forme de tableaux ou de groupes successifs. Le chœur seul liait tout. L'unité de la tragédie grecque, de cette tragédie réellement *épisodique*, de nom et de fait, est toute dans le chœur. Sans le chœur, elle serait pleine de décousu et de lacunes. Le chœur avait été le germe du genre dramatique; il en demeura le centre et l'unité. Euripide simplifia encore la composition, d'une part en introduisant des prologues qui racontaient d'avance toute la pièce; de l'autre, en abusant de l'intervention des dieux dans ses dénoûmens. Sur dix-huit tragédies qui nous

restent de ce poète, il y en a neuf dans lesquelles ce moyen trop commode est employé. — Faut-il parler des collaborations, et de tout ce que Céphisophon mêlait à l'œuvre d'Euripide? et des remaniemens que subissait la pièce lorsqu'elle était reprise, des changemens arbitraires qu'improvisaient alors dans ce canevas, d'un tissu déjà si lâche, le poète, ou sa famille, ou son école, ou des étrangers même?

On le voit, rien de plus simple et de plus élémentaire que le fonds, rien de plus libre et de plus abandonné à l'aventure que la composition d'une tragédie grecque. Je demande si l'on ne voit pas déjà des différences profondes entre ce système dramatique et les deux autres, savoir, celui du XVIIe siècle en France, et celui du drame moderne (depuis Shakespeare).

II.

La tragédie du XVIIe siècle est-elle une institution religieuse et nationale? Non. Elle est une œuvre purement littéraire, inventée arbitrairement par l'esprit et pour l'esprit. Il se trouve, il est vrai, que notre théâtre a commencé par des *mystères,* mais c'est là une ressemblance purement extérieure. Chez nous, en effet, c'est le théâtre qui, d'aventure, s'introduisit sous le manteau de la religion; chez les Grecs, c'est la religion qui, organiquement, enfanta le théâtre. La tragédie française du XVIIe siècle, qui d'ailleurs n'a rien à voir avec les *mystères,* n'est donc pas une poésie sortie du fond des choses, née de la vie, mais une production de l'art, née de l'imitation. Elle n'a, non plus que le poème épique, ses racines dans notre sol.

En outre, la plupart des poètes grecs sont des hommes d'action : Homère (car nous y croyons) combat et voyage comme ses deux héros, Achille et Ulysse; Eschyle est soldat, et, oubliant ses quatre-vingts tragédies, ne met sur son épitaphe que ces mots : « Ci-gît Eschyle qui combattit à Marathon; » Sophocle est stratége, il a pour collègues Thucydide et Périclès; j'en pourrais nommer bien d'autres. Nos poètes, au contraire, sont des littérateurs; des intelligences, non des hommes. Ils ne font qu'une œuvre abstraite, savante plutôt qu'inspirée, et dans laquelle l'habileté de la forme dissimule mal l'arbitraire et la fausseté du fond. Ils ont encadré de beaux bas-reliefs dans une architecture de convention.

N'étant point organisée par l'ordre même des choses, puisqu'elle n'est point un fruit naturel des institutions, cette tragédie essaie de se constituer théoriquement, *à priori.* Phénomène curieux, une poésie qui, née à peine, s'occupe de se tracer elle-même une poétique! tant il est vrai qu'elle est, avant tout, une poésie de littérateurs et de critiques! Prenant les barrières pour des appuis, elle en élève tout autour d'elle, et, dans la peur qu'elle a de marcher mal, elle se met dans les conditions nécessaires pour ne marcher presque point. En un mot, elle institue, de par le texte fort altéré, sinon apocryphe, de la *poétique* attribuée à Aristote, la prétendue règle des trois unités, de lieu, de temps et d'action. Or, l'auteur, quel qu'il soit, de ce texte recommande seulement, à titre de conseil et non de règle, de ne pas embrasser des sujets trop étendus, de se renfermer, quand on peut, dans l'espace d'un jour; mais il n'en fait point une obligation. Voilà pour l'unité de temps. Quant à l'unité de lieu, c'est bien plus

simple, il n'en est même pas fait mention dans ce petit ouvrage. Au reste, ni l'une ni l'autre de ces deux unités n'est observée dans le théâtre grec, que le nôtre croyait imiter : l'*Orestie* d'Eschyle, l'*Ajax* de Sophocle, l'*Andromaque* d'Euripide, entre autres, auraient dû en convaincre nos tragiques. Quant à l'unité d'action, la seule nécessaire, encore est-il que le théâtre grec et l'auteur de la *Poétique* l'entendaient d'une tout autre manière que la tragédie moderne. Autour d'une idée principale ils groupaient plusieurs incidens qui ne se tenaient pas nécessairement entre eux, mais qui se rattachaient à cette idée. Nos tragiques ne se contentèrent pas d'une unité si large : suivant Corneille lui-même, *le Cid* pèche contre l'unité d'action, parce que l'incident de l'arrivée des Maures, à la fin du troisième acte, n'est pas préparé dans l'exposition; *Horace* de même, par l'incident du meurtre de Camille : de sorte que, sur ce point où il semble que tous les systèmes dramatiques doivent s'accorder, savoir, l'unité d'action, celui du XVIIe siècle diffère encore profondément de celui des Grecs. Leur procédé de composition était *épisodique;* le nôtre est, pour ainsi dire, *périodique*. L'action, chez nous, au lieu de se développer par des incidens successifs qui ne sortent pas les uns des autres et qui ne se lient point nécessairement, doit se poser dès le commencement avec tous ses élémens dans ce qu'on appelle l'exposition, puis les dérouler peu à peu dans un cercle circonscrit, les nouer et les dénouer. Pas un incident qui ne doive être contenu dans cette exposition, comme dans un germe, duquel tous ensemble doivent sortir et s'épanouir en même temps. Cette voie d'enveloppement et de développement, d'enroulement et de déroulement, est ce que nous appelons le procédé périodique.

C'est ainsi que cette tragédie arbitraire se constitue arbitrairement, et que ce système artificiel, cherchant sa base hors de soi-même, la prend dans le vide. Le système des Grecs, dont nous n'avons point dissimulé les procédés élémentaires, l'inexpérience et le décousu même, est plus vivant cent fois que celui-ci, qui, constitué plus régulièrement en apparence, semblerait l'être plus fortement, mais qui ne fait que simuler l'ordre vivant par la symétrie abstraite. Il a fallu toute la vigueur de deux grands poètes pour créer des œuvres viables dans ces conditions de mort. Dans ce système inanimé, leur génie s'est trouvé mal à l'aise, mais il l'a fait mouvoir. Aussi faut-il proclamer d'autant plus haut ce génie, que le système dans lequel ils se sont trouvés emprisonnés est plus absurde et plus faux; aussi faut-il admirer d'autant plus leurs œuvres, qu'ils les ont produites dans des conditions plus ingrates. Néanmoins ces œuvres portent nécessairement la marque du système : il est abstrait, elles sont abstraites. Nous parlons en général. Elles représentent seulement certains côtés de la vie, les plus nobles et les plus élevés sans doute, les plus intéressans par conséquent; mais enfin ce n'est pas la vie tout entière. Par un certain spiritualisme, ces poètes, confondant la morale dramatique avec la morale absolue, sacrifièrent le réel à l'idéal. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Si nous prenons la raison et la passion comme les deux pôles de l'ame humaine, l'idéal, suivant la morale absolue, est de se rapprocher le plus possible du premier; mais nous croyons que l'idéal suivant la morale dramatique est de se rapprocher plus souvent du second. Regardez en effet : d'un côté, la raison, qui se fait gloire de commander à la sensibilité et à la douleur; de l'autre, la passion, qui foule aux pieds le devoir, mais qui, par ses ardeurs et ses gémisse-

mens, vous intéresse à sa faiblesse même, en vous la faisant partager; la raison qui vous dit le plus souvent : « Sacrifie-toi, immole-toi! préfère à toi-même ta famille, à ta famille ta patrie, à ta patrie l'humanité. Étouffe les cris de ton cœur! suis ton devoir, marche, fût-ce dans le sang de tes fils! » la passion qui vous dit : « Sauve tes fils ou ta mère avant ta patrie, ta patrie avant l'humanité! La vertu ne peut vouloir qu'on soit insensible; cette vertu dénaturée ne serait que brutalité. » Je demande quel est le plus dramatique? Le XVIIe siècle donna trop décidément l'avantage au devoir : Horace, Iphigénie, Titus, sont trop vertueux. Cependant, si l'on admet que la passion doit prévaloir sur la raison dans une œuvre dramatique, il y a encore, dans la peinture de la passion même, deux extrémités, l'idéal et le réel. Représentera-t-on la passion tout entière dans tous ses aspects? ou n'en montrera-t-on, pour produire une impression plus sereine, qu'une certaine image anoblie? Cette dernière doctrine est celle du XVIIe siècle. Comme l'astrologue qui tombe dans un puits tandis qu'il cherche les étoiles, le XVIIe siècle tombe dans l'abstrait tandis qu'il cherche l'idéal. En effet, — à l'opposé de la tragédie grecque, qui complète le tableau de la douleur morale par celui de la douleur physique et ne craint pas d'exposer au spectateur les yeux sanglans d'Œdipe, la plaie de Philoctète, mettant en jeu le corps et l'ame également, — la tragédie du XVIIe siècle semble ignorer que le corps existe, et dans la peinture de l'ame même, supprimant ce qui lui paraît avoir moins de noblesse ou de dignité, elle s'imagine que l'idéal est la suppression du réel. L'analyse psychologique des passions, dans une certaine mesure seulement, telle est la vérité humaine de cette tragédie. Des mœurs de convention, telle en est la vérité locale. L'esprit de ces mœurs est mixte et complexe; mais voici les élémens qu'on y distingue : un peu de stoïcisme antique, un peu de spiritualisme chrétien, un peu d'héroïsme chevaleresque, un peu de métaphysique romanesque, un peu d'élégance précieuse. Tout cela compose un caractère élevé et sec. Il fallait que le génie portât sa flamme parmi toutes ces aridités; que de ce seul point vivant du système, l'analyse des passions, il tirât, par sa propre force, de quoi le faire vivre tout entier.

Cette tragédie ignore le corps, à plus forte raison ignore-t-elle le monde extérieur. Ce vestibule dans lequel elle habite devrait pourtant lui laisser entrevoir le ciel; mais non, ce vestibule, ouvert à tous, n'est fermé qu'au soleil. Aucun souffle de la nature n'y pénètre; aucun rayon, aucun chant, aucun parfum. Dans la tragédie grecque, au contraire, comme on respire et comme on sent partout l'*agréable lumière,* les arbres, les fleurs, les ruisseaux! Quelle douleur quand il faut les quitter pour toujours! Quelle joie pour Alceste de les revoir après les avoir perdus! Il est vrai que la tragédie grecque se représentait en plein air, sous la voûte de ce beau ciel, dans cette lumière tant aimée, en vue de la mer et des montagnes, tandis que la nôtre se joue tristement dans une salle enfumée par le gaz. Cette différence seule, qui résulte des climats, explique et résume toutes les autres. Le soleil et le lustre! voilà deux points d'où partent nécessairement deux systèmes dramatiques essentiellement divers.

III.

Le drame cependant revient, par le lyrisme, au sentiment de la nature extérieure. La poésie lyrique a donc quelque chose de commun avec le drame? Oui, mais elle n'en est pas le germe comme elle le fut de la tragédie grecque. Elle est contenue dans le drame avec toutes les autres poésies. De même que nous avons vu chez les anciens la tragédie absorber la poésie épique et la poésie lyrique, le drame chez les modernes absorbe la tragédie et la comédie. Dans l'art, comme dans la nature, les formes les plus complètes et les plus complexes arrivent les dernières.

Il est trop évident que le drame diffère de la tragédie du XVIIe siècle du tout au tout; nous ne le démontrerons pas. Il ne diffère pas moins de la tragédie grecque, malgré quelques apparentes analogies. S'il admet comme elle l'emploi du familier et du comique mêlé au noble et au sérieux, s'il admet aussi ce que les Grecs nommaient le merveilleux, et qu'il nomme le fantastique, la composition cependant en est tout autre, aussi bien que l'esprit.

La principale pensée qui remplit le drame, c'est la lutte entre l'ame et la chair. Aussi la mélancolie, rêveuse ou sombre, s'y rencontre-t-elle auprès de la fantaisie gracieuse ou bouffonne; aussi la critique, alliance plus singulière, s'y trouve-t-elle mêlée à la poésie. C'est que la pensée grecque exprimait l'enfance de l'humanité; la pensée du drame en exprime l'âge mûr. Comparez *les Choéphores* d'Eschyle et l'*Hamlet* de Shakespeare; malgré l'analogie des sujets, quelles différences profondes! qu'il y a loin de Clytemnestre à Gertrude, et de cet Oreste, instrument d'une justice fatale, poussé rapidement par la main d'un dieu plutôt que par sa volonté propre, qui ne réfléchit pas, qui frappe, à cet Hamlet qui, dans une situation pareille, ayant aussi à venger son père assassiné par sa mère, s'analyse, doute et rêve, jusqu'à se laisser aller à une sorte de folie aussi réelle que simulée! L'esprit moderne est un esprit critique qui, même en agissant, s'étudie, qui, même lorsqu'il est inspiré, décompose son inspiration, comme le prisme décompose la lumière. Par cet amour de l'analyse, il cherche quelquefois les types d'exception et les curiosités morales, tandis que la tragédie se contentait de développer les lieux communs intéressans et les vérités éternelles. Il cherche à mettre en lumière les nouveautés de la nature humaine et les côtés inexplorés; il est plus varié, sinon plus profond. Par une plus longue expérience de la vie, ayant amassé un plus grand nombre d'élémens que la pensée antique, il a plus de richesse et peut-être moins d'harmonie. Tel est sommairement l'esprit du drame.

La composition aussi est tout autre. Au lieu d'être d'une extrême simplicité, elle est d'une complication extrême, et avec raison. Ce qui satisfaisait les Grecs ne nous satisferait plus aujourd'hui. La composition très simple de la tragédie grecque suffisait à l'intérêt; la composition très compliquée du drame cherche autre chose, la curiosité. Il y a deux procédés dramatiques : l'un qui attache et satisfait l'esprit, l'autre qui le surprend et le pique. L'un expose l'action dans son ordre naturel; il laisse aux caractères, une fois donnés, le soin de se développer d'eux-mêmes, suivant la raison ou la passion, et de faire naître, en se croisant, les situations les plus vraisemblables; enfin il captive et contente

l'esprit par la peinture des sentimens les plus universels et les plus communs. L'autre commence par entraîner le spectateur en pleine action; il ne l'instruit que le moins et le plus tard possible; il ne présente d'abord les événemens que par le côté le plus invraisemblable, sauf à les expliquer ensuite comme il peut; il cache son but avec soin au lieu de le laisser entrevoir; il déroute la raison par la surprise et excite l'imagination par l'inconnu. Le premier procédé est celui des Grecs, et du XVIIe siècle jusqu'à un certain point; le second est celui du drame. C'est à peine si le second fait connaître à la fin du dénoûment ce que les Grecs auraient annoncé dès le prologue. Donc ce qui caractérise encore le drame, c'est qu'il est profondément implexe, aussi rempli d'incidens et de détails que la tragédie grecque en offrait peu. Tout ce qu'elle mettait en récit, il le met en action, aidé d'ailleurs par une mise en scène plus compliquée aussi et plus savante. Cela ne l'empêche pas d'avoir son unité. Toutes les actions secondaires se subordonnant à l'action principale, il y a unité d'ensemble sinon unité d'action, unité morale sinon unité matérielle. Ainsi, la composition aussi bien que l'esprit du drame diffèrent profondément de la composition et de l'esprit de la tragédie grecque. La comparaison du style de l'un et de l'autre ne pourrait que nous confirmer dans cette opinion.

Nous y serons encore ramenés par l'analyse de l'*Alceste* d'Euripide. Bien que ce soit peut-être de toutes les tragédies grecques celle qui a le plus de ressemblances apparentes avec le drame moderne, c'est aussi l'œuvre la plus singulière et la plus originale qui nous soit restée du théâtre grec. Le fantastique et le réel, l'idéal et le bouffon, le dévouement dans toute sa sublimité, l'amour de la vie dans toute la laideur de son égoïsme, tout cela, réuni dans une même œuvre, produit une impression étrange et unique.

Apollon, exilé du ciel, a trouvé chez Admète un hôte et un ami. Quand le Destin a voulu qu'Admète mourût, Apollon a obtenu des Parques qu'il pût se racheter de la mort, si quelqu'un mourait à sa place volontairement. Alceste, la femme d'Admète, s'offre à la Mort pour son époux. Nous sommes au jour marqué pour le sacrifice; la Mort s'avance déjà pour saisir sa victime (la Mort ou le Trépas, car la *Mort* en grec est du masculin); Apollon cherche en vain à la fléchir, et alors commence un dialogue bizarre entre ces deux divinités, dont l'une, noble et belle, s'intéresse à la jeunesse et à la vertu d'Alceste; l'autre, hideuse, impitoyable, réclame, avec l'âpreté d'un créancier, ce qui lui est dû : « Ah! ah! que fais-tu là? Pourquoi rôdes-tu par ici, Apollon? Tu veux encore me ravir cette ame? Te voilà en sentinelle devant la porte avec ton arc et tes flèches? — Rassure-toi, dit Apollon, je ne veux rien que ce qui est juste et bon. — Alors, pourquoi ces flèches? — C'est mon habitude de les porter. — Oui, comme c'est ton habitude de protéger cette maison contre toute justice... tu veux me voler encore un mort? » Apollon lui propose de prendre à la place d'Alceste *ceux qui tardent à mourir*, c'est-à-dire le père et la mère d'Admète. « C'est impossible, dit la Mort, j'ai mes priviléges, et j'y tiens comme une autre, tu peux le croire. — Mais je t'offre deux ames au lieu d'une. — Oui; mais, quand les jeunes meurent, j'y trouve mieux mon compte. » Et la Mort demeure inflexible. Après cette dispute singulière, les deux personnages se retirent. Plus d'espérance, Alceste mourra.

Des vieillards se répandent devant le palais, émus du dévouement et de la mort d'Alceste; ils s'interrogent avec anxiété · « Est-elle déjà morte? — Non, sans doute, car la maison est silencieuse; on n'entend pas retentir les cris funèbres et les coups dont les jeunes femmes meurtrissent leur sein. On ne voit pas devant la porte les signes ordinaires du deuil, l'eau lustrale et les chevelures coupées. » Une esclave sort : Alceste va mourir. Après avoir lavé son beau corps dans une eau courante, elle a pris dans un coffre de cèdre ses plus riches vêtemens, et s'est parée pour ce moment suprême; puis, se jetant devant le foyer où Vesta est présente : « O déesse! ô ma souveraine! a-t-elle dit, je descends sous la terre. Je me prosterne devant toi pour te faire ma dernière prière; mes enfans n'ont plus de mère, protége-les : donne à l'un une épouse bien-aimée, à l'autre un noble époux. Qu'ils ne meurent pas avant le temps comme leur mère, mais qu'ils épuisent heureusement sur la terre natale toute la mesure de leurs jours! » Elle s'approche des autels, et les entoure de myrtes et de verdure; puis elle se jette sur le lit nuptial, ce lit où celui pour qui elle va mourir dénoua sa ceinture virginale. « Peut-être une autre femme te possédera, dit-elle, non pas plus chaste, mais plus heureuse! » Ensuite se rencontre ce passage d'une mélancolie si gracieuse et si pénétrante, que Racine admire avec tant d'émotion et de naïveté, « où l'on dépeint Alceste mourante au milieu de ses deux petits enfans, qui la tirent en pleurant par la robe et qu'elle prend dans ses bras, l'un après l'autre, pour les baiser. » Elle a fait ses adieux même aux plus humbles esclaves.

Ainsi annoncée (artifice employé surtout par Euripide), Alceste arrive enfin sur la scène; elle est soutenue par Admète : « Soleil, splendeur du jour, nuages du ciel qu'emportent les vents rapides!... » Ce sont ses premières paroles. Cet adieu à la nature, à la douce lumière du ciel, est ce qu'il y a pour les personnages du théâtre grec de plus douloureux. Antigone, Iphigénie, Polyxène, disent aussi cet adieu suprême à la beauté de leur ciel. Qu'y pouvons-nous comprendre, nous, sous un ciel froid et pluvieux? — Werther rencontre Charlotte au mois de mai : dès le milieu de l'été, il sait que son amour est sans espoir; mais c'est seulement à la fin de décembre qu'il se décide à mourir. « Des nuages, un épais brouillard, cachent le soleil, » dit-il dans sa dernière lettre; et cette tristesse de la nature doit l'aider dans son désespoir. — A ce regret de la nature s'ajoutent dans le cœur d'Alceste la douleur de quitter ses enfans, son mari pour qui elle se dévoue, et la crainte d'être un jour oubliée de lui. Admète, désespéré, la supplie de se ranimer, de se soutenir. Cette tendresse d'un homme pour une femme ne se trouve pas dans Eschyle, et n'est qu'à peine indiquée dans Sophocle par le personnage d'Hémon. C'en est ici vraiment le premier mot : « Hélas! que ferai-je sans toi!... Emmène-moi avec toi; au nom des dieux! emmène-moi aux enfers, ne m'abandonne pas, n'abandonne pas tes enfans! » Elle meurt. Son jeune fils Eumélus se jette sur elle (les enfans introduits sur la scène tragique, autre innovation d'Euripide) : « Malheur! ma mère est morte! Mon père, elle ne voit plus le soleil, elle m'abandonne! Vois, vois sa paupière, ses mains pendantes. Écoute-moi, ma mère! écoute-moi, je t'en supplie! c'est moi, c'est moi, ma mère! c'est moi qui t'appelle, ton petit enfant qui tombe sur tes lèvres! — Elle ne t'entend plus, elle ne te voit plus, s'écrie Admète. — Mon père, me voilà seul; ô ma petite sœur, aussi malheureuse que moi!... » Quelle simplicité! quelle émotion!

Hercule survient (Apollon a fait pressentir son arrivée dans le prologue). Il

ignore la mort d'Alceste, et pourtant, par une finesse de l'esprit grec, qui ne sert ici qu'à embarrasser, il sait, car il le dit en propres termes, qu'elle a consenti à mourir pour son mari. L'esprit grec, cet esprit si aimable et qui s'aimait tant, ne pouvant se jouer à l'aise dans la tragédie, faute d'une action assez intriguée, se glisse partout où il peut, comme les fioritures dans la musique italienne. Dès que l'action ou le sentiment fait défaut, aussitôt ce sont de longues suites de maximes subtiles et de reparties pointilleuses, presque par manière d'intermède. Ici cet esprit se gêne lui-même gratuitement et à plaisir. Il suppose apparemment que le brave fils d'Alcmène ne devine pas aisément. Admète dissimule sa douleur. Affliger son hôte, ce serait violer les devoirs de l'hospitalité! Hercule se retire dans la salle voisine, consacrée aux hôtes, et se met à table; on lui sert le repas dû aux étrangers : « Fermez cette porte, dit Admète aux esclaves, il ne convient pas d'attrister nos hôtes par des larmes. Qu'à tous mes maux ne se joigne pas ce nouveau malheur, d'entendre appeler inhospitalière la maison d'Admète. » Hercule, qui ignore le malheur de son hôte et qui sait pourtant qu'on célèbre des funérailles, « prend en main une coupe entourée de lierre; il boit le jus noir de la vigne jusqu'à ce que la flamme du vin l'ait tout échauffé; il couronne sa tête de branches de myrte et hurle des chants grossiers. » — « Égaie-toi, dit Hercule à l'esclave, qu'il voit triste et morne auprès de lui. Pourquoi ces sourcils froncés? ce visage farouche? Viens ici, je veux te rendre sage.... Livre-toi à la joie, au plaisir de boire.... Honore aussi Vénus, c'est une aimable déesse. » Cela rappelle la morale que fait aux Perses, dans Eschyle, l'ombre de Darius. L'esclave répond à Hercule d'une manière embarrassée; Hercule voit enfin qu'on l'a trompé, et que c'est Alceste qui est morte. « Quoi! s'écrie-t-il plein de douleur; j'ai bu dans la maison de mon hôte, quand il était si malheureux! Je me suis livré aux joies du festin, j'ai couronné ma tête de fleurs! C'est ta faute de ne m'avoir rien dit. Où est sa sépulture? où dois-je aller pour la trouver? Allons, mon cœur, c'est le moment de montrer quel fils la Tirynthienne Alcmène a donné à Jupiter! » Et il part pour ravir Alceste au génie de la mort, qu'il espère trouver près du tombeau, buvant le sang des victimes.

C'est là cette scène si singulièrement travestie par Voltaire (1). « Elle ne serait pas, dit-il, supportée aujourd'hui sur le théâtre de la foire. » Mais cela n'empêche pas que ce contraste de la joie d'Hercule avec la douleur d'Admète et de ses esclaves n'égale tout ce que l'art dramatique a créé de plus intéressant. On a remarqué que les plaisanteries des musiciens dans *Roméo et Juliette*, des fossoyeurs dans *Hamlet*, ne produisent pas un plus puissant effet. Hercule revient bientôt, et voici une scène dont l'exécution, il faut l'avouer, est d'une coquetterie toute moderne. Il ramène une femme voilée. Il s'approche de son hôte : « Avec un ami, Admète, on doit montrer plus de franchise. Tu ne m'as pas dit que c'était le corps de ta femme qu'on venait d'inhumer. J'ai couronné ma tête, j'ai fait des libations aux dieux dans une maison où régnait la désolation. Je me plains de toi..... Mais voici une femme qu'il te faut recevoir ici, » ajoute-t-il en montrant la femme voilée. Admète refuse; Hercule lève le voile qui couvre cette femme; c'est Alceste encore à demi endormie. Il a livré combat à la Mort, il lui a enlevé sa proie; mais Alceste ne parlera pas avant d'être purifiée de sa consécration aux

(1) *Dictionnaire philosophique, Anciens et Modernes.*

divinités infernales, avant que le troisième jour ait paru. Les mystères d'Éleusis mettaient le peuple athénien en grande terreur de la mort. Cette violation du trépas à la face du ciel, en plein jour, pouvait heurter certaines susceptibilités religieuses. Il fallait pour la faire accepter l'expiation des sacrifices.

« Adieu, dit Hercule à Admète, conserve toujours ce saint respect pour l'hospitalité. » C'est, en effet, l'hospitalité, et non la tendresse conjugale qui est l'idée morale principale, l'enseignement définitif de cette tragédie : de sorte que notre vieux poète Hardy faisait déjà prédominer sur l'idée antique l'idée moderne, en intitulant son imitation *Alceste ou la Fidélité*. Ceux qui ont jugé sévèrement cette pièce et qui l'ont déclarée inférieure aux autres chefs-d'œuvre du théâtre grec ne s'étaient pas donné la peine de la lire. Qu'importe qu'au milieu de cette légende mystérieuse et romanesque, le poète ait jeté une scène que nos habitudes réservées nous empêchent d'accepter? Admète, désespéré d'avoir perdu Alceste, s'emporte en violens reproches contre son vieux père, qui a refusé de s'offrir pour la sauver. Il va même jusqu'à le maudire. « Mais, lui répond naïvement Phérès, nous n'avons qu'une vie et non pas deux; moi aussi je trouve bien doux de voir la lumière du soleil! » Cette scène, hideuse jusqu'à la bouffonnerie, où se peint un si égoïste amour de l'existence, servait, dans l'idée d'Euripide, à faire ressortir encore mieux, par le contraste, toute la valeur du sacrifice d'Alceste. Quelle vertu ne fallait-il pas pour s'offrir à la mort sous un ciel qui inspire un si violent amour de la vie!

Telle est l'*Alceste* d'Euripide. Qu'y a-t-il de plus opposé au drame moderne que cette simplicité élémentaire de construction et d'action? Voyons maintenant ce qui reste de la tragédie grecque dans la pièce jouée dernièrement à l'Odéon. Le traducteur ou l'arrangeur a commencé par supprimer ce prologue étrange entre Apollon et la Mort. Peut-être l'a-t-il trouvé trop étrange en effet; mais, puisqu'il nous promettait l'*Alceste* d'Euripide, avait-il le droit de supprimer un morceau si caractéristique? Il est vrai que le titre de la pièce est tourné à dessein d'une manière fort ambiguë : l'*Alceste d'Euripide*, voilà qui est bien; nous allons voir une pièce grecque! *Pièce grecque*, en effet, dit le titre; mais ce n'est pas tout, et on ajoute cette glose insidieuse : *Arrangée pour la scène française*. Ce n'est donc plus l'*Alceste* d'Euripide, ce n'est donc plus une pièce grecque. Cependant, si quelque chose était étrange dans ce prologue, c'était moins Apollon, sans doute, que ce bizarre personnage de *la Mort*, nouveau et unique même dans le théâtre grec. Et justement, supprimant Apollon, le traducteur n'a pas supprimé la Mort; il l'a seulement transposée, et de la lutte de ce personnage avec Hercule il a fait une partie de son troisième acte, car il a voulu diviser sa pièce en actes, quoiqu'il sût bien que cela n'est pas grec.

Le premier, qui est en grande partie de son invention, y compris un songe classique, a le tort de reculer le dévouement d'Alceste jusqu'au commencement du deuxième. Ce n'est qu'après avoir cherché partout un sauveur pour Admète qu'Alceste s'avise, un peu tard, d'être elle-même ce sauveur : c'est un dévouement *in extremis*. C'est le contraire de la pièce grecque qui commence tout droit par la mort d'Alceste, et qui élimine la question de savoir si Admète a pu ou non l'accepter. Ici, au lieu de l'éliminer, on l'élude. — Le deuxième acte est d'Euripide pour le fond. — Le troisième, excepté le dénoûment, est presque entièrement ajouté par le traducteur. — De sorte que, sur les trois actes, il y en a deux,

à peu près, qui sont nouveaux. Et maintenant « applaudissez, Athéniens, c'est de l'Euripide! »

Le morceau le plus saillant de la pièce, après les adieux d'Alceste, est la lutte d'Hercule avec la Mort. Cette légende thessalienne, nouvelle pour les Athéniens (car celle d'Orphée n'y ressemble pas), Euripide ne l'avait qu'indiquée : c'est pendant un chœur que la lutte est supposée avoir lieu; elle est racontée en deux ou trois vers. Le traducteur l'a mise en action. Nous ne nierons pas que ce pugilat fantastique, cette Mort qui est terrassée et qui crie, ne produise un étrange effet; c'est presque la mort de la Mort, comme dans la légende chrétienne; Hercule joue le rôle du Christ. Seulement cet effet n'est pas grec. Supposé que le préjugé religieux dont j'ai parlé eût permis à Euripide de mettre en action cette lutte surnaturelle, la Mort, étant un homme en grec, en serait peut-être venue aux mains avec Hercule sans trop choquer d'ailleurs la multitude habituée au spectacle du pancrace olympique; mais, si la Mort est une femme, cela change tout. Il est vrai que le traducteur, de même qu'il a mis à sa pièce un titre à double entente, a essayé aussi de donner à la Mort un sexe ambigu. Il a glissé quelque part ce mot : *La Mort, ce noir génie!* Noir génie tant que vous voudrez; mais enfin elle s'appelle *la* Mort, et l'actrice chargée de ce rôle, avec sa robe noire, qui du reste est indiquée par le grec, n'a pas, je pense, été prise pour un homme, quoiqu'elle ne s'en explique point. D'ailleurs, si le *voile noir* est indiqué dans Euripide, je ne crois pas que, dans sa pensée, ce voile fût semé de larmes d'argent, fort malséantes à cette sorte de hideux vampire, buveur de sang, armé d'un glaive et d'un filet. En somme, comme cet endroit est le moins grec de la pièce, c'est celui où l'on a le plus admiré la hardiesse grecque.

La description de l'antre de la Mort à la fin du deuxième acte, et la décoration du troisième, par conséquent, sont aussi d'invention moderne. C'est peut-être un souvenir de l'Odyssée que l'on a prêté à Euripide, de la même manière qu'on a mêlé çà et là dans le texte quelques réminiscences des hymnes homériques, de Solon, de Tyrtée et d'autres encore. En revanche, on a supprimé, à ce qu'il me semble, de fort beaux détails : « Attends-moi là-bas, dit Admète à Alceste mourante; prépares-y ma demeure pour l'habiter avec moi. J'ordonnerai qu'on me place dans le même cercueil de cèdre, et qu'on étende mes flancs auprès de tes flancs, afin que, même dans la mort, je ne sois jamais séparé de toi, qui seule m'as été fidèle! » On a supposé qu'Admète voulait se tuer après la mort d'Alceste; on a beaucoup adouci la scène de Phérès, sans doute par la même raison qui a fait supprimer le prologue.

Mais la traduction d'une tragédie grecque fût-elle littérale quant à la composition et aux idées, le style ne se traduit jamais, et c'est le style qui fait la vie. C'est le style, par exemple, qui anime les innombrables lieux-communs dont la poésie antique est semée. Qui me dira à quel moment le lieu-commun est chose morte ou chose vivante? Qui me dira à quel moment la Galatée de marbre s'éveille à la vie? Il faut que le poète, il faut que le sculpteur les échauffe de son propre souffle et leur communique son ame. Sans cela, il n'y a qu'un bloc de marbre, il n'y a qu'une masse de banalités. De sorte que le même lieu-commun, et c'est ce qui arrive sans cesse, peut être vivant dans le texte, et mort dans la traduction. Même dans ce qui paraît littéral, l'arbitraire est partout, dans un mot, dans un tour. Ce sont des entorses perpétuelles à la pensée grec-

que; d'une phrase à l'autre, d'une demi-idée à une autre demi-idée, on fausse, comme par demi-tons. Par exemple, l'Alceste grecque exprime, il est vrai, très vivement son horreur de la mort, d'abord par les vers qu'a traduits Racine et qu'a empruntés l'auteur de la pièce jouée à l'Odéon, puis par ces cris : « On m'entraîne, on m'entraîne! ne le vois-tu pas? C'est Pluton, avec ses ailes et ses sourcils d'un éclat sombre! Que fais-tu? laisse-moi! Ah! malheureuse! dans quelle route inconnue suis-je entraînée! » Mais elle ne dit pas ce mot : *J'ai peur!* Voilà un premier demi-ton. Et surtout elle ne l'eût jamais dit comme le dit à l'Odéon l'actrice qui représente Alceste, et qui force d'un autre demi-ton encore. C'est ainsi que dans les passages même où l'on paraît être le plus textuel on ne l'est pas le moins du monde, et qu'au moment où l'on se flatte le plus d'être grec, on est français, et français de notre temps.

Un style plat annihile l'antique. Or, on rencontre dans l'*Alceste* arrangée des vers comme ceux-ci :

Quand à ce fils forcé de devenir pasteur (Apollon)
Jupiter a des cieux interdit la hauteur.

. . . . . .

Qu'un essaim de beautés captive aussi ses yeux.

. . . . . .

Mourir pour ce qu'on aime est encor du bonheur.

. . . . . .

Le vieillard se *cramponne* au bord du *mausolée.*

. . . . . .

Non, dans le monument reposez ses attraits.

Hercule surtout, peut-être parce qu'il est Béotien, parle une langue qui n'est guère attique. En arrivant, il dit à Alceste :

Fille de Pélias, le bruit de ta beauté
Est encore bien loin de la réalité.

Il se vante d'avoir *tranquillisé la terre,* en tuant

Les monstres, les tyrans dévolus à son bras;

à cause de quoi sans doute il dit à la Mort :

Et tu me dois *au fond* quelque reconnaissance.

A l'esclave, qu'il exhorte à vider des coupes :

Sacrifie à Bacchus parmi d'aimables groupes.

Et lui promettant de récompenser l'hospitalité d'Admète :

Oui, je lui ferai voir que de l'ingratitude
Hercule encor n'a pas contracté l'habitude.

Enfin, à tous les contre-sens ou anachronismes de composition ou de style dont ces sortes de traductions fourmillent, il faut ajouter ceux de mise en scène,

de costume et de jeu, qui sont presque inévitables. Par exemple, ce qu'on applaudissait le plus dans la représentation d'*Antigone*, c'était la pantomime de Mlle Bourbier, qui se traînait tout autour du théâtre aux pieds des vieillards thébains, pour les supplier de la sauver. Cela était fort beau sans doute, mais cela n'était rien moins que grec. De même, lorsque Mlle Araldi, par distraction peut-être, si ce n'est par affectation, prend la main du pédagogue, elle fait, sans y songer, une faute grave. La plus jeune des filles de Nestor, la belle Polycaste, peut bien venir laver Ulysse dans son bain, il n'y a là aucune inconvenance aux yeux des Grecs; mais Alceste serait inconvenante, si elle prenait ainsi la main du pédagogue pour lui parler. Qui dit convenance dit convention, les Grecs mettaient leurs convenances ailleurs que nous.

En somme, ces traductions, n'étant ni des pièces grecques ni des pièces françaises, sont des œuvres fausses et bâtardes, filles de la stérilité. Une œuvre dramatique véritable est le résultat complexe des institutions, des mœurs, des opinions, des habitudes d'une nation, dans un certain siècle et dans un certain climat; elle ne peut donc se déplacer. Le tenter est une entreprise vaine et puérile. Qu'on n'objecte pas le XVIIe siècle. Le XVIIe siècle s'était engagé dans une voie fausse; le génie seul l'en a tiré. Pour nous, ne nous hasardons plus dans cette voie. Assez d'imitations, assez de traductions comme cela! Ces traductions et ces imitations feraient-elles avancer d'un pas la littérature contemporaine? Non; si, en travaillant ainsi, on croit travailler pour notre temps, on se trompe. A quoi servent ces œuvres amphibies, qui n'ont ni l'exactitude de la philologie, ni la beauté de l'art, qui n'apprennent rien et qui n'inspirent rien? Soyez poète, si vous pouvez; soyez philologue, si vous voulez; ou laissez la plume et faites-vous industriel. Créez des œuvres originales qui développent en nous l'idée du beau, ou tâchez d'être utiles par vos travaux exacts. Mais à quoi servent ces pastiches et ces replâtrages, qui ne sont ni de la science ni de l'art, qui ne sont qu'une poésie fausse sur une érudition douteuse, ou qu'une fausse philologie habillée de mauvais vers? Travaillez tout seul, laissez vos béquilles, et marchez. Faites votre œuvre, à vous, quelle qu'elle puisse être! Votre œuvre personnelle, fût-elle médiocre, aura plus de chances d'intéresser ou de servir votre temps. Vivez par vos propres ressources, et dites comme le caporal Nym de Shakespeare : « Ma foi! je vivrai tant que j'ai à vivre, voilà ce qu'il y a de sûr; et, quand je ne pourrai plus vivre, je ferai comme je pourrai. Voilà tout ce que j'ai à dire là-dessus, et tout finit là. »

ÉMILE DESCHANEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1847.

Après la longue interruption qui avait suivi les débats de l'adresse, la chambre a retrouvé l'intérêt et la vivacité d'une discussion politique. Non-seulement il y a eu une lutte animée et brillante entre l'opposition et la majorité, mais, au sein même de la majorité, on a pu croire un instant à des symptômes d'ébranlement et de scission. Dans la chambre de 1846, il y a cent membres qui ne siégeaient pas dans la chambre de 1842. L'arrivée de cent députés nouveaux a été, nous l'avons dit dès le principe, une des particularités les plus saillantes des élections de l'été dernier. Ils apportaient nécessairement au sein du parti conservateur, car la plupart appartiennent à la majorité, des divergences, certains instincts de mouvement et de progrès, un peu d'indiscipline, enfin de l'ambition. Aussi ne devait-ce pas être un des moindres soucis du ministère que de mettre l'accord et l'harmonie entre les anciens conservateurs et les nouveaux. Les premiers, forts de leur expérience et d'une longue possession de la majorité, sont naturellement peu disposés à des concessions envers ceux de leur parti qui débutent dans la carrière parlementaire, et ces derniers, de leur côté, montrent d'autant plus d'assurance, ils sont d'autant plus confians dans leurs idées, qu'ils n'ont encore rien fait. C'est la marche ordinaire des choses. Au fond, ces tendances diverses sont, pour le gouvernement et la majorité, une véritable force, et ç'a été une des bonnes fortunes de la politique conservatrice que d'avoir conquis des hommes nouveaux plus que tout autre parti. Seulement, à un jour donné, ces tendances diverses peuvent devenir un embarras et amener des divisions passagères soit sur les personnes, soit sur les choses. Lorsqu'il a fallu tomber d'accord sur un candidat pour la vice-présidence que laissait vacante l'entrée de M. Hébert au ministère, le choix de M. Duprat, auquel le cabinet a cru devoir s'arrêter, fut loin de rencontrer une approbation générale non-seulement parmi les membres nouveaux de la majorité, mais même chez d'anciens conservateurs. Sans nier les

longs services de M. Duprat comme soldat de la majorité, beaucoup de personnes à la chambre ne pensèrent pas que ces services eussent assez d'éclat pour motiver l'élévation à la vice-présidence, à une dignité parlementaire qui prend de plus en plus l'importance d'une candidature ministérielle. Puisqu'on parlait de réélire un des anciens vice-présidens, une fraction des conservateurs portait M. de Belleyme, et demandait à la majorité d'oublier ses griefs contre cet honorable magistrat pour la conduite qu'il avait tenue dans l'élection de son fils. Cette proposition eut peu de succès, et M. de Belleyme n'obtint au premier tour de scrutin que quarante-trois voix. Des suffrages se disséminèrent sur plusieurs membres de la majorité, qui votait sans ensemble et sans accord. L'habileté, cette fois, était du côté de l'opposition, qui n'avait qu'un seul candidat, et l'avait bien choisi. Elle donnait toutes ses voix à M. Léon de Maleville, dont on aime à la chambre le talent et l'aménité. Aussi il est arrivé qu'au scrutin de ballottage beaucoup de conservateurs ont concouru au triomphe d'un membre de l'opposition spirituel et d'humeur facile. Ce n'était pas tant de leur part un acte d'insurrection politique contre le cabinet qu'un mouvement de susceptibilité individuelle.

Toutefois cet incident au sujet de la vice-présidence donnait inévitablement plus de gravité aux débats sur la proposition de M. Duvergier de Hauranne. Les conservateurs qui venaient de se séparer du cabinet sur une question de personnes persévéreraient-ils dans cette dissidence sur une question de principes? On rappelait que plusieurs membres de la majorité avaient voté pour la lecture de la motion de M. Duvergier; ne voteraient-ils pas aussi pour la prise en considération? Personne n'a été étonné d'entendre d'anciens conservateurs, M. de Golbéry, M. Liadières, repousser toute idée de réforme électorale. M. Liadières a fait rire la chambre en disant que les bornes avaient au moins l'utilité de servir parfois de garde-fous. Cependant la discussion continuait, sans qu'aucun des nouveaux conservateurs demandât la parole. Aussi M. Billault monta à la tribune tant pour les aiguillonner en les complimentant que pour signaler l'allure indécise et craintive que dans cette occasion avait, selon lui, le cabinet. Rarement M. Billault eut plus de verve et d'entrain. Toutefois il se trompait en représentant le ministère comme irrésolu. Le cabinet avait jugé la situation. Il avait mesuré la portée des démonstrations et des tendances des nouveaux conservateurs; il savait qu'il n'y avait chez eux ni plan de campagne arrêté, ni prédilection pour une réforme électorale. Aussi n'a-t-il pas hésité à s'opposer avec fermeté à la prise en considération, qui n'était pas à ses yeux une mesure inoffensive, innocente, sans danger pour la majorité. M. le ministre de l'intérieur, avec la simplicité incisive de sa parole, a été droit au cœur de la question; il a insisté sur toutes les conséquences qu'aurait une prise en considération qui ébranlerait l'autorité morale de la chambre, il a fait entendre que le gouvernement n'avait pas trop de la réunion de toutes les forces pour conduire les affaires, et que le jour où les forces seraient affaiblies, la tâche deviendrait impossible.

Dès-lors tout changeait de face: la chambre n'avait plus devant elle une question théorique dont elle pouvait à son gré continuer ou ajourner l'étude; mais elle avait un parti à prendre entre le ministère et l'opposition. Elle ne pouvait plus s'y tromper, surtout après avoir entendu M. Odilon Barrot, pour qui la motion de M. de Hauranne ne fut qu'une occasion, un prétexte de lancer contre le gouvernement les accusations les plus ardentes, et dont la harangue appelait né-

cessairement M. Guizot à la tribune. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas été moins net sur le fond même du problème électoral que sur l'opportunité de la motion de M. Duvergier. Aux yeux de M. Guizot, la législation en vigueur a fait deux choses excellentes : elle a mis le droit électoral non plus dans le nombre, comme les lois révolutionnaires, mais dans la capacité politique, représentée par une certaine situation due à la propriété ou à la richesse industrielle; puis elle a accepté les groupes naturels d'électeurs, tels que les donnent, soit les circonscriptions territoriales, soit les affinités d'intérêts. Par cela seul que la proposition tend à miner et à détruire ces deux principes, elle est dangereuse aux yeux de M. Guizot, et, en la repoussant, il croit entendre sainement le progrès. Le rôle du gouvernement n'est pas de prendre l'initiative de projets à peine mûris, d'idées pour lesquelles les masses n'ont que de l'indifférence; son devoir est d'attendre, pour agir, que la nécessité d'une réforme ait pénétré dans les esprits. Ici M. Guizot a demandé, comme M. Duchâtel, si le pays s'était agité pour la réforme électorale. Or, comment méconnaître que la proposition de M. Duvergier n'a que médiocrement ému le pays? On répond que dans l'avenir il n'en sera pas ainsi; c'est possible, mais la politique vit surtout d'opportunité.

M. le ministre des affaires étrangères ne pouvait parler du progrès à la tribune sans s'occuper des conservateurs progressistes : il avait vraiment qualité pour s'adresser à eux au nom de l'ancienne majorité. Il leur a montré où ils tendaient sans peut-être le vouloir; il les a avertis qu'ils arriveraient à former une sorte de tiers-parti au milieu des deux grands courans d'opinions qui se partagent la chambre. Je ne leur en donnerais pas le conseil, a-t-il ajouté. D'ailleurs, est-il bien de l'intérêt des conservateurs qui s'appellent progressistes de se presser d'agir? Pourquoi prendraient-ils une résolution tranchée dès le début de la législature, avant de connaître leurs collègues, le gouvernement, et peut-être avant de se bien connaître eux-mêmes? Le plus sage pour eux serait d'attendre. Alors, avec le temps, ceux qui seront convaincus que la majorité n'est pas moins animée d'un esprit de sage progrès que de l'esprit conservateur marcheront avec elle, ceux qui auraient acquis une conviction différente passeront dans les rangs de l'opposition. Quant au gouvernement, il préfère maintenir sa politique avec une majorité moins forte, que de l'affaiblir pour conserver une majorité plus nombreuse.

Après le discours de M. Guizot, il y eut un véritable sauve qui peut parmi les conservateurs progressistes. Déjà M. Blanqui, montant à la tribune après M. Duchâtel, avait singulièrement faibli : il s'était même retourné contre l'opposition pour lui dire ses vérités, afin de bien prouver aux anciens conservateurs et au cabinet qu'il n'entendait pas les quitter. Quand M. Guizot eut parlé, ce fut le tour de M. de Castellane de protester qu'il était décidé à rester dans les rangs de la majorité. M. de Castellane, auquel nous croyons un avenir parlementaire, l'assurera d'autant mieux qu'il mettra son talent au service du parti conservateur sans préoccupations personnelles. Déjà la chambre, pressée de clore le débat, avait manifesté quelques signes d'impatience; mais elle éclata en rires et en murmures, quand elle vit M. Clapier de Marseille se précipiter à la tribune, pour éclaircir ce qu'il appelait sa situation. Combien y a-t-il de personnes dans la chambre qui politiquement aient une situation, et auxquelles il soit permis d'en parler? C'est une question que, dans son ingénuité, ne s'était pas

posée le député de Marseille. Au surplus, M. Clapier est un avocat distingué qui, dans des matières spéciales, saura prendre sa revanche. Dès que les députés progressistes s'empressaient de renoncer à toute dissidence, la victoire n'était plus douteuse, et c'est à la majorité considérable de 98 voix que la proposition de M. Duvergier de Hauranne a été repoussée.

Quels sont les résultats moraux de cette rencontre parlementaire entre l'opposition et la majorité? A la fin de son remarquable discours, M. Guizot s'est exprimé ainsi : « Nous ne disons pas et nous ne pensons pas que la loi électorale est parfaite et immuable; il n'y a pas un homme de sens qui puisse le dire et le penser; nous n'entendons ni exclure ni engager l'avenir : nous gardons notre pleine liberté. » Ces paroles sont habiles. Avec ce langage et cette attitude, le parti conservateur ne s'enferme pas dans une opposition éternelle à toute réforme électorale; mais il pense que le moment n'est pas venu, et il est difficile de n'être pas de son avis, quand on compare l'indifférence actuelle du pays à ce sujet avec la vivacité de ses préoccupations sur la question des subsistances et sur le malaise commercial et financier. Seulement les circonstances changeront : le pays n'aura pas toujours la même froideur pour les réformes, et c'est pour le moment où il verra ces questions d'un autre œil qu'il sera de la sagesse du parti conservateur de se tenir prêt. Tôt ou tard, la loi de 1831 subira des modifications : il est naturel que le parti conservateur, dès qu'il les jugera inévitables, veuille les faire lui-même; nous ne nous étonnons pas qu'il les combatte tant qu'il les estime inopportunes et prématurées. Les choses se pratiquent ainsi dans les gouvernemens libres où les partis sont en présence. En Angleterre, l'émancipation des catholiques n'a pas eu d'adversaires plus décidés que sir Robert Peel et le duc de Wellington, jusqu'au moment où ils ont pris la résolution de l'accomplir eux-mêmes. Cet exemple et d'autres encore ne sauraient être perdus pour le parti conservateur, qui dans l'avenir devra reconnaître la nécessité de quelques réformes. C'est ce que sentent instinctivement les conservateurs nouveaux qui se sont appelés progressistes; le temps éclaircira, fortifiera leurs idées, encore vagues et confuses, et leur permettra d'exercer sur le grand parti auquel ils appartiennent une influence d'autant plus efficace, qu'elle aura été préparée avec plus de patience et d'habileté.

Il y a encore ceci de remarquable et d'heureux, c'est que du côté de l'opposition la question de la réforme électorale est entre les mains d'hommes modérés et sérieux, sincèrement dévoués à la monarchie constitutionnelle. C'est un progrès sur ce qui s'est passé en 1839, où les plans les plus divers se sont produits. En 1847, M. de Genoude, pour se faire un peu écouter de la chambre, a été obligé, tout en faisant des réserves, d'appuyer la proposition de M. Duvergier. Ni M. Garnier-Pagès, ni M. Arago, ni M. Ledru-Rollin n'ont pris la parole. C'est le centre gauche, c'est la gauche dynastique, qui proposent aujourd'hui à la chambre et au pays une réforme électorale, qui, loin d'être subversive de la loi existante, veut la compléter et la développer. Il y a eu, il y aura encore débat sur la nature, sur la bonté des moyens indiqués par M. de Hauranne et ses amis, mais il faut reconnaître que leur motion a un caractère modéré, constitutionnel, anti-révolutionnaire. Loin d'être contraire aux droits de la libre discussion, cette modération permet de les exercer avec plus de franchise et d'éclat. On a pu s'en convaincre en entendant M. Billault et M. Duchâtel,

M. Barrot et M. Guizot, lutter ensemble avec autant d'énergie que de mesure. L'illustre et vieux O'Connell assistait à la séance où a parlé M. Guizot; le fâcheux état de sa santé ne lui a pas permis de visiter nos principaux personnages politiques, et a rendu nécessaire son prompt départ pour l'Italie. Puisse son séjour à Rome ranimer ses forces, qu'ont épuisées quarante ans de travaux et de combats!

Nous n'aurions reçu du débat sur la réforme électorale que de graves et fécondes impressions sans un triste incident qui est venu en altérer la grandeur et l'impartialité : nous voulons parler de la violence injuste avec laquelle on a empêché M. de Carné de donner à la chambre des explications qu'avait rendues nécessaires l'agression de M. Odilon Barrot. Quand la nomination de M. de Carné à la direction commerciale des affaires étrangères a été officiellement connue, nous n'avons pas cru, par une réserve peut-être exagérée, faire ici l'éloge mérité d'un de nos amis; mais aujourd'hui c'est pour nous l'accomplissement d'un devoir que de rappeler les titres de M. de Carné à la confiance du gouvernement et à l'estime de tout le monde. M. de Carné n'est pas un intrus aux affaires étrangères; il y était attaché sous la restauration; à cette époque, il appartenait au corps diplomatique et a été chargé de plusieurs missions, notamment à Lisbonne. Depuis vingt ans, les questions de politique extérieure ont toujours été l'objet de ses études, et lui ont inspiré des travaux remarquables tant par la variété des connaissances et la rectitude du jugement que par un patriotisme élevé. Au poste important où il vient d'être appelé, M. de Carné rendra d'utiles services, et le gouvernement a eu raison de s'attacher un homme d'un vrai mérite et du plus honorable caractère.

Après la réforme électorale, ce sera le tour de la réforme parlementaire, c'est-à-dire des incompatibilités. Sans parler aujourd'hui du fond de la proposition de M. de Rémusat, nous dirons qu'elle nous paraît destinée, plus encore que la réforme électorale, à voir s'élever contre elle, de la part du cabinet, une fin de non-recevoir tirée de l'inopportunité. Quelle serait la situation d'une chambre qui, dès la première année de sa législature, mettrait en suspicion le caractère d'un grand nombre de ses membres? Telle est la question que le ministère se propose de poser. M. de Rémusat a senti lui-même la gravité de l'objection, puisqu'il ne demande la mise en vigueur de sa proposition qu'aux prochaines élections générales. Cette restriction ne lève pas la difficulté, car, si la proposition était admise dès la première session, n'est-il pas évident qu'une dissolution serait moralement inévitable? Dans la législature dernière, c'est seulement à la troisième session que le gouvernement a déclaré ne pas s'opposer à la prise en considération. Aussi on assure que le cabinet invoquera surtout la convenance de renvoyer une pareille discussion à une époque ultérieure de la législature. D'un autre côté, puisque la chambre a consenti à ouvrir un premier débat sur la réforme électorale, ne doit-elle pas tenir la même conduite pour la réforme parlementaire? Ces deux questions ne sont-elles pas liées étroitement l'une à l'autre? On parle aussi de progressistes qui voudraient prendre une revanche. On voit que la discussion intérieure des bureaux pour savoir si on autorisera la lecture de la proposition aura déjà de la gravité. Au reste, après les fêtes de Pâques, d'importantes questions d'affaires vont demander à la chambre tout son zèle, toute son activité. Ces questions appellent aussi toute la sollicitude

du gouvernement, parce qu'elles inquiètent surtout le pays. Il n'y a en ce moment aucune vivacité d'opinion, soit pour l'extension des droits politiques, soit pour les questions extérieures. Sur ce dernier point, on a vu avec satisfaction le gouvernement montrer à propos de la résolution et de la fermeté. On est moins tranquille sur les intérêts commerciaux et financiers : on se demande s'il y a eu là habileté suffisante, s'il y a eu prévoyance. Le gouvernement ne saurait trop y songer. Si dans certaines parties la fatigue se fait trop sentir, il doit y porter de nouvelles forces administratives. Nous pouvons d'autant mieux adresser ces conseils au cabinet, qu'il vient de se fortifier par l'avénement d'un ministre nouveau dans un département important. Quelques jours après les obsèques de M. Martin du Nord, M. Hébert a pris possession de la chancellerie; il a reçu le conseil d'état et la magistrature. On a été généralement frappé de la fermeté et du ton de conviction avec lesquels le nouveau garde-des-sceaux a parlé des devoirs qui lui étaient imposés par la confiance du roi et la gravité des circonstances.

En attendant que ses commissions lui apportent des travaux importans, la chambre a voté des crédits pour les hospices, les bureaux de bienfaisance, pour la réparation de certaines routes; elle a pris aussi en considération, à l'unanimité, une proposition de MM. Émile de Girardin et Glais-Bizoin, qui, si elle est adoptée, ne sera pas sans quelque influence sur les destinées de la presse périodique. La proposition de M. de Girardin supprime entièrement le timbre en ce qui concerne les journaux, ouvrages périodiques, prospectus, avis de commerce, etc. Elle remplace le droit supprimé par une augmentation de taxe postale. Voici quelle serait l'échelle de proportion : une feuille de 40 décimètres paierait 4 centimes; celle de 51 décimètres, 5 centimes; de 61 décimètres, 6 centimes; de 101 décimètres, 10 centimes. On ne saurait refuser à la proposition le mérite d'une simplicité toute pratique. Elle abolit un impôt exorbitant sans dommage réel pour le trésor, puisqu'elle y substitue un droit qui n'est que le remboursement des frais de port. M. le ministre des finances, loin de combattre la prise en considération, l'a demandée; il croit qu'il résultera de cette proposition un projet de loi qui pourrait être voté dans le cours de la session actuelle. Si les choses se passent ainsi, cette réforme, bien qu'il en soit question depuis plusieurs années, sera une de celles qui auront été le plus rapidement emportées.

Tout le monde est bien résolu, tant du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, à traiter à fond le problème de la colonisation de l'Algérie. Les circonstances sont favorables. L'énergie et l'habileté qui ont présidé à la répression des prises d'armes de 1840 et de 1845 ont pacifié l'Afrique. L'occupation générale du pays, la surveillance qui a été vigoureusement organisée sur tous les points, ont rendu de grandes révoltes presque impossibles. N'avons-nous pas vu récemment les indigènes de la grande Kabylie arriver eux-mêmes à composition, et nouer avec nous des relations amicales? Le gouvernement et les chambres ont donc eu raison de ne pas vouloir qu'on allât les provoquer les armes à la main. De quoi s'agit-il aujourd'hui? D'organiser la conquête, de la garantir, de la confirmer par un ensemble de mesures, par un système administratif et politique qui allège les dépenses exorbitantes d'une occupation armée, et permette à la France, avec le temps, de retirer une partie des forces militaires

qu'elle entretient aujourd'hui sur le sol africain. On tombe d'accord que la colonisation, c'est-à-dire l'implantation au milieu des vaincus d'un peuple nouveau, est l'unique moyen d'arriver à ce résultat. Pour être juste, il faut reconnaître que le département de la guerre, qui s'est trouvé naturellement chargé de la direction des affaires d'Afrique, s'est préoccupé vivement, et non sans succès, du grand problème de la colonisation. Les nécessités de la guerre n'ont point absorbé sa sollicitude, et il a obtenu de remarquables résultats qui en font légitimement espérer de plus rapides et de plus solides encore pour l'avenir. Dès 1841, alors que la lutte contre les Arabes se continuait avec le plus de vigueur, le gouvernement songeait à des essais de colonisation, et, pour se conformer à ses vues, l'administration en Afrique dut se mettre sérieusement à l'œuvre. Le Sahel, qui circonscrit la ville d'Alger et la banlieue de l'est à l'ouest, fut le premier point qui dut attirer l'attention. Quoiqu'il fût encore exposé aux incursions de l'ennemi, car on ne pouvait franchir Dely-Ibrahim sans escorte, les agens de la direction intérieure parcoururent en tous sens ce vaste pâté de collines, y opérèrent des levées, y tracèrent des routes, y fixèrent l'emplacement de quatorze villages principaux divisés en trois zones, qui embrassaient toutes les parties saillantes d'un territoire de 30,000 hectares. C'était un véritable début de colonisation, et l'application immédiate de ces vues organisatrices eut une heureuse influence. A la fin de l'année 1841, la population européenne s'élevait au chiffre de 36,696 individus, ce qui constituait pour l'année un gain de 7,625; à la fin de 1842, l'effectif était de 44,791, avec un gain de 8,984. Depuis lors le mouvement ne s'est pas arrêté, et nous avons déjà indiqué ici les progrès croissans de la population jusqu'en 1846. Il suffit d'un peu de protection, de quelques travaux, de la concession de quelques morceaux de terre, pour attirer en peu de temps sur les points les plus éloignés des centaines de colons déterminés. Qu'était Guelma en 1843 et 1844? Un camp triste et ravagé par la nostalgie. C'est aujourd'hui une petite ville qui compte déjà 700 habitans. Qu'était l'année dernière Arzew? Un petit port militaire auprès duquel s'étaient groupés 20 à 30 cantonniers et marchands. A la fin de 1846, il y avait déjà plus de 300 habitans et 40 maisons en cours de construction. A Sétif, point perdu entre la province de Constantine et celle d'Alger, aux portes de la grande Kabylie, 700 Européens se sont installés à demeure dans de solides habitations. A Djemmaa-Ghazouat, à l'extrémité du littoral de la province d'Oran, à quelques lieues de Sidi-Brahim, 3 à 400 Européens n'ont pas craint de transporter leur fortune et leurs familles. Il n'y a donc qu'à vouloir pour que l'Algérie reçoive en grand nombre ces habitans nouveaux, qui seuls pourront, par leur masse et leur irrésistible expansion, sceller la conquête et garantir la paix. C'est ce dont les chambres doivent se bien pénétrer, lorsqu'elles auront prochainement à apprécier le rôle des pouvoirs publics dans l'œuvre de la colonisation et à déterminer les moyens d'action qu'il importe de mettre entre les mains du gouvernement.

Dans ces derniers temps, le ministère de la guerre a voulu que, tout en continuant le peuplement des territoires civils d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Philippeville et de Bone, on étudiât les moyens de constituer entre les villes du littoral et celles de l'intérieur des masses compactes de cultivateurs européens. Ces intentions ont fait surgir deux projets de colonisation dont l'opinion publique

se préoccupe à juste titre, et dont l'annonce a imprimé un heureux mouvement à l'émigration et aux demandes en concession de terres. Ces deux projets, qui viennent d'être distribués aux chambres, sont l'œuvre de deux de nos généraux les plus distingués, MM. de Lamoricière et Bedeau. Le premier, qui s'applique à la province d'Oran, consiste à établir dans le grand triangle compris entre Oran, Mostaganem et Mascara, cinq mille familles de cultivateurs européens, répartis en vingt-deux communes, qui embrasseraient une superficie de 80,000 hectares, et dont le peuplement serait confié à des capitalistes qui se chargeraient de toutes les dépenses, à l'exception de celles qu'occasionneraient les routes principales, les enceintes des villages et les principaux édifices publics. Indépendamment des terres domaniales, on se procurerait les terres appartenant aux indigènes, soit par des échanges, soit par des acquisitions directes qui se feraient à bas prix, et par des refoulemens à peine sensibles, tant la population indigène est peu considérable dans cette vaste province. M. le ministre de la guerre a fait sanctionner, par une ordonnance royale en date du 4 décembre dernier, l'application de ce projet sur huit communes. Des capitalistes se présentent chaque jour; il en est qui ont mis déjà très sérieusement la main à l'œuvre. Avant peu, il se produira dans le triangle dont il s'agit un mouvement de colonisation tout-à-fait remarquable.

Le second projet embrasse le triangle compris entre Philippeville, Bone et Constantine, en passant par Guelma. Il consiste à former trois masses de colons autour de chacune de ces villes, qui seraient réunies par des routes flanquées, de distance en distance, de centres européens. Philippeville aurait un territoire compact de colonisation qui s'étendrait jusqu'à l'Arrouch et engloberait une partie de la fertile vallée du Saf-Saf. Bone aurait son territoire civil actuel avec des jalons sur la route de Guelma et de Philippeville. Constantine serait entourée d'une banlieue, en dehors de laquelle, dans un polygone de 40 kilomètres de rayon, on établirait des bourgs sur les routes qui se dirigent de cette capitale sur tous les points de la province. Dans ce triangle, l'état possède de vastes étendues de terre, qui ne s'élèvent pas à moins de 150,000 hectares, autour de Constantine. M. le lieutenant-général Bedeau les rendra disponibles successivement, selon les besoins de la colonisation, en déplaçant et en resserrant les indigènes qui les occupent à titre précaire. Il offre d'en livrer 37,000 hectares en 1847 et autant en 1848, sans susciter de mécontentement sérieux, sans troubler la paix habituelle de la province. Ces terres seraient réparties entre des villages et des exploitations isolées, et il en serait fait concession tant aux petits propriétaires qu'aux capitalistes, proportionnellement aux ressources de chacun. L'état se chargerait, comme dans le projet de M. le lieutenant-général de Lamoricière, de l'exécution des travaux de viabilité et de salubrité. M. le ministre de la guerre, désireux d'activer l'application de ce second projet et de faire concourir à la colonisation les capitalistes en grand nombre qui sont en instance pour obtenir des concessions dans la province de Constantine, vient de décider que 12,000 hectares dans la vallée du Saf-Saf et 15,000 dans celle de Bou-Merzoug allaient être immédiatement concédés aux personnes qui veulent fonder des établissemens sur ces points, et parmi lesquelles figurent les noms les plus honorables. Le mouvement colonisateur est donc imprimé à Constantine aussi bien qu'à Oran. Il ne faudrait pas que le concours du parlement fît défaut à la

réalisation de ces utiles entreprises. Tout en accordant au projet des camps agricoles l'intérêt que méritent les vues d'un homme aussi éminent que M. le maréchal Bugeaud, il faut espérer que les chambres ne refuseront pas au ministre de la guerre et au directeur-général des affaires de l'Algérie les moyens d'assurer l'exécution des projets de MM. de Lamoricière et Bedeau. La dotation de la colonisation, au budget de 1847, n'est pas en proportion avec les besoins de ce service si complexe, et qui a tant de choses à accomplir. Que peut-on faire, en effet, avec 1,500,000 francs, pour créer des centres dans les trois provinces algériennes, pour y ouvrir des routes, pour y faire des plantations, pour encourager l'émigration? On éparpille ce maigre crédit sur de vastes espaces, et on n'obtient que de chétifs résultats. Il faudrait au moins, à notre avis, un million par année pour chaque province. On pourrait, avec ces ressources, faire des travaux sérieux et continus, placer, à mesure qu'ils se présentent, les demandeurs en concessions, grands et petits, dont quatre mille cinq cents sont en instance auprès de la seule direction de l'intérieur, avec un capital de 18 millions de francs. Toutes les demandes de ce genre auxquelles il n'a pu être donné suite, et qu'il serait urgent d'accueillir, représentent plus de 30 millions.

Il y a long-temps qu'une opération financière avait produit en Europe une sensation aussi vive que l'achat de rentes que vient de faire l'empereur de Russie sur la réserve de la Banque de France pour un capital de 50 millions. Il y a eu surprise générale dans le monde politique, et à la Bourse une hausse d'un franc. Cette résolution de l'empereur Nicolas n'est faite pour inspirer ni enthousiasme ni effroi. Nous ne jetterons pas, comme quelques personnes, un cri d'alarme, en disant que la Russie intervient dans nos affaires intérieures, et d'un autre côté nous ne considérerons pas le placement ordonné par l'empereur comme l'indice d'une nouvelle politique étrangère pour la France, qui entrerait désormais dans une intime alliance avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. La vérité n'est dans aucune de ces exagérations; ce qu'il y a d'incontestable, c'est que depuis un an l'empereur de Russie montre par ses actes qu'il a changé de sentimens à l'égard de la France. L'empereur a long-temps pensé que le gouvernement de 1830 n'avait pas la force nécessaire pour s'affermir au dedans et se faire respecter au dehors. Cette opinion, il ne l'a plus; il est arrivé à une appréciation plus juste de la situation et de la puissance de la France. Aussi nous l'avons vu, depuis un an, nous proposer un traité de commerce et le sanctionner, décorer de ses ordres plusieurs de nos grands fonctionnaires, envoyer en Algérie le grand-duc Constantin, refuser de s'associer à la politique de lord Palmerston dans la question espagnole, enfin, tout récemment, placer à Paris un capital de 50 millions. Au moment même où l'empereur, éclairé par les faits, voit la France d'un autre œil, il sent que l'Allemagne lui échappe; il ne peut plus compter, comme autrefois, sur une étroite solidarité avec la monarchie prussienne, dont la situation se trouvera de plus en plus modifiée par la force des choses et par le progrès des idées libérales en Allemagne. Tout contribue donc à expliquer la nouvelle attitude de l'empereur à notre égard. Le gouvernement français doit y répondre avec une politesse bienveillante, mais sans entraînement : il doit être satisfait qu'une puissance comme la Russie lui témoigne par des signes non équivoques qu'elle croit à sa stabilité; mais ce n'est pas le moment pour lui de se précipiter dans une alliance systématique. Le crédit moral de la France au

dehors repose précisément sur l'indépendance pacifique qu'elle garde envers chacun, sur le respect qu'elle professe pour tous les droits, pour toutes les situations consacrées par le temps et les traités.

Nous en avons la preuve à Constantinople. Là, notre représentant s'est trouvé dans l'obligation de donner à la Porte des conseils de modération pour la conduite qu'elle avait à tenir envers le gouvernement grec dans le différend qui s'est élevé à l'occasion de M. Mussurus. M. de Bourqueney a montré tant de franchise et une sollicitude si sincère pour les véritables intérêts du sultan, que, tout en plaidant la cause de la Grèce, il a acquis de nouveaux droits à la confiance de la Porte. Il faut aussi reconnaître que, dans cette circonstance, M. Wellesley s'est montré le digne représentant de l'Angleterre intelligente; il n'a pas cherché à exciter contre nous le mécontentement de la Porte en cherchant à lui persuader que la France prenait hautement le parti de la Grèce. Tout en défendant la dignité du gouvernement du sultan, il lui a toujours fait voir que sa véritable sécurité était dans l'appui de l'Angleterre et de la France. Pourquoi Athènes nous présente-t-elle un spectacle si différent? La tranquillité de la Grèce n'est pas tant menacée par les conséquences que peut amener l'incident relatif à M. Mussurus que par le mauvais vouloir de l'Angleterre. Il faudra bien trouver un expédient diplomatique qui termine la difficulté pendante entre Athènes et Constantinople. On sait déjà que le sultan a dû répondre au roi Othon. Une collision est impossible à ce sujet; l'Europe ne la permettrait pas. Ce qu'il y a de plus à craindre pour la monarchie du roi Othon, c'est le projet qu'on prête au gouvernement anglais d'insister plus vivement que jamais sur le paiement qui lui est dû pour l'emprunt contracté par la Grèce. Lord Palmerston irait jusqu'aux démonstrations les plus hostiles; il enverrait des vaisseaux au Pirée, et, pour se payer de ses propres mains, ferait saisir le trésor grec. Tels sont les bruits, telles sont les appréhensions dont on s'entretient à Athènes. Faut-il croire à de pareils desseins de la part du gouvernement anglais? Si vive que soit son animosité contre le ministère de M. Coletti, il ne peut vouloir, pour lui arracher son portefeuille, risquer de renverser le trône du roi Othon, dont la chute réveillerait la question d'Orient dans ses complications les plus ardentes. C'en serait fait d'une pacification si difficilement obtenue, et nous verrions, sur un théâtre si longtemps ensanglanté, recommencer la guerre des races. Nous ne saurions imaginer qu'une si rude atteinte puisse être portée à la paix européenne par l'Angleterre; elle ne doit pas oublier qu'il y a vingt ans, elle a contribué, avec la France et la Russie, à élever la monarchie constitutionnelle de la Grèce; elle ne se donnera pas à elle-même un aussi triste démenti.

Pourquoi faut-il que nous retrouvions encore l'action tracassière de la diplomatie britannique dans ce qui se passe en Espagne? Ce n'est pas un mystère à Madrid que M. Bulwer a voulu se servir de François de Paula et de ses filles pour brouiller la reine et son mari, et pour entretenir entre les deux époux de fâcheux malentendus. Il est vrai que la famille royale n'a pas tardé à s'apercevoir de ces manœuvres, qui, de cette façon, n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en promettait. M. Bulwer travaille aussi à séparer la reine du parti modéré. On représente les modérés comme exerçant sur la reine une surveillance presque irrespectueuse, et la reine comme ayant pour les progressistes une préférence marquée. Ces deux assertions sont également inexactes. Les modérés ne gênent

en rien la liberté de la reine, mais ils entendent garder le pouvoir, qui leur appartient constitutionnellement, puisqu'ils ont la majorité. L'avénement aux affaires des hommes les plus considérables du parti modéré est toujours probable; toutefois il faut reconnaître que le ministère actuel, s'il n'a pas, comme nous l'avons dit, toute la force désirable, n'a pas compromis la situation. Quant à la reine, elle n'est pas progressiste, et ce ne sont pas d'ailleurs les idées politiques qui la préoccupent. Elle ne songe pas à retirer sa confiance aux modérés, et ce sont toujours les hommes les plus éminens de ce parti qui ont le plus de crédit auprès d'elle. La situation de la reine Isabelle est difficile, et nous concevons la sollicitude que cette situation inspire à sa mère, la reine Marie-Christine, dont les conseils n'ont plus été suivis avec la docilité et la reconnaissance d'autrefois. La reine Isabelle est dans tout l'enivrement de la jeunesse et du pouvoir, et elle ne vit pas comme une autre souveraine, la reine Victoria, au milieu d'une société officiellement rigoriste et sévère. En Espagne, l'imagination est plus ardente, et la vie plus ouverte.

Puisque notre pensée vient de se reporter sur la société anglaise, nous dirons un mot du jugement des salons de Londres sur le dernier roman de M. Disraëli. *Tancred* a été peu goûté, et, qui pis est, il a été déclaré ennuyeux. Cette fois, l'ardent adversaire de sir Robert Peel n'a pas réussi dans ses efforts pour prendre place parmi les romanciers dont on s'occupe en Europe. Le mauvais succès de *Tancred* a été d'autant plus remarqué, qu'il y a en ce moment à Londres interruption complète de la vie parlementaire et du mouvement politique. Les chambres et le cabinet se reposent. On dirait que le ministère n'a d'autre plan que de n'en pas avoir; il s'attache à ne blesser personne et à éviter toute question jusqu'au moment des élections générales. Aussi, au milieu de cette apathie universelle, on est plus friand de détails frivoles, piquans ou scandaleux. Les affaires d'Espagne défraient les conversations : on s'amuse des intrigues de M. Bulwer, qui aurait caché chez lui le général Serrano. Tout ce qui se dit à Londres sur l'intérieur du palais de la reine Isabelle remplit de joie les partisans du comte de Montemolin, qui voient dans un avenir peu éloigné le succès de la contre-révolution qu'ils méditent, et pour laquelle ils espèrent le concours actif de lord Palmerston. L'Espagne est un pays où tout paraît possible, et la politique y prend les allures du roman.

Au surplus, où ne pénètre pas la politique? où ne descend-elle pas? où ne trouve-t-on pas la trace de son passage, de son empire? En Allemagne, elle a la puissance de tarir en grande partie la vie littéraire et scientifique, qui fut si longtemps l'orgueil et la gloire de nos voisins d'outre-Rhin. En France, elle envahit les lettres, qui souvent ne sont plus qu'un instrument pour servir des passions de parti; elle dégrade le génie et l'impartialité de l'histoire. En ce moment, l'histoire est devenue comme un vaste pamphlet où l'écrivain s'arroge le pouvoir de mettre à la place des faits sa fantaisie ou un système, et il arrive que plus son talent a de vigueur, plus ses peintures ont un faux et dangereux éclat. Quand on a lu *les Girondins*, on a de la puissance et de la verve de M. de Lamartine une bien grande idée; mais on se demande ce que devient l'histoire ainsi ballottée du dithyrambe au tableau de genre. Cette improvisation ardente de l'illustre écrivain vous fait passer par les impressions les plus diverses; tantôt on a pour lui une vive admiration, tantôt on sent une sorte de colère à voir la vérité défigurée

d'une manière si impérieuse et si hautaine. Les plus belles pages des *Girondins* sont des pages de récits et de descriptions. La plupart du temps, les narrations de M. de Lamartine ont un rare prestige : on dirait un torrent qui vous entraîne. Cependant l'historien doit juger les choses et les hommes après les avoir produits sur la scène. Là se fait trop sentir la faiblesse de M. de Lamartine; il n'a pas l'impassible courage de l'histoire. Parfois il absout ce qu'il devrait condamner, le plus souvent il hésite, et nous lui appliquerions volontiers ce mot, qu'il a écrit pour caractériser Vergniaud : *Sa parole flottait comme son ame*. En effet, au milieu des plus grandes hardiesses de M. de Lamartine, on sent l'indécision : il n'écrit pas l'histoire avec la résolution réfléchie d'une conviction profonde; il l'improvise avec une chaleur de tête qui tombe quand la page est écrite. En revanche, voici un écrivain dont les jugemens erronés sont le triste fruit d'une sorte d'incubation solitaire, et qui, sans rien connaître de la politique et de la vie, nous donne pour des pages d'histoire les élancemens d'une sorte de mysticisme révolutionnaire qui s'égare jusqu'au délire. Quand on a vu M. Michelet aborder l'histoire de la révolution avec les dispositions morales qui lui avaient inspiré les deux pamphlets du *Peuple* et du *Prêtre*, il était facile de prévoir dans quelles aberrations il tomberait. Nous reconnaîtrons volontiers qu'au milieu de ces divagations tantôt lyriques, tantôt élégiaques, il y a un talent réel, intime, pénétrant. Dans la même page, l'ame est émue, et le bon sens est offensé. Il y a une autre histoire de la révolution, écrite au point de vue radical : c'est celle de M. Louis Blanc. Nous ne pouvons savoir encore comment ce jeune écrivain apprécie ce grand fait historique, car le seul volume qui ait paru est consacré tout entier à des prolégomènes qui remontent à Jean Huss et finissent à Turgot. Ce n'est pas ici le moment de peser la valeur du dogmatisme de M. Louis Blanc, qui commence par affirmer que trois grands principes se partagent le monde et l'histoire : l'autorité, l'individualisme, la fraternité. Nous n'avons voulu que signaler en passant des publications qui appartiennent tout-à-fait au mouvement politique de notre époque. Beaucoup de personnes n'ont pas vu sans inquiétude ce nouveau débordement de tous les souvenirs révolutionnaires. Elles craignent que l'histoire ainsi faite ne soit pour les esprits faibles, pour des imaginations faciles à égarer, une mauvaise nourriture. Ces appréhensions ne sont pas sans fondement; toutefois il faut avoir plus de confiance dans la rectitude du bon sens public. L'histoire écrite au point de vue révolutionnaire passera comme a passé le roman-feuilleton; il ne restera de tous ces travaux improvisés que ce qui mérite de vivre par la vérité du fond et l'éclat de la forme. Le roman-feuilleton qui s'était fait socialiste est déjà mort, et, quant aux doctrines en elles-mêmes, voici M. de Lamennais qui les répudie avec une indignation qu'il a voulu rendre publique. Jamais, à son avis, idées plus désastreusement fausses et plus dégradantes ne sont entrées dans l'esprit humain. Une réprobation aussi hautement manifestée est de la part de M. de Lamennais une action qui l'honore et qui peut ramener à résipiscence les esprits de bonne foi. Pour le roman-feuilleton historique, il ne brille plus que d'un éclat assez sombre et souvent interrompu au bas des journaux, et il a cherché un asile sur les planches d'un théâtre nouveau, le Théâtre-Historique. Ç'a été une idée malheureuse que de provoquer par l'ouverture d'une scène nouvelle la triste fécondité des dramaturges qui croient avoir construit une pièce viable quand ils ont découpé les chapitres d'un roman.

Des exhibitions comme celle de *la Reine Margot* sont un désastre pour l'art sérieux. Puissent le gouvernement et les chambres donner bientôt à la haute littérature et au Théâtre-Français les moyens de lutter avec succès contre ces entraînemens qui tendent à dégrader l'art dramatique! Nous trouvons dans le dernier drame de M. Léon Gozlan des intentions élevées et des effets d'une touche vigoureuse. Le sujet qu'il a choisi était épineux à traiter, car il est pris au vif dans l'histoire de nos mœurs contemporaines. Si l'auteur n'en a pas vaincu toutes les difficultés, il a du moins, par d'heureux efforts, mérité souvent des applaudissemens qui ne lui ont pas fait défaut. Comment parler du théâtre, des plaisirs et de la gloire qu'il peut donner, sans avoir une pensée pour l'admirable artiste que l'élite de la société parisienne a suivie à la dernière demeure, il y a quelques jours? Paris, comme une autre Athènes, a eu des hommages unanimes pour la femme célèbre qui avait su conquérir au théâtre une renommée sans égale, et dont l'inimitable jeu reflétait les deux principales qualités du génie national, le bon sens et le bon goût. Parvenu à ce degré de supériorité, le talent de l'artiste dramatique s'associe en quelque sorte à la gloire des plus illustres auteurs, et le souvenir qu'il laisse après lui se confond avec les traditions littéraires du pays.

Si parmi les poètes et les écrivains il en est que le bruit attire et qui ne trouvent jamais leur nom répété par assez d'échos, il en est aussi qui recherchent l'ombre et qui reculent devant les applaudissemens. On aime à rencontrer, à signaler de pareilles délicatesses. Nous ne nous trompions pas lorsqu'en publiant, il y a quinze jours, *le Médecin du village*, nous exprimions l'espoir que ce touchant récit retrouverait dans un cercle agrandi l'accueil que lui avaient déjà fait quelques lecteurs intimes. Cet accueil a été tel que nous l'attendions, et les éloges que nous donnions à un talent si achevé dans sa grace sont désormais confirmés par de nombreux suffrages. Nous ne nous trompions pas non plus quand nous ajoutions que l'auteur pouvait voir, dans cette publicité donnée à des pages écrites d'abord pour quelques amis seulement, une sorte de violence faite à sa modestie. C'est donc sans hésiter que nous déclarons que *le Médecin du village* a été publié ici sans le consentement de l'auteur. Ce consentement, nous ne l'avons pas attendu; mais qu'il nous soit permis de demander au public, juge compétent en pareille matière, s'il nous trouve bien coupables. Notre discrétion, approuvée d'un côté, n'eût-elle pas été blâmée de l'autre? Préciser cette position, comme nous le faisons aujourd'hui, c'est concilier, nous le croyons, toutes les exigences.

— Lettres inédites des Feuquières, tirées des papiers de famille de Mme la duchesse Decazes et publiées par M. Étienne Gallois (1). — Les mémoires et les lettres des contemporains fournissent à l'histoire ses plus précieux matériaux; mais les mémoires ne sont le plus souvent écrits que lorsque déjà les faits s'éloignent et les souvenirs s'effacent. L'écrivain d'ailleurs pense beaucoup à lui; il

(1) Paris, Leleux, 5 vol. in-8.

a ses prétentions, ses idées, son plan, son système; il se drape pour jouer son rôle, et ses relations ne peuvent être accueillies qu'avec beaucoup de discernement. Les lettres ont sur les mémoires l'avantage de reproduire les faits au moment même où ils se passent. Elles donnent, avec moins d'apprêt et de déguisement, la pensée, la physionomie d'une époque. Elles nous font pénétrer dans le secret des événemens et dans l'intimité des personnages historiques. Il y a ainsi dans certaines correspondances non moins de charme que d'utilité, et tel est le double mérite qu'on retrouve dans l'intéressante publication des *Lettres inédites des Feuquières*. C'est dans les papiers de famille de Mme la duchesse Decazes, précieuses archives domestiques libéralement mises à sa disposition, que M. Étienne Gallois a puisé ces documens nouveaux sur quelques-uns des grands événemens et des hommes éminens du XVIIe siècle.

Une partie du premier volume nous ramène au règne de Louis XIII, et comprend la correspondance du marquis Manassès de Feuquières. Lieutenant-général des armées du roi, chargé d'importantes missions diplomatiques, M. Manassès de Feuquières se trouvait en relations directes avec le cardinal de Richelieu et son confident le père Joseph. Il était allié, par sa femme, à la famille des Arnauld, et correspondait avec les personnages les plus considérables du temps. Cependant les lettres de cette partie du recueil n'offrent pas tout l'intérêt qu'on en attend. On sent que les circonstances commandent la plus grande réserve. L'œil de Richelieu est partout, et les courriers sont peu sûrs; c'est à peine si on ose prononcer le nom de l'infortuné curé de Loudun, ou parler des intrigues de la cour. Comme tout le monde alors, le marquis Manassès vivait dans la crainte du terrible cardinal. Il travaillait aussi en bon père de famille à l'avancement des siens, et préparait l'avenir de ses fils, en leur faisant abandonner la religion protestante, dans laquelle ils avaient été élevés par leur mère, appelant les hésitations du comte de Pas, l'un d'eux, à changer de religion, au moment où il entrait dans la carrière des armes, des *timidités et puérilités d'un enfant de huit ans*. Militaire brave et dévoué d'ailleurs, le marquis de Feuquières mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue en défendant, avec un courage malheureux, la place de Thionville, attaquée par Piccolomini, et il montra dans ses derniers momens une fermeté admirable.

A la correspondance de Manassès succède celle d'Isaac de Feuquières, son fils aîné. Celui-ci avait déjà servi avec distinction dans les armées lorsqu'il fut envoyé à Stockholm, en qualité d'ambassadeur, chargé de ranimer l'amitié, fort refroidie, de la Suède, et de l'engager à seconder les efforts de Louis XIV par une puissante diversion en Allemagne. Le marquis Isaac de Feuquières mourut en 1688, et sa correspondance ne comprend par conséquent que la grande et belle moitié du règne de Louis XIV. Elle se rapporte presque entièrement au temps où M. de Feuquières était ambassadeur. On ne peut qu'admirer, en lisant les lettres du marquis Isaac de Feuquières, cette prodigieuse activité diplomatique qu'entretenait si soigneusement le grand roi, ces rapports si multipliés, ce réseau si serré d'habiles négociateurs dont les notes arrivaient sans cesse et sans relâche à la cour, pour passer sous les yeux du prince, qui voulait tout lire, tout connaître, ne se plaignant ni de la prolixité, ni des détails. Il est vrai que Louis XIV venait souvent en aide à l'habileté du négociateur, en laissant voir en perspective aux ministres étrangers de magnifiques présens; triste moyen, sans doute, bien

que l'usage semblât l'autoriser; fonds secrets de la diplomatie, d'autant plus efficaces qu'ils étaient en quelque sorte inépuisables, et qu'on pouvait alors les employer sans rendre de comptes à personne!

Le zèle et la capacité de M. de Feuquières se révèlent par les succès qu'il obtient; seulement on pourrait trouver qu'il pense un peu trop à ses intérêts, qu'il gémit bien souvent sur sa dépense, sollicitant sans cesse argent et faveurs; mais on ne verra rien là que de simple et naturel, si l'on considère la position vraiment difficile des hommes sur lesquels pouvaient tomber les regards du maître. Louis XIV était grand et magnifique. On lui plaisait non-seulement par la bravoure et le mérite, mais encore par l'éclat du luxe et l'exagération de la dépense. La noblesse se ruinait pour lui, puis, après s'être ruinée, il fallait bien qu'elle tendît la main, et le roi oubliait rarement ceux qui lui avaient fait honneur au prix de leur fortune. Ce luxe commandé, ces prodigalités aveugles, mettaient ainsi à la discrétion du monarque cette noblesse jadis si fière, qui ne produisit plus bientôt que des courtisans incapables, rejetons abâtardis du vieil arbre de la féodalité.

M. de Feuquières ne recevait pas seulement des lettres diplomatiques. Sa nombreuse famille l'entretenait plus souvent confidentiellement, bien qu'avec une prudente réserve. Ainsi on rencontre, dans le recueil, des lettres de Mme de Pomponne, cette femme d'un sens si droit et d'un si bon conseil, de Mme de Saint-Chamond et de l'abbesse de Saint-Ausony, sœurs du maréchal de Gramont, qui écrivaient comme les grandes dames du temps, de l'abbé Arnauld et de l'abbé de Feuquières, plus amis des camps que du cloître, de M. de Rébenac, ce fils de M. de Feuquières, qui débutait tout jeune par une importante mission diplomatique, et justifiait si bien l'opinion, fort paradoxale sans doute, qu'il aimait à soutenir, qu'il faut d'abord obtenir des faveurs, puis les mériter. Nous ne pouvons non plus oublier son frère aîné, Antoine de Pas, qui avait « un coin d'Arnaud dans la tête, » comme disait Mme de Sévigné, jeune homme au jugement ferme et solide, à l'esprit distingué, qui plus tard écrivit les *Mémoires et Maximes militaires*, après avoir encouru la disgrace de Louis XIV parce qu'il ne savait pas être courtisan.

Dans ces lettres, d'ailleurs, les figures historiques vous apparaissent à chaque pas. Ici, c'est Turenne, que ses contemporains appelaient déjà un grand homme, avant qu'un boulet allemand l'eût enlevé à son armée et à la France; là, le maréchal de Luxembourg et le grand Condé; plus loin Mme de Montespan, qui jouait au lansquenet 150,000 pistoles d'un seul coup, et perdait 700,000 écus une nuit de Noël. Vous trouvez aussi de curieux détails sur la Suède, sur son jeune roi, Charles XI et ses ministres, sur ce peuple de Stockholm, que les sorciers effrayaient à tel point qu'il fallait mettre dix mille hommes sous les armes pour rassurer les esprits, sur les Turcs, « si sauvages et si peu polis, chez qui la bastonnade était si fort en vogue qu'il y avait peu d'agrément à les visiter. » Pauvres Turcs, aujourd'hui si débonnaires! Mais c'est principalement sur les travaux diplomatiques que les détails abondent. Aussi ne doutons-nous pas que, même en dehors du public spécialement voué aux études historiques, une attention sérieuse et empressée n'accueille une correspondance d'où peuvent jaillir quelques lumières sur une des plus glorieuses époques de nos annales. M. Gallois a d'ailleurs rempli sa tâche d'éditeur avec un zèle intelligent. Des notices

intéressantes résument avec lucidité les faits, et établissent entre les différens personnages un lien dont l'esprit saisit aisément la continuité. La correspondance des Feuquières se trouve ainsi à la fois éclairée et complétée.

Une Année en Russie, Lettres a M. Saint-Marc Girardin, par Henri Mérimée (1). — On se souvient encore de l'impression causée, il y a quelques années, par le piquant livre de M. de Custine. On vit clairement se révéler alors le sentiment de curiosité profonde et inquiète avec lequel la France suit le travail mystérieux, les progrès incessans de la Russie. Aujourd'hui même, après les lettres de M. de Custine, après les écrits de tout genre publiés à ce sujet, notre curiosité est loin d'être satisfaite. Dans le domaine si vaste où s'agite la puissance russe, il nous reste bien des aspects à connaître, et les touristes pourront longtemps encore se diriger de Paris vers Saint-Pétersbourg et Moscou, avec la certitude de trouver au retour un accueil empressé pour leurs souvenirs de voyage. Nous ne savons si une telle pensée s'offrait à l'esprit de M. Henri Mérimée quand il a quitté la France. Ce que nous savons, c'est que les lecteurs qui auront choisi un pareil guide pour visiter la Russie n'auront qu'à se féliciter de faire la route en société si gracieuse et si courtoise. Il y a dans le livre de M. Henri Mérimée un charme de causerie qui se soutient même en dépit de ce que le sujet a parfois de sombre et d'affligeant. Rien n'est caché de ce qui fait la grandeur et la misère de la société russe, mais tout est dit avec urbanité, le sourire sur les lèvres, comme il sied à un homme du monde qui a laissé en Russie des amis dont il veut encore serrer la main. Il n'est pas jusqu'à la police impériale que l'auteur ne persifle avec une exquise politesse, quand il lui eût été si facile de faire la grosse voix. Ne sachons pas trop gré pourtant au voyageur de cette réserve qui, s'explique au fond par un très vif désir de revoir le pays pour lequel il a de si doux reproches et de si discrètes railleries. « Bien des gens, dit-il dans une spirituelle préface, trouveront qu'avoir joui de a Russie une fois, c'est déjà fort raisonnable. Ils en parlent bien à leur aise. Pour un amateur passionné de voyages, rencontrer sur la mappemonde un point, un seul point qui lui soit interdit, fût-ce le Spitzberg, c'est ressentir toutes les amertumes de l'exil. Être exilé de la Russie, c'est perdre droit à l'hospitalité la plus généreuse et la plus douce; c'est ne plus voir Moscou aux blanches murailles; demain peut-être ce sera ne plus voir Constantinople; c'est tourner un œil de regret vers ce paradis qu'on appelle la Crimée; c'est ne plus chasser l'ours à Tobolsk, ne plus pêcher le sterlet à Astracan; c'est renoncer au voyage de Pékin par les caravanes; c'est renoncer à prendre les eaux du Caucase, à moins d'avoir une lettre de recommandation pour Schamyl. » Il est impossible, avouons-le, de se confesser de meilleure grace, d'avouer plus nettement qu'on est touriste avant tout. Hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas trop prendre le voyageur au mot; dussions-nous lui fermer la Russie, nous ne pouvons accorder à M. Henri Mérimée que le touriste déterminé ait eu chez lui le pas sur le juge équitable. L'auteur d'*Une Année en Russie* s'est plus exposé qu'il ne paraît le croire; il le sait trop bien, vis-à-vis de certaines exigences, la discussion, fût-elle modérée et polie, est toujours une offense. « La Russie (c'est encore lui qui le dit) ne par-

(1) Un vol. in-18, chez Amyot.

donne pas à l'audacieux qui la regarde de près et la juge. » Or, M. Henri Mérimée a regardé la Russie de très près, et c'est de très près qu'il l'a jugée. Nous n'en voulons pour preuve que les pages si sévères et si vraies où il indique les plaies qui rongent l'administration impériale; nous citerons encore d'autres pages non moins bien senties, non moins vivement écrites sur l'aristocratie russe. On regrette, en lisant certaines parties de ces lettres, qu'il ne se soit pas laissé plus souvent aller à ces épanchemens, qui montrent, à la place du spectateur bénévole, l'observateur clairvoyant et ferme. On regrette aussi qu'il se soit trop interdit les exemples, qui pouvaient servir à éclairer, à justifier ses opinions. Le livre a gagné, nous le savons, à ces éliminations une marche plus rapide, une allure qui n'est pas sans grace dans sa vivacité familière; mais on pouvait, sans sortir des limites tracées par le cadre épistolaire, ajouter quelques développemens, citer quelques faits à l'appui des jugemens. Quoi qu'il en soit, ces lettres n'en offrent pas moins, avec l'attrait d'une causerie aimable, l'intérêt d'une exacte appréciation sur un pays qu'aujourd'hui plus que jamais la France doit tenir à bien connaître.

— La littérature actuelle de l'Italie n'est que l'expression incomplète des tendances élevées et libérales qui se font jour au-delà des Alpes. Si l'on parcourt en effet les pages du journal de la librairie italienne, *Bibliografia italiana*, qu'y trouvera-t-on? Des ouvrages de dévotion et de théologie, des vies de saints, des épithalames et des élégies en l'honneur des grandes familles, des histoires morales à l'usage de la jeunesse, et force traductions de romans français. Quant aux publications scientifiques, la surveillance rigoureuse de l'autorité n'en laisse passer qu'un petit nombre. Il est des villes même où les thèses de médecine doivent être revêtues de l'approbation ecclésiastique. On comprend que l'activité de la pensée italienne ne puisse se resserrer en de telles limites. Il lui faut une arène plus large, et cette arène, que l'Italie lui refuse, elle la cherche au dehors; elle la trouve surtout en France, cette terre hospitalière qui depuis Dante a toujours accueilli les exilés de la péninsule. Là aussi les écrivains italiens ont une double tâche à remplir. Ils doivent à la fois signaler les maux qui désolent leur pays, et le défendre contre les attaques, les calomnies que ses ennemis cherchent à propager. Pendant long-temps les exigences qui naissaient de cette situation délicate ont pu être difficilement satisfaites, faute d'un recueil spécial où les publicistes éminens de l'Italie fussent admis à discuter librement les questions variées qui s'agitent par-delà les monts. Ce recueil est maintenant fondé, et rien ne s'oppose plus à l'accomplissement de la double tâche dont nous parlons; il devient à la fois possible à ces publicistes d'exposer dans tous ses détails la situation de l'Italie et de réfuter les assertions inexactes si souvent encore émises à ce sujet. La personne qui a fondé ce recueil, intitulé l'*Ausonio*, et qui appartient à la haute aristocratie de son pays, a elle-même montré, dans les divers travaux qu'elle y a publiés, comment ce noble rôle devait être rempli. Ses efforts ont été dignement secondés, et l'*Ausonio* contient plusieurs pages dues à des penseurs, à des savans, à des poètes qui représentent avec éclat le mouvement intellectuel dans la patrie de Dante. Celles qui retracent l'état actuel de l'Italie méritent surtout d'être signalées au public français. Notre attention s'est portée sur une suite d'études, parmi lesquelles nous avons remarqué un tableau inté-

ressant des divisions territoriales et des races de l'Italie. L'auteur, qui se cache trop modestement sous des initiales, expose très nettement les diverses législations qui régissent chaque partie de la péninsule. Les pages qu'il a consacrées aux états du pape offrent des renseignemens curieux sur un gouvernement auquel, depuis des siècles, les guerres, les invasions, n'ont jamais fait subir que des modifications momentanées. Nous citerons encore un vif tableau des souffrances matérielles qui accablent les classes inférieures de la société italienne. Grace à ces curieux détails, nous connaissons de l'Italie ce qui échappe presque toujours à l'attention distraite des touristes, c'est-à-dire la population, les institutions, les mœurs. L'auteur des articles publiés dans l'*Ausonio*, en signalant avec franchise les maux réels qui affligent son pays, sait d'ailleurs faire justice de certains préjugés, qui le montrent éternellement voué au brigandage et à la paresse. « Ceux qui tonnent contre la nonchalance italienne, dit-il à ce propos, devraient savoir que, chez nous, l'homme ne manque pas au travail; c'est le travail qui manque à l'homme. Créez des usines, des manufactures, et si jamais, faute de bras et de zèle, ces établissemens venaient à périr, oh! alors seulement il vous serait permis de maudire la paresse italienne. » Quelques essais sur l'histoire de l'Italie, bien que signés d'initiales différentes, sont probablement dus à la même main; ils contiennent des indications précieuses sur la marche politique si habilement suivie par la maison de Savoie, depuis son origine jusqu'à la révolution française. — Tout en accordant une large place aux questions historiques et politiques, l'*Ausonio* fait aussi passer sous nos yeux les recherches des érudits, les travaux des économistes, les créations des poètes. Nous y avons lu avec intérêt une longue lettre de l'illustre auteur des *Fiancés* sur la *lutte des classiques et des romantiques*, des poésies de P. Mamiani et de R. Cecilia, des notices du savant Langi sur *différens monumens antiques ou arabes de Venise, de Pise et de Rome*. Au milieu de cette diversité de travaux, ce qui nous a constamment frappés, c'est l'unité des tendances, c'est le sentiment si élevé, si complet de la situation et des vrais besoins de l'Italie, qui se fait jour de toutes parts. Rendre à la nation italienne la conscience de sa force et de ses droits, travailler par d'utiles conseils à son amélioration morale et matérielle, tel doit être désormais le but des amis éclairés d'un pays où des tendances à la fois si libérales et si pratiques se prononcent et s'affermissent chaque jour. Tel est celui que se sont proposé les écrivains auxquels l'*Ausonio* sert d'organe. Puissent-ils persister dans une voie déjà féconde, et cette utile publication prendre une place distinguée dans le mouvement littéraire de leur pays!

DES RELATIONS COMMERCIALES DE LA TURQUIE.[1]

Ce qui frappe surtout aujourd'hui l'attention européenne quand elle s'applique aux affaires intérieures de l'empire ottoman, c'est la grande pensée de réforme

(1) Nous devons la plupart des informations dont nous allons nous servir relativement au commerce turc à l'un des agens les plus distingués que la France ait eus dans les Échelles.

sociale qui dirige tous les changemens administratifs, c'est l'emploi quelquefois prématuré, mais souvent heureux, des idées et des principes de l'Occident. Il ne faudrait pas cependant que l'intérêt moral d'un pareil spectacle nous fît perdre de vue des intérêts plus particuliers, et qui, pour être d'un ordre plus matériel, n'en sont pas moins aussi des moyens d'influence; nous voulons parler de nos relations commerciales. Nous voudrions en même temps montrer comment la Russie a profité jusqu'ici de la légèreté avec laquelle nous avons laissé s'endommager des relations si essentielles; le temps est justement venu de les améliorer.

Le traité de commerce conclu le 25 novembre 1838 entre la France et la Porte, mis en vigueur pour sept ans à partir du 1er mai 1839, se trouve maintenant expiré. D'après l'article 9 et dernier, ce traité serait encore valable pour sept autres années, si, dans les six mois qui ont suivi l'expiration, la révision n'avait été demandée par aucune des puissances contractantes; mais d'une part le gouvernement français s'est déjà occupé d'étudier les modifications dont l'expérience avait prouvé la nécessité, de l'autre la Porte a spontanément invité les ambassadeurs de France et d'Angleterre à concerter avec elle de nouveaux arrangemens. L'Angleterre était en effet dans une situation analogue à celle de la France; elle avait conclu, au mois d'août 1838, un traité sur lequel nous avions calqué notre traité de novembre, et qui, comme le nôtre, expirait en 1846. L'Angleterre ne semble pas d'ailleurs plus satisfaite que nous de l'état de choses actuel; enfin les plaintes de la Porte indiquent assez qu'elle se croit en droit de réclamer pour son compte tout aussi bien que les deux puissances avec qui elle avait presque simultanément négocié.

Pour comprendre ces griefs, qu'on pourrait d'abord juger réciproques, puisqu'ils s'élèvent des deux côtés à la fois, pour s'expliquer la situation créée par les conventions de 1838, il faut remonter à l'époque antérieure, au régime du traité de 1802. Ce traité, signé par M. de Talleyrand au moment où la paix fut rétablie entre la France et la Porte, ne contenait rien autre chose que nos anciennes capitulations avec le grand-seigneur. Obtenues et développées dans le temps même des prospérités ottomanes, les capitulations n'étaient pas du tout des contrats synallagmatiques entre puissances égales, c'étaient seulement des concessions bénévoles octroyées par la Porte à des alliés qu'elle voulait bien favoriser, sans stipuler en retour quoi que ce fût pour elle-même, parce qu'elle n'avait alors ni le désir ni le besoin d'entrer en relations avec l'Europe. Cette position ainsi faite à la France datait du pacte conclu en 1535 avec Soliman-le-Magnifique, modifié et complété en 1740 par Mahmoud Ier. A considérer seulement les questions commerciales, voici donc comme elles étaient réglées par les anciennes capitulations, confirmées en 1802. On ne payait qu'un droit fixe de 3 pour 100, soit à l'entrée, soit à la sortie des marchandises, mais il fallait acquitter des droits additionnels, soit pour transporter les productions du sol de l'empire jusqu'au lieu d'embarquement, soit pour introduire les marchandises d'importation dans l'intérieur. Il fallait en outre obtenir des autorisations spéciales (*teskérés*) pour l'achat de certaines denrées, et les monopoles, l'une des ressources les plus sûres du trésor ottoman, interdisaient le négoce d'un grand nombre de productions agricoles ou autres. Ainsi le commerce étranger rachetait en quelque sorte, par des charges et des vexations de détail, les

facilités que lui procuraient les principes généraux de la Porte en fait d'échanges internationaux.

L'Angleterre, ayant été depuis long-temps traitée sur le pied de la nation la plus favorisée, se trouvait absolument déjà dans la même position que nous. Elle avait une compagnie du Levant qui datait du règne de Jacques Ier, et les plus vieilles maisons de la Cité s'étaient élevées par leur commerce avec la Turquie. Ce fut l'Angleterre qui réussit la première à régulariser ces antiques coutumes et « à les modifier d'une manière conforme à la dignité et aux droits des deux puissances, dans le seul but d'augmenter le commerce entre les deux états. » Telles sont les paroles mêmes du traité d'août 1838. La marche à suivre était naturellement indiquée; il s'agissait de compenser, par une augmentation sur les droits principaux à la sortie et à l'entrée, l'indispensable abolition des droits additionnels perçus à l'intérieur. Le succès de ce nouvel accommodement devait dépendre de la proportion dans laquelle seraient rédigés les tarifs et de l'ensemble avec lequel ils seraient adoptés par les états alliés de la Turquie.

Disons maintenant que l'idée du traité de 1838 datait de plus loin qu'on ne croit, et l'on en verra tout de suite la portée première quand on saura dans quel système et dans quel esprit elle se présentait. C'était la pensée d'un homme qui a eu un moment et qui a failli jouer un rôle en Europe, de David Urquhart; c'était une pensée anti-russe. Lorsqu'en 1835 M. Urquhart fut attaché à l'ambassade anglaise de Constantinople afin d'unir plus étroitement les deux souverains alors régnans par la confiance personnelle qu'il leur inspirait à chacun, il avait été convenu que cette union serait le plus tôt possible garantie par trois traités commerciaux. Le premier de ces traités eût embrassé, sous des conditions identiques, toutes les provinces de l'empire ottoman, et l'on eût invité l'une après l'autre toutes les puissances européennes à y accéder. Un traité particulier avec l'Autriche eût assuré l'adhésion du cabinet de Vienne; un autre avec la Perse fermait aux Russes le chemin de l'Asie centrale, en même temps qu'on leur barrait celui de Constantinople. Quelle qu'ait été la destinée de ces plans, on ne saurait en contester la grandeur, et il ne faut pas trop s'étonner que l'homme qui les avait conçus se soit plaint si amèrement de les voir aboutir à la convention de 1838. Repoussé en 1835, accepté en 1836 par le gouvernement britannique, le traité anglo-turc de M. Urquhart ne fut en effet conclu qu'après la mort de Guillaume IV, et aussitôt M. Urquhart accusa les éditeurs responsables de son projet de l'avoir tellement altéré, qu'il produirait les résultats les plus opposés à ceux qu'il devait produire. L'avenir allait justifier ces fâcheuses prédictions. Les négocians anglais et surtout nos propres négocians, régis depuis lors par la lettre de ce même traité d'août 1838, ont peut-être plus souffert qu'ils n'ont gagné; dans certaines parties de l'empire, les affaires ont tourné presque exclusivement au bénéfice de la Russie.

Quels sont donc les termes de ces deux conventions successivement signées en août et en novembre 1838 par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin, aujourd'hui déclarées plus qu'insuffisantes? Elles supprimaient tous les droits intérieurs, assuraient aux sujets anglais et français la plus entière liberté d'acheter et de vendre dans toute l'étendue de l'empire, et stipulaient par conséquent l'abolition des monopoles; mais, d'autre part, elles augmentaient de 2 pour 100 les droits perçus à l'entrée, et de 9 pour 100 les droits perçus à la sortie, élevant

ainsi les premiers à 5 pour 100 et les seconds à 12 pour 100. Il y avait là deux points qui, malgré tous les adoucissemens possibles, devaient peser lourdement sur les relations nouvelles, sur les nôtres en particulier, l'aggravation considérable du tarif et la différence énorme introduite entre les droits à l'importation et les droits à l'exportation; deux points qui changeaient du tout au tout les traditions du Levant, où le commerce n'avait jamais payé comme impôt fixe qu'une taxe médiocre et toujours la même sur les marchandises soit embarquées, soit débarquées. Ce que les stipulations relatives au négoce européen dans l'intérieur de l'empire renfermaient d'excellent et d'élevé se trouvait ainsi fort endommagé. Des causes qu'il est bon d'énumérer vinrent précipiter et multiplier les réclamations.

1° L'Égypte et la Syrie étaient en fait séparées de la Turquie, lorsque les traités de 1838 furent conclus; elles avaient une administration propre, et, quoique les traités s'étendissent par leur teneur à toutes les dominations de la Porte, les négocians qui résidaient dans ces contrées négligèrent de faire entendre leurs vœux au sujet de mesures qui alors ne les touchaient pas. 2° La Grande-Bretagne et la France auraient bien voulu amener à leurs nouveaux principes toutes les puissances intéressées dans la question turque; mais l'Autriche maintint l'intégrité de ses capitulations pour ses provinces limitrophes de la Turquie, et n'adopta les conventions anglo-françaises que pour les provinces du littoral de l'Adriatique : des lettres vizirielles avertirent le prince de Servie, les mouchirs de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Croatie ottomane, qu'il n'y avait rien à prélever sur les sujets autrichiens au-delà des anciens droits. 3° La Russie, qui s'était engagée à traiter avec la Porte sur les mêmes bases que la France et l'Angleterre, a purement et simplement renouvelé ses premières conventions, rédigées aussi sur nos vieilles capitulations françaises, et c'est seulement cette année qu'elle a paru accéder aux conventions de 1838, nous verrons bien sous quelles réserves et dans quelles intentions. 4° Enfin la Porte elle-même n'a pas tenu ses promesses; les monopoles n'ont pas été entièrement abolis, et un grand nombre de droits intérieurs subsistent malgré les articles positifs acceptés par les plénipotentiaires ottomans.

Parmi toutes ces circonstances qui ont influé d'une façon si malheureuse sur le commerce anglo-français, la plus décisive a été certainement l'attitude gardée par la Russie jusqu'au 30 avril dernier, l'opiniâtreté avec laquelle le cabinet de Pétersbourg a maintenu son ancien droit pendant que les deux autres cabinets faisaient tout seuls et à leurs dépens l'expérience du droit nouveau. La Russie a pris alors un avantage dont nous ne croyons pas qu'elle se soit gratuitement dépossédée par sa nouvelle convention de 1846. La Russie connaît la Turquie et les Turcs; c'est là tout le secret de sa supériorité dans un pays que nous ne cherchons point encore assez à connaître. Elle eût gagné peu pour son compte à l'abolition des monopoles; elle n'ignorait pas que les droits intérieurs n'existaient point dans une grande partie de l'empire, et qu'il n'était donc pas besoin de si grands sacrifices pour les racheter; enfin il n'y avait point de raisonnement assez solide pour faire qu'un négociant qui payait au fisc 5 et 12 pour 100 luttât contre un négociant qui ne payait jamais que 3, et cet avantage frappant du tarif russe était une source d'influence dont la Russie savait bien comment profiter. Qu'arrivait-il en effet? Les sujets et les protégés russes soldaient les 3 pour

100 des antiques capitulations sur le lieu de débarquement ou d'embarquement des marchandises; on tenait pour admis que ces marchandises devaient supporter ou qu'elles avaient supporté des droits intérieurs équivalens à 2 pour 100 et à 9 pour 100. Ces droits étaient en réalité ou beaucoup moindres, ou souvent éludés. Dans certaines contrées, en Syrie, par exemple, le peuple ne voulait point souffrir qu'on perçût quoi que ce fût sur les denrées ou les produits à l'entrée des villes. Ces denrées parvenaient donc franches jusqu'au port; là, le Russe achetait moyennant 3 pour 100, tandis que le Français ou l'Anglais était astreint à payer 12 d'un coup. Le Russe se refusait à dénoncer son vendeur, qui échappait ainsi aux anciens droits, et le Français ou l'Anglais qui s'était astreint au nouveau pour faciliter ses marchés en prenant à son compte et en bloc les droits que ce même vendeur devait acquitter en détail, et qu'il n'acquittait pas, le Français ou l'Anglais ne pouvait plus acheter au même prix que le Russe. C'était une concurrence désastreuse.

Les négocians anglais déclarèrent bientôt que la lutte était impossible, et une correspondance des plus suivies s'établit entre l'ambassade britannique à Constantinople et le *Foreign-Office*. Une circulaire remarquable posa sept questions à tous les agens consulaires qui résidaient dans l'empire ottoman : ces questions avec les réponses donnent l'idée la plus exacte de la situation prise par la Russie aux dépens du commerce anglais à la suite du traité d'août 1838. On se demandait un peu tard si les négocians russes, leurs acheteurs ou leurs vendeurs, ne se trouvaient pas en somme plus favorisés que les sujets britanniques depuis que ceux-ci étaient soumis au tarif nouveau, si ce tarif lui-même n'était pas une compensation bien exagérée pour les anciennes taxes dont il dispensait. La question capitale qui résumait toutes les autres montrait assez le découragement de quiconque commerçait sous pavillon anglais. « Les désavantages supportés par les négocians anglais sont-ils tels qu'il soit plus utile à l'Angleterre que le gouvernement de sa majesté britannique, réclamant le bénéfice du premier article de la convention, insiste pour que les négocians anglais soient placés sur le pied le plus favorisé, c'est-à-dire sur le même pied que les Russes, quoiqu'une telle mesure puisse leur enlever tous les avantages dont ils sont maintenant supposés jouir, grace à la substitution des droits fixes aux droits variables et arbitraires, grace à l'abolition des monopoles et des anciennes causes de vexations et d'avanies? »

Quelle que fût l'énergie des doléances qui provoquaient dans les esprits un pareil retour, les marchands anglais qui se plaignaient si vivement avaient cependant moins encore à souffrir que les nôtres, vu la différence de nature, de théâtre et d'intérêt qui distingue le négoce des deux peuples dans le Levant. La Turquie se compose de trois parties qui forment pour ainsi dire trois systèmes commerciaux, la Turquie d'Europe, l'Asie-Mineure avec les îles de l'archipel et le vaste plateau qui va de la mer Noire au mont Amanus, enfin la Syrie avec Chypre et l'Égypte. Le commerce français est de beaucoup inférieur dans la première partie, l'Autriche et l'Angleterre se chargeant presque exclusivement d'approvisionner l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie, etc.; il fallait même que l'Angleterre tendît à l'accaparement de ce marché pour que l'Autriche ait si nettement refusé de souscrire, quant à ces dernières provinces, aux conventions anglo-françaises. Le commerce français, représenté à Constantinople par des maisons considérables

dont l'intelligence et la probité traditionnelles font honneur à la France, est un commerce d'importation aussi bien que d'exportation; il ressemble là, sauf les proportions, au commerce anglais, et n'a donc pas été beaucoup plus lésé. En Asie-Mineure, nous rencontrons sur les côtes et dans les îles l'Angleterre et l'Autriche; nous ne les gênons guère sur le littoral de la mer Noire; avec l'abolition complète des monopoles et des droits intérieurs, le traité nous eût été favorable dans cette seconde région, mais les monopoles subsistent toujours, et les droits intérieurs, quoique diminués, n'ont pas été plus entièrement abolis que dans la Turquie d'Europe. Le passage du Taurus, par où se font les échanges entre la Cilicie et la Cappadoce, entre les côtes et le plateau central, le passage du Taurus est encore grevé de droits nombreux et arbitraires. Les fermiers de l'état perçoivent les anciennes taxes sur les marchandises européennes, parce que l'état s'est gardé de les mettre au courant des nouvelles conventions lorsqu'ils ont pris ces défilés à bail et sur enchère; les gouverneurs de province refusent d'intervenir en cas de difficultés, les fermiers étant, disent-ils, indépendans par le fait de leurs baux.

Reste enfin la troisième région, la Syrie, et c'est là surtout que le commerce français est considérable, c'est là qu'il se présente avec tous les caractères qui le différencient du commerce anglais ou du commerce russe. Notre navigation est dans ces parages plus constante que dans tous les autres, et le pavillon anglais est le seul qui vienne y rivaliser avec nous; mais, tandis que les Anglais se livrent principalement à l'importation, nous ne faisons guère qu'exporter. Or, nonobstant les réclamations de l'Angleterre au sujet du traité de 1838, ses importations n'ont pas cessé de s'accroître sous l'empire de ce traité; la fabrique suisse a même jeté sur le marché une masse énorme de ses produits, et ce marché s'est assez agrandi pour qu'elle y trouvât place à côté de l'Angleterre. La production du pays a diminué d'autant; l'industrie de la soie, jadis si prospère en Syrie, déclinait déjà depuis 1825, elle a presque succombé depuis 1838. Alep avait encore dix mille métiers en 1829, il n'en a plus que deux mille neuf cents; Damas en avait de huit à dix mille, il en reste à peine la cinquième partie; enfin tous les tissus de coton qui se travaillaient dans le Liban ont complètement disparu devant les cotonnades suisses et anglaises. Le commerce d'importation ne peut donc nier qu'il ait trouvé des dédommagemens réels aux mauvais effets du traité de 1838; mais les agens anglais regardent ces bénéfices comme indépendans du traité lui-même, et leurs conclusions en réponse aux questions du *Foreign-Office* étaient qu'il valait toujours mieux retourner au premier état de choses. Les résultats de beaucoup les plus fâcheux qu'amenât la convention de 1838 tombaient évidemment sur le commerce d'exportation, l'objet presque exclusif de nos nationaux dans le Levant. Si les 5 pour 100 à l'importation devenaient une prime établie en faveur des sujets et des protégés russes, qu'est-ce qu'il devait arriver des 12 pour 100 sur l'exportation, et comment tenir contre des charges dont nous sommes là presque seuls à souffrir le poids? Ce n'est pas même que la Russie nous fasse directement concurrence, elle n'importe point de produits similaires, et elle n'exporte à peu près rien du sol de la Syrie; elle n'y a point de négocians sérieux, autrement elle se fût approprié toutes les affaires; mais, grace à la position qu'elle a gardée, elle est intervenue presque nécessairement par ses protégés entre la France et les commerçans français des Échelles. Les protégés russes,

grecs ou levantins, avoués par les consulats du czar, se sont partout substitués aux Français dans les relations avec la mère-patrie. Présentant aux maisons de Marseille cet énorme avantage d'une différence de 9 pour 100, puisque leur pavillon ne payait à la sortie que 3 pour 100, tandis que le nôtre devait payer 12, ils ont généralement évincé de notre propre trafic nos nationaux établis en Syrie. Ceux-ci n'ont plus pour se défendre que deux ressources : la contrebande, toujours dangereuse et coûteuse, toujours indigne du grand négoce, ou le *prête-nom;* le *prête-nom* est devenu dans les Échelles une industrie spéciale exploitée par les protégés russes. On a vu des Grecs armés de ce privilége voyager de ville en ville pour prêter, moyennant salaire, leur nom et leur qualité à des transactions dont ce subterfuge diminuait la lourdeur, et les consulats moscovites n'étaient pas étrangers à ces singulières manœuvres. L'influence du czar y a d'ailleurs naturellement gagné; c'est seulement depuis 1838 que les plus riches Arabes achètent à force d'argent le titre de protégés russes pour jouir du tarif russe dans leur commerce avec l'Europe. C'est seulement aussi depuis lors que les Syriens parlent avec emphase de la Russie, disant qu'elle seule a été assez puissante pour repousser les obligations onéreuses que la Sublime-Porte imposait à la France et à l'Angleterre.

Tels étaient les désavantages qui grevaient le commerce anglo-français avec la Turquie, telle était la supériorité que la Russie maintenait à son profit sous l'empire des deux traités de 1838, lorsque la Russie elle-même a semblé tout d'un coup se convertir à l'esprit dans lequel ces traités avaient été rédigés. Le 30 avril 1846, M. de Titow et Reschid-Pacha, réunis à Balta-Liman, tout près d'Unkiar-Skelessi, un fâcheux voisinage, ont signé de nouvelles conventions commerciales. Celles-ci, valables pour dix ans, à partir du 1er juillet de cette année, reposent sur les mêmes bases que les traités de 1838 : abolition des monopoles et des droits intérieurs sur le parcours des marchandises, établissement de droits fixes et inégaux à l'entrée ou à la sortie. Serait-ce une conquête faite par la diplomatie anglo-française au profit d'un système dont elle reconnaissait et déplorait pourtant déjà tous les vices, ou bien ne serait-ce pas encore une habileté russe? Qu'a-t-on vu en effet? Presque immédiatement après la conclusion du traité de Balta-Liman, le 11 mai 1846, la Porte adresse aux légations étrangères une note spéciale relative à la révision des conventions de 1838. Elle prend les devans et se plaint elle-même comme pour prévenir les réclamations auxquelles elle pouvait à bon droit s'attendre. En fait, elle avait textuellement promis, par deux fois, au mois d'août et de novembre 1838, la complète abolition des monopoles, et les monopoles n'ont pas été abolis; elle devait également supprimer tous les droits intérieurs, et ces droits, qui durent encore dans bien des parties de l'empire, n'avaient jamais existé en Syrie, de sorte que nous avons payé très cher pour jouir d'un bénéfice qui était si naturellement gratuit. Que disait pourtant la Porte dans sa note du 11 mai 1846? Elle prétend avoir exécuté fidèlement ses obligations de 1838, et demande par conséquent le maintien des nôtres; mais elle affirme en même temps qu'elle s'était réservé certains articles d'où elle tirait les revenus particuliers de l'état, bien qu'il ne fût parlé de ces réserves dans les conventions signées par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin que dans un sens très général et sous une forme très peu déterminée; elle réclame contre l'extension qu'a prise le commerce intérieur dans les mains

des étrangers qui en ont fait un commerce de détail au préjudice des corporations, propriétaires de ce trafic depuis une longue antiquité, et exclusivement composées de sujets musulmans; elle assure qu'elle ne peut enfreindre les priviléges de ces corporations et s'excuse au nom de ces nécessités de gouvernement que l'Europe est trop éclairée pour méconnaître. Tout cela, sans doute, est plein de convenance et d'adresse; mais la Porte devait savoir tout cela quand elle s'est engagée à l'épuration intérieure de son régime commercial, moyennant une augmentation fixe sur les droits de sortie et d'entrée.

La note du 11 mai ne nous aurait pas demandé tant de concessions nouvelles, quand nous avions déjà tant de justes griefs, si le divan n'avait cru voir dans le dernier traité russe un encouragement très direct et peut-être même une insinuation décisive. Le premier article de ce traité, qui en a vingt, c'est une déclaration qui confirme le commerce russe dans la possession de tous les avantages antérieurement établis, sans excepter ces absolues libertés d'un maître victorieux qu'on avait arrachées par l'article 7 du traité d'Andrinople; mais le sixième article de cette dernière convention, du 30 avril, posant toujours en principe la franchise du trafic, accorde cependant aux sujets ottomans la possession des métiers et du petit commerce, à l'exclusion formelle des sujets russes; de plus, l'article 11 excepte de cette franchise prétendue générale et considère comme monopoles régaliens la pêche du poisson et de la sangsue, le débit du sel, du tabac, du vin et des spiritueux; enfin, par l'article 10, le sultan s'engage à défendre l'importation de la poudre de guerre, des canons, fusils et munitions de toute espèce. En attendant que la suite des événemens nous révèle jusqu'à quel point la Russie subira l'aggravation des droits fixes de sortie et d'entrée dont elle doit maintenant porter la charge, comme la France et l'Angleterre l'ont portée jusqu'ici, il ne faut pas se tromper sur la valeur des concessions qu'elle semble faire au gouvernement turc comme pour l'obliger à les réclamer de ses autres alliés. Si elle déroge à ce principe absolu de pleine liberté qu'elle a d'ailleurs grand soin de rappeler, c'est tout à son avantage, parce que c'est tout au détriment des puissances rivales. La Russie n'a point en Turquie de sujets résidens qui se livrent au petit commerce ou aux petits métiers abandonnés par l'article 6 aux corporations musulmanes; sa marine marchande n'est pas de nature à souffrir beaucoup des monopoles cédés par l'article 11; enfin elle eût consenti à de bien autres sacrifices pour obtenir l'article 10, qui prive les Circassiens des débouchés d'où ils tiraient leurs armes en défendant ce genre d'importation dans l'empire, sans compter le paragraphe de l'article 11, qui autorise le sultan à interdire, suivant les circonstances, l'exportation de tel ou tel article monopolisé, c'est-à-dire du sel dont manquent les Circassiens. Que le gouvernement turc veuille maintenant, comme il l'essaie, persuader aux autres puissances de lui accorder ces trois concessions, très graves pour elles, très insignifiantes ou même très favorables pour la Russie, il y aura là des embarras, peut-être des froideurs, qui tourneront encore au profit des Russes. C'est bien là le jeu accoutumé du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Il faut donc trouver un accommodement qui soit une satisfaction pour la Porte sans être un leurre pour nous et une nouvelle occasion de supériorité pour la politique moscovite. Il est devenu plus que jamais impossible de reprendre purement et simplement l'état de choses antérieur à 1838; il n'est pas

plus facile à la France d'adopter le régime autrichien et d'excepter du régime de 1838 la Syrie, où ce régime nous ruine, comme l'Autriche en a excepté sa frontière ottomane; la Porte aurait mille moyens de nous entraver. Le meilleur, croyons-nous, serait encore de s'en tenir pour le fond à ces conventions de lord Ponsonby et de l'amiral Roussin, sauf à modifier considérablement la rédaction et la proportion des tarifs. C'est là l'esprit d'une note assez récente adressée par M. de Metternich sur ce sujet aux cabinets de Paris et de Londres, document d'ailleurs très important comme tout ce qui sort de la chancellerie autrichienne relativement aux questions orientales. L'Autriche reconnaît que l'exécution des traités de 1838 n'a point été complète; elle avoue qu'elle a tenu jusqu'ici pour indispensable et légitime la position mixte qu'elle s'est donnée en ne la pratiquant pas elle-même partout, mais elle accuse la Turquie de n'avoir pas rempli ses promesses à cause de ses embarras financiers, et elle montre que, les eût-elle toutes remplies, la différence des tarifs à l'importation et à l'exportation, substituée à leur ancienne égalité, n'en eût pas moins été un dommage considérable pour le commerce général des puissances alliées : elle propose donc de rétablir une égalité parfaite entre les droits de sortie et d'entrée; à cette condition, elle accepte entièrement et pour toutes ses provinces une situation identique à celle de la France et de l'Angleterre; elle dit même en termes significatifs que « l'exécution uniforme de nouvelles stipulations par toutes les puissances aurait l'avantage d'opposer à tout essai d'infraction la force d'une volonté commune; » elle établit le bénéfice que la Turquie trouverait elle-même à dégrever ses exportations; elle n'admet pas que ce dégrèvement doive s'opérer en chargeant l'importation de droits protecteurs qui seraient là fort malencontreux; elle propose, comme compensation du rabais devenu nécessaire sur les droits de sortie, d'accorder quelque monopole inoffensif et raisonnable; enfin elle insiste pour que, dans cette nouvelle organisation d'un tarif égal à la sortie comme à l'entrée, l'on compare les prix courans de tout l'empire et l'on ne prenne pas seulement pour étalons ceux de Constantinople. En un mot, meilleure répartition de l'impôt douanier, meilleure révision du prix des matières imposées, le tout avec le dédommagement et les garanties légitimes : voilà le programme autrichien touchant la situation commerciale de la Turquie.

Nous ne voyons pas quelles seraient les grandes dissidences qui empêcheraient la France et l'Angleterre de se joindre ici aux vues de M. de Metternich; l'intérêt des trois hautes puissances est le même, puisqu'elles ont devant elles un même adversaire. Nous espérons donc que des négociations poursuivies avec cet ensemble et cette imposante autorité ne resteront pas sans effet sérieux. La nouvelle position attribuée à la Russie par le traité de Balta-Liman, cette conversion subite à des idées dont les premiers auteurs proclamaient au moment même tous les inconvéniens, ces singulières complaisances pour un gouvernement faible que l'on n'y a jamais habitué, tout cela doit tenir en éveil l'attention des diplomaties. Il est sans doute besoin de grands ménagemens avec le cabinet turc, surtout dans des réformes où les embarras se compliquent des résistances du vieil esprit municipal; les corporations ont la haute main sur les métiers et le trafic; on a rencontré là tout dernièrement encore des obstacles jusqu'ici insurmontables quand il s'est agi de la rédaction d'un nouveau code de commerce; néanmoins les puissances de l'Occident ont tout droit de compter

sur la ferme sagesse, sur l'esprit libéral des serviteurs que le sultan s'est aujourd'hui donnés, et l'on peut croire que Reschid-Pacha apportera dans ces difficiles négociations l'empressement et la sincérité qui les mèneront à bonne fin.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici quelques détails, trop peu connus du public français, relativement à la situation toujours plus forte que la Russie se ménage en Perse. Les intérêts qu'elle rencontre et qu'elle froisse dans ces régions lointaines sont surtout, il est vrai, des intérêts anglais; mais, puisque enfin le nom de la France y est aussi maintenant représenté, il faut bien étudier un peu le terrain sur lequel doit marcher notre diplomatie, les principales influences en face desquelles elle doit s'accréditer. A l'orient comme à l'occident, à Teheran comme à Constantinople, la politique russe est toujours la même : diviser et s'imposer, multiplier le nombre de ses protégés, faire étalage de ses amitiés pour donner à toutes ses relations encore plus d'apparence et d'ampleur qu'elles n'ont réellement de consistance. Ce n'est pas trop dire, cependant, que de prétendre qu'en Perse la Russie est plus solidement assise qu'en Turquie même. Maîtresse de l'intérieur du pays jusqu'à l'Araxe, du littoral de la Caspienne jusqu'à Astarah, sur la frontière du Ghilan, elle s'est ainsi formé au sud du Caucase comme une tête de pont qui lui donne accès jusqu'au sein de l'empire. Les voies ne sont pas moins libres devant ses flottes. Le gouvernement persan n'a pas même une chaloupe sur la Caspienne; le cabinet de Saint-Pétersbourg y tient des bâtimens de guerre en permanence, et huit ou neuf bateaux à vapeur font régulièrement en trois jours le service d'Astrakan à Asterabad; enfin les Russes viennent encore d'obtenir des avantages qu'ils réclamaient depuis plus de deux ans, et que la Perse leur avait toujours refusés, affirmant qu'elle ne céderait qu'à la force; ils ont ouvert des mines et cherchent du charbon sur les côtes de Ghilan et de Mazanderan. Ils remettent ainsi le pied dans les provinces autrefois conquises par Pierre-le-Grand, et peu s'en faut maintenant que la Caspienne ne soit tout-à-fait un lac moscovite.

Les traités passés entre la Perse et la Russie, en 1814 et en 1828, ont consacré l'infériorité de la puissance anglaise à la cour de Teheran; l'Angleterre elle-même semblait alors abandonner la Perse à la prépondérance d'une domination rivale. Depuis, elle avait voulu balancer cette domination si dangereuse pour elle, en s'installant au sud sur les côtes du Farsistan, comme la Russie s'installait au nord sur celles du Ghilan. Elle avait fait des dépenses considérables à l'île de Karak, dans le golfe Persique : de là elle pouvait observer l'embouchure du Schat-el-Arab et prendre terre assez vite à la pointe de Buschir; mais, si l'on eût eu à pénétrer ensuite dans l'intérieur, il eût fallu franchir des défilés qui auraient arrêté un corps d'invasion bien plus long-temps qu'il n'était besoin pour permettre aux Russes de prendre toutes les positions à leur convenance. On a donc renoncé à l'occupation de Karak, et l'influence moscovite s'étend désormais sans contre-poids. Le consul russe à Tauris joue plutôt le rôle d'un vice-roi en pays conquis que celui de représentant d'une nation étrangère. Logé pendant l'été, avec sa suite et sa chancellerie, dans un camp d'une trentaine de tentes, à deux lieues de la ville, toutes les fois qu'il se rend à sa résidence officielle, il est entouré d'un cortége immense de supplians et de solliciteurs; ses officiers déploient une pompe extraordinaire, et les moindres scribes de la légation russe ne marchent jamais sans un grand train. Le gouverneur de Tauris,

descendant d'une famille princière du Ghilan, dépossédée par Agha Mohammed-Shah, ne doit la place dont il jouit qu'à la faveur des Russes, et ceux-ci sont bien aises d'avoir ainsi sous la main un prétendant disponible pour le cas où ils voudraient descendre sur le littoral de la Caspienne, au sud d'Astarah.

La tactique de leur diplomatie consulaire est d'ailleurs toute différente de celle des Anglais. Les Russes affectent de se constituer les protecteurs de tous les étrangers, et, tandis que les agens britanniques se sont toujours appliqués à écarter ou à poursuivre de leurs rancunes tous les concurrens que leurs nationaux pouvaient rencontrer, les agens moscovites semblent vouloir mettre les Européens sur un pied d'égalité. A vrai dire, leur générosité a moins de fond que d'apparence, et il y a plus de bruit que d'effet dans leurs bonnes intentions : ils gagnent à les proclamer l'avantage de passer, aux yeux des Persans, pour le plus considérable de tous les états occidentaux, et, pour les réaliser, ils ne s'imposent à coup sûr que de très minces sacrifices. Ainsi, l'un des articles du traité de 1828 assurait aux créanciers russes un privilége d'ordre spécial dans les faillites des sujets persans, et leur garantissait le recouvrement intégral de leurs créances, sauf à laisser les autres concourir ensuite au marc le franc. La Russie s'est donné le mérite d'abdiquer en droit cette faveur exclusive; mais, profitant de son autorité toujours active et toujours présente, elle s'en est réservé la jouissance de fait dans toutes les occasions où elle devenait précieuse.

Ce ne serait là d'ailleurs qu'un bénéfice insignifiant auprès des avantages plus sérieux que le commerce russe devrait retirer de nouvelles mesures qui sont, dit-on, en voie d'exécution. Les marchandises européennes qui arrivent de Trébisonde à Tauris traversent le territoire turc dans les circonstances les plus défavorables. A peine sort-on du pachalik de Trébisonde pour entrer dans celui d'Erzeroum, que l'on trouve des routes impraticables; ni ponts, ni gués, ni chaussées; les caravanes s'arrêtent long-temps, et le trajet est si âpre, que les frais de transport s'élèvent à des sommes énormes. Il faut joindre à tous ces embarras la crainte continuelle du brigandage des Kurdes, seuls maîtres véritables de ces vastes régions qui séparent la Turquie de la Perse. L'état de cette frontière rappelle sur de plus amples proportions, avec les mœurs et l'étendue des déserts de l'Orient, cet état déplorable du *Border* écossais au moyen-âge. Les Kurdes forment une population errante dont les tribus, sans cesse en guerre avec elles-mêmes et avec tout le monde, se jettent à chaque instant d'un empire sur l'autre pour éviter un châtiment ou pour saisir une proie. Cette agitation continuelle, les démêlés, les ravages qu'elle entraîne, ont fini par amener entre la Porte et le shah des différends bientôt envenimés par l'aversion nationale des Persans pour les Turcs, et les tentatives de conciliation, qui se prolongeaient inutilement depuis quatre ans, semblent aujourd'hui rompues à la suite des excès de la populace d'Erzeroum contre les négociateurs persans. Nous ne savons jusqu'à quel point la Russie s'est interposée comme médiatrice entre ces deux puissances qui lui sont si malheureusement subordonnées; nous avons tout lieu de douter qu'elle les ait jamais exhortées à la paix; elle aura du moins profité de leur mésintelligence. Le comte Cancrin avait eu la mauvaise idée d'enfermer dans les lignes de douanes russes la province transcaucasienne qui était auparavant un marché libre où toutes les provenances étrangères pouvaient entrer moyennant un droit de 5 pour 100 *ad valorem* : la contrebande a tout

aussitôt démontré l'impuissance de cette mesure. Il serait aujourd'hui question, d'une part, de rétablir la liberté du marché transcaucasien, d'autre part, d'ouvrir une voie nouvelle à l'Europe en lui offrant le bon ancrage de Sukum-Kalé, dans la Mingrélie, pour faire concurrence au détestable port de Trébisonde. Les marchandises européennes en voie sur Tauris débarqueraient donc à la côte orientale de la mer Noire au lieu de débarquer à la côte du sud; elles descendraient en Perse par les capitales russes de Tiflis et d'Érivan, au lieu de suivre cette route périlleuse qui traverse les provinces turques du Kars et du Kurdistan. La Turquie serait ainsi dépossédée du transit de la Perse auquel elle n'a pas su garantir la sûreté désirable, et la Russie se l'approprierait tout entier, réussissant d'un même coup à diminuer encore les revenus de la Porte et à s'assurer par un lien de plus la dépendance de la Perse. Depuis quinze ou vingt ans, la Russie ne fait point un pas en Orient qui ne contribue tout à la fois à l'abaissement de la Perse et de la Turquie; les positions qu'elle prend contre l'une lui servent contre l'autre. Le traité de Turkmantchaï, conclu en 1828 avec la Perse, qui lui cédait alors les khanats d'Érivan et de Naktchivan, a compté dans le texte même du traité d'Andrinople comme un motif de plus pour lequel la Turquie devait lui céder à son tour la Géorgie, l'Imerête, la Mingrélie et le Gouriel. C'est un spectacle curieux et terrible que cette force immense qui pèse sur les deux empires orientaux et les use en quelque sorte l'un par l'autre. On dirait que la Russie n'a qu'à se laisser aller entre les deux pour gagner son terrain et se faire place par son seul poids. On sait comment la Russie a fait tout ce qu'elle a pu au traité d'Andrinople pour fermer les embouchures du Danube dont elle était riveraine depuis 1812, époque à laquelle le traité de Bukarest lui avait donné la Bessarabie. Cependant il avait été convenu que la bouche de Soulineh, quoique placée sur le nouveau territoire russe au nord de la bouche Saint-George, resterait ouverte aux bâtimens marchands; aujourd'hui, non contente d'élever des forts là où le traité même lui interdit d'en élever, de tracasser les commerçans et d'arrêter les navires sous prétexte de quarantaine, la Russie laisse systématiquement ensabler le bras du grand fleuve dont elle voudrait écarter l'Occident. Les eaux de la bouche de Soulineh ont perdu plus d'un tiers de profondeur depuis qu'elles sont couvertes par le pavillon russe; le sable croît si rapidement, qu'il empêchera bientôt la navigation des grands bâtimens. Ce sable qui monte toujours avec une irrésistible lenteur, comme pour obstruer une des grandes artères de la civilisation, c'est l'image même du sourd et continuel progrès de la domination russe en Orient. Ne disons pas en France : Que nous importe? et n'allons pas trop long-temps nous amuser à cette vaine logomachie qui oppose les alliances d'intérêts aux alliances de principes. Constantinople devenue russe, ne serait-ce pas un poids formidable dans la balance des intérêts européens?

V. DE MARS.

DE LA PEINTURE

DES

MŒURS CONTEMPORAINES.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. DE BALZAC. [1]

La peinture des mœurs appartient à l'historien, au poète dramatique, au romancier. Le premier doit les saisir et les représenter au milieu des faits et des événemens qui composent la vie d'une nation; les deux autres les encadrent dans une fable dont ils disposent, dans une action qu'ils inventent. L'histoire et la poésie sont les deux faces principales de la réalité et de l'art. Qui des deux demande le plus de génie? Question oiseuse. Lorsque de grands esprits sont irrésistiblement entraînés vers l'une ou vers l'autre, ils déploient une puissance souveraine, et, remplissant toutes les conditions du genre qu'ils ont choisi, ils produisent ces œuvres belles et pures dans lesquelles l'humanité contemple son image, comme dans une eau limpide. L'historien voit, le poète crée. Le premier s'empare de la réalité pour nous l'offrir toute vive et sans altération : ce qui le caractérise est l'intelligence. A la suite du second,

(1) 16 volumes in-8°, avec gravures, chez Furne, rue Saint-André-des-Arts, 55.

nous entrons dans un monde qui est son ouvrage. La vie humaine nous y apparaît sous des traits nouveaux, saisissans : elle est revêtue pour ainsi dire d'une pénétrante lumière. C'est l'empire de l'idéal qui s'ouvre à l'imagination, pourvu qu'elle possède à un très haut point le double don de concevoir et de peindre.

Jusqu'à présent les historiens contemporains ont surtout raconté les événemens politiques, laissant à leurs successeurs le soin de caractériser les mœurs de notre siècle. Pour connaître le jugement que notre époque a porté sur elle-même et la manière dont elle a entendu se représenter, il faut interroger le roman et le théâtre; mais, avant de parler aujourd'hui du roman, quel est l'esprit général des mœurs qu'il a entrepris de décrire? Avant d'apprécier le peintre, jetons un coup d'œil sur l'objet même de ses tableaux.

Il est un double caractère qu'on ne saurait refuser aux mœurs françaises, c'est d'être à la fois l'expression la plus ancienne et la plus nouvelle de la civilisation européenne. Au XIIe siècle, l'Europe a les yeux tournés vers Paris, comme au XIXe; elle reconnaissait instinctivement que nous avions pris l'initiative de toutes les grandes directions de l'esprit humain : politique, religion, philosophie. Le roi de France avait, au moyen-âge, une autorité morale que n'exerçait aucun autre prince, et en même temps la monarchie française était pour la papauté un appui et un frein. Voir Paris, étudier dans nos écoles, était l'ambition des imaginations les plus ardentes et des esprits les plus vigoureux en Allemagne, en Italie, en Angleterre. Il y avait donc dès cette époque, au fond de nos idées et de nos mœurs, un mouvement et une vie dont on cherchait à recevoir la chaleur et le contre-coup. Si nous avons, au XVIIe siècle, donné si despotiquement le ton à l'Europe, c'est que l'étude et l'imitation de nos sentimens et de nos manières étaient chez elle une vieille habitude. Cependant le moment arrivait où nous allions mettre la docilité des autres peuples à de rudes épreuves. Avec Louis XIV, la stabilité de l'ancienne société française disparut. Au long règne du grand et vieux roi succéda une mobilité qui dure encore et qui dérouta plus d'une fois ceux pour lesquels nous étions un spectacle et un exemple. Bien des gens en Europe nous croyaient fervens catholiques avec Bossuet, quand nous commencions à être incrédules avec Voltaire. Nous passions pour un peuple amolli, énervé, d'une frivolité incurable, lorsqu'à la fin du dernier siècle nous nous précipitâmes avec impétuosité dans toutes les tribulations de la politique et de la guerre, oubliant les boudoirs pour la tribune et les petits soupers pour le bivouac. Nous n'étions pas à bout de nos métamorphoses. Dans l'étroit espace d'un demi-siècle, notre société nouvelle a eu les aspects les plus divers. Pourquoi donc les jeux, les accidens de sa physionomie, paraissent-ils inépuisables?

La beauté régulière de la figure humaine est l'ordinaire indice du calme de l'ame, et cette tranquillité peut être aussi bien le partage d'une organisation médiocre qui est restée étrangère aux grandes agitations de la tête et du cœur, que d'une organisation supérieure qui a su les dompter. Dans l'un et l'autre cas, rien ne vient altérer la pureté des lignes, la limpidité du regard, rien, sinon l'inévitable et silencieuse action du temps. Si, au contraire, un tempérament plus riche que paisible associe des passions vives à une intelligence prompte et forte, on verra se peindre sur le visage une tumultueuse abondance de sentimens et d'idées qui, sans détruire la noblesse primitive des traits, les éclaireront à chaque instant d'un jour nouveau. Telle est la physionomie de la France. Ses mœurs sont le reflet d'impressions ardentes, contradictoires, tantôt durables, tantôt éphémères : elles sont aussi la traduction dramatique d'idées qui se succèdent et souvent se détruisent avec une surprenante rapidité. Il y a des momens où ce qui ressemble le moins à la France qu'on croyait connaître, c'est la France.

Au milieu de cette mobilité, n'y a-t-il pas un esprit général qui persiste? Il semble que nous ayons toujours en France obéi à deux penchans irrésistibles. Dans nos actions, dans nos mœurs, nous sommes raisonneurs, logiciens. Il faut que nos actes, notre manière de nous conduire et de vivre, soient à nos yeux une conséquence directe des idées que nous réputons les meilleures. Cette conviction, quand elle est vive, nous inspire le désir, et c'est là l'autre trait permanent de notre caractère, d'imposer aux autres nos opinions et nos façons d'être. Nous sommes expansifs au plus haut point, et, à notre insu, notre humeur communicative a quelque chose d'impérieux, tant nous estimons naturel d'associer les autres à la vérité de nos pensées, à l'élévation de nos sentimens! Pour arriver à ce but, nous dépensons de la franchise, de l'enjouement, de la verve, de l'éloquence, et nous excitons tantôt la sympathie, tantôt la contradiction. D'autres peuples vivent pour eux. L'Italien, l'Espagnol, suivent les suggestions de leurs désirs, les élans de leur imagination, sans avoir souci d'être approuvés ou imités. L'Anglais, dans sa fierté, n'a besoin que de sa propre estime. Nous, au contraire, nous cherchons constamment les regards d'autrui pour y lire une opinion sur notre compte. Nous n'avons pas assez de nous-mêmes, et le monde est au moins de moitié dans nos déterminations, nos actes, dans notre façon de juger et de sentir. C'est peut-être pousser trop loin la sociabilité.

L'envie excessive de s'attirer des suffrages et des louanges, la crainte profonde de rencontrer le blâme, de soulever la désapprobation, sont à la fois pour notre caractère un mobile et un écueil, et nous précipitent dans deux extrêmes. Nous sommes fanfarons et hypocrites.

Il y a plusieurs manières d'être fanfaron. Le courage des Français

est si reconnu, qu'ils n'ont jamais été accusés, même par la haine la plus ardente, de faire parade d'une fausse bravoure; mais ils aiment à produire l'étonnement autour d'eux en affichant leurs idées, leurs goûts, leurs sentimens, et ils les exagèrent pour accroître l'admiration. Cette expansion de la vanité se fit voir dans nos mœurs dès qu'elles commencèrent à se polir. Quand, au XVIe siècle, la noblesse quitta ses terres et ses châteaux, où elle ne partageait plus les droits de l'autorité souveraine, pour être assidue auprès du roi, elle donna un aspect nouveau à la société française. Au lieu de rester éparpillée sur mille points du territoire, la fine fleur du royaume se trouva réunie à Paris, à Fontainebleau. Les femmes furent associées à cette vie jusqu'alors inconnue, et elles en devinrent un des principaux attraits. Que de plaisirs piquans! quelle explosion de sensations nouvelles! Pour apaiser la fougue qui les dévorait, les jeunes gens cherchaient à s'étourdir dans le bruit, dans la licence, dans les duels, dans les tournois. Les femmes partagèrent cet enivrement de l'imagination, des sens, de la vanité : elles furent audacieuses dans la galanterie. Nous retrouvons, sous d'autres formes, les mêmes passions à l'époque de la fronde, qui a ses *importans* et ses duchesses. Dans cet héritage, Louis XIV mit l'ordre en le modifiant : il anéantit les derniers restes d'indépendance que gardait la noblesse, proscrivit le duel, et autorisa plus que jamais la galanterie, jusqu'au moment où, par son mariage avec Mme de Maintenon, il donna comme le signal de la pénitence. Durant la vieillesse du roi, dans une nuit de Noël, à Versailles, le duc d'Orléans, assistant à matines et aux trois messes de minuit, surprit la cour par sa continuelle application à lire dans le volume qu'il avait apporté, et qui parut un livre de prières. Aux complimens que le lendemain il reçut à ce sujet, le prince répondit: «Savez-vous donc ce que je lisais? C'était Rabelais que j'avais porté de peur de m'ennuyer. » On peut juger de l'effet de cette réponse, dit Saint-Simon, et il ajoute : « La chose n'était que trop vraie, et c'était pure fanfaronnade. » Louis XIV, on s'en souvient, appelait son neveu un *fanfaron de crimes*. Par quel entraînement bizarre un prince aimable et brillant, brave comme Henri IV, remarquable par son esprit dans une cour spirituelle, employait-il les dons heureux que lui avait prodigués la nature à se faire une détestable renommée? Il était poussé par une irrésistible envie de secouer le joug qui pesait sur toutes les têtes; en cela, il était le représentant aventureux et privilégié de tous ceux que fatiguait non pas la religion, mais la bigoterie, de tous ceux qu'opprimait l'agonie tyrannique d'un règne dont la longueur ternissait la gloire. La fanfaronnade du prince qui plus tard gouverna la France n'était pas tant l'effet d'un caprice individuel que la pétulante expression des sentimens répandus et comprimés dans beaucoup d'ames. On se sentait vivement froissé, mais on n'osait rien; le jeune Arouet était

encore au collége, et il se trouva que le duc d'Orléans fut voltairien avant l'avénement de Voltaire.

C'est surtout au XVIIIe siècle que se produisit cette connexion étroite que nous avons signalée entre les idées et les mœurs. L'essor que prit la pensée changea rapidement la manière d'être et de vivre. On vit les rangs se confondre et les barrières sociales tomber. Le théâtre ne retentissait-il pas de la maxime : *les mortels sont égaux?* La noblesse perdit du terrain, l'argent en gagna, et les grands seigneurs ne purent plus humilier les financiers. Le talent littéraire devint un pouvoir, et les gens de lettres furent non plus protégés, mais fêtés; ils eurent des flatteurs. On courait au plaisir au nom de la philosophie; quoi de plus charmant? On se croyait en possession des deux plus grands biens du monde, le bonheur et la vérité. Aussi la société avait-elle alors un ton bruyant, une allure hardie, une verve licencieuse; on ne doutait de rien, et l'on se permettait presque tout.

Cette gaieté fanfaronne était une réaction contre la gravité hypocrite qui avait été si puissante dans la dernière moitié du XVIIe siècle. De tout temps, les hommes ont cherché à dissimuler leurs vices et à donner le change sur leurs qualités; toutefois l'hypocrisie proprement dite appartient surtout à la civilisation moderne. Sur ce point, la nature humaine a révélé d'étranges profondeurs. J'en voudrais indiquer les raisons. Dans les sociétés antiques, l'homme était invité à la vertu par la voix de sa conscience, par les conseils de la philosophie, par la bonne renommée qui s'attache à la pratique du bien. La religion n'intervenait pas dans la direction de sa vie. D'un autre côté, la vertu, qui devait être l'objet de son ambition, était plutôt une vertu politique, utile à la patrie, qu'une vertu morale voulant descendre dans tous les replis du cœur; elle demandait plus d'héroïsme que de délicatesse. Cependant une religion nouvelle vint changer les conditions de la vertu; elle recula les limites de la conscience et de la moralité. Les premiers devoirs de l'homme furent dans ses rapports avec Dieu et dans sa propre sanctification; l'empire de la spiritualité commença. L'ame et l'imagination virent s'ouvrir devant elle des régions inexplorées, des abîmes inconnus. Elles s'y précipitèrent avec une avidité inquiète, avec épouvante; mais leur terreur se tourna bientôt en sombre volupté. Pourquoi sommes-nous contraint de constater que, dans cette rénovation morale du genre humain, le mal eut sa part et ses conquêtes? La religion qui changeait ainsi l'homme et la face du monde joignait à l'autorité de ses doctrines un culte pompeux et des pratiques obligatoires pour tous, à l'observation desquelles on reconnaissait les croyans. Les mauvaises passions comprirent bientôt qu'en se conformant à toutes ces pratiques, elles pourraient se satisfaire elles-mêmes impunément. Elles prirent tous les signes extérieurs de la piété, de la foi; elles usurpèrent la puissance et

le respect qui ne sont dus qu'à la vérité. Ainsi, à côté de la vertu chrétienne s'installa l'hypocrisie. Ses prospérités furent admirables. Quand le vice marchait à visage découvert, il courait souvent d'assez sérieux dangers; sous le masque de la dévotion, il se trouva honoré, heureux, triomphant. Devant lui se déroulèrent des perspectives nouvelles, et il put assurer son empire par des transformations infinies. Nous pouvons en croire un témoin immortel; Molière, en 1665, faisait dire à don Juan : *L'hypocrisie est un vice à la mode.* Il y avait encore alors une autre chose qui était fort à la mode et qui dominait les mœurs : c'était la religion, dont l'esprit de mensonge empruntait les traits et imitait le langage avec une désespérante habileté. Il n'a pas été permis au christianisme d'initier l'homme à une plus profonde connaissance du bien moral, sans lui livrer en même temps les moyens de rendre plus dangereux les artifices du mal et de l'imposture. Ce n'est pas là une des moins tristes preuves de l'inépuisable malignité de la nature humaine.

L'estime et la faveur qui s'attachent aujourd'hui aux croyances religieuses ne sont pas l'unique cause qui, après la licence du XVIIIe siècle, a rétabli parmi nous l'autorité de l'hypocrisie. Il y a d'autres raisons qui la font fleurir. Nous vivons sous l'œil d'une publicité babillarde, et ceux qui ont à craindre ses récits indiscrets lui opposent la dissimulation comme un bouclier. D'un autre côté, dans un régime électif où chacun a besoin de la voix de son voisin pour être quelque chose, adjoint du maire, ou conseiller municipal, ne faut-il pas se parer de vertus indispensables? Comment s'étonner que la bienfaisance, la philanthropie, la politique et l'esprit de parti aient leurs hypocrites? On se tromperait néanmoins si l'on voulait faire de l'hypocrisie comme la note dominante des mœurs contemporaines, dont le caractère est précisément de ne pouvoir être caractérisées par un seul fait, par un seul mot. Notre époque assemble tous les contraires; elle les pondère les uns par les autres. Non-seulement, à côté de l'hypocrisie, voici la licence et l'audace, mais le bien sert aussi de notable contre-poids au mal. S'il y a de viles convoitises, il y a de nobles dévouemens au bonheur, à l'éducation des masses; à l'indifférence, à l'égoïsme, on peut opposer de vives aspirations vers ce qui est vrai, vers ce qui est beau. Seulement la grandeur de notre époque est complexe, elle se dissémine, et, à force de s'étendre, elle s'efface. Peu de croyances communes, beaucoup d'efforts isolés. L'industrie, la politique, la religion, la littérature, forment autant de mondes séparés entre lesquels on cherche en vain un point central. Entre les tendances et les prétentions contraires, les forces se balancent: nulle part on ne sent cet ascendant supérieur qui fixe la victoire et imprime l'unité.

Nous trouvons les preuves et les effets de cette indécision chez les femmes et dans la jeunesse. Pourquoi les femmes au XVIIe siècle exer-

cèrent-elles tant d'empire parmi nous? c'est qu'elles vivaient au milieu d'une société dont les convictions et les idées étaient solidement établies. Les femmes les acceptaient comme des principes au-dessus de tout débat, et, par leur aimable influence, elles les affermissaient encore. Elles étaient tranquilles sur leur propre puissance, elles en jouissaient d'une manière non moins spirituelle que sensée, et Molière n'avait qu'à jeter les yeux autour de lui pour saisir les principaux traits dont il composa l'admirable type d'Elmire, où se trouvent associés, avec un charme ineffable, la grace et le devoir, l'enjouement et la raison. Aujourd'hui les femmes sont bien loin de cette sécurité sur le rôle qu'elles ont à remplir, elles laissent voir des prétentions inquiètes et ambitieuses qui, au lieu de consolider leur règne, y portent le trouble. A coup sûr, les plus brillantes d'entre elles n'ont pas moins d'esprit que n'en eurent les femmes qui causèrent avec M. de la Rochefoucauld et Racine; il y a même dans l'imagination de quelques-unes de celles qui écrivent de nos jours un élan supérieur, et cependant, en dépit de cette distinction, on sent quelque chose de discordant, de faux et de confus. Les femmes se sont mises avec les hommes à la recherche de la vérité métaphysique et sociale, et cette poursuite leur réussit moins encore qu'à nous; elle les déplace sans leur faire jamais toucher le but. Il faut mettre ces méprises surtout à la charge de notre siècle, qui, restant suspendu entre les anciennes croyances et les idées nouvelles, n'indique pas avec l'autorité nécessaire aux ames ardentes où elles doivent chercher une réponse à leurs incertitudes et un remède à leurs tourmens.

Les traits généraux qui caractérisent la jeunesse sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques : l'ardeur du sang, l'exaltation du tempérament, l'épanouissement de la vie, l'impétueuse candeur des illusions. Quant aux traits particuliers, si nous ne rencontrons rien d'original dans la jeunesse de nos jours, nous en accuserons encore notre siècle, et la confusion contradictoire de ses mouvemens et de ses pensées. Où se prendre? à qui croire? Faute de trouver à quoi donner sa foi et son dévouement, beaucoup de jeunes gens livrent leurs plus beaux jours à des dissipations vulgaires. Les plus vifs se moquent de la vie avant de la connaître, mais cette ironie prématurée n'a pas de trop funestes conséquences. Comme la jeunesse n'a plus de grands élans, elle ne peut tomber que dans de petits désordres. Les plus sages prennent le masque et les calculs de la maturité; ils s'étonnent d'être encore à vingt ans sans situation, sans influence; à leurs yeux, leur époque n'a qu'un tort, c'est d'être trop lente à récompenser leur mérite. C'est l'égoïsme dans toute son ingénuité, dans toute sa primeur.

Si notre siècle avait des croyances plus fermes, aurait-il tant de peine à résoudre le problème de l'éducation? Dans les époques où les convictions sont profondes, il n'y a pas d'hésitation sur la manière d'élever

la jeunesse. Aujourd'hui l'église seule sait ce qu'elle veut dans cette grande affaire, parce que son point de départ et son but sont clairement déterminés; mais ni l'état, ni les familles n'ont cette décision de vues et de sentimens. L'état n'a pas assez de foi en lui-même et dans ses propres doctrines pour refuser ce qu'on lui demande, c'est-à-dire de nombreuses dérogation au principe de l'unité; il ne défend qu'avec mollesse cette forte maxime, que l'unité de la patrie appelle l'unité d'enseignement. A leur tour, les familles ne réclament la liberté que pour en faire l'usage le plus contradictoire; la faculté qu'elles revendiquent d'élever leurs enfans à leur guise mettra dans tout son jour la divergence anarchique des opinions qui se partagent aujourd'hui la société. Il y a au fond, non-seulement de nos idées, mais de nos mœurs, un scepticisme dont l'action est continue. Sans consistance, nos mœurs ont quelque chose de transitoire, d'éphémère. Héritiers de deux révolutions, nous sommes sans enthousiasme et sans goût pour de nouvelles commotions politiques : c'est un bien; malheureusement nous n'avons pas encore trouvé notre équilibre moral, et voilà notre faiblesse. Les traditions, les croyances, les idées, les opinions de la société française forment comme un vaste chaos que traversent en tous sens des rayons lumineux; mais l'ordre et l'harmonie n'y règnent pas encore. Ce sera l'œuvre de l'avenir.

Maintenant, en face de cette société ainsi faite, quelles seront les qualités les plus nécessaires au romancier qui aura l'ambition d'en tracer la peinture? Avant tout, il lui faudra une rare souplesse d'esprit, une flexibilité vigoureuse qui lui permettent de prendre successivement tous les points de vue et tous les tons. Il n'aura pas moins besoin d'associer à l'observation un jugement supérieur, car ce ne sera pas assez pour lui de voir : il devra juger, non pour rendre des arrêts pédantesques, mais pour ne pas nous montrer les choses sous de fausses couleurs. La verve comique lui est indispensable, mais il ne faudra pas qu'elle emporte jusqu'à la caricature celui qu'elle animera. Nos mœurs, à l'exception de quelques accidens, se composent presque toujours de nuances délicates et fugitives : comment les rendre, si on écrase le pinceau sur la toile? Il est des choses sur lesquelles on sera d'autant plus vrai qu'on sera plus vif et plus preste. L'amplification et la lourdeur sont de mortels obstacles aux impressions profondes. Parfois les écrivains s'imaginent qu'ils duperont les lecteurs par les artifices de l'exagération; il leur arrive plutôt de se duper eux-mêmes et de contracter des habitudes dont ils ne peuvent plus s'affranchir. Alors la grossièreté prend la place de l'énergie.

La mesure et la grace dans la force sont le partage de quelques époques privilégiées, parmi lesquelles malheureusement on ne saurait compter la nôtre. Tout concourt à pousser aujourd'hui les talens les

plus distingués sur la pente fatale de l'exagération, l'impatience de produire, la témérité et les hasards de l'improvisation, la faiblesse du jugement que l'imagination égare et opprime. Nos artistes les mieux doués tombent de bonne foi dans les excès de la force, et ils grossissent les objets démesurément. Sans doute l'atmosphère qui les enveloppe, le milieu dans lequel ils vivent, leur inspirent cette disposition; mais je voudrais les voir réagir, reprendre le dessus, et, sans rompre avec leur époque, lui faire sentir leur ascendant au lieu d'en subir la loi. Par malheur, dans les régions de l'art et de la pensée, notre siècle, comme ailleurs, n'a guère que des courtisans. Comment s'étonner qu'il n'ait pas beaucoup de respect même pour les plus brillans de ses flatteurs? Où trouve-t-il cette sérénité calme du génie qui, tout en travaillant pour la foule, la domine, la contredit, et finit par la subjuguer en la charmant? C'est cependant lorsque cette tranquille fierté règne dans l'ame et dans l'imagination de l'artiste qu'il peut seulement transformer, idéaliser ce que la réalité lui fournit. C'est avec cette légitime assurance que Machiavel créa *le Prince* et Molière *Alceste :* types immortels, parce qu'en prenant pour point de départ tel personnage, Machiavel et Molière se sont élevés à la vérité générale, à la vérité de tous les temps.

Nous eussions voulu n'avoir pas à sortir de notre siècle pour citer d'illustres exemples, heureux si nous eussions pu signaler chez un de nos contemporains ces qualités du génie qui, d'accord avec lui même par l'harmonie qu'il a su établir entre tous ses mouvemens, apprécie les acteurs de la vie humaine avec une équitable profondeur, domine la scène et nous en fait une peinture d'autant plus fidèle qu'il la transforme par la puissance de l'invention. Néanmoins, si la satisfaction sans égale, la joie pure que donnent le beau et le vrai élevés à de grandes proportions, nous manquent, nous trouvons un dédommagement, dont nous n'aurons garde de ne pas tenir compte, dans les efforts et dans les productions d'un talent qui a une incontestable vigueur. Personne n'ignore qu'avant le commencement de sa juste célébrité, M. de Balzac a, sous divers pseudonymes, publié de nombreux volumes. Nous ne rappelons ces débuts pénibles et obscurs que pour constater sur-le-champ le caractère principal de la manière de M. de Balzac : ce caractère, c'est l'effort. Jamais écrivain n'eut plus à lutter, à se débattre au milieu du chaos de son esprit. La lumière a brillé tard, et, dans les meilleures œuvres de l'écrivain, elle est encore souvent offusquée par d'opiniâtres ténèbres. Singulière et perpétuelle alternative de force et d'impuissance! Tantôt le travail triomphe, et trouve sa récompense dans des résultats excellens, dans de remarquables effets, dans un succès populaire et mérité; tantôt la nature rebelle de l'artiste résiste à tous

les assauts que lui livre la volonté, qui s'acharne sans vaincre, et l'ivraie domine.

La restauration touchait à son terme, quand, après plus de dix ans d'essais inaperçus, M. de Balzac parvint à attirer enfin sur lui l'attention en peignant la Bretagne dans les derniers momens de la lutte des chouans avec la république, et en médisant du mariage. M. de Balzac flottait alors entre Walter Scott et Rabelais; s'il avait réussi à convaincre des lecteurs déjà nombreux qu'il avait du talent, il cherchait encore sa voie, lorsque la révolution de 1830 éclata. En voyant disparaître comme par un tragique enchantement la société de la restauration, avec laquelle il avait compté vivre, et dont il avait espéré conquérir les suffrages, M. de Balzac éprouva un désappointement qu'il tourna bientôt en inspiration. Un changement de scène si subit et si complet; l'avénement de nouveaux acteurs dans tous les emplois, dans toutes les situations; le déchaînement de convoitises exaspérées par une longue attente et maîtresses enfin de leur proie; l'explosion de toutes les passions, de toutes les théories, de toutes les erreurs; ce mélange confus d'enthousiasme et de cynisme ayant dans les esprits et dans les mœurs de sinistres ou piquans reflets, tout cela parut à M. de Balzac comme une provocation ardente à peindre ces métamorphoses imprévues. Il accepta avec vivacité, avec amertume les sujets nouveaux que venait lui offrir une révolution. La mine était riche; mais voici l'écueil. Le romancier n'eut pas l'esprit assez supérieur, assez ferme pour contenir son ironie dans les limites de l'équité, et il la laissa déchoir jusqu'à un pessimisme sans restrictions. La société française, telle qu'elle apparut à M. de Balzac après le changement politique de 1830, ne fut plus qu'une assez mauvaise compagnie où la probité chez les hommes était fort chancelante, et la vertu des femmes très problématique. « Nous, véritables sectateurs du dieu Méphistophélès, s'écrie en 1831 un des personnages de M. de Balzac, avons entrepris de badigeonner l'esprit public, de rhabiller les acteurs, de clouer de nouvelles planches à la baraque gouvernementale, de médicamenter les doctrinaires, de recuire les vieux républicains, de rechampir les bonapartistes et de ravitailler les centres, pourvu qu'il nous soit permis de rire *in petto* des rois et des peuples, de ne pas être le soir de notre opinion du matin, et de passer une joyeuse vie à la Panurge ou *more orientali,* couchés sur de moelleux coussins (1). » Voilà dès le début à quels excès s'emportait la verve du romancier, et ces excès devaient encore être dépassés. Quelques années après, il faisait de la vie littéraire une peinture désespérée, hideuse : il représentait la réputation comme une prostituée, tantôt sous

(1) *La Peau de chagrin,* 1831.

les traits de la pauvre fille qui gèle au coin des bornes, tantôt sous ceux de la femme entretenue qui sort des mauvais lieux du journalisme; enfin pour quelques heureux, la Renommée était la brillante courtisane insolente qui a des meubles, une voiture, et peut faire attendre ses créanciers (1). Ainsi la littérature était immolée comme la politique.

Le romancier traite-t-il mieux le monde et les femmes? Il se dépense beaucoup d'esprit dans les salons que M. de Balzac ouvre au lecteur dans ses romans; mais, dans leurs causeries, ses personnages n'ont qu'une pensée, c'est de se moquer les uns des autres et d'eux-mêmes avec plus ou moins de finesse, de se bien prouver mutuellement qu'aucun d'eux ne croit à rien; c'est une continuelle fatuité dans le vice, sans repos ni trève, à mille facettes, et qui ne fatigue pas moins que ne ferait une perpétuelle prédication de la vertu. Est-il vrai que les femmes doivent à M. de Balzac une reconnaissance aussi vive que quelques-unes l'ont prétendu? Nous savons qu'il a placé dans ses récits plusieurs figures touchantes où le dévouement de la femme, ses vertus, sont idéalisés dans toute leur puissance, dans tout leur charme, comme Marguerite Claës, Renée de Maucombe, Eugénie Grandet, Mme Firmiani et quelques autres; mais, si de ces types privilégiés nous passons à la peinture générale des femmes, quel contraste! Au moment où il semble le mieux célébrer leur empire, où il les dote d'un seconde jeunesse à trente ans, et à quarante ans d'une dernière et magnifique splendeur, ne les dégrade-t-il pas quand il arrive à décrire non plus leurs charmes, mais leur caractère? C'est alors que nous apprenons dans M. de Balzac que les femmes sont des poêles à dessus de marbre. C'est déjà fort triste; pourtant la leçon va plus loin, car le romancier pose en axiome qu'il y a toujours un fameux singe dans la plus jolie et la plus angélique des femmes, et il ajoute, pour ne pas laisser le moindre doute sur l'importance qu'il attache à cette pensée, qui pour lui n'est pas une boutade : « A ce mot, toutes les femmes baissèrent les yeux comme blessées par cette cruelle vérité, si cruellement formulée (2). » Ici, sans le vouloir, le romancier nous livre son secret : ce qu'il dit des femmes, il le pense de tout le monde; il estime au fond qu'il n'y a rien de sincère dans la vie humaine, que tout y est ruse et fiction. Nous ne dirons point à M. de Balzac qu'une pareille opinion est immorale, et qu'elle lui a inspiré bon nombre de pages dangereuses qui ont pu porter le trouble et le désordre dans beaucoup d'esprits : ce reproche pourrait le faire sourire; peut-être même ne lui déplairait-il pas, car il attesterait sa puissance. Nous ne changerons pas la critique en sermon, et les consé-

(1) *Illusions perdues*, 1835.
(2) *Scènes de la vie privée.*

quences que nous tirerons du jugement général de M. de Balzac sur la nature humaine seront toutes littéraires. Un pessimisme universel et systématique peut être, entre les mains d'un homme de talent, un caprice, une gageure, un parti pris, une arme; il n'a jamais été le point de vue du génie, ni même du bon sens. Quelques amis peu prudens ont prononcé le nom de Molière à l'occasion de M. de Balzac : trouvent-ils dans l'auteur du *Misanthrope* cet impitoyable acharnement, cette sorte de joie funeste à toujours mal parler du genre humain? Non, la clairvoyance de Molière ne le conduit pas à cette extrémité. Plus il connaît la nature humaine, plus il la sait en de notables parties bonne, grande, sensée, douée des forces nécessaires pour lutter contre le vice et le mal. Aux travers de l'esprit et du cœur, à la science pédante, au faux goût, à l'égoïsme, il oppose la raison, la rectitude, l'amour du vrai, une sensibilité sincère, parce qu'il est convaincu que ces bonnes qualités de l'homme ne sont pas moins réelles que les mauvaises. Pour lui, la vertu n'est pas quelque chose de convenu, d'artificiel, dont il est bon, aux yeux de quelques habiles, que la foule soit dupe : elle est le résultat positif des mouvemens généreux et des sages habitudes de l'ame; aussi lui assigne-t-il une place non moins considérable que celle du vice dans la vie et dans son œuvre. C'est à Molière, puisqu'il faut le rappeler à M. de Balzac, que nous devons vraiment la comédie humaine; son comique est immortel et devient de plus en plus communicatif, même à deux cents ans de distance, parce qu'au fond on y sent de la bonté. Avec lui nous rions, nous nous indignons de nous-mêmes, mais nous n'en désespérons pas; il nous éclaire, il nous remue, il ne nous glace point par une vénéneuse ironie.

Au-dessous de ce rang suprême, occupé par la souveraineté du génie, il y a de belles places à conquérir par le talent que recommandent de fortes qualités. Une rare faculté d'observation est échue à M. de Balzac, dont le regard est pénétrant et vif. Dans toutes les parties, derrière tous les personnages de la vie sociale, nous rencontrons l'œil rayonnant et malin du romancier qui plonge dans tous les détails. Rien n'échappe à sa curiosité, et la patiente subtilité de son analyse fouille les recoins les plus obscurs de nos mœurs, de nos habitudes. Aussi M. de Balzac, quand il se met à écrire, a-t-il toujours à sa disposition des faits, des types nombreux : chez lui, les matériaux abondent. Cette richesse n'est pas une des moindres causes de l'impression profonde qu'il arrive souvent à produire. Il n'entreprend rien sans avoir dans ses magasins, je veux dire dans ses notes, des provisions accumulées.

Plus l'amas de matériaux s'élève sous les yeux de l'écrivain, plus lui est nécessaire la puissance de les coordonner, ou plutôt, car nous sommes dans l'empire de l'art, de les transformer en une création

originale. C'est là le domaine de l'invention, qui se compose de deux élémens, une pensée et un drame. Sans l'appui d'une pensée grande et féconde, une action, si étourdissante, si incidentée qu'elle soit, ne laissera pas dans l'esprit une impression durable; elle pourra l'amuser un moment, mais non le remplir et le captiver. D'un autre côté, sans une action vive, fortement nouée, la pensée la plus belle, la plus juste, n'aura pas de prise sur l'imagination et restera stérile : la plupart des hommes ne réfléchissent et ne sentent la vérité qu'après avoir été profondément émus. Quand la pensée et l'action auront une égale consistance, cette harmonie produira une œuvre dont les solides beautés satisferont à la fois la foule et la critique. C'est ce qui est arrivé à M. de Balzac, quand il a composé *la Recherche de l'absolu*, où la pensée philosophique, l'animation du drame et les accessoires pittoresques sont admirablement combinés. Depuis, il a été rarement aussi heureux; néanmoins il se montre presque toujours doué d'une imagination inventive. Les aventures qu'il raconte sont à la fois assez vraisemblables et assez singulières pour attacher le lecteur. Dans ses romans, ses personnages sont animés, la vie y fermente, l'air y circule; il est vrai qu'il n'est pas toujours très pur, mais enfin on reçoit de ce milieu où vous jette le romancier, de cette atmosphère dont il vous enveloppe, des émotions réelles et d'une âcreté pénétrante. Tout en reconnaissant que l'écrivain s'emporte souvent au-delà du vrai, on le suit : néanmoins il est des momens où ses fautes sont assez graves pour détruire entièrement les effets qui semblaient heureux. Nous voulons parler de ces caractères poussés à des extrêmes dans lesquels la nature ne tombe pas, de ces catastrophes d'une chimérique invraisemblance par lesquelles l'auteur coupe brusquement ce qu'il désespère de dénouer, de ces personnages monstrueux tels que le forçat Vautrin, personnage auquel M. de Balzac semble ne pouvoir renoncer. En face de pareils excès, le lecteur, qui s'était laissé entraîner jusqu'alors, s'effarouche, se révolte, et l'écrivain perd sur lui tout empire pour avoir voulu l'étendre outre mesure par de tristes exubérances. C'est par son fait que le charme est rompu : lui-même a brisé le talisman.

Pourquoi avons-nous aussi à reprocher à M. de Balzac d'avoir souvent privé ses peintures du premier de tous les attraits, l'attrait de la variété, par la singulière manie de toujours ramener sur la scène les mêmes personnages, les mêmes types, les mêmes noms? On ne saurait, à la suite de M. de Balzac, entrer dans un salon, aller à l'Opéra, se promener aux Tuileries, sans rencontrer Mme d'Espard, les duchesses de Langeais, de Carigliano et de Maufrigneuse, Mme de Serizy, M. de Marsay, le général Montriveau, les deux Vandenesse, M. de Rastignac, Canalis, le banquier du Tillet. Le romancier s'est imaginé que, par cette reproduction inces-

sante des mêmes acteurs dans des œuvres diverses, il arriverait à séduire, à tromper le lecteur, qui se croirait avec eux dans le monde réel : c'est une erreur de jugement. L'illusion que peut créer l'art a ses limites et ses conditions. Les mêmes personnages que l'artiste, dans un moment donné, sera parvenu à revêtir des apparences de la vie deviendront faux si on les déplace, si on les transporte dans une autre action : ils risqueront fort de n'être plus que des mannequins. Dans ses immenses mémoires, le duc de Saint-Simon peut, à chaque instant, revenir sur les acteurs de son siècle, parce qu'il y revient avec l'inépuisable richesse de la réalité. Roi, princes, courtisans, femmes de la cour, présidentes et bourgeoises, magistrats, gens de finances, beaux esprits, sont tour à tour saisis, quittés, repris par ce grand peintre, qui, creusant son sujet sans jamais l'épuiser, sait en tirer des effets toujours nouveaux. Les créations artificielles ne sauraient offrir de semblables ressources. C'est pour n'avoir pas compris cette différence que M. de Balzac, avec tout le mouvement de son imagination, tombe trop souvent dans la monotonie.

Examinons de plus près encore ses procédés d'exécution. Au XVIIe siècle, c'était la dissertation qui dominait dans le roman. Les personnages de *Clélie*, d'*Artamène*, avaient sur l'amour, sur le *Tendre*, d'interminables entretiens, qui étaient à la fois l'écho et l'aliment des conversations du monde. On passait alors la vie à causer; on ne se lassait pas d'analyser les nuances les plus fugitives du sentiment, tous les replis, tous les détours du cœur. A la dissertation galante succéda la dissertation philosophique. On mêla, dans le dernier siècle, aux scènes de boudoir et d'alcôve des tirades sur le duel, sur le suicide, sur la religion naturelle. Avec Walter Scott, qui accomplit une révolution heureuse dans l'art du roman, toute dissertation disparut, et nous eûmes le règne de la description. Puisque, par sa fantaisie toute puissante, le romancier a le droit de tout créer, l'action, le théâtre où elle se passe et les personnages qui la jouent; puisque, même dans les emprunts qu'il fait à l'histoire, il use d'une liberté contre laquelle on ne réclame pas, pourvu qu'elle se montre habile, il est évident qu'il devra demander à la description toutes ses ressources, tous ses effets. Il faut qu'il ait à sa disposition une nature resplendissante et variée, des sites pittoresques, des lieux marqués d'un caractère sauvage, des châteaux d'un sombre aspect, des palais d'une riche architecture, de vieilles cathédrales, des rues tortueuses, d'ignobles carrefours, des costumes étranges, des ameublemens bizarres, enfin tous les trésors et toutes les misères de la réalité. Seulement, si tout lui est livré, c'est à la condition qu'il y mettra une réserve discrète, et ici la discrétion, c'est le choix, c'est l'art. Or, ce que savent le moins la plupart des écrivains de nos jours,

c'est de choisir; ils entassent, ils accumulent les faits et les détails, sans préférence, sans discernement. Ils s'imaginent, avec cette prodigalité, produire sur les esprits une impression forte, et donner de leur puissance une grande idée. Le plus souvent ils impatientent et lassent le lecteur. L'attention, surtout celle qu'on accorde aux accessoires d'un tableau, a ses limites : elle s'émousse, elle languit, si on lui offre d'interminables descriptions, qui retardent ou interrompent les développemens d'un drame promis ou commencé. Parfois aussi la description est le refuge de l'auteur aux abois qui ne sait plus où conduire ses héros, parce qu'il s'est égaré dans le labyrinthe dont il a lui-même étourdiment multiplié les replis. Le lecteur s'aperçoit de l'expédient, et,

S'il saute vingt feuillets pour en trouver la fin,

si, par un dernier mouvement de curiosité, il cherche le dénoûment, il arrive au terme avec une dédaigneuse pitié pour l'imprudent qui a si mal mesuré la carrière qu'il devait fournir. Les véritables artistes, poètes et prosateurs, peignent à grands traits plutôt que longuement; ils ne demandent pas la magie des effets à l'accumulation, à la prolixité, mais à la précision et à une sobriété qui, loin d'exclure la force, l'augmente en la ménageant.

Nous regrettons d'autant plus que M. de Balzac ne soit pas assez frappé des avantages de cette judicieuse réserve, que son talent descriptif est vraiment supérieur. Il y a dans ses romans des intérieurs de famille, des types, des caractères auxquels il a su donner un relief tout-à-fait saisissant. On a comparé ces vives peintures aux toiles de maîtres célèbres, et, à propos de M. de Balzac, on a prononcé les noms de Gérard Dow, de Teniers, de Miéris, de Rembrandt. La comparaison n'est pas sans justesse; seulement il eût fallu ajouter que la plume de M. de Balzac n'avait pas la discrétion du pinceau des Flamands. Ces derniers savaient s'arrêter au moment où ils eussent gâté leur ouvrage en s'y acharnant encore. Le romancier n'est pas toujours capable de cette modération. Souvent à de vives couleurs il en ajoute de criantes : là où un dessin ferme et simple eût été d'un grand effet il met des enluminures d'un ton faux. Quand la peinture concise et nette d'un lieu ou d'un personnage eût mis le comble à l'émotion du lecteur, il l'accable et le déroute par des développemens descriptifs sans proportions et sans mesure. Voici d'autres fautes non moins contraires à la rapide gradation du récit. M. de Balzac a pensé, non sans raison, que la connaissance des faits et des détails inhérens à certaines professions, l'étude de particularités curieuses, l'emploi du langage technique dans quelques occasions, pourraient donner à plu-

sieurs endroits de ses romans plus de vraisemblance et d'intérêt. Ce procédé convenait d'ailleurs à sa manière, qui est de compliquer et d'enrichir le plus possible les accessoires du tableau. On peut l'employer, pourvu que ces moyens d'effet n'aillent pas contre l'effet même par la lourdeur ou la diffusion. M. de Balzac tombe plus d'une fois dans cet inconvénient. Ainsi, dans *le Contrat de mariage*, après avoir avec bonheur placé en présence l'un de l'autre deux notaires, le bon M. Mathias, respectable débris de ces incorruptibles dépositaires des secrets et de la fortune des familles, et maître Solonet, l'un de ces brillans hommes d'affaires qui ont voiture et font des spéculations avec les capitaux de leurs cliens, le romancier entre dans tant de details, il insiste si fort sur les droits des parties contractantes, sur les comptes de succession et de tutelle, sur la constitution d'un majorat, que cette scène, d'abord vive et bien menée, finit par devenir obscure et fatigante. Au milieu des infortunes de *César Birotteau*, au moment où l'infortuné parfumeur dépose son bilan, M. de Balzac impose au lecteur une dissertation sur la faillite, *ce beau drame commercial qui a trois actes distincts : l'acte de l'agent, l'acte des syndics, l'acte du concordat*, et sous ces trois chefs il nous donne ses commentaires. M. de Balzac sait trop le droit pour un romancier, et dans plusieurs occasions il nous a fait penser à Chicaneau racontant son procès :

. . . . . Je produis, je fournis
De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires,
Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires,
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux.
J'obtiens lettres royaux et je m'inscris en faux.
Quatorze appointemens, trente exploits, six instances,
Six vingts productions, vingt arrêts de défenses,
Arrêt enfin. . . . . .

M. de Balzac met de l'amour-propre à nous montrer qu'il sait les affaires et la jurisprudence; il nous égare tantôt dans les détours de la procédure, tantôt dans les secrets de la police : il ne nous fait grace de rien. Au reste, cette intempérance n'est pas toujours volontaire. La force manque trop souvent à M. de Balzac pour se ramener lui-même à de justes proportions et s'y tenir. C'est ce qui nous conduit à apprécier son style.

Sans un travail assidu, sans une réflexion profonde, il n'y a pas de style, puisque le style est dans son essence un choix judicieux entre toutes les pensées de l'écrivain, qui, fécondé par la méditation, discerne la meilleure manière de les rendre. Cette double élaboration du fond et de la forme est plus ou moins longue, suivant la nature des esprits.

Il est des génies heureux chez lesquels l'harmonie de l'expression et de l'idée ne se fait pas trop attendre : après quelque temps, elle jaillit complète et brillante. D'autres imaginations, au contraire, ne doivent qu'au plus rude labeur l'enfantement de ce qu'elles ont conçu, et encore, dans ce qu'elles produisent, l'harmonie dont nous parlons est trop souvent troublée. C'est parmi ces esprits dont les fruits sont lents à mûrir, et ne sont pas toujours savoureux et beaux, qu'il faut placer l'organisation de M. de Balzac. Que de peine il se donne pour écrire! Que de tâtonnemens pour trouver le style convenable au sujet choisi! Puis, chemin faisant, que de déviations, quelle bigarrure, quelle confusion de couleurs et de tons! Quand on parcourt les salles d'un vaste magasin de curiosités, on est en face d'un chaos où se trouvent les débris de toutes les civilisations. M. de Balzac a peint lui-même, dans *la Peau de chagrin*, l'étrange impression que produit sur l'esprit un pareil mélange : son style ne donne-t-il pas souvent au lecteur des sentimens du même genre? On voit qu'il est difficile à caractériser d'un mot. Nous désespérions d'y réussir, quand ces jours passés nos yeux sont tombés sur cette phrase dans la seconde partie des *Parens pauvres* que publie en ce moment M. de Balzac. Il est question du Cousin Pons, qui a la passion des curiosités, et l'auteur en parle ainsi : « Il était sans célébrité dans la *bricabraquologie*, car il ne hantait pas les ventes, il ne se montrait pas chez les illustres marchands. » Le mot était trouvé : il était créé par l'auteur même dont nous cherchions à qualifier le style. Qu'il nous soit permis de nous en emparer, pour peindre d'un seul trait ce que nous a souvent fait éprouver la phraséologie, ou plutôt la bricabraquologie de M. de Balzac. Mais n'y a-t-il pas chez le même écrivain des pages vigoureuses et belles, des développemens éloquens, des aperçus de la plus heureuse finesse, des cris, des mouvemens de l'ame pathétiques et vrais? Sans doute, et ces incontestables beautés rendent plus vif encore le déplaisir que cause l'impuissance de l'auteur à les dégager d'un impur alliage. Cette impuissance au milieu de la force est, nous l'avons dit, un des principaux caractères du talent de M. de Balzac. Aussi, à part un très petit nombre de compositions presque irréprochables, il n'aboutit qu'à des œuvres mélangées, inégales, où ce qui est beau et bon est gâté, terni par d'insignes outrages aux lois de l'art et du goût.

Nous arrivons ici à des prétentions et à des idées qui nous expliqueront pourquoi M. de Balzac n'a jamais pu parvenir à être vraiment le maître de sa plume et de son talent. Ces prétentions et ces idées nous emportent bien loin de la sphère du roman et du conte. Qu'on dise de M. de Balzac qu'en dépit de tous ses défauts il est un romancier d'un très haut mérite, et qu'il a su se placer au premier rang des conteurs

contemporains, loin d'être satisfait, il se croira méconnu, déprécié. Qu'est-il donc? Un penseur de génie. N'en rabattez rien, si vous ne voulez pas déchoir dans son estime. Voici quelques-unes des idées principales qu'il présente à notre admiration comme des titres qui l'autorisent à prendre séance entre Leibnitz, Kant et Montesquieu. Un jour, il eut l'idée d'une comparaison entre l'humanité et l'animalité. Pour ce qui concerne le règne animal, M. de Balzac nous apprend que, bien avant la célèbre controverse de Cuvier et de Geoffroi Saint-Hilaire sur l'*unité de composition*, il était pénétré de la vérité de cette loi, dont il avait su discerner les rudimens non moins dans les écrivains mystiques comme Swedenborg et Saint-Martin que dans les plus illustres naturalistes, tels que Buffon et Charles Bonnet. Armé de ce système, M. de Balzac reconnut que la société ressemblait à la nature, qu'elle faisait de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différens qu'il y a de variétés en zoologie. Quelle conséquence tira-t-il de cette prétendue ressemblance? C'est qu'un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un savant, un homme d'état, un marin, un commerçant, un poète, un prêtre, sont aussi différens entre eux que peuvent l'être le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis. C'était, il faut l'avouer, une merveilleuse découverte. Voilà donc pourquoi M. de Balzac a porté tant d'exagération dans la peinture des caractères et des types répandus à travers ses romans. Comme il se considérait comme un autre Buffon, qui faisait pour la société ce que l'historien des quadrupèdes avait fait pour la nature, il ne voyait partout que des espèces sociales, et souvent il n'oubliait qu'une chose, le genre lui-même, le genre humain avec ses caractères généraux et permanens. Que l'homme ait dans la main une épée, une équerre ou une plume, il ne change pas de nature pour être soldat, écrivain ou artisan. Il n'est pas vrai, comme le pense M. de Balzac, que les habitudes, les vêtemens, les paroles d'un prince, d'un banquier, d'un artiste, d'un bourgeois, d'un prêtre et d'un pauvre soient entièrement dissemblables et changent au gré des civilisations. Au contraire, quand on embrasse l'ensemble de l'histoire de l'humanité, on est frappé des ressemblances fondamentales qu'à travers toutes les civilisations l'homme garde toujours avec l'homme. Regardez le genre humain dans les successions des siècles et dans la diversité des climats, à Memphis, à Suze, à Athènes, à Rome, que ce soit la Rome de Sylla ou d'Innocent III, passez du monde antique au moderne, et vous verrez les sociétés vivant sur le fond des mêmes idées et des mêmes passions. L'inégalité du développement constitue seule la variété de l'histoire.

Mais qu'allons-nous parler d'histoire à M. de Balzac? Il la dédaigne; il en accuse l'éternelle stérilité. Il demande si, en lisant les sèches et

rebutantes nomenclatures de faits appelées *histoires*, on ne s'aperçoit pas que les écrivains ont oublié, dans tous les temps, en Égypte, en Perse, en Grèce, à Rome, de nous donner l'histoire des mœurs. Quoi! on ne trouve pas l'histoire des mœurs dans Hérodote, dans Thucydide, dans Diodore de Sicile! Il est vrai que ni en Grèce ni en Italie les jeunes gens et les femmes n'avaient entre les mains de livres intitulés *Scènes de la vie athénienne ou romaine :* c'était la grave histoire qui racontait d'une manière concise et durable les traditions, les coutumes et les mœurs des sociétés. Il y a telle page de Tacite qui, mieux que toute la diffusion du style moderne, nous livre le génie et les secrets de cette Rome dont la corruption ne fut pas moins monstrueuse que la gloire. Il est triste de trouver cette méconnaissance de l'histoire chez un écrivain qui s'est fait un nom dans le roman. Avec un sentiment plus élevé et plus vrai des conditions et des exigences de l'art, M. de Balzac eût vu, avec une sorte d'effroi, combien il est souvent difficile à la fiction d'atteindre les grands effets de l'histoire. Loin de là; il nous dit avec une imperturbable confiance : *J'ai mieux fait que l'historien, je suis plus libre.* Eh! c'est cette liberté même qui égarera le romancier, s'il n'est pas doué du tact le plus heureux pour ne jamais sortir de la vraisemblance dans les tableaux qu'il trace de la nature et de la destinée humaine. Autrement cette liberté tourne à sa perte, et l'usage qu'il en fait rebute le lecteur, qui l'abandonne pour retourner à l'histoire, cette mémoire inépuisable de l'humanité.

Le magnétisme animal auquel il s'est initié depuis 1820 et les sciences occultes dont récemment encore il déplorait la disparition, voilà l'objet des prédilections intellectuelles de M. de Balzac. Il a emprunté à certains mystiques une espèce de doctrine que nous appellerions volontiers avec Diderot, parlant de quelques théosophes, *un système de platonico-pythagorico-peripatetico-paracelsico-christianisme.* M. de Balzac nous avertit avec solennité qu'il faut chercher dans *Seraphita* sa véritable pensée sur l'homme et sur le monde. Or, dans *Seraphita* que nous offre-t-il? Une biographie de Swedenborg et une sorte d'extrait de plusieurs des traités du *Voyant* d'Upsal. Nous y retrouvons ses théories sur les trois amours, l'amour de soi, l'amour du monde, l'amour du ciel; les trois degrés par lesquels l'homme parvient à ce ciel qui est sa patrie : le naturel, le spirituel et le divin; enfin la différence fondamentale entre l'*exister* et la vie. Seraphita est en pleine possession de la doctrine de l'amour, et elle a hâte de traverser la mort pour entrer dans la vie céleste. Quand elle eut exhalé son ame dans un dernier élan de prière, Wilfrid et Minna, qui l'avaient chérie et vénérée comme un être privilégié, eurent à leur tour une vision. Ils virent l'esprit de Seraphita frappant à la porte sainte et transfiguré en séraphin. Ils enten-

dirent les diverses parties de l'infini formant une mélodie vivante. La lumière enfantait la mélodie, la mélodie enfantait la lumière. Les couleurs étaient lumière et mélodie, le mouvement était un nombre doué de la parole. Pourquoi donc M. de Balzac se drape-t-il ainsi dans des lambeaux de l'illuminisme de Swedenborg? Pour donner une sorte de vêtement poétique et de costume religieux à une doctrine qui lui est chère et qu'il a résumée ainsi : une seule substance et le mouvement; une seule plante, un seul animal, mais des rapports continus. En d'autres termes, la pensée est un fluide et il n'y a qu'un animal; telles sont les opinions de M. de Balzac sur la nature des choses. Il ne pouvait se dissimuler que ces opinions n'étaient pas sans ressemblance tant avec le matérialisme qu'avec le panthéisme, et cependant il a la prétention d'être chrétien. N'a-t-il pas déclaré qu'il écrivait à la lueur de deux vérités éternelles la religion et la monarchie? C'est alors qu'il a imaginé un compromis entre les naturalistes et les mystiques, entre l'esprit de Buffon et l'esprit de Saint-Martin. S'il a pensé que par là il se montrerait original, la méprise ne laisse pas que d'être lourde. Au moment où il croyait s'ouvrir une route nouvelle, il retombait, sans le soupçonner, dans la vieille théosophie du moyen-âge, qui mêlait la physique et la chimie à des doctrines mystiques s'appuyant sur la révélation, et qui expirait quand Descartes parut. Ce n'était pas en vérité la peine, au XIXe siècle, de se faire rose-croix.

Quel est enfin le jugement philosophique de M. de Balzac sur la nature de l'homme? Il l'a rédigé lui-même en ces termes : « L'homme n'est ni bon, ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes; la société, loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur, mais l'intérêt développe aussi ses penchans mauvais. Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social. » Il est difficile de mettre d'accord avec elles-mêmes les différentes parties de cet arrêt rendu sur la nature humaine. M. de Balzac, après avoir affirmé que l'homme n'est ni bon, ni méchant, nous dit qu'au milieu de la société l'intérêt développe des penchans *mauvais*, et c'est parce qu'il réprime ses tendances *dépravées* que le christianisme est à ses yeux le premier des principes conservateurs. Mais cette dépravation de la nature humaine, d'où vient-elle? Le christianisme professe qu'elle est originelle : il n'établit pas, comme M. de Balzac, que l'homme n'est ni bon, ni méchant; il enseigne que l'homme est à la fois l'un et l'autre, et qu'il vient au monde avec le principe du mal dans son cœur, principe qui ne peut être vaincu que par la grace divine. M. de Balzac ne s'est pas aperçu que, tout en ayant l'intention de rendre un éclatant hommage au christianisme, il en niait

la nécessité. Si l'homme n'est ni bon, ni méchant, le christianisme n'est plus qu'un système arbitraire, dont certaines parties pourront être estimées grandes et belles, mais dont le fond même sera toujours taxé d'une exagération mensongère. C'est quand on est convaincu que l'humanité apporte sur cette terre une corruption naturelle, triste effet de la chute du premier homme, et que, suivant la parole de saint Paul, *nous sommes morts en Adam,* qu'on est en droit de penser et de soutenir que la religion chrétienne est de nécessité divine. Pourquoi faut-il que nous soyons obligé de rappeler ces notions élémentaires à un aussi bon chrétien que M. de Balzac? Lorsque l'auteur du *Médecin de Campagne* et de *Louis Lambert* aborde le champ des idées générales et des abstractions métaphysiques, ses allures ambitieuses, les contradictions innombrables dans lesquelles il tombe, peuvent d'abord faire sourire le lecteur, mais elles ne tardent pas à le fatiguer en l'affligeant. Il est toujours triste de voir un homme d'esprit et de talent se tromper sur lui-même, sur les dons que la nature lui a faits et sur ce qu'on attend de lui. Par quelle illusion bizarre M. de Balzac, cet observateur si malin et si clairvoyant des travers d'autrui, est-il sa propre dupe et a-t-il la candeur de croire à son génie philosophique?

On ne s'étonnera pas qu'avec cette manie d'universalité, l'auteur des *Scènes de la vie parisienne* ait mis la politique au nombre de ses préoccupations. Il n'aime pas le régime représentatif, et il se dit de l'école de Bossuet. Il estime que tout irait mieux, si l'on pouvait réduire les assemblées à la question de l'impôt et à l'enregistrement des lois, dont on leur enlèverait la confection directe. M. de Balzac n'est pas conservateur, mais absolutiste. Ce qu'il admire le plus dans Napoléon, ce n'est ni son génie militaire, ni la création du code civil, mais le système électoral qui a produit, comme on sait, les muets du corps législatif. Napoléon, au dire de M. de Balzac, avait merveilleusement adapté l'élection au génie de notre pays, et son système est incontestablement le meilleur. Quel dommage que M. de Balzac ne soit pas à la chambre pour en proposer le rétablissement! Il trancherait d'un coup toutes les difficultés qui divisent les hommes et les partis politiques de notre temps sur la réforme électorale.

Nul n'est moins disposé que nous à mettre d'injustes entraves à l'essor du talent. D'éclatans succès dans un genre ne doivent pas être opposés à celui qui les a obtenus comme une fin de non-recevoir dont on s'armera pour lui fermer l'accès d'une autre carrière; seulement, pour être reconnue légitime, il faut que l'audace soit heureuse. Les naufrages, quelque fracas qui les accompagne, sont un mauvais moyen d'occuper la renommée. Quand nous avons vu M. de Balzac, se tournant vers le théâtre, aspirer aux triomphes de la scène, cette tentative

nous a inspiré un vif intérêt. Le roman et le drame ont entre eux de telles affinités et de telles différences, qu'il y a autant de raisons pour motiver les succès du même écrivain dans les deux genres que pour les empêcher. Il y avait donc là un problème littéraire digne de la curiosité de ceux qui s'inquiètent encore de l'art et de ses destinées. M. de Balzac avait-il enfin trouvé cette dextérité, cette justesse d'intentions, cette vérité de touche indispensables au poète dramatique? Allions-nous assister à une transformation lumineuse de la pesanteur en souplesse, et de la manie du paradoxe en une verve de bon sens? A ces questions, les faits ont tristement répondu. Nous n'aurons garde de troubler dans leur tombe *Vautrin* et *Quinola*, et nous voulons encore moins affirmer que M. de Balzac ne trouvera jamais un succès au théâtre. Seulement la métamorphose qui peut seule amener ce grand événement est encore attendue.

M. de Balzac franchira-t-il le niveau connu de son talent pour monter plus haut? Il serait d'une souveraine injustice de prononcer le mot de décadence au sujet de ce qu'il écrit aujourd'hui. Non, M. de Balzac ne déchoit pas, mais il n'avance pas non plus : toujours mêmes qualités, toujours mêmes défauts. Nous ne reprocherons pas trop vivement à M. de Balzac de reproduire dans ses derniers romans des caractères qu'on trouve déjà dans les premiers et dans les meilleurs. Le nombre n'est pas infini des types principaux que le roman et le drame peuvent mettre en relief. Ce qui nous paraît plus grave, c'est qu'en multipliant des variations sur d'anciens motifs, le romancier n'a pas su rendre ses procédés d'exécution plus purs, plus corrects et plus fins. Il confond toujours la vérité au point de vue de l'art avec ce que la réalité dans la vie a de plus grossier et de plus cynique : erreur funeste qui fait en maints endroits d'une œuvre d'imagination un calque des objets les plus repoussans; poétique étrange qui érigerait en grand artiste quiconque trancrirait les dialogues et les scènes qu'on peut recueillir dans les halles, dans les cabarets et dans d'autres lieux. M. de Balzac semble mettre aujourd'hui son ambition à se prodiguer, à placer sa prose dans les camps divers du centre gauche, des conservateurs et du parti légitimiste. Nous croyons que M. de Balzac eût mieux travaillé à la solidité de sa réputation, s'il eût rassemblé toutes ses forces pour nous montrer dans une œuvre considérable un talent plus délicat et plus élevé. Il n'a plus à nous prouver sa fécondité, dont les témoignages abondent; pour lui, le progrès ne peut plus être dans le nombre des productions, mais dans leur qualité.

Au surplus, tel qu'il est aujourd'hui, tel que nous avons essayé de le caractériser, M. de Balzac occupe une notable place dans la littérature contemporaine. Nous trouvons et on cherchera long-temps dans ses ro-

mans la peinture la plus vigoureuse des mœurs de notre époque; il a réalisé ce qu'avait entrepris un homme d'un esprit aimable et superficiel. Nous devons à M. de Jouy quelques croquis piquans, quelques pages d'une observation ingénieuse et légère. Venant après lui, M. de Balzac nous a donné des tableaux énergiquement composés, chauds de couleur, qui frappent le regard et laissent à l'imagination, quand celle-ci n'est qu'à moitié séduite ou même lorsqu'elle est choquée, un opiniâtre souvenir. Il est un autre peintre de mœurs auquel nous songeons ici naturellement, parce que, dans une autre carrière et par d'autres procédés, il a conquis une renommée au moins aussi retentissante que celle de M. de Balzac : nous voulons parler de M. Scribe. Non-seulement ces deux peintres sont séparés par la différence des genres, mais jamais artistes ne furent plus opposés l'un à l'autre par la nature de leurs qualités. Chez l'auteur d'*Eugénie Grandet*, la pensée et l'action ne se déduisent que laborieusement; l'auteur de *Bertrand et Raton* a l'allure vive et dégagée. Le premier appuie, enfonce; le second glisse et court. L'un n'arrive à s'emparer du lecteur qu'après des évolutions patiemment conduites; l'autre obtient les effets les plus heureux et les plus prompts par des situations plutôt indiquées qu'approfondies, et, au moment où il pourrait nous émouvoir vivement, il s'arrête, tant il a peur de nous fatiguer! C'est par ces moyens contraires que, dans les deux grandes arènes du roman et du théâtre, M. de Balzac et M. Scribe sont devenus les traducteurs populaires de nos mœurs : ce sont eux qui sont surtout en possession de satisfaire sur notre compte la curiosité européenne.

De nos jours, ni l'imagination ni le talent ne font défaut aux écrivains pour comprendre et pour peindre la société française, mais trop souvent à côté de ces dons brillans on cherche en vain le goût et l'indépendance morale. Nous conviendrons volontiers qu'au XIXe siècle il est aussi difficile d'avoir du goût qu'il était naturel d'en avoir au XVIIe. Une société où tout est confondu, rangs, croyances, idées et principes, n'est pas favorable à l'ordre dans la littérature et dans l'art, et l'ordre est une partie nécessaire du beau et du bon. D'un autre côté, pour écrire sous l'inspiration d'un goût sûr dont la délicatesse ne soit pas une cause de stérilité, il faut à l'esprit du calme et du loisir. Or, l'esprit peut-il choisir et peser les élémens d'une composition durable, quand il est la proie des exigences fiévreuses d'une improvisation dont déjà les produits sont escomptés? Si, chez les écrivains, la patience du travail est rare, le courage de l'intelligence est-il plus commun? Dans le désir qui l'anime de devenir promptement populaire, le romancier, oubliant que l'art doit à tous bonne justice, travestit ses fictions et ses récits en d'ardens manifestes qui caressent et enflamment des passions perverses.

L'histoire, qui aurait dû rester au moins l'inviolable asile de la vérité, abdique sa gravité pour prendre la voix emphatique et sonore des tribuns du peuple, et, comme elle capte les suffrages de la place publique, elle se trouve aujourd'hui n'être pas plus libre qu'au temps où elle était la complaisante des cours. Enfin, n'avons-nous pas entendu quelques représentans de la religion, et des plus éloquens, adresser à notre siècle, du haut de la chaire chrétienne, d'habiles adulations, et accommoder l'Évangile aux théories à la mode? Toutes ces flatteries peuvent un instant arracher à la foule qui les savoure des applaudissemens, mais elles exercent une influence funeste sur les œuvres de ceux qui les prodiguent. Laissez le temps faire un pas, et vous serez étonnés de la décrépitude précoce de toutes ces belles choses. Sans parler d'une postérité bien lointaine, les générations qui, dans trente ans, disposeront de la renommée, auront-elles les mêmes passions, les mêmes fantaisies que celles qu'on adule aujourd'hui? Il ne reste dans les littératures et dans l'estime des peuples que les œuvres qui procurent à l'esprit des plaisirs fondés sur la raison. Tel est l'héritage que les générations se transmettent avec fidélité les unes aux autres : quant aux objets d'un luxe faux et corrupteur avec lesquels on a voulu les séduire, elles les rejettent après s'en être diverties un moment, elles les brisent, et c'est à peine si les curieux à venir en trouveront quelques vestiges. Ni l'engouement des contemporains, ni les richesses mal dépensées de l'imagination, n'ont le pouvoir de sauver de l'oubli ce que la vérité n'a pas marqué de sa tutélaire empreinte. L'oubli! voilà le châtiment, voilà l'enfer qui sert de sanction et de vengeance à la raison offensée. Puisse la perspective de cet inévitable néant inspirer un repentir utile à ceux qui ont aimé sérieusement la gloire, et que des séductions de tout genre ont entraînés dans des écarts fâcheux! Puissent-ils remonter dans les régions supérieures de l'art! Quant à ceux que l'idée de l'oubli et du dédain de l'avenir trouve insensibles, chez ceux-là l'ame est morte, et pour ces pécheurs endurcis il n'y a plus de salut.

LERMINIER.

LES

BOURBONS D'ESPAGNE

EN 1807 ET EN 1808.

INVASION DU PORTUGAL.

L'alliance conclue à Tilsitt le 7 juillet 1809 était principalement une alliance maritime; elle avait pour objet précis et limité d'obliger l'Angleterre à répudier ses maximes absolues en matière de navigation et à reconnaître le principe d'une parfaite égalité entre tous les pavillons. Dans la prévision qu'elle refuserait de faire la paix à de telles conditions, la France et la Russie avaient pris l'engagement de forcer toutes les puissances maritimes de l'Europe, toutes, sans exception, à lui fermer leurs ports et leurs marchés et à lui déclarer la guerre. Le récit qu'on va lire est l'histoire des efforts tentés par l'empereur Napoléon pour soumettre au système continental le Portugal et l'Espagne, et les enchaîner sans retour l'un et l'autre à la fortune de sa maison.

Le Portugal était tombé depuis un siècle, par l'incurie de ses maîtres et l'indolence de ses habitans, dans la plus servile dépendance de la puissance anglaise. Le traité de Metween (1703), qui avait fait de la li-

berté absolue du commerce la base des relations de ces deux états, subsistait encore dans toute sa force. Il n'y a peut-être pas d'exemple plus instructif des effets déplorables que peut produire un tel principe appliqué à des états placés dans des conditions d'industrie et de richesse très inégales. Le Portugal vendait à l'Angleterre ses vins, ses fruits, ses cotons bruts et ses bois précieux. L'Angleterre lui envoyait en retour ses tissus de laine et de coton, ses fers, ses aciers et tous ses objets de luxe. Il n'y avait aucune proportion entre ces échanges. Les produits exotiques du Portugal et de ses colonies ne pouvaient entrer en balance avec la masse innombrable de marchandises fabriquées dont les Anglais inondaient les marchés de Lisbonne et d'Oporto. En l'absence de tarifs protecteurs, l'industrie nationale n'avait pu se développer. Toutes les richesses naturelles des Portugais étaient devenues improductives entre leurs mains incultes, et il en était résulté un appauvrissement graduel du pays. Les Anglais, au contraire, grace à la multiplicité de leurs capitaux et à l'activité de leur génie mercantile, avaient supplanté les Portugais dans l'exploitation du commerce indigène. Lisbonne et Oporto étaient devenues de véritables factoreries anglaises qui avaient fini par absorber presque tous les capitaux du Portugal, en sorte qu'avec les apparences d'un état indépendant, ce royaume était bien réellement descendu à la condition d'une colonie anglaise. L'Angleterre régnait à Lisbonne en maîtresse absolue : elle y régnait par la triple puissance de l'argent, de l'habitude et de sa marine. Tous les Portugais riches et pauvres, habitans des villes et des campagnes, étaient devenus, à des degrés divers, ses tributaires : tous s'étaient pliés, façonnés à sa domination. De temps en temps, leur orgueil stérile s'indignait contre la pesanteur du joug. Il était de bon goût, dans les salons de Lisbonne, d'appeler une occasion et un homme pour s'en affranchir; mais ces aspirations vers une indépendance impossible s'évaporaient en vaines paroles, et personne ne songeait sérieusement à rompre en visière avec une puissance formidable qui avait saisi dans le vif et qui maîtrisait entièrement tous les intérêts du pays.

Les relations d'affaires des Anglais avec le Portugal, très actives en tous temps, avaient pris, depuis le commencement de la guerre maritime, un développement immense. Ils avaient fait de Lisbonne le principal entrepôt de leurs marchandises dans le midi de l'Europe. Les produits des deux mondes affluaient dans cette capitale; les quais en étaient encombrés, et les magasins ne suffisaient plus pour les contenir; il avait fallu construire de vastes hangars pour les recevoir et les abriter. De Lisbonne, ces marchandises se répandaient, par toutes les issues, dans le reste de la Péninsule. La plus grande partie était rechargée sur des navires anglais, transportée sur les côtes d'Espagne et introduite, par l'intermédiaire des contrebandiers, dans l'intérieur de

ce royaume. On évaluait à plus de cent cinquante mille balles la masse des cotons bruts qui entraient chaque année dans le Tage; une certaine quantité, trompant la vigilance de nos douaniers, allait alimenter nos manufactures du Midi.

Un tel état de choses était incompatible avec les dispositions prohibitives que la France et la Russie étaient convenues d'appliquer à tous les ports du continent. Il importait absolument au succès de ces grandes mesures que le Portugal se soumît à la loi commune. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever aux Anglais un marché de quatorze millions d'ames, marché dont ils avaient le monopole depuis plus de cent ans, et qu'ils exploitaient avec une ardeur et une habileté sans exemple.

Mais comment agir sur la cour de Lisbonne? comment l'arracher des bras de cette puissance, avec laquelle tous ses intérêts étaient aussi étroitement entrelacés? L'Angleterre n'avait pas seulement dans ses mains presque toute la fortune mobilière du Portugal; elle disposait, pour la retenir sous sa dépendance, de moyens formidables; elle avait ses flottes et ses armées. La France était dans des conditions bien différentes. Entre elle et le Portugal, il y a un grand royaume. Pour atteindre le Portugal, pour l'obliger à séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, il lui fallait absolument le bras de l'Espagne. Ainsi la question était double : la politique portugaise se compliquait de la politique espagnole. Avant d'agir sur la cour de Lisbonne, il fallait s'assurer le concours de celle de Madrid.

La politique espagnole avait passé depuis quelques années par des vicissitudes cruelles. Incessamment sollicitée ou menacée par les deux grandes puissances qui, depuis quinze années, se disputaient la suprématie dans les affaires du monde, l'Espagne n'avait pas eu la liberté de se choisir un drapeau. Son intérêt le plus évident eût été de rester neutre au milieu de ce sanglant conflit. Elle aurait trouvé dans la neutralité tout ce qu'elle pouvait désirer, sécurité pour ses colonies, pour sa marine, pour son commerce, et des profits incalculables; mais les Anglais lui avaient rendu la neutralité impossible. La violence avec laquelle, une première fois après la paix de Bâle, une seconde après la rupture du traité d'Amiens, ils avaient outragé son pavillon, lui avait appris qu'ils aimaient mieux l'avoir pour ennemie que de la laisser s'enrichir à l'ombre d'une fructueuse neutralité. En dépit de ses penchans secrets, qui l'attiraient vers l'Angleterre, elle se vit donc précipitée, par les violences mêmes de cette puissance, dans les bras de la France. Du reste, au point d'abaissement où l'avaient fait descendre l'inquisition, les moines, une dynastie dégénérée et un favori incapable, l'Espagne n'était plus en état de se mesurer avec la France. Dans une guerre avec l'Angleterre, elle n'exposait que ses vaisseaux, son commerce et quelques-unes de ses colonies. Dans une guerre avec son puis-

sant voisin, au contraire, c'était la monarchie prise dans sa masse, c'était l'existence même de son gouvernement qui étaient en péril. Une victoire sur l'Èbre suffisait pour nous ouvrir le cœur du royaume et nous livrer Madrid.

L'Espagne avait donc un intérêt immense, un intérêt de salut à vivre avec nous dans une inaltérable harmonie. C'est ce qu'avait parfaitement compris la cour de Madrid. Voilà pourquoi, malgré bien des dégoûts, elle était restée si long-temps fidèle à l'alliance qui l'enchaînait à nous. Mais enfin elle s'était lassée de porter ce fardeau : elle avait ouvert l'oreille à d'imprudens conseils et dévié de la ligne de conduite qu'elle avait suivie avec tant de constance depuis la paix de Bâle. Bien des causes concoururent à opérer ce funeste changement. La vérité nous oblige à le dire, nos procédés hautains et la dureté de notre langage y ont eu la plus forte part. Napoléon n'avait pas su traiter les Espagnols avec les ménagemens que réclamait cette nation, fière encore et susceptible au milieu de ses misères. En maintes occasions, il l'avait blessée; il avait exploité en dominateur peu scrupuleux l'incurie de Charles IV et la légèreté du favori. Mesurant ses exigences sur le mépris que lui inspirait le gouvernement espagnol, il l'avait traité moins comme un allié que comme un vassal. Ainsi, en 1801, il l'oblige à lui rétrocéder la Louisiane, et presque aussitôt il vend cette belle possession aux ennemis naturels de l'Espagne, aux Américains du nord, et, par là, il leur livre en quelque sorte le Mexique. Ainsi encore, après la rupture du traité d'Amiens, il impose à son alliée un tribut annuel de 72 millions, bien qu'à la rigueur elle ne fût pas forcée à le payer, l'alliance qui l'attachait à nous étant principalement une alliance maritime. Tant d'exigences avaient enfin révolté le cabinet de Madrid et provoqué de sa part une sourde réaction contre la politique et l'influence françaises. « Était-ce donc ainsi, disait-on, que l'empereur Napoléon récompensait une fidélité qui ne s'était pas démentie un seul jour? et pourquoi l'Espagne lui sacrifierait-elle ses trésors et son sang? quel intérêt personnel la poussait à prendre part aux luttes du continent? que lui importaient, après tout, les destinées de l'Allemagne et de l'Italie? Dans toute alliance librement contractée, les avantages devaient être réciproques. Ici, nul profit pour l'Espagne, aucune chance d'agrandissement, point de gloire, mais des charges intolérables. » Voilà ce qui se disait dans toute l'Espagne avant la bataille de Trafalgar. Ce grand désastre porta un dernier coup à l'alliance française. Toutes les ames furent contristées, et l'on se prit à maudire une union qui attirait sur la monarchie de telles calamités. Le malheur rend envieux; on fit des rapprochemens pénibles; on compara nos prospérités à la détresse de l'Espagne. « La France, dit-on, avait sans doute éprouvé des revers maritimes; mais l'éclat de ses triomphes sur terre

l'avait amplement dédommagée. Quelle gloire n'avait-elle pas acquise! que de riches provinces n'avait-elle pas ajoutées à son territoire! quelle prépondérance n'exerçait-elle pas dans tout l'Occident! Pour l'Espagne, au contraire, nulle compensation. Quels trophées pouvait-elle opposer au deuil de Trafalgar? quelles conquêtes l'avaient consolée de la perte de ses vaisseaux et de son commerce? Toutes ses villes maritimes étaient oisives et ruinées, les recettes de la douane taries, les caisses du trésor vides, une partie considérable de son revenu sacrifiée à la cupidité de son alliée, enfin ses colonies livrées sans défense aux attaques des Anglais. Telle était la condition misérable où l'avait réduite l'alliance de la France. » Nos partisans avaient beau répondre qu'en battant tous nos ennemis sur le continent, c'était l'Angleterre que nous avions frappée dans ses alliés, que nous n'avions fait tant de conquêtes en Europe que pour obliger l'ennemi commun à restituer toutes les siennes, que, le but de la guerre étant de faire consacrer l'égalité des droits ainsi que l'indépendance de tous les pavillons, nos succès devaient profiter un jour à l'Espagne comme à nous-mêmes, que ce n'était donc pas le cas pour elle de se décourager, mais bien au contraire de redoubler de confiance dans notre politique et d'énergie dans ses efforts : ce langage ne produisait plus d'impression. Des avantages qui ne se présentaient que dans une perspective éloignée, qu'il fallait acheter par de nouveaux sacrifices, subordonnés d'ailleurs à des chances très incertaines, ne parvenaient plus à convaincre des esprits ulcérés et profondément découragés. A ces griefs généraux venaient se joindre les anxiétés de la famille royale.

Napoléon ne se contentait plus d'humilier les armes de ses ennemis et de les affaiblir; ses coups portaient plus haut · ils allaient frapper sur leurs trônes les souverains eux-mêmes. Déjà la maison de Naples était tombée pour avoir osé braver sa puissance, et c'était un Bonaparte qui l'avait remplacée. Ferdinand VI était frère de Charles IV. Il n'est point vrai que le roi et la reine d'Espagne aient osé refuser de reconnaître le successeur de Ferdinand : ni l'un ni l'autre n'étaient à la hauteur d'un tel courage; mais ils virent dans la catastrophe de leur frère un sinistre présage du sort réservé à leur branche, et ils en ressentirent une terreur secrète. Dans le même moment où Napoléon transportait sur la tête de Joseph la couronne de Naples, il établissait un autre de ses frères sur le trône des stathouders; il élevait son beau-frère Murat à la dignité de grand-duc de Berg; il fondait en Italie des souverainetés pour ses sœurs Pauline et Éliza. Où s'arrêterait cette propagande dynastique, qui avait succédé à la propagande révolutionnaire? Tous ces attentats successifs aux droits inaliénables des familles souveraines n'indiquaient-ils point de la part de l'empereur un dessein arrêté de renouveler, dans sa sphère d'influence et d'action, le personnel de tous

les trônes, et d'y substituer des princes de sa propre famille? Charles IV et sa race pouvaient-ils espérer d'être ménagés par l'homme qui, depuis trois ans, traitait avec une dureté si impitoyable la maison de Bourbon? La main qui avait renversé du trône de Naples Ferdinand VI était bien la même qui, deux années auparavant, avait tué le duc d'Enghien. Il y a dans la destinée des fondateurs de dynastie des lois auxquelles il leur est impossible de se soustraire. Tôt ou tard le chef de la France serait fatalement conduit à faire en Espagne ce qu'avait fait Louis XIV; il chercherait dans l'assimilation des intérêts dynastiques la garantie de l'alliance qui unissait les deux pays et la consolidation de son propre trône. Telles étaient les tristes pensées qui assombrissaient le palais de Madrid, et qui troublaient dans leurs jouissances vulgaires Charles IV, la reine et le prince de la Paix.

Toutes ces causes réunies agirent simultanément sur le gouvernement espagnol, et lui inspirèrent une téméraire et funeste pensée : ce fut de séparer ses intérêts des nôtres et de se jeter dans les bras de nos ennemis. Quelle est l'époque précise où la cour de Madrid commença à nouer avec l'Angleterre et la Russie de secrètes intelligences? Tout fait présumer que ce fut au mois de juin de l'année 1806, et que les premières ouvertures furent faites par le baron de Strogonoff, ministre de Russie à Madrid. Il est à remarquer qu'elles le furent dans le moment même où les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg nous témoignaient le plus d'empressement à conclure la paix. Le Portugal était certainement dans le secret de la trame. Avant de se rendre à Madrid, M. de Strogonoff s'était arrêté quelque temps à Lisbonne, où il avait eu avec le ministre des affaires étrangères, M. d'Araujo, de longs et mystérieux entretiens qui avaient éveillé les soupçons de notre chargé d'affaires, M. de Rayneval. A peine était-il arrivé à Madrid, qu'il était entré en conférences suivies et très intimes avec le prince de la Paix.

Tandis que le favori débattait avec le ministre russe les conditions de sa défection, l'Angleterre intimidait l'Espagne par la vigueur de ses coups. Elle prenait à ses gages le fameux Miranda; elle lui donnait des instructions et de l'or pour organiser l'insurrection de l'Amérique du Sud, et secondait ses tentatives par le concours de sa marine et de ses soldats. La nouvelle venait d'arriver à Madrid qu'une escadre anglaise avait débarqué des troupes sur la côte de Buénos-Ayres, et que cette ville importante, ainsi que toute la province dont elle est la clé, était sur le point de tomber dans leurs mains.

Ainsi, tout agissait à la fois sur le gouvernement espagnol, et la pesanteur de notre joug, et les dangers de la dynastie menacée par l'ambition envahissante des Bonaparte, et les cris du commerce aux abois, et les instances de la coalition, et enfin la crainte, si la lutte

maritime se prolongeait, que les populations de l'Amérique du Sud ne se levassent à la voix de l'Angleterre et n'échappassent sans retour au sceptre de l'Espagne. La cour de Madrid n'eut point la force de résister à ce concours inoui de circonstances et de sentimens divers : elle se laissa entraîner, et promit de se déclarer contre la France, aussitôt que cette puissance serait aux prises avec les cours du Nord.

Mais, pour venir se mesurer dans l'arène avec un adversaire aussi formidable que l'empereur Napoléon, il fallait une armée nombreuse, instruite, disciplinée, bien équipée et commandée par des généraux habiles. Or, tout cela manquait à l'Espagne. Autant par l'effet de la plus déplorable incurie que pour ne point éveiller la défiance de son ombrageux allié, elle avait laissé détendus tous les ressorts de l'administration militaire. Elle ne comptait pas cinquante mille soldats valides, et n'avait de bien armés, de bien équipés, de régulièrement soldés, que les corps d'élite qui formaient la garde royale. Les troupes de ligne étaient dans le plus triste dénûment : les soldats manquaient de chaussures et souvent d'habits; la solde était arriérée de plusieurs mois; nulle instruction, et, dans tous les corps, une discipline relâchée. Pour généraux, des hommes énergiques, tenaces comme l'est la race espagnole, mais, sauf de rares exceptions, ignorans et inexpérimentés. La cavalerie n'était pas dans un meilleur état que l'infanterie : la moitié des escadrons était à pied, et l'autre avait des chevaux impropres au service de guerre. L'artillerie était à peu près désorganisée. Dans beaucoup de régimens, il n'y avait ni chevaux, ni affûts, ni canons en état de servir. Les places de guerre n'étaient suffisamment ni armées ni approvisionnées, et beaucoup d'entre elles tombaient en ruine. Les finances de l'Espagne étaient dans une situation plus triste encore que son administration militaire. Les deux sources principales de ses revenus, la douane et les produits des mines du Pérou et du Mexique, étaient taries, en sorte que le gouvernement, pour subvenir aux dépenses les plus pressées, était forcé de recourir à des expédiens ruineux. Il avait fini par ne plus payer ses employés : il en était résulté une langueur générale dans tous les services, et, chez la plupart des fonctionnaires, une effroyable vénalité.

Le prince de la Paix s'était donc engagé dans un dédale de difficultés inextricables. Il ne pouvait songer à rompre avec la France sans réorganiser la puissance militaire de l'Espagne, et il fallait qu'il armât sous les yeux de l'homme le plus vigilant, le plus rusé, le plus soupçonneux de l'Europe, sans avoir l'argent nécessaire pour pourvoir à ces grands armemens.

Une flotte anglaise, commandée par l'amiral lord Saint-Vincent, venait d'entrer dans le Tage : elle portait un diplomate anglais, lord Rosselyn. Le but de cette expédition était un mystère pour tout le monde.

Le champ restant ouvert aux conjectures, chacun l'expliquait selon ses désirs et ses passions. Il est vraisemblable qu'elle se rattachait à un plan de soulèvement de toute la Péninsule contre la France : telle était notamment l'opinion de notre envoyé à Lisbonne, M. de Rayneval. Quel qu'ait été le motif véritable de l'apparition de lord Saint-Vincent dans le Tage, l'incident vint juste à propos pour servir de prétexte aux armemens qu'on allait entreprendre. Le 3 juillet 1806 (1), le prince de la Paix annonça confidentiellement au chargé d'affaires de France que de grandes mesures militaires venaient d'être arrêtées et que le chiffre de l'armée allait être porté à soixante mille hommes. Sans le dire ouvertement, il donna à entendre que ces armemens étaient dirigés contre le Portugal. Un autre jour, c'était le 14 juillet, il confia à M. de Vandeuil qu'il méditait un grand projet contre Gibraltar. « Dans quelque temps, lui dit-il, vous apprendrez que cette place, réputée imprenable, est tombée entre nos mains (2). » Ces demi-confidences étaient une préparation à une communication bien plus grave. Le 23 septembre, le favori dit à M. de Vandeuil, d'un air à la fois mystérieux et solennel : « La guerre va se rallumer sur le continent. Cette fois la Prusse et le Portugal combattront sous les drapeaux de la Russie et de l'Angleterre. J'attends la décision de l'empereur. Tous mes vœux sont pour une rupture complète avec la cour de Lisbonne. Il importe de mettre le temps à profit, pour mieux nous assurer la première compensation par laquelle le continent devra balancer les avantages que cherche à se procurer l'Angleterre. »

Cependant la France s'étonne de cette brusque prise d'armes; elle ne répond point aux belliqueuses ouvertures du prince de la Paix; elle écoute, elle observe et s'efforce de pénétrer les mobiles secrets qui font agir le cabinet de Madrid. Cette attitude froide et silencieuse embarrasse le prince. Le 2 octobre, il annonce à M. de Vandeuil que sa résolution est prise. « Toutes les armées de l'Espagne, lui dit-il, vont marcher contre le Portugal; nous sommes décidés à faire la conquête de ce royaume. » Puis, il s'étonne du silence de l'empereur; il se lamente sur tant de jours perdus. « Mais tout, ajoute-t-il, peut se réparer encore. » Enfin il déclare que ce ne sont pas soixante mille, mais quatre-vingt mille hommes que le roi a résolu de mobiliser. Aussitôt le cri de guerre retentit dans toutes les familles. Partout on lève des hommes, on achète des chevaux et l'on forge des armes. Tous les officiers et soldats en congé rejoignent leurs corps respectifs. Les colonels de milice sont invités à se trouver le 20 octobre dans leurs arrondissemens respectifs, pour y attendre les ordres du généralissime. On ne sait pas en-

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand, Madrid, 3 juillet 1806.
(2) Dépêche de M. de Vandeuil, Madrid, 14 juillet.

core avec quelle puissance on va se battre, si c'est au nord, si c'est au midi, si c'est contre la France ou contre le Portugal; on ne sait qu'une chose, c'est que le gouvernement se prépare à la guerre, et la nation, heureuse de le voir sortir enfin de sa longue apathie, semble toute disposée à le seconder.

Au fond, cependant, tout ce mouvement belliqueux n'était qu'à la surface, et ce n'était point là le réveil d'un peuple fier et énergique. « La tristesse est portée à son comble, écrivait, le 2 octobre, M. de Vandeuil. On vient de recevoir la nouvelle que Buénos-Ayres est tombée dans les mains des Anglais... Il échappe au prince de la Paix des traits de jactance qui sont pitoyables. On parle de mobiliser une armée et l'on n'a rien de prêt; on parle de conquêtes et on n'a pas même un plan raisonnable de défense. On éprouve d'inconcevables embarras dès qu'il faut pourvoir aux plus petites dépenses. Le prince de la Paix ne sait exactement ni ce qu'il peut, ni ce qu'il veut. Son agitation et ses idées ne sont pas d'un homme calme et encore moins d'un homme capable. »

Le 14 octobre parut une proclamation qui portait la date du 5 octobre, et qui appelait aux armes la nation tout entière. Ce n'est point le roi, c'est le favori qui s'adresse aux Espagnols. Son langage est vague et obscur. Il sollicite des sacrifices : il demande des chevaux à l'Andalousie et à l'Estramadure, des hommes, de l'argent, du dévouement à tout le royaume. Il annonce la guerre comme prochaine; il montre l'ennemi menaçant, et cet ennemi, il ne le nomme point. Le jour même où cette proclamation énigmatique était publiée, la Prusse succombait à Iéna. Le lendemain 15, des circulaires laissèrent entrevoir les intentions du gouvernement : il invitait les intendans des provinces, les évêques, les capitaines-généraux, les corrégidors, à stimuler l'ardeur de la noblesse, car, disait-il, *il y va de ses priviléges et de ceux de la couronne*. A la lecture de la proclamation et des circulaires, la surprise et l'émotion furent générales. On en pesait avec soin tous les mots; on s'efforçait de découvrir, sous le voile de l'expression, la pensée secrète du favori. Les émissaires de ce prince affectaient de dire bien haut et partout qu'elles avaient été publiées en haine de l'Angleterre, et que c'était contre le Portugal que l'Espagne allait porter ses armes; mais l'opinion publique ne fut pas dupe de cette fausse interprétation : tout ce qui, à Madrid, était doué de quelque sagacité soupçonna la cour de s'être entendue avec la coalition et d'armer contre la France. M. de Vandeuil, fort jeune alors, était seul dans l'ignorance de ce qui se passait. Il s'était laissé abuser par le langage artificieux du prince de la Paix, et, dans l'innocence de ses pensées, il croyait très sincèrement à un projet de guerre contre le Portugal. Ce n'est que lorsqu'il vit tout le monde, autour de lui, persuadé que le prince nous trahissait, qu'il com-

mença à avoir des doutes. Il alla aux enquêtes, et il apprit que le favori passait une partie de ses nuits à conférer mystérieusement avec le ministre de Russie, M. de Strogonoff, et le ministre de Prusse, M. Henry. Plein d'anxiété, il alla trouver le prince de la Paix, et lui demanda des explications sur sa conduite. Le favori témoigna une grande surprise de la démarche de M. de Vandeuil, et se plaignit, avec une expression de douleur étudiée, d'être en butte aux calomnies du parti anglais; « mais, dit-il, je me sens le courage de les mépriser. L'empereur est personnellement instruit des motifs qui m'ont fait entreprendre la réorganisation de l'armée : je ne dois la force avec laquelle je brave tous mes ennemis qu'à l'amitié et à la protection de ce grand homme. »

Tel était l'état des choses à Madrid, lorsqu'on y apprit la bataille d'Iéna et la complète destruction de l'armée prussienne. L'émotion produite par cette grande nouvelle ne saurait se décrire. La nation espagnole fut saisie d'admiration; elle oublia ses propres misères pour applaudir à ces nouveaux prodiges accomplis par le génie de l'empereur et l'héroïsme de ses soldats. Il en fut tout autrement à la cour. Comment peindre sa confusion, sa terreur? Elle fut atterrée : le vertige la prit; aussi folle dans la peur qu'elle s'était montrée étourdie dans ses armemens, elle se rejeta brusquement en arrière, contremanda toutes les levées d'hommes et de chevaux, et n'eut plus qu'une pensée, celle de se faire pardonner, à force d'humilité, de mensonges et d'adulations, un caprice d'énergie et d'indépendance. Le prince de la Paix accourt chez M. de Vandeuil, le visage radieux, les manières empressées, la parole abondante et chaleureuse. Il l'accable de ses félicitations; il glorifie le vainqueur d'Iéna; il épuise pour encenser le héros du siècle toutes les formes du langage adulateur.

Le roi eut plus de dignité. Peu de jours après l'arrivée des nouvelles de Prusse, il y eut réception à la cour : on y courut en foule. M. de Vandeuil s'était attendu à recevoir du roi des témoignages publics de sa satisfaction, et il l'avait annoncé à son gouvernement (1). Au moment où il s'approcha de Charles IV, tous les yeux se portèrent sur ce prince : on était impatient de savoir ce qu'il allait dire au représentant de l'empereur; mais le roi ne se sentit pas le courage de féliciter de ses succès un souverain dont il méditait, peu de jours auparavant, de trahir la cause. Il n'adressa pas une parole à M. de Vandeuil, qui se retira surpris et presque confus, ne sachant comment accorder un accueil si froid de la part du souverain avec les protestations si chaleureuses de son premier ministre.

Il s'agissait d'expliquer la suspension soudaine des armemens naguère ordonnés avec tant de fracas. On avait montré une telle ardeur guer-

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand, 2 novembre 1806.

rière, une si vive impatience de fondre sur le Portugal, que reculer maintenant, retomber dans la somnolence accoutumée, c'était à la fois se couvrir de ridicule et justifier tous les soupçons. L'embarras du favori était extrême. Il allégua d'abord la détresse des finances. « Le trésor public est aux abois, dit-il à M. de Vandeuil. Si le pape n'accorde pas les bulles nécessaires pour procéder à la vente de la moitié des biens du clergé, il sera impossible au gouvernement de soutenir l'état des dépenses actuelles et de compléter les armemens. Puis il se plaignit de la tiédeur de l'esprit public, de la répugnance que montraient plusieurs provinces, notamment Valence et la Catalogne, à faire des sacrifices. Enfin, baissant la voix comme s'il confiait un grand secret, il déplora amèrement que l'âge et les préjugés du roi missent obstacle à l'accomplissement des promesses qui nous avaient été faites, notamment en ce qui touchait la réorganisation de l'armée (1). »

Il n'y a pas de termes assez sévères pour caractériser la conduite tenue en 1806 par le prince de la Paix. Ce ne sont plus là de simples erreurs comme tous les hommes sont exposés à en commettre : ce sont des fautes qui laissent après elles des traces profondes et ineffaçables, de ces fautes qui perdent les dynasties et les peuples, et qui appellent sur leurs auteurs les flétrissures de l'histoire.

La cour de Madrid avait le choix entre deux systèmes : d'un côté, fidélité scrupuleuse à l'alliance de la France; de l'autre, rupture et guerre avec cette même puissance. Nous croyons fermement que, dans les conditions où se trouvait l'Espagne en 1806, le plus sage encore pour elle était de s'identifier sans réserve avec la politique de la France, de prévenir, par l'ardeur et la franchise de son dévouement, jusqu'à l'ombre d'un soupçon dans l'esprit de son redoutable allié. Napoléon, une fois bien convaincu que les princes d'Espagne avaient pour jamais séparé leurs intérêts des Bourbons de France et de Naples, eût probablement laissé Charles IV finir tranquillement ses jours sur le trône. Sa position était compliquée d'assez grandes difficultés sans aller s'en créer gratuitement de nouvelles en attaquant traîtreusement les droits d'un souverain dévoué et soumis à toutes ses volontés. Cependant nous ne nous expliquons que trop les soupçons, les anxiétés des princes d'Espagne après l'événement tragique de Vincennes et la catastrophe de la maison de Naples : nous concevons leur désir, leur impatience de s'assurer des garanties contre le danger éventuel d'une spoliation dans la protection de l'Angleterre; mais c'était là un parti violent, extrême, désespéré en quelque sorte, et ils n'auraient dû s'y engager qu'avec des précautions infinies. La prudence la plus vulgaire leur commandait d'attendre, pour se livrer à des armemens offensifs, le résultat des pre-

(1) Lettre de M. de Vandeuil, novembre 1806.

miers chocs entre la France et la Prusse. Ce n'était pas en quatre mois que l'Espagne pouvait se flatter de réorganiser ses forces militaires, et l'issue de la grande lutte qu'elle se préparait à soutenir ne dépendait pas de quelques milliers d'hommes de plus ou de moins qu'elle pourrait jeter sur nos provinces du midi. Elle était dans une condition exceptionnelle; elle ne pouvait rien risquer; elle ne devait jouer qu'à coup sûr. Jusqu'au moment où elle croirait pouvoir se démasquer sans danger, il fallait qu'elle enveloppât ses desseins du plus profond mystère. La bataille d'Iéna l'eût trouvée pure de toutes fautes, au moins apparentes, vis-à-vis de la France. Elle n'aurait eu à se faire pardonner ni un mot, ni un acte douteux, et Napoléon, n'ayant rien soupçonné, n'aurait point eu à punir. Le pire de tous les partis pour l'Espagne était de n'être ni alliée sincère, ni loyale ennemie, de donner dans l'ombre la main aux cours coalisées, quand elle nous croyait menacés, et puis, au bruit de nos victoires, de retomber, humble et tremblante, à nos pieds; c'était surtout de rester désarmée, impuissante, sous le coup de nos légitimes ressentimens.

Napoléon ne pouvait demeurer un seul jour incertain sur les dispositions de cette couronne. Engagé dans une lutte opiniâtre et indéfinie avec l'Angleterre et les puissances du Nord, forcé d'avoir les yeux sans cesse ouverts sur leurs intrigues et ses armées toujours prêtes à déjouer leurs desseins, il ne pouvait pas laisser derrière lui l'Espagne, douteuse et désaffectionnée. Il fallait qu'en tous temps, en toute situation, puissant ou affaibli, victorieux ou vaincu, entraîné dans les hasards d'une entreprise lointaine ou réduit à disputer à l'Europe conjurée la barrière du Rhin ou les rochers des Alpes, il fallait qu'il pût compter sans réserve sur la fidélité de son allié. Sa position le rendait naturellement très défiant, très soupçonneux; il devait l'être surtout à l'égard des princes d'Espagne, car ils étaient d'un sang ennemi de sa maison. Si l'audace et la haine l'avaient emporté chez eux sur toutes considérations de prudence humaine, s'ils avaient manifestement trahi sa cause un seul jour, il n'y avait pas à revenir sur leurs pas. C'en était fait; ils étaient compromis sans retour. Leurs torts étaient de ceux pour lesquels il n'y a point de pardon. Il ne leur restait plus qu'à se jeter sur la France avec furie et à partager les destinées de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie. Ils suivirent une conduite tout opposée : ils crurent qu'à force de s'abaisser, ils rachèteraient leur infidélité. Ils ne firent que nous apprendre que leur faiblesse égalait leur perfidie et que vis-à-vis de tels hommes nous pouvions tout oser.

C'est à Berlin, dans le palais de son ennemi vaincu, que l'empereur reçut l'étrange proclamation du prince de la Paix. Elle lui inspira d'abord plus de surprise que de colère. Il eut peine à comprendre que l'Espagne fût assez folle pour se lever contre lui avant de savoir s'il

était vainqueur ou vaincu. Il eut des doutes pourtant; mais il attendit, pour les éclaircir, des informations plus précises. Bientôt elles lui vinrent de toutes parts, de Lisbonne, de Madrid, de toutes les villes maritimes de l'Espagne. A la nouvelle des derniers succès obtenus par nos armes en Allemagne, la panique s'empara de la cour de Lisbonne; elle eut peur de se trouver compromise par les fautes du prince de la Paix, et son premier mouvement fut de repousser toute solidarité avec la politique du favori. Elle alla jusqu'à lui prêter une pensée infernale, celle d'expier un moment d'infidélité à l'égard de la France, en exécutant un projet qu'elle n'avait mis en avant que pour motiver ses armemens, c'est-à-dire en attaquant effectivement le Portugal avec toutes ses forces. M. d'Araujo s'en expliqua nettement avec M. de Rayneval. « C'était bien contre la France, lui dit-il, qu'était dirigée la proclamation du 5 octobre; mais, intimidé par vos succès en Prusse, sans doute, le prince de la Paix cherchera à donner aux expressions vagues et obscures de sa proclamation une signification différente de celles qu'elles ont réellement : il indiquera le Portugal comme l'ennemi auquel il a fait allusion; il armera contre nous. En présence d'un tel danger, nous ne pouvons rester sans défense; nous allons armer en toute hâte nos places frontières. »

Les dépêches du ministre de Prusse à Madrid, qui tombèrent entre les mains de l'empereur après la bataille d'Iéna, achevèrent de lui dévoiler toute la vérité. Le moment n'était pas encore venu de manifester son ressentiment. Les Russes s'avançaient à grands pas : une longue et rude campagne allait s'ouvrir en Pologne. Il différa donc sa vengeance. Il continua de témoigner à l'Espagne une confiance entière; il parut convaincu de la loyauté de sa conduite, touché des témoignages de haute admiration que lui prodiguait le favori, et, afin de lui prouver à quel point il prenait au sérieux les protestations de ce prince, il l'invita dans les formes les plus douces, mais en termes cependant qui n'admettaient point de refus, à concourir, par un redoublement d'efforts, au triomphe de la cause commune. Voici ce que, par son ordre, M. de Talleyrand écrivit de Berlin, le 27 novembre, et de Posen, le 15 décembre, à M. de Beauharnais, beau-frère de l'impératrice Joséphine, qui venait d'être envoyé à Madrid en qualité d'ambassadeur :

« Les levées militaires et tous les préparatifs dont l'Espagne s'occupe sont devenus sans objet. Elle n'est exposée à aucune guerre continentale : la France couvre ses frontières au nord, le Portugal ne la menace point. Il ne faut point appeler l'attention et l'inquiétude publiques sur des dangers qui n'existent pas et qui sont sans vraisemblance.

« C'est à l'état de sa marine que l'Espagne doit donner tous ses soins. L'ennemi ne tentera pas une invasion dans ses provinces maritimes; mais il arrête ses communications avec ses colonies, il continue de me-

nacer celles-ci, il attaque sur mer son commerce. Voilà les dangers dont l'Espagne doit chercher à se préserver. C'est contre l'Angleterre qu'elle doit tourner tous ses efforts.

« Vous voudrez bien, monsieur l'ambassadeur, faire toutes les démarches nécessaires pour que l'Espagne arrête ses armemens, et vous vous attacherez moins à lui montrer de l'ombrage qu'à lui faire comprendre qu'ils sont inutiles (1).

« L'occupation de Hambourg et des ports du Nord est l'opération qui influera le plus sur la paix maritime, qui obligera le plus les Anglais à renoncer à leur système et à restituer nos colonies. L'empereur renouvelle à sa majesté catholique l'engagement de lui faire rendre toutes les siennes, et, pour lier entre elles toutes les mesures que les deux gouvernemens doivent prendre d'après leurs traités d'alliance, il demande que l'Espagne fournisse quatre mille hommes de cavalerie, dix mille d'infanterie et vingt-cinq pièces de canon attelées, afin de former un corps d'observation du côté du Hanovre et de s'opposer à l'armée anglaise qui voudrait débarquer et forcer le blocus. L'Espagne vient de faire des levées de troupes de terre; voilà le moment de les employer (2). »

L'empereur ne se borna pas à exiger un contingent de troupes de terre; il demanda que l'escadre espagnole, mouillée dans le port de Carthagène et forte de six vaisseaux de ligne, se réunît à la flotte française qui était dans le port de Toulon. C'était autant de gages qu'il voulait avoir entre les mains de la soumission de l'Espagne.

Après la bataille d'Iéna, l'armée victorieuse avait fait un nombre immense de prisonniers. C'était un glorieux fardeau; mais c'était un fardeau. Napoléon imagina de s'en décharger en partie sur l'Espagne. Il lui fit annoncer l'envoi de vingt-cinq mille Prussiens et demanda qu'ils fussent employés à la police intérieure du royaume.

Enfin, par ses ordres, M. de Beauharnais donna au gouvernement espagnol communication des grandes mesures décrétées à Berlin contre le commerce anglais, et l'invita à les mettre immédiatement en vigueur dans ses ports et sur toutes ses côtes (3).

La cour de Madrid n'était point préparée à tant de demandes faites coup sur coup : elle en fut consternée; mais elle n'était plus en situation de nous rien refuser. Elle promit les quatorze mille hommes et les vingt-cinq pièces de canon exigées; elle promit d'envoyer à Toulon l'escadre de Carthagène; elle poussa l'humilité au point de paraître reconnaissante des vingt-cinq mille prisonniers prussiens que la France met-

(1) Dépêche du 15 novembre.
(2) Dépêche du 15 décembre.
(3) Lettre de M. de Talleyrand à M. de Beauharnais, 29 janvier 1807.

tait à sa charge. « C'est un bienfait de plus, dit le prince de la Paix à M. de Vandeuil; une véritable armée étrangère dont nous serons redevables à la générosité de l'empereur. »

Même empressement à appliquer aux ports du royaume le décret de Berlin. « Ce décret, dit le prince de la Paix à M. de Vandeuil (1), était indispensable contre un ennemi aussi peu scrupuleux que le gouvernement anglais. Il faut des mesures extraordinaires pour terminer une lutte qui ne peut plus l'être par des batailles sur mer. L'Espagne garantit à la France son loyal et énergique concours : elle est liée désormais sans retour à la cause de son puissant allié, car c'est de lui seul qu'elle attend son salut. »

Les actes étaient loin de répondre à ces protestations, et le prince de la Paix se vengeait de ses bassesses officielles en apportant une lenteur calculée dans l'envoi du contingent promis. « Au lieu de quatorze mille hommes, écrivait M. de Beauharnais, le 27 avril 1807, au prince de Talleyrand, le gouvernement espagnol nous en donnera à peine le tiers : il met dans tout cela une mollesse extrême. Il nous est lié par la force; mais de l'affection, il n'en a pas. J'électrise en vain : il m'est impossible de me faire illusion sur les sentimens de cette cour pour nous. » Enfin cependant, à force d'être sollicitée, pressée, presque menacée par l'ambassadeur de France, le prince de la Paix porta au complet de quatorze mille hommes le contingent exigé. Neuf mille partirent d'Espagne, traversèrent la France et s'acheminèrent sur le Bas-Elbe. Les cinq mille autres, conduits par le général O'Farill, s'y rendirent, de Livourne et de Florence, par les routes du Tyrol et de la Bavière. Le corps tout entier fut placé sous le commandement du général marquis de la Romana, et fit partie de l'armée d'observation que l'empereur avait rassemblée entre l'Elbe et le Wéser.

La bataille d'Eylau soumit à de nouvelles épreuves la cour de Madrid. La coalition redoubla d'efforts pour la soulever et l'entraîner. Jamais le baron de Strogonoff ne fut plus assidu auprès du prince de la Paix. Au nom de toutes les cours coalisées, il lui promit, si l'Espagne consentait à se prononcer immédiatement contre la France, la restitution de Gibraltar et une partie du territoire portugais. Il lui montra l'armée française vaincue et abîmée, l'Autriche ébranlée et prête à se déclarer, une armée anglaise sur le point de débarquer à l'embouchure du Wéser, toutes les populations de l'Allemagne ulcérées, frémissantes, et n'attendant que l'apparition des Anglais pour se lever en masse (2). C'étaient là des offres d'une séduction presque irrésistible; mais, heureusement pour nous, la cour de Madrid était plus lâche encore qu'elle

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand. Madrid, 18 décembre 1806.
(2) Lettre de M. de Beauharnais à M. de Talleyrand, Madrid, 13 avril 1807.

ne nous détestait, et Napoléon put librement poursuivre ses grandes destinées. Tels étaient ses rapports avec la cour de Madrid au moment où la bataille de Friedland et les traités de Tilsitt le rendirent l'arbitre suprême du continent.

Le moment était venu enfin de jeter le masque. Nous avions perdu du côté de l'Espagne toute sécurité, et elle était devenue un danger permanent suspendu sur nos provinces du midi. Napoléon lui prêtait les plus perfides desseins. Humble et soumise tant qu'il serait fort et redouté, sans doute elle n'attendait que le moment où il serait atteint par quelque grand désastre pour l'attaquer lâchement par derrière et lui porter le dernier coup. Pouvait-il, sans manquer à tous les devoirs de la prudence, lui permettre de suivre plus long-temps les voies tortueuses dans lesquelles s'égarait sa politique? Non assurément, et l'inexorable fatalité de sa situation qui déjà lui avait fait entreprendre des choses si violentes, l'obligeait encore aujourd'hui à étendre sa main sur l'Espagne et à l'étreindre si fortement, qu'il lui fût à jamais impossible de s'arracher de ses bras.

Le plus pressé en ce moment était d'agir avec vigueur sur la cour de Lisbonne et de la forcer à rompre tous ses liens avec l'Angleterre. L'occasion ne pouvait être mieux choisie pour peser sur l'Espagne et la couvrir de nos armées. M. de Talleyrand écrivit, le 20 juillet, à M. de Beauharnais: « Toutes nos vues doivent se tourner vers le rétablissement de la paix maritime, et l'un des moyens les plus certains d'obliger l'Angleterre à la conclure est de lui fermer les ports du Portugal. Vous voudrez donc bien, monsieur l'ambassadeur, entretenir de ce sujet important M. le prince de la Paix. Vous l'amènerez à signer, au nom de sa cour, une convention secrète qui renfermera les stipulations suivantes:

« La France et l'Espagne uniront leurs efforts pour déterminer la cour de Lisbonne à fermer ses ports à l'Angleterre au 1er septembre, s'il est possible. Dans le cas où le Portugal se refuserait à cette mesure, les ministres de France et d'Espagne se retireraient de Lisbonne, et les deux puissances déclareraient la guerre au Portugal. Une armée française de vingt mille hommes, qui sera rendue à Bayonne le 1er septembre, se réunira à l'armée espagnole et marchera contre le Portugal. »

La nouvelle demande de la France causa un grand trouble à la cour de Madrid. Elle apprit à Charles IV et à la reine que leur situation était changée, qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour eux, et que c'en était fait de leur repos. Le régent de Portugal avait épousé une de leurs filles. On les forçait à employer contre ce prince la menace; bientôt on exigerait leur concours pour l'expulser du trône. Jamais avait-on exigé d'un père et d'une mère qu'ils se fissent les instrumens de la ruine de

leur enfant? Mais résister n'était plus possible. Ce qu'ils auraient pu tenter avant la bataille d'Iéna, même, à la rigueur, après celle d'Eylau, ils ne le pouvaient plus aujourd'hui. Leurs fers étaient rivés. Il ne leur restait plus qu'à s'humilier sous la volonté du maître impérieux qui les dominait.

Le 12 août, l'ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, le comte de Campo-Alange et le chargé d'affaires de France, M. de Rayneval, signifièrent au régent que si, au 1er septembre 1807, il n'avait pas déclaré la guerre à l'Angleterre, renvoyé l'ambassadeur de cette puissance, rappelé de Londres son propre ambassadeur, arrêté comme ôtages tous les Anglais et confisqué toutes les marchandises de cette nation qui se trouvaient alors en Portugal, réuni enfin ses escadres aux escadres continentales, il serait considéré comme ayant renoncé à la cause du continent. « Eux, aussitôt, demanderaient leurs passeports; ils quitteraient Lisbonne, et le Portugal serait en guerre avec la France et l'Espagne. » Les deux puissances appuyèrent par leurs armemens cette note menaçante. D'une part, un corps de trente mille hommes se rassembla en toute hâte à Bayonne, et, de l'autre, toutes les forces disponibles de l'Espagne furent dirigées sur la frontière portugaise.

Le trône de Portugal était alors occupé par un fantôme couronné. La reine Marie était folle, et, depuis l'année 1776, c'était son fils, don Jean, qui, sous le titre de régent, gouvernait à sa place. Ce prince avait toutes les vertus privées. Il était bon, humain, de mœurs austères, et il portait dans toutes ses actions les scrupules d'une conscience rigide; mais il avait hérité de sa mère une intelligence infirme et reçu l'éducation d'un moine. Bigot et plein de préjugés, il consumait dans de minutieuses pratiques de dévotion les heures qu'il aurait dû consacrer aux affaires publiques. Il était irrésolu et défiant, en sorte qu'il manquait de lumières pour s'éclairer, de volonté pour se décider, et de confiance dans ses ministres pour suivre leurs conseils. Comme tous les hommes bornés et timides, il ressentait un invincible éloignement pour les esprits puissans, énergiques et novateurs. A plusieurs reprises, notamment en 1805 et en 1807, il avait donné des signes d'aliénation. On l'avait vu changer tout à coup les habitudes de sa vie intérieure, s'isoler de sa mère, de sa femme, de ses enfans, qu'il aimait de la plus vive tendresse, négliger toutes les affaires et s'abîmer, pendant des jours entiers, dans une rêverie profonde et solitaire. Son état fut jugé si alarmant, que ses ministres mirent un instant en question s'ils ne lui retireraient pas la régence, et s'ils ne la remettraient pas dans les mains de la princesse sa femme. Tel était l'homme sur lequel reposaient les destinées du Portugal dans une des plus terribles crises qu'ait eu à traverser la maison de Bragance.

Les sommations de la France et de l'Espagne accablèrent de douleur le régent. Napoléon n'exigeait pas seulement qu'il rompît tous ses liens avec la Grande-Bretagne; il le sommait d'arrêter et de dépouiller de leurs biens cette foule de négocians et de banquiers anglais qui tenaient dans leurs mains tout le commerce du pays. S'il hésitait à se charger de ce rôle odieux, les armées de la France et de l'Espagne allaient fondre sur le royaume. Dès-lors il lui faudrait chercher par-delà l'Océan une sécurité qu'il ne trouverait plus en Europe : horrible situation, digne de toute la pitié de l'histoire, et qu'il n'eût été donné à personne, pas même au plus ferme courage, à l'intelligence la plus souple, de pouvoir dominer.

Le premier mouvement du régent fut de rejeter les demandes de la France et de fuir au Brésil. M. d'Araujo annonça lui-même à M. de Rayneval la détermination du prince : « Vous nous faites, monsieur, lui dit-il le 14 août, des demandes terribles. Son altesse royale ne consentira jamais à faire arrêter les Anglais ni à confisquer leurs propriétés. Si nous avons des griefs contre eux, ils sont trop peu de chose pour justifier une déclaration de guerre, et commencer par une injustice manifeste nous attirerait des représailles funestes. Il faut, dans une aussi grave question, aller droit au fait et ne laisser en arrière aucune pensée. Notre monarchie se compose d'une portion européenne et d'une portion américaine. Il faut perdre une des deux. Le plus sage est de sacrifier la moins avantageuse, celle d'Europe. Après tout, les grandes commotions qui agitent le globe nous l'enlèveraient tôt ou tard. Les condescendances à l'aide desquelles nous tenterions de la sauver ne feraient que nous déshonorer. Notre perte est inévitable; vouloir lutter serait une folie. La France a bravé et vaincu la Prusse et la Russie. Quelle résistance pourrait opposer le Portugal, eût-il cinquante mille Anglais pour auxiliaires? D'ailleurs, le Portugal succombe sous le poids de ses propres vices; c'est un vieil édifice qu'il vaut mieux laisser tomber en ruines : on ne le sauverait qu'en le refaisant à neuf. Tout cela nous commande de nous ouvrir la route du Brésil. Là, du moins, nous marcherons sur un terrain neuf, et nous resterons maîtres de n'y point laisser entrer des germes de décadence. Nous échapperons à la dépendance de la France et de l'Angleterre, et les chaînes de l'une et de l'autre, de quelque nom qu'on les honore, ne sont pourtant que des chaînes. »

Une telle déclaration semblait annoncer que les résolutions du régent étaient arrêtées et irrévocables. Il se ravisa cependant et voulut essayer, sans doute d'après les conseils du cabinet de Londres, si, par une feinte soumission, il ne parviendrait pas à apaiser ou à abuser l'empereur. En conséquence, il prit tous les dehors d'un prince qui

s'humiliait devant les volontés de la France. Il promit (1) de séparer sa cause de celle de l'Angleterre; « il lui déclarerait la guerre, il lui fermerait tous ses ports, et mettrait à la disposition de la France tous ses vaisseaux. » Là s'arrêtait la limite de ses concessions; il refusa formellement de confisquer les propriétés des Anglais et d'arrêter leurs personnes. « De telles mesures, dit M. d'Araujo dans sa note du 21 septembre, répugnaient trop à l'esprit de justice et de religion de son altesse royale. »

Quand cette note fut envoyée à MM. de Rayneval et de Campo-Alange, le gouvernement portugais avait déjà fait savoir secrètement à tous les négocians anglais établis en Portugal le danger qui les menaçait, et les avait avertis de mettre en sûreté leur personne et leurs propriétés. Plus de trois cents familles anglaises s'embarquèrent aussitôt, et emportèrent avec elles une partie considérable du numéraire en circulation dans le royaume.

Le régent n'ayant point accepté la totalité des conditions imposées par la France, M. de Rayneval annonça que sa mission était terminée, et demanda ses passeports; mais M. d'Araujo le conjura d'attendre au moins la réponse du cabinet français à sa note du 21 septembre. Dans la prévision d'une rupture jugée inévitable, le gouvernement portugais prit diverses mesures de précaution. Il arma et équipa avec une célérité extraordinaire cinq vaisseaux de ligne, et demanda des secours à l'Angleterre. Cette puissance promit d'envoyer au plus tôt dans le Tage une escadre, qui, réunie aux vaisseaux portugais, protégerait, le cas échéant, l'embarquement et la retraite du régent et de sa famille au Brésil.

Napoléon ne se laissa point endormir par la feinte humilité de la cour de Lisbonne. Il blâma sévèrement M. de Rayneval de n'avoir pas insisté, comme le lui commandaient ses instructions, sur la remise immédiate de ses passeports, et ne voulut admettre aucune restriction dans la soumission du régent (2). Sans précisément exiger que les Anglais qui se trouvaient encore en Portugal fussent individuellement incarcérés, il demanda que, par des mesures de haute surveillance, le gouvernement portugais s'assurât de leurs personnes et rendît impossible leur évasion. Il ne se contenta pas de faire savoir ses volontés à la cour de Lisbonne par l'intermédiaire de son représentant : il les signifia directement lui-même au prince régent et il lui écrivit à cet effet. Les sacrifices demandés au régent dépassaient la mesure des concessions que l'Angleterre l'avait autorisé à faire. Le prince déclara à M. de Rayneval qu'il lui était impossible de déférer à toutes les exigences de

(1) Note de M. d'Araujo du 21 septembre.

(2) Lettre de M. Champagny à M. de Rayneval, 7 septembre 1807.

l'empereur, que sa conscience répugnait à de telles injustices, que, du reste, il allait assembler son conseil, et qu'il lui ferait connaître ce qui aurait été résolu.

Les ministres furent d'avis que son altesse royale ne pouvait, sans se dégrader, accéder à toutes les demandes de la France. « Nous ne nous dissimulons point les conséquences d'une telle résolution, dit M. d'Araujo à M. de Rayneval; mais l'honneur et le devoir passent avant tout. Il faut savoir supporter les inconvéniens attachés à une résolution noble, ferme et juste. Après tout, le Brésil est là, et la retraite est encore honorable. » M. de Rayneval réclama de nouveau et reçut cette fois ses passeports. Il partit le 1er octobre et retourna en France en passant par Madrid. L'empereur apprit avec un profond sentiment de joie que son représentant avait enfin quitté Lisbonne. Il était impatient d'une rupture qui lui donnât le droit d'envahir militairement toute la Péninsule et de prendre en main la direction suprême de cette vaste contrée.

Un des plus affligeans spectacles que présente l'histoire, c'est la dégénération lente, mais incessante, qui atteint et rabaisse au-dessous du niveau commun quelques-unes de ces grandes familles qui ont été autrefois l'honneur de leur siècle et de leur pays. Leur décadence se reconnaît à des signes infalliblcs. Vainement on cherche dans leurs tristes rejetons ces qualités exquises et vigoureuses, cette noble et féconde essence qui ont illustré leur nom. Tout a disparu : on ne trouve plus que des ames appauvries et énervées, des esprits infirmes, obscurcis par l'ignorance et les préjugés, trop souvent par des vices qui sont la honte de l'humanité. Quand ces êtres dégénérés sont de race royale, ils deviennent des fléaux de Dieu, des causes de révolution, car ils font le malheur des peuples confiés à leur sceptre. Telle était la branche des Bourbons qui occupait en ce moment le trône des Espagnes.

Charles IV avait le cœur loyal et bon. Ses mœurs étaient pures, son jugement sain et droit; mais il avait l'ame molle et pusillanime et l'esprit paresseux. Penser était pour lui une fatigue, vouloir un effort surnaturel. L'âge et les infirmités venant encore augmenter cet engourdissement moral, il avait fini par n'être plus capable de la moindre application. Sa mauvaise destinée lui donna pour épouse Maria-Luisa, fille du dernier duc de Parme. C'était une de ces femmes que, pour l'honneur de leur sexe, il faudrait condamner, dès leur plus tendre enfance, aux solitudes du cloître. Elle était artificieuse, violente, vindicative, dissolue dans ses mœurs, vulgaire d'esprit comme de cœur et surtout impérieuse. A peine eut-elle vu l'époux auquel elle était destinée, qu'elle se sentit un irrésistible besoin de le dominer. Elle y réussit sans peine. Charles IV était né pour le joug. Bientôt il n'osa plus ni

penser, ni agir sans prendre l'avis de la reine, et lui abandonna la direction du gouvernement, trop heureux que la femme qui partageait son trône et son lit voulût bien consentir à le soulager du fardeau des affaires. Dès-lors il se livra exclusivement à sa passion pour la chasse, et y consacra tous les momens qu'il ne donnait point aux pratiques de dévotion.

La reine voulait à tout prix gouverner, et elle ne possédait pas une seule des qualités que suppose une telle ambition. Elle avait l'esprit vif, mordant, mais capricieux, inappliqué, étranger à la science des affaires, et complétement dépourvu d'étendue et d'élévation. A de tels souverains, il fallait absolument un homme qui gouvernât sous leur nom; cet homme fut Godoy. Le favori fut digne de ses maîtres.

Don Emmanuel Godoy naquit à Badajoz en 1767 d'une famille noble, mais pauvre. La nature ne lui avait départi aucune de ces grandes qualités de l'esprit ou du caractère qui expliquent et justifient les hautes et rapides fortunes; mais il avait une belle figure, de la souplesse, l'humeur enjouée et facile. Sa beauté fit sa fortune. La reine le distingua dans la foule de ses gardes, l'éleva jusqu'à elle, le présenta au roi comme un jeune homme d'une capacité éminente, le fit entrer au conseil d'état, bientôt après lui confia le poste de ministre des affaires étrangères, et, de faveurs en faveurs, finit par lui livrer, avec son cœur et sa confiance, le gouvernement tout entier de l'état.

Godoy a eu le sort des favoris qui sont tombés sous le poids de la haine publique. Il a été fort calomnié, et l'on a exagéré ses vices comme ses fautes. Il avait des qualités incontestables, l'esprit naturellement juste, lucide, souple, prompt et libre des préjugés de son pays. L'habitude des affaires lui avait donné une assez grande facilité de travail. Son caractère était doux et humain. Les vifs et durables attachemens qu'il a su inspirer attestent qu'il avait une puissance de séduction peu commune. Il avait surtout à un haut degré cette grace, cet entraînement sympathique, qui sont particuliers aux hommes de plaisir. L'Espagne lui doit d'importantes améliorations. Il est le premier ministre espagnol qui ait osé braver la colère du clergé en arrêtant l'envahissement des biens de main-morte, en réfrénant le pouvoir intolérant du tribunal de l'inquisition, enfin en obtenant du saint-siége le droit de séculariser et de vendre une partie des propriétés ecclésiastiques. Plus d'une fois il a conçu de nobles et vastes desseins, tels que la réorganisation des finances de l'Espagne et de son système militaire; mais pour conduire à fin de telles entreprises, pour triompher des mille obstacles que lui suscitaient les priviléges des nobles, l'esprit de domination du clergé, la timidité du roi et la jalousie ombrageuse de la France, il eût fallu une variété de connaissances, une fécondité et une sûreté d'esprit, une puissance de volonté et d'application qu'il n'a jamais eues. La reine a été

son mauvais génie; il s'est dégradé au contact de cette femme perverse et dissolue. Bientôt se développèrent en lui les plus mauvais penchans, la paresse, la cupidité, l'amour du faste, une ambition extravagante, enfin le goût et l'habitude de la débauche. La dépravation des grands a surtout cela de funeste, qu'elle démoralise tout ce qui les entoure. Les courtisans copièrent à l'envi les vices du favori. Ce fut un nouveau moyen de lui plaire et de pousser leur fortune. Le plus lâche égoïsme prit dans les cœurs la place du devoir; on ne pensa plus qu'à soi. Tous les ressorts de la puissance publique se détendirent, et le gouvernement, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, depuis les ministres jusqu'à ses plus infimes agens, se trouva frappé d'inertie.

La reine et le prince de la Paix, après s'être aimés long-temps, se fatiguèrent l'un de l'autre; de mutuelles infidélités suivies de scènes orageuses mirent un terme à cette coupable union, et, d'un commun accord, ils volèrent, chacun de son côté, à de nouvelles amours. La reine, une fois lancée dans cette voie de désordres, ne s'arrêta plus. L'âge, au lieu d'éteindre chez elle ces lascives ardeurs, ne fit que les redoubler; elle finit par aller chercher partout, par accepter de toutes mains les nombreux objets de ses préférences, et le palais des rois d'Espagne se trouva transformé en un lieu de débauches et d'orgies. Les orgies dégénéraient fréquemment en querelles violentes, et trop souvent d'étranges récits vinrent scandaliser les oreilles du peuple de Madrid. Cependant la reine conserva toujours pour Godoy un fonds d'attachement que rien ne put détruire. Il a eu de nombreux successeurs, mais pas un rival. Elle lui revenait toujours. Le favori savait se prêter à des retours de tendresse qui assuraient la durée de son crédit. Après avoir été, pendant tant d'années, l'amant public de sa souveraine, il était devenu le complaisant mystérieux de ses débauches. Chaque jour, il fallait satisfaire à des prodigalités dont il connaissait la source impure. C'était lui qui toujours la tirait d'embarras, lui qui se chargeait de déguiser au roi la véritable cause des dilapidations du trésor public. Il y a peu d'exemples dans l'histoire des derniers siècles qu'une tête couronnée et un favori aient fait un usage plus effroyable de la toute-puissance et gaspillé avec plus d'impudeur les destinées d'une grande et généreuse nation.

Le dévot Charles IV ne soupçonnait rien. Les désordres qui scandalisaient toute l'Espagne, lui seul ne les voyait point. Il admirait dans la reine une mère chaste, quelquefois sévère, mais toujours juste, et, dans l'homme qui avait déshonoré sa couche, le plus grand ministre qu'ait eu la monarchie. Lui aussi, il aimait Godoy; il lui portait une tendresse de père, et il n'est point de faveurs qu'il ne lui ait prodiguées. On peut dire qu'il l'en accabla. D'abord il le fit duc d'Alcudia, plus tard prince de la Paix. Ce n'était point encore assez; il l'unit par le sang à la maison

royale en lui donnant pour épouse la fille de l'infant don Louis. Godoy était, après les souverains, le personnage le plus considérable de l'Espagne. Tous les pouvoirs publics venaient en quelque sorte se concentrer dans ses mains. Il était le véritable maître du royaume, maître détesté, méprisé, avili, mais obéi, courtisé et tout-puissant.

L'empereur, déterminé à subjuguer l'Espagne, allait donc rencontrer sur son chemin un premier obstacle; c'était le favori. Comment en agirait-il avec ce personnage? Il n'y avait que deux manières de procéder : il fallait ou l'abattre ou le gagner. L'abattre, c'était la guerre, et la chose que Napoléon redoutait le plus au monde, c'était précisément d'entrer en collision avec le gouvernement espagnol. L'affermissement de sa suprématie sur le continent exigeait qu'il tînt quelque temps encore ses armées réunies et compactes entre l'Elbe et la Vistule. Bien loin d'aller porter la guerre en Espagne, il s'agissait au contraire d'ôter à ce pays la possibilité de la lui faire un jour. A des relations indécises, troublées par de secrètes et mutuelles défiances, il voulait substituer une situation nette, tranchée, permanente, sur laquelle il pût à tout jamais compter. Ainsi l'empereur n'avait qu'un seul parti à prendre : c'était d'abord de gagner le favori, sauf plus tard à le briser, si ses intérêts le lui commandaient.

Le prince de la Paix avait trop abusé de sa fortune pour ne pas avoir un grand nombre d'ennemis. Les faveurs du trône le protégeaient aujourd'hui contre la haine publique; mais Charles IV était vieux : sa santé, fort altérée depuis quelque temps, laissait pressentir une fin prochaine. S'il mourait, quel serait le sort du favori? Il aurait à rendre un compte terrible au nouveau roi d'abord, et puis à tout ce peuple dont il avait, pendant tant d'années, dirigé les affaires avec une incurie si déplorable. Sa chute, il devait s'y attendre, serait aussi rapide, aussi éclatante que l'avait été son élévation, trop heureux si, par un exil volontaire, il parvenait alors à sauver ses richesses et sa tête.

Napoléon entrevit dans cette situation, mélangée de tant de grandeurs et de périls, un moyen infaillible de l'attacher à sa cause. Ses troupes s'avançaient en ce moment sur le Portugal. Bientôt il allait avoir à sa disposition un territoire de deux millions cinq cent mille ames. Il résolut de le diviser en trois parts, d'en ériger une en principauté indépendante et de l'offrir au prince de la Paix. C'était un refuge assuré qu'il lui ouvrirait contre les vicissitudes de l'avenir. Il l'associerait ainsi à sa fortune : d'un ennemi secret, il s'en ferait un allié, un souple instrument de ses desseins. Le favori se laissa prendre à cette amorce. L'idée ne lui vint pas un instant qu'elle pût être un piége tendu à son ambition. Il ajouta la même confiance aux offres de l'empereur qu'il en avait accordé l'année précédente à celles de la coalition. Aveuglé par sa vanité, il crut ses fautes oubliées et pardonnées; il accepta tout.

L'Espagne était alors représentée à la cour des Tuileries par le prince de Masserano; mais ce n'était point par ses mains que passaient les affaires les plus secrètes. Le véritable ambassadeur était un personnage obscur, entièrement dévoué au prince de la Paix, qui, sous le voile d'une mission scientifique, l'avait envoyé à Paris pour y défendre ses intérêts particuliers. Cet agent était don Eugenio Isquierdo. C'est lui qui reçut les premières ouvertures relatives au démembrement du Portugal, qui en informa secrètement le prince de la Paix, et qui fut chargé par lui de discuter les bases du traité de partage. Le prince de Masserano n'en fut instruit qu'après que toutes les conditions en eurent été arrêtées. Le traité fut signé à Fontainebleau le 27 octobre 1807.

Le Portugal était divisé en trois lots. Le premier, formé des provinces d'entre Duero et Minho avec la ville d'Oporto, était donné au jeune roi d'Étrurie en échange de la Toscane, cédée à la France. Ce prince prendrait le titre de roi de la Lusitanie septentrionale. La province des Algarves et l'Alentejo composaient le second lot. Il était donné en toute souveraineté au prince de la Paix, qui prendrait le titre de prince des Algarves. Le nouveau royaume de la Lusitanie et la principauté des Algarves étaient placés sous la protection du roi d'Espagne. A défaut d'héritiers mâles du roi d'Etrurie et du prince des Algarves, le droit d'investiture, en ce qui touchait ces deux souverainetés, revenait à sa majesté catholique, sous la condition de ne les réunir ni sur une seule tête, ni à l'Espagne. Les trois provinces de Tras-os-Montès, de Beira et d'Estramadure, qui formaient le reste du Portugal, demeureraient en séquestre entre les mains de la France jusqu'à la fin de la guerre. Elles pourraient être alors restituées à la maison de Bragance, mais sous la condition que Gibraltar, l'île de la Trinité, ainsi que les autres possessions conquises par l'Angleterre sur l'Espagne depuis le commencement de la guerre, seraient restituées à sa majesté catholique. Les colonies portugaises seraient partagées également entre la France et l'Espagne. Le roi d'Espagne serait proclamé empereur des deux Amériques, et l'empereur des Français prendrait immédiatement possession du royaume d'Étrurie.

Une convention signée ce même jour, 27 octobre, régla le mode d'occupation du Portugal par les forces combinées des deux puissances. Une armée française, forte de 28,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, à laquelle viendrait se joindre un corps de 11,000 Espagnols, se dirigerait, à travers l'Espagne, sur Lisbonne. L'Espagne s'engageait à prendre possession de la province d'entre Duero et Minho avec 10,000 hommes, et de l'Alentejo et des Algarves avec 6,000. Un second corps d'armée français, fort de 40,000 hommes, se rassemblerait à Bayonne, de manière à se trouver en mesure d'entrer, le 20 novembre, en Espagne, dans le cas où les Anglais opéreraient une descente en Portugal; mais il était

expressément convenu que cette armée ne franchirait les Pyrénées qu'après que les deux gouvernemens se seraient concertés et auraient conclu une nouvelle convention.

L'empereur n'avait pas attendu que le traité de partage eût été signé pour agir contre le Portugal. Le général Junot, qui avait conservé son titre officiel d'ambassadeur de France à la cour de Lisbonne, vint prendre le commandement de l'armée d'invasion, et, le 18 octobre, il commença son mouvement. Il franchit la Bidassoa et se porta vivement par la Navarre et la Castille sur Salamanque. Partout, sur cette longue route, il reçut des populations un accueil amical. A Vittoria, à Burgos, à Valladolid, on lui donna des fêtes. On se pressait en foule autour de ce drapeau français encore entouré d'une auréole de gloire si éclatante et si pure. De son côté, l'Espagne se disposa à appuyer le mouvement de Junot. Le général Taranco, chargé d'occuper les provinces portugaises destinées au roi d'Étrurie, se dirigea, avec quatorze bataillons et six escadrons, de la Corogne sur Oporto. Le général Solano marquis del Socorro pénétra dans les Algarves et l'Alentejo à la tête de huit bataillons, de cinq escadrons et d'une batterie à cheval. Enfin une division espagnole, commandée par le général Caraffa, se réunit à Alcantara, d'où elle devait marcher ensuite, de concert avec l'armée française, sur Lisbonne.

Ainsi, le Portugal allait être envahi sur tous les points à la fois, au centre, au nord et au midi. Le gouvernement espagnol avait dû faire des efforts inouis pour se trouver en mesure d'exécuter ses engagemens. Afin de porter à leur complet de guerre les bataillons de l'armée active, il avait été forcé d'affaiblir toutes les garnisons des places du nord, ainsi que les divisions qui formaient le camp de Saint-Roch : il avait pris tout ce qui était disponible, même une partie de la garde royale. — L'armée française franchit en vingt-cinq jours la distance qui sépare Bayonne de Salamanque. Elle arriva dans cette dernière ville le 12 novembre. Elle comptait s'y reposer de ses fatigues : déjà elle avait disposé ses campemens, quand elle reçut l'ordre de poursuivre sa marche.

L'Angleterre avait secrètement autorisé le régent, par un traité qui fut signé le 22 octobre, à séparer ostensiblement sa cause de la sienne et à lui fermer ses ports et ses marchés; mais elle y avait mis pour conditions que la France et l'Espagne se déclareraient satisfaites, et ne toucheraient point au territoire portugais. Les cours de Lisbonne et de Londres jouèrent avec une dissimulation parfaite leur rôle d'ennemis officiels. Le prince régent déclara solennellement la guerre à l'Angleterre, rappela de Londres son ambassadeur, et fit mettre le séquestre sur toutes les propriétés anglaises qui se trouvaient encore dans le

royaume. De son côté, l'ambassadeur anglais, lord Strangfort, simula une grande colère, fit abattre des portes de son hôtel les armes d'Angleterre, demanda avec hauteur ses passeports, et se retira à bord de l'*Hybernia;* mais, la nuit, une barque venait silencieusement le chercher et le ramenait à Lisbonne, où il conférait, pendant de longues heures, avec le régent et ses ministres : le matin, avant le jour, la même barque le reconduisait à bord de l'*Hybernia.*

Pour prix de sa soumission apparente, la cour de Lisbonne nous demanda d'arrêter la marche de nos troupes (1). L'empereur était persuadé que le régent le trompait; il fit expédier à Junot l'ordre de précipiter sa marche sur Lisbonne, soit pour la protéger contre les Anglais, dans le cas où le gouvernement portugais leur aurait sérieusement déclaré la guerre, comme il l'affirmait, soit pour occuper militairement cette capitale et en chasser le régent, si, comme tout le faisait croire, il était d'intelligence avec le cabinet de Londres. Il voulait que son armée arrivât comme la foudre, de manière à ne laisser ni au régent, ni aux Anglais, ni aux habitans le temps d'organiser la résistance. Il défendait à Junot de s'arrêter, même pour rassembler des vivres, « vingt mille hommes pouvant, disait-il, vivre partout, même dans un désert. »

Le pays situé entre le Tage et le Duero est l'un des plus montagneux et des plus sauvages de la Péninsule. L'Estrella, avec ses pics neigeux et ses nombreux rameaux, se dresse au centre de la Beira, comme pour servir de boulevard aux armées envahissantes de l'Espagne et couvrir Lisbonne. Junot n'avait le choix qu'entre deux routes, l'une, au nord, qui tournait la crête de l'Estrella et passait par Almeyda, Celorico et Thomar; l'autre, au midi, qui courait sur les flancs escarpés de la montagne, par Alcantara et Abrantès. La première traversait un pays riche, peuplé, où les troupes auraient vécu dans l'abondance; mais elle était beaucoup plus longue que l'autre. En outre, elle était couverte par la place d'Almeyda, qui nous eût arrêtés quelques jours, et cette perte de temps pouvait nous devenir fatale. La route d'Abrantès avait l'avantage d'être plus directe et de conduire l'armée à Alcantara, où l'attendait la division espagnole du général Caraffa.

Ces considérations maîtrisèrent Junot, et il prit la route d'Abrantès. Les obstacles naturels y étaient semés à chaque pas : ici, des montagnes nues, arides, presque inaccessibles à la cavalerie; là, des ravins profonds; presque partout, la stérilité et le désert. Les élémens déchaînés achevèrent de rendre cette route aussi difficile que périlleuse. La pluie tombait en abondance; les ruisseaux étaient devenus d'impétueux tor-

(1) Note de M. d'Araujo, 22 octobre 1807.

rens, et toutes les rivières étaient débordées. L'armée n'avait eu le temps de rassembler ni magasins ni convois, et elle eut bientôt épuisé tout ce qu'elle avait emporté d'Alcantara. Pourtant il fallait vivre. Les soldats étaient réduits à aller chercher leurs subsistances dans les pauvres chaumières clair-semées sur les montagnes ou au fond des vallées. Pendant plusieurs jours, ils ne se nourrirent que d'oignons et de châtaignes. Junot, sachant l'importance d'un jour perdu, ne leur laissa point de repos. Lisbonne devait être le prix moins de leur valeur que de la rapidité de leur course. De là, pour eux, des misères sans nombre. C'étaient, pour la plupart, de jeunes soldats qui n'avaient point encore vu le feu. Les plus faibles ne purent résister à tant de fatigues et succombèrent; beaucoup restèrent en arrière. L'armée cessa de former une masse compacte et disciplinée, et se fractionna en une multitude de petits détachemens. Les traînards formaient une longue file qui couvrait la route l'espace de plusieurs lieues. Ce n'était plus une marche régulière, mais une course à volonté. Une poignée d'hommes déterminés aurait suffi pour arrêter et détruire dans les gorges de l'Estrella nos colonnes disjointes. Enfin l'avant-garde atteignit Abrantès. Les autres détachemens arrivèrent plus tard, successivement et dans un état déplorable. La plupart des soldats n'avaient plus de chaussures; leurs fusils, tordus et rouillés, ne fonctionnaient plus. Les chevaux pouvaient à peine se traîner, et les affûts des canons étaient tout disloqués. A la vue de ces figures amaigries par la fatigue et la faim, de ces chevaux étiques, de ces équipages délabrés et en lambeaux, on ne se fût guère douté que c'était là une armée envahissante. Du reste, elle touchait au terme de ses souffrances; elle avait trouvé dans Abrantès tout ce dont elle était privée depuis qu'elle avait quitté Alcantara, des vivres, des fourrages de bonne qualité, des chaussures, des munitions et des équipemens.

Junot n'attendit pas qu'il eût rassemblé et réorganisé son armée pour s'avancer sur Lisbonne. Il savait mieux que personne à quelle sorte de gens il avait affaire, et il agit comme s'il était à la tête des vainqueurs d'Austerlitz et d'Iéna. Il prit la plume et annonça lui-même au premier ministre du régent son arrivée à Abrantès. « Je serai dans quatre jours à Lisbonne, lui dit-il; mes soldats sont désolés de n'avoir pas tiré un coup de fusil : ne les y forcez pas; je crois que vous auriez tort. »

Après le refus de l'empereur d'arrêter la marche de ses colonnes, on ne comprend pas que le régent ait pu hésiter un instant sur ce qu'il avait à faire. Il ne lui restait plus qu'à monter sur ses vaisseaux et à transporter son trône au Brésil; mais la perspective d'un tel exil le navrait de douleur, et son ame était en proie aux plus cruelles incertitudes. Un jour, il semblait décidé à rompre sans retour avec l'Angleterre et à suivre la fortune de la France. Ainsi, le 8 novembre, il ordonna de

garder à vue le petit nombre d'Anglais qui étaient restés dans le royaume : c'étaient quelques malheureux que leurs dettes ou leur misère avaient enchaînés sur le sol portugais. Ainsi encore, il fit réparer et approvisionner les forts de la marine et couvrir la côte et les deux rives du Tage de batteries mobiles. Enfin il envoya le marquis de Marialva proposer d'unir le prince de Beira, alors âgé de neuf ans, à la fille du grand-duc de Berg. Cet ambassadeur devait, en outre, offrir à Napoléon un subside considérable. Cependant, dans le moment même où il semblait se livrer à nous, le régent prenait des mesures calculées dans la prévision d'une fuite prochaine. Il avait ordonné que ses bâtimens de guerre de toute grandeur fussent radoubés, équipés, pourvus de vivres pour plusieurs mois et aménagés de manière à recevoir à bord un grand nombre de personnes. Naturellement, on en conclut qu'ils étaient destinés, non pas à combattre les Anglais, mais à transporter au Brésil la famille royale et la cour. Le gouvernement fit appel à la générosité de ses sujets. Il leur fit un triste tableau de ses embarras, de ses dangers, de la pénurie du trésor, et il les invita à venir lui apporter leur vaisselle d'or et d'argent; mais l'aristocratie portugaise et les riches négocians, remarquant qu'il y avait plus d'ostentation que de réalité dans les mesures défensives, soupçonnèrent la cour de ne leur demander leur argent que pour l'emporter au Brésil. Ils restèrent sourds à l'appel du prince, enfouirent leurs richesses et attendirent les événemens.

Les Anglais avaient la promesse du régent qu'il se retirerait au Brésil dès qu'il aurait perdu tout espoir de prévenir l'envahissement de son pays. Ils ne mettaient point en doute sa bonne foi, mais ils connaissaient son caractère faible et irrésolu. Ils craignirent qu'il n'eût la force ni de fuir le péril, ni de le combattre, et qu'au moment suprême il n'aimât mieux encore subir le joug de la France que de s'arracher de sa capitale. Un grave incident vint fortifier leur soupçon. L'amiral russe Siniavin avait quitté la rade de Ténédos pendant les conférences de Tilsitt, et tourné ses voiles vers l'Océan, afin de regagner la Baltique. Il venait de passer le détroit de Gibraltar, quand il apprit la conclusion de l'alliance de Tilsitt. Il avait avec lui neuf vaisseaux de ligne, deux frégates et six mille cinq cents hommes de troupes. N'osant poursuivre sa route, de peur de tomber au milieu des croisières anglaises, il alla se réfugier dans le port de Lisbonne. On en conçut à Londres beaucoup d'inquiétude. La flotte de l'amiral Siniavin était devenue, par le cours des événemens, une force entre les mains de la France. Qui pouvait calculer l'effet que sa présence dans les eaux de Lisbonne allait produire sur les déterminations du régent? Les ministres anglais prirent leurs mesures pour toutes les éventualités. Ils envoyèrent sir Sidney Smith croiser, avec une escadre considérable, devant l'embouchure du

Tage. Le général Moor se rendait de Sicile dans la Baltique, avec un corps de dix mille hommes, pour secourir le roi de Suède, menacé par la Russie, la France et le Danemark : on lui expédia en toute hâte l'ordre de s'arrêter devant Lisbonne et de prêter main forte, le cas échéant, à sir Sidney Smith. Ils devaient, l'un et l'autre, protéger l'embarquement de la famille royale, si elle exécutait son dessein de se retirer au Brésil; dans le cas contraire, ils traiteraient le Portugal en ennemi : ils s'empareraient de tous ses bâtimens, bombarderaient ses côtes, forceraient l'entrée du Tage et y saisiraient tous les vaisseaux de guerre qui s'y trouveraient, tous, y compris ceux de l'amiral Siniavin. Ce n'est pas tout : le commodore Beresford dut occuper militairement l'île de Madère, et des ordres furent expédiés au gouvernement de l'Inde pour qu'il mît la main sur tous les comptoirs que le Portugal possédait dans cette partie du monde. Ainsi, le prince régent était dans la plus affreuse des situations. De quelque côté qu'il tournât les yeux, le péril et le joug étaient partout. Il était dévoré d'anxiétés, quand une nouvelle terrible, l'arrivée des Français dans les murs d'Abrantès, et la lettre de Junot fixèrent ses irrésolutions.

Abrantès occupe sur les deux rives du Tage une position très forte. Elle est, de ce côté, le véritable boulevard de Lisbonne. Si les Portugais avaient eu la prévoyance de l'armer et le courage de la défendre, elle eût arrêté nos colonnes harassées et donné le temps au gouvernement de mettre la capitale à l'abri d'une surprise; mais le pouvoir avait montré une incurie si profonde, et la marche des Français avait été si rapide, qu'on les croyait encore à Alcantara quand ils touchaient aux portes de la capitale. Le jour même où le prince régent recevait la lettre de Junot, un autre message lui arrivait, et celui-là lui était adressé par sir Sidney Smith; c'était le *Moniteur* du 13 novembre, qui contenait ces lignes fameuses : *Le prince régent de Portugal perd son trône. La chute de la maison de Bragance sera une nouvelle preuve que la perte de quiconque s'attache aux Anglais est inévitable.*

Le prince venait de lire sa sentence. Il n'y avait plus à balancer; il fallait fuir : mieux valait encore un trône au Brésil qu'une abdication forcée, peut-être la prison en France. L'ordre du départ fut donné. Il s'effectua le 27 novembre sous les yeux de la population éplorée. Lisbonne offrit pendant trois jours un spectacle lamentable. Le peuple était habitué à l'administration douce et apathique de ses princes. Leur indolence et leur bigotisme ne le choquaient point. Dévot lui-même et superstitieux, il y voyait un titre de plus à son amour et à ses respects. Au moment où ils sortirent du palais et se dirigèrent vers la rive qu'ils allaient quitter, la foule se pressa autour d'eux et les accompagna dans un morne silence. Tout, dans ces adieux, fut sombre et solennel. En tête du cortége royal marchait lentement la voiture de la vieille reine.

Depuis seize ans, privée de la raison, elle n'avait point quitté son palais de Mafra; mais la vue de tout ce peuple attroupé, de cette douleur universelle, ranima, pour quelques instans, les lueurs de son intelligence. De nobles pensées lui revinrent avec le sentiment des malheurs et de la honte de son pays. « Eh quoi! s'écria-t-elle avec une incroyable expression de tristesse, nous quitterions le royaume sans avoir combattu!» Puis, s'adressant à son cocher : « Pas si vite! pas si vite! disait-elle, on croirait que nous fuyons. » Après la voiture de la reine venait celle du régent. Ce prince s'avançait, le cœur déchiré et le visage couvert de larmes. Au moment où il quitta le rivage et monta sur le vaisseau qui devait l'emporter, les sanglots éclatèrent de toutes parts, et la foule attendrie répondit à ses touchans adieux par un long gémissement. Tout le personnel de la cour, la plupart des grandes familles, beaucoup de riches négocians, les ministres, les chefs des diverses administrations, la plupart des officiers supérieurs de l'armée, suivirent la fortune des princes, et l'on porte à plus de quinze mille le nombre des personnes que reçurent les vaisseaux portugais. Des vents contraires retinrent, pendant quarante heures, dans la rade et en vue de Lisbonne, le convoi royal. Enfin les voiles s'enflèrent, l'escadre gagna la haute mer, traversa la flotte anglaise, en reçut le salut d'usage qui était comme un dernier adieu et disparut. Une éclipse de soleil eut lieu le jour même où partit la famille royale. Ce phénomène mit le comble à l'émotion qui agitait tous les cœurs. Chacun, à Lisbonne, l'interpréta dans le sens de ses craintes ou de ses espérances; tous y virent une manifestation de la volonté divine.

Tandis que la famille royale fuyait sur ses vaisseaux, Junot s'avançait à grands pas. Sa position était fort compromise. Il avait à peine avec lui 1,500 hommes. Le reste venait derrière, non pas en masses serrées, mais par petits détachemens. Une partie de l'armée portugaise, environ 10,000 hommes, occupait les murs de Lisbonne. La flotte anglaise avait à bord des troupes de débarquement. Qu'on juge du danger qu'aurait couru Junot, si les Anglais et les Portugais avaient confondu leurs efforts et marché sur lui! Mais, comptant sur le prestige du drapeau français, sur l'impression d'indicible terreur qu'allait causer sa présence, il s'avança fièrement avec sa petite troupe, entra le 30 novembre dans Lisbonne, se dirigea, sans s'arrêter, sur les forts de Bélem qui dominent et défendent le port, fit pointer ses canons sur quelques bâtimens chargés d'émigrans qui n'avaient point encore quitté la rade, les força à rentrer dans le port et s'en empara. En d'autres circonstances, une telle audace eût été de la folie : dans celle-ci, ce fut un trait de génie. Le départ de la cour et des chefs de l'administration avait désorganisé tous les services, et Lisbonne, veuve de ses princes, sans gouvernement, sans police, se trouva, pendant quelques jours,

livrée aux passions cupides ou féroces de la populace. Là, comme à Naples en 1806, des bandes de brigands s'organisèrent et conçurent l'horrible dessein de forcer les prisons et de mettre la ville au pillage. Dans ce danger imminent, Junot devenait un sauveur pour les hautes classes et la bourgeoisie. Du reste, l'étonnement fut général à la vue de ses minces bataillons. L'imagination exaltée des Portugais s'était créé des types de soldats français à la taille imposante, à la figure martiale. Quand, au lieu de ces hommes d'élite, ils ne virent que des conscrits imberbes, mal vêtus, amaigris par les privations et les fatigues, ils firent sur eux-mêmes un triste retour; ils eurent honte de s'être livrés à des enfans sans avoir brûlé une amorce, et ce sentiment ne fut pas étranger à leur conduite ultérieure.

Tandis que Junot exécutait son brillant coup de main, les armées espagnoles opéraient, avec non moins de succès, dans les provinces du sud et du nord. Le général Solano pénétrait dans l'Alentejo et les Algarves, et portait son quartier-général à Sétubal, distant seulement de cinq lieues de la capitale. De son côté, le général Taranco occupait, sans rencontrer la moindre résistance, la province d'entre Minho et Duero. Il prit possession, le 15 décembre, de la ville d'Oporto.

Cependant le gros de l'armée française avait rejoint successivement le corps d'avant-garde, et bientôt Junot se trouva assez fort pour commander en maître. Il résolut de consacrer à tous les yeux, par un acte éclatant et solennel, les droits de son souverain. Un jour, c'était un dimanche, il rassembla sur la place du Roscio toutes ses troupes en grande tenue. Le peuple, attiré par ce spectacle nouveau pour lui, se pressait en foule derrière les lignes de nos soldats. A midi, une salve d'artillerie part du château des Maures : tous les yeux se tournent de ce côté, et l'on voit le drapeau aux armes du Portugal, qui flottait sur la plus haute des tours, tomber et faire place au drapeau tricolore. Ce jour-là, les Portugais comprirent qu'ils avaient échangé le joug mercantile de la Grande-Bretagne contre le joug militaire de l'empire français. La consternation fut générale. Le soir, une extrême agitation se manifesta dans la population : des groupes nombreux se formèrent, et le cri *meurent les Français!* ce cri sinistre qui, bientôt, retentira dans toute la Péninsule et armera tous les bras, se fit entendre pour la première fois. Tous les membres du gouvernement provisoire étaient réunis en ce moment chez le général Junot. Il se tourna vers eux et leur dit : *Messieurs, malheur à vous si vous osez conspirer contre l'armée de l'empereur Napoléon; vos têtes me répondront de la tranquillité du peuple!* Ces paroles remplirent de terreur tous les assistans. Le cardinal Mendoça, patriarche de Lisbonne, et, à son exemple, tous les chefs du clergé, ainsi que les personnages les plus éminens de la noblesse et de la magistrature, non-seulement reconnurent l'autorité du général français,

mais encore s'appliquèrent à calmer le peuple et lui prêchèrent la soumission.

Junot maintint provisoirement toutes les autorités portugaises que le prince régent avait instituées avant son départ, réorganisa la police, assura la tranquillité des habitans, et fit observer par ses troupes une exacte et sévère discipline. Il nomma gouverneur militaire de Lisbonne le général de Laborde, qui savait allier à une grande vigueur de caractère un esprit modéré et juste. Le matériel de l'armée avait extrêmement souffert. La plupart des fusils étaient rouillés et tordus, les attelages de l'artillerie disloqués, les chevaux hors d'état de servir, enfin les habits des soldats étaient en lambeaux; mais l'arsenal de Lisbonne, l'un des plus riches de l'Europe, regorgeait d'armes, de munitions et d'équipemens. Junot y trouva au-delà de ce qui lui était nécessaire pour remonter à neuf tous ses corps. L'armée portugaise fut dissoute; une partie des soldats fut renvoyée dans ses foyers et l'autre en France, où elle fut incorporée dans nos armées. Junot prit tous les chevaux et tous les canons, et s'en servit pour réorganiser son artillerie et sa cavalerie; il mit sur un pied de défense redoutable les forts de Bélem, la côte, ainsi que les places qui couvrent les deux rives du Tage.

La conquête du Portugal était maintenant consommée. Elle fermait aux marchandises anglaises les ports et les marchés de toute la Péninsule; elle portait au commerce de la Grande-Bretagne un dommage incalculable, et complétait la soumission de tout le midi de l'Europe aux mesures prohibitives décrétées à Berlin le 21 novembre 1806, et devenues, par les traités de Tilsitt, la loi suprême du continent. Tandis que ce grave événement s'accomplissait, la discorde éclatait dans le sein de la famille royale d'Espagne et ouvrait de nouvelles chances aux désirs ambitieux de l'empereur Napoléon.

ARMAND LEFEBVRE.

(*La suite au prochain n°.*)

DE LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

PLAN ET BUDGET D'EXPLOITATION.

Aucune entreprise coloniale dans l'histoire du monde n'est comparable à celle que la France poursuit en Afrique. Les pouvoirs parlementaires sont enfin pénétrés de cette idée, et tout annonce que la discussion prochaine aura un caractère de solennité exceptionnelle. Il est peu probable que les chambres formulent un système nouveau, ou qu'elles se prononcent exclusivement pour un de ceux qui leur sont soumis. Dans une affaire qui engage à un tel degré l'avenir du pays, la responsabilité d'un choix serait vraiment accablante. Il y a parfois de la sagesse à livrer quelque chose au hasard. On fournira sans doute à l'administration les moyens de mettre à l'essai plusieurs systèmes, après en avoir discuté les principes et les chances de succès, après les avoir modifiés de manière à ce qu'ils ne puissent pas offrir un danger sérieux.

M. le maréchal Bugeaud semble vouloir se réformer de lui-même. La dernière brochure qu'il a publiée à l'appui du projet soumis aux chambres est une atténuation notable de sa pensée primitive. Le promoteur de la colonisation militaire déclare que son système n'a rien d'exclusif; qu'il considère seulement les champs agricoles comme une ligne d'avant-garde pour les établissemens civils : ramenée à ces

termes, la proposition cesse d'être inacceptable, pourvu toutefois que l'auteur consente à démontrer, autrement que par de vagues assertions, que les colonies militaires réunissent les conditions économiques du succès (1). Les efforts de M. le général de Lamoricière pour ouvrir

(1) Dans le nombre des lettres qu'on nous a fait l'honneur de nous adresser à l'occasion de notre précédent article sur l'Algérie, il en est une qui a pour auteur un officier de l'armée d'Afrique, partisan déclaré de la colonisation militaire, et en position d'être parfaitement bien informé. Nous regrettons que l'étendue de cette lettre ne nous permette pas de la reproduire tout entière; nous considérons toutefois comme un devoir de loyauté de transcrire ici les passages qui ont le caractère d'une rectification de faits :

« ..... Vous dites que les colonies militaires de Fouka, de Mered, de Mahelma, ont échoué; vous tirez cette conclusion de ce qu'elles ont été réunies à l'administration civile. C'est là, monsieur, une erreur de fait. Le village de Fouka a bien moins réussi que les deux autres, parce que l'espèce d'hommes était moins bonne : ils sortaient de la légion étrangère. Cependant ce village est aujourd'hui hors d'affaire; il n'est pas riche, mais il subsiste. Dans la visite que M. le maréchal vient de faire, les colons civils l'ont accablé de demandes de secours, qu'il leur a accordés dans la mesure de ses moyens. Dans le village de Fouka, il n'y a eu que trois demandes; dans celui de Mahelma, deux; dans celui de Mered, aucune. Sur 66 militaires placés dans ce village, 62 y sont encore, 42 sont mariés et ont des enfans, les 20 autres ne tarderont pas à se marier. Le maréchal a constaté que plusieurs d'entre eux avaient déjà 8, 10 et 12,000 francs en mobilier agricole ou en récoltes. Plusieurs, que nous n'avions pas logés d'abord, ont construit des maisons très saines et très commodes...

« Vous attendez le succès d'un petit nombre d'entreprises bien constituées et manœuvrant avec un gros capital; eh bien! je prétends que les villages militaires seront des entreprises bien constituées et appuyées sur un gros capital, écus et bras. Supposons un village de 100 familles. L'état fait pour chacune une dépense de 3,000 francs. Total pour les 100 familles. . . . . 300,000 fr.
Leurs camarades leur donnent 1,200 journées de main-d'œuvre à 35 cent.; la plus-value est pour chaque famille d'au moins 1,500 francs. Ci pour les 100 familles. 150,000
Les bras de chacun de ces colons et de leur famille valent au moins 600 francs. 60,000
Les 9,000 colons militaires inscrits sur les registres ont en moyenne plus de 1,000 francs à eux, ce qui fait pour les 100 familles. 100,000

Total. . . . . 610,000 fr.

« Voilà effectivement 610,000 francs de capital appliqués à 1,000 hectares. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de capitalistes qui emploieront plus de capitaux sur une pareille surface?... Une seule incertitude reste dans mon esprit : c'est de savoir si les colons militaires trouveraient aisément des femmes et en nombre suffisant. Du reste, je ne m'inquiète pas de leur établissement et de leur production, puisque, dans ce moment même, nous faisons réussir, à grand' peine il est vrai, des populations très mal composées physiquement et moralement. »

Cet extrait provoquerait, ainsi que le reste de la lettre, une longue discussion : nous nous permettrons une seule remarque sur la manière dont le chiffre du capital vient d'être établi. Si l'auteur de la lettre avait eu sous les yeux, comme nous, la brochure de M. le duc d'Isly, il aurait vu, 1° que, les soldats-colons étant nourris et payés sur les 300,000 francs fournis par l'état, il n'y a pas lieu à estimer séparément la valeur de leur travail : c'est une première réduction de 60,000 francs. — 2° Le projet du maréchal,

un vaste champ à la colonisation civile, les travaux qu'il a dirigés pour éclaircir les questions épineuses qui touchent à la propriété du sol, l'émulation qu'il a excitée dans la province d'Oran, l'influence que cet exemple a exercée dans la province de Constantine, sont des services généralement appréciés. Le projet de M. le général Bedeau, formulé avec une réserve pleine de sagacité, autorise de belles espérances. Des subventions sont demandées pour les généraux qui commandent les deux provinces extrêmes; il ne peut y avoir aucun inconvénient à les accorder, puisqu'elles sont destinées à des travaux d'utilité publique, préliminaires indispensables du peuplement, quel que soit le régime qui doit prévaloir : les demandes de MM. Bedeau et de Lamoricière sont d'ailleurs tellement modestes, qu'elles seront probablement dépassées par les allocations de la chambre. Les colons interviennent à leur tour avec un système qu'ils résument en deux mots : institutions civiles. Surexcités par l'état de crise commerciale où se trouve la colonie, ils demandent avec une insistance desespérée la constitution d'une délégation régulière, les institutions municipales, l'application des lois françaises, la naturalisation prompte et facile des étrangers, une administration distincte pour chaque province. C'est le cri du malade qui souffre sans savoir où est son mal. Il serait aussi ridicule de mettre en vigueur les institutions de la métropole dans certaines localités à peine peuplées, qu'il sera impossible de les refuser dès que les habitans y seront assez nombreux. Nous désirons qu'on accorde à l'Algérie la satisfaction qu'elle demande aussitôt qu'il sera raisonnable de le faire; mais nous devons dire aux colons qu'ils s'abusent étrangement, s'ils croient obtenir, par la seule vertu de leur programme, l'argent et les bras qui leur manquent.

Nous espérons que les débats feront sortir les systèmes des vagues généralités. Une colonisation n'est qu'une affaire d'industrie sur une échelle immense. Ce qui a manqué jusqu'ici à tous les projets connus,

article 12 du compte de dépense, évalue le travail des ouvriers militaires pour leurs camarades à 600 et non pas à 1,200 journées par famille à établir : c'est donc 750 francs au lieu de 1,500 francs en main-d'œuvre; seconde réduction de 75,000 francs sur le chiffre du capital. — 3° On ne peut pas évaluer par une moyenne l'apport des colons, puisque chacun d'eux doit travailler à son compte : il est évident que ceux qui n'apporteront que peu de chose ou rien seront dans l'impuissance de se soutenir. — 4° Le maréchal prélève sur la subvention de 3,000 francs par famille une somme de 500 francs 42 cent. pour les vivres du mari et de la femme pendant dix-huit mois : c'est environ 57 cent. et demi par tête et par jour. Malgré l'économie du régime militaire, il ne nous semble pas qu'une consommation de 12 sous par jour soit une perspective bien séduisante pour les femmes appelées en Afrique. Au surplus, l'auteur de *l'Algérie et l'Opinion*, récent opuscule dans lequel la colonisation militaire est défendue avec beaucoup de verve et d'esprit, annonce un mémoire dans lequel les moyens d'établissement et d'exploitation des camps agricoles seront rigoureusement exposés. Il faut attendre cette publication pour asseoir un jugement définitif sur la vitalité des colonies militaires.

c'est précisément la minutieuse prévoyance, l'instinct de la spéculation. Quels sont les moyens offerts par chaque système pour atténuer les charges de la métropole, pour attirer les capitaux, pour retenir les bons ouvriers et constituer en Afrique une population digne du nom français? Voilà les questions qu'il faut poser et que les auteurs de systèmes doivent résoudre par les calculs les plus minutieux. Tant qu'on n'a pas de documens précis sur le mode de concession, sur le régime agricole, sur les moyens de recrutement, il est impossible d'arriver à une conviction réfléchie. Si les chambres dédaignent de descendre à ces détails de pratique, elles auront peu fait pour la colonisation effective. Nous ajouterons que la prévoyance à cet égard doit être plus sévère pour le régime civil que pour le régime militaire. La chute des camps agricoles ne serait que la ruine des idées de M. le maréchal Bugeaud, tandis qu'un revers sur le terrain de la colonisation civile serait la perte de l'Algérie. Dans la métropole, quand un spéculateur se ruine, il disparaît dans la foule sans nom; ses ouvriers cherchent leur vie ailleurs : l'abîme se referme aussitôt sur les naufragés, dont personne ne s'inquiète : les désastres d'une colonie retombent toujours à la charge du public : on ne peut pas laisser mourir sur une terre étrangère les ouvriers qu'on y a entraînés. Le plus sûr moyen de prévenir un tel malheur est de se défier des théories sans preuves; c'est de ramener, comme nous avons essayé de le faire, le problème de la colonisation aux réalités de la pratique commerciale.

I. — LE CAPITAL.

Pour mettre en valeur une terre inculte à vingt lieues de Paris, il faudrait réunir deux conditions essentielles : un fort capital, une habileté profonde en économie agricole. Or, ceux qui possèdent ces deux excellentes choses, l'argent et la science, en trouvent trop aisément l'emploi pour se lancer dans un genre d'exploitation pénible et hasardeux. Voilà pourquoi les défrichemens que le public réclame dans tous les pays ne s'accomplissent presque jamais. Lorsque l'opération doit être exécutée dans une contrée lointaine, les difficultés augmentent en proportion de la distance, du climat, des obstacles naturels, des ennemis à vaincre. Les gens riches et éclairés ferment leurs coffres-forts et restent chez eux. Les esprits aventureux, incapables d'établir un calcul de probabilités commerciales, se figurent que la fertilité d'une terre vierge doit compenser tous les désavantages économiques; ivres d'illusions, ils se mettent à l'œuvre avec des moyens insuffisans, et voilà pourquoi la plupart des colonies échouent, même lorsqu'elles eussent offert à des spéculateurs habiles les conditions de succès.

Si les Hollandais ont été souvent cités comme des maîtres en fait de

colonisation, c'est qu'ils ont eu les yeux ouverts sur ces difficultés. Leur secret est dévoilé dans un rapport fort instructif de Malouet sur l'établissement de Surinam : « Ce n'est point, dit-il, à des particuliers vagabonds et ignorans qu'on a confié le sort de la colonie naissante. » Des ingénieurs agricoles ont été envoyés sur les lieux aux frais du trésor public, avec ordre d'approprier à l'état de chaque localité un type d'établissement et un plan d'exploitation. « Cette instruction a été le premier don et la première loi imposée à chaque entrepreneur qui s'est présenté. *Conformez-vous au plan et travaillez* était la formule d'installation du concessionnaire. » Persuadés qu'il suffirait de suivre les prescriptions officielles pour que le succès commercial fût assuré, les négocians d'Amsterdam n'hésitaient pas à fournir le capital nécessaire à chaque entreprise. A leurs yeux, la clause principale du contrat était qu'on travaillât « selon les principes et la méthode ordonnées.» Souvent même le gouvernement donnait l'exemple de la confiance en faisant à des compagnies des avances qui n'étaient pour le trésor qu'un placement profitable. Située plus avantageusement peut-être que Surinam, la Guyane française avait été constituée sur un autre principe : chaque colon avait eu pleine liberté de s'y caser selon ses ressources et ses lumières. Ces deux systèmes eurent pour résultat, suivant Malouet, qu'entre Surinam et Cayenne « la différence était aussi grande qu'entre une campagne de la Touraine et un campement de Hottentots. »

Une colonie ne commence à vivre que du jour où elle a trouvé le genre d'exploitation approprié à son climat et à son état économique. Il fallait la sagacité commerciale des Hollandais pour régler préalablement ces conditions d'existence par un acte de prévoyance administrative. Ordinairement, le principe vital d'une colonie n'est découvert qu'à la longue, par les tâtonnemens et les sacrifices des particuliers, après beaucoup de mécomptes et de souffrances. Tel a été le sort des colonies intertropicales. La loi d'existence pour elles était de produire certaines denrées de luxe, le sucre, le café, le cacao, en assez grande abondance et à des prix assez bas pour que ces friandises réservées pour les princes, ou administrées à petite dose comme médicamens, entrassent dans l'alimentation ordinaire des Européens. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les Antilles françaises, rendez-vous des enfans perdus de la métropole, s'agitèrent sans pouvoir organiser la spéculation à laquelle leur existence était attachée. Les émigrans pauvres, après avoir accompli leur engagement de trois années au service d'un ancien colon qui payait leur passage, prenaient possession d'un coin de terre, et travaillaient avec tant de désordre et d'imprévoyance, que souvent ils éprouvaient les horreurs de la famine au milieu d'une nature riche et généreuse. Les hasards de la guerre firent enfin tomber dans les mains

des Français des vaisseaux espagnols chargés de nègres destinés au travail des mines. Appliqués aux cultures, ces captifs montrèrent, pour le malheur de leur race, qu'il n'était pas impossible d'obtenir ce qui avait manqué jusqu'alors, les bras à bon marché et la discipline dans les ateliers. Le mécanisme producteur étant trouvé, le capital européen se précipita de lui-même dans les îles américaines, et y multiplia les établissemens, au point d'y improviser une population nombreuse (1). L'Algérie en est encore à la première phase des tâtonnemens et des illusions : il est à craindre qu'elle n'y reste long-temps, si le gouvernement ne l'aide pas, à la manière des Hollandais, à trouver le genre d'exploitation, le régime industriel, qui doivent assurer son avenir.

Quoi qu'on fasse, une colonie n'existe définitivement que lorsqu'elle paie, ou du moins lorsqu'on est certain qu'elle pourra payer, avec les ressources de son propre sol, la totalité des dépenses qu'elle entraîne. La colonisation de l'Algérie doit donner lieu, avons-nous dit (2), à des frais exceptionnels et considérables. Or, plus un domaine a de lourdes charges à supporter, plus il est nécessaire d'en perfectionner l'exploitation, afin d'élever les produits au niveau des besoins. La première condition d'une culture riche et lucrative est un capital abondant. Ce n'est pas avec l'argent algérien, qui se paie au moins 12 pour 100, que l'on pourrait défricher l'Afrique française. Les puissances financières de la métropole n'interviendront que lorsqu'on leur aura fait voir bien clairement les chances d'un notable bénéfice. L'état aurait pu fournir à l'agriculture algérienne une subvention proportionnée à ses premiers besoins sans tirer un seul écu de ses coffres : il eût suffi d'offrir la garantie d'un minimum d'intérêt, non pas, comme l'a demandé M. Lingay, pour l'ensemble des spéculations coloniales, mais seulement pour un petit nombre d'entreprises présentées au public comme types d'exploitation et mesure de ce qu'on doit espérer. En garantissant un intérêt de 3 pour 100, et en appliquant à l'amortissement du premier fonds toute la portion des bénéfices acquis au capital, le trésor n'aurait couru aucune chance fâcheuse. Il eût été matériellement impossible qu'une exploitation bien située en Afrique, avec un personnel nombreux et choisi, une excellente direction des travaux, un capital toujours au niveau des besoins, ne donnât pas 3 pour 100 d'intérêt. La responsabi-

(1) Ébranlées aujourd'hui par l'affranchissement des noirs et la concurrence du sucre de betterave, les colonies à esclaves sentent que leur temps est passé, et elles en sont à chercher une autre loi d'existence. Au lieu de spéculer sur l'avilissement d'une partie de l'humanité, elles demandent au capital et à la science des Européens le secret d'élargir les débouchés par un nouvel abaissement des prix, et de réaliser des bénéfices assez forts pour payer convenablement des travailleurs libres. C'est une solution de ce genre qu'il faut espérer pour l'Afrique française.

(2) Voir les principes développés dans notre précédent article, exposé critique des essais et des systèmes, livraison du 1er février 1847.

lité de l'état se fût trouvée réduite chaque année en proportion de la somme amortie; les titres, remboursés, sans aucun doute, avant vingt ans, auraient été transformés en actions de jouissance au profit des capitalistes.

Cette combinaison eût été la plus simple et la plus féconde. Cinq à six fermes d'essai, au capital d'un million, n'eussent pas engagé beaucoup la responsabilité du trésor. Si l'on avait été entraîné à quelques déboursés, on les eût retrouvés par l'impôt. En retour de la garantie offerte, le gouvernement aurait stipulé les conditions reconnues nécessaires à la prospérité de l'Afrique française. Il aurait concouru avec les actionnaires au bon choix des agens, provoqué les travaux d'avenir, mis à l'essai les plus importantes cultures, au point de vue de la spéculation commerciale (1). On eût éprouvé divers modes de rémunération, afin de reconnaître le plus favorable aux ouvriers, le plus propre à les attacher au sol africain. On eût enfin groupé et façonné la population de manière à ce qu'en se multipliant, elle eût suffi aux nécessités de la défense et soulagé la métropole du poids qui l'accable. Supposons, chose impossible et aussi révoltante pour la raison que pour le sentiment national, supposons qu'il fût démontré qu'une exploitation agricole ne peut pas prospérer en Algérie, eh bien! cette triste découverte eût coûté quelques millions au budget; mais jamais acquisition n'eût été plus lucrative : on eût économisé des milliards en renonçant à la poursuite d'une chimère. Notre ferme conviction est, au contraire, que des entreprises combinées avec une parfaite intelligence des lois agronomiques et commerciales dépasseraient toutes les espérances. Or, dès qu'un succès d'argent eût été constaté, une multitude d'établissemens se seraient formés sans requérir la garantie publique, et le capital de la métropole aurait pris son cours vers l'Afrique avec un élan qu'il eût fallu peut-être maîtriser.

Nous n'insistons pas sur cette idée, n'ayant aucune espérance qu'elle soit prise en considération. La garantie d'intérêt rencontrerait probablement parmi les hommes d'état une répugnance instinctive. Ce moyen, qui donne à l'autorité une force énorme d'initiative sans déranger l'équilibre financier, n'est pas encore entré suffisamment dans les habitudes administratives, bien qu'on en ait fait heureusement l'épreuve pour provoquer la création d'une grande ligne de chemin de fer. On est bien plus frappé de l'abus qu'on en peut faire que des avantages qu'on en peut tirer. On craint de placer le trésor sous le coup d'un vague engagement, sous la menace permanente d'un remboursement éventuel, de compromettre la fortune publique au profit

(1) On a des jardins d'essai pour l'étude scientifique des plantes; pourquoi n'aurait-on pas des fermes d'essai, organisées au point de vue commercial?

d'une spéculation particulière. Les colons déjà engagés considéreraient comme une injustice que le monopole de cette garantie ne leur fût pas réservé. Enfin le système négatif du laisser-faire est entré trop profondément dans les instincts publics et les mœurs administratives pour qu'on accepte l'idée d'une intervention directe de l'état dans l'industrie coloniale, surtout au moment où tant de solliciteurs se présentent à l'autorité, réunissant déjà, assure-t-on, plus de 20 millions en capital, et promettant le salut de l'Algérie, pourvu qu'on les laisse tranquilles après leur avoir abandonné la terre.

Le secret de la réussite dans la politique commerciale n'est pas de chercher ce qu'il y a de mieux théoriquement, mais plutôt de s'en tenir à ce qui soulève le moins de difficultés dans la pratique. Ne nous aveuglant pas sur les préventions qui accueilleraient un projet basé sur la garantie effective du gouvernement, nous avons cherché un principe plus conforme au programme de la colonisation libre; nous avons ramené le problème à cette formule : trouver une combinaison agricole et coloniale qui, en intéressant le commerce de la métropole au succès de la colonie, procure à la terre algérienne l'énorme capital dont elle a besoin, aux conditions ordinaires des transactions européennes.

Pour réussir dans un genre de fabrication, quel qu'il soit, la première règle à suivre est de mesurer l'étendue des débouchés dont on dispose. Quoique cette vérité soit élémentaire, elle ne paraît pas même avoir été entrevue par la plupart des théoriciens qui ont disserté sur l'exploitation de l'Algérie. On pourrait croire, d'après leurs écrits, que l'on peut multiplier les établissemens agricoles d'une manière illimitée, sans autre considération que la fertilité de la terre; c'est une erreur qui seule suffirait pour faire avorter le meilleur projet. Coloniser l'Algérie, ce n'est pas jeter sur le sol africain des cultivateurs vivant au jour le jour de leurs récoltes comme des sauvages; c'est organiser des fabriques de produits agricoles. Or, multiplier inconsidérément ces fabriques, récolter au hasard tout ce que la terre peut donner, ce serait une faute aussi grave que si, en France, on doublait subitement le nombre des manufactures de draps, sans s'inquiéter des débouchés et du placement des marchandises. Beaucoup de personnes se figurent que les besoins de la population urbaine et de la population militaire constituent un débouché suffisant pour l'industrie des campagnes africaines; la plupart des systèmes ont même pour point de départ la nécessité de nourrir l'armée, afin qu'elle ne soit pas affamée en cas de guerre maritime. On oublie que les consommateurs militaires ne seront pas toujours, il faut l'espérer, au nombre de 100,000 hommes, et que les habitans des villes ne se priveront pas d'acheter les denrées offertes par les indigènes, s'ils y trouvent une économie. La fabrication des denrées alimentaires

ne peut être profitable que dans un pays où il se trouve une population industrielle pour acheter le superflu de la population rurale, ou bien lorsque l'on peut produire les vivres à des prix qui en assurent la vente aux étrangers. L'Algérie réunira peut-être un jour ces deux conditions; dans l'état actuel, la perspective offerte aux producteurs de grains ou de viande (1) n'est pas de nature à attirer les capitaux intelligens de la métropole.

Recherchons comment une exploitation en Afrique pourra se présenter aux capitalistes avec la chance essentielle de la prospérité, c'est-à-dire l'assurance du débouché. Toute entreprise agricole, selon nous, doit y avoir pour base : 1° la production en grand d'une marchandise d'exportation d'un placement certain, eu égard au prix de revient; 2° la production des vivres nécessaires au groupe de population créé par ladite entreprise. Nous appelons marchandises de grande exploitation le coton, la laine, le lin, la soie, le tabac, les huiles ou graines oléagineuses, les comestibles de luxe pour l'épicerie, la parfumerie, les plantes tinctoriales, les fers, les chevaux, etc., valeurs qui se traduisent immédiatement en argent, lorsqu'on les offre à un certain prix. Nous appelons denrées de consommation locale les grains, la viande, les légumes, le combustible, le fourrage pour les bestiaux, l'engrais pour les champs.

Prenons pour exemple de fabrication spéciale la culture du cotonnier, ou la production de la soie. La vente de ces produits est illimitée, lorsqu'on peut les offrir à un prix séduisant, relativement au cours ordinaire de la place. Supposons que chaque centre forme un groupe de 200 familles; c'est pour leur consommation en objets productibles sur les lieux une vente assurée d'environ 200,000 francs (2). Évaluons à 300,000 francs (3), prix de vente, le rendement des cultures commerciales : voilà donc un revenu d'un demi-million, garanti par deux débouchés également certains. Ce minimum de recettes certaines étant connu, et le bilan des dépenses probables étant établi avec une intelligente prévision, on obtiendra, par la comparaison des deux comptes, le chiffre du produit net. Or, si ce chiffre est assez fort pour garantir, non-seulement les bénéfices du capital, mais encore les frais exceptionnels du travail, de la défense, de l'assainissement du sol, l'entreprise

(1) On estime qu'un bœuf absorbe 20 kilogrammes de foin pour acquérir en poids un seul kilogramme de viande. Au prix de 7 francs le quintal métrique, qui est celui de l'Algérie, 20 kilogrammes de foin représentent 1 fr. 40 cent., ce qui porterait le revient d'un kilogramme de viande à un taux excessif. Quoique favorisée par la richesse de la végétation, l'élève du bétail pour la boucherie ne sera pas une source directe de profit. En général, ce genre d'industrie ne devient avantageux que lorsqu'il est très habilement combiné avec les diverses opérations d'un grand domaine.

(2) Qu'on veuille bien nous accorder ce fait, que nous développerons plus tard en parlant des ouvriers.

(3) C'est le produit brut, selon nos calculs, de 1,000 hectares consacrés au coton.

aura satisfait, pour sa part contributive, aux nécessités d'une bonne et solide colonisation. Il est évident que cette manière de procéder doit être appropriée, par des calculs spéciaux, aux divers genres de culture dont le pays est susceptible. Le succès de chaque industrie spéciale fera éclore vingt groupes sur le même type, de même qu'on voit en France vingt fabriques se monter à l'exemple d'une première qui a réussi. Ce mouvement créateur ne s'arrêtera dans chaque spécialité que lorsque l'avilissement du prix de la marchandise démontrera que le débouché est saturé. C'est par la multiplication naturelle de ces groupes que s'accomplira le phénomène du peuplement. Les vrais capitalistes ne mettent pas à la loterie; ils font des avances sur les affaires dont les chiffres exacts déterminent leurs convictions. Outre l'avantage de fournir des aperçus positifs, la spécialisation des cultures assure à chaque entreprise une classe spéciale de protecteurs. Il n'est pas douteux que les chefs d'industrie qui opèrent sur la soie, le lin, le coton, les fers, les essences oléagineuses, commanditeraient volontiers des entreprises destinées à multiplier la matière sur laquelle repose leur existence commerciale, si d'ailleurs le placement leur paraissait suffisamment assuré. La certitude du débouché est donc, de toutes manières, la garantie de l'opération.

Intéressé au succès des premières expériences, le gouvernement devrait y contribuer, non pas par des subventions directes, mais par un ensemble de mesures tutélaires. L'emplacement choisi par une compagnie lui serait concédé gratuitement, s'il faisait partie du domaine disponible. On mettrait autant que possible le nouveau village sous la protection d'un poste, ou bien on établirait dans le voisinage un camp agricole, si le système militaire était mis à l'essai. On faciliterait le recrutement des ouvriers et leur passage en Afrique, on multiplierait les moyens de communication; mais, en retour de ces avantages, le gouvernement dicterait le règlement le plus conforme aux nécessités de la colonisation. Pour que l'Algérie fût peuplée, il exigerait que la part du travail fût loyalement faite, dans le double intérêt des ouvriers et des exploitans eux-mêmes. Pour que l'Algérie fût défendue, il surveillerait le choix des ouvriers-colons et introduirait dans le régime industriel quelque chose de la discipline militaire. Pour que l'Algérie n'épuisât plus la France, on poserait en principe que toute entreprise en état de distribuer des dividendes doit contribuer aux frais généraux de la colonisation.

De telles clauses éclairciraient la foule des demandeurs de concessions. Serait-ce un malheur pour l'Algérie? serait-ce un malheur pour eux-mêmes? Nous ne le croyons pas (1). Les colonisateurs sans argent et

(1) On fait sonner haut le chiffre total des capitaux possédés par les solliciteurs de con-

sans expérience agronomique ne feront pas venir une gerbe de plus. Le règne des coureurs d'aventures est passé; l'agiotage est tombé dans cette langueur qui suit la fièvre. Ce qu'il faut aux propriétaires déjà établis en Algérie, c'est une colonisation sérieuse et puissante. Le premier effet d'un mouvement commercial, comme celui que nous entrevoyons, serait de doubler la valeur des terres. Un entrepreneur isolé, s'il opérait avec un capital suffisant et sur les bases qui viennent d'être indiquées, aurait les mêmes chances de succès que la plus puissante compagnie. Une autre ressource offerte aux colons déjà établis serait de se défaire avantageusement de leurs terres en les vendant à une société, ou d'entrer eux-mêmes dans une grande association, s'ils en adoptaient les statuts. Dans cette dernière hypothèse, leurs terres, bâtimens, bestiaux, matériel, seraient évalués loyalement, et chacun deviendrait actionnaire dans la proportion de son apport. Tout donne à croire que les plus clairvoyans prendraient ce parti. Ceux qui sont jaloux de ce qu'on appelle l'indépendance du propriétaire continueraient à végéter, en tâchant de produire des vivres pour l'approvisionnement des marchés voisins.

Il y a des préjugés que nous connaissons contre le régime des sociétés par actions appliqué au travail des champs, et, en effet, l'épreuve qu'on en a déjà faite en Algérie n'a pas été heureuse. Pendant les pre-

cessions. Non-seulement il faut rabattre de ces promesses, mais il faut savoir à quelles conditions ce capital se présente : il est d'une extrême importance que les chambres et le public soient éclairés à ce sujet. Si, comme il est probable, les 20 millions qui s'offrent sollicitent une étendue de territoire dont la bonne exploitation exigerait un capital trois fois plus fort, il y a pour l'Algérie un danger plutôt qu'un avantage. Par exemple, dans une brochure récemment publiée par M. de Raousset-Boulbon, l'un des principaux propriétaires de l'Algérie, on demande que la règle des concessions soit l'établissement d'une famille de métayers, avec un chétif mobilier, 4 bœufs et 15 bêtes ovines par 25 hectares. Que l'auteur établisse exactement le compte des journées de travail, le budget de la famille en dépenses et recettes, et il verra si les fruits partagés pourront faire vivre les ouvriers et payer au propriétaire la rente du capital engagé. M. de Raousset déclare qu'en vertu de son programme, un possesseur de 500 hectares, engageant 120,000 fr., réaliserait au bout de cinq ans une valeur de 400,000 francs. Il est possible qu'avec un simulacre de culture, on parvienne à reporter sur les champs le genre de spéculation qui a existé sur les propriétés urbaines, et qu'il y ait encore de grands bénéfices à réaliser pour les gens qui savent vendre et acheter à propos; mais une exploitation misérable, comme celle qu'on propose, n'enfanterait dans les champs africains qu'une sorte de sauvagerie. Il est bon de rappeler aux colons ce que Mathieu de Dombasle, d'accord avec les plus célèbres agronomes, pensait du métayage : « L'influence du bail à partage de fruits est tellement désastreuse par la nature même du contrat, que s'il était possible que cet usage s'introduisît dans les Flandres ou dans l'Alsace, il est hors de doute que les terres de ces riches provinces seraient, dans un court espace de temps, réduites, sous le rapport de la valeur vénale, au niveau des parties les plus mal cultivées du Berry ou du Poitou. » Les propriétaires algériens, et notamment M. de Raousset, qui a fait preuve de dévouement en Algérie, auront à voir s'ils veulent, par le métayage, assimiler les champs africains à ceux de la Sologne.

mières années de la conquête, on vit se former une douzaine de sociétés qui ont fourni à M. Desjobert l'occasion d'écrire quelques pages spirituelles. Ces entreprises formées à la hâte, avant que les ressources et les désavantages du pays fussent connus, dirigées, non pas par des agronomes, mais par des spéculateurs avides qui commencèrent par s'adjuger de gros traitemens avant qu'il y eût apparence de travail, échouèrent honteusement. Ce résultat prouve seulement que l'industrie coloniale n'est pas une bonne veine pour les niais et les intrigans. Oserait-on en tirer une conclusion défavorable contre des compagnies formées, comme le faisait l'ancien gouvernement hollandais, par l'alliance des noms les plus recommandables, surveillées, dans un intérêt national, par le pouvoir et par l'opinion publique? Répétera-t-on avec M. Moll : « Toutes les fois qu'une entreprise dépendra du choix des hommes, il faudra qu'elle échoue? » Nous demanderons à M. Moll quelle entreprise ne dépend pas du choix des hommes, et si une métairie de dix hectares réussirait avec un chef vicieux? Pourquoi les agens d'un domaine rural seraient-ils moins probes que ceux des ateliers? Un village algérien demanderait une administration moins nombreuse, une comptabilité moins compliquée que la plupart des grandes manufactures. Un ordonnateur général, un comptable, un agronome chef des cultures, deux contre-maîtres, un sous-officier vétéran pour commander la milice, un prêtre maître d'école, un médecin, en tout huit personnes constitueraient un personnel en rapport avec tous les besoins d'une petite colonie de mille à douze cents ames. A une époque où l'encombrement des carrières devient un fléau pour les familles, on bénirait l'Algérie, si elle ouvrait des perspectives nouvelles à la jeunesse intelligente et laborieuse, si quelques années passées en Afrique devenaient, pour ainsi dire, le stage des élèves formés dans les fermes-modèles et les écoles industrielles.

On va renouveler une objection à laquelle s'attachent les partisans du système militaire : « Le point capital, dira-t-on, est la rapidité de l'opération. Il faut se hâter d'introduire une population compacte, afin de mettre le sol en état de défense. Quand la sécurité sera établie, on s'occupera des intérêts commerciaux. » Eh bien! nous le déclarons avec une conviction profonde, cette manière de raisonner est directement contraire au but qu'on veut atteindre. Nous aussi, nous sentons vivement qu'il y a urgence absolue d'opposer une masse résistante à la population arabe, et de soulager la France du glorieux fardeau sous lequel elle succomberait à la longue, et c'est précisément parce que nous reconnaissons qu'il faut aller vite, que nous recherchons avec tant de sollicitude tout ce qui pourrait favoriser la spéculation. Vous voulez peupler rapidement un pays, ne vous occupez pas d'y implanter des habitans : créez dans ce pays des intérêts, et les hommes viendront

d'eux-mêmes. Oui, il faut aller vite; mais le vrai moyen, c'est de donner l'exemple d'un succès commercial également attrayant pour les capitalistes et les ouvriers. On aura beau faire, le peuplement effectif et durable restera subordonné aux progrès du commerce. Quel que soit le système qu'on adopte, il faudra subir plusieurs années d'épreuve avant de réduire les dépenses militaires. Une population introduite à grands frais, si bien aguerrie qu'elle soit, dépérira en dix ans, si son installation recèle un vice économique; si, par exemple, disséminée sur un sol découpé en parcelles, elle ne peut ou ne sait pas distribuer ses travaux en vue des débouchés possibles. Au contraire, dix ans suffiraient pour que cent villages s'organisassent sur un type florissant. On irait vite si, par le concours d'un heureux climat, d'un riche capital, d'une savante exploitation, on parvenait à livrer les productions naturelles à l'Afrique à des prix qui en assurassent le placement sur les marchés européens. Ce résultat, nous l'entrevoyons pour le coton, et, comme la production du monde entier est inférieure de 15 millions de kilogrammes aux demandes de la fabrique, il y aurait, à notre compte, du travail pour 50,000 ames, rien que pour combler ce déficit. Sur 856 millions d'achats faits par la France en 1845, il y a pour 452 millions de marchandises que l'ex-régence pourrait fournir (1), en la supposant habilement exploitée : un tel mouvement commercial conduirait naturellement en Algérie au moins 1,200,000 ames. Qu'on ne nous accuse donc pas de méconnaître la nécessité d'un peuplement rapide et d'être indifférent aux soins de la défense. C'est, au contraire, parce que nous en faisons notre préoccupation principale, que nous excluons tous les systèmes qui condamnent les émigrans à une existence souffreteuse. Pour une multitude misérable, il n'y a pas d'expansion

(1) Tels sont, en nombres ronds, les chiffres fournis par les derniers documens :

Cotons	108 millions.	Report	399 millions.
Soie	64	Fonte brute	8
Laines	49	Lin	7
Graines oléagineuses	45	Fruits	7
Peaux brutes	30	Suifs	5
Tabac en feuilles	28	Riz	5
Huile d'olive	22	Sparterie	8
Indigo	21	Chanvre	4
Céréales	15	Cochenille	4
Chevaux	9	Fromage	3
Bestiaux	8	Beurre	2
Total	399 millions.	Total	452 millions.

Les pays dont nous tirons ces marchandises ne nous achètent pas, en général, pour une somme correspondante. Ainsi, les États-Unis, dont nous avons reçu en 1845 pour 102 millions de coton, 25 millions de tabac, et 13 millions d'autres objets, ne nous ont demandé en total que pour 96 millions de nos produits.

possible, et elle ne se défendra que mollement, malgré son origine guerrière. Au contraire, dix années d'heureuse exploitation grouperont sur le sol une population respectable, et des comptoirs florissans aviseront bien aux moyens de se protéger.

En effet, tout ce qu'il y a de bon et de sympathique dans le système des colonies militaires pourrait être combiné avec une puissante direction commerciale. Au point de vue de l'économie politique, la sécurité est une valeur qui augmente le profit des entreprises : il n'est donc pas contraire à l'équité de mettre un prix à cet avantage. On pourrait imposer à chaque compagnie l'obligation de contribuer à la sécurité du pays par un service effectif et par un impôt en argent. La partie virile de la population ouvrière serait organisée en milice, sous le commandement d'un officier choisi par le gouvernement. Des exercices et des revues périodiques entretiendraient les habitudes militaires. Chaque famille devrait fournir un homme de garde tous les vingt jours : cet homme, étant payé pour sa journée de garde comme pour une journée de travail agricole, verrait dans ce service un délassement plutôt qu'une obligation onéreuse. L'impôt en argent, versé au trésor, servirait à la solde d'une gendarmerie locale, ou serait appliqué aux dépenses de l'armée active, si la sécurité était suffisamment garantie par un poste voisin. Les colons paieraient ainsi de leur argent et de leur personne. Cette double cotisation, proportionnée au capital engagé dans l'entreprise, n'aurait rien d'excessif. Dans le village que nous montrerons bientôt pour type, avec 200 familles, on aurait, par jour, dix miliciens à 2 francs 50 cent., et autant de gendarmes à 4 francs, lesquels coûteraient, en total, environ 24,000 francs par an. A la première alerte donnée par les hommes de garde, un tel village réunirait plus de 200 fusils. Il nous semble que 200 hommes robustes et intéressés à la conservation du domaine, d'ailleurs bien exercés, bien retranchés, comptant parmi eux beaucoup d'anciens soldats de l'armée d'Afrique, qui seraient admis de préférence, constitueraient une résistance, sinon égale aux camps agricoles, au moins suffisante pour se défendre en attendant l'arrivée des corps mobiles. Chaque nouveau centre industriel, augmentant la partie civile et militaire de la population, autoriserait une réduction notable des dépenses coloniales. Pour ne citer qu'un exemple, le placement des 15 millions de kilogrammes que réclament les fabriques de coton enfanterait naturellement 5,000 soldats-laboureurs, et permettrait de retrancher 4 à 5 millions au budget de l'Algérie. Que le succès commercial se généralise, les villages, s'échelonnant d'eux-mêmes sur le sol et se soutenant les uns les autres, auront bientôt assez de vitalité et de ressources pour se protéger. Nous avons toujours regretté qu'on ait pris l'habitude d'opposer dans la discussion le principe civil au principe militaire, comme si les

deux élémens étaient inconciliables. L'antagonisme existe moins dans les choses que dans les mots. L'industriel serait dévoré par l'Arabe, s'il ne se montrait pas tant soit peu soldat, et, si le soldat ne devient pas industriel, il sera dévoré par la misère. M. le maréchal Bugeaud a été dans le vrai le jour où il a dit : « La colonisation civile, si elle est prévoyante, deviendra très militaire, de même que la colonisation militaire deviendra inévitablement civile. »

II. — LE TRAVAIL.

Toutes les difficultés qui s'opposent à la colonisation de l'Algérie se résument en une seule : insuffisance des bras. Voulez-vous estimer la portée réelle d'un système, examinez, en vous plaçant au point de vue du salarié, quelles sont les chances qu'offre ce système pour réunir les ouvriers nécessaires à une bonne exploitation. Toute entreprise qui ne s'assurera pas le concours des travailleurs par des avantages exceptionnels et solidement garantis échouera. Si des échecs multipliés découragent la classe agricole, le peuplement sera si long et si pénible, que la métropole à son tour perdra patience. Pour tout dire en un mot, les ouvriers sont, en Afrique, les maîtres de la situation. Il faut compter avec eux. En parlant ainsi, nous exprimons une conviction profonde, confirmée par les études et les informations de chaque jour.

La difficulté de recruter les travailleurs en nombre suffisant s'est présentée à l'origine de toutes les colonies. Dans les Antilles, le problème a été résolu brutalement par l'introduction de l'esclavage. Si l'on a généralisé l'emploi des noirs, ce n'est pas que la race blanche soit incapable de supporter les ardeurs tropicales, comme les planteurs ont fini par se le persuader. Les opérations les plus pénibles, le défrichement et la mise en valeur, ont été accomplies par les Européens; mais, comme chacun d'eux arrivait avec des illusions extravagantes, avec un désir fiévreux de richesse, la spéculation resta long-temps désordonnée et improductive. A défaut de salariés libres, on ne parvint à régulariser les travaux d'ensemble qu'en introduisant des troupeaux d'esclaves. Grace au ciel, l'esclavage a fait son temps. Un autre moyen souvent mis à l'essai par les peuples colonisateurs est d'organiser le travail au moyen des indigènes; mais ce régime n'est applicable qu'au sein d'une population débile, maniable et incapable de résistance : telles étaient les peuplades sauvages apprivoisées par les jésuites dans les missions de l'Amérique du Sud; tels sont les lâches Asiatiques exploités aujourd'hui par les Anglais et les Hollandais. Nous ne repoussons pas l'emploi des indigènes en Algérie; nous croyons au contraire qu'ils sont appelés à rendre de grands services comme auxiliaires, et qu'il sera d'une bonne politique de les utiliser autant que possible. Néanmoins chercher dans les races

africaines les instrumens principaux d'une colonisation lucrative, c'est s'abuser étrangement. Si la production de quelques denrées précieuses était organisée en Algérie, il suffirait de protéger, de surexciter cette industrie locale, d'établir un large courant d'échanges entre la colonie et la métropole, et de s'en réserver les profits au moyen des impôts, à l'exemple de ce qui a été fait dans l'Hindoustan et à Java. Mais comment organiser le monopole commercial où le commerce n'existe pas? Nous n'avons trouvé, nous, qu'une population pauvre et belliqueuse, faisant de la sobriété son luxe principal, peu portée au travail, trop attachée à ses traditions routinières pour adopter des procédés plus féconds, trop irritable pour qu'il soit prudent de multiplier ses charges. Essayer l'exploitation directe du sol en commandant le travail aux musulmans africains, ou l'exploitation indirecte en absorbant par l'impôt le principal de leurs revenus, sont deux combinaisons aussi impraticables que déloyales. Le concours des indigènes se réduira à la coopération molle et capricieuse des mercenaires de la basse classe. Il y a, en Algérie comme partout, des journaliers qui vivent misérablement dans leurs tribus, et qui ne refusent pas leurs bras dès qu'on fait briller une pièce d'argent à leurs yeux. On peut les employer aux manœuvres qui exigent plus de force que d'adresse, comme les défrichemens, les terrassemens, les charrois, la grosse bâtisse (1). Nous indiquerons plus spécialement le parti qu'on en peut tirer.

Le peuplement par le partage du sol, à la manière antique, entre les citoyens pauvres, est un autre moyen sur lequel plusieurs projets ont été bâtis. Il est assez naturel de supposer que, pour peupler une contrée nouvelle, il suffit d'offrir l'appât de la propriété à des hommes qui ne possèdent rien dans leur pays. Cependant l'expérience a été rarement favorable à ce système. Il serait dérisoire d'offrir de la terre à l'ouvrier qui n'apporte que ses bras, sans y joindre un capital d'exploitation. Or, quelle que soit la libéralité du gouvernement métropolitain, il est impossible d'élever ce capital au taux nécessaire pour combler tous les frais, tous les mécomptes d'un premier établissement. Les sacrifices que l'autorité civile a faits pour établir les colons pauvres ne les a point préservés de la misère. Les derniers rapports sur la province de Constantine confirment ce que nous avaient appris les essais de la province d'Alger. Trois villages créés dans la banlieue de Phi-

(1) Voici l'opinion de M. Brunet, capitaine d'artillerie, qui a eu occasion d'employer les indigènes dans les travaux qu'il a dirigés en Afrique : « Ces masses indigènes opéraient avec assez de désordre, travaillaient peu, et étaient trop payées. Un assez grand nombre de Marocains sont employés dans la province d'Oran. Ces hommes gagnent beaucoup, ne dépensent presque rien, et emportent l'argent dans leur pays. On doit chercher à remplacer ces étrangers par des ouvriers européens qui restent sur le sol. » Nous avons puisé des renseignemens très utiles dans le travail de M. le capitaine Brunet, qui vient d'être publié sous ce titre : *La Question algérienne*, 1 vol. in-8°; chez Dumaine.

lippeville, suivant le mode des petites concessions, ont peu de bien-être, quoique la proximité de la ville offre des ressources aux habitans. Aussi M. le général Bedeau déclara-t-il que des essais de colonisation en tous genres peuvent être faits, « à l'exception d'un seul, celui des pauvres, qui paraît très onéreux pour l'état en raison des dépenses de première mise et de la faiblesse des résultats obtenus. » On nous répète que le sort offert aux prolétaires dans les villages algériens sera toujours préférable à leur condition habituelle. Cela peut être; néanmoins l'assurance d'une médiocrité laborieuse n'est pas suffisante pour développer un peuple nouveau. L'émigrant apporte sur le sol étranger une ambition qu'il n'avait pas dans son pays; son exil volontaire est un temps d'épreuve qu'il consent à subir, non pas seulement pour échapper à la pauvreté, mais pour réaliser l'espoir d'un prompt retour ou l'illusion d'une vie calme et heureuse dans sa patrie d'adoption. A mesure que ces rêves s'évanouissent, il se manifeste dans la colonie un découragement qui comprime l'essor de la population. Qu'on établisse le budget d'un petit propriétaire de 10 hectares en Algérie. Obligé de cultiver spécialement les céréales, parce que la première loi est de nourrir sa famille, parce qu'il n'a sans doute pas les avances et le talent requis pour varier les cultures, parce que les débouchés lui manqueraient peut-être, il n'obtiendra pas, par la vente de son excédant, l'argent nécessaire pour les dépenses forcées du ménage. Dans son mémoire sur la province d'Oran, M. de Martimprey établit que chaque laboureur, ensemençant 8 hectares pour nourrir la population civile et militaire du triangle, obtiendra un excédant de 20 quintaux de blé et de 20 quintaux d'orge; nous élèverons ce dernier chiffre à 30 pour plus d'exactitude. A raison de 25 francs le quintal pour le froment et de 8 francs pour l'orge, le laboureur réalisera environ 740 fr., sur lesquels il y aura à déduire les déboursés comme outillage, fumier, charrois, etc., soit environ 140 francs. A ce compte, une famille de cinq personnes aura, avec le blé pour son pain, une somme de 600 fr. Soyons généreux; doublons cette valeur pour le produit des autres 8 hectares de seconde qualité, et on aura 1,200 francs, applicables à toutes les dépenses d'un ménage, telles que logement, viande, boisson, vêtemens, ameublement, combustible, soins hygiéniques et médicaux. Si le triangle devait être morcelé en petits lots, de manière à exclure le travail d'ensemble, cette perspective serait-elle bien attrayante pour les colons? On dira que la culture du blé n'occupe pas toute l'année du laboureur, et que les journées disponibles seront louées avantageusement au riche propriétaire : c'est encore une illusion. Les époques où le pauvre pourrait être appelé sur un grand domaine sont précisément celles où sa présence est absolument nécessaire sur son propre champ; quand il deviendra libre, le grand propriétaire, loin d'appeler des auxi-

liaires, éprouvera lui-même l'embarras d'utiliser tout son monde. Nous n'épuiserons pas tous les argumens qu'il serait facile de produire pour démontrer que la petite culture, l'émiettement du sol, dont les inconvéniens sont compensés par quelques avantages dans les régions très peuplées, sont impuissans pour attirer une population laborieuse dans un désert.

Nous connaissons des personnes qui tranchent les difficultés de ce genre en disant qu'il ne faut pas se préoccuper des moyens de recruter, de retenir les ouvriers en Afrique; que les travaux s'y régleront naturellement, comme dans la métropole, par la libre pondération de l'offre et de la demande. Ceux qui raisonnent ainsi oublient que dans le monde européen l'industrie est basée sur la préexistence d'un prolétariat surabondant; qu'on ne se demande presque jamais si le salaire qu'une entreprise peut fournir est suffisant pour l'homme de peine, parce qu'on sait qu'on trouvera toujours des affamés, trop heureux d'accepter le peu qu'on leur offre. Mais, à cet égard, il y a une différence radicale entre une société vieillie et une colonie naissante. Nous ne connaissons que trois modes de mise en culture, quand le propriétaire n'exploite pas par lui-même : le fermage, le métayage et le salaire librement débattu. Les deux premiers moyens ne feraient que déplacer la difficulté, car, à moins d'émietter le sol en parcelles, ce qui généraliserait les inconvéniens de la petite culture, les bras manqueraient au fermier ou au métayer comme au possesseur de fonds. La culture à moitié fruit, système funeste et généralement condamné par les agronomes, parce qu'il est la négation de tout progrès, est d'une application difficile dans un pays qui n'est pas encore mis en valeur. Il y a toutefois un mode de partage praticable avec les indigènes, et dont on espère de bons résultats dans la province de Constantine. Les *khammas,* classe de laboureurs auxquels on fournit la subsistance et tous les élémens du travail, se contentent du cinquième des produits pour leur part de bénéfice. « Le khammas, dit M. Warnier dans une de ses remarquables études, accepterait de construire cinq maisons, à la condition que l'une d'elles deviendrait sa propriété; il planterait cinq arbres, s'il s'était assuré de récolter les fruits de l'un d'eux; il défricherait cinq hectares, si le cinquième devait lui appartenir; il creuserait un canal d'irrigation, si une part de l'eau détournée par ses bras devait aussi féconder sa terre. » Souples et pacifiques, ces métayers au cinquième seront d'un grand secours pour les travaux de premier établissement; mais on ne sait pas encore jusqu'à quel point leur coopération, en se généralisant, deviendrait lucrative. Reste enfin le salariat ou convention libre et sans contrôle entre deux individus, l'un capitaliste, l'autre vendant ses bras. La fiction sur laquelle le salariat repose, le balancement de l'offre et de la demande, n'est admissible qu'au sein d'une population nombreuse :

elle suppose que l'ouvrier est garanti par la concurrence des maîtres, comme les maîtres par la concurrence que se font les ouvriers. Tel homme qui consent à guider la charrue dans son village pour 2 francs par jour sait du moins ce que représente cette somme, et a la ressource de quitter son maître, s'il est mécontent de lui. Une colonie à peine éclose offre un milieu bien différent. L'ouvrier sait-il si la somme qu'on lui promet correspond aux nécessités de la vie? Isolé dans un pays sans communications, que deviendra-t-il si son maître ne remplit pas ses engagemens, si l'entreprise échoue? Un salaire élevé en apparence, en supposant que les propriétaires algériens pussent l'offrir, attirera quelques prolétaires déclassés et sans ressources; mais il ne déterminera pas un mouvement normal d'émigration. Ce qu'il faut pour coloniser, ce sont des familles, et le chef de famille qui consent à s'expatrier exige des avantages évidens et solidement garantis.

Notre but, en exposant toutes ces difficultés, est de montrer par quel chemin nous avons été conduit à proposer une sorte de charte industrielle applicable à l'Algérie. Il a été démontré pour nous qu'un bon plan d'exploitation, uni à un bon règlement de travail, était absolument nécessaire pour équilibrer les droits du capitaliste et de l'ouvrier, et assurer la continuité de l'œuvre en intéressant les familles laborieuses au succès; il nous a semblé que de grandes compagnies, opérant, comme celles qui ont fondé les chemins de fer, sous le contrôle du gouvernement et de l'opinion publique, pouvaient seules réaliser ces diverses conditions, du moins au début de la colonie. Ce n'est pas une association que nous proposons, car tout contrat social suppose égalité de droits entre les engagés : nous ne spéculons pas sur les économies de la vie commune. La liberté de l'industrie (pourvu que ce ne soit pas cette liberté menteuse qui consacre la tyrannie du coffre-fort), la liberté du citoyen, le libre essor de ses facultés dans le sanctuaire de la famille, sont des principes qu'il ne faut pas plus sacrifier en Afrique qu'en France. Dans notre conception, l'ouvrier doit rester aussi libre envers la compagnie que la compagnie envers l'ouvrier. Chaque famille vivra isolément, selon son caprice et ses moyens, sous la responsabilité de sa conduite. Nous tenons même à conserver, comme formule de cette liberté, le salariat pur et simple : la seule modification à introduire dans le but d'assurer le concours sincère et durable des travailleurs est de pondérer la rémunération de manière à ce qu'elle représente une existence abondante et facile pour le présent, et la perspective d'un avantage pour l'avenir. En conséquence, nous décomposons la solde en deux parts : 1° un salaire fixe, à la journée ou à la tâche, tarifé en proportion du prix des objets de consommation, clause impraticable dans l'industrie européenne, mais qui, au contraire, deviendra en Afrique une source de bénéfices, ainsi que nous le démon-

trerons bientôt; 2° salaire éventuel, ou, si l'on veut, gratification accordée annuellement, afin que le travailleur ait un intérêt à faire de l'Afrique sa seconde patrie. Au premier coup d'œil, nous en conviendrons, un tel programme ressemble aux rêveries d'un utopiste, et cependant le mode que nous indiquons n'est pas autre chose au fond que ce qui se pratique dans les deux tiers des fermes françaises. Le propriétaire ne décompose-t-il pas en deux parts le salaire qu'il offre à l'ouvrier des champs? Il donne, comme nous, un minimum pour l'essentiel de la vie, c'est-à-dire la nourriture et le logement; comme nous, il y ajoute une rémunération annuelle en argent, qui est pour le pauvre le seul moyen d'épargne, la seule chance d'affranchissement. Il y a pourtant une innovation dans notre programme, et nous allons dire en quoi elle consiste. Le propriétaire européen, qui nourrit ses garçons de charrue avec les produits de sa terre, leur réserve les alimens grossiers et économise sur les rations. Nous voulons, nous, que l'homme dont la sueur coulera dans les champs africains ait les moyens de réparer amplement ses forces par une nourriture abondante et de premier choix. En Europe, le maître ou le fermier qui ajoute à l'entretien des gages en argent les réduit autant que le permet la concurrence des bras; en Algérie, il est juste et nécessaire que le bénéfice des cultivateurs ait pour mesure le succès des entreprises. Nous allons démontrer maintenant que notre combinaison repose sur un mécanisme des plus simples, et que la réalisation en serait plus profitable encore aux capitalistes qu'aux ouvriers (1).

La valeur du salaire quotidien n'est que relative : le chiffre débattu entre le maître et son employé n'est qu'une mesure de convention, un moyen de proportionner la rémunération au service. C'est la puissance réelle du signe monétaire qu'on doit examiner. Or, pour que l'offre faite au cultivateur français le détermine à passer en Afrique, il faut qu'elle réunisse à ses yeux les avantages suivans : 1° assurance que le prix du travail, en rapport constant avec celui des denrées, suffira largement à la satisfaction des besoins essentiels; 2° certitude que sa femme et ses enfans seront également occupés, de sorte que l'accroissement de sa famille ne soit pas, comme en Europe, un fléau pour lui; 3° perspective d'un excédant de recette, dont l'accumulation lui permettra d'acheter une petite propriété dans le pays, s'il s'y trouve bien, ou de

(1) Nous venons d'apprendre avec la plus vive satisfaction qu'une des plus grandes entreprises industrielles de l'Europe, l'exploitation des mines de zinc de la Vieille-Montagne, repose sur les bases que nous indiquons. Les ouvriers ont droit à une gratification proportionnée aux services qu'ils ont rendus, et, sans prendre un intérêt direct à la vente des vivres, l'administration favorise et surveille des cantines où les ouvriers achètent leur nourriture aux conditions les plus favorables. Loin de réduire les profits du capital, cette combinaison, dont l'honneur revient à M. Charles de Brouckère, a élevé le cours des actions de 1,000 francs, taux d'émission, à plus de 6,000 francs.

revenir en France pour y vivre au moyen de ses épargnes; 4° enfin, pour condition suprême, surveillance tutélaire du gouvernement, qui garantisse la loyale exécution du contrat.

Le premier fait à établir dans une entreprise bien ordonnée est donc l'équilibre des salaires et des objets de consommation. Dans l'état présent de l'Algérie, le prix de la main-d'œuvre est en moyenne le double de ce qu'il est en France, et les prétentions de l'ouvrier s'élèvent naturellement à mesure qu'on l'éloigne des centres de population, où sa sécurité est plus grande. Le salaire de l'Européen varie, selon les lieux et la nature des services, de 2 à 5 francs par jour. Les maçons et les charpentiers demandent jusqu'à 6 francs pour s'aventurer en pleine campagne. Même à ces prix, que les colons trouvent excessifs, on ne réunirait pas les bras nécessaires pour développer la spéculation agricole sur une large échelle. C'est que, dans un pays où la production et le commerce ne sont pas régularisés, où mille incidens influent sur le prix des marchandises, l'ouvrier ne sait pas ce qu'il fait en vendant son travail : un salaire, élevé en apparence, le laissera peut-être au dépourvu. « Une comparaison entre le prix de la vie à Alger et celui de nos villes de France échappe à tous nos calculs, dit M. Genty de Bussy. Ce serait au mois de mai celui de la Bretagne, ce serait au mois de septembre celui de Paris, encore pourrait-il changer vingt fois dans l'intervalle. » Une grande compagnie peut corriger ces fluctuations, en appropriant à une société libre le principe sur lequel reposent les industries coloniales. Dans les pays anciens, dont la population est forte relativement à leur étendue, les propriétaires du sol, ayant le monopole de la vente des vivres, s'arrangent pour les faire payer aussi cher que possible aux industriels et aux rentiers. Il n'en est pas de même dans les pays nouvellement exploités et dont la population est très faible encore. Là chacun possède assez de terre pour obtenir les alimens dont il a besoin : la production des vivres, ne pouvant pas constituer un monopole lucratif, tente rarement les spéculateurs. On ne s'y adonne spécialement que dans certaines contrées où elle peut être pratiquée sur une échelle immense et avec des chances de succès vraiment phénoménales, comme dans la région centrale de l'Union américaine. Chaque fois, au contraire, que le climat le permet, le but principal de la spéculation agricole est la vente d'une marchandise de haut commerce, telle que le sucre, le café, le coton, les épices; la culture des denrées alimentaires, réduite aux besoins intérieurs du domaine, devient un accessoire dans l'exploitation. C'est au moyen de cette combinaison, et non pas par le fait même de l'esclavage (1), que le planteur obtient la possibilité

(1) Il est démontré que l'esclavage coûte aussi cher que le travail libre, seulement la possession de l'esclave assure au maître la continuité du travail.

de vendre à bas prix. Le nègre de la Louisiane ou de la Géorgie fait quatre repas dont deux avec de la viande. Ce régime surabondant développe une telle puissance de travail, que les Antilles, où l'ouvrier noir est fort mal nourri, ne peuvent plus soutenir la concurrence de l'Amérique du Nord, pour les produits qui exigent beaucoup de main-d'œuvre, comme le coton. N'est-il pas évident que, si le planteur américain était obligé d'acheter au marché les rations qu'il donne aux cultivateurs, il arriverait à payer des salaires plus considérables que ceux des pays les plus riches de l'Europe? Mais, comme le domaine est très étendu, comme il suffit d'une moitié plantée en cannes ou en cotonniers pour enrichir le propriétaire, il reste des champs, des jardins, des pâturages, où les récoltes, où la multiplication du bétail et de la volaille, où les fruits, les légumes, les œufs, le beurre, ne coûtent que quelques journées de travail; de cette façon, la soupe au lard du déjeuner, la viande fraîche du dîner, le pudding, les gâteaux de maïs, ne représentent en réalité qu'un très faible salaire. Eh bien! l'Algérie offre aux spéculateurs, comme l'Amérique du Nord, des terres vastes et fécondes qui ne coûtent que les frais de la mise en culture. Le pain et la viande, produits pour l'habitation et consommés sur place, y reviendraient certainement à très bas prix. Dès qu'une entreprise peut nourrir ses ouvriers parfaitement et à très bas prix, il n'y a plus à craindre qu'elle soit écrasée par le taux des salaires. Voilà le principe : passons à l'application.

Si la compagnie offrait la nourriture à ses employés, ainsi que cela se pratique dans nos campagnes, il y aurait à craindre que le cultivateur fût mal nourri : la cupidité des actionnaires, l'infidélité des agens, un système d'économie mal entendu, donneraient lieu tôt ou tard à des contestations funestes. En second lieu, une nourriture uniforme offerte à tous les habitans de la ferme serait un mode de rémunération peu équitable; à ce compte, les bouches inutiles seraient autant payées que les hommes sobres et laborieux. Il faut, avons-nous dit, que l'ouvrier soit aussi libre dans les provinces algériennes que dans les départemens français. Il faut qu'il puisse se nourrir, se loger, se vêtir bien ou mal, selon sa fantaisie ou sa bourse. La règle à introduire se résume dans l'offre d'un salaire quotidien représentant pour l'ouvrier le pain et la viande d'excellente qualité, les alimens secondaires, le combustible, un logement sain avec un fonds de mobilier dans les bâtimens de la ferme, plus un léger excédant pour le vêtement et les besoins divers. Pour cela, il suffit qu'une compagnie, possédant les logemens et fabriquant les denrées, les livre, sur place, à des prix proportionnés loyalement à la puissance des salaires. Il est bien entendu que l'ouvrier ne sera pas privé du bénéfice de la concurrence, et que si des marchands, attirés par un grand centre de population, viennent ouvrir boutique à côté des comptoirs de la compagnie, le consommateur res-

tera libre de leur donner la préférence. Avec la clause d'une gratification proportionnelle, il n'y a pas à craindre que la vente des vivres devienne un monopole au moyen duquel la compagnie pourrait asservir ses employés, puisque ceux-ci, étant intéressés dans l'entreprise, reparaîtront en qualité de producteurs pour prendre part au bénéfice qu'on aura fait sur eux-mêmes comme consommateurs. Si, par exemple, la société bénéficie de 50 cent. sur un kilog. de viande vendu 1 franc, l'acquéreur participera au gain dans la proportion de 20 cent., ce qui réduira le prix vénal de 20 pour 100.

Un mécanisme auquel on n'est pas accoutumé paraît toujours trop compliqué au premier coup d'œil. On nous a dit qu'une telle combinaison, entraînant à des détails infinis, offrirait trop de facilité à la fraude. Il n'est pas d'exploitation agricole qui ne donne lieu à une surveillance, à une comptabilité aussi minutieuses que difficiles. Dans un village algérien, la vente sur place à un seul marchand qui entrerait dans les vues de la compagnie simplifierait beaucoup les détails. D'ailleurs, le mécanisme que nous indiquons a aujourd'hui un précédent très remarquable, dont le succès a fait sensation dans la grande industrie. Un homme de cœur, pour qui l'amélioration du sort des ouvriers n'est pas une vaine formule, M. Léon Talabot, vient d'augmenter le salaire des nombreux ouvriers qu'il emploie dans ses forges du Tarn, non pas en leur donnant un peu plus d'argent, mais en leur fournissant les moyens de se nourrir beaucoup mieux et à bien moindres frais; c'est en tenant des bestiaux dans les terres dépendantes de l'usine, en achetant aux conditions les plus favorables divers objets de consommation, et en revendant le tout en détail, à prix coûtant, de telle sorte que l'ouvrier profite de tout ce qu'ajoutent au prix des denrées l'impôt, l'usure, les transports, le brocantage du petit commerce. Plus fort, plus content, parce qu'il est mieux nourri, et en réalité mieux payé, l'ouvrier compense déjà, par la vigueur qu'il apporte au travail, les sacrifices qu'il a fallu faire pour améliorer son sort. Il est bien évident que l'heureuse inspiration de M. Talabot n'a pu être réalisée que dans un pays qui renferme, comme l'Algérie, des terres inexploitées, et qu'elle ne serait pas praticable aujourd'hui dans les départemens riches où la propriété foncière a acquis une énorme valeur (1).

Avec une telle combinaison, le taux nominal des salaires deviendrait assez indifférent, puisque la valeur réelle en serait assurée pour le présent et augmentée par les éventualités de l'avenir. Il serait bon de s'ar-

(1) M. le marquis de Vogué vient de déclarer au congrès agricole qu'il a fondé une boucherie pour procurer aux ouvriers de ses forges une nourriture saine et copieuse au plus bas prix possible, et que ce régime avait communiqué à la population ouvrière une santé et une vigueur qui tournaient au profit de la manufacture elle-même. On ne saurait donner trop de publicité à ces nobles exemples : ils sont l'espoir de l'avenir.

rêter à un chiffre normal en rapport avec le prix moyen des objets de consommation, soit, par exemple, 2 francs 50 cent. pour la journée du manœuvre : ce chiffre, divisible par cinquième (1), pourrait être augmenté ou réduit selon la capacité ou les services rendus par chacun. Ainsi un bon semeur, un bouvier soigneux, un horticulteur exercé, pourraient obtenir par exception un ou plusieurs cinquièmes en plus, et voir leur salaire quotidien élevé à 3 ou 4 francs. La journée d'une femme serait de trois ou quatre cinquièmes, 1 franc 50 cent., ou 2 fr.; l'enfant, pendant l'âge où une partie de son temps serait passée à l'école, recevrait 50 centimes; depuis l'adolescence jusqu'à l'âge adulte, il pourrait obtenir le double. Nous réduirions à neuf heures de travail la journée, qui est de douze heures dans les ateliers de l'Europe. Nous avons calculé, d'après ces bases, que la famille du simple manœuvre, fournissant 300 journées d'homme, 300 journées de femme, et de 400 à 600 journées d'enfans, selon leur âge, réaliserait annuellement 1,500 fr., et que pour cette somme elle obtiendrait un logement sain et en partie meublé dans les bâtimens de la compagnie, 2 1/2 kilogrammes de pain blanc de première qualité, 1 kilogramme de viande, 1 litre de vin (2) par jour, les menus alimens, le combustible, les soins médicaux, l'école pour les enfans, et qu'il resterait un boni d'environ 250 francs pour l'habillement et les besoins divers; cet excédant serait augmenté, à la fin de l'année, par la gratification subventionnelle, qui, suivant nos prévisions, flotterait entre 400 et 500 francs, chiffres qu'une exploitation heureuse élèverait progressivement. A coup sûr, une telle perspective, offerte aux familles pauvres et laborieuses, est de nature à déterminer ce mouvement d'émigration duquel dépend le salut de l'Algérie. Nous ajouterons que ces conditions favorables faites à l'ouvrier, loin d'écraser l'entreprise, deviendront au contraire en Afrique la garantie du succès industriel. On comprend maintenant pourquoi nous avons posé en principe que toute exploitation africaine doit, comme les plantations des Antilles, spéculer sur la vente d'une ou deux denrées commerciales, et ne produire les vivres que pour le personnel du domaine. Les alimens, produits économiquement et consommés sur place, coûteraient fort peu (3). Que sur la fourniture faite chaque jour à l'ouvrier la compagnie ait un bénéfice net de 1 franc, le salaire effectif

(1) Nous proposons cette division par cinquièmes, parce qu'elle rendrait très facile la répartition des dividendes attribués au travail.

(2) Le vin serait acheté en France, car il n'y aurait aucun avantage à le produire en Afrique. Ce seul article ouvrirait une source féconde de bénéfices à nos vignobles et à notre marine marchande.

(3) La production des grains en Algérie est surtout écrasée par les frais de transport. Pour envoyer le blé à un marché un peu éloigné, il en coûte de 2 fr. 50 cent. à 3 francs par hectolitre. C'est une réduction d'environ 20 pour 100 que le producteur subit sur son bénéfice. On les gagnerait au contraire par la consommation sur place.

se trouvera réduit à 1 franc 50 cent.; il deviendra possible alors de produire la marchandise sur laquelle doit reposer l'espérance de la société à un prix assez bas pour que le placement en soit assuré en Europe. Ainsi se trouverait réalisée la véritable condition du succès, le débouché doublement assuré à l'intérieur et sur les marchés étrangers.

La certitude d'être constamment occupés est le second avantage offert aux travailleurs. La principale cause de la misère dans l'industrie européenne est moins l'insuffisance des salaires que l'irrégularité du travail. Il est bien rare que tous les bras disponibles d'une famille soient utilisés en même temps. Le mari, la femme, les enfans employés dans des ateliers divers manquent d'ouvrage tour à tour; ceux qui sont occupés ont à soutenir ceux qui chôment; ce sont ces alternatives qui introduisent au bout de l'année le déficit dans le modeste budget du ménage. Cet inconvénient n'est pas à craindre dans le genre d'exploitation qui convient à l'Algérie. L'intérêt du capitaliste, d'accord avec celui de l'ouvrier, sera de distribuer les travaux de manière à ce que les salaires ne soient jamais réduits par les chômages. Rien ne sera plus facile que d'occuper constamment tous les bras, quelle que soit d'ailleurs la composition des familles. Sans parler des soins de la basse-cour, des sarclages, des moissons, du fanage et autres labeurs réservés d'ordinaire à la population débile des campagnes, l'agriculture algérienne offrira mille occasions de rétribuer les femmes, les enfans, les vieillards, les infirmes. Plus les petits travailleurs se multiplieront, et plus il y aura de facilités pour ces cultures spéciales qui ne supporteraient pas une main-d'œuvre chèrement payée. Nous avons calculé, par exemple, que les femmes pourraient concourir à la récolte du coton dans la proportion de 20 journées par hectare, et les enfans de 30 journées. La production de la soie, jugée impossible jusqu'ici parce que les seuls ouvriers disponibles ont été des hommes robustes dont les prétentions étaient élevées, deviendrait au contraire facile dans une grande ferme qui réunirait beaucoup de jeunes filles. Chaque exploitation aurait, selon sa culture prédominante, une occupation spéciale pour les petits travailleurs, en attendant qu'ils fussent en âge de guider la charrue ou de soigner le bétail. Dans quelques domaines, ce serait l'écimage, la récolte, le séchage, l'emballage des tabacs; dans les autres, la dessiccation des figues ou la cueillette des olives. Il y aurait une grande différence, on le remarquera, entre des services de ce genre et le travail des enfans dans les manufactures de l'Europe. Au lieu de l'atmosphère viciée de l'atelier, du battage assourdissant, du mouvement automatique, l'Algérie offrira aux enfans un air libre, un labeur varié, salubre, qui souvent même ne sera qu'un jeu. Citons quelques exemples : pendant la huitaine qui précède la moisson, il est nécessaire de faire battre les buissons à l'entour des champs de blés pour écarter les nuées d'oi-

seaux qui viendraient sans cela dégrader les épis; cette tâche est remplie aujourd'hui par de pauvres Kabyles à qui on donne environ 1 fr. par jour. Dans un grand domaine où l'on consacrerait 300 hectares aux céréales, ce soin n'exigerait pas moins de sept à huit cents journées d'apprentis. Les marécages et les terrains incultes fournissent spontanément des plantes filamenteuses et des genêts qu'on emploie pour faire des tapis, des nattes, des paniers, des cordages et autres ouvrages dits de sparterie. Cette industrie, qui déjà s'est développée dans la province d'Oran, fournirait une occupation lucrative aux femmes et aux jeunes filles pendant les saisons où les travaux ordinaires viendraient à manquer. Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur les exemples de ce genre : il importe beaucoup de démontrer à l'ouvrier que l'industrie algérienne le mettra à l'abri des chômages, et que les occasions de gagner le salaire quotidien pourront être offertes à tous les membres de sa famille proportionnellement à leur force et à leur aptitude.

Un grand motif d'émulation pour l'ouvrier est l'espérance de s'appartenir un jour à lui-même. On a souvent proposé d'attirer les petits cultivateurs en Algérie par l'attrait de la propriété et de l'indépendance. Si nous avons combattu les systèmes basés sur ce principe, c'est que nous avons peu de foi dans les moyens d'application. Il faut beaucoup d'argent pour transformer les pauvres en propriétaires. Qui fera les frais de la métamorphose? L'état, comme le demande M. le maréchal Bugeaud? Les capitalistes, comme l'espère M. le général de Lamoricière? Mais les chambres sont dans une veine d'économie peu favorable à l'institution des camps agricoles. Quant aux quatre hectares promis dans le triangle d'Oran à chacun des ouvriers, on ne nous a pas encore fait connaître les clauses de cette concession. Dans notre plan, l'indépendance est pour l'ouvrier colonial, comme pour celui de la métropole, le couronnement d'une carrière laborieuse. L'accumulation naturelle de ses bénéfices lui fournira en peu de temps les moyens de s'établir isolément par la location ou l'achat d'un petit lot de terre : si le sentiment de la propriété est moins puissant que le souvenir du sol natal, il amassera pour retourner au pays. Le meilleur moyen pour lui de devenir propriétaire serait d'acheter avec ses épargnes des actions de la compagnie; il multiplierait de la sorte les bénéfices du producteur par ceux du capitaliste. Pour intéresser les ouvriers à ce genre de placement, il serait bon de leur réserver des actions au pair, créées successivement par l'extension naturelle des cultures.

Sans engager les ressources de l'état, sans influencer les transactions individuelles, le gouvernement doit jouer le rôle essentiel dans cet ensemble. Il faut que son intervention morale, sa surveillance attentive, servent de garantie au capitaliste contre l'ouvrier et à l'ouvrier

contre le capitaliste. Persuadés que le gouvernement prend des mesures pour l'assainissement et la sécurité des lieux, pour la loyale exécution du contrat, n'étant plus glacés par la crainte de donner dans un piége, les cultivateurs n'auront plus de répugnance à s'expatrier, et en même temps la publicité donnée officiellement à l'acte social permettra aux entrepreneurs de recruter de bons auxiliaires.

Le cadre que nous venons de tracer n'exclut pas les indigènes. En beaucoup de circonstances, leur adjonction sera un grand soulagement pour les travailleurs européens. On obtient facilement des pâtres ou des manœuvres à raison de 1 franc 50 cent. à 2 francs par jour, y compris le pain qu'on a coutume de leur donner, et qui fait le fond de leur subsistance. On les utilisera, comme ouvriers supplémentaires, sans trop compter sur leur concours. Ceux qu'on emploie comme métayers ne passent pas pour très fidèles. Les journaliers, malgré la modicité de leurs salaires, coûtent plus cher que les Européens. Le premier jour, ils attaquent franchement le travail, parce qu'ils sont avides, mais ils s'amollissent peu à peu et arrivent au découragement. Attachés à leurs routines, il est difficile de leur faire adopter les procédés abréviateurs. Leur travail ne se marie pas à celui des ouvriers d'Europe; il faut les occuper à part : c'est ainsi qu'en agit M. Borelly-Lassapie, qui a déjà réuni sur ses terres vingt-trois cultivateurs français et quarante métayers arabes. Il ne faudrait pas, au surplus, que la prudence nous rendît injustes. S'il arrivait qu'à la longue les indigènes acceptassent cordialement le joug de notre civilisation, il serait naturel qu'ils participassent à ses bénéfices : il n'y aurait aucun inconvénient alors à les attacher à un centre de colonisation aux mêmes titres que les ouvriers français.

Attirer en Afrique des hommes laborieux et de bonne trempe, entretenir leur émulation, assurer la continuité de l'œuvre, neutraliser la concurrence entre les maîtres pour s'arracher les ouvriers, comme celle des ouvriers entre eux pour se ravir le travail, préparer le succès commercial en ouvrant une double issue aux produits, tels doivent être les effets du régime que nous indiquons, s'il est loyalement pratiqué. Ces résultats découlent d'une combinaison des plus simples, qui réunit les avantages de la liberté individuelle aux bénéfices de l'association. Il ne faut voir dans nos idées ni la formule d'une utopie ni le prospectus d'une affaire. Si un moyen de donner à l'Algérie les bras qui lui manquent nous paraissait plus équitable et plus efficace que le nôtre, nous n'hésiterions pas à le proclamer.

III. — EXPLOITATION.

La démonstration suprême en matière de colonie, ce sont les chif-

fres. Un établissement extérieur doit être pour un peuple ce qu'est pour le simple négociant la création d'un comptoir à l'étranger, c'est-à-dire un calcul commercial, dont la preuve ressort de la balance des frais et des produits. Les théoriciens qui ne fournissent pas ce genre de preuve, soit qu'ils ignorent, soit qu'ils dédaignent la pratique industrielle, se débattent dans le vide. Leurs assertions, aussi bien que les critiques qu'ils provoquent, manquent de sanction, et ne peuvent déterminer aucune certitude dans les esprits. Nous considérons donc comme une nécessité de mettre en mouvement sous les yeux du lecteur le mécanisme proposé. Nous ne craindrons pas de descendre dans les détails minutieux de l'application, puisqu'il en doit jaillir de nouvelles lumières sur l'état et les ressources de la colonie.

Dans la spéculation algérienne, avons-nous dit, chaque groupe doit s'en tenir à la culture des vivres pour la consommation locale, et à la production en grand d'une ou deux marchandises d'exportation. Prenons donc pour exemple un domaine consacré à la culture du cotonnier; supposons qu'une société constituée suivant les principes qui viennent d'être discutés entreprend la mise en valeur d'une superficie de 2,500 à 3,000 hectares, dont au moins 1,500 de bonne terre et le reste de qualité inférieure; 1,000 hectares environ formeraient la cotonnière; une pareille étendue comprendrait les terres arables, ensemencées en céréales, cultivées en prairies ou laissées en jachère. Les landes et les broussailles formant le dernier tiers du domaine ne seraient converties qu'à la longue en plantations et en bois taillis : ces terrains vagues offriraient des ressources pour le pâturage et le combustible. Nous remarquerons que l'espace consacré au coton serait complanté en légumes et en plantes fourragères : on peut évaluer au tiers l'espace disponible entre les cotonniers-arbres, ce qui laisserait 300 hectares de plus pour la nourriture du bétail.

Une concession faite par le gouvernement coûte tout l'argent qu'il faut dépenser pour préparer le sol à la culture. Entre deux terrains offrant au même degré les avantages de la fertilité, de la salubrité et des communications faciles, dont l'un, inculte et dégarni, pourrait être obtenu gratuitement, dont l'autre, déjà mis en valeur, devrait être acheté, il y aurait profit évident à préférer le dernier, pourvu que le prix d'achat fût en rapport avec les travaux accomplis. Les obstacles au défrichement, les frais qui en résultent, ne peuvent pas être appréciés d'une manière générale. Beaucoup de terres, non pas précisément incultes, mais traitées à de longs intervalles, selon le système capricieux des Arabes, sont plutôt des jachères négligées que des friches : elles n'exigent pas un défoncement méthodique; tristement dépouillées ou garnies d'herbes peu tenaces, il suffirait pour les ameublir d'un fort labour à la charrue. Quelquefois le terrain s'est couvert de taillis ou

de broussailles qu'il devient nécessaire d'arracher; mais alors on a pour dédommagement la vente des fagots et des souches. MM. Rameau et Binel ont calculé que, pour une dépense moyenne de 150 francs par hectare dans ces sortes de terres, on retrouve une valeur de 60 francs en combustible. Il y a mieux : les buissons contiennent en grand nombre les sauvageons d'arbres précieux qui croissent spontanément en Algérie. Suivant la recommandation de M. Moll, on enlèvera avec soin les jeunes plants d'oliviers, de figuiers, de citronniers, de jujubiers, pour les replanter immédiatement en pépinière. L'épouvantail du défricheur, c'est le palmier nain. Si l'on considère que cet arbuste vivace est scellé, pour ainsi dire, dans le sol par une touffe de racines chevelues et pénétrantes qui repoussent tant qu'il en reste un tronçon, on n'est plus étonné que le défrichement de certaines parties du sahel d'Alger ait coûté jusqu'à 800 francs l'hectare. De petits propriétaires, à proximité d'une grande ville, ont pu supporter ces frais excessifs. Une compagnie devant approprier une vaste superficie en serait écrasée. Heureusement que les parties les plus fertiles de l'ex-régence sont précisément celles où le palmier nain est le plus rare. L'admirable vallée du Chélif en est à peu près exempte. A mesure que la colonisation se répandra dans les plaines, le défoncement du sol deviendra moins onéreux. Si l'on opère dans un lieu éloigné et désert, la plus forte dépense sera celle du baraquement provisoire et du transport des vivres pour les défricheurs. L'emploi des indigènes en aussi grand nombre que possible, le concours des soldats moyennant une juste rétribution, les procédés mécaniques, tout ce qui pourra accélérer la mise en rapport deviendra une économie. En résumé, comme il est probable que des spéculateurs intelligens ne choisiront pas des terrains trop surchargés d'obstacles, c'est agir largement que d'allouer une avance moyenne de 100 fr. pour le défrichement de chaque hectare d'un grand domaine.

Quelques dépenses comprises dans le fonds de premier établissement sont directement productives, à tel point qu'il y aurait profit à les multiplier. Les frais et les difficultés des transports écrasent aujourd'hui la production agricole. Un chameau ou un mulet qui ne peuvent porter à dos que deux hectolitres de blé, c'est-à-dire une valeur de 30 fr. au plus, coûteraient avec un indigène pour conducteur environ 5 fr. par jour; on fait peu de chemin dans une journée quand les voies ne sont pas frayées. On peut évaluer l'économie qu'il y aura à relier un domaine isolé aux grandes voies de communication par des routes praticables pour le roulage. Le régime des eaux n'est pas moins important. Nous avons déjà signalé les merveilleux effets de l'irrigation. Quoique l'Afrique soit souvent désolée par les sécheresses, l'élément humide n'y est pas rare; la distribution seule en est désordonnée. Les courans y sont nombreux, les pluies plus abondantes qu'en France; mais

ces eaux, lancées des montagnes, roulant sur des pentes rapides, travaillées par les influences atmosphériques, sont capricieuses et vagabondes. Qu'on mette l'art européen aux prises avec cette fougueuse nature, et il en aura facilement raison. Si grandes que soient les avances, à faire pour élever, par des barrages, les eaux encaissées au fond des vallées, pour égoutter les marécages, créer des réservoirs, des norias, des canaux d'arrosage, ces frais constitueront un placement dont le résultat dépassera toutes les espérances.

Les premières constructions faites en Algérie ont été extrêmement dispendieuses. La rareté du bois, le transport des matériaux, le haut prix que les ouvriers d'art mettaient à leurs services, et surtout les faux frais des premiers tâtonnemens, élevaient alors les devis à des chiffres effrayans pour les Européens. Aujourd'hui des ingénieurs habiles à profiter des avantages locaux construiraient un groupe d'habitations rurales à des prix qui n'excéderaient pas ceux de la France. Les bois et les fers de Suède arrivent sur les côtes à de bonnes conditions. Les routes et les moyens de transport sont déjà assez multipliés pour que les prix du roulage aient diminué de beaucoup, du moins pour les localités accessibles. En ce qui concerne la maçonnerie, l'Algérie offre des ressources qui compensent les frais exceptionnels de la charpente. M. le capitaine Brunet attribue les mécomptes des premiers entrepreneurs à la manie d'importer en Afrique les méthodes de construction usitées en Europe. « Le système minéral, dit-il, est très riche en Algérie, et tous les matériaux nécessaires à la confection des bonnes maçonneries, tels que pierres de toutes sortes, chaux, plâtre, argile pour briques, sable, terre rouge pour les gros mortiers hydrauliques, se trouvent en abondance et dans des conditions faciles d'exploitation. Aussi les constructions en maçonnerie offrent en Algérie de grands avantages sous le rapport de la facilité, de l'économie, de la solidité et de la fraîcheur. » En résumé, les déboursés pour les bâtimens peuvent être considérablement diminués, lorsque les travaux sont conduits avec économie et intelligence. Les constructions de Souk-Ali, comprenant six étables, six maisonnettes pour les ouvriers, deux corps de logis pour les maîtres et les domestiques, n'ont coûté que 46,788 francs. Plusieurs autres devis que nous avons consultés donnent des chiffres aussi modérés. Dans notre combinaison, la parcimonie serait moins nécessaire; les logemens devant être loués par la compagnie aux familles ouvrières, les dépenses de construction ne seraient en réalité que de l'argent placé. En consacrant 300,000 francs à la fondation d'un corps de village de deux cents feux, on pourrait offrir à chaque ménage un logement sain, muni du mobilier indispensable au prix moyen de 100 fr. Pour les bâtimens de ferme, ateliers, étables, greniers, écuries, et pour les bâtimens d'administration tels que bureaux, corps-de-garde, chapelle,

école, la dépense, sans être directement productive, atteindrait au moins 130,000 francs.

Plus sera considérable la somme consacrée primitivement à l'achat du bétail, plus on augmentera les chances de succès. C'est surtout en facilitant la consommation de la viande qu'on assurera ce bien-être, cette vigueur du corps et de l'esprit nécessaires pour attacher les travailleurs à l'Algérie. En France, la consommation annuelle de la viande n'atteint pas 12 kilogrammes par tête. Si l'on observe que la ration des personnes aisées est dix fois plus forte que cette moyenne, on restera tristement convaincu que la majorité des Français est complétement privée de l'aliment le plus nutritif. Les généreuses dispositions que M. Talabot a prises en faveur de ses ouvriers ont élevé leur consommation presque au niveau de l'Angleterre, c'est-à-dire à 66 kilogrammes et demi par tête, y compris les femmes et les enfans. Nous voudrions que les laboureurs algériens fussent aussi bien traités que les forgerons du Tarn. Il faudrait pour cela, suivant les calculs de M. Talabot, abattre par année 500 bêtes à cornes, ou leur équivalent en espèces diverses. Il serait peut-être difficile d'acquérir au début des troupeaux assez nombreux pour de tels besoins. On n'y pourrait suffire qu'en achetant pendant les sécheresses des bêtes maigres à engraisser avec les fourrages en réserve. Nous remarquerons à ce sujet que, si la colonisation s'étendait subitement sur une grande échelle, il y aurait des demandes de bestiaux si considérables, que leur valeur augmenterait au point de fausser tous les calculs provisoires. On resterait sans doute au-dessous des besoins, en attribuant 100,000 francs au premier achat des troupeaux.

Établissons d'après ces données diverses le compte général des frais d'établissement :

Défrichement de 2,000 hectares à 100 francs.	200,000 fr.
Travaux de terrassement pour les eaux et les chemins.	50,000
Maisons d'habitation, corps du village.	300,000
Mobilier pour les logemens d'ouvrier.	20,000
Bâtimens de ferme (ateliers, étables, greniers, écuries).	100,000
Bâtimens d'administration (bureaux, corps-de-garde, chapelle, école)	30,000
Matériel d'exploitation (instrumens aratoires, plants et semences).	60,000
Bétail (premier fonds d'achat, environ 4,000 têtes).	100,000
Dépenses diverses et imprévues.	40,000
Total du capital immobilisé.	900,000 fr.
Fonds de roulement (subdivisé en deux parties, 1° pour les besoins journaliers de la circulation, achats, avances, salaires, etc., environ 300,000 fr. — 2° Somme égale de 300,000 fr. tenue en réserve, et placée provisoirement sur bonne hypothèque en Algérie, à 5 pour 100 au moins.)	600,000
Total général.	1,500,000 fr.

A ce compte de 1,500,000 francs, un domaine défriché, bâti et garni de tous les instrumens du travail, serait acheté à raison de 500 francs l'hectare.

Le principe commercial que nous avons posé simplifiera beaucoup l'exploitation. Consacrer un tiers des meilleures terres aux cultures qui doivent fournir le produit d'exportation, n'ensemencer en céréales qu'une superficie en rapport avec les besoins locaux, utiliser tout le reste du domaine de manière à multiplier autant que possible le bétail et l'engrais, telle est la méthode la plus conforme aux conditions de l'agriculture algérienne. Pour un centre de population tel que celui que nous avons en vue, 300 hectares doivent fournir amplement la quantité de grains nécessaire; peut-être que les stimulans inconnus aux indigènes, le remuement profond de la terre, les assolemens, les fumures, l'arrosage, augmenteront dans une proportion inespérée le rendement des champs et des prairies; alors le meilleur moyen d'accroître le revenu en argent sera de rétrécir l'espace consacré aux plantes alimentaires au profit des cultures commerciales. M. le général Bedeau pense, comme nous, que la spéculation doit s'établir principalement sur les cultures industrielles; mais il dépasse le but en condamnant d'une manière absolue la production du blé. « L'Européen, dit-il, ne peut pas essayer de faire concurrence à ce travail; le prix de revient des céréales produites par lui serait toujours plus élevé que les mercuriales d'aucun des marchés africains. » Exprimée en ces termes, l'assertion cesse d'être exacte. Sur un espace déterminé, le cultivateur civilisé produira à bien meilleur marché que le laboureur sauvage; ce qui fait la supériorité apparente de celui-ci, c'est qu'il opère sur une étendue à peu près illimitée. Pour obtenir 100 hectolitres par année, il faudra que l'Européen possesseur de 20 hectares consacre aux céréales un tiers seulement de son domaine, dont le reste sera d'ailleurs utilisé. L'Arabe n'arrivera au même résultat qu'en stérilisant au moins 40 hectares, parce qu'il ne récolte qu'à la condition de laisser les trois quarts des terres au repos absolu pendant plusieurs années, de sorte qu'en appréciant le prix de revient suivant les notions européennes, c'est-à-dire d'après l'étendue consacrée à la culture, le blé arabe coûterait quatre fois plus. Nous regrettons que M. le général Bedeau n'ait pas appuyé par des calculs agronomiques le conseil qu'il donne aux colons d'abandonner aux indigènes les deux tiers de leurs propriétés, et de s'en rapporter à eux pour la production des grains. « Si l'on admet, a-t-il dit, que chaque lot de terre se compose de 30 hectares, dont 10 propres au travail européen, les 20 autres seront cultivés par deux charrues indigènes, qui rendront net au concessionnaire un revenu de 500 francs. » D'après les renseignemens que M. Moll a donnés sur les procédés arabes, il paraît impossible que deux familles indigènes réduites à 20 hectares, dont moitié

au plus serait ensemencée chaque année, puissent vivre en donnant 500 francs de fermage. Une assertion énoncée aussi vaguement échappe à la controverse; nous engageons seulement les colons à la vérifier rigoureusement pour éviter les mécomptes. En résumé, nous croyons que les grains, traités en bonne culture et affranchis du transport (1), reviendront à des prix inférieurs aux cours des marchés indigènes : il y aura donc bénéfice à les produire pour la consommation locale; mais, considéré comme valeur commerciale, le blé, déjà inquiété par les silos arabes et par les greniers d'Odessa, tombera dans l'avilissement dès que les divers essais de colonisation auront multiplié les petites propriétés.

Le labeur le plus important serait celui de la cotonnière (2). Nous avons trouvé, nous l'avouerons, des préventions à peu près générales contre la possibilité d'obtenir le précieux filament. Ce n'est pas qu'on mette en doute l'énergie du sol algérien : les principales espèces du cotonnier ont été cultivées de tout temps dans les états barbaresques, en Espagne, en Sicile, dans l'archipel grec. D'ailleurs, les faits ont parlé. Les cultures expérimentales du jardin botanique ont donné des produits de qualités diverses et généralement favorables, telle est du moins l'opinion des filateurs qui les ont traités mécaniquement. On peut voir présentement au ministère de la guerre des cotons algériens et de fort beaux tissus qui en proviennent; mais l'éternelle objection revient avec plus de force que jamais à propos de l'industrie qui devrait être le principal mobile de la colonisation. La rareté des bras, dit-on, l'élévation des salaires, ne permettent pas d'entrer en concurrence avec des pays dont le monopole repose sur des bases inattaquables. On est persuadé que le coton, exigeant une manutention multipliée, sinon difficile, ne peut donner lieu à une industrie lucrative que dans les contrées où la population est esclave de fait, ou condamnée par la misère à l'abnégation de l'esclavage. Au fond, c'est toujours le même cercle vicieux : défaut de culture parce qu'on n'a pas d'argent, défaut d'argent parce qu'on ne sait pas tirer l'industrie culturale de l'ornière. Il en est des erreurs comme des mauvaises herbes, elles se répandent sans qu'on sache comment, jusqu'au jour où une main laborieuse entreprend de les extirper. Habitué à ne pas accepter sans vérification ce qu'on appelle les idées reçues, nous avons recherché sur quels faits

(1) Le rendement de 600 hectares, moitié en foins, moitié en céréales, pèserait environ 15,000 quintaux métriques; il en coûterait, pour le transport à un marché éloigné de cinq à six lieues, environ 2 fr. le quintal; ce serait donc un bénéfice net de 30,000 francs que réaliserait la compagnie par le fait de la vente sur place aux prix courans du marché.

(2) Nos données à ce sujet ressortent d'une étude spéciale à laquelle nous donnerons bientôt de la publicité. Nous prions nos lecteurs de nous dispenser des développemens techniques qui seraient déplacés ici, et d'accepter provisoirement nos résultats, sauf vérification ultérieure.

repose le préjugé défavorable à la propagation des cotons algériens. Nous n'avons pas tardé à nous convaincre que, si le traitement agricole du cotonnier est simple et généralement connu, il n'en est pas de même de son économie industrielle; que les notions précises sur le coût de la production, le rendement, les chances mercantiles, manquaient non-seulement aux colons algériens, mais aux agronomes de profession et aux statisticiens commerciaux.

Pour arriver à un aperçu décisif, il nous a fallu décomposer l'opération en estimant, d'une part, le nombre des journées de travail, et d'autre part la récolte qu'il est raisonnable d'espérer. Suivant nos calculs, un hectare, préalablement défriché, demanderait en travaux divers, depuis les labours jusqu'à l'emballage du coton égrené, 22 journées d'hommes, 20 journées de femmes, 30 journées d'enfans, soit 72 journées à différens prix, représentant en total 40 journées d'adultes à 2 francs 50 cent. Ajouter 25 francs pour l'usage des outils, les graines, les fumiers, les charrois et frais éventuels, ce serait beaucoup. A ce compte, le produit d'un hectare planté en coton occasionnerait un déboursé d'environ 125 francs (1). Nous ferons remarquer que les cotonniers vivaces, étant plantés à deux ou trois mètres de distance, laissent disponibles pour d'autres cultures le tiers environ de la superficie qui leur est consacrée. On cultive dans les interlignes des légumes, des racines ou même du maïs, suivant l'espace et la hauteur des arbustes. Qu'on ajoute donc pour le travail de ces complantations une somme de 25 francs en semences et main-d'œuvre, et le déboursé total, pour chaque hectare, sera porté à 150 francs. L'évaluation de rendement doit être faite avec beaucoup de réserve, si l'on veut éviter les déceptions. On compte une quarantaine de variétés, plus ou moins productives, plus ou moins capricieuses; celles auxquelles le commerce attache le plus haut prix, le coton-jumel d'Égypte et les longues-soies de Géorgie, paraissent, suivant M. Moll, les plus favorables à l'Algérie. Le rendement moyen en Amérique est d'une balle par acre, soit environ 375 kilogrammes par hectare; cette mesure est souvent dépassée. «De la manière dont les Arabes cultivent le cotonnier, dit M. Bové, qui a été directeur des cultures d'Ibrahim-Pacha au Caire, un feddan (2) ne rapporte qu'environ un quintal métrique de coton égrené; mais le même espace de terrain, quand il est bien cultivé, en peut produire de

(1) D'après les essais faits à Alger dans les jardins du gouvernement, le prix de revient par hectare a été coté à 155 fr. pour une récolte de 200 kilogrammes de coton nettoyé, soit 77 cent. et demi le kilogramme; mais les premières expériences exécutées sur une petite échelle ne peuvent pas faire loi pour une grande entreprise, travaillant avec précision et économie.

(1) Le feddan légal représentait autrefois 5,929 mètres carrés; mais, le pacha en ayant réduit la contenance pour augmenter l'impôt, il n'est plus aujourd'hui que de 4,417 mètres carrés. Nous ne savons pas si l'appréciation de M. Bové se rapporte à l'ancienne ou à la nouvelle mesure.

trois à trois et demi. » Ces derniers résultats représenteraient sept à huit cents kilogrammes par hectare. Le coton d'Égypte a un cours facile au prix moyen de 1 franc 50 cent. le kilogramme. Écartons tous ces chiffres; ils sont tellement éblouissans, qu'ils pourraient troubler notre vue. Contentons-nous d'espérer que le rendement moyen, dépassant un peu le résultat des premiers tâtonnemens, s'établira entre 250 à 300 kilogrammes par hectare. Cependant la vente de la matière textile n'est pas le seul produit d'une cotonnière; on aurait encore, par chaque hectare, 600 kilogrammes de graines, des feuilles, des tiges, qui, converties en nourriture pour le bétail, en huile comparable à celle du colza, en tourteaux pour engrais, en litières, en combustible, représenteraient une valeur d'au moins 50 francs; il resterait enfin une superficie d'environ 30 ares, fournissant des légumes ou des fourrages. Eh bien! malgré tant de ressources, nous n'avons attribué au produit brut de l'hectare qu'une valeur totale de 300 francs; qu'on juge par ce seul fait de la prudence de nos évaluations.

Il nous a fallu analyser les diverses opérations économiques ou rurales pour évaluer le nombre des journées de travail et le chiffre total des salaires. D'après des calculs qui seront justifiés ailleurs, l'entreprise exigerait environ 160 à 180 familles agricoles, et une vingtaine de familles vouées aux industries ordinairement alliées aux travaux des champs. Avec le personnel de la direction, la population flottante de militaires, de petits marchands, d'auxiliaires européens ou indigènes employés à la journée, on aurait un groupe d'environ 1,200 personnes. Les hommes fourniraient 60,000 journées de travail (1); les femmes, vouées en partie aux soins du ménage, 40,000 journées; les enfans, peu nombreux dans les premiers temps, 80,000 : total 180,000 journées effectives à divers prix, produisant une valeur de 250,000 fr. à répartir en salaires entre les familles attachées à l'établissement. On a laissé en dehors de ce compte les auxiliaires indigènes, et certains ouvriers spéciaux engagés à prix débattu.

Il nous reste à réunir ces données diverses, pour établir le budget approximatif de l'opération en dépenses et recettes :

DÉPENSES COURANTES.

Intérêt et amortissement du capital à 5 pour 100.	75,000 fr.
Administration métropolitaine et locale.	40,000
Salaires (180,000 journées à divers prix).	250,000
Journées supplémentaires, auxiliaires indigènes.	15,000
Entretien et accroissement du matériel.	10,000
Besoins et dépenses imprévues.	10,000
Total.	400,000 fr.

(1) En comprenant environ 4,000 journées de service militaire, sacrifice annuel de 10,000 fr. à la charge de la compagnie, sans préjudice des autres impôts en argent.

RECETTES.

1°		Coton (produits divers de l'hectare estimés à 300 francs). . .	300,000 fr.
2°	Consommation locale.	Blé ou pain pour 240 familles (1) (2 kilog. et demi par jour).	88,000
		Viande (1 kilog. environ par jour pour chaque famille). . . .	80,000
		Comestibles divers (beurre, lait, œufs, légumes).	42,000
		Logemens (à 100 francs environ par famille).	20,000
		Combustible.	10,000
3°		Vente des produits alimentaires non employés, abats et issues de bétail (toisons, suifs, cuirs, cornes, engrais)	35,000
4°		Intérêt du capital de réserve placé sur hypothèques, environ. .	15,000
		Total.	590,000

Au premier aperçu, les recettes promettent sur les dépenses une plus-value d'environ 50 pour 100; ajoutons que ce revenu doit être élevé progressivement par le perfectionnement des cultures, par la mise en valeur des terrains vagues, par le produit des plantations, qui, seules, promettent dans huit ou dix ans, à raison de 1 franc par pied d'arbre, un surcroît de 40,000 francs. Le produit serait encore augmenté, à mesure que le capital réservé trouverait son emploi dans les cultures. Admettons donc provisoirement un excédant de 190,000 fr. En prélevant un cinquième, soit 38,000 francs pour la part de l'impôt, pour l'extension de l'entreprise, et pour constituer un fonds d'assurance, on aura 152,000 francs à partager en dividendes entre le capital et le travail, ce qui élèvera l'intérêt de l'action à plus de 12 pour 100, et donnera pour salaire éventuel à chaque famille ouvrière une somme de 456 francs. Aux yeux de quelques personnes, cette prime d'encouragement offerte au travail paraîtra excessive : nous nous contenterons de leur répondre que la gratification annuelle accordée aux mineurs de la Vieille-Montagne n'est pas moins forte, et que l'on a vu des ouvriers intelligens et laborieux élever leur dividende jusqu'à 700 francs, ce qui n'a pas empêché les actionnaires de sextupler leur mise de fonds.

Ce n'est pas sans raison que nous avons exposé le plan d'une vaste entreprise; cet exemple était nécessaire pour tirer la discussion des généralités vagues, et introduire le public français dans la réalité des affaires coloniales. De ces détails minutieux, qu'on nous pardonnera sans doute, il doit ressortir un double enseignement. A voir tout ce qu'il faut de ressources, de combinaisons commerciales, d'efforts harmonieux, pour attaquer avec avantage la nature africaine, on se représentera la triste figure du petit colon subventionné, du propriétaire isolé et nécessiteux, et l'on apprendra à ne pas trop compter, pour le peuplement de l'Algérie, sur la petite culture et sur la spéculation individuelle. Après avoir reconnu que la colonisation exige les grands travaux d'ensemble,

(1) En ajoutant aux familles ouvrières le personnel administratif et militaire, les auxiliaires, les passagers, etc.

on sentira que des compagnies à la hauteur de leur mission, puissantes par le capital et la science pratique, comme par leurs généreuses sympathies pour les ouvriers, s'organiseront bien difficilement, si le gouvernement français, à l'exemple de la vieille Hollande, ne se fait pas un devoir d'en provoquer la formation.

A notre point de vue, il n'est pas nécessaire que le gouvernement prenne une part directe à l'œuvre de la colonisation; cependant il aurait à remplir un rôle de telle importance, que, sans lui, le succès serait douteux. Son intervention serait morale et tutélaire. Sans engager le trésor, sans se faire industriel, il deviendrait le promoteur des entreprises destinées à lancer la spéculation. Étant admis le genre d'exploitation que nous avons indiqué, et que des négocians habiles perfectionneraient sans doute, le premier soin serait d'en faire comprendre le mécanisme au pays par tous les moyens de publicité dont on dispose. Pour attirer l'argent dans les colonies, le gouvernement hollandais, avons-nous dit, faisait étudier commercialement certaines opérations, et publiait le devis des dépenses et recettes, de telle sorte que les spéculateurs métropolitains vissent d'un coup d'œil s'ils devaient engager leurs fonds. Ainsi pourrait-on faire pour l'Algérie. Les plans de diverses entreprises basées sur des cultures spéciales, répandus parmi les personnes intéressées à chaque nature de produits en raison de leur spécialité industrielle, détermineraient assurément un mouvement de capitaux. Que l'on démontre par exemple aux riches manufacturiers qui travaillent le coton que, par l'établissement d'une cotonnière en Afrique, ils auraient le double avantage de multiplier la matière première et de bénéficier comme bailleurs de fonds; ils réuniront certainement entre eux le capital nécessaire aux premières expériences. L'Algérie a besoin de bras autant que d'argent. Les cultivateurs français sont peu attirés vers l'Afrique, non pas, comme on le dit, parce qu'ils sont casaniers, mais parce qu'ils ont des motifs de défiance fort légitimes. Il est difficile qu'un spéculateur isolé les détermine à s'expatrier; pour y consentir, il faudrait qu'ils se sentissent sous la tutelle de la conscience publique. L'intervention morale du gouvernement devient encore nécessaire pour les rassurer. On pourrait répandre dans les ateliers et dans les fermes de petites instructions destinées à bien faire comprendre aux ouvriers le régime institué à leur avantage, et surtout les garanties qu'ils trouveraient dans la surveillance de l'autorité. Il serait bon d'ouvrir en même temps des registres d'enrôlement dans les mairies du royaume et d'organiser les moyens d'information nécessaires, afin que les compagnies à former pussent se recruter facilement et faire de bons choix. Il nous semble impossible qu'en montrant d'une part, aux ouvriers, de grandes facilités d'existence garanties par la tutelle du gouvernement, on ne trouve pas de bras, et, d'autre

part, qu'en exposant aux yeux des capitalistes des chances à peu près certaines de bénéfices, on ne trouve pas d'argent. Si pourtant des obstacles imprévus empêchaient la formation des compagnies puissantes, il faudra bien que la nation en vienne à tenter l'expérience à ses risques et périls, c'est-à-dire à fonder quelques entreprises modèles en offrant la garantie d'un minimum d'intérêt.

Si une colonie apporte un accroissement de puissance, ce n'est pas par l'acquisition d'un nouveau territoire, c'est par la vitalité qu'elle excite parmi le peuple colonisateur. A quoi nous servirait-il de jeter des hommes sur le sol africain, si leur installation n'était pas profitable à la métropole? De quel intérêt serait pour nous une peuplade pauvre, inhabile à créer des produits d'échange? Une colonie doit consommer largement et offrir en retour les richesses de son sol. Pour réaliser cet idéal, il ne manque à l'Algérie qu'une première impulsion donnée par une main intelligente, que l'exemple d'un succès industriel à citer. Persuadé qu'une colonisation est surtout une affaire de pratique commerciale, nous avons essayé de substituer à des théories générales et dénuées de preuves des raisonnemens et des calculs positifs. Ce n'est donc pas une solution systématique et exclusive que nous ajoutons à la liste déjà trop nombreuse des systèmes. Un village organisé sur le type que nous exposons s'accommoderait du voisinage d'un camp agricole, de même qu'il trouverait sa place dans le triangle de M. de Lamoricière ou dans le cadre circulaire de M. le général Bedeau. Il profiterait des institutions civiles et pourrait à la rigueur s'en passer. En un mot, nos idées, essentiellement pratiques, ne peuvent que fortifier le régime qui doit prévaloir.

A. Cochut.

MALADIES DE L'ESPRIT.

DES IDIOTS ET DES TRAVAUX RÉCENS SUR L'IDIOTIE.

I. — *Mémoires sur le sauvage de l'Aveyron*, par ITARD.
II. — *Traité du Crétinisme*, par FODÉRÉ.
III. — *Essai sur l'Idiotie*, par le docteur BELHOMME; 1824-1843.
IV. — *De l'Idiotie chez les enfans*, par M. FÉLIX VOISIN; 1843.
V. — *Traitement moral et éducation des idiots*, par M. ÉDOUARD SÉGUIN; 1847.

I. — DU SORT DES IDIOTS DANS LES TEMPS ANCIENS. — TRAVAUX MODERNES SUR L'IDIOTIE.

La médecine philosophique a fait, depuis un demi-siècle, des progrès remarquables; en Angleterre, Willis et Chrichton; en France, Pinel, Itard, Esquirol, ont assuré sa marche, agrandi et renouvelé son domaine. Les travaux de Gall ont ouvert la voie à l'anatomie morale, en traçant sur le cerveau une nouvelle physiologie de la pensée; MM. Serres, Flourens, Leuret, Lelut, Foville, qui ont contredit ou continué les recherches du savant allemand, ont rappelé l'attention sur le siége de l'ame et sur les écarts du système nerveux. La médecine des maladies mentales compte aujourd'hui à sa tête des hommes supérieurs; le pro-

blème du traitement de la folie a été posé sur des bases psychologiques, et on a vu surgir une réforme médicale qui se poursuit. Chaque jour, la science s'affermit dans cette direction féconde, et rarement les esprits se sont portés avec plus d'ardeur vers l'étude des phénomènes humains; rarement aussi les graves questions que soulèvent les maladies de l'intelligence ont été l'objet de discussions à la fois plus vives et plus approfondies.

Déjà nous avons eu occasion de signaler cette tendance philosophique de la médecine moderne (1). L'hallucination, cette forme extraordinaire des maladies de l'esprit, a été dans ces derniers temps étudiée sous ses aspects les plus divers. En cherchant à préciser les résultats qui avaient sur ce point couronné les efforts de la science, nous avons dû remonter aux causes de la maladie, en indiquer les formes. Nous avons montré l'esprit abusé par de fausses sensations, et courant, à la suite de cette erreur, vers les abîmes où la raison s'éteint. Il y a une autre maladie, ou, pour mieux dire, une infirmité de l'esprit qui excite aujourd'hui l'intérêt des savans et des penseurs : c'est l'idiotisme. Ici plus de désordres du principe intellectuel chez l'homme, mais l'atonie, mais la mort. Un tel engourdissement des facultés devait surtout préoccuper les observateurs moralistes : c'est dans l'état de privation qu'on peut le mieux étudier, par la nature même des contrastes, le mystère profond de l'intelligence humaine.

Supposez-vous tout à coup transporté au milieu d'une troupe d'êtres sans nom, dont les uns vous fuient avec les signes d'une folle terreur, dont les autres vous poursuivent avec une pétulance ridicule, tandis que la plupart s'affaissent tristement sous la chape de plomb de leur nullité morale; à ces cris sauvages, à ces regards fixes, vous vous croiriez parmi des bêtes humaines : vous êtes dans une réunion d'idiots. Exposé indifféremment à toutes les intempéries des saisons, l'idiot ne sait pas réagir sur le monde extérieur : pauvre cerveau passif, pauvre jouet, il reçoit, si l'on n'y prend garde, le contact, que dis-je? l'insulte de tout ce qui l'entoure. Incapable de se défendre contre les élémens, privé de destination sur le globe, simple apparence, simple chose, impuissant à choisir avec discernement entre le bien et le mal, il agit sans conscience, sans liberté : la loi humaine passe à côté de lui sans l'atteindre.

Tel est l'état de l'idiot avant que l'éducation entreprenne de le régénérer. Le tableau de ces difformités morales devait éloigner pour longtemps les regards de la bienfaisance. L'antiquité se souciait peu des êtres incomplets que la nature avait mis pour ainsi dire hors de la loi humaine; elle ne leur reconnaissait même pas le droit de vivre. Les en-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 octobre 1845, *des Phénomènes de l'hallucination*.

fans infirmes passaient du sein de leur mère dans les ténèbres de l'éternelle nuit; leur naissance était une calamité publique dont on se hâtait d'ensevelir la trace en les jetant au fond du Nil ou de l'Eurotas. Chez les Juifs, les enfans mal nés paraissent avoir été conservés dans les familles. On expliquait l'idiotisme comme la folie, par une cause surnaturelle; la superstition voyait des possédés du démon dans ces pauvres êtres dont toutes les facultés morales et intellectuelles semblaient enchaînées par une main invisible. L'Évangile nous présente un cas d'idiotisme, compliqué d'épilepsie, en la personne de cet enfant qui *tombait tantôt dans l'eau et tantôt dans le feu.*

Il appartenait au christianisme d'améliorer dans le monde la condition des faibles. Or, les idiots sont les faibles par excellence; ils ont besoin de s'appuyer moralement sur tous ceux qui les entourent. On a dit des animaux : Quelqu'un a pensé pour eux. Il n'en est pas toujours de même des idiots : la nature n'a souvent rien prévu à leur égard. C'est donc aux hommes doués d'intelligence et de cœur qu'elle a commis la charge de veiller sur ces êtres incapables. La religion chrétienne n'eut point recours aux lumières de la science pour résoudre le problème de l'idiotisme; elle fit pour les faibles d'intelligence ce qu'elle avait fait pour toutes les misères humaines : elle imagina de les couvrir du bonheur de la vie future. Profitant du mystère qui réside au fond de cette infirmité si peu connue, elle jeta en quelque sorte sur l'idiot le voile de la prédestination, pour le mettre à l'abri des dégoûts, du délaissement et de l'insulte. Le moyen-âge prit à la lettre ces mots du maître : Heureux les pauvres d'esprit! C'était une faveur de la Providence, une bénédiction du ciel que d'avoir dans sa famille un de ces êtres innocens qui retournaient à Dieu sans avoir connu le fruit amer de la science; on leur donna même en France un nom vulgaire (1) qui honorait leur situation morale en la rapprochant de cette simplicité à laquelle l'Évangile promet le bonheur. Erreur sacrée que celle qui protége la forme humaine jusque dans ses dégradations les plus profondes! Comme toutes les erreurs, même utiles et respectables, le préjugé tutélaire qui distinguait l'idiot des autres hommes, en lui assurant le paradis, devait néanmoins disparaître du monde. Il s'attachait à ce préjugé une idée humiliante pour l'être qu'on déclarait ainsi incapable de conscience. C'est une des grandeurs de l'homme que de pouvoir encourir les effets de la colère divine. Le péché suppose le libre arbitre, le discernement du bien et du mal, toutes choses qui appartiennent à l'homme seul, et qui l'élèvent au-dessus de toute la nature. Aux yeux mêmes de la foi, le damné est grand, car il a dressé sa volonté contre celle du Créateur. La justice

(1) Le terme de *crétin*, par lequel on désigne encore dans quelques provinces une des variétés de l'idiotie, dérive lui-même de *chrétien*, comme si l'on eût voulu dire « bon chrétien, chrétien par excellence. »

divine, comme la loi humaine, ne frappe que ceux dans lesquels elle reconnaît les traits et le caractère de l'homme; elle ne fait pas aux autres l'honneur de les punir. On voit donc que les idées religieuses sauvaient l'idiot, mais ne le relevaient pas. Les pauvres d'esprit continuaient à passer devant la société comme des êtres sans caractère, auxquels le péché originel n'avait pas même été transmis, et qui, dans leur innocence, faisaient pitié aux hommes et à Dieu.

Le déclin des croyances devait effacer les traces de la protection que la charité chrétienne avait du moins étendue sur ces infirmes de l'intelligence; les idiots auraient été une seconde fois délaissés, si la science ne fût venue à leur secours. La superstition est quelquefois plus humaine que le scepticisme. Quand se déchira le voile sous lequel les idées religieuses avaient enveloppé l'idiotisme, les misères physiques et morales de ce triste état reparurent dans toute leur nudité. Là où d'autres siècles avaient vu les signes d'une prédestination mystérieuse, la société moderne ne vit plus qu'un honteux abaissement. Souvent des familles poussèrent l'insensibilité jusqu'à se débarrasser d'enfans idiots en les jetant à l'entrée d'un bois; ces enfans, abandonnés aux seules forces de l'instinct, prenaient les mœurs des bêtes errantes au milieu desquelles ils vivaient. Les annales du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle contiennent l'histoire de plusieurs de ces sauvages, qui, surpris dans une des forêts du royaume, excitaient vivement la curiosité publique. Les asiles et les hospices s'ouvraient bien, il est vrai, pour les recevoir, car le christianisme avait gravé dans la conscience des peuples le respect de la vie, même sous les formes les plus incomplètes et les plus dégradées; mais, confinés avec les plus vils animaux, les idiots piétinaient tout le jour sur une dalle immonde. On leur jetait la nourriture comme à des êtres privés de raison et de sentiment; enterrés vivans, ils achevaient de perdre dans l'isolement et l'ennui les derniers vestiges d'entendement humain que la nature leur avait laissés. Morts avant d'être nés à l'intelligence, ils trouvaient dans la réclusion de l'hospice un avant-goût amer de la sépulture.

La médecine morale pouvait seule changer la condition de ces pauvres infirmes en les relevant de leurs ténèbres et de leur avilissement. Il fallait qu'un savant, un médecin, essayât de rétablir dans l'idiot, être incomplet, défiguré, sans nom, la ressemblance de l'homme et l'image de la Divinité. Ce savant se rencontra; ce fut le docteur Itard.

On était au commencement du XIXe siècle : la philosophie, d'accord avec la science, renversait de toutes parts les barrières derrière lesquelles l'opinion isolait autrefois les inégalités humaines. Enfant de la révolution, dont il partageait les idées fortes et généreuses, Itard avait assisté aux grands travaux de Pinel, de l'abbé Sicard et d'Haüy. Il avait vu des infirmités cruelles, regardées long-temps comme incurables, s'effacer,

dans certains cas, sous l'influence du traitement moral ou sous la main de l'éducation. L'idiot seul devait-il demeurer sans consolateur et sans guide au milieu du mouvement de la science qui amenait les sourds à l'entendement et les aveugles à la lumière? Cette question flottait peut-être dans l'esprit d'Itard, quand une circonstance se présenta, qui lui fournit les moyens d'éclairer ses doutes. Un enfant de onze à douze ans avait été entrevu, depuis quelques années, dans les bois de la Caune. Entièrement nu, faisant sa nourriture des glands et des racines qu'il ramassait, cet enfant menait la vie d'un sauvage. Vers la fin de l'an VII, rencontré par des chasseurs, qui le saisirent au moment où il grimpait sur un arbre pour se soustraire à leur poursuite, il fut conduit dans un hameau du voisinage et confié à la garde d'une veuve. Au bout d'une semaine, le sauvage s'évada et gagna les montagnes, où il reprit sa vie errante. Un jour, il entra de son propre mouvement dans une maison habitée du canton de Saint-Sernin; transféré alors d'hospice en hospice, il fut amené à Paris. Sa réputation l'avait devancé, et, dans les premiers temps, les visiteurs affluèrent. La littérature du XVIIIe siècle avait mis les sauvages à la mode. Les beaux esprits et les femmes comptaient sur un prodige; au lieu de cela, que vit-on? Un enfant malpropre, maussade, farouche, mordant et égratignant ceux qui le contrariaient. Pinel visita le prétendu sauvage : il établit entre l'état de ce malheureux et celui des idiots de Bicêtre des rapprochemens incontestables. L'intérêt des gens du monde se retira de jour en jour, et notre infortuné expia bientôt par un délaissement absolu le crime d'avoir trompé la curiosité publique. C'est dans un aussi triste état qu'Itard, médecin de l'institution des Sourds-Muets, rencontra cet enfant à l'établissement de la rue Saint-Jacques, où on l'avait confiné; c'est alors qu'il entreprit de le rendre par l'éducation à la vie de la société.

La médecine commençait à entrer dans des voies philosophiques; c'était à elle qu'il convenait de tracer un cadre d'études pour cet enfant singulier que la nature et le hasard des circonstances semblaient avoir mis en dehors de toutes les lois communes. Itard, homme de grand sens, comprit en effet qu'il ne pouvait appliquer à l'éducation de son élève les systèmes ordinaires de l'enseignement des écoles. Une méthode était à créer; il la créa. On n'assiste pas sans un intérêt profond à la lutte que le courageux Itard engagea avec des résistances physiques et morales regardées avant lui comme insurmontables. Il faut moins chercher dans les *Mémoires sur le sauvage de l'Aveyron* l'histoire d'une éducation exceptionnelle qu'un exposé fidèle des ressources et des moyens applicables à toute une classe d'êtres déshérités; Itard jetait les fondemens d'une méthode pour l'éducation des idiots, au moment où il ne croyait travailler que sur une organisation rebelle et ingrate. Ce qu'il porta de patience et de génie dans cette tâche obscure

est vraiment merveilleux; les artifices qu'il dut inventer à chaque obstacle nouveau lui ont été empruntés dans ces derniers temps avec plus ou moins de bonheur, mais ils n'ont jamais été dépassés. Rien n'a manqué à l'expérience du docteur Itard que le succès.

Attacher le sauvage de l'Aveyron à la vie sociale, réveiller chez lui la sensibilité nerveuse, étendre la sphère de ses idées, le conduire à l'usage de la parole, tel est en peu de mots le programme qu'Itard s'était tracé. Le premier, le plus grave des obstacles que rencontrait ce programme était l'indifférence complète de l'élève pour tout ce qui dépassait l'étroite sphère des besoins physiques. A force de douceur et de patience, Itard parvint à lui inspirer quelque goût pour les jouissances factices de la civilisation. Le maître fit ensuite l'éducation de chaque sens. Cet homme, qui vivait comme aveugle et sourd au milieu des autres hommes, apprit à voir, à écouter, à distinguer les odeurs et les diverses impressions du toucher. D'insensible qu'il était aux tendres affections de l'ame, il devint de jour en jour plus caressant, plus attaché à son maître. Où les efforts d'Itard échouèrent presque absolument, ce fut dans l'enseignement de la parole. Le docteur parvint cependant à donner à son élève une idée de la valeur conventionnelle des signes écrits. Avec quelle peine de telles notions se gravèrent une à une dans le cerveau de ce malheureux, c'est ce qu'il est facile d'imaginer. Itard croyait-il avoir communiqué, par exemple, au sauvage l'idée générale du mot *livre*, il se trouvait que celui-ci n'en faisait l'application qu'à un seul volume de couverture rose, qui était dans sa chambre. Tout livre qui n'était pas celui qu'il avait dans sa chambre n'était pas un livre pour l'idiot. Il fallut alors créer chez lui l'art des rapprochemens. Au milieu de ces obstacles multipliés, Itard était quelquefois tout près de regretter tant de soins inutiles et douloureux. Avec quel serrement de cœur on suit la marche du maître à travers les angoisses de cette instruction lente et difficile! Comme on partage ses découragemens amers, au moment où, après plusieurs mois d'exercice, croyant avoir *saisi par les cheveux* l'intelligence de son élève, il la sentait passer comme une ombre à côté des leçons les plus simples et méconnaître la valeur mille fois répétée des signes usuels! Ces espérances déçues, cette trame de Pénélope qui se défaisait sans cesse sous ses doigts, rien ne rebuta la patience stoïque du docteur. Nouvel alchimiste, il avait entrepris de faire un homme au moral et de remanier les conditions primitives de la vie. Accuser ici de l'insuffisance des résultats, avec quelques auteurs modernes, la philosophie du dernier siècle, c'est méconnaître le véritable nœud de la difficulté : Itard a fait pour le sauvage de l'Aveyron tout ce que l'art pouvait faire, et si, après avoir modifié notablement l'état intellectuel et physique de cet être bizarre, il s'arrêta, c'est que la nature lui a manqué. On comprend toutefois que cette

belle tentative, aboutissant à un résultat incomplet, ne put déterminer une révolution immédiate dans le traitement des idiots; c'était un germe qui avait besoin d'être fécondé par d'autres expériences avant d'éclore. Le principe du moins sur lequel devait s'établir une éducation méthodique des idiots était jeté : l'étude des caractères physiologiques doit tracer la direction de l'enseignement dans tous les cas exceptionnels où l'insuffisance des aptitudes intellectuelles rend impossible l'emploi des méthodes ordinaires.

A la même époque, un autre médecin justement célèbre, un enfant de la Savoie, Fodéré, tournait ses recherches vers les crétins qui occupent les vallées étroites enclavées dans la chaîne des Alpes. Le crétinisme est un mal pour ainsi dire géographique, lié à l'action des causes extérieures, comme l'humidité ou la pesanteur de l'atmosphère; il se reproduit par l'hérédité dans tous les pays de montagnes où il a fait quelques premières victimes. Dans son important *Traité du crétinisme*, Fodéré avait surtout en vue d'établir l'influence des climats sur l'entendement humain. Quoique son travail portât sur les circonstances locales qui maintiennent et communiquent le germe du crétinisme, l'habile observateur laissait entrevoir la possibilité d'une éducation pour les crétins. Il ne doutait pas qu'on ne parvînt à les rendre utiles, et même à améliorer leur condition, en les appliquant aux travaux des champs ou de l'industrie rurale. L'attention, un instant soulevée par les écrits d'Itard et de Fodéré, ne se soutint pas : de 1802 à 1824, nous rencontrons une lacune dans les travaux relatifs à l'idiotisme. Pinel et Esquirol, qui ont tant fait pour le sort des aliénés, négligèrent le traitement des idiots; leur imposante autorité ne fit même que confirmer l'anathème médical qui pesait sur ces excommuniés de naissance. C'est pourtant de la Salpêtrière, où pratiquait alors M. Esquirol, que partirent de nouveau quelques étincelles de sollicitude en faveur de ces pauvres infirmes. Un jeune médecin, M. Belhomme, fit paraître dans un mémoire sur l'*idiotie* les observations qu'il avait recueillies à cet hospice. L'auteur affichait des prétentions modestes : croyant qu'on pouvait bien traiter, mais non guérir, une infirmité congéniale, il se bornait à proposer quelques moyens pour améliorer le sort des idiots, en développant chez eux le peu de facultés qu'ils ont reçu de la nature. Les voies qu'il indique pour atteindre ce résultat sont l'*habitude* et l'*imitation*. M. Belhomme décrivait en outre quelques cas particuliers d'*idiotie*, suivis d'un classement et de recherches cadavériques. A l'époque où il parut, ce mémoire avait du moins le mérite de rappeler l'attention sur les idiots, depuis si long-temps délaissés dans nos hospices.

Il faut arriver à 1831 pour découvrir les traces d'une instruction pratique donnée aux idiots dans l'un de nos établissemens charitables : M. Falret, chargé à la Salpêtrière d'un service d'idiotes, d'imbéciles et

d'aliénées chroniques, réunissait à ses frais quatre-vingts élèves dans une école commune, où une institutrice leur donnait ses soins. Les résultats ne furent pas les mêmes pour tous les degrés de l'idiotie; le traitement mis en usage eut principalement de l'action sur les imbéciles, c'est-à-dire sur celles qui avaient retenu quelques traits de l'humanité. M. Falret avait surtout en vue de les rendre utiles à elles-mêmes et à l'hospice. Presque toutes apprirent, quoique inégalement, à lire, à écrire et à coudre. Elles se distribuaient entre elles d'autres ouvrages de service. L'éducation morale et religieuse ne fut pas négligée : elles assistaient à l'office et s'y faisaient même remarquer par une tenue décente; parmi ces idiotes presque régénérées, quelques-unes parurent assez éclairées à l'aumônier de la maison pour qu'il les admît à la sainte table. Leurs camarades, que l'éducation avait rendues affectueuses, les voyaient faire leur première communion avec des larmes d'attendrissement et témoignaient le désir d'être jugées dignes du même honneur. Le souvenir du docteur Falret ne se reporte pas sans émotion à ces premières années de son service : des succès moins éclatans que solides couronnèrent alors une tentative toute silencieuse et demeurée long-temps dans l'oubli. L'état physique et moral des imbéciles s'améliora sensiblement sous ce nouveau régime; leur intelligence, jusque-là stérile, s'ouvrit pour recevoir les germes de l'instruction élémentaire, en même temps que leurs doigts se formaient aux travaux d'aiguille. La méthode suivie sous la direction du docteur Falret ne différait de la méthode employée à l'égard des enfans ordinaires que par une intensité plus grande de moyens appropriés à la faiblesse d'esprit de ces élèves exceptionnels. Il savait mettre dans le commandement une sévérité que tempérait à propos la bienveillance, fixer vivement ses leçons dans la mémoire des élèves inattentives, exiger d'elles la répétition constante des mêmes actes. Cette méthode si simple a été louée dernièrement, dans un rapport à l'administration des hospices, par un homme qui s'y connaît, M. Lélut. L'art d'élever les idiots et les imbéciles n'est pas, comme on a voulu le faire croire depuis, un art occulte. Si les essais du docteur Falret en faveur de la rédemption morale des infirmes ont, malgré les résultats obtenus, trouvé dans ce temps-là peu de retentissement, c'est une raison de plus pour leur restituer ici le rang qui leur appartient. Le premier dans un service de filles idiotes, il entreprit de briser le sceau de la bête sur le front de ces êtres disgraciés par la nature. Depuis la tentative bizarre et isolée du docteur Itard, depuis les écrits trop peu remarqués de M. Belhomme, c'était un nouveau pas que faisait la médecine des idiots.

Vers le même temps (1828 à 1832), l'hospice de Bicêtre était le théâtre de réformes et de tentatives où se révélait une tendance analogue à celle qui animait M. Falret. M. Ferrus, médecin en chef, sépara les

idiots des maniaques, dont ils subissaient, dans l'intérieur de son service, le voisinage odieux et les emportemens. Après avoir obtenu pour eux un dortoir et quelques soins, il les réunit durant la journée aux groupes de travailleurs qui cultivaient la terre. Secondé par un infirmier intelligent, il fit même sur une douzaine d'enfans idiots quelques essais d'éducation qui modifièrent plus ou moins leur infirmité. Marchant sur les traces de M. Ferrus, M. Félix Voisin, aujourd'hui médecin en chef d'une division des aliénés de Bicêtre, proclamait dès 1830 que l'idiotie n'est point incurable à tous les degrés. M. Voisin était amené à cette conviction par la phrénologie et par l'étude pratique des maladies nerveuses : il établit parmi les idiots, ou, pour adopter son expression, parmi les êtres imparfaits, des divisions fondées sur le système de Spürzheim, qui distribue les facultés humaines en trois groupes isolés : les pouvoirs instinctifs, moraux et intellectuels. Agrandissant par ce nouveau point de vue le cadre ordinaire de l'idiotie, il admit des altérations partielles dans les instincts, dans les sentimens ou dans l'intelligence; tel se montre idiot, c'est-à-dire incomplet, vis-à-vis du calcul ou du dessin, qui ne le serait pas vis-à-vis d'un autre ordre de connaissances. Le traitement venait se calquer sur cette idée physiologique; il consistait à choisir dans l'entendement des enfans regardés comme incurables les surfaces les moins lésées pour les mettre en rapport avec le monde extérieur et avec la société. Passant de la théorie à l'application, M. Voisin créa en 1834 un institut *ortophrénique* pour le redressement des caractères et des intelligences déviés. Cet établissement devait recevoir, au nombre de ses élèves, outre des idiots proprement dits, tous les enfans qui sortent de la ligne moyenne, et qui, par des excentricités quelconques, se placent au-dessus ou au-dessous des proportions ordinaires de l'humanité. Le fondateur avait été saisi de cette idée, que certains sujets, largement doués par la nature, tournent, faute de direction, leur puissance contre l'ordre général de la société, et deviennent quelquefois, sous l'empire des circonstances, des êtres dangereux. Il espérait qu'en tenant acte, dans le jeune âge, de leurs facultés et de leurs sentimens, en faisant, pour ainsi dire, le tour de ces organisations faibles ou excessives, l'éducation arriverait à les assurer contre elles-mêmes et contre les influences extérieures. Les bases morales de cet établissement furent dénoncées comme dangereuses et subversives dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences. L'auteur de ce mémoire, lu le 7 février 1835, était, qui le croirait? M. Népomucène Lemercier. Esprit droit, mais ombrageux, ce poète distingué n'aimait pas à voir la médecine physiologique intervenir dans le perfectionnement de l'espèce humaine. Il craignait surtout qu'elle ne déposât dans l'éducation un levain de matérialisme. M. Voisin répondit à cette attaque imprévue; reconnaissant toutefois que l'opinion n'était pas encore mûre pour son œuvre nais-

sante, il se contenta d'organiser un service et une école d'enfans idiots dans l'hospice de la rue de Sèvres.

C'est là seulement qu'on peut aujourd'hui chercher des résultats. Le 1er octobre 1841, le conseil général des hospices adjoignit au docteur Voisin, pour instruire les jeunes idiots de l'hospice des Incurables, un homme actif et remuant, M. Édouard Séguin. Ce nouveau maître se pénétra des précédens travaux qui formaient, comme nous venons de le voir, la chaîne de la tradition scientifique. A Itard il emprunta l'idée d'une éducation des sens, à M. Esquirol la nature des observations qu'il convient de faire sur les malades de l'intelligence, à M. Leuret les grandes et sévères leçons du traitement moral. Il y ajouta un esprit inventif dans les moyens et une volonté tenace. Les premiers essais qu'il tenta sur les idiots de l'hospice des Incurables firent assez bien augurer de ses talens et de sa méthode. Il réussit, après cinq ou six mois, à régler leurs mouvemens, à créer ou à développer chez quelques-uns l'articulation de la parole, à leur donner des notions, bien bornées sans doute, de la couleur, du nombre et de l'écriture. Soustraits aux malignes influences de l'oisiveté et de la solitude, ces enfans consacrèrent à quelques travaux manuels les heures qu'ils passaient loin de la classe. S'ils n'étaient pas encore utiles, ils avaient du moins le désir de l'être. Leur caractère moral se perfectionna; ils devinrent plus soumis, plus affectueux. Cette expérience n'ajouta aucun résultat nouveau à ceux qu'avait déjà recueillis la science; mais elle donna aux médecins plus de confiance vis-à-vis des redoutables obstacles qu'il s'agissait de vaincre. On dut reconnaître que l'idiotisme ne présentait pas cette immobilité dans le néant dont on l'avait cru frappé. Si les élèves de l'hospice des Incurables avaient fait quelques progrès grace à une éducation de courte durée, il était raisonnable d'espérer de plus grands résultats dans l'avenir.

En 1842, le conseil général des hospices, cédant aux instances éclairées des deux médecins en chef de Bicêtre, MM. Voisin et Leuret, qui réclamaient depuis long-temps le bienfait d'une éducation particulière au nom d'une classe de malades presque oubliée jusque-là dans cet établissement public, autorisa la fondation d'une école pour les jeunes idiots. A raison de ses heureux précédens, M. Édouard Séguin y fut installé avec le titre d'instituteur. Je visitai cette école en 1843. Ma première impression fut alors toute favorable à M. Séguin et à sa méthode. Les leçons auxquelles j'assistai me parurent ingénieusement conduites. Je vis les enfans se livrer avec assez d'ardeur à des exercices gymnastiques, répéter sous le commandement de leur maître des mouvemens et des gestes qui développaient chez eux l'instinct imitateur, assembler des lettres de plomb pour former ou épeler des mots, dire le nom de quelques figures géométriques, mesurer à l'œil les longueurs sur des morceaux de bois,

tracer eux-mêmes des lignes au crayon sur le tableau. L'embarras ne consistait pour l'observateur que dans les moyens de contrôle. Quel était le degré d'idiotie de ces différens élèves? Une connaissance personnelle de leur état avant toute éducation aurait pu seule prononcer sur la portée du succès obtenu par M. Séguin. Le doute, un doute bienveillant, planait donc malgré moi non sur la méthode, mais sur les heureux résultats que l'instituteur mettait pour ainsi dire en spectacle. En effet, pour peu que l'on décomposât, par des recherches attentives, la population infirme confiée aux soins de M. Séguin, on pouvait se convaincre que les idiots y étaient confondus avec des épileptiques et de jeunes aliénés.

Les trois infirmités que je viens de nommer, et qu'on s'étonnera peut-être de trouver réunies sous une seule discipline, ne présentaient pas toutes les mêmes obstacles à l'action de l'instituteur. Les attaques d'épilepsie laissent dans l'esprit de leurs victimes un obscurcissement passager; à mesure que la crise s'éloigne, les facultés intellectuelles reparaissent à peu près intactes. Les enfans aliénés trouvent bien dans l'objet de leur délire une distraction aux influences de l'enseignement ordinaire; mais, sauf un petit nombre de cas, leur entendement est plutôt troublé qu'anéanti. Restent les enfans idiots, arriérés ou imbéciles, que la méthode de M. Séguin devait surtout atteindre, pour sortir victorieuse de l'épreuve. L'Académie des Sciences morales, qui va au-devant de toutes les idées utiles, voulut juger par elle-même de la nature des faits et des résultats obtenus; elle nomma pour cette mission deux hommes dont le caractère honorable et les lumières défient toute critique : c'étaient MM. Charles de Rémusat et Villermé. N'étant pas d'humeur à laisser surprendre leur approbation, les deux commissaires durent exiger quelques renseignemens précis sur l'état antérieur des malheureux enfans qu'instruisait M. Séguin. De tels élèves ne pouvaient en quelque sorte être comparés qu'à eux-mêmes; il était indispensable de connaître exactement leur point de départ pour apprécier les effets de la méthode. Des documens exacts n'ayant pu être fournis, le travail de M. Charles de Rémusat fut ajourné. M. Séguin dut se contenter alors d'un rapport de M. Pariset à l'Académie de Médecine, rapport favorable, il est vrai, mais qui ne va pas assez au fond des choses. Au milieu de ces retards, motivés par une défiance bien légitime, l'école passa sous la direction d'un autre instituteur, M. Valée.

Les témoignages d'hommes graves, tout-à-fait désintéressés dans la question, ne sont pas, je dois le dire, entièrement favorables à M. Séguin. Il paraît que, sur une population mêlée, l'instituteur avait fait choix des enfans moins maltraités dans leur intelligence. Ses soins cultivaient surtout les élèves dont les progrès, tracés d'avance par la nature, pouvaient le plus sûrement éveiller chez les visiteurs une admi-

ration confiante. Son enseignement descendit peu, du moins à Bicêtre (1), vers les régions extrêmes de l'idiotie, ou, dans tous les cas, ce fut sans beaucoup de succès. A Dieu ne plaise que je refuse cependant une valeur réelle aux courageux efforts de M. Séguin! Auteur depuis 1842 de différens écrits qu'il vient de réunir et de compléter tout dernièrement en un corps d'ouvrage, il a su indiquer un système d'éducation assez heureusement applicable aux défauts et aux infirmités de naissance. Pourquoi faut-il qu'un ton sec, tranchant, hargneux, froisse et déconcerte à chaque page de son livre la sympathie qui commençait à naître? Heureusement pour M. Séguin, ses travaux valent mieux que la forme dont il les a revêtus, et, si les résultats obtenus par lui restent quelque peu au-dessous de ses promesses, du moins ne sont-ils plus de ceux qu'on passe sous silence.

Pour ne rien négliger de ce qui peut servir à préciser l'état actuel de la science vis-à-vis des idiots, et pour rendre strictement à chacun selon ses œuvres, il faut encore mentionner les beaux travaux de M. le docteur Foville sur les déformations du crâne et sur les altérations intérieures du siége de nos facultés. Éclairés maintenant sur ce que la médecine a fait pour préparer le traitement de l'idiotie, entrons dans l'étude des phénomènes de cette mystérieuse infirmité. Au seuil de cet enfer moral, où la nature intelligente perd tout à coup ses attributs, il faut que l'homme s'arme d'un certain courage et se couvre en quelque sorte d'une charité plus grande que tous les abaissemens, s'il ne veut point rougir devant son image dégradée.

II. — IDÉE DE L'IDIOTIE. — CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES DE L'IDIOT.

Il y a entre l'idiotie et les maladies purement physiques une limite nettement tracée par la nature. En voyant la fraîcheur attristante et la constitution robuste de quelques jeunes imbéciles, il nous est arrivé plus d'une fois de comparer tacitement leur état de santé extérieure à la vieillesse maladive de certains grands hommes, le cardinal de Richelieu par exemple, dont le demi-cadavre dictait encore des lois à l'univers. Tant que le cerveau est sain, l'être intelligent peut bien souffrir, mais il ne descend pas. L'idiotie se rapproche-t-elle davantage des maladies mentales proprement dites? Comme les fous, ces intelligences blessées, ont été souvent confondus dans nos hospices avec les imbéciles, il n'est pas inutile de noter, en passant, les traits qui les séparent. Si l'on peut définir l'aliéné par ces mots de Dante : *Che han*

(1) Je tiens d'un médecin fort distingué et très compétent que M. Séguin se serait livré hors de l'hospice au traitement de véritables idiots dont il aurait amélioré la situation. C'est surtout là qu'il aurait fait preuve d'un esprit inventeur.

perduto il ben del intelletto (des hommes qui ont perdu le bien de l'intelligence), on peut définir l'idiot : un être qui n'a jamais rien perdu, car il n'a jamais rien possédé. La seule forme d'aliénation mentale à laquelle on puisse comparer l'idiotie, c'est la démence. Toutefois la démence, ce dernier terme du délire qui présente souvent au premier abord la morne figure de l'hébétement, entraîne l'abolition des actes de l'entendement humain, tandis que l'idiotie en est la privation native. Chez l'homme affaissé par la démence, les idées ne sont pas toutes éteintes; quelques pâles éclairs viennent de temps en temps sillonner ce triste tombeau de la raison, tandis que chez l'idiot il fait nuit moralement, toujours nuit.

Il existe une première division de l'idiotie, fondée sur une simple différence de temps : cette infirmité est tantôt antérieure et tantôt postérieure à la naissance. Dans le premier cas, selon M. Séguin, c'est l'idiotie proprement dite; dans le second, l'imbécillité.

Une réunion d'enfans idiots et imbéciles présente un triste assemblage de difformités physiques et morales. Cette infirmité mère traîne à sa suite un hideux cortége de maux, toutes les misères de l'esprit, du cœur et de l'organisation. Pour mettre de l'ordre dans un tel désordre, il nous faut ramener l'idiotie à un plan général et trouver une loi de la nature au milieu de ce renversement de toutes les lois. Faute d'une telle vue d'ensemble, la classification de l'idiotie ne présente encore que ténèbres. Nous croyons que, pour arriver désormais à des résultats précis, il faut établir une série de rapprochemens entre les divers degrés de cette infirmité et d'autres états analogues. Il se passe moralement, dans les cas d'idiotie, ce qui a lieu dans les cas si nombreux de monstruosité, où la nature se reporte fatalement en arrière et revient, pour ainsi dire, sur ses traces. Ce ne sont plus ici seulement les formes organiques, ce sont encore toutes les manifestations de l'être qui se trouvent ramenées chez l'homme vers des conditions étrangères à son espèce. Rechercher, dans tous les faits d'idiotie, la cause de cette marche rétrograde du principe fécondant serait une entreprise inaccessible à l'état actuel de nos connaissances. La nature se plaît, dans toute la série animale, à ces mouvemens rétrospectifs, dont l'intention nous échappe, mais qui ont pour résultat constant de faire redescendre la force créatrice vers les étages inférieurs de la vie. Cette loi des formations incomplètes, qu'il faut admettre sans chercher à la discuter, est la seule qui rende raison, selon nous, des phénomènes si étranges et si mystérieux de l'idiotie. A quelque degré et sous quelque face que nous le prenions, l'idiot est un être arrêté, une ébauche d'homme. La conséquence nécessaire de son imperfection est de le rabaisser au-dessous du rang qu'il devrait tenir dans la création ou dans la société, et, en effet, il n'y a guère de cas d'idiotie qui échappe, par l'ensemble de

ses caractères, à l'un de ces trois termes de comparaison : l'état d'enfance, — les diverses classes du règne animal, — les degrés inférieurs de l'échelle des races humaines.

Le retour d'un individu de la race blanche vers les conditions physiques et morales des races inférieures constitue le premier degré de l'idiotie, ou, en d'autres termes, l'*imbécillité*. On n'a jamais vu un Mongol avoir les mêmes idées, les mêmes traces de dispositions natives, qu'un Français ou un Italien. En descendant l'échelle des populations qui couvrent la surface de la terre, on arriverait ainsi à reconnaître que l'infériorité de certaines races constitue vis-à-vis de l'état plus élevé de certaines autres des idioties relatives. Les imbéciles se montrent, sous ce nouveau point de vue, des êtres auxquels le germe de la civilisation au milieu de laquelle ils sont nés n'a point été transmis.

Les rapports qui unissent chez nous les infirmes aux hommes des races dégradées sont innombrables; nous en choisirons seulement quelques-uns. Le retour aux races noires ou basanées se manifeste quelquefois jusque dans le ton de la peau; les crétins, les imbéciles, l'ont assez souvent dure, olivâtre, ou même tout-à-fait brune. La main, revêtue d'une enveloppe rugueuse et inégale, ne donne, comme chez les nègres, qu'un toucher imparfait. Les cheveux, ordinairement courts, noirs et crépus, les rapprochent encore de la race éthiopique; d'autres fois, ils sont fins et rares, comme ceux des Malais. Le front comprimé, le nez aplati à sa racine, les lèvres épaisses, les yeux fuyans et relevés aux coins, les mâchoires avancées, autant de caractères qui dessinent les types dégradés de l'espèce humaine, et qui peuvent également servir à tracer la physionomie générale de l'imbécillité. Une autre circonstance vient compléter le rapprochement : à mesure que l'on s'éloigne de la race caucasique, on voit la tête se renfoncer dans les épaules, les jambes et les bras s'étendre; on arrive ainsi jusqu'aux singes, dans lesquels la disproportion du cou et des extrémités tactiles est poussée jusqu'à ses dernières limites. Les crétins ont de même le cou volumineux et court; les imbéciles, surtout les rachitiques, ont généralement les bras très longs; le coude, qui, dans la race caucasique, correspond au niveau du bassin, descend chez eux, comme chez les nègres, beaucoup plus bas. L'histoire nous a conservé, dans la personne d'Artaxercès, dont l'extrémité des mains atteignait le genou, l'exemple d'un de ces retours à l'animalité, si fréquens dans les races anciennes de l'Asie.

La sensibilité est très obtuse chez les crétins et les imbéciles; ils ne craignent ni le froid, ni le chaud, ni les tortures auxquelles nul autre ne résisterait. Le sauvage de l'Aveyron errait durant les froids les plus rigoureux de l'hiver, revêtu d'une chemise en lambeaux. On a trouvé de ces malheureux qui, mutilés par les rats, n'avaient pas la conscience

de la douleur et ne semblaient nullement s'émouvoir de leur triste état. Une telle indifférence physique établit un nouveau point de contact entre l'imbécile et les hommes des races inférieures. La délicatesse nerveuse croît dans le genre humain avec le développement de l'intelligence et du bien-être. La nature proportionne, au contraire, le degré d'insensibilité des êtres à leur abaissement, à leur incapacité de réagir sur les fléaux du monde extérieur. Les horribles traitemens qu'endure la race noire, presque sur toute la terre, seraient insupportables aux habitans de nos pays civilisés. A la paresse des sensations se lie, dans les races dégradées, un état habituel de langueur, un éloignement presque invincible pour le travail. On connaît l'humeur apathique des noirs et des indigènes du Nouveau-Monde. C'est pour remédier à cette indolence naturelle que les sauvages, comme nos imbéciles, recherchent quelquefois par instinct l'excitation des liqueurs fortes. Le besoin secret qu'ils éprouvent de tirer d'une opiniâtre léthargie l'organe du goût aiguillonne encore chez eux le fatal penchant à l'ivrognerie. A cette insensibilité générale se rattache en outre, chez les femmes, l'accouchement facile, presque exempt de douleurs. Les femmes botocudes se délivrent elles-mêmes sur le bord d'un ruisseau; après s'être baignées, elles vont rejoindre leur tribu, et reprennent aussitôt les travaux du ménage. Les filles imbéciles qui entrent à la Salpêtrière dans un état de grossesse accouchent de même sans travail et, pour ainsi dire, sans s'apercevoir d'aucune souffrance.

La nature se montre, chez les imbéciles comme chez les sauvages, dans une complète indépendance : les instincts, délivrés du joug de la volonté comme de la raison, exercent une autorité souveraine; la puberté est ardente et précoce. On a reçu plus d'une fois à la Salpêtrière des jeunes filles, privées d'intelligence, dont les familles se débarrassaient, ne pouvant plus les surveiller : ces malheureuses poursuivaient indistinctement tous les hommes. Le gonflement du ventre, ce signe caractéristique des races arriérées, se rencontre très ordinairement chez les imbéciles et les crétins; aussi la plupart d'entre eux vivent-ils sous la dépendance de leur organe digestif; on remarque chez ces pauvres êtres une voracité vraiment bestiale. Dans chacune des quatre grandes races primitives, il existe un tempérament particulier qui ramène à soi toutes les manifestations intellectuelles ou morales des hommes d'une même couleur. Cette influence énorme du tempérament propre à chaque race, qui se montre prépondérante chez le sauvage et que le croisement atténue dans les sociétés civilisées, se reproduit chez l'imbécile avec toute l'énergie d'une cause indépendante. Lymphatique, il sera doux, triste, larmoyant; sanguin, il se montrera au contraire violent, irritable; bilieux, il manifestera de l'inquiétude,

de l'entêtement, de l'affection et des instincts colériques; la prédominance des systèmes nerveux et musculaire entraînera chez lui le besoin de mouvement, d'activité, d'agitation. Un des écarts les plus singuliers du système nerveux chez les idiots est un balancement du corps qui va d'avant en arrière ou de droite à gauche. Je me suis souvent arrêté à regarder, dans les dortoirs de nos hospices, les enfans qui exécutaient, sans s'inquiéter de ma présence, ce mouvement mécanique. J'avais vu autrefois l'orang-outang de la ménagerie se livrer au même exercice. Niebuhr a observé que, dans tout l'Orient, les enfans se balancent continuellement au milieu de leurs salles d'étude; il paraît que les Juifs agitent de même leur tête en chantant dans les synagogues. Ce ne sont pas seulement les gestes, ce sont les accens mêmes de l'idiot qui rappellent les familles arriérées de l'espèce humaine. L'idiot qui ne parle pas laisse échapper par momens des sons gutturaux et uniformes qui ont quelques rapports avec les articulations de certaines langues éthiopiques. Ces rapprochemens suffisent à démontrer qu'il existe une relation entre les faits qui déterminent, dans la nature, l'imbécillité de naissance et ceux qui établissent des infériorités de développement dans les différens groupes de l'espèce humaine.

L'imbécillité étant considérée, dans la race blanche ou caucasique, comme un affaiblissement de la civilisation, on se demande ce que ce premier degré de l'idiotie doit être chez les races dégradées. Les voyageurs nous ont transmis peu de faits remarquables sur l'état des êtres disgraciés chez les peuples sauvages ou barbares. De tels idiots doivent en effet peu trancher sur le reste de la population. Les exceptions en plus ou en moins augmentent chez l'homme avec le progrès des races. L'idiotie est une infirmité propre au roi de la création : elle ne se retrouve pas chez les animaux. Par la même raison, plus le niveau de la société s'abaisse avec les dégradations de la race, moins doivent être apparentes, dans l'espèce humaine, les inégalités particulières de l'intelligence. Quelques observations, recueillies par un savant distingué, nous portent à croire que la nature maintient néanmoins, dans les rares faits d'imbécillité chez les races inférieures, la curieuse loi de persistance des types qu'elle développe en grand dans la série animale. Des cas d'anomalie ou de monstruosité n'élèvent jamais un être au-dessus de son espèce ou de sa race, elles le font constamment descendre d'un degré vers les espèces ou les races inférieures. Si donc l'imbécillité existe chez quelques hommes sauvages, elle doit se rapprocher, par les formes, du second degré de l'idiotie, de celui que nous allons précisément décrire.

Nous avons vu les caractères des races inférieures reparaître chez l'*imbécile;* c'est encore trop : nous allons rencontrer chez le véritable

idiot de plus tristes ressemblances; l'homme va devenir le fantôme de la bête. C'est ici que la marche rétrograde de la nature se montre dans toute sa sombre énergie. On remarquera cependant qu'il n'existe point dans l'idiotie, non plus que dans le règne animal, une série linéaire de déformations; les caractères de l'homme ne s'abaissent pas tous à la fois; nous retrouvons chez les sujets les plus abrutis quelques facultés intactes et des fonctions respectées, tandis que d'autres ressorts de la vie sont entièrement ramenés chez eux aux conditions de l'animalité : d'où il résulte qu'on ne peut prendre aucun organe, pas même le cerveau, comme terme de comparaison, pour mesurer le degré d'abaissement de chaque idiot. Toute anomalie chez ces êtres dégradés n'en a pas moins son analogue dans une des couches de la série animale. Il y a des idiots qu'on touche, qu'on pince même sans qu'ils s'en aperçoivent; cette insensibilité tactile est un retour aux pachydermes. Le retard dans la seconde dentition, si ordinaire chez les enfans arriérés, correspond à l'état fixe des animaux qui gardent leurs dents toute la vie. M. le docteur Foville m'a montré, dans un bocal, la main d'une idiote qu'il faisait macérer; ce n'était pas, à vrai dire, une main, mais une patte. Les phalanges des doigts, réduites à l'état rudimentaire, étaient pour ainsi dire soudées entre elles; on retrouvait, dans l'adhérence commencée des diverses pièces de la main, les premières traces de ce travail d'emboîtement dont le sabot du cheval nous offre, dans le règne animal, le terme extrême. Les déformations de la main suivent d'assez près sur l'échelle de l'idiotie, ainsi que dans la série des êtres, les déformations du crâne : la main est liée au cerveau comme l'action à l'intelligence. Chez quelques idiots très abaissés, les sens se trouvent plongés dans un état d'inertie qui les ramène vers les conditions du mollusque : incapables de mouvement, ils ne peuvent ni étendre la main pour saisir leur nourriture, ni témoigner leurs besoins. De tels êtres, morts à l'intelligence, aux sentimens, aux impressions du dehors, ne vivent, comme l'huître, que par des appétits obscurs. Cette existence végétative marque, dans la série de l'idiotisme comme dans celle des êtres créés, le degré inférieur de la vie; c'est le passage de la plante à l'animalité.

De tels rapports avec le règne animal ne se bornent point à quelques traits fugitifs de l'organisme; ils constituent chez l'idiot une manière d'être. Entraîné vers les mœurs des êtres dégradés dont il reproduit les caractères, il tend à s'assortir avec leur condition, si basse qu'elle soit. On voyait autrefois à Bicêtre des idiots se ruer, comme l'enfant prodigue, au milieu des porcs et leur disputer d'immondes débris. Boerhaave en cite un qui avait vécu en Hollande parmi des troupeaux de chèvres sauvages dont il avait contracté les habitudes, les inclinations, et dont il imitait le chevrotement. D'autres ont été trouvés parmi les ours, parmi les loups, ayant perdu même les caractères extérieurs de

l'homme, et faisant entendre de sourds grognemens (1). Le penchant qui porte les enfans idiots, dans nos hospices, à imiter divers cris d'animaux, comme le chant du coq, le bêlement de la brebis, le hurlement du chacal, est connu depuis long-temps; j'ai entendu dans le dortoir de Bicêtre un enfant qui poussait de son lit les accens aigres et funèbres de la chouette. Une idiote de la Salpêtrière, âgée de onze ans, se rapprochait non-seulement de la brebis par le bêlement, mais par les formes de sa tête, par ses mœurs douces, par sa nourriture végétale, enfin par le tégument soyeux et noirâtre qui couvrait son corps d'une sorte de toison. On retrouve chez les idiots jusqu'aux raffinemens d'instinct qui caractérisent certaines classes du règne animal. Le flair est quelquefois aussi actif chez un petit nombre d'enfans dégradés que chez le jeune chien. On en voit qui, comme la pie, ont un penchant prononcé à cacher des débris de faïence, de verre et d'autres objets dérobés. L'idiot qui retourne aux instincts, aux inclinations et quelquefois aux formes de l'animal, marque d'autant mieux dans son abrutissement l'intervalle qui sépare chaque temps de la création. Par ces formations rétrospectives, la nature semble avoir en vue de mesurer, comme par des bornes milliaires, les espaces et les haltes de la route qu'elle parcourt pour arriver de l'animal à l'homme.

L'idiotisme reproduit enfin d'une manière stable les états successifs de l'homme avant la naissance ou pendant la première enfance : c'est la troisième série de ses phénomènes. L'action nerveuse, qui est chez nous comme l'élément matériel des idées, avorte ici dans son germe, et avec elle le mouvement, la sensibilité, la vie morale; nous n'avons plus chez de tels êtres, venus à terme, que des embryons permanens de l'intelligence humaine. Les avortemens du principe de nos idées atteignent l'idiot plus ou moins bas sur l'échelle des développemens de la vie intra-utérine. Au dernier degré, nous retrouvons chez lui l'immobilité, l'insensibilité du germe au début de ses évolutions, moins un homme formé, en un mot, qu'une matière d'homme. L'idiotisme parcourt ensuite tous les temps de l'embryogénie, et en reproduit moralement les caractères. Les élémens de l'intelligence sont divisés, fractionnés chez l'idiot, comme les élémens de la vie dans le fœtus; chaque fonction tend à s'individualiser; chaque organe attire successivement à soi un excès d'activité. Le chaos des forces, la lutte

(1) A l'autorité de Boerhaave, on peut joindre ici celle de Linnée : ce grand naturaliste fait monter jusqu'à dix le nombre des malheureux idiots trouvés de son temps dans les bois, où ils vivaient à l'état de bêtes sauvages. Il les présente même comme formant une variété de l'espèce humaine. M. le docteur Calmeil rapporte en outre, dans son dernier ouvrage sur la folie, l'histoire de plusieurs de ces êtres défigurés : l'un d'eux habitait dans une fosse avec des loups qui lui laissaient la meilleure part de leur chasse. Loup lui-même, il les suivait à quatre pattes dans toutes leurs excursions.

des pouvoirs de l'organisation divisés les uns contre les autres, un *moi* multiple, tel est le point de départ de la nature dans la formation de l'homme et le point de retour de l'idiotie. M. Serres, auquel nous devons la découverte de ces belles lois qui président à la formation de nos organismes, a remarqué chez les monstres acéphales une face et des épaules énormes, unies à des rudimens de cerveau. Nous retrouvons dans l'idiotisme la concordance des mêmes phénomènes : la prédominance du système facial et des épaules sur le système encéphalique est d'autant plus caractérisée que nous prenons un cas d'idiotie plus inférieure. Le même observateur éminent a démontré sur l'embryon la dualité primitive des organismes; il y a dans l'origine la moitié d'un homme à droite et la moitié d'un homme à gauche; ces deux parties symétriques viennent plus tard se réunir sur la ligne médiane. S'il arrive que ce travail de conjonction des organes s'interrompe avant la naissance, nous aurons un cas de monstruosité physique. Certains phénomènes de l'idiotie rappellent au moral cette dualité embryonnaire des organismes. Un idiot âgé de quarante-huit ans, quand il entra dans l'établissement du docteur Belhomme, éprouvait le besoin des sensations paires : si on le touchait à un bras, il se faisait toucher au bras opposé; si même il s'était fait mal à une jambe, il se frappait l'autre; un jour une bûche lui tomba sur le pied droit, il saisit la bûche et se la fit tomber sur le pied gauche. Il serait extrêmement curieux de savoir si cette dualité primitive des sensations existe chez l'enfant nouveau-né, et si elle s'efface, dans les cas ordinaires, par le progrès de la vie, tandis qu'elle persiste chez les êtres arrêtés. Nous avons rencontré nous-même, il y a deux mois, une fille de six ans imbécile, chez laquelle le regard se faisait en deux temps : les objets du monde extérieur envoyaient de la sorte à son cerveau une double image, confuse et troublée, qui l'empêchait de rien reconnaître. Les deux yeux agissant, si j'ose ainsi dire, séparément, il fallut d'incroyables efforts pour ramener chez elle les phénomènes de la vision à l'unité.

L'homme n'est point achevé quand il vient au monde; le travail de formation continue après la naissance; la nature fait alors passer l'enfant par une nouvelle série d'états transitoires. Dans toute une classe d'idiots, nous retrouvons les caractères de la première enfance. Des savans ont passé leur vie (et certes il en est de plus mal employées) à étudier les développemens d'un insecte; n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'il ne se soit pas encore rencontré un philosophe pour observer à la loupe de l'intelligence les transformations du moral et du physique chez l'homme depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte? Ces commencemens si précieux pour l'histoire de notre espèce et pour la philosophie naturelle ont été jusqu'ici négligés. La première ouverture de l'esprit, l'épanouissement moral du cœur, rendu visible sur la figure de l'enfant

par un sourire, l'éclosion de la pensée qui s'essaie dans un bégaiement vague, toutes ces primeurs de l'intelligence et de la vie si intéressantes à recueillir n'ont d'autres témoins que des nourrices mercenaires ou des mères aveuglées par la tendresse. Le coup-d'œil de la science a manqué à des faits si délicats. Sans la connaissance exacte des évolutions du premier âge, on ne peut cependant fixer avec certitude à quelle phase de ces évolutions il faut placer le point d'arrêt de nos facultés, en d'autres termes, les débuts de l'idiotie. Les rapprochemens abondent entre l'état d'ignorance, de stupidité naturelle à l'homme qui vient de naître, et l'état des êtres engourdis que nous rencontrons dans nos hospices. L'homme arrive au monde sourd-muet, aveugle, perclus, privé de raison et de sentiment; les progrès de l'âge et de l'éducation consistent à le guérir de ces infirmités originelles : chez l'enfant arrêté, ces progrès avortent. L'estomac, quoique très exigeant, ne sait pas toujours se faire obéir par les membres auxiliaires : il y a des idiots qui mourraient de faim à côté d'une table chargée d'alimens. Un des caractères du premier âge est surtout visible dans la démarche de certains idiots : ces malheureux ne lèvent point les jambes en marchant; comme les enfans de trois ou quatre ans, ils traînent sous eux leurs pieds et glissent lourdement. Cette marche pesante qui ne quitte point la terre coïncide avec l'abaissement de l'intelligence, dont elle est, dans tous les cas, un signe manifeste; il y a là un retour vers les êtres qui rampent. Quelques philosophes ont placé le berceau du genre humain dans une forêt; on peut dire que l'homme naît encore tous les jours au milieu des animaux. L'enfant ne doit en effet sa conservation qu'à des instincts puisés dans la nature inférieure : ce lien qui rapproche l'enfance de l'animalité devait aussi la rapprocher de l'idiotie, qui nous montre plus complète et plus hideuse la victoire de la bête sur l'homme. L'inégalité de volume entre la langue et le palais constitue chez les nouveau-nés un des obstacles à l'émission de la parole humaine. Les idiots, comme les enfans et comme certains animaux, marchent volontiers la langue pendante. Cette habitude tient en partie à ce que le volume de la langue reste plus considérable chez eux que chez les autres hommes. L'enfant a besoin de toute sa gentillesse pour nous faire oublier ces restes d'animalité; l'idiot, au contraire, chez lequel la grace du premier âge n'existe plus, et qui conserve les mêmes traces d'imperfection native, n'est plus pour nous qu'un objet repoussant, un enfant vieux.

Nous avons vu se former dans les infirmités de l'esprit des couches successives de dégradation. L'être moral s'arrête tantôt sur les conditions de l'échelle animale ou embryologique, tantôt sur les degrés inférieurs des races humaines : dans les deux premiers cas, il y a idiotie; dans le dernier, imbécillité. Ces trois ordres de faits n'en constituent, après tout,

qu'un seul : c'est toujours la main de la nature qui se retire avant d'arriver chez l'homme à terminer son ouvrage. Rudimens de l'espèce, avortons de l'entendement humain, les idiots portent, sur une ou plusieurs facultés abolies, la flétrissure morale du coup qui les a frappés dans la série des développemens de l'intelligence. Quelques-uns des faits sur lesquels nous avons établi une division des caractères de l'idiotie existaient déjà dans la science, mais ils n'avaient point été raisonnés. Les affinités de l'idiotie avec l'état d'enfance et avec le règne animal avaient été indiquées en passant par MM. Esquirol, Belhomme, Séguin, par Pinel surtout. Nous croyons que de telles coïncidences physiologiques sont très importantes; elles constituent les anneaux de cette grande chaîne de déformations par lesquelles la nature limite les degrés de l'entendement ou de l'instinct dans l'ensemble des êtres qui couvrent la surface du globe. L'idiotie n'est donc, dans son étrangeté, que la reproduction d'un fait universel, celui de l'abaissement intellectuel et moral des caractères de la vie, depuis l'homme de la race caucasique, qui tient la tête de l'échelle, jusqu'aux régions les plus basses et les plus muettes de l'animalité.

III. — DES CAUSES, DU SIÉGE ET DES DÉBUTS DE L'IDIOTIE. — DES IDIOTS AU POINT DE VUE LÉGAL.

Il existe deux ordres de causes qui arrêtent chez l'homme le développement des facultés : les unes agissent avant la naissance, les autres suspendent chez l'enfant déjà formé les manifestations morales. De ces causes, les premières sont communes à l'idiotie et à l'imbécillité; les secondes déterminent l'imbécillité seulement. Il résulte de là deux influences dominantes sur les infirmités de l'esprit. Nous allons d'abord rechercher les circonstances voisines de la conception qui peuvent altérer l'intégrité du germe.

Parmi les causes de l'idiotisme antérieures à la naissance, la médecine doit rechercher uniquement celles qu'il est possible de combattre. Les affections morales de la mère durant l'état de grossesse ne paraissent pas être étrangères aux avortemens de l'intelligence chez les nouveau-nés. Une frayeur mortelle, un bouleversement subit des idées, une grande peine de cœur, peuvent réagir par une sympathie mystérieuse sur l'embryon, et troubler dans ses organes l'ouvrage commencé de la nature. A Bicêtre, on a cru reconnaître dans ces derniers temps qu'une assez forte proportion d'enfans idiots ou imbéciles avaient été conçus dans l'ivresse ou dans l'orgie. L'imbécillité étant, comme nous l'avons démontré, un retour vers les premiers âges de la civilisation sur le globe, il faut tenir compte, pour l'expliquer, des circonstances qui précèdent la naissance et qui tendent à ramener l'homme

vers la condition des races sauvages ou barbares, comme la misère, la promiscuité des sexes, la vue continuelle de scènes de destruction et de carnage. M. Séguin affirme avoir rencontré parmi ses élèves plus d'un imbécile qui était né au milieu d'une boucherie. On oublie trop souvent aussi qu'il faut à la nature des temps de repos. La loi des jachères existe dans le champ des développemens de l'humanité. Les anciens avaient fixé la durée de la lactation de deux à trois ans, pour donner à la puissance génitale chez la femme le temps de se réparer. Nous avons vu deux enfans idiotes dans la même famille qui étaient nées chacune à dix mois d'intervalle après deux fausses couches.

Une autre cause d'idiotisme ou d'imbécillité sur laquelle le moraliste doit fixer toute son attention, c'est l'oubli des lois physiologiques qui doivent présider à l'union des sexes. Il y a sur le globe des races qui sont faites pour s'unir, et d'autres qui, à raison même de leurs caractères homogènes, ne semblent pas faites pour se rechercher; il en est de même de l'homme et de la femme. La nature, qui veut la force et le perfectionnement de l'espèce, ne ratifie pas toujours les motifs intéressés qui déterminent les familles dans le choix des alliances. La stérilité absolue, ou, qui pis est, la stérilité de l'esprit dans le fruit de la conception, est trop souvent la triste conséquence de ces unions imprudemment contractées. L'absence de croisement est quelquefois aussi funeste que l'union entre des races incompatibles. L'ancienne noblesse s'est affaiblie elle-même en contractant toujours ses alliances dans les mêmes maisons. Quand on enfreint cette loi, qui fait dépendre du mélange des races et des familles le renouvellement et le développement de l'humanité, il en résulte un appauvrissement de la force vitale qui réagit bientôt sur les facultés intellectuelles. La bourgeoisie doit profiter de l'exemple de l'ancienne noblesse, si elle ne veut pas voir avec le temps dépérir les germes de sa puissance; le désir d'empêcher la division des grandes fortunes, comme autrefois celui de perpétuer l'éclat des titres, oppose maintenant au libre mélange du sang, dans la classe moyenne, des obstacles que la nature n'approuve pas, et dont elle se venge par l'abâtardissement de la race.

La plupart de ces causes antérieures à la naissance agissent pour produire l'idiotie sur l'organe de nos idées, sur le cerveau. Le docteur Gall avait rattaché l'idiotie à un état particulier d'étroitesse et d'évidement du crâne. Cette vue est exacte en ce qui regarde les idiots très abaissés. Gall eut seulement le tort d'en forcer les conséquences pratiques. Son habile contradicteur, M. Lélut, montra que le volume du cerveau n'est pas la seule condition du développement de l'intelligence. Il faut que les écarts soient portés à l'excès dans la forme et le volume de cet organe pour qu'on puisse, sur la simple vue de la boîte osseuse, conclure à l'idiotisme. Nous avons bien rencontré dans les hospices et

ailleurs de ces malheureux qui portent sur la tête, comme dit le docteur Voisin, le stigmate de leur dégradation. Il en est d'autres, au contraire, chez lesquels, quoique le cerveau soit intérieurement malade, la forme extérieure du crâne n'est point visiblement altérée. S'ensuit-il que l'étude du cerveau et de ses enveloppes n'ait rien à nous apprendre sur la cause des états pathologiques de l'intelligence? Je ne le crois pas. L'erreur de quelques phrénologistes a été seulement de déclarer l'indépendance du cerveau : il y a ici plus d'une influence à démêler. Le cerveau est, sans aucun doute, le roi de l'organisation, mais c'est (qu'on nous passe le mot) un roi constitutionnel; il rencontre dans les autres grands systèmes de la vie animale ou végétative des pouvoirs secondaires qui limitent ou modifient à chaque instant son autorité.

Après les causes antérieures à la naissance viennent les causes qui agissent sur l'enfant une fois né; ces causes rentrent presque toutes dans l'éducation. Les mauvais traitemens, les privations de nourriture, les habitations malsaines et humides, deviennent assez souvent, dans les classes pauvres, des causes d'imbécillité. L'accouchement négligé ou confié aux mains inhabiles des sages-femmes, la mauvaise direction des premiers soins donnés à l'enfant qui vient de naître, peuvent également détériorer le germe, alors si tendre, de l'intelligence. Les défectuosités de la tête ne sont pas toujours l'ouvrage de la nature; quelques pratiques extérieures arrêtent, dans la première enfance, le développement du crâne; au lieu des idioties formées dans le sein de la mère, nous avons alors quelquefois des idioties acquises. Les races barbares, qui tiennent presque toutes à perpétuer les caractères de leur infériorité, font subir aux nouveau-nés un aplatissement systématique du front. M. Foville a rencontré, dans plusieurs provinces de France, l'usage, sans doute fort ancien, de coiffures artificielles qui déforment l'organe de la pensée. Ce savant observateur rapporte la cause de ces altérations aux bandes fixées par les nourrices sur la circonférence de la tête des nouveau-nés, et dont l'effet lent est d'exercer autour de ces parties encore molles une constriction souvent ineffaçable. Les enfans frappés de semblables mutilations sont en général plus disposés que d'autres à l'aliénation mentale et à l'imbécillité (1). Il ne faudrait pas néanmoins conclure de ces faits que l'imbécillité fût toujours la suite d'une compression mécanique de la tête : il existe dans l'organe même une force de renversement qui trouble et détruit, à un certain âge, surtout en l'absence d'une éducation bien appropriée à l'enfant, l'action plus ou moins libre de la pensée.

(1) Une autre remarque singulière a été faite par M. Foville : l'oreille externe se montre, chez l'homme, solidaire des déformations du crâne. Nous avons répété cette observation sur un assez grand nombre d'imbéciles, et nous l'avons presque toujours rencontrée juste, quoiqu'il soit assez difficile d'expliquer les raisons d'une telle coïncidence.

M. Serres nous paraît être celui qui a le mieux étudié les conditions organiques au milieu desquelles se forme cette idiotie tardive. Un enfant naît avec un éclat d'esprit et de mémoire qui fait bien espérer de son avenir; il a du succès dans ses études; à peine si un observateur très exercé distinguerait en lui le point noir, précurseur de l'orage qui doit traverser un peu plus tard ces heureux commencemens. Arrivé à un certain âge, tout ce brillant des facultés s'éclipse, et l'adolescent tombe alors dans une sorte d'engourdissement moral. A l'époque où l'imbécillité se manifeste, non-seulement le crâne s'immobilise dans sa forme et dans son volume, mais encore, selon M. Serres, le front se déjette quelquefois en arrière. Ce fait extraordinaire n'est pas exclusivement lié à l'idiotie tardive; on le rencontre dans les races abaissées. Les enfans du peuple américain, disent Ulloa et Zarate dans leurs écrits sur le Nouveau-Monde, donnent quelque lueur d'intelligence jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans : ils apprennent dans cet intervalle à lire et à écrire, ils font même naître des espérances plus flatteuses; mais, à la vingtième année, la stupidité se développe tout d'un coup : au lieu d'avancer, ils reculent et oublient tellement ce qu'ils avaient appris, qu'on est contraint de renoncer à leur éducation. Cette invasion tardive de l'idiotie est accompagnée dans la race américaine, comme chez quelques individus de la race blanche, d'*un mouvement de bascule* (l'expression appartient à M. Serres), qui rejette tout le crâne en arrière et qui efface ainsi les caractères de la dignité humaine. Si nous descendons vers le règne animal, nous retrouvons encore la concordance des mêmes phénomènes moraux. Les singes naissent avec une somme à peu près égale d'instinct dans toutes les familles, mais les uns s'arrêtent après le premier âge et rétrogradent vers des conditions fixes de déchéance, tandis que les autres demeurent dans leur état de supériorité. On pourrait donc dire que les limites qui séparent les genres en histoire naturelle et qui constituent les divers degrés d'instincts se fixent par le mouvement de l'âge. L'imbécillité, considérée comme un degré inférieur dans la série des développemens de notre intelligence, rentre ainsi dans l'ordre général des choses : ce qui nous échappe, c'est la raison du fait. On se demande comment le doigt de Dieu s'étend tout à coup sur la tête de l'homme dans sa croissance, et la remplit d'ombre en lui disant : « Tu n'iras pas plus loin (*non ibis amplius*). »

L'étude des circonstances au milieu desquelles se forme l'imbécillité fait naître une question pratique : existe-t-il des moyens d'hygiène morale pour empêcher ce renversement du cerveau et des facultés intellectuelles? Nous rentrons encore ici dans les influences de l'éducation. En appuyant l'esprit de l'adolescent sur des réalités, en cultivant chez lui des aptitudes solides, comme le jugement et la réflexion, on arriverait à lui créer des points de défense contre les attaques tardives de

l'idiotie. L'éducation actuelle, loin d'opposer une barrière aux progrès soudains de l'imbécillité, les favorise au contraire par l'exercice immodéré qu'elle impose à la mémoire, à l'instinct d'imitation et à d'autres facultés plus brillantes. Telle jeune fille récite admirablement des fables, témoigne même une sorte de talent mécanique pour le dessin, touche avec agrément du piano en s'accompagnant de la voix, qui couve en elle les germes d'une imbécillité imminente. Il existe nombre d'enfans regardés par les familles comme des prodiges, que la nature avait simplement pourvus d'une facilité superficielle, et que l'éducation ordinaire rend imbéciles, en cultivant outre mesure, et au détriment de la raison, ces dons précoces qui deviennent bientôt, chez les filles surtout, les ornemens prétentieux de la vanité. L'orgueil ou la complaisance des familles ne tarde guère à être cruellement châtié par le sommeil profond, opiniâtre, éternel, qui suit, dans un âge plus avancé, cet éveil factice des graces de l'esprit. Il en est des facultés trop hâtives comme des branches qui montrent trop tôt des fleurs : elles ne tiennent pas toujours leurs promesses. L'influence de l'éducation éclate surtout dans ces faits odieux que les chroniques judiciaires révèlent trop souvent à l'indignation publique. Nous voulons parler de ces enfans séquestrés dès leur naissance par une mère indigne de ce nom; enfouis dans l'obscurité, privés de tous les moyens d'acquérir des connaissances, de tels êtres ne sont pas des hommes. La perversité des parens a créé en eux une imbécillité artificielle. L'existence de ces Gaspard Hauser deviendra, il faut l'espérer, de plus en plus rare; à mesure que la civilisation et les lumières morales se répandent, le sentiment maternel tend à s'élever, à s'épurer dans toutes les classes. La science peut du moins tirer de ces faits contre nature une conclusion utile : le traitement moral auquel un enfant est soumis pendant les premières années peut aviver ou éteindre chez lui le principe même de l'intelligence.

Rechercher les influences qui déterminent dans la civilisation actuelle l'existence des idiots ou celle des imbéciles, c'est être sur la voie pour juger les mesures qui pourraient amener le décroissement de cette population dégradée, et pour tracer le devoir de la société vis-à-vis de malheureux qui encourent trop souvent les rigueurs de la loi pour des actes où la volonté n'intervient pas. Notre attention doit se porter d'abord sur une mesure récente de l'administration des hospices. Depuis plusieurs années, la population augmente, la somme des secours attribués aux infirmes et aux malades de la classe pauvre reste stationnaire; il résulte de cet état de choses une disproportion entre la masse des besoins et les limites actuelles des établissemens destinés à les satisfaire. La situation est embarrassante sans doute. Que fait l'administration des hospices de Paris pour en sortir? Elle traite avec les établissemens

de province, et, moyennant un prix convenu, leur envoie le superflu de ses malades. Cette mesure nous paraît grosse d'inconvéniens et de dangers; elle a été jugée telle par l'élite du corps médical, qui l'a sourdement combattue. A ne juger ici cette décision qu'en ce qui touche les idiots, nous dirons qu'elle est défavorable à ces malheureux et dangereuse pour la société. Les imbéciles que l'administration envoie en pension chez des fermiers iront reproduire dans les campagnes les caractères de leur triste état; c'est un levain d'infirmité morale qu'on verse dans la population agricole. Ceux qui connaissent les mœurs des imbéciles n'osent même pas songer à toutes les suites de cette mesure inhumaine. Les pauvres filles de la Salpêtrière, plus faciles que d'autres à la séduction, faute de lumières et de savoir-vivre, ont besoin d'une surveillance continuelle qui leur manquera certainement hors de l'hospice. L'administration devrait au contraire tourner sa sollicitude vers les provinces de France où l'idiotisme et l'imbécillité sont, pour ainsi dire, endémiques. L'action du mariage sur la durée et la propagation des infirmités de l'esprit, dans les localités où se rencontrent des germes altérés, ne saurait être raisonnablement mise en doute. Fodéré croit qu'un premier goîtreux a donné naissance à cette population de goîtreux et de crétins qui occupent toutes les vallées étroites situées sous la chaîne des Alpes. C'est à empêcher de telles alliances que devrait tendre, dans certaines localités, la prévoyance de l'administration. L'intérêt public exige même qu'au lieu de faire refluer sur les provinces les imbéciles et les idiots de nos hospices, Paris les attire et les concentre dans des établissemens charitables pour en éteindre la race. Ce serait un premier moyen de combattre, parmi les causes de cette infirmité morale, celles qui agissent sur la conception. Les notions de l'hygiène publique, en se répandant même dans les populations rurales, concourront encore à déterminer cet heureux résultat.

Des mesures qui peuvent combattre les causes physiques de l'idiotie, il faut passer à celles qui peuvent lutter contre les influences morales. Les progrès de la civilisation exercent-ils une action sur l'état intellectuel des enfans nouveau-nés? Le nombre des idiots tend-il à diminuer ou à s'accroître? La statistique positive de l'idiotie est encore trop dans l'enfance pour qu'on puisse répondre à cette question par des chiffres; il faut donc le faire par des raisonnemens. La seule observation que nous ayons pu recueillir est celle-ci : l'idiotie habite les deux extrémités de l'échelle sociale; elle frappe surtout les classes qui sortent de l'état d'enfance et celles qui y rentrent, le peuple et l'aristocratie. Ce fait doit nous mettre sur la trace d'une grande loi de philosophie naturelle : la matière humaine est perfectible; les caractères naturels ou acquis de la supériorité de race s'élaborent sous l'action du temps et des circonstances extérieures. Il en résulte que les infirmités humaines

participent au mouvement de chaque siècle; elles en reçoivent une influence qui les modifie en plus ou en moins. L'idiotie échapperait-elle seule à cette action du progrès sur les organismes de la vie et sur les maladies morales? Nous ne le croyons pas. Chaque jour, les inégalités de l'intelligence tendent, dans l'ordre civil, non à disparaître (ce qui serait un mal), mais à s'atténuer. Il se passe sous nos yeux, pour les richesses morales, un fait analogue à celui de la division de la propriété dans l'économie politique. Ajoutez à cela l'influence de l'enseignement sur les masses : les esprits ordinaires s'égalisent jusqu'à un certain point dans l'éducation publique; cette répartition plus uniforme des connaissances vient en aide à la nature pour accélérer le progrès organique de l'espèce humaine. Il est donc permis de croire que, les dons de la civilisation étant, dans de certaines limites, héréditaires, les cas d'idiotie, qui sont des défaillances de la nature dans la série de ses productions intellectuelles et morales, deviendront probablement plus rares, quand la masse sera plus éclairée par l'éducation.

Les progrès de l'éducation doivent assurer, du moins en partie, le triomphe des influences morales sur les causes de plus en plus restreintes de l'idiotisme. En attendant ces résultats, que le moraliste entrevoit et que le législateur devrait préparer, n'y a-t-il pas quelque chose à faire pour améliorer dans la société le sort d'une race d'hommes déclassés qui viennent trop souvent grossir la population des bagnes et des prisons? Ne pourrait-on pas prévenir, dans certains cas, des fautes, des crimes mêmes dont les auteurs sont coupables devant la loi, mais dont ils sont quelquefois innocens devant la science? La question légale que soulève l'imbécillité mérite de fixer ici notre attention. Il se rencontre des sujets chez lesquels le germe du crétinisme existe sans éclater. Ces êtres médiocres arrivent même quelquefois à faire illusion sur leur infériorité réelle par le vernis des connaissances et des dehors. Les faveurs de la fortune concourent alors avec l'éducation à masquer les imperfections de l'intelligence. Dans les familles riches, on voit beaucoup de ces imbéciles instruits. L'opinion, toujours favorable dans le monde aux positions faites, contrebalance autour d'eux les disgraces de la nature. Il n'en est pas de même quand ces *demi-hommes* (c'est ainsi que les nommait le docteur Gall) ont pris naissance dans la classe pauvre. Loin de les soutenir, le monde extérieur les accable. M. Lélut nous a montré à la Salpêtrière des filles imbéciles qui arrivent, par les soins qu'on leur donne, à lire, à coudre, à se rendre utiles dans la maison : que leur manque-t-il donc pour se rattacher entièrement à la société? Il ne leur manque en vérité presque rien, *un je ne sais quoi*, dirait Pascal; mais ce presque rien, si peu de chose qu'on ne saurait l'évaluer au juste, leur étant retiré, ces pauvres filles retombent tout de suite dans le monde à l'état d'impuissance et d'isolement; elles mour-

raient inévitablement de faim, si la charité publique ne venait aussitôt à leur secours. Un peu moins de volonté, un peu moins d'intelligence que les autres hommes, en voilà assez pour rendre un être incapable de gagner sa vie, et pour lui enlever dans certains cas la libre détermination de ses actes. L'imbécillité affecte, comme on voit, plus d'une forme et plus d'un degré. La vie est un combat, a dit Beaumarchais : les pauvres d'esprit, les faibles, les imprévoyans, les inhabiles, composent dans cette lutte journalière le parti des vaincus. Par le temps de concurrence qui règne, certaines femmes qui mendient, qui volent, ou qui vivent du déshonneur, n'ont pas trouvé dans leur nature la somme de moyens ni de volonté suffisante pour réagir autour d'elles sur les circonstances. Moralement faibles, elles succombent à la fatalité des entraînemens coupables.

On rencontre sur la limite flottante de l'imbécillité un nombre beaucoup trop considérable de ces créatures douteuses, pas assez intelligentes pour vivre honorablement dans le monde, pas assez fortes de volonté pour éloigner les suggestions du mal; tout leur a manqué, même le degré d'abaissement nécessaire qui émeut les entrailles de la charité publique. Ces pauvres êtres chez lesquels le sens moral est en souffrance, trouvant la porte des hospices fermée devant leur infirmité incomplète, tombent trop souvent sous la main de la justice. S'ils étaient riches, ils rencontreraient peut-être dans la satisfaction prompte et facile de leurs besoins, dans les appuis de tout genre qui les entoureraient, un contre-poids à cette débilité de la conscience qui seule explique leurs écarts. Encore avons-nous vu le contraire dans une affaire criminelle, où le jury, par une application, malheureuse cette fois, du principe d'égalité, a frappé d'une peine infamante un jeune prince imbécile. Pauvres, ces hommes incomplets sont encore bien plus exposés à commettre, faute de discernement, des crimes involontaires, que la justice ne distingue pas toujours des actions libres, les seules qui devraient entraîner avec elles la responsabilité.

M. Voisin assistait en 1828 au départ de la chaîne des forçats. On venait d'opérer le ferrement de ces misérables, quand il aperçoit dans un groupe un jeune homme de vingt-deux ans condamné pour viol. Habitué par ses observations journalières à reconnaître les traits extérieurs de l'idiotisme, il soupçonna dans le galérien un de ces êtres infirmes et disgraciés chez lesquels la liberté morale n'existe pas. Il s'avance, il interroge les camarades de l'infortuné; les doutes du médecin se confirment : il avait bien un imbécile sous les yeux. Si la faiblesse de ses facultés intellectuelles ôtait à ce malheureux le sentiment de son humiliation, il n'en restait pas moins couvert d'une tache qui s'étendait à sa famille. Un si triste spectacle émut le cœur du docteur Voisin, qui dénonça plus tard le fait à l'Académie de Médecine. « Il y

a, s'écriait-il devant cette assemblée, il y a des idiots dans nos bagnes et dans nos maisons centrales de détention. Je demande qu'on rende l'honneur à leurs pères, à leurs mères; je demande à aller les chercher, à les amener dans cette enceinte, à les livrer à vos lumières et à vos sentimens généreux, à les arracher du poteau de l'infamie et à les placer dans l'hospice dont j'ai l'honneur d'être le médecin en chef; j'y prendrai soin de leur misère. » Il y aurait quelque chose de mieux encore, ce serait d'atteindre ces malheureux avant leur chute, d'épargner à la société, à eux-mêmes, la liberté de mal faire. Nous entrerions, il est vrai, dans un système préventif qui a ses dangers. On accuserait peut-être l'administration de violer, dans plus d'un cas, la liberté individuelle et le secret des familles. Aussi n'indiquons-nous cette voie que comme un moyen éloigné et délicat d'arriver à réagir un jour sur les entraînemens funestes d'une demi-imbécillité.

L'étude des causes et des formes de l'idiotie, la marche de cette infirmité décroissante, la revue des travaux plus ou moins heureux qui ont été entrepris jusqu'à ce jour, tout nous amène à une conclusion rassurante, tout nous dit : L'idiot est un être capable d'éducation. La médecine philosophique doit ouvrir et tracer la voie à cette éducation spéciale. En attendant que des expériences plus concluantes aient permis d'adopter à cet égard un système définitif, que faut-il faire dans les hospices et hors des hospices pour améliorer, dans l'état actuel des choses, le sort des faibles d'esprit? Nous croyons qu'on doit suivre l'exemple donné dans ces derniers temps par l'hospice de Bicêtre. Il existe dans cette maison une école où tous les enfans plus ou moins disgraciés par la nature viennent réparer le vice originel de leurs organes. Il est à désirer que cette fondation s'étende aux autres établissemens charitables. Nous demandons qu'on fasse lever le soleil de l'éducation pour ces pauvres intelligences qui se traînent lamentablement dans les ténèbres de la mort.

Le traitement moral de l'idiotie, avons-nous dit, est encore à créer. Il existe toutefois dans les méthodes inventées depuis Itard, dans les découvertes de la science médicale unies à une analyse raisonnée des facultés de l'entendement humain, les élémens d'une théorie nouvelle de l'éducation pour les idiots et pour les imbéciles. L'enseignement des idiots ne doit point être un enseignement ordinaire. L'expérience a démontré que ces êtres inférieurs se montrent indifférens aux méthodes qui ne reposent point sur une base physiologique. La gloire d'Itard est d'avoir compris la nécessité d'une éducation proportionnée aux moyens de l'élève. Si la méthode est demeurée jusqu'à ce jour vague et indécise, c'est qu'on n'avait pas classé encore les différens caractères de cette infirmité. La connaissance des degrés de l'idiotisme, la comparaison de ces divers degrés avec l'état de l'homme sauvage, avec le règne animal et avec la succession des faits embryolo-

giques, sont essentielles; elles nous donnent la base du traitement qui doit être suivi dans l'éducation des imbéciles et des idiots. — Vis-à-vis des imbéciles, l'éducation doit être une civilisation, un retour à la vie sociale : un bon système d'enseignement suppose, sous ce rapport, un bon système de philosophie de l'histoire. — Dans le cas où l'idiot occupe un des rangs inférieurs de la série animale, l'éducation doit lui faire remonter les degrés de cette échelle qui se rapprochent le plus de l'homme. — Enfin, dans tous les cas de formation incomplète, il faut qu'une force étrangère reprenne en sous-œuvre le travail interrompu de la nature. Le traitement doit reculer alors jusqu'au point d'arrêt de l'idiotie, et continuer l'ouvrage du Créateur, en remaniant, pour ainsi dire, tous les organes. Cette théorie de l'enseignement s'appuie sur les caractères naturels de l'infirmité; elle nous semble être la seule qui puisse conduire à des résultats précis, la seule qui réponde aux progrès et aux exigences nouvelles de la science.

Hors des hospices, la tâche du législateur est plus compliquée. Quelle conduite tenir envers ces demi-imbéciles qui menacent la société et eux-mêmes sans le savoir? Peut-être conviendrait-il d'organiser à l'égard de ces imbécillités tolérables un système de patronage, pour les surveiller et les soutenir. Dans les cas de chute, l'humanité nous conseille de convertir pour ces infirmes de la conscience la prison en hospice, le châtiment en un régime d'hygiène morale. L'administration doit, de son côté, retirer de la population des germes d'affaiblissement intellectuel qui tendent à se propager. Cherchons à éteindre doucement, à l'ombre de nos établissemens publics, la race des idiots et des imbéciles, en attendant que nous arrivions à la perfectionner. Un moyen d'arrêter ou d'atténuer du moins dans l'avenir les causes du mal, c'est le développement de l'éducation primaire dans les campagnes de France. Plus la moyenne des connaissances s'élève chez un peuple, et moins la nature retourne en arrière vers les conditions abrutissantes de la barbarie ou de l'animalité. Ne tuons pas les enfans idiots comme faisaient les anciens, comme font encore les habitans de la Chine; empêchons-les de naître en dissipant les ténèbres de l'ignorance au sein desquels couve l'idiotie. Ce moyen civilisateur ne saurait d'ailleurs embrasser à lui seul toute la question; il y a et il y aura sans doute toujours des pauvres d'esprit, des êtres maltraités par la naissance, auxquels il sera interdit de participer aux progrès de la civilisation. Le but qu'on peut espérer d'atteindre vis-à-vis de ceux-là est de les rendre de jour en jour moins pénibles à la société, à leur famille, à eux-mêmes. Élever et consoler, cette œuvre est grande. Tirer l'être moral du néant, c'est le but que Dieu même s'est proposé au commencement du monde quand il s'est dit : « Faisons l'homme! »

ALPHONSE ESQUIROS.

MADRID

ET

LA SOCIÉTÉ ESPAGNOLE EN 1847.

I.

J'étais entré l'an dernier à Madrid par une soirée froide, demi-obscure, troublée d'un de ces vents aigus comme l'épée, si fréquens dans ces régions. Toutes les variations de la température avaient passé sur nous depuis le moment où nous avions franchi ce ruisseau célèbre de la Bidassoa, qu'un souffle d'été peut tarir, durant ce voyage rapide à travers les gorges du Guipuzcoa, les plaines élevées et nues de la Castille. Le gigantesque passage de Somo-Sierra, pour dernière épreuve, nous avait réservé sa bise la plus cuisante, et l'impression de ces vapeurs glacées qu'on y respire nous restait encore, lorsque nous frappions, quelques heures plus tard, à la *porte de Bilbao*. La ville nous semblait enveloppée dans le givre. Le lendemain, par un de ces retours qu'aucun indice n'annonce et que néanmoins on attend toujours dans ce pays de soudains changemens, le soleil avait retrouvé tout son éclat et rayonnait de nouveau, globe de feu dans un azur limpide et profond. Le ciel avait repris cet éclat lumineux, cette transparence, cette sereine et indicible clarté qui enivrent le regard et sont les signes immuables par lesquels le Midi se révèle.

Madrid, au premier aspect, ne produit pas une impression heureuse.

Il n'y a dans ses abords rien de grandiose et qui annonce une ville importante, ou, mieux encore, le siége d'un empire. Il semble plutôt qu'on pénètre dans une contrée désolée; la campagne est nue, dépeuplée, austère; c'est à peine si de loin en loin on rencontre quelques villages misérables qui paraissent tout près de tomber en poussière, tant les maisons pauvrement construites sont calcinées par le soleil. La Cabrera est restée dans ma mémoire comme le type de ces bourgs qui ressemblent à des ruines sur le chemin et où il y a cependant une population; mais cette population elle-même laisse voir un délabrement qui attriste. Si quelque chose peut étonner avec cela, c'est l'air de stoïque résignation, de sérieuse fierté, qui n'abandonne pas le Castillan dans sa misère. Plus on avance vers Madrid, plus le pays est rude et dépouillé; la solitude est aux portes de la ville. De la cour même du palais, le regard peut librement embrasser dans leurs ondulations ces plaines immenses et arides qui vont se perdre à l'horizon, semblables à ces savanes américaines que Cooper désigne sous le nom de *prairies roulantes;* la vue n'est bornée au loin que par la chaîne du Guadarrama, dont les cimes couronnées de neige s'élèvent toutes blanches dans les nues et refroidissent au passage les vents qui arrivent sur Madrid. Pas un arbre ne vient réjouir l'œil dans cet intervalle; point de ces oasis de verdure qui décèlent la richesse du sol et animent le tableau des campagnes. C'est ce qui fait que la première impression qu'on ressent est une impression de vague tristesse.

Est-il vrai, cependant, d'après cette position désavantageuse, que Madrid ne soit point dans les fortes conditions d'une capitale destinée à être la tête d'un pays, comme on le dit assez souvent? C'est une pensée qui peut venir un instant, mais qui ne tient pas devant cette simple question : Quelle autre ville eût pu choisir l'Espagne pour sa métropole? Madrid n'est pas environnée d'un jardin, d'une *huerta*, comme Valence; elle n'a point toutes les facilités pour la création d'un commerce puissant et étendu, comme Cadix; elle ne se distingue pas par l'activité de ses manufactures, comme l'industrieuse Barcelone; elle n'a pas les traditions historiques de Burgos et de Cordoue; elle n'a pas l'éclat monumental de Séville ou de Grenade : combien de fortunes lui manquent! et néanmoins, — j'en juge au point de vue de l'avenir encore plus qu'au point de vue du passé, — Madrid est la véritable capitale de l'Espagne. Située presque à une égale distance des Pyrénées et de Gibraltar, de Valence et du Portugal, elle est le vrai centre du pays. Si elle n'a point les mérites, la couleur marquée et originale de ces villes dont je parlais, elle n'a pas aussi leur caractère exclusif. Madrid n'a point d'intérêts particuliers qui la mettent en hostilité avec les provinces; sa prospérité tient, au contraire, à leur prospérité, sa prépondérance s'accroîtra par leur développement simultané, sa posi-

tion intermédiaire l'appelle à être l'arbitre entre tant d'élémens qui se combattent dans le pays. Il y a du reste dans le caractère même des habitans des qualités qui la rendent très propre à ce rôle de conciliation. Le Madrilègne n'a pas la gravité taciturne du vieux castillan; il n'a ni l'exubérance prétentieuse de l'Andalou, ni l'inquiète turbulence du Catalan, ni la rusticité du Galicien et de l'Asturien, ni la fierté têtue du Navarrais; il a l'esprit libre, facile, ouvert, peu profond peut-être, mais aussi dégagé de tout préjugé local; il s'assimile aisément tous les goûts et toutes les habitudes. Le Madrilègne a cette supériorité, cette distinction particulière aux populations des capitales. Si le lien politique qui unit les diverses parties de la Péninsule paraît souvent si relâché, si l'autorité centrale semble illusoire, ne croyez pas que ce soit parce que le hasard jeta autrefois dans une solitude de la Nouvelle-Castille une métropole sans prestige; le motif en est autrement puissant. C'est que l'indépendance provinciale est un fait trop ancien, trop enraciné en Espagne, pour qu'il puisse être supprimé en un instant; c'est qu'il n'est pas facile de maîtriser et de ramener sous la même loi tant de passions rebelles, qui ont dû leur naissance à tout un ensemble de phénomènes historiques, et que de mauvais gouvernemens ont laissées ensuite sans direction. Ainsi, la faiblesse de Madrid, réelle encore sous ce rapport, ne résulte pas de causes qui lui soient propres; elle provient d'un état général qui est en train de disparaître pour faire place à la vie moderne. Laissez s'accomplir cette rénovation politique, et la ville espagnole n'aura rien à envier à plus d'une capitale européenne. Elle n'aura rien à envier, même en beauté matérielle; déjà, au XVIIIe siècle, elle s'était beaucoup agrandie sous l'influence de souverains éclairés. Madrid doit à cette époque le peu de monumens qu'elle possède, le palais d'abord, qui a vraiment un royal aspect, l'élégant arc-de-triomphe de la porte d'Alcala, la Douane, l'hôtel des Postes, le Jardin botanique, le beau Musée du Prado, œuvre de l'architecte Villanueva, le Prado lui-même, qui était autrefois un terrain inculte, inégal, bien qu'il fût le théâtre de tant d'intrigues charmantes. Il faudrait parler encore des travaux d'assainissement, de ces mille réformes de détail qui finissent par renouveler une ville, et des tentatives qui furent faites pour ramener la fertilité dans les campagnes environnantes; mais c'est principalement depuis quelques années que la physionomie de Madrid est changée : il suffit d'avoir vécu quelques jours dans ses murs pour être frappé du mouvement qui s'y opère et tend à transformer ses conditions matérielles aussi bien que l'esprit et les habitudes de sa population. La révolution a laissé partout des traces visibles; elle est écrite sur le sol même que l'industrie naissante bouleverse. On peut la voir dans la rue, où elle a mis le mouvement. C'est un spectacle plein d'animation, dont l'intérêt efface bientôt les senti-

mens pénibles qu'ont pu faire naître les solitudes mornes des deux Castilles.

Ce qui distingue aujourd'hui Madrid en effet, et ce qui explique aussi sans doute les déceptions de beaucoup de voyageurs altérés de pittoresque, de couleur locale, c'est que la métropole de l'Espagne est tout-à-fait en voie de devenir une ville moderne, européenne. Plus on va, plus ce caractère se manifeste. Le passé est très vivant, très puissant encore, il est vrai, sur bien des points; mais chaque jour il reçoit une nouvelle atteinte. Parcourez Madrid par un beau soleil, et vous apercevrez distinctement tous les signes de cet état de transition. A côté de quelques-uns de ces palais des grands d'Espagne, qui sont restés debout avec leurs écussons et leur apparence de grandeur seigneuriale, une multitude de constructions toutes modernes s'élèvent déjà : c'est le luxe brillant de notre temps auprès du luxe sévère et majestueux des vieux jours; des rues nouvelles sont ouvertes, les anciennes sont agrandies, améliorées, rectifiées. Une circonstance a beaucoup servi à cette régénération matérielle, c'est la suppression des couvens, la mobilisation de ces propriétés devenues nationales. L'état a pu trouver parmi tant d'édifices religieux, dont l'existence ne s'accommodait plus avec les nécessités de notre époque, de convenables établissemens publics. Le sénat tient ses séances à l'ancien couvent de Doña Maria d'Aragon; c'est à la place du couvent de l'Esprit-Saint que doit être construit le palais du congrès. D'autres ont été simplement rasés; on y a établi des marchés, on y a formé des places. Il en est enfin qui ont été livrés à l'industrie particulière et que l'industrie a utilisés à son profit. Ces changemens ne donnent-ils pas un tout autre aspect à une ville? Il est certain que Madrid possède en ce moment des quartiers qui s'embellissent chaque jour et qui peuvent rivaliser avec les quartiers les plus renommés des autres capitales : telle est la rue d'Alcala, qui s'étend du Prado à la porte du Soleil, et forme, avec la rue Mayor, qui lui succède, la principale artère de Madrid. Imaginez parallèlement à la rue d'Alcala la rue San-Geronimo, la belle et vaste rue d'Atocha, toutes deux conduisant au Prado, qui les couronne, et vous pourrez prendre une idée de la partie remarquable de la ville. Là est le mouvement, là est la vie; c'est le beau côté de la médaille. Si vous voulez connaître le revers, vous n'avez qu'à aller fouiller un instant le quartier de *Lavapiès*, dont les pauvres maisons cachent des existences plus pauvres encore, et où la misère espagnole s'étale dans toute sa nudité.

N'est-ce point là, d'ailleurs, le contraste qu'on retrouve invariablement dans tout centre de population considérable? Ici la richesse, là le dénuement! Le luxe a ses quartiers, la misère a les siens. J'ajouterai une observation particulière à Madrid, c'est qu'entre ces deux conditions extrêmes on cherche vainement un milieu; moins qu'ail-

leurs on y voit de ces habitations commodes, propres, bien ordonnées, qui presque partout dénotent l'existence d'une classe intermédiaire aisée, intelligente, laborieuse et jouissant d'un convenable bien-être. Il ne faut pas seulement juger sur l'extérieur, qui pourrait tromper parfois; pénétrez un moment dans une maison de Madrid, dans ce qu'on peut appeler une maison bourgeoise. D'ordinaire, l'entrée est encombrée par quelque atelier disgracieux, par quelque industrie borgne qui remplit cet étroit espace. Montez les degrés d'un escalier mal construit, souvent sale et obscur : vous trouverez à chaque étage une porte épaisse, ferrée, et qu'on n'ouvre pas sans vous avoir interrogé par un guichet; il semble que la faiblesse d'un pouvoir inhabile à exercer une protection suffisante ait laissé dès long-temps à chacun le soin de se garder lui-même. L'intérieur, en général, n'est pas plus brillant. Ce sont le plus souvent des appartemens nus, blanchis à la chaux; les murs sont ornés de quelqu'une de ces superbes gravures de Poniatowski s'élançant dans l'Elster qui firent frissonner notre enfance; de médiocres siéges en paille s'offrent à vous. Une natte en paille également, de différentes couleurs et tressée avec art, s'étend sous vos pieds. C'est le seul luxe de ces appartemens décorés avec une simplicité un peu primitive. Le classique *brasero* complète, l'hiver, ce modique ameublement. Le brasero, on le sait, est une chose nationale au-delà des Pyrénées. Malgré un mérite aussi essentiel, je l'avoue, je ne puis voir dans cette poignée de feu sans vie et sans aliment qui se morfond au milieu d'une vaste pièce autre chose qu'un leurre parfait, un moyen ingénieux de laisser croire qu'on se chauffe en Espagne. Tout cela ne constitue pas un ensemble des plus comfortables. Il faut dire cependant que, s'il y a encore à Madrid beaucoup de maisons sur ce modèle, il en est déjà quelques-unes, même dans des conditions moyennes, où respire une honnête aisance, dont le goût a dirigé l'arrangement, qui réalisent les améliorations matérielles les plus désirables; seulement ce sont là des exceptions qui rendent plus sensible l'absence générale de bien-être dans cette classe d'habitations. Je veux tirer de ces détails une conclusion plus sérieuse : c'est que la fraction de la société appelée à se donner ce bien-être qui tient le milieu entre le luxe seigneurial et la misère populaire en est encore à se former péniblement au sein de la Péninsule. La bourgeoisie espagnole, pour dire le mot, n'est point assez affermie pour que ses goûts et ses besoins aient eu le temps de se manifester dans la vie matérielle. En outre, l'industrie nationale n'est pas encore assez développée pour lui fournir, selon ses ressources, des moyens suffisans d'aisance intérieure, de telle sorte que jusqu'ici les plus hautes fortunes seules, en Espagne, ont pu se procurer ce *comfort* si envié dans d'autres pays, parce que seules elles ont pu l'aller acheter au dehors sans en calculer le prix.

Madrid n'en a pas moins un extérieur pittoresque et singulier avec

ses balcons saillans sur lesquels retombent des jalousies impénétrables et ses carrefours ornés partout de fontaines élégantes, — lions de bronze, dauphins de marbre, — qui rejettent une eau pure et fraîche. Ces balcons surtout qui décorent toutes les maisons, bien qu'ils aient été fort compromis par les romances et les mélodrames sous prétexte de couleur locale, conservent je ne sais quel air mystérieux et charmant. Ils parlent à l'imagination et réveillent mille souvenirs de grace et d'amour, comme si le soir encore le bruit des guitares venait donner le signal des douces apparitions. L'effet produit par quelques portions plus modernes de Madrid est également heureux. La *Glorieta del Oriente,* qui avoisine le palais, deviendra une place d'une rare élégance lorsque les arbres qu'on y a plantés auront grandi, lorsque le jardin ébauché au milieu aura acquis toute sa beauté et qu'on verra ainsi se détacher sur un fond de verdure les blanches statues des anciens rois de Castille qui sont rangées en cercle autour de la superbe statue équestre de Philippe IV. Quant à la porte du Soleil, qui ne l'a entendu citer comme un des foyers de la vie madrilègne? Quel voyageur, arrivant à Madrid et se laissant aller un instant à suivre la foule, ne s'y est trouvé conduit sans y songer? Ici, cependant, ce n'est pas l'éclat pittoresque qui peut attirer. La porte du Soleil n'est point une place tracée avec art, bâtie avec magnificence; c'est encore moins une porte, et je ne sais trop d'où lui peut venir son nom splendide. C'est simplement un carrefour où aboutissent les cinq plus belles rues de la ville et fermé d'un côté par l'hôtel des Postes; mais ce carrefour est un lieu unique à Madrid. Là on peut voir le matin se mêler tous les costumes populaires de l'Espagne, depuis la veste de velours et le chapeau pointu de l'Andalou jusqu'à l'habit de laine brune du *Gallego* (Galicien), qui couvre sa tête d'un petit chapeau rond surmonté d'un plumet noir. Le *Gallego* surtout y abonde, et cela se conçoit : c'est de la Galice que viennent presque tous les domestiques de Madrid. Peu à peu, à mesure que le jour avance, la porte du Soleil se peuple davantage et ne cesse d'être le centre du mouvement. Du mouvement! je me trompe peut-être. C'est principalement le rendez-vous de tous ceux qui n'ont rien à faire, et le nombre en est grand. Oisifs, curieux, industriels de hasard, employés mécontens, — tout ce monde avide des nouvelles du jour se presse dans cet étroit espace. Si quelque crise ministérielle s'agite, si quelque *pronunciamiento* a éclaté dans les provinces, c'est à la porte du Soleil que les premières rumeurs circuleront et iront en se grossissant. Et cependant, chose étrange! dans cette foule qui va et vient, qui se succède sans cesse, il règne toujours un certain silence, ou du moins c'est un bruit sans tumulte, un mouvement pour ainsi dire sans agitation. On peut au surplus faire la même remarque dans presque toutes les réunions publiques d'Espagnols. Au congrès, on retrouve le même calme, la même

réserve. Lorsque la passion fait irruption dans l'enceinte, soyez sûr que quelque révolution est à la porte; l'intérêt languit presque toujours; le mouvement de la vie semble n'y pénétrer qu'accidentellement. Au théâtre, on rit peu, on applaudit peu; le silence habituel n'est interrompu que par les toux si communes à Madrid et si aisément gagnées au souffle de cet air acéré qui, selon le proverbe, n'éteint pas une chandelle et tue un homme. Je ne connais qu'un spectacle où l'Espagnol devienne bruyant ou expansif, c'est une course de taureaux. Là, les exclamations ne sont pas ménagées, soit qu'un habile *torero* émerveille les spectateurs par un trait d'audace imprévu, soit qu'un malheureux taureau assez lâche pour refuser le combat excite l'indignation des assistans; mais, en général, dans les circonstances ordinaires, on est frappé de ce calme dont je parlais comme de quelque chose d'inattendu chez un peuple méridional. La porte du Soleil, si fréquentée d'ailleurs, est pleine de ce silence qui a un caractère oriental; au milieu des promeneurs qui s'enveloppent de leur manteau et l'entr'ouvrent seulement pour laisser échapper quelque flocon de fumée qui va se perdre dans un rayon de soleil, on n'entend que la voix de l'*aguador*, qui renouvelle à chaque instant son cri de *agua! agua!* et celle de la marchande d'oranges, qui épuise consciencieusement ses poumons à vanter ses fruits d'or. C'est là, du reste, c'est à la porte du Soleil qu'on commence à surprendre le secret des habitudes madrilègnes. C'est le premier endroit où l'on soit attiré en s'aventurant un peu au hasard dans la ville; mais c'est, pour ainsi dire, un théâtre où rien ne s'arrête, où tout passe et s'enfuit : la curiosité est excitée plutôt qu'elle n'est satisfaite encore.

II.

Si, comme je le disais, Madrid est en voie de se renouveler matériellement, combien cela est plus vrai au point de vue moral! Dans dix ans, ce sera une autre ville avec d'autres coutumes. D'un côté, il y a l'affaiblissement graduel des mœurs anciennes qui s'en vont, qui s'effacent d'elles-mêmes; chaque jour leur ôte un peu de leur originalité et ne leur laisse que ce qu'elles ont de grossier, de choquant. Dans le peuple même, ces types si fortement marqués et dont on parle tant n'existent plus. La *manola* n'est qu'un nom; il reste une fille du peuple au geste hardi, au regard provoquant, assez ridiculement accoutrée, et qui est bien loin d'avoir la poésie qu'on lui prête. En même temps, les mœurs étrangères pénètrent insensiblement dans toutes les classes, et surtout dans la portion élevée de la société. La vie moderne se substitue à la vie ancienne par l'influence visible de la France et de l'Angleterre, — de la France principalement, — et cette imitation ne doit point étonner : il est si peu d'Espagnols de distinction qui,

volontairement ou contraints par les hasards de la politique, n'aient point visité Paris et Londres. Aussi la société madrilègne marche sur les traces de notre société; elle cherche de son mieux à naturaliser au-delà des Pyrénées nos goûts et nos habitudes. Seulement, comme le passé ne s'en va pas en un jour, — en Espagne moins qu'ailleurs, — comme un état social dans son ensemble, dans ses détails, à tous ses degrés, ne se renouvelle pas ainsi qu'une décoration de théâtre, il doit se produire inévitablement des phénomènes singuliers avant qu'une civilisation plus jeune ait changé complétement les mœurs. Dans cette période de transition, l'esprit est à chaque instant déconcerté par des particularités étranges et inexplicables en apparence, qui naissent du choc du passé et du présent; il est rejeté de l'un à l'autre. Vous étiez, il n'y a qu'un moment, entouré de tout ce qui peut rappeler notre siècle; voyez à côté : ne vous souvenez-vous pas involontairement du temps de Gil Blas en lisant sur les murs de l'hôtel des Postes plus d'un avis écrit à la main, par lequel un étudiant récemment débarqué à Madrid demande à servir comme valet de chambre? Le pauvre aspirant au bonnet de docteur prie naïvement l'*honorable* public de ne point abuser de sa crédulité, de son temps et de ses jambes, en le faisant courir pour rien; chaque jour, il va voir si au bas de son avis on a mis quelque réponse, quelque indication. Je n'ai jamais mieux ressenti qu'un soir l'effet de ces contrastes si fréquens dans un pays en révolution : je quittais une réunion pleine d'éclat et de charme; toute la société madrilègne était là. Il y avait des femmes qui relevaient leur beauté par quelque toilette reçue la veille peut-être de Paris. On dansait, on jouait comme à Paris; plus d'un Espagnol même se servait volontiers de la langue de la France; on pouvait, en un mot, aisément oublier qu'on se trouvait à Madrid, si l'on jugeait seulement par ces dehors. A peine eus-je mis le pied dans la rue, j'entendis tout à coup la voix grave et retentissante du *sereno*, qui annonçait à tous, à ceux qui sortaient des fêtes comme à ceux qui souffraient, la fuite des heures et les variations du ciel. Ce brave veilleur de nuit, qui pourtant n'a rien de bien poétique avec son chapeau à larges bords, son long bâton à la main et sa lanterne, qui vous accompagnera, si vous voulez, moyennant quelques réaux, pour vous aider à vous préserver des mauvaises rencontres, m'apparut en ce moment comme un vivant symbole des anciennes coutumes; sa voix semblait sortir du fond de la vieille et catholique Espagne. Il suffisait de franchir le seuil d'une porte pour se figurer ainsi qu'on passait d'un monde dans un autre. Cette soirée, commencée au milieu de tous les raffinemens que Madrid emprunte aux pays plus avancés, je la finissais en écoutant la lente psalmodie d'un *sereno* qui, en se perdant dans la profondeur des rues, semblait un écho solennel venu d'un autre âge pour avertir les modernes générations de l'irrémédiable rapidité du temps.

Il ne faut pas cependant s'arrêter à ces traits contradictoires qui produisent parfois à la surface une bizarre confusion. Écartez cette enveloppe changeante, pénétrez plus avant dans la société espagnole : bien des qualités originales, durables, et dont on doit beaucoup espérer, vous frapperont encore; le caractère national gagne à être recherché sous son triple voile. Il y a en général dans la vie privée espagnole un charme infini; on peut difficilement concevoir la facilité, l'abandon qui règnent dans toutes les relations; la plus franche aménité préside aux rapports sociaux. La familiarité s'établit vite, et ce n'est pas sans étonnement qu'un barbare des salons de Paris ou de Londres, jeté dans une *tertulia* de Madrid, entend autour de lui hommes et femmes s'appeler par leur petit nom, bien que, le plus souvent, ce ne soit pas le signe d'une intimité aussi étroite qu'on pourrait le présumer. Cette habitude donne une grace particulière aux réunions madrilègnes; elle révèle la cordialité qui anime ce monde. Étendez votre regard hors de l'enceinte privilégiée d'un salon : vous retrouverez dans tous les rapports des Espagnols entre eux une aisance, une liberté, qui n'existent pas au même degré dans bien d'autres pays. La misère elle-même, cette affreuse misère espagnole, nue, sale, indescriptible, n'est point obséquieuse; elle ne vous poursuit pas de ses lamentations, de ses gémissemens, et ne cherche pas à exciter votre générosité en flattant votre amour-propre; elle demande gravement l'aumône comme une chose due en quelque façon. A quoi tient cette dignité sociale qu'on remarque, et qui a tour à tour un caractère sérieux, bizarre ou charmant, suivant les positions? Elle est le fruit, je n'en doute pas, d'un sentiment très élevé, très puissant de l'égalité morale, qui se reflète dans toutes les habitudes de la vie. On a souvent raconté que l'homme le plus obscur, le plus pauvrement vêtu, allait paisiblement et sans aucune gêne allumer au cigare d'un grand d'Espagne cette poussière de tabac qui, roulée dans une feuille de papier, fait ce qu'on nomme un *cigarito*. Dans les églises surtout, à Madrid comme ailleurs, cette égalité est remarquable; on ne voit point de ces démarcations qui s'établissent trop fréquemment dans les églises de Paris entre le riche qui peut payer et le pauvre qui ne le peut pas. Il n'y a pas pour l'un la place réservée et commode, le siége de velours au bord du sanctuaire, et pour l'autre la dalle humide et froide au fond du temple; tout le monde s'agenouille sur la terre et se range sans distinction. Je sais bien qu'il y a ici l'influence de la pensée religieuse; cependant, considérée à un point de vue plus humain, cette tendance égalitaire est un fait historique qu'on ne peut méconnaître; elle date d'un passé déjà lointain, du jour où l'expulsion définitive des Mores n'a laissé en Espagne qu'un peuple de vainqueurs. De là vient que nul ne sent peser sur lui l'humiliation attachée au titre de vaincu, et que les Espagnols, dans leur commerce habituel, dans leurs actes et dans leurs paroles, ont conservé entre eux

une certaine dignité qui, dans la vie familière, prend une grace charmante. Ce n'est pas que tout soit mêlé, confondu en Espagne par ce fait même : nulle part, au contraire, les distinctions sociales ne sont plus sensibles peut-être; seulement, à côté, il y a le sentiment énergique de l'égalité morale qui est commun à tous, qui comble les intervalles créés par les inégalités de rang et de fortune et empêche les classes de se haïr et de se déclarer la guerre. Qu'on prenne, si l'on veut, les deux extrêmes : voyez ce mendiant déguenillé, à la figure rugueuse, amaigrie, à la barbe inculte; il n'a pas de domaines, il n'a pas de palais; il n'aura même jamais de maison, car il ne connaît pas le travail qui seul pourrait lui en donner une; mendier est son état, et il s'y tient comme le grand d'Espagne à son rang seigneurial. Toutefois, pauvre et résigné, il n'éprouve aucune de ces jalousies passionnées, de ces rancunes profondes qui, en fermentant dans les masses, préparent les révolutions, parce qu'il n'a pas à se venger de quelque antique défaite. En tendant la main, il sent encore sa valeur d'homme; il sent qu'il est Espagnol, c'est-à-dire de la race des conquérans. Les haillons ne l'avilissent pas à ses propres yeux.

J'attribue au même sentiment cette attitude si naturellement libre et aisée du peuple autour des princes. Bien souvent la reine sort du palais; la foule peut l'approcher sans être repoussée par des gardes. Eh bien! dans tous ceux qui passent ou qui s'arrêtent, il n'y a ni curiosité, ni empressement affecté, ni étonnement, ni effort d'enthousiasme; il n'y a de toutes parts en général qu'une courtoisie sérieuse et franche. C'est un accueil tranquille fait par un peuple fier, qui s'estime lui-même et a l'instinct de sa grandeur. D'un autre côté, voyez les classes élevées en Espagne : si les masses sont à leur égard sans haine et sans envie, il n'y a chez elles ni morgue insolente, ni dédain de caste, comme on le suppose très souvent; leur orgueil proverbial est plus sensible pour les étrangers que pour les nationaux, qui tous le partagent à quelque degré. La noblesse espagnole a des titres, des priviléges, des biens immenses, qui lui font une existence à part; mais elle se rapproche du peuple par la communauté d'origine, par la solidarité du passé : elle se mêle à lui de mille manières, surtout par la bienfaisance, exercée en Espagne sans ostentation et avec une délicatesse qui la fait ressembler à une réparation. Il y a dans les mœurs des particularités singulières qui prouvent la générosité native du caractère espagnol et en même temps combien est fort dans le pays ce que j'appellerai le respect du sang. Il n'est pas rare qu'un enfant abandonné la nuit sur le seuil du palais d'un grand d'Espagne soit adopté par celui-ci. La pauvre et chétive créature conçue peut-être dans la misère trouve ainsi un abri et presque une famille. J'ai entendu citer telle personne à Madrid, illustre par sa naissance, qui a élevé de cette façon plusieurs enfans dont l'un est officier du génie, un autre médecin, un troisième avocat. Sans doute les né-

cessités de notre époque, les développemens matériels dont le besoin se fait sentir, doivent inévitablement amener le fractionnement de la propriété, bien des priviléges déjà ont été abolis; mais c'en est assez, je crois, pour montrer que le secret des agitations de la Péninsule ne saurait être dans l'antagonisme des classes, et qu'il n'y a dans la révolution espagnole rien de semblable à ce mouvement qui, en France, s'est résumé dans la nette et formidable question de l'abbé Sieyès. Et, comme complément de preuve, remarquez encore aujourd'hui même combien est différent dans les deux pays le sens qu'on attache au mot d'égalité : en France, on fait des nobles, et le public raille et se moque; en Espagne, on distribue des titres, on crée de nouveaux grands, et nul ne songe à s'en étonner, tant ces idées sont naturelles. Le fonds du caractère national est peu altéré sous ce rapport, et il en résulte, ainsi que je le disais, dans les relations habituelles un charme élevé, une distinction agréable, qui n'ont rien d'emprunté ni de prétentieux. C'est une trève au spectacle de l'influence croissante de notre esprit et de nos modes. Voilà ce que peut se dire un honnête étranger en rêvant au sortir d'une *tertulia* madrilègne.

Il est un lieu à Madrid où, mieux qu'en aucune soirée, on peut voir vivre et se confondre la société espagnole : c'est le Prado, qui, lui seul, ferait la renommée d'une ville. Le Prado, par sa situation même, est une des plus belles promenades qu'on puisse imaginer; il s'étend à l'est de Madrid, de la porte des Récollets à la porte d'Atocha, et est placé entre deux collines, comme pour ne perdre aucun rayon de soleil au printemps. D'un côté sont de superbes palais, tels que le *Buen-Retiro*, le Musée et le magnifique jardin botanique; une partie de la ville se répand sur le flanc opposé et vient déboucher par les rues d'Alcala, San-Geronimo et Atocha, qui vont en s'élargissant et forment des issues grandioses. Tout le Prado est sillonné d'allées d'arbres au bout desquelles s'élèvent les gracieuses fontaines d'Apollon, de Cybèle et de Neptune. Le Prado est à Madrid ce que sont les Champs-Élysées à Paris. S'il y a moins de grandeur, il y a plus de grace peut-être. La mode, on le sait, est capricieuse et folle; ce qui la dirige dans son choix, on ne le sait guère; elle se plaît surtout, de nos jours, aux disparates. Eh bien! la mode, depuis quelque temps à Madrid, veut qu'on se porte sur un des points du Prado les plus disgracieux, les plus dépourvus d'agrément, dans une allée qui conduit de la porte à l'église d'Atocha, et qui est enserrée entre un mur et un tertre qui s'effondre. Le principal mérite de cette allée me paraît être de fournir une assez longue course aux dandies madrilègnes qui vont y parader à cheval. Ce ne sont point les dandies qui sont curieux à voir, ce sont leurs chevaux quelquefois. Presque tous sont de race espagnole, et il y en a d'admirables; leur tête rayonne d'intelligence; leurs jarrets nerveux sont d'une agilité vigoureuse; une fine encolure se dessine sous les flots d'une crinière

souvent noire comme l'ébène; leur croupe lustrée miroite au soleil, et, lorsqu'ils s'élancent, ils balaient la terre de leur queue abondante et soigneusement peignée. C'est là ce qui peut arrêter un instant à l'allée d'Atocha; mais la plus belle partie du Prado, en réalité, celle vers laquelle on revient toujours invinciblement, c'est ce qu'on nomme le *Salon,* espèce de plate-forme spacieuse et nue au milieu des arbres qui l'environnent. Le *Salon* est le rendez-vous de Madrid. Combien de regards s'échangent au Prado en quelques heures! combien de furtives paroles! combien de sourires à demi cachés sous l'éventail et seulement aperçus par celui qui en sait le secret! C'est là en effet le vrai théâtre des femmes madrilègnes. Seulement il faut renoncer à ce type de beauté pâle et ardente invariablement donné comme le type de la beauté espagnole. Les Madrilègnes ont un tout autre caractère : leur figure est vive, animée, piquante, spirituelle; leur regard plein de feu se fixe librement et hardiment sur vous, mais n'a rien qui fasse rêver de sombres et tragiques passions; leur démarche est rapide et pleine d'action, et dans leur repos même il y a je ne sais quelle mobilité gracieuse. Leur esprit, peu cultivé peut-être, se nourrit de toutes les inspirations naturelles du cœur et de l'imagination; elles ont cette verve qu'on nomme la *sal española,* une franche et libre humeur qui s'épanche aisément. L'éventail va bien mieux à leur main savante que le poignard à leur ceinture, et l'art avec lequel elles s'en servent tour à tour pour se cacher ou se laisser voir est un miracle de prestesse. Beaucoup de Madrilègnes portent encore la mantille, — ce vêtement si élégant et si national qui sied si bien à leur beauté et fait si bien ressortir leur figure sous la dentelle et sous la soie; ce qu'on ne conçoit pas cependant, c'est que cette partie du costume espagnol tende aussi à disparaître : elle fait place au chapeau, qui ôte à la tête sa liberté et sa grace. Les contrastes qui naissent de cette altération du costume national ne laissent pas de donner un aspect assez bizarre au Prado. Alors on songe involontairement au temps où cette promenade commença de devenir célèbre et à ceux qui firent sa réputation, — Calderon, Lope, Moreto, — en y plaçant la scène de quelques-unes de leurs comédies immortelles. Le Prado était le lieu favori des poètes, et ils ne faisaient d'ailleurs que reproduire la vie en y mettant tout ce monde de brillans gentilshommes, de jeunes gens chercheurs d'aventures, de femmes à l'enivrant sourire, à l'œil étincelant, qui se plaisaient, oubliant tout le reste, à nouer de mystérieuses amours. Aujourd'hui cependant, s'il y a encore quelque chose de cette ardeur pour le plaisir, les mœurs changent et s'effacent. Je me suis trouvé là lisant, en souvenir du passé, *les Matinées d'avril et de mai;* faut-il le dire? cette œuvre charmante de Calderon me paraissait étrange. Je me laissais aller au cours de cette folle intrigue où la fantaisie du poète peint divinement ces choses qui s'harmonisent si bien, l'enchantement des jeunes amours

et les clartés sereines de l'aube, et en même temps la vie moderne me ressaisissait de tous côtés; c'était le présent que j'avais sous les yeux. Bien que la foule soit chaque jour aussi nombreuse au Prado, cette société n'est plus organisée pour se complaire uniquement dans la poétique oisiveté d'autrefois; aussi faut-il voir l'existence madrilègne sous un autre jour.

La société espagnole, il y a moins d'un siècle, il y a même vingt ans encore, n'avait pour l'animer que le plaisir. Elle s'y livrait avec frénésie, avec un abandon poussé jusqu'à la licence: elle était galante et futile; un absolutisme étroit lui interdisait tout autre soin, toute autre préoccupation. L'effet soudain de la révolution a été de faire naître de nouvelles pensées, de nouveaux besoins, de nouveaux intérêts qui devaient inévitablement réagir sur les mœurs et leur imprimer une couleur plus sérieuse. Ce n'est point à dire qu'il existe encore, à proprement parler, des mœurs politiques à Madrid; mais les affaires publiques ont déjà leur place dans la vie de chacun, et, en attendant que les habitudes de la liberté soient assez enracinées en Espagne pour avoir un développement particulier et normal, il y a une chose qui frappe dès l'abord, c'est le mouvement introduit dans la société par les premiers essais du régime constitutionnel. On parle beaucoup si on agit peu. La politique est devenue le souci de tout le monde à Madrid; une crise ministérielle est un drame dont on suit les péripéties jour par jour, heure par heure, avec un intérêt ardent, et c'est un aliment inépuisable pour la curiosité publique, car il n'est pas de pays où les cabinets soient plus fréquemment en état de rupture et se raccommodent avec plus de facilité, sauf à retomber le lendemain dans quelque crise nouvelle. La politique a, je crois, peu d'accès dans les salons; il s'est formé à côté des cercles tels que l'Athénée, le Casino, où se réunit tout ce que la ville compte d'illustrations, de notabilités, députés, généraux, publicistes, écrivains. Ces réunions ne commencent que tard et se prolongent jusqu'au matin. Cette habitude de la vie nocturne est générale à Madrid, non-seulement dans le monde, qui n'a à dépenser son activité qu'en conversations, mais même dans le monde officiel. Il y a des ministres qui paraissent à peine dans la journée à leur ministère, et qu'on n'y peut rencontrer qu'à une heure du matin. Les conseils les plus importans se tiennent la nuit; c'est la nuit que la reine elle-même signe le plus souvent les décrets qui ont quelque signification; c'est la nuit que se dénouent les situations critiques. Madrid s'endort quelquefois avec le pressentiment d'une crise ministérielle ou de quelque événement plus sérieux, d'une conspiration prête à éclater : le lendemain, lorsque la ville s'éveille, tout est fini; un nouveau cabinet a succédé à l'ancien, les conspirateurs sont arrêtés ou en fuite, la scène a changé. Il n'y aurait certes qu'une très médiocre importance dans les cercles que je

citais, s'ils n'avaient d'autre mérite que de compter parmi les foyers de cette vie nocturne; ce serait un détail de mœurs et rien de plus. Il est un de ces cercles du moins, — l'Athénée, — qui a un autre caractère; l'esprit d'association qui l'a produit, en se faisant jour après la terrible compression de Ferdinand VII, a eu un résultat plus digne d'attention et d'intérêt.

L'Athénée, en effet, n'est pas seulement un lieu de réunion choisie. La société qui l'a fondé a compris différemment son rôle, et c'est là qu'est son honneur; elle a réussi à en faire une véritable institution. En 1835, époque où naquit l'Athénée, c'était prendre une noble initiative que d'établir des cours, de créer des chaires de politique, de législation, de littérature nationale et étrangère, de linguistique, de sciences exactes, et d'ouvrir ainsi une sorte d'arène à tous les hommes d'une intelligence marquante. Les uns sont venus se préparer, dans ces travaux d'enseignement, à un rôle plus éminent; d'autres, vaincus dans la politique active, viennent encore s'y reposer de leurs défaites et s'y consoler peut-être de leurs déceptions. Les meilleurs écrivains que l'Espagne puisse citer se sont transmis et ont exercé tour à tour ce libre professorat; il y a eu des cours de MM. Moron, Seijas Lozano, Benavidès, sur l'histoire, la science administrative, l'économie politique. M. Serafin Calderon, qui, sous le nom d'*el Solitario,* a écrit de charmans essais sur les *gitanos,* y a professé l'arabe avec talent. Je citerai quelques leçons très élevées et malheureusement interrompues de M. Pidal sur l'histoire de la civilisation espagnole. Les cours les plus dignes d'attention, à divers titres, qui aient été faits à l'Athénée sont, je pense, ceux de MM. Alcala Galiano, Donoso Cortès et Pacheco sur le droit politique.

M. Alcala Galiano est un des publicistes, un des orateurs les plus connus de l'Espagne moderne. Il était déjà renommé à l'époque des premières luttes constitutionnelles. En 1823, sa voix fut une de celles qui avaient le don d'enflammer la multitude, de nourrir chez elle les illusions d'un patriotisme exalté et par malheur impuissant. Victime de la réaction qui triompha, il a vécu à Londres et à Paris durant la période décennale de 1823 à 1833. Il a vu et lu beaucoup pendant ce temps; aussi n'est-il pas d'homme dont la mémoire soit plus remplie d'anecdotes, qui soit mieux initié à la connaissance des littératures étrangères, et qui se rapproche davantage des orateurs ou des écrivains de France ou d'Angleterre. M. Galiano a une facilité de parole qui n'appartient qu'à lui; son abondance est un prodige; il excelle à faire vibrer cette belle langue espagnole, et il ne se lasserait pas de parler. Faut-il l'avouer toutefois? cette abondance commence à ne plus être entretenue par les chaudes et vives inspirations de la jeunesse, et, quand la jeunesse manque à cette éloquence un peu extérieure

qui est propre à M. Galiano, la parole perd son prestige, elle devient vide et froide, elle erre au hasard, sans exprimer rien de profond. C'est là ce qu'on voit un peu dans le *Cours de droit constitutionnel.* On dirait que l'auteur se repose de la fatigue de penser en se jouant dans l'explication de quelques doctrines anglaises ou françaises. Et puis, il y a un danger auquel n'échappent pas toujours ceux qui se trouvent jetés dans une époque orageuse : jeunes encore, ils embrassent avec feu une grande cause; à mesure que les révolutions se déroulent, cependant, ils reconnaissent que la justice n'explique pas tous les succès; ils voient passer impunis les attentats de la force, ils assistent à la défaite de leurs propres espérances, ils subissent l'influence souvent corruptrice du malheur, et insensiblement leur croyance est ébranlée, ils se réfugient dans le doute. C'est ainsi peut-être qu'un certain scepticisme s'est glissé dans l'esprit de M. Galiano. Il ne le cache pas lui-même. « J'ai éprouvé des déceptions, dit-il dans son *Cours,* ou j'ai cru en éprouver, et le doute a pénétré en moi plus peut-être qu'en tout autre. » Et, partant de là, il effleure toutes les questions plutôt qu'il ne les résout. J'ai entendu à l'Athénée M. Galiano faisant un cours non sur le droit constitutionnel, mais sur la littérature du XVIIIe siècle, et c'était la même facilité sans profondeur, le même éclat extérieur sans pensées neuves et fortes.

S'il est un homme qui diffère par le talent de M. Alcala Galiano, c'est M. Donoso Cortès. L'Espagne n'a pas d'écrivain politique plus vigoureux et plus original que celui-ci, et il y avait, ai-je ouï dire, un réel intérêt à entendre à l'Athénée le jeune professeur débattant, dans ses leçons, les plus difficiles problèmes sociaux, agitant toutes les idées politiques pour en faire jaillir la lumière. On trouve parfois dans M. Donoso Cortès une élévation de pensée, des images grandioses dignes de Bossuet, et c'est ce qui a fait dire en Espagne que cette éloquence trouverait son véritable aliment dans les matières religieuses; mais le chaleureux orateur est de son temps, et, s'il croit à la Providence comme l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle,* il croit aussi à une autre souveraine de ce monde, à la raison humaine, à l'intelligence. Une de ses leçons, qui traite de la *souveraineté,* n'a pas d'autre but que de combattre les théories sur le despotisme et sur les pouvoirs d'origine populaire pour faire prédominer l'intelligence : c'est l'intelligence qui donne le droit suprême de commander, elle est la source du pouvoir. M. Donoso Cortès serait un doctrinaire espagnol, s'il n'y avait chez lui une imagination si riche et si véhémente qui le jette en dehors des limites fixes et rigoureuses d'une doctrine quelconque; le publiciste cache un poète, — un poète qui se laisse tour à tour entraîner par un profond sentiment du passé et par son goût pour les choses modernes. Aussi ses leçons, ses ouvrages, reproduisent-ils quelquefois ces deux tendances avec une éloquence singulière. Sa parole

même est d'un effet étrange : elle vise aux procédés d'une logique serrée, impérieuse, dogmatique, et, à chaque instant, elle éclate comme un hymne; elle semble secouer la règle qu'elle s'est elle-même imposée. M. Donoso Cortès a un remarquable talent de généralisation, à l'aide duquel il caractérise souvent toute une époque par quelque trait inattendu et singulier. Je ne connais pas de résumé plus vrai, plus juste et plus profond de l'histoire de la maison d'Autriche qu'un mot de lui : « C'est, disait-il, une parenthèse dans l'histoire d'Espagne. » Voilà, en effet, ce que fut cette race parasite, qui surprit les instincts belliqueux de l'Espagne pour la pousser hors de sa véritable voie et la conduisit au cloaque du règne de Charles II. M. Donoso Cortès a eu, l'un des premiers en Espagne, le mérite de faire un cours de droit politique qui ne fût pas la traduction d'un ouvrage étranger. Ce qui séduit toujours dans ses leçons, comme dans les essais qu'il a publiés sur l'histoire, sur la philosophie, sur la littérature, c'est la hardiesse avec laquelle cet esprit plein de feu relève toutes les questions et les dépouille de leurs détails vulgaires. Faut-il s'étonner que M. Donoso Cortès soit naturellement arrivé à être l'un des hommes les plus marquans de la Péninsule, l'un de ceux qui l'honorent le plus par l'intelligence?

Le talent de M. Pacheco se distingue par d'autres qualités. Le sérieux auteur de l'*Histoire de la régence de Marie-Christine* occupe un haut rang comme homme public. Hier à la tête de la magistrature espagnole, il se trouve aujourd'hui ministre. Il n'est parvenu à cette place éminente que par ses travaux comme publiciste, par ses discours comme député et ses leçons comme professeur à l'Athénée. Il a fait un cours sur le droit pénal, et, l'an dernier, il traitait à son tour du droit politique. Le talent de M. Pacheco est clair, simple, logique, ferme. Il n'y a dans sa parole rien qui puisse éblouir, surprendre, fasciner; si on la comparait à celle de beaucoup d'autres orateurs espagnols, elle serait relativement froide et nue, et elle n'est que concise et claire; elle s'adresse à la raison plutôt qu'à l'imagination. C'est une parole instructive, qui expose avec lucidité les problèmes de droit politique en les éclairant par l'histoire, par la législation, par les coutumes, et qui ne va pas se perdre dans les abstractions. Sous ce simple langage, on sent une conviction forte, raisonnée, et une pensée droite, impartiale, invinciblement fidèle aux principes modérés et capable aussi de résister à l'entraînement des réactions. Tel était le caractère du cours de M. Pacheco à l'Athénée.

Comme on le voit, sans sortir de ce cercle, où le temps ne se passe pas seulement en brillantes causeries, on peut déjà se faire une idée des préoccupations nouvelles qui agitent les esprits, des changemens qui se sont introduits dans la vie morale de l'Espagne, de même qu'on y rencontre les hommes de quelque valeur qui ont grandi dans ce mouvement. Les théories constitutionnelles ont eu leurs libres et éloquens

organes à l'Athénée. Maintenant, si l'on veut, cherchons la politique active, pratique, sur son véritable théâtre, à son vrai foyer, ou du moins à ce qui devrait être son foyer : c'est au congrès qu'il faut aller.

III.

Dirigez-vous vers le palais de la reine. Près de la *Glorieta* se trouve un grand édifice massif, vulgaire; c'était autrefois le théâtre *del Oriente :* c'est là que le congrès se réunit aujourd'hui provisoirement. Malheureusement l'intérieur se ressent de sa primitive destination : il y a dans la décoration de la salle plus d'élégance que de dignité et de grandeur; les glaces, les tentures de velours, les girandoles qu'on y remarque, tout cet ensemble coquettement luxueux a un air théâtral qui s'accorde peu avec la gravité d'un parlement; des huissiers revêtus d'un costume bizarre et éclatant, à la tête empanachée, ajoutent à cet effet. En elle-même, une séance du congrès espagnol n'a pas toute l'animation qu'on imagine peut-être; elle laisse froid et incertain, comme ferait une pompeuse fiction. Il n'y a pas là, comme en Angleterre à la chambre des communes, ces fortes et simples habitudes de discussion, qui sont le fruit d'une longue expérience des grandes affaires; il n'y a pas, comme en France, cette mobilité d'impressions, cette promptitude de reparties, cet à-propos dans la parole, cet esprit de ressource dans l'attaque et dans la défense, cette multitude d'éclairs, qui font d'une séance de nos chambres un tableau si dramatique et parfois si émouvant. Au congrès espagnol, on sent une certaine inexpérience de la discussion. Les orateurs, qui se succèdent sans quitter leur place, parlent avec une volubilité prodigieuse; ils semblent s'enivrer de leur propre parole, et on dirait, d'après le silence qui règne dans l'assemblée, que chacun respecte cet enivrement. Ce n'est point l'éloquence qui manque au congrès, c'est le tact parlementaire, l'art de préciser et de resserrer un débat, de poser nettement une question politique, l'art de ne point faire de discours qui durent deux jours, où les affaires sérieuses ont moins de place que les théories illusoires, les griefs, les récriminations des hommes et des partis; c'est la force d'impulsion et d'action que le congrès ne possède pas, et on comprend ainsi que souvent les luttes de tribune soient indifférentes au pays, qui souffre et ne reçoit aucun soulagement de cette abondance de paroles. Le combat se livre, pour ainsi dire, au-dessus de sa tête, et, si le peuple lève parfois les yeux pour considérer un instant cette passe d'armes oratoire, c'est en spectateur désabusé, qui en est encore à attendre les bienfaits du régime libre qu'on lui annonce. En assistant à quelques séances du congrès à Madrid, on sent vite ce qu'il y a d'imparfait, de chimérique, de peu profond dans cette réalisation hâtive du système constitutionnel. L'impression

de cette secrète faiblesse vous saisit malgré le talent de quelques orateurs; vous vous trouvez subitement placé en face de ce mystère étrange d'une révolution qui ne peut pas arriver à s'organiser, qui dévore les hommes sans en rencontrer un seul capable de se mettre à sa tête et de l'affermir, qui est partout et ne peut se concentrer nulle part, d'une révolution que chacun se hâte de proclamer finie et qui ne l'est point, parce qu'il ne suffit pas pour cela d'une déclaration officielle ou de la promulgation d'un décret. Oui, en présence de ce spectacle d'incertitude mal dissimulée sous la fiction des formes parlementaires, j'ai compris combien devait être encore essentiellement vrai le mot d'un des acteurs de ce drame : « Nous vivons dans un tourbillon. »

L'Espagne, on l'a dit assez souvent, n'est point un pays comme un autre; c'est un pays de singularités et d'anomalies. En se fiant aux formes extérieures, rien n'est plus simple que sa situation politique; rien n'est plus compliqué et plus triste, si on descend dans les détails, si on observe les faits dans leur vérité nue. Au grand jour, vous voyez tout un appareil représentatif fonctionner régulièrement, des chambres qui discutent des lois sans nombre, entassent projets sur projets, font surtout des discours et émettent des vœux de liberté et de concorde, vous voyez dans tous les esprits le culte le plus fervent pour les principes du régime nouveau; mais regardez la réalité de plus près : ce savant et fragile mécanisme constitutionnel ne vole-t-il pas en éclats au premier choc un peu violent des passions? N'en reconnaît-on pas l'impuissance précisément dans le cas où il faudrait qu'il se relevât de toute la force d'une autorité légitime? On peut distinguer alors que c'est simplement encore une grande fiction qui n'est respectée que lorsqu'elle ne gêne pas, qui ne s'appuie sur rien de solide et de permanent. Le malheur de l'Espagne, c'est que, malgré l'unité apparente qui se résume dans un gouvernement central, il n'y a point d'unité morale dans les esprits et dans la vie publique; c'est que le sentiment de la légalité est trop peu vivant pour servir de base au pouvoir civil; c'est que les intérêts ne sont point assez développés pour comprendre leur solidarité et être une garantie d'ordre et de paix, — d'une paix active qui ne ressemble pas à l'apathique sommeil qu'on remarque parfois au-delà des Pyrénées; la véritable calamité, c'est qu'aucun système général de gouvernement n'a le temps de prendre racine. Et cela ne s'explique-t-il pas par le mouvement des partis, qui, jusqu'ici, n'ont pu se succéder au pouvoir que par la force, par la violence, au moyen d'une de ces secousses qui rendent toute constitution illusoire, qui ont pour effet, non-seulement de renverser les dominateurs de la veille, mais encore de les jeter dans un exil quelquefois volontaire, souvent forcé? Tout changement de ministère de progressistes à modérés, de modérés à progressistes, a été jusqu'ici une révolution, — une révolution qui, j'ose le dire, descendait

jusqu'aux moindres détails. Il y avait inévitablement la part de la réaction. Chaque parti, en arrivant au pouvoir, s'est occupé à défaire l'œuvre de son prédécesseur, à soumettre l'Espagne à de nouvelles expériences, à modifier les lois constitutives, à proclamer de nouveaux systèmes, à arranger un état à sa convenance, où, seul, il pût être maître et dominer exclusivement, et cela a toujours duré le temps de préparer une insurrection qui ramenait le parti contraire. Supposez maintenant plusieurs changemens de cette nature, plusieurs reviremens semblables : vous concevrez qu'un régime régulier et définitif ait tant de peine à s'établir en Espagne et à embrasser la nation tout entière. Il est résulté de cette instabilité une immense désorganisation, une habitude invétérée du désordre, un développement outré de tous les penchans anarchiques qui s'insinuent dans le gouvernement lui-même et prolongent son impuissance. L'Espagne tourne ainsi depuis quinze ans dans un cercle vicieux : les institutions administratives sont mal affermies, le sentiment de la légalité est faible ou nul, les intérêts sont craintifs et paresseux, parce que le pouvoir manque d'élévation, d'autorité, d'une impulsion vigoureuse et sûre; de son côté, le pouvoir est d'une proverbiale faiblesse, parce que seul, isolé au sommet de la société, il ne rencontre au-dessous qu'un sol mouvant, une masse flottante et incertaine sur laquelle il tremble, prêt à être emporté au premier vent. On dirait que la révolution espagnole est, si je puis me servir de ce terme, *nouée*, tant elle a de peine à porter ses fruits et à s'organiser.

Cette vaste confusion a merveilleusement favorisé l'instinct de l'indépendance individuelle, si puissant en Espagne. L'individualisme est un trait antique du caractère espagnol, qui s'est reproduit ici avec une énergie nouvelle. Les hommes ont pris naturellement la place des choses. Si parfois vous cherchez le secret d'un événement qui éclate tout à coup, vous imaginez peut-être quelque raison d'état, quelque motif politique décisif, quelque grand mouvement dans l'opinion, et il n'en est rien. Toute lutte en Espagne prend vite un caractère personnel et passionné; c'est un tourbillon, suivant le mot que je rappelais, — un tourbillon où chacun n'est mû que par sa propre impulsion, n'écoute trop souvent, par malheur, que son amour-propre, son entraînement du jour. Cela donne peut-être un aspect très dramatique, très accidenté à la politique, mais lui ôte certainement ce qu'elle a de profond et de sérieux. L'esprit national s'entretient ainsi dans le culte de la force, qui seule peut décider, en l'absence d'une règle supérieure capable d'assujettir et de discipliner toutes les volontés; il se nourrit de ces goûts hasardeux qui, dans les régions infimes, se traduisent en actes de brigandage, dans les plus hautes sphères en coups de tête violens et insensés. C'est là l'histoire de la révolution espagnole; partout l'homme prévaut sur la loi et sur l'intérêt public; partout on peut voir l'énergie

individuelle se jouer des institutions, les fouler aux pieds avec une facilité effrayante, de telle sorte que l'Espagne, très constitutionnelle de nom, marche par secousses, par soubresauts, risquant d'être à chaque pas arrêtée par une attaque inopinée, par quelque effort audacieux qui suffit parfois à tenir le gouvernement en échec. L'individualisme paralyse la Péninsule, et il ne se manifeste pas seulement par des révoltes quotidiennes, par ces conspirations sourdes et permanentes où se réfugient les ambitions déçues; il se fait jour aussi même dans le monde le plus éclairé, dans le monde où on invoque le plus souvent les mots de légalité, de constitution, et où il semble que la vie politique dût avoir toute sa grandeur et toute sa gravité. Rien n'est plus difficile à Madrid que de rassembler six hommes pour former un cabinet, et, cette première difficulté résolue, il en reste une plus grande encore, celle de maintenir l'accord entre ces volontés diverses un instant mises en contact, ce qui ne s'est peut-être jamais vu en Espagne. Le mot de *crise* est devenu un mot véritablement national; il y a des ministères qui ont été en *crise* tout le temps qu'ils ont vécu : non, certes, que des doctrines fondamentales séparent les hommes qui occupent le pouvoir; mais il y a l'amour-propre des uns, l'ambition des autres, une rivalité constante et active qui éclate au moindre mot, qui s'exerce sur les petites choses et met les cabinets en dissolution. Pourquoi? parce qu'il manque à ceux qui composent passagèrement le pouvoir l'esprit de solidarité et de conduite; parce qu'il y a, il faut le dire, dans le caractère espagnol quelque chose d'entier, d'absolu, qui répugne à ces transactions sans lesquelles il n'est point de vie publique. Aussi, remarquez combien, dans ces conditions incertaines, il s'est formé peu de caractères vraiment politiques! Malheureusement il n'y a point ici de distinction de partis à faire : modérés et progressistes laissent voir une égale inconsistance. L'esprit politique! il n'existe pas plus véritablement chez le général Narvaez, vraie nature andalouse, bouillante et irritable, qui a compromis l'an dernier, par ses écarts, une situation tout près de devenir féconde, que chez le général Serrano, bien qu'il ait été un instant, en 1843, ministre universel, et qu'il soit devenu depuis l'espoir de l'opposition; le général Serrano est un bon militaire et rien de plus; c'est un brave officier qui ne mérite pas qu'on le ridiculise en le travestissant en chef de parti. Ceux mêmes qui jouissent d'une certaine réputation d'hommes d'état le sont-ils bien réellement? Est-ce M. Martinez de la Rosa, avec ses harangues toujours aussi brillantes et toujours aussi vides sur l'ordre et la liberté? Quelle trace a laissée dans la politique extérieure de l'Espagne le passage aux affaires de M. Isturiz? Quel grand acte politique se rattache aux noms de MM. de Miraflorès, Casa-Irujo, malgré la dignité de ces éminens personnages? Prendra-t-on pour un homme d'état, dans le parti contraire, M. Lopez, ce tribun éloquent qui ne monte sur la scène

qu'aux jours d'insurrection, et qui est alors si naïvement embarrassé du pouvoir, qu'il a hâte de l'abandonner? Sera-ce M. Mendizabal, l'homme de l'Europe le plus fécond en programmes, le possesseur de ce fameux secret qui devait pacifier l'Espagne il y a dix ans, et qui a été bien gardé jusqu'ici, on doit l'avouer? M. Cortina n'est-il pas un avocat habile et disert plutôt qu'un politique doué de quelque initiative? et ne voit-on pas, en ce moment même, un des hommes les plus accrédités, les plus graves, les mieux intentionnés, je crois, M. Pacheco, risquer assez légèrement son avenir, se laisser porter au ministère par je ne sais quelle influence capricieuse, tandis que le cabinet qu'il remplace s'en va sans motif, — comme il était venu, à la vérité? Non; il y a à Madrid des ministres qui se transmettent le pouvoir; il y a des esprits distingués qui s'entretiennent des affaires publiques; il y a surtout en Espagne des hommes toujours prêts à se jeter aveuglément dans une lutte aventureuse; il y a des hommes doués d'un vaillant courage qui semblent appeler le danger, prodiguent leur vie avec passion, vont au-devant de la mort en souriant. C'est là l'invincible penchant de la nature espagnole; c'est là qu'on peut la trouver encore parfois pleine de grandeur. Mais ces qualités sérieuses et fortes, cette intelligence profonde des situations, cette fécondité de ressources pratiques, cette aptitude à appliquer un système de gouvernement, qui donnent tant d'autorité à un homme dans un pays constitutionnel, c'est en vain qu'on les cherche. L'Espagne a un mot bien plus concis que le nôtre pour désigner l'homme d'état, c'est celui d'*estadista*, qui rivalise avec le *stateman* anglais; elle a le mot en attendant qu'elle possède la chose. Ou, s'il existe à Madrid quelques administrateurs d'élite qui s'approchent de ce type élevé, qui réunissent quelques-unes de ces qualités que je signalais, on ne leur laisse pas même le temps d'appliquer leurs vues, de s'éclairer par l'expérience. Voyez ce qui est arrivé à M. Mon, le financier qui a fait le plus d'efforts pour sauver la Péninsule du désordre, le ministre qui a soustrait son pays à la tutelle des traitans et a brisé ce réseau de contrats désastreux qui livraient le trésor public à quelques banquiers. Il est remplacé par M. Salamanca, qui serait un grand ministre s'il suffisait d'une hardiesse peu commune dans les spéculations de toute nature unie à une prodigalité de don Juan. M. Salamanca est sans doute passé homme d'état le jour où il se faisait complimenter sur son élection à la vice-présidence du congrès par les artistes de son théâtre du *Circo*, comme un *impresario* qui vient d'obtenir un succès.

On peut remarquer un effet d'un autre genre produit par cette confusion. Dans les temps même les plus calmes, lorsque la force n'est point l'unique arbitre des situations, voyez combien le hasard reste encore puissant et se plaît à se jouer des hommes, combien le caractère

de ceux-ci est souvent peu en harmonie avec la position où ils se trouvent placés par la mobilité des événemens! Un de ces caprices de la fortune n'a-t-il pas failli, il y a assez peu de temps, jeter à la tête du conseil, à Madrid, un homme d'un talent plein d'éclat, mais aussi peu propre que possible à la politique, le duc de Rivas? L'auteur du *Moro exposito,* bien qu'il ait été mêlé à la vie publique, est resté exclusivement poète, poète d'une imagination énergique et brillante, qui préfère le loisir et la rêverie au travail. Comme homme, il est doué d'une nature heureuse, facile, charmante, qui le fait aimer de tous ceux qui l'approchent. Les préoccupations politiques, si elles ont pu le dominer un instant comme tout le monde, sont, au dire de ceux qui le connaissent le mieux, fort secondaires dans son esprit. Lorsqu'il a été ministre, il lui arrivait plus d'une fois de donner audience à la poésie et de congédier les affaires qui attendaient à la porte sans voir venir leur tour. Ambassadeur à Naples aujourd'hui, il n'est pas très sûr que la diplomatie soit le principal de ses soucis, et qu'entre une négociation et un plaisir, il ne choisisse ce dernier, dans la ferme persuasion que les négociations vont toujours assez vite d'elles-mêmes. Il faut évidemment que bien des choses soient possibles en Espagne pour que le duc de Rivas ait pu être, ne fût-ce qu'un instant, président du conseil. Le duc de Rivas a failli être une fois de plus victime de ce hasard qui le fit ministre en 1836, — hasard ironique qui mettait au pouvoir un poète plein de candeur, tandis qu'à côté de lui il faisait éclater et triompher les audacieuses saturnales de la Granja! Je ne sais si je me trompe, mais cette fantaisie de la fortune ne me paraît pas un moindre signe de l'incertitude de la vie publique en Espagne que le jeu de la force amenant au pouvoir un soldat heureux.

Au nombre des étonnemens qu'inspire au premier abord l'histoire de la Péninsule depuis un demi-siècle, depuis quinze ans surtout, il en est un que beaucoup d'Espagnols partagent eux-mêmes; ils se demandent comment il se fait que, du sein de cet étrange chaos d'une révolution, il ne soit pas sorti un homme de génie, un homme capable de dominer tous les autres et de les conduire, de créer un pouvoir vigoureux et durable pour le bien du pays et pour sa propre gloire. Cet homme, en effet, a manqué à l'Espagne : il ne s'est produit ni dans l'ordre civil, ni dans l'armée; mais, au fond, cela doit-il surprendre? Il me semble que rien n'est plus simple, au contraire, dans les conditions que j'indiquais, avec ce développement outré de l'individualisme. La grandeur des hommes et la stabilité de leur puissance ne s'expliquent que lorsqu'ils se font les représentans de quelque grande pensée, de quelque grand intérêt, qu'ils savent aller saisir au sein même de leur pays. Il n'en est pas ainsi en Espagne, où les hommes, le plus souvent, ne représentent qu'eux-mêmes; ils vont en avant, sans observer si quelqu'un les suit;

ils saccagent les lois qu'ils ont créées la veille; ils agissent sous l'influence irrésistible d'une passion instantanée, d'une émotion passagère et superficielle; la passion s'apaise pour faire place à une autre, l'émotion se calme, cette flamme superbe s'évanouit; que reste-t-il? Un succès de hasard qui étonne d'abord et va bientôt se briser contre un autre hasard. Ce sont des efforts qui se neutralisent et finissent par aboutir à une commune faiblesse, et, voyez, vous êtes réduit à de faux grands hommes, à des héros d'un moment, à des simulacres de génie, à des ombres qui se poursuivent comme faisaient Gomez et Alaix de célèbre mémoire pendant la guerre civile : triste histoire qui se résume dans cette amère boutade écrite par un mordant satirique, Larra, sous le titre d'*El Hombre-Globo,— l'homme-ballon!* Le symbole ne trompe pas. *L'homme-ballon* monte au milieu du bruit; chacun bat des mains d'abord et applaudit; mais voilà qu'élevé au plus haut des airs et déjà singulièrement rapetissé à tous les yeux, ce pauvre *globe* est sans direction; il vacille, s'agite et s'abandonne à tous les vents, et il se trouve même qu'un jour l'*homme-ballon* a épuisé son gaz; alors il est bien forcé de descendre; il va s'abattre sur quelque plage nue, au loin, dans l'exil, peut-être même sur un échafaud. Dites-moi, n'est-ce point l'histoire de tant de gloires éphémères, de ce fantôme de premier consul qui n'avait pris à Bonaparte que ses discours, comme on s'en souvient, de ce premier ministre proclamé indispensable huit jours durant, et qui était ensuite précipité du faîte de sa grandeur? Combien d'autres en trouverait-on encore! Larra était un profond observateur politique; ses pamphlets sont la physiologie la plus vive, la plus animée, la plus sombre parfois, toujours la plus inexorable de cette révolution à laquelle il a assisté sans vouloir en attendre la fin.

Étudier l'Espagne politique, il faut bien le dire, c'est étudier l'anarchie sur le vif, dans son expression la plus nue et la plus saisissante. C'est dans les mœurs administratives qu'éclate surtout le désordre et qu'il est le plus à déplorer, parce que c'est par là que le gouvernement a l'influence la plus directe sur la nation. Le régime absolu avait laissé à l'Espagne nouvelle une administration usée, corrompue, sans ressort, où un formalisme stérile, qui tendait à tout immobiliser par les lenteurs, couvrait des habitudes séculaires de gaspillage, de vénalité et d'arbitraire. Certes, le premier besoin était de changer cette institution vermoulue qui n'avait de puissance que pour le mal; mais la révolution, en y portant la main, n'a pas subitement refondu les mœurs : elle n'a fait qu'y introduire un nouveau dissolvant, — la passion politique. L'administration, à proprement parler, n'est point encore organisée en Espagne et ne peut avoir d'action efficace. Elle n'a pas le prestige et la consistance que donnent les traditions; elle a été si souvent modifiée dans son principe même, que ses attributions restent dans la pratique

pleines d'incertitude. Son rôle serait de représenter la légalité naissante et de travailler à la fortifier; c'est là cependant une mission théorique qu'elle ne remplit point en réalité. Elle se trouve placée entre une législation ancienne, confuse, contradictoire, inapplicable, et une législation nouvelle, à peine ébauchée, variable, souvent aussi peu claire dans son esprit que dans ses termes. Il en résulte un arbitraire à peu près général; le champ des interprétations est ouvert au caprice de fonctionnaires inexpérimentés qui s'en prévalent pour exercer leur petit despotisme. L'administration n'administre pas; il semble même jusqu'ici que ce soit la dernière chose à laquelle on songe. L'administration n'est qu'un instrument dans la main des partis. Quelle force d'action pourrait-elle conserver, lorsque ses principes constitutifs changent périodiquement? Quelle habitude des affaires, quelle autorité morale pourraient acquérir les hommes, lorsqu'ils sont portés aux fonctions publiques, non par un mouvement régulier, mais par le hasard de la lutte? L'instabilité qui existe dans les hautes régions du pouvoir se communique à tous les degrés de la hiérarchie administrative. Chaque parti a ses employés, depuis le premier ministre jusqu'à un simple alcade, jusqu'à l'agent le plus obscur; chaque employé par suite se croit consciencieusement obligé à se transformer en petit politique, sans s'inquiéter des devoirs de son emploi; il se croit même appelé à exercer son contrôle sur le pouvoir; on a vu de simples attachés d'ambassade venir d'Amérique, faire deux mille lieues pour déposer solennellement leur démission entre les mains du ministre d'état parce que la marche de la politique leur paraissait décidément mauvaise. Qu'un général refuse de remplir une mission qu'on lui confie, cela est trop commun pour qu'on s'y arrête. Il y a donc eu jusqu'à ce jour en Espagne des employés modérés et des employés progressistes; peut-être serait-il temps de chercher des employés uniquement préoccupés du service de l'état. De toutes les conditions nécessaires pour la réforme de l'administration espagnole, la première, c'est d'en chasser la politique, qui la pervertit en créant des mœurs où tous les excès peuvent se produire au nom des passions de parti, d'établir cette division des pouvoirs qui est la première règle dans un état constitutionnel. C'est ainsi seulement que l'administration peut asseoir son influence, que des traditions peuvent se former, qu'il peut s'élever des hommes réellement capables, rompus aux affaires, doués d'une forte expérience. Les partis eux-mêmes, qui dirigent tour à tour le pays, trouveront une garantie dans cette séparation, car on ne verra point alors tant de mouvemens, qui prennent la politique pour prétexte, se compliquer en réalité de mille ambitions subalternes, de tous les ressentimens des fonctionnaires évincés qui tendent à regagner leur position.

Ce qui ne serait pas moins essentiel pour créer une administration

vigoureuse, ce serait de diminuer le nombre des emplois, d'exiger des garanties de ceux qui prétendent aux fonctions publiques, de limiter les promotions qui se font le plus souvent arbitrairement, d'établir une hiérarchie et de la respecter, tandis qu'on voit aujourd'hui des hommes de peu de valeur nommés tout à coup chefs politiques, des officiers passer soudainement, grace à une insurrection, d'un grade subalterne au grade de général. Le nombre des fonctionnaires est véritablement immense en Espagne; c'est toute une nation à côté de la vraie nation. Il y a des employés en activité et en non-activité même dans l'ordre civil, et chacune de ces positions a encore plusieurs nuances; on a calculé qu'il y avait une personne sur trente-cinq qui touchait un salaire de l'état. Partout se retrouve la même proportion; partout on peut distinguer la même exagération. Le nombre des fonctions supérieures est surtout extrême. Qu'on examine la composition de l'armée : l'Espagne a une armée trois fois moins nombreuse que la nôtre, et elle n'a point à soutenir une guerre incessante comme celle d'Afrique, où les grands services appellent les récompenses. Eh bien! elle compte plus de six cents généraux, c'est-à-dire le double de ce qu'il faut en France pour suffire à un des premiers états militaires de l'Europe. Il est impossible que cette quantité d'emplois, de dignités, n'entretienne pas une multitude d'ambitions, outre la charge considérable dont l'état se trouve grevé. Je sais bien qu'il y a une ressource dont on use assez communément, c'est celle de ne point payer les employés; les classes actives, comme les classes passives, ont leur solde arriérée. D'un autre côté, il est arrivé plus d'une fois que des fonctionnaires faisaient volontairement le sacrifice de leurs appointemens; mais ici se place un autre danger : il y a en Espagne, ainsi que je l'ai dit, un très vif instinct d'indépendance individuelle, et ce désintéressement volontaire ou forcé vient en aide à cet instinct, favorise cette tendance qu'a en général l'employé espagnol à substituer sa propre initiative à celle du pouvoir dont il reçoit des ordres. Il n'est pas très rare qu'un fonctionnaire placé dans une position éminente laisse de côté les instructions du gouvernement pour appliquer ses propres vues. Cela est arrivé à Madrid où un directeur de l'université corrigeait si bien l'organisation de l'instruction publique, fixée par un décret, qu'elle était complétement changée. Les fonctions gratuites risquent ainsi de devenir un des déguisemens de l'anarchie. Ce sont là quelques-uns des points sur lesquels les réformes devraient porter. Ces premières difficultés résolues, croit-on qu'il ne resterait pas assez de temps pour discuter sur des mots, pour savoir si l'administration qu'on fonde est une administration à l'espagnole ou à la française, ce qui a été quelquefois l'objet de très sérieux débats?

IV.

Descendons, si l'on veut, plus profondément dans la vie intime de l'Espagne; nous pourrons voir des complications d'un autre genre. Il y a au-delà des Pyrénées une cause permanente, normale en quelque sorte, d'incertitude et de mobilité : c'est l'absence d'intérêts réguliers propres à entretenir l'activité publique et à la détourner des agitations stériles. Le travail est un des élémens les plus essentiels de la civilisation moderne; or, le travail est mal acclimaté en Espagne; l'esprit d'industrie n'a pas passé dans les mœurs, il répugne même, dirai-je, à l'indolence nationale. L'Espagnol aime à rêver, à *prendre le soleil*, suivant l'expression consacrée; il y a chez lui un certain mépris des occupations vulgaires. Plein de promptitude lorsque la passion le pousse, il s'embarrasse dans les détails positifs, pratiques des affaires; il s'en détache aisément pour retomber dans une inertie orientale. La paresse espagnole a son mot caractéristique, c'est le mot de *mañana*, — demain. Le mot de *mañana* s'applique à tout; c'est la réponse sur laquelle il faut toujours compter. De jour en jour, souvent la plus simple affaire traîne toute une année, et il n'est pas bien sûr même qu'elle se termine. *Mañana* est l'argument le plus triomphant de l'indolence castillane; cela dispense d'agir pour le moment. La paresse espagnole est profondément fataliste; elle respecte ce qui existe et ne cherche point à le modifier. Je me souviens d'une anecdote qui ne peut qu'être vraie. Au XVIIIe siècle, on voulut opérer des travaux pour rendre le Tage navigable. Des commissions furent nommées, et l'une d'elles répondit avec gravité que si Dieu, qui est tout-puissant, avait voulu rendre le fleuve navigable, rien ne lui eût été plus facile, et que, s'il ne l'avait pas fait, c'est qu'apparemment cela ne devait pas être. Si on n'en dit pas autant aujourd'hui, peut-être n'est-on pas loin de le penser. Chose étrange! l'instinct du gain, si puissant ailleurs, semble être ici sans effet. A Madrid même, il arrive quelquefois qu'un industriel, qu'un marchand, pour peu qu'il n'ait pas sous la main ce qu'on lui demande, vous renvoie au jour suivant; s'il est à son repas ou à son plaisir, même dans l'intérieur de sa maison, il se dérange à peine. Dans la campagne, chacun travaille presque exclusivement pour vivre; chacun se borne à tirer de la terre le peu qu'elle veut donner; aussi, en parcourant le territoire espagnol, rencontre-t-on de vastes portions incultes, dépouillées, malgré leur fécondité naturelle, et auxquelles il ne manque que l'exploitation. Le pauvre reste volontiers dans sa misère, échappant en quelque façon à la tristesse de son dénuement par la sobriété extrême à laquelle il s'est accoutumé. Il est une circonstance qui montre dans tout son jour la paresse nationale, c'est la facilité avec laquelle on saisit toutes les occasions de se délasser d'un travail qu'on ne fait pas.

Souvent dans une ville on voit avec étonnement la vie industrielle s'arrêter, les magasins se fermer; c'est qu'il y a quelque fête dont on ne soupçonnait pas l'existence. Le calendrier espagnol abonde en fêtes de tout genre, qui sont très fidèlement observées, et ces jours-là il ne faut point songer à aller forcer la porte d'un commerçant pour acheter le plus simple objet : tout est suspendu, il ne reste de temps que pour le repos et le plaisir. On dirait vraiment que le peuple espagnol ne travaille qu'à ses momens perdus, et lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, lorsqu'il n'a pas à tenter quelque révolution ou à battre des mains dans une course de taureaux.

Dans ces habitudes d'oisiveté, la part de l'indolence propre au caractère espagnol est grande sans doute; ne faudrait-il pas cependant faire aussi celle des lois et des circonstances? Si le goût du travail tarde tant à entrer dans les mœurs, si, par suite, les intérêts ont tant de peine à se développer, n'est-ce point parce qu'ils manquent de stimulans, de protection, de sécurité? Le malheur du temps et le vice des lois sont venus fortifier un penchant naturel. Je ne veux examiner qu'un seul point : dans une grande partie de l'Espagne, le sol est prodigieusement fertile, il paierait libéralement les sueurs de l'homme; eh bien! cette fertilité est souvent inutile, la terre produit vainement. En l'absence de moyens de communications, des récoltes entières se perdent. Et dès-lors à quoi bon travailler? Où est l'excitation capable d'éveiller l'activité publique? Où sont aussi les élémens de bien-être? Le résultat de ceci, c'est que des habitudes d'ordre et de paix ne peuvent se former au sein d'une population disséminée qui n'apprend pas à connaître les bienfaits pratiques du régime libre. L'absence d'intérêts réguliers et actifs favorise les penchans à l'isolement, à l'indiscipline, si vivaces en Espagne, et livre les hommes à la guerre civile, qui cherche des bras et recrute tous ceux qui n'ont rien à perdre. Plus souvent encore les masses restent indifférentes, seulement les malheureux qui sont trop accablés et que rien ne rattache au pays s'en vont. L'émigration est aujourd'hui un danger sérieux pour l'Espagne; chaque année, de nombreux émigrans partent des côtes des Asturies et de la Galice pour l'Amérique méridionale; l'an dernier, il se faisait presque publiquement dans ces provinces une sorte de traite que le gouvernement s'est vu forcé de réprimer. D'autres passent des côtes d'Almeria en Afrique; il y a en ce moment quarante mille Espagnols répandus dans l'Algérie, c'est-à-dire près du tiers de la population européenne. Et, chose étrange, on émigre ainsi lorsque l'Espagne pourrait nourrir une population double de celle qu'elle possède! Que manque-t-il donc au-delà des Pyrénées, si ce n'est un gouvernement assez intelligent et assez résolu pour faire renaître dans le peuple l'esprit du travail par des mesures libérales et protectrices, et le rattacher au sol par le bien-être qu'il y pourrait trouver?

Ne croyez pas que ce soit rabaisser la révolution espagnole que de l'envisager sous cet aspect; c'est que là en réalité est tout son avenir. Dans l'état de ruine où est l'Espagne, les questions économiques devraient seules dominer pour long-temps, parce que seules elles peuvent faire pénétrer la révolution dans les mœurs. Tant que cette œuvre ne sera point accomplie, tant que les mœurs ne se seront point imprégnées de l'esprit moderne, tant que le travail ne sera pas venu créer la solidarité entre les hommes, et non-seulement entre les hommes, mais entre toutes les parties du royaume qui vivent aujourd'hui en une flagrante hostilité; tant que le sentiment de la légalité ne se sera pas substitué aux suggestions de la force individuelle, l'Espagne pourra être libre de nom, de droit si l'on veut : elle ne le sera pas de fait. On pourra discuter au congrès et faire des discours qui durent trois jours, si deux ne suffisent pas; ce sera au mieux, et pendant ce temps le désordre prendra possession du pays; il dépendra d'un chef audacieux d'aller lever un drapeau quelconque, de surprendre une ville, de piller les caisses, de frapper des contributions, le tout au nom de la junte centrale, de la constitution de 1812 ou de don Carlos, n'importe. La politique se résumera parfaitement dans cette petite histoire qu'on raconte. Il y avait, pendant la guerre civile, certains endroits toujours menacés où sur la place principale on avait mis une plaque qui d'un côté portait : *Place de la Constitution*, et de l'autre : *Place Royale;* selon que christinos ou carlistes approchaient, on tournait la plaque; il n'en fallait pas plus pour être royaliste ou constitutionnel. Cette plaque me paraît le symbole le plus exact de toutes les révolutions qui sont dans les mots et qui ne sont pas dans les choses. La pacification politique de la Péninsule dépend si bien de ces questions d'organisation dont je parlais, que les événemens les plus décisifs en apparence restent jusqu'à un certain point sans effet. Qu'a-t-on vu depuis quelques mois? Un cabinet a accompli un acte certainement considérable, — le mariage de la reine; l'effort même a été si grand, que ce pauvre ministère en est mort. Eh bien! jugez cet acte uniquement au point de vue espagnol, au point de vue intérieur; quel problème a-t-il résolu? à quelle difficulté a-t-il mis un terme? quel changement s'est opéré dans la situation réelle du pays? quelle garantie de sécurité offre-t-il tant que l'anarchie, qui est dans les habitudes, n'aura point été extirpée par une main vigoureuse?

Maintenant, le pouvoir tel que je l'ai dépeint, tel que j'ai cru le voir en Espagne, peut-il réaliser cette grande pensée de la régénération du pays? Il y a dans son inconsistance et dans sa faiblesse des raisons décisives pour en douter. Ce qui est essentiel aujourd'hui pour la Péninsule, c'est un régime réparateur, c'est une politique attentive, vigoureuse, persévérante, pratique, une politique d'ordre et d'action bien

plus que de discussion, et c'est justement là le difficile pour un pouvoir mal assis, toujours près de glisser sur un caprice, sur une passion, et de disparaître sans laisser de trace. La politique officielle à Madrid est visiblement frappée d'une virtuelle impuissance; elle fait des lois qui ne sont point exécutées; elle donne des ordres qui ne sont point respectés; elle discute lorsqu'il faudrait agir. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant le gouvernement espagnol recourir à ces moyens dilatoires tout au plus concevables dans un pays déjà organisé. On nomme des commissions; il y a une commission des codes qui fonctionne depuis cinq ou six ans au moins, et les codes ne sont pas publiés. Il y a encore une junte des affaires ecclésiastiques, si je ne me trompe, et l'état du clergé est toujours la chose la plus incertaine; de pauvres prêtres sont obligés, pour vivre, de recourir à des travaux manuels. Voilà une nouvelle commission pour les tarifs, et cette question vitale se trouve ajournée! Tout cela n'explique-t-il pas la défiance ou l'indifférence du pays à l'égard des gouvernemens qui se succèdent? Ce n'est donc point, il faut l'avouer, de l'action du pouvoir qu'on peut attendre l'affermissement du régime moderne au-delà des Pyrénées; les mouvemens qu'on remarque dans ces hautes régions n'ont rien que de superficiel et d'incohérent, de romanesque et de fantasque. Il faudrait désespérer de l'Espagne, si elle continuait à séjourner dans cette atmosphère de caprices où la royauté elle-même s'est laissé trop souvent compromettre.

Mais sait-on ce qui doit inspirer plus de confiance? C'est que, dans cette société si profondément agitée, à côté des périodiques et stériles révolutions de la politique officielle, tandis que les partis donnent le spectacle de leurs récriminations et de leur impuissance, il s'opère un travail lent et sourd; il y a des améliorations réelles, positives en Espagne; il y a des choses pratiques excellentes qu'il faut aller surprendre loin du bruit : ce sont celles où la passion politique n'intervient pas. Ainsi, Madrid compte plus d'un établissement remarquable. J'ai pu voir un *préside-modèle,* assez récemment créé, où on a introduit le travail et l'instruction parmi les condamnés, et où on peut déjà constater les meilleurs résultats; c'est une société *pour l'amélioration du système pénitentiaire* qui a contribué à le fonder à l'aide de cotisations volontaires. Tous les établissemens de bienfaisance sont en notable progrès et se distinguent par leur bonne tenue, par l'ordre qui y règne; il faut ajouter que beaucoup ne se soutiennent que par la charité privée. Je pourrais citer, en première ligne, le grand et bel hôpital d'Atocha, qui peut rivaliser avec toutes les maisons du même genre. Un autre établissement me fournit un détail statistique qui n'est pas sans intérêt moral : c'est la maison des enfans trouvés. En peu de temps, on a dû être frappé d'une amélioration sensible, que quelques chiffres suffisent à indiquer. En 1837, il y avait à Madrid environ 1,500 enfans exposés; plus de 1,100 périssaient, le reste seulement était sauvé. Dans une des

dernières années, le nombre des exposés était réduit à un peu plus de 1,300; 400 seulement ont succombé, 900 ont survécu. Ces détails ne sont point à mépriser, puisqu'ils font connaître en même temps un progrès dans la moralité des masses et un progrès dans l'administration des maisons de bienfaisance. Veut-on voir une autre institution qui n'est pas moins remarquable, c'est l'institution des salles d'asile, qui portent le nom d'*escuelas de parvulos*. Malgré de bonnes intentions, le gouvernement n'a pu, jusqu'ici, organiser d'une manière complète l'instruction publique, l'instruction populaire principalement; tout lui manquait, les maîtres et l'argent. Les pouvoirs législatifs se sont même montrés, en plusieurs circonstances, inintelligens et parcimonieux : il y a quelques années, le congrès refusa des fonds à une école primaire créée à Madrid, sous prétexte que c'était un établissement d'intérêt local. L'institution des salles d'asile provient de l'initiative individuelle. Il se forma, en 1838, une société dans l'intention généreuse de *propager et d'améliorer l'éducation populaire*. Cette société pourvoit à ses besoins au moyen de quelques dons qui lui furent faits à sa création, et d'une souscription annuelle de 20 réaux imposée à chacun de ses membres. La première école fondée à Madrid a été celle de Virio; depuis, celles de Santa-Cruz, Montesino, Pontejos, Arias, ont été ouvertes. Ces écoles, avec l'asile qui a été établi à la fabrique de tabac, réunissent aujourd'hui environ 700 enfans, enlevés au vagabondage et à la misère. La moitié de ces enfans sont admis gratuitement; les autres paient une très faible rétribution; tous passent là leur journée entière. Il y a une observation à faire sur ces écoles : en général, dans tout ce qui se pratique en Espagne, lorsque la politique s'en mêle, il y a de la confusion, de l'incertitude; ici, au contraire, dans les procédés d'éducation, l'ordre et la méthode exercent une influence souveraine. Rien n'est mieux entendu que les moyens d'instruction qui sont employés. Tout est fait avec soin et intelligence. La routine est bannie des écoles espagnoles, et ce n'est point la moindre surprise qu'on éprouve. J'ajouterai que la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire* ne s'est point bornée à fonder les écoles de Madrid; elle a porté aussi ses vues sur les provinces, et a provoqué la création d'écoles semblables à Ségovie, Cordoue, Barcelone, Pampelune, Soria, Alcoy, Cacerès. Une école primaire normale a été instituée à Madrid pour donner des maîtres à ces succursales de la métropole. C'est toute une réforme due à l'initiative généreuse de quelques personnes.

Combien de choses se font ainsi en dehors de l'action du gouvernement! L'homme qui s'est le plus occupé peut-être de cette institution des salles d'asile espagnoles, et dont le nom ne fait point de bruit, sans doute parce qu'il n'a fait qu'une œuvre utile, est M. Mateo Seoane, l'un des médecins distingués de Madrid. M. Mateo Seoane a été député autrefois, en 1820; il a fait partie de l'émigration qui se répandit peu après

en Europe; depuis, il n'a point joué de rôle politique, il s'est contenté d'observer, de voir, et, tandis que d'autres ébranlaient la société à son sommet, de préparer les nouveaux élémens qui pourraient lui servir de base. Il n'est pas étonnant que son attention se soit portée sur l'instruction publique et en particulier sur l'éducation du peuple. M. Seoane a été, dès l'origine, secrétaire de la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire*. Il met à ces travaux un zèle extrême, infatigable. Il ne fait pas seulement chaque année le résumé de la situation de la société; il suit cette œuvre dans tous ses détails avec un soin vigilant et continuel. Il surveille, avec un plaisir qu'il ne cache pas, les progrès de la moralisation des classes pauvres. J'ai visité, avec M. Mateo Seoane, l'école de *Virio*, dans la rue d'*Atocha;* à peine avions-nous mis le pied sur le seuil, que tous ces enfans, poussés par l'instinct du cœur, se jetèrent au-devant de cet homme de bien, se suspendirent à lui pour ainsi dire, l'entourèrent en criant : *Amigo! amigo!* Il semblait se retrouver au milieu d'une immense famille où il eût été attendu. La gloire a sans doute des charmes puissans, il y a quelque chose d'enivrant pour l'homme dans ce bruit que son nom soulève : est-il cependant beaucoup d'hommages qui vaillent ce cri naïf et reconnaissant d'*amigo*, poussé par cent bouches enfantines, dans une pauvre école, à la vue de l'homme qui a le plus contribué à la création de ces asiles protecteurs? est-il beaucoup de louanges sonores qui puissent donner à l'ame une joie aussi pure, et prouver plus clairement à celui qui en est l'objet que ses efforts n'ont point été inutiles? Ce premier moment passé, les petits écoliers, dont quelques-uns pouvaient à peine marcher, reprirent leur place et continuèrent sous nos yeux leurs leçons. Pour peu qu'on y prête une attention sérieuse, il est impossible de ne point remarquer combien il y aurait de ressources dans la nature espagnole, si elle était développée avec soin. Voyez tous ces enfans, il y a chez eux la plus rare précocité d'intelligence et une aptitude merveilleuse à recevoir l'instruction. Si l'œuvre éminente entreprise par la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire* parvient à s'étendre comme elle le doit, il est certain qu'il peut en résulter un grand changement moral dans l'état de l'Espagne. C'est un des moyens les plus directs qui puissent influer sur l'avenir; c'est par cette action bienfaisante que le peuple, jusqu'ici plongé dans l'ignorance et dans la paresse, habitué au spectacle de l'anarchie, peut être mis au niveau du régime libre. Il y a en effet un rajeunissement moral à provoquer et à seconder en Espagne; aussi M. Seoane le dit-il avec raison dans un de ses derniers rapports annuels : « Qui peut nier que les plus respectables croyances ne soient fort affaiblies, et qu'il ne soit très difficile, sinon impossible, de les faire renaître, pour le bien de la société, dans la génération présente, qui est venue au jour, a été élevée, a vécu et vit encore au milieu de tout ce qui peut exciter l'indifférence, le doute ou le dégoût? Et si cet affai-

blissement des croyances et des opinions ne peut être nié, si, en considérant une telle situation, on ne peut méconnaître la nécessité d'un prompt et efficace remède, quel moyen plus sûr trouvera-t-on que d'élever la génération qui commence aujourd'hui à vivre dans des habitudes de religion, de moralité, de travail et d'ordre? » — Voyez cependant quel chemin nous avons fait! Nous sommes partis du congrès, où il semble qu'on doive aller chercher la pensée politique de l'Espagne, et nous nous retrouvons dans une *escuela de parvulos*, où les signes d'un progrès effectif nous apparaissent plus distinctement. Il y a du moins ici quelque chose de vivant et de réel, plus curieux, à quelques égards, que les inexplicables évolutions de la politique officielle.

V.

Peut-être trouvera-t-on que c'est bien long-temps s'arrêter sur ce pénible travail auquel est en proie la société espagnole. Ce qu'il y a de bon, c'est que ces difficultés, si elles sont senties par tout le monde, ne jettent point de reflet sombre sur la vie ordinaire. Il n'est pas de pays où le sang lui-même s'efface plus vite qu'en Espagne. Les complications politiques n'empêchent les Madrilègnes ni de se répandre, par un beau soleil, au Prado, ni d'aller se passionner pour Montès ou le Chiclanero à la *Plaza de Toros*, près de la porte d'Alcala, lorsque quelque belle *corrida* doit ajouter un épisode de plus aux annales de la tauromachie, ni de chercher le soir d'autres émotions, bien que moins ardentes, dans les spectacles. Madrid a ainsi ses plaisirs de divers genres. Quant au Prado, j'ai cherché à décrire ce lieu si charmant et si renommé, digne du peuple le plus amoureux d'aventures. Pour les courses de taureaux, qui ont, je ne le nie pas, le don de fouetter singulièrement le sang, elles me paraissent avoir donné lieu à trop de descriptions, à trop de récits fabuleux; il m'est impossible, au surplus, de voir toute l'Espagne dans une course de taureaux. Les théâtres ont un intérêt plus littéraire; ils annoncent du moins le développement d'une certaine curiosité d'esprit et d'imagination. Il y a maintenant à Madrid cinq ou six théâtres, — le théâtre de *la Cruz*, du *Principe*, du *Circo*, de *l'Instituto*, de *las Variedades;* ces deux derniers ne sont pas supérieurs aux plus humbles scènes du boulevard, à Paris. La *Cruz* et le *Circo* sont des théâtres lyriques où règne la musique italienne, et ceci pour une raison assez plausible, c'est qu'il n'y a point de musique espagnole; il n'y a point de compositions lyriques qui donnent l'idée d'un art national, et ce serait peut-être un curieux objet d'étude de rechercher pourquoi entre ces deux nations méridionales, — l'Italie et l'Espagne, — l'une a produit tant de richesses musicales et l'autre en est si complétement déshéritée. L'an dernier, cependant, on a joué au *Circo* un opéra madrilègne, le *Diablo predicador*, dont la musique était de don Basilio Ba-

sili, et les paroles de don Ventura de la Vega. Il ne reste donc à Madrid qu'une seule scène pour la littérature, pour la poésie : c'est le *Principe*. Ce n'est pas que le *Principe* soit lui-même dans des conditions excellentes et ait tout l'éclat qu'on pourrait attendre; seulement c'est l'unique théâtre sérieusement littéraire. Il y a trois choses fort essentielles pour un théâtre en tout pays, — le public, les comédiens, et les auteurs. Voyons ce que sont ces trois élémens à Madrid : ici comme ailleurs ils sont intimement unis et réagissent l'un sur l'autre. Il est certain que depuis dix ans le goût du spectacle, le goût du plaisir littéraire s'est beaucoup développé en Espagne. Il est cependant une circonstance qui ferait croire que le public n'a pas gagné en nombre autant qu'on aurait pu s'y attendre : c'est que les pièces les meilleures, celles qui obtiennent le plus de succès, ont très peu de représentations; une œuvre jouée vingt fois est arrivée au plus haut degré de la fortune théâtrale. De là une immense consommation de pièces de tous genres, et la difficulté de faire un choix entre elles. Ces conditions ne doivent-elles pas peser aussi sur les comédiens, qui sont obligés de se multiplier? Je ne sais trop ce que dirait un acteur à Paris s'il était contraint de jouer deux fois le même jour, et cela arrive pourtant fréquemment à Madrid, le dimanche, où il y a deux représentations. Il faut bien, en outre, que le talent des comédiens se plie à jouer à peu de distance tous les rôles gais ou sombres, bouffons ou tragiques, et il en résulte dans leur esprit une confusion perpétuelle qui atténue leur originalité, lorsqu'ils en ont. Il y a au *Principe* deux artistes qui seraient remarquables partout, — don Julian Romea et Matilde Diez. Romea est un comédien plein de tact et de distinction, dont l'intelligence est plus grande encore que les moyens dramatiques. Poète lui-même, auteur d'un volume de vers où il y a souvent un réel mérite, il excelle à interpréter les poètes. Il n'est point déplacé dans une œuvre tragique, parce qu'il a pour lui son intelligence; mais son talent, qui est véritablement propre à la comédie, ne doit-il pas souffrir de cette violence faite à sa nature? A côté de Julian Romea, mettez comme contraste Matilde Diez : c'est une actrice énergique, passionnée; je l'ai entendue dans le *Guzman el Bueno* de M. Gil y Zarate, et elle savait trouver des accens partis du cœur, des entrailles, — des accens qui faisaient frissonner. C'était le don de l'émotion à sa plus haute puissance, et cependant il faut souvent que Matilde Diez joue dans la comédie, où elle a un certain ton pleureur qui ne plaît que médiocrement.

Quoi qu'il en soit, c'est avec le secours de ces deux artistes, de Romea et de Matilde Diez, que les poètes de l'école moderne ont gagné leurs plus belles victoires. Le *Principe* est en effet le théâtre où la plupart des œuvres nouvelles se sont produites. C'est là qu'ont été joués *les Amans de Teruel*, ce drame émouvant d'Hartzenbusch, le *Charles II* de Gil y Zarate, le *Don Alvaro* du duc de Rivas, *le Savetier et le Roi* de Zor-

rilla, le *Trovador* de Garcia Gutierez, et, plus récemment, l'*Hombre de Mundo,* cette comédie où Ventura de la Vega a mis une idée profonde, et qu'il a su rendre amusante et sérieuse en peignant un homme qui, dans sa jeunesse, s'est joué des autres, et qui, arrivé à l'âge mûr, croit voir tout le monde autour de lui le menacer de ces tromperies qu'il mit autrefois en usage. A l'heure où j'écris, le bruit d'un nouveau succès de Vega m'arrive, celui du drame de *Don Fernando de Antequera,* qui vient d'être joué sur la même scène. C'est à ce point de vue que j'appelais le *Principe* le théâtre littéraire de Madrid, et il est surprenant qu'on n'ait pas songé à le constituer plus fortement dans des vues exclusives d'art et de poésie, en en chassant les traductions, qui s'y produisent encore trop souvent. Ce n'est pas seulement aux tentatives modernes que le *Principe* devrait être destiné; il devrait avoir pour premier but de faire revivre le vieux théâtre. Pourquoi ne créerait-on pas une institution littéraire nationale qui serait mise à l'abri des grands noms de Calderon, de Lope, de Moreto, de Rojas, de Tirso de Molina, une scène élevée où seraient représentées avec soin les œuvres de ces illustres maîtres? On se rejette trop aisément sur des impossibilités secondaires, sur des difficultés de détail. Tout ne devrait-il pas s'effacer devant l'intérêt de réunir dans un même foyer tant de rayons épars du génie espagnol, de les concentrer pour frapper et éblouir les contemporains? On établit un conservatoire à Madrid pour former des chanteurs, lorsqu'il n'y a pas de musique nationale : ne vaudrait-il pas mieux fonder une école où de jeunes artistes viendraient se familiariser avec les secrets de l'ancienne poésie et se préparer par l'étude à jouer les personnages que l'inépuisable invention de quelques hommes a fait vivre d'une vie immortelle? Il me semble que rien ne serait plus attachant que de voir se succéder sur un théâtre *Garcia del Castañar,* le *Rico hombre de Alcala, l'Étoile de Séville, le Médecin de son honneur,* et ce drame si étrange et si poétique qui met Calderon au rang des plus ardens penseurs,— *la Vie est un songe.* Les écrivains modernes trouveraient dans ces modèles un glorieux stimulant; le goût du public s'élèverait, sans aucun doute, sous l'influence de cette forte et nationale poésie. Dans ces conditions, institué comme organe de la tradition littéraire, le théâtre du *Principe* pourrait rivaliser avec les premières scènes de l'Europe. Pour les étrangers, ce serait un attrait de plus; on aimerait à applaudir Calderon à Madrid, comme on applaudit Corneille à Paris et Shakespeare à Londres. Une des choses les plus curieuses peut-être du *Principe,* ce n'est pas ce que voit le public; derrière la scène, il est un lieu très hospitalier et presque illustre à Madrid : c'est un petit foyer particulier qui avoisine la loge de Julian Romea. Le *salon* de Romea, comme on le nomme, ne brille pas par les décorations : le plus grand ornement consiste en deux bustes, il est vrai que ce sont les bustes de Calderon et de Mayquez, le plus grand acteur qu'ait eu l'Espagne; mais là se réunis-

sent chaque soir presque tous les écrivains, les poètes madrilègnes, et même des hommes politiques : on y a vu des présidens du conseil. C'est bien un des lieux où il se dépense le plus d'esprit. Là vous recevrez le plus aimable accueil, vous qui venez de loin avec quelque attachement aux choses littéraires; vous pourrez, en une soirée, voir se succéder dans le salon de Romea le simple et modeste Hartzenbusch, un des rares écrivains de Madrid qui savent ce que c'est que le style; le brillant Zorrilla, étourdi comme un enfant, poète comme on ne l'est qu'en Espagne, c'est-à-dire exclusivement, sans aucune autre préoccupation; Breton de los Herreros, dont la figure somnolente et narquoise s'éclaire parfois de quelques reflets de cette verve qui s'est répandue en cent comédies; Ventura de la Vega, cet esprit délicat et élégant, qui est aussi bon acteur que poète lorsqu'il le veut, et ce brave et ardent Escosura, qui a été tout ce qu'on peut être, officier d'artillerie, chef politique, sous-secrétaire d'état, journaliste, poète, académicien, portant partout son activité et son énergie. Combien d'autres faudrait-il nommer? La littérature madrilègne a là tous les soirs son centre de réunion, et la charmante cordialité qu'on y rencontre fait un instant oublier ce qui manque au *Principe* sous d'autres rapports.

Si dans cette sphère des plaisirs intellectuels l'Espagne a encore plus d'un progrès à réaliser, la littérature du moins, on peut le dire, a eu un réveil qui n'a pas été sans éclat; elle a donné des témoignages de vitalité et de force. Il n'en est pas de même des autres branches de l'art: malgré le talent et les efforts de quelques hommes remarquables, tels que M. Madrazo, M. Vicente Espinel, la peinture se relève à peine de sa décadence; les productions nouvelles ont peu de caractère et d'originalité; on pourrait les rattacher aux écoles françaises. Il est vrai que Madrid compte en peinture de bien autres richesses; Madrid est peut-être la ville du monde qui possède les plus belles galeries de tableaux antiques. Outre les collections de l'académie de San-Fernando, de la Trinidad, le Musée royal est un véritable panthéon de toutes les gloires de la peinture. Tous les pays où l'art a pris un brillant essor ont là quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Il n'y a pas long-temps encore, tous ces tableaux étaient dispersés dans les maisons royales, à Aranjuez, à l'Escurial, au Pardo; le Musée réunit aujourd'hui environ deux mille toiles de toutes les écoles et des plus grands maîtres. Chaque salle, peut-on dire, est un musée différent. Ici c'est d'abord l'Espagne, là l'Italie, la France, la Flandre, la Hollande, l'Allemagne; chaque salle contient une école ou plutôt est consacrée à un pays. Raphaël a au Musée de Madrid quelques-unes de ses plus belles œuvres : *la Vierge au poisson, la Vierge* connue sous le nom de *la Perla,* le *Spasimo,* ce tableau qui est l'expression suprême de la douleur, qui montre le Christ s'affaissant sous la croix en gravissant le Calvaire, tandis que des femmes attendries, poussées par une pitié profonde qui se reflète

sur leur visage, viennent essuyer son sang et sa sueur. Chaque année, la France envoie de Paris de jeunes peintres à Rome pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la peinture dans cette patrie des arts; ne devrait-elle pas en envoyer également à Madrid? Là, sans sortir de l'enceinte du Musée, ils rencontreraient tous les exemples; ils trouveraient surtout des élémens de comparaison, ils pourraient confronter toutes les écoles à cette grande école espagnole, qui apparaît au Musée de Madrid dans toute sa puissance, dans toute sa splendeur, dans toute sa gloire. Je ne sais si c'est une erreur, mais il me semble que l'esprit d'un artiste trouverait les plus solennels enseignemens dans cette étude comparée des plus grands maîtres, s'il pouvait voir presque en même temps les œuvres de Murillo, de Velasquez, de Ribera, de Zurbaran, d'Alonso Cano, à côté de celles de Raphaël, du Titien, du Tintoret, de Véronèse, de Rubens; il y aurait pour lui le même intérêt qu'il peut y avoir pour un poète à comparer Homère à Dante, Calderon à Shakespeare, le Tasse à Virgile. Une chose frappe bien vivement, en général, dans la peinture espagnole, c'est l'exactitude avec laquelle elle fait revivre la nature, même la plus horrible, la plus dégoûtante, c'est l'énergie avec laquelle elle exprime la réalité; pour elle, l'homme est toujours un être humain qu'elle ne cherche point à transfigurer. On sait avec quelle étrange puissance, je dirais presque avec quelle préférence, tous les peintres espagnols reproduisent la misère, les guenilles. Prenez si vous voulez d'autres sujets. Quelle figure prête plus à la transfiguration, parmi les héros du monde antique, que Prométhée? Dans le tableau de Ribera, Prométhée n'est pas cependant ce grand rebelle qui va ravir le feu du ciel et reçoit avec orgueil son châtiment; c'est un géant énorme cloué sur son rocher; le vautour fouille dans son foie déchiré et sanglant; les muscles de ses membres se contractent affreusement; il semble qu'on va entendre ses cris, tant son visage est travaillé par la douleur. Voyez encore dans un autre genre les vierges de Murillo; elles n'ont pas la grace idéale, pure, divine des vierges de Raphaël; leur grace est plus humaine, elles vivent de notre vie, elles ont pour ainsi dire une beauté terrestre, plus saillante encore dans ces nuages blancs et roses dont il les entoure. Ce qui est toujours admirable dans les tableaux de Murillo, c'est la splendeur du coloris, l'art savant avec lequel le peintre fait jouer la lumière, la richesse variée des teintes. Velazquez s'attache encore plus que Murillo à la reproduction de la réalité. Il n'en faudrait pour preuve que ce tableau des *Borrachos*, — *les Ivrognes*, — qui est l'inimitable peinture de ces festins grossiers où l'homme tourne à la brute. C'est l'épopée grotesque de l'ivresse. La *Reddition de Breda* et *les Forges de Vulcain* sont également au premier rang parmi les ouvrages de Velazquez et dans la peinture espagnole.

Je n'ai nommé que quelques hommes et quelques œuvres. Ce serait

une histoire entière qu'il faudrait faire pour donner une idée de cette immense réunion de merveilles artistiques. Le Musée de Madrid est une de ces fortunes dont une ville est jalouse; aussi lui a-t-on consacré un palais dans le plus beau quartier, — au Prado. Une des dernières heures, je me souviens, que j'eusse devant moi à Madrid, fut remplie par une visite au Musée, et en revenant, en suivant lentement le Prado et la rue San-Geronimo, je ne pouvais m'empêcher de songer qu'un peuple qui avait un tel passé se devait à lui-même d'avoir un avenir. J'étais ainsi ramené aux questions vitales qui s'agitent dans la Péninsule, car tout se tient, et l'art ne retrouvera point son éclat en Espagne sans une transformation plus profonde, sans que le pays lui-même se soit relevé sous la féconde influence des idées modernes.

Quelques heures plus tard, je quittais Madrid; je m'éloignais de ce centre de la vie espagnole, non sans chercher encore à me rendre compte de l'impression définitive qu'avait pu me laisser tout ce qui avait passé devant mes yeux, — mœurs, politique, littérature, beaux-arts, grandeurs anciennes, misères présentes. Malgré tout, c'est une impression qui ne peut avoir rien de vulgaire, parce qu'on peut distinguer à chaque pas en Espagne les élémens d'une fortune nouvelle, parce qu'il y a dans le caractère national d'incontestables ressources, et que ce pays a dans son sein des germes qui ne demandent qu'à s'épanouir; mais, je l'ai dit, ce qui manque à cette société flottante et incertaine, c'est une heure de repos pour que quelque chose ait le temps de prendre racine, assez de fixité pour que le progrès moral et le progrès matériel puissent tout ensemble se développer et s'affermir, pour qu'il sorte de ce chaos une pensée supérieure qui domine les passions, les caprices des hommes, et les range impérieusement sous sa loi. Il faudrait mettre un terme à cette perpétuelle mobilité qui fait de la politique un jeu de hasard et déconsidère tout le monde, les gouvernemens comme les individus. Ce n'est qu'à ce prix que la Péninsule prendra rang parmi les états modernes. Hélas! si ces réflexions pouvaient me revenir à l'esprit lorsque j'étais tout près de quitter Madrid, tandis qu'en attendant l'heure je me promenais seul, à la porte du Soleil, entouré de cette *obscure clarté* de la nuit dont parle Corneille, on conviendra que le moment n'était pas si mal choisi. La voiture où j'allais monter emportait la nouvelle de deux catastrophes ministérielles survenues en deux jours sans préjudice de celles qu'on a vues depuis et de celles qui viendront encore. Triste tableau dont je détournais un instant les yeux pour saluer une dernière fois le ciel qui couvrait ma tête et où les étoiles tremblaient comme des flambeaux lointains, — seul spectacle toujours glorieux en Espagne, et dont la grandeur ne trompe pas.

CH. DE MAZADE.

LE

SALON DE 1847.

LA PEINTURE.

On parlait depuis deux ans du tableau de M. Couture comme d'une œuvre capitale, qui devait régénérer la peinture française. Que dis-je? il ne s'agissait pas seulement de régénérer l'école française, il s'agissait de la créer. Poussin et Lesueur étaient comme non avenus; le nom de Lebrun n'était pas même prononcé. L'école française devait commencer avec M. Couture. Que reste-t-il aujourd'hui de tout le bruit qui s'est fait autour des *Romains de la décadence*? Sans tenir compte des louanges exagérées dont l'auteur n'a pas à répondre, que devons-nous penser de cette œuvre capitale, si pompeusement annoncée? La partie sensée du public commence déjà à revenir de son engouement; tous ceux qui s'étaient pressés d'admirer sur parole lâchent pied de jour en jour et osent à peine défendre leur premier sentiment. Il est permis maintenant à la critique impartiale et désintéressée d'exprimer son opinion sans s'exposer au sort de saint Étienne. Nous pouvons, sans courir le risque d'être lapidé, signaler franchement les défauts et les qualités du tableau de M. Couture. Le dessin, il faut bien le dire, ne se distingue ni par l'élégance, ni par l'élévation, ni même par la correction. Toutes les figures sont vulgaires; l'expression des visages manque

de variété. Il y a même dans cette toile des erreurs singulières que je ne sais comment nommer, et qui étonnent le spectateur le plus bienveillant, pourvu qu'il soit attentif. Je veux parler d'une femme dont l'épaule droite est plus haute que l'épaule gauche. Par un caprice difficile ou plutôt impossible à expliquer, l'auteur a placé la mamelle gauche au-dessus de la mamelle droite. Je serais curieux, je l'avoue, de voir le modèle qui a posé devant lui. Les deux vers de Juvénal qu'il a pris pour thème de sa composition sont assez pauvrement rendus. Assistons-nous à la fin de l'orgie? C'est ce que disent les admirateurs persévérans de M. Couture. Pour moi, je ne saurais le croire; car le visage des acteurs, au lieu de trahir l'épuisement de la débauche, n'exprime tout au plus que la souffrance et la décomposition. A proprement parler, ce n'est pas une orgie, c'est un lazaret. Il y a, je le reconnais volontiers, une certaine habileté dans la disposition et même dans l'exécution de l'architecture; les draperies, quoique un peu trop chiffonnées, ne sont pas mal conçues, mais la couleur est d'une monotonie désespérante. Il règne sur toute cette toile un ton gris qui, assurément, n'a rien d'italien. Ce n'était vraiment pas la peine d'emprunter à Paul Véronèse toute la richesse de son architecture pour éclairer les figures d'une lumière si triste et si uniforme. S'il faut dire toute notre pensée, M. Couture n'a rien de commun avec Poussin ni avec Lesueur, dont il devait effacer jusqu'au souvenir. Il relève de Natoire et de Restout comme un disciple fidèle et dévoué. Peut-être a-t-il marché sur leurs traces sans le savoir; mais, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, il est avéré pour tous les yeux exercés qu'il n'a rien régénéré, et qu'il nous reporte aux plus mauvais jours de la peinture française. Je crois sincèrement que M. Couture, en empruntant le sujet de sa composition à la sixième satire de Juvénal, n'a pas assez consulté ses forces. Pour traiter un pareil sujet, il fallait avant tout posséder le sentiment de la beauté antique; or, M. Couture ne semble pas même l'avoir entrevue. Sans étudier les ruines de Pompéi et le musée de Naples, sans consulter les noces *aldobrandines*, avec le seul secours des richesses que nous possédons à Paris, il n'était pourtant pas impossible de pénétrer familièrement dans le secret de la beauté antique. M. Couture ne paraît pas avoir compris toute la portée du problème qu'il s'était proposé. Plein de confiance en lui-même, il s'est mis à l'œuvre sans mesurer la carrière qu'il voulait parcourir. Étourdi par les louanges, il a cru sans doute posséder un talent sérieux, une science profonde, et son talent se réduit jusqu'ici à une habileté toute matérielle. Les deux portraits qu'il a envoyés au Louvre justifient pleinement le jugement sévère que nous sommes forcé de porter sur *les Romains de la décadence*. En étudiant ces deux portraits, on voit en effet en quoi consiste le savoir positif de l'auteur : il est prouvé qu'il ne sait pas modeler. Les chairs ne sont pas soutenues. De la pommette à la mâchoire inférieure,

il n'y a qu'un seul plan. Le front et les orbites sont d'une forme indécise. Le visage est malade, soufflé, et n'a pas de charpente. Si M. Couture veut mériter la moitié de la renommée prématurée dont il a joui pendant quelques jours, il faut qu'il se résigne à des études persévérantes et qu'il abandonne pour long-temps les sujets qui exigent un sentiment profond de l'antiquité. Il faut qu'il s'exerce patiemment dans la partie élémentaire et positive de la peinture. Avant d'aborder les compositions complexes, il doit essayer ses forces sur des données d'une nature plus modeste. Puisse-t-il résister courageusement à l'enivrement de la louange! puisse-t-il écouter les conseils désintéressés, et ne pas demeurer dans la fausse voie où il est engagé!

Le portrait du roi et de ses cinq fils, par M. Horace Vernet, ne nous apprend rien de nouveau sur le talent de l'auteur. Il y a dans cette toile une incontestable habileté. Toutes les figures sont solidement posées: les chevaux, vus de face, sont dessinés avec une adresse à laquelle nous applaudissons; mais, la part de l'éloge une fois faite, nous devons dire que ce portrait de famille manque d'élégance et d'élévation. L'aspect du tableau est celui d'un papier peint. L'adresse même dont l'auteur a fait preuve ne dissimule pas complétement la rapidité de l'exécution. Les principales difficultés ont été plutôt éludées que résolues. Le portrait de Charles X, vu de face, comme celui du roi et de ses cinq fils, était étudié avec plus de soin; la robe du cheval ressemblait un peu trop au satin; à tout prendre, cependant, c'était une œuvre plus sérieuse. La *Judith* de M. Vernet est une erreur que rien ne saurait excuser. Déjà une première fois l'auteur avait traité ce sujet de façon à prouver victorieusement qu'il ne le comprend pas; comment a-t-il été assez mal inspiré pour aborder de nouveau cette donnée qui répugne si complétement à son talent? La première *Judith,* malgré le visage farouche d'Holopherne, n'avait rien d'effrayant et appartenait à l'opéra-comique. La seconde *Judith,* plus vulgaire, plus mal dessinée que la première, appartient au mélodrame, et devrait être la dernière tentative de M. Vernet dans le genre biblique. Comment ne se trouve-t-il pas près de lui un ami clairvoyant et résolu qui lui dise ce que le public a dit depuis long-temps? Comment l'auteur de tant de charmantes compositions, de tant de batailles finement esquissées, ne comprend-il pas la véritable portée, la véritable destination de son talent? Comment se trompe-t-il à ce point? La *Judith* de cette année est assurément l'ouvrage le plus déplorable que M. Vernet ait signé de son nom. La couleur, le dessin, la pantomime, tout est de la même force. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de trouver dans cette toile quelque chose à louer.

La *Judith* de M. Ziegler ne vaut guère mieux que celle de M. Vernet. Le visage de l'héroïne est complétement dépourvu d'énergie. On ne comprend pas qu'une fille dont les traits n'expriment ni le courage ni l'exaltation tienne à la main la tête sanglante d'Holopherne. Le vête-

ment ne laisse pas deviner la forme du corps. La figure se compose d'une tête et d'un sac. En parlant de *Daniel dans la fosse aux lions* de M. Ziegler, nous avions dû exprimer le même reproche. L'auteur paraît oublier que les étoffes n'ont jamais qu'une importance secondaire et doivent, dans tous les cas, suivre et traduire le mouvement des personnages.

Le Songe de Jacob est une composition singulière, et qui se comprendrait difficilement sans le secours du livret. Les anges, malgré la gaze bleue qui les sépare du spectateur, semblent aussi voisins de l'œil que le personnage principal. Le dessin de ces figures est d'ailleurs très peu sévère et n'exprime aucunement le caractère que l'auteur leur attribue. Quant au personnage principal, il n'est pas modelé, et je prends ici le mot dans son acception la plus élémentaire. Non-seulement les os manquent, et la figure, en se levant, ne pourrait ni marcher ni se tenir debout; mais on peut affirmer sans présomption que la chair même est absente. S'il y a quelque chose sous la peau, c'est de l'air tout au plus. Les débuts de M. Ziegler ne nous avaient préparé ni à la *Judith* ni au *Songe de Jacob*.

Le *Napoléon législateur* de M. H. Flandrin est une triste méprise. Après les peintures murales de Saint-Germain-des-Prés, nous avions le droit d'espérer que M. Flandrin comprendrait autrement le sujet difficile qu'il avait accepté. La tête ne ressemble à aucun des portraits considérés comme authentiques. Parcourez la série entière des portraits faits d'après nature par les artistes les plus habiles, prenez ceux d'Ingres ou de Gros, la miniature de Guérin ou le buste de Canova, vous ne trouverez nulle part la physionomie que M. Flandrin prête à Napoléon. Le visage qu'il nous donne pour celui de Napoléon n'exprime clairement ni la volonté ni la pensée; or, est-il possible de concevoir un législateur sans cette double expression? Le type imaginé par M. Flandrin est d'une élégance fade et inanimée. Quant au manteau impérial qui enveloppe le corps de Napoléon, il est absolument vide. Sans exiger, ce qui serait souverainement injuste, qu'il explique et traduise la forme comme une toge romaine, il est naturel de vouloir qu'il l'indique au moins et permette à l'œil de la suivre et de la deviner. Le manteau impérial du Napoléon de M. Flandrin ne satisfait pas même à cette condition indulgente. Entre la poitrine et le dos il n'y a pas l'épaisseur de la main. Je ne dis rien du bleu cru sur lequel se détache le visage; car la crudité du fond, comparée aux défauts que je viens de signaler, n'est qu'un défaut secondaire. Un portrait d'homme du même auteur mérite de grands éloges pour la fermeté du modelé; les yeux sont bien enchâssés, les tempes et les pommettes bien accusées. Et pourtant, malgré toutes ces qualités éminentes que je me plais à reconnaître, la tête ne vit pas. Tous les plans du visage, si savamment étudiés, semblent traduits plutôt par l'ébauchoir que par le pinceau; sous

cette peau dont les moindres plis sont finement indiqués, le sang ne circule pas. C'est une œuvre pleine de science, mais une œuvre inanimée.

Entre les trois tableaux de M. Papety, le seul qui me plaise est celui qui représente des moines caloyers décorant une chapelle du mont Athos : le mouvement des figures est vrai et le choix des tons est heureux. Il y a dans cette petite composition une naïveté, une simplicité qui me charment et que l'auteur n'avait pas encore rencontrées. *Le Récit de Télémaque* est de la même famille que la *Vierge consolatrice* exposée l'année dernière. Le ton bleu qui couvre toute la toile donne aux personnages un caractère fantasmagorique dont je ne saurais m'accommoder. *Le Passé, le Présent et l'Avenir* nous offrent une énigme à deviner. Le dessin et la couleur des trois figures qui personnifient les trois momens de la durée n'ont rien de séduisant et ne résisteraient pas à l'analyse. Je ne m'explique pas comment M. Papety, qui a vu tant de belles choses et qui a rapporté d'Italie et de Grèce tant de souvenirs précieux habilement fixés, peut se tromper si étrangement quand il se met à l'œuvre. Il est arrivé plus d'une fois à Poussin et à Prudhon de choisir pour thème de leurs compositions une idée qui d'abord ne semblait pas se prêter à la peinture; mais cette idée rebelle, qui relevait plutôt de la philosophie que de l'art, ils savaient l'expliquer, l'animer, la montrer aux yeux; ils la fécondaient par la réflexion et la douaient de vie par la toute-puissance de leur pinceau. Les trois figures peintes par M. Papety ne sont malheureusement ni intelligibles, ni vivantes. L'auteur ne me semble pas appelé à l'expression des idées philosophiques et agirait sagement en y renonçant dès à présent. Qu'il applique au plus tôt son savoir et son talent à quelque sujet plus facile à saisir, plus facile à expliquer. Qu'il demande à l'histoire ce que la philosophie lui refuse, une véritable inspiration. Les douze dessins exécutés par M. Papety, d'après les fresques du mont Athos, sont pleins d'intérêt et révèlent chez l'auteur le sérieux amour de son art. S'il m'était permis de hasarder une conjecture sur ces monumens précieux que je n'ai pas vus, je dirais que les têtes sont probablement copiées avec moins de fidélité que le reste, et que l'auteur les a interprétées; car le caractère des têtes a quelque chose d'académique et ne s'accorde pas avec l'attitude et le costume des personnages. Malgré cette conjecture, que je donne pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour une conjecture, les douze dessins de M. Papety méritent d'être étudiés et se recommandent par une grande habileté d'exécution. Je regrette de voir un talent si réel, si positif, se fourvoyer dans des compositions où il ne devrait jamais s'aventurer. Espérons que M. Papety nous montrera l'an prochain une œuvre digne de lui, digne de son savoir, une œuvre que nous pourrons louer avec une entière justice.

Eudore dans les catacombes de Rome est une des meilleures compositions de M. Granet. Le sujet s'explique bien; l'expression des visages est

habilement variée; l'attention se porte naturellement sur le personnage principal. Toute la scène est bien éclairée. Je ne mentionne que pour mémoire ce dernier mérite, auquel M. Granet nous a depuis long-temps habitué. Si l'exécution répondait à la conception, ce tableau serait tout simplement une œuvre éminente; mais il s'en faut de beaucoup que le dessin et la peinture soient à la hauteur de la pensée. L'auteur a su trouver pour chaque physionomie un type individuel, ce qui est assurément un bonheur bien rare; mais il n'y a pas une tête qui soit modelée, pas une main qui soit, je ne dis pas faite, mais seulement ébauchée. Bien que M. Granet donne à ses œuvres une valeur constante par l'habileté proverbiale avec laquelle il distribue la lumière, il n'est pas permis de négliger comme il le fait le dessin des figures. Personne n'admire plus que moi le parti quelquefois prodigieux qu'il sait tirer de l'architecture; personne ne rend plus volontiers justice à la simplicité, à la netteté des effets qu'il se propose et qu'il obtient habituellement avec une sécurité magistrale. Pourtant, malgré mon admiration, je ne peux lui pardonner l'état inachevé où il laisse toutes ses figures.

Dans le *saint François d'Assise* de M. Charles Lefebvre, on peut louer le caractère vraiment religieux de la composition. Le saint est bien posé et l'expression du visage est ce qu'elle doit être. Je regrette que l'exécution ne soit pas assez précise et que les personnages manquent de relief.

Le Triomphe de Pisani, de M. Alexandre Hesse, ne signale aucun progrès dans la manière de l'auteur. *Léonard de Vinci, les Funérailles du Titien,* avaient sur le tableau de cette année l'avantage de la clarté. Quant à la peinture proprement dite, c'est toujours le même procédé. On voit sans peine que M. Hesse a étudié avec persévérance, avec fruit, tous les procédés de l'école vénitienne; mais il n'a dérobé à ces maîtres habiles que la partie matérielle de leur talent. Il sait à merveille comment Titien, Paul Véronèse, Bonifazio, faisaient les étoffes éblouissantes de leurs tableaux; il n'a oublié qu'une chose assez importante, il est vrai, l'art d'intéresser. Dans *le Triomphe de Pisani,* l'œil cherche long-temps le personnage principal; l'attention ne sait où se porter. Ce n'est pas d'ailleurs le seul défaut de cette composition. Les étoffes sont bien faites, je le reconnais volontiers : quant aux acteurs cachés sous ces étoffes, il m'est vraiment impossible d'en deviner la forme, et je crois que M. Hesse ne s'est pas préoccupé long-temps de cette question. S'il veut prendre une place honorable dans son art, il fera bien d'adopter à l'avenir une autre méthode.

Le *Christophe Colomb* et le *Galilée* de M. Robert Fleury sont deux compositions sagement conçues. Peut-être cependant le personnage de Galilée n'a-t-il pas toute la noblesse, toute la dignité qu'on pourrait désirer. Dans le *Christophe Colomb,* toutes les figures sont bien ordonnées

et concourent heureusement à l'effet du tableau. Je conseille à l'auteur d'employer les tons roux avec plus de discrétion.

La Ronde du Mai de M. Müller compte de nombreux partisans, je suis bien forcé de l'avouer. Tous ceux qui ont admiré *le Décaméron* de M. Winterhalter admirent avec le même bonheur, le même courage, la même persévérance, *la Ronde du Mai;* à mon avis, ils ont parfaitement raison. Qu'est-ce, en effet, que *la Ronde du Mai? le Décaméron*, avec une légère variante : les femmes étaient assises, elles se sont levées. Quant au dessin, c'est la même science, la même sévérité, la même précision. La lumière est capricieusement distribuée sur les visages, sur les épaules, sur les vêtemens, et se promène partout sans s'arrêter nulle part. C'est une peinture de boudoir, dont l'unique mérite consiste à montrer des jambes assez mal faites. M. Müller a trouvé dans M. Vidal un rival redoutable que la mode protége depuis quelques années, et qui a recours aux mêmes artifices. Toutes les femmes de M. Vidal, comme celles de M. Müller, sourient et montrent leurs dents et leurs jambes. Ne cherchez pas à deviner la forme du corps, ce serait peine perdue. Pourvu que la bouche sourie et que la robe soit relevée, les partisans de M. Vidal se déclarent satisfaits. Protester sérieusement contre cet engouement puéril serait gaspiller son temps. La mode, qui a élevé ces deux noms, saura bien en faire justice; elle les a tirés de l'obscurité, elle saura bien les condamner à l'oubli.

M. Pérignon, autre enfant gâté de la mode, jouit nonchalamment de sa renommée et ne songe pas à justifier la bienveillance avec laquelle ont été accueillis ses premiers ouvrages. Non-seulement il ne fait pas mieux, mais encore il fait moins bien que l'année dernière. A l'époque de ses débuts, il ne savait pas modeler une tête ou une main, et le public complaisant oubliait de le gourmander sur son ignorance. Les étoffes, du moins, étaient traitées avec une certaine habileté. Cette année, les têtes et les mains sont restées ce qu'elles étaient, c'est-à-dire nulles; quant aux étoffes, elles ont à peu près la même valeur que les têtes. Il est impossible de prévoir où s'arrêtera le dédain de M. Pérignon pour la précision et la réalité. Il a commencé par négliger les têtes et les mains, aujourd'hui il néglige les étoffes; que fera-t-il l'an prochain? Le portrait de M. Zimmermann, par M. Dubufe, vaut mieux, à mon avis, que tous les portraits signés du même nom. Peut-être pourtant l'auteur a-t-il exagéré la sévérité du visage. La figure est bien posée, il y a dans l'exécution une fermeté à laquelle M. Dubufe ne nous avait pas habitué.

Les portraits de M. Champmartin se recommandent par l'éclat de la couleur; l'exécution est généralement incomplète. On voit que M. Champmartin se contente trop facilement. Le portrait d'Ibrahim-Pacha est bien posé, mais la tête et les mains n'ont pas la valeur et la

réalité que l'auteur pourrait certainement leur donner, car ce n'est pas le savoir qui lui manque. Il est heureusement doué, et l'étude a développé ses facultés. S'il avait eu le courage de résister à ses premiers succès, s'il n'avait pas pris à la lettre les louanges qui lui ont été prodiguées, ses ouvrages compteraient parmi les meilleurs de notre temps. *L'Accord* et *la Visite* sont deux charmantes compositions très habilement traitées. Les chats surtout sont rendus avec une grande finesse.

Deux portraits de M. Cornu, celui du comte G. de B. et celui de Mme B., se distinguent par l'élégance et la solidité de l'exécution. Les deux têtes sont bien modelées. Il y a dans ces deux portraits un véritable savoir; tous les détails sont traités avec un soin scrupuleux qui mérite d'être signalé. On voit que M. Cornu se contente difficilement, et il a raison. C'est à cette condition seulement qu'il est possible d'obtenir et de garder l'approbation des juges éclairés.

Les miniatures de Mme de Mirbel sont cette année, comme toujours, les plus belles miniatures du salon. L'élégance et la finesse des têtes ne laissent rien à désirer. Les portraits d'Ibrahim-Pacha, de M. His de Butenval, de M. le comte Pajol, prendront rang certainement parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur. Ce qui assigne à Mme de Mirbel la première place, ce qui la recommande d'une façon toute spéciale, c'est la souplesse et la vérité des chairs. Elle lutte avec la peinture à l'huile, et parfois il lui arrive de soutenir dignement la comparaison. Elle possède, à mes yeux, un autre mérite non moins précieux : le succès ne l'a pas éblouie, la popularité ne l'a pas enivrée. Aujourd'hui, comme à l'époque de ses débuts, elle traite avec le même soin toutes les parties de son œuvre. Son zèle ne s'est point ralenti. Elle n'a vu dans la louange qu'un encouragement à mieux faire, et elle s'est efforcée, par des études persévérantes, de garder son rang. C'est un bonheur pour la critique de rencontrer un talent aussi éminent uni à une volonté aussi constante.

Les miniatures de Mme Herbelin, sans pouvoir se comparer à celles de Mme de Mirbel, offrent pourtant un intérêt sérieux. *La Prière,* étude d'après nature, révèle chez Mme Herbelin un savoir très positif, une connaissance approfondie des ressources de son art. La tête est d'une belle expression, le front pense, les yeux lisent bien. En un mot, l'auteur a su nettement ce qu'il voulait faire, et il a trouvé dans son pinceau un instrument obéissant. Toutefois Mme Herbelin doit se défier de sa prédilection pour la fermeté. Pour obtenir un contour pur et précis, il lui arrive de simplifier, au-delà de toute mesure, les plans du visage. Ainsi dans *la Prière,* depuis la pommette gauche jusqu'au menton, il n'y a qu'un seul plan, et la joue n'a pas la souplesse qu'elle devrait avoir. L'auteur dessine généralement bien; il faut qu'il s'applique à mettre dans son travail un peu plus de variété. Les quatre portraits qui accompagnent *la Prière* donneraient lieu à des remarques du même genre.

En étudiant attentivement les ouvrages de Mme de Mirbel, Mme Herbelin comprendra sans peine ce qui lui manque, et la critique n'aura bientôt plus de conseils à lui donner.

Parmi les miniatures de M. Maxime David, il en est deux qui méritent une attention spéciale : le portrait de Suleïman-Pacha et celui de Mme J. S. La tête du pacha offre un mélange heureux de finesse et de gravité. Quant à la tête de Mme J. S., elle est pleine de grace et de fraîcheur. Les yeux et la bouche sont rendus avec une rare délicatesse. Les cheveux ont de la souplesse, de la légèreté. M. David n'avait encore rien fait d'aussi vivant.

Il y a beaucoup à louer dans *les Espagnols des environs de Peuticosa,* de M. Camille Roqueplan. Le talent de l'auteur, qui jusqu'ici ne s'était révélé que sous une forme séduisante, se montre aujourd'hui sous une forme sévère. On pourrait souhaiter un peu plus de richesse dans le choix des tons; mais la tête du personnage principal est d'un beau caractère, et tous les plans du visage sont indiqués avec une netteté, une précision que nous n'avions jamais rencontrées dans les précédens ouvrages de M. Roqueplan.

Une Cérémonie dans l'église de Delft au XVIe *siècle,* de M. E. Isabey, offre une réunion charmante de têtes fines et de costumes variés. M. Isabey n'a jamais rien fait de plus coquet, de plus gracieux. Cependant, malgré le plaisir très réel que m'a donné cette toile, je dois dire qu'elle mérite plus d'un reproche. Toutes les figures sont à peu près au même plan; l'architecture manque de profondeur, et les couleurs ont une sorte de crudité qui n'est pas sans analogie avec la peinture des vases chinois. Je ne prétends pas contester le charme de cette composition; seulement je pense que M. Isabey devrait être plus sévère pour lui-même. Le goût sûr dont il a donné tant de preuves sera pour lui le meilleur des conseillers.

Ce que je disais de M Diaz l'année dernière, je dois le redire cette année. M. Diaz, en effet, est toujours au même point. Qu'il peigne une figure ou un paysage, il trouve toujours sur sa palette des tons charmans dont il compose des esquisses ingénieuses; mais, ce premier pas une fois fait, la force ou la volonté lui manque pour aller au-delà. Il n'offre donc à nos yeux qu'une suite d'ébauches qui plaisent au premier aspect, mais ne supportent pas l'analyse. M. Diaz gaspille les dons heureux qu'il a reçus en partage. Quand il a commencé à se produire, on pouvait se montrer indulgent pour ses premières tentatives; l'heure de la sévérité est maintenant venue. Il n'est plus permis d'accepter comme des œuvres définitives tous les caprices de son pinceau; il faut, même dans une figure de six pouces, respecter les lois du dessin, et M. Diaz ne paraît pas s'en soucier. Il faut aux arbres des feuilles, aux allées de l'air, de l'espace, et M. Diaz ne tient aucun compte de ces notions élé-

mentaires. Pourvu qu'il présente à l'œil étonné une succession éclatante et variée de tons souvent pris au hasard, il ne s'inquiète pas du reste et se tient pour satisfait. Que tous les arbres soient au même plan, que les terrains manquent de solidité, peu lui importe. Si l'œil est ébloui, si l'émeraude et le rubis se disputent l'attention, il a touché le but qu'il se proposait, et il prend en pitié toutes les objections. Qu'arrive-t-il pourtant? Ces ébauches finissent par lasser le spectateur le plus bienveillant. Toutes ces forêts sans air, toutes ces figures sans charpente, ne peuvent intéresser long-temps. Si M. Diaz ne veut pas perdre sa popularité, il faut qu'il se résigne à de sérieuses études. Ses ébauches capricieuses ont été jusqu'ici applaudies comme des promesses. S'il n'est pas en mesure de réaliser ces promesses, l'oubli, un oubli légitime, l'atteindra bientôt. Vainement ses amis s'obstineront à le présenter comme un maître, comme un modèle: le public ne tiendra aucun compte de ces affirmations sans preuves; il ne daignera même plus jeter les yeux sur les ébauches de M. Diaz.

M. Gérôme débute par un ouvrage charmant : *Deux jeunes Grecs faisant battre des coqs.* Il y a dans cette composition une grace, une fraîcheur en harmonie parfaite avec le sujet. Toute la figure du jeune homme est modelée avec une rare élégance. La figure de la jeune fille n'a pas moins de finesse, moins de précision. Seulement il me semble que l'expression du visage ne s'accorde pas assez nettement avec la nature de la scène que M. Gérôme a voulu représenter. Le jeune homme regarde bien, ses yeux sont pleins d'attention et de curiosité; il règne sur le visage de la jeune fille une mélancolie rêveuse qui serait tout aussi bien placée dans une scène d'un autre genre. La draperie qui enveloppe les hanches a le défaut très grave de masquer la forme qu'elle devrait expliquer. Toutefois ces deux figures sont empreintes d'une jeunesse qui réjouit la vue. M. Gérôme a dignement profité des leçons de M. Gleyre. Peut-être eût-il mieux valu traiter le sujet dans de moindres proportions. C'est une question de goût sur laquelle les avis peuvent varier. Quelle que soit, à cet égard, la décision des esprits scrupuleux, elle ne saurait entamer le mérite réel de l'œuvre que nous examinons. C'est un beau début, c'est plus qu'une promesse. Les encouragemens ne manqueront pas à M. Gérôme, s'il persévère dans la voie où il est entré cette année.

Les Femmes juives à la fontaine, de M. Charles Nanteuil, présentent plusieurs figures étudiées avec soin. Les vêtemens ont de la richesse, les mouvemens sont bien compris et rendus avec bonheur. Je voudrais que la fontaine eût moins d'importance, et je suis sûr que la composition y gagnerait. J'avais fait, l'année dernière, une remarque du même genre sur *les Fouilles dans la Campagne romaine,* de M. Nanteuil; comme je n'ai pas changé d'avis, je ne dois pas changer de langage. Il faut évi-

demment sacrifier ou du moins subordonner les personnages à l'architecture, ou l'architecture aux personnages, selon l'effet qu'on se propose. Si l'on donne à ces deux élémens de la composition une importance à peu près égale, l'effet manque nécessairement de netteté.

Le *Tournoi d'enfans*, de Mme Cavé, est conçu d'une façon ingénieuse. Le ton général du tableau, quoique un peu pâle, n'est pas sans charme. C'est une œuvre gracieuse qui appelle le sourire sur les lèvres. Le dessin des figures n'est pas sans reproche; mais l'incorrection n'est pas assez grave pour blesser les yeux.

Le Tripot et *le Mendiant*, de M. Penguilly, intéressent par la vérité de la pantomime, par la finesse de l'exécution. *Le Mendiant* surtout est traité dans toutes ses parties avec un soin, une patience que je ne me lasse pas d'admirer. La tête peut se placer sans désavantage à côté des morceaux les plus achevés de l'école hollandaise. Les haillons sont très bien faits; peut-être eût-il mieux valu en diminuer la masse pour donner à la figure moins de pesanteur. *Le Tripot* est d'un effet sinistre, le joueur dont le sang coule, dont les jambes fléchissent, tandis que le meurtrier s'enfuit par la fenêtre, est très bien posé. Ces deux compositions révèlent chez M. Penguilly un rare talent d'observation. Le *Paysage par un temps de pluie* n'est pas moins terrible que *le Tripot*. Dans ce tableau étrange, le ciel semble fait pour le gibet, et le gibet pour le ciel.

Les jeunes Pâtres espagnols, de M. Adolphe Leleux, *les Mendians espagnols*, de M. Armand Leleux, *le Souvenir d'Espagne*, de M. Edmond Hédouin, appartiennent à la même famille et méritent à peu près les mêmes reproches. Il y a dans ces trois compositions du naturel, de la vérité, mais le dessin est trop sacrifié à la couleur. Dans *les Pâtres espagnols*, de M. Adolphe Leleux, la forme est tellement négligée, que les personnages ressemblent plutôt à des taches ou à des chiffons qu'à des créatures vivantes. Les débuts de M. Adolphe Leleux ont été justement applaudis, et le public, en le voyant si peu sévère pour lui-même, aurait le droit de l'accuser d'ingratitude. *Le Souvenir d'Espagne*, de M. Hédouin, quoique la forme y soit traitée avec un peu plus de respect, n'est cependant pas dessiné aussi nettement qu'on pourrait le souhaiter. Que M. Adolphe Leleux se corrige, M. Armand Leleux, M. Edmond Hédouin, profiteront certainement de son exemple, et se corrigeront à leur tour. S'ils s'obstinaient à négliger la forme comme ils l'ont fait cette année, bientôt le public n'apercevrait plus les qualités heureuses dont ils sont doués, et passerait devant leurs ouvrages avec indifférence.

Les Lutteurs, paysage de M. Paul Flandrin, sont d'un bon aspect. Le mouvement des figures est énergique et vrai. Le fond est bien composé et offre de belles lignes; malheureusement les arbres sont lourds et nuisent un peu à l'effet du tableau. Cependant, malgré ce défaut, l'œuvre de M. Paul Flandrin mérite de grands éloges. Une *Vue de la*

campagne de Rome, de M. Flachéron, se recommande par un style sévère. Il y a de la grandeur, de l'élévation dans ce paysage; on y sent la main et la pensée d'un homme qui a long-temps étudié la campagne romaine et qui la comprend bien. Quelques détails sont traités avec un peu de dureté, mais l'ensemble est satisfaisant. *Le pont El-Cantara à Constantine*, de M. Thuillier, manque absolument d'intérêt et de caractère. Ce n'est pas que ce paysage soit dépourvu de mérite. Les fonds sont rendus avec finesse, mais les premiers plans sont plâtreux; et puis cette toile a le défaut commun à toutes les toiles de M. Thuillier, elle manque d'originalité; qu'il s'agisse de la Provence ou de l'Auvergne, de l'Italie ou de l'Afrique, M. Thuillier imprime à tous ses tableaux une éternelle monotonie; il voit partout, il met partout la même couleur. Cette uniformité, cette monotonie rend à peu près nul l'effet de ses meilleurs ouvrages. M. Thuillier a beaucoup vu, beaucoup étudié; mais ses études et son talent demeureront stériles tant qu'il ne saura pas distinguer et reproduire la couleur individuelle de chaque pays. M. Achard a choisi dans le parc du Raincy une vue dont il a rendu toutes les parties avec un soin scrupuleux. Les arbres, l'eau et les terrains sont traités avec habileté. C'est une fidèle imitation de la nature. Ce n'est pas là, selon nous, toute la tâche du paysagiste, mais nous devons reconnaître que M. Achard a touché le but qu'il se proposait, et nous louons sa persévérance.

Une Vue de la terrasse de Richemond, de M. Watelet, ressemble à tous les paysages passés et, je le crains bien, à tous les paysages futurs du même auteur. Pour M. Watelet comme pour M. Thuillier, le monde entier est toujours et partout de la même couleur. Cependant, sauf ce point capital, je ne voudrais établir aucune comparaison entre M. Thuillier et M. Watelet. Les ouvrages de M. Thuillier sont trop souvent monotones, les ouvrages de M. Watelet sont constamment vulgaires; la vue de Richemond est absolument inanimée. L'eau, les feuilles, les animaux, tout est immobile. En regardant ce paysage que la mort habite et remplit de son souffle glacé, on se sent frissonner, et pourtant M. Watelet a prodigué la verdure; mais le vent traverserait la plaine sans déranger un brin d'herbe dans ce paysage dont le modèle n'existe heureusement nulle part.

Une petite toile de M. Corot attire tous les yeux et réunit tous les suffrages. C'est un effet du soir très finement saisi et très habilement rendu. Je dis très habilement, quoiqu'il faille se placer à une certaine distance pour jouir pleinement du paysage de M. Corot. L'eau, le ciel et les arbres sont alors en parfaite harmonie et charment les juges les plus sévères; mais, si l'on s'approche, on aperçoit sans peine tout ce qu'il y a d'incomplet dans l'exécution. L'eau paraît crayeuse, les feuilles manquent d'air, le tronc des arbres céderait sous le doigt.

Tous ces défauts sont faciles à relever, et pourtant, malgré tous ces défauts, cette toile est charmante; il est impossible de la voir une fois sans éprouver bientôt le désir de la revoir et de la contempler à loisir. M. Corot est assurément une des imaginations les plus poétiques de notre temps, et chacune de ses œuvres porte l'empreinte de son imagination. Depuis son *Berger jouant de la flûte*, qui pouvait se comparer aux plus fraîches idylles de Théocrite, il n'avait rien montré d'aussi heureusement composé que le petit paysage de cette année. Bien que l'exécution laisse beaucoup à désirer, le tableau de M. Corot est une perle que les amateurs les plus dédaigneux se disputeront, et leur empressement ne sera que justice; car on aurait mauvaise grace à compter les imperfections d'un ouvrage si poétiquement conçu. Heureux celui qui le possédera!

M. Adolphe Yvon, dont le nom est nouveau pour nous, a montré, dans plusieurs dessins dont les sujets sont empruntés à la Russie, un talent original et vigoureux. C'est un début de bon augure, que sans doute M. Yvon ne démentira pas. La *Mosquée tartare de Moscou, le Droski*, la *Route de Sibérie*, sont l'œuvre d'une main exercée. Toutes ces études ont un caractère de vérité que je me plais à louer.

Tant de noms justement célèbres ont manqué à l'appel cette année, qu'il y aurait de la présomption à vouloir juger l'état réel de l'école française d'après les toiles exposées au Louvre. Quand MM. Ingres et Delaroche, quand MM. Decamps, Jules Dupré, Paul Huet, Cabat, sont absens, on ne peut se former une idée juste et complète de l'art contemporain. Toutefois, en nous restreignant, bien entendu, aux ouvrages que nous venons d'analyser, nous sommes amené à une conclusion sévère. Le goût des grands ouvrages, le goût du grand style, s'affaiblit de plus en plus. Sauf quelques rares exceptions, le salon est plutôt un bazar qu'une lutte ardente entre des talens sincères, dévoués sans réserve à l'étude, à l'intelligence, à l'expression de la beauté. Le tableau pour lequel le public s'est passionné pendant quelques jours ne résiste pas à la discussion. Le Louvre n'est plus qu'une succursale de Susse et de Giroux. La réunion de tels ouvrages n'apprend rien, n'excite aucune émulation. Il est parfaitement inutile d'offrir à la curiosité deux mille toiles, dont la plupart sont insignifiantes. Il serait beaucoup plus sage de limiter le nombre des ouvrages que chaque peintre pourrait envoyer. L'attention publique n'étant plus éparpillée comme aujourd'hui, l'opinion deviendrait plus sévère, les jugemens plus précis; alors peut-être on verrait s'engager un combat sérieux, et le salon deviendrait un enseignement.

Dans un prochain article, nous parlerons de la sculpture.

GUSTAVE PLANCHE.

LES

ÉCRIVAINS POLITIQUES

ET LE

MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE.

I. — *Die Preussischen Finanzen*, von Bülow-Cummerow. — 1845.
II. — *Das Bankwesen in Preussen*, von Bülow-Cummerow. — 1846.
III. — *Preussen im Januar* 1847, *und das Patent von* 3 *februar*, von Bülow-Cummerow.
IV. — *Kœnigsberg und die Kœnigsberger*, von Dr Alexander Yung. — 1846.
V. — *Pauperismus und Communismus*, von Friederich Steinmann. — 1846.
VI. — *Abhandlungen aus dem Deutschen und Preussischen Staatsrecht*, von Staats-minister von Kamptz. — 1846.

Dans un moment où la situation générale de la Prusse appelle plus que jamais des regards attentifs, nous croyons utile de passer en revue quelques publications de date assez récente qui touchent aux points les plus essentiels de l'administration ou de la société prussienne. Ce ne sont ni des livres très complets, ni des modèles littéraires, ce sont pour la plupart des ouvrages d'à-propos, inspirés par le goût du jour ou par la nécessité courante; mais ils nous ont semblé assez riches en faits spéciaux et positifs pour mériter une mention particulière. Les circonstances donnent de la gravité à tous les renseignemens qui nous viennent sur les différentes parties de ce grand état, dont une transformation presque iné-

vitable va sans doute renouveler le caractère; malgré la diversité des objets auxquels ces renseignemens se rapportent, on sent au fond dans leur ensemble une même préoccupation, un même émoi causé par l'approche de l'avenir. C'est une analogie trop frappante pour ne pas relier suffisamment toutes ces productions assez éloignées les unes des autres, soit par leur nature, soit par leur esprit.

Le plus connu de ces publicistes, dont nous voulons rapidement résumer quelques travaux, le seul, pour mieux dire, qui se soit acquis une notoriété, c'est M. Bülow-Cummerow. On a déjà entretenu les lecteurs de cette *Revue* de l'ouvrage qui a fondé la réputation de M. Bulow, et l'on a signalé avec beaucoup de justesse la place qu'il s'est faite parmi les écrivains politiques de la Prusse (1). C'est une place assez indécise, parce que les préjugés ou les habitudes du gentilhomme de Poméranie, du Prussien de l'ancien régime, luttent encore chez lui contre les théories constitutionnelles qu'il est cependant enclin à professer; il a plutôt la haine du mécanisme bureaucratique qu'une affection arrêtée pour les formes libérales; il serait du centre droit, comme disent aujourd'hui les Allemands, qui abusent fort de notre phraséologie parlementaire avant même d'avoir usé de l'institution. Il y a donc bien quelque vague dans les idées générale de M. Bülow-Cummerow, et il s'en faut que toutes ses conceptions soient très favorables au progrès politique; mais il est beaucoup plus avancé quant aux questions financières, et les deux brochures qu'il a publiées en 1845 et en 1846, l'une sur la dette publique et le budget, l'autre sur la banque, doivent le ranger au nombre des juges les plus éclairés en ces matières, des hommes les plus compétens que la Prusse puisse maintenant employer à les traiter. Ce sont là des intérêts dont à Berlin l'on a peut-être un peu tardivement découvert l'importance, et le poids dont ils pèsent aujourd'hui sur toute la situation montre assez combien il est urgent d'aviser enfin à les ordonner mieux. En Prusse, comme en France, la crise financière aura précédé la grande crise politique, et, sans chercher d'ailleurs entre les deux époques des ressemblances qu'il ne faudrait point forcer, il est toujours curieux d'examiner de plus près les causes qui ont déterminé l'insuffisance du crédit prussien en face des besoins de l'état. M. Bülow-Cummerow nous paraît ici un guide indépendant et impartial : les faits que nous lui empruntons jettent une vive lumière sur toute une administration trop peu connue; ils prouvent une fois de plus qu'il y a beaucoup de chances d'administrer mal quand on administre à huis-clos.

De 1839 à 1843, des conjonctures extraordinaires qui se présentèrent dans le trafic des grains amenèrent à la Prusse une masse considérable de numéraire et tournèrent entièrement à son avantage la balance du commerce. Pays pauvre par nature, privé, sur la plus vaste portion de sa surface, d'un capital assez considérable pour assurer une aide régulière au travail, la Prusse, momentanément enrichie, crut, comme un joueur heureux, qu'elle ne viendrait jamais à bout de sa richesse. Devant cette affluence inaccoutumée des capitaux, elle pensa qu'il n'y aurait pour elle que bénéfice à baisser l'intérêt de tous les fonds publics; elle voulut tout de suite payer l'argent d'autant meilleur marché qu'il était plus abondant, sans se demander assez si cette abondance était normale. Il existe dans

(1) *De la Situation politique de l'Allemagne en* 1845, par M. Saint-René Taillandier. *Revue* du 15 novembre 1845.

la Marche, dans la Poméranie, dans la Prusse orientale, enfin dans la Silésie, des institutions de crédit agricole, des espèces de banques territoriales organisées à l'exemple de celles de Pologne pour prêter de l'argent aux propriétaires moyennant une garantie privilégiée sur leurs biens. Les billets qu'elles mettent en circulation, et qui représentent ainsi des valeurs foncières, portaient intérêt à 4 pour 100; elles ne donnèrent plus que 3 et demi à partir de 1839 ou de 1840. L'état fit de même en 1842 pour ses obligations; il adopta le taux servi par les banques agricoles et convertit la rente en 3 et demi. Ce qui résulta de cette double réduction, ce fut l'émigration de nombreux capitaux qui allèrent chercher au dehors un meilleur placement. Ils s'étaient à peine éloignés, qu'on précipita l'œuvre immense des chemins de fer avant même d'avoir constaté les ressources qui pouvaient rester au pays pour aborder de pareilles dépenses.

La gestion des finances prussiennes est malheureusement répartie de manière à favoriser ces opérations défectueuses. Elle n'est pas aux mains d'un seul fonctionnaire : le ministre des finances n'a point à s'occuper des questions de crédit; celles-ci relèvent exclusivement d'un ministère particulier auquel est confiée la direction de la dette publique et de la caisse d'amortissement. C'est l'inconvénient universel du système administratif de la Prusse; il est impossible qu'il y ait de l'unité dans la conduite des affaires, parce qu'il n'y a point de poste supérieur d'où l'on embrasse l'ensemble; on trouve ainsi d'excellens chefs de bureau, de bons chefs de division; l'on ne trouve pas un véritable homme d'état, un premier ministre. Depuis M. de Hardenberg, personne n'a joui d'une autorité suffisante sur tous les départemens, et chacun d'eux a travaillé constamment à part. Cette action morcelée compromet trop souvent la chose publique. Voilà comment le ministre de la dette réduisit tout d'un coup le taux de la rente, parce que, ne considérant pas la situation générale du pays et du revenu, il n'envisageait que l'épargne spéciale dont sa caisse bénéficiait, du moment où il aurait allégé le service des intérêts. Voilà, d'autre part, comment le ministre des finances ordonna la construction d'un réseau de chemins de fer, sans s'inquiéter des moyens d'y pourvoir, parce qu'il ne connaissait rien à l'état du crédit.

Ceux des capitaux qui n'avaient pas quitté la Prusse à la suite de l'abaissement général du taux de l'intérêt, sortirent de leurs placemens réguliers pour se précipiter sur les actions de chemins de fer, quand une fois il fut décidé que l'entreprise serait abandonnée aux souscriptions des particuliers et non point exécutée par l'état au moyen d'un emprunt public. L'esprit de spéculation réclamait à grands cris la jouissance d'un si vaste champ; l'esprit de gouvernement aurait dû se refuser à courir de semblables hasards, mais le gouvernement ne pouvait se mettre lui-même à l'œuvre sans négocier un emprunt, et cette négociation n'était point valable sans l'assentiment des états-généraux, dont on ne voulait point. On s'accommoda de l'exploitation des compagnies, et celle-ci attira bientôt à elle toutes les ressources pécuniaires dont s'alimentaient les autres industries. On a depuis lors commis faute sur faute. La première et la plus grave, c'est qu'on n'ait pas pensé tout de suite à tracer un ensemble général des grandes voies qu'il fallait construire, à rattacher toutes les extrémités du royaume au centre; on a laissé les premières sociétés qui se formèrent par actions s'emparer des lignes les plus avantageuses, et l'on n'a point su leur imposer, en guise de

compensation, des embranchemens moins profitables. On a dû, pour ceux-ci, encourager la spéculation par la garantie d'un minimum d'intérêt; ç'a été aussitôt une proie jetée à l'agiotage. Il a donc enfin fallu s'apercevoir qu'on n'aurait pas si aisément ces 150 millions de thalers dont on avait absolument besoin pour ces immenses constructions. On avait beau tirer à soi par l'appât des primes et détourner de leurs voies naturelles les fonds ordinaires du commerce, de l'agriculture, des fabriques; on a mis la disette sur la place, gêné de plus en plus le travail national, et les compagnies ont encore vu l'argent leur manquer. On avait espéré dans l'appel qu'on ferait aux capitaux du dehors; mais on ne songeait pas que la France, l'Italie, l'Autriche et presque tous les états allemands offraient justement alors, par les routes de fer qu'ils avaient eux-mêmes entreprises, des débouchés plus lucratifs que les chemins prussiens, et l'argent s'en alla souvent de Berlin pour chercher à l'étranger cette sorte de placement qu'on invitait l'étranger à venir chercher dans Berlin même. La circulation s'est ainsi resserrée chaque jour davantage, le prix de l'argent s'est relevé beaucoup plus haut qu'il n'était avant la réduction de 1842; les affaires sont tombées, et de tous côtés ont éclaté des banqueroutes. Pour prévenir de plus grands maux et faire moins de victimes, le gouvernement s'est arrêté dans l'exécution des chemins projetés, et il a suspendu les concessions.

Tel est l'état périlleux auquel M. Bülow-Cummerow cherchait un remède, dès la fin de 1845, dans une étude spéciale sur les *finances prussiennes*. M. Bülow est convaincu que la nation n'était point assez riche pour subvenir avec des souscriptions particulières aux frais énormes d'une opération d'aussi longue durée que celle des chemins de fer. Il est convaincu que le crédit ne procure d'argent qu'à la condition que le défaut d'argent n'ait pas déjà causé des embarras dont le crédit s'effraie. Il propose de tenter des moyens plus prompts pour restaurer le crédit lui-même et terminer aux frais de l'état les voies en cours d'exécution, pour rendre ainsi aux diverses industries les capitaux indispensables que la spéculation leur a ôtés. Il examine d'abord comme points de départ le rapport publié en 1842 par le ministère de la dette publique, et l'état principal des finances publié en 1844 par le ministre des finances lui-même. En somme, la dette publique, qui n'a jamais été au-delà des forces du peuple prussien, a diminué par la réduction d'intérêt de 1842, mais cette diminution est devenue illusoire à cause de l'obligation qu'on a prise d'assurer une garantie d'intérêt aux porteurs d'actions des chemins de fer. Le budget des recettes s'est grossi progressivement depuis 1822, mais les dépenses d'administration ont suivi le même cours, et, le nombre des employés s'accroissant à l'infini, on ne réalise pas tous les bénéfices qu'on devrait trouver. La situation n'est donc pas assez prospère pour que la Prusse se sauve avec ses seules ressources de la disette où l'a jetée l'entreprise des chemins; la situation est, au contraire, assez solide en elle-même pour offrir une garantie certaine à des prêteurs étrangers : il faut négocier un grand emprunt public et le négocier avec l'Angleterre, dont les fonds, disait M. Bülow en 1845, seront au service de la Prusse, dès que la Prusse aura cessé d'être une monarchie absolue. Le point est à considérer : ce n'est pas seulement par les rapports politiques que la nouvelle constitution vise à lier ensemble la Prusse et l'Angleterre; des esprits sérieux y voyaient à l'avance une sûre occasion pour des rapports d'argent. Que les capitaux anglais aillent s'employer dans les

chemins de fer prussiens, ce sera certainement un lien de plus, un lien puissant entre les deux états, qui cherchent maintenant à se rapprocher.

L'Autriche a émis un emprunt de 150 millions, la Bavière a fait de même; la France a négocié un emprunt de 200 millions de francs, qu'elle n'a pas même réalisés tout de suite; la Russie en a ouvert un autre de 50 millions de roubles; la Prusse aurait-elle donc été le seul pays de l'Europe qui se frustrât lui-même de cette exploitation du crédit national, dont tous les autres tirent si bon parti? Et pourquoi? Pour échapper aux éventualités d'une réforme intérieure, pour ajourner encore la convocation de cette grande assemblée, dont la loi de 1820 exige le concours en matière d'emprunt? Cette assemblée est maintenant convoquée, et la *Gazette d'État* nous dit qu'il ne lui sera point parlé d'argent. L'attente universelle de la Prusse serait-elle donc si fort trompée, et le gouvernement se serait-il donné un embarras politique sans même sortir à ce prix-là des embarras financiers? M. Bülow-Cummerow explique avec beaucoup de clarté les avantages de cet emprunt anglais, qu'il porte à 20 ou 25 millions de thalers, et montre comment il n'en coûtera que 2 et demi pour 100 d'intérêt, tandis que l'on garantit 4 pour 100 aux compagnies particulières. Il voudrait, d'ailleurs, qu'une réforme générale dans l'administration des finances, qu'une plus grande circulation de papier, que la création d'une banque nationale indépendante du gouvernement, vinssent aider la grande opération de l'emprunt et forcer les capitaux à se distribuer plus régulièrement sur le territoire prussien.

L'organisation d'une banque libre à côté de la banque royale de Prusse est notamment une des préoccupations favorites du laborieux publiciste. Admis à exposer ses raisons en présence du roi lui-même au sein du conseil des ministres, M. Bülow-Cummerow crut un instant avoir converti son plus illustre auditeur. Il a été détrompé par l'ordre de cabinet du 11 avril 1846, qui développe et réglemente la banque royale, bien loin de lui créer une concurrence. M. Bülow a imprimé les mémoires qu'il avait rédigés; il en appelle du prince et des ministres au public, qu'il met ainsi dans la confidence. C'est un trait assez caractéristique du gouvernement actuel de la Prusse, que cette introduction d'un particulier dans les conseils du gouvernement, le monarque l'autorisant à plaider là pour son opinion contre celle de tel ou tel conseiller, et jugeant lui-même en dernier ressort.

La Prusse est, jusqu'à présent, restée de beaucoup en arrière dans la pratique des institutions de crédit. Les banques gouvernementales ont, depuis longtemps, été transformées partout en associations particulières, excepté en Russie et à Berlin. La banque royale de Prusse, par le fait même de sa constitution, n'offre point de ressources suffisantes au commerce et à l'industrie, ne permet point d'essor à la fortune nationale. L'état lui confie, pour les rendre à la circulation et en tirer intérêt, les fonds qui dormiraient stérilement dans les caisses publiques; elle conserve l'argent des fondations de charité, elle reçoit également les capitaux des mineurs en dépôt provisoire, jusqu'à ce que les tuteurs en aient trouvé l'emploi; enfin le trésor lui laisse 2 millions de thalers sans intérêt, mais elle n'a point du tout de fonds qui lui soient propres, elle travaille uniquement sur les dépôts qu'on lui fait, et qui s'élèvent à 28 millions de thalers. Obligée, par conséquent, d'obéir d'un instant à l'autre à des demandes de remboursement, la banque de Prusse n'est jamais maîtresse d'un argent qu'elle doit tou-

jours tenir disponible; son action est ainsi complétement annulée, et elle dépend, dans toutes ses relations, des moindres circonstances politiques : elle est donc inutile dans la crise présente, et le commerce voudrait lui voir un auxiliaire. Dès la fin de 1844, M. Bülow-Cummerow avait sollicité la création d'une banque par actions, qui fût tout à la fois banque de dépôt, d'escompte et de circulation, sous la surveillance, mais non pas sous la dépendance de l'état. L'ordonnance du 11 avril 1846 a été l'unique résultat de ses instances; elle n'y a répondu qu'à moitié, et il nous explique comment.

Cette ordonnance avait pour but de remédier à la rareté toujours croissante du numéraire par une nouvelle émission de billets. La banque était autorisée à jeter du papier sur la place jusqu'à concurrence de 10 millions de thalers par coupures de 25, 50, 100 et 500. Il était dit en même temps que cette banque gouvernementale admettrait des actionnaires et prendrait ainsi une sorte de caractère mixte. C'était donc en somme une demi-satisfaction accordée aux exigences du moment; on rendait à la circulation, sinon toutes les facilités dont elle avait un si urgent besoin, du moins un surcroît de moyens d'échange; d'autre part, si l'on ne s'en remettait pas entièrement à l'industrie libre, comme le voulait M. Bülow, du soin de relever le crédit public, on l'appelait cependant au sein même de la banque royale pour fortifier la garantie de l'état. Quel que fût l'avantage de cet ordre de choses sur l'ancien, il n'en restait pas moins défectueux, parce que la banque, ainsi agrandie, n'avait pas encore assez de valeurs immédiatement réalisables pour soutenir son papier, parce que cette émission de papier-monnaie pouvait être considérée comme un emprunt véritable, et sembler de la sorte une infraction à la loi du 17 janvier 1820, l'emprunt n'ayant pas été contracté avec l'assentiment des états; parce que cette émission même était de beaucoup au-dessous des nécessités; parce que cette insuffisance ôtait à l'établissement royal toute action efficace sur le prix de l'argent et le réduisait à n'être que le banquier des banquiers; parce que le peu de capitaux particuliers qui voudraient s'engager dans l'institution gouvernementale ne représentaient pas à coup sûr la coopération du public et n'attireraient pas une confiance assez générale; parce que, les statuts fondamentaux de la banque l'empêchant de prêter sur marchandises, elle n'était pas à même de s'engager dans une quantité d'affaires qui se trouvaient du ressort d'une banque privée. La banque royale, réorganisée par l'ordonnance du 11 avril 1846, a commencé maintenant à fonctionner sur ses bases nouvelles; M. Bülow-Cummerow ne renonce pas à ses critiques et demande encore, dans une toute récente publication, qu'il soit enfin permis à la Prusse d'organiser en grand le crédit national au moyen d'une institution libre dont il a plusieurs fois tracé le plan et le régime.

L'ouvrage auquel nous faisons allusion, *la Prusse en janvier* 1847, est un exposé très succinct, mais très précis, de la situation générale du pays au moment où parut l'ordonnance du 3 février dernier; c'est en même temps une analyse rigoureuse des différentes parties du système politique introduit par l'ordonnance, un examen plus sévère que flatteur de l'œuvre royale. Deux points surtout nous frappent dans ce travail dont les détails matériels ne nous offrent rien de bien neuf, mais dont l'esprit est significatif, parce qu'on y sent le contre-coup des impressions du moment. Nous nous bornons à ces deux aperçus.

En 1841, M. Bülow-Cummerow publia sur la Prusse et l'Allemagne un livre qui fit alors grand bruit : *la Prusse, sa constitution, son administration et ses rapports avec l'Allemagne.* C'était un livre anti-français, écrit, comme on le voyait trop, au milieu des émotions de 1840, plein de menaces inutiles et d'une excessive amertume. Les opinions particulières de l'auteur sur le système politique qu'il croyait convenir à la Prusse lui suggéraient naturellement une grande aversion pour notre système représentatif; il voulait une représentation d'intérêts et non pas de personnes, assemblée par ordres et non par têtes. C'était la théorie complète et régulière de l'édifice que l'ordonnance du 3 février vient de bâtir à moitié, mais il y avait là une faveur beaucoup plus marquée pour les vieilles prérogatives, une complaisance moins étendue pour l'autorité monarchique; c'était du libéralisme d'aristocrate, bien plus voisin par conséquent des idées anglaises que des nôtres. Cette opposition que M. Bülow soulevait contre la France et l'esprit français dans les questions d'ordre intérieur, il l'appelait, et plus vive encore, s'il était possible, dans toute la politique extérieure; certaines pages de son livre égalaient presque les pamphlets d'Arndt en injustice et en virulence. Telle était ainsi l'aveugle préoccupation avec laquelle M. Bülow combattait sur le Rhin pour l'indépendance et le *self governement* de l'Allemagne, qu'il oubliait le vrai péril, toujours menaçant du côté de la Vistule. *La Prusse en janvier* 1847 est évidemment dictée par de tout autres inspirations, et nous croyons que ce changement mérite qu'on en parle. Les yeux se sont ouverts; le grand ennemi qu'on appréhende, ce n'est plus la France, c'est la Russie; le rôle que l'on souhaite à la patrie allemande, l'honneur que l'on ambitionne pour elle, ce n'est plus tant de servir d'antagoniste direct aux prétentions supposées de ses voisins de l'ouest, c'est d'arrêter l'invasion continue des influences moscovites, c'est de préserver la civilisation de l'Occident. La Prusse est convoquée la première à cette croisade, malgré les liens de parenté qui unissent les deux trônes; il semble même, au dire de l'auteur, qu'elle doive, dans son intérêt le plus clair, en vue de sa plus grande part d'action européenne, se dégager peu à peu de l'alliance qui l'a mise trop souvent à la suite des deux autres puissances du Nord. M. Bulow regrette qu'on n'ait pas reconnu la reine Isabelle, à cette seule intention de se conformer aux vœux de l'Autriche; il se félicite de voir le territoire prussien se hérisser de canons du côté de la Russie; les travaux exécutés à Posen, à Thorn, à Kœnigsberg, lui paraissent une garantie politique et nationale. Une forteresse élevée sur la frontière même prendra le nom du général Boyen : le nom de ce vieux soldat de l'indépendance est d'un bon augure en pareil lieu; mais n'est-ce pas dire bien haut que la brèche est là?

Nous ne suivrons M. Bülow ni dans le tableau de la situation religieuse, ni dans celui de l'état alimentaire et financier, ni enfin dans les renseignemens très exacts qu'il nous donne sur les ressources actuelles de l'industrie, du commerce et de la navigation. Ce sont là autant de chapitres spéciaux de son dernier livre. Nous abordons tout de suite avec lui la lettre patente du 3 février, et puisque nous avons déjà indiqué le fond de ses idées constitutionnelles, nous prenons seulement dans ses observations un second fait dont il faut aussi méditer les conséquences. Il paraîtrait probable, d'après les plaintes de M. Bulow, qu'il y aura dans les états rivalité marquée de province à province, rivalité surtout de l'est contre l'ouest. Les provinces n'ont pas toutes le même nombre de députés; cette différence, qui

n'avait pas de résultat quand elles délibéraient isolément, tire forcément à conséquence du moment où elles sont réunies et votent en commun. Il faudra sans doute une longue éducation avant qu'elles aient pris l'habitude de se considérer comme parties tout-à-fait intégrantes d'un même corps, et l'on peut prévoir des questions d'intérêt matériel qui seront ainsi bien difficilement résolues. M. Bülow-Cummerow appartient à la Poméranie, et c'est justement une des parties du territoire les plus maltraitées dans la constitution de cette chambre haute qui s'appelle l'ordre des seigneurs (*Herrenstand*). Cet ordre se compose, comme on sait, de quatre-vingts membres, dont dix sont princes de la maison royale; sur les soixante-dix autres, on en a pris trente-sept dans les deux seules provinces de Silésie et de Westphalie : on n'en a pris aucun dans la Poméranie ultérieure, dans la Prusse occidentale et dans la Nouvelle-Marche, trois régences qui couvrent tout le pays entre l'Oder, la Vistule, la Baltique et la frontière de Posen, et forment à elles seules, en surface carrée, près d'un quart de la monarchie. Ces provinces ont depuis long-temps été sacrifiées; la monarchie prussienne s'y est d'abord assise et les a constamment ensuite délaissées pour avantager ses nouvelles conquêtes. Ainsi, tandis que l'on s'appliquait à gagner l'esprit des Rhénans en développant les ressources matérielles de leur territoire, on n'a rien fait pour ces vieux sujets, dont on était sûr par toute espèce de raisons. Posen avait été l'objet des mêmes préférences lors des anciens partages de la Pologne. Les routes, les canaux, tous ces grands instrumens de prospérité publique, ont ainsi été répartis sans beaucoup d'équité sur le sol national, et les vieilles provinces ont toujours été le moins favorisées. Cette dernière disgrace qui les atteint à propos de la composition du parlement prussien leur sera d'autant plus sensible, et M. Bülow-Cummerow se plaint énergiquement au nom de ses compatriotes.

Il est vrai, disons-le, qu'il se trouve peut-être personnellement blessé, et il y a sous jeu quelque amour-propre tant soit peu féodal, dont M. Bulow ne cherche guère à se défendre. C'est un côté de physionomie qui perce dans certaines classes de la société prussienne, et que tous les ouvrages de l'auteur reproduisent avec une vivacité particulière. Membre de l'ordre équestre de Poméranie, M. Bülow ne peut s'empêcher de croire qu'il y a dans cet ordre des membres assez considérables pour siéger dans l'ordre des seigneurs : il donne des détails spéciaux, fort intéressans d'ailleurs quant à la situation des campagnes, sur l'existence d'une haute noblesse poméranienne dont les antiques propriétés se sont conservées plus ou moins distinctes, et il sépare soigneusement des *chevaliers* de nouvelle fabrique les *châtelains* (*Schlossherren*) du vieux temps, qui comptaient dans leur vasselage des villes médiatisées.

Ces préjugés ou ces faiblesses n'empêchent pas d'ailleurs M. Bülow-Cummerow de porter un coup d'œil très judicieux et très ferme sur toute la constitution. Il se réjouit de ce qui a été octroyé; il aime les principes en l'honneur desquels on a travaillé, peut-être même ne les croit-il pas assez fidèlement suivis. Par exemple, il n'eût pas voulu que l'assemblée des états dût partout, hors dans les questions d'impôt et d'emprunt, se dédoubler et s'accommoder du système anglo-français des deux chambres; mais, d'autre part, il fait de graves reproches au mécanisme compliqué, aux restrictions multipliées, aux détours artificiels avec lesquels on a essayé d'entraver l'action du futur parlement. Il accepte le progrès,

quel qu'il soit, à la condition de le tenir pour le germe d'un nouveau progrès. Il formule ses espérances d'une façon catégorique; à côté du trône, dont tous les droits établis seraient respectés, il souhaite une assemblée générale, réunie tous les ans. Cette assemblée n'aurait pas le droit de refuser l'impôt, mais il faudrait cependant lui soumettre le budget; la chambre des seigneurs admettrait dans son sein un nombre déterminé de membres à la nomination royale, des évêques et des surintendans évangéliques, les bourgmestres des douze villes les plus importantes de la monarchie, un membre de chacune des six universités prussiennes. Il n'y aurait plus ni diètes provinciales de deux ans en deux ans, ni comités tous les quatre ans. On supprimerait donc ces rouages qui arrêtent toutes les affaires au lieu de les accélérer, ces dépenses qu'entraînent tant d'assemblées sans cesse renouvelées (les députés reçoivent une indemnité durant la session). Il ne resterait que la grande réunion des huit diètes de provinces, qui, convoquée simultanément et annuellement, recevrait le nom qu'elle n'a point encore et ne saurait porter, le nom et les droits d'*états-généraux* (*Reichsstände*). Peut-on aujourd'hui consentir un emprunt qui soit légal, sans avoir, à proprement parler, cette qualité d'états-généraux dont il est question dans la loi des finances du 17 janvier 1820? Voilà le premier point litigieux que M. Bülow semble pressentir pour les discussions qui ont commencé au 11 avril; ce serait un débat de compétence. Il est clair qu'il y a bien des contradictions dans l'avenir que M. Bülow se plaît à imaginer pour l'édifice constitutionnel de la Prusse; il y a bien des ressorts qui jouent mal ensemble, et le grand problème n'est pas, tant s'en faut, résolu : comment fera-t-on vivre d'accord une royauté absolue et une nation délibérante? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Prusse entière, prince et peuple, aborde aujourd'hui la difficulté avec un double sentiment très propre à la vaincre, avec une grande confiance et un grand esprit de conciliation.

Kœnigsberg et les gens de Kœnigsberg, c'est encore de la politique, mais beaucoup moins savante et beaucoup plus sentimentale que celle de M. Bülow-Cummerow; c'est l'expression d'un même besoin de réformes, d'un même désir de vie nouvelle, non plus, il est vrai, dans le langage sérieux des chiffres ou du droit, mais sous les formes assez naïves d'une éloquence un peu provinciale. L'auteur est un *litterat* de Kœnigsberg tout plein des merveilles de ce mouvement public auquel il assiste. Ce petit livre est curieux et, jusqu'à certain point, amusant, parce qu'il donne une idée très vive des habitudes et du genre d'esprit d'une bourgeoisie originale et forte entre toutes les bourgeoisies des cités prussiennes. Nous ne saurions mieux représenter ici ce qu'est aujourd'hui Kœnigsberg, nous ne lui trouvons nulle part de si juste ressemblance qu'en rappelant à des lecteurs français ce que fut autrefois Sedan, une ville marchande et guerrière, religieuse et savante, une place à moitié indépendante sur la frontière. On ne sait pas du tout en France jusqu'à quel point les libertés municipales sont hardies et absolues en Prusse; les cités prussiennes sont vraiment de petites républiques, nommant elles-mêmes tous leurs magistrats, faisant leur police et réglant leur budget à leur guise. Il n'y a pas deux mots dans la langue allemande pour dire *citoyen* et *bourgeois*. Kœnigsberg jouirait, s'il était possible, de priviléges encore plus étendus. Le voisinage de la domination moscovite redouble là le zèle politique, et le Russe n'est en aucun endroit peut-être aussi détesté que dans ce poste d'avant-garde; il semble que le génie prussien ait porté tout exprès

à son front de bataille ce qu'il y avait en lui de plus énergique et de plus caractérisé. Si les bourgeois de Kœnigsberg ne sont pas gens à se laisser entamer facilement par l'influence étrangère, ils ne sont pas non plus très dociles aux inspirations du gouvernement central. Comme ils voient de plus près les maux causés par le despotisme, ils appréhendent les moindres velléités de réaction et regimbent seulement devant l'apparence.

L'ouvrage de M. Yung nous introduit avec beaucoup de naturel et d'exactitude dans ce petit monde qui a ses orages et ses héros; il nous fait vivre assez entièrement de la vie de Kœnigsberg, qui, dans ces dernières années, a pris des allures si nouvelles. Il n'y a pas bien long-temps que Kœnigsberg était encore la ville de Kant; le philosophe eût continué ses promenades et ses méditations avec le même calme et les mêmes loisirs. Aujourd'hui tout remue et s'agite; des personnages nouveaux envahissent cette scène, qui semble s'élargir pour les recevoir. Voici M. Jacoby, un médecin, un tribun, mais un tribun du Nord, opiniâtre et froid, l'auteur des *Quatre Questions*, l'objet de poursuites criminelles qui l'ont rendu célèbre dans toute l'Allemagne, et qui viennent d'aboutir à un acquittement; voici le pasteur Rupp, qui a servi de pierre d'achoppement à la société évangélique de Gustave-Adolphe, qui a jeté le schisme dans cette dernière union tentée par les mille sectes latentes de l'évangélisme. La liberté religieuse se produit avec la même ardeur que la liberté politique : aussi protestans et catholiques, amis des lumières, rongiens, fondent à l'envi des presbytères et prêchent l'avénement d'une ère nouvelle. Une population d'hommes de lettres tout-à-fait propre à la localité traduit, commente, exploite et colporte les rumeurs lointaines du monde européen et les annales courantes du peuple souverain de Kœnigsberg. Veut-on voir ces flambeaux de la fière cité, qu'on aille au café Siegel; il y a là tout ensemble bureau d'esprit, salle de lecture, réfectoire et chauffoir pour le pauvre *litterat;* c'est d'ailleurs un spectacle mobile dont on jouit gratuitement; la ville entière passe chez Siegel heure par heure, les professeurs, les rentiers, les employés, etc.; le lieu a même ses anecdotes et sa chronique. Mais une grande chronique, une histoire triomphante, c'est celle de la *Société bourgeoise,* qui se forma, comme par inspiration, en 1845. On se réunissait dans une immense salle pour causer des affaires du jour, pour chanter, pour fumer, pour écouter ou prononcer des harangues, pour rendre hommage à Ronge ou à MM. d'Itztein et Hecker, suivant la circonstance du moment, tout cela auprès d'un verre de bière, *bei einem Glase Bier*. L'auteur nous conduit avec beaucoup d'innocence au milieu de cette assemblée patriotique, singulier mélange d'enthousiasme sentimental et de petite niaiserie bourgeoise. Il y a de sérieux orateurs pour ou contre sur la question de savoir si l'on doit garder sa pipe quand la tribune est occupée, ou s'il est permis d'avoir le chapeau sur la tête; on octroie la casquette.

Ne nous y trompons pas cependant et ne rions pas trop vite. A ces mêmes gens on demande ensuite si l'on aura droit de parler de choses politiques dans leurs assemblées, et l'un d'eux de répondre aussitôt : « Le marchand parle de son commerce, le soldat de son arme, le savant de sa science; le citoyen doit parler de politique, car qu'est-ce que le citoyen sans l'état et l'état sans la politique? Pour moi, messieurs, je vis et je respire dans la politique, et, quand je mourrai (les piétistes vont jeter les hauts cris!) je ne serai pas mort politique-

ment; bien loin de là, le citoyen du monde, le citoyen du royaume de Dieu n'est-il pas vraiment le politique universel, par comparaison avec le citoyen d'ici-bas, sujet des princes de la terre? » Ce ne sont là peut-être ni des modèles d'éloquence ni des leçons de bon goût; mais quelle vivacité d'espérance dans ces classes moyennes à la veille du jour où va commencer pour tout le pays une existence publique! quelle noble et sincère ardeur pour les idées chez ces marchands et ces artisans arrivés d'hier à saisir des principes si nouveaux pour eux! Avons-nous bien le droit de railler ce qu'il y a peut-être de trop candide dans leur foi, de trop gauche dans leur apprentissage politique? Et voyez seulement comme ce ferment social pénètre peu à peu les habitudes intimes de ces hommes, moins portés que nous à la sociabilité. Quand il fallut rompre les réunions de Kœnigsberg pour obéir à la loi, ce fut une explosion de regrets. « Oui, Dieu le sait, disait-on, nous venions amasser ici de la force pour toute une semaine; on apprenait à se sentir homme; on sentait, en écoutant ainsi converser, qu'on avait aussi une ame immortelle et qu'il lui fallait sa nourriture; on s'instruisait à mettre en soi quelque confiance. » Au fond de toutes ces manifestations, il y a donc une éducation véritable qui se développe, un élément neuf qui s'enracine sur le sol allemand. Sait-on s'il ne faudra pas bientôt chercher et fouiller pour retrouver le vieux Philistin de la vieille Allemagne?

Nous passerons beaucoup plus rapidement sur deux ouvrages qui ne se ressemblent guère et que nous réunissons cependant dans une même indifférence, parce qu'ils marquent pour ainsi dire les deux extrémités les plus extrêmes de la ligne politique dont nous avons attentivement étudié les parties vivantes. C'est une brochure écrite par un communiste assez peu mitigé, c'est un gros livre compilé par un absolutiste déterminé. Placer à côté l'un de l'autre M. Steinman, le rédacteur du *Mephistopheles*, et M. de Kamptz, l'ancien ministre d'état, cela paraît au premier abord une justice fort impertinente. C'est au fond le meilleur correctif qu'on puisse leur donner à chacun. Rien n'est plus propre à fonder l'absolutisme que les théories sociales du communiste, et rien n'est mieux fait pour soulever le communisme avec tous ses désordres que les équivoques et les chicanes du jurisconsulte absolutiste.

Nous ne croyons pas beaucoup aux menaces des utopies violentes, et nous avons toujours pensé que ceux qui, en apparence, s'inclinaient le plus bas devant ce grand épouvantail du communisme n'étaient pas ceux qui en avaient le plus de peur, mais ceux qui prétendaient en tirer le meilleur parti. C'était une frayeur bonne à tourner contre les libertés raisonnables; en Allemagne surtout, on n'y a point manqué. En Allemagne cependant, le communisme n'est rien moins qu'original et profond; ceux qui les premiers l'ont prêché sont venus purement et simplement se mettre à l'école chez nous; ils ont relevé de leur néant les grands hommes morts avec les sociétés secrètes, et ils ont été de l'autre côté du Rhin agiter leur défroque comme un étendard tout neuf. La plupart des publications communistes ne sont là-bas qu'une analyse ou une traduction des nôtres. Les *Réformateurs contemporains*, de M. Louis Reybaud, sont une mine où l'on a singulièrement puisé, parce qu'on en tirait la claire intelligence des systèmes; on n'a rejeté que la critique, et, une fois le point de départ ainsi compris, on s'est précipité sur les pas des novateurs de ce temps-ci; pauvres inventions, comme on sait, plus pauvres copies! M. Steinmann annonce dans son pre-

mier chapitre qu'il va raconter le développement historique du paupérisme et du communisme en Allemagne : la vérité est qu'il ne fait qu'abréger ce qui s'est écrit là-dessus relativement à l'Angleterre et à la France. Quant à l'Allemagne, il lui réserve seulement son droit accoutumé de priorité chronologique, et, prenant date en sa faveur, réclame le mérite de l'invention au nom des anabaptistes de Munster. M. Steinmann examine ensuite les causes du paupérisme et les moyens d'y remédier. Rien de plus simple : qu'on abolisse les impôts de consommation et qu'on proscrive le luxe; que l'état cesse d'adjuger ses fournitures au rabais; qu'on fixe les salaires par une loi positive; qu'on interdise la spéculation commerciale sur les denrées; qu'on supprime les chemins de fer; qu'on limite la liberté de l'industrie; qu'on défende l'usure, et l'usure, pour l'auteur, c'est le prêt légal et l'usage même du crédit; qu'on entreprenne toutes ces belles réformes et bien d'autres encore, le paupérisme disparaîtra de lui-même. Ce livre-là n'a jamais été et ne sera jamais dangereux.

Celui de M. de Kamptz aurait pu l'être, mais la saison du péril est passée. L'ouvrage ne date cependant que du milieu de l'année dernière, et il est déjà condamné pour toujours au néant : c'est un travail plein d'érudition, de divisions et de subdivisions, très sérieux, très instructif, et personne pourtant ne le lira plus. D'où vient ce malheur étrange? M. de Kamptz a fait un gros volume sur un petit discours du roi. Le roi avait dit, un jour de mauvaise humeur, que les promesses données par son auguste père en 1815 n'engageaient pas sa liberté. Frédéric-Guillaume III avait annoncé à la Prusse une assemblée nationale, une représentation du peuple : cela ne convenait plus à Frédéric-Guillaume IV, pour l'instant du moins. M. de Kamptz a composé son livre pour prouver juridiquement que Frédéric-Guillaume IV avait raison; que Frédéric-Guillaume III s'était servi par inadvertance d'une expression équivoque; qu'il n'avait jamais été question en Prusse et en Allemagne que d'assemblées d'états, et non de représentation générale; qu'il fallait même se contenter d'états provinciaux, parce que c'était chose encore plus historique, et qu'enfin l'idée d'avoir un jour les états réunis du royaume entier était tout bonnement une hérésie au premier chef. Le roi ayant eu maintenant le bon esprit d'adopter et de légaliser cette hérésie damnable, M. de Kamptz reste seul en compagnie d'un excellent livre, qui a eu le tort de venir ou trop tard ou trop tôt. Nous doutons fort qu'un à-propos quelconque remette jamais dorénavant ses théories à la mode; l'esprit bureaucratique est décidément vaincu, même en Prusse, par l'esprit national.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1847.

Nous assistons à une transformation lente, mais profonde, des opinions et des partis politiques. Peu à peu d'anciens préjugés s'effacent pour céder la place, dans tous les camps, à une manière nouvelle et plus saine d'envisager les choses. D'agressive et guerroyante qu'elle était, la pensée politique se fait pratique et organisatrice. Il n'est pas un parti qui ne comprenne qu'il se perdrait sans retour dans l'opinion, s'il gardait le langage et les allures des vieilles luttes sur lesquelles le pays a porté un jugement définitif. Le pays veut que le gouvernement s'affermisse de plus en plus, et il ne permettrait plus à personne de l'attaquer dans les principes de son existence, mais aussi il en attend, il en exige beaucoup. Il a les yeux tournés vers le pouvoir, et lui demande de porter partout un esprit sincère d'amélioration, de réforme, enfin de gouverner avec activité et succès.

Une aussi franche adhésion donne au gouvernement beaucoup de force, et en même temps ces vœux et cette attente lui imposent des obligations considérables. Sur ce point, le pouvoir n'en est plus aux conjectures. Des symptômes, des faits irrécusables lui ont appris les sentimens du pays. Les élections se sont accomplies sous la double pensée de la conservation et du progrès, et à la chambre la nécessité de sages réformes a été invoquée et soutenue au sein même de la majorité. Nous comprenons que le gouvernement ne se jette pas avec précipitation dans des changemens arbitraires, d'une utilité douteuse : il n'a pas à jouer le rôle d'un coureur d'aventures; mais là où la nécessité parle, où elle indique ce qu'il est possible et politique de tenter, la sagesse consiste à agir. Personne n'est en situation aujourd'hui d'enlever au gouvernement l'initiative des améliorations. L'opposition constitutionnelle, l'opposition éclairée peut donner de sages conseils, des excitations utiles; elle reconnaît elle-même que sa force numérique ne

lui permet pas aujourd'hui de prétendre au pouvoir. Jusqu'à présent, les conservateurs progressistes ont plutôt des tendances et des désirs que des idées faites et des plans arrêtés. Par la sincérité de leurs sentimens, par les dispositions qu'ils annoncent, ils sont destinés à servir, à fortifier le parti auquel ils appartiennent. Nul ne souhaite plus vivement que nous de les voir, par des études fortes, par des travaux approfondis, par des succès de tribune, s'assurer une influence avec laquelle il faudra compter. Ils doivent reconnaître de plus en plus qu'on ne peut conquérir en un jour le crédit, l'ascendant parlementaire. C'est l'affaire du temps. Le gouvernement ne saurait donc craindre aujourd'hui d'être devancé dans la carrière du bien; seulement il faut qu'il y marche sans trop de lenteur. Il doit considérer la session actuelle, qui est la première de la chambre de 1846, comme un point de départ pour préparer et mûrir des mesures nécessaires. Cette session a déjà été et sera encore pour lui pleine d'avertissemens et d'indices qui achèveront de lui faire connaître le véritable esprit du pays et du parlement.

Tout le monde aujourd'hui se dispute la même politique, et tout le monde se sert des mêmes mots. On dit de tous côtés qu'il faut améliorer en conservant et ne rien détruire avec violence. N'est-ce pas le langage de l'opposition constitutionnelle? Quand M. de Rémusat reproduit sa motion sur les incompatibilités, il se propose, par des amendemens qu'il croit utiles, d'affermir la législation électorale et non de l'ébranler. Le principe des incompatibilités est inscrit dans l'article 64 de la loi du 19 avril 1831 : serait-ce une innovation dangereuse que de l'étendre aujourd'hui à quelques cas qui ont échappé à la prévoyance du législateur? Quand une question est posée dans des termes aussi mesurés, il est difficile de ne pas lui donner audience. C'est ce qu'a reconnu le cabinet en ne s'opposant pas à la lecture de la proposition. Il est même, comme nous l'avons déjà indiqué, disposé à accepter une discussion approfondie de la question, mais plus tard, quand la chambre ne sera plus séparée que par un an ou deux du moment où elle doit comparaître devant les électeurs. C'est à pareille époque que la chambre de 1842 prit en considération la même proposition, que présentait alors pour la seconde fois M. de Rémusat : une commission fut nommée, et, sur le rapport de M. Hébert, la chambre vota le rejet du principe même de l'extension des incompatibilités. Le parlement de 1846 sera-t-il plus accessible à des idées de réforme sur ce point? Peu de questions se sont aussi souvent offertes à l'examen des deux chambres. On en aperçoit le germe dès 1829. A dater de 1830, on a vu se produire une série de propositions diverses dans leurs moyens d'exécution, mais tendant toutes au même but. Pendant six ans, l'infatigable M. Gauguier a demandé que le traitement des fonctionnaires fût suspendu pendant la durée des sessions; puis vinrent M. de Remilly, M. Mauguin, M. Ganneron, M. de Sade, enfin M. de Rémusat. Il est une considération qui, dans la chambre de 1846, pourra être de quelque poids. Au moment où de grands propriétaires, où des hommes considérables par leur fortune, par une situation aristocratique, tendent à prendre dans la chambre une plus grande autorité, il importe, sans contredit, au bien général de contrebalancer cette influence légitime, mais qui peut avoir ses inconvéniens, par l'expérience et les lumières de députés éprouvés dans les fonctions publiques. Pour que le contrepoids soit efficace, il faut que les fonctionnaires soient considérables à leur tour par la place où ils ont su monter dans la hiérarchie civile et militaire. Cette élévation,

en garantissant leur indépendance, assure leur crédit parlementaire. Il pourrait donc y avoir telles exclusions prononcées par la loi qui, loin d'être préjudiciables à la présence et à l'autorité nécessaires d'un certain nombre de fonctionnaires dans la chambre, auraient pour résultat d'augmenter leur considération, en écartant de l'enceinte parlementaire ceux qui n'occupent encore dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration, que des postes subalternes.

Au surplus, les théories et les questions proprement politiques touchent en ce moment beaucoup moins les esprits que les affaires positives. S'il y a deux ans M. de Salvandy eût présenté le projet de loi sur l'instruction secondaire qu'il vient de soumettre à la chambre, que d'émotions il eût soulevées! Aujourd'hui la loi nouvelle a excité plus de curiosité que de passions, et les impressions de la chambre, lorsqu'elle en a écouté les articles, ont été confuses et diverses. Une première lecture, tant du projet que de l'exposé des motifs, nous a convaincus des intentions élevées et impartiales qui ont animé M. de Salvandy dans la rédaction de son projet. Il a eu la louable ambition de concilier les droits de l'état, de la famille et de l'église. Seulement nous craignons que, bien qu'il ait voulu être bienveillant et juste envers tout le monde, plusieurs des mesures qu'il propose ne paraissent un peu dures aux parties intéressées. En principe, tout Français âgé de vingt-sept ans accomplis et gradué aura le droit de prendre la direction d'un établissement particulier d'instruction secondaire; mais à quelles conditions, à quelles formalités, à quelles restrictions cette faculté n'est-elle pas soumise! Les instituteurs particuliers pourront regretter le régime actuel, car ils seront placés désormais sous l'autorité directe du ministre de l'instruction publique, qui exercera sa surveillance non-seulement par les recteurs d'académie, mais par les préfets, les sous-préfets et les maires : de plus, ils deviennent justiciables des tribunaux ordinaires, non-seulement pour les délits de droit commun, mais pour les fautes qu'ils pourraient commettre dans l'exercice de leur profession. L'Université, que, dans son exposé des motifs, M. de Salvandy présente avec raison comme une des institutions fondamentales du pays, ne perd-elle pas, par le projet, quelques-unes de ses prérogatives, qui passent tant à l'autorité ministérielle qu'à la magistrature, et enfin à un grand conseil de l'instruction publique, qui sera comme un arbitre souverain entre elle et les institutions particulières? Les pères de famille et le clergé, au profit desquels toutes ces innovations sont proposées, seront-ils satisfaits? Si le nouveau projet avait l'appui de l'église, ces suffrages réveilleraient les passions des partisans de l'enseignement exclusivement laïque; si, ce qui est plus probable, dans les rangs même du clergé il rencontrait une opposition décidée, où seraient donc ses soutiens? Au reste, ce n'est pas dans les premiers momens de la présentation d'une loi aussi importante qu'on peut vraiment la juger, et connaître avec exactitude l'impression qu'elle produit sur les esprits. La chambre, à laquelle on soumet un pareil projet dès la première année de la législature, ne voudra pas sans doute précipiter l'examen qu'elle en fera. Il est possible que, lorsqu'elle se séparera, dans quelques mois, elle laisse la question seulement à l'état de rapport.

L'instruction secondaire n'est pas le seul objet sur lequel M. de Salvandy appelle les méditations du parlement. Non-seulement il a présenté au Palais-Bourbon une autre loi relative à l'instruction primaire, mais il a, dès les premiers momens de la session, saisi la chambre des pairs de deux projets considé-

rables, l'un sur l'enseignement du droit, l'autre sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Ainsi, en ce moment, le système entier de l'instruction publique, à tous ses degrés et dans ses spécialités principales, est livré au pouvoir législatif pour être remanié. Cette fois on ne reprochera pas au gouvernement un défaut d'initiative. M. de Salvandy ne se dissimule pas assurément qu'il faut beaucoup de temps et de réflexion pour résoudre tant de questions graves et délicates, mais il a pensé qu'il y avait avantage à les poser toutes à la fois, afin que ceux qui les étudieront puissent en embrasser l'ensemble. Les problèmes sont si nombreux et si compliqués, que nous ne serions pas étonnés que toute la durée d'une législature ne suffît pas à les débrouiller tous. En ce moment, le projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine préoccupe de la manière la plus sérieuse une des commissions de la chambre des pairs. Le projet sur lequel elle délibère a ému, inquiété le corps médical, qui a cru y trouver plusieurs dispositions fâcheuses pour l'indépendance, pour la dignité du médecin. Ces impressions ont été d'autant plus vives, que l'été dernier la présence de M. de Salvandy et son langage au sein du congrès médical avaient fait concevoir à l'assemblée, qui avait couvert d'applaudissemens M. le ministre de l'instruction publique, les plus belles espérances au sujet de la loi qu'il avait promise. La commission de la chambre des pairs a entendu les observations des représentans du corps médical; elle saura reconnaître ce que les plaintes des parties intéressées peuvent avoir de fondé, ce qu'elles ont sans doute d'excessif, et il sortira de cet examen un travail approfondi sur une matière que les progrès de la science et des mœurs ont singulièrement compliquée depuis l'époque où les lois consulaires ont été rendues.

Les discussions d'affaires ont commencé sérieusement au Palais-Bourbon. Après le projet sur la banque, dont la chambre s'occupe en ce moment, viendront la loi de douanes et les crédits supplémentaires. C'est là que seront abordées les questions du libre échange et de la colonisation africaine. Maintenant la chambre examine le projet tendant à abaisser à 250 francs la moindre coupure des billets de la Banque de France. Quelle est la quantité de numéraire circulant en France? On avait cru, d'après certains calculs, que la France possédait plus de trois milliards en numéraire. Cette proportion est exagérée pour bien des causes. Le rapporteur de la commission, M. Benoist, rappelle qu'un grand nombre de pièces frappées antérieurement à 1829 ont été retirées de la circulation. D'un autre côté, il faut déduire de notre capital monétaire intérieur la partie de notre numéraire qui circule à l'étranger. L'Algérie absorbe aussi chaque année des sommes assez considérables. Toute mesure qui aura pour objet de faciliter l'exportation du numéraire doit donc être mûrement pesée par le gouvernement et par les chambres. Tout notre papier monétaire, les billets de la Banque de France, ceux de ses comptoirs et les billets des banques départementales, représentent une somme de 350 millions, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la circulation de l'Angleterre, dont la population n'est guère que des deux tiers de la nôtre. Est-il désirable que parmi nous cette circulation soit accrue? La commission n'a pas hésité à se prononcer pour l'affirmative, si cet accroissement peut avoir lieu sans que nous courions les dangers contre lesquels l'Angleterre est obligée de se prémunir. Le commerce de Paris, depuis assez long-temps, a réclamé des billets de petite coupure. La commission a pensé qu'il n'y avait aucun danger à accéder à

ce désir, et qu'il fallait faciliter l'emploi des billets de banque dans les transactions journalières en descendant au-dessous de 500 francs. Sur ce point, la commission a même été au-delà de la proposition du gouvernement, et elle a cru qu'un billet de 200 francs devait être préféré à celui de 250 francs. Suivant elle, le billet de 200 francs se prêtera mieux aux besoins des grandes caisses publiques et privées. A ses yeux, cette coupure a encore l'avantage de mieux rentrer dans les formes décimales et dans les analogies avec notre monnaie. La coupure à 200 francs est une transition nécessaire aux idées plus absolues qui demandent le billet de 100 francs, et si, plus tard, on doit en venir à ce dernier billet, l'analogie avec nos monnaies d'argent de 1 fr., 2 fr., 5 fr., sera complète. La chambre a dans son sein des économistes qui sont frappés des bons résultats qu'aurait pour le commerce le billet de 100 francs; il développerait la circulation par les facilités qu'il apporterait aux transactions de toute nature. A leur avis, cette expérience est sans danger, et ils désireraient qu'elle commençât dès à présent. C'est pour réaliser ce vœu que M. Léon Faucher a présenté un amendement ainsi conçu : « La moindre coupure des billets de la Banque de France, fixée à cinq cents francs par l'art. 14 de la loi du 24 germinal an XI, est abaissée à cent francs. La même disposition est étendue aux autres banques publiques autorisées. » Le ministre des finances, la Banque et la commission combattent cette création des billets de 100 francs; ils y voient le danger possible d'une circulation exagérée. Le rapporteur expose aussi qu'il serait permis de craindre que, lorsque le billet de 100 francs descendrait dans une classe moins riche, moins éclairée que celle qui use aujourd'hui des billets de banque, la moindre inquiétude ne multipliât outre mesure les demandes de remboursement; il y aurait dans ce mouvement quelque chose de dangereux non-seulement pour la sécurité commerciale, mais encore pour la sécurité publique. Aussi la majorité de la commission a préféré s'en tenir à la création des billets de 200 francs. Le temps décidera s'il est sage de pousser l'expérience plus loin. M. d'Eichtal, dont la compétence en pareille matière n'est pas douteuse, et que la chambre a écouté avec une attention soutenue, s'est aussi déclaré pour la création immédiate du billet de 100 francs. Le débat a pris des proportions sur lesquelles on ne comptait pas, et doit se prolonger encore quelques jours.

On invoque souvent l'exemple de l'Angleterre pour exciter à plus de hardiesse l'administration et les chambres dans certaines mesures économiques et financières. Cependant il ne faut pas oublier qu'en 1844, lorsque le parlement britannique renouvela le privilége de la banque d'Angleterre, sir Robert Peel combattit vivement les théories de quelques économistes, ainsi que la confiance excessive dans le papier-monnaie. Il ne consentit point à considérer la livre sterling comme une simple fiction, ainsi que le soutenaient certains théoriciens; il y voyait une quantité fixe de métal précieux d'un poids et d'un titre arrêtés, et dont il fallait toujours assurer le remboursement. Aussi sir Robert Peel ne permettait à la banque de lancer des billets dans la circulation que jusqu'à concurrence de son capital placé entre les mains du gouvernement, savoir : 11 millions de livres sterling en fonds publics consolidés et 3 millions en billets de l'Échiquier. La banque ne pouvait désormais émettre des billets pour une somme plus considérable qu'en justifiant qu'elle avait dans ses caves une quantité de numéraire ou de lingots égale à ce supplément, ou en offrant des garanties d'un

autre genre sur les fonds publics. Tels sont les principes qui ont triomphé en Angleterre il y a trois ans, et qui ont raffermi le crédit financier de la Grande-Bretagne. Ne peut-on pas dire que dans cette circonstance le gouvernement anglais et sir Robert Peel s'inspiraient de l'esprit de sagesse qui a mis si haut dans la confiance du pays la Banque de France?

Entre la commission des crédits d'Afrique et le cabinet, il vient de s'élever une question à la fois constitutionnelle et militaire. Ayant appris que M. le maréchal Bugeaud avait l'intention de se rendre dans la Kabylie avec une division de dix mille hommes, la commission a député M. Dufaure auprès de M. le ministre de la guerre, pour lui faire connaître qu'un pareil projet n'avait pas son approbation. M. de Saint-Yon en a référé au conseil, qui l'a chargé de répondre à M. Dufaure qu'il y avait dans son ouverture quelque chose d'inconstitutionnel, et comme un empiétement sur les prérogatives du pouvoir exécutif. Sur la question de principes, nous serions assez disposés à partager cet avis; mais comment ne pas faire remarquer que, si la chambre a pris l'habitude d'intervenir, pour ce qui concerne l'Afrique, dans les questions qui appartiennent essentiellement au pouvoir exécutif, elle y a été provoquée, encouragée par le gouvernement lui-même depuis seize ans? Il est un peu tard pour reconquérir le terrain perdu. Au surplus, puisqu'il est question de la Kabylie, nous signalerons l'espèce de révolution morale qui s'est faite dans un grand nombre de tribus kabyles que nous voyons aujourd'hui rechercher notre alliance. A l'ouest de Philippeville, à Setif, à Bougie, les Kabyles ont manifesté le désir de nouer avec nous des relations commerciales suivies. Dans le cercle de Bougie notamment, l'heureuse vigueur du commandant supérieur, M. de Wengi, a déterminé la soumission de tribus nombreuses et l'arrivée d'une foule de Kabyles au marché de la ville. Le mouvement pacifique, une fois imprimé, n'a pas tardé à entraîner les chefs qui s'étaient montrés nos plus ardens ennemis; on les a vus à Alger venir recevoir l'investiture des mains du gouverneur-général. Dans la partie orientale de la Kabylie, notre situation n'est pas moins favorable. La création d'un établissement permanent à Sour-el-Ghozlan, dans l'est de la province d'Alger, à la tête de la vallée qui sert de communication entre les montagnes du Jurjura et les plaines du sud, a suffi pour attirer à nous les montagnards. De ce côté, l'événement le plus important a été la soumission de Ben-Salem, l'un des plus puissans khalifa d'Ab-el-Kader. A sa suite sont arrivés les chefs des principales tribus du Jurjura et les personnages indigènes émigrés des diverses parties de la province et réfugiés au milieu des Kabyles. Fidèle au caractère religieux qu'il avait toujours manifesté pendant qu'il exerçait le commandement au nom de l'émir, Ben-Salem n'a pas voulu accepter de fonctions politiques en se soumettant à la France. Le succès de toutes nos entreprises a été à ses yeux le signe évident de la volonté de Dieu, et, en déposant le dernier les armes qu'il avait prises au nom de la religion et pour le bien de son pays, il a demandé à aller faire un pèlerinage à la Mecque. Ces résultats donnent à nos relations en Afrique une sorte de consécration dont l'honneur appartient tant à l'énergie de nos soldats qu'à l'habile direction des affaires arabes.

En portant nos regards au dehors, nous retrouvons en Grèce, en Portugal, en Espagne, les mêmes agitations, les mêmes périls pour les institutions constitutionnelles. Cependant, à Athènes, un vote parlementaire vient de montrer que

M. Coletti et le cabinet qu'il préside ont une incontestable majorité. L'opposition avait pris thème de certaines irrégularités qui s'étaient glissées dans les mercuriales des principaux marchés du royaume que le gouvernement doit publier tous les mois, pour accuser le ministre des finances de falsification des documens officiels et de perception illégale. L'accusation n'avait pas le moindre fondement, l'opposition elle-même ne l'ignorait pas; mais elle y voyait un moyen de harceler non pas tant le ministre des finances, M. Ponyropoulo, que le président du conseil, M. Coletti. Le débat a si fort tourné à la confusion des opposans, qu'un des plus vifs d'entre eux, M. Lycurgue, a cru devoir protester à la tribune de son respect pour le caractère de M. Coletti et la droiture de ses intentions. La mise en accusation du ministre des finances a été repoussée par 64 voix contre 43; il y a donc eu en faveur du cabinet une majorité de 21 voix. Cet épisode parlementaire s'est passé au milieu des préoccupations qu'inspirent au gouvernement grec l'attitude de Constantinople et surtout le mauvais vouloir de l'Angleterre, qui menace Athènes de ses vaisseaux et d'une descente au Pirée. Le gouvernement grec paraît résolu à lui opposer une résistance passive, et à protester devant l'Europe contre les violences qui lui seraient faites. L'Europe pourra juger entre la conduite du gouvernement anglais venant mettre la main sur le trésor, sur les finances de la Grèce, et celle de la France, qui prend encore à sa charge aujourd'hui pour sa part afférente le paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt grec. Le ministre des finances, en demandant à la chambre un crédit de 527,241 francs pour le paiement du semestre échu le 1er mars 1847, insiste sur l'impossibilité où se trouve le gouvernement grec de distraire aucune partie des recettes pour l'affecter à l'acquittement direct de l'emprunt et même au remboursement des avances faites par les puissances. L'Angleterre au contraire s'en tient à la lettre de son contrat : elle veut être payée, dussent ses exigences précipiter la ruine de la monarchie qu'elle a élevée, il y a vingt ans, de concert avec la France et la Russie.

Nous avons à signaler aujourd'hui un changement, un progrès assez imprévu dans la situation d'une des provinces danubiennes; nous voulons parler de la Valachie. On se rappelle qu'un des premiers actes de l'hospodar Bibesco, qui était parvenu au pouvoir à la faveur de ses protestations et de ses promesses libérales, avait été de rompre avec ses anciens amis et de fermer l'assemblée valaque *pour en mettre la clé dans la poche des Russes,* comme on disait à Bucharest. La réaction contre l'influence russe fut alors unanime parmi les Valaques; elle fut poussée si loin, qu'on les vit témoigner aux Turcs de l'amitié, de la confiance, et les supplier de venir au secours de la constitution menacée de périr. Il y eut enfin en Valachie un parti turc. Le divan, qui d'ordinaire sait fort peu ce qui se passe de ce côté du Danube, accorda pourtant son attention à cet appel fréquemment répété, et, dans son voyage en Bulgarie, le sultan usa de son droit de suzeraineté pour intimer au prince Bibesco l'ordre de rouvrir l'assemblée. La Russie ne s'y opposa point ostensiblement. A l'en croire, elle avait ignoré l'étendue du mal; son consul, en s'associant étroitement aux méfaits du prince Bibesco, avait dépassé ses instructions : il avait mal informé son gouvernement, dont l'innocence était complète. Force a été au prince Bibesco de faire acte de soumission, et la Russie, de son côté, a reculé d'un pas en frappant d'une disgrace apparente ou réelle l'agent qui l'avait servie avec un succès

peut-être en effet trop rapide et trop peu ménagé. Toutefois, en rendant au pays l'usage de sa constitution, l'hospodar a pris ses précautions contre le danger des opinions trop indépendantes; il a eu grand soin de changer de fond en comble la loi électorale, de manière à en obtenir un parlement composé d'hommes nouveaux, obscurs, pauvres, ou bien très riches, mais en même temps connus par une servilité mise à l'épreuve. Cependant, avec une chambre aussi docile, le prince Bibesco gouverne dans un sens libéral; il fait voter par les députés de son choix des lois utiles pour la principauté. Quelle est la cause de ce changement? La Russie, qui s'était compromise, et qui d'ailleurs, par les événemens de Cracovie, a éveillé la susceptibilité de l'Europe occidentale sur les questions de protectorat, se résigne à ralentir provisoirement son action pour paraître moins redoutable. Quant au prince Bibesco, il essaie d'expliquer lui-même son libéralisme d'aujourd'hui en rejetant la responsabilité de ses actes d'autrefois sur l'arrogance de la boyarie, et sur les difficultés qu'elle suscite incessamment à toute administration dans l'intérêt de ses propres priviléges. La vérité est que le prince Bibesco a du penchant pour les allures de dictateur, et qu'il tient à justifier le pouvoir absolu par sa conduite. Peut-être même commence-t-il à vouloir le bien du pays, à la condition d'avoir la liberté de le faire par lui seul; car enfin il a aussi son intérêt personnel dans cette politique, l'intérêt de s'affermir sur le trône en abaissant ses rivaux et de fonder une dynastie. L'hérédité n'est-elle pas, au su de tout le monde, une de ses ambitions? Quoi qu'il en soit, avant même de savoir si le prince Bibesco persévérera jusqu'à la fin dans cette voie meilleure, il est juste de le louer d'y être entré. La loi proposée par le prince et votée par l'assemblée pour l'affranchissement des esclaves du clergé exercera une influence utile sur l'honneur, et aussi sur le bien-être, sur la moralité des populations valaques. Lorsque les aventuriers connus plus tard sous le nom de *bohémiens, cigans, zingares,* vinrent de l'Asie s'établir en Europe vers la fin du moyen-âge, ils se fixèrent en grand nombre dans la Moldo-Valachie et y furent promptement réduits en esclavage. L'état, le clergé, les particuliers, quiconque avait un droit de possession eut des esclaves, et la domesticité dans les principautés fut tout entière alimentée par les *zingares.* Comme leur histoire l'apprend, c'était une population très vicieuse, et il arriva que cette race flétrie par l'esclavage descendit alors au plus profond degré de la corruption. C'était la plaie des familles et de la société; mais cela ne déplaisait point aux princes fanariotes qui gouvernaient le pays pour les Turcs, et qui ne pouvaient s'y maintenir qu'en l'énervant de toutes les façons. Sitôt que les Moldo-Valaques, à la faveur des événemens intérieurs et extérieurs qui ont diminué si gravement la puissance ottomane, eurent retrouvé le sentiment de leur force et de leur nationalité, ils songèrent très sérieusement aux maux dont l'esclavage était pour eux la source, et, depuis 1832, l'affranchissement des *zingares* a été la préoccupation constante des hommes sincèrement dévoués au bien du pays. Dans les deux principautés, l'état a fait les premiers sacrifices; il a donné la liberté à ses esclaves. Le clergé, très riche en esclaves, ne suivit pas cet exemple, et combattit formellement la mesure comme désastreuse pour l'église. Il céda pourtant en Moldavie devant le libéralisme toujours capricieux et quelquefois un peu brutal du prince Stourdza. Le prince Ghica fut moins heureux en Valachie; il ne put l'emporter contre la puissante opposition des évêques et des mo-

nastères. Le prince Bibesco vient d'obtenir le succès qui avait ainsi échappé à son prédécesseur; il est juste de dire que le métropolitain de Bucharest lui a prêté tout son appui. Par le bienfait de cette loi, trente mille *zingares* passent à l'état d'hommes libres. Les revenus de la capitation que tous les affranchis doivent au trésor seront consacrés au rachat des esclaves des particuliers qui consentiront à vendre, car, on est forcé de l'avouer, les deux principautés contiennent encore environ cent mille esclaves, et il ne faudra pas moins de trente-cinq ans pour le rachat de ceux de la Valachie.

Le traité de la quadruple alliance va, par la force des choses, trouver une application dans les affaires du Portugal. Le bruit avait couru dans ces derniers jours que l'Angleterre s'était entendue avec le gouvernement espagnol pour nous évincer de la question portugaise, et pour travailler à résoudre sans nous les difficultés qui tiennent en échec le pouvoir de la reine dona Maria. Il n'en est rien. Si le ministère anglais avait en effet cherché à faire triompher un pareil dessein, la réponse de la France à une entreprise de cette nature eût été fort simple. La France se trouvait en droit de déclarer au gouvernement britannique que, dès que le traité de la quadruple alliance était méconnu dans ce qui concernait le Portugal, il n'existait plus pour ce qui regardait l'Espagne. Dès-lors la France était libre d'agir dans les affaires de la Péninsule d'une manière tout-à-fait isolée et de trancher seule les questions les plus délicates, comme par exemple celle de l'intervention dans un cas donné. L'Angleterre était loin d'avoir intérêt à pousser les choses jusque-là; aussi n'a-t-elle rien fait de sérieux qui pût motiver de notre part une semblable attitude. Ce qu'il est permis d'augurer, c'est que l'anarchie du Portugal, à force de se prolonger, deviendra une sorte de question européenne, du moins pour la France, l'Angleterre et l'Espagne. On sentira le besoin de mettre la transaction qui devra enfin terminer la lutte entre la reine dona Maria et les insurgés sous la sanction de plusieurs puissances qui garantiraient au Portugal le rétablissement et la sincère exécution de la charte.

Quant à l'Espagne, nous parlerons sans découragement, mais avec franchise, du spectacle qu'elle nous présente. Il y a quelques semaines, après la chute de M. Isturiz, il s'était formé un nouveau cabinet sous la présidence du duc de Soto-Mayor. Nous n'avions pas une grande confiance en ce cabinet, où l'on remarquait trop l'absence des hommes les plus considérables du parti modéré; il est incontestable cependant que ce ministère avait la confiance des chambres, qui le lui ont prouvé par un vote formel. Eh bien! le cabinet de M. de Soto-Mayor a été destitué en masse le lendemain même; la même chose était arrivée l'an dernier au ministère présidé par le marquis de Miraflorès. Il faut se méfier, en Espagne, des votes de confiance du parlement; ils sont un fâcheux symptôme pour les cabinets qui les sollicitent et qui les obtiennent. Enfin il s'est formé un ministère qu'il est aussi difficile de qualifier que tous les autres. Est-ce un ministère modéré? est-ce un ministère progressiste? C'est là la grave question qui va s'agiter lorsque les chambres se rouvriront. Nous savons bien que le nouveau président du conseil, M. Pacheco, qui est un homme d'un esprit distingué, vise à former un nouveau parti en dehors des traditions des anciens partis, à se mettre sur un terrain neutre; il veut être le chef d'un gouvernement conservateur progressiste. Aussi, d'un côté, s'est-il adjoint des hommes du parti modéré, tels que M. Benavidès, ancien chef politique de Madrid, et le

général Mazarredo, l'ami de Narvaez, ancien ministre avec M. Gonzalez-Bravo, et de l'autre il donne satisfaction en théorie à plus d'une prétention du parti progressiste; mais, dans la pratique, de quel côté penchera M. Pacheco? Jusqu'ici son programme n'a rien de fort effrayant pour le système de modération qui a prévalu en Espagne depuis quatre ans. Son discours d'inauguration aux cortès ne diffère pas sensiblement de tous ceux qui ont été prononcés en pareil cas. Parler de son respect pour la légalité et de sa volonté de ne la point enfreindre, à moins d'y être contraint par quelque insurrection, en vérité ce n'est pas beaucoup s'engager. M. le duc de Soto-Mayor en avait dit autant, ce qui ne l'a pas empêché de tomber. Ce qui rend la situation du nouveau cabinet difficile, c'est le vice de son origine. Nous nous expliquons avec peine comment M. Pacheco, qui a toujours passé pour un homme essentiellement parlementaire, a pu accepter le pouvoir en présence d'un vote de confiance accordé au ministère précédent. Si on nous objecte que cela est très régulier, que la reine a parfaitement le droit de congédier ses ministres et d'en choisir d'autres, nous répondrons qu'il y a des limites à ce droit, et que c'est en abuser que de donner deux fois en un an le spectacle d'une destitution en masse de ministères qui avaient l'appui des cortès. Il ne faut pas vouloir chercher des causes trop profondes à ces changemens, ni se hâter de conclure d'une manière trop absolue que l'influence française est en pleine décadence au-delà des Pyrénées. Sans nier la part que M. Bulwer a dû prendre à la dernière révolution ministérielle, qui amène au pouvoir son ami M. Salamanca, il n'est pas exact de dire que la formation du nouveau ministère espagnol soit une déclaration d'hostilité contre la France. M. Pacheco, malgré son opposition à quelque tendances, supposées trop complaisantes, des cabinets précédens pour notre gouvernement, est un des hommes qui sentent le mieux le prix qu'il faut attacher à une sincère alliance entre les deux pays. L'avénement au pouvoir de la fraction dite puritaine du parti modéré est un essai de plus, un tâtonnement de plus, et c'est là son principal caractère.

Maintenant, le cabinet de M. Pacheco réussira-t-il à s'asseoir d'une manière durable? C'est ce dont il est permis de douter. Déjà le parti progressiste, qui n'avait pas dissimulé sa joie en le voyant arriver au pouvoir, qui a voté en sa faveur, commence à se retirer de lui, et nous ne pensons pas cependant que MM. Benavidès et Mazarredo soient disposés à rien ajouter à leurs concessions pour le ramener. D'un autre côté, le parti modéré, chaque jour blessé par les attaques dont il est l'objet, voudra-t-il lui rendre un appui qu'il lui a refusé le premier jour? Il est certain que, si ces deux grandes fractions de l'opinion reprennent leur position naturelle, le ministère Pacheco n'aura pas un meilleur sort que ceux qui l'ont précédé. Les crises recommenceront peut-être en face de la guerre civile, activement fomentée en ce moment même sur tous les points de la Péninsule par le parti carliste.

Cette inconsistance de la politique en Espagne ne nuit pas seulement à ses affaires intérieures, elle empêche évidemment la création de relations nouvelles avec les pays qui n'ont pas encore reconnu la reine Isabelle, et elle a même une très fâcheuse influence sur ses relations avec les peuples amis. Il y a avec la France, par exemple, une multitude de questions pendantes qui, d'un jour à l'autre, pourraient devenir graves et susciter de sérieux embarras. Sans qu'on

s'en soit beaucoup occupé, il a failli y avoir, il y a quelques jours, un engagement entre les troupes des deux pays aux bords de la Bidassoa; les journaux de la frontière ont rapporté l'affaire en détail. L'Espagne élève depuis long-temps des prétentions à la propriété entière des eaux de la Bidassoa, et ces prétentions, qui ne se fondent sur aucun traité, sont naturellement contestées par la France : c'est là une question toute diplomatique à vider; mais les autorités espagnoles ne laissent pas passer une occasion d'exercer ce droit, qui leur est disputé. Une de ces occasions s'est offerte tout récemment. Un navire de commerce français est entré dans la Bidassoa, et les autorités de Fontarabie ont voulu lui faire payer les droits imposés aux bâtimens étrangers. Le capitaine de ce navire, qui n'était pas entré dans les eaux espagnoles, a refusé et a eu recours à l'autorité française pour le protéger à sa sortie contre une attaque de vive force dont on le menaçait. Il y a eu des négociations entre le chef d'état-major de M. le général Harispe et le capitaine de port de Fontarabie. L'autorité française a été obligée de faire arriver des troupes et quelques pièces d'artillerie pour protéger la sortie du navire, qui, heureusement, n'a pas été attaqué. Les journaux espagnols ont même rapporté que le général Urbistondo, commandant des provinces basques, qui est arrivé quelques heures après à Irun, avait exprimé avec une certaine vivacité son regret de ne s'être pas trouvé sur les lieux pour engager une lutte à main armée. Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à ces incidens, dont l'opposition espagnole s'est emparée cependant dans un but d'hostilité envers la France : nous savons que les bonnes relations entre deux pays ne sont pas à la merci de ces questions inférieures; mais, si l'on réfléchit que sur toute la frontière hispano-française il y a de semblables débats de territoires, on comprendra qu'il importe de mettre un terme diplomatiquement à ces discussions, afin d'éviter qu'elles ne soient envenimées par les passions hostiles, comme cela a eu lieu déjà sous la régence d'Espartero. Malheureusement, nous le répétons, il est difficile de traiter ces questions avec des ministères qui ne font que passer au pouvoir. Trop souvent aussi la diplomatie croit au-dessous d'elle de s'occuper de ces affaires peu brillantes, d'où dépend cependant la tranquillité des populations des frontières. C'est un intérêt que notre gouvernement doit surveiller et protéger. Ses relations amicales avec l'Espagne doivent le porter à insister sur la solution de ces difficultés secondaires.

En Angleterre, on suit toujours avec un vif intérêt les affaires d'Espagne. On croit, à Londres, au rappel d'Espartero, qui serait rétabli dans tous ses honneurs. Cette réintégration serait la contre-partie de la nomination du général Narvaez comme ambassadeur à la cour des Tuileries. Il paraît, au surplus, qu'Espartero et le comte de Montemolin, entre lesquels des négociations s'étaient entamées presque sous les auspices du gouvernement anglais, n'ont pu s'entendre. On assure que le prétendant est parvenu à réunir cinq millions de francs. Sur le fond même de la question espagnole, de vifs débats viennent de recommencer, non dans le parlement, mais dans la presse périodique, et on a généralement remarqué un article du dernier numéro du *Quarterly Review*, qui aurait été rédigé sous l'inspiration de lord Aberdeen. Le langage de l'écrivain est modéré, bien que sa pensée soit hostile au gouvernement français; son but principal est de réfuter la thèse favorite de lord Palmerston au sujet du traité d'Utrecht. En Angleterre, — ce n'est pas comme en France, — les hommes politiques et les

publicistes n'en ont pas encore fini avec le traité, qui devient un champ de polémique entre la *revue* des tories et la *revue* des whigs. Lord Aberdeen, dans ses négociations avec la France, n'a jamais invoqué le traité d'Utrecht; aussi, le *Quarterly* raille-t-il lord Palmerston sur son engouement pour un ordre d'argumens qui auraient jusqu'alors échappé à tous les hommes d'état de l'Angleterre et de l'Europe. De son côté, lord Palmerston a songé à présenter l'apologie de sa politique dans l'*Edinburg Review*. La revue whig maintient l'interprétation donnée par lord Palmerston au traité d'Utrecht; mais il semble que l'écrivain sente lui-même la faiblesse de cette thèse, car il ne tarde pas à l'abandonner pour aborder tous les argumens *actuels* et politiques de la question. La conduite tenue par lord Aberdeen est à son tour l'objet de critiques assez amères. Le morceau se termine par des considérations sur les relations à venir de l'Angleterre et de la France. Tout en faisant des vœux pour que le refroidissement entre les deux pays ne soit que passager, tout en reconnaissant que la discussion pendante entre les deux cabinets est aujourd'hui sans objet immédiat, et qu'il n'est dans l'intérêt de personne d'entretenir l'amertume qu'elle a provoquée, le publiciste whig ne croit pas qu'il soit possible d'espérer le retour d'une confiance entière entre les deux pays. Au surplus, ajoute-t-il, les violens orages purifient l'air, et nous espérons que les hommes d'état des deux nations, délivrés de l'atmosphère débilitante d'une amitié de serre chaude, auront, avec moins d'intimité, plus de décision et de franchise. — Il est difficile de ne pas reconnaître dans cet article non-seulement les traces d'une origine officielle, mais aussi l'empreinte des diverses nuances politiques représentées par le cabinet anglais. Le ton de la discussion est tantôt passionné, tantôt presque doucereux. On dirait qu'une main habile et sage s'est attachée en maints endroits à adoucir les vivacités d'une touche plus ardente; mais, en dépit de ces précautions, il y a dans tout le morceau une animosité contre la France qu'on sent d'autant mieux, qu'après s'être échappée, elle cherche à se contenir.

Au reste, ce qui, en dehors de toute polémique, nous rassure toujours sur le maintien de la paix entre les deux pays, c'est la nécessité où ils sont tous les deux de demander aux développemens de l'industrie et de la civilisation des remèdes au malaise qui les travaille en ce moment. Ni l'Angleterre ni la France ne sont aujourd'hui dans ces situations prospères qui enflent le cœur et inspirent les résolutions téméraires. La Grande-Bretagne a ses plaies, nous avons les nôtres, qui, pour être moins profondes, n'appellent pas moins toute notre vigilance. L'état de leurs finances fera pour long-temps aux deux peuples un devoir d'une haute sagesse.

Dans un moment où les questions financières sont si vivement à l'ordre du jour, on a remarqué davantage chez nous la disparition d'un administrateur éminent qui eut trois fois dans les mains le portefeuille des finances, et qui depuis 1815, soit comme législateur, soit comme ministre, a pris part à toutes les lois, à toutes les mesures importantes concernant la fortune publique. M. le comte Roy, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, avait la passion de l'ordre dans les finances, et il goûta presque toujours la satisfaction, quand il fut aux affaires, de voir les recettes dépasser les dépenses. Ses opinions étaient modérées et l'associèrent à la politique du duc de Richelieu, de M. le comte Molé, de M. Pasquier et de M. de Martignac. Dans ces derniers jours, le coup le plus

imprévu a enlevé aussi à la société une femme dont la distinction était l'orgueil et le charme de ses amis. En présence de regrets si profonds, nous osons à peine prononcer le nom de Mme de Castellane, qui exerçait autour d'elle comme un empire irrésistible, parce qu'à la finesse de l'esprit elle joignait toutes les délicatesses de la bonté.

Histoire critique de l'école d'Alexandrie, par M. Vacherot (1). — L'étude de la philosophie alexandrine a produit depuis quelques années plusieurs travaux importans, entre autres le livre de M. Jules Simon dont cette *Revue* a fait un juste éloge, et plus récemment celui de M. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. M. Barthélemy a publié la traduction française d'un certain nombre de morceaux de Plotin, accompagnée d'un rapport à l'Académie des Sciences morales sur le concours ouvert pour le prix à décerner à la meilleure histoire de l'école d'Alexandrie. C'est à la suite de ce concours que M. Vacherot a été couronné. Pour mieux justifier la faveur avec laquelle son travail avait été accueilli par l'Académie, l'auteur a voulu le revoir attentivement avant de le faire paraître. Il y a introduit des développemens nouveaux; il a multiplié les citations, afin de motiver toutes ses assertions, tous ses jugemens. Le programme de l'Académie demandait trois choses : 1° faire connaître par des analyses étendues les principaux monumens de l'école d'Alexandrie, en insistant particulièrement sur Plotin et sur Proclus; 2° rechercher les antécédens de cette école, ses rapports avec les religions antiques, et le rôle qu'elle a joué dans la lutte du paganisme contre la religion chrétienne; 3° suivre la trace des idées alexandrines dans le moyen-âge, et marquer, en terminant, la part d'erreur et la part de vérité qu'elles renferment. M. Vacherot a embrassé toutes les parties de ce vaste programme. Son livre s'ouvre par une longue introduction, dans laquelle il résume et apprécie les doctrines philosophiques ou religieuses qui ont influé sur la direction des Alexandrins, celles de Platon, d'Aristote, de Zénon, et en même temps celles de l'Orient. Il passe en revue les dogmes de la théologie juive, et montre comment Philon en a tiré un système mêlé d'idées grecques et d'idées orientales; il esquisse à grands traits la théologie chrétienne, les opinions des pères de l'église et les bizarres théories des gnostiques. La fin de cette savante introduction est consacrée à l'histoire des écoles grecques dans les deux premiers siècles de notre ère. A cette époque, la philosophie se transformait; il s'opérait une sorte de fusion entre le platonisme et le péripatétisme, entre la Grèce et l'Orient. Les philosophes qui remplissent cette période intermédiaire, Alcinoüs, Plutarque, Numénius, ne sont pas des métaphysiciens de premier ordre; mais leurs tentatives méritent l'attention de l'histoire, parce qu'elles sont un des signes de cet esprit à la fois érudit et mystique qui donne naissance à la philosophie alexandrine. M. Vacherot, qui fait dans son livre une revue si complète et si intéressante des systèmes antérieurs à l'école d'Alexandrie, aurait dû récapituler les points sur lesquels elle les continue, les perfectionne ou les modifie. Cette récapitulation est rejetée à la fin du second volume; peut-être aurait-il fallu la placer immédiatement après l'introduction de l'ouvrage. C'eût été prévenir les doutes

(1) 2 vol. in-8°, chez Ladrange, quai des Augustins.

du lecteur et le préparer par cette transition à l'intelligence du grand mouvement philosophique dont on vient de lui montrer les origines. C'est là, du reste, une question d'art et de méthode, qui laisse subsister tout entier le mérite des recherches de M. Vacherot. — L'histoire critique de l'école d'Alexandrie comprendra trois volumes. Les deux premiers, qui sont publiés, nous font connaître cette école dans ses origines, dans ses monumens, dans l'esprit et la méthode qui la caractérisent, dans ses luttes contre le christianisme. Dans le troisième et dernier volume, qui doit paraître prochainement, l'auteur recueillera les traces de la philosophie alexandrine à travers la barbarie du moyen-âge et jusqu'au XVIe siècle, où l'enthousiasme de quelques érudits la ressuscite un instant. L'ouvrage se terminera par l'appréciation des mérites et des défauts de cette philosophie, des services qu'elle a rendus à la science et de ceux qu'elle peut lui rendre encore. La critique attend le complément de la publication de M. Vacherot pour la juger définitivement; mais, dès aujourd'hui, il y faut reconnaître une étude approfondie de la philosophie ancienne et une pénétration métaphysique qui n'est pas commune de nos jours.

— La vie et les écrits d'un penseur illustre, Jordano Bruno, viennent d'être l'objet d'une étude approfondie. L'auteur de cet ouvrage (1), sur lequel nous reviendrons, M. Christian Bartholmèss, a voulu, d'une part, faire connaître la vie de Bruno en s'aidant des meilleures sources, de l'autre, donner par une analyse mêlée de nombreuses citations une idée exacte de ses bizarres écrits. Son livre est le résultat de dix années de recherches, non-seulement sur Bruno, mais sur l'époque si agitée, si féconde, au milieu de laquelle il a vécu. Il ne faut y chercher ni un panégyrique de Bruno, ni une réfutation de ses doctrines : M. Bartholmèss a compris que ce qu'il fallait avant tout, c'était donner une base solide à la critique dans l'appréciation si difficile du penseur napolitain. Cette tâche est aujourd'hui remplie grace à M. Bartholmèss, et il faut désirer que l'histoire philosophique ne se borne pas à ces premières recherches sur les anciennes écoles de l'Italie.

— S'il y a pour la pensée et la poésie des momens de langueur, c'est du moins une consolation de voir les chefs-d'œuvre des morts rendus à la lumière, à une existence nouvelle par la magie du talent. Tel est le plaisir vif et élevé que nous devons à Mlle Rachel, à la manière dont elle a composé et rendu le rôle d'Athalie. Dans ce rôle, qui n'a que trois scènes, elle soulève tous les applaudissemens et paraît sous une physionomie toute nouvelle. Il y a là une création qui atteste une rare puissance. Mlle Rachel vient d'un coup de reculer les bornes de son domaine et de son répertoire. Désormais elle nous doit Agrippine et la Cléopâtre de *Rodogune*. Une autre curiosité dramatique, ce sont les représentations que va donner à Paris une troupe venue de Madrid. Nos jeunes auteurs pourront ainsi se familiariser avec les chefs-d'œuvre du théâtre espagnol. Il y aura là pour eux un sujet d'études intéressantes, et pour le public une source d'enseignemens élevés, de nobles émotions.

(1) *Jordano Bruno*, 2 vol. in-8, chez Ladrange.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 860